
U d'/of OTTAWA
39003002339025

LES ESSAIS

DE

MICHEL DE MONTAIGNE

LEXIQUE DE LA LANGUE DES ESSAIS

ET INDEX DES NOMS PROPRES

LES ESSAIS

DE

MICHEL DE MONTAIGNE

PUBLIÉS PAR MM. FORTUNAT STROWSKI, FRANÇOIS GEBELIN ET PIERRE VILLEY

D'APRÈS L'EXEMPLAIRE DE BORDEAUX,

AVEC LES VARIANTES MANUSCRITES & LES LEÇONS DES PLUS ANCIENNES IMPRESSIONS,

DES NOTES, DES NOTICES, UN LEXIQUE ET UN INDEX DES NOMS PROPRES

SOUS LES AUSPICES DE LA COMMISSION DES ARCHIVES MUNICIPALES DE BORDEAUX

TOME CINQUIÈME

LEXIQUE DE LA LANGUE DES ESSAIS

ET INDEX DES NOMS PROPRES

PAR

PIERRE VILLEY

Professeur à l'Université de Caen

AVEC LA COLLABORATION DE MISS GRACE NORTON



BORDEAUX

IMPRIMERIE NOUVELLE F. PECH

MCMXXXIII



AVANT-PROPOS

Un jour de l'année 1913, je fus avisé qu'un colis à mon adresse, venant d'Amérique, était en souffrance dans le port. Quel était donc ce produit de l'industrie du Nouveau-Monde dont s'inquiétaient ainsi nos douaniers? Jamais avant moi personne n'avait dédouané pareil article ni en ce port de Caen ni en aucun autre : de l'autre bord de l'Atlantique je recevais un lexique de la langue de Montaigne, trois gros volumes in-folio, habilement dactylographiés, magnifiquement reliés.

Ce lexique était l'œuvre d'une octogénaire. J'ai souvent parlé de Miss Grace Norton aux amis de Montaigne. Ils connaissent ses études d'une érudition solide et sobre. Le culte de cette étrangère pour les Essais, trois siècles après le temps pour lequel ils ont été composés, à plus de six mille kilomètres de la Gascogne, n'est-ce pas un bien frappant témoignage de l'universalité de la pensée de Montaigne? Elle les découvrit vers la cinquantaine. Dès lors aucun jour ne passait qu'elle ne lût quelques pages de son livre de chevet. Elle avait plus de soixante-dix ans lorsque le désir de pénétrer plus intimement la pensée de Montaigne l'avait conduite à entreprendre un inventaire complet de sa langue.

Elle avait travaillé pour elle seule. Nullement philologue, n'ayant jamais pratiqué que la langue anglaise, elle n'ambitionnait point l'impression. Elle me demandait d'examiner son travail et de le corriger. Elle me donnait au reste toute liberté pour le remanier, le transformer à mon gré, et pour le publier quelque jour sous une forme nouvelle si je jugeais que cette publication pût être utile. J'ai pu apprécier, pendant vingt ans, dans la préparation de mes cours, et mes étudiants ont apprécié avec moi, les services qu'un pareil instrument de travail est susceptible de rendre aux seiziémistes. Quelques mois avant sa mort, j'ai eu la satisfaction de faire entrevoir à Miss Grace Norton l'espoir que l'Édition Municipale accueillerait le lexique. Ce fut pour elle une grande joie. Elle avait quatre-vingt-douze ans.

Notre amitié s'était liée sous les auspices de Montaigne. Sans que nous nous soyons jamais rencontrés, elle a grandi à la faveur d'une correspondance de vingt années où Montaigne a eu la part du lion. Miss Grace Norton a souhaité qu'elle se prolongeât dans cette collaboration toute dévouée à Montaigne.

Comme elle le désirait, j'ai très profondément remanié les trois volumes que j'avais reçus. Je me suis même aperçu, au moment de la publication, qu'il me fallait recommencer un dépouillement complet. Mais, chaque fois que je l'ai pu, j'ai conservé les exemples que Miss Norton avait choisis. Quiconque voudra connaître sa part dans ce travail pourra se reporter à la copie de son lexique de 1913 déposée par elle à la Bibliothèque de l'Université Harvard.

*
* *

Pour moi, ce gros volume a été ma récréation, une ample récréation. Dresser un lexique n'est point ce qu'un vain peuple pense : une besogne sans joie. « Je trouve qu'en nostre langue, dit

Montaigne, il n'y a pas faute d'estoffe mais plutost un peu faute de façon. » J'ai cherché ici comment Montaigne s'y est pris pour donner à la langue cette « façon » qui lui manquait. La langue du XVIe siècle, que Montaigne sent écouler entre ses doigts, qui, dit-il, change de dix ans en dix ans — Vauquelin affirme qu'elle a changé trois ou quatre fois en un demi-siècle — est une matière encore molle, plastique, où chacun se façonne son propre idiome. Je me suis constamment proposé ici de voir comment la langue de Montaigne et son style expriment sa personnalité [1]. Et ce volume est peut-être un lexique du style autant qu'un lexique de la langue des ESSAIS.

Bien des fois, depuis vingt-cinq ans, des érudits m'ont écrit pour me demander la référence de phrases de Montaigne. Ils m'avertissent d'un autre profit qu'on tirera de ce lexique. Ce relevé, complété par un index des noms propres, est assez poussé pour qu'il n'y ait guère de phrases de Montaigne un peu étendues qu'il ne permette de situer.

*
* *

Dans l'impossibilité où l'on était de citer des exemples aussi abondamment qu'on l'eût souhaité, pour rendre le recours au texte aisé et rapide, on a, outre la page, indiqué la ligne dans les références.

On a dû se borner, en principe, à relever les mots et les sens qui sont sortis de l'usage. Pour certains mots toutefois, afin de mieux faire sentir par le contraste la valeur d'un emploi vieilli, on a mentionné des significations encore vivantes.

[1] J'espère dégager prochainement les conclusions de cette enquête. Les dimensions de ce volume m'interdisaient de songer à le faire ici.

Quand elles présentent un intérêt, les variantes du texte de Montaigne ont été données entre crochets.

Bien que ce lexique soit exclusivement le lexique des Essais, on a pensé que parfois des exemples relevés dans la *Théologie naturelle* et dans le *Journal du Voyage* fourniraient d'utiles rapprochements. On a suivi pour la *Théologie naturelle* l'édition de 1603; pour le *Journal du Voyage* l'édition Lautrey, 1906. Dans la *Théologie*, le texte latin de Sebon est donné parfois entre crochets à côté de la traduction de Montaigne pour en préciser le sens. Pour certains passages des Essais où Montaigne suit de près des modèles, il pouvait de même être intéressant de rapprocher les textes qu'il avait sous les yeux; on ne les a pas reproduits parce que le lecteur trouvera facilement ces textes au tome IV de la présente édition.

Il a paru à propos de signaler à l'attention les néologismes dont jusqu'à présent aucun exemple n'a été relevé antérieurement à Montaigne. Ils ont été marqués d'un astérisque. Le lecteur est invité à n'attacher à cet astérisque qu'une valeur toute conditionnelle et provisoire. Malgré le précieux concours que m'a donné sur ce point M. Edmond Huguet — et pour lequel je le prie de trouver ici l'expression de ma gratitude — je sais que beaucoup de ces astérisques, justifiés aujourd'hui, ne le seront plus demain, quand on aura mieux fouillé les textes antérieurs à Montaigne. Si j'avais à recommencer, je marquerais du même signe, outre les néologismes qui paraissent avoir été introduits par Montaigne, les mots qui étaient alors d'introduction récente dans la langue, et qui devaient avoir une couleur de néologisme. J'éviterais ainsi une apparence de précision que je sais trompeuse; et, somme toute, la qualité de néologisme n'était guère moins sensible pour le lecteur contemporain dans un mot qui avait été employé déjà une fois ou deux avant Montaigne, souvent à son insu, que dans un mot qu'il a, consciemment ou inconsciemment, hasardé le premier.

*
* *

Outre M. Edmond Huguet, dont l'admirable lexique de la langue du XVIe siècle m'a presque découragé de poursuivre mon travail, je remercie ici tous les collaborateurs qui m'ont aidé. Je nommerai particulièrement M. l'abbé Morrière, qui m'a présenté, comme mémoire pour l'obtention du diplôme d'études supérieures, un lexique de l'*Apologie de Sebon,* et surtout M. l'abbé René Leroy, mon ancien élève et mon ami, qui m'a secondé comme secrétaire dans une bonne partie de ce travail.

P. VILLEY.

20 janvier 1933.

ERRATA

P. 223, article DONNER. Ajouter à la fin du 3 :
SE DONER : *s'attaquer.*
II, 510, l. 22.

P. 261, Supprimer l'astérisque au mot ESCAPADE.

LEXIQUE DE LA LANGUE

DES

ESSAIS DE MONTAIGNE

À

1] *Marquant la direction vers un lieu.*

« Et s'en retournent *à* leur pays. » (I, 275, l. 18-19.) — « Un cheval... verse le fils du roy *à* terre. » (III, 172, l. 1-2.)

2] *Marquant le lieu : dans* ou *en.*

« Il ordonne qu'ils soyent nourris *au* païs. » (I, 50, l. 1-2.) — « Les soldats, qui avoyent tourné le dos *à* une charge [« en une charge », Ms] contre les Parthes. » (I, 87, l. 7-8.) — (Il s'agit du nid de l'alcyon.) « La mer... luy enseigne... à mieux fortifier *aux* endroits où elle void que sa structure... se lasche pour les coups de mer. » (II, 197, l. 7-10.)

3] *Marquant le but.*

a) *Avec un nom ou un pronom.*

« J'escris mon livre *à* peu d'hommes et *à* peu d'années. » (III, 254, l. 4.) — « Et ne doibt on jamais se lasser de presenter l'image de ce personnage *à* tous patrons et formes de perfection. » (III, 422, l. 16-17.) — « Chacun changeroit plus tost la mort *a* la vie, que... » (I, 62.) — « Ceux qui... ont changé *à* la mort une vie peneuse. » (II, 33, l. 10.) — « Cet animal n'estoit pas nay *à* un tel service. » (III, 193, l. 8-9.) — « Qui ne vit aucunement *a* autruy, ne vit guere *a* soy. » (III, 284, l. 15-16.)

b) *Devant un infinitif.*

« Et de sa peau qu'on fist un tabourin *à* porter à la guerre. » (I, 18, l. 4-5.) — « Plusieurs exemples et raisons *à* prouver que... ». (I, 19, l. 26.) — « Somma le dit Henry de sortir *à* parlementer. » (I, 29, l. 5-6.) — « Nostre art est foible *à* les imiter. » (II, 163, l. 6-7.) — « Des femmes en Syrie qui servoyent, couchées à quatre pattes, de marchepied et d'eschelle aux dames *à* monter en coche. » (II, 170, l. 5-7.) — « Nous sommes nais *à* quester la vérité. » (III, 183, l. 1-2.)

c) *Avec interrogation.*

A QUOY FAIRE : *pourquoi.*

« *A quoy faire* fuyt-on la servitude des cours, si on l'entraine jusques en sa tanière. » (I, 56, l. 15-16.) — « *A quoy faire* la voulez vous encores? » (I, 115, l. 19.) — « *A quoy faire* y reculez vous, si vous ne pouves tirer arriere. » (I, 118, l. 10.)

4] *Marquant l'agent ou le moyen.*

« De rompre son ceur *à* la commiseration. » (I, 5, l. 6.) — « Il le fit depouiller et sesir *a* des bourreaux. » (I, 6, l. 2-3.) — « Un homme... *a* qui chacun avoit veu... bien faire en la meslee. » (I, 11, l. 8-9.) — « Si ce n'est *à* une grande suasion de la

necessité. » (I, 19, l. 5-6.) — « Et est sainctement dict *a* un sainct. » (I, 20, l. 20-21.) — « [Les] Thraces... quand il tone... se mettent a tirer contre le ciel... pour ranger Dieu a raison *a* coups de flesche. » (I, 25, l. 18-20.) — « Nous le poursuivrions *a* feu. » (I, 40, l. 30.) — « Se faire foëter *à* deux de ses valets. » (I, 73, l. 5-6.) — « Qui avoit souvent besoing de clisteres et se les faisoit... ordonner *aux* medecins. » (I, 130, l. 21-22.) — « Liée et contrainte *a* l'appetit des fantasies d'autruy. » (I, 195, l, 18-19.) — « Bucefal... ne se souffroit monter *à* personne qu'*à* son maistre. » (I, 371, l. 1.) — « Les veines des bras qu'il s'estoit faictes tailler *à* son medecin pour mourir. » (II, 92, l. 20-21.) — « Ainsi demura la victoire et liberte de leur ville *a* ce nouveau secours. » (II, 190, l. 3-5.) — « L'empereur Firmus fit mener son coche *a* des autruches » [« attela à son coche des autruches », 1588]. (III, 149, l. 18.) — « Plusieurs des chefs ont esté punis *à* mort. » (III, 165, l. 2-3.)

5] *Marquant possession, appartenance.*

« Qu'il ait soing de la nourriture *à* ses enfans » [« de ses enfans », Ms]. (II, 65, l. 5-6.) — « La fille *à* Seyanus. » (III, 13, l. 25.)

6] *Chez; dans; parmi.*

« Si est la pitié passion vitieuse *aux* Stoïques. » (I, 4-5.) — « Je treuve qu'on s'amuse ordinerement a chastier *aus* enfans des errurs innocentes. » (I, 40, l. 31-32.) — « Ceux qui condamnent les punitions capitales *aux* heretiques et mescreans. » (I, 86, l. 13-14.) — « D'engendrer *aux* hommes le mespris de l'or et de la soye. » (I, 345, l. 3-4.) — « En toutes choses, sauf simplement *aus* mauveses. » (I, 347, l. 24-25.) — « Des nations *aus* quelles les homes dorment et veillent par demi annees. » (I, 351, l. 24-25.) — « De toutes les absurditez la plus absurde *aus* Epicuriens est desavoüer la force et effaict des sens. » (II, 353, l. 20-22.)

7] *Entre deux verbes, équivalant à « en » suivi d'un participe présent.*

« Les yeus me troublent *a* monter a coup vers une grande lumiere. » (I, 258, l. 9.)

8] *Devant l'infinitif, après certains verbes qui prennent aujourd'hui de préférence la préposition « de ».*

« Pressé par son maistre *à* s'employer [« de s'employer », Ms] à quelque service abject. » (II, 23, l. 17.) — Cf. CRAINDRE, ESSAYER, LAISSER, OUBLIER, REFUSER, RÉSERVER (SE), TACHER; Cf. *aussi les adjectifs* CAPABLE, ENNEMI, VOISIN.

9] « Les Gascons donnaient souvent un complément direct à des verbes intransitifs en français; souvent aussi, comme par compensation, ils placent la préposition « à » devant les compléments directs de verbes transitifs, qu'ils transforment ainsi en verbes intransitifs. » (Lanusse, *De l'influence du dialecte gascon.*)

« Nous disons d'aucuns ouvrages qu'ils puent *à* l'huile et *à* la lampe » [1588]. [*à* est supprimé dans Ms.] (I, 45, l. 23-24.) — « Il vaut mieux que je l'offence pour une fois, que *à* moy tous les jours. » (I, 56, l. 13-14.) — « Je ne sçay quelle bonne fortune m'en jetta hors tres-utilement, comme *au* Siracusain » [1588]. [« Je ne sçay quel bon dæmon m'en jetta hors très-utilement, comme le Siracusain », Ms]. (I, 79-80.) — « Sentir *au* flateur. » (I, 328, l. 11.) — « La plus parfaite senteur d'une femme, c'est ne sentir *à* rien. » (I, 405, l. 10.) — « Elles (les bestes) nous flatent, nous menassent et nous requierent; et nous *à* elles. » (II, 160, l. 8-9.) « Et m'aperçois que le latin me pipe a sa faveur par sa dignité... come *aus* enfans et *au* vulguere. » (II, 410, l. 13-15.) — « Ne pense point... que les douleurs que je te voy souffrir, ne me touchent autant qu'*à* toy. » (II, 558, l. 4-6.) — « Elles sentent volontiers *à* l'asne d'Esope. » (III, 9, l. 11.) — III, 38, l. 21; 73, l. 20. — « Sentir *au* larrecin » [« sentir le larrecin », Ms]. (III, 122, l. 5.) — « Nous nous corrigeons aussi sottement souvent qu'*aux* autres » [« come nous corrigeons les autres », Ms]. (III, 229, l. 1.) — « On le pilla, et *à* moy par consequent. » (III, 331, l. 29.) — « Cette chaleur croupie... enteste la plus part de ceux qui n'y sont experimentez; *à* moy non. » (III, 382, l. 1-3.)

Pasquier a reproché à Montaigne d'avoir employé *à* de cette manière.

Beaucoup de ces « gasconismes » ont disparu dès l'édition de 1595.

10] *Avec (accompagnement, moyen, manière).*

a) « Nature nous faict voir, que plusieurs choses mortes ont encore des relations occultes *à* la vie. » (I, 22, l. 14-15.) — « Et ne je pouvois croire que, *à* un si grand estonnement de membres et si grande défaillance des sens, l'ame peut maintenir aucune force... » (II, 55, l. 7-8.) — « Quand je me joue *a* ma chate. » (II, 159, l. 9.) — « Et m'estant un peu apriyoisé *à* luy. » (II, 192, l. 26.)

b) Renforcé par « tout ».

« Nul ne fut veu... qui n'essaiat en son dernier soupir de se vanger encores, et *a tout* les armes du desespoir consoler sa mort en la mort de quelque enemi. » (I, 8, l. 4-7.) — « Guindées et sanglées, *à tout* de grosses coches sur le costez. » (I, 72, l. 3.) — I, 93, l. 8. — « Il l'envoya encores enfant subjuguer l'Empire du monde *a tout* seulement [« avec seulement », 1588] 30.000 hommes de pied. » (I, 212, l. 1-3.) — I, 271, l. 19; 302, l. 3; 321, l. 4; 373, l. 9; II, 33, l. 23; 39, l. 3; 193, l. 16. — « *A tout* laquelle. » (II, 194, l. 9.) — II, 329, l. 13; 351, l. 10; 517, l. 5; 530, l. 8. — « *A tout* des apprets. » (III, 50, l. 24.) — III, 299, l. 5. — « *A tout* ses mains. » (III, 338, l. 18-19.) — « Mais il n'est pas possible à l'homme mesme, endebté desja de tout ce qu'il peut, descharger ny soy ny autruy d'une si pesante obligation, voire ny *à tout* antant d'hommes [omnes homines insimul] et de mondes que nous pourrions imaginer ensemble. » *(Théol. nat.*, ch. 252.).

« A tout » est fréquent dans le *Journal du Voyage*.

« A tout le moins » (au moins). (III. 307, l. 5.)

11] *Locutions diverses.*

A CACHETTES. « Et *a cachetes* l'envoia noyer en la mer. » (I, 6, l. 13-14.) — « Ils ont intérieurement et *à cachettes* aymé leur propre honneur. » *(Théol. nat.*, ch. 322.)

A COTÉ. « Chacun des suyvans d'Alexandre portoit comme luy la teste *à costé*. » (III, 173, l. 8-9.)

A DÉTAIL. « Qui en jugeroit *à des tail* » [« en destail », 1595]. (II, 2, l. 22.)

A FORCE. « Courre la mort *à force*. » (I, 64, l. 1.)

12] A CE QUE. Cf. CE.

AAGE.

1] *Portion de la vie.*

« Tant de complexions, au melancolique; tant de saisons, en hyver; tant de nations, au François; tant *d'aages*, en la vieillesse. » (II, 608, l. 11-12.) — « Mes reins ont duré un *aage* [« duré quarante ans », 1588] sans alteration; il y en a tantost un autre [« tantost quatorze », 1588] qu'il sont changé d'estat. » (III, 398, l. 6-7.)

Vieillesse.

II, 77, l. 29. — « Il tient mesme par son antiquité : comme les vieux bastimens, ausquels l'*aage* a desrobé le pied, sans crouste et sans cyment, qui pourtant vivent et se soustiennent en leur propre poix. » (III, 224, l. 13-15.)

BIEN AVANT EN L'AAGE.

« Car à nos enfans il est certain que *bien avant en l'aage*, nous n'y découvrons rien » [1588]. (II, 183.) — « J'ay... la santé forte... jusques *bien avant en mon aage*. » (II, 421-422.) — « Il se marya *bien avant en l'aage*. » (II, 426, l. 16.)

ESTRE EN AAGE.

(Il parle des enfants.) « Quant à moy, je treuve que c'est cruauté et injustice de ne les recevoir au partage et société de nos biens, et compaignons en l'intelligence de nos affaires domestiques, quand *ils sont en aage* » [1588] [« quand ils en sont capables », Ms]. (II, 72-73.) — « Je hay cette coustume [1588]... de priver les enfans qui *sont en aage* de la familiarité des peres... » (II, 79-80.) — « Celuy qui *est en aage* [est adultus]... Ceux qu'on baptise *en aage* n'ont besoin de confession avant. » *(Théol. nat.*, ch. 295.)

AVANT L'AAGE.

« Car, *avant l'aage* (c.-à.-d. pendant que j'étais encore enfant)

Alter ab undecimo tum me vix ceperat annus,

j'ai soustenu les premiers personnages ès tragedies latines de Bucanan, de Guerente et de Muret. » (I, 229-230.)

HOMME D'AAGE : *homme d'âge mûr.*

« Les pensees serieuses d'un *home d'eage.* » (I, 222 l. 4-5.) — « Apres il devient garson; puis consequemment un jouvenceau; apres un homme faict; puis un *homme d'aage;* à la fin decrepité vieillard. » (II, 368, l. 8-10.) — « La penitence est bien necessaire aux *personnes d'aage* [homini adulto]. » *(Théol. nat.*, ch. 294.)

AAGE DE JUGEMENT.

« A l'homme qui est en *aage de jugement* [homini adulto] elle n'apporte point de prouffit si... » *(Théol. nat.*, ch. 289.)

L'AAGE DE DISCRETION.

II, 228, l. 3.

SUR L'AAGE.

« Estre sur l'âge, c'est commencer à vieillir » (Furetière, *Dictionnaire).*

« J'en ay veu quelqu' un duquel la jeunesse avoit esté tres-imperieuse. Quand c'est venu *sur l'aage,...* il frappe, il mord... » (II, 80, l. 17-19.) — « Estant des-ia bien avancé *sur l'eage.* » (II, 554, l. 4.)

FLEUR D'AAGE.

« *La fleur d'aage* se meurt et passe quand la vieillesse survient, et la jeunesse se termine en fleur d'aage d'homme faict, l'enfance en la jeunesse, et le premier aage meurt en l'enfance. » (II, 368, l. 20-23.)

Au figuré.

« De la toutesfois il adviendera facilement qu'il s'y mesle quelque transposition de chronologie, mes contes prenant place selon leur opportunité, non tousiours selon leur *eage.* » (III, 228, l. 18-20.)

2] *Vie; durée de la vie.*

« La saison la plus licentieuse de mon *aage.* » (I, 107, l. 28.) — I, 118, l. 15-16. — « Et employe l'on beaucoup *d'aage* à dresser des enfans aux choses ausquelles ils ne peuvent prendre pied. » (I, 192-193.) — « La moictié de nostre *aage* s'en va la. » (I, 218, l. 22-23.) — II, 51, l. 27; 208, l. 8. — « Un personnage qui a passé en honneur son *aage.* » (II, 74, l. 22-23.) — « Plus courte possession nous luy donnons (à l'amour) sur nostre *aage* [« sur nostre vie », Ms], mieux nous en valons. » (III, 142, l. 11-12.) — III, 252, l. 25.

3] *Epoque.*

« Platon, [en] sa peinture de l'*eage* dore sous Saturne, conte entre les principaus advantages de l'home de lors la communication qu'il avoit aveq les bestes. » (II, 159, l. 10-12.) — « Aristote, Pline, et autres, [disent] que Zoroastre vivoit six mille ans avant l'*eage* de Platon. » (II, 326, l. 15-16.)

ABANDONNÉ.

1] ABANDONNÉ DE QUELQUE CHOSE : *privé entièrement.*

« Et suis du tout (tout à fait) *abandonné* [« du tout denué », Ms] de cette facilité... d'entretenir les premiers venus. » (II, 416, l. 4-6.)

2] ABANDONNÉ A QUELQUE CHOSE : *livré.*

« A quoi cette nation est du tout (tout à fait) *abandonee.* » (III, 95, l. 12-13.)

ABASTARDI.

Altéré (au figuré).

« Des pieces raportées, faulses ou *abastardies.* » (I, 40, l. 7-8.)

ABASTARDIR.

Altérer les qualités de quelqu'un (au figuré).

« Ostez moy la violence et la force : il n'est rien à mon advis qui *abastardisse* et estourdisse si fort une nature bien née. » (I, 214, l. 16-18.) — « La viande crue n'est pas toujours propre à nostre estomac; il la faut assecher, alterer et *abastardir* [« alterer et corrompre », Ms]. (II, 287, l. 20-22.)

ABAYER.

Aujourd'hui : aboyer. Au XVI[e] siècle on dit : « abayer » et « aboyer ». H. Estienne préfère cette deuxième forme.

« Un autre chien,... se mit à *abayer* contre luy (un larron) tant qu'il peut. » (II, 191, l. 1-3.)

ABOYER APRÈS : *aspirer à.*

« Feraulez,... delibera de contanter un june home povre, son fidelle amy, *abboiant apres* les richesses. » (I, 80, l. 22-26.)

Employé substantivement : aboiement.

« En certain *abbayer* du chien le cheval cognoist qu'il y a de la colere. » (II, 160 l. 17-18.) — « C'est à l'avanture quelque sens particulier... qui avertit les pouletz de la qualite hostile qui est au chat contre eus et a ne se desfier du chien, s'armer contre le mionement, voix aucunement flateuse, non contre l'*abbaïer*, voix aspre et quereleuse. » (II, 351-352.)

ABECEDERE.

Adjectif : qui en est aux éléments, à l'alphabet.

« Il se peut dire, avec apparence, qu'il y a ignorance *abecedere*, qui va devant la sciance, un'autre, doctorale, qui vient apres la sciance. » (I, 402, l. 15-16.) — « On peut continuer a tout temps l'estude, non pas l'escolage : la sote chose qu'un vieillart *abecedere !* » (II, 503, l. 3-4.)

ABJECT.

1] *De quoi on ne fait point d'estime; méprisable.*

II, 171, l. 7. — « Celles [les bestes] qui nous retirent le plus, ce sont les plus laides et les plus *abjectes* [« et les plus viles », 1588] de toute la bande. » (II, 201. l. 10-11.) — « Cette infinie beauté, puissance et bonté, comment peut-elle souffrir quelque correspondance et similitude à chose si *abjecte* que nous sommes. » (II, 256, l. 15-17.) — II, 370, l. 10.

2] *De basse condition; vulgaire.*

« Et fut cète raison pourquoy aussi il me donna à tenir sur les fons à des personnes de la plus *abjecte* fortune, pour m'y obliger et attacher. » (III, 408, l. 12-14.) — « La mort est plus *abjecte*, plus languissante et penible dans un lict qu'en un combat. » (III, 404, l. 1-2.) — « Il y a bien plus de difficulté à forger un bel ouvrage d'une *abjecte* et vile matiere [materia vili et grossa] que d'une belle et precieuse. » (*Théol. nat.*, ch. 59.)

ABJECTION.

Basse condition; bassesse.

« Qui se sont jettez à l'*abjection*, vilité, et mespris du monde. » (I, 74, l. 9.) — « Et si ne sçay,... ce que j'ay à souffrir des affaires et des serviteurs et des domestiques n'a point plus d'*abjection*, d'importunité et d'aigreur. (III, 215, l. 17-20.)

ABORD.

1] *Action d'aborder.*

« Car Crantor avoit bien raison de combatre [l']indolance d'Epicurus, si on [la] bastissoit si profonde que [l']*abort* mesme et la naissance des maus en fut a dire. » (II, 214, l. 12-14.) — « Les Esseniens de quoi parle Pline, se meintenoint sans nourrisse, sans maillol, plusieurs siecles, de l'*abbort* des estrangiers. » (III, 119, l. 3-4.)

2] *Façon d'accueillir.*

« Comme maison de tout temps libre, de grand *abbord*, et officieuse à chacun [« libre, ouverte, et », 1588]. » (III, 230, l. 28-29).

ABORDÉE (D').

En abordant; immédiatement; dès l'abord.

« Nos maîtres... se jettent *d'abordee* dans la franchise de la costume. » (I, 149, l. 5-6.) — « C. Popilius arriva a luy de la part du senat, et *d'abordee* refusa de luy toucher a la main. » (II, 482, l. 10-11.) — « Ce premier ange s'obstina *d'abordée* [statim] en sa vitieuse volonté. » (*Théol. nat.*, ch. 243.)

ABOUCHEMENT.

Entrevue.

« C'est... une ceremonie ordinaire aux *abouchemens* de tels Princes, que le plus grand soit avant les autres au lieu assigné. » (I, 57, l. 5-6.)

ABOUTISSANT.

LES TENANS ET ABOUTISSANS : *tout ce à quoi quelque chose tient et se rapporte.*

« Vous sçavez bien telle chose et telle [qui estoyent *les tenans et aboutissans* des plus secretes pieces de cette menée]; ne faillez sur vostre vie à me confesser la verité de tout ce dessein. » (I, 158-159.) — « Qu'ils me dient le nom, l'origine, *les tenans et aboutissans* de la chaleur, du froid. » (II, 281-282.)

ABOY.

Aboiement.

« Un jour,... ce chien, appercevant les meurtriers de son maistre, leur courut sus avec grands *aboys* et aspreté de courroux. » (II, 190, l. 21-24.)

RENDRE LES ABOIS.

Terme de chasse. « Ce qui pourrait sembler toutefois être plutôt : se rendre aux abois. » (Henri Estienne, *Procell.*, 126.)

Au figuré : être à l'agonie, mourir.

(Il s'agit de Paris.) « Tant qu'elle durera, je n'auray faute de retraicte où *rendre mes abboys.* » (III, 240, l. 21-22.)

ABOYER.

Cf. ABAYER.

ABREUVÉ.

Au figuré : rempli; saturé.

« J'ay veu des recits bien plesans devenir tresennuieus en la bouche d'un seignur : chacun de l'assistance en ayant esté *abbreve* çent fois. » (I, 39, l. 8-9.) — II, 8, l. 11. — « Ayant toute l'ame teinte et *abreuvée* de colere. » (II, 314, l. 4.) — « Des hommes *abreuvez* et imbus de cette superstition. » (II, 338, l. 6-7.) — II, 519, l. 25; III, 113, l. 25. — « Comme fust-il advenu... que tout le monde se fust si volontiers *abreuvé* d'une opinion si mysterieuse et si estrange? *(Théol. nat.*, ch. 206.)

ABREUVER.

Au figuré : remplir; saturer.

« Car il me semble que les premiers discours dequoy on luy doit *abreuver* l'entendement, ce doivent estre ceux qui reglent ses mœurs et son sang. » (I, 206, l. 6-8.) — « On en puisse teindre et *abreuver* l'ame. » (II, 504, l. 11.) — « Le teinturier, qui veut colorer son drap encore blanc de quelque excellent teinture, ne l'en va pas *abreuvant* d'arrivée, mais... » *(Théol. nat.*, ch. 307.) — *Ibid.*, ch. 308.

S'ABREUVER.

« Quelque odeur que ce soit, c'est merveille combien elle s'attache a moy, et combien j'ay la peau propre à *s'en abreuver.* » (I, 406, l. 18-19.)

ABRIER.

Aujourd'hui : abriter; couvrir.

« Qui en *abrieroit* [avec les accoustrements] un corps froit. » (I, 82, l. 4.) — « Et [qu'il] n'obliat de reieter ma robe sur son lict, en maniere qu'elle les *abriat* tous deus. » (I, 126, l. 22-23.) — « Je leur donne loy de me commander de *m'abrier* chaudement (il parle des « médecins »). » (II, 605, l. 16-17.)

S'ABRIER.

« *S'abrier* pour s'endormir plus à son aise » (III, 338, l. 20.)

Ce mot ne se trouve ni dans Estienne, ni dans Nicot; il se trouve dans Cotgrave. — E. Pasquier reproche à Montaigne l'emploi du mot « abrier » : « Tout de ceste mesme façon s'est-il dispensé plusieurs fois d'user de mots inaccoustumez, ausquels, si je ne m'abuse, malaisément baillera-t'il vogue; « gendarmer », pour braver; « *abrier* » pour mettre à l'abry; « Silence parlier »; reduit « en Enfantillage », pour ce que nous disons, au rang d'enfance; « Asture », pour à cette heure, et autres de mesme trempe : pour le moins ne voy-je point, que jusques à luy, ils soient tombez en commun usage. » (E. Pasquier, *Lettres*, XVIII, 1.)

ABSOUDRE.

Dégager; libérer; dispenser.

« *Absous* de son devoir. » (I, 34, l. 7.) — « A la requeste de tous, il fut mis en liberté et absoubs de cette condamnation. » (II, 193, l. 13-14.)

ABSOLUT : *passé défini de « absoudre ».*

« Le peuple Thebain... ayant mis en justice d'accusation capitale ses capitaines, pour avoir continué

leur charge outre le temps, qui leur avoit esté prescript et preordonné, *absolut* à toutes peines Pelopidas. » (I, 5, l. 14-17.)

ABSTINENCE.

Abstention.

« *L'abstinance* de faire est souvant aussi genereuse que le faire. » (III, 306, l. 11-12.)

ABSTRUS.

« Nostre pansee ne se pouvant demesler que moyens si estranges (les singeries des sorciers) ne vienent de quelqu' *abstruse* sciance. » (I, 126, l. 23-25.) — « L'anatomie de la philosofie, en la quelle les plus *abstruses* parties de nostre nature se penetrent. » (I, 103, l. 4-5.) — « Il luy faloit iuger d'une beauté interne, de difficile conoissance et *abstruse* descouverte. » (I, 244, l. 11-12.) — « Son essence (de la dévotion) est *abstruse* et occulte. » (III, 31, l. 17-18.)

ABSURDE.

1] *Adjectif.*

« Voila un bon mot et un utile desir, mais pareillement *absurde.* » (II, 370, l. 11-12.) — *Théol. nat.*, ch. 39.

2] *Substantif masculin : absurdité.*

« Il n'est aucun *absurde* selon nous plus extreme que de maintenir que le feu n'eschaufe point. » (II, 349, l. 15-16.) — « Et qui diroit que ceste grandeur infinie fust en la conception seulement et non en effet, s'enferreroit d'un *absurde.* » (*Théol. nat.*, ch. 64.) — « Ainsi les *absurdes* [absurda] qui nous assiegent de tous costez nous contiennent en la vraye et saincte creance. » (*Théol. nat.*, ch. 269.)

« Ce serait un trop grand *absurde.* » (Nicot.) — « An *absurditie*; a grosse, unlikely or unreasonable matter. » (Cotgrave.)

ABSURDITÉ.

« De toutes les *absurditez* la plus absurde aus Epicuriens est desavoüer la force et effaict des sens. » (II, 353, l. 20-22.) — *Théol. nat.*, ch. 49.

ABUS.

Erreur.

« L'erreur du paganisme... laissa tomber cette grande ame (Platon)... en cet autre voisin *abus,* que les enfans et les vieillars se trouvent plus susceptibles de religion, comme si elle naissoit et tiroit son credit de nostre imbecillité. » (II, 151, l. 14-18.) — « Quels *abus,* quels mescontes nous trouverions en notre pauvre science! » (II, 274, l. 25-26.)

ABUTTER (S').

Buter.

« Et faut toujours luy fournir (à l'âme) d'object où elle *s'abutte,* et agisse. » (I, 23, l. 15-16.)

ACCEPTABLE.

Agréable.

« Et ne m'est jamais tombé en fantasie... que les services d'un homme qui a dix mille livres de rente, ou qui a pris Casal, ou defendu Siene, luy soyent plus commodes et *acceptables* que d'un bon valet et bien experimenté. » (I, 342, l. 4-9.) — « L'amour est souhaitable et *acceptable* de soy sans les autres choses, et nulle autre chose n'est ny plaisante ny aggreable sans l'amour. » (*Théol. nat.*, ch. 110.) — *Ibid.*, ch. 114.

ACCEPTER.

Substantif.

« Come le doner est qualité ambitieuse et de prœrogative, aussi est l'*accepter* qualité de summission. » (III, 235, l. 20-21.) — « Le déterminer et le sçavoir, come le doner, apartient a la regence et a la maistrise; a l'inferiorité, subjection et aprantissage apartient le jouir, l'*accepter.* » (III, 309, l. 20-22.)

ACCESSION.

1] *Addition.*

« Les *accessions* externes prennent saveur et couleur de l'interne constitution. » (I, 82, l. 1.) —

« Or la duree n'est aucune *accession* a la sagesse. » (II, 267, l. 16.) — II, 389, l. 10. — « Nulle sagesse ne va si avant de concevoir la cause d'une tristesse si vive et entiere par jugement, qu'elle ne souffre *accession* par la presence, quand les yeux et les oreilles y ont part. » (III, 65, l. 22-25.) — « Nous faisons naturelemant consciance de rendre ce qu'on nous a presté sans quelque usure et *accession* de nostre creu. » (III, 311, l. 4-5.)

2] *Terme d'astronomie ancienne. Sens latin : action de s'approcher de.*

« Il n'y a pas plus de retrogradation, trepidation, *accession*... aux astres et corps celestes, qu'ils en ont forgé en ce pauvre petit corps humain. » (II, 276, l. 7-9.)

ACCESSOIRE.

Situation difficile; danger.

« Cette proposition,... le mit autrefois et tint long temps en grand *accessoire* a l'inquisition à Rome. » (I, 196, l. 2-4.)

« A danger, great mischief or trouble. » (Cotgrave.)

ACCIDENT.

1] *Modification passagère de l'être (sens philosophique).*

« C'est ce de quoi j'ay le plus de peur que la peur. Aussi surmonte elle en aigrur tous autres *accidans*. » (I, 94, l. 6-8.) — « Et sont les grandeurs, et puissances, *accidens* de qualité à peu pres indifferente... ou ces beaux discours de la Philosophie ne sont en nous que par contenance; ou les *accidens*, ne nous essayant pas jusques au vif, nous donnent loysir de maintenir tousjours nostre visage rassis. » (I, 97, l. 23.) — I, 98, l. 4; II, 198, l. 3; *Théol. nat.*, ch. 213, 241, 259. — « Toutes-fois il estoit en la puissance de nostre premier pere de garder, s'il eust voullu, et de maintenir en soy ses riches *accidens* qu'on avoit adjoustez à son essence. » (*Théol. nat.*, ch. 274.)

2] *Par analogie : effet accessoire de quelque chose.*

« La peine et la douleur qui sont les *accidens* du demerite sont de pareille durée avecques luy. » (*Théol. nat.*, ch. 92.)

PAR ACCIDENT : *conséquemment.*

« Or de la cognoissance de cette mienne volubilité j'ay *par accident* engendré en moy quelque constance d'opinions, et n'ay guiere alteré les miennes premieres et naturelles. » (II, 321, l. 18-20.)

3] a) *Evénement; incident, sans aucune idée de malheur (sens classique).*

I, 283, l. 20; II, 116, l. 9; 377, l. 16; 449, l. 21. — « Parmy les *accidens* publics sont aussi les bruits et opinions populaires. » (III, 202, l. 28-29.) — III, 313, l. 7. — « Il faut qu'on l'eust avant l'*accident* advertie ou asseuree qu'il adviendroit. » (*Théol. nat.*, ch. 213.) — « Dieu seul est autheur d'un si mysterieux *accident*. » (*Théol. nat.*, ch. 213.)

b) *Evénement fâcheux, funeste (moderne).*

I, 420, l. 10. — « Il (Sénèque, condamné à mort) se destourna à sa femme, et, l'embrassant estroittement, comme, par la pesanteur de la douleur, elle défailloit de cœur et de forces, la pria de porter un peu plus patiemment cet *accident*. » (II, 561-562.) — « On le condemna à estre pendu et estranglé publiquement,... *Accident* horrible et inouy. » (III, 163, l. 10-13.)

ACCIDENTAL.

1] *Qui n'est pas essentiel.*

« Cettecy (la beauté spirituelle) estoit icy principale; la corporelle, *accidentale* et seconde. » (I, 244, l. 13-14.) — « Il se faut servir de ces commodites *accidentales* et hors de nous. » (I, 316, l. 8-9.) — « Non sulement s'il estoit *accidental* (le plaisir) et hors du peché. » (III, 30, l. 16-17.)

2] *Qui n'est pas habituel; qui se produit fortuitement, par accident.*

II, 127, l. 23; III, 35, l. 16; 114, l. 10. — « Et

d'autant que le donner actuel est plus grand que le potentiel, l'interieur que l'exterieur, le substantiel que l'*accidental*, de la nature propre, que de la nature produicte du neant. » (*Théol. nat.*, ch. 50.)

ACCIDENTALEMENT

1] *D'une manière fortuite.*

« Et si perderai tout net l'usage des vraies utilitez, qui *accidentalement* la suivent par fois. » (II, 400, l. 20-21.)

2] *Par opposition à ce qui arrive naturellement.*

« Bien que les hommes soient uns et pareils, quant à leur nature, si reçoivent-ils *accidentalement* de l'inequalité en valeur et en pris. » (*Théol. nat.*, ch. 61.)

ACCOINTANCE.

1] *Commerce; fréquentation (au propre et au figuré).*

« Celuy la est certes bien indigne de son *acointance*, qui contrepoise son coust (il s'agit de la vertu) a son fruit, et n'en conoit ny les graces ny l'usage. » (I, 101, l. 21-23.) — I, 243, l. 4. — « On treuve facilement des homes propres a une superficielle *acointance*... Et, en l'*acouintance* domestique que dressent aveq moi ceus qui me servent... » (I, 250-251.) — I, 313, l. 23-25; II, 140, l. 13. — « Platon, luy qui a eu ses conceptions si celestes, et si grande *accointance* à la divinité, que le surnom luy en est demeuré. » (II, 249, l. 4-5.) — II, 335, l. 2-5; III, 3, l. 28; 79, l. 22; 332, l. 10. — « C'est une chose glorieuse de soy, honnorable et desirable, que d'avoir *accointance* et société avec le fils de Dieu [habere societatem cum filio Dei]. » (*Théol. nat.*, ch. 208.)

2] *Commerce sexuel.*

I, 127, l. 18; 259, l. 10; II, 76, l. 10. — « Et je ne sçay si je n'aimerois pas mieux en avoir produict ung (un enfant), parfaictement bien formé, de l'*acointance* des muses, que de l'*acointance* de ma femme. » (II, 93, l. 14-16.) — II, 131, l. 5; 214, l. 4; 268, l. 10. — « Il est bon d'avoir souvent l'*accointance* des femmes », [1588] [« souvent affaire aus femmes », Ms]. (II, 599, l. 12-13.) — « Comme en l'*accointance* des femmes. » (III, 30, l. 18-19.) — III, 50, l. 16; 81, l. 3.

3] *Familiarité; relation familière.*

« Entre autres coustumes particulières qu'avoyent nos anciens Gaulois... cettecy en estoit : que les enfans ne se presentoyent aus peres, ny s'osoient trouver en public en leur compaignie, que lors qu'ils commençoyent à porter les armes, comme s'ils vouloyent dire que lors il estoit aussi saison que les peres les receussent en leur familiarité et *accointance.* » (II, 85, l. 1-6.) — « Nous voyons les chevaux prendre certaine *accointance* des uns aux autres, jusques à nous mettre en peine pour les faire vivre ou voyager separément. » (II, 184, l. 23-25.)

4] *Amitié.*

« Ceux qui ont merité de moy de l'amitié... ne l'ont jamais perdue pour n'y estre plus... Cette *accointance* dure encore entre nous. » (III, 273, l. 12-18.)

5] PREMIÈRE ACCOINTANCE : *entrée en relation.*

« Elle a servy (il s'agit de « La Servitude volontaire ») de moyen à nostre *premiere accointance.* Car elle... me donna la première connoissance de son nom. » (I, 239, l. 17-18.)

ACCOINTER.

1] *Aborder; avoir commerce avec; se lier avec; entrer en relations avec.*

« Les prestres se crevent les yeux pour *accointer* leurs démons, et prendre les oracles. » (I, 143, l. 20-21.) — III, 259, l. 4-6. — « Personne ne les saluoit ny *accointoit* » (ceux qui avaient été cause de la mort de Socrate). (III, 346, l. 12.)

2] *Se familiariser avec.*

« Il apartient à un seul Socrates d'*accointer* la mort d'un visage ordinaire, s'en aprivoiser et s'en jouer. » (III, 59, l. 14-15.)

3] *Avoir des rapports sexuels avec.*

(Les femmes) « portent pour merque d'honneur autant de belles houpes frangées au bord de leurs robes, qu'elles *ont accointé* de masles. » (I, 145, l. 18-20.)

4] S'ACCOINTER DE : *aborder; fréquenter.*

« S'estant à son lever *accointée de* ses voisines comme de coustume. » (II, 506, l. 28.)

5] S'ACCOINTER A : *se familiariser avec.*

« Me concilier du tout (c.-à-d. tout à fait) et *m'accointer à* la mort. » (II, 578, l. 2-3.)

ACCOLADE.

Action d'embrasser.

« Et, apres force caresses et *accolades* des deux compaignons. » (II, 521, l. 7.) — « Voicy nos dernieres *accolades* » [« dernieres caresses », 1588]. (III, 78, l. 16.)

ACCOLLER.

Embrasser.

« Theoxena, fiere d'avoir si glorieusemant pourveu a la surete de tous ses enfans, *accolant* chaudemant son mari... Et, se tenans einsin ambrasses. » (II, 499, l. 5-8.)

Au figuré.

« Il advient ce qui se voit au lierre, qu'*il* corrompt et ruyne la paroy qu'*il accole.* » (III, 274, l. 8-9.) — « Si tu *n'accoles* la mort, au moins tu luy touches en paume une fois le moys. » (III, 397, l. 8-9.)

ACCOMMODABLE.

Qui s'accommode à quelque chose.

« Sauf la biere, mon appetit est *accommodable* indifferammant à toutes choses dequoy on se pait. » (I, 216, l. 12-13.) — (Il s'agit de l'ordre de Saint-Michel.) « On y requeroit anciennement une expertice bellique... qui embrassat... [les] plus grandes parties d'un homme militere... qui fut encore, outre cela, de condition *accommodable* à une telle dignité. » (II, 66, l. 8-12.) — II, 109, l. 9-10; 249, l. 3-7; 278, l. 22; 315, l. 4. — « Le proffict et l'utilité luy est *accommodable* (à la créature), non pas l'honneur. » (*Théol. nat.*, ch. 181.)

ACCOMMODÉ.

1] *Rendu commode; confortable.*

« Je luy dy... qu'il luy sieroit mieux... de laisser à son fils sa maison principale (car il n'avoit que celle-là de bien logée et *accommodée*), et se retirer en une sienne terre voisine. » (II, 78, l. 14-18.)

2] *Habillé.*

« Il avoit (M. de Montaigne)... le moucher au nés, estimant aussi qu' einsi sul et tres-mal *accommodé*, nul ne se prandroit garde de lui. » (*Voyage*, 123.)

3] *Pourvu; satisfait au point de vue de la fortune; enrichi; à l'aise; riche.*

« Je te mis entre mains tous les biens, et t'ay en fin rendu si *accommodé* et si aisé, que les victorieux sont envieux de la condition du vaincu. » (I, 160, l. 27-29.) — « L'un et l'autre sembloit estre mieux *accommodé* en ce point. » (I, 184, l. 18-19.)

ACCOMMODÉ A : *propre à.*

I, 213, l. 21; III, 248, l. 15.

ACCOMMODER.

1] *Arranger; adapter.*

« Il leur eschappe de belles parolles, mais qu'un autre les *accommode* » (en fasse l'application). (I, 179, l. 16-17.)

ACCOMMODER A : *adapter; conformer.*

« Pourtant (c.-à-d. : pour ce motif) ai je pris a dire ce que je sçai dire, *accommodant* la matiere *a* ma force. » (I, 134, l. 15-16.) — II, 197, 198. — « Quand Platon nous deschiffre... les commoditez ou peines corporelles qui nous attendent encore apres la ruine et aneantissement de nos corps, et les *accommode au*

ressentiment que nous avons en cette vie. » (II, 248, l. 13-17.) — II, 340, l. 5; 252, 253; 364, 365; 576, l. 13-15; *Théol. nat.*, ch. 28, 45, 68, 117, 200, 326.

S'ACCOMMODER A : *se conformer à.*

« On peut et trop aimer la vertu, et se porter excessivement en une action juste. *A* ce biaiz *s'accommode* la voix divine : Ne soyez pas plus sages qu'il ne faut, mais soyez sobrement sages. » (I, 257, l. 11.) — II, 230, l. 11-12; 230, l. 20; 248, l. 22; 392, l. 13-15.

S'ACCOMMODER AVEC : *se mettre d'accord avec; satisfaire à.*

« Il (un larron) se trouve... riche... mercy à cette trafique...; et, pour *s'accommoder avec* Dieu de ses acquets, il dict estre tous les jours apres à satisfaire par bien-faicts aux successeurs de ceux qu'il a desrobez. » (III, 31, l. 1-6.)

2] ACCOMMODER DE : *pourvoir de.*

« Voulons nous estre aymez de nos enfans?... *accommodons* leur vie raisonnablement *de* ce qui est en nostre puissance. » (II, 75, l. 19-23.) — « Parce qu'il luy suffist d'en avoir l'un, il ne se sert que du premier pour son regard, et nous faict plaisir et *accomode du* second [dabit aliis hominibus]. » (*Théol. nat.*, ch. 260.)

S'ACCOMMODER : *se pourvoir, en s'appropriant les choses d'autrui.*

« Tantost on donne congé à une grande multitude de familles pour en décharger le païs, lesquelles vont cercher ailleurs où *s'accommoder* aux despens d'autruy. » (II, 476, l. 18-20.)

Au figuré.

(Il s'agit des femmes.) « Ou bien seroi ce pas que de soy l'opposition et contradiction les entretient et nourrit, et qu'elles *s'accommodent* assez pourveu qu'elles vous incommodent? » (III, 246, l. 6-8.)

ACCOMPAGNER.

S'ACCOMPAGNER DE QUELQU'UN : *prendre quelqu'un pour compagnon.*

« C'est aussi une image de lâcheté qui a introduit en nos combats singuliers cet usage de nous *accompaigner* de seconds, et tiers, et quarts. » (II, 492, l. 17-19.)

ACCORD, ACCORT.

1] *Bonne intelligence (en parlant de la cessation de la guerre, des querelles).*

« Entregets d'*accord.* » (I, 26, l. 3.) — « Si leurs enemis ne cedent et vienent a *accort.* » (I, 27, l. 16-17.) — « Traités d'*accord.* » (I, 28, l. 4.) — Entremises d'*accord.* » (I, 30, l. 4.) — « L'*accord* entre eux. » (I, 32, l. 7.) — « Sur le poinct de leurs *accords.* » (III, 11, l. 2-3.) — III, 300, l. 15.

2] *Rapport; concordance.*

« Cette narration d'Aristote n'a non plus d'*accord* avec nos terres neufves » (l'Amérique). (I, 267, l. 14-15.)

3] *Harmonie.*

« Ces beaux et riches *accords* dequoy, parmy un million d'autres beautez, nature vous a estrenée. » (I, 255, l. 9-10.)

Au figuré.

« Ce seroit un meslange de trop mauvais *accord.* » (I, 213, l. 14-15.)

ACCORDANT.

1] *Qui est en bon accord.*

« Quelle prodigieuse conscience se peut donner repos, nourrissant en mesme giste, d'une societé si *accordante* et si paisible le crime et le juge? » (I, 411, l. 1-2.) — « Il faut ordonner à l'ame non... de mespriser et abandonner le corps..., mais de se r'allier à luy, de l'embrasser,... à ce que leurs effects ne paroissent pas divers et contraires, ains *accordans* et uniformes. » (II, 419, l. 3-10.) — « Pour veoir en quoy il est *accordant* [scilicet in quo convenit homo in aliis rebus inferioribus], ou en quoy il differe des choses qui sont au dessous de luy. » (*Théol. nat.*, ch. 2.)

2 ACCORDANT A : *qui est d'accord avec.*

« Mes conditions corporelles sont en somme tres-bien *accordantes à* celles de l'ame. » (II, 423, l. 3-4.)

ACCORDER.

Mettre deux choses en harmonie.

« *Nous accorderons* la diversité qu'il semble y avoir en cela, si nous disons que... » (*Théol. nat.*, ch. 15.)

ACCORDER A : *s'accorder avec.*

« Tout ordre et reigle qui *n'accorde à* mon appetit. » (III, 85, l. 17.) — « S'il advient que mes humeurs plaisent et *accordent à* quelque honneste homme. » (III, 251, l. 23-24.)

S'ACCORDER DE : *convenir de.*

« Estans en quelque controverse de sciance, ils *s'accorderent d'*entrer tous deux dans le feu. » (II, 510, l. 15-18.)

ACCOSTER.

Se mettre à côté de quelqu'un ; aborder ; accompagner.

(Mes precepteurs) « m'ont dict... que j'avois ce langage (le latin) en mon enfance, si prest et si à main, qu'ils craingnoient à *m'accoster.* » (I, 225-226.) — « Selon qu'elles sont ou plus ou moins dignes ou nobles, elles ont aussi le credit de l'*accoster* de plus près ou de plus loing. » (*Théol. nat.*, ch. 103.) — *Ibid.*, ch. 249, 252.

S'ACCOSTER DE *(même sens).*

« Junia, vefve de Scribonianus, *s'estant accostée d'elle* familierement pour la societé de leurs fortunes, elle la repoussa rudement avec ces paroles. » (II, 559, l. 12-14.)

ACCOUCHER (S').

ACCOUCHER.

« Où les femmes *s'accouchent* sans plaincte. » (I, 144, l. 12.) — « Où les femmes *s'accouchent* à cinq ans. » (II, 259, l. 15.)

ACCOUER.

En parlant de chevaux : lier la queue de celui qui précède au cou de celui qui suit.

Au figuré : lier étroitement.

« Nous n'avons pas faict marché, en nous mariant, de nous tenir continuelement *accouez* l'un à l'autre, comme je ne sçay quels petits animaux que nous voyons. » (III, 245, l. 23-25.)

*ACCOUPLAGE.

Action d'accoupler ou de s'accoupler avec (au propre et au figuré).

« Les courages s'amolissent et divertissent par l'*accouplage* des femmes. » (II, 76, l. 13.) — « Nous n'arons jamais asses baffoué l'impudance de cet *accouplage.* » (Il s'agit d'une citation de Cicéron : « Hi sunt dii et homines, quibus profecto nihil est melius ».) (II, 156, l. 23-24.) — III, 91, l. 18-19; 412, l. 12-13.

ACCOUPLER.

Au figuré.

« Socrates dict que quelque dieu essaia de mettre en masse et confondre la dolur et la volupte, mais que, n'en pouvant sortir, il s'avisa de les *accoupler*, au moins par la queue. » (II, 465, l. 15-17.) — « Il sonne un peu plus dignement quand nous *accouplons* beaucoup de qualitez en Dieu [attamen quia magis gaudet, dum audit quodlibet per se et junctum cum alio]. » (*Théol. nat.*, ch. 27.)

S'ACCOUPLER.

(Montaigne parle de ce que dit « ce moqueur de Pline ».) « Et, afin que cette société de l'homme à Dieu *s'accouple* encore par des exemples plaisans, il ne peut faire que deux fois dix ne soyent vingt. » (II, 263, l. 9-11.)

S'unir charnellement.

(Il s'agit des nobles de Calicut.) « C'est un crime capital et irremissible, de *se accoupler* a personne d'autre condition que la leur. » (III, 83, l. 2-3.)

ACCOURCIR.

Au figuré.

« Ny la santé,... ne m'en alonge l'espérance, ny les maladies ne me l'*acourcissent*. » (I, 108, l. 11-15.)

ACCOUSTREMENT.

L'ensemble des vêtements.

« Il avoit accoustumé de porter un *accoustrement* riche au combat et de couleur esclatante pour se faire remarquer. » (II, 553, l. 18-19.)

Au figuré.

« J'ay taillé et dressé de ma main à Raimond Sebon... un *accoustrement* à la Françoise. » (*Théol. nat.*, dédicace.) — « Comme l'ame est revestue tout à neuf du riche *accoustrement* de la divinité [vesta amoris perfectissimi in seipsa]. » (*Théol. nat.*, ch. 155.)

ACCOUSTREMENT DE TESTE : *casque.*

« Ils (les Parthes) avoient des *accoustremens de teste* si proprement assis... qu'il n'y avoit moyen de les assener que par des petits trous ronds qui respondoient à leurs yeux. » (II, 98, l. 19-22.)

ACCOUSTRER (S').

1] *Se vêtir (figuré).*

« La volonté demeure volonté et ne se destruict pas quand elle se change, mais elle reçoit en soy la forme et la nature de la chose aymee, elle *s'accoustre de* ses vestemens, et porte son habit. » (*Théol. nat.*, ch. 131.)

2] *S'accommoder.*

« L'eclipsemant nouveau des dix jours du pape m'ont prins si bas que je ne *m'en puis* bonement *accoustrer*. » (III, 289, l. 12-13.)

ACCOUSTUMANCE.

Habitude; coutume.

« Une femme de village, ayant apris de caresser et porter entre ses bras un veau... gaigna cela par l'*accoustumance*, que tout grand beuf qu'il estoit, elle le portait encore. » (I, 137, l. 2-5.) — I, 138, l. 7; 139, l. 2. — « Les hommes, se jettans incontinent en des *accoustumances*, en des opinions, en des loix, se changent ou se deguisent facilement. » (I, 192, l. 23-25.) — I, 199, l. 11; 233, l. 18; III, 30, l. 11; 238, l. 1-4; 288, l. 10.

ACCOUSTUMÉ.

1] *Formé par l'habitude (avec à ou de).*

« Les Gascons avoient des chevaux terribles, *accoustumez* de virer en courant. » (I, 374, l. 18-19.) — « Il avoit le cœur trop gros de nature et *acostume a* trop haute fortune... pour... » (II, 47, l. 10-11.) — II, 73, l. 25-26.

2] *A quoi l'on est accoutumé par habitude. Voir ci-dessous :* AVOIR ACCOUSTUMÉ.

ACCOUSTUMER.

Rendre d'une pratique usuelle pour soi; s'accoutumer à.

« Ostons luy l'estrangeté, pratiquons le, *accoustumons* le » (il s'agit du penser de la mort). (I, 106-107.) — « Nous nous durcissons à tout ce que nous *accoustumons*. » (III, 237-238.)

AVOIR ACCOUSTUMÉ : *avoir la coutume (avec complément ou absolument).*

« Ce breuvage... a le goust un peu piquant... et laxatif à ceux qui ne *l'ont accoustumé*. » (I, 271, l. 13-15.) — « Je luy dy un jour un peu hardiment, comme j'*ay accoustumé*, [« *accoustumé* de produire librement ce qui me vient en la bouche », 1588] qu'il luy sieroit mieux de nous faire place. » (II, 78, l. 14-16.) — II, 357, l. 22-23; III, 381, l. 16-17.

Avec un infinitif sans préposition.

« La plaisante assiette qu'avoit sur sa mule un maistre Pierre Pol... que Monstrelet recite *avoir accoustumé* se promener par la ville de Paris, assis de costé, comme les femmes. » (I, 374, l. 15-18.) — « Ils *n'avoient accoustume* prendre conseil que de

leurs amis et connoissans. » (III, 162, l. 13.) — « Cet ancien joueur de lyre, que Pausanias recite *avoir accoustumé* contraindre ses disciples d'aller ouyr un mauvais sonneur. » (III, 175.)

AVOIR ACCOUSTUMÉ DE.

1] *En parlant des personnes.*

I, 19, l. 3-4. — « Ainsi nous *avons* bien *accoustumé de* dire avec raison que... » (I, 367, l. 22-23.) — « Les Parthes *avoient accoustumé de* faire à cheval non seulement la guerre, mais... » (I, 371, l. 13-14.) — II, 30, l. 19-20; 74, l. 20-22; 553, l. 18; III, 202, l. 23.

2] *Avec un nom de chose pour sujet.*

« Si l'estrangeté ne me sauve, et la nouvelleté, qui *ont accoustumé de* donner pris aux choses. » (II, 69, l. 1-2.) — « Ils (les fourmis) rongent le bout (il s'agit des grains de froment) par où le germe *a accoustumé de* sortir. « (II, 187, l. 10.) — III, 154, l. 7-11.

ESTRE ACCOUSTUMEZ DE :

« Ce qui nous fait souffrir avec tant d'impatience la douleur, c'est de *n'estre pas accoustumez de* prendre nostre principal contentement en l'ame. » (I, 68, l. 7.) — III, 162, l. 17-19.

ESTRE ACCOUSTUMÉ A.

II, 73, l. 16; 97, l. 20.

ACCROCHER.

Suspendre; arrêter (au figuré, en parlant de procès).

(Il s'agit d'un arrêt de mort prononcé contre certains hommes pour un homicide. Avant l'exécution de l'arrêt, d'autres prisonniers s'avouent coupables du crime; mais on hésite à révoquer le jugement rendu contre les premiers.) « On delibere si pourtant on doit interrompre et differer l'execution de l'arrest donné contre les premiers. On considere la nouvelleté de l'exemple, et la consequence pour *accrocher* les jugemens. » (III, 368, l. 13-16.)

« *Accrocher un procès* : To stay a suit from further proceeding; to delay, or leave off, for a time, the prosecution of it. » (Cotgrave.)

ACCROIRE.

« Je me suis autresfois faict *à croire* avoir receu... » (III, 319, l. 25.) — « Et ne me fera l'on pas *accroire* qu'une sainte remontrance... » (III, 378, l. 19-20.)

ACCRU.

« Mais, quand tout est conté, on ne parle jamais de soy sans perte. Les propres condemnations sont tousjours *accruës*, les louanges mescruës. » (III, 175, l. 1-3.)

ACCROISSANCE.

Accroissement.

« Quand on résiste à l'*accroissance* d'une innovation. » (I, 156, l. 4.) — « Cette *accroissance* oculaire. » (Il s'agit d'un verre grossissant.) (II, 364, l. 2.) — « Nous appellons agrandir nostre nom, l'estandre et semer en plusieurs bouches; nous voulons qu'il y soit receu en bonne part et que cette sienne *accroissance* luy vienne à profit. » (II, 400, l. 4-6.) — II, 567, l. 26; 569, l. 26-27; III, 169, l. 6-8. — « Il est seul... jouissant d'une vie incapable d'*accroissance*, de diminution et de changement. » (*Théol. nat.*, ch. 28.) — *Ibid.*, ch. 42, 68, 154.

ACCROIST.

Accroissement; augmentation.

« Feraulez, qui avoit... trouvé que l'accroit de chevance n'estoit pas *accroit* d'appetit au boire, manger, dormir et embrasser sa fame. » (I, 80, l. 22-24.)

ACCROISTRE.

S'accroistre.

« Si toute-fois cette fauce opinion sert au public à contenir les hommes en leur devoir... qu'elle *accroisse* hardiment et qu'on la nourrisse entre nous le plus qu'on pourra. » (II, 403-404.)

ACCUEILLIR.

Assaillir.

« Je fus *accueilly* d'une peste. » (III, 336, l. 22.)

ACCUSER.

1] *Blâmer; critiquer; signaler quelqu'un ou quelque chose comme répréhensible.*

« Les vieils du Senat,... *accusarent* cette pratique. » (I, 26, l. 6-7.) — I, 91, l. 20; 175, l. 1; 246, l. 22. — « J'ayme mieux la premiere humeur (celle de Democritus), non par ce qu'il est plus plaisant de rire que de pleurer, mais parce qu'elle est plus desdaigneuse, et qu'elle nous *accuse* [1588] [« et qu'elle nous condamne », Ms] plus que l'autre. » (I, 389, l. 19-21.) — « L'opinion qui desdaigne nostre vie, elle est ridicule. Car en fin c'est nostre estre, c'est nostre tout. Les choses qui ont un estre plus noble et plus riche, peuvent *accuser* le nostre; mais c'est contre nature que nous nous mesprisons. » (II, 28, l. 5-8.) — II, 393, l. 17; 436, l. 17; III, 120 [1588]; 174, l. 13-15; 176, l. 19-22; 184, l. 8; 186, l. 1; 292, l. 7.

2] *Imputer un crime.*

I, 37, l. 11; III, 353, l. 13.

Par extension : signaler; indiquer; rendre manifeste.

« Les mesmes paroles qui *accusent* ma maladie, (il s'agit de son manque de mémoire) representent l'ingratitude. » (I, 37, l. 17.) — I, 389, l. 21 [1588]. — « Quelque odeur que ce soit, c'est merveille combien elle s'attache à moy... les moustaches, que j'ay pleines... *accusent* le lieu [Ms] [« respondent du lieu », 1588] d'où je viens. » (I, 406, l. 18-24.) — II, 125, l. 11; III, 197, l. 27; 246, l. 21; 352, l. 3.

S'ACCUSER.

« Ceux qui doubtent de sa foy *s'accusent* assez de luy vouloir mal d'ailleurs. » (Il s'agit de la bonne foi de Tacite.) (III, 201, l. 3-4.)

ACHARNER.

1] *Exciter au meurtre.*

« Donne courage à tes satellites et à tes bourreaux;... arme les, *acharne* les. » (II, 20, l. 21-23.)

2] *Sens plus large : exciter.*

« Qui nous pourroit joindre à cette heure et *acharner* à une entreprise commune tout nostre peuple, nous ferions refleurir nostre ancien nom militere. » (II, 66, l. 2-4.) — « On les leurre, en somme (les femmes), et *acharne* par tous moyens; nous eschauffons et incitons leur imagination sans cesse. » (III, 96, l. 1-2.)

ACHEMINEMENT.

Action de mettre en chemin; figuré : moyen.

« Les argumens de Sebon... sont capables de servir d'*acheminement* et de premiere guyde à un aprentis. » (II, 153, l. 2-4.) — III, 108, l. 4.

ACHEMINER.

1] *Mettre en chemin; faire avancer.*

« Les choses aperitives... *acheminent* cette matière gluante de laquelle se bastit la grave et la pierre... elles *acheminent* vers les reins la matière propre à bastir la grave,... d'avantage, si de fortune il s'y rencontre quelque corps... ce corps estant esbranlé par ces choses aperitives... *acheminera* une certaine mort et tres-doloreuse. » (II, 598, 599.) — « Cela ouvre les passages et *achemine* la grave et le sable. » (II, 599, l. 13-14.)

2] *Au figuré.*

« Chose à quoy nature mesme nous *achemine.* » (I, 14, l. 6.) — I, 193, l. 2. — « Cette piece... me donna la premiere connoissance de son nom, *acheminant* ainsi cette amitié que nous avons nourrie... si entiere et si parfaite que... » (I, 239, l. 20.) — II, 49, l. 3; 60, l. 13; 73, l. 15; 79, l. 3; 190, l. 24; 251, l. 22; 304, l. 3; 318, l. 17; 352, l. 7; 607, l. 26; 611, l. 7; III, 126 [1588]. — « C'est luy (Adam)

qui *achemina* in quo fuit] le mal volontaire. » (*Théol. nat.*, ch. 238.) — *Ibid.*, ch. 246, 248, 250, 256. — « Deux cheses, l'une pour le Ministre, et lors il y en avoit un qui prechoit, et au dessous une autre où est celui qui *achemine* le chant des psalmes. » (*Voyage*, 120.)

S'ACHEMINER *(propre et figuré).*

I, 22, l. 1; II, 253, l. 16. — « Toute cognoissance *s'achemine* en nous par les sens. » (II, 348, l. 15.) — « Qu'on leur attribue le moins qu'on pourra, toujours faudra il leur donner cela, que par leur voye et entremise *s'achemine* toute nostre instruction. » (II, 349, l. 7-9.) — III, 81, l. 24. — « Parquoy pour *t'acheminer* aux sainctes escritures tu feras bien de... » (*Théol. nat.*, préface.) — « Le liberal arbitre *se peult acheminer* par [ire per] deux diverses voyes. » (*Théol. nat.*, ch. 91.) — *Ibid.*, ch. 169, 172, 243.

ACHEVER.

S'achever.

« Ce naistre n'*acheve* jamais, et jamais n'arreste, comme estant à bout. » (II, 368, l. 3-4.)

ACONSUIVRE

Suivre à la piste; atteindre.

« Paiazet,... fut bien aiseemant apres *aconsuivi* par ceus qui le poursuivoint. » (I, 377, l. 25-28.)

ACOQUINER.

Attacher par l'habitude; habituer.

« Tant les hommes sont *acoquinez* à leur estre miserable, qu'il n'est si rude condition qu'ils n'acceptent pour s'y conserver ! » (II, 576, l. 16-18.) — « Ma fortune, m'ayant duit et *acoquiné* [1588] [« et affriandy », Ms] des jeunesse à une amitié seule et parfaicte,... » (III, 43, l. 21-22.) — « Six mois apres, vous y aurez si bien *acoquiné* vostre estomac que vostre proffit ce ne sera que d'avoir perdu la liberté d'en user autrement sans dommage. » (III, 413, l. 1-3.)

ACQUEST.

1) *Acquisition; chose acquise.*

« Afin... que ce ne fut pas un *acquest*, mais une naturelle possession. » (I, 185, l. 4-6.) — « Les afflictions, les dolurs leur vienent a profit, emploiees a *l'acquet* d'une santé et rejouissance eternelle. » (I, 319, l. 4-5.) — II, 80, l. 15-16. — « Nostre foy ce n'est pas nostre *acquest*, c'est un pur present de la liberalité d'autruy. » (II, 222, l. 24-25.) — II, 238, l. 22-23; 575, l. 14-16; III, 31, l. 4; 182, l. 4; 241, l. 4. — « Quelque *acquest* interne. » (III, 288, l. 20.)

2) *Profit.*

« L'*acquest* du victorieux c'est la gloire,... car... ils n'ont que faire des biens des vaincus. » (I, 275, l. 16-18.) — II, 223, l. 18. — « Il y a peu d'*acquest* a desrober la matiere de ses invantions. » (Il s'agit de Ciceron.) (II, 284, l. 18-19.) — II, 557, l. 13; III, 356, l. 5. — « Quand je me trouve convaincu par la raison d'autruy d'une opinion fauce, je n'apprens pas tant ce qu'il me dict de nouveau et cette ignorance particuliere (ce seroit peu *d'acquest*), comme en general j'apprens ma debilité et la trahison de mon entendement. » (III, 373, l. 4-7.) — « Ainsi de toutes pars l'*acquest* est nostre. » (*Théol. nat.*, ch. 116.)

ACQUIS.

Opposé à « naturel. »

« Et l'industrie de fortifier le corps et le couvrir par moyens *acquis* [Ms] [« moyens estrangiers », 1588], nous l'avons par un instinct et precepte naturel. » (II, 166, l. 13-15.)

ACQUIT.

Par manière d'acquit; pour la forme.

« Ce me semble, que ceux qui les conduisent (il s'agit des « exploicts de la guerre »), n'y employent la deliberation et le conseil que par *acquit*, et que la meillure part de l'entreprinse ils l'abandonnent à la fortune. » (I, 163, l, 19-22.) — « Et n'est pas une commission par *acquit* (Ms)

[« une commission farcesque », 1588] à l'homme de conduire l'homme selon sa condition. » (III, 428, l. 14-15.)

ACTE

ACTE PUBLIC : *grande cérémonie.*

« Le peuple reconvoye celuy-là, d'un *acte public*, avec estonnement, jusqu'à sa porte. » (III, 27, l. 5-6.)

ACTION.

1] *Ce que l'on fait.*

« Encores vaudroit-il mieux souffrir un reume que de perdre pour jamais par desacoutumance le commerce de la vie commune, en *action* de si grand usage. » (III, 387, l. 19-21.)

2] *Droit devant la justice.*

Plusieurs tiennent que... les loix nous redemandent conte de nous pour leur interest, et ont *action* d'homicide contre nous. » (II, 26, l. 7-14.)

3] *Attitude.*

« Ceux qui les peignent (des prisonniers) mourans, et qui representent cette *action* quand on les assomme, ils peignent le prisonnier crachant au visage de ceux qui le tuent et leur faisant la mouë. » (I, 278, l. 17-20.)

ACTIVETÉ.

Activité.

« L'*activeté* du Roy de Navarre l'estone. » (III, 292, l. 9.) — III, 402, l. 1-2.

ADESTRER.

Pour « adextrer » : conduire en donnant la main droite.

« Nos Romans disent ordinairement *adestrer* pour accompaigner. » (I, 369, l. 7.)

ADMETTRE.

Laisser entrer.

« Elle (la concavité du nid de l'alcyon) est composée et proportionnée de maniere qu'elle ne peut recevoir ny *admettre* autre chose que l'oiseau qui l'a bastie. » (II, 197, l. 14.)

ADMINICULE.

Secours; appui.

« Nostre grand et glorieus chef d'euvre c'est vivre a propos. Toutes autres choses, regner, thesauriser, bastir, n'en sont qu'appendicules et *adminicules* pour le plus. » (III, 419, l. 25-27.)

ADMIRATION.

Etonnement.

« Ce lyon, l'ayant apperçeu de loing, s'arresta premierement tout court, comme estant entré en *admiration*. » (II, 191, l. 29.) — « Nous jugeons de luy, non selon sa valeur, mais, à la mode des getons, selon la prerogative de son rang. Que la chanse tourne aussi, qu'il retombe et se remesle à la presse, chacun s'enquiert avec *admiration* de la cause qui l'avoit guindé si haut. » (III, 192, l. 16-20.) — III, 314, l. 17-18; 365, l. 4-6.

ADMIRER.

S'étonner.

« Moy, selon leur licence et impunité, *admire* de les voir si douces et molles. » (I, 204, l. 11.) — III, 185, l. 10. — « Je n'ay point le courage de les concevoir sans horreur (nos mœurs monstrueuses); et les *admire* quasi autant que je les deteste. » (III, 219, l. 5-9.)

ADOMBRER.

Peindre; représenter (au figuré).

« Pythagoras *adombra* la verité de plus pres. » (II, 243, l. 6.)

ADONNER (S').

1] *S'attacher à; se dévouer à quelqu'un.*

II, 81, l. 3. — « Communement on les void *s'adonner aux* plus foibles et malotrus, ou à ceux, si elles (les mères) en ont, qui leur pendent encores au col. » (II, 89, l. 7-9.) — II, 90, l. 8-9; III, 408, l. 15.

2] *Se livrer à la pratique de quelque chose (moderne).*

II, 93, l. 24; 103, l. 18.

3] *Se diriger.*

« Son chemin *s'adonnant* au travers d'une Eglise. » (I, 417, l. 17-18.)

ADORER.

Par hyperbole.

« Ce que j'*adore* moy-mesmes aus Roys, c'est la foule de leurs adorateurs. » (III, 192, l. 24.) — « Moi, qui ai tant *adoré*, et si universellement, cet ἄριστον μέτρον du temps passé. » (III, 410, l. 25.)

ADRESSE, ADDRESSE.

1] *Direction; application.*

« Parmi tant d'emprunts je suis bien aise d'en pouvoir desrober quelcun, le desguisant et difformant a nouveau service... Je luy done quelque particuliere *adresse* de ma main a ce qu'ils en soint d'autant moins purement estrangiers. » (III, 349-350.)

2] *But.*

II, 8, l. 27. — « J'ay... sceu par ceux qui l'avoient mené à fin leurs motifs et leur *addresse.* » (III, 191.)

3] *Voie directe; chemin.*

« Mais si peut on y arriver, qui en sçait l'*adresse*, par des routes ombrageuses. » (I, 209, l. 10-11.) — III, 99, l. 21.

4] *Personne à qui on s'adresse.*

« J'eusse este plus attantif et plus seur, aïant un' *adresse* forte et amie, que je ne suis, regardant les divers visages d'un peuple. » (I, 327, l. 24-26.)

5] *Habileté (moderne).*

« C'est merveille qu'ils y aient tant d'heur, y ayant si peu d'*adresse.* » (III, 189, l. 20.)

ADRESSER, ADDRESSER.

1] *Redresser; rectifier.*

« N'*adresse* elle pas quelquefois nos conseils et les corrige? » (I, 290, l. 9.)

2] *Faire aller droit au but; conduire (au figuré).*

I, 373, l. 18. — « Il faut *addresser* et arrester nos desirs aux choses le plus aysées et voisines. » (III, 43, l. 3.)

S'ADRESSER : *aller à; avoir recours à.*

I, 286, l. 28-29; III, 25, l. 8.

ADVANCEMENT

1] *Action de pousser ou de se pousser dans une meilleure situation.*

I, 99, l. 1. — « C'est injustice de voir qu'un pere vieil... jouysse seul,... des biens qui suffiroient à l'*avancement* et entretien de plusieurs enfans. » (II, 73, l. 6.)

2] *Avantage; profit.*

« Pourtant trouve-je peu d'*advancement* à un homme de qui les affaires se portent bien, d'aller cercher une femme qui le charge d'un grand dot. » (II, 85, l. 19-21.) — II, 95, l. 19.

3] *Progrès.*

« Et s'ingere au cours de nostre *avancement* mesme. » (III, 411, l. 9.)

ADVANCER.

1] *Faire progresser.*

« Est ce pas mal mesnagé, d'*advencer* tant de vices certains et cognus, pour combatre des erreurs contestees et debatables? » (I, 153, l. 12.)

2] ADVANCER QUELQU'UN : *lui procurer des avantages; le mettre dans une situation meilleure.*

I, 375, l. 20; II, 117, l. 19. — « Il eut fallu, pour *m'advancer*, que la fortune me fut venu querir par le poing. » (II, 426, l. 27.) — II, 481, l. 12; 542, l. 3.

ADVENANT.

Convenable.

« La conjonction et cousture d'entre luy (Dieu) et nous ne seroit ny sortable ny *advenante* si... [non esset conveniens conjunctii creaturæ cum Deo, nisi...] » (*Théol. nat.*, ch. 178.) — *Ibid.*, ch. 265.

A L'ADVENANT : *comme il convient.*

« Prudence, non tant ingenieuse, robuste et pompeuse..., mais, *à l'avenant* facile et salutere. » (III, 372, l. 8.)

ADVENEMENT.

Evénement.

« Nous voyons à cause que les choses adviennent, et les choses n'adviennent pas à cause que nous voyons. L'*advenement* faict la science, non la science l'*advenement*. Ce que nous voyons advenir, advient; mais il pouvoit autrement advenir; et Dieu, au registre des causes des *advenements* qu'il a en sa prescience, y a aussi celles qu'on appelle fortuites. » (II, 509, l. 16-21.)

Advenement est remplacé en 1582 par *événement*. (I, 367, l. 23.)

ADVENIR.

1] *Arriver (en parlant des choses).*

I, 54, l. 19; II, 119, l. 5; 126, l. 22; 529, l. 3; III, 22, l. 7-8.

Impersonnel.

I, 18, l. 1; 88, l. 8; 188, l. 22; 190, l. 1; 192, l. 27; II, 371, l. 8, etc.

2] *Qui est à venir.*

« [Nous] allons béant apres les choses *advenir* et inconnuës. » (I, 398, l. 18.) — « Cleombotus Ambraciota, ayant leu le Phaedon de Platon, entra en si grand appetit de la vie *advenir* que, sans autre occasion, il s'alla precipiter en la mer. » (II, 38, l. 1-4.)

3] ADVENIR A : *parvenir à.*

« Il y [a] des autheurs, desquels la fin c'[est] dire les evenemans. La miene, si j'y sçavois *avenir*, seroit dire sur ce qui peut *avenir*. » (I, 133, l. 14-16.) — « Thales accusant quelque fois le soing du mesnage et de s'enrichir, on luy reprocha que c'estoit à la mode du renard, pour n'y pouvoir *advenir*. » (I, 175, l. 1-3.) — II, 417, l. 14; III, 170, l. 5.

4] *Convenir.*

« Nostre goust n'*advient* non plus à ce qui est au dessus de luy, qu'à ce qui est au dessous. » (II, 20, l. 3-4.)

S'AVENIR : *convenir, s'accorder.*

« Aux actions des hommes insansez, nous voyons combien proprement *s'avient* la folie avecq les plus vigoureuses operations de nostre ame. » (II, 212, l. 13-15.) — « Je ne voy aucunes deitez qui *s'aviennent* mieux, ny qui s'entredoivent plus. » (III, 79, l. 17-18.)

ADVENTURE, AVANTURE.

Ce qui arrive en bien ou en mal.

« Quant aux negoces, il m'est eschappé plusieurs bonnes *avantures* à faute d'heureuse conduitte. » (III, 33, l. 16-19.) — « Il (Romme) comprend en soy toutes les formes et *avantures* qui touchent un estat : tout ce que l'ordre y peut et le trouble, et l'heur et le malheur. » (III, 223, l. 19-21.)

A L'ADVENTURE : *peut-être.*

I, 104, l. 3; 181, l. 17; 203, l. 2; 220, l. 5; 229, l. 10; 232, l. 1; 314, l. 12; 339, l. 11; II, 44, l. 10; 52, l. 18; 60, l. 23; 100, l. 10; 114, l. 10. — « (Ils) obmetent, pour choses incroyables, celles qu'ils n'entendent pas, et *à l'avanture* [1588] [« peut estre », Ms] encore telle chose, pour ne la sçavoir dire en bon Latin ou François. » (II, 115, l. 14) — II, 417, l. 19; III, 121, l. 10; 248, l. 12;

272, l. 10. — « J'ayme ces mots, qui amollissent et moderent la temerité de nos propositions : *à l'avanture,* aucunement. » (III, 314, l. 9-11.) — III, 355, l. 10; 406, l. 12.

A L'ADVENTURE QUE : *peut-être que.*

« *A l'adventure que* le commerce continuel que j'ay avec les humeurs anciennes, et l'Idée de ces riches ames du temps passé me dégouste et d'autruy et de moy mesme. » (II, 445, l. 3-5.)

D'AVENTURE : *peut-être; par hasard.*

« Si *d'avanture* nous ne volons dire que le regime qui arrete le beuveur avant l'ivresse..., soit enemi de nos plaisirs. » (I, 210, l. 12.)

PAR ADVENTURE : *même sens.*

« Je ne vise icy qu'à découvrir moy mesmes, qui seray *par adventure* autre demain, si nouveau apprentissage me change. » (I, 191, l. 23.)

PAR CAS D'ADVENTURE : *par hasard.*

« Si, *par cas d'avanture,* il les sesit..., on y treuve sur le champ ce qu'on veut. » (II, 81, l. 25.)

A TOUTES ADVANTURES : *quoi qu'il en soit.*

II, 52, l. 18. — « Je sens que, nonobstant tous mes retranchemens, elle gaigne pied à pied sur moy. Je soustien tant que je puis. Mais je ne sçay en fin où elle me menera moy-mesme. *A toutes avantures*, je suis content qu'on sçache d'où je seray tombé. » (III, 39, l. 10.)

ADVENUE.

Approche; accès (au figuré).

« L'heur et la beatitude qui reluit en la vertu, ramplit toutes ses apartenances et *avenues* jusques à la premiere entree et extreme barriere. » (I, 102, l. 1-3.) — « Je m'apperçois qu'à mesure que je m'engage dans ses *avenues* (de la mort) » [1588]. (I, 111, l. 13-14.) — « Je croy que ces ergotismes en sont cause, qui ont saisi ses *avenues* (de la philosophie). » (I, 208, l. 4-5.) — « [Les] *advenues* des cabinetz de Venus. » (I, 209, l. 22-23.) — I, 294, l. 2; II, 51, l. 7; 422, l. 3; III, 294, l. 23.

ADVERER.

Vérifier; prouver.

II, 223, l. 2. — « Il se peut *adverer* les mysteres de la philosophie avoir beaucoup d'estrangetez communes avec celles de la poesie. » (II, 302, l. 9.) — « Et les paroles de la Bible, ne prennent fondement ou confirmation en nulle autre chose, qu'en l'authorité de Dieu, qui seule les assure et les *avere* sans tesmoignage et sans preuve. » (*Théol. nat.*, ch. 211.) — « Nous *averasmes* que les cailles passent deça de la Sclavonie à grand foison. » (*Voyage*, p. 294.)

ADVERSAIRE.

Adjectif : adverse; contraire.

Et n'est, à leur conte, que la violance des tirans et lacheté des peuples qui luy soit *adversere.* » (I, 244, l. 24.) — II, 459, l. 8. — « Les forces *adversaires* » [1595]. (II, 659.) — « Nous soyons aussi tirez en contraires ligues et *adversaires.* » (*Théol. nat.*, ch. 169.)

ADVERTENCE.

Attention; soin.

« Elles (les richesses) ne valent pas une *advertance* et sollicitude penible. » (III, 218, l. 4-5.)

ADVERTISSEMENT.

Avis; conseil.

II, 33, l. 8. — « Voicy un autre *advertissement* duquel je tire grand usage... » (III, 194, l. 5.) — « La sottise et desreglement de sens n'est pas chose guerissable par un traict *d'advertissement.* » (III, 196, l. 9-10.)

ADVERTISSEUR.

Celui qui avertit.

« Si l'*advertisseur* n'y presente quand et quand le remede et son secours, c'est un advertissement injurieux. » (III, 106, l. 24.)

ADVEU.

Assentiment.

« N'y a il que ces muscles et ces veines qui s'elevent et se couchent sans *l'adveu*, non sulement de nostre volonté, mais aussi de nostre pensée? » (I, 128, l. 26-28.)

ADVIS.

1] *Détermination; opinion.*

« Les Carthaginois punissoint les mauves *advis* de leurs capitenes, encore qu'ils fussent corrigez par une hureuse issue. » (III, 190, l. 6.) — « Estonné de la grandeur de l'affaire, j'ay autrefois sceu par ceux qui l'avoient mené à fin leurs motifs et leur adresse : je n'y ay trouvé que des *advis* vulgaires. » (III, 191, l. 1.)

ETRE D'ADVIS : *conseiller; proposer.*

« Antinous et Theodotus, leur ville d'Epire reduite a l'extremité par les Romains, *furent d'advis* au peuple [de] se tuer tous. » (II, 31, l. 3-4.)

2] *Intention; dessein.*

« Ce n'est pas mon *advis* de faire en cette action preuve ou montre de ma constance. » (III, 248, l. 24.)

ADVISEMENT.

Sagesse; réflexion.

« Mais pense elle que nous aïons [l']*advisement* de remarquer que... » (II, 320, l, 4-5.) — « Je remerquay... combien il montroit d'*advisement* et de resolution au pris de Lachez. » (III, 146, l. 28.) — III, 299, l. 8. — « Je serois tresmarry qu'à faulte d'*advisement* il eust laissé nul de ses affaires domestiques décousu. » (C. et R., IV, 311.)

ADVISER.

1] *Apercevoir par la pensée; juger; imaginer.*

« Le philosophe Lycon prœscrit sagement a ses amis de mettre son corps ou ils *aviseront* pour le mieus. » (I, 20, l. 15-16.) — « J'*advisai* d'[en] tirer quelque usage. » (I, 126, l. 5.)

S'ADVISER : *remarquer.*

I, 4, l. 21; 53, l. 5; 76, l. 20-22; 77, l. 3; 377, l. 22; II, 563, l. 28-29; III, 293, l. 9.

2] *Informer; avertir.*

I, 224, l. 21. — « C'est toujours un tour de l'humeine capacité, duquel je suis utillement *advisé* par ce recit. » (I, 133, l. 10-12.) — III, 175, l. 16.

AVISER QUE.

I, 254, l. 4; III, 240, l. 19.

3] AVISER DE : *faire le nécessaire pour que.*

« Pourveu... qu'... ils *avisassent d'*establir quelque home de bien en la place du condamné. » (III, 222, l. 2-3.)

ADVOUÉ.

Reconnu.

« Il est bien plus aisé, sur des fondemens *avouez*, de bastir ce qu'on veut... à la mode des geometriens, par leurs demandes *avouées* (c'est-à-dire leurs postulats). » (II, 279-280, l. 5.)

ADVOUER.

1] *Reconnaître pour sien.*

« Je ne vis jamais pere, pour teigneux ou bossé que fut son fils, qui laissast de l'*advoüer*. » (I, 187, l. 1-2.)

2] *Reconnaître pour vrai.*

« Entre tous les philophes qui ont *advoue* les dieus. » (I, 50, l. 20-22.) — I, 299, l. 9. — « C'estoit heresie d'*avouer* des Antipodes. » (II, 324, l. 23-26.)

3] *Approuver.*

« Lachez... *avoue* cet usage (de fuir) aus Scithes et enfin generalemant aus gens de cheval. » (I, 53, l. 1-2.) — « Les sçavans..., ne conoissent autres pris que de la doctrine, et n'*advouent* autre proceder en nos esperits que celluy de l'erudition et de l'art. » (II, 442, l. 20-22.)

AEQUABLE.

Cf. EQUABLE.

AËRÉE.

1] *Formé d'air.*

« A toute peine le puis je coucher en ce cors *aeree* de la voix. » (II, 60, l. 26.)

Au figuré.

« Certes, je n'ay point le cœur si enflé..., qu'un plaisir solide..., comme la santé, je l'alasse eschanger pour un plaisir imaginaire, spirituel et *aërée.* » (II, 612, l. 22-25.)

2] *Qui vit dans l'air.*

« Nous leur cedons (aux poissons) asses; et non moins, en toutes qualitez, aus *aërees.* » (II, 200, l. 21-22.)

AFFADI.

AFFADI APRÈS : *passionné pour.*

« Je suis si *affady apres* la liberté, que qui me deffenderoit l'accez de quelque coin des Indes, j'en vivroys aucunement plus mal à mon aise. « (III, 370, l. 4.)

AFFADIR.

Rendre dégoûté; affaiblir.

« Au lieu de m'eguiser l'apetit par ces preparatoires et avant-jeux, on me le lasse et *affadit.* » (II, 110, l. 24-26.)

S'AFFADIR.

« C'est le goust d'une molle fortune qui *s'affadit* aux choses ordinaires et accoustumées. » (III, 407, l. 15-17.)

AFFAIRE.

AFFAIRES DU MATIN : *le conseil du roi, qui se tenait le matin.*

« Messire Francisque estant venu... fut ouy aux *affaires du matin.* » (I, 42, l. 20.)

AVOIR AFFAIRE : *quelque chose à traiter, de l'occupation, du mal.*

II, 205, l. 9. — « Comme celuy qui n'*ay* pas fort *a-faire* ailleurs. » (II, 315, l, 15.) — « Les hommes, quoy qu'ils y soyent avec un peu meilleure condition (que les femmes), y *ont* prou *affaire.* » (II, 556, l. 5.) — III, 365, l. 19. — « Parlez selon ce que vous *avez affaire* à vostre auditeur. » (III, 391, l. 11.)

AVOIR AFFAIRE DE : *avoir besoin de.*

« Je suis bien ayse que les tesmoins nous sont plus à main, où nous *en avons plus affaire.* » (I, 72, l. 19.) — I, 128, l. 10. — « Il ne l'a pas engendré pour *affaire* qu'il *en eust* [quod... indigeret], ains pour se donner. » (*Théol. nat.*, ch. 20.) — *Ibid.*, ch. 268.

ESTRE AFFAIRE A :

« A cheval on voit mieux; mais c'*est affaire* ou *aux* chetifs comme moi, ou *aux* jeunes hommes... » (*Voyage*, p. 256.)

SE DONNER DES AFFAIRES : *du souci.*

I, 36, l. 12.

ALLER A SES AFFAIRES : *aller aux lieux d'aisance.*

I, 383, l. 4.

« Affaire » est parfois masculin chez Montaigne :

I, 49, l. 18; 314, l. 24; II, 118, l. 14. — « Selon le besouin de l'*affaire* presant. (II, 496, l. 17.) — Comme les petites lettres offencent et lassent plus les yeux, aussi nous piquent plus les petits *affaires.* » (III, 210, l. 14-16.) — III, 215, l. 16.

*AFFAIREUSEMENT.

Avec beaucoup d'occupations.

« Puis que ma principale profession en cette vie estoit de la vivre mollement et plus tost laschemant qu'*affaireusement.* » (III, 209, l. 15-17.)

*AFFAIREUX.

1] *Rempli de beaucoup d'affaires; pénible.*

« La moderation est vertu bien plus *affaireuse* que n'est la souffrance. » (II, 544, l. 5-6.) — « Chan-

ger cette sorte de vie à une autre moins brave et moins *affaireuse.* » (III, 215, l. 26.)

2] *Qui a des embarras d'argent.*

« Et me semble plus miserable un riche malaisé, necessiteux, *affaireux,* que celuy qui est simplement pauvre. » (I, 77, l. 16.)

AFFECTATION.

1] *Recherche; poursuite.*

« Combien en sçavons nous qui... se sont jettez à l'abjection, vilité, et mespris du monde, et s'y sont pleuz jusques à l'*affectation.* » (I, 74, l. 6-10.)

2] *Manière d'être qui n'est pas naturelle (moderne).*

« Je sens bien... qu'à force de vouloir éviter l'art et l'*affectation,* j'y retombe d'une autre part. » (II, 417, l. 6-8.)

Montaigne paraît être le premier à employer ce mot dans ce sens moderne.

AFFECTÉ.

Travaillé; recherché.

III, 200, l. 24.

Cf. AFFETÉ.

AFFECTER.

Rechercher; poursuivre; aspirer à.

II, 234, l. 4. — « L'austerité de vie que nos religieus *affectent.* » (III, 54, l. 8.) — III, 272, l. 1; 292, l. 5 et 19. — « D'y laisser regret et desir de moy, je sçay à tout le moins bien cela que je ne l'ay pas fort *affecté* » [Ms] [« fort souhaité », 1588]. (III, 307, l. 5.)

AFFECTER QUE.

Je me prans fermemant au plus sain des partis, mais je n'*affecte* pas *qu*'on me remarque specialement enemy des autres. » (III, 292, l. 5-6.)

AFFECTION

1] *Sentiment; passion.*

« François Marquis de Sallusse..., ne se presentant occasion de le faire (c.-à-d. de changer de parti), son *affection* mesme y contredisant, se laissa... » (I, 48, l. 11-16.) — « Celles qui ont l'apprehension molle et lâche, et un' *affection* et volonté délicate. » (I, 316, l. 2-3.) — I, 410, l. 7; II, 118, l. 11; 445, l. 21.

Au pluriel.

I, 392, l. 7.

2] *Sensation.*

« Les Cirenœiens tenoint que rien n'estoit perceptible par le dehors,... ne reconoissans ny ton ny colur, mais certenes *affections* sulement qui nous en venoint. » (II, 347-348.)

3] *Emotion.*

« Quelle *affection* peut estre plus aspre et plus juste, que celle des amis de Pompeius, qui estoient en son navire, spectateurs de cet horrible massacre? » (I, 94, l. 9-10.)

4] *Désir.*

I, 212, l. 6; 293, l. 4. — « Il n'y avoit ny charge ny estat, quel qu'il fut, auquel la noblesse pretendit avec tant de desir et d'*affection* qu'elle faisoit à l'ordre. » (II, 64, l. 13-15.) — III, 150, l. 21-23; C et R., IV, 342.

5] *Inclination; zèle.*

« Il n'y a tel que d'allecher l'appetit et l'*affection* (à l'étude), autrement on ne faict que des asnes chargez de livres. » (I, 231, l. 3-4.) — II, 425, l. 7; III, 171, l. 20; 240, l. 11; 302, l. 10.

6] *Attachement à une personne ou à une chose.*

I, 111, l. 4. — « Leur science ethique ne contient que ces deux articles, de la resolution à la guerre et *affection* à leurs femmes. » (I, 272, l. 17-18.) — II, 5, l. 3-4; 443, l. 14; III, 171, l. 20.

AFFECTIONNÉ.

1] *Disposé de telle ou telle manière.*

« Nations... mal *affectionnées.* » (III, 224, l. 7.)

2] *Bien disposé; zélé.*

« Je ne lairray apres moy aucun respondant si *affectionné* de bien loing et entendu en mon faict comme j'ay esté au sien » [1588]. (III, 225, l. 5.)

AFFERIR.

Convenir; appartenir (impersonnel).

« Il *n'affiert* qu'aus grands poetes d'user des licences de l'art. » (I, 200, l. 10.)

AFFERMER.

Affirmer.

« Clitomachus *affermoit* n'avoir jamais sceu par [les] escris de Carneades entandre de quell' opinion il estoit. » (II, 234, l. 6-8.) — III, 310, l. 11; *Théol. nat.*, ch. 65 (deux fois).

AFFETÉ.

Variante de l'ancien français « affaité » et aussi de « affecté ».

1] *Recherché; d'une élégance raffinée.*

« Une beaute molle, *affetee*, [delicate, artificielle]. » (I, 209, l. 26.) — « Les plus *affetez* et delicatz se parfumoyent tout le corps bien trois ou quatre fois par jour. » (I, 381, l. 26.) — « C'estoit une certaine mollesse *affetee* [1588] [« une certaine affetterie consante de sa beaute, qui », Ms], qui faisoit un peu pancher la teste d'Alexandre sur un costé et qui rendoit le parler d'Alcibiades mol et gras. » (II, 408-409.) — II, 485, l. 22.

2] *Rusé; habile à parler.*

« Les Atheniens estoyent à choisir de deux architectes, à conduire une grande fabrique. Le premier, plus *affeté*, se presenta avec un beau discours... sur le subject de cette besogne. » (I, 220, l. 19-22.)

AFFETTERIE.

Recherche de grâce, d'élégance.

II, 342 [1588]; 408, l. 27; III, 366, l. 10.

AFFINER.

1] *Aiguiser.*

« Les sangliers *affinent* leurs deffences. » (II, 166, l. 19-20.)

S'AFFINER : *au figuré.*

I, 242, l. 16; II, 463, l. 9.

2] *Tromper en usant de finesse.*

(Le pere... prend) « à jantillesse, quand il le voit (son fils) *affiner* son compaignon par quelque malitieuse desloiauté et tromperie. » (I, 139, l. 10.)

AFFIQUET.

Parure.

(La vertu est) « un *affiquet* a pendre en un cabinet, ou au bout de la langue, come au bout de l'oreille, pour parement. » (I, 300, l. 19.)

AFFLICTION.

Etat de celui qui a reçu un choc très rude.

« Ne trouva l'*affliction* de leur vertu aucune pitie. » (I, 8, l. 4-7.)

AFFOL[L]ER.

Blesser; endommager (au propre et au figuré).

« Cette contexture naturelle (le corps humain) regarde par son usage non sulemant nous, mais aussi le service de dieu et des autres homes : c'est injustice de l'*affoler* a nostre esciant, come de nous tuer pour quelque prætexte que ce soit. » (II, 256, l. 2.) — « Et leur sembloit que c'estoit *affoler* les mysteres de Venus que de les oster du retire sacraire de son temple pour les exposer a la veue du peuple. » (II, 342, l. 13.) — « Qui n'eut tenu un peu en bride cette naturelle violence de leur desir... nous estions *affolez* » [1588] [« nous estions diffamez », Ms]. (III, 91, l. 16.)

S'AFFOLER : *se faire du tort; se fatiguer.*

« L'âme *s'affole* d'estre trop continuellement ban-

dée. » (III, 69, l. 3.) — « (L'honneur)... a dequoy se relâcher, il peut se dispenser aucunement sans *s'affoler* » [1588] [« sans se forfaire », Ms]. (III, 98, l. 7.) — « Ils *se* gastent et *affolent*. » (III, 188, l. 22.)

AFFOLER.

Rendre fou; abêtir.

« Combien ai je veu de mon temps [d']homes abestis par temerere avidite de sciance? Carneades s'en trouva si *affole*, qu'il... » (I, 212, l. 21.) — III, 351, l. 6.

Il y a eu confusion entre ce verbe et le verbe précédent, dont les sens figurés sont très voisins l'un de l'autre. Le premier est apparenté à « fouler », « presser »; le second à « fou ».

AFFOLIR.

Autre forme de AFFOLER.

Affoler; dérégler.

« *D'affolir* et desbaucher cette molle douceur et cette pudeur enfantine. » (II, 384, l. 15.)

AFFRERER (S').

S'unir d'un lien fraternel.

« Il (l'esprit) s'est si estroittement *affreré* au corps qu'il... » (III, 73, l. 13.)

« Ce mot *affrerer* appartient au vieux français, au moins sous la forme *afrerir*, *afrarir*, donnée par Godefroy; mais il n'était plus, depuis longtemps, en usage au XVIe s. : il ne se trouve dans aucun Dictionnaire. Montaigne, croyons-nous, a emprunté ce mot..., non à la vieille langue française, mais au parler gascon. » (Lanusse, *Du dialecte gascon*.)

AFFRIANDER.

Mettre en goût de (au figuré).

« Ma fortune, m'ayant duit et *affriandy* des jeunesse à une amitié seule et parfaicte. » (III, 43, l. 21.)

AFFRONTEUR.

Trompeur.

« C'estoit, me direz-vous, un *affronteur*. Je le croy : ce n'est pas grand miracle à gens de sa profession. » (III, 2, l. 7.) — « Je le tiens pour un *affronteur* de faire le prudent et le contemplatif. » (III, 117, l. 19.) — *Théol. nat.*, ch. 206.

AFFUBLER.

Revêtir; couvrir (sans idée péjorative).

« Voulez-vous un homme sain, le voulez vous reglé et en ferme et seure posteure? *affublez* le de tenebres, d'oisiveté et de pesanteur. » (II, 213, l. 5.)

AFFUTER.

Disposer; ajuster (au figuré).

« Il (le medecin) a besoing de trop de pieces, considerations et circonstances pour *affuter* justement son dessein. » (II, 596, l. 3.)

AGENCEMENT.

1] *Proprement ce qui rend « gent » (joli) : ornement.*

I, 71, l. 25. — « C'est un bel et grand *agencement* sans doubte que le Grec et Latin, mais on l'achepte trop cher. » (I, 224, l. 15-17.)

2] *Ce qui rend plus commode.*

« Où la vie est questuere, la pluralité et compaignie des enfans, c'est un *agencement* de mesnage, ce sont autant de nouveaux utils et instrumens à s'enrichir. » (II, 75, l. 28.) — « Qui valent bien pourtant que l'homme les apprenne pour sa delectation et pour son *agencement*. » (*Théol. nat.*, ch. 99.) — C. et R., IV, 293; *Ibid.*, IV, 350.

AGGRAVÉ.

Appesanti; accablé.

« L'âme est alors *aggravee* de profondes pensees. » (I, 12, l. 7.) — « *Aggravé* de travail et de faute de dormir. » (I, 351, l. 18.) — II, 18, l. 10; III, 105, l. 22.

AGGRAVER.

Alourdir; accabler.

« La doctrine amande assez les bourses, rarement les ames. Si elle les rencontre mousses, elle les *aggrave* et suffoque, masse crue et indigeste. » (III, 182, l. 11.) — « En moy, la proximité n'allege pas les deffaults, elle les *aggrave* plutost. » (III, 234, l. 4.)

S'AGGRAVER.

III, 70, l. 9.

AGIR.

Verbe transitif : faire.

« Il faut qu'il (Dieu) ait du contentement et du plaisir en tout ce qu'il *agit* et qu'il engendre. » (*Théol. nat.*, ch. 47.)

Substantif.

II, 360, l. 20; III, 33, l. 2-4. — « J'ai un *agir* trepignant, où la volonté me charrie. » (III, 302, l. 28.)

*AGITABLE.

Qui peut être agité.

« Leur ame, pour estre crasse et obtuse, est moins penetrable et *agitable.* » (III, 343, l. 8.)

AGITATION.

1] *Mouvement; déplacement.*

« Quand je considere l'impression que ma riviere de Dordoigne faict de mon temps vers la rive droicte de sa descente, et qu'en vingt ans elle a tant gaigné, et desrobé le fondement à plusieurs bastimens, je vois bien que c'est une *agitation* extraordinaire. » (I, 266, l. 16.)

2] *Discussion.*

« Les arrests... que nos parlemens presantent au peuple... prenent leur beaute non de la conclusion,... tant come de la disceptation et *agitation* des diverses et contreres ratiocinations que la matiere du droit souffre. » (II, 237, l. 16.)

AGONIE.

1] *Lutte; angoisse morale.*

« Cette contrarité [et] volubilite d'opinion si soudeine, si violente, qu'ils nous feignent, sent pour moy au miracle. Ils nous represantent l'estat [d']un' indigestible *agonie.* » (I, 411, l. 22.)

2] *Derniere lutte de la nature contre la mort.*

« L'*agonie* de la mort. » (II, 54, l. 18.)

Montaigne paraît être le premier à employer le mot dans ce sens moderne.

AGRANDISSEMENT.

Elévation vers la grandeur.

« Je m'en revois a Cesar. Ses plaisirs ne luy firent jamais desrober une seule minute d'heure, ny destourner un pas des occasions qui se presentoient pour son *agrandissement.* » (II, 538, l. 17.) — II, 542, l. 3.

AGRÉER (S').

Se plaire; se complaire; prendre plaisir.

II, 123, l. 25; III, 207, l. 9; 243, l. 5. — « Me trouve-je en quelque assiete tranquille?... j'y associe mon ame, non pas pour s'y engager, mais pour *s'y agreer.* » (III, 425, l. 12.) — « Dieu *s'agree* et se plaist en la societé. » (*Théol. nat.*, ch. 47.) — « M. de Montaigne disoit *s'agréer* fort en ce détroit, pour la diversité des objects qui se presentoient. » (*Voyage*, p. 141.)

S'AGRÉER DE : *prendre plaisir à.*

III, 229, l. 18. — « Je ne veux debvoir ma seureté, ny à la bonté et benignité des grands, qui *s'aggreent de* ma legalité et liberté, ny à la facilité des meurs de mes predecesseurs et miennes. » (III, 231, l. 17.) — « Je *m'agrée* aucunemant *de* voir de mes yeus ce notable spectable de nostre mort publique. » (III, 334, l. 26.) — III, 426, l. 20. — « Vous me faictes grande faveur de *vous agreer de* l'affection que je montre a vostre service. » (C. et R., IV, 337.) — « Je ne lessai pourtant de *m'agreer de* la beauté de ce lieu là. » (*Voyage*, p. 279.)

AGUET (D').

Avec précaution, circonspection.

« Il la faut (l'âme) tendre et roidir *d'aguet.* » (II, 131, l. 12.) — « Il y faut (aux mariages) des fondemens plus solides et plus constans, et y marcher *d'aguet.* » (III, 81, l. 25.)

AHAN.

Effort pénible.

SUER D'AHAN : *faire de grands efforts.*

« On te voit *suer d'ahan*, pallir, rougir, trembler, vomir jusques au sang... ; entretenant cependant les assistans d'une contenance commune. » (III, 395, l. 25.)

Au figuré.

III, 326, l. 18-19.

AHANNER.

Faire des efforts pénibles; peiner (au figuré).

« Ie sçai combien *ahane* la miene (mon âme) en compaignie d'un cors si tendre. » (I, 199, l. 3.) — « Voylà les Stoiciens... qui treuvent que l'ame d'un home accablé sous une ruine, treine et *ahane* long temps a sortir. » (II, 285, l. 7-9.) — III, 116, l. 26; C. et R., IV, 324.

AHURTÉ.

Obstiné.

« Les plus *ahurtez* a cette si juste et clere persuasion. » (II, 297, l. 14.)

AHURTER (S').

1] *S'opiniâtrer.*

I, 156, l. 21.

2] *S'attaquer avec opiniâtreté à.*

« Et puis je ne luite point en gros ces vieus champions la, et corps a corps : c'est par reprinses, menues et legieres atteintes. Je ne m'y *ahurte* pas; je ne fois que les taster. » (I, 190, l. 22.)

AIDER.

« Ma façon n'*ayde* rien à la matiere » [Ms][« n'ayde de rien à la matiere », 1588]. (II, 415, l. 10.)

S'AIDER DE : *se servir de.*

I, 392, l. 17; II, 52, l. 26.

AIEUL.

Le pluriel moderne, « ayeuls » se lit I, 295, l. 8, au sens de grands-parents, et aussi II, p. 535, l. 16 (« aïeuls ») dans le sens d'ancêtres.

AIGLE.

II, 519, l. 3.

Une fois, en 1588, Montaigne substitue le masculin au féminin. (II, 189, l. 14.)

AIGRE.

1] *Vif; violent.*

« En leurs plus *aigres* exploits (de Cesar et de Pompeius) je descouvre quelque demeurant de respect et de bien-veuillance. » (III, 293, l. 22-23.)

2] *Sévère; rigoureux.*

« Marcellinus, reprend aigrement... cette sienne ordonnance (de Julien), par laquelle il deffendit l'escole et interdit l'enseigner à tous les Rhetoriciens et Grammairiens Chretiens,... Il est vray-semblable, s'il eust fait quelque chose de plus *aigre* contre nous, qu'il ne l'eut pas oublié. » (II, 459-460.)

3] *Pénible; cruel.*

« Ayant apperceu que les Portuguois,... usoient d'une autre sorte de mort contre eux, quand ils les prenoient,... ils penserent que ces gens icy de l'autre monde,... ne prenoient pas sans occasion cette sorte de vengeance, et qu'elle devoit estre plus *aigre* que la leur. » (I, 273-274.)

AIGRE-DOUX.

Au figuré.

«... d'autant que l'aysance et la facilité leur oste l'*aigre-douce* pointe que nous y trouvons. » (I, 340, l. 3.) — III, 2, l. 18-20.

AIGREMENT.

1] *Vivement; violemment.*

« Caius Memmius avoit escrit contre luy (César) des oraisons tres-poignantes, ausquelles il avoit bien *aigrement* respondu. » (II, 541, l. 3-5.)

2] *Sévèrement; rigoureusement.*

« César ne le punit pas plus *aigrement* que d'une mort simple. » (II, 133, l. 3-4.)

AIGRET.

Diminutif de « aigre ».

« Et cette sule action, haute pour tant et tresdigne d'admiration, je la sens un peu *aigrette* pour, par souhet mesme, m'en desirer l'imitation. » (II, 573, l. 8-11.)

AIGREUR.

Au figuré.

1] *Apreté.*

« Aussi surmonte elle en *aigrur* tous autres accidans. » (I, 94, l. 7.) — I, 119, l. 5; II, 210, l. 4; 561, l. 23; 577, l. 27; III, 108, l. 6; 215, l. 20; 333, l. 9.

2] *Sévérité.*

« *L'aigrur* de sa condamnation. » (III, 79, l. 3.)

AIGRIR.

Rendre plus cruel.

« Quant le premier Amurat, pour *aigrir* la punition contre ses subjets,... ordona que leurs plus proches parans presteroint la main a cette execution. » (III, 14, l. 1-3.)

AIGU.

1] *Douloureux.*

« Tourmenté d'une maladie *aiguë* et douloureuse. » (I, 65, l. 7.)

Adverbialement.

« A mesure que ces espines domestiques sont drues et desliées, elles nous mordent plus *aigu.* » (III, 110, l. 18.)

2] *Fin; subtil; vif.*

II, 360, l. 24-25. — « C'est un amusement [d'e]sperits *aigus* et oisifs. » (I, 51, l. 6.) — « Tout ce que nostre sagesse peut, ce n'est pas grand chose; plus elle est *aigue* et vive, plus elle trouve en soy de foiblesse. » (I, 163, l. 15-17.) — I, 304, l. 2-3; III, 326, l. 15.

AIGUILLE, AIGUISEMENT

Cf. EGUILLE, ESGUISEMENT.

AIGUISER.

Exciter.

I, 210, l. 10; 228, l. 14.

AILE.

NI DE PIED NI D'AILE : *De nulle façon.*

II, 148, l. 6.

AILLEURS.

PENSER AILLEURS : *être distrait.*

II, 50, l. 26; 112, l. 16; 434, l. 4.

AIMER.

S'AIMER (A UNE ACTION, EN UN ÉTAT) : *s'y plaire; y prendre plaisir.*

« Elles (les femmes) *s'aiment* le mieus ou elles ont plus de tort. L'injustice les alleche. » (II, 85, l. 27-28.) — « Et, tout à l'opposite de l'autre, *m'aimerois* à l'avanture mieux deuxiesme ou troisiesme à Perigeux que premier à Paris. » (III, 169, l. 9-11.) — III, 177, l. 2-3; 260, l. 7; 417, l. 16.

AINÇOIS.

Mais plutôt.

« Nous n'en paions pas, *einçois* en rechargeons

nostre debte envers ce grand juge. » (III, 132, l. 13-14.)

AINS.

Mais plutôt; au contraire.

« L'impression des passions ne demure pas en luy superficielle, *ains* va penetrant jusques au siege de sa raison. » (I, 54, l. 28.) — I, 151, l. 1; 176, l. 15; 194, l. 1; 266, l. 6; 309, l. 3; 327, l. 6; 353, l. 20. — « Dieu, qui nous a ici envoyez non pour nous seulement, *ains* pour sa gloire et service d'autruy. » (II, 26, l. 10-11.) — II, 54, l. 15; 71, l. 23; 115, l. 20. — « *Ains* [1588] [supprimé, Ms] au rebours. » (II, 129, l. 14.) — 173, l. 23; 187, l. 7. — « Non seulement des animaux... *ains* des hommes » [1588]. (II, 253, l. 2.) — II, 366, l. 7; 368, l. 4; 608, l. 16; III, 46, l. 28; 111, l. 30. — « L'ame, laquelle n'en doit pas faire son faict, *ains* suyvre nuement et assister le corps. » (III, 138, l. 2.) — III, 193, l. 17; 317, l. 30. — « J'y associe mon ame, non pas pour s'y engager, mais pour s'y agreer, non pas pour s'y perdre, *ains* [1588] [« mais », Ms] pour s'y trouver. » (III, 425, l. 12.)

Montaigne ne renonce pas au vieux mot *ains*, ainsi qu'on l'a vu par les indications ci-dessus. Il le substitue même deux fois dans des corrections à « mais », soit pour éviter la répétition de ce mot, soit par euphonie. (III, 46, l. 28 et 138, l. 2.)

AINSI, AINSIN.

AINSIN : *devant une voyelle ou à la fin d'une phrase ou d'une proposition.*

I, 18, l. 8; 24, l. 4; 76, l. 20; 82, l. 8; 129, l. 15; 134, l. 24; 207, l. 8; 232, l. 14; 359, l. 16; 367, l. 22 [1588]; 408, l. 11; II, 75, l. 5; 102, l. 21; 115, l. 27; 152, l. 26; 170, l. 14; 176, l. 23; 195, l. 5; 229, l. 19; 233, l. 2; 279, l. 2; 280, l. 29; 281, l. 26; 366, l. 26; 418, l. 27; 432, l. 4; 498, l. 4; 509, l. 11; III, 8, l. 21; 79, l. 22; 305, l. 26; 367, l. 14; 404, l. 27.

« Il n'est pas que Montaigne, en ses *Essais*, et Ronsard en la dernière impression de ses Œuvres (avant qu'il mourût) n'aient par une nouveauté fait un nouvel « *ainsin* » : car, lorsque ce mot est suivi d'une voyelle immédiate, ils mettaient une « *n* » derrière, pour ôter la cacophonie. Si ces nouveautés enrichissent ou embellissent notre langue, j'en laisse le jugement à la postérité. » (Pasquier, *Recherches*, VIII, 3.) Voir les instructions données par Montaigne à son imprimeur (I, 427). Voir aussi les corrections I, 89, l. 12; 312, l. 23; 367, l. 28; II, 176, l. 23; III, 162, l. 16.

AINSI QUE : *tellement que.*

« J'ay *ainsi* l'âme poltrone, *que* je ne mesure pas la bonne fortune selon sa hauteur. » (III, 169, l. 19.)

AINSI QUE *ou* AINSI COMME.

a) *Comme.*

« C'eux qui se meslent de faire des comedies *ainsi que* [Ms] [« comme les », 1588] les Italiens, qui y sont assez heureux employent... » (II, 106, l. 4-5.) — II, 175, l. 2; II, 253, l. 10; *Théol. nat.*, ch. 22; 281.

b) *Au moment où.*

« Je crain, au lieu de l'aller secourir, *ainsi comme* elle est aux prises bien estroites et bien jointes avec la maladie. » (I, 162, l. 21-22.) — II, 529, l. 12; 530, l. 1-4; III, 114, l. 11.

c) *Aussi... que.*

« *Ainsi* foibles et basses *comme* je les ay produites. » (I, 189, l. 9.)

TOUT AINSI QUE *ou* TOUT AINSI COMME.

II, 93, l. 19-21; 302, l. 9-13; 366, l. 16; 490, l. 19; 496, l. 18; 605, l. 25; 607, l. 21 [1588]; III, 194, l. 19; 291, l. 25; *Théol. nat.*, ch. 92; 95.

PAR AINSI : *en conséquence; donc; pour cette raison.*

« *Par ainsi* je quitte cette raison » [1588]. (I, 175, l. 14.) — (Il s'agit des « enfantemens de nostre esprit ».) « La valeur de nos autres enfans est beaucoup plus leur que nostre;... mais de ceux cy toute la beauté.. est nostre. *Par ainsin*, ils nous representent... bien plus vivement que les autres. » (II, 90, l. 24-27.) — II, 169, l. 17; 314, l. 27; 366, l. 9, 23; 563, l. 8; III, 25, l. 13; 79, l. 22; 399, l. 30; 411, l. 4; *Théol. nat.*, préface.

AINSI COMME AINSI : *de toute façon.*

II, 279, l. 1; 376, l. 14-15. — « Il est pardonnable s'il jette au hazard ce qu'il a, puis qu'*ainsi comme ainsi* la necessité l'envoye à la queste. » (II, 427, l. 12-14.) — « Nous ne pouvons pas tout. *Ainsi come ainsi* nous faut [il] souvant, com' a la derniere ancre, remettre la protection de nostre vesseau a la pure conduite du ciel. » (III, 15, l. 2-5.) — III, 126, l. 19; 308, l. 12; 395, l. 18; 396, l. 23.

AINSIN OU AINSI : *d'une façon ou d'une autre.*

« Il n'est pas dangereux, come en une drogue medicinale, en un compte ancien, qu'il soit *ainsin ou ainsi.* » (I, 134, l. 22-24.) — II, 279, l. 1.

QU'IL SOIT AINSI : *pour preuve que cela est.*

« Tu as passé les termes accoustumez de vivre. Et *qu'il soit ainsi,* conte de tes cognoissans combien il en est mort avant ton aage, plus qu'il n'en y a qui l'ayent atteint. » (I, 104, l. 16-18.) — « Estes vous pas injustes, qui, pour ne le tuer sans occasion, luy faictes pis que le tuer? *Qu'il soit ainsy :* Voïes combien de fois il aime mieus mourir sans raison que de passer par cette information plus penible que le supplice. » (II, 48, l. 12-15.) — II, 166, l. 15; 368, l. 25; 492, l. 13.

AIR.

1] *Climat; lieu.*

II, 33, l. 7. — « Nourry en mesmes loix, meurs et mesme *air* [Ms] [« meurs et mesme foyer », 1588]. (II, 44, l. 7.) — « Le venin de mon *air* et du climat. » (III, 239, l. 12-13.) — III, 247, l. 15; 258, l. 25; 283, l. 1.

2] *Caractère; manière d'être ou d'agir.*

« Pour n'estre continant, je ne laisse d'advouer sinceremant la continance des Feuillens et des Capuchins, et de bien treuver l'*air* de leur trein. » (I, 299-300.) — I, 326, l, 13. — (Il parle de quelques auteurs.) « Ils choisissent un *air* universel, et suyvant cette image, vont rengeant et interpretant toutes les actions d'un personnage. » (II, 2, l. 14-15.) — II, 117, l. 9. — « Un des plus judicieux (esprits), ingénieux et plus formés à l'*air* de cette antique et pure poisie, qu'autre poëte Italien aye de long temps esté? » (II, 212, l. 22.) — II, 316, l. 9; III, 191, l. 23; 201, l. 19; 233, l. 7; 366, l. 11-12.

3] *Manière d'être extérieure; allure; apparence.*

« C'est un' espineuse entreprinse... de suyvre un' allure si vagabonde que celle de notre esprit... de choisir et arreter tant de menus *airs* de ses agitations » (c'est-à-dire noter les moindres aspects de...). (II, 59, l. 8-11.) — « Plutarque... nous estant si familier par *l'air* françois qu'on luy a donné » [1588]. (II, 67, l. 8.) — II, 346, 7-10; 426, l. 16; 465, l. 22 [1588]. — « Et ne sera pas... sans quelque *air* de Justice. » (III, 11, l. 14.) — III, 93, l. 19; 102, l. 26.

AIRRE, AIRTE (A L').

En plein air.

« Aeschilus, menassé de la cheute d'une maison, a beau se tenir *à l'airre* [1588] [« *à l'airte* », 1580, 1582 et Ms], le voyla assommé d'un toict de tortue. » (I, 105, l. 6.)

AISANCE.

Caractère de ce qui est facile.

I, 417, l. 7. — « Cette *aisance* que les bons esprits ont de rendre ce qu'ils veulent vray-semblable. » (II, 322, l. 3.) — « Je n'ay point eu cett' humeur... de désirer que le trouble et maladie des affaires de cette cité rehaussast et honnorat mon gouvernement : j'ay presté de bon cueur l'espaule à leur *aysance* et facilité. » (III, 306, l. 20.) — III, 386, l. 17.

AISE.

Bonheur.

I, 315, l. 4. — « Quand j'imagine l'home assiegé de commoditez desirables... je le sens fondre sous la charge de son *aise.* » (II, 466, l. 15.)

AISER (S').

Devenir aisé.

« Je voyois... les difficultez de mon entreprinse *s'aiser* et se planir. » (II, 320-321.)

AIXIEU.

Axe.

« Nicetas Siracusien s'avisa de maintenir que c'estoit la terre qui se mouvoit par le cercle oblique du Zodiaque tournant a l'entour de son *aixieu*. » (II, 322, l. 9-11.)

AJANCEMENT.

Cf. AGENCEMENT.

ALAMBIQUER.

Distiller (au figuré).

« Ce n'est pas assez de compter les expériences, il les faut poiser et assortir; et les faut avoir digerées et *alambiquées*, pour en tirer les raisons et conclusions qu'elles portent. » (III, 187, l. 23.)

* ALANGUI.

Affaibli.

« C'est pitié d'estre *alanguy* et affoibly. » (III, 390, l. 17-18.) — III, 409, l. 27.

* ALANGUIR.

Affaiblir.

I, 38, l. 15. — « On *alanguit* le desir de la compaignie en luy donnant quelque liberté. » (III, 126, l. 9.)

S'ALANGUIR : *devenir languissant.*

I, 242, l. 11-12; III, 383, l. 26

ALARME, AL'ARME.

La forme *al'armes* (pluriel) se trouve en 1580 et 1582. (I, 127, l. 16; cf. I, p. 452.) Elle s'explique par l'origine du mot : à l'arme (appel aux armes), forme qui est attestée dès le XIVe siècle, et qui a pu subir au XVIe siècle l'influence de la forme italienne correspondante, *all' arme*.

ALENTIR (S').

Se ralentir.

« J'en trouve qui se mettent inconsidereement et furieusement en lice, et *s'alentissent* en la course. » (III, 300, l. 5.)

ALIÉNATION.

Désaccord.

« J'ai volontiers evité de n'avoir mes affaires confus, et n'ay cherche que mes biens fussent contigus a mes proches et ceus a qui j'ai a me joindre d'un' estroite amitié : d'ou naissent ordineremant matieres d'*alienation* et dissantion. » (III, 294-295.)

ALIMENTANT.

Doué de propriétés nutritives (au figuré).

« Ce que nostre esprit tire de la sciance, ne laisse pas d'estre voluptueus, encore qu'il ne soit ny *alimentant* ny salutere. » (II, 239, l. 7-8.)

ALLÉGATION.

Citation.

I, 189, l. 24. — « Mes *allegations* ne servent pas tousjours simplement d'exemple, d'authorite ou d'ornement. » (I, 326, l. 8-9.) — III, 348, l. 13; 350, l. 5; 383, l. 7.

ALLÉGER.

Soulager.

« J'y remerquay aussi, quelque hauteur qu'il y eust, pourveu qu'en cette pente il s'y presentast un arbre ou bosse de rochier pour soustenir un peu la veuë et la diviser, que cela nous *allege* et donne asseurance. » (II, 358, l. 9-12.)

S'ALLÉGER : *se rendre plus agile.*

« Des souliers aus semelles plombées pour *s'alleger* au courir et a sauter. » (II, 16, l. 1-2.)

ALLÈGRE.

Agile; dispos; vigoureux.

« Si nous n'en avons le jugement plus sain, j'aymeroy aussi cher que mon escolier eut passé le le temps à joüer à la paume; au moins le corps en seroit plus *allegre.* » (I, 178, l. 16.) — I, 208, l. 27. — « J'ay... la santé forte et *allegre.* » (II, 422, l. 1.) — II, 423, l. 3-5. — « Il (César) estoit beau personnage, blanc, de belle et *allegre* taille. » (II, 536, l. 25.) — III, 312, l. 12; *Théol. nat.*, préface, ch. 77.

AL[L]ÈGREMENT, ALAIGREMENT.

Volontiers; avec de l'entrain.

III, 128, l. 15. — « S'il en est besoin mourir *allaigrement* pour elle. » (*Théol. nat.*, préface.)

INCORPORER ALLAIGREMENT : *donner un corps léger.*

« ... selon qu'ils se sont plus ou moins eslouignez de leur spiritualité, on les *incorpore* plus ou moins *alegrement* ou lourdement. » (II, 285, l. 15.)

AL[L]ÉGRESSE, ALAIGRESSE.

1] *Agilité; vivacité du corps et de l'esprit.*

I, 111, l. 26; 163, l. 24. — « Je l'ai veu, par dela soixante ans, [se] moquer de nos *allegresses.* » (II, 16, l. 3.) — « Cette *allegresse* et vigueur de jeunesse. » (II, 210, l. 24.) — II, 212, l. 21. — « [Je] suis fils d'un pere tres dispost et d'une *allegresse* qui luy dura jusques à son extreme vieillesse. » (II, 422, l. 11.) — II, 600; 601; III, 81, l. 26.

2] *Joie vive (moderne).*

I, 107, l. 9. — « Une singuliere *allegresse* » [1588] [« une singuliere joye », Ms]. (I, 286, l. 27.) — I, 308, l. 7; 366, l. 20; II, 316, l. 5.

ALLÉGUER.

1] *Citer.*

« Ce grand prœcepte est souvant *allegué* en Platon : Faicts ton faict et te conois. » (I, 14, l. 14-15.) — II, 29, l. 5; 46, l. 19; 233, l. 13-15. — « Je remachois tantost ce beau mot qu'un ancien *allegue* pour le mespris de la vie. » (II, 381, l. 3.) — « On *m'allegue* tous les coups (on cite les *Essais*) à moy-mesme sans que je le sente. » (II, 435, l. 13-14.) — III, 246, l. 23; 382-383.

2] *Donner pour raison, pour argument (moderne).*

I, 279, l. 15-16; 357, l. 17; 382, l. 6; 411, l. 17; II, 146, l. 16; 176, l. 31; III, 129, l. 7-8; C. et R., IV, 306.

ALLER.

1] *Verbe; avancer (absolument).*

« Quand on ne feroit qu'*aler,* à peine pourroit on atteindre à cette promptitude dequoy... il (César) subjuga l'Italie en dixhuict jours. » (II, 548, l. 23-26.) — « Nous n'*allons* point [« Nous n'*allons* ny en avant ny à reculons », 1588], nous rodons plus tost, et tournoions ça et la. Nous nous promenons sur nos pas. » (III, 156-157.)

ALLER APRÈS : *suivre.*

« D'où nous voyons non seulement les enfans, qui *vont* tout naifvement *apres* la nature, pleurer et rire souvent de mesme chose. » (I, 306, l. 19.) — II, 3, l. 12.

SE LAISSER ALLER APRÈS : *agir conformément à.*

« Un laboureur *se laissant aller apres* son appetit. » (II, 211, l. 1.) — « Il peut estre aussi que *je me laisse aller apres* ma nature, à faute d'art. » (II, 432, l. 7-8.) — III, 272, l. 16; 428, l. 29.

SE LAISSER ALLER SUR : *s'appuyer.*

« Je sçai combien ahane la miene (son âme) en compaignie d'un cors si tendre, si sensible, qui *se laisse* si fort *aller sur* elle. » (I, 199, l. 4.)

Y ALLER : *s'agir.*

« II, 114, l. 14-16. — « *N'y va il* donc que de faillir finement et subtilement? » (II, 393, l. 7.)

Y ALLER DU SIEN : *payer de sa personne.*

« Car tant de grandes choses ne peuvent avoir été executez par luy (César) *qu'il n'y soit alé* beaucoup

plus *du sien* qu'il n'y en met » (qu'il ne le dit). (II, 114, l. 14-16.)

IL Y VA DE BON : *l'affaire est d'importance.*

I, 140, l. 5; 358, l. 22-24.

IL LEUR VA DE BON.

III, 379, l. 18.

ALLER : *suivi du participe présent (avec ou sans idée d'un développement progressif de l'action*[1].

I, 176, l. 4, 9. — « Pour conveincre la foiblesse de leur raison, il n'est besouin *d'aler triant* des rares examples. » (II, 155, l. 7-8.) — « C'est prester à la lettre *d'aller attribuant* ce grand effect à quelque ordonnance naturelle, sans l'intelligence, consentement et discours de qui le produit. » (II, 182, l. 9-11.) — II, 286, l. 2; 320, l. 25; 569, l. 7.

S'EN ALLER TANTOT : *avec participe passé : être bientôt.*

« Nos Dames, ainsi molles et délicates qu'elles sont, elles *s'en vont tantost entr' ouvertes* jusques au nombril. » (II, 165, l. 6-7.)

S'EN ALLER : *se consumer.*

« La moitié de notre aage *s'en va* là. » (I, 218, l. 23.)

ALLER DE QUELQU'UN : *être en bon ou mauvais état.*

« Aussi nous avons trouvé come *il ira de* cet homme [qualiter ille homo... se habebit] apres sa mort. » (*Théol. nat.*, ch. 263.) — II, 132, l. 11.

Forme : « je *vois* » (indicatif présent). II, 497, l. 12; III, 270, l. 15.

2] *Substantivement : allure.*

« L'*aler* legitime est un *aller* froit, poisant et contreint, et n'est pas pour tenir bon a un *aller* licentieus et effrené. » (I, 156, l. 13-14.) — « Aux amitiez communes je suis aucunement stérile et froit, car mon *aller* n'est pas naturel s'il n'est à pleine voile. » (III, 43, l. 19-20.)

AU LONG ALLER : *à la longue.*

« *Au long aller,* on les aprivoise sans doubte. » (I, 108, l. 9.)

ALLOY.

Alliage; valeur.

« On ne regarde plus ce que les monnoyes poisent et valent, mais chacun à son tour les reçoit selon le pris que l'approbation commune et le cours leur donne. On ne plaide pas de l'*alloy*, mais de l'usage. » (II, 307, l. 11.)

ALLUMETTE.

Ce qui enflamme.

« La cerimonie, la vergougne, et la difficulté, ce sont esguisemens et *allumettes* a ces fievres là » [1588]. (II, 342.)

ALLUSION.

ALLUSION VERBALE : *pointe; jeu de mots.*

III, 111, l. 8.

*ALONGEABLE.

Qui peut être allongé.

II, 315, l. 3.

*ALONGEAIL.

Supplément qui allonge.

« Laisse, lecteur, courir encore ce coup d'essay et ce troisiesme *alongeail* du reste des pieces de ma peinture » (son troisième livre). (III, 228, l. 6.)

ALONGEMENT.

Prolongation.

« *L'alongement* [1588] [« la prolongation », Ms] de cinq ou six mois de vie. » (I, 97, l. 3.) — C. et R., IV, 321.

ALONGER.

Prolonger.

« Un soin extreme tient l'home *d'allonger* son estre. » (II, 297, l. 5.) — II, 499, l. 11; III, 340, l. 12.

ALTERATION.

1 | *Changement.*

« Il luy suffit pour les condamner, que ce soit une *alteration* de la vieille façon. » (I, 151-152.) — I, 413, l. 13. — « Nostre corps estant subject à tant de continuelles *alterations* » [1588] [« mutations », Ms]. (II, 314, l. 21.)

2 | *Changement en mal; détérioration.*

« Mais, par ce qu'il n'y avoit ny enfleure ny *alteration* par le dehors. » (I, 131, l. 11-12.) — I, 136, l. 4. — « Lycas... s'estoit, par quelque *alteration* de sens, imprimé en la fantasie une resverie. » (II, 217, l. 3-4.) — II, 285, l. 17; 320, l. 17; III, 225, l. 2; *Théol. nat.*, ch. 234.

3 | *Trouble du corps; indisposition.*

II, 601, l. 1; III, 68, l. 9. — « Je consulte peu des *alterations* que je sens, car ces gens icy (les médecins) sont avantageux quand ils vous tiennent à leur misericorde. » (III, 394, l. 4.) — « Mes reins ont duré un aage sans *alteration.* » (III, 398, l. 6.)

4 | *Trouble de l'âme.*

« N'est ce rien, d'aller au moins jusques là (à la mort) sans *alteration?* » (I, 111, l. 11.) — « Certes il faut confesser qu'en ces ames là il y a quelque *alteration* et quelque fureur, tant sainte soit elle. » (II, 20, l. 23-24.) — II, 507, l. 3; III, 184, l. 23; 197, l. 20.

5 | *Émotion; colère.*

« J'arresterois bien un trouble sans me troubler, et chastierois un desordre sans *alteration.* » (III, 303, l. 17.)

6 | *État de celui qui a soif (moderne).*

II, 215, l. 10; III, 390, l. 26.

ALTERCATION.

Dans un sens plus large qu'aujourd'hui.

« Cette infinie et perpetuelle *altercation* et discordances d'opinions... qui accompaigne... l'humaine science. » (II, 298, l. 11-13.)

ALTERÉ.

1 | *Changé; modifié (pas toujours en mal).*

« Nos sens sont non seulement *alterez,* mais souvent hebetez du tout par les passions de l'ame. » (II, 359, l. 22-23.) — II, 371, l. 11. — « L'amour est une agitation esveillée, vive et gaye; je n'en estois ny troublé ny affligé, mais j'en estoy eschauffé et encores *alteré* : il s'en faut arrester là. » (III, 136, l. 13-15.)

2 | *Qui a soif (substantivement).*

« Le desgousté charge la fadeur au vin;... l'*alteré*, la friandise. » (II, 365, l. 1-2.)

ALTERER.

1 | *Changer; modifier (dans un sens plus large qu'aujourd'hui).*

I, 39, l. 24; 70, l. 23; 268, l. 18; 300, l. 4. — « Or de la cognoissance de cette mienne volubilité j'ay... engendré en moy quelque constance d'opinions, et n'ay guiere *alteré* les miennes premieres et naturelles. » (II, 321, l. 18-20.)

2 | *Emouvoir; troubler.*

II, 373, l. 6. — « Les contradictions donc des jugemens ne m'offencent ny m'*alterent;* elles m'esveillent seulement et m'exercent. » (III, 177, l. 12-13.)

S'ALTERER.

a) *Etre changé; être modifié.*

I, 22, l. 15.

b) *Se troubler; s'irriter.*

II, 314, l. 6; III, 297, l. 11.

ALTERNATION.

Alternative; changement.

« Mais les invasions et incursions contraires et *alternations* et vicissitudes de la fortune autour de moy ont jusqu'à cette heure plus exasperé que amolly l'humeur du pays. » (III, 231, l. 9.)

AMASSER.

1] *Ramasser.*

I, 141, l. 11. — « Baisser le bras pour *amasser* une bource d'escus. » (I, 146, l. 3.) — I, 339, l. 13; III, 58, l. 30; 61, l. 15.

2] *Faire un amas (moderne).*

II, 186, l. 30; 192, l. 27.

AMAZONIEN.

Des amazones.

« Il faut laisser a la licence *amazoniene* pareils traits. » (III, 128, l. 3.)

AMBASSE.

Ambassadeur, ambassade.

« Gelon,... tenant un' *ambasse* a Delphes. » (III, 5, l. 15-17.)

AMBIGU.

En parlant de personnes.

« J'ai veu de mon temps mill' hommes soupples, mestis, *ambigus.* » (II, 398, l. 10.)

AMBROSIE.

Ambroisie.

I, 343, l. 27.

AMENDE.

Réparation; châtiment.

« Il vaudroit mieux l'offencer encore un coup que de s'offencer soy mesme en faisant telle *amende* à son adversaire. » (III, 301, l. 2-4.) — « La nature mesme de nos œuvres demande à toute instance qu'on leur rende ce qu'on leur doit, asçavoir le pris ou l'amende » [scilicet pœnam vel præmium]. (*Théol. nat.*, ch. 86.)

AMENDÉ.

Amélioré.

« Aiant june deus jours, [il] est si bien *amande* qu'ils (les medecins) luy déclarent [sa] guerison. » (II, 376, l. 23-25.)

AMENDEMENT.

Amélioration.

« Apres une heure de debat et de barquignage, l'un et l'autre abandonne sa parolle et ses sermens pour cinq sous d'*amandement.* » (I, 76, l. 12-14.) — I, 410, l. 10; III, 288, l. 19 [1588].

AMENDER.

1] *Intransitif : s'améliorer.*

« Si l'âme est immortelle, ell' ira en *amandant.* » (II, 294-295.) — « Il en est peu (de veuves) de qui la santé n'aille en *amendant.* » (II, 557, l. 11.)

2] *Transitif : améliorer.*

« Il advint que le More n'en *amenda* aucunement sa couleur basanee, mais qu'il en perdit entierement sa premiere santé. » (II, 595, l. 6-8.) — III, 4, l. 5.

3] *Réparer; expier.*

« Quant a Clytus, la faute en fut *amendée* outre son pois. » (II, 570, l. 14-15.) — « Veu que la coulpe entant qu'elle offence Dieu, et qu'elle blesse son honneur infiny, requiert une amende infinie, il faut que nous l'*amendions* infiniment. » (*Théol. nat.*, chap. 295.)

AMENER.

EN AMENER.

« Ce fust l'une des raisons pourquoy nostre Roy Philippe consentit d'envoyer Jean, son fils, à la guerre d'outremer, afin d'*en amener* [1588] [« à fin d'*en mener* », Ms] quand et luy un grand nombre de jeunesse bouillante, qui estoit en sa gendarmerie. » (II, 477, l. 25-28.) — II, 559, l. 5.

Forme du futur : « Nous *amerrons* ». (I, 263, l. 20.)

AMENITÉ.

Caractère riant (d'un lieu).

(Il parle des bains.) « J'ay choisi jusques à cette heure à m'arrester et à me servir de celles où il y avoit plus d'*amenité* de lieu, commodité de logis, de vivres et de compaignies. » (II, 601, l. 5-7.)

AMER.

Amertume.

« Et dict un Attalus en Seneque que la memoire de nos amis perdus nous agree come l'*amer* au vin trop vieus. » (II, 466, l. 1-2.)

*AMETE.

Diminutif de âme.

« Ces *ametes* naines et chetives. » (III, 304, l. 18.)

AMIABLE.

Aimable ; agréable.

« Des principaus bienfaicts de la vertu est le mespris de la mort, moien qui fournit nostre vie d'une molle tranquillité, nous en done le goust pur et *amiable.* » (I, 102, l. 1-5.) — « Le franc amour de l'homme est beaucoup plus noble, plus precieux et plus *amiable* que tout autre chose qu'il peut donner. » (*Théol. nat.*, ch. 110.)

AMIE.

Maitresse.

« Peu de gens ont espousé des *amies* qui ne s'en soyent repentis. » (III, 86, l. 6-7.)

AMITIÉ.

1] *Affection.*

I, 291, l. 13. — « J'essayeroy,... de nourrir en mes enfans une vive *amitié* et bienveillance non feinte en mon endroict. » (II, 79, l. 25-26.) — II, 91, l. 3.

2] *Amour.*

« C'est aussi un effect digne de consideration, que... pour refroidir l'*amitié,* il ne faille que voir librement ce qu'on ayme. » (II, 202, l. 2-5). — III, 244, l. 1.

AMMITONÉ.

Cf. EMMITONÉ.

AMOLLIR.

Adoucir (au figuré).

« La plus commune façon d'*amollir* les cœurs de ceux qu'on a offensez,... c'est de... » (I, 3, l. 1-3.)

AMONCELLÉ.

Au figuré : replié et comme entassé sur soi-même.

« Nous sommes tous contraints et *amoncellez* en nous. » (I, 203, l. 26.)

AMONT.

Adverbe : vers le haut ; en haut.

« [Le] fauconnier qui, arrestant obstinément sa veüe contre un milan, qui estoit *amont* » [1588] [« en l'air », Ms]. (I, 132, l. 27-28.)— « Je marche plus seur [et] plus ferme *a mont* qu'a val » (c.-à-d. en montant qu'en descendant). (I, 195, l. 1-2.) — « Le moust bouillant dans un vaisseau pousse *à mont* tout ce qu'il y a dans le fonds. » (II, 11, l. 19-20.) — II, 265, l. 20; 285, l. 24; III, 422, l. 26. — « La liberalité de Jesus Christ, qui l'aproche de Dieu, qui le poulse *à mont* [sursum] à la verité. » (*Théol. nat.*, ch. 277.)

AMORCHER.

Amorcer.

« *Amorchons* les et les attisons par... » (III, 331, l. 17.)

AMORTIR.

Rendre comme mort ; éteindre.

« L'Empereur... *amortit* toute cette aigreur d'inimitié mortelle et capitale, qu'il avoit portée contre ce Duc. » (I, 4, l. 22-25.)

AMOUR.

Au féminin.

I, 198, l. 18; II, 61, l. 12; III, 122, l. 6; 213, l. 15, etc.

AMOUREUSEMENT.

Avec affection; tendrement.

I, 291, l. 18.

AMOUREUX.

Affectueux; tendre (en parlant des choses).

« Moi qu'il (La Boétie) laissa, d'une si *amoureuse* recomandation, heretier de sa bibliotheque. » (I, 239, l. 14.) — « Je ne suis pressé de passion ou hayneuse ou *amoureuse* envers les grands. » (III, 4, l. 1-2.)

AMPLITUDE.

Ampleur; grandeur.

En cette commodité de logis que je cerche, je n'y mesle pas la pompe et l'*amplitude* : je la hay plustost. » (III, 257, l. 13.)

AMUSÉ.

Occupé de choses vaines.

III, 58, l. 29.

AMUSEMENT.

Occupation.

« C'est un' espineuse entreprinse... de suyvre un' allure si vagabonde que celle de nostre esprit... et est un' *amusemant* nouveau et extraordinere, qui nous retire ces occupations communes du monde. » (II, 59, l. 8-12.) — III, 244, l. 21; 429, l. 1.

AMUSER.

1 *Occuper; faire perdre le temps.*

« La crainte... l'esperance... nous desrobent... la consideration de ce qui est, pour nous *amuser* à ce qui sera. » (I, 14, l. 10-12.) — « Il *amusa* toutes ses heures dernieres avec un soing vehement, à disposer l'honneur et la ceremonie de son enterrement. » (I, 19, l. 20-22.) — « Cyrus *amusa* toute une armée plusieurs jours à se venger. » (I, 24, l. 23-24.) — I, 62, l. 23. — « Aristote n'*amusa* pas tant son grand disciple à l'artifice de composer syllogismes... comme à l'instruire de bons preceptes. » (I, 211, l. 24-26.) — II, 238; 444, l. 1; 452, l. 6; III, 212, l. 13; 271, l. 23; 273, l. 25.

2 *Distraire; détourner.*

« S'il luy semble que le mal s'evapore aucunement... pour pousser hors la voix avec la plus grande violence, ou s'il en *amuse* son tourment, [Ms] [« s'il pense que cela *amuse* son tourment », 1588] qu'il crie tout à faict. » (II, 579, l. 17-21.) — « Telles autres circonstances nous *amusent*, divertissent et destournent de la consideration de la chose en soy. » (III, 61, l. 21-23.)

3 *Tromper.*

« Ces gentillesses ne servent que pour *amuser* le vulgaire, incapable de prendre la viande plus massive et plus ferme. » (I, 220, l. 10.)

S'AMUSER.

a) *S'occuper; s'arrêter à; perdre son temps.*

« Je treuve qu'on *s'amuse* ordinerement à chastier aus enfans des errurs innocentes tresmal a propos. » (I, 40, l. 31-32.) — I, 94, l. 12. — (Hippias parle.) « Gens idiots, qui ne sçavent ny mesurer ny conter, ne font estat ny de grammere ny de rithme, *s'amusans* sulement a sçavoir la suitte des Roys, establissemans et decadances des estats, et

tel fatras de contes. » (I, 186, l. 2-5.) — I, 186, l. 22. — « Anaximenes escrivant a Pythagoras : De quel sens puis je *m'amuser* au secret des estoiles, aïant la mort ou la servitude tousjours presante aus yeus. » (I, 207, l. 5-7.) — « Pour les sciances lettrees, il (Platon) *s'y amuse* fort peu. » (I, 215, l. 22.) — I, 228, l. 4; 398, l. 1; II, 61, l. 17; 113, l. 15; 315, l. 6; 394, l. 18; 501, l. 16; 502, l. 1; 563, l. 4; 578, l. 15; III, 20, l. 10.

b) *Etre trompé.*

« Ce bon compaignon de Grece disoit que les enfans *s'amusent* par les osselets, les hommes par les parolles. (II, 456, l. 28-29.)

Plutarque *(Lysander)* : « Il disoit qu'il falloit tromper les enfans avec le jeu des ossselets, et les hommes avec les sermens. » *(Traduction Amyot.)*

AMUSOIRE.

Jouet, amusement.

« Fournir de jouets et d'*amusoires.* » (III, 72, l. 13.) — « Ce sont *amusoires* dequoy on paist un peuple mal-mené. » (III, 206, l. 2.)

ANATOMIE.

1 *Squelette.*

« Les Egyptiens... faisoient aporter l'*Anatomie* seche d'un corps d'homme mort. » (I, 107, l. 10-12.) — « Nous vismes aussi et ches luy [le medecin Faelix Platerus] et en l'escole publique des *anatomies* entieres d'homes morts qui se tiennent. » (*Voyage*, p. 77.)

2 *Analyse détaillée.*

(Il parle de « l'estude des histoires ».) « A d'aucuns c'est un peur estude grammerien; a d'autres, l'*anatomie* de la philosofie, en la quelle les plus abstruses parties de nostre nature se penetrent. » (I, 203, l. 4.)

ANATOMISER.

Disséquer; analyser.

« J'entens assez que c'est que mort et volupté; qu'on ne s'amuse pas à les *anatomizer* : je cherche des raisons bonnes et fermes d'arrivée, qui m'instruisent à en soustenir l'effort. » (II, 110, l. 7-10.)

ANCIENNETÉ.

1 *Antiquité; temps antiques.*

« Quant aux autres prognostiques... sur lesquels l'*ancienneté* appuyoit la plus part des entreprinses. » (I, 47, l. 6-14.) — I, 394, l. 28; II, 2, l. 24. — « Car d'adorer celles de nostre sorte, maladifves, corruptibles et mortelles, comme faisoit toute l'*ancienneté*... cela surpasse l'extrême foiblesse de discours » [1588]. (II, 247, l. 1.) — II, 252, l. 23. — « De toutes les opinions que l'*ancienneté* a euës de l'homme... » (II, 411, l. 2-3.) — II, 573, l. 1.

2 *Caractère de ce qui existe depuis longtemps (moderne).*

II, 149, l. 19; 290, l. 1; 528, l. 27.

ANCOLEURE.

Encolure.

« L'*ancoleure* des chameaux et des austruches, je la trouve encore plus relevée et droite que la nostre. » (II, 201, l. 2-4.)

ANDROGYNE.

Qui est des deux sexes.

II, 259, l. 12.

ANGOISSE.

1 *Torture.*

« Il les fit escorcher par le menu d'une dispensation si malitieusement ordonee, que leur vie dura quinse jours a cette *engoisse.* » (II, 500, l. 11-12.)

2 *Anxiété (moderne).*

I, 94, l. 23.

ANGOISSER.

Oppresser.

« La veuë des engoisses d'autruy m'*engoisse* materiellement. » (I, 121, l. 6.)

ANGOISSEUX.

Qui a ou donne de l'angoisse.

« Une mort tres-*angoisseuse.* » (I, 129.) — « A fin que... elle se resente des *angoissenses* poinctures du feu. » (*Théol. nat.*, ch. 164.)

ANIMADVERSION, ANIMADVERTION.

Correction.

« Il fut produit deux passages, l'un duquel ils attribuent l'*animadversion* au fils de M. Mangot, Avocat de Paris. » (*Voyage*, p. 240.) — « La justice a cognoissance et *animadvertion* aussi sur ceux qui chaument. » (III, 205, l. 3-4.)

ANIMAL.

Etre animé (substantif et adjectif).

« Speusippus... faict Dieu certeine force gouvernant les choses, et qu'elle est *animale.* » (II, 245, l. 12-13.) — « Si Dieu est, il est *animal*; s'il est *animal*, il a sens; et s'il a sens, il est subject à corruption. » (II, 266, l. 18-19.)

ANIMANT.

Etre animé.

« Zeno, [faict dieu] la loy naturelle, commandant le bien et prohibant le mal, laquelle loy est un *animant*... Ariston estime la forme de Dieu incomprenable, le prive de sens et ignore s'il est *animant* ou autre chose. » (II, 245-246.) — II, 258, l. 17; 267, l. 4.

ANNOBLIR, ANOBLIR.

1] *Ennoblir; rehausser.*

« Les difficultez... *annoblissent*, esguissent et rehaussent le plaisir divin et parfaict qu'elle (la vertu) nous moiene. » (I, 101, l. 19-21.) — « Mais si est-ce qu'ils embelissent merveilleusement et *anoblissent* nostre nature. » (*Théol. nat.*, ch. 61.)

2] *Rendre noble (au propre et au figuré).*

« Ceux mesme qui ont *annobli* leur vie par renommée. » (I, 104, l. 18-19.) — C. et R., IV, 301.

Montaigne ne distingue pas entre *anoblir* et *ennoblir*. Voir *s'ennoblir* (II, 169, l. 11).

ANONCHALIR (S').

Se rendre nonchalant, indifférent.

« [Je] ne cherche qu'a *m'anonchalir* et avachir. » (III, 215, l. 14.)

ANONCHALLY.

Rendu mou, lâche.

« Un trein d'actions et de paroles ravale plus tost et *anonchali* que tendu et releve par le pois d'une telle cogitation. » (II, 376, l. 1-2.)

ANTICIPER.

1] *S'approprier d'avance.*

« Comme s'il n'estoit point assez à temps pour souffrir le mal lors qu'il y sera, il l'*anticipe* par fantasie, et luy court au devant. » (II, 211, l. 4-6.)

2] *Devancer.*

II, 37, l. 24; 377, l. 3.

APERCEVANCE.

Faculté ou action d'apercevoir; perception.

« Je trouvay que... m'avoit la costume oste l'*apercevance* de cette estrangeté. » (I, 141, l. 20-21.) — II, 349, l. 27 — « Tant nostre *apercevance* est grossiere. » (III, 308, l. 8-9.) — « Car l'*apercevance* [cognoscendo] de ses actions exterieures nous le faict cognoistre et nous le manifeste exterieurement. » (*Théol. nat.*, ch. 190.)

APERCEVOIR.

Percevoir; distinguer.

« Les ouïes des creatures, endormies... par la continuation de ce son, ne le peuvent *apercevoir.* » (I, 138, l. 14.) — I, 338, l. 8 [1588; corrigé en « percevoir », Ms]; II, 102, l. 13; 439, l. 25; III, 27, l. 9.

APERTEMENT.

D'une manière manifeste.

« Je me garderai, si je puis, que ma mort die chose que ma vie n'ait premierement dict » [Ms]. (I, 34, l. 28-29.) [« dit et *apertement* », 1595]. (I, 464). — *Théol. nat.*, ch. 199, 211, 213, 293.

APOINTÉ.

Pointu.

« Des arcs ou des espées de bois, *apointées* par un bout, à la mode des langues de nos espieuz. » (I, 273, l. 7-8.)

APOINTER.

Régler un débat ou un procès.

« On recourt a eus pour *apointer* les differans qui naissent entre les homes d'ailleurs. » (II, 386, l. 11-12.)

S'APOINTER : *finir en pointe.*

« Il n'y a œil... qui se sceust deffendre de cette piperie, que d'un costé elles (ces bagues) n'aillent en eslargissant, et *s'apointant* et estressissant par l'autre, mesmes quand on les roule autour du doigt. » (II, 363, l. 18-23.)

APOLTRONNIR (S').

Devenir mou.

« Un jeune homme doit troubler ses regles pour esveiller sa vigueur, la garder de moisir et de *s'apoltronir.* » (III, 385, l. 14-15.)

APOLTRONNY.

APOLTRONNY A : *qui s'abandonne lâchement à.*

« Il n'est rien qui puisse si justement dégouster un subject de se mettre en peine et en hazard pour le service de son prince, que de le voir *apoltronny* ce pendant luy mesme *à* des occupations lasches et vaines. » (II, 469, l. 10-13.)

APOSEME.

Apozème, décoction.

I, 130, l. 14. — [« Aposime » en 1580 et 1582, p. 452.]

APOSTÉ.

Disposé d'avance; préparé; et, par extension, supposé; faux.

« Leur stile ancien... fut... combatre de vertu non de finesse : ny par surprinses et rencontres de nuict : ny par fuites *apostees*, et recharges inopinees. » (I, 26, l. 8-20.) — « Cette querelle *apostee.* » (I, 128, l. 16.) — « Ce malheur *aposté.* » (II, 255, l. 17.) — III, 64, l. 5. — « Si c'estoit une intention *apostee* de se faire fils et envoyé de Dieu. » (*Théol. nat.*, ch. 206.)

APOSTER.

1] *Préparer; disposer; placer.*

« Un prisonnier de qualité estant en nos conciergeries, ses parens... *aposterent* un prestre pour luy dire que. » (II, 31, l. 16-18.)

2] *Supposer faussement.*

« On luy *apposta* [Ms] [« on luy appresta », 1588] une fauce accusation. » (III, 163, l. 7.)

APOSTUME.

Tumeur purulente.

« Cettuy-cy commença à leur apprendre premierement le nom des fiebvres, des reumes et des *apostumes.* » (II, 603, l. 12-14.)

APPAREIL.

EN SON HAUT APPAREIL : *armé de pied en cap (au figuré).*

« Ce qu'on dit, que la repentance suit de pres le peché, ne semble pas regarder le peché qui est *en son haut appareil*, qui loge en nous comme en son propre domicile. » (III, 25, l. 16-18.) — III, 398, l. 24.

APPAREMMENT, APPARAMENT.

Visiblement.

II, 511, l. 16. — « Combien de nations, et à trois pas de nous, estiment ridicule la crainte du serain, qui nous blesse si *apparemment*. » (III, 381, l. 20-22.) — « Obligation si *apparament* et si manifestement qu'il est impossible d'aller au contraire [obligatio... manifesta et summe visibilis]. » (*Théol. nat.*, ch. 96.)

APPARENCE.

1] *Action d'apparaître, de se présenter; présence.*

« Aux misteres de la Bonne Deesse toute *apparence* masculine en estoit forclose. » (III, 94, l. 5-6.)

2] *Forme sous laquelle quelqu'un ou quelque chose apparaît : mine; aspect (moderne).*

« Des inventions qui eussent au moins une plaisante et subtile *apparence*. » (II, 240, l. 3-4.) — II, 261, l. 20; III, 28, l. 8.

PAR APPARENCE.

a) *En apparence.*

« Ambassadeur par effect, mais *par apparence* homme privé. » (I, 42, l. 1-2.)

b) *Pour la forme; pour sauver les apparences.*

« Que l'imagination [me] sembloit fantastique, de ceux qui, ces annees passees, avoint [en] usage de reprocher a tout chacun [en] qui il reluisoit quelque clarté [d'es]perit, professant la relligion Catholique, que c'estoit a feinte [et] tenoint mesmes, pour luy faire honeur, quoi qu'il dict *par apparance*, [qu]'il ne pouvoit faillir au dedans [d']avoir sa creance reformee à leur pied. » (III, 411-412.)

3] *Au pluriel : signes extérieurs.*

« Toutes autres *apparances* sont communes a toutes relligions : esperance, confiance, evenemans, ceremonies, pœnitance, martyres. » (II, 145, l. 12-14.)

4] *Signes extérieurs d'une position sociale éminente.*

« Et les petites gens sont subjets par ces ruës a estre choquez, à faute d'*apparence*. » (III, 403, l. 2-3.)

5] *Apparence de raison; vraisemblance; raison.*

I, 30, l. 5; 42, l. 21. — « On peut dire avec *apparence*, que par accident elle a tout produict. » (I, 152, l. 5-6.) — « Et de cet article, sur lequel je me mesle de luy donner advis, il m'en croira autant qu'il y verra d'*apparence*. » (I, 193, l. 27-28.) — « La solitude me semble avoir plus d'*apparance* et de raison a ceus qui ont donné au monde leur eage plus actif et fleurissant. » (I, 315, l. 1-4.) — I, 402, l. 15; 413, l. 14; 416, l. 7. — « Il me semble n'y avoir pas grande *apparence*. » (I, 421-422.) — II, 2, 10. — « Cela n'est pas sans raison et grande *apparence*. » (II, 64, l. 7.) — II, 117, l. 16; 167, l. 22; 168, l. 24; 231, l. 23; 240, l. 13; 251, l. 16; 258, l. 6; 260, l. 18; 275, l. 26; 303, l. 14; 324, l. 15; 338-339; III, 228, l. 8; 302, l. 11; 315, l. 1; 332, l. 15, etc.

APPARENT.

1] *Qui se montre aux yeux.*

I, 287, l. 18; II, 195, l. 25. — « Des mysteres *apparens* pour estre montrez au peuple. » (III, 284, l. 1-2.) — « Les choses *apparantes*. » (*Théol. nat.*, ch. 266.)

2] *Visible dans; habituel à.*

« L'opiniatrer et contester sont qualités communes, plus *apparantes* aus plus basses ames. » (I, 201, l. 19-20.)

3] *Qui attire le regard, l'attention.*

« Des plus sages homes et des plus devots ont vescu fuiant tous *apparans* effaicts. » (II, 60, l. 26-27.)

4] *Illustre; de haut rang.*

I, 56, l. 19; 141, l. 11. — « Les plus *apparens* Seigneurs du païs. » (I, 286, l. 15-16.) — I, 290, l. 28. — « Les plus *apparentes* et dignes personnes de ma cognoissance. » (C. et R., IV, 302.) — *Voyage*, p. 217.

5] *Qui apparait à l'esprit comme vraisemblable, raisonnable.*

I, 153, 154. — « Il est bien plus *apparent* de s'asseurer d'une espée que nous tenons au poing que du boulet qui eschappe de nostre pistole. » (I, 372, l. 24.)

APPARESSER (S').

Devenir paresseux.

« Pour garder que les forces de nostre estomac ne *s'aparessent*, il est bon, une fois le mois, les esveiller par cet excez (de boire). » (II, 13, l. 20-22.) — III, 412, l. 11. — « Si l'appetit desordonné de la chair eust este du tout assoupy en l'homme chrestien ce fust comme une occasion à son ame de *s'apparesser*, engourdir et appesantir. » (*Théol. nat.*, ch. 280.)

*APPARIATION.

Comparaison.

« Nostre arrogance nous remet tousjours en avant cette blasphemeuse *appariation*. » (II, 264, l. 23.)

APPARIÉ.

Comparé; joint.

« Les raisons divines se considerent plus venerablement et reveramment seules et en leur stile, qu'*appariées* aux discours humains. » (I, 415, l. 15-17.)

APPARIER.

Comparer; égaler.

« J'estime que les anciens avoient encore plus à se plaindre de ceux qui *apparioint* [« comparoient », 1588] Plaute à Terence... que Lucrece à Virgile. » (II, 105, l. 25-27.) — « Avec combien de vraysemblance on nous les *apparie* (il s'agit des animaux). » (II, 138, l. 23.) — II, 209, l. 2; 252, l. 24; 256, l. 13 [1588]; 360, l. 4; 481, l. 2; 501, l. 1; 526, l. 10; 533, l. 14; 534, l. 7; III, 117, l. 17; 119, l. 16. — « Oserons-nous comparer ou *apparier* aucune autre doctrine a la sienne. » (*Théol. nat.*, ch. 207.) — *Ibid.*, ch. 222; 216.

S'APPARIER.

II, 248, l. 6; III, 361-362. — « Mescognoissant la souveraineté de son createur, se voulant percher au dessus de luy ou *s'aparier* [fecit se aequalem Deo] à sa grandeur immesurable. » (*Théol. nat.*, ch. 225.) — *Ibid.*, ch. 229. — « L'image *s'apparie* [convenit] mieux à l'image que ce qui ne l'est pas, ainsi le fils *s'apparie* mieux à l'homme que le sainct Esprit. » (*Théol. nat.*, ch. 253.)

APPAROIR.

Seulement à la forme impersonnelle de l'indicatif présent : « il appert », et à l'infinitif.

1] *Apparaitre; être évident.*

I, 27, l. 2; II, 38, l. 4; 183, l. 3; 204, l. 3; 363, l. 6 [1588]; 475, l. 3. — « Ceux-cy nous font à croire qu'ils en ont grand regret et remors au dedans. Mais d'amendement et correction... ils ne nous en font rien *apparoir*. » (III, 32, l. 12-14.) — « Semblablement si disant que Dieu est beaucoup plus puissant que l'homme ne peut songer, *il m'appert* clairement que je luy donne plus de force et de grandeur, que si je mesurois et restraignois sa puissance à la portee de l'humaine intelligence. » (*Théol. nat.*, ch. 64.)

2] *Sembler.*

« Tout ce qui est en ce lieu nous *appert* ou vert, ou jaune, ou violet. » (II, 362, l. 15-15.)

APPARTENANCE.

Propriété; dépendance.

« L'heur et la beatitude qui reluit en la vertu, ramplit toutes ses *apartenances* et avenues jusques a

la premiere entree et extreme barriere. » (I, 102, l. 1-3.) — I, 206, l. 14. — « Estandons nos *appartenances* et nos comptes jusques là. » (III, 288, l. 1-8.)

ÊTRE DE L'APPARTENANCE DE.

(Il parle de la mort.) « Et je dirois encores plus vraysamblablemant que [ny] ce qui va devant, ny ce qui vient apres, n'*est des apartenances de* la mort. » (I, 66, l. 9-11.) — II, 273, l. 19.

APPASTER.

Donner la pâture à; nourrir; élever.

« On trouva des grands peuples,... qui... en faisoient provision, et les *apastoient* (il s'agit d'araignées). » (I, 137, l. 17-19).

Au figuré.

« L'un de mes souhaits..., ce seroit de trouver un gendre qui sceust *appaster* commodéement mes vieux ans. » (III, 214, l. 6-7.)

APPAUVRIR (S').

Se faire passer pour pauvre.

I, 78, l. 11

APPELER.

Provoquer en duel.

« Mon frere, sieur de Matecolom, fut convié, à Rome, à seconder un gentil-home qu'il ne cognoissoit guere, lequel estoit deffendeur et *appellé* par un autre. » (II, 493-494.)

Ce verbe présente, dans les exemples qui suivent, une construction qui n'est plus admise aujourd'hui, courante encore dans la langue populaire. « Car, à treize ans que je sortis du college, j'avoy achevé mon cours qu'ils *appellent* » (ce qu'on appelle mon cours). (I, 227, l. 22.) — « Anciennement estoit à Rome la place consulaire, qu'ils *appelloyent* » (la place qu'on appelait Consulaire). (II, 43, l. 20-21.)

*APPENDICULE.

Petit appendice; accessoire.

« Nostre grand et glorieus chef d'œuvre c'est vivre à propos. Toutes autres choses, regner, thesauriser, bastir, n'en sont qu'*appendicules* et adminicules pour le plus. » (III, 419, l. 25-27.)

APPERCEVANCE.

Cf. APERCEVANCE

APPESANTIR.

Donner du poids à.

« Le maniement et emploite des beaux espris donne pris à la langue... Ils n'y aportent point des mots, mais ils enrichissent les leurs, *appesantissent* et enfoncent leur signification et leur usage. » (III, 112, l. 10.) — III, 285, l. 6.

APPETER.

1] *Désirer.*

« Par ce que l'homme est composé du corps et de l'ame qui sont deux parties diverses, et qui n'*appetent* pas mesme chose. » (*Théol. nat.*, ch. 143)

2] *Attirer.*

« Je hay un esprit hargneux et triste... qui glisse par dessus les plaisirs de sa vie et s'empoigne et paist aux malheurs :... comme les vantouses qui ne hument et *appetent* que le mauvais sang. » (III, 75, l. 4-8.)

APPETISSER.

1] *Rendre plus petit; diminuer.*

« Et ceux là se moquent, qui pensent *appetisser* nos debats et les arrester en nous r'appellant à l'expresse parolle de la Bible. » (III, 361, l. 12-14.) — « D'accroistre son royaume et son empire, et d'*apetisser* celuy de Dieu, et l'anneantir de toute sa force. » (*Théol. nat.*, ch, 246.) — *Ibid.*, ch. 251.

S'APPETISSER.

Théol. nat., ch. 24.

2] *Diminuer en paroles.*

« Et celuy a qui ses jans qui l'armoint, voïant frissoner la peau, s'essaioint de le r'assurer en *apetissant* le hasard au quel il s'aloit presanter, leur dict .. » (I, 401, l. 19-21.) — II, 545, l. 15-18.

APPETIT.

1] *Désir; penchant.*

a) *Avec l'objet du désir exprimé.*

I, 62, l. 5. — « *Appetit* de thesaurizer. « (I, 79, l. 22.) — « Un *appetit* [de] mourir corageusement. » (I, 301, l. 19.) — « *Appetit* de chasse. » (I, 340, l. 24.) — « Ce furieux *appetit* de vengeance. » (II, 120, l. 10-11.)

b) *Au pluriel.*

I, 319, l. 19. — « Nos *appetits* sont rares en la vieillesse. » (III, 35, l. 21.) — « Et sain et malade, je me suis volontiers laissé aller aux *appetits* qui me pressoient. » (III, 389, l. 4-5.)

2] *Inclination; goût; opinion.*

« C'est une incivile importunité de choquer tout ce qui n'est pas de nostre *appetit* » [Ms] [« de nostre goust », 1588]. (I, 200, l. 5.) — 231, l. 3; 286, l. 22. — « Les inclinations de nostre *appetit.* » (II, 3, l. 13.) — 106, l. 13: 122, l. 17, 26; 123, l. 1. — « Si toutes-fois ma posterité est d'autre *appetit* » [Ms] [« d'autre goust », 1588]. (II, 453, l. 3,) — III, 38, l. 1; 374, l. 2; 419, l. 8; *Théol. nat.*, ch. 47.

A L'APPÉTIT DE : *au gré de.*

« Nostre ame ne branle qu'à credit, liée et contrainte *a l'appetit de* fantasies d'autruy, serve et captive soubs l'authorité de leur leçon » [Ms] [« contrainte au service des... », 1588]. (I, 195, l. 18-19.) — III, 85, l. 17.

L'APPETIT ENVERS : *le goût pour.*

I, 215, l. 7.

3] *Désir de boire ou de manger.*

(Il s'agit d'un « gentil-homme » qui passe un an sans boire.) « Il sent de l'alteration, mais il la laisse passer, et tient que c'est un *appetit* qui s'alanguit aiséement de soy-mesme. » (III, 383, l. 25-26.) — III, 389, l. 12.

Montaigne dit encore parfois, en exprimant le complément : « l'*appetit* de boire et de manger ». (II, 379, l. 5.)

4] *Désir sexuel.*

I, 340, l. 22.

APPÉTITIF.

Relatif au désir.

II, 226, l. 16.

APPILER (S').

1] *S'empiler; s'entasser.*

« La societé des hommes se tient et se coust, à quelque pris que ce soit. En quelque assiete qu'on les couche, ils *s'appilent* et se rengent... » (III, 218, l. 24.)

2] *Se concentrer.*

« Que je *m'appile* et me receuille en ma coque, comme les tortues. » (III, 253, l. 12-13.) — « Vous vous escoulez, vous vous respandez; *appilez vous*, soutenez vous. » (III, 278, l. 7-8.)

APPLAUDIR.

Donner des encouragements.

(Il parle de l'imagination.) « [Je] ne treuve pas estrange qu'elle done et les fievres et [la] mort a ceus qui la laissent faire et qui luy *applaudissent.* » (I, 121, l. 10-12.)

APPLICATION.

1] *Action d'adapter ou de s'adapter.*

« Les bestes qui le tienent sous boucle (l'esprit), laissent aus corps leurs sentimens libres et naïfs, et par consequant uns à peu près en chaque espece, come nous voions par la semblable *application* (par la conformité) de leurs mouvemans. » (I, 68-69.) — « Et disoit Archesilas les soustenemens et l'estat droit et inflexible de jugement estre les biens, mais les consentements et *applications* estre les vices et les maux... » (II, 333, l. 21-23.) — (Il s'agit des philosophes anciens.) « Combien je desire... que nous y pouvons voir (dans quelque « registre »)... l'*application* de la vie des autheurs

et sectateurs à leurs preceptes ès accidens memorables et exemplaires. » (II, 334, l. 4-12.)

2] *Action de s'appliquer.*

I, 190, l. 19; III, 218, l. 7.

3] *Action de se livrer.*

« L'asprete de noz decretz rend [l']*application* des femmes a ce vice plus aspre et plus vicieuze que ne porte sa condition. » (III, 96, l. 26-27.)

4] *Inclination; attachement (pour les personnes ou pour les choses).*

III, 212, l. 10. — « Mon *application* et engagement envers eux. » (III, 233, l. 24.) — III, 379, l. 3 [« inclination », 1588].

APPLIQUER (S').

1] *S'adapter, se conformer à.*

« Ne pouvant reigler les evenemens, je me reigle moy-mesme, et *m'applique* à eux, s'ils ne s'appliquent à moy. » (II, 425, l. 19.)

2] *S'attacher à.*

« On *se* doit peu *appliquer* à ces legieres divinations et prognostiques que nous prenons dès mouvements de leur enfance. » (I, 193, l. 4.) — « Il est malaise que le discours et l'instruction, encore que nostre creance *s'y applique* volontiers, soient assez puissantes pour nous acheminer jusques à l'action... » (II, 49, l. 1-3.) — II, 532, l. 8. — « Mon habitude commence de *s'appliquer* si volontiers au mal! » (III, 72, l. 19.) — III, 201, l. 16; 280, l. 3; 424, l. 3.

APPORTER.

APPORTER BON-HEUR : *porter bonheur.*

II, 571, l. 7. [Ms, « portassent bon-heur ».]

APPRÉHENDER

Saisir par l'esprit; comprendre.

« Quand nous disons que l'infinite des siecles... n'est à Dieu qu'un instant... nostre parole le dict, mais nostre intelligence ne l'*apprehende* point. » (II, 263, l. 24.) — « Ils ne sçavent pourtant pas que c'est, ny ne l'*aprehendent* ny pres ny loin. » (II, 350, l. 22.) — II, 367, l. 8.

APPRÉHENSION.

1] *Action de saisir par l'esprit; compréhension.*

« La seconde operation de nostre entendement, c'est affermer ou nier, croire ou mescroire; car elle va apres l'*apprehension* [qui sequitur post cogitare]. » (*Théol. nat.*, ch. 67.)

2] *Faculté de saisir par l'esprit; intelligence.*

I, 13, l. 6; 180, l. 19. — « L'esprit, je l'avois lent... l'*apprehension*, tardive; l'invention, lache. » (I, 227, l. 3.) — I, 316, l. 2; II, 104, l. 19 [« conception », Ms]; 126, l. 20; 219, l. 26; 313, l. 15; 436, l. 2; III, 148, l. 3; 279, l. 7; 343, l. 5.

3] *Conception; idée.*

« La femme de Sainct Hilaire... print une si vive *apprehension* de la beatitude eternelle et celeste qu'elle... » (I, 287, l. 2-6.) — II, 52, l. 14. — « Il est impossible de dire chose à cet aveugle, par discours, argument ny similitude, qui loge en son imagination aucune *apprehension* de lumiere, de couleur et de veue. » (II, 350, l. 14-16.) — III, 63, l. 18; 312, l. 16; 338, l. 8.

4] *Crainte (moderne). Ce sens apparait peut-être dans quelques exemples.*

III, 146, l. 8. — « L'*apprehension* ne me presse guere, laquelle on crainct particulierement en ce mal » (il s'agit de la peste). (III, 337, l. 16.)

APPRENDRE.

1] *Acquérir une connaissance.*

II, 223, l. 19.

Suivi d'un infinitif sans préposition.

« Ils ont *aprins* de Philo n'avoir rien aprins. » (II, 223, l. 29-30.)

2] *Contracter une habitude.*

« J'ay *apris* à faire mes journées à l'Espagnole,

d'une traicte : grandes et raisonnables journées. » (III, 242, l. 21-22.)

3] APPRENDRE (QUELQU'UN OU A QUELQU'UN) : *enseigner à.*

Qui *aprandroit* les homes a mourir, leur *apranderoit* a vivre. » (I, 111, l. 6.) — I, 119, l. 6; 197, l. 21; 209, l. 5. — « Aristote tient que les rossignols *aprennent* [1588] [« instruisent », Ms] leurs petits à chanter... » (II, 175. l. 21.) — II, 177. l. 18; 208, l. 3; III, 112, l. 11. — « Estant peu *aprins* par les bons exemples... » (III, 175, l. 19.)

Absolument.

« La conference *apprend* et exerce en un coup. » (III, 176, l. 4.) — III, 243, l. 16.

APPRENDRE DE : *apprendre à.*

I, 103, l. 26. — « Il faut *apprendre* souigneusement aux enfans *de* haïr les vices de leur propre contexture, et leur en faut aprandre la naturelle difformite. » (I, 139, l. 21.) — II, 352, l. 1; 394, l. 11; 447, l. 7.

Devant un infinitif, après apprendre, *à* est plusieurs fois corrigé en *de*. (I, 200, l. 14 [1588]; Cf. p. 453; III, 174. l. 13 [Ms].) — Forme : « apprindrent », troisième personne du pluriel du parfait de l'indicatif. Le participe passé est souvent : « apprins, apprinse ».

A[P]PRENTI, APPRENTIF, APPRENTIS.

1] *Adjectif : ignorant; qui a besoin d'apprendre.*

« Bien *aprantis* sont ceus qui syndiquent (c'est-à-dire critiquent) leur liberte » (c'est-à-dire la liberté de la théologie et de la philosophie). (I, 259, l. 5-6.) — « Je ne me prends guiere... aux Grecs, par ce que mon jugement ne sçait pas faire ses besouignes d'une puerile et *aprantisse* intelligence. » (II, 103, l. 22.)

2] *Substantif : novice.*

« Aux *apprentifs.* » (II, 23, l. 3.) — II, 50, l. 5. — « Les *apprentifs.* » (II, 107, l. 26.) — « Les *apprentis.* » (II, 127, l. 6.) — « Un *aprentis.* » (II, 153, l. 4.) — « Un *apprentis.* » (II, 581, l. 9.) — « La forme d'*apprentis.* » (III, 314. l. 15.)

A[P]PRENTISSAGE.

Action d'apprendre; par extension : ce qu'on a appris.

Au figuré.

I, 40, l. 6. — « L'estude et la contemplation retirent aucunement nostre ame hors de nous, et l'embesongnent à part du corps, qui est quelque *aprentissage* et ressemblance de la mort... » (I, 100, l. 2-4.) — » On lict en nos loix mesmes, faites pour le remède de ce premier mal, l'*aprentissage* et l'excuse de toute sorte de mauvaises entreprises... » (I, 152-153.) — « Il n'estoit pas vray-semblable qu'il eust donné si grande somme à un homme incogneu, qu'en recompense d'un tres-utile *aprentissage...* » (I, 169, l. 3-5.) — I, 174, l. 12. — « L'*apprentissage* des lettres [1588]. » (I, 184, l. 4-5.) — I, 191, l. 24; 197, l. 26; 205, l. 1; 324, l. 21; 423, l. 15; II, 128, l. 15; 130, l. 22; 164, l. 9; 169, l. 14; 235, l. 10; 291, l. 12; 447, l. 18; 495, l. 2; 497, l. 4; III, 21, l. 5; 161, l. 9; 196, l. 14. — « Je n'apporte icy rien de nouvel *apprentissage.* Ce sont imaginations communes. » (III, 226, l. 1-2.) — III, 309, l. 22; 330, l. 5. — « Mon *apprentissage* n'a autre fruict que de me faire sentir combien il me reste à apprendre. » (III, 374, l. 21-24.) — III. 385, l. 10. — « (Son guide) s'estant rebuté, il (M. de Montaigne) se pica, par son propre estude de venir à bout de cete sience, aidé de diverses cartes et livres qu'il se faisoit lire le soir, et le jour alloit sur les lieus mettre en pratique son *apprentissage.* » (*Voyage*, p. 220.) — « Pour nostre doctrine et *aprentissage* [vel propter doctrinam]. » (*Théol. nat.*, ch. 96.)

APPREST.

Action d'apprêter; préparation.

(Il s'agit de « l'yvrongnerie ».) (Ce vice) « n'est point de difficile *apprest* » [« de difficile queste », 1588]. (II, 14, l. 9.) — « Ce miserable estat auquel nous les voyons (les Juifs) de si long-temps ne sent en nulle façon l'*aprest* d'une entrée si glorieuse » (il s'agit de l'avènement du Messie). (*Théol. nat.*, ch. 268.)

A[P]PRESTER.

1 | *Rendre prêt (moderne).*

I, 383, l. 26; III, 151, l. 4.

2 | *Fournir le moyen.*

« Il y avoit aux carrefours à Rome des vaisseaux... pour y *apprester* à pisser aux passans. » (I, 383, l. 8-9.)

A[P]PRIVOISER.

Au figuré : rendre familier.

(Il parle du penser de la mort.) « Il est impossible que d'arrivée nous ne sentions des piqueures de telles imaginations. Mais en les maniant et repassant, au long aller, on les *aprivoise* sans doubte. » (I, 108, l. 10.) — I, 138. l. 24.

APPRIVOISER A.

« Nature... nous roule dans ce miserable estat, et nous *y apprivoise.* » (I, 112, l. 15-16.) — II, 135, l. 17.

S'APPRIVOISER A : *se familiariser avec; se rendre familier avec.*

« Apres qu'on *se* fut *apprivoisé à* Romme aux spectacles des meurtres des animaux, on vint aux hommes et aux gladiateurs. » (II, 136, l. 15.) — « Je lui ostay lors un grand escot qu'il y avoit, et *m'estant* un peu *aprivoisé à* luy, pressant sa playe, en fis sortir l'ordure qui s'y amassoit. » (II, 192, l. 25-27.) — « J'envie ceux qui sçavent *s'aprivoiser au* moindre de leur suitte et dresser de l'entretien en leur propre train. » (III, 44, l. 9-11.)

APPROBATION.

Témoignage; confirmation.

« Il en doit estre creu lors seulement qu'une *approbation* supernaturelle l'a authorisé. » (III, 316, l. 13.)

APPROCHANT.

Voisin; qui a de la ressemblance avec.

« Accident *approchant* à celuy de la ville des Xantiens. » (I, 62, l. 3.) — « La part clericale est superieure et plus digne, plus *approchant* [propinqua] et plus semblable à Jesus Christ. » (*Théol. nat.*, ch. 204.)

APPROCHER.

1 | *Transitif : être voisin de.*

« Il a *approché* de plus pres la verisimilitude. » (II, 233, l. 12.)

2 | *Intransitif : s'approcher.*

« C'est ce que respondit Menander, comme on le tensat, *approchant* le jour auquel il avoit promis une comedie... » (I, 221, l. 11-12.)

APPROFITER.

Mettre à profit.

« C'est l'entendement qui *approfite* tout... » (I, 197.)

APPROUVER.

Faire trouver bon.

« En nostre Marseille, il se gardoit, au temps passé, du venin preparé à tout de la cigue, aux despens publics, pour ceux qui voudroyent haster leurs jours, ayant premierement *approuvé* aux six cens, qui estoit leur senat, les raisons de leur entreprise. » (II, 39, l. 2-6.) — « Un personnage de dignité, me voulant *approuver* par authorité cette queste de la pierre philosophale où il est tout plongé, m'allegua dernierement cinq ou six passages de la Bible, sur lesquels il disoit s'estre premierement fondé pour la descharge de sa conscience. » (II, 345-346.)

Forme : « appreuve », troisième personne de l'indicatif présent. (I, 200, l. 24.)

APPUYER.

Fournir d'un appui; étayer.

« Elles ne sont pas pour relever une poisante ruyne; elles peuvent *appuyer* une inclination legere, ou prouvoir à la menace de quelque alteration » (il s'agit des eaux minérales). (II, 600-601.) — « Nous pensons toujours ailleurs; l'esperance d'une meilleure vie nous arreste et *appuye.* » (III, 61, l. 4-5.) — III, 268, l. 14.

APRÈS.

1° *Préposition.*

a) *Sur.*

« L'argent qu'il portoit *apres* luy. » (II, 129, l. 4.)

b) *D'après; conformément à; selon; avec.*

« Nous... qui, *apres* Lysander, disons que... » (I, 27, l. 23-24.) — « Quand ils (les peintres) nous tirent *apres* le naturel... » (II, 276, l. 27-28.)

APRÈS LE VIF : *sur le vif; d'après le modèle vivant.*

« De tous leurs Roys ils luy firent voir les effigies en statues tirees *apres le vif.* » (II, 325, l. 13.)

c) *A l'égard de.*

I, 187, l. 13; 222, l. 9. — « J'ayme les malheurs tous purs, qui ne m'exercent et tracassent plus *apres* l'incertitude de leur rabillage. » (II, 426, l. 4-5.) — « Une humeur vaine et despensiere que j'avois *apres* cette sorte de meuble... pour m'en tapisser et parer, je l'ay piéça abandonnée. » (III, 54, l. 18-21.) — « Pour me faire ronger et despiter *apres* leur queste, inutilement. » (III, 116, l. 28-29.) — III, 370, l. 5.

d) *A la poursuite de.*

« Opiniatré *apres* quelque science. » (I, 187, l. 13.)

ALLER APRÈS; SE LAISSER ALLER APRÈS.

Cf. ALLER.

2° *Adverbe.*

EN APRÈS : *ensuite.*

« Et luy disoit se souvenir avoir esté Æthalides, despuis Euphorbus, *en apres* Hermotimus... » (II, 299, l. 19-20.)

PAR APRÈS : *plus tard.*

« Perdre toutes autres cognoissances qu'il a et qu'il peut acquerir *par apres.* » (II, 239, l. 21-22.) — « Quand, *par apres,* il vint... » (II, 413, l. 10-11.) — « Il se repentira *par apres* [Ms] [« après », 1588] de s'y estre amusé. » (III, 271, l. 23.)

PUIS APRES :

II, 426, l. 5.

ESTRE APRES A : *être occupé à.*

« Bucanan... me dit qu'il *estoit apres à* escrire de l'institution des enfans. » (I, 226, l. 2.) — « Antiochus possedoit toute l'ægypte et *estoit apres a* conquerir cypre. » (II, 482, l. 8-9.) — II, 538, l. 1; III, 31, l. 5; 243, l. 21; 289, l. 26. — « Si la cesture raisonnable ne met peine a s'accroistre par le dedans il est necessaire qu'elle *soit apres a* [quærat] s'augmenter par le dehors. » (*Théol. nat.*, ch. 189.)

ARABESQUE.

Arabe.

1° *Adjectif.*

« Paiazet,... se sauvoit bell'erre sur une jumant *Arabesque.* » (I, 377, l. 26.)

2° *Substantif.*

« J'avois plus de six ans avant que j'entendisse non plus de François ou de Perigordin que d'*Arabesque.* » (I, 225, l. 17-18.)

ARAIGNÉE.

La forme ancienne « araigne » (1580, 1582) est corrigée en « araignée » (1588). (I, 137, l. 16; Cf. p. 452.)

ARBITRAGE.

Choix; libre arbitre.

« Dieu, au registre des causes des advenements qu'il a en sa prescience, y a aussi celles qu'on appelle fortuites, et les volontaires, qui despendent de la liberté qu'il a donné à nostre *arbitrage,* et sçait que nous faudrons, par ce que nous aurons voulu faillir. » (II, 509, l. 19-23.)

ARBRE.

FAIRE L'ARBRE FOURCHÉ : *se tenir sur la tête les pieds en l'air.*

II, 342, l. 2.

ARCHITECTE.

Celui qui dispose les choses pour une fin voulue.

(Il s'agit de faux miracles.) « On trouva depuis tant de simplesse et si peu d'art en l'*architecte* de tels ouvrages, qu'on... » (III, 312, l. 20-21.)

ARCHITRAVE.

Maitresse poutre.

« Quand j'oy nos architectes s'enfler de ces gros mots de pilastres, *architraves*, corniches... » (I, 394, l. 13-14.)

ARDRE.

Brûler.

« Il trahit aux Russiens, Vislicie, grande et riche cité, qui fut entierement saccagée et *arse* par eux. » (III, 12, l. 3-4.)

ARENE.

1] *Sable.*

« La sabler de vermillon et de storax, au lieu d'*arene.* » (III, 155, l. 22.)

2] *Partie sablée d'un cirque.*

Au pluriel.

THÉATRE AUX ARENES.

« Le Marquis de Guast, estant allé recognoistre la Ville d'Arle,... fut apperceu par les Seigneurs de Bonneval et Seneschal d'Agenois, qui se promenoient sus le *theatre aux arenes.* » (I, 53, 54.)

PLACE AUS ARENES.

« C'estoit pourtant une belle chose, d'aller faire apporter et planter en la *place aus arenes* une grande quantité de gros arbres... » (III, 154, l. 21-22.)

ARGENT.

ARGENT VIF : *vif argent.*

III, 363, l. 3.

DONNER, PRENDRE, RECEVOIR POUR ARGENT CONTANT : *pour argent comptant : pour chose valable.*

« Je ne me persuade pas aysement qu'Epicurus, Platon et Pythagoras nous *ayent donné pour argent contant* leurs Atomes, leurs Idees et leurs Nombres. » (II, 239, l. 23-25.) — « Nous *avons pris pour argent content* le mot de Pythagoras, que chaque expert doit estre creu en son art. » (II, 280, l. 12-13.) — II, 431, l. 5 [1588]; 528, l. 9.

ARGOLET.

Argoulet, archer ou arquebusier à cheval.

« L'esperance d'eterniser nostre nom par la prise de dix *argolets* (c.-à-d. dix chétifs soldats) et d'un pouillier. » (I, 205, l. 5.) — III, 357, l. 15.

Le mépris dans lequel les chevaliers de la lance tenaient les argoulets explique la valeur péjorative qu'a prise ce mot.

ARGUMENT.

1] *Preuve (moderne).*

I, 43, l. 13; 346, l. 4 [1588].

2] *Raisonnement.*

« Arriver à aucune certitude par *argument* et par discours. » (II, 154, l. 27.)

3] *Sujet.*

I, 45, l. 3; 385, l. 19. — « Je prens de la fortune le premier *argument*. Ils me sont également bons » [Ms]. [« Je laisse la fortune me fournir les subjects, d'autant qu'ils me sont également bons », 1588.] (I, 387, l. 1.) — II, 106, l. 6; 481, l. 1. — « Parquoy, à escrire, j'accepte plus envis les *arguments* battus, de peur que je les traicte aux despens d'autruy. » (III, 116, l. 6.) — III, 116, l. 7; 270, l. 10.

ARGUMENTER.

Transitif : conclure; prouver par raisonnement.

« Quand les vignes gelent en mon village, mon prebstre en *argumente* l'ire de Dieu sur la race

humaine. » (I, 204, l. 6.) — II, 8, l. 29; 284, l. 20. — « Or c'est la seule enseigne vray-semblable, par laquelle ils puissent *argumenter* aucunes loix naturelles, que l'université de l'approbation. » (II, 336, l. 17-19.) — II, 414, l. 20; III, 201, l. 16; 353, l. 9. — (Il s'agit de la proposition que la Bible est vraie.) « Quiconque ne l'a presupposée par vive foy en son entendement ne peut rien *argumenter* que fantastique ou mensongier. » (*Théol. nat.*, ch. 207.)

ARGUMENTER PAR.

« *Argumentans par* la loy grammairienne autre sens de sa façon de parler... que celle... qu'il avoit en l'âme. » (II, 121, l. 9.) — III, 19, l. 20. — « *Par* l'estre du monde que nous cognoissons nous *argumentons* [cogitamus] l'estre de Dieu qui nous est caché. » (*Théol. nat.*, ch. 24.) — *Ibid.*, ch. 29; 209.

ARGUTIE.

Subtilité d'esprit.

« Si ces sottes *arguties*, « contorta et aculeata sophismata » [Ms] [« si ces sottes finesses », 1588] luy doivent persuader une mensonge, cela est dangereux. » (I, 222, l. 5.) — III, 326, l. 10.

Ce mot, emprunté au latin, était d'introduction récente dans la langue.

ARISTIPPIQUE.

Propre à la doctrine d'Aristippe.

II, 464, l. 8.

ARISTOTÉLIQUE.

Propre à la doctrine d'Aristote.

« Joint cette autre consideration *Aristotélique*... » (II, 71, l. 10.) — « Ces ordonnances logiciennes et *Aristoteliques* ne sont pas à propos. » (II, 110, l. 6.)

ARME.

Au pluriel : armure.

I, 191, l. 3; II, 98, l. 10.

ARMES DE MAIN.

« Il n'y a souplesse de corps, ny mouvement aux *armes de main*, que nous trouvions mauvais, s'il sert à nous garantir du coup qu'on nous ruë. » (I, 52, l. 8-10.)

ARMER (S').

Se revêtir d'armes défensives.

« Alexandre, le plus hazardeux capitaine qui fut jamais, *s'armoit* fort rarement. » (II, 96, l. 1.)

ARONDE, ARONDELLE.

Hirondelle.

« Les *arondelles.* » (II, 162, l. 19.) — « L'*arondelle.* » (II, 175, l. 19.) — « Les *arondeles.* » (II, 182, l. 23.) — « Une *arondelle.* » (II, 519, l. 3.) — « Les *arondes.* » (II, 586, l. 3.)

ARQUEB[O]USADE, HARQUEB[O]USADE.

a) *Coup d'arquebuse.*

« *Harquebusade.* » (II, 54, l. 8.) — « *Harquebousade.* » (II, 402, l. 19.)

b) *Décharge de plusieurs arquebuses.*

« *Harquebusade.* » (I, 54, l. 16.) — « *Arquebusade.* » (I, 374, l. 7.)

c) *Portée d'arquebuse.*

« *Harquebousades.* » (III, 358, l. 3.)

ARQUEBOUSE, HARQUEBUSE.

« *Harquebuse.* » (II, 31, l. 9.) — « *Arquebouse.* » (II, 355, l. 8.)

ARQUEBOUSIER, HARQUEBOUSIER.

III, 358, l. 1.

ARRACHER.

Au figuré.

I, 203, l. 10. — « Il a dict... que mon visage et

ma franchyse luy avoient *arraché* la trahison des poincts. » (III, 357, l. 5-7.)

ARRE.

Arrhes; gage; garantie.

« Jamais ame, qui n'ait donné en cet aage *arre* bien evidente de sa force, n'en donna depuis la preuve » [Ms]. [« Jamais ame, qui n'ait donné en cet aage, la preuve bien evidente et certaine de sa force, ne la donna depuis », 1588.] (I, 422, l. 9-10.) — « Tout ainsi que l'espousee prend bien plus de plaisir et de resjouissance des douces paroles de son espoux, que de l'*arre* [arrha] et des presens qu'elle en reçoit... » (*Théol. nat.*, ch. 215.)

ARREST.

1] *Action de s'arrêter.*

I, 39, l. 2-3.

Au figuré : stabilité.

« Je trouve... plus d'*arrest* et de reigle en mes mœurs qu'en mon opinion. » (II, 128, l. 22-24.)

2] *Goût déterminé.*

« C'est un commun vice, non du vulgaire seulement, mais quasi de tous hommes, d'avoir leur visée et leur *arrest* sur le train auquel ils sont nais. » (I, 380, l. 2-5.)

3] *Décision d'une Cour.*

« Nous autres, qui privons nostre jugement du droict de faire des *arrests,* regardons mollement les opinions diverses. » (III, 176, l. 28-30.)

ARRESTÉ.

Fixe.

« Nos loix... ne peuvent prendre aucune forme *arrestée.* » (II, 441, l. 12-13.)

ARRESTER.

1] *Intransitif : s'arrêter; séjourner.*

« Pierre Bunel..., *ayant arresté* quelques jours a Montaigne en la compaignie de mon pere... » (II, 141, l. 1-3.) — « Cette allegresse et vigueur de jeunesse ne peut *arrester* en une assiete. » (II, 210, l. 24-25.) — « Ce naistre n'acheve jamais, et jamais *n'arreste,* comme estant a tout, ains... » (II, 368, l. 3-4.) — « *J'arreste* bien chez moy le plus ordinairement. » (III, 213, l. 7-8.)

2] *Transitif.*

a) *Retenir.*

Au propre.

II, 181, l. 4, 6, 8.

Au figuré.

« Le soing de se faire connoistre aux siecles advenir et de la renommée les *arreste* encore au maniement des affaires. » (I, 326, l. 22.) — II, 103, l. 26. — (Il parle des auteurs dramatiques de son temps.) « N'ayant pas du leur assez dequoy nous *arrester,* ils veulent que le conte nous amuse. » (II, 106, l. 10-12.) — (Il parle de Térence.) « Sa gentillesse et sa mignardise nous *arrestent* [1588] [« nous retienent », Ms] par tout. » (II, 106, l. 14.) — II, 439, l. 4; III, 61, l. 5; 262, l. 4.

b) *Faire rester; fixer.*

« (Un) fauconnier... *arrestant*... sa veüe contre un milan... » (I, 132, l. 27-28.) — I, 416, l. 3. — « C'est un' espineuse entreprinse... de suyvre un' allure si vagabonde que celle de nostre esprit; de penetrer les profondeurs opaques de ses replis internes, de choisir et *arrêter* tant de menus airs de ses agitations... » (II, 59, l. 10.) — II, 181, l. 6.

c) *Conclure; décider; déterminer.*

« Puis que les sens ne peuvent *arrester* nostre dispute, estans pleins eux-mesmes d'incertitude, il faut que ce soit la raison. » (II, 366, l. 3-5.) — « Nous avons *arrêté* [conclusum est]. » (*Théol. nat.*, ch. 39.)

3] *Réfléchi.*

a) *Au propre et au figuré : s'attarder (moderne).*

II, 176, l. 20; 211, l. 13; 219, l. 10; 424, l. 1; 601, l. 6; III, 263, l. 13; 286, l. 11.

b) *Traiter longuement de; donner de l'importance à.*

« Le roy d'Angleterre *s'estant arresté* en sa responce aux difficultez qu'il trouvoit à dresser les preparatifs, qu'il faudroit pour combattre un Roy si puissant. » (I, 43, l. 6-8.) — I, 215, l. 17. — (Il s'agit des sorcières.) « On dict qu'il ne faut pas tousjours *s'arrester* à la propre confession de ces gens icy, car on leur a veu par fois s'accuser d'avoir tué des personnes qu'on trouvoit saines et vivantes. » (III, 316, l. 5-8.)

ARRIÈRE.

1) *En arrière.*

« Les amusarent sur mer tantost avant tantost *arrière* » (c.-à-d. allant tantôt en avant, tantôt en arrière). (I, 62, l. 23.) — « En nous acculant et tirant *arrière,* nous appellons à nous et attirons la ruine qui nous menasse. » (I, 69, l. 16-17.) — (Il s'agit de Socrate.) « Il n'y a rien d'emprunté de l'art et des sciences; les plus simples y recognoissent leurs moyens et leur force; il n'est possible d'aller plus *arrière* et plus bas. » (III, 324, l. 11-13.)

2) *Qui est en arrière; bas.*

« C'est un discours en rang et en naifveté bien plus *arrière* et plus bas que les opinions communes. » (III, 346, l. 19-20.)

ARRIEREBOUTIQUE *(au figuré).*

« Il se faut réserver une *arriereboutique* toute nostre. » (I, 313, l. 21.)

ARRIÈRE FILS : *arrière-petit-fils.*

« Et comme portent elles ces ressemblances, d'un progrez si temeraire et si desreglé que l'*arrière fils* respondra à son bisayeul, le neveu à l'oncle? » (II, 582, l. 11-13.)

*ARRIÈRE-NEPVEU.

I, 116, l. 4.

ARRIÈRE SENS : *sens caché.*

III, 7, l. 22.

ARRIVÉE.

Au figuré.

« Pour repousser l'*arrivée* de cette passion » [1588] [« l'impulsion de cette passion », Ms]. (II, 524, l. 16-17.)

D'ARRIVÉE : *tout d'abord; de prime abord; d'emblée.*

I, 100, l. 11; 108, l. 8; 184, l. 28; 227, l. 20; 355, l. 19; II, 110, l. 9; III, 56, l. 15; 325, l. 5; 358, l. 13. — « Ils devoient emploier *d'arrivée* [primo] leur entiere affection à cherir et embrasser, avant toute autre chose, celuy par la liberalité duquel ils venoient de recevoir du rien une si noble essence. » (*Théol. nat.*, ch. 243.)

DE BELLE ARRIVÉE : *même sens.*

I, 194, l. 14.

ARRONDISSEMENT.

Ce qui donne une forme ronde.

« Adjoustant des courbes et des *arrondissemens*, tellement qu'en fin elle (l'alcyon) en forme un vaisseau rond prest à voguer. » (II, 197, l. 4-5.)

ARROSER.

Au figuré.

« Ce que l'ame y prestoit, c'estoit en songe, touchée bien legierement, et comme lechée seulement et *arrosee* par la molle impression des sens. » (II, 57, l. 21.) — « S'il y a de la gloire (c.-à-d. si je m'estime trop), ell' est infuse en moy superficiellement par la trahison de ma complexion, et n'a pouint de corps qui comparoisse à la veue de mon jugement. J'en suis *arrosé*, mais non pas teint. » (II, 412, l. 6-9.)

ARROUTÉ.

Mis en route (au figuré).

« C'est chose difficile de fermer un propos et de le couper despuis qu'on est *arrouté*. » (I, 39, l. 1.)

ART.

Montaigne emploie ce mot tantôt au masculin, tantôt au féminin, le plus souvent au féminin dans les éditions de 1580 et 1588. (I, 40, 49, 162, 206, 269, 391; II, 175, 497, 591; III, 161, 411.) Deux fois au moins, l'édition de 1588 substitue le masculin au féminin. (I, 400, l. 16; II, 598, l. 15.)

1] *Manière de faire quelque chose selon des règles (moderne).*

(Il s'agit de l'escrime.) « Je sçay bien que c'est un art utile a sa fin... et... duquel la cognoissance a grossi le cœur à aucuns outre leur mesure naturelle; mais ce qui n'est pas proprement vertu .. L'honneur des combats consiste en la jalousie du courage, non de l'*art* » [1588] [« non de la sciance », Ms]. (II, 495, l. 12.) — « J'ay veu la noblesse fuir la reputation de bon escrimeur comme injurieuse, et se desrober pour l'apprendre, comme un *art* de subtilité [1588] [« comme un mestier de subtilité », Ms] desrogeant à la vraye et naifve vertu. » (II, 495, l. 19.) — (Il s'agit de la colère.) « Du plus cholere homme de France (et c'est toujours imperfection, mais plus excusable à un homme militaire, car en cet *art* [1588] [« car en cet exercice », Ms] il y a certes des parties qui ne s'en peuvent passer) je dy souvent que... » (II, 522, l. 3-5.) — II, 572, l. 11 [1588].

En ce sens Montaigne substitue souvent dans ses corrections un autre mot à « art », ainsi qu'on l'a vu dans les exemples ci-dessus, ou parfois le supprime.

2] *Moyen artificiel.*

I, 223, l. 4; 225, l. 18; 226, l. 7. — « Extrêmement oisif et par nature et par *art.* » (II, 423, l. 15.) — Il peut être aussi que je me laisse aller après ma nature, a faute d'*art.* » (II, 442, l. 8.)

En ce sens il est souvent opposé à « nature ».

3] *Adresse; habileté; ruse.*

II, 425, l. 20; III, 218, l. 27. — « Son *art* fut d'arriver seul à ma porte et d'en presser un peu instammant l'entrée. » (III, 355, l. 12-13.)

PAR ART : *par dessein prémédité.*

III, 248, l. 24.

ARTIALISER.

Rendre artificiel.

« Si j'estois du mestier (il s'agit des sciences) je naturaliserois l'art, autant come ils *artialisent* la nature. » (III, 113, l. 15.)

ARTIFICE.

Art; travail; méthode.

I, 211, l. 25; 268, l. 18; 270, l. 5; 270, l. 25; II, 98, l. 17. — « La terre en produit et luy en offre assez pour sa necessité, sans autre culture et *artifice*;... Sans labourage, nostre mere nature nous avoit munis à planté de tout ce qu'il nous falloit (il s'agit de la nourriture); voire... plus pleinement et plus richement qu'elle ne fait à present que nous y avons meslé nostre *artifice.* » (II, 165, l. 18-28.) — « Un bastiment ou autre chose qu'il fait par *artifice* [domum vel aliam rem artificialiter productum]. » (*Théol. nat.*, ch. 47.)

ARTIFICIEL.

1] *Qui suppose de l'art, du travail, de la méthode.*

« Une fortune parfectement *artificielle*, reglée et methodique. » (II, 608, l. 17.) — « Ayez un maistre ès arts, conferez avec luy : que ne nous faict-il sentir cette excellence *artificielle*, et ne ravit les femmes et les ignorans, comme nous sommes, par l'admiration de la fermeté de ses raisons, de la beauté de son ordre? » (III, 181, l. 15-19.) — « Ce n'est pas une feste peu *artificielle* et peu voluptueuse qu'un bon traittement de table. » (III, 416, l. 19-20.)

2] *Qui comporte de l'artifice (opposé parfois à naturel).*

« J'ay veu souvent en usage ces libertez contrefaites et *artificielles.* » (III, 9, l. 9-11.) — (Il s'agit des arguments qui trouvent la génération faite par Dieu d'une nature toute pareille à la sienne.) « Il se monstre par beaucoup de raisons comparant l'*artificielle* generation à la naturelle... A fin que nous trouvions en luy la plenitude de generation, qui

doit estre naturelle et non *artificielle.* » (*Théol. nat.*, ch. 47.)

ARTIFICIELLEMENT.

Avec art.

« Considere combien *artificielement* et doucement elle (la nature) te desgouste de la vie et desprend du monde... » (III, 396, l. 24-25.) — Tant les parques detordent *artificielement* nostre vie. » (III, 415, l. 10.) — « Il y avoit... un amphiteatre tres-*artificiellemant* et richemant disposé pour le combat de la barriere. » (*Voyage*, p. 229-230.)

ARTISAN.

1 *Artiste.*

« Il seroit à l'advanture excusable à un peintre ou autre *artisan.* » (II, 403, l. 22-24.) — II, 446, l. 20. — « Il me semble aussi de la Poësie qu'elle a eu sa vogue en nostre siecle. Nous avons foison de bons *artisans* de ce mestier-la. » (II, 448, l. 18.) — « C'est un mesme maistre, mesme *artisan* [artifex] et mesme main, qui a tout estably. » (*Théol. nat.*, ch. 3.) — *Ibid.*, ch. 47, 59 et *passim.*

2 *Celui qui exerce un art mécanique (moderne).*

I, 225, l. 16; II, 205, l. 18; III, 22, l. 8; 28. l. 17.

ARTISTE.

1 *Adjectif : fait avec art; qui fait preuve d'art ou se conforme aux règles de l'art.*

« Nature... faict naistre es nations moins cultivees par art, des production d'esprit souvant qui luitent les plus *artistes* productions. » (I, 176, l. 21-23.) — « Semble il pas que ce soit un sort *artiste?* » (I, 289, l. 12.) — II, 273, l. 6. — « Ceux du Royaume de Mexico estoient aucunement plus civilisez et plus *artistes* que n'estoient les autres nations de là. » (III, 165, l. 25-27.) — III. 177, l. 26; 180, l. 16. — « Cette forme retire trop à l'*artiste.* » (III, 227, l. 22-26.) — III, 257, l. 6; 362, l. 25-27.

2 *Substantif : étudiant ou maître de la Faculté des Arts; d'où : homme instruit.*

« La relation et la conformité ne se trouvent poinct en telles ames que les nostres, basses et communes... Je laisse aux *artistes*, et ne sçay s'ils en viennent à bout en chose si meslée, si menue et fortuite, de renger en bandes cette infinie diversité de visages, et arrester nostre inconstance et la mettre par ordre. » (III, 376, l. 21-27.)

ASNIER.

De la nature de l'âne. Au figuré : ignorant, stupide.

Sur le poinct de la bestise et opiniastreté de leurs allegations, excuses et defences *asnieres* et brutales... (III, 183, l. 21-23.)

ASPERGEZ.

Aspersoir; goupillon.

II, 328, l. 22.

1. ASPRE.

Petite monnaie turque.

« Mais pour dix *aspres*, il se treuve tous les jours entre eus qui se donrra une bien profonde taillade dans le bras ou dans les cuisses. » (I, 72, l. 15-17.)

2. ASPRE.

Sévère; rude; violent.

« La mort violante de trois grands enfans luy aiant este envoiee en un jour pour un *aspre* coup de verge. » (I, 73, l. 18-20.) — « Quelle affection peut être plus *aspre* et plus juste, que celle des amis de Pompeius, qui estoient en son navire, spectateurs de cet horrible massacre? » (I, 94, l. 9-10.) — I, 210, l. 20; 257, l. 4. — « En cette *aspre* bataille d'Agesilaus contre les Bæotiens, que Xenophon... dict estre la plus rude qu'il eust oncques veu. » (I, 353, l. 7-8.) — I, 377, l. 25; II, 21, l. 4; 30, l. 20; 37, l. 18. — « Les vies retirées soustiennent par là, quoy qu'on die, des

devoirs autant ou plus *aspres* et tendus que ne font les autres vies. » (III, 27, l. 15-17.) — III, 59, l. 27; 170, l. 15; 197, l. 20; 198, l. 4; 242, l. 9; 256, l. 9.

ASPREMENT.

Sévèrement; avec dureté.

« Celle... criera plus *asprement*... a l'encontre d'une pareille faute de sa compaigne que ne fairait Porcie. » (III, 262, l. 22-24.)

ASPRETÉ.

1] *Sévérité; violence; difficulté.*

« L'*aspreté* de leurs regles. » (I, 319, l. 6.) — « Il aime mieus mourir... que de passer par cette information plus penible que le supplice, et qui souvant, par son *aspreté*, devance le supplice, et l'exécute. » (II, 48, l. 13-16.) — II, 123, l. 10. — « Ainsin amollit, en cas aucunement pareil, Artoxerses l'*aspreté* des loix anciennes de Perse. » (II, 135, l. 5.) — III, 6, l. 5. — « Le bon heur qui l'acompaigna aus *asprete*z qu'il eut a vaincre en cette noble besouigne. » (III, 16, l. 5-6.) — III, 177, l. 23; 184, l. 26.

2] *Condition de vie rude.*

« Qu'ils ayent plustost à descendre de l'*aspreté* qu'à monter vers elle. » (III, 408, l. 7.)

3] *Ardeur.*

III, 130, l. 17. — « Et tels font bien les braves de leur chalur et *aspreté* qui font beaucoup moins que moi [en] juste balance. » (III, 230, l. 27.)

ASSAGIR, S'ASSAGIR.

Rendre sage; devenir sage.

« Il nous faut abestir pour *nous assagir*. » (II, 213, l. 6.) — III, 54, l. 17; 69, l. 12.

ASSAGISSEMENT.

Action d'assagir ou de s'assagir.

« L'affinement des esprits, ce n'en est pas l'*assagissement* en une police. » (III, 205, l. 11-12.)

ASSAILLIR.

Forme : troisième personne de l'indicatif present. « La fortune... m'*assaut*. » (III, 397, l. 15.)

ASSAISONNEMENT.

Au figuré.

« J'en pers le loisir de parler, qui est un si doux *assaisonement* [Ms] [« condiment », 1588] des tables. » (III, 416, l. 8.) — III, 423, l. 10.

ASSAISONNER.

Accommoder ensemble.

« Ces cuisiniers qui sçavent *assaisoner* les odurs estrangieres aveq la saveur des viandes. » (I, 407, l. 14-15.)

ASSASSIN.

Nom donné aux sectaires du Vieux de la Montagne, qui avaient coutume de s'enivrer avec le hachisch (hachichi en arabe) quand ils allaient mettre à mort quelque personnage.

« Les *Assassins*, nation dependant de la Phenicie... » (II, 513, l. 1.)

ASSASSINER.

« Se presanter a *assassiner*. » (II, 513, l. 6.) — « Ainsi fut tue [Ms] [« *assassiné* », 1595] (ce mot est emprunté de leur nom — le nom des Assassins —) nostre Comte Raimond de Tripoli. » (II, 513, l. 7.)

ASSÉCHÉ.

Desseché (au figuré).

« Tout *asseché* que je suis et appesanty, je sens encore quelques tiedes restes de cette ardeur passée. » (III, 80, l. 3-4.)

ASSÉCHER.

1] *Transitif : rendre sec; sécher; dessécher.*

« La viande crue n'est pas tousjours propre à nostre estomac; il la faut *assecher*, alterer et corrom-

pre. » (II, 287, l. 20-22.) — « Nous saisissons la pomme quasi par tous nos sens; nous y trouvons de la rougeur, de la polisseure, de l'odeur et de la douceur; outre cela, elle peut avoir d'autres vertus, comme d'*asseicher* ou restreindre, ausquelles nous n'avons point de sens qui se puisse rapporter. » (II, 351, l. 20-24.) — II, 361, l. 1; 597, l. 15; III, 155, l. 20; 241, l. 10; 364, l. 21; 390, l. 30.

2| *Intransitif : devenir sec; se dessècher.*

« Les vers qui font nostre soye, on les void comme mourir et *assecher*, et, de ce mesme corps, se produire un papillon. » (II, 250, l. 21-23.) — « Vous *assechez* et mourez à la queste de... » (III, 106, l. 22.)

ASSEMBLAGE.

Façon dont s'assemblent les éléments constitutifs.

« La variete des moiens de son *assamblage* et des accidans qui le menacent (il s'agit de l'homme). » (II, 113, l. 14.)

ASSEMBLÉE.

1| *Réunion de personnes.*

« Si je ne vivoy parmy eux (comme je ne pourroy sans offencer leur *assemblée* par le chagrin de mon aage et la subjection de mes maladies...) » (II, 79, l. 9-10.)

2| *Conspiration.*

II, 541, l. 14.

3| *Assemblage de choses.*

« *Assemblée* de diverses humeurs. » (I, 306, l. 11.)

ASSÉNÉ.

« La philosophie veut qu'au chastiement des offences receuës, nous en distrayons la cholere : non afin que la vengeance en soit moindre, ains au rebours afin qu'elle en soit d'autant mieus *assenee* et plus poisante. » (III, 286, l. 3-6.)

BIEN ASSENÉ : *bien dirigé (pris ironiquement pour signifier étrange).*

« Qui seroit un desir *bien assené* de vouloir tirer honneur d'une action qui m'est commune avec mon jardinier et mon muletier! » (Il s'agit de « la propension naturelle contre la medecine ».) (II, 612, l. 20-22.)

ASSENER.

1| *Assigner; distribuer.*

« L'example de Cyrus ne duira pas mal en ce lieu pour servir aus Roys de ce temps de touche a reconoistre leurs dons, bien ou mal emploïez, et leur faire voir combien cet Empereur les *assenoit* plus hureusemant qu'ils ne font... » (III, 153, l. 11-14.)

Ce sens est le sens du mot latin correspondant : *assignare*. C'est un des mots dont du Bellay recommandait aux écrivains de renouveler l'usage. Cf. *Deffense*, II, 61.

2| *Atteindre; frapper.*

« [Il] receut un coup d'esteuf qui l'*assena* un peu au dessus de l'oreille droite. » (I, 105, l. 21.) — I, 290, l. 23; 372, l. 27; II, 32, l. 7; 98, l. 21; 304, l. 25. — « C'est un corps vain (il s'agit de l'esprit humain), qui n'a par où estre saisi et *assene*. » (II, 306, l. 9-10.) — II, 511, l. 3. — « Un poignard est plus seur pour *assener*. » (II, 512, l. 6-7.)

Au figuré.

« J'apperçois, ce me semble, ès escrits des anciens, que celuy qui dit ce qu'il pense, l'*assene* bien plus vivement que celuy qui se contrefait. » (II, 519, l. 4-6.) — II, 524, l. 5 [1588]; III, 335, l. 13.

ASSEOIR.

1| *Placer.*

« Celle (la criaillerie) mesme qu'il vous a veu employer cent fois contre luy pour avoir mal rinsé un verre ou mal *assis* une escabelle. » (II, 523, l. 14.)

2] *Etablir; disposer (au figuré).*

« Où *asseons* nous cette renommée que nous allons questant avec si grand peine? » (I, 358, l. 10.) — « Sans l'immortalité des ames, il n'y auroit plus dequoy *asseoir* les vaines esperances de la gloire. » (II, 296, l. 17-19.)

3] *Fixer; arrêter.*

« Mes pensees dorment si je les *assis*. » (III, 53, l. 20-21.)

Forme « j'assis », indicatif présent.

ASSERMENTER.

Inviter à prêter serment.

« Ils refuseroint d'en rendre tesmouignage, *assermentez* par un juge. » (I, 134, l. 4.)

ASSEURÉ.

Ferme; certain; sûr.

II, 443, l. 13; 487, l. 2.

ASSEURÉEMENT.

Avec assurance; avec confiance.

« Ce qu'il eust dict plus *asseuréement*, s'il eust veu les similitudes et convenances de ce nouveau monde des Indes occidentales avec le nostre. » (II, 326, l. 18-23.)

ASSEURER.

1] *Rassurer; donner confiance; mettre en sûreté ou en sécurité.*

II, 511, l. 16. — « J'essayay tout nayfvement de le conforter, *asseurer* et rafreschir. » (III, 355, l. 23.) — « La compagnie *asseure* jusques aux enfans. » (III, 403, l. 23.)

S'ASSEURER.

« Nous avons assez affaire de *nous asseurer* aux galeries qui sont en nos clochiers. » (II, 357, l. 24-25.) — « A voir les efforts que Seneque se donne pour se preparer contre la mort, à le voir suer d'ahan pour se roidir et pour *s'asseurer*... » (III, 326, l. 18-20.) — III, 340, l. 9.

2] ASSEURER DE : *rassurer au sujet de; fortifier contre.*

« Elle nous *asseure* là *de* la perte de nos enfans. » (II, 396, l. 27.)

S'ASSEURER DE : *se rassurer au sujet de.*

(Il s'agit de la peur de la mort.) « Comme il est impossible qu'elle (l'âme) se mette en repos, pendant qu'elle le craint : si elle *s'en asseure* aussi, elle se peut venter... qu'il est impossible que l'inquietude... loge en elle. » (I, 112, l. 25.)

3] ASSURER DE : *rendre sûr de.*

« Ces autres qui pour se purger du soubçon de leur erreur passé et pour nous *asseurer d'*eux, se rendent extremes, indiscrets et injustes à la conduicte de nostre cause... » (I, 403, l. 10-12.)

S'ASSEURER : *être sûr.*

I, 41, l. 14. — « *Je m'asseure* n'y avoir laissé... » (III, 307, l. 3.)

S'ASSEURER DE : *même sens.*

I, 108, l, 28; 372, l. 23; II, 173, l. 15; 439, l. 23; III, 373, l. 15.

*ASSEVERANT.

Affirmatif.

« Quand il (Platon) faict le legislatur, il emprunte un stille regentant et *asseverant*. » (II, 240, l. 18.)

*ASSEVERER.

Affirmer (latin « asseverare »).

« Aussi, à mon gré, jamais instruction ne fut titubante et rien *asseverente*, si la siene ne l'est. » (II, 236, l. 7.)

ASSEZ.

Beaucoup.

« Comme n'ayant aucune prise sur ce qui est

à venir, voire *assez* moins que nous n'avons sur ce qui est passé. » (I, 14, l. 3-4.) — I, 229, l. 12; 324, l. 7; II, 155, l. 2. — « Non sulement en Basque les fames se treuvent plus belles la teste rase; mais *asses* ailleurs. » (II, 199, l. 27.) — II, 200, l. 21; 581, l. 18. — « La vertu d'Alexandre me semble representer *assez* moins de vigueur en son theatre, que ne fait celle de Socrates. » (III, 27, l. 22.) — III, 176, l. 14; 210, l. 7; 335, l. 7.

ASSIDU.

Continuel.

« Un plaisir excessivement chaut, voluptueux et *assidu.* » (III, 81, l. 18.)

ASSIDUEL.

Assidu; continuel.

« Une femme se plaignant des efforts trop *assiduelz* de son mary... » (III, 87, l. 25.) — « Afin que cela engendre en nous une rememoration *assiduelle* du bien faict de Jesus Christ. » (*Théol. nat.*, ch. 280.)

ASSIÉGER.

Au figuré.

1] *Entourer; enfermer; limiter.*

(Il s'agit de Dieu.) « Nous luy prescrivons des bornes, nous tenons sa puissance *assiegée* par nos raisons. » (II, 256, l. 24-25.) — « Quand j'imagine l'home *assiegé* de commoditez desirables..., je le sens fondre sous la charge de son aise. » (II, 466, l. 12-15.) — « Ce dernier ne voit rien en la raison, mais il vous tient *assiegé* sur la closture dialectique de ses clauses et sur les formules de son art. » (III, 181, l. 5-7.)

2] *Obséder.*

« Leurs affaires qui vous ont agitée par tous les coins de France et vous tiennent encore *assiegée...* » (II, 70, l. 10.)

ASSIETTE.

1] *Manière de se placer; position.*

« Le premier qui y mena un cheval... leur fit tant d'horreur en cette *assiete*, qu'ils le tuerent à coups de traict. » (I, 270, l. 25-27.) — I, 365, l. 17; 371, l. 8. — « La plaisante *assiette* qu'avoit sur sa mule un maistre Pierre Pol, ...assis de costé, comme les femmes. » (I 374, l. 15-18.) — I, 382, l. 8; II, 418, l. 2. — « Un bon escuyer ne redresse pas tant mon *assiete*, comme faict un procureur ou un Venitien à cheval. » (III, 175, l. 12-14.)

2] *Place qu'on occupe dans une réunion.*

« Le privilege de... quelque *assiete* particuliere aux assemblées publiques. » (II, 63, l. 10-12.) — *Voyage*, p. 102.

3] *Lieu; situation.*

« Democritus, ayant mangé à sa table des figues qui sentoient le miel, ...s'aloit lever de table pour voir l'*assiete* du lieu où ces figues avoyent esté cueillies. » (II, 238, l. 10-13.) — II, 596, l. 7. — « Je ne suis françois que par cette grande cité (Paris) : grande en peuples, grande en felicité de son *assiette.* » (III, 240, l. 15.)

4] *Etat physique ou moral.*

I, 54, l. 24; 410, l. 13. — « Les vans des passions la prenent (l'âme) plus en ces hautes *assietes.* » (I, 388, l. 7-8.) — « Et l'*assiete* d'un homme, meslant a une vie execrable la devotion... » (I, 410, l. 13.) — II, 57, l. 21; 125, l. 8; 210, l. 25; 225, l. 3; 226, l. 25; 312, l. 3; 378, l. 14; 396, l. 18; 425, l. 23; 581, l. 17; 612 [1588]; III, 195, l. 22; 273, l. 23; 377, l. 10; 425. l. 10; *Théol. nat.*, ch. 105.

ASSIGNATION.

1] *Action d'assigner en partage.*

« Cette fierté de vouloir descouvrir Dieu par nos yeux... est cause de ce qui nous advient tous les jours d'attribuer à Dieu les evenements d'importance, d'une particuliere *assignation.* » (II, 264, l. 6-10.)

2] *Rendez-vous.*

I, 417, l. 16. — « La difficulté des *assignations.* » (II, 382, l. 7.) — III, 388, l. 13.

ASSIGNÉ.

Fixe; déterminé.

« Est il quelque trophee *assigne* pour les veincurs, qui ne soit mieus deu a ces veincus. » (I, 278, l. 1.) — « Qui requierent... du loisir *assigné.* » (II, 272, l. 6.) — II, 343, l. 6; III, 265, l. 25.

BATAILLES ASSIGNÉES : *batailles rangées.*

II, 403, l. 1-2.

JOURNÉES ASSIGNÉES : *même sens.*

« Nos ancestres, et notammant du temps de la guerre des Anglois, en tous les combats solennels et *journées assignées.* » (I, 372, l. 5-6.)

ASSIGNER.

1] *Désigner; déterminer; fixer.*

« Après *avoir assigné* l'heure et lieu de la bataille. » (I, 26, l. 10-11.) — I, 63, l. 4; II, 300, l. 16; *Théol. nat.*, ch. 19.

2] *Donner; livrer.*

« Le bien-faict est moins richement *assigné* où il y a retrogradation et reflexion. » (III, 273, l. 8-9.)

S'ASSIGNER : *se livrer à.*

« Quand je *me suis* commis et *assigné* entierement à ma memoire, je pends si fort sur elle que je l'accable. » (III, 227, l. 6-7.)

3] *Convoquer.*

« Et, ayant remercié sa femme et contremandé ses amis qu'il *avoit assignez* au Conseil... » (I, 160, l. 21.) — « *Ayant assigné* son compagnon pour le festoyer en sa maison... » (III, 10, l. 11.)

S'ASSIGNER : *se donner des rendez-vous.*

« Les amoureux se courroussent, se reconcilient, se prient, se remercient, *s'assignent* et disent en fin toutes choses des yeux. » (II, 161, l. 2-4.)

ASSIS.

1] *Posé; placé; situé.*

« Ils sont *assis* le long de la mer, et fermez du costé de la terre de grandes et hautes montaignes... » (I, 270, l. 20-22.) — « De ces nations qui n'ont aucune connoissance de vestemens, il s'en trouve d'*assises* environ soubs mesme ciel que le nostre. » (I, 295, l. 4-6.) — I, 341, l. 15. — « Ils avoient des accoustremens de teste si proprement *assis*... que... » (II, 98, l. 19-20.) — II, 330, l. 14; 434, l. 10; 475, l. 4; 601, l. 4.

2] *Bien assis; fondé; ferme.*

II, 315, l. 21. — « Quoy, si les plus plattes raisons sont les mieux *assises.* » (III, 191, l. 4.)

ASSISTANCE.

1] *Présence; action d'assister à, d'accompagner.*

I, 101, l. 6 (2 fois). — « L'*assistance* d'un nombre de valets pasles et esplorés. » (I, 119, l. 24-25.) — « Quand la frayeur de la mort le transira, se rasseurera il par l'*assistance* des gentils-hommes de sa chambre? » (I, 337.) — III, 47, l. 16; 76 [1588]; 210, l. 4; 244, l. 4 et 22; 248, l. 6.

2] *Personnes qui assistent (moderne).*

I, 39, l. 9; 213, l. 20; II, 134, l. 15; 306, l. 27.

3] *Compagnie.*

« Monsieur de Biron, Mareschal de France, en la place duquel je succeday; et laissay la mienne à Monsieur de Matignon, aussi Mareschal de France. Brave de si noble *assistance*... » (III, 282, l. 6-9.)

4] *Aide (moderne).*

I, 418, l. 1.

ASSISTANT.

Adjectif.

« Mon colet de fleurs sert a mon nez, mais apres que je m'en suis vestu trois jours de suite, il ne sert qu'aux nez *assistans.* » (I, 138, l. 16-18.)

ASSISTER.

ASSISTER QUELQU'UN : *se tenir aux côtés de quelqu'un.*

I, 164, l. 22. — « Pour fuir à faire la court à quelques grans à Romme, se trouver a leur lever, les *assister* et les suivre. » (II, 484, l. 4.) — II, 529, l. 27.

ASSISTER A.

a) *Etre présent à (moderne).*

II, 254, l. 12.

b) *Aider.*

« Il faut ordonner à l'ame non... de mespriser et abandonner le corps... mais de se r'allier à luy, de l'embrasser, le cherir, luy *assister.* » (II, 419, l. 3-7.)

ASSOMMER.

Accabler de coups.

« L'*assomment* à coups d'espée. » (I, 273, l.19.) — I, 278, l. 18.

ASSOPI.

Assoupi; mou.

« Une lache oysiveté et *assopie.* » (I, 320, l. 17-18.)

ASSOPIR.

Assoupir.

III, 400, l. 13; *Théol. nat.*, ch. 276.

ASSORTIR.

1 *Disposer; régler.*

L'imagination de ceus qui, par devotion, recherchent la solitude,... est bien plus seinement *assortie.* » (I, 319, l. 2.)

2 *Mettre des choses les unes auprès des autres; classer; comparer.*

« Je trouve estrange de voir quelquefois des gens d'entendement se mettre en peine d'*assortir* ces pieces. » (II, 2, l. 4-6.) — « Il nous faut à ceste heure *assortir* [comparare] les une choses aux autres. » (*Théol. nat.*, ch. 2.) — « Comme la clairté de la lune se perd et s'evanouist en la présence du soleil, ainsi s'opscurcist l'estre du monde *assorti* à l'estre de Dieu. » (*Théol. nat.*, ch. 24.) — *Ibid.*, ch. 68.

S'ASSORTIR : *se comparer; s'associer.*

« Aux exemples *se* pourront proprement *assortir* tous les plus profitables discours de la philosophie. » (I, 205, l. 18-19.) — II, 6, l. 10.

ASSUBJECTIR.

Au figuré.

« Des terres oysives... il les faut *assubjectir* et employer à certaines semences... » (I, 35, l. 1-4.)

ASSUEFACTION.

Accoutumance; habitude.

« L'*assuefaction* endort la veue de nostre jugemant. » (I, 141, l. 24.)

Amyot avait employé ce mot au sens du latin *assuefactio* (action de s'habituer).

ASSURER.

Cf. ASSEURER.

ASTEURE, ASTURE.

A cette heure.

« Leurs batailles se voient bien mieus contestees; ce ne sont *asture* que routes. » (I, 372, l. 18.) — « *Asteure...* » (II, 584, l. 4.) — « Qui sert *asture* aus Italiens. » (III, 115, l. 18.) — « *Asture...* » (III, 119, l. 1.) — « Nous avons ignoré cettuy-cy jusqu'*asture...* » (III, 158, l. 20.) — III, 175, l. 26; 259, l. 13; 397, l. 20; 411, l. 11. — « Vostre lettre... n'est venue à moy qu'*asture.* » (C. & R., IV, 362.) — « Nous somes *asture* aux milles d'Italie. » (*Voyage*, p. 152.)

ASTURE... ASTURE : *tantôt... tantôt.*

« [Ils] combatoient *asture* à pied, *asture* à cheval »

[1588] [« ore à pied, ore à cheval », Ms]. (I, 378, l. 13-14.)

Pasquier reprochait à Montaigne l'emploi de ce gasconisme : voir « abrier ». Montaigne ne l'a supprimé que rarement en se relisant. (Cf. I, 378, l. 13; II, 325, l. 2; 455, l. 2.)

Cf. HEURE.

ASTROLABE.

1 | *Au propre.*

II, 268, l. 9.

2 | *Au figuré.*

« Le mot d'un prechur (à Rome) fut que nous faisions les *Astrolabes* de nos coches » (c'est-à-dire que nous faisions un instrument à observer, ou un observatoire, de nos voitures). (*Voyage*, p. 255.) — *Ibid.*, p. 257.

ASTROLOGIE.

Astronomie; étude des astres.

« En la maniere de vivre des uns, on y remerque une singuliere science des trois parties de la Mathematique. Quant à l'*Astrologie*, ils l'enseignent à l'homme;... quant a la Geometrie et Arithmétique... » (II, 195, l. 12-17.) — II, 205, l. 12; 234, l. 15. — « Ces epicycles, excentriques, concentriques, dequoy l'*Astrologie* s'aide à conduire le bransle de ses estoilles. » (II, 275, l. 21-23.) — III, 309, l. 7-8.

ASTROLOGIEN.

1 | *Substantif : astronome.*

« Cette grande conjonction des astres qui produisit il y a huict cens tant d'ans, selon que les *Astrologiens* estiment, plusieurs grandes alterations et nouvelletez au monde. » (III, 166, l. 19-22.)

2 | *Adjectif : astronomique.*

« Copernicus a si bien fondé cette doctrine qu'il s'en sert tres-regléement à toutes les consequences *Astrologiennes* » [1588] [« Astronomiques », Ms]. (II, 322, l. 11-13.)

ASTURE.

Cf. ASTEURE.

*ATARAXIE.

Calme de l'âme que ne trouble aucun désir, aucune crainte.

« Cette assiette de leur jugement... les achemine à leur *Ataraxie*, qui est une condition de vie paisible, rassise, exempte des agitations que nous recevons par l'impression de l'opinion et science que nous pensons avoir des choses. » (II, 226, l. 27.) — « Ils disent que le souverain bien c'est l'*Ataraxie*, qui est l'imobilité du jugement. » (II, 333, l. 25-26.)

Ce mot a été emprunté aux philosophes grecs, en particulier à Sextus Empiricus.

ATHÉISME.

II, 141, l. 14. — « Et ce que dit Plato, qu'il est peu d'hommes si fermes en l'*atheisme*, qu'un dangier pressant ne ramène à la recognoissance de la divine puissance... » (II, 149, l. 27-28.) — « Des *atheismes* de Theodorus. » (II, 150, l. 16.) — II, 150, l. 21; 154, l. 2.

ATHÉISTE.

Athée.

« Establir et verifier contre les *atheistes* tous les articles de la religion Chrestienne. » (II, 142, l. 19-20.) — Un *atheiste* se flate a ramener tous autheurs a l'atheisme. » (II, 154, l. 2.) — « A un *atheïste* tous escrits tirent à l'atheïsme » (II, 658 [1595].)

Montaigne fait aussi usage du mot « athée ». (I, 50, l. 14.)

ATOME.

Au figuré.

« Selon moy, ce ne sont que mouches et *atomes* qui promeinent ma volonté. Je prise peu mes opinions, mais je prise aussi peu celles des autres. » (III, 34, l. 24.)

ATOUR.

Sans nuance ironique.

« Il le faut juger par luy mesme, non par ses *atours.* » (I, 334-335.) — « Agis, Agesilaus, et ce grand Gylippus... aloint a la guerre obscurement couvers et sans *atour* imperial. » (I, 365, l. 4-5.) — III, 141, l. 14; 189, l. 11.

ATOURNER.

Parer.

« Comme chacun paroit sa fille et l'*atournoit* d'ornemans et joyeaux. » (II, 538, l. 6-7.)

A TOUT.

Avec.

Cf. À.

Montaigne, qui fait usage de *a tout* surtout dans le *Journal de Voyage*, l'emploie quelquefois dans les *Essais* jusqu'à la fin de sa vie. S'il lui substitue une fois « avec » en 1588 (I, 72, l. 27; Cf. p. 451), sans doute pour éviter la répétition de « tout », il le substitue, après 1588, à « avec » (I, 212, l. 2), sans doute pour éviter la répétition de ce mot.

ATTACHÉ.

ATTACHÉ A : *aux prises avec.*

« Donner un coup d'espée à l'ennemy que je verrois *attaché à* l'un des nostres. » (II, 493, l. 20-21.)

ATTACHER.

1 *Appliquer.*

« Si vous leur *atachez* un bon coup d'espée en la poitrine. » (II, 151, l. 5-6.)

2 *Faire adhérer (au figuré).*

« Nous empeschons au demeurant la prise et la serre de l'ame à luy donner tant de choses à saisir. Les unes, il les luy faut seulement presenter, les autres *attacher*, les autres incorporer. » (III, 287, l. 8-10.)

3 *Lier; contraindre.*

« C'est pour toy qu'il a faict ces regles; c'est toy qu'elles *attachent.* » (II, 257, l. 29.) — « Nous entreprendrons d'y *attacher* Dieu mesme » (à ces règles). (II, 260, l. 1.) — « Les stoïciens... *ont attaché* Dieu à la destinée... et Thales, Platon et Pythagoras l'ont asservy à la necessité! » (II, 264, l. 4.) — III, 317, l. 18.

4 *Joindre (au propre et au figuré).*

« Les antiens franchissoint des nuits entieres a cet exercice et y *attachoint* souvant les jours... » (II, 14, l. 22-23.) — « Certeins... miracles qu'on y *atache.* » (II, 462, l. 11.) — « Le pont qu'Auguste y avoit faict pour *atacher* le païs des Sabins... avec celui des Falisques... » (*Voyage*, p. 277.)

ATTAQUER.

Commencer; engager.

« *J'ay attaqué* cent querelles pour la deffence de Pompeius et pour la cause de Brutus. » (III, 273, l. 17.)

Voir, pour une substitution de « attaquer » à « s'attaquer à » en 1588, II, 532, l. 23, et p. 651. Le sens est ici « critiquer ».

ATTEINTE, ATTAINCTE, ATTAINTE.

Coup (au propre et au figuré).

I, 203, l. 9; III, 59, l. 10. — « Je reçois et advoue toute sorte d'*atteinctes* qui sont de droict fil, pour foibles qu'elles soient, mais je suis par trop impatient de celles qui se donnent sans forme. » (III, 179, l. 15.)

FAILLIR D'ATTAINCTE : *manquer le but.*

« Scevola... s'estant coulé dans le camp ennemy pour en tuer le chef et *ayant failli d'attaincte...* » (I, 71, l. 3.) — III, 285, l. 26. — « Celuy d'entre nous qui auroit peu s'acquerir quelque grand bien... à qui il seroit advenu de *faillir d'attainte.* » (*Théol. nat.*, ch. 162.)

ATTELAGE.

Attirail (au figuré).

« Cette verité avec tout son bastiment et *attelage* d'argumens et de preuves. » (II, 278, l. 17-18.)

ATTENDRE.

1] ATTENDRE A.

a) *Tendre à; aspirer à.*

« Il s'en faut tant que j'*attende à* me faire quelque nouvel honneur par ces sotises, que je feray beaucoup si je n'y en pers point de ce peu que j'en avois aquis. » (II, 610, l. 26-28.)

b) *Attendre de.*

« Celuy qui *atant à* voir trespasser l'autheur duquel il veut combattre les escris, que dict il, si non qu'il est foible et noisif? » (II, 492, l. 5-7.)

2] S'ATTENDRE A : *prêter attention, intérêt à.*

I, 117, l. 22; 121, l. 9. — « Qu'on ne *s'attende* pas *aux* matieres, mais à la façon que j'y done. » (II, 101, l. 2.) — « Antisthenes permet au sage d'aimer et faire a sa mode ce qu'il treuve estre opportun, sans *s'atandre aus* loix. » (III, 263, l. 26-27.)

3] S'ATTENDRE A ou DE : *s'appliquer à; s'efforcer de.*

« Jamais home ne se prepara a quitter le monde plus purement et pleinement... que je *m'atans de* faire. » (I, 109, l. 18-19.) — III, 37, l. 8. — « Courez tousjours par retranchement de despence devant la pauvreté. C'est *à* quoy je *m'attends,* et *de* me reformer avant qu'elle m'y force. » (III, 208, l. 22-24.) — III, 217, l. 15; 255, l. 12; 373, l. 11; 429, l. 16.

4] S'ATTENDRE A, S'ATTENDRE DE ou S'ATTENDRE QUE : *espérer; compter sur* ou *que.*

« Ce qui nous fait souffrir avec tant d'impatience la douleur, c'est de n'estre pas accoustumez de prendre nostre principal contentement en l'ame, de ne *nous atandre* point asses *a* elle. » (I, 68, l. 6-8.) — « Et par-ce qu'il s'en faict mention aux testamens, ne *vous attendez* pas *qu*'ils y mettent la main, que le medecin ne leur ait donné l'extreme sentence. » (I, 103, l. 20-22.) — I, 197, l. 17; 420, l. 13; II, 66, l. 22; *Théol. nat.*, ch. 324.

5] S'ATTENDRE DE : *s'attendre à.*

« Chacun *s'attend d'*en voir naistre une raisonable cholere. » (II, 524, l. 12.)

ATTENDRIR.

Rendre tendre.

« Cette amour naturelle les *attendrist* trop et relasche. » (I, 198, l. 18.)

A[T]TERRER.

Jeter dans l'abattement: abattre (au figuré, se dit du corps et de l'âme).

« Un pere *aterré* d'années et de maux. » (II, 77, l. 9.) — II, 314, l. 15; 471, l. 18; 580, l. 19; III, 253, l. 21; 336, l. 1.

S'A[T]TERRER.

« L'ame s'y exerce, mais le corps... demeure cependant sans action, *s'atterre* et s'attriste. » (III, 55, l. 2.)

ATTIFFET.

Coiffure de femme.

I, 210, l. 1.

*A[T]TIFFEURE.

Parure.

« Nous les dressons (les femmes), des l'enfance aus entremises de l'amour : leur grace, leur *atiffeure,* leur science, leur parole, toute leur instruction ne regarde qu'à ce but. » (III, 90, l. 1.)

ATTIRER.

Susciter.

« Cette telle quelle faculté que j'ay de les manier et emploier, eschauffant et *attirant* mes discours. »

(I, 38, l. 22.) — « Ils *attirent* [1588] [« ils attisent », Ms] la guerre non par ce qu'elle est juste, mais par ce que c'est guerre. » (III, 6, l. 16-19.)

ATTOUCHEMENT.

1 | *Sens du toucher.*

« La torpille a cette condition, non seulement d'endormir les membres qui la touchent mais... (elle) endort l'*atouchement* au travers de l'eau. » (II, 182, l. 12-18.) — II, 347, l. 28. — « Car que les sens soyent maintesfois maistres du discours, et le contraignent de recevoir des impressions qu'il sçait et juge estre fauces, il se void à tous coups. Je laisse à part celuy de l'*atouchement.* » (II, 355, l. 11-16.) — II, 360, l. 26; 364, l. 4; III, 51, l. 15.

2 *Action de toucher; contact (moderne).*

II, 515, l. 19; III, 89, l. 20.

ATTREMPANCE.

Tempérance; mesure.

« Je vous conseille, en vos opinions et en vos discours, autant qu'en vos mœurs et en toute autre chose, la moderation et l'*attrempance* et la fuite de la nouvelleté et de l'estrangeté. » (II, 305, l. 12-15.) — « Toutesfois ceus encore qui s'y engagent tout à faict (il s'agit « des troubles de son pays ») le peuvent avec tel ordre et *attrempance* que l'orage devra couler par dessus leur teste sans offence. » (III, 5, l. 25-27.) — « Parquoy l'ancienne et propre habitation de l'homme estoit sans doute... exempte de toute aspreté et violence, de toute froidure ou chaleur nuisible, garnye d'une mediocrité constante, d'une entiere *attrempance* [omne temperamentum]. » (*Théol. nat.*, ch. 233.)

ATTREMPER.

Rafraichir; calmer.

« L'humaine raison... a appris... de l'ame... à Varro (que c'estoit) un air receu par la bouche, eschauffé au poulmon, *attrempé* au cœur [temperatus in corde] et espandu par tout le corps. » (II, 283, l. 8.)

A[T]TRISTÉ.

Triste.

« Le visage continuellement *atristé.* » (I, 389, l. 15.)

A[T]TRISTER.

Exprimer la tristesse.

« Quoy des mains? Nous... festoions, rejouissons, compleignons, *attristons*... et quoi non? » (II, 161, l. 7-14.)

AU.

Dans le.

I, 44, l. 2; 214, l. 21; 220, l. 5; 223, l. 2, 6, 16 et 17, etc.

Par extension : chez, sur, pour, par le.

I, 196, l. 1; 227, l. 24; III, 258, l. 1; 425, l. 11, etc.

Cet emploi de *au* est extrêmement fréquent chez Montaigne. Cf. A.

AUCUN.

1 *Adjectif : quelque.*

« Que... ils y puissent retrouver *aucuns* traits de mes conditions et humeurs. » (I, 1, l. 6-7.) — « Nous disons d'*aucuns* ouvrages qu'ils puent l'huyle et la lampe. » (I, 45, l. 23-24.) — I, 114, l. 16. — « Non seulement jusques au quatriesme degré, mais en *aucun* plus esloingné, la parenté n'est soufferte aux mariages. » (I, 144, l. 21-22.) — I, 145, l. 23; II, 102, l. 7; 141, l. 19; 336, l. 6.

2 *Pronom : quelqu'un (surtout au pluriel).*

« Un prince des nostres... s'abandonna au dueil... en maniere qu'*aucuns* en prindrent argument qu'il... » (I, 5, l. 10.) — « J'ai veu... *aucunes* de noz ames principesques s'arrester à ces vanitez. » (I, 50, l. 22-24.) — I, 134, l. 7; 159, l. 12; 180, l. 27; II, 117, l. 17; 149, l. 13. — « *Aucuns* disent.. » (II, 153, l. 22.) — II, 170, l. 11; III, 160, l. 19. — « C'est un usage de nostre justice,

d'en condamner *aucuns* pour l'advertissement des autres. » (III, 174, l. 1-2.) — III, 302, l. 6.

D'AUCUNS.

« A *d'aucuns* c'est (l'histoire) un peur estude grammerien; a d'autres, l'anatomie de la philosofie. » (I, 203, l. 3-4.)

Conformément à l'étymologie (*aliquis-unus*), le mot a souvent chez Montaigne un sens positif.

Pour la substitution de *aucun* à *nul*, extrêmement fréquente dans l'édition de 1588. Cf. Nul.

AUCUNEMENT.

En quelque façon; un peu; jusqu'à un certain point.

« Je me console *aucunement.* » (I, 38, l. 9.) — « Qualite *aucunement* estrangiere. » (I, 89, l. 1.) — « L'estude et la contemplation retirent *aucunement* nostre ame hors de nous. » (I, 100, l. 2-3.) — I, 188, l. 18; 206, l. 11; 410, l. 14; II, 6, l. 22; 51, l. 2; 53, l. 27; 88, l. 22; 126, l. 15: 143, l. 22; 144, l. 29; 145, l. 6; 151, l. 29; 177, l. 10; 243, l. 15; 249, l. 23; 371, l. 10. — « Je n'ay aucunement estudie pour faire un livre; mais j'ay *aucunement* estudie pour ce que je l'avois faict, si c'est *aucunement* estudier qu'effleurer et pinser... tantost un autheur, tantost un autre. » (II, 454, l. 22; 455, l. 1.) — II, 505, l. 16; 532, l. 4; III, 54, l. 10; 98, l. 7; 314, l. 11; 334, l. 26; 338, l. 21; 370, l. 6.

Rob. Estienne [1549] traduit « aucunement » par « quodam modo, nonnihil, quelque peu ». Des traductions analogues se trouvent dans tous les dictionnaires jusque vers 1660. Celui de Richelet, en 1680, n'admet plus que le sens négatif.

AUDIENCE.

Action d'écouter; attention.

« Trouvant sulement lors temps de paisible *audiance.* » (I, 21, l. 18.) — « Il (Auguste) luy parla (à Cinna) en cette maniere : En premier lieu je te demande, Cinna, paisible *audience.* » (I, 160, l. 24.)

AUDITEUR.

Disciple (sens latin).

« Perseus, *auditur* de Zeno. » (II, 246, l. 4-5.)

AUGMENTER.

1 | *Rendre plus grand (moderne).*

II, 64, l. 9; *Théol. nat.*, ch. 284.

2 | *Rendre plus fort.*

I, 422, l. 24. — « Par où j'*augmente* tousjours cette creance. » (II, 577, l. 18.)

S'AUGMENTER : *grandir.*

I, 230, l. 18. — « Le soing de *s'augmenter* en sagesse et en science, ce fut la premiere ruine du genre humain. » (II, 220, l. 13-15.)

AUMOSNE.

Condition de vie dans laquelle on reçoit l'aumône.

« Je sçay avoir retiré de l'*aumosne* des enfans pour m'en servir. » (III, 384, l. 25-26.)

AUPRES.

Au figuré.

« Demetrius fit faire pour... Alcinus, le premier homme de guerre qui fust *au pres* de luy. » (II, 99, l. 9.)

AURICULAIRE.

Qui est reçu par l'oreille.

« Cëtte correction voïelle et *auriculere.* » (I, 355, l. 26.)

AUSSI.

1 | *Aussi bien.*

I, 191, l. 21; 228, l. 19.

2° *De même (introduisant le second terme d'une comparaison dont le premier est souvent introduit par « comme »).*

I, 110, l. 25; 114, l. 1; 200, l. 11; 213, l. 28; 253, l. 10; 306, l. 13; II, 526, l. 4.

3° *Non plus (dans une proposition négative).*

II, 69, l. 12; 115, l. 26. — « Ce qui souffre mutation ne demeure pas un mesme, et, s'il n'est pas un mesme, il n'est donc pas *aussi*. » (II, 369, l. 3-4.) — « Je n'ay rien cerché et n'ay *aussi* rien pris. » (II, 424, l. 3.)

AUSSI QUE : *outre que*.

III, 113, l. 18.

AUSTÈRE.

Sévère; dur pour autrui.

« C'est aussi injustice et folie de priver les enfans qui sont en aage de la familiarité des peres, & vouloir maintenir en leur endroict une morgue *austere* et desdeigneuse. » (II, 80, l. 6.)

AUTANT.

1° *Tant; aussi longtemps que.*

« Qui ne voit que j'ay pris une route par laquelle, sans cesse et sans travail, j'iray *autant* qu'il y aura d'ancre et de papier au monde? » (III, 204, l. 5-6.) — « *Autant* que l'image des loix receuës et antiennes de cette monarchie reluyra en quelque coin, m'y voilà planté. » (III, 269, l. 15-17.)

2° *Devant les adjectifs et les adverbes. (L'usage moderne n'admet plus qu' « aussi ».)*

II, 179, l. 3; 195, l. 20; 240, l. 19; 279, l. 8. — « *Autant* profondement que Dieu me voit, et *autant* universellement. » (III, 33, l. 14-15.)

Deux fois seulement Montaigne a substitué dans ses corrections « aussi » à « autant ». (III, 138, l. 11; 160, l. 23.)

Pour *autant comme* = *autant que*, Cf. COMME.

3° *Très; fort; beaucoup (autant que qui que ce soit).*

« Entre les loix qui regardent les trespassez, celle icy me semble *autant* solide... » (I, 15, l. 6-8.) — « Qu'on se contente de ma misere (il s'agit de son manque de mémoire), sans en faire une espece de malice, et de la malice *autant* ennemye de mon humeur. » (I, 38, l. 8.) — I, 236, l. 15. — « Platon... dit... que l'homme. . c'est l'une des pieces du monde d'*autant* difficile connoissance. » (II, 287, l. 12-15.) — II, 526, l. 15; 532, l. 26.

AUTANT QUE.

« Je demandois a la fortune, *autant qu'*autre chose, (autant qu'aucune autre chose) l'ordre Sainct Michel, estant jeune : car c'estoit lors l'extreme marque d'honneur de la noblesse Françoise et tresrare. » (II, 332, l. 6-8.)

4° *D'autant.*

« En cette objection il semble qu'il y ait quelque zele de pieté, et à cette cause nous faut-il avec *autant* plus de douceur et de respect essayer de satisfaire à ceux qui la mettent en avant. » (I, 143, l. 11-14.)

5° D'AUTANT : *dans un des membres d'une comparaison ou dans les deux.*

« Plus nous donons, et devons, et rendons a Dieu, nous en faisons *d'autant* plus Chrestienement. » (II, 298, l. 27-28.) — « *D'autant* plus elle (la colique) me pressera et importunera, *d'autant* moins me sera la mort à craindre. » (II, 578, l. 3-4.) — III, 287, l. 7.

Montaigne ajoute quelquefois *que* dans l'un des deux termes : « D'autant que la cognoissance qu'on prend de moy s'esloigne de mon gitte, j'en vaux d'autant moins. » (III, 26, l. 23.) — Il emploie dans le même sens *autant... autant* (avec ou sans ajouter *que* dans l'un des deux membres de la comparaison) : « Autant de fois que je les retaste, autant de fois je m'en despite. » (II, 414, l. 13-14.)

6° BOIRE D'AUTANT : *boire beaucoup; boire autant qu'on peut.*

« Ils *boivent* à plusieurs fois sur jour, et *d'autant*. » (I, 271, l. 11.) — Pourquoi ne jugerai je

d'Alexandre a table, devisant et *beuvant d'autant.* » (I, 388, l. 22-23.) — II, 11, l. 27; 13, l. 10; 13, l. 19; 17, l. 11. — « L'usage de s'enyvrer de leurs breuvages et de *boire d'autant.* » (II, 328, l. 20.)

BOIRE D'AUTANT (A QUELQU'UN) : *faire raison à quelqu'un à table (en buvant, chaque fois qu'il boit).*

« Calisthenes (perdit) la bonne grace du grand Alexandre... pour n'avoir voulu *boire d'autant à* luy. » (I, 216, l. 20-21.)

7 D'AUTANT QUE : *d'autant plus que; parce que; vu que.*

« C'est aussi une reigle commune en toutes assemblées, qu'il touche aux moindres de se trouver les premiers à l'assignation, *d'autant qu'*il est mieux deu aux plus apparens de se faire attendre. » (I, 56, l. 17-19.) — I, 100, l. 2; 102, l. 14. — « Je tiens moins hasardeus d'escrire les choses passees que presantes; *d'autant que* l'escrivein n'a a rendre conte que d'une verite empruntee. » (I, 134, l. 6-7.) — I, 135, l. 5; II, 9, l. 25; 21, l. 23; 32, l. 17; 70, l. 3; 71, l. 13; 76, l. 12; 98, l. 10; 314, l. 25; 318, l. 15; 371, l. 11; 381, l. 9; 385, l. 22; 424, l. 11; 446, l. 13; 504, l. 4; 607, l. 23; III, 42, l. 5; 43, l. 15; 53, l. 2; 406, l. 12.

AUTEUR, AUTHEUR.

I, 130, l. 5. — « Chrysippus et Diogenes ont esté les premiers *autheurs*... du mespris de la gloire. » (II, 390, l. 7-8.) — « Les sorcieres de mon voisinage courent hasard de leur vie, sur l'advis de chasque nouvel *autheur* qui vient donner corps à leurs songes. » (III, 315, l. 6-8.)

AUTORISER, AUTHORISER.

1 *Donner de l'autorité; sanctionner.*

« Notre creance a assez d'autres fondemens, sans l'*authoriser* par les evenemens. » (I, 283, l. 14-15.) — « Une vray-semblance de raison qui l'*authorise.* » (II, 89, l. 4.) — III, 9, l. 28; 354, l. 20. — « Je me treuve si fort desgarny et de credit pour *auctoriser* mon simple tesmoignage, et d'eloquence pour l'enrichir... que... » (C. et R., IV, 301-302.)

2 *Certifier; constater.*

« Pour *autorizer* la toute-puissance de nostre volonté, Sainct Augustin allegue... » (I, 129, l. 7-8.)

3 *Justifier.*

« L'issuë *authorise* souvent une tresinepte conduite. » (III, 190, l. 23.) — « Mon monde est failli, ma forme vuidee; je suis tout du passé, et suis tenu de l'*authorizer* et d'y conformer mon issue. » (III, 289, l. 10-11.)

AUTOUR.

1 *Préposition.*

a) *Autour de.*

« Les Stoiciens, (la mettent) *autour* et dans le cœur. » (II, 284, l. 11.)

b) *Au sujet de.*

« J'ay icy choisy trois femmes qui ont aussi employé l'effort de leur bonté et affection *autour* la mort de leurs maris. » (II, 557, l. 19-21.)

2 AUTOUR DE.

a) *Au propre et au figuré.*

« Lucilius, personnage puissant et de grande authorité *autour de* l'Empereur. » (I, 285, l. 15-16.) — « Il a un grand train, un beau palais... tout cela est *autour de* luy, non en luy. » (I, 334, l. 8-10.) — « Et les voix et responses courtes... qu'on leur arrache à force de crier *autour de* leurs oreilles. » (II, 55-56.) — II, 194, l. 4.

b) *A l'égard de; au sujet de.*

« Je veux dire mon expérience *autour de* ce subject. » (I, 75, l. 17-18.) — « Mon ame ne laissoit... d'avoir... des jugemans seurs et ouvers *autour des* objets qu'elle conessoit. » (I, 229, l. 14-16.) — II, 228, l. 23; 237, l. 20. — « Dieu n'ouvre *autour de* [circa] nous qu'en ces trois façons... Ce doit estre icy le dernier ouvrage de Dieu *autour de* [circa] l'humaine nature... » (*Théol. nat.*, ch. 322.)

3] D'AUTOUR : *d'alentour.*

« Toutes les chambres de son Palais, et les rues *d'autour,* estoient remplies d'une tres soüefve vapeur. » (I, 466.)

AUTRE.

Place du mot autre :

« Les *autres* deux sont nobles et riches. » (II, 558, l. 24.) — II, 604, l. 15; C. et R., IV, 335.

AUTRES ET AUTRES.

« Toutesfois, que la fortune nous remue cinq cens fois de place, qu'elle ne face que vuyder et remplir sans cesse, comme dans un vaisseau, dans nostre croyance *autres et autres* opinions, toujours la presente et la derniere c'est la certaine et l'infallible. » (II, 312, l. 18-22.) — « Que nous ne recevons pas les choses comme elles sont, mais *autres et autres,* selon que nous sommes et qu'il nous semble. » (II, 363, l. 6-7.)

AUTREMENT.

« J'ay plus tost fui qu'*autremant* d'enjamber pardessus le degre de fortune au quel Dieu logea ma naissance. » (III, 169, l. 16-17.)

AUTREMENT... AUTREMENT.

« Or *autrement* [aliter] estoit l'humaine nature joincte à son createur en son parfaict estat, *autrement* [aliter] apres la reparation de sa chute. » (*Théol. nat.,* ch. 317.)

AUTRUY.

L'AUTRUY : *le bien d'autrui.*

« Plusieurs... conveincus par leur consciance retenir de *l'autrui...* » (I, 34, l. 14.) — « Est elle (l'âme) riche du sien, ou de *l'autruy?* (I, 335, l. 7.)

Autruy est souvent remplacé par « autre » dans les corrections : I, 6, l. 22 *(les autres);* III, 307, l. 21 *(un autre);* 439, l. 21 *(les autres);* 555, l. 7 *(les autres).* M. l'abbé Coppin *(Etudes sur la grammaire et le vocabulaire de Montaigne)* a déjà remarqué que dans beaucoup de cas cette substitution a pour objet d'éviter une répétition : I, 88, l. 9; 299, l. 1; II, 77, l. 11; 565, l. 7.

AVACHIR.

Enerver; amollir.

S'AVACHIR.

« Je ne cherche qu'à *m'*anonchalir et *avachir.* » (III, 215, l. 14-15.)

AVAINDRE, AVEINDRE.

1] *Transitif : atteindre.*

« Puisque nous ne la pouvons *aveindre* (la grandeur), vengeons nous à en mesdire. » (III, 168, l. 1.) — « Par elles (les choses matérielles et visibles) on peut s'eslancer pour *aveindre* sa grace. » (*Théol. nat.,* ch. 281.)

2] *Intransitif : parvenir; arriver.*

« Je demandois a la fortune... l'ordre Sainct Michel... Elle me l'a plaisamment accordé. Au lieu de me monter et hausser de ma place pour y *avaindre,* elle m'a bien plus gratieusement traité, elle l'a ravallé et rebaissé jusques à mes espaules et au dessoubs. » (II, 332, l. 6-11.)

Ce verbe ne se trouve pas dans Estienne. — « Avaindre pour attaindre. Cela est si haut que je n'y sçaurois avaindre. Attingere, pertingere, promere, expromere, educere. Voyez Avaindre, pour tirer dehors. » (Nicot.)

A VAL, A VAU.

Adverbe : vers la partie qui est plus bas.

« Je marche plus seur et plus ferme a mont qu'*a val.* » (I, 195, l. 1-2.)

A VAL DE ROUTE : *en déroute.*

« Ne les peut-il tourner en fuite *à val de route?* » (I, 353, l. 20.) — « C'estoit cest appetit qui l'animoit contre Dieu... et qui la poussoit *à vau de route* à l'iniquité et à l'injustice... » (*Théol. nat.,* ch. 280.)

Cf. AVAU.

AVALLÉ.

Pendant; tombant.

« La fille... avoit les joües *avallées,* et le nez trop pointu. » (I, 60, l. 27.)

BRIDE AVALLÉE : *lâchée; laissée libre sur le cou; par extension : à bride abattue, avec une grande rapidité.*

« Ce que j'ay admiré autresfois, de voir un cheval dressé à se manier à toutes mains avec une baguette, la *bride avallée* sur ses oreilles... » (I, 375, l. 3-4.) — « Fuyant tousjours a *bride avallee...* » (I, 378, l. 21.) — II, 147, l. 23.

Au figuré.

« Courant à *bride avallée* vers la desolation. » (*Théol. nat.*, ch. 249.)

AVALLER.

1 | *Faire descendre; abaisser.*

« Quelques années apres le voyla (le busc de son pourpoint) *avalé* jusques entre les cuisses. » (I, 380, l. 13.) — « Un homme de cheval l'alla saisir au corps et l'*avala* par terre » [« le porta par terre », 1588]. (III, 167, l. 19-20.)

S'AVALLER.

Au figuré : s'abaisser, descendre.

« La majeste Royale... *s'avale* plus difficilemant du sommet au milieu qu'elle ne se precipite du milieu à fons. » (I, 152, l. 16.) — II, 222, l. 7.

2 | *Faire descendre dans l'estomac (moderne).*

I, 131, l. 9; 195, l. 15.

Au figuré.

« Ayant pris une resolution... de se jetter... emmy cette mer tempestueuse d'hommes insensez, il la devoit *avaller* toute, et n'abandonner ce personage. » (I, 167, l. 15-18.) — « Les Epicuriens ne peuvent *avaler* un dieu en forme de boule. » (II, 200, l. 11-13.) — III, 149, l. 2; 341, l. 10.

Cf. RAVALLER.

AVANCER et ses composés.

Cf. ADVANCER.

AVANT.

1 | *Préposition.*

a) AVANT : *suivi de l'infinitif.*

« Ce que j'ay affaire *avant* mourir... » (I, 108, l. 23.) — II, 127, l. 13; 449, l. 21; III, 302, l. 18.

b) AVANT QUE : *suivi de l'infinitif.*

« *Avant qu'*avoir marié sa fille. » (I, 109, l. 10.) — I, 270, l. 27; II, 31, l. 1; 479, l. 16; III, 325, l. 25.

c) AVANT QUE DE : *suivi de l'infinitif.*

« Ils advertissoint un mois *avant que de* mettre leur exercite aus champs... » (I, 27, l. 20-21.) — II, 58, l. 14; 126, l. 29; 127, l. 1.

Une fois Montaigne substitue « avant de » à « avant que de ». (II, 531, l. 2.)

AVANT LA MAIN, AVANT MAIN : *auparavant; d'avance.*

I, 124, l. 20; 130, l. 11; II, 280, l. 3. — « Ce sont aprantissages qui ont a estre faicts *avant la main,* par longue et constante institution. » (III, 196, l. 14-15.) — III, 250, l. 11. — « Il faut que nostre esprit les estende et alonge et qu'*avant la main* il les incorpore en soy et s'en entretienne. » (III, 340, l. 11-13.)

2 | *Adverbe : (dans l'espace) en avant.*

« Ils les amusarent sur mer tantost *avant* tantost arriere, jusques à ce que... » (I, 62, l. 23-24.)

PLUS AVANT : *au figuré : davantage.*

« Si j'avois à m'en empescher *plus avant.* » (I, 20-21.) — « Pour conserver l'authorité du conseil des Roys, il n'est pas besoing que les personnes profanes y participent et y voyent *plus avant* que de la premiere barriere. » (III, 191, l. 6-8.) — III, 256, l. 5.

SI AVANT.

II, 411, l. 11.

SI AVANT QUE.

I, 32, l. 78. — « Ma suffisance ne va pas *si avant que* d'oser entreprendre un tableau riche... » (I, 238, l. 11-12.) — II, 415, l. 2: 423, l. 19.

TROP AVANT

II, 466, l. 19-20.

ALLER AVANT : *avancer.*

a) *Intransitif :*

« En toutes choses, si nature ne preste un peu, il est mal-aisé que l'art et l'industrie *aillent* guiere *avant.* » (I, 107, l. 24-25.) — « Les avantages principesques sont quasi avantages imaginaires... De vray, sauf le nom de Sire, on *va* bien *avant* avec nos Roys » (c.-à-d. on va presque de pair). (I, 342, l. 10-14.)

b) FAIRE ALLER AVANT : *faire progresser.*

« Regardant à estandre et *faire aller avant* les pièces successives de cette sienne machine. » (II, 71, l. 7.)

c) *Transitif : précéder.*

« Les façons qui *vont avant* le planter (I, 192, l. 12.)

TIRER AVANT.

a) *Intransitif : avancer.*

« La grandur de l'ame n'est pas tant tirer à mont et *tirer avant* come sçavoir se ranger et circonscrire. » (III, 422, l. 25-27.)

b) *Transitif : entrainer.*

« Cette considération me *tire* plus *avant.* » (II, 107, l. 1.)

c) SE TIRER AVANT : *s'avancer.*

« Diomedon... *se tirant avant* pour parler. » (I, 21, l. 15-17.)

DES LORS EN AVANT. Cf. DES.

AVANTAGER (S').

Tirer avantage de.

« Mais... quels ressors y a il,... qui joignent à eux (aux morts) cette voix glorifiée... affin qu'ils *s'en advantagent?* » (I, 359, l. 16.) — « Aucun homme de cœur ne daigne *s'avantager* de ce qu'il a de commun avec plusieurs. » (II, 66, l. 17-18.)

Cf. AVANTAGEUX.

AVANTAGEUX.

1 *Qui a l'avantage; supérieur.*

« Un homme si *avantageux* en matiere et en conduicte, pourquoy mesle-il à son escrime les injures. » (III, 181, l. 20-21.)

2 *Hautain.*

« Ces gens icy (les médecins) sont *avantageux* quand ils vous tiennent à leur misericorde. » (III, 394, l. 4-5.)

AVANT-COUREUR, EUSE.

« Ce que nous disons creindre principalement en la mort, c'est la douleur, son *avant-coureuse* coustumiere. » (I, 66, l. 6-7.) — III, 297, l. 24. — « Où il y a tristesse la mort y est ou son *avant-coureuse* [mortis nuncius]. » (*Théol. nat.*, ch. 151.)

AVANT-JEU.

Prélude; divertissement qui, au théâtre, précède la pièce principale (au figuré).

« Il ne sçait pas la rhetorique, ny, pour *avant-jeu* (c.-à-d. préalablement, avant d'entrer en matière), capter la benivolence du candide lecteur. » (I, 220, l. 6-7.) — II, 110, l. 25.

AVARICE.

Avidité.

« Les droits de l'*avarice* et de la vangence. » (I, 31, l. 3-4.) — I, 206, l. 1; II, 9, l. 13; III, 129, l. 2; 218, l. 3; 282, l. 20; 286 l. 12; 333, l. 9.

AVARITIEUX.

Avare.

« Tout home pecunieus est *avaritieus* a mon gre. » (I, 79, l. 13-14.) — I, 319, l. 18; 417, l. 4; II, 313, l. 22; 426, l. 10; III, 52, l. 22; 333, l. 3.

AVAU.

Ancienne forme de AVAL. Cf. A VAL

AVAU LE VENT, L'EAU : *en suivant l'impulsion du vent, de l'eau; emporté par.*

« Celuy là s'en va *avau le vent*, comme dict la devise de nostre Talebot. » (II, 8, l. 16-17.) — II, 363, l. 12. — « Nous allons en avant *à vau l'eau*. » (III, 277, l. 32.)

AVEC.

1] *Adverbe : en même temps; aussi.*

« Et, à moy *aveq*, à l'avanture, de m'en taire? » (I, 416, l. 7-11.) — « Et ne sçay *avec*, si nous l'appellerions jamais grande, estant commune. » (II, 65, l. 10-13.)

2] *Préposition.*

La forme « avecques » est fréquente.

« *Avecques* nous. » (I, 42, l. 6-7.) — I, 42, l. 9; 42, l. 10; 54, l. 11; II, 63, l. 11; 80, l. 10; 136, l. 20; 149, l. 11; 172, l. 28; 196, l. 1; 203, l. 8; 210, l. 7; 417, l. 18 [1588].

AVEINDRE.

Cf. AVAINDRE.

AVENIR.

Cf. ADVENIR.

AVENTURE.

Cf. ADVENTURE.

AVENUE.

Cf. ADVENUE.

AVÉRER.

Cf. ADVERER.

AVISEMENT.

Cf. ADVISEMENT.

AVOIR.

1] *Posséder.*

« J'en fis bien tost des reserves notables selon ma condition; n'estimant que ce fut *avoir*, sinon autant qu'on possede outre sa despence. » (I, 77-78.)

2] *Tenir.*

« *Avoir* en respect » [1588] [« tenir en respect », Ms]. (II, 74, l. 21.) — « Il devoit à la philosophie un singulier mespris en quoy il *avoit* sa vie et les choses humaines. » (II, 461, l. 15-16.)

3] *Comporter.*

« L'offence *a* sans mesure plus d'aigreur que n'*a* la perte. » (III, 333, l. 9.)

AVOIR DU TEMPS : *durer.*

« Et de ceux mesmes qui se sont anciennement donnez la mort, il y a bien à choisir si c'est une mort soudaine, ou mort qui *ait du temps*. » (II, 373, l. 15-17.)

IL Y A : *depuis.*

« Adrianus Turnebus.., le plus grand homme [de lettres] qui fut *il y a* mil' ans. » (I, 180, l. 9-11.)

TANT Y A : *toujours est-il que.*

III, 356, l. 4.

Cf. TANT.

EN AVOIR A : *être irrité contre.*

« Ils n'*en ont* point *a* la cause en commun, et entant qu'elle blesse l'interest de touts et de l'estat. » (III, 291, l. 28.)

AVOIR PEU QUE.

« Vous *avez peu que* tenir a l'encontre. » (I, 330, l. 18.)

Formes : au futur et au conditionnel les formes *arai*, *arais* se trouvent dans le *Journal du Voyage* et dans les *Lettres* (*Voyage*, p. 258; C. et R., IV, 336), et quelquefois aussi dans les parties manuscrites des *Essais* postérieures à 1588 : *arai* (III, 415, l. 12); *ara* (III, 397, l. 12); *arez* (III, 340, l. 6); *aront* (III, 132, l. 2). Pourtant Montaigne écrit encore *arons* dans les *Essais* apres 1588 (III, 132, l. 2). L'édition de 1582 substitue *aura* à *ara* (I, 160,

l. 9), et celle de 1588 *auroint* a *avoient* (II, 323, l. 11). Au subjonctif présent, *aye* se trouve à la troisième personne, dans les *Essais*. (I, 222, l. 17; 239, l. 26; II, 347, l. 1; 381, l. 1; III, 386, l. 17.) Les deux formes se trouvent concurremment dans la même phrase (II, 18, l. 6). Une fois accidentellement, après 1588, Montaigne substitue *aye* a *ait*.

AVOISINER (S').

Au figuré.

« A la vérité, pour s'aprivoiser à la mort, je trouve qu'il n'y a que de *s'en avoisiner*. (II, 58, l. 25-26.) — *Théol. nat.*, ch. 201. — « L'homme s'approche et *s'avoisine* de Dieu [est propinquissimum] par la puissance intellectuel. » (*Ibid.*, ch. 308.)

AVOUER.

Cf. ADVOUER.

AVOYÉ.

De AVOYER : *mettre en route.*

ESTRE AVOYÉ : *être en route, en chemin.*

« Je suis mal-aise à esbranler; mais, *estant avoyé*, je vay tant qu'on veut. » (III, 242, l. 18-19.)

Avoyer, fréquent dans l'ancienne langue, est un composé de « voie » (latin : *via*), de même que *dévoyer*, *envoyer*.

BABOUYN.

Au figuré : terme de mépris.

« Ces *babouyns* capettes. » (III, 269, l. 2.)

BADIN.

1° *Sot; badaud; nigaud.*

« Quand je l'appele un *badin*, un veau, je n'entreprans pas de luy coudre a jamais ces tiltres. » (I, 307, l. 12.)

2° *Celui qui joue le rôle du sot dans une farce ou une comédie.*

« Je me suis souvent despité, en mon enfance, de voir és comedies Italiennes tousjours un pedante pour *badin*. » (I, 171, l. 2.) — « J'ay veu aussi les *badins* excellens... nous donner tout le plaisir qui se peut tirer de leur art. » (II, 107, l. 24.) — III, 278, l. 17.

*BAFOUER.

« Nous n'avons jamais asses *baffoué* l'impudance de cet accouplage » (c.-à-d. de l'homme et des Dieux). (II, 156, l. 24.)

BAGUE.

Anneau.

COUREUR DE BAGUE.

« Comme qui loüerait un Roy d'estre bon peintre, ou bon architecte, ou encore bon arquebouzier, ou bon *coureur de bague*. » (I, 324, l. 15.)

BAGUENAUDER.

« Diogenes, qui *baguenaudoit* apart soy, roulant son tonneau et hochant du nez le grand Alexandre. » (I, 390, l. 1.) — III, 72, l. 6; 421, l. 5.

BAGUES.

Biens; effets.

« Et lors il venoit d'estre surpris en larrecin des *bagues* d'une dame, au lever de laquelle il s'estoit trouvé. » (II, 73, l. 17.) — III, 235, l. 11.

BAGUES SAUVES : *sortir bagues sauves (dans une capitulation), c'est sortir en emportant ses bagages, ce que l'on peut emporter avec soi. Au figuré : sans dommage.*

« Celle qui est eschappée, *bagues sauves*, d'un escolage libre. » (III, 126, l. 21.)

BAGUETTE.

A BAGUETTE : *au figuré.*

« Avec cette science, elles (les dames) commandent *à baguette* (se font obéir d'un signe) et regentent les regens et l'eschole. » (III, 46, l. 10.)

BAIE.

Cf. BAYE.

BAILLER.

Mettre à la disposition de quelqu'un; donner.

I, 48, l. 20. — (Il s'agit de « l'escare ».) « Si d'avanture il y en a un qui ayt donné dedans la nasse, les autres lui *baillent* la queuë par dehors, et luy la serre tant qu'il peut à belles dents. » (II, 194, l. 5.) — « On recite d'un tygre... que, luy *ayant esté baillé* un chevreau.. » (II, 196, l. 8.)

Au figuré.

« Toute humaine nature est tousjours au milieu entre le naistre et le mourir, ne *baillant* de soy qu'une obscure apparence et ombre. » (II, 366-367.)

BAISEMAIN.

Action de baiser la main; salut.

II, 179, l. 12.

BAL.

Danse.

II, 107, l. 17. — « Les Dames ont meilleur marché de contenance aux danses où il y a diverses descoupeures et agitation de corps, qu'en certains autres *bals* de parade » [« qu'en certaines autres danses de parade », Ms]. (II, 107, l. 22.) — *Voyage*, p. 164.

BALANCE.

Mesure (au figuré).

« Ramener les choses divines à nostre *balance*. » (I, 283, l. 31.) — « En juste *balance*. » (III, 239, l. 27.) — III, 230, l. 27.

METTRE A LA BALANCE.

« On *a mis* aucuns articles de sa religion (du vulgaire) en doubte et *à la balance*. » (II, 141, l. 20.) — II, 571, l. 27.

ESTRE EN ÉGALE BALANCE.

II, 542, l. 18.

Montaigne recourt souvent à l'image de la balance. Voir, notamment, III, 32, l. 15, et 176, l. 32.

BALANCÉ.

En équilibre.

« Je ne sache point ou ces deux passions se treuvent plus esgalemant *balancees*. » (II, 537, l. 21.)

BALANCER.

Mettre sur la balance; peser (au figuré).

II, 240, l. 9; 533, l. 6.

BALBUCIE.

Bégaiement (au figuré).

« Voylà un exemple de la *balbucie* de cette enfance » (il s'agit des habitudes du nouveau monde). (III, 162, l. 21.)

BALE.

Ballot de marchandises (au figuré).

« Les Historiens sont ma droite *bale* (ce qui me convient) : ils sont plaisans et aysez... » [Ms]. [« Les historiens sont le vray gibier de mon estude », 1588.] (II, 113, l. 10.)

BALE DE DETS.

« Qui n'a veu mascher et engloutir les cartes, se gorger d'une *bale de dets* pour avoir ou se venger de la perte de son argent? » (I, 24, l. 21.)

BALIÈVRE.

Lèvre inférieure.

« Les Indes... chargent... la *balievre* de gros cercles enrichis de pierreries si qu'elle leur tombe sur le menton. » (II, 199, l. 18.)

BALIVERNER.

Dire des balivernes.

« Cependant qu'ils cherchent le point de clorre le pas (dans un récit), ils s'en vont *balivernant* et treinant come des homes qui desfaillent de foiblesse. » (I, 39, l. 5.)

BALLER.

Danser.

« Elle se met a *baller* et chanter. » (II, 508, l. 1.) — « Socrates... tout vieil, trouve le temps de se faire instruire à *baller* et jouer des instruments. » (III, 421, l. 13.)

BALON.

« Les hommes ne s'enflent que de vent, et se manient à bonds, comme les *balons.* » (III, 323, l. 4.)

BALOTE.

Diminutif de balle; boule pour le vote.

« Il n'eut pas le cœur de prendre seulement les *balotes* en main. » (I, 5, l. 21.)

BALOYER.

Balayer.

II, 599, l. 11.

BANDE.

1 | *Côté.*

« Par ce que és choses humaines, à quelque *bande* qu'on panche, il se presente force apparences qui... » (II, 438, l. 23.) — « C'est un langage, come sont autour de moi, d'une *bande* et d'autre. le Poitevin, Xeintongeois, Angoumoisin, Limosin, Auvergnat : brode, treinant, esfoire. » (II, 418, l. 13.)

2 | *Troupe de soldats.*

SERGENT DE BANDE, Cf. SERGENT.

BANDÉ.

Tendu.

« La solicitude de bien faire, et cette contention de l'ame trop *bandée* et trop tenduë à son entreprise. » (I, 45, l. 26.) — II, 50, l. 18; III, 40, l. 17. — « C'est à mon gré bien faire le sot que de faire l'entendu entre ceux qui ne le sont pas, parler toujours *bandé, favellar in punta di forchetta.* » (III, 45, l. 7.) — III, 69, l. 8; 415, l. 17.

BANDER.

1 | *Raidir; tendre.*

« Gallus Vibius *banda* si bien son ame a comprendre l'essence... de la folie, qu'il emporta son jugement hors de son siege. » (I, 122, l. 5.) — « Il s'est trouvé... des hommes... (qui) ont essayé en la mort mesme de la gouster et savourer, et *ont bandé* leur esprit pour voir que c'estoit de ce passage... » (II, 50 l. 8.)

2 | *Se raidir; se tendre.*

« Voies combien nostre ame grossit et espessit cet amusemant ridicule (il s'agit du jeu des échecs), si touts ses nerfs ne *bandent.* » (I, 389, l. 1.)

3 | SE BANDER.

« Si c'eust esté pour rechercher la faveur du monde (en écrivant son livre), je me fusse paré de beautez empruntées, ou *me fusse* tendu et *bandé* en ma meilleure demarche » [1588]. (I, 1, l. 10.) — « Lucrece, ce grand poëte, a beau Philosopher et *se bander*, le voylà rendu insensé par un breuvage amoureux. » (II, 18, l. 24.) — II, 126, l. 5; III, 132, l. 2; 267, l. 3.

4 | BANDER CONTRE.

« Il est saisi de quelque des-naturee et monstrueuse qualité qui le *bande contre* son genre. » (*Théol. nat.*, ch. 80.) — « L'home a tenu sa volonté continuellement *bandee contre* celle de son createur [facit contra Dei voluntatem perpetue], par où il merite que Dieu tienne aussi la sienne continuellement *bandee contre* la nostre. » (*Théol. nat.*, ch. 165.)

SE BANDER POUR *ou* CONTRE.

« Nous sommes estrangement fols de *nous bander pour* le party qui nous est le plus ennuyeux. » (I, 58, l. 13.) — « Il *se* faut opposer et *bander*

contre. » (I, 69, l. 16.) — I, 86, l. 7; II, 524, l. 14. — « L'homme *s'armeroit* et *banderoit contre* l'homme. » (*Théol. nat.*, ch. 80.)

5] SE BANDER CONTRE : *s'unir contre.*

« Je m'estonne, dit-il, comment les Italiens *se bandent contre* moy. » (II, 569, l. 5.)

BAPTISER.

Nommer.

I, 258, l. 2.

BARAGOUIN.

Employé adjectivement.

II, 113, l. 23.

BARALIPTON.

« C'est « Barroco » et « *Baralipton.* » (I, 209, l. 2.)

Mots forgés par les scolastiques pour rappeler mnémoniquement deux des dix-neuf formes du syllogisme.

BARBARESQUE.

Barbare; digne d'un barbare.

I, 85, l. 15; 274, l. 5. — (Il s'agit de Virgile.) « Que diroient ils de la bestise et stupidité *barbaresque* de ceux qui luy comparent à cette heure Arioste? » (II, 105, l. 21.) — « Autresfois, estant un lieu où c'est discourtoisie *barbaresque* de ne respondre à ceux qui vous convient à boire... » (II, 433, l. 17.)

BARBARIE.

1] *Sens moderne.*

« Chacun appelle *barbarie* ce qui n'est pas de son usage. » (I, 268, l. 11.)

2] *Manière peu civilisée, inculte, de parler.*

« Mon langage français est alteré, et en la prononciation et ailleurs, par la *barbarie* de mon creu. » (II, 418, l. 8.)

BARBE.

A LA BARBE DE : *en dépit de (au figuré).*

« Boleslaus et Kinge, sa femme... maintindrent (leur chasteté) *à la barbe des* commoditez maritales. » (III, 89, l. 26.)

FAIRE BARBE DE FOARRE A DIEU : *se moquer de Dieu (au figuré).*

II, 148, l. 9.

Cf. FOARRE.

Corruption probable de faire *garbe (gerbe) de foarre à Dieu*, offrir pour la dime une gerbe de paille au lieu d'une gerbe de blé. Cette locution proverbiale ne se trouve pas dans le Dictionnaire de R. Estienne. Nicot la traduit : Prava religione Deum solicitare. — « Mais, je vous prie, que veut dire toute la France, quand elle dit : il ne faut point faire à Dieu gerbe de feurre ou de foarre? » (G. Bouchet, V, 91.) — « Est dépravé ce proverbe, que plusieurs ont souvent en la bouche : « Il ne faut » pas faire à Dieu barbe de paille ». Car on doit dire : gerbe de paille. » (R. Estienne. *De la Précellence*, p. 201.)

*BARBIER.

Aujourd'hui « barbeau », espèce de poisson de rivière.

II, 194, l. 7.

*BARBOTAGE.

Action de marmotter; mots ou phrases prononcés d'une manière confuse.

II, 606, l. 21.

*BARBOUILLAGE.

Confusion.

« Voit-on plus de *barbouillage* au caquet des harengeres qu'aux disputes publiques des hommes de cette profession? » (III, 181, l. 13.)

BARBOUILLER.

1] *Salir.*

« Je les *barbouille* [1588] [« souille ». Ms] plus que... les Italiens ne font. » (Il parle des serviettes.) (III, 386, l. 15.)

2] *Griffonner.*

« Des livres... que j'*avoy* leu souigneusement et *barbouillé* de mes notes. » (II, 117, l. 4.) — « Toute cette fricassée que je *barbouille* icy n'est qu'un registre des essais de ma vie. » (III, 379, l. 21.)

BARDES.

Harnachement.

« Si vous marchandez un cheval, vous luy ostez ses *bardes.* » (I, 334, l. 11.) — II, 99, l. 7.

BARDELLE.

Selle faite d'une simple couverture de toile rembourrée.

I, 374, l. 26.

BARROCO.

Cf. BARALIPTON.

*BARQUIGNAGE.

Barguignage.

I, 76, l. 13.

BARRAGOUIN.

Qui parle une langue étrangère.

« En ce genre d'estude des Histoires, il faut feuilleter sans distinction toutes sortes d'autheurs, et vieils et nouveaux, et *barragouins* et François, pour y apprendre les choses dequoy diversement ils traictent. » (II, 114, l. 24.)

*BARRAGOINER.

Baragouiner; rendre barbare; inintelligible.

« Ce livre est basty d'un Espaignol *barragoiné* en terminaisons latines. » (II, 141, l. 7.)

BARRE.

RUER LA BARRE : *lancer la barre (exercice de gymnastique auquel se livraient les jeunes gens).*

II, 15, l. 26.

BARRIÈRE.

Au figuré.

II, 168, l. 12; 306, l. 4. — « Pour conserver l'authorité du conseil des Roys, il n'est pas besoing que les personnes profanes y participent et y voyent plus avant que de la premiere *barriere.* » (III, 191, l. 8.) — III, 364, l. 11.

BAS.

« Il faut... estre... consciantieus a en tesmoigner (de soi), soit *bas,* soit haut, indifferamment » (en choses basses, médiocres). (II, 61, l. 6.)

LES VINS AU BAS.

III, 382, l. 21.

On dit que le vin est *au bas* quand le tonneau est presque vide.

BASSIN.

Vase de nuit.

III, 204, l. 10.

BASTANT.

Suffisant.

« Quelque mot qui ne laisse pas d'estre *bastant,* quoi qu'il soit serré. » (III, 270, l. 15.)

BASTANT A : *suffisant pour.*

« Cette ame (Marie de Gournay) sera quelque jour capable... de la perfection de cette tressaincte amitié... la sincerité et la solidité de ses meurs y sont desja *bastantes.* » (II, 449, l. 14.) — III, 270, l. 15.

Cf. BASTER.

L'Académie donne encore, mais comme vieux et familier, *bastant, bastante* et *baster,* dans sa dernière édition (1878).

BASTARD.

Au figuré : pas authentique.

« Je queste par tout sa piste (de la nature) : nous l'avons confonduë de traces *bastardes* (mot supprimé dans Ms) et artificielles. » (III, 427, l. 21.)

BASTÉ.

Portant un bât (au figuré).

« Ces exquises subtiliteez ne sont propres qu'au presche : ce sont discours qui nous veulent envoyer tous *bastez* en l'autre monde. » (III, 262, l. 9.)

*BASTELAGE, BATELAGE, BATTELAGE.

Tours de passe-passe (au figuré).

« Jouë toi de ces *batelages* avec les enfans, et ne destourne à cela les pensees serieuses d'un home d'eage. » (I, 222, l. 4.) — « Tout cela n'est qu'un *bastelage* auquel la famille mesme conspire. » (II, 80, l. 21.) — II, 265, l. 16; 307, l. 13; III, 26, l. 2; 66, l. 6; 159, l. 22; 181, l. 27; 313, l. 26.

BASTELER, BATELER, BATTELER.

Faire le bateleur; faire des tours d'adresse. Au figuré : dire des niaiseries.

I, 39, l. 5 [1588] (remplacé par « baliverner » après cette date). — « Voila coment ils (les medecins) vont *bastelant* et baguenaudant en tous leurs discours. » (II, 599, l. 28.) — « Ce que j'auray pris à dire en *battellant* et en me moquant, je le diray lendemain serieusement. » (III, 116, l. 4.) — « Et me faut ordinairement *bateler* par compaignie à traicter des subjects et comptes frivoles que je mescrois entierement. » (III, 310, l. 7.)

BASTELERESQUE, BATELERESQUE.

De bateleur.

« En nos bals, ces hommes de vile condition qui en tiennent escole... cherchent à se recommander par des sauts perilleux et autres mouvemens estranges et *bateleresque.* » (II, 107, l. 20.) — « Sauts *bateleresque.* » (II, 328, l. 12.)

BASTER.

Suffire.

« Il n'y a pas deux mondes, par ce qu'il *baste* [sufficit] d'un. » (*Théol. nat.*, ch. 6.)

BASTE QUE : *il suffit que; c'est assez que.*

« *Baste qu'*elles peuvent (les dames) sans nous, renger la grace de leurs yeux à la gaieté, à la severité et à la douceur. » (III, 46, l. 6.) — III, 227, l. 26.

BASTER A *ou* POUR : *suffire pour.*

« Je vis du jour à la journée, et me contente d'avoir de quoy suffire aux besoings presens et ordinaires : aux extraordinaires toutes les provisions du monde n'y sçauroyent *baster.* » (I, 80, l. 10.) — II, 552, l. 11.

BASTIMENT.

1 | *Action de bâtir.*

« Les Atheniens ordonnerent que les mules et mulets qui avoient servy au *bastiment* du temple appelé Hecatompedon, fussent libres. » (II, 139, l. 13.) — « Les vaines entreprinses du *bastiment* de sa Pyramide. » (II, 298, l. 8.)

Au figuré.

« Somme le *bastiment* et le desbastiment... de la divinité se forgent par l'homme. » (II, 267, l. 19.) — II, 298, l. 12.

2 | *Edifice (moderne).*

I, 97, l. 10; 202, l. 10; 270, l. 28; 271, l. 25; II, 60 l. 20. — (En parlant du nid de l'alcyon) II, 197, l. 19; III, 212, l. 5. — A la demande « pourquoi aus vitres et en ce nouveau *batiment* d'orgues, ils avoient faict peindre Jesus Christ et force images... » (*Voyage*, p. 113.) — « Des orgues... soulevées en un *batiment* de marbre, ouvré et labouré de plusieurs excellentes statues. » (*Ibid.*, p. 150.) — « Les autres animaux ont leur regard contre-bas, et courbent le *bastiment* de leur corps [facturam curvam]... » (*Théol. nat.*, ch. 99.)

Au figuré : assemblage de parties formant un tout. (Montaigne applique ce terme à un système philosophique, à la société, au monde, etc.)

« C'est un *bastiment* (il s'agit d'une réserve d'argent) qui, comme il vous semble, crollera tout, si

vous y touchez. » (I, 79, l. 1.) — I, 119, l. 9; 23, l. 18; 152, l. 13; II, 156, l. 13; 258, l. 7. — « L'ordonnance et la cause de nostre *bastiment* interne. » (II, 259, l. 26.) — « On reçoit cette verité avec tout son *bastiment* et attelage d'argumens et de preuves, comme un corps ferme et solide qu'on n'esbranle plus. » (II, 278, l. 18.) — II, 298, l. 8; III, 2, l. 12: 376, l. 23; 394, l. 19; 428, l. 6.

BASTINE.

Petit bât; selle rembourrée.

« Quelcun de nostre tamps escrit avoir veu... des païs ou l'on chevauche les beufs avec *bastines*, estriez et brides, et s'estre bien trouvé de leur porture. » (I, 377, l. 2.)

BASTIR.

1 | BATIR (UN LIEU) : *y faire des constructions.*

« Mon pere aymoit a *bastir* Montaigne. » (III, 211, l. 23.)

2 | *Construire (au figuré).*

II, 156, l. 2; 172,l. 21. — « Crantor avoit bien raison de combatre l'indolance d'Epicurus, si on la *bastissoit* si profonde que l'abort mesme et la naissance des maus en fust à dire. » (II, 214, l. 13.) — II, 564, l. 2. — « L'esprit humain « ne faict que fureter et quester, et va sans cesse tournoiant, *bastissant* et s'empestrant en sa bessongne, comme nos vers de soye, et s'y estouffe. » (III, 364, l. 13.)

3 | *Préparer.*

« Le continuel ouvrage de vostre vie, c'est *bastir* la mort. » (I, 115, l. 9.)

4 | *Façonner; former.*

« Pygmalion, ayant *basty* une statue de femme... » (II, 94, l. 15.) — « Ce livre est *basty* d'un Espaignol barragoiné en terminaisons Latines. » (II, 141, l. 7.) — « *Bastir* une compaignie de gensdarmes. » (II, 147, l. 19.) — II, 583, l. 3. — « Matiere à *bastir* la pierre en la vessie. » (II, 599, l. 7.) — III, 84, l. 14; 186, l. 22; 348, l. 20. — « Dieu *bastissant* [dum fecit] le premier homme, *bastit* [fecit] en luy tout le genre... » (*Théol. nat.*, ch. 276.) — « Les lourdes et massives humeurs, d'où ils (les membres) *sont bastis* [nutriuntur] par le moien du sang. » (*Théol. nat.*, ch. 277.) — *Ibid.*, 317.

SE BASTIR : *se former; se façonner.*

« Qui apellent resverie et oysifveté s'entretenir de soi; et s'estoffer et *bastir*, faire des chasteaus en Hespaigne » (pour qui c'est faire des châteaux en Espagne que de développer et façonner son esprit). (II, 61, l. 21.) — III, 65, l. 8; 172, l. 8.

BASTON.

BATON A OFFANCER : *arme offensive.*

II, 386, l. 8.

BATON A DEUS BOUTS : *bâton garni d'une pointe de fer aux deux bouts.*

Voyage, p. 121.

BASTONADE.

Au propre.

III, 9, l. 15;

Au figuré : châtiment.

« Un Roy de nos voisins, ayant receu de Dieu une *bastonade.* » (I, 25, l. 2.)

BASTURE.

Cf. BATTURE.

BATAILLE.

Armée; corps de troupes; bataillon.

« L'ennemy... coulant après sa victoire le long de la *bataille* où estoit Philopœmen. » (I, 352, l. 17.) — II, 178, l. 13; 472, l. 10 et 20. — « A la vene des deux *batailles*, d'Amurat et de l'Huniade, prestes à se doner... » (II, 510, l. 22.) — III, 149, l. 1; 162, l. 28.

La première définition donnée par Nicot est : « La meslée et combat de deux armées ». Mais il ajoute : « Anciennement en l'ordonnance d'une armée et l'avant et l'arrière garde estoient

appelées batailles, mais à présent le mot bataille est restreint au seul esquadron ou bataille auquel le Roy ou son lieutenant general est rangé... Bataille se prent aussi pour l'armée entiere. » Cotgrave se conforme à Nicot, et il termine ainsi son article : « Also, the whole army, and sometimes also, any squadron battalion or part thereof. »

BATELERESQUE.

Cf. BASTELERESQUE.

BATTELÉE.

Charge d'un bateau; au figuré : grande quantité.

« Ayant desgorgé une *battelee* de paragraphes. » (III, 305, l. 1.)

BATTERIE.

1 *Action de battre à coups de canon.*

I, 158, l. 11.

2 *Ce qui sert à battre (moderne).*

I, 91, l. 8. — « Les moiens d'assaillir, je dis sans *baterie* et sans armee. » (II, 387, l. 2.)

3 *Au figuré : assaut.*

« Si la fortune avoit des oreilles subjectes à nostre *batterie.* » (I, 25, l. 17.) — « Si nous fussions nez avec condition de cotillons et greguesques, il ne faut faire doubte que nature n'eust armé d'une peau plus espoisse ce qu'elle eust abandonné à la *baterie* des saisons, comme elle a faict le bout des doigts et plante des pieds. » (I, 295, l. 11.) — II, 607, l. 5. — « Le lieu où je me tiens est toujours le premier et le dernier à la *batterie* de nos troubles » (des guerres civiles). (III, 238, l. 11.) — III, 384, l. 7.

BATTRE.

1 *Frapper; donner des coups.*

I, 24, l. 14. — « Je vis là (à Urbin) l'effigie au naturel de Picus Mirandula... le visage maigrelet, le poil blon, qui lui *bat* (c.-à-d. tombe) jusques sur les espaules... » (*Voyage*, p. 302.)

BATTRE A LA PORTE.

III, 264, l. 9.

BATTRE L'EAU.

« Il *bat* et brouille *l'eau,* pour d'autres pescheurs. » (I, 152, l. 12.)

BATTRE SON EAU.

(Il s'agit de ses chevaux.) « Je les abreuve par tout, et regarde seulment qu'ils ayent assez de chemin de reste pour *battre leur eau.* » (III, 242, l. 28.)

Cf. la locution ESBATTRE SON VIN : *cuver son vin en se promenant, ou autrement.*

SE BATTRE SUR LA CONSCIENCE *(au figuré) : se repentir; s'en prendre à soi-même. (Cf. Se battre la poitrine.)*

« Qu'ils *se battent la conscience* [« qu'ils se battent sur la conscience », 1588] si, au rebours, les estats, les charges, et cette tracasserie du monde ne se recherche plustost pour tirer du publicq son profit particulier. » (I, 309, l. 5.)

BATTRE LES OREILLES : *fatiguer les oreilles.*

I, 101, l. 4.

2 *Assaillir (au figuré).*

« *Estant battu* d'ambition, d'avarice... » (I, 207, l. 8.) — « Ils ont peu de cognoissance de la vraye loüange, *estans batus* d'une si continuele approbation. » (III, 172, l. 21.)

3 *Vaincre; triompher de.*

I, 277, l. 5. — « Et consiste l'honnur de la vertu a combattre, non à *battre.* » (I, 278, l. 3.) — II, 298, l. 7. — « Si l'evenement me *bat* et s'il favorise le party que j'ay refusé, il n'y a remede... » (III, 34, l. 3.)

BATTU.

Foulé; fréquenté (au propre et au figuré).

II, 220, l. 22. — « Les raisons les mieux assises, les plus basses et laches, et les plus *battues* » (c.-à-d. rebattues). (III, 191, l. 5.)

YEUX BATTUS : *yeux entourés d'un cercle noir, comme s'ils avaient reçu un coup.*

III, 131, l. 9.

BATTURE.

Action de battre; au pluriel : coups.

« Epicharis, aïant... soubtenu leur fu, leurs *basturres*, leurs engins... » (II, 530, l. 6.)

*BAVASSER.

Bavarder.

« Il semble que la coustume concede à cet aage plus de liberté de *bavasser.* » (III, 22, l. 7.)

Ce mot, dont on ne signale aucun exemple avant Montaigne, mais qui est connu de Cotgrave, est un dérivé de « baver », usité dans l'ancienne langue au sens de « bavarder », et que Nicot explique : « tricari, ineptiri, nugari, nugas agere ».

BAYE, BAIE.

Tromperie; mystification (celui qui donne une baie fait bayer qui la reçoit).

« Ils font contenance d'avoir la teste pleine de plusieurs belles choses, mais, à faute d'éloquence, ne les pouvoir mettre en evidence : c'est une *baye.* » (I, 219, l. 17.)

BEAU, BEL.

1 | *Explétif.*

« Qui s'en adressent à Dieu mesmes à *belles* injures. » (I, 25, l. 16.) — « Le duc qui luy faict trancher la teste de *belle* nuict. » (I, 42, l. 16) — I, 194, l. 13. — « Car estant tout esvanouy, je me travaillois d'entr'ouvrir mon pourpoinct à *belles* ongles. » (II, 56, l. 13.) — II, 194, l. 6; 500, l. 25. — « Le cœur... est assis au *beau* milieu [in medio] du corps. » (*Théol. nat.*, ch. 56.) — *Voyage*, p. 225.

A BELLES DENTS : *avec les dents (à = avec).*

« Se venger *à belles dents* sur soi mesmes du mal qu'elles sentent... » (I, 24, l. 5.)

2 | *Ironiquement.*

« N'ayant encores ouy sonner à ses oreilles cette *belle* sentance » [1588]. (I, 26, l. 6.) — I, 48, l. 16; 90, l. 3; 214, l. 23; II, 561, l. 1; III, 163, l. 9.

3 | *Haut; élevé.*

« Plusieurs estimoyent à Romme, et se disoit communément, que les principaux *beaux*-faits de Scipion estoyent deus à Lælius. » (I, 332, l. 8.)

4 | AVOIR BEAU : *avoir beau jeu à; pouvoir facilement.*

« *Il a beau* aller à pied... qui meine son cheval par la bride. » (III, 52, l. 12.)

5 | AVOIR BEAU : *sens moderne.*

« La philosophie politique *aura bel* accuser la bassesse et sterilité de mon occupation, si j'en puis une fois prendre le goust come luy. » (III, 213, l. 17.) — I, 164, l. 22.

6 | IL FAIT BEAU.

« *Il faict beau* apprendre la theorique de ceux qui sçavent bien la practique. » (II, 111, l. 19.) — « *Il feroit beau* estre vieil si... » (III, 229, l. 5.)

Ironiquement.

« *Il faict beau* voir arracher de l'ombre et du doubte nos malheurs privés... » (III, 107, l. 2.)

On a vu par les exemples ci-dessus que Montaigne emploie parfois « bel » dans des cas où nous disons « beau » (II, 111, l. 19; III, 228, l. 5); inversement, il avait écrit « beau entendement » en 1580 (I, 236, l. 11); il corrige en 1588 « bel entendement ».

BECFIGUE, BEQUEFIGUE.

Petit oiseau, variété de bec-fin.

III, 407, l. 3.

BECHÉE.

Becquée.

FAIRE BECHÉE.

I, 176, l. 4.

C'est la forme courante du mot au XVIe siècle.

BÉER.

Au figuré : désirer avidement; aspirer à.

« Ceux qui accusent les hommes d'aller toujours *beant* apres les choses futures. » (I, 14, l. 1.) — I,

398, l. 17. — « Qui ne *bee* poinct apres la faveur des princes. » (III, 297, l. 5.)

Béer est une autre forme de *bayer*, parfois confondu avec « bailler ». C'est proprement avoir la bouche ouverte de curiosité, d'étonnement, de désir.

BÉGUAYEMENT.

Au figuré.

« Il nous advient ainsi sur le *beguayement* du sommeil, avant qu'il nous ait du tout saisis. » (II, 56, l. 4.)

BÉGUIN.

Sorte de bonnet pour homme.

I, 296, l. 4.

BÉLISTRE.

Adjectif : mendiant; misérable (au propre et au figuré).

« D'un conquerant de la moitié du monde... il s'en faict un miserable suppliant des *belitres* officiers d'un Roy d'Egypte. » (I, 97, l. 2.) — II, 20, l. 19. — « Desdaignons cette faim de renommee et d'honneur, basse et *belistresse*, qui nous le faict coquiner de toute sorte de gens. » (III, 305, l. 23.)

BELLEMENT.

Doucement; lentement.

I, 365, l. 26; II, 175, l. 3. — « Arcesilaus, visitant Ctesibius malade et le trouvant en pauvre estat, luy fourra tout *bellement* soubs le chevet du lict de l'argent qu'il luy donnoit. » (III, 273, l. 10.) — « Je croys qu'il est plus sain de menger plus *bellement* et moins, et de menger plus souvent. » (III, 412, l. 21.)

BELLIQUE.

De la guerre; militaire.

« On y requeroit anciennement une expertise *bellique* [« une suffisance militaire », 1588] plus universelle. » (II, 66, l. 9.) — III, 82, l. 27.

BELUTER.

Cf. BULETER.

BÉNÉFICE.

1] *Bienfait (sens du latin « beneficium »); service.*

« Si les invantions et opinions estrangieres m'estoint presantes par le *benefice* de la memoire. » (I, 38, l. 17.) — « C'est autant par le *benefice* de mon application que par le *benefice* de mon invantion et de ma force. » (I, 190, l. 19.) — II, 83, l. 1; III, 38, l. 5; 63, l. 14; 334, l. 10.

2] *Avantage (moderne).*

III, 79, l. 3.

3] *Office ecclésiastique comportant un revenu ou revenu n'imposant aucune charge spirituelle.*

« Me voicy comme j'y entray, sinon un peu mieux; sans office pourtant et sans *benefice*. » (III, 276, l. 3.) — II, 602, l. 17.

BÉNÉFICENCE.

Bienfaisance; libéralité.

« J'emploie bien vifvement tout ce que je puis a me passer, avant que j'emploie la *beneficence* d'un autre en quelque ou legiere ou poisante occasion que ce soit. » (III, 226, l. 20.)

BENEVOLENCE, BENIVOLENCE.

Bienveillance.

« Capter la *benivolence* du candide lecteur. » (I, 220, l. 7.)

La forme était *benevolance* en 1580; l'édition de 1582 corrige *benivolence* (I, p. 453), forme qui est beaucoup moins fréquente au XVIe siècle.

BÉNIRE.

Bénir.

III, 145, l. 10.

BEQUEFIGUE.

Cf. BECFIGUE.

BERGAMASQUE.

Patois de Bergame.

« Qui a en l'esprit une vive imagination et claire, il la produira, soit en *Bergamasque,* soit par mines, s'il est muet. » (I, 219, l. 25.)

La comédie italienne faisait parler le patois de Bergame aux rustiques ridicules.

BESOIGNE, BESONGNE.

1| *Travail; occupation; affaire (moderne).*

I, 194, l. 25; 220, l. 22; 238, l. 1. — « Je me plains des loix, non pas de quoy elles nous laissent trop tard à la *besongne,* mais dequoy elles nous employent trop tard. » (I, 423, l. 11.) — « Je suis envieux du bon-heur de ceux qui se sçavent resjouir et gratifier en leur *besouigne...* » [« en leurs ouvrages », 1588]. (II, 414, l. 6.) — II, 470, l. 12 (deux fois); III, 22, l. 2 (deux fois); 281, l. 4; 306, l. 15; 364, l. 14. — « Indubitablement Dieu a produit le monde de neant, et par art come un artisan sa *besongne.* » (*Théol. nat.,* ch. 20.) — *Ibid.,* ch. 249.

2| *Choses dont on a besoin.*

« *Besognes* de nuit » (ce dont on a besoin pour la nuit). (I, 464, l. 25 [1595].)

3| *Acte charnel.*

« Le sommeil suffoque et supprime les facultez de nostre âme; la *besongne* les absorbe et dissipe de mesme. » (III, 118, l. 14.) — III, 319, l. 3.

FAIRE SES BESOIGNES : *faire ses affaires; tirer profit de.*

« Je ne me prens guiere... aux Grecs, par ce que mon jugement ne sçait pas *faire ses besouignes* d'une puerile et aprantisse intelligence. » (II, 103, l. 22.) — « Ils *font leurs besongnes* de tout. » (II, 229, l. 8.)

METTRE EN BESONGNE : *mettre en œuvre quelque chose; engager quelqu'un à un travail.*

« Il n'est rien si mal propre à *mettre en besongne.* » (I, 178, l. 17.) — « Ceus-cy nous veulent instruire nostre entendement, sans l'esbranler et *mettre en besongne* » [1588] (« mettre en besongne », mots supprimés dans Ms). (I, 197, l. 23.) — I, 202, l. 3; II, 414, l. 19. — « Et ne sera pas... sans quelque air de Justice, que celuy mesmes vous en chastie, qui vous *aura mis en besoigne.* » (III, 11, l. 16.) — III, 148, l. 25.

C'est le mot moderne « besogne », qui semble, au point de vue étymologique, être un féminin de besoin.

BESOING.

Nécessité.

« Nous bruslons les gens qui disent qu'il faut faire souffrir (c.-à-d. imposer) à la verite le joug de nostre *besouin.* » (II, 147, l. 15.)

A UN BESOING : *au besoin.*

III, 414, l. 3.

FAIRE BESOING; ÊTRE BESOING : *être nécessaire.*

« S'ils deviennent excusables, d'autant qu'ils nous *font besoing* et que la necessité commune efface leur vraye qualité... » (III, 2, l. 29.) — III, 279, l. 13; 299, l. 9; 379, l. 19.

BESOINGNER.

Besogner; agir; travailler.

« De ceux-là est la liberté peu suspecte et peu odieuse, qui *besoingnent* sans aucun leur interest... » (III, 4, l. 2.) — (Il s'agit du jour du jugement.) « ...Ce sera proprement le jour de Dieu, car il *besongnera* luy seul et les hommes y chommeront. » (*Théol. nat.,* ch. 328.)

BIAIS.

1| *Adjectif : oblique; en biais.*

« Les loix... s'assortissent ainsin à chacun de nos affaires par quelque interpretation destournée, contrainte et *biaise.* » (III, 367, l. 15.)

2| *Substantif.*

a) *Direction oblique; direction.*

« La fortune contourna... cet accident de tel *biais* » [1588]. (II, 30, l. 10.) — II, 225, l. 7. — « Il y a

tant de moyens d'interpretation qu'il est malaisé que, de *biais* ou de droit fil, un esprit ingenieux ne rencontre en tout suject quelque air qui luy serve à son poinct. » (II, 346, l. 8.) — « Si estant garny du liberal arbitre, qui est soupple à toutes mains, il l'eust plié du bon *biais* [flectet totaliter ad meliorem partem], et l'eust tendu vers le party qui luy estoit le plus advantageux... » (*Théol. nat.*, ch. 239.)

b) *Face d'une chose; aspect, point de vue; tour, manière d'être.*

I, 57, l. 8; 68, l. 14. — « Ce grand monde... c'est le miroüer où il nous faut regarder pour nous connoistre de bon *biais*. » (I, 204, l. 26.) — I, 257, l. 11. — « Chaque chose a plusieurs *biais* et plusieurs lustres. » (I, 308, l. 16.) — I, 317, l. 11. — « Un mot receu de mauves *biais* efface le merite de dix ans. » (II, 86, l. 25.) — « J'en assemble (des « asneries de l'humaine sapience ») volantiers come une montre, par quelque *biaiz* non moins utille a considerer que les opinions saines et moderees. » (II, 287, l. 3.) — II, 327, l. 2; 340, l. 4. — « Ceux-cy peuvent respondre de mesme, mais d'un contraire *biais*. » (III, 190, l. 20.) — III, 199, l. 16. — (Il parle de l'amitié qui l'unissait à La Boëtie.) « Un cousture d'amitié si estroicte et si joincte, qu'il n'y a eu *biais*, mouvement, ny ressort en son ame, que je n'aye peu considerer et juger. » (C. et R., IV, 326.) — *Théol. nat.*, ch. 214.

BIAISER.

Verbe transitif : rendre oblique.

« Regle qui ne se peut tordre, *biaiser* [obliquari] ny desmentir. » (*Théol. nat.*, ch. 37.)

BIAISER L'ŒIL.

« Timagoras juroit que, pour presser ou *biaizer son euil*, il n'avoit jamais aperceu doubler la lumiere de la chandelle. » (II, 353, l. 18.)

Rapprocher : « Si nous serrons l'œuil par dessoubs, les choses nous semblent doubles. » (II, 362, l. 5.)

BICLE.

Bigle; louche.

« Les meres ont raison de tancer leurs enfans quand ils contrefont les borgnes, les boiteux, et les *bicles*, et tels autres defauts de la personne. » (II, 385, l. 15.)

BIEN.

1] *Substantif : les biens; les richesses.*

« Je n'ay ny guere peur que *bien* me faille, ny nul desir qu'il m'augmente. » (I, 80, l. 16.)

GENS DE BIEN : *gens de cœur.*

II, 365, l. 18.

2] *Adverbe.*

« Des esprits simples... il s'en faict de bons Chrestiens... Les grands esprits... font un autre genre de *bien* croyans. » (I, 403, l. 2.)

BIEN DIRE : *substantivement : éloquence.*

« Et ses deux Anticatons, furent principalement escris pour contre-balancer le *bien dire* que Cicero avoit employe en son Caton. » (II, 538, l. 26.)

BIEN FAIRE.

a) *Agir bien.*

« Il y a certes je ne sçay quelle congratulation de *bien faire* qui nous resjouit en nous-mesmes... » (III, 23, l. 22.) — « J'ay souvent trouve en leurs reproches et louanges tant de fauce mesure que je n'eusse guere failli, de faillir plus tost que de *bien faire* a leur mode. » (III, 25, l. 3.) — III, 28, l. 20; 215, l. 25.

Substantivement.

« On se sejourne volontiers de tout autre *bien faire* sur ses reformations externes... » (III, 29, l. 21.) — III, 98, l. 14; 170, l. 22; 239, l. 17.

b) *Spécialement : se conduire courageusement à la guerre.*

« Un gendarme fut particulierement remerque de chacun, pour avoir excessivement *bien faict* de sa

personne en certaine meslee... » (I, 11, l. 8.) — II, 394, l. 16; 403, l. 7.

c) *A quelqu'un (ou absolument) : faire du bien; rendre service.*

« Eudamidas... laisse (ses amis) heritiers de cette sienne liberalité, qui consiste à leur mettre en main les moyens de luy *bien-faire.* » (I, 250, l. 16.) — « Je lui *bien feray* volontiers. » (I, 307, l. 11.) — « Qui *bien faict,* exerce un' action belle et honeste. » (II, 71, l. 15.) — « Estant infini il faut qu'il nous *bien-face* extremement et infiniment... » (*Théol. nat.*, ch. 259.)

Montaigne écrit encore dans la *Théologie naturelle* « bien-aiser » (ch. 332); « bien-aysance » (ch. 301); « bien-heurer » (ch. 117 et 151).

*BIEN ESTRE.

« Nostre *bien estre,* ce n'est que la privation d'estre mal. » (II, 213, l. 20.)

Dans cet exemple la valeur verbale du mot est encore sensible : c'est un infinitif dont Montaigne fait un substantif, comme il fait pour tant d'autres infinitifs. Il crée ici un néologisme qui fera fortune.

BIEN-FACTEUR.

Bienfaiteur.

« Recognoissant un celeste superieur et *bien-facteur.* » (II, 206, l. 25.) — « Son redempteur et *bien facteur.* » (II, 206, l. 25.) — *Théol. nat.*, ch. 280.

BIEN-FAIRE.

Cf. BIEN.

BIENFAICT.

1] *Bonne action.*

« Comme en matiere de *bien faicts,* de mesme en matiere de mesfaicts, c'est par fois satisfaction que la seule confession. » (III, 76, l. 2.) — « Je me hazarderois à une telle justice qui me reconneut du *bienfaict* comme du malfaict. » (III, 369, l. 13.)

2] *Sens moderne.*

III, 82, l. 21; 98, l. 14.

BIEN SÉANCE.

Convenance (sans signification morale ni sociale).

« Leur vray fin (des vestemens) est le service et commodité du corps, d'où depend leur grace et *bien seance* originelle. » (I, 150, l. 26.) — « Je m'estois arresté à considerer la *bien seance,* et il falloit premierement avoir proveu à la justice. » (I, 184, l. 20.)

BIEN SÉANT.

Cf. SÉANT.

BIENVEIGNER.

Donner la bienvenue; faire bon accueil.

« A *bienveigner,* a prandre congé, a remercier... je ne conois persone si sottement sterile de langage que moy. » (I, 328, l. 19.) — « De la teste : nous convions, renvoions..., *bienveignons.* » (II, 161, l. 16.) — « Sa femme... le *bien-veignant* de ses criailleries accoustumées. » (II, 506, l. 10.)

« Fœlicem adventum alicui precari, Comiter excipere aliquem. » (Estienne.) Nicot ajoute : *Bienveigner quelqu'un,* « c'est le recueillir à grand joye, et le caresser ». Bienvenir (admis à l'Académie, 1878) a remplacé bienveigner; mais il ne s'emploie qu'à l'infinitif et dans la locution : se faire bienvenir de quelqu'un (gagner ses bonnes grâces).

BIEN VENUE.

Bon accueil.

« Ailleurs, en certain bourg, pour la *bien venue* du dit Cortez, ils sacrifierent cinquante hommes tout à la fois. » (I, 263, l. 15.)

BIFFE.

Proprement : diamant faux. Au figuré : fausse apparence; chose de peu de valeur.

« Si c'est un habile homme et bien né, la royauté adjoute peu à son bon'heur... : il voit que ce n'est que *biffe* et piperie. » (I, 339, l. 11.)

BIGARRÉ.

Au figuré.

« Des plaisirs meslez et *bigarrez* de plus de peine. » (I, 319, l. 21.) — II, 572, l. 27. — « Nos actions... sont doubles et *bigarrées* à divers lustres. » (III, 377, l. 4.)

BIGARRER.

1 *Au propre.*

SE BIGARRER : *porter des vêtements de diverses couleurs.*

« Nous sommes... François accoustumez à *nous biguarrer* (non pas moy, car je ne m'habille guiere que de noir ou de blanc). » (I, 297, l. 4.)

2 *Au figuré.*

I, 356, l. 17. — « Mais alongeons ce chapitre et le *bigarrons* d'une autre piece. » (II, 485, l. 25.) — « Je *bigarre* [ego vario] mes jours, ores les alongeant, ores les accourcissant... » (C'est le ciel qui parle.) (*Théol. nat.*, ch. 97.)

BIGARRURE.

Au figuré.

« L'homme, en tout et par tout, n'est que rapiessement et *bigarrure.* » (II, 466, l. 26.) — III, 270, l. 2.

BIGUE.

ENTRER EN BIGUE : *vouloir échanger.*

« Est-il si simple entandemant, le quel, aiant d'un coté l'object d'un de nos vicieus plaisirs et de l'autre en pareille conoissance et persuasion l'estat d'une gloire immortelle, *entrast en bigue.* » (II, 657.)

Ce mot ne se lit que dans l'édition de 1595 qui l'a substitué au mot *troque* écrit par Montaigne. (II, 48, l. 21.) Il ne se trouve ni dans Estienne, ni dans Nicot, ni dans Cotgrave. Cf. « *Biguer*, cambiare, barattare. » (Oudin.) « *Biguer*, échanger, troquer : c'est un terme de jeu qui signifie changer sa carte avec celle d'un autre. » (Lacurne.)

*BIHORE.

Cri que pousse le charretier pour faire avancer ses chevaux.

« Nous avons beau crier *bihore*, c'est bien pour nous enroüer, mais non pour l'avancer. » (II, 588, l. 16.)

Ce mot est un gasconisme d'après Lanusse. (Voir Brunot, *Histoire de la langue françoise*, t. II, p. 179.) Cotgrave le définit « a word or voice wherewith French carters hasten on their horses ».

BISSEXTE.

Jour intercalé tous les quatre ans au calendrier.

III, 308.

BLANC.

1 *Blanc de la cible; but (au propre et au figuré).*

I, 258, l. 8.

DONNER AU BLANC : *dans le but.*

III, 62, l. 4.

DÉVOYER DU BLANC.

« Mille routtes *desvoïent du blanc*, une y va. » (I, 41, l. 14.)

2 *Vin blanc.*

II, 605, l. 20.

BLANCHEUR.

« *Blancheur* des yeux. » (II, 421, l. 16.)

BLANDICE.

Attrait; caresses; flatteries.

« A l'encontre des immoderées et charmeresses *blandices* de la volupté. » (III, 423, l. 23.)

C'est le mot latin *blanditia* qui, comme substantif, n'a guère vécu en français, bien qu'on le trouve encore dans Chateaubriand.

BLASPHÉMEUX.

Blasphématoire.

« Nostre arrogance nous remet tousjours en avant cette *blasphemeuse* apariation. » (II, 264, l. 23.)

C'est l'ancien mot, avec lequel « blasphématoire » entre en concurrence au XVI[e] siècle.

BLESSER.

Au figuré : nuire à; gêner.

I, 201, l. 6; 257, l. 13. — « Plusieurs autheurs *blessent* en cette maniere la protection de leur cause. » (II, 83, l. 19.) — II, 287, l. 17. — « Le temps court et s'en va, ce pendant, sans se *blesser*. » (III, 52, l. 28.) — III, 83, l. 19; 102, l. 27; 106, l. 21; 148, l. 14; 209, l. 8; 342, l. 2; 388, l. 18.

BOETE, BOYTE.

Boite; coffre; cassette.

« L'Empereur Galba, ayant pris plaisir à un musicien pendant son souper, se fit aporter sa *boëte* et luy donna en sa main une poignée d'escus qu'il y pescha. » (III, 151, l. 7.) — III, 357, l. 17; 358, l. 8.

BOIRE.

BOIRE D'AUTANT.

Cf. AUTANT.

BOIRE A LUT.

Cf. LUT.

Montaigne dit encore dans le même sens *boire à l'envi* : « Quant à *boire à l'envi*, il n'y fut jamais convié que de courtoisie. » (*Voyage*, p. 107.)

BOIS.

ROMPRE UN BOIS : *rompre une lance.*

I, 289, l. 3.

BON.

1 | *Adjectif.*

a) *Avec une nuance de familiarité.*

« Au *bon* Esope. » (III, 399, l. 5.)

b) *Plaisant.*

« Car il est *bon* que les mots qui sont le moins en usage... sont les mieux sceus... Il est *bon* aussi, que c'est une action que nous avons mis en la franchise du silence. » (III, 78, l. 24 et 27.) — III, 101, l. 19. — « Ils disent aussi cette mienne vacation s'estre passée sans marque et sans trace. Il est *bon :* on accuse ma cessation, en un temps où quasi tout le monde estoit convaincu de trop faire. » (III, 302, l. 26.) — III, 391, l. 18.

c) *Locutions.*

ALLER DE BON : *être sérieux.*

« Je manie les cartes pour les doubles et tien conte, comme pour les doubles doublons, lors que le gaigner et le perdre contre ma fame et ma fille m'est indifferant, come lors qu'*il va de bon.* » (I, 140, l. 5.)

IL LEUR VA DE BON : *bien leur en prend.*

« Communement leurs favorits (des rois) regardent à soy plus qu'au maistre; et *il leur va de bon,* d'autant que... » (III, 379, l. 17.)

BON COMPAIGNON.

1° *Joyeux; de bonne compagnie.*

I, 307, l. 2; II, 426, l. 17; 456, l. 28.

2° *Courageux.*

II, 403, l. 3.

BON HOMME.

1° *Brave homme; homme de bien, ou habile, ou courageux (sans nuance de familiarité.)*

« Criez d'un passant a nostre peuple : O le sçavant home! Et d'un autre : O le *bon home!* Il ne faudra pas de tourner les yeus et son respet vers le premier. » (I, 175, l. 21) — I, 227, l. 7; II, 32, l. 3. — « Dix mille *bons hommes* » [« bons compaignons », Ms]. (II, 403, l. 3.) — II, 552, l. 5. — « *Bonnes gens.* » (III, 111, l. 9.) — « Le *bon homme* Anacreon » [« le sage Anacréon », Ms]. (III, 137, l. 6.)

2° *Excellent en son genre.*

« Fort *bons hommes* de cheval. » (I, 378, l. 16.)

3° *Vieillard, bon vieillard (sans nuance de familiarité).*

II, 41, l. 16. — « Voyez un vieillart, qui demande à Dieu qu'il luy maintienne sa santé entiere et vigoreuse, c'est à dire qu'il le remette en jeunesse... n'est-ce pas folie? Sa condition ne le porte pas... Mon *bon homme,* c'est faict : on ne vous sçauroit redresser; on vous plastrera pour le plus et estançonnera un peu... » (III, 393, l. 31.)

BONNE VILLE : *nom que l'on donnait, dans l'ancienne monarchie, à un certain nombre de villes importantes.*

I, 211, l. 2; 230, l. 14.

ETRE BON A QUELQU'UN : *être convenable de la part de quelqu'un.*

I, 260, l. 27.

FAIRE BON DE QUELQUE CHOSE : *garantir quelque chose.*

« Je ne suis pas tenu d'*en faire bon.* » (I, 387, l. 10.)

IL FAICT BON.

1° *Il est facile.*

II, 142, l. 3.

2° *Il est sans danger.*

« On deliberoit de faire une montre generalle... (c'est le lieu de vengeances secretes...). Il y avoit... notoires apparences, qu'*il* n'y *faisoit* pas fort *bon* pour aucuns... » (I, 168, l. 4.) — « Tenez vous dans la route commune, *il* ne *faict* mie *bon* estre si subtil et si fin. » (II, 305, l. 10.)

TENIR BON A.

1° *Etre fidèle à.*

I, 38, l. 20.

2° *Résister à.*

I, 156, l. 14.

TROUVER BON : *trouver bien.*

I, 293, l. 21.

Ironiquement :

« Je le *trouve bon* » (c.-à-d. je ne le crois pas). (III, 104, l. 4.)

ÊTRE TROUVÉ BON : *être jugé convenable.*

« Ce mesme jour, parce qu'il *fut trouvé bon,* je luy dis... » (C. et R., IV, 310.)

2] *Substantif.*

Ironiquement.

(Lorsque la peste sévit) « toutes maladies sont prises pour peste; on ne se donne pas le loisir de les reconnoistre. Et c'est le *bon* que, selon les reigles de l'art, a tout danger qu'on approche, il faut estre quarante jours en transe de ce mal. » (III, 337, l. 9.) — « Ils (les censeurs italiens) me retindrent le livre des histoires de Souisses traduit en François, pour ce sulemant que le traductur est hæritique, duquel le nom n'est pourtant pas exprimé; mais c'est merveille combien ils connoissent les hommes de nos contrées : et le *bon* (c.-à-d. ce qu'il y a de plus singulier) ils me dirent que la préface étoit condamnée. » (*Voyage*, p. 252.)

LE BON DU FAICT : *le fort de l'action.*

« Il est folie de s'atandre que fortune elle mesmes nous arme jamais suffisamment contre soi. C'est de nos armes qu'il la faut combattre. Les fortuites nous trahiront *au bon du faict.* » (I, 80, l. 12.)

BONASSE.

Calme (en parlant de la mer).

II, 3, l. 22.

Ce mot, dérivé de *bon*, est adjectif chez Montaigne; Corneille, qui l'écrit *bonace*, l'emploie comme substantif (*Le Cid*, v, 449) au sens de mer calme.

BONHOMME.

Cf. BON.

BONIFIER.

Faire du bien à.

« Aristote dict que *bonifier* quelqu'un, c'est le tuer, en certaine frase de son pays. » (III, 119, l. 14.)

« To do good unto, or upon : to benefit, inrich, make wealthie. » (Cotgrave.)

BONNEMENT.

Tout de bon : vraiment.

« La necessité des guerres porte à tous les coups de faire le gast (c.-à-d. le dégât), ce qui ne se peut faire *bonnement* en nos biens propres. » (I, 366, l. 12.) — III, 289, l. 13.

*BONNETTADE.

Coup de bonnet ; salut.

I, 337, l. 16. — (Il y a) « d'autres (mouvements) artificiels... comme les *bonnettades* et reverences, [« les salutations et reverences », Ms]... Je suis assez prodigue de *bonnettades*... » (II, 409, l. 7 et 10.) — II, 421, l. 5 ; III, 77, l. 22 ; 290, l. 26. — (Il s'agit de saluer les femmes.) « Si en passant vous leur faites des *bonnettades* et inclinations, la pluspart se tiennent plantées sans aucun mouvement. » (*Voyage*, p. 90.)

Lanusse (*Du dialecte gascon*) observe que l'influence gasconne « a propagé, quand elle ne les a pas introduits », beaucoup de mots en *ade* qui viennent, au XVIe siècle, de l'italien, de l'espagnol ou de la langue d'oc. Il semble que ce soit Montaigne qui a introduit dans la langue ce mot, qui est un dérivé de bonnet.

BONTÉ.

1. *Bon naturel ; bien ; vertu.*

II, 70, l. 26. — « La *bonté* qui luy faisoit embrasser les commoditez publiques plus que les siennes. » (II, 123, l. 28.) — « Quelle *bonté* est-ce que je voyois hyer en credit, et demain plus, et que le trajet d'une riviere faict crime ? » (II, 336, l. 1.) — II, 466, l. 20 ; 558, l. 21 ; III, 23, l. 21 ; 74, l. 17 ; 200, l. 5 ; 305, l. 11.

2. *Bonne qualité d'une chose.*

I, 401, l. 1. — « Nous envoier cercher la *bonté* de l'air de quelque autre contrée. » (II, 611, l. 21.) — III, 305, l. 30.

BORDURE.

Au figuré (au pluriel) : les à-côté.

« Les lettres de ce temps sont plus en *bordures* et prefaces, qu'en matiere. » (I, 329, l. 14.)

BORNER.

Déterminer.

« Ce souverein bien... devient... difficile à *borner* et exprimer. » (III, 427, l. 22.)

BOSSÉ.

Bossu.

I, 187, l. 1.

On employait au XVIe siècle indifféremment *bossé* ou *bossu*. (Cf. III, 77, l. 18.)

BOSSU.

Montagneux.

« ... Cyrus ne voulut accorder aux Perses de abandoner leur païs aspre et *bossu*. » (II, 330, l. 16.)

BOUCHE.

A PLEINE BOUCHE.

« Parmi ces nations que si *a pleine bouche* nous apelons barbares. » (I, 27, l. 12.)

Rapprocher l'expression moderne : « nous en avons *plein la bouche* ».

VENIR EN LA BOUCHE : *venir sur les lèvres.*

« J'ay accoustumé de produire librement ce qui me *vient en la bouche* » [1588]. (II, 78, l. 15.)

BOUCLE.

Anneau qu'on passe à travers les naseaux de quelques animaux dans divers buts d'utilité.

TENIR SOUS BOUCLE : *au figuré : contenir, tenir enchaîné.*

I, 68, l. 22. — « Pourveu qu'on puisse *tenir* l'appetit et la volonté *soubs boucle.* » (I, 216, l. 15.)

BOUCLER.

Au figuré : maîtriser.

« Est-il quelqu'un qui les pense *boucler* par son industrie » (il s'agit des femmes). (III, 106, l. 14.) — « Ceste generale et universelle amour de Dieu les *boucle* et les enserre. » (*Théol. nat.*, ch. 144.)

BOUFFI.

Au figuré.

« Les graces... pointues, *bouffies* et enflées d'artifice. » (III, 322, l. 8.)

BOUFFONER.

Plaisanter.

« Entretenant cependant (à un moment de douleur) les assistans d'une contenance commune, *bouffonant* à pauses avec tes gens » [« raillant à pauses avec les dames », 1588]. (III, 396, l. 2.)

BOUGER.

1] *Transitif.*

I, 153, l. 22; 197, l. 22.

On peut aussi dans ce dernier exemple y voir un verbe intransitif.

2] *Intransitif (au figuré).*

I, 352, l. 18; II, 230, l. 1; 402, l. 5. — « Pompeius declaroit ses ennemis tous ceux qui ne l'accompagnoient à la guerre; et luy (Cesar), fit proclamer qu'il tenoit pour amis tous ceux qui ne *bougeoient* et qui ne s'armoyent effectuellement contre luy. » (II, 540, l. 15.) — III, 308, l. 4. — « Je m'en allois, quand mademoiselle de la Boëtie... me pria... que je ne *bougeasse* pour ce soir. » (C. et R., IV, 309.) — *Ibid.*, IV, 350.

BOUILLON.

Au figuré.

« Il y en a de qui l'or coulle à gros *bouillons* par des lieux sousterreins, imperceptiblement. » (III, 217, l. 27.)

BOUILLONNÉ.

Au figuré : boursouflé; ampoulé.

« Une façon de parler bouffie et *bouillonnée* de pointes. » (I, 395, l. 6.)

BOULE.

A BOULE VUE : *en connaissance de cause.*

« Par cette voye nous trouvons nostre raison bien fondée, et discourons *à boule veue* ». (II, 280, l. 3.)

Cette locution a été employée en deux sens : 1° jouer à la boule vue : aussitôt qu'on a vu la boule, précipitamment; 2° jouer seulement quand on a bien vu la boule : en connaissance de cause.

BOULETTE.

« *Boulette* de cuivre. » (II, 460, l. 28.)

Au XVIe siècle on employait « boulette » même pour de petites boules de métal. Paré l'emploie pour des boules d'or et d'argent.

BOUQUER.

Baiser quelque chose de force (au figuré).

FAIRE BOUQUER : *faire céder.*

« Chacun sent bien qu'il y a plus de braverie et desdain à battre son ennemy qu'à l'achever et de le *faire bouquer* que de le faire mourir. » (II, 490, l. 13.)

BOURBE.

Au figuré : rebut.

« Parmy la *bourbe* et le fient du monde. » (II, 158, l. 24.) — II, 221, l. 9.

BOURBEUX.

1] *Au propre : couvert de boue.*

II, 328, l. 2.

2] *Au figuré.*

I, 419, l. 12.

BOURBIER.

Au figuré.

II, 41, l. 14.

BOURG.

Partie d'une ville.

« Lors que Monsieur de Bourbon print Rome, un port' enseigne, qui estoit à la garde du *bourg* sainct Pierre... » (I, 92, l. 16.)

BOURRE.

Duvet; poil sur l'animal.

II, 164, l. 4.

Tristan l'Hermite dit dans le même sens : « Je fus comme les lièvres que les chiens pensent avoir pris, encore qu'ils n'en ayent enlevé que de la bourre. »

BOURRELLEMENT.

Torture.

« Les Lacedemoniens qui mignardoint leur Diane par le *bourrelement* des junes garçons qu'ils faisoient foiter en sa faveur » [« par le tourment des enfants », 1588]. (II, 254, l. 15.)

*BOURRELLERIE.

Torture; art du bourreau.

(Tibère) « estoit grand maistre en la science de *bourrellerie.* » (III, 65, l. 6.)

BOURSIER.

Trésorier.

« Quoi? as tu envie que tes subjets te tienent pour leur *boursier*, non pour leur Roy? » (III, 154, l. 18.)

BOUT.

Fin.

« *Bout* de cette histoire. » (I, 287, l. 1.) — III, 314, l. 18.

AU BOUT : *au bout du compte.*

« Nulle particuliere qualite n'enorgeuillira celluy qui mettera quand et quand en conte tant de imparfaictes et foibles qualitez autres qui sont en luy, et *au bout*, la nihilite de l'humaine condition. » (II, 62, l. 4.)

LE HAUT BOUT : *la place d'honneur à table.*

I, 201, l. 27.

AU BAS BOUT.

II, 112, l. 13.

SE TENIR SUR LE BON BOUT.

« C'est à nous (les vieillards) à resver et baguenauder, et à la jeunesse à *se tenir* sur la réputation et *sur le bon bout...* » (III, 72, l. 7.)

« Se tenir sur le bon bout : To stand upon his good parts, behaviour or birth. » (Cotgrave.)

A CHAQUE BOUT DE CHAMP.

I, 44, l. 3.

SUR BOUT, SUS BOUT : *tout court; sur-le-champ.*

« Ce soldat... se resolut... de l'attendre l'espee au poing. Cette sienne résolution arresta *sus bout* la furie de son maistre. » (I, 4, l. 12.) — « Qu'il se propose d'avoir à fausser pour le moins ces deux universelles et originelles clostures. Car quand bien il seroit quitte de la tierce et derniere, encores l'arresteront elles *sur bout.* » (*Théol. nat.*, ch. 249.)

* BOUTADE.

1] *Saillie, à-coup.*

PAR BOUTADES, A BOUTADES : *par saillies; par intervalles.*

III, 289, l. 19. — (Socrates) « se monta, non *par boutades* [1588] [« non par saillies », Ms] mais par

complexion au dernier point de vigueur. » (III, 323, l. 9.) — « Je me laisse pourtant, *à boutades*, surprendre des morsures de ces malplaisantes pensées. » (III, 336, l. 18.)

2° *Saillie d'esprit.*

« Je hasarde souvent des *boutades* de mon esprit, desquelles je me deffie. » (III, 203, l. 13.)

Le mot *boutade*, d'origine méridionale (voir ci-dessus *bonnettade*), qui est un néologisme à cette époque, va remplacer l'ancien mot *boutée*.

BOUTÉE.

Boutade; saillie.

« Qui ne juge que ce sont *boutées* d'un courage eslancé hors de son giste ? » (II, 21, l. 9.) — « Je trouve par experience qu'il y a bien à dire entre les *boutées* et saillies de l'ame ou une resolue et constante habitude. » (II, 504, l. 1.)

PAR BOUTEES : *par intervalles.*

« Il me prioit de n'estre avec luy que *par boutées*, mais le plus souvent que je pourrois. » (C. et R., IV, 310.)

Voir ci-dessus *boutade*.

BOUTEFEU.

1° *Qui met le feu au canon (au figuré)*

« La vertu, la santé, le mérite, la réputation du mary, sont les *boutefeus* de leur maltalent et de leur rage. » (III, 101, l. 12.)

2° *Incendiaire.*

I, 16, l. 3. — « Come je n'offanse les loix qui sont faictes contre les larrons, quand j'emporte le mien et que je coupe ma bourse; ny des *boutefus*, quand je brusle mon bois. » (II, 25, l. 20.)

BOUTE-HORS.

1° *Action de pousser dehors, d'évincer (allusion possible à l'ancien jeu de « boute-hors », analogue au jeu du « Roi détrôné »).*

« Quel privilege particulier ont ceulx cy (les principes d'Aristote)... qu'à eux appartient pour tout le temps advenir la possession de nostre creance? ils ne sont non plus exempts du *boute-hors*, qu'estoient leurs devanciers. » (II, 323, l. 6.)

2° *Facilité de pousser dehors sa pensée; facilité d'élocution.*

« Au don d'éloquence, les uns ont la facilité et la promptitude, et ce qu'on dict, le *boute-hors* si aisé. » (I, 44, l. 2.)

BOUTEILLE.

Au figuré.

« Revenons a nos *bouteilles* » (à notre sujet). (II, 16, l. 14.)

BOUTIQUE.

Lieu où l'on met en réserve ou expose des marchandises.

III, 383, l. 8.

Au figuré.

« Les actions humaines... se contredisent communément de si estrange façon, qu'il semble impossible qu'elles soient parties de mesme *boutique*. » (II, 1, l. 5.)

BOYTE.

Cf. BOËTE.

BRACHMANE.

Brahmane.

« Les filles *brachmanes*... » (III, 49, l. 16.)

BRAGUES.

Braies; culotte.

III, 465 [1595]. (Cf. 235, l. 11.)

Cf. BRAYE.

BRAN.

Excréments (employé comme injure).

« *Bran* du fat. » (I, 307, l. 17.)

BRANLE.

Mouvement ; impulsion (au propre et au figuré).

« Les commoditez de l'advocat le pressent à toute heure de se mettre en lice, et les responces inprouveues de sa partie adverse le rejettent hors de son *branle*, où il luy faut sur le champ prendre nouveau party. » (I, 44, l. 16.) — I, 46, l. 9. — « Si vous avez pris garde au *branle* de mes quatre saisons, elles embrassent l'enfance, l'adolescence, la virilité et la vieillesse du monde. » (I, 116, l. 8.) — I, 118, l. 4; 122, l. 13. — « Si nostre ame n'en va un meilleur *bransle*... » (d'une allure plus réglée). (I, 178, l. 13.) — I, 206, l. 5; 207, l. 10; 286, l. 7; 288, l. 1; II, 3, l. 18; 9, l. 25; 60, l. 14; 156, l. 3; 157, l. 12. — « Comment cognoit il, par l'effort de son intelligence, les *branles* internes et secrets des animaux. » (II, 159, l. 7.) — II, 275, l. 22; 315, l. 22; 334, l. 1; 366, l. 28; 371, l. 15; 425, l. 26. — « Notamment aux affaires politiques, il y a un beau champ ouvert au *bransle* et à la contestation... » (II, 440, l. 2.) — III, 20, *passim*; 211, l. 2. — « Les *branles* du ciel » [« mouvements », 1588]. (III, 278, l. 1.) — III, 391, l. 22; C. et R., IV, 297. — « Les reiglez *bransles* de son ame. » (*Ibid.*, IV, 298.) — *Théol. nat.*, ch. 97, 161, 239, 242.

DONNER LE BRANLE A : *mettre en mouvement.*

« Celuy *a* qui le bourreau *donnoit le branle*, s'escria... » (I, 61, l. 14.) — I, 152, l. 10; III, 285, l. 4.

SE DONNER LE BRANLE.

« Ostorius (employa) son servitur... à tenir le pouignard droit et ferme, et, *se donnant le branle*, porta luymesme sa gorge ꝛ l'encontre. » (II, 375, l. 5.)

C'est un des mots favoris de Montaigne, synonyme de « mouvement », et par extension de « oscillation », « instabilité », « agitation », « incertitude », et de « manière d'aller », « allure ».

BRANLER, BRANSLER.

1] *Transitif : mettre en mouvement; mouvoir.*

I, 216, l. 7. — « Les pals s'enfoncent plus avant et s'affermissent en les *branlant* et secouant. » (I, 312, l. 4.) — « Ce canal d'eau va *bransler* certenes roues en grand nombre qui remuent plusieurs pompes. » (*Voyage*, p. 122.)

SE BRANLER : *se mouvoir.*

II, 278, l. 2. — « J'entreprens seulement de *me branler* (agir), pendant que le branle me plaist... » (III, 247, l. 5.) — « Leur principal ordre est de tenir l'estomac et les pieds chaus, et ne *se branler* guieres (faire peu d'exercice). (*Voyage*, p. 322.)

2] BRANLER LE BRANLE, LA COURSE.

« Tout ne *branle il* pas *votre branle?* » (I, 118, l. 4.) — II, 257, l. 21.

3] *Intransitif : se mettre en mouvement; être en mouvement.*

I, 97, l. 5. — « Nostre ame ne *branle* qu'à credit. » (I, 195, l. 18.) — « La profession des Pyrrhoniens est de *branler*, douter et enquerir, ne s'asseurer de rien, de rien ne se respondre. » (II, 226, l. 14.) — II, 174, l. 28; 278, l. 2; 322, l. 7; III, 20, l. 5.

Substantivement : LE BRANLER.

II, 182, l. 7.

BRANSLOIRE.

Agitation; changement.

« Le monde n'est qu'une *branloire* perenne. Toutes choses y branlent sans cesse : la terre, les rochiers du Caucase, les pyramides d'Ægypte, et du branle publicque et du leur. La constance mesme n'est autre chose qu'un bransle plus languissant. » (III, 20, l. 5.)

BRASSER.

Remuer.

« J'en ay veu... d'autres rendre la gorge à voir de la cresme, d'autres à voir *brasser* [« bransler », 1588] un lict de plume. » (I, 216, l. 7.)

BRAVE.

1] *Adjectif.*

a) *Courageux (moderne).*

II, 7, l. 12.

b) *Eclatant.*

III, 28, l. 8. — « (Je voudrois) changer cette sorte de vie à une autre moins *brave* [« moins noble », 1588] et moins affaireuse. » (III, 215, l. 26.)

c) *Noble.*

« Il est des mors *braves* et fortunees. » (I, 98, l. 28.) — « *Brave* et genereux exemple de mariage » [« noble et genereux », 1588]. (I, 260, l. 5.) — C. et R., IV, 302.

d) *Beau; excellent.*

III, 111, l. 17. — « Les *braves* sepultures des pauvres seigneurs de l'Escale. » (*Voyage*, p. 159.)

e) *Fier.*

« Je laissay la mienne à Monsieur de Matignon, aussi Mareschal de France. *Brave* de si noble assistance... » (III, 282, l. 8.)

2] *Substantivement.*

FAIRE LE BRAVE.

I, 325, l. 21; II, 432, l. 14.

BRAVER.

1] *Défier (moderne).*

III, 301, l. 4.

2] *Se vanter; faire le brave.*

« Oyez *braver* ce pauvre et calamiteux animal. » (II, 207, l. 22.) — « Que l'home *brave* hardiment ainsi, s'il peut. » (*Théol. nat.*, ch. 107.) — *Ibid.*, ch. 301.

SE BRAVER.

« Possidonius... sent les mesmes passions que mon laquays, mais il *se brave* [« se gendarme », 1588] sur ce qu'il contient aumoins sa langue sous les loix de sa secte. » (II, 209, l. 16.) — III, 304, l. 25. — « Mais de *se braver*, de se plaire, de s'esjoüir... » [pactare et grandere complacere et exultare]. (*Théol. nat.*, ch. 158.)

BRAVERIE.

1] *Action de braver; défi.*

« Estant satis-fait en ce pourquoy il estoit entré en combat, il se picque par *braverie* d'en voir la fin. » (II, 376, l. 19.) — III, 315, l. 27. — « On les conjure mieux par courtoisie que par *braverie.* » (III, 392, l. 23.)

Montaigne dit « par braverie » au sens de « impérieusement » (III, 315, l. 27). Conjointement avec « braverie » il emploie un autre néologisme : « bravade » (I, 6, l. 10; 378, l. 10).

2] *Bravoure; courage.*

I, 3, l. 4; II, 490, l. 12. — « C'est un' action plus de creinte que de *braverie.* » (II, 491, l. 10.) — « La *braverie* de son marcher. » (Il s'agit de Socrates fuyant après la deroute de l'armée.) (III, 146, l. 29.)

BRAYE.

Braie.

BRAYES NETTES (ECHAPPER) : *sans salir ses culottes (au figuré).*

« Platon dict que qui eschape *braïes nettes* du maniemant du monde, c'est par miracle qu'il en eschape... » (III, 266, l. 17.)

BRECHER.

Cf. BROCHER.

BREUVAGE.

Action de boire.

« Ils disent que le philosofe Stilpo, aggrave de vieillesse, hasta sa fin à esciant par le *breuvage* de vin pur. » (II, 18, l. 11.)

BREUVAGE AMOUREUX.

II, 18, l. 25.

BREUVAGE DE POISON

II, 563, l. 6.

BREVET.

1° *Note; registre.*

« Feuilletant ces petits *brevetz* descousus, je ne faus plus de... » (III, 397, l. 21.)

2° *Talisman (ainsi appelé parce qu'il consistait en une formule magique écrite sur un bref ou brevet).*

« Il n'est pas une simple femmelette de qui nous n'employons les barbotages et les *brevets* » (en guise de médecine). (II, 606, l. 22.) — II, 611, l. 26.

3° *Lettre privée.*

« On luy apporta (à César) de dehors un *brevet* à cachetes... C'estoit de fortune une lettre amoureuse que Servilia... luy escrivoit. » (II, 539, l. 12.)

BREVETER.

Composer un abrége: un sommaire.

« Je prends plaisir de voir... Brutus... desrober à ses rondes quelque heure de nuict pour lire et *breveter* Polybe en toute securité. » (III, 420, l. 4.)

Le texte correspondant d'Amyot est : « Le jour mesme de devant la grande bataille de Pharsale... il estudia et escrivit tout le long du jour, jusques au soir, composant un sommaire de Polybius. » (Amyot, *Marcus Brutus.*) Ce mot ne se trouve ni dans Estienne ni dans Nicot.

BREVIAIRE.

Au figuré.

II, 41, l. 16; 545, l. 7.

BRIBE.

Au figuré.

« Cette occasion de trousser mes *bribes* et de plier bagage... » (III, 257, l. 3.)

BRIDE.

Au figuré.

II, 67, l. 3; 81, l. 3. — « Parmy les voluptez, les Stoïciens defendent aussi celle qui vient de l'exercitation de l'esprit, y veulent de la *bride* [« moderation », 1588] et treuvent de l'intemperance à trop sçavoir. » (II, 238, l. 8.) — II, 404, l. 22.

TENIR EN BRIDE : *retenir.*

II, 123, l. 29; II, 528, l. 26; 535, l. 2.

TENIR LA BRIDE A.

II, 553, l. 20.

A BRIDE AVALÉE.

Cf. AVALLER.

RECEVOIR BRIDE.

Cf. RECEVOIR.

BRIDES A VEAUX : *niaiseries; balivernes (les veaux n'ayant pas de brides).*

(Telles regles) « sont *brides à veaus,* des quelles ny les Saincts... ny les philosofes, ny les theologiens ne se brident. » (II, 60, l. 7.)

BRIDER.

Au figuré.

« *Brider* la rebellion. » (I, 258, l. 20.) — I, 294, l. 2; 371, l. 25; II, 19, l. 21; 127, l. 22; 228, l. 11; 280, l. 19. — « Nostre institution est prescripte et *bridée* » [1588] [« circumscrite », Ms]. (II, 307, l. 7.) — II, 426, l. 24; 463, l. 6; 522, l. 6; III, 102, l. 4; 103, l. 9; 126, l. 20; 268, l. 9; 299, l. 23; 324, l. 24; 361, l. 10.

BRIDER L'ANE PAR LA QUEUE : *tourner le dos au but; marcher à reculons.*

I, 103, l. 16.

BROCADEL.

Brocatelle.

« Certes, les perles et le *brocadel* y conferent

quelque chose, et les tiltres, et le trein. » (III, 51, l. 9.)

BROCHE.

COUPER BROCHE : *« couper la broche », la couper au ras du tonneau pour qu'on ne puisse plus la retirer et faire couler le vin.*

Au figuré : faire cesser ; couper court.

« Au pis aller la mort peut mettre fin, quand il nous plaira, et *coupper broche* à tous autres inconvenients. » (I, 102, l. 15.) — « Antigon le vouloit piquer (le philosophe Bion) sur le subject de son origine; il luy *coupa broche.* » (III, 251, l. 5.)

BROCHER, BRECHER.

BROCHER DES ESPERONS : *éperonner.*

« Ils debridassent leurs chevaus, et *brechassent* a toute force *des esperons.* » (I, 377, l. 6.)

BRODE, BREDE.

Lâche; effeminé; mou.

« Muleasses, Roy de Thunes... reprochoit la memoire de son pere, pour son hantise aveq ses femmes, et l'apeloit *brede*, effemine, faisur d'enfans. » (II, 76, l. 23.) — II, 418, l. 14.

BRONCHER.

Au propre : faire un faux pas.

II, 186, l. 19; 277, l. 6.

Au figuré : faire une faute; se tromper.

« *Broncher* » (à quelque chose). (I, 329, l. 21.) — III, 373, l. 10.

Employé substantivement :

« Au *broncher* d'un cheval. » (I, 107, l. 3.)

BROUÉE.

Vapeur, brouillard.

« Un songe, une voix, un signe, une *brouée* matiniere suffisent à le renverser et porter par terre. » (II, 189, l. 15.)

BROUILLARD.

Brouillon.

« Ce lopin de mes *brouillars* m'ayant esté desrobé. » (II, 98, l. 11 [1588].) — « Aiant curieusement recueilly tout ce que j'ay trouvé d'entier parmy ses *brouillars* et papiers espars çà et là. » (C. et R., IV, 302.)

BROUILLAS.

Brouillard.

II, 517, l. 27.

BROUILLER.

Au figuré.

« Par cette legere secousse que les avirons donnent, desrobant le vaisseau soubs nous, je me sens *brouiller*, je ne sçay comment, la teste et l'estomac. » (III, 148, l. 10.)

BROULLIS.

Désordres civils.

« Aux presens *brouillis* [« aus dissentions presentes », 1588] de cet estat, mon intérest ne m'a faict mesconnoistre ny les qualitez louables en nos adversaires, ny celles qui sont reprochables en ceux que j'ay suivy. » (III, 291, l. 12.)

BROUILLON.

Adjectif : qui brouille.

« Ce sont des excez fievreux de nostre esprit, instrument *brouillon* et inquiete. » (III, 325, l. 21.)

BRUIRE.

Cf. BRUYR.

BRUIT.

Gloire; réputation.

III, 28, l. 14. — « Le *bruit* ne suit pas toute

bonté, si la difficulté et estrangeté n'y est joincte... » (III, 305, l. 11.)

BRUTAL.

De brute; de bête.

II, 163, l. 19; 193, l. 5; 259, l. 10. — « Celle (la beauté) que ces gens cy y cerchent n'est pas seulement humaine, ni mesme *brutale.* » (III, 50, l. 12.) — III, 118, l. 21; 260, l. 25; 427, l. 7.

BRUTALITÉ.

Bêtise profonde, de brute.

« J'en juge autant des espris; de ceux de la commune façon, ils en ont beaucoup plus, et évidemment la *brutalité* y est sans comparaison plus rare; d'ames singulieres et du plus haut estage, nous ne leur en devons rien. » (III, 125, l. 20.)

BRUYR.

Faire du bruit.

II, 147, l. 13.

Au figuré.

« Je sens à temps les petis vents qui me viennent taster et *bruire* au dedans, avantcoureus de la tempeste... » (III, 297, l. 24.)

Montaigne dit à l'indicatif présent : les armes *bruient.* (II, 147, l. 13.) Le verbe bruire est un de ceux qui ont hésité entre la conjugaison inchoative et la conjugaison morte en ir.

BUFFE.

Soufflet.

« Je conseille qu'on donne plustost une *buffe* [« nazarde », 1588] a la joue de son valet un peu hors de saison, que de... » (II, 522, l. 29.)

BUISSONNIER.

« Une putein *buissoniere*... » (II, 12, l. 19.)

BULETER, BELUTER.

Bluter (au figuré).

« Il y a d'autres subjets qu'ils ont *belutez*, qui à gauche, qui à dextre, chacun se travaillant à y donner quelque visage, à tort ou à droit. » (II, 241, l. 10.) — « Nombre d'esprits, le *belutant* (l'autheur) et secouant, en exprimeront quantité de formes... » (II, 346, l. 16.)

BUSC.

BUSC DE POURPOINT.

I, 380, l. 11.

BUTE.

Butte. Eminence de terre où l'on place une cible pour s'exercer au tir.

Par extension :

1 *Point de mire.*

III, 283, l. 23.

Au figuré.

I, 23, l. 10. — « Quiconque vise à leur plaire, il n'a jamais faict; c'est une *bute* qui n'a ny forme ny prise. » (II, 397, l. 13.)

2 *Exercice du tir.*

« Ce sont nos exercices que la chasse, la paume, la *bute.* » (II, 351, l. 4.) — « Les *butes,* les tournois, les barrieres... estoient l'exercice de nos pères. » (II, 496, l. 3.)

AVOIR BUTE.

I, 23, l. 10.

EN BUTE : *en évidence; exposé.*

« Toutes-fois aux canonades, depuis qu'on leur est planté *en bute*... il est messeant de s'esbranler pour la menasse du coup. » (I, 53, l. 17.)

Au figuré.

(Les grands) « sont trop esclairez et trop *en butte.* Et, je ne sçay comment, on requiert plus d'eux de cacher et couvrir leur faute. » (I, 341, l. 3.) — (La gloire) « nous rend moins *en bute* [1588] [« moins exposez », Ms] aux injures et offences d'autruy. » (II, 390, l. 26.) — « Le monde n'eust

jamais eu essence ni se fust desvelopé du neant, où il estoit... si Dieu... ne l'en eust retire... et y retomberoit à toute heure, tant il luy est de sa nature *en bute* et en prinse, si Dieu par sa main toute puissante, ne l'en conservoit et gardoit continuellement. » (*Théol. nat.*, ch. 23.)

ÊTRE EN BUTTE : *servir de point de mire (moderne).*

I, 182, l. 1 [1588].

JETER EN BUTE.

« Le principal effect de la grandeur et de l'eminence, c'est de vous *jetter en bute* à l'importunite et embesongnement des affaires d'autruy. » (C. et R., IV, 304.)

ÇA.

Ici (avec mouvement).

« Venez *ça*. » (I, 159, l. 6.)

ÇA BAS.

Ici bas.

« Il y ait aussi la haut des esprits envieux des grandeurs de *ça bas*. » (I, 97, l. 11.) — II, 248, l. 8; 249, l. 11; 267, l. 11. — « Nostre ame logee ailleurs, n'ayant plus à se resentir des choses de *ça bas*. » — (C. et R., IV, 294.) — « Pendant que nous sommes *ça bas*... [in hoc mundo]. » (*Théol. nat.*, ch. 24.)

CABDET.

Forme gasconne de *cadet*. Ce mot signifiait à l'origine chef capitaine. « Les capitaines gascons qui vinrent combattre dans le nord de la France sous Charles VI et Charles VII étant en général des puinés, le mot cadet est devenu synonyme de puiné d'une famille noble, puis de puîné en général. » (Hatzfeld et Darmesteter.)

1] *Puiné.*

« Et j'excuse plustost un *cabdet* de mettre sa legitime au vent, que celuy à qui l'honneur de la maison est en charge. » (II, 427, l. 16.)

2] *Par extension : jeune homme.*

« J'aymois à me parer, quand j'estoy *cabdet*. » (III, 150, l. 5.)

CABINET.

1] *Petite chambre.*

« Un *cabinet*, un jardin... toutes places luy seront estude. » (I, 213, l. 5.) — III, 53, l. 15.

2] *Lieu retiré.*

I, 209, l. 22; II, 343, l. 4; III, 78, l. 12; 243, l. 22 (ici : *cabinet de toilette*).

CABINET DES DAMES.

III, 45, l. 14.

Au figuré :

CABINET DES DIEUX *(lieu où ils se retirent pour délibérer).*

II, 319, l. 16.

CABINET DES MUSES.

III, 284, l. 11.

3] *Pièce réservée pour les tableaux et objets de prix.*

I, 300, l. 19.

4] *Buffet; meuble destiné à ranger les choses précieuses.*

« Comme la chair d'Adam est la retraite et la garde de toute malice, iniquité, injustice, aussi est la chair de Jesus Christ le *cabinet* [arca] de toute vertu, thresor et richesse spirituelle. » (*Théol. nat.*, ch. 290.)

CACHETTE.

1] *Sens moderne.*

I, 169, l. 26; III, 12, l. 24.

2] *Retraite.*

« Les natures plus roides et plus fortes facent leur *cachete* mesmes, glorieuse et exemplaire. » (I,

316, l. 20.) — « C'est une lasche ambition de vouloir tirer gloire de son oysiveté et de sa *cachette* » [« son repos », 1588]. (I, 322, l. 10.)

A CACHETTES, A CACHETES : *en cachette; en secret.*

« Dionisius... fit cesser ce martyre, et *a cachetes* l'envoia (Python) noyer en la mer. » (I, 6, l. 13.) — « *A cachettes* de leurs parans. » (I, 260, l. 13.) — II, 539, l. 12; III, 109, l. 25; *Théol. nat.*, ch. 246, 322.

CADANCE.

1] *Chute; terminaison d'un mot.*

« Je sçay bon gré à Jacques Amiot d'avoir laissé, dans le cours d'un' oraison Françoise, les noms Latins tous entiers, sans les bigarrer et changer pour leur donner une *cadence* Françoise. » (I, 356, l. 18.) — « Je conseillois, en Italie, à quelqu'un qui estoit en peine de parler Italien, que, pourveu qu'il ne cerchast qu'à se faire entendre... qu'il employast seulement les premiers mots qui luy viendroyent à la bouche, Latins, Fançais, Espaignols ou Gascons, et qu'en y adjoustant la *cadence* et [« cadence et », mots omis dans Ms] terminaison Italienne, il ne faudroit jamais à rencontrer quelque idiome du pays, ou Thoscan, ou Romain, ou Venitien, ou Piemontois, ou Napolitain. » (II, 288, l. 4.)

2] *Fin de phrase; manière dont tombe la période.*

« Les orateurs voisins de son siecle reprenoyent aussi en luy (en Cicero) ce curieux soing de certaine longue *cadance* au bout de ses clauses... Pour moy, j'ayme mieux une cadance qui tombe plus court, coupée en yambes. » (II, 113, l. 3-5.) — « Les coupures et *cadences* de Saluste. » (II, 417, l. 15.)

3] *Rythme de la phrase (au figuré.)*

I, 327, l. 6. — « Ils entresement leur stille de *cadances* dogmatistes » [Ms] [« Ils entresement souvent des traits de la forme dogmatiste », 1588]. (II, 236, l. 19.)

4] *Rythme (en parlant de la musique et de la danse).*

I, 221, l. 17. — « Des grandes cannes, ouvertes par un bout, par le son desquelles ils soustiennent la *cadance* en leur dancer. » (I, 272, l. 6.) — (Il s'agit des chiens.) « Les dances où ils ne faillent une seule *cadence* du son qu'ils oyent. » (II, 174, l. 6.) — II, 176, l. 8 et 12.

Au figuré.

(Il s'agit de l'homme.) « C'est un subjet qu'ils tiennent et qu'ils manient... Non seulement en verité, mais en songe mesmes, ils ne le peuvent regler, qu'il ne s'y trouve quelque *cadence* ou quelque son qui eschappe à leur architecture. » (II, 276, l. 21.) — « Au premier estat de l'homme... tous nos membres s'esbranloient mesuréement d'une trèsreiglee et juste *cadence* [ad imperium rationis]. » (*Théol. nat.*, ch. 239.)

CADUC, CADUQUE.

MAL CADUC : *épilepsie.*

II, 54, l. 24.

L'ancienne forme du masculin *caduque* se trouve encore chez Montaigne (II, 54, l. 124). Certains adjectifs, comme *politique*, *chimérique*, ont conservé, même en français moderne, cette ancienne forme du masculin semblable au féminin.

CAIGNART.

Caguard : coin où l'on peut se retirer.

« En un si long voyage, vous serez arresté miserablement en un *caignart*, où tout vous manquera. » (III, 253, l. 16.)

CALAMITEUX.

Accablé d'infortunes; malheureux.

« La plus *calamiteuse* et fraile de toutes les creatures, c'est l'homme, et quant et quant la plus orgueilleuse. » (II, 158, l. 22.) — II, 189, l. 10; 207, l. 22.

*CALEPIN.

Dictionnaire; lexique.

« Une pierre, c'est un corps. Mais qui presseroit : Et corps qu'est-ce? — Substance, — Et substance quoy? ainsi de suitte, acculeroit en fin le respondant au bout de son *calepin*. » (III, 366, l. 23.)

CALER.

Se laisser aller; céder (au figuré).

(Il parle des femmes.) « J'ay faict *caler*, soubs l'interest de leur honneur, le plaisir en son plus grand effort, plus d'une fois. » (III, 134, l. 24.) — « Eut-on ouï de la bouche de Socrates une voix suppliante? cete superbe vertu eut elle *calé* au plus fort de sa montre? » (III, 345, l. 25.)

CALESSON.

Caleçon.

I, 19, l. 12; 198, l. 6,

CAMP.

REFUSER LE CAMP : *refuser le champ clos, le duel.*

II, 401, l. 17.

CAMUS.

Déçu; décontenancé (comme celui qui « s'est cassé le nez » contre un obstacle imprévu).

« Et des harangueurs bien *camus*. » (I, 220, l. 18.)

CANAILLE.

« Il n'y a nul de nous qui ne valut moins que les Roys, s'il estoit ainsi continuellement corrompu, comme ils sont de cette *canaille* de gens » [Ms] [« de cette race de gens », 1588]. (III, 378, l. 10.)

CANCER.

Tumeur maligne.

I, 235, l. 24.

CANCRE.

Espèce de crabe.

II, 195, l. 6.

CANE.

FAIRE LA CANE : *faire le plongeon.*

I, 54, l. 8.

CANNIBALES.

Nom donné à des peuplades des Antilles et du nouveau continent.

I, 264. — « Canibales. » (II, 281, l. 18.)

Ce mot est encore un nom propre chez Montaigne.

CANONISER.

Mettre au nombre des dieux.

« Les Thasiens, en recompense des biens-faicts qu'ils avoyent receuz d'Agesilaus, luy vindrent dire qu'ils l'avoyent *canonizé*. » (II, 266, l. 7.) — III, 193, l. 14.

CANONNIÈRE.

Meurtrière.

« Estant si fort esperdu de la frayeur que de se jetter à tout son enseigne hors de la ville par une *canonniere*, il fut mis en pieces par les assaillans. » (I, 93, l. 8.)

CAP.

DE CAP A PIED.

Aujourd'hui : de pied en cap.

« Ils estoient armez, *de cap à pied*, de grosses lames de fer. » (II, 98, l. 16.)

CAPABLE.

1] *Qui peut contenir.*

« Leurs bastimens sont... *capables* de deux ou trois cents ames. » (I, 270, l. 28.) — « Vostre

maison est elle pas en bel air et sain, suffisamment fournie, et *capable* plus que suffisamment? » (III, 260, l. 16.)

2] *Par extension : qui peut porter.*

« Un gentilhomme... impost de sa persone et ne trouvant cheval *capable* de son pois. » (I, 149, l. 8.)

3] *Au figuré.*

a) *Qui peut recevoir, supporter quelque chose.*

II, 67, l. 2. — « Nous devons la justice aux hommes, et la grace et la benignité aux autres creatures qui en peuvent estre *capables.* » (II, 139, l. 5.) — (Il s'agit de Jesus Christ et d'Adam.) « Voyon donc leurs natures, voyon comme elles se rapportent l'une à l'autre, et comme elles se rapportent encores en nos ames, car elles en sont *capables* toutes deux [quia utraque recipit animas], et la chair est faicte pour l'ame. » (*Théol. nat.*, ch. 290.)

b) *Qui peut comprendre, embrasser par la pensée.*

« Si nostre entendement est *capable* de la forme, des lineamens, du port et du visage de la verité, il la verroit entiere aussi bien que demie, naissante et imperfecte. » (II, 310, l. 11.) — « Si les prises humaines estoient assez *capables* et fermes pour saisir la verité par noz propres moyens... » (III, 311, l. 9.)

c) *Absolument : large; grand.*

I, 335, l. 6.

CAPACITÉ.

Contenance; par extension : étendue.

« Ils faisoient tendre cette immense *capacité* (du cirque),... de voiles de pourpre. » (III, 156, l. 10.)

Au figuré.

« Qu'il y ait en luy de la *capacité* et de la place pour le loger. » (*Théol. nat.*, ch. 88.)

CAPETTE.

Proprement : nom donné aux écoliers du collège de Montaigu à Paris, ainsi appelés à cause des petits manteaux qu'ils portaient, nommés CAPES.

Par extension : homme sans valeur.

III, 269, l. 2.

CAPIROTADE.

Aujourd'hui : capilotade.

III, 429, l. 8.

CAPITAINESSE.

GALÈRE CAPITAINESSE.

Celle que commandait le chef d'une division de galères; galère capitane.

« En cette... derniere battaille navale qu'Antonius perdit contre Auguste, sa *galère capitainesse*... » (II, 181, l. 3.)

CAPITAL.

1] *Qui entraîne la perte de la tête, la mort.*

« J'ay veu telle chose qui nous estoit *capitale,* devenir legitime. » (II, 335, l. 6.) — III, 330, l. 11.

2] *Mortel (en parlant d'ennemi ou de haine).*

« L'empereur... amortit toute cette aigreur d'inimitié mortelle et *capitale* qu'il avoit portée contre ce Duc. » (I, 4, l. 25.) — « Il n'y a point de plus *capital* ennemy de son Roy, que celuy qui se veut emparer de la royauté. » (*Théol. nat.*, ch. 140.) — « Ces deux sont *capitaux* ennemis. » (*Ibid.*, ch. 141.)

3] *De grande importance.*

« La plus esloignée accointance avec l'estranger leur est autant *capitale* que la plus voisine. » (III, 126, l. 1.)

CAPITALEMENT.

1) *Mortellement.*

« Quant à cette nouvelle vertu de faintise et de dissimulation..., je la hay *capitallement.* » (II, 429, l. 19.) — « Il est nécessaire que ces deux amours s'entre-hayssent *capitallement...* » (*Théol. nat.*, ch. 138.) — *Ibid.*, ch. 140.

2) *D'une manière capitale.*

« Les mariages entre les proches sont *capitalement* defendus entre nous. » (II, 337, l. 9.)

CAPITULATION.

Convention.

(Il s'agit des fourmis.) « Ils firent ainsi deux ou trois voyages pour la difficulté de la *capitulation.* » (II, 180, l. 17.)

CAPITULER.

Stipuler.

« Après avoir rendu la place, contre ce qui avoit este *capitule* aveq eus. » (I, 431, l. 22.)

*CAPRIOLE.

Aujourd'hui cabriole.

I, 197, l. 21.

CAPTIVER.

Soumettre (au figuré).

« Je *captive* aysément mes creances soubs l'authorité des opinions anciennes. » (II, 14, l. 4.)

CARACTÈRE.

Talisman.

« Somme, il fut certein que mes *caractères* se trouvarent plus Veneriens que Soleres, plus en action qu'en prohibition. » (I, 127, l. 1.)

On lit dans le Dictionnaire de l'Académie de 1694 : « Caractère se prend aussi pour les lettres ou signes que quelques-uns croient avoir une certaine vertu en conséquence d'un pacte fait avec le diable ».

CARESSE.

Marques extérieures de bienveillance ou d'amitié.

« Après force *caresses* et accolades des deux compaignons. » (II, 521, l. 7.) — « Voicy nos dernieres *caresses* » [1588] [« accolades », Ms].

*CARESSER.

Au figuré.

« Nous... devons avoir estably un patron au dedans, auquel toucher nos actions, et, selon iceluy, nous *caresser* tantost, tantost nous chastier. » (III, 25, l. 6.)

CAROLE.

Danse en rond.

« La musique celeste... une merveilleuse harmonie, aux coupures et muances de laquelle se manient les contours et changemens des *caroles* des astres. » (I, 138, l. 12.)

« Saltatio. » (Estienne). — « A kind of dance wherein many daunce together; also, a Carroll, or Christmas song. » (Cotgrave).

CARREAU.

Coussin.

« Soixante ou quattre vingts rangs d'eschelons, aussi de marbre, couvers de *carreaus.* » (III, 155, l. 10.)

CARRIÈRE.

1) *Espace à parcourir (au figuré).*

a) *Piste.*

I, 282, l. 6; 304, l. 4.

b) *Chemin.*

« La raison nous ordonne bien d'aller tousjours mesme chemin, mais non toutesfois mesme train; et ores que le sage ne doive donner aux passions humaines de se fourvoier de la droicte *carriere*, il peut bien... leur quitter aussi, d'en haster ou retarder son

pas, et ne se planter comme un Colosse immobile et impassible. » (I, 349, l. 3.) — « C'est nostre volonté qui de soy et par sa franche liberté s'est desvoyee de la droicte *carriere* et precipitee au gouffre de tout mal et de tout vice. » (*Théol. nat.*, ch. 236.)

2] *Course (au figuré).*

DONNER CARRIERE : *lâcher les rênes au cheval.*

I, 378, l. 19.

FAIRE PRENDRE CARRIERE : *faire courir un cheval.*

« On dict de Cæsar..., qu'en sa jeunesse, monté à dos sur un cheval et sans bride, il luy *faisait prendre carrière*, les mains tournées derriere le dos. » (I, 370, l. 18.)

Au figuré.

« La charge de celuy-là (le prescheur) lui donne autant qu'il luy plaist de loisir pour se preparer, et puis sa *carrière* (c.-à-d. son discours) se passe d'un fil et d'une suite, sans interruption. » (I, 44, l. 13.) — III, 290, l. 8.

CAS.

1] *Chose qui arrive à quelqu'un par un effet du hasard.*

DE CAS DE FORTUNE : *par hasard.*

I, 260, l. 25.

PAR CAS D'AVENTURE : *même sens.*

II, 81, l. 25; 288, l. 20.

METTRE LE CAS QUE : *supposer que.*

III, 396, l. 6.

2] *Exemple; trait.*

II, 554, l. 10 [« trait », 1588].

3] *Chose remarquable, importante (Montaigne dit le plus souvent en ce sens « grand cas »).*

« C'est *grand cas* que les choses en soyent là en nostre siecle, que la philosophie soit... un nom vain. » (I, 208, l. 1.) — « C'est *grand cas* d'avoir peu donner tel ordre aux pures imaginations d'un enfant. » (III, 323, l. 24.) — III, 399, l. 13.

FAIRE GRAND CAS et, elliptiquement, FAIRE CAS : *regarder comme chose d'importance.*

« Hieron *faict cas* dequoy il se voit privé de toute amitié et societé mutuelle. » (I, 342, l. 28.) — « Ma constitution est ne *faire cas* (c.-à-d. je ne me soucie) du boire que pour la suite du manger. » (II, 17, l. 7.) — II, 367, l. 16; 371, l. 9; 547, l. 29; 603, l. 27.

CASSÉ.

Au figuré.

1] *Rompu.*

« Une éloquence *cassée* et esrenée, « fractam et elumbem ». » (II, 113, l. 1.)

2] *Ruiné par l'âge, la maladie.*

II, 196, l. 27. — « Ce que Socrates fit sur sa fin, d'estimer une santance d'exil pire qu'une santance de mort contre soi, je ne serai, à mon avis, jamais ny si *cassé* ny si estroitement habitué à mon païs que je le fisse. » (III, 241, l. 12.)

CASSER.

Priver d'un emploi, d'une position.

« Je ne suis pas de si long temps *cassé* de l'estat et suitte de ce Dieu que... » (III, 79, l. 25.) — « Qu'il se donne songneusement garde... de n'estre *cassé* par sa faute d'une si belle compaignie ou desmis d'un rang si glorieux. » (*Théol. nat.*, ch. 283.)

CASUEL.

Fortuit, accidentel.

II, 147, l. 26; 147, l. 26; 316, l. 2; III, 37, l. 23. — « Les autres circonstances qui tombent au bien faire, sont muettes, mortes et *casuelles* » [Ms] [« mortes et fortuites », 1588]. (III, 98, l. 16.) — III, 177, l. 9; 191, l. 25.

CASUELLEMENT.

Accidentellement, au hasard.

« Matières qu'il ne soit pas permis d'ignorer, et d'en parler *casuellement* et temerairement. » (II, 102, l. 23.) — Moy, j'ayme mieux croire qu'ils ont traité la science *casuellement*, ainsi qu'un jouet à toutes mains... » (II, 287, l. 8.) — III, 229, l. 7.

CATARREUX.

Au figuré.

« Une vertu lache et *catarreuse*. » (III, 36, l. 1.)

CATHEDRANT.

Celui qui a autorité.

« C'est aux apprentifs à enquerir et à debatre, et au *cathedrant* de resoudre. Mon *cathedrant* (c.-à-d. maître), c'est l'authorité de la volonté divine, qui nous reigle sans contredit et qui a son rang au dessus de ces humaines et vaines contestations. » (II, 23, l. 3 et 4.)

CATZE.

De l'italien « cazzo » (membre viril).

I, 383, l. 6.

CAUSE.

A CETTE CAUSE : *pour cette raison.*

« *A cette cause*, le commerce des hommes y est merveilleusement propre. » (I, 198, l. 3.) — I, 216, l. 14; 282, l. 4; 372, l. 14; 386, l. 2.; III, 41, l. 1; 427, l. 22.

CAUSER.

Demander raison, chercher la cause, discuter.

« La première loy que Dieu donna jamais à l'homme, ce fut une loy de pure obeïssance; ce fut un commandement... où l'homme n'eust rien à connoistre et à *causer*. » (II, 206, l. 24.)

CAUSEUR.

Qui cherche la cause.

« Ils laissent la les choses, et s'amusent à traiter les causes. Plaisans *causeurs*. La connoissance des causes apartient seulement à celuy qui a la conduite des choses. » (III, 309, l. 14.)

CAUTERIZÉ.

Au figuré.

« Je ne croiy pas qu'une ame *cauterisée* sçeust contre-faire une telle asseurance. » (II, 47, l. 9.)

CAUTION.

Précaution.

« Mais la *caution* et prévention dont ils usent à ronger le grain de froment, surpasse toute imagination de prudence humaine. » (II, 187, l. 4.)

CAVALCADE.

Troupe à cheval.

III, 357, l. 13.

CAVER.

Creuser.

« ...le trou que Niger avoit faict *caver* pour le mettre. » (III, 60, l. 10.)

CE.

Ceci; cela.

« Pour *ce* faire. » (I, 416, l. 22.) — *Ce* seul par où je m'estime quelque chose, c'est ce en quoy jamais homme ne s'estime défaillant. » (II, 441, l. 24.) — « Je ravassois presentement, comme je faicts souvant, sur *ce*, combien l'humaine raison est un instrument libre et vague. » (III, 309, l. 10.)

CE NÉANMOINS; CE NONOBSTANT.

II, 206, l. 3. — « Autres la font corporelle (il s'agit de l'âme), et *ce neantmoins* immortelle. » (II,

301, l. 18.) — II, 555, l. 17; III, 308, l. 3; *Théol. nat.*, ch. 323. — « Elle perd son bien estre, mais elle ne perd pas son estre pourtant, ains *ce nonobstant* [attamen] elle vit... » (*Théol. nat.*, ch. 277.)

CE QUE : *le fait que; quant au fait que.*

II, 387, l. 17; 413, l. 14; III, 84, l. 4. — « *Ce que* Socrates... » (III, 178, l. 25.) — « *Ce que* je me suis meslé. » (III, 212, l. 4.)

CE QUE : *autant que.*

« Il est plein *ce qu*'il est possible. » (I, 239, l. 3.) — I, 422, l. 8.

Ce est aussi fréquent dans les incises : « *ce* crois-je » (II, 328, l. 25); « *ce* m'est avis » (II, 205, l. 20), etc.; deux fois, Montaigne le supprime (II, 502, l. 2 [1588]; II, 592, l. 2), et l'on sait que ce tour sera attaqué dès le début du XVIIe siècle. Il a aussi supprimé à deux reprises, en 1588, le mot *ce* faisant pléonasme (I, 365, l. 17, et p. 457; II, 11, l. 10 et p. 639).

Ce annonce souvent une proposition commençant par « que ». « *Ce* que je dis » (II, 580, l. 4). Voir les locutions : *à ce que* (au sens de « afin que ») (I, 1, l. 5; 139, l. 23; III, 350, l. 1); *de ce que* (II, 145, l. 4); *joint ce que; par ce que; pour ce que; outre ce que.* Cf. Ces mots.

CE, CET.

On le trouve encore, renforcé de *ci, là,* comme pronom (I, 114, l. 5; 181, l. 5 et 6; 297, l. 25; II, 59, l. 17, etc.). Comme pronom et comme adjectif, *ce, cette*, est souvent renforcé par *ici* aussi bien que par *ci*. Cf. ICI.

Pour l'ancienne forme du datif, Cf. CESTUY.

Employé comme adjectif, *ce, cet* a souvent une valeur très voisine de celle de l'article. Plusieurs fois, en se corrigeant, Montaigne substituera des articles à des démonstratifs (I, 169, l. 15; 217, l. 5; 273, l. 7; II, 90, l. 10; 213, l. 8; 612, l. 13).

CÉANS.

Ici; dedans.

I, 139, l. 19. — « Il y en a *ceans* (dans ce livre) asses de cette condition en divers lieus. » (III, 326, l. 12.)

CÉLESTEMENT.

D'une façon digne du ciel.

II, 268, l. 20.

CELUY.

1] *Adjectif.*

« *Celuy* Sextius, duquel Senecque et Plutarque parlent avec si grande recommandation. » (II, 218, l. 22.) — III, 425, l. 5.

On trouve chez Montaigne la locution « *à celle fin que* » qui, par suite d'une confusion, a donné naissance à notre locution moderne « *à seule fin que* ».

2] *Pronom.*

a) *Une personne.*

« Si on recognoist qu'ils (les princes) ayent tant soit peu d'affection à la victoire, il n'est *celuy* qui ne se travaille à la leur prester. » (III, 171, l. 21.)

b) *Au pluriel : les hommes, les gens, les habitants (populaire aujourd'hui).*

« (Le corps de Barthelemy d'Alviane) ayant à estre raporté à Venise par le Veronois, terre ennemie, la pluspart de *ceux* de l'armée estoient d'advis qu'on demandast saufconduit pour le passage à *ceux* de Verone. » (I, 17, l. 7-8.)

c) *Celui-ci; celui-là.*

« *Celuy* sul se tient pour surmonté qui sçait l'avoir este ny par ruse, ny de sort... » (I, 26, l. 15.) — « Quant à nous..., qui tenons *celuy* avoir l'honneur de la guerre, qui en a le profit... » (I, 27, l. 23.)

d) COMME CELUY QUI : *en homme qui.*

« *Come celluy qui* continuellemant me couve de mes pensees... » (I, 108, l. 28.) — « Ils marcheoyent en desordre *comme ceux qui* cuidoient bien estre hors de tout dangier. » (I, 353, l. 17.) — « Cicero s'informa qui (Cestius) estoit, à l'un de ses gens qui luy dit son nom. Mais, *comme celuy qui* songeoit ailleurs et qui oublioit ce qu'on luy respondoit, il le luy redemenda encore, dépuis, deux ou trois fois. » (II, 112, l. 15.) — II, 315, l. 15; 443, l. 14; 459, l. 10; III, 35, l. 5; 50, l. 26.

Formes : « cil ». L'ancien cas sujet « *cil* » se trouve chez Montaigne. Deux fois, Montaigne l'a substitué à « celui », pour éviter une répétition. (I, 251, l. 16; III, 140, l. 16.)

Au sujet de *icy* renforçant *celuy*, voir ce mot.

CENTENIER.

Chef d'une troupe de cent hommes.

II, 554, l. 6.

*CENTON.

Pièce composée de fragments empruntés.

I, 191, l. 13.

CEPENDANT.

Pendant ce temps.

« Il n'y a justement que quinze jours que j'ay franchi 39 ans, il m'en faut, pour le moins encore autant : *cependant* s'empescher du pensement de chose si esloignée (il s'agit de la mort) ce seroit folie. » (I, 104, l. 7.) — I, 155, l. 26; 160, l. 1; 204, l. 11. — « Une partie des femmes s'amusent *cependant* à chauffer leur breuvage. » (I, 271, l. 20.) — I, 314, l. 13; II, 57, l. 21; 395, l. 23; 469, l. 12; III, 7, l. 3; 52, l. 27; 55, l. 2; 337, l. 11.

CEPENDANT QUE : *pendant le temps que.*

« Le pauvre Bebius, juge, *cependant qu*'il donne delay de huictaine à une partie, le voyla saisi (par la mort). » (I, 105, l. 15.) — I, 108, l. 1. — « J'ay veu, *cependant qu*'on s'entretenoit, au haut bout d'une table, de la beauté d'une tapisserie ou du goust de la malvoisie, se perdre beaucoup de beaux traicts à l'autre bout. » (I, 201, l. 26.) — I, 204, l. 11; 350, l. 7; 352, l. 4; II, 80, l. 23; III, 205, l. 22.

CEP.

Entrave; chaine.

METTRE AUX CEPS *(au figuré) : mettre à la gêne.*

« Voyez comme il (l'Amour) va chancelant, chopant et folastrant; on le *met aux ceps* quand on le guide par art et sagesse. » (III, 142, l. 19.)

« Est un instrument fait de deux pièces de bois entaillées sur le bord en mesme endroict, leuquelles joinctes detiennent les pieds, ou les mains, ou les quatre ensemble du malfaicteur qui y est mis. » (Nicot.)

CERCHER.

Aujourd'hui chercher.

I, 76, l. 23; II, 382, l. 13; 400, l. 8; III, 50, l. 11; 116, l. 14; 163, l. 4; 179, l. 6; 180, l. 10; 187, l. 26; 237, l. 3; 281, l. 8.

CERCHER DE : *chercher à.*

I, 219, l. 9.

La forme *cercher*, courante encore au XVIe siècle et chez Montaigne, est la forme étymologique, correspondant au latin *circum-are; cercher* est devenu *chercher* par réaction de la seconde syllabe sur la première.

CÉRÉMONIE, CÉRIMONIE.

Au pluriel : conventions sociales; formes de civilité (sans idée de formalité apprêtée).

I, 89, l. 23, et p. 451. — « Ils refusoient nos *ceremonies.* » (II, 341, l. 22.) — « N'est merveille si, en toutes les pièces du service de nostre societé, il y a un si perpetuel et universel meslange de *ceremonies* et apparences superficielles. » (III, 186, l. 19.)

Cf. pour les deux formes de l'adjectif : *cérimonieux, cérémonieux*, I, 125, l, 5; 328, l. 2; II, 404, l. 21.

CERTAIN.

1) *Adjectif.*

a) *Qui est exactement déterminé.*

I, 192, l. 13; 237, l. 21; 238, l. 7. — « Vivans a leur discretion, sans obligation a nul *certein* office. » (I, 315, l. 27.) — « En toute l'ancienneté, il est malaisé de choisir une douzaine d'hommes qui ayent dressé leur vie à un *certain* et asseuré train, qui est le principal but de la sagesse. » (II, 2, l. 25.)

b) *Fixé; fixe; invariable.*

« Aux lieux de ceremonie, où chacun est si bandé en contenance, où j'ay veu les dames tenir leurs yeux mesme si *certains*... » (III, 415, l. 19.) — « La loy qui loge nostre principal heur... ès choses intellectuelles, spirituelles et eternelles... est la *certaine* loy de l'homme, en tant qu'il est homme. » (*Théol. nat.*, ch. 89.)

c) *Sûr.*

I, 235, l. 4; 279, l. 2. — « Se servans de cette fortune pour *certaine* approbation de leur party. » (I, 283, l. 21.)

d) *Affirmatif.*

« Si, par *certain* jugement, vous tenez que vous n'en sçavez rien... » (II, 227, l. 17.)

2) *Substantif.*

« Combien d'honnestes hommes ont rejetté tout leur *certain* à l'abandon... pour cercher le vent de la faveur des Roys et de la fortune? » (I, 76, l. 23.)

CERTES.

A CERTES.

1) *Comme certain et indubitable.*

« (Quand Platon) escrit selon soy, il ne prescrit rien *a certes.* » (II, 240, l. 17.)

2) *Sérieusement; pour de bon.*

« Socrates avoit sul mordu *a certes* au precepte de son Dieu, de se conoistre. » (II, 62, l. 6.) — II, 235, l. 3. — « Je ne puis pas croire qu'ils parlent *à certes.* » (II, 248, l. 13.) — III, 420, l. 10.

CERVELLE.

Au figuré : ce que la cervelle contient : idées; intelligence; imagination.

« A recevoir tant de *cervelles* estrangeres... il est necessaire... que la sienne se foule ... et rapetisse, pour faire place aux autres. » (I, 172, l. 5.) — « Le commerce des hommes y est merveilleusement propre, et la visite des pays estrangers... pour frotter et limer nostre *cervelle* contre celle d'autruy. » (I, 198, l. 10.) — « Imprimé en la *cervelle* » [« en la fantaisie », 1588]. (II 217, l. 4.) — III, 35, l. 5.

EN CERVELLE : *en inquiétude; en peine.*

« Cecy lui partoit d'une ame si loing eslevée au dessus de tels accidents, qu'il n'en daignoit entrer *en cervelle* » [« entrer en emotion », 1588]. (I, 351, l. 4.) — « Je me bande et prepare contre celles cy (il parle des grandes occasions de colère), elles me mettent *en cervelle* et menassent de m'emporter bien loing si je les suivoy. » (II, 524, l. 14.)

CESSATION.

Inaction.

« On accuse ma *cessation*, en un temps où quasi tout le monde estoit convaincu de trop faire. » (III, 302, l. 26.)

CESTUY, CETTUY.

Cette ancienne forme de datif de *ce*, *cet*, se rencontre encore souvent comme pronom, renforcée de *ci*, *ici*, *là* (I, 286, l. 28; 390, l. 7; etc.). On le rencontre même encore quelquefois comme adjectif (I, 360, l. 3; II, 19, l. 22).

CHACUN.

1) *Adjectif.*

II, 176, l. 6. — « L'excellente et meilleure police est à *chacune* nation... » (III, 220, l. 5.)

2) *Pronom.*

UN CHACUN.

« Au veu d'*un chacun.* » (I, 142, l. 10.) — « La verité et la raison sont communes à *un chacun*... » (I, 196, l. 18.) — I, 198, l. 16; 230, l. 20; 346, l. 3 et 6; II, 17, l. 19; 592, l. 9. — « Selon le merite ou demerite d'*un chacun.* » (*Théol. nat.*, ch. 80.) — « Il sera pitoiable à *un chascun.* » (*Théol. nat.*, ch. 256.) — *Ibid.*, ch. 305.

TOUT CHASCUN.

« ... reprocher a *tout chacun* en qui il reluisoit quelque clarté d'esperit. » (I, 411, l. 23.)

CHACUNIÈRE.

La demeure de chacun; logis.

« Usage antien, que je treuve bon a refreschir, chacun en sa *chacuniere*. Et me treuve un sot d'y avoir failli. » (I, 293, l. 21.)

CHAFOURRÉ.

Confus; barbouillé; brouillé.

« La vraie condemnation et qui touche la commune façon de nos hommes, c'est que leur retraicte mesme est pleine de corruption et d'ordure; l'idée de leur amendement, *chafourrée.* » (III, 30, l. 8.)

CHAGRIN.

1] *Substantif : dispostion à ressentir les choses avec amertume.*

II, 79, l. 10; 82, l. 3; 521, l. 23; III, 210, l. 24.

2] *Adjectif.*

II, 524, l. 29. — « Ma raison... devenue *chagreigne* et desgoutée. » (III, 425, l. 9.)

CHAIR.

Viande.

I, 177, l. 27; 218, l. 10; 270, l. 23; 370, l. 12; 384, l. 1.

CHAIRE.

Chaise.

« Des princes, qui pour despecher les plus importants affaires font leur throsne de leur *chaire* percée. » (I, 18, l. 29.) — « S'eslançant furieusement d'une *chaire* où elle estoit assise, (elle) s'alla... » (II, 559, l. 29.)

« Dans nos provinces du Centre, vers le XVIe siècle, l'*r* placé entre deux voyelles prit le son d'un *s* ou d'un *z*... Cet accident de prononciation determine le changement de *chaire* (cathedra) en *chaise*... La forme moderne ayant prévalu, l'ancien vocable a dû battre en retraite, ne se maintenant que pour designer le siége du professeur ou du prédicateur. » (Bréal.)

CHAISE.

1] *Chaire.*

« Il ne sera pas mis en *chaise*, pour dire un rolle prescript. » (I, 200, l. 23.) — « La muraille (de l'eglise) chargée de force escris en Alemant, des passages de la bible; deux *cheses*, l'une pour le Ministre, et lors il y en avoit un qui prechoit, et au dessous une autre ou est celui qui achemine (entonne) le chant des psalmes. » (*Voyage*, p. 120.)

2] *Siége.*

I, 338, l. 1; II, 530, l. 8; III, 167, l. 15.

CHALANDISE.

Clientèle.

« Ainsi faisoyent aucuns chirurgiens de Grece les operations de leur art sur des eschauffaux à la veuë des passans, pour en acquerir plus de practique et de *chalandise.* » (III, 304, l. 7.)

CHALEMIE.

Chalumeau; flûte champêtre.

I, 176, l. 26.

CHALEUREUX.

Au propre.

« L'humaine raison... a appris... de l'ame... à Possidonius, Cleantes et Galen (que c'estoit) une chaleur ou complexion *chaleureuse.* » (II, 283, l. 4.)

CHALOIR.

Avoir de l'intérêt pour quelqu'un ou quelque chose; importer (absolument).

« Que *chaut* il quand ce soit, puis qu'elle est inevitable? » (I, 113, l. 22.) — I, 115, l. 19; 220, l. 8; 335, l. 9; II, 322, l. 14. — « Et ne m'en *chaut* guere. » (II, 418, l. 12.) — III, 47, l. 27; 77, l. 12; 112, l. 18; 142, l. 18; 179, l. 17; 180, l. 27; 247, l. 4; 285, l. 10; *Théol. nat.*, ch. 107.

Au subjonctif : NE LUI (VOUS) CHAILLE.

« Quant à votre science et suffisance, *ne vous chaille.* » (I, 322, l. 2.) — « Qu'au demurant il se presente, par bestise ou par finesse, un peu obscuremant et diversemant : il *ne luy chaille!* » (II, 346, l. 16.) — « Si vous ne sçavez pas mourir, *ne vous chaille*; nature vous en informera sur le champ. » (III, 341, l. 13.)

CHAMAILLER.

Se ruer sur quelqu'un pour le frapper (sans nuance de familiarité).

« (Alexandre) tout couvert de sang et de playes, combatant encores au milieu de plusieurs Macedoniens, qui le *chamailloient* de toutes parts... » (I, 7, l. 3.)

CHAMBRÉE.

Ecole philosophique.

« En toutes les *chambrées* de la philosophie ancienne cecy se trouvera que... » (III, 263, l. 16.)

CHAMBRIÈRE.

Femme de chambre.

I, 346, l. 17; 238, l. 14.

CHAMP.

1| *Champ de bataille (au figuré).*

« Si faut-il qu'il y en ait un à qui le *champ* demeure. » (I, 306, l. 15.)

2| *Espace ouvert. Au figuré : lieu; sujet.*

« Cette consideration me tire par force à un autre *champ*. » (I, 358. l. 7.)

AUX CHAMPS : *à la campagne.*

II, 564, l. 17; III, 73, l. 5; 148, l. 6.

DONNER, REDONNER LES CHAMPS : *la liberté.*

II, 136, l. 8.

CLEF DES CHAMPS : *liberté entière.*

« De se tenir, en tout et par tout, en bride et en reigle, contre ceux qui ont la *clef des champs*... c'est une dangereuse obligation et inequalité. » (I, 156, l. 6.) — « C'est ce qu'on dit, que le sage vit tant qu'il doit, non pas tant qu'il peut; et que le present que nature nous ait fait le plus favorable... c'est de nous avoir laissé la *clef des champs*. » (II, 24, l. 10.)

A CHAQUE BOUT DE CHAMP.

I, 44, l. 2.

CHAMPIS.

Adjectif : grossier; indécent.

« Et ces *champisses* contenances de nos laquais y estoyent aussi (chez les Romains). » (I, 385, l. 12.)

« Champi » substantif signifiait « enfant naturel ». Bouchet dit : « Aux champis qui sont nez et faits hors mariage, à cause que l'education et l'institution en est negligée, il y a toujours plus de mechanceté qu'aux autres. »

CHANDELLE.

BRULER LA CHANDELLE PAR LES DEUX BOUTS.

« J'ay cela chez moy que, pour *brusler* à part *la chandelle par mon bout* l'autre bout ne s'espargne de rien. » (III, 209, l. 7.)

CHANGE.

1| *Changement; variation.*

« Et si ne suis pas trop facile au *change* (c.-à-d. je ne change pas mes opinions avec facilité) d'autant que j'apperçois aux opinions contraires une pareille foiblesse. » (II, 439, l. 25.)

2| *Echange.*

« Je voi bien, dict Pacuvius, il faut desmettre cettuy-cy : c'est un meschant; ayons en un bon en *change*. » (III, 222, l. 7.) — « En *change* de ses excellens... discours... il se trouvera que vous n'y aurez apporté de vostre part, que... » (C. et R., IV, 292.)

3| ALLER AU CHANGE *(en parlant du faucon ou du chien) : quitter le gibier qu'il chasse pour en poursuivre un autre.*

Au figuré.

« J'ayme l'alleure poetique, à sauts et à gambades,... et *vois au change*, indiscrettement et tumultuairement. » (III, 270, l. 16.)

4| *Terme de banque.*

« A Rome fut baillé grande somme d'argent au *change*, pour cette opinion de nostre ruine... » (I, 48, l. 20.)

CHANGER.

CHANGER A : *échanger contre.*

« Le premier article de ce beau sermant que la Grece jura... en la guerre Medoise, ce fut que chacun *changeroit* plus tost la mort *a* la vie que les lois Persienes aus leurs. » (I, 62, l. 11.) — I, 347, l. 20; III, 215, l. 26; 240, l. 5.

SE CHANGER : *changer.*

III, 98, l. 19.

CHANSON.

Cantique religieux.

« Les sainctes et divines *chansons* que le Sainct Esprit a dicté en David. » (I, 412, l. 12.)

CHANTRE.

Chanteur.

III, 113, l. 26.

CHAPEAU DOUBLE.

III, 413, l. 9.

CHAPPERON.

Petit bourrelet à pendants d'étoffe garni d'un ou de plusieurs rangs d'hermine, que portent sur l'épaule gauche les gens de robe, docteurs, etc., lorsqu'ils sont en costume.

III, 181, l. 22.

CHARGE.

1] *Ce qu'un homme porte.*

I, 144, l. 18.

2] *Poids.*

« Car il semble, à la vérité, à voir la *charge* [1588][« le pois » Ms] des nostres (il s'agit des armes) et leur espesseur, que nous ne cherchons qu'à nous deffendre; et en somes plus chargez que couverts. » (II, 96, l. 7.)

3] *Au figuré.*

a) *Commission.*

« Je ne sçaurois recevoir une *charge* sans tablettes. » (II, 432, l. 24.) — II, 561, l. 15; 597, l. 11 et 15. — « Luy... lâcha vers eux deux des habitans de la ville... chargez de... nouvelles offres... Ces deux arresterent la premiere tempeste, ramenant cette tourbe esmeüe en la maison de ville pour ouyr leur *charge.* » (III, 58, l. 8.)

b) *Fonction dont quelqu'un a le soin.*

I, 43, l. 6; 44, l. 11; 86, l. 16; 144, l. 4; 193, l. 24; II, 115, l. 22; III, 10, l. 27; 82, l. 15, 20 et 24.

AVOIR CHARGE DE : *être chargé de.*

I, 142, l. 28; 144, l, 25.

AVOIR EN CHARGE.

I, 293, l. 13.

DONNER CHARGE DE.

I, 228, l. 18.

DONNER EN CHARGE A.

« Il me *donna en charge à* un Alleman. » (I, 225, l. 1.)

ÊTRE EN CHARGE : *à charge.*

III, 140, l. 18.

c) *Obligation onéreuse.*

« A telles commissions, il y a notte evidente d'ignominie et de condemnation; et qui vous la donne, vous accuse, et vous la donne, si vous l'entendez bien, en *charge* et en peine... » (III, 11, l. 11.)

4] *Terme de guerre.*

Proprement.

I, 87, l. 8; II, 96, l. 19.

Au figuré.

I, 306, l. 18. — « Je veux des discours qui donnent la premiere *charge* dans le plus fort du doubte. » (II, 110, 12) — III, 197, l. 21; 336, l. 12.

CHARGER.

1] *Mettre une charge sur (moderne).*

Au propre.

I, 38, l. 25; 128, l. 17; II, 96, l. 8; 97, l. 25; 180, l. 19; 264, l. 24.

Au figuré.

a) « Le foitant tres ignominieusement et cruellement, et en outre le *chargeant* de felones paroles et contumelieuses. » (I, 6, l. 4.) — III, 236, l. 14.

b) *Charger de; communiquer.*

« Ainsi ma Paulina m'*a chargé* non seulement sa crainte, mais encore la mienne » (il s'agit de Sénèque et de sa femme Pauline). (II, 565, l. 17.) — III, 39, l. 6.

2] *Attribuer; imputer.*

« Le desgousté *charge* la fadeur au vin; le sain, la saveur; l'alteré, la friandise. » (II, 365, l. 1.)

3] *Accuser.*

« Qui veit jamais vieillesse qui ne louast le temps passé et ne blasmast le present, *chargeant* le monde et les mœurs des hommes de sa misere et de son chagrin? » (II, 372, l. 2.) — « Mais de le *charger* d'avoir pris pour argent content des choses incroyables... » (II, 528, l. 9.)

CHARGER SUR.

III, 186, l. 2.

4] *Terme de guerre : attaquer impétueusement.*

Proprement.

I, 31, l. 9.

Au figuré.

« Le Roy à son tour le pressant de diverses objections et demandes, et le *chargeant* de toutes pars, l'accula en fin sur le point de... » (I, 42, l. 27.) — I, 236, l. 21.

5] SE CHARGER.

a) *Se communiquer.*

« Tout ainsi qu'un corps rejette son mal à son voisin, comme il se voit en la peste... et au mal des yeux, qui *se chargent* de l'un à l'autre. » (I, 132, l. 2.) — « Et si pourtant je me trouve peu subject aux maladies populaires, qui *se chargent* par la conversation, et qui naissent de la contagion de l'air... » (I, 407, l. 2.)

b) *S'alourdir; devenir trouble.*

« J'ay la veuë longue, saine et entiere, mais qui se lasse aiséement au travail et *se charge.* » (II, 436, l. 6.)

CHARIOT.

Char; voiture des anciens.

« A la saison des jeus Olympiques, aveq des *chariots* surpassans tous autres en magnificence... ses *chariots* ne firent non plus rien qui vaille en la course. » (II, 413, l. 14.)

Cf. CHARRIOTE.

CHARMERESSE.

Adjectif féminin.

« (Les) immoderées et *charmeresses* blandices de la volupté. » (III, 423, l. 23.)

CHAROIGNE.

Cadavre.

« Chrysippus et Zenon... ont bien pensé qu'il n'y avoit aucun mal de se servir de nostre *charoigne* à quoy que ce fut pour nostre besoin, et d'en tirer de la nourriture. » (I, 274, l. 16.)

CHARRETE.

Voiture quelconque.

« Le hurt des *charretes.* » (II, 230, l. 19.)

CHARRIER.

Transporter.

I, 376, l. 27. — « Il est malaisé qu'ils (les reins) n'en arrestent beaucoup de ce qu'on y aura *charrié*

(par le moyen des choses aperitives). » (II, 598, l. 24.) — III, 155, l. 18.

Absolument.

« Ils (il s'agit des Péruviens) n'avoient autre moyen de *charrier* qu'à force de bras, en trainant leur charge. » (III, 167, l. 8.)

Au figuré.

a) *Apporter.*

« S'ils (nos sens) corrompent ou alterent ce qu'ils nous *charrient* du dehors... nous n'avons plus que tenir. » (II, 353, l. 1).

b) *Emporter; entrainer.*

« Et puis quel fruit de cette penible solicitude? car, quelque justice qu'il y ait en cette passion, encores faudroit il veoir si elle nous *charrie* utilement. » (III, 106, l. 13.) — « J'ay un agir trepignant où la volonté me *charrie* » [Ms] [« où la volonté me tire ». 1588]. (III, 302, l. 28.)

c) *Absolument : aller; couler.*

« Nos ames (les ames de La Boëtie et de Montaigne) ont *charrié* si uniement ensemble... » (c.-à-d. ont coulé comme une rivière qui transporte toutes choses). (I, 247, l. 16.)

CHARRIER DROICT : *ne pas dévier; faire son devoir.*

« Ce n'est pas tout que la volonté *charrie droict.* » (III, 129, l. 24.)

CHARRIOTE.

Espèce de litière.

« Entre les Scythes, quand les divins avoint failli de rencontre, on les couchoit, enforgez de pieds et de mains, sur des *charriotes* pleines de bruiere, tirees par des beufs, en quoy on les faisoit bruler. » (I, 272, l. 28.)

« Est une petite charrette à deux roües, sur le milieu et aisseul de laquelle est assise une littiere sans brancars, couverte de cuir, ou d'autre estoffe, à porter à couvert les personnes par pais. Les bourgeoises qui n'ont droit d'aller en lictiere à brancars, allans aux champs usoient pour la pluspart de telles chariotes, auparavant l'introduction des coches. » (Nicot.)

CHARTÉ.

Cf. CHERTÉ.

CHARTRE.

Prison (au figuré).

« Gentils-hommes qui, par la sottise de leurs medecins, se sont mis en *chartre* (c.-à-d. confinés dans leur chambre). » (III, 387, l. 18.)

S'emploie encore dans l'expression : « tenir quelqu'un en chartre privée » : le séquestrer.

CHASSE.

Au figuré : poursuite.

II, 232, l. 20; 306, l. 6; III, 112, l. 23; 182, l. 27; 364, l. 26; 365, l. 5.

CHASTEAU.

FAIRE DES CHATEAUX EN ESPAGNE *(au figuré).* II, 61, l. 21; III, 67, l. 18.

CHASTRER.

Au figuré.

« C'est aussi *chastrer* nos appetits désordonnez, d'esmousser cette cupidité qui nous espoinçonne à l'estude des livres, et de priver l'ame de cette complaisance voluptueuse qui nous chatouille par l'opinion de science. » (III, 325, l. 11.)

CHATOUILLANT.

Au figuré.

« L'amour se fonde au seul plaisir, et l'a de vray plus *chatouillant*, plus vif et plus aigu. » (III, 86, l. 25.)

CHATOUILLEMENT.

Au figuré.

« Ce mesme *chatouillement* et esguisement qui se rencontre en certains plaisirs et semble nous enlever au dessus de la santé simple et de l'indolence... »

(II, 213, l. 26.) — « Je ne vay pas desirant que... le corps fut sans desir et sans *chatouillement*... » (III, 426, l. 18.)

CHATOUILLER.

Au figuré : exciter doucement par une sensation, une émotion agréables.

« Aussi qu'il y a quelque contentement qui me *chatouille* à faire une action juste, et contenter autruy. » (I, 76, l. 6.) — « Ce sont la... des mots vains et descharnez... où il n'y a... rien qui vous esveille l'esprit, rien qui vous *chatouille* » [1588]. (I, 207, l. 25.) — I, 319, l. 22; 320, l. 21; 340, l. 12. — « Quand Epicurus entreprend de se faire *chatouiller* à la goute... » [1588] [« de se faire mignarder », Ms]. (II, 21, l. 2.) — II, 123, l. 12; 249, l. 19; 355, l. 22; 416, l. 3; III, 67, l. 19; 140, l. 15; 274, l. 24.

SE CHATOUILLER *(au figuré).*

« Les survivans *se chatouillent* de la douceur de ces voix. » (I, 360, l. 1.) — « Je *me suis* souvent *chatouillé* de ce pensement... » (II, 485, l. 11.) — III, 50, l. 20; 421, l. 7.

CHATOUILLEUX.

Au figuré.

1] *Susceptible; sensible.*

« J'ai esté toujours *chatouilleux* et delicat aux offences... » (III, 72, l. 22.)

2] *Délicat; épineux.*

« Tout ce qu'il y a de *chatouilleux* en la vie de leur maistre (c.-à-d. les points délicats, sur lesquels il ne faut pas insister). » (II, 118, l. 27.)

3] *Peu sûr; dangereux.*

« Pour flanquer en lieu *chatouilleus* les tropes marchant en la campaigne. » (III, 149, l. 6.) — « Me fiant à je ne sçay quelle treve qui venoit d'estre publiée en nos armées, je m'acheminai à un voyage, par pays estrangement *chatouilleux*. » (III, 357, l. 12.)

CHAUD.

Au figuré : vif.

« A la *chaude* alarme d'une bien mauvaise nouvelle. » (I, 10, l. 29.) — III, 81, l. 17; 280, l. 7.

AU CHAULT.

« Ces espaisses poussières dans lesquelles on nous tient enterrez *au chaut,* [« enterrez en esté », 1588] tout le long d'une journée. » (III, 414, l. 20.)

AU CHAUD DE.

I, 369, l. 13.

SUR LA CHAUDE *(locution adverbiale) : au chaud de l'action.*

« (Il) a tousjours esté conseil hasardeus de fier à la licence d'un' armée victorieuse l'observation de la foi qu'on a donee a une ville qui vient de se rendre... et d'en laisser *sur la chaude* l'entree libre aus soldats. » (I, 30, l. 12.)

CHAUD MAL : *fièvre chaude.*

« Nous retombons tous-jours de fièvre en *chaud mal.* » (I, 319, l. 14.)

CHAUSSER.

Au figuré.

(Il parle d'un pauvre mendiant.) « J'essaye de *chausser* mon ame à son biais. » (I, 317, l. 10.) — III, 404, l. 27. — « Tout ainsi que l'estomach despouille la viande de son naturel vestement, et de ses conditions premières, pour luy *chausser* [induit] celles du corps... » (*Théol. nat.*, ch. 217.)

CHAUSSER LES ESPERONS : *forcer quelqu'un à se servir de ses éperons; poursuivre de près.*

« Cet ennemy luy *avoit* merveilleusement *chaussé les esperons*, et... il s'estoit jetté à ma porte à sauveté... » (III, 355, l. 20.)

CHAUSSETIER.

Fabricant de chausses.

I, 183, l. 3. — II, 597, l. 25.

CHAUSSURE.

Vêtement qui recouvre la partie supérieure de la jambe.

« Qu'ils se desplaisent de cette vilaine *chaussure* qui montre si à descouvert nos membres occultes. » (I, 347, l. 2.) — III, 93, l. 20.

CHEF.

1] *Tête.*

« Les Lybiens... jouissent populerement d'une rare sante par cette costume qu'ils ont, apres que leurs enfans ont atteint quatre ans, de leur cauteriser et brusler les veines du *chef* et des temples, par ou ils coupent chemin pour leur vie a toute defluxion de reume. » (II, 587, l. 21.)

2] *Cap.*

« L'ancien Xantippus fit enterrer son chien sur un *chef*, en la coste de la mer qui en a depuis retenu le nom. » (II, 139, l. 25.)

3] *Celui qui est à la tête de quelque chose.*

I, 150, l. 19.

CHEF DE PART : *de parti.*

« Si j'eusse esté *chef de part*, j'eusse prins autre voye, plus naturelle. » (I, 261, l. 18.)

CHEF DE BANDE.

II, 17, l. 17.

CHEF DE GUERRE : *général.*

4] *Point capital; chapitre.*

II, 432, l. 23; 457, l. 12.

5] *Bout.*

« Au *chef* de (c.-à-d. à la fin de) chasque journée, il y a de beaux palais. » (III, 167, l. 2.)

METTRE, VENIR, CONDUIRE A CHEF : *à bout.*

I, 159, l. 7. — « Quand quelcun voudra maintenir qu'il vaut mieus que le prince conduise ses guerres par autre que par soi, la fortune luy fournira asses d'exemples de ceus à qui leurs lieutenans *ont mis à chef* des grandes entreprinses. » (II, 469, l. 17.) — III, 369, l. 1.

CHEF D'ŒUVRE.

III, 231, l. 4; *Théol. nat.*, ch. 243.

CHEINE.

Collier.

III, 189, l. 9.

CHEMINER.

Marcher.

« L'homme ne sçait ny *cheminer*, ny parler, ny manger, ny rien que pleurer, sans apprentissage. » (II, 164, l. 8.)

CHEMISE.

ETRE EN CHEMISE *(au figuré).*

I, 62, l. 26.

CHENEVIÈRE.

EPOUVANTAIL DE CHENEVIERE.

II, 80, l. 12.

CHEOIR.

1] *Tomber.*

I, 32, l. 20; 132, l. 24. — « Nous tenons que le Roy Clovis, assiegeant Angoulesme, les murailles *cheurent* d'elles mesmes. » (I, 289, l. 16.) — III, 167, l. 16.

Au figuré.

« Sa douceur ne le sceut garentir, qu'il ne *cheut* depuis aux lacs de pareille trahison. » (I, 162, l. 1.) — II, 581, l. 10. — « D'autant que l'angelique (nature) *cheut* [cecidit] d'elle-mesme et sans effort estrangier... » (*Théol. nat.*, ch. 242.)

2] *Echoir; advenir.*

« En qui il ne pouvait *choir* [« eschoir », 1588] soupçon de foiblesse... » (I, 124, l. 12.)

CHER.

Précieux.

« Les Asiatiques menoint en leurs guerres fames, concubines, aveq leurs joyeaux et richesses plus *cheres.* » (I, 363, l. 15.)

AVOIR CHER, AUSSI CHER, PLUS CHER.

a) *Aimer.*

« Nous *avons cher,* estre. » (II, 71, l. 14.)

b) *Considérer comme pénible.*

Au figuré.

« Je n'*ay* rien *cher* que le soucy et la peine. » (III, 215, l. 14.)

TROUVER CHER.

III, 232, l. 5.

AIMER CHER.

« *J'aymeroy* aussi *cher* que mon escolier eust passé le temps à joüer à la paume... » (I, 178, l. 14.) — III, 77, l. 21; 227, l. 13; 232, l. 15.

CHERCHE.

Action de chercher; recherche.

« Qui sera en *cherche* de science, si (c.-à-d. qu'il) la cherche [1588] [« si la pesche », Ms] où elle se loge. » (II, 100, l. 7.) — « Pyrrho et autres Skeptiques ou Epechistes... disent qu'ils sont encore en *cherche* de la verité. » (II, 226, l. 3.)

CHERCHER.

Cf. CERCHER.

CHERE.

Visage.

« Quand il les voyoit aupres de luy, il contrefaisoit la *chere* plus gaye, et les paissoit de belles esperances. » (C. et R., IV, 312).

FAIRE BONNE CHERE A QUELQU'UN : *faire bon visage; bon accueil; régaler.*

« Nos parlemens renvoyent souvent executer les criminels au lieu où le crime est commis : durant le chemin, promenez les par des belles maisons, *faictes leur* tant de *bonne chere* qu'il vous plaira... pensez vous qu'ils s'en puissent resjouir...? » (I, 103, l. 2.) — I, 107, l. 11.

CHEREMENT.

A un prix élevé; avec grand soin.

I, 225, l. 4. — « Il en a les clefs en sa gibessière, plus *cherement* que ses yeux. » (II, 80, l. 24.) — III, 248, l. 19.

CHERTÉ, CHARTÉ.

Disette; rareté; difficulté.

III, 109, l. 13; 123, l. 11; 334, l. 3. — « Tout formille de commenteres; d'autheurs, il en est grand *charté.* » (III, 365, l. 22.)

CHEVAL.

MONTER SUR SES GRANDS CHEVAUX *(au figuré).*

III, 323, l. 15.

« Prendre les choses avec résolution, avec hauteur, se gendarmer : locution venue de ce que les chevaliers allant en guerre et chevauchant sur de petits chevaux montaient, pour combattre, sur de grands chevaux. » (Littré.)

CHEVALERIE.

Science de tout ce qui concerne le cheval.

« Cirus, si grand maistre au faict de *chevalerie,* mettoit les chevaus de son escot. » (I, 376, l. 1.)

CHEVANCE.

Ce dont on peut chevir, disposer : les biens.

« Feraulez, qui avoit... trouvé que l'accroit de *chevance* n'estoit pas accroit d'appetit au boire, manger... » (I, 80, l. 23.) — « Stilpon estant eschappé de l'embrasement de sa ville, où il avoit perdu femme, enfans et *chevance*... » (I, 313, l. 4.) — II, 33, l. 23.

Au figuré.

III, 154, l. 4. — « Accordant avec leur creancier, l'appaisant et luy satisfaisant par ceste sienne superflue et superabondante *chevance.* » (*Théol. nat.*, ch. 260.)

CHEVAUCHÉE.

Course à cheval.

« Chausser ses bottes pour une utille *chevauchée.* » (III, 427, l. 10.)

CHEVAUCHER.

1] *Aller à cheval.*

II, 250, l. 16.

2] *Monter même des mules, des éléphants, des bœufs.*

I, 375, l. 19; 376, l. 25; 377, l. 2.

CHEVAUCHONS (A).

A cheval.

I, 251, l. 16; II, 411, l. 11.

CHEVET.

HAUSSER LE CHEVET : *enchérir.*

« Qui eust ainsi finement *haussé le chevet* à sa marchandise par... » (III, 109, l. 11.)

CHEVILLE.

Au figuré.

« Des rares et vifves agitations de nos ames, (naissent) les plus excellentes manies et plus detraquees; il n'y a qu'un demy tour de *cheville* à passer de l'un à l'autre. » (II, 212, l. 13.)

CHEVIR.

Etre maître, disposer.

« Si les choses se rendent à nostre mercy, pourquoy n'en *chevirons* nous ou ne les accommoderons nous à nostre advantage. » (I, 58, l. 8.) — « Il (le diable) suivit ce train (d'engendrer en nous une volonté particulière et la désobeïssance), sachant qu'il *cheviroit* après de nous tout à son aise [postea reciperet hominem, et dominaretur suæ voluntati, et ipsum captivaret]. » (*Théol. nat.*, ch. 246.)

CHÈVRE.

PRENDRE LA CHÈVRE.

III, 249, l. 24.

Cf. PRENDRE.

A LA CHEVREMORTE.

« Nous avons mille medailles, et notamment de cette honneste femme de Faustine, où cet aigle est representé emportant *à la chevremorte* (c.-à-d. sur son dos) vers le ciel ces ames déifiées. » (II, 265, l. 22.)

CHEZ.

1] *Au figuré.*

I, 14, l. 9; 113, l. 2 [1588]. — « Son stile est plus *chez* soy (c.-à-d. plus lui-même), quand il n'est pas pressé et qu'il roulle à son aise (il s'agit d'Amyot comme traducteur). » (II, 42, l. 3.) — « C'estoyent des pensemens vains, en nuë, qui estoyent esmeuz par les sens des yeux et des oreilles; ils ne venoyent pas de *chez* moy. » (II, 57, l. 15.) — II, 122, l. 25; 127, l. 28; 129, l. 13; 141, l. 21; 232, l. 3 [1588]; 288, l. 13; 309, l. 18; 310, l. 29; 311, l. 7. — (Il parle des âmes vertueuses.) « Il les faut doncq juger par leur estat rassis, quand elles sont *chez* elles. » (III, 28, l. 22.) — « Si je ne suis *chez* moy, j'en suis tousjours bien pres. » (III, 30, l. 3.) — III, 266, l. 8; 280, l. 22; 287, l. 6.

2] *Spécialement, avec un nom d'auteur : dans.*

I, 351, l. 24; II, 109, l. 20; 111, l. 22; III, 113, l. 12.

CHICHETÉ.

Pauvreté.

« Qu'il se contente de l'espargne et *chicheté* de sa table. » (II, 80, l. 25.)

CHIE[N]NIN.

Propre au chien.

« D'une maniere *chienine.* » (III, 245, l. 26.)

CHOIR.

Cf. CHEOIR.

CHOISIR.

Discerner; distinguer.

« Par chez elle (la vaillance) on se peut rendre à la temerité, obstination et folie, qui n'en sçait bien les bornes : malaiseez en verité à *choisir* sur leurs confins. » (I, 84, l. 4.) — II, 2, l. 24; 59, l. 10; 89, l. 10; 233, l. 18. — « Et de ceux mesmes qui se sont anciennement donnez la mort, il y a bien à *choisir* (c.-à-d. il est nécessaire d'observer) si c'est une mort soudaine, ou mort qui ait du temps. » (II, 373, l. 16.) — III, 72, l. 3; 267. l. 9; 306, l. 4. — « Soubs une si vile forme nous n'*eussions* jamais *choisi* la noblesse et splendeur de ses conceptions admirables (il s'agit de Socrates). » (III, 322, l. 18.) — *Voyage,* p. 196.

CHOISIR PLUTOT DE : *préférer.*

« Je *choisiroy plutost de* sçavoir au vrai les devis qu'il tenoit en sa tente... que les propos qu'il tint... à son armée. » (II, 111, l. 22.)

CHOIX.

Raison de choisir; différence; préférence.

« Ainsi les paroles en valent mieux que les escripts, s'il y peut avoir *chois* où il n'y a point de pris. » (I, 46, l. 13.)

AVOIR DU CHOIX : *marquer, avoir des préférences.*

III, 50, l. 15; 256, l. 4.

AGE DE CHOIX : *âge de discrétion.*

III, 390, l. 2.

CHOLÉRIQUE.

Un des quatre tempéraments que distinguait l'ancienne médecine.

II, 316, l. 3.

CHOLIQUE, CHOLIQUEUX.

Cf. COLIQUE, COLIQUEUX.

CHOMER.

1| *Avoir des vacances, du repos*

Au figuré.

« Ainsi, sans doubte, il *chomera* moins que les autres » (c.-à-d. sera moins oisif). (I, 213, l. 25.) — « Nous nous investissons de celles (des facultés) d'autruy, et laissons *chomer* les nostres... » (III, 347, l. 21.) — « Son liberal arbitre *eust chommé* et n'eust peu meriter aucune autre chose... » (*Théol. nat.*, ch. 239.) — *Ibid.*, ch. 328.

2| *Ne pas être travaillé; rester inculte.*

« Ce que cent hommes travailloient pour moy *chaume* pour longtemps. » (III, 337, l. 27.)

CHOMER DE : *manquer de.*

« Il ne me laisse pas une heure, ny dormant ny veillant, *chaumer d'*instruction de mort, de patience et de pœnitence (il s'agit de son corps). » (III, 70, l. 4.)

CHOPER.

Chopper.

Au propre.

III, 363, l. 37.

Au figuré.

I, 188, l. 17; III, 45, 12; 363, l. 27.

CHOQUER.

1] *Heurter; bousculer (au propre).*

II, 280, l. 10; III, 403, l. 13.

2] *Renverser.*

I, 105, l. 5.

3] *Heurter (au figuré); s'opposer à.*

I, 40, l. 9; 153, l. 14; 198, l. 25; II, 18, l. 22; 505, l. 19; III, 109, l. 16.

SE CHOQUER.

III, 416, l. 10.

4] *Au figuré : attaquer; critiquer; ébranler.*

« C'est une incivile importunité de *choquer* tout ce qui n'est pas de nostre appetit. » (I, 200, l. 4.) — II, 153, l. 23; 501, l. 7; II, 518, l. 18. — « C'est une des plus notables folies que les hommes facent, d'employer la force de leur entendement à ruiner et *chocquer* les opinions communes et receues, qui nous portent de la satisfaction et du contentement. » (C et R., IV, 293).

SE CHOCQUER.

Théol. nat., ch. 249; 259.

CHOSE.

CHOSE PUBLIQUE : *Etat (latin « res publica »).*

I, 332, l. 11; 396, l. 3 et l. 15: II, 517, l. 9.

QUELQUE CHOSE : *au féminin.*

I, 108, l. 25.

CHOUER.

Faire échouer; tromper.

« Je disois... de quelquun en gossant, qu'il *avoit choué* la divine justice. » (I, 73, l. 18.) — « Mes pædagogues se trouveroint *chouez*. » (I, 179, l. 7.)

CHRESTIENTÉ.

Christianisme; doctrine chrétienne.

II, 460, l. 13.

CICATRICE.

Au figuré : défaut qui enlaidit.

« Je ne veux donc pas oublier encor cette *cicatrice,* bien mal propre à produire, en public : c'est l'irresolution. » (II, 438, l. 18.)

CICUE.

Ciguë.

III, 317, l. 13.

CIGOUIGNE.

Cigogne.

II, 172, l. 28.

CIEL.

Climat.

I, 295, l. 6.

CIL.

Cf. CELUY.

CILLER.

Cf. SILLER.

CINGERIE.

Cf. SINGERIE.

CIRCENSE.

Qui avait lieu dans le cirque à Rome.

« La pompe des jeux *Circenses*... » (I, 25, l. 9.)

CIRCONSCRIPTION.

Action de limiter; de mettre à part.

« La recelation, reservation, *circonscription*, (sont) parties de l'æstimation (il s'agit des « mystères de Vénus »). » (II, 343, l. 1.)

CIRCONSCRIRE.

1] *Décrire les limites de; determiner.*

« Nous ne sçaurions leur *circonscrire* precisement les actions que nous leur deffendons. » (III, 104, l. 22.)

2] *Limiter (au figuré).*

« Qu'ils *circonscrivent* et restreignent un peu leur sentance : pourquoi c'est, par ou c'est. » (III, 194, l. 28.)

CIRCONSCRIT.

Délimité.

II, 307, l. 8.

CIRCONSTANCE.

LES CIRCONSTANCES DE QUELQU'UN : *particularités.*

« Nostre grand Roy divin et celeste, duquel toutes les *circonstances* doivent estre remarquées avec soing, religion et reverence, n'a pas refusé la recommandation corporelle. » (II, 420, l. 22.)

CIRCUITION.

Mouvement circulaire.

« Democritus (disoit) tantost que les images et leurs *circuitions* sont dieus, tantost... » (II, 245, l. 3.)

Emprunté du latin « circuitio », mais semble traduire plutôt le mot « circuitus ».

CITÉ.

Ensemble de citoyens.

I, 341, l. 9.

CITOYEN.

Concitoyen.

« Une femme de grande authorité, ayant rendu conte à ses *citoyens* pourquoy elle estoit resolue de finir sa vie... » (II, 39, l. 12.) — II, 46, l. 27; 88, l. 1; 532, l. 12.

CIVIL.

1] *Qui convient au citoyen.*

I, 258, l. 14. — « De meurs *civiles* et communes (il s'agit d'Alcibiade). » (II, 573, l. 18.) — « Je regarde nos Roys d'une affection simplement legitime et *civile.* » (III, 4, l. 15.)

2] *Qui s'occupe des citoyens.*

(Il s'agit des dieux.) « Il en est de phisiciens, de poëtiques, [de] *civils.* » (II, 272, l. 10.)

3] *Courtois; conforme à la civilité.*

II, 342, l. 9.

CIVILISÉ.

Conforme à la civilité.

« Adriamus Turnebus... n'avoit toutesfois rien de pedantesque que le port de sa robe, et quelque façon externe, qui pouvoit n'estre pas *civilisée* à la courtisane. » (I, 180, l. 13.)

CLAIR.

CLAIR; A CLAIR : *clairement.*

I, 180, l. 18. — « Laquelle il voyoit bien plus *à clair*... que nous ne pouvons faire. » (II, 124, l. 12.) — II, 412, l. 17 [1588]. — « En Caton, on void bien *à clair* que c'est une alleure tenduë bien loing au dessus des communes. » (III, 323, l. 13.) — « Comme elle sera despouillée de son corps et de sa chair, elle verra tout *à clair.* » (*Théol. nat.*, ch. 161.) — *Ibid.*, ch. 142; 295.

CLAUSE.

1] *Phrase.*

« On nous tient quatre ou cinq ans à entendre les mots et les coudre en *clauses.* » (I, 218, l. 24.) — I, 271, l. 24. — (Il parle des œuvres de Tacite.) « Un seul exemplaire entier n'a peu eschapper la curieuse recherche de ceux qui desiroyent l'abolir pour cinq ou six vaines *clauses* contreres a nostre creance. » (II, 459, l. 5.)

2] *Période.*

II, 113, l. 4; III, 362, l. 27.

3] *Proposition.*

II, 262, l. 4. — « La closture dialectique de ses *clauses* (c.-à-d. les conclusions de ses raisonne-

ments). » (III, 181, l. 7.) — « Et si nous y adjoustons ces mots eternellement, et infiniment, nous bastirons une *clause* plaine de pieté et de contentement parlant ainsi. » (*Théol. nat.*, ch. 64.)

CLER.

Cf. CLAIR.

*CLER-VOYANCE.

II, 223, l. 3.

C'est un des mots que le père Bouhours dit (*Sec. Entretien d'Ariste et d'Eugène*) avoir été introduit dans la langue par Port-Royal. Voir aussi l'adjectif *cler-voyant* (II, 239, l. 25 [1588]).

CLERC.

Savant; lettré.

I, 121, l. 1; II, 422, l. 23.

PAS DE CLERC : *maladresse.*

I, 32, l. 3.

CLIMACIDE.

« Les *Climacides*, estoyent ce pas des femmes en Syrie qui servoyent, couchées à quatre pattes, de marchepied et d'eschelle aux dames à monter en coche? » (II, 170, l. 5.)

Mot emprunté du grec κλιμακίς, par l'intermédiaire d'Amyot. Cf. t. IV.

CLIMAT.

Région; pays.

I, 137, l. 18; 300, l. 12. — « Quelcun de nostre tamps escrit avoir veu, en ce *climat* la (aux Indes de deçà) des païs où... » (I, 377, l. 1.) — « En mon *climat* de gascouigne, on tient pour drolerie de me voir imprimé. » (III, 26, l. 22.) — III, 241, l. 5; 242, l. 15.

Au figuré :

III, 239, l. 13.

CLIN.

Inclinaison; mouvement.

« D'un seul *clin* de leur volonté, ils le peuvent empescher de faillir? » (II, 251, l. 24.)

CLOCHER.

Boiter (au propre).

I, 60, l. 24.

Au figuré.

« Jusques à ce que vous vous soiez rendu tel, devant qui vous n'osiez *clocher*... » (I, 322, l. 17.) — « Il est malaisé qu'il n'y en ayt tousjours quelqu'un qui *cloche* » [1588] [« qui tire de travers », Ms]. (II, 314, l. 23.) — III, 125, l. 26.

CLORRE.

1] *Clore; fermer.*

III, 249, l. 2.

Montaigne dit : « clorre une lettre » (II, 422, l. 23). On ne faisait pas usage d'enveloppes : on pliait le papier, puis on le rabattait avant de le cacheter.

2] *Finir.*

I, 344, l. 27. — « Je suis Catholique : tel ay vescu, tel suis-je deliberé de *clorre* ma vie. » (C. et R., IV, 315.) — *Passim.*

CLOSTURE.

1] *Enceinte.*

II, 386, l. 13; *Voyage*, p. 158.

2] *Au figuré.*

II, 305, l. 8. — « Dieu... est infiny, sans borne, sans limite et sans *closture*. » (*Théol. nat.*, ch. 12.) — *Ibid.*, ch. 64.

3] *Conclusion.*

« Il vous tient assiegé sur la *closture* dialectique de ses clauses et sur les formules de son art. » (III, 181, l. 7.)

CLOUËR.

Au figuré.

« Ce n'est pas merveille si un contrere estat affesse mon esprit, le *clouë* et fait un effaict contrere. » (III, 74, l. 4.) — « C'est aus bons et utiles escris de le *clouër* (le langage) a eus... » (III, 254, l. 11.)

SE CLOUER : *au figuré.*

« Il ne faut pas *se clouër* si fort à ses humeurs et complexions. » (III, 40, l. 1.) — III, 418, l. 12.

1. COCHE.

Entaille; plaie.

« Guindées et sanglées, à tout de grosses *coches* sur les costez, jusques à la chair vive? » (I, 72, l. 3.)

2. COCHE.

Voiture; char.

III, 125, l. 1; 145 (le titre). — « *Coches* guerriers... » (III, 149, l. 10.) — *Voyage*, p. 206; 211.

Le mot est quelquefois féminin chez Montaigne. Cf. II, 548, l. 21.

COERCTION.

Coercition.

« C'est préter quasi la main à l'augmenter (la division), n'y ayant aucune barriere ni *coerction* des loix qui bride et empesche sa course. » (II, 463, l. 5.) — III, 205, l. 5.

1. CŒUR.

Chœur.

I, 304, l. 14; 340, l. 7.

2. CŒUR.

Courage.

METTRE LE CŒUR AU VENTRE.

« Ou la cholere, ou la necessité... ou le son d'une trompette luy *avoit mis le cœur au ventre...* » (II, 6, l. 4.)

PRENDRE CŒUR A.

II, 452, l. 8.

FAUTE DE CŒUR : *manque de courage.*

I, 29, l. 14; II, 493, l. 2. — « Le n'oser parler rondement de soy a quelque *faute de cœur...* » (III, 202, l. 5.) — « De faute de prudence on retombe en *faute de cœur,* qui est encore moins supportable. » (III, 300, l. 13.)

HOMME DE CŒUR.

II, 66, l. 17.

COGITATION.

1| *Faculté de penser.*

II, 196, l. 16; 348, l. 7. — « Dieu qui est toujours plus grand que nostre *cogitation...* [nec cogitari potest majus Deo]. » (*Théol. nat.,* 64.)

2| *Pensée; méditation.*

I, 315, l. 4 [1588]; 322, l. 25; II, 54, l. 20; 60, l. 25; 454, l. 5; III, 63, l. 22; 396, l. 29; 429, l. 11; *Théol. nat.*, ch. 84; 301; 379.

ENTRER EN COGITATION DE : *se soucier de.*

III, 342, l. 20.

COGNOISSANCE, CONNOISSANCE.

1| *Faculté de connaître.*

I, 40, l. 3; II, 207, l. 1.

2| *Action de reconnaître ou d'être reconnu.*

II, 102, l. 5; 206, l. 17. — « Pour se dérober de la *connoissance* de ceux qui le poursuyvoient. » (II, 484, l. 13.)

3| *Conception; idée.*

« Socrates... jettoit ses *connoissances,* sa societé et ses affections à tout le genre humain. » (I, 204, l. 3.) — II, 206, l. 17.

4| *Personne de connaissance.*

« Les *cognoissances* toutes neufves et toutes mien-

nes me semblent bien valoir ces autres communes et fortuites *cognoissances* du voisinage. » (III, 241, l. 2 et 3.)

COGNOISSANT.

1 | *Celui qui connait.*

« Tout ce qui se connoist, il se connoist sans doubte par la faculté du *cognoissant*. » (II, 348, l. 10.)

2 | *Connaissance; personne de connaissance.*

« La douceur d'une vie tranquille, en leurs maisons, parmi leurs *cognoissans*. » (I, 74, l. 8.) — I, 104, l. 17; 273, l. 15; II, 443, l. 17; III, 39, l. 4; 146, l. 9; 162, l. 14; 236, l. 13; 350, l. 11.

COGNOISTRE, CONNOISTRE.

Reconnaitre.

I, 190, l. 8; 206, l. 2; II, 102, l. 6. — « Les petits homes, dit Aristote, sont bien jolis, mais non pas beaus; et se *conoit* en la grandur, la grand'âme. » (II, 420, l. 13.)

SE CONNAITRE : *avoir conscience de soi.*

III, 333, l. 1.

COIFE.

Sorte de bonnet.

« Je me suis laissé aller pour le secours de mes reumes à tenir la teste plus chaude... j'estois monté d'une *coife* à un couvrechef, et d'un bonnet à un chapeau double... » (III, 413, l. 8.)

COIFFÉ.

Au figuré.

« J'ay veu quelqu'un de mes intimes amis courre la mort à force... et à la première qui s'offrit *coiffee* d'un lustre d'honneur s'y precipiter hors de toute apparence... » (I, 64, l. 4.)

COIGNÉE.

PORTER LA COIGNÉE AUX RACINES *(au figuré).*

III, 57, l. 18.

COINT.

Habile: galant; vif.

II, 15, l. 12.

COL.

Cou.

I, 307, l. 1; 420, l. 17; II, 89, l. 9. — « Tordre le *col*. » (II, 508, l. 20.)

ROMPRE LE COL *(au figuré).*

II, 429, l. 17.

COLER.

Coller (au figuré).

I, 315, l. 12.

*COLETER.

Colleter (au figuré).

II, 378, l. 13.

COLIQUE, CHOLIQUE.

Douleur de vessie; gravelle.

I, 337, l. 18; II, 575, l. 15; 578, l. 1.

Le sens premier est : douleur d'intestins (du colon). De là, on passe au sens de : douleur dans un autre organe; rapprocher « coliques hépatiques ».

COLIQUEUX, CHOLIQUEUX.

« J'entre des-jà en composition de ce vivre *coliqueux*. » (II, 576, l. 15.) — « Tout *choliqueux* que je suis... » (III, 242, l. 6.)

COLLÈGE.

1 | *Société; assemblée.*

(Il parle des hommes qui « ont monté au plus hault poinct de sagesse ».) « Les maladies et les defauts que nous trouverons en ce *college* là, le monde les pourra hardiment bien avouër pour siens. » (II, 225, l. 16.) — (Il s'agit des creatures purement

spirituelles.) « Il eschet necessairement de l'inferiorité et de la superiorité en leur *college* [inter eas]... » (*Théol. nat.*, ch. 220.)

2] *Corps religieux; couvent.*

« Nous avons mille et mille *colleges*... attendant tous les jours de la liberalité du ciel, ce qu'il fault à leur disner. » (I, 77, l. 1.)

COLLET.

Col.

TENIR AU COLLET; PRENDRE AU COLLET *(au figuré).*

I, 105, l. 27; 204, l. 9.

COLLET DE FLEUR.

« Mon *colet de fleur* sert a mon nez, mais apres que je m'en suis vestu trois jours de suite, il ne sert qu'aus nez assistans. » (I, 138, l. 16.)

Cf. « *Collet de senteur* : espèce de pourpoint de peau parfumé, à petites basques et sans manches, que l'on portait autrefois. » (*Dictionnaire* de Trévoux.)

COLLIER.

Collet, lacet à nœud coulant, où les lièvres, les lapins, se prennent par le cou.

« Une chasse qui se conduict plus par subtilité que par force, comme celle des *colliers*, de nos lignes et de l'hameçon. » (II, 172, l. 5.)

COLLIG[E]ANCE.

Connexion; liaison intime (au figuré).

« J'ay beau essayer de le destourner (l'esprit) de cette *colligeance* (avec le corps). » (III, 73, l. 16.) — III, 138, l. 15. — « Les Soïciens disent bien, qu'il y a si grande *colligance* et relation entre les sages, que celui qui disne en France repaist son compaignon en Ægypte. » (III, 244, l. 15.)

COLLOQUER.

Placer.

« Il faut *colloquer* les enfans (c.-à-d. leur donner un état) non selon les facultez de leur pere, mais selon les facultez de leur ame. » (I, 211, l. 3.) — « Renversant la police, le magistrat et les loix en la tutelle desquelles Dieu l'*a colloqué*... » (III, 331, l. 12.) — « Le soleil... *est colloqué* au milieu des sept plantes. » (*Théol. nat.*, ch. 56.)

COLOUVRINE.

Couleuvrine.

I, 54, l. 2.

La forme était *colluvrine* en 1580 et 1582. Cf. p. 450.

COMBATRE.

Attaquer (au figuré).

III, 381, l. 27.

COMBIEN.

« Il nous faut prendre garde *combien* c'est de parler à son heure, de choisir son point... » (III, 193, l. 26.)

COMBIEN QUE : *quoique, bien que.*

II, 75, l. 20; 145, l. 22.

COMBUSTION.

Au figuré : agitation violente; désordre.

« La vie est plaine de *combustion*; le trespas, d'amour et de courtoisie. » (II, 556, l. 12.)

COMIQUE.

1] *Adjectif.*

a) *De la comédie.*

(Il parle des anciens philosophes.) « Mesprisez par la liberté *Comique* de leur temps, leurs opinions et façons les rendans ridicules. » (I, 172, l. 20.)

b) *Familier.*

« J'ay naturellement un stile *comique* et privé, mais c'est d'une forme mienne, inepte aux negociations publiques. » (I, 327, l. 27.)

2] *Substantif : poète comique.*

I, 135, l. 13.

COMMANDEMENT.

Autorité.

« Majesté pleine d'autorité et de *commandement*... » (II, 154, l. 8.)

COMMANDER.

Gouverner.

« Ma maison a esté de long temps ouverte aux gens de sçavoir, et en est fort conneuë : car mon pere, qui l'*a commandée* cinquante ans et plus... » (II, 140, l. 10.)

COMMANDER QUE.

I, 159, l. 18.

Substantivement.

I, 91, l. 4; 339, l. 16.

COMMANDERESSE.

Adjectif féminin de « commandeur ».

« Si ne m'est il jamais advenu de souhaiter ny empire ny royauté, ny l'eminence de hautes fortunes et *commenderesses.* » (III, 169, l. 5.) — « Toutes les autres choses comme estans privees du liberal arbitre, c'est à dire : de toute qualité *commanderesse* [dominium], estoient en la subjection de l'homme et sous sa seigneurie. » (*Théol. nat.*, ch. 235.) — *Ibid.*, ch. 242.

COMME.

1] *Comment (dans les interrogations directes et indirectes).*

I, 103, l. 13; 105, l. 25; 314, l. 16. — « On demandoit aussi à Agis, *comme* [1588] [« comant », Ms] un homme pourroit vivre libre. » (II, 23, l. 11.) — « Il m'est souvent tombé en fantasie, *comme*, en nostre temps, ceux qui se meslent de faire des comédies... » (II, 106, l. 4.) — II, 278, l. 8; 338, l. 27; 582, l. 11; III, 62, l. 16.

A diverses reprises, Montaigne a corrigé *comme* en *comment* (II, 23, l. 11; 338, l. 27; 556, l. 18; III, 62, l. 16).

2] *Que.*

« Il m'est venu en fantasie, *comme* nature ne se dement point en cela de sa generale police. » (I, 136, l. 1.)

AINSI, AUSSI, AUTANT, SI, TANT... COMME.

I, 116, l. 2; 150, l. 13; 203, l. 11; 211, l. 26. — « *Autant* reformé en Sparte *comme* voluptueux en Ionië. » (I, 217, l. 8.) — « Ny le dictatur Posthumius... ne me semble *si* juste *come* estrange. » (I, 258, l. 6.)

COMME... AUSSI.

III, 169, l. 15.

Dans les corrections, il arrive que Montaigne substitue *que* à *comme* (II, 96, l. 11; 279, l. 18). Mais. *comme* est aussi souvent substitué à *que* (II, 399, l. 20; III, 229, l. 1).

3] *En qualité de; en.*

I, 9, l. 5. — « La philosophie, qui, *comme* formatrice des jugements et des meurs. » (I, 213, l. 7.) — II, 211, l. 23.

4] *Puisque; parce que; lorsque (même avec un parfait défini, un futur imparfait ou un participe présent).*

« *Comme* il fut en sa presence, il lui dict... » (I, 158, l. 14.) — « Car la conjuration estoit faicte de le tuer, *comme* il feroit quelque sacrifice. » (I, 160, l. 6.) — I, 357, l. 19; II, 9, l. 4: 47, l. 7; 397, l. 18; 559, l. 1. — « La peste, de laquelle il avoit quelque apprehension, *comme* revenant (c.-à-d. vu qu'il revenait) de Perigort et d'Agenois, où il avoit laissé tout empesté. » (C. et R., IV, 309.)

5] *Ainsi.*

I, 203, l. 11. — « *Comme* ce grand Brutus. » (II, 112, l. 26.) — II, 501, l. 14.

6] *Substantif.*

I, 133 (variante, l. 12).

COMMENCEMENT.

DU COMMENCEMENT : *au commencement.*

I, 381, l. 22.

COMMENCER.

« *Commencer* à » [1588] [« commencer de » Ms]. (II, 458, l. 14.) — « *Commencer* de... » (III, 72, l. 19.)

SE COMMENCER : *commencer*.

I, 355, l. 2.

COMMENT.

Comme (dans une proposition exclamative).

« *Comant* les fantasies humaines se decoupent. » (III, 338, l. 14.)

COMMENT QUE CE SOIT : *en quelque façon que ce soit.*

« Qu'import'il... *comment que ce soit*... » (I, 105, l. 28.) — « *Comant que ce soit*, mal ou bien. » (I, 326, l. 3.) — II, 132, l. 14; 316, l. 20.

Cf. COMME.

COMMENTAIRE.

1] *Recueil de notes.*

« Cent greffiers... le pourront escrire, desquels les *commenteires* [« desquels les registres », 1588] ne dureront que trois jours... » (II, 402, l. 22.) — II, 451, l. 13.

2] *Glose.*

III, 364 l. 1.

*COMMER.

Commenter; donner des exemples.

« Si je ne *come* bien, qu'un autre *come* pour moi » [1595]. (I, 133, l. 7.)

C.-à-d. : « Si j'employe des exemples qui ne conviennent pas exactement au sujet que j'ay en main, qu'un autre y substituë de plus convenables. » (Coste.) Le mot, admis dans le Dictionnaire de l'Académie en 1718, en a été supprimé en 1878.

COMMERCE.

Relations; relations sociales.

(Il s'agit des rois.) « Donons a l'ordre politique de les souffrir patiammant indignes... pendant que leur authorite ha besoin de nostre appuy. Mais nostre *commerce* fini... » (I, 15, l. 19.) — I, 155, l. 3; 198, l. 3. — « Cette eschole du *commerce* des hommes. » (I, 199, l. 24.) — I, 224, l. 15; 292, l. 10; 327, l. 21; II, 139, l. 6; 256, l. 20; 366, l. 16; 453, l. 5; III, 171, l. 20; 176, l. 11.

TOMBER EN COMMERCE : *se communiquer.*

I, 331, l. 4.

COMMETTRE.

1] *Mettre.*

« Si c'est pour mon particulier... j'y *commetz* ordinerement un tiers... » (III, 103, l. 6.)

2] *Confier; remettre.*

I, 166, l. 11. — « Ces maistres icy... n'amandent point ce qu'on leur *commet*. » (I, 179, l. 2.) — II, 42, l. 26; 424, l. 18. — « J'escris mon livre à peu d'hommes et à peu d'années. Si ç'eust esté une matiere de durée, il l'eust fallu *commettre* à un langage plus ferme. » (III, 254, l. 5.) — III, 296, l. 11. — « Je pensay desja, entre mes amys, à qui je pourrois *commettre* une vieillesse necessiteuse et disgratiée. » (III, 333, l. 13.) — III, 348, l. 19.

SE COMMETTRE : *se confier.*

« *Se commettre*... a la puissance d'un Roy barbare. » (I, 166, l. 2.) — « *S'estant* parfaictement *commis* l'un a l'autre. » (I, 247, l. 1.) — II, 232, l. 9; III, 356, l. 13; 372, l. 11.

ETRE COMMIS A : *avoir la charge de.*

I, 277, l. 16.

COMMISSION.

Charge; mission.

I, 329, l. 16. — « Il ne fut taxé que cinq sols et demy, pour jour, à Tyberius Gracchus, allant en *commission* pour la chose publique, estant lors le premier homme des Romains. » (I, 397, l. 6.) — III, 13, l. 24; 187, l. 4; 280, l. 21; 290, l. 27.

COMMODE.

1] *Qui se prête à l'usage requis; qui s'adapte à.*

I, 216, l. 16. — « J'ay choisi ce seul exemple pour le plus *commode* à tesmoigner notre foiblesse et vanité » [1588]. (II, 288, l. 24.) — *Théol. nat.*, ch. 1.

2] *Convenable; avantageux.*

I, 200, l. 1; 258, l. 12; II, 81, l. 25; 109, l. 12. — « Quoy, si les plus vrayes (opinions) ne sont pas tousjours les plus *commodes* à l'homme. » (III, 318, l. 18.) — III, 413, l. 19; 424, l. 12. — « Plus elle (la mort de Jésus) sera cruelle... plus elle sera... meritoire, et *commode* à l'humaine nature... » (*Théol. nat.*, ch. 259.)

3] *Agréable; confortable.*

I, 414, l. 20. — « Je voudroy au moins vivre pres d'eux en un quartier de ma maison, non pas le plus en parade, mais bien *commode* » [1588] [« le plus en commodite », Ms]. (II, 79, l. 13.) — « Des refors... je les ay trouvez premierement *commodes*, depuis fascheux, à present de rechef *commodes*. » (III, 411, l. 24 et 25.)

COMMODÉ[E]MENT.

D'une façon agréable, confortable.

I, 312, l. 25; III, 6, l. 20; 214, l. 7. — « Mon estomac est *commodéement* bon, comme est ma teste, et le plus souvent se maintiennent au travers de mes fièvres... » (III, 404, l. 12.)

COMMODITÉ.

Utilité, avantage, agrément; chose agréable ou avantageuse.

« Je l'ay voué (il s'agit de son livre) à la *commodité* particuliere de mes parents et amis. » (I, 1, l. 5.) — I, 44, l. 14. — « Chacun use de ses utils et moyens pour sa *commodité.* » (I, 65, l. 2.) — I, 78, l. 23; 103, l. 9; 109, l. 12; 119, l. 2; 194, l. 3; 245, l. 7; 252, l. 11. — « Ce que l'on luy avoit enjoint pour peine, luy tournoit à *commodité.* » (I, 262, l. 5.) — I, 275, l. 28 [1588]; 321, l. 1; 342, l. 5; 343, l. 16 et 25 [1588]; 422, l. 3. — (Il s'agit de « l'yvrongnerie ».) « Un home avancé en dignité et en eage, entre trois principales *commoditez* qu'il me disoit luy rester en la vie, contoit cettecy. » (II, 14, l. 12.) — II, 64, l. 8, 11, 12; 73, l. 2; 84, l. 8; 85, l. 25; 88, l. 16; 94, l. 7; 123, l. 28; 171, l. 6; 201, l. 20 [1588]. — « La *commodité* d'avoir le goust froid et mousse aux douleurs et aux maux, tire apres soy cette incommodité de... » (II, 213, l. 7.) — II, 217, l. 19; 248, l. 14; 249, l. 21; 332, l. 2; 337, l. 5; 343, l. 4; 424, l. 7 [1588]; 466, l. 12; 478, l. 9; 553, l. 25; 560, l. 24; 565, l. 11; III, 9, l. 8; 13, l. 29; 44, l. 4; 89, l. 27; 207, l. 17; 246, l. 15, 26; 248, l. 5; 429, l. 16; C. et R.; IV, 293; *Voyage* (Rome), p. 216; *Théol. nat.*, ch. 19; 100; 259.

EN COMMODITÉ.

« Je voudroy vivre... en un quartier de ma maison, non pas le plus en parade, mais le plus *en commodité.* » (II, 79, l. 13.) — « Ceus qui alarent vers lui (l'Archiduc Fernand) pour lui dire que Messieurs (d'Estissac et de Montaigne) estoient là et l'occasion, rapportarent qu'il les prioit de l'excuser, mais que lendemain il seroit plus *en commodité.* » (*Voyage*, p. 138.)

COMMOURANS.

Confrérie de gens qui voulaient mourir ensemble; compagnons de mort.

III, 256, l. 7.

Mot emprunté à Amyot et qui traduit le grec : Συναποθανούμενοι.

COMMUN.

1] *Adjectif.*

a) *Qui appartient à tous; partagé, ressenti par tous.*

I, 11 [Var. 1595]. — « Elles (les femmes) sont *communes* sans peché. » (I, 145, l. 18.) — I, 210, l. 5; 213, l. 17; 258, l. 4; 270, l. 10; II, 128, l. 20; 341, l. 19; 582, l. 18. — « La vie *commune*

(c.-à-d. la vie publique) doibt auoir conferance aux autres vies. » (III, 265, l. 15.) — III, 274, l. 14; *Théol. nat.*, ch. 145.

b) *Partagé, ressenti par deux ou plusieurs personnes.*

« Et, Dieu à leurs prières *communes* l'ayant retirée à soy bientost apres, ce fut une mort embrassée avec singulier contentement *commun.* » (I, 287, l. 8.)

c) *Ordinaire; courant.*

I, 60, l. 4 [1588]; 201, l. 20; 320, l. 26. — « Des Princes qui n'ont eu rien au-dessus de la grandeur *commune* » [1588] [« grandeur populere », Ms]. (I, 395, l. 12.) — « (Un) galant home de meurs civiles et *communes*... (il s'agit d'Alcibiade; sans idée péjorative). » (II, 573, l. 18.) — III, 42, l. 12.

d) *Habituel (à quelqu'un).*

« Quelqu'un qui me recitast les meurs, le visage... les paroles *communes* de mes ancestres! » (II, 452, l. 16.)

EN COMMUN : *en public, du point de vue public.*

II, 561, l. 30; III, 196, l. 23; 291, l. 27.

2] *Substantif.*

a) *La masse; le plus grand nombre.*

« Le *commun* des anciens (ont dit) qu'elles (les âmes) sont engendrées de pere en fils. » (II, 290, l. 3.) — II, 323, l. 11 [1588]. — « (Les contes) que nous forgeons... pour donner plaisir au *commun.* » (II, 563, l. 28.)

b) *La langue vulgaire.*

III, 113, l. 2.

COMMUNAUTÉ.

1] *Action de mettre en commun des biens.*

I, 244, l. 19.

2] *Société.*

II, 206, l. 2.

3] *République.*

III, 220, l. 13.

COMMUNE (LA).

1] *La populace; la foule.*

I, 144, l. 8. — « C'est un util inventé pour manier et agiter une tourbe et une *commune* desreiglée. » (I, 392, l. 9.) — I, 393, l. 5; II, 122, l. 3; 240, l. 19; 343, l. 3; 397, l. 8; III, 150, l. 16.

2] *Par extension : le grand nombre, la généralité.*

« Dionisius, lisant dans les yeus de la *commune* de son armee que... » (I, 6, l. 9.) — II, 240, l. 19.

3] *Le corps des citoyens.*

I, 230, l. 22.

COMMUNICATION.

1] *Action de communiquer ou de se communiquer (à quelqu'un).*

I, 229, l. 16. — « L'ordre Sainct Michel... n'avoit point de plus grande commodité que celle-la, de n'avoir *communication* d'aucune autre commodité. » (II, 64, l. 12.) — « Autant en pouvons nous dire de sa science, force, amour, retribution, *communication*, gloire et beatitude... Il faut qu'il y ait en Dieu une entiere production et telle *communication* [tanta communitate] qu'il ne s'en puisse concevoir de plus grande. Sa *communication* sera aussi actuellement infinie, autrement ny sa production ny sa *communication* ne seroyent pas les plus grandes que nous sceussions imaginer. » (*Théol. nat.*, ch. 64.)

2] *Action de communiquer (avec quelqu'un).*

« Platon, en sa peinture de l'eage dore..., conte entre les principaus advantages de l'home de lors la *communication* qu'il avoit aveq les bestes. » (II, 159, l. 11.)

3] *Conversation.*

III, 42, l. 6; 197, l. 11.

4 | *Société; commerce; intimité.*

« Toute estrangeté et particularité en nos meurs et conditions est evitable, comme ennemie de *communication* et de societé. » (I, 216, l. 2.) — I, 240, l. 9; 243, l. 1; II, 84, l. 24; III, 79, l. 21; 82, l. 12; 176, l. 10; 183, l. 13; 378, l. 28.

5 | *Participation en commun; communauté.*

« Les amitiez pures de nostre acquest emportent ordinairement celles ausquelles la *communication* du climat ou du sang nous joignent. » (III, 241, l. 5.) — III, 337, l. 14.

METTRE EN COMMUNICATION : *mettre en commun.*

III, 126, l. 9 [1588].

COMMUNIQUER.

Faire part de.

I, 211, l. 7; II, 59, l. 1; III, 316, l. 15.

COMMUNIQUER A : *avoir part à.*

« Il ne fut jamais, suyvis-je, que je n'eusse cest honneur que de *communiquer à* toutes celles (toutes les imaginations) qui vous venoient à l'entendement. » (C. et R., IV, 323.) — « Si le peché du premier homme est imputé à l'âme pour s'estre joincte et alliée avec sa chair, n'est-ce pas raison que, pour s'estre joincte et alliée à la chair de Jesus Christ elle *communique* [communicabitur] *à* son merite? » (*Théol. nat.*, ch. 290.)

SE COMMUNIQUER A : *se livrer en toute confiance à.*

« Feu Monsieur le Mareschal de Monluc, ayant perdu son filx, me faisoit fort valoir... le desplaisir et creve-cœur qu'il sentoit de ne *s'estre* jamais *communiqué à* luy. » (II, 84, l. 6.) — III, 291, l. 9; C. et R., IV, 301.

SE COMMUNIQUER PAR : *se faire connaître par.*

« Qui ne *se communiquent* que *par* là. » (III, 125, l. 2.)

COMPAGNIE, COMPAIGNIE.

1 | *Action d'accompagner.*

« Les bons offices qu'elles rendent à leur mary ne regardent autre recompanse que d'estre preferées à la *compaignie* de sa mort. » (II, 507, l. 11.)

2 | *Le fait d'être en nombreuse compagnie.*

I, 118, l. 1; III, 394, l. 23; 403, l. 23.

3 | *Société; communauté.*

« Raliez vous... à celles de vostre condition que la *compaignie* de mesme fortune vous rendra plus aisées. » (III, 140, l. 26.)

PAR COMPAIGNIE.

« Et me faut ordinairement bateler *par compaignie* (c.-à-d. par esprit de société) à traicter des subjects et comptes frivoles, que je mescrois entierement. » (III, 310, l. 7.)

LAISSER DE COMPAGNIE : *fausser compagnie.*

« Diogenes... nous *laissoit de compagnie*, non pour la crainte, mais pour le desdain de nostre commerce. » (I, 390, l. 11.)

BESTE DE COMPAIGNIE : *terme de vénerie (au figuré).*

« (L'amitié) est *beste de compaignie*, non pas de troupe. » (III, 43, l. 23.)

COMPAIGNON.

PETIT COMPAGNON : *homme qui fait petite figure parmi les autres.*

« L'ambition n'est pas un vice de *petits compagnons* et de tels efforts que les nostres. » (III, 304, l. 10.)

ÊTRE COMPAGNON DE : *être sur un pied d'égalité avec.*

« Ils (les princes) *sont compaignons*, si non maistres *des* loix. » (I, 15, l. 8.)

Cf. BON.

COMPASSEUR.

Celui qui mesure.

« Cette favorable proposition n'estoit qu'une risee qui nous menoit a conclurre par necessité la neantise du compas et du *compassur.* » (II, 304, l. 10.)

Montaigne emploie aussi dans la *Théologie naturelle* le mot « compassure ». (*Théol. nat.*, ch. 251.)

COMPASSIONNÉ.

COMPASSIONNÉ A ou DE : *touché de compassion pour.*

« Nous faisons trop de cas de nous. Il semble que l'université des choses souffre aucunement de nostre aneantissement, et qu'elle soit *compassionnée à* nostre estat. » (II, 371, l. 11.) — « Dieu fils de Dieu *compassioné de* nostre mal-heur et prestant la main à nostre extreme besoin... » (*Théol. nat.*, ch. 278.)

COMPASSIONNER (SE).

Compatir.

« Je *me compassionne* fort tendrement des afflictions d'autruy. » (II, 132, l. 11.)

COMPATRIOTE.

« Nous trouverons que, s'il est quelques animaux moins favorisez en cela (la beauté) que nous, il y en a d'autres... qui le sont plus... voire des terrestres, nos *compatriotes.* » (II, 200, l. 19.) — II, 272, l. 16; III, 240, l. 26; 258, l. 19.

COMPÈRE.

Compagnon.

« Le premier de ses *comperes* à qui on escorna une chèvre, il luy conseilla d'en demander raison aux juges Royaux d'autour de la. » (II, 603, l. 7.)

COMPETAMMENT.

Convenablement.

« Avoir le corps en sa disposition naturelle, jouyssant ordonnéement et *competamment* [« pleinement », 1588] des functions molles et flateuses. » (III, 425, l. 17.)

COMPILER.

1| *Arranger; disposer.*

« L'esperit humein ne se sauroit meintenir vagant en cet infini de pensees informes; il les luy faut *compiler* en certeine image, a son modelle. » (II, 243, l. 14.)

2| *Composer.*

« Une sorte de pillules *compilées* de cent et tant d'ingrediens. » (II, 607, l. 2.)

COMPLAINDRE.

Se plaindre.

« Quoi des mains? nous... festoions, rejouissons, *compleignons*, attristons... et quoi non? » (II, 161, l. 13.)

On ne trouve pas « complaindre » mais « se complaindre » dans Estienne et Nicot. Les deux formes, réfléchie et neutre, se rencontrent dans l'ancienne langue.

COMPLEXION.

1| *Nature (physique ou morale); caractère.*

I, 19, l. 5; 165, l. 14; 185, l. 5; 228, l. 18; 241, l. 10; 316, l. 1. — « On voit aux ames de ces deux personnages... une si parfaicte habitude à la vertu qu'elle leur est passée en *complexion.* » (II, 125, l. 20.) — II, 283, l. 4; 320, l. 11. — « J'ay au demeurant la taille forte et ramassée; le visage non pas gras, mais plein; la *complexion*, entre le jovial et le melancholique, moiennement sanguine et chaude. » (II, 421, l. 24.) — II, 424, l. 22; 430, l. 12; 432, l. 16; 465, l. 24. — « Et tesmoigne cette action... la debonnaireté de sa *complexion*, et que c'estoit de soy une *complexion* [« une nature », 1588] excellemment formée à la bonté. » (II, 570, l. 16 et 17.) — II, 577, l. 9 et 10; III, 17, l. 24; 42, l. 15; 47, l. 8; 63, l. 1; 115, l. 3 et 11; 231, l. 7; 323, l. 10; 376, l. 7; 395, l. 23; 405, l. 8.

2] *Au pluriel : disposition du corps ou de l'esprit; humeur.*

« Il ne faut pas se clouër si fort à ses humeurs et *complexions.* » (III, 40, l. 1.) — « Certes, j'ay non seulement des *complexions* en grand nombre, mais aussi des opinions assez, desquelles je desgouterois volontiers mon fils, si j'en avois. » (III, 318, l. 15.) — III, 353, l. 9; 354, l. 11; 385 l. 11.

COMPORTER (SE).

S'accorder.

« Pourtant est elle (la liberalité) de peu de recommendation, au pris d'autres vertus royalles, et la seule... qui *se comporte* bien avec la tyrannie mesme. » (III, 152, l. 1.)

COMPOSÉ.

1] *Assorti.*

« Un mariage paisible et bien *composé.* » (III, 107, l. 25.)

2] *Réglé; ferme.*

« Trois des plus execrables personnes que je cogneusse en toute abomination de vie... ont eu des mors reglées et en toute circonstance *composées* jusques à la perfection. » (I, 98, l. 27.) — II, 579, l. 14: III, 163, l. 1; 353, l. 15.

3] *Artificiel; étudié.*

« J'évite les parolles de mauvais prognostique et exclamations *composées.* » (III, 250, l. 3.)

COMPOSER.

1] *Unir; combiner.*

« La necessité *compose* les hommes et les assemble. » (III, 219, l. 11.)

2] *Faire un accord; traiter.*

« Les habitants estoint apres a *composer* de (au sujet de) sa victoire. » (II, 538, l. 1.) — III, 237, l. 20.

SE COMPOSER A : *régler sa conduite de manière à.*

II, 453, l. 13. — « Je *me compose* pourtant *à* la perdre sans regret. » (III, 424, l. 16.)

COMPOSITION.

1] *Mélange; combinaison.*

« La vertu ainsi simple, qu'Ariston et Pyrrho... faisoint fin de la vie, n'y a peu servir sans *composition.* » (II, 464, l. 7.) — « O la sotte *composition* et insipide! » [Ms] [« o le sot meslange et... », 1588] (il s'agit de l'union de personnes âgées). (III, 140, l. 26.)

2] *Manière d'être; humeur.*

(Il s'agit du bon sens.) « Une maniere de *composition* de peu de nom. » (II, 442, l. 19.) — III, 17, l. 19; 312, l. 12; 318, l. 19.

3] *Accord entre deux parties; accommodement.*

« Une ville qui vient de se rendre par douce et favorable *composition...* » (I, 30, l, 12.) — I, 33, l. 3. — « Mais la diversité des opinions que nous avons de ces choses là, montre clerement qu'elles n'entrent en nous que par *composition...* » (I, 59, l. 11.) — I, 85, l. 18; 376, l. 23; 410, l. 24; II, 214, l. 26; III, 109, l. 2; 395, l. 20.

VENIR EN COMPOSITION : *s'accorder; tenir compte.*

« Et si fauldroit il encores *venir en composition* de ce, que ce n'estoit ny son occupation, ny son estude... » (C. et R., IV, 304.)

ENTRER EN COMPOSITION : *s'arranger; s'accommoder.*

« Cela me fait esperer que, plus je m'eslongneray de celle-là (la vie), et approcheray de cette-cy (la mort), plus aisément j'*entreray en composition* de leur eschange. » (I, 111, l. 22.) — I, 162, l. 14; II, 68, l. 4; 205, l. 3; 659 [471, l. 18, 1595]; 576, l. 15; III, 184, l. 3.

GENS DE COMPOSITION : *personnes prêtes à faire des concessions.*

« Cette opinion est plausible et introduicte par *gens de composition.* » (II, 308, l. 11.)

COMPRENANT.

Ce qui comprend quelque chose.

Substantif : contenant.

« S'il est en soimesme, ce sont encore deus, le *comprenant* et le comprins. » (II, 261, l. 13.)

COMPROMETTRE.

1] COMPROMETTRE A : *accepter (par compromis).*

« Tous... se preparans et attandans la mort... d'un visage et d'une voix si peu effroyée qu'il sembloit qu'ils eussent *compromis à* cette necessité... » (III, 338, l. 4.) — (Il s'agit du baptême des enfants.) « C'est raison qu'ils puissent aussi par autruy et sans leur propre volonté *compromettre* et s'allier *à* ceste societé commune. » (*Théol. nat.*, ch. 261.)

2] COMPROMETTRE A ou EN : *s'en remettre à.*

« L'incertitude de mon jugement est si également balancée... que je *compromettrois* volontiers *à* la decision du sort et des dets... » (II, 439, l. 11.) — « Il n'y a personne *à* qui je vousisse pleinement *compromettre* de ma peinture... » (III, 255, l. 5.) [1588.] — « Ils *compromirent* dès le commencement *en* elle seule, et la choisirent pour leur guide commune... » (*Théol. nat.*, ch. 246.)

COMPROMIS.

METTRE EN COMPROMIS : *compromettre; mettre en danger.*

III, 332, l. 19.

COMPTABLE.

Cf. CONTABLE.

COMPTANT.

Cf. ARGENT.

COMPTE, CONTE.

Cf. CONTE.

*COMPUTER.

Compter.

III, 267, l. 20.

CONCÉDER.

Accorder une chose (sans qu'elle soit demandée).

I, 230, l. 19; II, 195, l. 16.

*CONCERTER.

« Selon qu'il avoit *concerté* avec les siens. » (II, 475, l. 9.)

« Nous avons depuis trente ou quarante ans emprunté plusieurs mots d'Italie, comme... *concert* pour *conference.* » (Pasquier, *Rech.*)

CONCEVOIR.

Exprimer.

I, 413, l. 13. — « Nous ne sçaurions leur circonscrire précisément les actions que nous leur deffendons. Il faut *concevoir* nostre loy soubs parolles generalles et incertaines. » (III, 104, l. 23.) — III, 314, l. 7.

C'est le sens du latin : « concipere aliquid verbis ».

CONCIERGERIE.

Partie du palais de justice à Paris où demeurait un juge royal dit CONCIERGE DU PALAIS, *et où se trouvait une prison. Par extension : prison.*

Au pluriel.

« Un prisonnier de qualité estant en nos *conciergeries...* » (II, 31, l. 16.)

Au figuré.

« En la prison du diable, et en cette comune *conciergerie* des mauvaises volontes. » (*Théol. nat.*, ch. 247.)

CONCILIATEUR (TRICE).

Adjectif : qui concilie.

« La sciance de l'entregent est, come la grace et la beaute, *conciliatrice* des premiers abbors de la societe et familiarité. » (I, 57, l. 20.)

CONCILIATION.

Action de rendre bienveillant.

« La beauté est une piece de grande recommandation au commerce des hommes; c'est le premier moyen de *conciliation* des uns aux autres. » (II, 418, l. 24.)

CONCILIER.

1] CONCILIER A : *disposer favorablement envers, accorder; mettre d'accord avec.*

« Cette recordation... me *concilie* aucunement *à* elle (à la mort). » (II, 53, l. 26.) — III, 5, l. 19; 408, l. 19.

2] SE CONCILIER A : *s'entendre avec; entrer en accord avec.*

II, 578, l. 2.

CONCLAVE.

Lieu de réunion.

« A leur despecher (au peuple)... quattre... intercesseurs... par où ce peuple fut derechef repoussé dans le *conclave.* » (III, 58, l. 13.)

CONCLURE.

1] *Déduire quelque chose comme conséquence de prémisses (transitif).*

II, 115, l. 4; III, 158, l. 6, 10 et 25. — (Il s'agit de « l'humaine bestise », l'ignorance.) « Ceux qui ne la veulent *conclurre* en eux par un si vain exemple que le mien ou que le leur. qu'ils la recognoissent par Socrates. » (III, 375, l. 18.)

2] *Indiquer; prouver.*

« Parquoy un fait courageux ne doit pas *conclurre* un homme vaillant... » (II, 7, l. 4.) — « Le nombre donq infiny des mortels *conclut* un pareil nombre d'immortels.» (II, 265, l. 6.) — « Or ceste parfaicte et entiere communication de l'essence divine... *conclud* [ideo neccessarie est] une extreme conformite et egalite... » (*Théol. nat.*, ch. 51.)

Dans la première signification, le mot qui désigne l'argument (lorsqu'il n'est pas sous-entendu : voir III, 347, l. 10) est le complément indirect, précédé de « de » ou de « par ». Dans la seconde, il est le sujet du verbe.

CONCLUSION.

1] *Déduction; conséquence.*

« Socrates... luy laisse deviner la *conclusion* de l'inutilité (qui est l'inutilité) de ses ars. » (I, 186, l. 7.) — III, 401, l. 26.

2] *Décision, arrêt.*

III, 16, l. 10. — « J'ai faict ceder à mon plaisir, bien largement, toute *conclusion* medicinalle. » (III, 389, l. 21.) — III, 401, l. 26.

3] *Résolution.*

« Il y a infinis examples de pareilles *conclusions* populeres. » (II, 37, l. 18.)

CONCURRENCE.

1] *Rencontre (au figuré).*

« La tempeste ne s'engendre que de la *concurrence* des choleres qui se produisent volontiers l'une de l'autre... » (II, 524, l. 22.)

2] *Concours; coopération.*

« Nous avons formé une verité par la consultation et *concurrence* de nos cinq sens. » (II, 352, l. 22.)

EN CONCURRENCE : *en commun avec d'autres.*

« Si elle meritoit ce beau nom, ce devoit estre *en concurrance*, non par privilege. » (I, 101, l. 11.)

3] *Ardeur.*

(Il parle de ses premières relations avec La Boëtie.) « C'est je ne sçay quelle quinte essence de tout ce meslange..., qui, ayant sesi toute sa volante, l'amena se plonger et se perdre en la miene, d'une faim, d'une *concurrance* pareille. » (I, 246, l. 8.)

CONCURRER.

1] *Se rencontrer; se ressembler.*

II, 429, l. 13. — « La moyenne region loge les tempestes; les deux extremes, des hommes philosophes et des hommes ruraus, *concurrent* en tranquillité et en bon heur. » (III, 301, l. 17.)

2] *Agir conjointement; concourir.*

« L'authorité y *concurre* quant et la raison. » (II, 435, l. 19.)

Ce mot est un doublet de « concourir », lequel semble n'apparaître qu'à la fin du XVIe siècle. Rapprocher le mot « concurrent ». La forme de l'ancien francais est à l'infinitif *concurre.*

CONDAMNER.

1] *Juger.*

« *Condamner* impossibles. » (I, 234, l. 18.) — « Platon... a raison de se moquer de ceux qui font les euvres de mariage apres cinquante cinq; et *condamne* leur engence indigne d'alimant et de vie. » (II, 76, l. 4.)

2] *Déclarer répréhensible, mauvais.*

I, 229, l. 6; III, 228, l. 16.

CONDIGNE.

Juste; mérité.

« Si la faut il estudier, savourer et ruminer, pour en rendre graces *condignes* à celuy qui nous l'ottroye. » (III, 425, l. 4.) — « La penitence exterieure requiert la confession du peché et sa *condigne* punition [punitionem debitam]. » (*Théol. nat.*, ch. 295.)

CONDIGNE A : *en juste rapport avec.*

« Purification et nettete *condigne a* cet office. » (III, 32, l. 8.)

CONDIMENT.

Assaisonnement (au figuré).

(Il parle de la volupté.) « Ces incommoditez luy servent d'eguillon et de *condimant* a sa douceur... » (I, 101, l. 17.) — III, 382, l. 19. — « J'en pers le loisir de parler, qui est un si doux *condiment* [1588] [« assaisonement », Ms] des tables... » (III, 416, l. 8.) — III, 420, l. 15.

CONDITION.

1] *Au singulier : nature; manière d'être; propriété.*

II, 105, l. 14; 115, l. 3; 137, l. 11. — « La *condition* de l'herisson. » (II, 181, l. 16.) — II, 182, l. 13; 183, l. 9. — « La *condition* des halcyons. » (II, 196, l. 16.) — II, 197, l. 26; 198, l. 3. — « De mesme *condition* est cest autre conseil que la philosophie donne. » (II, 215, l. 15.) — II, 315, l. 1; 327, l. 23; 577, l. 11. — « J'ay une *condition* singeresse et imitatrice. » (III, 114, l. 24.) — III, 124, l. 14; 136, l. 27. — « Un' herbe transplantée en solage fort divers a sa *condition*, se conforme bien plustost a iceluy qu'elle ne le reforme à soy. » (III, 266, l. 22.)

2] *Au pluriel : dispositions du corps.*

II, 433, I. 3. — « Les rares beautez et *conditions* de sa personne jusques au miracle. » (II, 570, l. 27.)

3] *Au pluriel : manières de vivre, d'être; qualités bonnes ou mauvaises; mœurs; opinions.*

« Qùe m'ayant perdu... ils y puissent retrouver aucuns traicts de mes *conditions* et humeurs. » (*Au lecteur*, I, 1, l. 7.) — I, 3, l. 7. — « Mes *conditions* et principes... » (I, 299, l. 6.) — I, 312, l. 6. — « Mes humeurs et mes *conditions*. » (II, 108, l. 14.) — « Les *conditions* internes (de l'homme en

général). » (II, 113, l. 13.) — II, 159, l. 3; 162, l. 25 et 30; 197, l. 29; 603, l. 14; III, 46, l. 17; 202, l. 17; 250, l. 18.

Le mot « conditions » exprime souvent à la fois les dispositions physiques et morales (III, 272, l. 26).

4] *Au singulier : circonstances extérieures; l'état social de quelqu'un (moderne).*

I, 77, l. 23; 275, l. 21. — « A cette conclusion si religieuse d'un homme payen je veux joindre seulement ce mot d'un tesmoing de mesme *condition* (c.-à-d. païen aussi comme le premier). » (II, 370, l. 8.) — « A ceux de ses capitaines qui se desroboient de luy pour aller prendre autre *condition*, il r'envoioit encore les armes, chevaux et equipage. » (II, 540, l. 17) — III, 140, l. 25; 379, l. 8.

5] *Situation en général; cas.*

I, 292, l. 11. — (Il parle d'un homme trompé.) « (Je l'ay choisi) parmy plusieurs telles *conditions* que je cognois, comme plus exemplaire. » (II, 81, l. 12.)

6] *Circonstance, manière d'être d'où dépend la réalisation de quelque chose (moderne).*

I, 104, l. 9. — « C'est la *condition* de vostre creation, c'est une partie de vous que la mort... » (I, 115, l. 2.) — « Il semble que nous soyons nais à la *condition* de (c.-à-d. sous la nécessité de) suyvre ce train. » (I, 147, l. 8.)

EN CONDITION QUE : *de telle manière que.*

III, 311, l. 21.

L'expression *en telle condition* (1580) devient en 1588 *à telle condition* (I, 272, l. 21). Voir p. 455. Voir l'expression *à la condition* (I, 147, l. 8). Montaigne dit encore *avec condition* (I, 295, l. 9).

CONDONNER.

1] *Concéder; permettre.*

« On ne leur sçauroit *condonner* [1588] [« conceder », Ms] des passetemps plus reglez que... » (I, 230, l. 19.) — « Qu'elle (la philosophie) *condone* hardimant au mal cette lacheté voyelle. » (II, 579, l. 1.) — « Nous luy *condonnons* la libre continuation du service divin en la chapelle de sa maison... et luy *condonnons* l'usage de ses biens et de sa vie. » (III, 231, l. 22.)

2] *Concéder avec une idée de pardon.*

« Toutes ces choses me semblent pouvoir être *condonnées* à son aage et à l'estrange prosperité de sa fortune (il s'agit d'Alexandre le Grand, de ses fautes et de ses défauts). » (II, 570, l. 22.)

3] *Abandonner.*

« Relâchant et *condonnant* beaucoup [1588] [« et quitant beaucoup », Ms] du besoin et desir de son sexe. » (III, 88, l. 10.)

CONDONNER QUE : *accorder que.*

II, 276, l. 25.

CONDO[U]LOIR (SE).

S'affliger avec quelqu'un.

« François Marquis de Sallusse... apres *s'estre* souvent *condolu* à ses privez des maux qu'il voyoit inevitablement preparez à la couronne de France... » (I, 48, l. 21) — « Il a donné à l'âme une inclination et appetit d'aymer le corps... de *se* resentir et *condouloir* de ses accidens. » (*Théol. nat.*, ch. 164.) — « Il faut qu'elle *se condueille* avec luy de sa punition. » (*Ibid.*, ch. 167.)

CONDUIRE.

Diriger; mener.

« Les Atheniens estoyent à choisir de deux architectes, à *conduire* (c.-à-d. conduire la construction de) une grande fabrique. » (I, 220, l. 20.) — « *Conduire* sa fuite. » (II, 512, l. 22.) — « Qui demandera à celuy-là ce qu'il sçait faire, il respondra : subjuguer le monde; qui le demandera à cettuy-cy, il dira qu'il sçait *conduire* l'humaine vie [1588] [« mener », Ms] conformément à sa naturelle condition. » (III, 27, l. 26.) — III, 136, l. 24; 169, l. 24.

CONDUIRE A CHEF.

I, 158, l. 7.

Cf. CHEF.

SE CONDUIRE.

« Une chasse qui *se conduict* plus par subtilité que par force. » (II, 172, l. 4.)

SE CONDUIRE DE : *être amené de.*

II, 178, l. 2.

CONDUIRE LA CORDE A TOUTES SORTES DE TONS : *prendre tous les tons.*

II, 416, l. 17 [« relâcher la corde », 1588].

CONDUIT.

Canal (dans le corps humain).

« Qui avoit le *conduict* du dos estoupé (il s'agit d'un enfant monstrueux). » (II, 514, l. 12.)

CONDUITE.

1] *Action de conduire; de diriger.*

« Ayant eu tant de part à la *conduite* de votre mariage. » (I, 192, l. 4.) — I, 215, l. 20; 417, l. 5; II, 21, l. 26; 75, l. 9; III, 142, l. 15. — « Ceux qui tiennent le monde en leur *conduicte* » [1588] [« en leur main », Ms]. (III, 188, l. 28.) — « La *conduite* du chef. » (III, 190, l. 8.) — « La femme que ma fille a pour sa *conduite.* » (III, 190, l. 11.) — III, 191, l. 22; 200, l. 17; 214, l. 8; 285, l. 18; 356, l. 18 et 21; 411, l. 15.

2] *Manière de conduire; direction des affaires.*

II, 147, l. 2; 274, l. 9. — « Les peintres tiennent que les mouvemens et plis du visage qui servent au pleurer, servent aussi au rire. De vray, avant que l'un ou l'autre soyent achevez d'exprimer, regardez à la *conduicte* de la peinture : vous estes en doubte vers lequel c'est qu'on va. Et l'extremité du rire se mesle aux larmes. » (II, 466, l. 9.) — « Quant aux negoces, il m'est eschappé plusieurs bonnes avantures à faute d'heureuse *conduite.* » (III, 33, l. 17.) — « Un homme si avantageux en matiere et en *conduicte.* » (III, 181, l. 20.) — III, 182, l. 21; 190, l. 23; 213, l. 5; 303, l. 2; 397, l. 24.

3] *Marche; manière d'être.*

« La *conduite* de ce vuidange ayant dure si longtemps. » (III, 397, l. 24.)

4] *Ce qui conduit : guide, route, chemin.*

« C'est à faire aux religions mortelles et humaines d'estre reçeuës par une humaine *conduite.* » (II, 150, l. 3.)

CONFABULATION.

Causerie familière.

« Ce n'est pas au subject des substitutions seulement que nostre esprit montre sa beauté et sa force, et aux affaires des Roys; il la monstre autant aux *confabulations* privées. » (III, 48, l. 3.)

CONFÉDÉRATION.

Association d'amitié de deux personnes.

« Aus *confederations* qui ne tienent que par un bout, ou on n'a a pourvoir qu'aus imperfections qui particulierement interessent ce bout la. » (I, 251, l. 3.)

CONFÉRENCE.

1] *Rapprochement; rapports; relations.*

I, 42, l. 6. — « La suffisance ordinaire des femmes n'est pas pour respondre à cette *conference* et communication, nourrisse de cette saincte couture (de l'amitié). » (I, 243, l. 1.) — III, 140, l. 18. — « La vie commune doibt avoir *conferance* aux autres vies. » (III, 265, l. 15.)

2] *Comparaison.*

« La consequence que nous voulons tirer de la *conference* [1588] [« de la ressemblance », Ms] des evenemens est mal seure, d'autant qu'ils sont tousjours dissemblables. » (III, 360, l. 10.) — *Théol. nat.*, ch. 222. — « C'est raison que nous comparons à ce devoir nostre agir... Car par cette *conference* sa

condition et qualité se descouvrira tout soudain. » (*Théol. nat.*, ch. 224.) — *Ibid.*, ch. 322.

3] *Examen fait en commun; discussion.*

« Crassus, escrivant a un home du mestier... sambloit il pas entrer en *conferance* de sa deliberation et le convier a interposer son decret? » (I, 91, l. 25.)

4] *Conversation.*

« Le plus fructueux et naturel exercice de nostre esprit, c'est à mon gré la *conference*. » (III, 175, l. 25.) — III, 176, l. 4; l. 9; l. 23; 177, l. 15; 186, l. 27; 187, l. 9; 194, l. 6.

CONFÉRER.

1] *Contribuer; apporter comme contribution.*

« Pourquoi creins tu ton dernier jour? il ne *confere* non plus à ta mort que chacun des autres. » (I, 119, l. 11.) — I, 193, l. 22; II, 497, l. 11. — « Certes les perles et le brocadel y *conferent* quelque chose. » (III, 51, l. 9.) — III, 207, l. 16; 225, l. 20.

2] *Donner.*

« Il est marry... qu'il n'ait plusieurs ames et plusieurs volontez pour les *conferer* toutes à ce subjet (à son ami). » (I, 249, l. 23.)

3] *Comparer.*

I, 142, l. 1. — « Les diverses meurs et fantasies aux mienes... ne m'enorgeuillissent pas tant come elles me humilient en les *conferant*. » (II, 246, l. 19.) — « De *conferer* [« de comparer », 1588] Lisander à Sylla. » (II, 534, l. 1.) — III, 169, l. 22; *Théol. nat.*, ch. 117.

4] *Converser.*

« J'observe en mes voyages cette practique... de ramener tousjours ceux avec qui je *confere*, aux propos des choses qu'ils sçavent le mieux. » (I, 88, l. 4.) — « De l'art de *conferer*. » (III, 174, titre.) — « Si je *confere* avec une ame forte et un roide jousteur... » (III, 176, l. 5.)

CONFESSION.

PAR LA CONFESSION DE : *de l'aveu de.*

II, 202, l. 26.

CONFIDENCE.

1] *Confiance.*

« Et engendre dès lors en avant une mutuelle et utile *confidence* » [1588] [« confience », Ms]. (I, 168, l. 15.) — III, 239, l. 6.

2] *Hardiesse; courage (confiance en soi-même).*

« Diogenes disoit opposer aux perturbations la raison, à la fortune la *confidence*. » (III, 264, l. 2.)

Montaigne emploie concurremment le mot *confiance* (I, 167, l. 10) et surtout *fiance* (I, 166, l. 28). Voir ce mot.

CONFIRE (SE).

Au figuré.

« Ainsi se remplit le monde et *se confit* en fadesse et en mensonge. » (II, 278, l. 23.)

CONFIRMER.

Affermir; fortifier.

III, 195, l. 26.

CONFONDRE.

1] *Fondre ensemble.*

« Les pieces empruntées d'autruy, il les transformera et *confondera*, pour en faire un ouvrage tout sien. » (I, 196, l. 23.)

2] CONFONDRE DE : *mêler de.*

III, 427, l. 20.

CONFORMÉMENT.

En conformité; pareillement.

« Seneca dit... *conformément* a cet autre... » (II, 208, l. 24.) — « Diversement traicter les matières est aussi bien les traicter que *conformeement*, et mieus : a sçavoir plus copieusement et utile-

ment. » (II, 237, l. 8.) — « Icy, nous allons *conformément* et tout d'un trein, mon livre et moy. » (III, 22, l. 16.)

CONFORT.

Ce qui donne force, courage; réconfort.

« Naturellement quelque compaignie que ce soit apporte *confort* et soulagement au dangier. » (II, 492, l. 22.)

CONFORTER.

Fortifier; réconforter.

« Chacun... va plastrant et *confortant* cette creance receue. » (II, 278, l. 20.) — II, 612, l. 13. — « Que n'est tombée... une si noble conqueste, (c.-à-d. la conquête du nouveau monde) soubs des mains qui eussent doucement poly et defriché ce qu'il y avoit de sauvage, et *eussent conforté* et promeu les bonnes semences que nature y avoit produit... » (III, 160, l. 29.) — III, 173, l. 6; 355, l. 23.

CONFRAIRIE.

Sens moderne (au figuré).

« Il multiplie en *confrairie* la chose la plus une et unie (l'amitié). » (I, 250, l. 10.) — « J'estoy l'autre jour en une compagnie, où je ne sçay qui de ma *confrairie* (un confrère en gravelle) aporta la nouvelle... » (II, 607, l. 2.)

L'Académie, dans les dictionnaires de 1694 et de 1740, écrit encore *confrairie*.

CONFRONTER.

Mettre en rapport avec quelqu'un.

« Dom Philippe, fils de l'Empereur Maximilian, ou pour le *confronter* plus honnorablement, pere de l'Empereur Charles cinquiesme... » (I, 33, l. 4.)

CONFUS.

1] *Brouillé; bouleversé (sens du latin « confusus »).*

« Vites vous jamais rien si rabaissé, si changé, si *confus*? » (I, 106, l. 12.)

2] *Mêlé (avec d'autres).*

III, 294, l. 27.

3] *Mêlé d'éléments étrangers; trouble; incertain.*

III, 54, l. 3.

CONFUS AVEC : *confondu avec.*

« (La beauté) est si leur (aux dames) que la nostre, quoi qu'elle desire des traicts un peu autres, n'est en son poinct que *confuse aveq* la leur, puérile et imberbe. » (III, 51, l. 19.)

CONGÉ.

1] *Permission de partir.*

DONNER CONGÉ; DONNER DU CONGÉ.

« Dieu nous *donne* assez *de congé*, quand il nous met en tel estat que le vivre nous est pire que le mourir... » (II, 25, l. 11.) — II, 26, l. 11; 39, l. 24.

PRENDRE CONGÉ.

I, 315, l. 8; III, 248, l. 2; C. et R., IV, 321. — « Voylà le dernier *congé* qu'il *print* d'elle. » (C. et R., IV, 224.)

Au figuré.

I, 320, l. 7.

2] *Permission.*

« Elles (les parties de nostre corps) ont chacune des passions propres qui les esveillent et endorment sans nostre *congé*. » (I, 128, l. 21.) — « Par *congé* du magistrat. » (II, 39, l. 6.) — II, 57, l. 2; 278, l. 2; 315, l. 10; 511, l. 6. — « Avec le *congé* du magistrat. » (III, 331, l. 20.) — *Théol. nat.*, ch. 239.

DEMANDER CONGÉ : *demander la permission.*

I, 383, l. 3; III, 164, l. 2 [1588].

DONNER CONGÉ : *donner la permission.*

II, 189, l. 1; 214, l. 27; C. et R., IV, 313.

CONGRATULATION.

Satisfaction (action de se féliciter soi-même).

« Il y a certes je ne sçay quelle *congratulation* de bien faire qui nous resjouit en nous mesmes... » (III, 23, l. 22.)

*CONGRESSION.

Union sexuelle (latin « congressio »).

III, 81, l. 19.

CONILLER, CONNILLER.

Au propre : se tapir au terrier comme un connil (un lapin).

Au figuré : user de subterfuges, s'esquiver.

« Cherchant à *conniller* et se desrober, il les enflamma (ses ennemis) et appella sur soy. » (I, 167, l. 21.) — « La philosophie... vient elle à cette mollesse de me faire *conniller* par des destours couards. » (II, 215, l. 24.) — II, 491, l. 7; III, 248, l. 23.

« To play the coward, or lurke in corners, to seeke a hole to hide his head in; to sneake, or slinke from place to place, as a connie that boults from bush to bush. » (Cotgrave.) Montaigne dit encore *connil* pour « lapin » dans le *Journal du Voyage.*

CONILLIÈRE.

Terrier; garenne. Au figuré : subterfuge.

« Nous desadvouons nostre pensee, et cerchons des *conillieres* en la faucеté. » (III, 300, l. 22.)

*CONJECTURALEMENT.

II, 60, l. 29.

Mot peu usité, dont aucun exemple n'a été signalé avant Montaigne.

CONJOINCT.

Au pluriel : unis.

« Ce sont vices toujours *conjoints*... » (I, 25, l. 5.)

CONJOINDRE.

Joindre avec; unir.

« Plutarque, qui en a veu (des nids d'alcyon) et manié plusieurs, pense que ce soit des arestes de quelque poisson qu'elle *conjoinct* et lie ensemble. » (II, 197, l. 3.)

Au figuré.

II, 496, l. 11; *Théol. nat.*, ch. 192.

CONJONCTIF, CONJUNCTIF.

Mode conjonctif : subjonctif.

I, 369, l. 2.

CONJONCTION.

1] *Union charnelle.*

« Les *conjonctions* incestueuses. » (I, 149, l. 10)

2] *Action de se joindre; union.*

III, 246, l. 20. — « Une *conjonction* [germanitas] consubstantielle et inseparable. » (*Théol. nat.*, ch. 51.)

CONJONCTION DES ASTRES : *position relative des astres.*

III, 166, l. 20.

CONJOUIR (SE).

SE CONJOUIR AVEC QUELQU'UN : *se réjouir avec quelqu'un.*

III, 430, l. 10; C. et R., IV, 339.

CONJUGALEMENT.

III, 423, l. 7.

CONNEXITÉ.

Rapport étroit.

« Aussi desadvouent les peripateticiens cette *connexite* et cousture indissoluble... » (II, 130, l. 13.)

CONNILLER.

Cf. CONILLER.

CONNIVER.

Fermer les yeux sur le mal qu'on aurait le devoir d'empêcher; tolérer; favoriser.

« Qui sçeut dextrement *conniver* à cette mienne desbauche. » (I, 228, l. 8.)

CONNOISSANCE.

Cf. COGNOISSANCE.

CONNOISTRE.

Cf. COGNOISTRE.

CONSACRER.

Sacrifier (sens latin).

« Somme, des pauvres diables sont *consacrez* aux formules de la justice. » (III, 368, l. 18.)

CONSANGUINITÉ.

Au figuré : affinité.

« Quand nous en forgeons (de la volupté) nous la fardons d'épithetes et qualitez maladifves et douloureuses... grand tesmoignage de leur *consanguinité* et consubstantialité. » (II, 465, l. 4.)

CONSCIENCE.

Probité scrupuleuse; scrupule.

II, 15, l. 21. — « Ce conte... raporte exactement la *consciance* de nostre justice. » (II, 48, l. 17.) — « L'autre manière... a encore moins de la prudence que de la *conscience*. » (III, 6, l. 28.)

FAIRE CONSCIENCE : *se faire une affaire de conscience; scrupule.*

« Et *faits conscience* si mes yeux desrobent par mesgarde quelque cognoissance des lettres d'importance qu'il lit, quand je suis à costé d'un grand. » (II, 42, l. 27.)

FAIRE CONSCIENCE DE : *se faire scrupule de.*

« Plutarque *faisoit*, dit-il, *conscience de* vendre et envoier à la boucherie, pour un legier profit, un bœuf qui l'avoit long temps servy. » (II, 139, l. 26.) — II, 329, l. 12; 429, l. 24; III, 17, l. 5. — « Qui... *faisoit conscience de* tuer un Tyran sans les formes de la Justice. » (III, 17, l. 5 et 16.) — III, 311, l. 15; 359, l. 25; 412, l. 2.

PARLER EN CONSCIENCE.

II, 223, l. 17.

CONSCIENTIEUX.

1] *Scrupuleux.*

I, 254, l. 7; 259, l. 21. — « La facilité *conscientieuse* de Monsieur de la Nouë. » (II, 449, l. 3.)

2] *Que l'on fait avec toute sa conscience.*

« Ces ames venerables, eslevées par ardeur de devotion et religion à une constante et *conscientieuse* meditation des choses divines... » (III, 429, l. 12.)

CONSEIL.

1] *Réflexion, examen (fait en particulier aussi bien que délibéré en commun).*

« Mais, à le bien prendre, il semble que nos *conseils* et deliberations en dependent bien autant. » (I, 368, l. 1.) — II, 468, l. 4.

L'ancienne langue disait : « se conseillier » au sens de réfléchir, méditer. Dans l'exemple ci-dessus, on peut pourtant encore entendre *conseil* au sens 2] : décision, résolution.

2] *Opinion; décision; parti.*

I, 227, l. 7; 364, l. 19. — « Rutilianus,... voiant que ses gens de cheval a trois ou quatre charges avoint failli d'enfoncer le bataillon des ene-

mis, print ce *conseil*, qu'ils debridassent leurs chevaus... » (I, 377, l. 6.) — II, 85, l. 23.

3] *Intention; projet; plan de conduite.*

« Divers evenemens de mesme *conseil* (c.-à-d. divers effets d'une même conduite). » (I, 158, le titre.) — I, 331, l. 16; 364, l. 19; II, 8, l. 26; 117, l. 26; 404, l. 29; 420, l. 23; 458, l. 12; III, 33, l. 16; 190, l. 5.

Souvent au pluriel.

II, 115, l. 4.

4] *Volonté délibérée.*

III, 299, l. 21. — « Si elles (mes pensées) se desbauchent... c'est à la verité sans mon *conseil*. » (III, 302, l. 14.)

PAR CONSEIL : *par des moyens réfléchis.*

5] BON CONSEIL : *sagesse.*

C. et R., IV, 310.

CONSEILLER.

Formuler un avis.

« ...Si j'auois à *conseiller*... en ces deux divers advantages. » (I, 44, l. 7.)

CONSENT.

CONSENT DE.

1] *Qui a la connaissance de; conscient de.*

III, 131, l. 7. — « Cet antien qui, n'ayant autre auditeur de ses loüanges, et *consent de* sa valeur, se bravoit avec sa chambriere. » (III, 304, l. 25.)

2] *Témoin; complice.*

« Qui seroit *consant de* ce faict... elle promettoit de le luy pardonner. » (II, 13, l. 1.)

3] *Conscient de; qui s'accommode à.*

« C'estoit une certaine affetterie *consante de* sa beaute. » (II, 408, l. 27.)

CONSENTANT.

« Des trois actions de l'ame, l'imaginative, l'appetitive, et la *consentante*... » (II, 226, l. 16.)

CONSENTEMENT.

1] *Adhésion.*

II, 56, l. 2; 226, l. 22. — « Cette assiette de leur jugement, droicte et inflexible, recevant tous objects sans application et *consentement*, les achemine à leur Ataraxie. » (II, 226, l. 26.) — « Et disoit Archesilas les soustenemens et l'estat droit et inflexible de jugement estre les biens, mais les *consentements* et applications estre les vices et les maux. » (II, 333, l. 22.) — « Clitomachus disoit anciennement que Carneades avoit surmonté les labeurs de Hercules pour avoir arraché des hommes le *consentement*, c'est à dire l'opinion et la temerité de juger. » (III, 320, l. 19.)

2] *Accord de plusieurs personnes ou de plusieurs choses; harmonie.*

« Je n'ay guere de mouvement qui se cache et desrobe à ma raison, et qui ne se conduise à peu pres par le *consentement* de toutes mes parties. » (III, 31, l. 19.) — III, 74, l. 7. — « Le plus estroit *consentement* que nous ayons avec elles, encores est-il tumultuaire et tempesteux. » (III, 87, l. 8.) — (Il s'agit du choix d'un remplaçant d'un sénateur.) « Au premier... qui dict le sien (c.-à-d. qui dit son choix), voyla un *consantement* de voix... à refuser celluyla. » (III, 222, l. 9.)

3] *Approbation.*

« Fabius... eima mieus laisser desmembrer son authorite aus veines fantasies des homes, que faire moins bien sa charge aveq favorable reputation et populere *consentemant*. » (II, 398, l. 20.)

CONSENTIR.

1] *Tomber d'accord sur une idée.*

« (Je) ne *consens* pas a la mesure de sa dispanse. » (I, 31, l. 22.)

SE CONSENTIR.

I, 28. l. 26 [1588] [remplacé dans Ms par « consentir »].

2] *S'accorder avec; suivre; participer à.*

« Ce seroit faire tort à la bonté divine, si l'univers ne *consentoit* à nostre creance. Le ciel, la terre, les elemans, nostre corps et nostre ame, toutes choses y conspirent; il n'est que de trouver le moyen de s'en servir. » (II, 152, l. 6.) — III, 428, l. 1.

CONSÉQUENCE.

1] *Suite.*

« Cet ordre du bransler de leur aile par lequel on tire des *consequences* des choses à venir... » (II, 182, l. 7.)

2] *Raisonnement (induction ou déduction).*

« Il luy (au renard) passe par la teste ce mesme discours qu'il feroit en la nostre... c'est une ratiocination et *consequence* tirée du sens naturel... D'attribuer cela seulement à une vivacité du sens de l'ouye, sans discours et sans *consequence*, c'est une chimere. » (II, 169, l. 26 et 29.)

SE TIRER A CONSÉQUENCE : *entrainer des conséquences.*

II, 457, l. 14.

TIRER; PORTER EN CONSÉQUENCE : *tirer après soi; entrainer.*

« Exemples... si pressans qu'ils *tirent* hardiment la vie *en consequence.* » (II, 557, l. 22.) — « Une harangue qui *porte* la vie *en consequence.* » (III, 227, l. 4.)

TIRER PAR CONSEQUENCE : *déduire.*

III, 82, l. 10.

CONSERVATEUR.

« Plato, aveq la temperance et la fortitude, desire la beaute aus *conservaturs* de sa republique. » (II, 421, l. 2.)

CONSERVATION.

Action de préserver; de maintenir en sûreté.

I, 21, l. 20. — « A considerer de combien d'importance est la *conservation* d'un chef en un' armée. » (I, 367, l. 16.)

CONSERVE.

Ce que l'on conserve; épargne.

« Je ne sçais quel bon dœmon m'en jetta hors trés-utilement (de l'habitude d'épargne), et m'envoya toute cette *conserve* à l'abandon. » (I, 80, l. 2.)

CONSERVER.

Préserver.

« Cettuy ci se *conservant* tres bien des choses nuisibles. » (II, 217, l. 2.) — « *Conservé* des precipices... » (II, 505, l. 17.)

Absolument.

« Je n'avois qu'à *conserver* et durer, qui sont effects sourds et insensibles (c.-à-d. dans sa charge de maire il n'avait qu'à *conserver* et maintenir les choses dans l'état où il les avait trouvées). » (III, 306, l. 8.)

CONSIDÉRABLE.

Digne d'être pris en considération.

« Arcesilaus disoit n'estre *considerable* en la paillardise, de quel coste... on le fust... » (II, 340, l. 18.)

CONSIDÉRATION.

1] *Action de considérer, de réfléchir; attention qu'on donne à quelque chose.*

« Une singuliere vanité de nostre siecle, d'employer vainement et sans *consideration* [1588] les surnoms les plus glorieux dequoy l'ancienneté ait honoré un ou deux personnages... » (I, 394, l. 26.) — II, 83, l. 18. — « Celle (cette ame) que Thales attribuoit aus choses mesme qu'on tient inanimées,

convie par la *consideration* de l'aimant. » (II, 282, l. 18.) — III, 400, l. 10.

2] *Point de vue; idée.*

« Il me faut adjouster cet autre exemple aussi remarquable pour cette *consideration*, que nul des precedens. » (I, 18, l. 24.) — « *Consideration* non mesprisable. » (II, 14, l. 11.) — II, 57, l. 12. — « Joint cette autre *consideration* Aristotelique, que... » (II, 71, l. 10.) — II, 113, l. 11 [1588]; 286, l. 13. — « La premiere *consideration* que j'ay sur le subject des sens... » (II, 349, l. 20.) — II, 592, l. 8.

EN CONSIDÉRATION DE : *par égard pour.*

« Certains Indiens portoient au combat... les ossemens de l'un de leurs Capitaines, *en consideration de* l'heur qu'il avoit eu en vivant. » (I, 18, l. 9.) — « Car qu'est-il plus doux que d'estre si cher à sa femme qu'*en sa consideration* (c.-à-d. à cause du sentiment qu'on a pour elle) on en devienne plus cher à soy-mesme? » (II, 565, l. 15.)

EN CONSIDÉRATION DE CE QUE : *par la raison que.*

I, 229, l. 8.

POUR LA CONSIDÉRATION DE : *en ce qui regarde.*

I, 301, l. 6; III, 430, l. 12.

SUR LA CONSIDÉRATION DE : *en ce qui concerne; sur le sujet de.*

II, 67, l. 6.

3] *Préoccupation; souci.*

« Il me vient par fois quelque *considération* de ne trahir l'histoire de ma vie. » (III, 250, l. 15.)

4] *Contemplation.*

« La *consideration* de la nature est une pasture propre à nos esprits. » (II, 339, l. 9.)

5] *Importance.*

« Cette descouverte d'un païs infini semble estre de *consideration*. » (I, 264, l. 15.) — « C'est une foible garantie que la mine, toutesfois elle a quelque *consideration*. » (III, 353, l. 24.)

CONSOLER.

CONSOLER (QUELQUE CHOSE) : *se consoler de quelque chose.*

« Nul ne fut veu... qui n'essaiat en son dernier soupir de se vanger encores, et a tout les armes du desespoir *consoler* sa mort (c.-à-d. soulager le chagrin de sa mort) en la mort de quelque ennemi. » (I, 8, l. 6.)

CONSOMMER.

Consumer.

I, 365, l. 20. — « Quand les vers luy rongent ses membres... et que la terre les *consomme*... » (II, 251, l. 16.) — III, 286, l. 9; 401, l. 4.

SE CONSOMMER : *se consumer.*

« Toute l'Asie se perdit et *se consomma* en guerres... » (II, 188, l. 14.) — II, 273, l. 21; 278, l. 21; III, 272, l. 6.

Vaugelas en 1647 fera la distinction que nous observons encore aujourd'hui entre *consommer* et *consumer*. Pour lui *consommer* suppose une destruction utile, employée à quelque usage, à quelque fin, tandis que *consumer* ne représente qu'une destruction pure et simple, abstraction faite de tout autre rapport.

*CONSORCE.

Association; société.

« J'eime a voir ces ames principalles ne se pouvoir desprendre de nostre *consorce*. Tant parfaicts homes qu'ils soient, ce sont tousjours bien lourdement des homes. » (III, 62, l. 5.) — III, 331, l. 2.

Ce mot, qui vient du latin *consortium*, ne se trouve dans aucun dictionnaire, sauf celui de Lacurne.

CONSORT.

Compagnon (qui partage votre sort).

« Sa cause estant inseparablement conjouinte a un *consort*... son dict *consort*... » (I, 129, l. 23 et 130, l. 1.) — III, 14, l. 7.

CONSPIRÉ.

Conspirateur; conjuré.

« Quelque chose dequoy les *conspirez* [1588] [« conjurez », Ms] l'advertissent. » (II, 539, l. 13.)

CONSTAMMENT.

1] *Avec constance; avec fermeté.*

I, 210, l. 20; II, 479, l. 18. — « Ceux qui font mourir un paisan et des peuples entiers aussi *constamment* qu'un philosophe. » (III, 325, l. 24.) — III, 342, l. 6.

2] *Avec continuité; avec persévérance.*

II, 4, l. 2; 162, l. 12. — « Et n'en voy guieres... qui s'exerce plus *constamment*, ny à qui les corvées poisent moins. » (III, 402, l. 23.)

3] *Toujours (moderne).*

III, 31, l. 30.

CONSTANCE.

1] *Fermeté; courage (moderne).*

« La braverie et la *constance*... ont quelquefois servi à ce mesme effect. » (I, 3, l. 4.) — « De la *constance.* » (I, 52, titre, et l. 1.) — « Tout cela se faict... pour gaigner cet avantage de les avoir espouvantez et d'avoir faict force à leur *constance.* » (I, 276, l. 6.) — II, 3, l. 8.

2] *Continuité.*

« La premiere errur... ne dura jamais immuable en home despuis son enfance jusques a sa vieillesse. Les deux suivantes peuvent souffrir de la *constance.* » (I, 409, l. 27.) — II, 581, l. 18. — « (Le commerce des livres) a pour sa part la *constance* et facilité de son service. » (III, 52. l. 1.) — III, 83, l. 13; 412, l. 29.

3] *Persévérance.*

« La *constance* d'un si long travail. » (II, 41, l. 4.)

CONSTANT.

1] *Qui se maintient (moderne).*

II, 2, l. 13. — « La nourriture éternelle... seul plaisir *constant*, incorruptible. » (III, 429, l. 15.)

2] *Qui a de la constance, de la fermeté.*

« *Constant* aux maladies. » (II, 7, l. 19.)

3] *Fidèle; sur qui l'on peut compter.*

III, 329, l. 10.

4] *Commun; courant.*

« Il n'est... point de plus grande fadese et plus *constante*, que de... se piquer des fadeses du monde. » (III, 184, l. 12.)

CONSTIPER (SE).

Au figuré.

III, 350, l. 18.

CONSTITUTION.

Manière dont une chose est constituée.

1] *En parlant de l'individu.*

« Ma *constitution* est ne faire cas du boire que pour la suite du manger. » (II, 17, l. 7.)

2] *En parlant du corps politique.*

« Les *constitutions* des loix et des coustumes. » (II, 230, l. 13.)

CONSUBSTANTIEL.

Théol. nat., ch. 51.

Au figuré.

I, 102, l. 1. — « Livre *consubstantiel* a son autheur. » (II, 453, l. 17.) — « Et satisfait-on par là a bon marché les autres vices naturels *consubstantiels* et intestins » [Ms] [« naturels et internes », 1588]. (III, 29, l. 24.) — III, 393, l. 25.

CONSUBSTANTIALITÉ

Au figuré.

« Quand nous en forgeons l'image (de la volupté)... nous la fardons d'epithetes et qualitez maladifves et douloureuses... grand tesmoignage de leur consanguinité et *consubstantialité.* » (II, 465, l. 5.)

CONSULTATION.

Action de s'interroger ou d'interroger les autres; examen.

« Le commencement de toute vertu, c'est *consultation* et deliberation; et la fin et perfection, constance. » (II, 3, l. 8.) — « Nous avons formé une verité par la *consultation* et concurrence de nos cinq sens. » (II, 352, l. 21.) — II, 372, l. 10; 425, l. 27; III, 58, l. 15. — « Ma *consultation* esbauche un peu la matiere, et la considere legierement par ses premiers visages; le fort et principal de la besongne, j'ay accoustume de le resigner au ciel. » (III, 191, l. 9.) — III, 191, l. 21; 400, l. 25.

CONSULTÉ.

Étudié; médité.

III, 31, l. 27; 338, l. 25.

CONSULTER.

1] *Réfléchir; examiner.*

« Et disait il qu'il falloit executer non pas *consulter* les hautes entreprises. » (II, 551, l. 11.)

Absolument.

« J'en sçay un autre qui dict, qui *consulte*, mieux qu'homme de son conseil. » (II, 468, l. 4.)

CONSULTER DE : *réfléchir sur.*

II, 14, l. 1; 18, l. 7; 268, l. 9. — « Lors que je *consulte des* deportemens de ma jeunesse avec ma vieillesse, je trouve que... » (III, 33, l. 7.) — III, 33, l. 24; 221, l. 20. — « Je *consulte d'*un contentement avec moy, je ne l'escume pas; je le sonde. » (III, 425, l. 7.)

2] *Délibérer.*

« Ceux ci s'en retournerent pour *consulter* avec leurs concitoiens. » (II, 180, l. 16.)

3] *Demander l'avis d'un médecin (moderne).*

III, 394, l. 4.

CONSUMER.

1] *Consommer (au figuré).*

« Plusieurs articles privez qui *consument* leur usage entre les hommes qui vivent aujourd'huy (c.-à-d. dont l'utilité est bornée aux hommes). » (III, 254, l. 14.)

2] *Occuper entièrement.*

« Car ses préfaces, définitions, partitions, etymologies, *consument* la plus part de son ouvrage (il s'agit de Ciceron). » (II, 109, l. 25.)

La distinction n'est pas encore faite entre consumer et consommer. Cf. CONSOMMER.

CONTABLE, COMPTABLE.

Au figuré : qui doit rendre compte de (moderne).

II, 292, l. 3; III, 291, l. 3.

CONTADIN.

Paysan.

« La plus delicate partie de nous est celle qui se tient tousjours descouverte... à noz *contadins*... la partie pectorale et le ventre. » (I, 295, l. 8.)

CONTANT, CONTENT.

Cf. ARGENT.

CONTE, COMPTE.

1] *Calcul; prix (aujourd'hui compte).*

AVOIR BON OU MAUVAIS COMPTE DE.

II, 426, l, 10; III, 227, l. 27; 424, l. 9.

FAIRE SON COMPTE QUE : *tenir pour assuré.*

« Il semble... que nous *facions nostre conte que* ce soit de la contexture, ou son ou suite des motz... que depende leur effect (il s'agit des prières). » (I, 419, l. 3.)

FAIRE COMPTE DE : *tenir compte de; attacher de l'importance à.*

I, 391, l. 16; II, 195, l. 28; 453, l. 4: 517, l. 7.

METTRE EN COMPTE.

I, 227, l. 23; II, 62, l. 4.

TENIR COMPTE EN : *entrer en ligne de compte dans.*

III, 65, l. 20.

A BON CONTE : *facilement.*

II, 428, l. 25.

A VIL CONTE : *à bon marché.*

III, 305, l. 6.

2] *Narration (aujourd'hui conte); récit d'un événement réel.*

I, 356, l. 26. — « Ce *conte* d'un évenement si legier est assez vain. » (II, 58, l. 24.) — II, 510, l. 83; 529, l. 51; 563, l. 26; 582, l. 4; 602, l. 75; III, 30, l. 22; 200, l. 9; 228, l. 19.

Sur les deux formes *compte* et *conte*, employées indifférement, cf. l'art. CONTER.

CONTEMPORANÉE.

Contemporain.

1] *Adjectif.*

« Si le verbe actif estoit de toute eternité, il faudroit que le passif fust *contemporanée* [ab æterno] avec luy. » (*Théol. nat.*, ch. 54.)

2] *Substantif.*

« Les françois mes *contemporanees* sçavent bien qu'en dire. » (III, 221, l. 18.)

CONTEMPTIBLE.

Méprisable.

« Ne nous engageons en chose... qui nous esclave à autruy et nous rende *contemptibles* à nous. » (III, 136, l. 19.)

CONTENANCE.

1] *Attitude extérieure (quelquefois exprimant les sentiments et quelquefois en opposition avec eux); manière d'être ou d'agir.*

I, 9, l. 12; 127, l. 12; 307, l. 15. — (Il parle des animaux.) « (Il) n'en est guiere qu'on ne voye se plaindre et gemir long temps apres leur naissance; d'autant que c'est une *contenance* bien sortable à la foiblesse enquoy ils se sentent. » (II, 165, l. 13.) — III, 126, l. 23; 175, l. 15; 409, l. 5.

CONTENANCE DE PAROLE : *attitude en paroles.*

I, 167, l. 9 [1588].

2] *Attitude réglée; conforme aux convenances.*

« J'honore le plus ceus que j'honore le moins; et, ou mon ame marche d'une grande allegresse, j'oblie les pas de la *contenance.* » (I, 328, l. 15.) — III, 42, l. 8.

3] *Attitude trompeuse, mine.*

I, 410, l. 18 [1588] [Ms, « mine »].

PAR CONTENANCE : *pour l'apparence.*

I, 98, l. 4; 343, l. 16. — « La plus part n'ont pris le visage de l'asseurance que par *contenance* » [1588] [« que pour avoir meilleure mine », Ms]. (II, 232, l. 18.)

FAIRE CONTENANCE : *faire mine de.*

« Aucuns *firent contenance* de changer de relligion. » (I, 63, l. 2.) — I, 219, l. 14.

CONTENT.

1] *Qui a le contentement philosophique.*

« Si l'âme est rassise, equable et *contente.* » (I, 335, l. 10.)

2] *Heureux.*

I, 310, l. 14. — « Je vivray *content* et à mon aise. » (I, 344, l. 20.) — II, 140, l. 6.

ÊTRE CONTENT DE : *se tenir pour satisfait de.*

« Où ils ne peuvent guerir la playe, ils *sont contents de* l'endormir et pallier. » (II, 216, l. 17.)

CONTENTEMENT.

Bonheur.

« A quelles marques on connoit le vray et solide *contentement.* » (I, 206, l. 2.) — I, 208, l. 25 [1588]; 287, l. 8; II, 78, l. 29; 93, l. 4; 125, l. 8; 574, l. 5.

On verra par plusieurs de ces exemples que « contentement » signifie souvent « bonheur » au sens philosophique du mot.

CONTENTER.

Satisfaire.

« D'autres principes *contentoient* la raison humaine. » (II, 323, l. 2.)

SE CONTENTER : *être, se déclarer satisfait.*

« Quoi que je ne *me contante* guere du progrez que j'y ai faict (dans l'étude de soi-même). » (II, 59, l. 18.) — II, 80, l. 24; 424, l. 8; 579, l. 5; III, 365, l. 1.

CONTENTION.

1] *Forte tension des facultés; effort; application.*

« Je veus qu'on m'y voie en ma façon simple, naturelle et ordinaire, sans *contantion* et artifice. » (I, 1, l. 11.) — « Cette *contention* de l'ame trop bandée et trop tenduë à son entreprise, la met au rouet, la rompt et l'empêche. » (I, 45, l. 26.) — II, 103, l. 13; 163, l. 18; 175, l. 28. — « *Contention* de ses forces. » (II, 293, l. 16.) — III, 70, l. 14; 168, l. 15; 420, l. 16. — « *Contention* de volonté. » (III, 285, l. 8.) — « Une battelée de paragrafes d'une extreme *contention* (qui suppose un grand travail) et pareille ineptie. » (III, 305, l. 1.)

2] *Véhémence.*

« Et fut ce que je respondis à un grand, qui se plaingnoit de l'aspreté et *contention* de mes enhortemens. » (III, 318, l. 9.)

3] *Effort pour rivaliser.*

« Ils se debattent à l'envy d'une *contention* si courageuse que par fois le vaincu y demeure mort. » (II, 175, l. 28.) — III, 176, l. 7; 180, l. 26.

CONTER, COMPTER.

1] *Compter; calculer.*

I, 76, l. 7; 104, l. 5. — « Toutes choses *contées.* » (II, 112, l. 25.) — « Ce que nous nous *contons* (le cas que nous faisons de nous-même). » (II, 154, l. 16.)

CONTER A : *regarder comme.*

Cf. PRENDRE A; RECEVOIR A.

III, 384, l. 21.

2] *Raconter (moderne).*

CONTER DE : *parler de.*

I, 393, l. 14.

3] EN CONTER :

a) *Parler de sujets frivoles.*

« J'ayme à me reposer long temps apres (après le repas) et *en* ouyr *conter*, pourveu que je ne m'y mesle point. » (III, 409, l. 9.)

b) *Dire des sornettes; tromper.*

III, 418, l. 18.

EN CONTER DE BELLES *(moderne.)*

II, 304, l. 5.

Dans les deux exemples qui précèdent, *conter* alterne avec *dire*, suivant les éditions.

Conter et *compter* sont un seul et même mot, venu du latin *computare*, calculer, et Montaigne, comme ses contemporains, emploie indifféremment une forme ou l'autre, aussi bien dans le sens de *raconter* que dans le sens de *calculer.*

CONTESTER.

CONTESTER DE : *discuter; faire de l'opposition au sujet de.*

II, 461, l. 14. — « Ce membre... *contestant de* l'authorité si imperieusement aveq nostre volonté... » (I, 128, l. 10.)

*CONTEXTURE.

1] *Entrelacement; tissure. (Le mot latin « texere », participe « textus », signifie « tisser ».)*

« Tous nos efforts ne peuvent seulement arriver à representer le nid du moindre oyselet, sa *contexture*... et l'utilité de son usage... » (I, 269, l. 7.) — II, 162, l. 22.

2] *Arrangement; disposition (généralement avec un complément).*

« Nicolas Denisot n'a eu soing que des lettres de son nom, et en a changé toute la *contexture*, pour en bastir le Conte d'Alsinois. » (I, 358, l. 26.) — « Il semble... que nous facions nostre conte que ce soit de la *contexture*, ou son, ou suite des motz... que depende leur effect (il s'agit de nos prières). » (I, 419, l. 4.) — II, 110, l. 11; 440, l. 10.

3] *En parlant d'œuvres littéraires (arrangement de paroles).*

II, 116, l. 1. — « Je trouvay... la *contexture* de son ouvrage... bien suivie. » (II, 142, l. 13.) — « La *contexture* de l'Iliade. » (II, 286, l. 17.)

4] *Structure; nature; constitution.*

« Haïr les vices de leur propre *contexture*. » (I, 139, l. 22.) — « La liaison et *contexture* de cette monarchie. » (I, 152, l. 13.) — II, 9, l. 8. — « Ils ne changent pas seulement une recepte, mais... toute la *contexture* et police du corps de la medecine... » (II, 594, l. 21.) — III, 219, l. 4; 224, l. 12; 309, l. 27.

5] *Ensemble bien composé.*

« Veu la naturelle instabilité de nos meurs et opinions, il m'a semblé souvent que les bons autheurs mesmes ont tort de s'opiniastrer à former de nous une constante et solide *contexture*. » (II, 2, l. 14.)

6] *Ce mot désigne une tissure de parties formant un tout (l'univers, l'homme, etc.).*

« Changeray-je pas pour vous cette belle *contexture* des choses? » (I, 115, l. 1.) — I, 162, l. 20; 398, l. 5. — « Cette *contexture* naturelle regarde par son usage non sulemant nous, mais aussi le service de dieu et des autres homes. » (II, 256, l. 1.) — II, 276, l. 7.

CONTINEMMENT.

Avec continence.

« Spurina... estant doué d'une singuliere beauté, et si excessive que les yeux plus continents ne pouvoient en souffrir l'esclat *continemment*. » (II, 543, l. 6.)

CONTINENT.

CONTINENT AVEC : *attenant à.*

« Terre ferme et *continente avec* l'Inde orientale. » (I, 266, l. 6.)

CONTINUATION.

1] *Action de faire quelque chose d'une manière continue; continuité.*

« La *continuation* de se voir ne peut representer le plaisir que l'on sent à se desprendre et reprendre à secousses. » (III, 244, l. 5.) — « Germanicus avoit grossi les siennes (ses jambes) par *continuation* de ce mesme exercice. » (III, 320, l. 5.) — III, 389, l. 27.

2] *Action de continuer (moderne.)*

« Nous lui condonnons la libre *continuation* du service divin en la chapelle de sa maison. » (III, 231, l. 22.)

CONTINUER.

1] *Intransitif.*

CONTINUER A QUELQU'UN : *durer.*

« Il se voit des hommes *ausquels* elle (la colique) *a continué* depuis leur enfance jusques à leur extreme vieillesse. » (III, 396, l. 18.)

2] *Transitif.*

a) *Prolonger; conserver.*

III, 402, l. 19; C. et R., IV, 315 (voir ci-dessous COURAGE). — « Cela vous servira tousjours d'esguillon à *continuer* envers son nom et sa memoire vostre bonne opinion et volonte. » (C. et R., IV, 326.)

b) *Faire, assurer, utiliser quelque chose avec continuité.*

III, 304, l. 19. — « Il print quand et quand les præceptes d'Attalus de ne se coucher plus sur des loudiers qui enfondrent, et *continua* jusqu'a sa vieillesse ceus qui ne cedent point au corps. » (III, 384, l. 20.)

c) *Réunir; faire à la suite.*

« *Continuer* des actions si diverses. » (I, 410, l. 24.)

CONTINUER UN CORPS : *faire de parties diverses un tout continu.*

I, 308, l. 24.

CONTOUR.

1] *Tournant; détour.*

« Au *contour* des rues. » (III, 83, l. 7.)

2] *Au figuré : changement de direction.*

« La parente, les anciennes accointances et amitiez saisissent nostre imagination et la passionnent pour l'heure, selon leur condition; mais le *contour* en est si brusque, qu'il nous eschappe. » (I, 308, l. 18.)

3] *Retour.*

(Il s'agit de nos désirs.) « Et doit... leur course se manier, non en ligne droite qui face bout ailleurs, mais en rond, duquel les deux pointes se tiennent et terminent en nous par un brief *contour.* » (III, 290, l. 12.)

CONTOURNABLE.

1] *Qui peut être replié.*

« Nous avons une ame *contournable* en soymesme. » (I, 313, l. 28.)

2] *En parlant d'un argument : qu'on peut retourner contre son auteur.*

« Nos raisons... sont ordinerement *contournables* vers nous. » (III, 185, l. 5.)

Dans ce dernier exemple, le texte de 1595 substitue « retorquable » à « contournable ». Voir p. 464.

3] *Qui tourne aisément; flexible.*

« La raison est un util soupple, *contournable* et accommodable à toute figure. » (II, 278, l. 22.) — « Le vulgaire.... auroit sa creance *contournable* comme une girouette. » (II, 323, l. 12.)

Ce mot paraît appartenir à Montaigne.

CONTOURNER.

1] *Détourner; incliner.*

« Constantius l'Empereur, qui en publicq tenoit tousjours la teste droite sans la *contourner* ou flechir ny çà ny là. » (II, 409, l. 17.)

Au figuré.

II, 30, l. 10.

2] *Plier; modeler.*

« J'appelle toujours raison cette apparence de discours que chacun forge en soy : cette raison... c'est un instrument de plomb et de cire, alongeable, ployable et accommodable à tous biais et à toutes mesures; il ne reste que la suffisance de le sçavoir *contourner.* » (II, 315, l. 5.) — III, 112, l. 4.

3] *Faire tourner; diriger.*

II, 487, l. 15; *Voyage*, p. 117. — (Il s'agit de conduire des autruches.) « (Ils) ont des longues laisses par où ils les arrestent ou *contournent* à leur poste. » (*Voyage*, p. 127.)

Au figuré.

« Il semble qu'il soit en nostre pouvoir de les mespriser ou *contourner* à bien (il s'agit des maux). » (I, 58, l. 7.) — I, 393, l. 6; II, 118, l. 25; 121, l. 9; 315, l. 5; 359, l. 6.

SE CONTOURNER.

Théol. nat., ch. 137. — « Plus propre au changement et plus souple à *se contourner* à sa poste [est... possibilitas advertendum se quo voluerit]. » (*Théol. nat.*, ch. 241.) — *Ibid.*, ch. 242.

Ce verbe « contourner », venu du latin, semble être différent de notre verbe contourner actuel, qui paraît venir de l'italien *contornare*, et dont le sens habituel est « faire le tour de ». Voir ci-dessus *contour* et *contournable*.

CONTRACTION.

Restriction; modération.

« *Contraction* de mes desirs et desseins... » (III, 236, l. 16.)

CONTRADICTION.

Répugnance.

« Un' extreme *contradiction* à tromper. » (I, 140, l. 2.) — III. 367, l. 21.

CONTRADICTOIRE.

Contraire; opposé.

« Mes humeurs sont *contradictoires* aux humeurs bruyantes. » (III, 303, l. 15.)

CONTRAINDRE.

Retenir; comprimer; géner.

I, 35, l. 9; II, 79, l. 11. — « Il faut *contraindre* l'homme et le renger dans les barrieres de cette police. » (II, 168, l. 12.) — « Pour eslancer ce que la honte *avoit contreint* et retire, il leur estoit encore apres besoin de chercher l'ombre. » (II, 344, l. 5.)

CONTRAINT, CONTREINT.

1] *Comprimé; gêné; assujetti.*

III, 278, l. 10. — « Certeine image de preud'homie scholastique..., *contreinte* sous l'esperance et la creinte. » (III, 354, l. 18.) — III, 412, l. 24; 457, l. 15.

CONTRAINT A : *réduit à.*

III, 9, l. 23.

2] *Restreint; resserré (au propre et au figuré).*

I, 188, l. 11. — « Nous sommes tous *contraints* et amoncellés en nous-mêmes. » (I, 203, l. 26.) — II, 96, l. 9; III, 119, l. 12; 218, l. 6.

3] *Contracté.*

« (Les Romains) allarent à la charge le sang figé et les membres *contreins* de froit. » (I, 297, l. 19.)

4] *Étroit; strict; sévère.*

II, 67, l. 1. — « On a raison de donner à l'esprit humain les barrieres les plus *contraintes* qu'on peut. » (II, 306, l. 4.) — « Des ordonances *contraintes* et artificielles. » (III, 264, l. 3.) — III, 413, l. 17.

5] *Ce qui est obligatoire.*

« Mes autres leçons *contraintes* » [1588] [« prescrites », Ms]. (I, 228, l. 6.)

CONTRAIRE.

1] *Au pluriel : qui s'opposent les uns aux autres; variés.*

« Tirer come de cire tant de figures *contreres*. » (II, 146, l. 23.)

2] *Qui s'oppose à autrui; ennemi.*

« Les difficultez qui le combatroyent, engagé en une terre *contrere* » [Ms] [« en une terre estran-

giere », 1588]. (I, 367, l. 7.) — « Les forces *contreres*. » (III, 57, l. 21.)

AU CONTRAIRE : *en sens contraire.*

I, 338, l. 1; 340, l. 9; 405, l. 4; 412, l. 5; 415, l. 9; II, 493, l. 9; 564, l. 29; III, 103, l. 24. — « Je voy communément faillir *au contraire.* » (III, 291, l. 22.)

CONTRARIER.

Contredire.

« Quand on me *contrarie*, on esveille mon attention, non pas ma cholere. » (III, 177, l. 28.)

CONTRARIÉTÉ.

1] *Opposition; contradiction; contraste.*

II, 45, l. 24; 319, l. 4. — « ... qui m'instruis mieux par *contrariété* que par exemple. » (III, 175, l. 5.) — III, 176, l. 26; 377, l. 12.

2] *Circonstance qui s'oppose : empêchement; objection.*

« Quand il monte en mer, il... se plie à ce que le vesseau est bon, le pilote experimanté, la seson commode, circonstances probables sulement : apres les quelles il est tenu d'aler et se laisser remuer aus apparances, pourveu qu'elles n'ayent point d'expresse *contrariete*. » (II, 231, l. 7.)

3] *Au pluriel : choses qui se contredisent entre elles; contradictions; contraires.*

« Toutes les *contrarietez* s'y trouvent... : honteux, insolent; chaste, luxurieux... » (II, 6, l. 18.) — II, 316, l. 20; 338, l. 23. — « S'emportant tousjours de l'un à l'autre extreme par occasions indivinables, nulle espece de trein sans traverse et *contrarieté* merveilleuse. . » (III, 377, l. 12.)

CONTRASTE.

Opposition; contestation; lutte.

« Cecy ne s'en va pas sans *contraste*. » (II, 26, l. 7.) — « Le nom de la vertu presuppose de la difficulté et du *contraste*, et qu'elle ne peut s'exercer sans partie. » (II, 120, l. 15.)

CONTRASTER.

CONTRASTER A : *se mettre en opposition; partir en guerre contre.*

« *Contraster aux* mœurs publiques. » (I, 200, l. 7.) — II, 82, l. 6.

L'italien *contrastare*, qui a donné le mot français, vient des mots latins *contra* et *stare*, proprement « tenir ferme contre ».

CONTRE.

1] *Préposition.*

« L'imagination, agissant... *contre* les ames du vulgaire, plus molles. » (I, 124, l. 5.) — « Elle (la coutume) nous descouvre tantost un furieux et tyrannique visage, *contre* lequel nous n'avons plus la liberté de hausser seulement les yeux. » (I, 137, l. 10.)

2] *Adverbe.*

« Protogenes la jetta *contre* pour tout effacer. » (I, 290, l. 6.)

CONTREBALANCER.

Contre-peser; compenser.

II, 538, l. 25; III, 30, l. 12; 31, l. 11.

CONTRE-BAS.

En bas; vers le bas.

« Le fauconnier qui arrestant obstinément sa veüe contre un milan en l'air, gageoit de la seule force de sa veüe le ramener *contre-bas*. » (I, 133, l. 1.) — « A gauche, à dextre, contremont, *contre-bas*. » (II, 3, l. 13.) — II, 227, l, 8; 286, l. 5; 598, l. 18; III, 250, l. 7; 274, l. 18; *Théol. nat.*, ch. 1; 277.

Cf. CONTREMONT.

CONTREBATTERIE.

Au figuré.

« Une *contrebaterie* d'enchantemens certeins a le preserver. » (I, 125, l. 10.)

Cf. CONTRE-ENCHANTEMENT.

CONTRECARRE.

Opposition.

SE FAIRE CONTRECARRE : *s'opposer (l'un à l'autre).*

III, 398, l. 25.

CONTRE-CHANGER.

Échanger.

« Qui ne *contre-change* volontiers la santé, le repos et la vie à la reputation et à la gloire. » (I, 314, l. 19.) — *Théol. nat.*, ch. 256.

CONTRECŒUR.

AVOIR A CONTRECŒUR.

I, 101, l. 4; 139, l. 26; II, 359, l. 20; 584, l. 7; *Théol. nat.*, ch. 114.

AVEC TANT DE CONTRE-CŒUR.

II, 595, l. 24.

CONTRE-COURROUCER (SE).

« Elles (les femmes)... ne se courroucent qu'affin qu'on *se contre-courrouce.* » (II, 521, l. 26.)

CONTREDICT.

1 *Contesté (moderne).*

(Il s'agit des lois.) « D'autant plus qu'elles sont particulieres et plus *contredictes*, d'autant plus... » (III, 121, l. 11.)

2 *Faussé.*

« Mes conditions, communéement moins desfigurées et *contredites* que ne porte la malignité et maladie des jugements d'aujourd'huy. » (III, 250, l. 18.)

CONTRE-ENCHANTEMENT.

Enchantement, talisman contraire.

I, 125, l. 10 [remplacé dans le Ms par « contrebaterie d'enchantemens »; cf. ci-dessus].

CONTREFAIRE (SE).

Se donner telle ou telle attitude.

(Il s'agit de ceux qui « negotient entre nos princes ».) « Les gens de mestier se tiennent les plus couverts, et *se* presentent et *contrefont* les plus moyens et les plus voisins qu'ils peuvent. » (III, 3, l. 21.)

CONTREFINESSE.

Réplique subtile à une subtilité.

I, 222, l. 1.

CONTREMONT.

En haut; vers le haut.

1] *Adverbe.*

I, 379, l. 3; II, 3, l. 13; 53, l. 3; 182, l. 17; 277, l. 5; 341, l. 9. — « Ils prennent là les autres branches qui viennent à l'arbre, lesqueles ils couchent sur certennes clisses pour faire la couverture de cabinet, et depuis les plient en bas, pour les faire joindre à celles qui montent *contre-mont*... » (*Voyage*, p. 97.) — *Ibid.*, 125; *Théol. nat.*, ch. 1; 99; 128; 169; 216. — « Il est impossible qu'un de nos membres se meuve *contre mont* [sursum] sans l'influence du cerveau. » (*Théol. nat.*, ch. 277.) — *Ibid.*, ch. 294; 302.

2] *Préposition.*

« Grimpant *contremont* les ruines de ce mur. » (I, 314, l. 8.) — II, 428, l. 4; 506, l. 25; *Voyage*, (Lansperga).

Cf. CONTRE-BAS.

CONTRE-PIPPER.

Au figuré : détromper par une tromperie.

« *Contrepiper* leur fantasie. » (I, 128, l. 7.)

CONTRE(-)POIDS.

Équivalence.

« Il n'y a pas pour nous grand *contre-pois* en cet echange. » (II, 564, l. 2.)

AU CONTREPOIS DE : *en comparaison avec.*

III, 76, l. 19.

CONTREPOIL.

A CONTREPOIL : *en sens inverse.*

II, 148, l. 5.

FAIRE A CONTREPOIL : *agir en sens contraire.*

I, 289, l. 22.

CONTREPOISER.

CONTREPOISER A : *contre-peser.*

1] *Balancer (dans l'esprit), comparer avec.*

(Il s'agit de la sagesse.) « La comparant et *contrepoisant à* la santé. » (II, 203, l. 11.) — « Si nous *contrepoisons* la perte que nous avons faicte par le nombre de ceux qui se sont desvoyez, *au* gain qui nous vient pour nous estre remis en haleine. » (II, 385, l. 12.)

2] *Donner comme contrepoids; égaler à (au figuré).*

(Il s'agit de la vertu.) « Celuy la est certes bien indigne de son acointance, qui *contrepoise* son coust *à* son fruit. » (I, 101, l. 22.) — II, 572, l. 22; III, 201, l. 14; 398, l. 20.

Montaigne a aussi employé « contrepoiser » sans la préposition « à » au sens de « être égal à », « s'égaler à ». « Nostre affection n'a garde de *contrepoiser* la sienne. » (*Théol. nat.*, ch. 3.)

CONTRERO[L]LE.

Forme ancienne de contrôle.

1] *Examen.*

(Il parle de son œuvre.) « C'est un *contrerolle* de divers et muables accidens et d'imaginations irresoluës. » (III, 20, l. 15.) — III, 48, l. 16; 214, l. 13.

2] *Droit de juger.*

(Il s'agit de Dieu.) « S'il s'est aucunement communique à toy, ce n'est pas pour se ravaler à ta petitesse, ny pour te donner le *contrerolle* de son pouvoir... » (II, 257, l. 19.)

Le « contrerolle » était primitivement un registre présentant le double des « rolles » (c'est-à-dire des listes) des états afin d'en permettre la vérification. Il a encore presque le sens de registre au tome III, p. 48, l. 16.

CONTRERO[L]LER.

1] *Examiner; observer.*

« A *contreroller* les graces et façons d'un chacun, il s'engendrera envie des bonnes, et mespris des mauvaises. » (I, 202, l. 5.) — « Si nous nous amusions par fois à nous considerer, et le temps que nous mettons à *contreroller* autruy et à connoistre les choses qui sont hors de nous, que nous l'emploissions à nous sonder nous mesmes, nous sentirions... » (I, 398, l. 2.) — II, 1, l. 1; 59, l. 4; 179, l. 1; 302, l. 11; 394, l. 18; 505, l. 6; III, 272, l. 17; 361, l. 15. — « Il faut qu'elles soient... rengées, *controlées* [examinari], poisées et bien jugées... » (*Théol. nat.*, ch. 84.)

SE CONTREROLLER.

II, 444, l. 3.

2] *Avec une nuance de critique.*

II, 141, l. 17; 231, l. 17. — « J'eusse dit ses veritez à mon maistre et eusse *contrerolé* ses meurs, s'il eust voulu. » (III, 378, l. 3.)

3] *Régler.*

« Il luy faut desloger avant qu'avoir marié sa fille, ou *contrerolé* l'institution de ses enfants. » (I, 109, l. 11.)

CONTRERO[L]LEUR.

Adjectif et substantif.

Au figuré : qui contrôle, censeur.

« Presentez vous tousjours en l'imagination

Caton, Phocion et Aristides... et établissez les *contrerolleurs* (donnez-leur le contrôle) de toutes vos intentions. » (I, 322, l. 21.) — « La raison humaine est *contrerolleuse* générale de tout ce qui est au dehors et au dedans de la voute céleste. » (II, 281, l. 15.)

CONTRIBUER.

Apporter comme contribution (transitif).

« Il doibt appliquer à soy l'usage des autres hommes et du monde, et, pour ce faire, *contribuer* à la societé publique les devoirs et offices qui le touchent. » (III, 284, l. 14.)

CONTRISTÉ.

Triste.

I, 306, l. 24.

CONTROUVÉ.

Inventé; artificiel.

« Les gens d'entendement... ont accoustumé... où il faut distinguer les loix naturelles des *controuvées*, de recourir à la generale police du monde. » (I, 294, l. 9.)

CONTROUVER.

Inventer mensongèrement.

« Je voy la pluspart des esprits de mon temps faire les ingenieux à obscurcir la gloire des belles et genereuses actions anciennes, leur donnant quelque interpretation vile, et leur *controuvant* des occasions et des causes vaines. » (I, 301, l. 24.)

CONTROVERS.

Controversé.

« Mais ce, qu'il ne se void aucune proposition qui ne soit debatue et *controverse* entre nous... montre bien que nostre jugement naturel ne saisit pas bien clairement ce qu'il saisit... » (II, 311, l. 15.) — III, 185, l. 5.

CONTUMÉLIEUX.

Outrageant; injurieux (latin « contumeliosus »).

« Le chargeant de felones paroles et *contumelieuses*. » (I, 6, l. 5.)

CONVAINCRE.

1] *Démontrer; prouver.*

« Escris... en vulguere, qui reçoit (dans la langue vulgaire qui admet) tout le monde a en parler et qui semble *conveincre* la conception et le dessein, vulguere de mesmes (c.-à-d. démontrer que la conception et le dessein sont vulgaires comme la langue). » (II, 101, l. 13.) — « Pour *conveincre* la foiblesse de leur raison... » (II, 155, l. 7.) — II, 296, l. 3.

2] *Etablir la culpabilité de (surtout au participe :* CONVAINCU DE : *reconnu coupable de).*

I, 310, l. 19; III, 302, l. 27.

CONVAINCU *(sans complément) : reconnu coupable.*

I, 159, l. 3. — « Cinna est *convaincu*, pardonne ly (luy dit-elle). » (III, 226, l. 27.)

CONVENABLE.

I, 160, l. 17.

CONVENABLE A.

« Il se rechange en beste de condition, *convenable à* ses mœurs vicieuses. » (II, 300, l. 17.)

CONVENABLEMENT.

CONVENABLEMENT A : *d'une manière qui convient à, conforme à.*

« *Convenablement a* nature. » (II, 25, l. 14.)

CONVENANCE.

1] *Rapport; ressemblance.*

(Il s'agit des animaux.) « Qu'ils n'ayent encore

quelque *convenance* à nostre desbauche. » (II, 185, l. 20.) — II, 326, l. 22; III, 118, l. 22. — « Sus donc homme de ceste tienne comparaison avec les autres choses, considerant la *convenance* [convenientia] qu'elles ont avec toy... » (*Théol. nat.*, ch. 6.) — *Ibid.*, ch. 59; 61. — « Il y a entre nous de l'equalité et de la *convenance* [convenientia], de la disparité à raison de cette *convenance* [convenientia]. » (*Théol. nat.*, ch. 304.) — *Ibid.*, ch. 308.

2] *Accord.*

« En cecy... y a il une generalle *convenance* entre tous les philosophes de toutes sectes. » (II, 207, l. 8.) — III, 222, l. 12.

3] *Harmonie; familiarité.*

« Tout estant par effect commun entre eux, volontez, pensemens, jugemens... et leur *convenance* n'estant qu'un' ame en deus cors... » (I, 248, l. 16.) — II, 196, l. 12.

4] *Ce qui a été convenu; convention.*

« Pour executer les *convenances* de leur reddition accordée. » (III, 57, l. 25.)

CONVENIR.

Se rapprocher; converger.

Au figuré : tomber d'accord; être d'accord.

« Toutes les regles se rencontrent et *conviennent* à cet article. » (I, 102, l. 6.) — I, 240, l. 7; 285, l. 1. — « Je trouve bien plus rare de voir *convenir* nos humeurs et nos desseins. » (II, 613, l. 9.) — « Tantost regardant en quoy il *convient*, tantost en quoy il differe d'avec elles. » (*Théol. nat.*, ch. 1.) — *Ibid.*, ch. 57; 304 : 310.

CONVENIR AVEC.

III, 69, l. 10.

SE CONVENIR : *s'accorder.*

III, 539, l. 13.

CONVERSATION.

1] *Fréquentation; commerce; rapports sociaux.*

I, 63, l. 16. — « Une applieation trop indiscrete a l'estude des livres... les rend (les hommes) ineptes à la *conversation* civille... » (I, 213, l. 18.) — « Et n'avoit a se regler au patron des amities molles et regulieres, aus quelles il faut tant de prœcautions de langue et prealable *conversation*. » (I, 246, l. 2.) — I, 310, l. 24. — « Je me trouve peu subject aux maladies populaires, qui se chargent par la *conversation*, et qui naissent de la contagion de l'air. » (I, 407, l. 3.) — II, 41, l. 8; 84, l. 17; 196, l. 13; 447, l. 14. — « Un homme de molle et douce *conversation* » (II, 521, l. 21.) — III, 22, l. 9 et 11; 42, l. 18; 43, l. 11 et 26; 231, l. 19; 385, l. 23; 403, l. 11; 409, l. 18; C. et R., IV, 312; *Théol. nat.*, ch. 136; *ibid.*, ch. 284.

Au figuré.

« Quant a la philosophie pour la douceur de sa *conversation*, elle ne devroit être refusée ny aux festins ni aux jeux. » (I, 212, l, 20.) — « J'y ay pratiqué la colique par la libéralité des ans. Leur commerce et longue *conversation* ne se passe pas aisément sans quelque tel fruit. » (II, 575, l. 16.)

« Converser avec quelque ung : *consuescere alicui; versari cum aliquo.* Conversation et familiarité : *consuetudo, conversatio, usus.* Conversation ordinaire : *usus quotidianus.* » (Estienne.)

2] *Entretien (le sens moderne de conversation semble apparaître dans quelques exemples).*

I, 200, l. 1; 213, l. 18.

CONVERSER.

Vivre avec; avoir commerce avec (latin « cumversari) ».

« Tancer, rire... et *converser* avec les siens et avec soymême doucement et justement... » (III, 27, l. 12.)

CONVIÉ.

Substantif masculin : convive.

I, 107, l. 13; III, 416, l. 24.

CONVIER.

Inviter; attirer; exciter (au figuré).

I, 166, l. 9. — « Car il s'en faut tant que je sois

de ceux qui *convient* les vices, que je ne les suis pas seulement s'ils ne m'entrainent. » (II, 320, l. 19.) — III, 341, l. 11. — « La defense les incite (les femmes) et *convie*. » (III, 109, l. 21.) — III, 110, l. 22.

CONVIER A *(moderne).*

I, 91, l. 26; 127, l. 2; 213, l. 20; 214, l. 15; II, 165, l. 3; 431, l. 13; *Théol. nat.*, ch. 68.

CONVIER DE : *solliciter de faire quelque chose.*

« Aucuns me *convient d'*escrire les affaires de mon temps... » (I, 134, l. 8.)

Au figuré.

« M. de Montaigne fut *convié* par le beau jour *de* changer de dessein d'aller à Ravesbourg ce jour-là... » (*Voyage*, p. 102.)

SE CONVIER.

« Caius Calvus, qui avoit faict plusieurs épigrammes injurieux contre luy, ayant employé de ses amis pour le reconcilier, Cæsar *se convia* luy mesme à luy escrire le premier. » (II, 541, l. 8.) — III, 84, l. 23; 267, l. 5.

Au figuré.

I, 342, l. 23. — « Me voicy vierge de procès, qui n'ont pas laissé de *se convier* plusieurs fois à mon service. » (III, 298, l. 15.)

CONVIVE.

Banquet.

« Quant à la philosophie... Platon l'ayant invitee à son *Convive*. » (I, 213, l. 20.) — II, 17, l. 14. — « Ce mot des Grecs *convives*... » (II, 218, l. 3.) — III, 198, l. 28; 416, l. 17.

Ce mot vient du latin « convivium ». Notre mot moderne « convive », qui vient du latin « conviva », semble n'apparaître qu'au XVII[e] siecle.

CONVOYEMENT.

Action de reconduire quelqu'un; de faire escorte.

« Il s'y faict trefve de ceremonie, d'assistance et *convoiemens*, et telles autres ordonences penibles de nostre courtoisie. » (III, 47, l. 16.)

COQUINER.

Mendier.

« Desdaignons cette faim de renommée et d'honneur... qui nous le faict *coquiner* de toute sorte de gens. » (III, 305, l. 24.)

CORDE.

1] *Au figuré.*

« Quand ils sont au bout de leur *corde* » [Ms] [« leur latin », 1588]. (II, 611, l. 12.)

2] *Au figuré : lien; lisière (pour soutenir un enfant).*

« On nous a tant assubjectis aux *cordes*, que nous n'avons plus de franches allures... » (I, 195, l. 20.)

DONNER DE LA CORDE : *donner, laisser de la liberté.*

« Autant que mon devoir me *donne de corde*, je l'employe à sa conservation (il s'agit de sa maison). » (III, 5, l. 4.)

3] *Corde pour pendre; pendaison.*

« Quiconque combat les loix, menace les gens de bien d'escourgees et de la *corde*. » (I, 199, l. 18.)

4] *Corde d'un instrument de musique (au figuré).*

« Les philosophes n'ont, ce me semble, guiere touché cette *corde*. » (II, 294, l. 23.)

Cf. CONDUIRE.

CORDÉE.

File; série.

« Davantage, quand cette preuve auroit esté parfaicte, combien de fois fut elle reiterée? et cette longue *cordée* de fortunes et de r'encontres, r'enfilée, pour en conclurre une regle? » (II, 608, l. 23.)

CORDIAL.

Qui a rapport au cœur.

« (Que la philosophie) condone hardimant au mal cete lacheté voyelle (vocale), elle n'est ny *cordiale*,

ny stomacale. » (II, 579, l. 2.) — « La mutation du pain et du vin, qui est intrinseque, substantielle, fondamentale et *cordialle* [cordialis], signifie qu'il se faict aussi en l'homme une mutation intrinseque, substantielle, fondamentalle et *cordialle* [cordialis] de son cœur au cœur de Jesus Christ. » (*Théol. nat.*, ch. 287.)

CORDON.

Corde. (Employé pour corde en 1580 et remplacé par ce mot en 1582.)

I, 273, l. 16. Cf. p. 455.

CORDONNIER.

Adjectif.

« Ne peut une de race *cordonniere* espouser un charpentier. » (III, 83, l. 13.)

CORNARDISE.

Cocuage.

II, 426, l. 18; III, 107, l. 1.

CORNE.

BAISSER LES CORNES.

Au figuré : s'humilier.

« Si quelcun s'enyvre de sa science, regardant souz soy : qu'il tourne les yeux au dessus vers les siecles passez, il *baissera les cornes*, y trouvant tant de miliers d'esprits qui le foulent aus pieds. » (II, 61, l. 24.) — II, 223, l. 24.

« On disait inversement : « hausser les cornes », au sens de « s'enorgueillir ».

CORNER.

CORNER AUX OREILLES.

Au figuré : faire entendre; bourdonner.

I, 228, l. 23; II, 371, l. 6.

CORNETER.

Ventouser à l'aide d'un cornet.

« Les Allemans ont de particulier de se faire generallement tous *corneter* et vantouser avec scarification dans le bain. » (II, 601, l. 23.) — « Son usage (l'usage des eaux de la localité) à ceus du pais est principalement pour ce being dans lequel ils se font *corneter* et soigner... » (*Voyage*, p. 87.)

CORNICHE.

« Quand j'oy nos architectes s'enfler de ces gros mots de pilastres, architraves, *corniches*... je trouve que ce sont les chetives pieces de la porte de ma cuisine. » (I, 394, l. 14.)

Les éditions de 1580 et 1582 donnent la forme « cornice ». Cf. p. 458.

CORNICHON VA DEVANT.

Jeu qui consiste à ramasser au plus vite différents objets en courant.

III, 421, l. 5.

CORPS.

1 *Consistance, réalité (moderne).*

« Celle qu'il se donne par opinion et par fantaisie n'a ny *corps* ny goust. » (II, 168, l. 17.)

2 *Être.*

« (L'esprit) est un *corps* vain qui n'a pas ou être saisi et assené. » (II, 306, l. 10.)

3 *Un tout; un ensemble.*

« On nous tient quatre ou cinq ans à entendre les mots et les coudre en clauses; encores autant à en proportionner un grand *corps*. » (I, 218, l. 25.) — II, 111, l. 10. — « Vous, pour qui j'ay pris la peine d'estendre un si long *corps* contre ma coustume... » (II, 304, l. 13.) — III, 10, l. 25; 293, l. 11.

4 *Matière (d'une œuvre littéraire).*

I, 228, l. 5. — « (Socrate) s'escrioit au bon

Esope qu'il deut avoir pris de cette consideration un *corps* propre à une belle fable. » (III, 399, l. 5.)

CORRECTEUR.

« Faict on tort a notre instruction de nous en proposer tous les jours d'imbécilles et manqués..., corrupturs plustost que *correcturs*. » (III, 422, l. 21.)

CORRECTIF.

Adjectif.

III, 289, l. 26.

CORRECTION.

1] *Action de corriger; réprimande; châtiment (moderne).*

I, 355, l, 26; II, 73, l. 11; III, 177, l. 14.

2] *Action de se corriger; amendement.*

« Je n'ay ni guere peur que bien me faille ny nul desir qu'il m'augmente... Et me gratifie singulierement que cette *correction* me soit arrivee en un aage naturellement enclin à l'avarice. » (I, 80, l. 18.)

CORRESPONDANCE.

1] *Ordre; harmonie.*

« La recommandation que chacun cherche... d'une action esclatante et signalée,... je la pretens de l'ordre, *correspondance* et tranquillité d'opinions et de meurs. » (II, 444, l. 20.)

2] *Sympathie; mutuelle intelligence.*

« C'est un commerce qui a besoin de relation et *correspondance* : les autres plaisirs que nous recevons se peuvent recognoistre par recompenses de nature diverse, mais cettuy-ci ne se paye que de mesme espece de monnoye. » (III, 140, l. 11.)

CORRIGER.

Rectifier.

« Hesiode *corrige* le dire de Platon, que... » (II, 45, l. 15.)

Absolument.

III, 178, l. 17.

CORRIVAL.

Rival (spécialement en amour).

« Tesmoin l'elephant *corrival* d'Aristophanes le grammairien en l'amour d'une jeune bouquetiere en la ville d'Alexandrie. » (II, 185, l. 25.)

CORROMPRE.

1] *Modifier quelque chose dans sa substance.*

III, 209, l. 12. — « La viande crue n'est pas toujours propre à notre estomac, il la faut assecher, alterer et *corrompre*. » (III, 287, l. 22.) — « Il fit très sagement.... de ne *corrompre* une tenur de vie incorruptible. » (III, 340, l. 1.)

2] *Déjouer; empêcher; s'opposer à.*

« Il semble que les coups... n'arrivent volontiers à qui s'y presente trop volontiers, et *corrompt* leur fin » [1595]. (II, 659 et 471, l. 18.) — (Il critique ceux qui ont trop de soin de la santé.) « Le plus souvent on s'y durcit en s'opiniastrant, et corrige l'on sa complexion, comme fit Cæsar le haut mal, à force de le mespriser et *corrompre*. » (III, 387, l. 25.)

« Dans ce sens *corrompre* paroit être le même que *rompre*, employé figurément. La première syllabe seroit augmentative. » (Lacurne.)

3] *Gâter; altérer; détériorer.*

« Cette faveur et utilite *corrompent* non sans quelque raison sa franchise, et l'esblouissent. » (I, 201, l. 11.) — I, 212, l. 15; 256, l. 4; III. 139, l. 10.

CORSELET.

Léger corps de cuirasse; par extension : soldat portant le corselet.

« Combien de fois a elle (la peur) changé un troupeau de brebis en esquadron de *corselets*? » (I, 92, l. 12.)

CORVÉE, COURVÉE.

Travail pénible.

« Les *courvées* de la guerre... » (III, 387, l. 4.) — (Il parle de lui-même.) « Et n'en voy guieres qui vive à moins quand il est besoin, et qui s'exerce plus constamment, ny a qui les *corvées* poisent moins. » (III, 402, l. 24.)

CORVÉES MATRIMONIALES.

III, 129, l. 11.

COSMOGRAPHE.

Celui qui décrit le monde.

II, 160, l. 4.

COSTÉ.

A COSTÉ : *de côté.*

« Chacun des suyvants d'Alexandre portait comme luy la teste *à costé.* » (III, 173, l. 9.)

COSTIÉ.

Qui est à côté.

« De la harquebouse, il en tire à l'adventure, et se paye de ce que ses gens luy disent qu'il est ou haut ou *costie* (qu'il frappe à côté). » (II, 351, l. 12.)

Au figuré.

« Au bout d'une heure de tempeste, ils ne sçavent ce qu'ils cerchent; l'un est bas, l'autre haut, l'autre *costié.* » (III, 180, l. 20.)

COSTOYER.

Au figuré.

III, 52, l. 2. — « Les argumans de la philosofie vont a tous coups *costoiant* et gauchissant la matiere. » (III, 61, l. 24.)

COUARDEMENT.

Timidement; lâchement.

« J'aime a les ensuivre (les loix de la civilité) : mais non pas si *couardement* que ma vie en demure contreinte. » (I, 57, l. 15.) — III, 341, l, 9.

L'adjectif *couard* est fréquent chez Montaigne : I, 9, l. 6; 197, l. 8; 286, l. 6; II. 215, l. 24; 429, l. 21, etc.

COUCHER.

1° *Mettre; placer; appliquer (sens du mot latin correspondant « collocare »). Au propre et au figuré.*

I, 69, l. 22. — « Qu'il *couchat* bien soigneusemant la medale sur ses rouignons. » (I, 126, l. 18.) — II, 3, l. 16; 20, l. 9; 69, l. 6; 153, l. 25. — « Je donne à mon ame tantost un visage, tantost un autre, selon le costé où je la *couche.* » (II, 6, l. 16.)

SE COUCHER : *se poser.*

« Une pierre esbranlee en sa chute, qui ne s'arrête jusques a tant qu'elle *se couche.* » (III, 281, l. 7.)

SE COUCHER A : *s'appliquer à.*

« Quoy, si les plus plattes raisons sont les mieux assises, les plus basses et laches, et les plus battues, *se couchent* mieux aux affaires? » (III, 191, l. 5.) — III, 272, l. 5.

COUCHER SUR *(au figuré).*

a) *Poser sur; reposer, faire reposer sur.*

« Et irois facilement *couchant* et alanguissant mon esprit et mon jugement *sur* les traces d'autruy, si... » (I. 38, l. 15.) — I, 411, l. 9; III, 253, l. 3.

b) *Appliquer à.*

« Au lieu de les *coucher* (il s'agit des advis de la verité) *sur* ses meurs, chacun les couche en sa memoire. » (I, 147, l. 19.) — II, 59, l. 15; III, 170, l. 2.

SE COUCHER SUR : *s'appliquer à.*

I, 141, l. 27. — (Il s'agit de l'ame.) « Elle *se couche* entiere *sur* chaque matiere, et s'y exerce entiere. » (I, 388, l. 8.)

COUCHER EN.

« Moy qui continuellemant me couve de mes pensees, et les *couche en* moy. » (I, 109, l. 1.) — I, 121, l. 10; II. 59, l. 15.

COUCHER DE PEU, DE BEAUCOUP : *s'aventurer, risquer peu, beaucoup.*

« Le plus doux contentement qu'il (Epaminondas) eust en sa vie, il tesmouigna que c'estoit le plaisir qu'il avoit donné à son pere et à sa mere de sa victoire de Leuctres : il *couche de beaucoup,* preferant leur plaisir au sien... » (II, 574, l. 7.) — « Il me semble que je n'ay rencontré gueres de manieres qui ne vaillent les nostres. Je *couche de peu,* car à peine ay-je perdu mes girouettes de veuë. » (III, 259, l. 9.)

Coucher d'une somme, c'était la mettre au jeu : on étalait sur le tapis ou sur une carte l'argent qu'on risquait.

2] *Coucher par écrit.*

« Tenant pour absurde et impie, si rien se rencontre, ignoramment ou inadvertamment *couché* en cette rapsodie, contraire aux sainctes resolutions et prescriptions de l'église catholique... » [1595]. (I, 408, l. 7 et 466.)

3] *Par extension.*

« A toute peine le puis je *coucher* en ce cors aeree de la voix (c.-à-d. le traduire en paroles). » (II, 60, l. 26.)

4] *Etendre une personne ou s'étendre; prendre le repos de la nuit (moderne).*

I, 18. l. 20; 271, l. 7; 272, l. 27.

Au figuré (en parlant d'une chose).

« Les autres s'estudient à eslancer et guinder leur esprit; moy, à le baisser et *coucher*... » (III, 44, l. 19.)

5] *Substantivement.*

I, 214, l. 22; 289, l. 2.

COUDDÉES.

Au figuré.

« Cruel garrotage à qui aime affranchir les *couddees* de sa liberte. » (III, 236, l. 12.)

COUDRE.

Au figuré.

1] *Attacher; joindre.*

« Je tors bien plus volontiers une bone sentance pour la *coudre* sur moy (l'insérer dans mon œuvre) que je ne tors mon fil pour l'aler querir. » (I, 222, l. 13.) — I, 307, l. 13; 343, l. 13. — « (Les Italiens) dardoint leurs piles de telle roidur que souvant ils en enfiloint deus boucliers et deus homes armez, et les *cousoint.* » (I, 373, l. 21.) — III, 13, l. 10. — « A sa suite est un cabinet asses poli... et... je pourrois facilemant *coudre* a chaque coste une galerie. » (III, 53. l. 17.) — « D'avantage c'est luy (le libéral arbitre) qui *could* et qui enchaine le monde avec Dieu. » (*Théol. nat.*, ch. 103.) — *Ibid.*, ch. 105; 108; 141; 216; 244; 276.

SE COUDRE : *s'attacher.*

II, 286, l. 12; III, 218, l. 23. — « A mesure qu'il (l'homme) *se couldra* ferme et attachera à luy (son sauveur) aussi s'attachera il et *se couldra* [unitur] aux autres Chrestiens. » (*Théol. nat.*, ch. 285.) — *Ibid.*, ch. 291; 292.

2] *Former de parties qu'on joint ensemble.*

« Comme Ovide *a cousu* et r'apiecé sa Metamorphose de ce grand nombre de fables diverses. » (II, 564, l. 7.)

SE COUDRE.

« Enfin je vois,... que la societe des hommes se tient et *se coust* à quelque prix que ce soit. » (III, 218, l. 13.)

COULANT.

Au figuré : qui n'a pas de fermeté.

« En un lieu glissant et *coulant* suspendons nostre creance. » (II, 237, l. 22.)

COULER.

1] *Intransitif.*

a) *Glisser; se glisser; s'échapper (au propre et au figuré).*

I, 352, l. 16; 363, l. 2. — « Qui a laissé... *couler*

par ses mains cent mille livres de rente. » (II, 468, l. 3.) — II, 472, l. 18; III, 5, l. 27; 157, l. 21; 216, l. 19; 361, l. 5; 414, l. 2; *Théol. nat.*, ch. 88.

b) *Passer doucement le temps.*

« Et l'on a de quoy *couler* plus incurieusemant en la povreté qu'en l'abondance justement dispensee. » (II, 544, l. 3.) — III, 303, l. 23; 322, l. 9.

2 | *Transitif.*

a) *Passer doucement (le temps, la vie).*

I, 81, l. 9. — « Ces prudentes gens, qui ne pensent point avoir meilleur compte de leur vie que de la *couler* et eschapper. » (III, 424, l. 9.)

Cf. la locution « COULER SES JOURS ».

b) *Glisser doucement sur.*

(Il parle ironiquement.) « C'est une humeur bien ordonee de pinser les escris de Platon et *couler* ses negotiations pretandues aveq Phœdon, Dion... » (III, 75, l. 1.) — « Il y a tant de mauvais pas que, pour le plus seur, il faut un peu legierement et superficiellement *couler* ce monde. » (III, 281, l. 19.)

c) *Glisser (dans); insinuer.*

« Ces cupiditez estrangeres, que l'ignorance du bien et une fauce opinion *ont coulées* en nous. » (II, 185, l. 13.)

SE COULER :

a) *S'écouler; glisser insensiblement.*

« Nostre leçon *se coulera* sans se faire sentir. » (I. 214, l. 2.) — III, 105, l. 21.

b) *S'insinuer; pénétrer doucement.*

I, 32, l. 9; 40, l. 6; 71, l. 2; II, 529, l. 11; III, 39, l. 4. — « D'une facile et insensible inclination, vous *vous coulez* aus discours plus fermes... » (III, 56, l. 17.)

COULEUR.

Apparence.

« Si je me suis trouvé souvent trahy sous cette *couleur*, si ma touche se trouve ordinairement fauce... quelle asseurance en puis-je prendre à cette fois plus qu'aux autres? » (II, 312, l. 15.) — II, 322, l. 5; III, 218, l. 7.

On peut entendre encore dans l'exemple cité ci-dessus « en portant cette couleur, en suivant ce drapeau », c'est-à-dire « en suivant ce parti ».

SOUS COULEUR DE.

III, 160, l. 10.

COULPE.

Faute.

II, 456, l. 4; 589, l. 14. — « Je fay coustumierement entier ce que je fay... mon jugement en a la *coulpe* ou la louange entiere; et la *coulpe* qu'il a une fois, il l'a tousjours, car quasi dès sa naissance il est un. » (III, 31, l. 21.) — III, 88, l. 22; 185, l. 1; 368, l. 7; *Théol. nat.*, ch. 83. — « D'autant que le merite et la *coulpe* naissent du liberal arbitre... » (*Théol. nat.*, ch. 90.)

EN COULPE : *fautif; coupable.*

« Leur penitence, malade et *en coulpe*, autant à peu pres que leur peché. » (III, 30, l. 9.) — III, 185, l. 1.

A SA COULPE : *par sa faute.*

« Nul n'est mal longtemps [« qu'*a sa coulpe* », Var. Ms] qu'à sa faute. » (I, 83, l. 4.) — (Il s'agit de l'âme.) « S'il luy va mal, *à sa coulpe* (tant pis pour elle). » (III, 400, l. 16.)

COUP.

1 | *Choc (moderne).*

Par extension.

« *Coups* de fleche. » (I, 25, l. 19.) — « *Coups* d'aviron. » (I, 94, l. 13.) — « *Coup* du soleil. » (I, 126, l. 2.) — « *Coup* de bec. » (II, 194, l. 28.) — « *Coup* de fouet. » (III, 48, l. 27.) — « Le *coup* du Soleil et du vent... » (III, 121, l. 20.)

PORTER COUP : *porter, avoir de l'effet (au figuré).*

351, l. 18.

2 *Fois.*

« Bois le dernier *coup* tousjour le plus grant. » (II, 17, l. 8.)

EN UN COUP : *à la fois.*

III, 176, l. 4. — « Afin qu'il soit *en un coup* [simul] payé de tout ce qui luy est deu. » (*Théol. nat.*, ch. 90.)

A DEUX COUPS : *par deux fois.*

« En tout mon premier aage je n'ay tasté des verges qu'*à deux coups.* » (II, 75, l. 6.)

AU PREMIER COUP.

C. et R., IV, 324.

A CE COUP; POUR CE COUP; POUR LE COUP : *pour cette fois.*

« Le tromper peut servir *pour le coup.* » (I, 27, l. 15.) — I, 175, l. 4; II, 215, l. 19: 408, l. 4; C. et R., IV, 308; *Ibid.*, IV, 327.

POUR UN COUP : *en une fois.*

« *Pour un coup* du Roy Ptolomæus trois millions six cens mill' escus. » (II, 481, l. 18.)

ENCORE UN COUP : *encore une fois.*

« Un autre officier, à la foy et mercy duquel nous abandonnons *encore un coup* nostre vie. » (II, 597, l. 24.)

A COUP : *tout d'un coup; soudainement.*

I, 124, l. 16. — « Les yeus me troublent a monter *a coup* vers une grande lumiere. » (I, 258, l. 9.) — II, 476, l. 13. — « L'engorgeant de quantité d'eau prinse trop *a coup.* » (III, 13, l. 2.)

TOUT A COUP *(moderne).*

I, 226, l. 17.

TOUT A UN COUP : *tout d'un coup.*

« Qui y tomberoit *tout à un coup...* » (I, 112, l. 13.)

A TOUS COUPS; A TOUS LES COUPS; TOUS LES COUPS.

« Darius... a *touts les coups* qu'il se mettoit à table... » (I, 39, l. 12). — I, 40, l. 6. — (Il s'agit de la coutume.) « Nous luy voyons forcer *tous les coups* les reigles de nature. » (I, 137, l. 11). — « Ils passent *a tous les coups.* » (I, 163, l. 23). — I, 188, l. 22 [1588]; 190, l. 16; II, 89, l. 5; 102, l. 5; 199, l. 24; 435, l. 14. — « Quand ils sont beaucoup, ils descrient *tous les coups* le mestier, d'autant qu'il leur advient de faire plus souvent mal que bien. » (II, 592, l. 20). — *Voyage* (Augsbourg).

APRÈS LE COUP : *après coup.*

III, 463 et 35, l. 22.

COUPÉ.

1 *Abrupt.*

« La vertu... n'est pas... plantee a la teste d'un mont *coupe*, rabotteus et inaccessible. » (I, 209, l. 8.)

2 *En parlant du langage : haché.*

I, 328, l. 1.

COUPER.

COUPER LA BOURSE.

II, 25, l. 20.

COUPER BROCHE.

Cf. BROCHE.

COUPER CHEMIN.

I, 184, l. 26.

COUPEURE.

Au figuré.

Au pluriel : cadences.

« Une merveilleuse harmonie, aux *coupures* et muances de la quelle se manient les contours et changemens des caroles des astres. » (I, 138, l. 11.) — « Des dances à plusieurs entrelasseures, *coupeures* et diverses cadances. » (II, 176, l. 12.) — « Et encore que les *coupures* et cadences de Saluste reviennent plus à mon humeur, si est-ce que je treuve Cæsar et plus grand et moins aisé à representer. » (II, 417, l. 14.)

COUR.

1 *Tribunal.*

III, 25, l. 7.

2 SE FAIRE LA COUR *(au figuré).*

III, 54, l. 4.

COURAGE.

1 *Le cœur, siège des sentiments.*

I, 243, l. 23; 244, l. 2. — « En ceteci (une amitié parfaite)... on negotie du fin fons de son *corage.* » (I, 251, l. 1.) — I, 306, l. 22. — « Comant pastissoit il ce discours en son *corage?* » (I, 411, l. 15.) — « Et l'excez de la pœnitence qu'il fit du meurtre de Clytus, est aussi tesmouignage de l'inegalité de son *corage.* » (II, 8, l. 4.) — II, 9, l. 14. — Ce que nous engendrons par l'ame, les enfantemens de nostre esprit, de nostre *corage* et suffisance. » (II, 90, l. 20.) — II, 208, l. 4; 489, l. 3; III, 13, l. 21; 74, l. 23. — « (Il) avoit donné par sa conversation signe d'un *courage* franc, liberal et constant. » (III, 162, l. 30.) — III, 169, l. 1; 214, l. 10; 219, l. 8; 235, l. 4. — « Pour lui continuer grandeur de *courage.* » (C. et R., IV, 315.) — *Théol. nat.*, ch. 256; 261.

Spécialement : zèle; bonne volonté; ardeur

I, 276, l. 23. — « Quand je tance avec mon valet, je tance du meilleur *courage* que j'aye, ce sont vrayes et non feintes imprecations... » (I, 307, l. 9.) — I, 361, l. 11; *Théol. nat.*, ch. 260; 261. — « C'est bien raison que nous l'observions tres-religieusement et d'un ardent *courage.* » (*Théol. nat.*, ch. 276.)

DE GRAND COURAGE.

I, 81, l. 6.

Au pluriel.

I, 27, l. 7; II, 150, l. 13. — « Nos peres dressoyent la contenance de leurs filles à la honte et à la crainte (les *courages* et les desirs estoyent pareils); nous, à l'asseurance. » (III, 126, l. 23.) — III, 293, l. 15. — « Dieu tient vos *courages* et vous fournira de chois (c.-à-d. vous fournira les moyens de choisir). » (III, 318, l. 12.) — III, 331, l. 14.

2 *Fermeté de cœur devant le danger (moderne).*

« De peur qu'on ne luy attribue que ce soit faute ou d'affection ou de *courage* » [1588] [« ceur », Ms]. (II, 493, l. 2.)

Comme on le voit par cette dernière variante, Montaigne, de même que tous les écrivains du XVIe et du XVIIe siècle, considère comme synonymes les deux mots *courage* et *cœur*. Voir ce dernier mot.

COURAGEUSEMENT.

A cœur ouvert.

« J'ayme, entre les galans hommes, qu'on s'exprime *courageusement*, que les mots aillent où va la pensée. » (III, 177, l. 20.)

COURAGEUX.

Qui exprime le courage.

« Cette *courageuse* harmonie de la musique guerriere qui nous entretient et eschauffe et les oreilles et l'ame. » (III, 403, l. 13.)

COURANT.

NŒUD COURANT : *nœud coulant.*

II, 530, l. 9.

LACS COURANTS.

III, 115, l. 10.

Rapprocher la locution anglaise « a running knot ».

COURBE, COURBÉ.

Montaigne hésite entre les deux formes. Voir I, 82, l. 13; 112, l. 22, et p. 451.

COURBER (SE).

Présenter une courbe.

(Il parle de sa « librairie ».) « La figure en est ronde... et vient m'offrant en *se courbant*, d'une vue tous mes livres. » (III, 53, l. 23.)

COURIR, COURRE.

1] *Intransitif.*

Avoir cours.

I, 328, l. 8. — « Mes meurs mesme, qui ne disconvienent de celles qui *courent* a peine de la largeur d'un pouce. » (III, 265, l. 20.)

COURIR A *(suivi d'un infinitif) : courir.*

I, 147, l, 25.

COURIR DE POINTE : *courir en droite ligne.*

« Les actions qui se conduisent sans cette reflexion... comme sont celles des avaritieux, des ambitieux et tant d'autres qui *courent de pointe*, desquels la course les emporte toujours devant eux, ce sont actions erronees et maladives. » (III, 290, l. 15.)

COURIR DEVANT.

Au figuré : fuir.

« Au pis aller, *courez* tousjours par retranchement de despence *devant* la pauvreté. » (III, 208, l. 22.)

COURIR PAR : *parcourir.*

« *Cours* un peu *par* les exemples de cette consideration. » (III, 121, l. 14.)

Rapprocher un exemple de *courir*, employé sans « par », que, après 1588, Montaigne remplace par « parcourir » (II, 103, l. 17), et voir ci-dessous 2] c).

COURIR SUS.

I, 291, l. 11. — « Il se treuve plusieurs chevaus dressez a secourir leur maistre, *courir sus* a qui leur presante un espee nue. » (I, 369, l. 17.) — II, 318, l. 1; 551, l. 12; III, 58, l. 1; 132, l. 4; 253, l. 18.

LAISSER COURRE (QUELQU'UN OU QUELQUE CHOSE) : *laisser aller (sans s'en soucier).*

II, 8, l. 16. — « Il faut vivre entre les vivans, et *laisser courre* la riviere sous le pont sans nostre souin. » (III, 184, l. 22.) — III, 185, l. 8 [1588]; 214, l. 28; 253, l. 18; 310, l. 1.

2] *Transitif.*

a) COURIR LE TEMPS.

« Je passe le temps, quand il est mauvais et incommode; quand il est bon, je ne le veux pas passer, je le retaste, je m'y tiens. Il faut *courir* le mauvais et se rassoir au bon. » (III, 424, l. 6.)

b) *Poursuivre; rechercher avec empressement (au propre et au figuré).*

« J'ay veu quelqu'un de mes intimes amis *courre* la mort à force. » (I, 64, l. 1.) — III, 247, l. 6.

c) *Parcourir; lire rapidement.*

« Je viens de *courre* d'un fil l'histoire de Tacitus. » (III, 200, l. 1.)

d) *Encourir; s'exposer à.*

« (Je) dicts au compte qu'il pourroit *courre* fortune (c.-à-d. mauvaise fortune) come les autres. » (I, 126, l. 6.) — II, 168, l. 6; 559, l. 20. — « S'il faut *courre* le hazard d'un chois incertain... » (II, 439, l. 22.) — II, 549, l. 31; III, 126, l. 10; 315, l. 6. — « Regardez pourquoy celuy-là s'en va *courre* fortune de son honneur et de sa vie. » (III, 299, l. 5.)

On a vu par les exemples ci-dessus que Montaigne à l'infinitif emploie « courre » aussi bien que « courir » (voir notamment : II, 439, l. 29; III, 200, l. 1; 405, l. 19), en dehors des expressions de vénerie où nous l'employons encore aujourd'hui et de locutions archaïques comme « laisser courre ». Une fois (II, 8, l. 16), ayant d'abord écrit « courir » (v. p. 639), il le remplace par « courre » en 1588.

COURS.

1] MON COURS : *le cours de la vie.*

« Cettuy-cy (le commerce des livres) costoie tout *mon cours* et m'assiste par tout... » (III, 52, l. 2.)

2] *Série des classes.*

I, 227, l. 22.

COURT.

1] *Adjectif.*

a) *Bref.*

« Un parler succulent et nerveux, *court* et serré. » (I, 222, l. 19.)

Spécialement, en parlant des syllabes.

I, 221, l. 1.

COURTE BOULE *(« our round bowle », Cotgrave).*

« L'un perfect en rondeur, à la mesure d'une *courte boule*... » (II, 604, l. 15.)

b) SE TROUVER COURT : *se trouver arrêté faute de ressources suffisantes.*

« C'est merveille comme ils *se sont trouvez courts* et impuissans à l'establir par leurs humaines forces. » (II, 297, l. 15.)

Nous ne l'employons plus dans ce sens que comme adverbe.

2] *Adverbe.*

DEMEURER COURT.

N'arriver pas jusqu'à ; au figuré : ne pas réussir.

« Ils *demeurent* bien aussi *court* à imiter les riches descriptions de l'un et les delicates inuentions de l'autre. » (I, 221, l. 20.) — I, 238, l. 11; II, 102, l. 5; III, 221, l. 14.

TENIR DE COURT.

II, 553, l. 20.

TIRER COURT *(en parlant de la vue).*

C. et R., IV, 327.

TOUT COURT : *subitement, tout à coup.*

« Estant asiegez *tout court* (par la neige), (ils) furent un jour et une nuit sans boire et sans manger... » (I, 298, l. 1.) — II, 175, l. 12; 191, l. 29.

3] *Substantivement.*

I, 114, l, 9. — « Je trouvay mon plus *court* de gaigner les solitudes. » (II, 192, l. 15.) — III, 245, l. 16.

COURTEMENT.

Pour peu de temps.

« Moins de ceux que nature a faict naistre a plus genereus offices que lucratifs, s'adonans aus lettres ou si *courtemant* (retires, avant que d'en avoir prins le gout, a une profession qui n'a rien de commun aveq les livres)... » (I, 182, l. 10.)

COURTISAN.

Adjectif et substantif : de cour, homme de cour (sans idée péjorative).

I, 89, l. 22; 201, l. 9; 223, l. 6; II, 420, l. 7; III, 258, l. 28.

Au figuré.

« Un cheval, qui n'est ny flateur ny *courtisan*, verse le fils du Roy à terre comme il feroit le fils d'un crocheteur. » (III, 172, l. 1.)

A LA COURTISANE : *à la mode des cours.*

« Quelque façon externe, qui pouvoit n'estre pas civilisée *à la courtisane*. » (I, 180, l. 13.)

COUSIN.

Au figuré : qui a de l'affinité.

« Il est vraysemblable que ce sont des pierres *cousines* des nostres... » (II, 604, l. 19.)

COUSINAGE.

1] *Parenté.*

« Il reste encore en ma maison aucunes traces de nostre ancien *cousinage* (avec les Anglais). » (II, 335, l. 5.)

2] *Au figuré : affinité.*

« Quant à ce *cousinage* là d'entre nous et les bestes, je n'en fay pas grand recepte. » (II, 137, l. 25.)

COUST.

Dépense; frais (au figuré).

« Voilà un' aisee reformation et de peu de *coust*. » (I, 20, l. 13.) — I, 75, l. 6. — « Celuy la est certes bien indigne de son acointance (de l'accointance de la vertu), qui contrepoise son *coust* a son fruit. » (I, 101, l. 22.) — II, 71, l. 20; 657 [1595]. — « Je les quitterois soudain, à peu de *coust* qu'il

y eust (si elles me coûtaient, même peu). » (III, 1, l. 6.)

COUSTEAU.

PASSER LE COUSTEAU : *passer au fil de l'épée.*

« Ils *passent le cousteau* par tout, où ils trouvent résistance. » (I, 85, l. 11.)

COUSTER.

Au figuré.

I, 78, l. 22; 114, l. 5; 329, l. 11; II, 445, l. 1.

COUSTILLER.

Ecuyer armé d'une coustille (poignard) qui accompagnait un homme d'armes.

« Le *coustiller* d'Onesile l'aïant acceuilli d'une fauls entre les deux espaules. » (I, 370, l. 5.)

COUSTUME.

Accoutumance; habitude.

I, 139, l. 13; 149, l. 11; III, 288, l. 11; 319, l. 21. — « Laissez à la *coustume* de les dresser à la frugalité et à l'austerité. » (III, 408, l. 6.)

AVOIR A COUSTUME.

« Ny luy, ny ses predecessurs n'*avoit a costume* de prendre. » (III, 236, l. 2.)

On peut rapprocher de « avoir à coutume » l'expression « avoir accoustumé ». Voir ACOUSTUME.

COUSTURE, COUTURE.

1] *Action de coudre; lien; union.*

« Mais tout cecy se peut raporter à l'estroite *cousture* de l'esprit et du corps. » (I, 131, l. 26.) — I, 240, l. 19. — « La suffisance ordinaire des femmes n'est pas pour respondre à cette conferance et communication, nourrisse de cette saincte *couture* (c.-à-d. l'amitié). » (I, 243, l. 2.) — II, 130, l. 13; 167, l. 27; 278, l. 10; III, 2, l. 27. — « La necessité compose les hommes et les assemble. Cette *cousture* fortuite se forme après en loix. » (III, 219, l. 12.) — C. et R., IV, 326.

2] *Jointure; suture.*

« La *cousture* au test. » (I, 126, l. 2.)

3] *Marque de jointure (au figuré, notamment en parlant de l'assemblage des mots).*

« Qu'on face, dict Horace, perdre à son ouvrage toutes ses *coustures* et mesures. » (I, 221, l. 5.) — I, 223, l. 10. — « En l'amitié dequoy je parle, elles (l'accointance et la familiarité) se meslent et confondent l'une en l'autre, d'un melange si universel, qu'elles effacent et ne retrouvent plus la *couture* qui les a jointes. » (I, 245, l. 10.) — II, 278, l. 10; III, 219, l. 12; III, 271, l. 13; 362, l. 28. — « D'une bien ordonnée *cousture* de paroles. » (*Théol. nat.*, préface.) — « Ces choses sont en Dieu sans *cousture* : car qui les auroit cousues? qui les auroit accouplées l'une à l'autre? » (*Théol. nat.*, ch. 10.)

COUVER.

Au figuré.

« Les accoustremens nous eschauffent, non de leur chaleur, mais de la nostre, laquelle ils sont propres à *couver* et nourrir. » (I, 82, l. 3.) — II, 77, l. 11; 462, l. 12; 523, l. 3; III, 138, l. 22; 253, l. 12. — « J'y regarde (aux affaires), mais je ne les *couve* point. » (III, 280, l. 15.) — III, 297, l. 8; *Théol. nat.*, ch. 179.

SE COUVER.

« (Moi) qui continuellemant *me couve* de mes pensees et les couche en moy. » (I, 109, l. 1.) — II, 583, l. 1.

COUVERT.

1] *Vêtu.*

« Obscurement *couvers* et sans atour imperial. » (I, 365, l. 5.)

2] *A couvert.*

« Assez *couvers* s'ils se tenoint a l'abri des accusaturs, et des tesmoins, et des loix. » (II, 393, l. 23.)

3] *Caché.*

« Comment en portoit elle pour sa part une si grande impression? Et comment encore si *couverte* que, quarante cinq ans après, j'aye commencé à m'en ressentir. » (II, 583, l. 4.) — « Et ne le tiennent pas assez *couvert,* s'ils le voient (leur vice). » (III, 75, l. 21.) — III, 135, l. 5.

4] *Peu communicatif.*

(Il parle des voyageurs français.) « Ils voyagent *couverts* et resserrez, d'une prudence taciturne et incommunicable. » (III, 258, l. 24.)

5] *Au figuré : dissimulé; sournois.*

II, 583, l. 4; III, 3, l. 20. — « De l'avoir estimé du tout pareil à Marius et Sylla, sinon d'autant qu'il estoit plus *couvert* (il s'agit de Pompeius). » (III, 201, l. 9.)

AU COUVERT : *à l'abri (contraire de « en plein air »).*

« Un des plus grands Princes... ne change, pour hyver et temps qu'il face, le mesme bonnet qu'il porte *au couvert.* » (I, 296, l. 22.)

A COUVERT : *même sens au figuré.*

II, 49, l. 8.

COUVERTEMENT.

D'une manière cachée.

« Les femmes Scythes crevoient les yeux à tous leurs esclaves pour s'en servir plus librement et *couvertement.* » (III, 102, l. 14.)

COUVERTURE.

1] *Au propre : ce qui couvre, protège.*

« Arbres, animaux et tout ce qui vit, se treuve naturellement équippé de suffisante *couverture,* pour se deffendre de l'injure du temps. » (I, 294, l. 16.)

2] *Au figuré : prétexte.*

« Il est toujours proclive aux femmes de disconvenir à leurs maris : Elles sesissent à deus mains toutes *couvertures* de leur contraster. » (II, 82, l. 6.) — II, 146, l. 16; 387, l. 11.

COUVRIR.

1] *Protéger; garantir (au propre et au figuré).*

I, 106, l. 22; 344, l. 2; II, 252, l. 1. — « Cette vie, qui en *couvre* tant d'autres de qui tant d'autres vies despandent, qui... » (II, 372, l. 15.) — II, 386, l. 17; 396, l. 26; III, 149, l. 6.

SE COUVRIR.

« Tant de sortes de ruses et d'inventions dequoy les bestes *se couvrent* des entreprinses que nous faisons sur elles. » (II, 169, l. 32.) — II, 496, l. 17.

2] *Justifier; excuser.*

« Et si on ne le prenoit ainsi, comme *couvririons* nous une si grande inconstance, varieté et vanité d'opinions que nous voyons avoir esté produites par ces ames excellentes et admirables ? » (II, 241, l. 18.) — II, 528, l. 25.

SE COUVRIR : *se justifier.*

II, 252, l. 1. — « Ce docteur nioit fort de parolle cette imputation et s'en defendoit come d'une calomnie, mais, par effect, il semble à M. de Montaigne qu'il ne s'en *couvroit* guere bien. » (*Voyage.*)

3] *Cacher; dissimuler (au propre et au figuré).*

I, 158, l. 19; 331, l. 2; II, 114, l. 12; 576, l. 24. — « Il faut rebrasser ce sot haillon qui *couvre* nos meurs. » (III, 76, l. 29.)

SE COUVRIR : *se cacher.*

II, 583, l. 1; III, 45, l. 25; 63, l. 28; 120, l. 3.

COY, QUOY.

Tranquille.

« Je ne juge donc point... où les malades se puissent mettre mieux en seurté, qu'en se tenant *quoy* dans le train de vie où ils se sont eslevez. » (III, 388, l. 16.)

PIED COY, DE PIED COY : *sans bouger; de pied ferme.*

« A la bataille de Pharsale, entre autres reproches qu'on donne à Pompéius, c'est d'avoir arresté son armée *pied coy,* attendant l'ennemi. » (I, 365, l. 7.) — « Si les ennemis vous courent sus, attendez les *de pied coy;* s'ils vous attendent *de pied coy,* courez leur sus. » (I. 366, l. 4.)

COYEMENT.

Tranquillement; doucement.

« Je reculerai d'un autre, du second au tiers, du tiers au quart, si *coyement* qu'il me faudra estre aveugle formé avant que je sente la decadance et vieillesse de ma veue. » (III, 415, l. 8.)

CRACHER.

CRACHER AU NEZ *(au figuré).*

II, 557, l. 4; C. et R., IV, 322.

CRAINDRE.

Redouter (avec la nuance de soupçonner).

II, 136, l. 17.

CRAINDRE A : *craindre de.*

I, 226, l. 1; 363, l. 17. — « Chacun *craint à* estre espié et contrerollé. » (I, 341, l. 11.) — II, 139, l. 7; 551, l. 27.)

SE CRAINDRE : *craindre.*

« Le pape *se craignant* qu'on lui tint propos. » (I, 45, l. 1.) — II, 388, l. 2; III, 345, l. 17.

CRAINTE.

ÊTRE EN CRAINTE QUE.

II, 432, l. 29.

CRAQUETER.

1 *Claquer; éclater.*

« J'ai veu... une fille... se doner du poinçon qu'elle portoit en son poil, quatre ou cinq bons coups dans le bras, qui luy faisoint *craqueter* la peau. » (I, 72, l. 11.) — « Faisoit *craqueter* un foët aussi bien que charretier de France. » (I, 140, l. 19.)

CRASSE.

Adjectif féminin : épaisse (latin « crassa »).

« Leur âme, pour être *crasse* et obtuse, est moins pénétrable et agitable. » (III, 343, l. 8.)

CREANCE.

1 *Action de croire.*

I, 191, l. 21; 324, l. 9; 409, l. 23; II, 444, l. 7. — « L'entrée et l'advenue de nostre intelligence c'est la *creance* et l'affirmation... » (*Théol. nat.*, ch. 65.)

2 *Ce que l'on croit; croyance; foi.*

I, 236, l. 18; 283, l. 14; II, 84, l. 12; 105, l. 19; 115, l. 6. — « Toutes les autres pieces de sa *creance.* » (II. 141, l. 12.) — II, 152, l. 6; 316, l. 24.

Creance est le doublet de *croyance.* Vaugelas dira en 1647 que les deux mots se prononcent de même à la cour.

3 *Qualité de celui sur qui on peut compter; fidélité.*

« Il falloit bien qu'on se respondist à bon escient de la *creance* de ces bestes (des elephants) et de leur discours, leur abandonnant la teste d'une bataille. » (II, 178, l. 12.) — « Numa et Sertorius, pour rendre leurs hommes de meilleure *creance*, les paissoyent de cette sottise... » (II, 404, l. 27.)

4 *Crédit.*

« Jamais chef de guerre n'eust tant de *creance* sur ses soldats. » (II, 554, l. 5.)

Au pluriel.

(Il s'agit de Plutarque et de Sénèque.) « Leurs *creances* sont des meilleures de toute la philosophie. » (II, 109, l. 4, 1588.)

CRÉDIT.

1 *Droit d'être cru; autorité; réputation.*

« Et aye cette marchandise (la justice) si grand

credit, qu'il se face en une police un quatriesme estat, de gens maniants les procés. » (I, 150, l. 6.) — I, 235, l. 19; 334, l. 9; 348, l. 1. — « Il se void peu de personnages, en ces republiques là, qui se soient poussez en grand *credit* sans le secours de l'éloquence. » (I, 392, l. 14.) — II, 334, l. 11. — « ...Une nature de composition, de peu de *credit* » [1588] [« une maniere de composition de peu de nom », Ms]. (II, 442, l. 19.) — « Mon avancement vers le *credit* du monde... » (III, 8, l. 26.) — « (La jeunesse) va vers le monde, vers le *credit*; nous en venons. » (III, 72, l. 8.) — III, 355, l. 5.

2| *Au pluriel : personnages d'autorité.*

« Je vens qu'ils donent une nasarde à Plutarque sur mon nez, et qu'ils s'eschaudent a injurier Seneque en moi. Il faut musser ma foiblesse sous ces grands *credits.* » (II, 102, l. 2.)

AVOIR CRÉDIT, DU CRÉDIT, LE CRÉDIT DE.

I, 59, l. 5; 327, l. 1; 355, l. 4; 392, l. 5; II, 103, l. 26. — « Tant la pronontiation *a de crédit* a doner pris et façon aus ouvrages qui passent a sa merci. » (II, 356, l. 10.)

DONNER CRÉDIT, DU CRÉDIT, LE CRÉDIT DE.

I, 221, l. 16; II, 67, l. 4; 89, l. 2. — « C'est cela qui *a donné credit* aux religions bastardes. » (II, 404, l. 25.) — III, 38, l. 13.

DONNER CRÉDIT SUR : *donner autorité sur.*

« Encore que je luy *donne* plus de *credit sur* moy, que je ne devrois, si est-ce que... » (II, 131, l. 13 [1588].)

GAGNER CRÉDIT.

II, 390, l. 13.

TIRER SON CRÉDIT DE.

II, 151, l. 18.

A CRÉDIT : *sur la foi d'autrui; par autorité (en opposition avec « par jugement », « par raison »).*

« Nostre ame ne branle qu'*à credit*, liée et contrainte à l'appetit des fantasies d'autruy. » (I, 195, l. 18.) — « Qu'il luy face (il s'agit d'un précepteur et de son élève) tout passer par l'estamine et ne loge rien en sa teste par simple authorité et *à credit.* » (I, 196, l. 6.) — I, 356, l. 19: 366, l. 23; II, 278, l. 16. — « Par authorité et *à credit...* » (II, 341, l. 15.) — II, 528, l. 5; III, 322, l. 2.

EN CRÉDIT : *en honneur; à la mode.*

I, 381, l. 4. — « L'ordre Sainct Michel, qui a esté si long temps *en credit* [« en honneur », 1588] parmy nous... » (II, 64, l. 11.) — II, 141, l. 11; 199, l. 23; 323, l. 1; 327, l. 6 et 10; III, 254, l. 7 [1588].

METTRE EN CREDIT.

I, 67, l. 8; 345, l. 9. — « Il me semble que nous avons besoing de *mettre* ce mot *en credit.* » (II, 191, l. 19.) — II, 346, l. 21.

CRÉÉ.

Façonné; discipliné.

« Il (César) avoit des soldats si bien *creez* que, tous perfumez et musquez, ils ne laissoient pas d'aller furieusement au combat. » (II, 547, l. 2.)

CREON.

Crayon.

II, 438, l. 17.

Au figuré.

« De mesme *creon*, peindre le blanc et le noir. » (I, 283, l. 3.)

CRETÉ, CRESTÉ.

Au figuré : huppé.

III, 133, l. 10.

CRETENSE.

Crétois.

I, 391, l. 15.

CREU.

Cru, terroir où croît quelque chose.

Au figuré.

« Tous les fruicts de mon *creu* ne les sçauroient payer. » (II, 102, l. 8.)

DE SON CREU : *de soi-même.*

II, 183, l. 24.

CREUX.

Vallée.

« Il ne s'en sauva que peu de familles, qui se jetterent dans les hauts *creux* des montaignes. » (II, 327, l. 25.)

CRIER.

CRIER AU VENTRE. Cf. *« Crier au feu », « Crier au voleur ».*

« Et contraint de *crier au ventre* celuy qui a estably en son ame ce dogme avec toute resolution, que la colique, comme toute autre maladie et douleur est chose indifferente. » (II, 355, l. 16.)

CRIMINEUX.

Criminel.

III, 368, l. 27.

CROCHETER.

1° *Ouvrir.*

« *Crocheter* soudain, où que nous soyons, les lettres qu'on nous apporte... » (II, 42, l. 12.)

2° *Ouvrir pour dérober (au figuré).*

(Il parle d'Horace.) « Son esprit *crochette* et furette tout le magasin des mots et des figures pour se representer. » (III, 111, l. 26.)

CROCHETEUR.

Celui qui porte des fardeaux avec des crochets; portefaix.

II, 205, l. 1.

CROIRE.

CROIRE A QUELQU'UN.

II, 455, l. 5.

CROIST.

« L'homme marche entier vers son *croist* et vers son décroist. » (III, 38, l. 22.)

FLEUR DE SON CROIST : *fleur de son âge.*

I, 99, l. 1.

CROIX.

« Il sembloit à ce pauvre homme qu'au travers de son masque et des *croix* de sa cazaque on iroit lire jusques dans son cœur ses secrettes intentions. » (II, 45, l. 2.)

CROLER, CROSLER.

1° *Intransitif : vaciller.*

« J'ay le pied si instable et si mal assis, je le trouve si aysé à *croler.* » (II, 315, l. 22.) — III, 401, l. 7.

2° *Transitif. Au figuré : secouer; ébranler.*

I, 366, l. 22. — « *Croslez* la tant soit peu, elle leur eschappe : ils vous la quittent, toute forte et belle qu'elle est. » (III, 195, l. 23.)

CRO[L]LEMENT.

Ébranlement; écroulement; secousse.

II, 441, l. 6. — « L'engraveure d'un cachet, fut-ce pas la premiere et maistresse cause du plus horrible *crollement* que cette machine aye onques souffert. » (III, 298, l. 25.) — « Le *crolement* et

tremblement de leurs coches. » (III, 319, l. 17.) — III, 336, l. 1.

CROTESQUE.

Substantivement : grotesque.

« Il le remplit de *crotesques,* qui sont peintures fantasques, n'ayant grace qu'en la varieté et estrangeté. » (I, 238, l. 4.) — I, 238, l. 6.

Cette forme a survécu dans la première moitié du XVIIe siècle.

CROUPI.

1] *Accroupi.*

Au propre.

I, 144, l. 19.

Au figuré : affaissé; bas.

« Je dirois volontiers... (que l'esprit) saisi et embarassé d'une grande diversité de choses, perde le moyen de se desmesler; et que cette charge le tienne courbe et *croupi.* » (I, 172, l. 13.) — I, 195, l. 19.

2] *Bas; lourd.*

III, 37, l. 22. — « Je hay quasi à pareille mesure une oysiveté *croupie* et endormie, comme un embesongnement espineux et penible. » (III, 136, l. 8.) — « Cette chaleur *croupie* (de « nos fouyers »). » (III, 382, l. 1.)

3] *Croupissant; corrompu dans la stagnation (au figuré).*

II, 158, l. 25.

CROUPIR.

Au figuré : rester inactif.

« Tant que je trouveray terre ou air ouvert ailleurs, je ne *croupiray* en lieu où il me faille cacher. » (III, 370, l, 7.) — C. et R., IV, 297.

SE CROUPIR.

a) *S'appesantir.*

« J'escrivois cecy environ le temps qu'une forte charge de nos troubles *se croupit* plusieurs mois, de tout son pois, droict sur moy. » (III, 328, l. 7.)

b) *S'engourdir; devenir inactif.*

« Ne craignons pas en cette solitude *nous croupir* d'oisiveté ennuyeuse. » (I, 314, l. 3.) — II, 433, l. 16; III, 350, l. 18. — « Je hay qu'on nous ordonne d'avoir l'esprit aus nues pendant que nous avons le corps à table. Je ne veux pas que l'esprit s'y cloue et qu'il *s'y croupisse* [1588] [« s'y cloue ny qu'il s'y veautre », Ms], mais je veux qu'il s'y applique. » (III, 418, l. 12.)

CROUSTE.

Croûte.

1] *Par extension : enduit.*

« Les vieux bastimens... sans *crouste* et sans cyment... » (III, 224, l. 14.)

2] *Au figuré : couche superficielle.*

« Qui n'a gousté des sciences que la *crouste* premiere. » (I, 187, l. 5.) — III, 61, l. 25.

CROUSTER.

Couvrir d'une croûte.

« L'ichneaumon, quand il doit venir aux prises avec le crocodile, munit son corps, l'enduit et le *crouste* tout à l'entour de limon bien serré et bien pestry, comme d'une cuirasse. » (II, 166, l. 21.)

CRUD.

1] *Indigeste (au figuré).*

I, 354, l. 11. — « Les academiciens... trouvoyent trop *crud* de dire que... » (II, 309, l. 23.) — III, 182, l. 11.

2] *Nu.*

« La vérité nue et *cruë.*» (III, 311, l. 23.)

A CRUD : *à nu.*

« Les Indiennes, qui voyent les hommes *à crud*... » (III, 95, l. 7.)

PARLER CRUD.

I, 528, l. 12.

Cf. les locutions *botté à crud* : qui a les jambes nues dans ses bottes ; *armé à crud* : armé sans avoir de vêtement sous son armure.

CRUDITÉ.

1 | *Indigestion.*

« Le regime qui arrete le beuveur avant l'ivresse, le mangeur avant la *crudité*... » (I, 210, l. 14.)

2 | *État de celui dont l'estomac surchargé ne peut digérer.*

« C'est tesmoignage de *crudité* et indigestion que de regorger la viande comme on l'a avallée. » (I, 195, l. 14.)

CRUEL.

Appliqué non seulement à l'agent et à l'acte qui manifestent des sentiments de cruauté, mais même au résultat de l'acte.

« *Cruelle* et sanglante victime. » (II, 506, l. 20.)

CRUEMENT.

Nuement ; simplement.

« J'ay pris... bien simplement et *cruement* pour mon regard ce precepte ancien. » (III, 354, l. 7.)

CUEUS.

Gueuse ; lingot.

I, 401, l. 26.

CUIDER.

1 | *Penser ; estimer (latin « cogitare »).*

I, 131, l. 15 ; 353, l. 18. — « Les hommes, dict sainct Paul, sont devenus fols, *cuidans* estre sages. » (II, 265, l. 13.) — II, 441, l. 27. — « Où *cuidez-vous* [« pense-vous », 1588] pouvoir estre sans empeschement et sans destourbier ? » (III, 260, l. 21.)

2 | *Penser ; faillir ; être sur le point de.*

I, 365, l. 1 ; II, 30, l. 14 [addition de 1595]. — « Monsieur de Boutieres *cuida* perdre Turin pour... » (II, 43, l. 1.) — « Et en fus si mal deux ou trois nuits apres, que j'en *cuiday* remourir encore un coup, mais d'une mort plus vifve. » (II, 58, l. 10.) — III, 283, l. 3 ; 286, l. 16. — « Il m'a *cuidé* imprimer non tant son discours que son sentiment. » (III, 387, l. 14.) — « On le *cuida* abandonner pour trespassé. » (C. et R., IV, 321.)

On disait de même au XVIIe siècle « il a *pensé* mourir ».

3 | *Penser orgueilleusement.*

Substantivement : présomption, orgueil.

« Abattons ce *cuider*, premier fondemant de la tirannie du malin esprit. » (II, 154, l. 18.) — « De l'obeir et ceder naist tout' autre vertu, come du *cuider* tout peché. » (II, 206, l. 26.) — II, 207, l. 15 [1588].

CUIR.

Peau.

« Entre chair et *cuir*. » (III, 92, l. 22.)

CUIRE.

Au figuré.

1 | *Digérer.*

« L'estomac n'a pas faict son operation, s'il n'a faict changer la façon et la forme à ce qu'on luy avoit donné à *cuire*. » (I, 195, l. 17.)

Cf. les mots *cru*, *crudité*, au sens de « indigeste », « indigestion ».

2 | *Produire une impression de cuisson ; faire souffrir.*

« Le furieux effort (c.-à-d. violence) de la chair, qui pourroit... brusler et *cuire* quelques uns. » (*Théol. nat.*, ch. 318.)

Unipersonnel.

« Je ne me suis pas feint à leur donner des advis paternels et mordans, et à les pinser où il

leur *cuysoit.* » (III, 134, l. 19.) — « Pour le grater justement où il luy *cuit.* » (III, 248, l. 16.)

3 | *Durcir.*

« Ce jeusne l'avoit asseché et luy avoit *cuit* le sable dans les roignons. » (III, 390, l. 31.)

SE CUIRE.

« Il n'y a que les fols qui se laissent persuader que ce corps dur et massif qui *se cuyt* en nos roignons se puisse dissoudre par breuvages... » (III, 400, l. 18.)

CUISINE.

GARDER SA CUISINE.

« Que telles gens *gardent leur cuisine.* » (III, 385, l. 27.)

CUISSE.

« Je ne le puis si peu r'acouinter que je n'en tire *cuisse* ou aisle. » (III, 114, l. 4.)

CUISSON.

Au figuré.

« Et admire sa *cuisson* si vive et fretillante, en un momant si lourdement congelee et esteinte. » (III, 130, l. 18.)

CUL.

CUL DE FOSSE : *cul de basse fosse; cachot.*

III, 236, l. 3.

CUL SUR POINTE : *sens dessus dessous.*

« Le sort a dequoy ouvrir cent breches à la pauvreté au travers de nos richesses et envoyer *cul sur pointe* toutes nos deffences et levees. » (I, 77, l. 10.)

CUL SUR TESTE : *même sens.*

Théol. nat., ch. 281.

CULLIER.

Cuiller.

III, 386, l. 16.

CULTIVER.

Au figuré.

« Je me *cultive* et en corage,... et encores en fortune. » (III, 235, l. 3.)

CULTURE.

Au figuré.

« (Je) hay cette inhumaine sapience qui veut nous rendre ennemis de la *culture* du corps. » (III, 416, l. 28.)

CUPIDITÉ.

1 | *Désir passionné.*

« Esmousser cette *cupidité* qui nous espoinçonne à l'estude des livres. » (III, 325, l. 11.)

2 | *Au pluriel : passions.*

« Les *cupiditez* sont ou naturelles et necessaires... ou naturelles et non necessaires... ou elles ne sont ny naturelles ny necessaires. » (II, 184, l. 32.) — II, 185, l. 12; 318, l. 3.

CURE.

1 | *Soin qu'on prend de quelque chose.*

« Crates... se jetta en la franchise de la pauvreté pour se deffaire des indignitez et *cures* de la maison. » (III, 215, l. 24.)

2 | *Traitement d'une maladie (moderne).*

III, 221, l. 12.

CURÉE.

Au figuré.

« Scribonia, conseillant Libo, son nepveu, de se tuer plustost que d'attendre la main de la justice, luy disoit.. que c'estoit servir ses ennemis de garder son sang pour leur en faire *curee.* » (II, 31, l. 28.) — III, 108, l. 5.

CURIEUSEMENT.

Soigneusement; exactement; avec attention.

« Aretheus .. nourrit *curieusement* cette mere. » (I, 249, l. 14.) — I, 277, l. 15 : II, 8, l. 13; 91, l. 9; 113, l. 18 [1588]; 116, l. 17. — « Ces livres... que j'avoy leu *curieusement* » [« souigneusement », Ms]. (II, 117, l. 4.) — II, 186, l. 28; 346, l. 6; 453, l. 20; 543, l. 12; 557, l. 29; 564, l. 27. — « Personne n'est exempt de dire des fadaises. Le malheur est de les dire *curieusement*. » (III, 1, l. 2.) — « J'ay *curieusement* évité. » (III, 3, l. 18.) — III, 309, l. 24; 327, l. 20; 417, l. 13; C. et R., IV, 296. — « Il me commanda... de laisser un excusson de ses armes en bois... et le fit l'hostesse *curieusement* attacher à la muraille par le dehors. » (*Voyage*, p. 72.) — « Leurs tromperies et leurs fraudes abominables, qu'ils ont tenues si *curieusement* cachées et couvertes. » (*Théol. nat.*, ch. 322.)

CURIEUX.

Soigneux; qui suppose beaucoup de soin.

II, 155, l. 6. — « Les homes qui nous servent, le font... pour un traitement moins *curieux*... que celuy que nous faisons... aux chevaux et aux chiens... » (II, 171, l. 4.) — « La *curieuse* et laborieuse queste des sciences. » (II, 212, l. 26.)

CURIEUX DE : *attentif à; désireux.*

I, 224, l. 9.

CURIOSITÉ.

1 | *Soin; intérêt particulier que l'on met à rechercher quelque chose.*

« Cette autre *curiosité* contraire... d'aller se soignant et passionnant... a regler son convoy... » (I, 20, l. 4.)

Le même sens se retrouve dans d'autres exemples avec une nuance plus ou moins voisine du sens moderne : *intérêt qui porte à connaître quelque chose* (I, 48, l. 1 ; III, 339, l. 29; 342, l. 27). Pourtant au sens moderne Montaigne précise volontiers par un complément le mot curiosité : « curiosité de sçavoir » (III, 324, l. 20)

2 | *Recherche.*

« Si j'ay quelque *curiosité* en mon traictement, c'est plutost au coucher qu'à autre chose. » (III, 402, l. 16.)

3 | *Par extension : rareté; excellence.*

« Parfums d'une extreme *curiosité*. » (II, 536, l. 24.)

CUVÉE.

Au figuré : espèce.

« En voicy d'un' autre *cuvée*. » (I, 151, l. 15.)

CYMBALE.

Au masculin.

II, 176, l. 6.

Le mot vient du neutre latin *cymbalum*. Les mots neutres de ce type ont généralement donné à l'origine des masculins en français.

CYMMERIEN.

TENEBRES CYMMERIENES : *Nuit perpétuelle à laquelle, d'après les Grecs, était condamné le pays des Cimmériens.*

Au figuré.

II, 360, l. 11.

CYRENAÏQUE

1 | *Adjectif.*

« Les philosofes *cyrenaiques*... » (III, 418, l. 3.)

2 | *Substantif.*

III, 369, l. 5.

*DÆMONERIE.

Au pluriel : ce qui a trait aux démons.

« Rien ne m'est à digerer facheus en la vie de Socrates que ses ecstases et ses *dæmoneries*. » (III, 430, l. 5.)

DAGUER.

Frapper d'un coup de dague.

« Un honneste homme de ma cognoissance, estant tombé en combatant en estacade, et se sentant *daguer* à terre par son ennemy de neuf ou dix coups... » (III, 60, l. 19.)

DAM.

Dommage; préjudice.

« Pour son dommage et à son *dam.* » (*Théol. nat.*, ch. 66.)

A SON DAM : *tant pis pour lui.*

« Pour un (un héritier), s'il n'a assez de ce de quoi j'ai eu si plantureusement assez, *a son dam*; son imprudance ne merite pas que je lui en desire davantage. » (III, 209, l. 19.)

DAMASQUINÉ.

Damassé; à la manière de Damas.

« Dionysius le tyran offrit à Platon une robe à la mode de Perse, longue, *damasquinée* et parfumée... » (II, 338, l. 18.)

DAMERET.

« Que ce ne soit pas un beau garçon et *dameret*, mais un garçon vert et vigoureux. » (I, 214, l. 23.) — II, 15, l. 12.

DAMOISELLE.

I, 289, l. 6.

DANGEREUSEMENT.

Avec danger.

« Plusieurs nations tres belliqueuses se servoint... de la fuite pour advantage principal et montroint le dos à l'enemi plus *dangereusement* que leur visage (avec plus de danger pour l'ennemi). » (I, 52, l. 13.)

DANGEREUX.

IL EST DANGEREUX QUE : *il y a danger que.*

« *Il est dangereux*... *qu*'ils ne se jettent à quelque mauvais party... » (I, 366, l. 26.)

DANSE.

EN LA DANSE *(au figuré).*

« Rapportons nous en hardiment à ceux qui sont *en la danse* (c.-à-d. qui sont occupés des affaires). » (I, 309, l. 4.) — III, 299, l. 28.

DANSER, DANCER.

Employé substantivement.

« En leur *dancer.* » (I, 272, l. 6.) — II, 64, l. 20.

DAVANT.

Cf. DEVANT.

DAVANTAGE, D'AVANTAGE.

1| *Plus.*

« Voyla cinq esclaves... mange les et nous t'en amerrons *d'avantage.* » (I, 263, l. 20.) — I, 326, l. 5; II, 175, l. 12; *Théol. nat.*, ch. 64; 105.

2| *D'ailleurs; en outre.*

I, 104, l. 12; 117, l. 15. — (Il s'agit des relations entre frères.) « *D'avantage*, la correspondance et relation qui engendre ces vrayes et parfaictes amitiez, pourquoy se trouvera elle en ceux-cy? » (I, 241, l. 8.) — I, 254, l. 7; II, 170, l. 12; 259, l. 27; 290, l. 20; 291, l. 25 [1588]; 410, l. 17.

DAVANTIERE.

Devantière; proprement : sorte de grand tablier que les femmes portent à cheval.

SANS DAVANTIERE : *à découvert.*

III, 118, l. 2.

DE.

1 *Au sujet de; touchant; concernant (sens du latin « de »).*

I, 224, l. 20; 361 (titre); 372, l. 9; 416, l. 8; II, 42, l. 4. — « Pour voir que c'estoit *de* ce pas-

sage (ce qu'était ce passage; il s'agit de la mort). » (II, 50, l. 8.) — II, 60, l. 7. — « Ce n'est rien... que *de* nous (que nous). » (II, 221, l. 12.) — II, 350, l. 24. — « *Du* desmentir. » (II, 451. titre.) — « Nous ne nous fions pas asses au ciel *de* nous. » (III, 356, l. 21.)

Montaigne dit souvent, au début d'une phrase, *de mon* au sens de « en ce qui me concerne » (II, 595, l. 21).

2 *Par, par l'effet de, marquant le moyen, la manière.*

I, 24, l. 15. — « Le conte du fauconnier qui... gageoit *de* la seule force de sa veüe le ramener contre-bas (le milan). » (I, 132, l. 28.) — I, 195, l. 3; 205, l. 6; 209, l. 11; 212, l. 21; 226, l. 7; 264, l. 10 [1588]. — « *De* pareille invention corrigea Zeleucus les meurs corrompuës des Locriens. » (I, 346, l. 15.) — « Attribuer à Dieu les evenements d'importance *d*'une particuliere assignation. » (II, 264, l. 10.) — « *De* leur propre décadence. » III, 392, l. 10.

3 *Par, marquant l'agent, après un verbe passif.*

« Il est battu non pas *de* nous, mais *de* la fortune. »

4 *Par suite de; à cause de.*

« Ce roy qui *de* deuil s'arrachoit les poils. » (I, 24, l. 19.) — I, 25, l. 19; 45, l. 28; 122, l. 24. — « Haïr les vices *de* leur propre contexture. » (I, 139, l. 22.) — I, 205, l. 6. — « La retraitte des Grecs, de Babylone en leur païs, est fameuse *des* difficultés et mesaises qu'ils eurent a surmonter. » (I, 297, l. 24.) — III, 146, l. 3.

5 *Avec (marquant la manière).*

« Trois gentilshommes François, qui *d*'une hardiesse incroyable, soustenoyent seuls... » (I, 4, l. 4.) — I, 4, l. 21; 25, l. 19; 149, l. 12; 212, l. 18; 225, l. 6; 306, l. 24; 308, l. 26; 332, l. 24. — « *De* roideur (rudement). » (I, 365, l. 16.) — I, 407, l. 18; II, 147, l. 5; 482, l. 20. — « Si je parle *de* force (c.-à-d. avec effort). » (III, 116, l. 18.)

6 *Au temps de.*

« *De* mon enfance. » (II, 431, l. 19.)

7 *Dès; depuis.*

II, 350, l. 24. — « Nostre nation est *de* long temps reprochée de ce vice. » (II, 455, l. 14.)

Montaigne a remplacé *dès* par *de* à deux reprises dans ses corrections (I, 161, l. 22, et II, 110, l. 13).

8 *Pendant; d'ici à.*

« Ordonant que *de* dix ans on ne le priat. » (I, 25, l. 2.)

9 *Parmi; entre.*

« *Des* principaus bienfaicts de la vertu est le mespris de la mort. » (I, 102, l. 3.) — « Les Atheniens estoyent à choisir *de* deux architectes. » (I, 220, l. 19.)

10 *En (marquant des rapports divers).*

« Nous estions à moitié *de* tout. » (I, 252, l. 21.) — « De négocier au vent, comme d'autres, je ne saurois que *de* songes. » (I, 327, l. 23.)

11 *Qui consiste à.*

« L'instruire de bons preceptes touchant la vaillance, proüesse, la magnanimité... et l'asseurance *de* ne rien craindre. » (I, 211, l. 27.) — I, 217, l. 5.

12 *Pour marquer une comparaison (après « moins » ou « plus »), tour qui rappelle l'ablatif latin et que nous avons conservé pour les noms de nombres : « moins de 100 ».*

« Je promets volontiers un peu moins *de* ce que je puis. » (III, 307, l. 3.)

La préposition *de* marque aussi des rapports que nous exprimons aujourd'hui par la préposition *à*. Montaigne dit « l'obéissance *du* magistrat » pour « au » magistrat (I, 154, l. 1); « la desobeissance *du* magistrat » (I, 151, l. 11).

Elle est souvent employée par Montaigne dans des expressions où l'usage a fait prévaloir la préposition *à*, en particulier devant des infinitifs. Ainsi Montaigne dit : chercher *de* (III, 335, l. 1); se plaire *de* (III, 335, l. 4); se résoudre *de* (I, 147, l. 26); servir *de* (I, 227, l. 20); se travailler *de* (II, 56, l. 12). Voir notamment les verbes APPRENDRE, S'ATTENDRE, CONVIER, CONSENTIR, SE HASARDER, PENSER, etc. Il emploie aussi parfois *de* suivi d'un substantif après en butte, arracher, se dérober, emprunter, se fier, etc. Montaigne, qui, devant des infinitifs, a dans ses corrections très fréquemment remplacé *à* par *de* (I, 384,

l. 30; 407, l. 23; II, 23, l. 17; 458, l. 14; 527, l. 28; 533, l. 25; 560, l. 8; 575, l. 9; III, 72, l. 7; 174, l. 3, 315, l. 7), ne fait presque jamais la correction inverse. Voir pourtant II, 560, l. 8. On peut lire sur cette question : Coppin, *Etude sur la grammaire et le vocabulaire de Montaigne*, p. 65.

De est omis après certains verbes avec lesquels il est usité aujourd'hui : voir CRAINDRE, PLAIRE, SUPPLIER, etc. Et après des mots partitifs : QUELQUE CHOSE, RIEN. Voir ces mots. Voir aussi les expressions « donner plaisir » (I, 383, l. 15), « tailler plume » (II, 422, l. 24), dans lesquelles Montaigne avait d'abord écrit « du plaisir », « de plume ».

En revanche, *de* est souvent employé par Montaigne d'une manière explétive dans des cas où nous ne l'employons plus aujourd'hui : ainsi devant un infinitif sujet. Cf. I, 194, l. 22; 201, l. 16, etc. Voir MERVEILLE. Pour l'étude de l'emploi explétif de la préposition *de*, il est intéressant d'examiner les cas assez nombreux où Montaigne l'a effacée dans ses corrections, ainsi devant les infinitifs sujets ou compléments : I, 36, l. 5; 132, l. 28; 169, l. 15; 194, l. 12; 398, l. 6; III, 323, l. 5; 417, l. 1. (Une fois seulement devant un verbe il ajoute *de* : III, 22, l. 3.) Dans les comparaisons, les suppressions sont également nombreuses : I, 61, l. 1; 169, l. 24; II, 431, l. 12. D'autres sont à signaler devant l'attribut de être : I, 149, l. 17; 150, l. 2 (« Qu'est-il *de* plus farouche? »). Voir encore I, 65, l. 24 (*de* partitif); 74, l. 15 (*de* partitif); 289, l. 19 (*de* d'appartenance); II, 71, l. 8.

DEA.

Particule qui se joint à « oui », « non », « nenni », « voire » : vraiment; certes.

« Pourquoi non *dea?* Socrates estoit home; et ne vouloit ny estre ny sembler autre chose. » (III, 137, l. 15.) — « (Il) luy demanda si un sage se pourroit voir amoureus : oui *dea*, respondit l'autre... » (III, 141, l. 16.) — III, 314, l. 19; C. et R., IV, 321. — « C'est mon *dea*, respondit il. » (C. et R., IV, 323.)

DEBANDER.

Cf. DESBANDER.

DEBAT.

1 | *Combat.*

« Se ruant sur luy aveq ses soldats pour le forcer, et luy, tout desarme, se defandant obstineemant de pouings et de pieds, le fit mourir en ce *debat*... » (III, 61, l. 2.)

2 | *Contestation.*

« Comme nous disons, aux *debats* de la religion... » (II, 365, l. 20.)

*DEBATABLE.

Sujet à discussion.

« Est ce pas mal mesnagé, d'advencer tant de vices certains et cognus, pour combattre des erreurs contestees et *debatables?* » (I, 153, l. 14.) — « Epicurus, Platon et Pythagoras estoient trop sages pour establir leurs articles de foy de chose si incertaine et si *debatable.* » (II, 239, l. 26.)

DEBATRE.

Contester; discuter.

III, 254, l. 18.

DEBATRE DE.

I, 325, l. 16. — « Le Dieu de la science scholastique, c'est Aristote; c'est religion de *debatre de* ses ordonnances, comme de celles de Lycurgus à Sparte. » (II, 279, l. 6.)

SE DÉBATRE DE : *contester entre soi.*

« Si on void jusques aujourd'huy les dieux de la medecine *se debatre de* nostre anatomie. » (II, 309, l. 11.)

DÉBATRE CONTRE : *discuter avec.*

II, 280, l. 21.

DEBAUCHE, DEBAUCHER.

Cf. DESBAUCHE; DESBAUCHER.

DEBONNAIRE.

Bon (sans nuance péjorative).

I, 208, l. 28. — « Honteux, insolent; bavard, taciturne; laborieux, delicat; ingenieux, hebeté; chagrin, *debonnaire*; menteur, veritable. » (II, 6, l. 20.) — II, 85, l. 29. — (Il s'agit de Ciceron.) « Il estoit bon cytoyen, d'une nature *debonnaire*, comme sont volontiers les hommes gras et gos-

seurs, tel qu'il estoit... » (II, 112, l. 3.) — II, 126, l. 8; III, 193, l. 20; 329, l. 18; 353, l. 27. — « Les operations... les plus *debonnaires*, benignes, utiles et commodes sont mieux selon la dignité de sa divine bonté. » (*Théol. nat.*, ch. 187.)

DEBONNAIRETÉ.

Bonte.

I, 228, l. 18; III, 17, l. 24. — « Le premier Scipion, par tout ou il se veut faire valoir, poise sa *debonnaireté* et humanité au dessus de son hardiesse et de ses victoires. » (III, 237, l. 12.) — *Théol. nat.*, ch. 206.

DEBTE.

Masculin.

II, 85, l. 21; III, 237, l. 17.

DEÇA.

De ce côté-ci.

(Il s'agit des « cannibales ».) « Trois d'entre eux, ignorans combien coutera un jour à leur repos et à leur bon heur la connoissance des corruptions de *deça* (c.-à-d. de l'Europe). » (I, 280, l. 2.) — I, 286, l. 15. — « Aux Indes de *deçà*... (c.-à-d. aux Indes orientales). » (I, 376, l. 24.) — II, 358, l. 4; 390, l. 18; 418, l. 9. — « Edouard troisiesme... ne voulut comprendre le différent du Duché de Bretaigne, affin... que cette foulle d'Anglois, dequoy il s'estoit servy aus affaires de *deça* (c.-à-d. de ce côté de la Manche) ne se rejettast en Angleterre. » (II, 477, l. 24). — II, 603, l. 6; 611, l. 16; III, 159, l. 21. — Qui *deça* qui dela. » (III, 222, l. 13.) — « Par *deçà* (ici, dans ces pays-ci). » (III, 319, l. 2.)

DECADENCE.

Déclin.

« Je treuve qu'elles (les maladies) arrestent moins chez moy, qui les laisse faire; et en ay perdu de celles qu'on estime plus opiniastres et tenaces, de leur propre *decadence*, sans ayde et sans art, et contre ses reigles. » (III, 392, l. 10.)

*DECEMMENT.

Convenablement; à propos.

« Combien leurs classes seroint plus *decemment* jonchees de fleurs et de feuillees que de tronçons d'osier sanglans. » (I, 215, l. 12.) — II, 237, l. 6; III, 15, l. 2.

DECHARGE, DECHARGER.

Cf. DESCHARGE, DESCHARGER.

DECHET.

Diminution.

« Il ne se peut nier qu'il ne se découvre évidemment, en ces deux seigneurs icy (il s'agit des seigneurs du Bellay), un grand *dechet* de la franchise et liberté d'escrire qui reluit és anciens de leur sorte. » (II, 118, l. 19.) — II, 256, l. 17.

DECLA[I]RER.

Manifester.

« Le dernier pas ne faict pas la lassitude; il la *declare*. » (I, 119, l. 12.) — II, 84, l. 9.

SE DÉCLARER : *manifester ses sentiments; s'exprimer.*

II, 55, l. 14; III, 362, l. 24.

DECLINAISON.

1° *Déclin; décadence.*

« Voyons à ces mutations et *declinaisons* ordinaires que nous souffrons, comme nature nous desrobbe le goust de nostre perte et empirement. » (I, 112, l. 5.) — « Cette *declinaison* d'aage. » (III, 55, l. 4.) — III, 158, l. 29.

2° *Changement.*

« Ce seroit peché de dire de Dieu, qui est le seul qui est, qu'il fut ou il sera. Car ces termes là sont

declinaisons, passages ou vicissitudes de ce qui ne peut durer ny demeurer en estre... Dieu seul est... selon une eternité immuable et immobile, non mesurée par temps, ny subjecte à aucune *declinaison.* » (Citation d'Amyot.) (II, 369, l. 27, et 370, l. 1.)

DECLINATION.

Déclin.

« On y reconnoissoit... sa *declination* et sa vieillesse. » (II, 292, l. 23.)

DECLINER.

1] *Intransitif : se diriger vers; pencher; glisser (au figuré).*

« Prevoyant bien... que ce commencement de maladie *declineroit* aysément en un execrable athéisme. » (II, 141, l. 14.) — II, 432, l. 19.

2] *Transitif : éviter, esquiver.*

III, 57, l. 12. — (Il s'agit de l'âme.) « On luy faict peu choquer les maux de droit fil; on ne luy en faict ny soustenir ny rabatre l'ateinte, on la luy faict *decliner* et gauchir. » (III, 59, l. 11.)

DECOURS.

Décroissance.

(Il s'agit de la vie.) « Je la trouve et prisable et commode, voyre en son dernier *decours* [Ms] [« en sa decadence », 1588], où je la tiens. » (III, 424, l. 12.)

DECOUVERT.

À DECOUVERT : *sans défense.*

I, 106, l. 10.

DÉCOUVRIR.

Cf. DESCOUVRIR.

DÉCREPITE.

Adjectif : au masculin.

I, 104, l. 11.

Et au féminin.

III, 103, l. 12.

DECREPITÉ.

Décrépit.

II. 368, l. 10.

DECRET.

Décision; jugement.

I, 91, l. 26. — « Entreprenant deslors en avant de ne recevoir rien à quoy il n'ait interposé son *decret* et presté particulier consentement. » (I, 141, l. 27.) — III, 96, l. 26.

DÉDAIN.

Cf. DESDAIN.

DÉCROIST.

Décroissance; décadence.

« L'homme marche entier vers son croist et vers son *décroist.* » (III, 38, l. 22.)

DEDANS.

1] *Proprement : dans.*

II, 152, l. 10. — (Il s'agit de l'âme.) « Hipocrates et Hierophilus la mettent en ventricule du cerveau;... les Stoiciens, autour et *dedans* le cœur... » (II, 284, l. 11.) — II, 444, l. 1; III, 336, l. 22.

2] *Substantivement.*

« Il n'est passe-temps si legier ou je n'aporte du *dedans,* d'une propansion naturelle et sans estude, un' extreme contradiction a tromper. » (I, 140, l. 1.)

AU DEDANS.

I, 219, l. 19; II, 55, l. 9.

PAR LE DEDANS DE : *dans.*

« Il se tenoit tousjours enfermé *par le dedans de* sa chambre. » (II, 79, l. 20.)

DEDUCTION.

Récit.

I, 42, l. 17; 89, l. 24. — « La *deduction* particuliere des batailles et exploits de guerre. » (II, 119, l. 7.) — « C'est (l'histoire de Tacite) plustost un jugement que *deduction* d'Histoire » [Ms] [« narration d'Histoire », 1588]. (III, 200, l. 18.)

DÉDUI[C]T, DESDUIT.

Plaisir; amusement.

I, 260, l. 7. — « C'estoint autresfois mysteres; ce sont a presant *desduitz* et esbatz. » (I, 412, l. 21.) — « La courtisane Flora... prenoit son *déduit* en la dignité de ses amoureux. » (III, 51, l. 8.) — III, 140, l. 14.

DEDUIRE.

Raconter; exposer.

« Quand ils vindrent à luy *deduire* comment Bacchus et Hercules estoyent aussi en ce registre... » (III, 282, l. 14.)

DE[F]FAILLANCE.

1] *Manque.*

« Nous nous appercevons mieux du besoing que nous en avons imaginant leur *deffaillance*... [ipsorum absentiam]. » (*Théol nat.*, ch. 97.)

2] *Imperfection; défaut.*

« Et ne pense qu'il y en aye au monde une autre (mémoire) si monstreuse en *defaillance.* » (I, 37, l. 3.) — « Je ne vis jamais pere, pour teigneux ou bossé que fut son fils, qui laissast de l'avoüer. Non pourtant,... qu'il ne s'aperçoive de sa *défaillance.* » (I, 186, l. 3.) — II, 202, l. 10; III, 405, l. 17.

3] *Faiblesse.*

I, 12, l. 9; II, 31, l. 21. — (Il s'agit de la mort.) « Ceux qui sont tombez par quelque violent accident en *defaillance* de cœur... ont esté bien près de voir son vray et naturel visage. » (II, 51, l. 18.) — II, 55, l. 8; 126, l. 17.

4] *Disparition.*

I, 420, l. 13. — « La *deffaillance* d'une vie est le passage à mille autres vies. » (III, 347, l, 5.)

DE[F]FAILLANT.

Imparfait; défectueux.

I, 398, l. 5. — « Où le compas, l'esquarre et la regle sont gauches,... tous les bastimens qui se dressent à leur mesure, sont aussi necessairement manques et *defaillans*... » (II, 365, l. 8.) — II, 435, l. 5. — « Ce seul par où je m'estime quelque chose, c'est ce en quoy jamais homme ne s'estime *deffaillant.* » (II, 441, l. 25.) — III, 367, l. 12.

DE[F]FAILLIR.

1] *Faire défaut; manquer.*

Théol. nat., ch. 1; 22. — « Toutes les creatures d'au dessous se joignent et s'attachent à nous, car ce qui leur *defaut* nous l'avons pour elles... » (*Théol. nat.*, ch. 96.)

2] *Tomber de faiblesse.*

« Les voyla *defaillis* de cœur. » (II, 20, l. 22.)

3] *Par extension : mourir.*

I, 308, l. 9. — « Aucuns (quelques-uns) choisissans plustost de se laisser *defaillir* par faim et par jeusne, estans pris, que d'accepter le vivre des mains de leurs ennemis. » (III, 160, l. 20.)

DE[F]FAIRE, DESFAIRE.

1] *Délivrer.*

« (Le « commerce des livres ») me *deffaict* à toute heure des compaignies qui me faschent. » (III, 52, l. 4.)

SE DEFFAIRE.

(Il s'agit du « soing de la gloire ».) « Et, des humeurs des-raisonnables des hommes, il semble que les philosophes mesmes *se défacent* plus tard et

plus envis de ceste-cy que de nulle autre... » (I, 330, l. 11.) — I, 330, l. 16 [1588]. — « Socrates disoit... que luy, par le tiltre de sage home (il y a ici un jeu de mots sur « sage-femme »), que les dieus luy ont deffere, *s'est* aussi *desfaict*, en son amour virile et mentale, de la faculté d'enfenter. » (II, 236, l. 10.) — II, 300, l. 19; 377, l. 4; III, 177, l. 17. — « Il ne nous reste nul moyen de *nous defaire* de sa tyrannique puissance [evadere manus suas]... » (*Théol. nat.*, ch. 250.) — *Ibid.*, ch. 262.

Absolument.

I, 46, l. 20. — « Ne pouvant *me desfaire* sans tout rompre... (c.-à-d. me défaire de ces gens-là). » (III, 356, l. 6.)

2] *Faire mourir.*

« Je me rencontray un jour à Rome sur le point qu'on *défaisoit* Catena, un voleur insigne. » (II, 134, l. 13.) — II, 494, l. 9; III, 60, l. 7; *Voyage* (Rome).

SE DEFFAIRE : *se donner la mort (au propre et au figuré).*

« Il y fut veu communeement des peres et meres *se desfaisans* eus mesmes. » (I, 63, l. 20.) — « Caton estant prest à *se deffaire*... » (I, 350, l. 6.) — I, 367, l. 6; II, 30, l. 8; 373, l. 19; 376, l. 11; 559, l. 17; III, 328, l. 14; 14, l. 10 et p. 463 [1595].

SE DEFFAIRE DE QUELQU'UN *(en le tuant).*

« Ce n'est pas contre luy, c'est pour toi que tu *t'en desfais.* » (II, 491, l. 14.)

3] *Mettre en déroute (moderne).*

II, 173, l. 2.

DE[F]FAITE.

Moyen de se débarrasser.

« La philosophie a bien armé l'homme... ou de patience, ou, si elle couste trop à trouver, d'une *deffaite* infallible, en se desrobant tout à fait du sentiment. » (II, 294, l. 10.)

Par extension : prétexte, excuse.

I, 153, l. 16; II, 611, l. 12; III, 15, l. 26.

DE[F]FAUT.

1] *Manque; privation.*

I, 292 (titre). — (Il s'agit du « capitaine Ischolas ».) « Les plus junes et dispos de sa trope, il les conserva à la tuition et service de leur païs, et les y renvoia; et aveq ceus des quels le *defaut* estoit moindre (dont la patrie pouvait plus facilement se passer), il delibera de soutenir ce pas. » (I, 277, l. 23.) — II, 96, l. 3; 351, l. 14. — « Le *defaut* de telles facultez nous apporte l'ignorance de la vraye essence de telles choses. » (II, 351, l. 27.) — II, 435, l. 22. — « Il est vray que nous nous mescontons tous les coups à estimer ces privileges et ces biens-là ce qu'ils valent, à faute de prendre garde et bien considerer le merveilleux *deffaut* qui est aux autres creatures pour ne les avoir pas. » (*Théol. nat.*, ch. 63.)

2] *Imperfection physique ou morale.*

II, 180, l. 23; 583, l. 1. — « Pittacus disoit que chacun avoit son *defaut*; que le sien estoit la mauvaise teste de sa femme. » (III, 108, l. 21.) — « Ce *défaut* (être boiteux) empeschant l'exercice... » (III, 319, l. 9.)

DE[F]FENDRE.

Prendre la défense, faire l'apologie de.

I, 314, l. 1. — « Aristippus ne *defandoit* que le corps, come si nous n'avions pas d'ame. » (III, 418, l. 14.)

DE[F]FORTUNE, DESFORTUNE.

Infortune; malheur; défaite.

« Quand ils viennent apres à excuser leurs *defortunes* de Mont-contour et de Jarnac... » (I, 283, l. 22.) — « Comment puis je autrement nommer cela que *deffortune.* » (II, 336, l. 11.) — II, 552, l. 24; III, 84, l. 3.

DEFFORTUNÉ.

Infortuné.

« Ils sont si *defortunez...* » (II, 336, l. 10).

DEFFUBLER.

Dévêtir.

« Comme il s'y trouva des peuples qui aymoyent à *deffubler* le bout de leur membre... il s'y en trouva d'autres qui faisoient si grande conscience de le *deffubler* qu'à... » (II, 329, l. 10 et 13.) — III, 399, l. 11.

DEFLUXION.

Fluxion; écoulement.

« Lors que les vrais maux nous faillent, la science nous preste les siens. Cette couleur et ce teint vous presagent quelque *defluxion* catarreuse. » (II, 210, l. 21.) — II, 587, l. 22; III, 392, l. 20.

DEFORMITÉ, DIFFORMITÉ.

Difformité; laideur.

Au propre.

« Une vieille entre autres, vrayment bien sorcière en laideur et *deformité.* » (III, 317, l. 7.) — III, 351, l. 10 et 17.

Au figuré : imperfection; erreur; vice.

« Empedocles remerquoit cette *difformite* aux Agrigentins, qu'ils s'abandonoint aus delices come s'ils avoint landemein a mourir, et bastissoint come si jamais ils ne devoint mourir. » (II, 4, l. 7.) — II, 87, l. 19: III, 118, l. 16; 371, l. 1.

DEFRAUDER (SE).

Se frustrer.

« Nous *nous defraudons* de nos propres utilitez pour former les apparences à l'opinion commune. » (III, 217, l. 21.)

DEGAST.

Dévastation; désordre.

« *Degast* » [1580, 1582] [« *gast* », 1588]. (I, 366, l. 11, et 457.)

DEGOUTER.

Faire tomber en gouttes.

« On te voit suer d'ahan... *degouter* par foys de grosses larmes des yeux... » (III, 395, l. 26.)

DEGRÉ.

1) *Marche; échelon (au propre et au figuré).*

I, 376, l. 27; II, 16, l. 5; 67, l. 10. — « Plus il y a de marches et *degrez.* » (III, 122, l. 24.) — III, 208, l. 24. — « Nous eschelons ainsi de *degré* en *degré.* » (III, 366, l. 2.) — III, 373, l. 26. — « Nous avons trouvé en luy ces quatre qualitez [gradus quatuor], estre, vivre, sentir et entendre... et y avons encore trouvé le pouvoir, qui ne faict point de *degré* [quod non facit gradum], mais establist et appuye les autres [sed fundat omnes gradus]. » (*Théol. nat.*, ch. 45.)

2) *Rayon de bibliothèque.*

« Livres rengez a cinq *degrez.* » (III, 53, l. 24.)

3) *Rang social.*

« Nous pouvons apprendre assez de meilleures façons de nous distinguer exterieurement et nos *degrez.* » (I, 345, l. 14.) — I, 357, l. 24; II, 408, l. 6; 574, l. 22.

4) *Gradation.*

« Qu'est ce qui faict en ce temps nos querelles toutes mortelles; et que, là où nos pères avoient quelque *degré* de vengeance, nous commençons à cette heure par le dernier, et ne se parle d'arrivée que de tuer? » (II, 490, l. 9.)

Sur la place que tient cette image dans la *Theologie naturelle* et dans les *Essais*, on peut voir Coppin : *Montaigne traducteur...* (p. 251).

DÉJOINDRE.

Séparer.

II, 393, l. 28.

DELA.

1] *Par delà; au delà de.*

« Lieutenant du Roy François en son armée *de la* les monts... » (I, 48, l. 13.) — I, 84, l. 14; 366, l. 28.

2] AU DELA : *de l'autre côté.*

Au propre.

I, 275, l. 9. — « Pourveu que vostre cheval trouve l'entrée facille et que vous prévoyez *au dela* un bord aysé selon le cours de l'eau. » (II, 512, l. 27.)

Au figuré.

« Et encore que nous aions quelque liberte *au dela.* » (II, 86, l. 18.) — III, 413, l. 18.

PAR DE LA.

III, 161, l. 6. — (Il s'agit des œuvres de la Boëtie.) « *Par de là* (c.-à-d. à Paris, au nord de la Loire), on ne les trouvoit pas assez limez pour estre mis en lumiere. » (C. et R., IV, 303.)

Cf. DEÇA.

DE LA EN HORS.

Cf. HORS.

DELIBÉRATION.

1] *Réflexion; méditation (action de délibérer à part soi).*

« Le commencement de toute vertu, c'est consultation et *deliberation.* » (II, 3, l. 7.) — III, 33, l. 19.

2] *Avis; décision; résolution.*

« Crassus escrivant a un home du mestier et luy donant avis de l'usage auquel il destinoit ce mas, sembloit il pas entrer en conferance de sa *deliberation*, et le convier à interposer son decret? » (I, 91, l. 26.) — I, 308, l. 26; 368, l. 1; II, 133, l. 26; 376, l. 8. — « Seneque, prenant en bonne part une si belle et glorieuse *deliberation* de sa femme... » (II, 562, l. 18.)

DELIBÉRÉ.

DÉLIBÉRÉ DE ou A : *résolu, décidé à.*

« Eux tous *deliberes au* passage. » (I, 63, l. 10.) — « Je ne suis pas *deliberée de* vous forger autres nouveaux passetemps. » (I, 116, l. 14.) — « *Deliberé de* crever plutost que de luy ouvrir la porte. » (I, 314, l. 10.) — II, 73, l. 21; 376, l. 7; 546, l. 18.

Avec infinitif sans préposition.

I, 36, l. 4. [*De* a été supprimé dans cet exemple après 1588.]

DELIBÉRER.

1] DÉLIBÉRER DE : *réfléchir à; examiner.*

« Le roy les aiant leues et dict qu'il *en delibereroit*... » (II, 482, l. 12.)

2] DÉLIBÉRER DE *(avec infinitif) : se résoudre à; décider de.*

« Il *delibera de* s'en venger. » (I, 159, l. 24.) — I, 160, l. 4; 191, l. 19; 277, l. 23. — « Et *delibererent* plusieurs *de* courre sus aux negotiateurs » [Ms] [« se delibererent », 1588]. (III, 57, l. 27.) — III, 355, l. 12; C. et R., IV, 311; 313; 315.

3] *Substantivement (même à part soi, sans le concours d'autrui).*

« Le *deliberer*, voire ès choses plus legieres, m'importune. » (II, 425, l. 25.)

DELICAT.

1] *Que sa finesse rend à peine perceptible; délié.*

« Qui se remarque la dedans (dans le visage de notre mère Nature), et non soy, mais tout un royaume, comme un traict d'une pointe tres-*deli-*

cate, celuy-là seul estime les choses selon leur juste grandeur. » (I, 204, l. 22.) — (Il s'agit des lois.) « Voyez les anciennes considerations qui ont donné le premier branle à ce fameux torrent... vous les trouverez si legeres et si *delicates*, que... » (II, 341, l. 13.) — II, 595, l. 27.

2] *Fin; exquis.*

« Les riches descriptions de l'un (Ronsard) et les *delicates* inventions de l'autre (du Bellay). » (I, 221, l. 21.) — « Est-il rien plus *delicat*, plus net et plus vif que le jugement de Pline, quand il luy plaist de le mettre en jeu? » (I, 235, l. 11.) — I, 326, l. 12; 327, l. 5; 346, l. 22; 356, l. 5; III, 322, l. 11.

3] *Sensible; sur le qui vive.*

« Celles (c.-à-d. ces « complexions ») qui ont... un' affection et volonté *delicate*, et qui ne s'asservist ny s'employe pas aysément... » [Ms] [« un' affection et volonté difficile », 1588]. (I, 316, l. 3.) — III, 179, l. 4; *Lettre dédicatoire à son Père*, en tête de *Théol. nat.* (1568); C. et R., IV, 292.

4] *Recherché; mou; efféminé (en mauvaise part).*

« Une beaute molle, affetee, *delicate*, artificielle. » (I, 209, l. 26.) — « Un parler... non tant *delicat* et peigné come vehement et brusque. » (I, 222, l. 20.) — I, 356, l. 5; II, 6, l. 20; 129, l. 6; 462, l. 1; 577, l. 14; III, 386, l. 20.

Dans plusieurs des passages indiqués en ce dernier sens, *délicat* est opposé à « laborieux ». Voir ce mot.

DELICATESSE.

1] *Qualité de ce qui est fin, élégant, recherché (en bonne et en mauvaise part).*

« Nourry grossierement, comme il faut, et sans *delicatesse* » [1588] [« et hasardeusement », Ms]. (I, 198, l. 20.) — I, 214, l. 21; II, 34, l. 29. — « Des dames qui se veuillent beingner avec respect et *delicatesse*. » (*Voyage*, p. 87.)

2] *Qualité de ce qui est agréable au palais (au propre et au figuré).*

« La saveur et *delicatesse* (de divers fruits). » (I, 268, l. 23.) — « Il y a quelque ombre de friandise et *delicatesse*,... qui nous flatte au giron mesme de la melancholie. » (II, 465, l. 22.)

3] *Goût difficile.*

« Mon gouverneur combatit cette hayne de viandes delicates comme une espece de *delicatesse*. » (III, 407, l. 20.)

DELICATESSES DE JARDINAGE.

II, 328, l. 11; Rapprocher III, 330, l. 17.

DELIVRE, DELIVRÉ.

1] *Adjectif.*

a) *Dégagé; libre d'esprit.*

« Je prens plaisir de voir un general d'armée au pied d'une breche qu'il veut tantost attaquer, se prestant tout entier et *delivré* a son devis entre ses amis. » (III, 420, l. 1.)

b) *Libre de tout mal; dispos.*

« Ma raison a bien son cours plus *delivre* en la prosperité. » (III, 36, l. 24.)

c) DELIVRE DE : *exempt de; à l'abri de.*

« Estant en seurté et *delivre de* ces accidens dangereux. » (III, 401, l. 24.)

2] *Delivre (substantif masculin) : délivrance.*

A DELIVRE : *ouvert; accessible.*

« Et anciennement estoit à Rome la place consulaire, qu'ils appeloyent, la plus honnorable à table, pour estre plus *à delivre* et plus accessible à ceux qui surviendroyent, pour entretenir celuy qui y seroit assis. » (II, 43, l. 21.)

METTRE A DELIVRE DE : *délivrer; affranchir de.*

« Pour rendre donc à l'âme son allegresse... il la faut *mettre à delivre de* toute espece de coulpe. » (*Théol. nat.*, ch. 302.)

DEMANCHER.

Cf. DESMANCHER.

DEMANGESON.

1] *Au propre.*

« Lorsque Socrates, apres qu'on l'eust deschargé de ses fers, sentit la friandise de cette *demangeson* que leur pesanteur avoit causé en ses jambes... » (III, 399, l. 1.)

2] *Au figuré.*

II, 374, l. 25. — « Et m'escoula dans le cœur une *demangeaison* continuelle. » (III, 137, l. 12.)

DEMARCHE.

Cf. DESMARCHE.

DEMENER.

Agiter en tous sens.

« Voyez *demener* et agiter Platon. Chacun s'honorant de l'appliquer à soi, le couche du coste qu'il le veut. On le promeine et l'insere à toutes les nouvelles opinions que le monde reçoit. » (II, 347, l. 13.)

*DEMENTI.

Substantif masculin.

I, 150, l. 12.

Montaigne dit plus habituellement « un dementir ». Voir DESMENTIR.

DEMERITE.

Mérite.

« Dieu regarde agir tout l'homme, et veut qu'entier il reçoive le chastiement, ou le loyer, selon ses *demerites* » [1588] [« selon ses merites », Ms]. (II, 419, l. 15.) — *Théol. nat.*, ch. 82; 92.

DEMEURANT.

Substantivement : le reste.

« Dionysius luy fit rendre le *demeurant* de son thresor... » (I, 79, l. 23.) — I, 151, l. 7; 273, l. 26; II, 206, l. 10; III, 80, l. 1. — « Accepte, dit l'Ecclesiaste, en bonne part les choses au visage et au goust qu'elles se présentent à toy, du jour à la journée; le *demeurant* est hors de ta connoissance. » (II, 232, l. 12.) — II, 280, l. 24; III, 10, l. 25.

Au pluriel.

II, 194, l. 29. — « Antiochus possedoit toute l'œgypte et estoit apres a conquerir cypre et autres *demeurans* de cet empire. » (II, 482, l. 9.)

AU DEMEURANT : *au reste.*

II, 59, l. 2; 79, l. 24; 98, l. 8. — « Nature ne nous a non plus privilegez en cela que, *au demeurant*, sur ses loix communes. » (II, 200, l. 15.) — II, 202, l. 25; 204, l. 18 [1588]; III, 365, l. 19; *Théol. nat.*, ch. 246.

DEMEURER.

Rester.

I, 57, l. 15. — « Ceus... qui *sont demeures* noyes. » (I, 50, l. 19.) — « Mais il n'*est demeuré* de luy (de La Boëtie) que ce discours. » (I, 239, l. 9.) — I, 306, l. 15; 249, l.5; III, 202, l. 22.

DEMEURER COURT.

Cf. COURT.

DEMEURER EN VAIN.

Cf. VAIN.

DEMISSION.

Action de démettre.

« Autant de discorde a l'election que de convenance a la *demission*. « (III, 222, l. 12.)

Cf. DE[S]METTRE.

DEMOCRITIEN.

De Démocrite.

III, 184, l. 16.

DEMONERIE.

Cf. DÆMONERIE.

DEMONIACLE.

Qui tient du démon: de l'esprit.

« J'ayme l'alleure poetique, à sauts et à gambades. C'est un' art, come dit Platon, legiere, volage, *demoniacle.* » (III, 270, l. 9.)

*DENEANTISE.

Néant.

« L'inanité, la vanité et la *deneantise* de l'homme. » (II, 154, l. 11.)

DENOMMER.

(Il s'agit de la « volupté » de la vertu.) « Nous luy devions doner le nom du plaisir, plus favorable, plus dous et naturel, non celuy de la vigur, duquel nous l'avons *denomee.* » (I, 101, l. 9.)

DENONCER.

Annoncer.

« Neron... ayant envoyé ses satellités vers luy pour luy *denoncer* l'ordonnance de sa mort. » (II, 561, l. 2.)

DENONCER GUERRE : *déclarer la guerre.*

III, 237, l. 1.

DENRÉE.

Au figuré.

« Cette nonchalance bestiale (au sujet de la mort) nous vend trop cher ses *denrées.* » (I, 106, l. 15.)

DENT.

Au figuré.

LES DENTS DE L'ENVIE.

III, 421, l. 11.

ARRACHER LES DENTS.

« Ces gens qui se perchent à chevauchons sur l'epicycle de Mercure,... ils m'*arrachent les dens*... » (II, 411, l. 12.)

A BELLES DENTS.

I, 24, l. 5.

EN DESPIT DE MES DENTS.

III, 289, l. 16.

LA MORT ENTRE LES DENTS.

I, 239, l. 15.

DEPORT.

SANS DEPORT : *sans délai.*

« On les enpale ou decapite *sans deport.* » (III, 330, l. 14.)

DEPRIMER.

Rabaisser.

I, 326, l. 1. — (Il s'agit des bêtes.) « Car d'alleguer pour les *deprimer* que c'est par la seule instruction et maistrise de nature qu'elles le sçavent (c.-à-d. qu'elles sçavent faire certaines choses)... » (II, 173, l. 5.) — II, 209, l. 2.

DEPUIS, DÉPUIS.

« Marc Antoine fut le premier qui... Heliogabalus en fit *dépuis* autant. » (III, 149, l. 14.)

DEPUIS QUE : *dès que.*

« Aux canonades, *depuis qu*'on leur est planté en bute... » (I, 53, l. 17.) — I, 192, l. 13; 329, l. 11; II, 115 l. 10; 433, l. 6; III, 210, l. 24.

DEQUOY.

En un mot, comme POURQUOY.

Cf. QUOY.

DERIVATION.

Terme de grammaire.

I, 208, l. 16.

DERIVER (SE).

Au figuré.

SE DÉRIVER A, EN.

« La propension naturelle contre les drogues et pratique de nostre medecine, qui *s'est derivée en* moy par mes ancestres. » (II, 612, l. 14.) — « Souhaitans que cette emotion chaleureuse qui est parmy nous, *se* peut *deriver à* quelque guerre voisine. » (II, 478, l. 3.)

DERNIER.

Suprême; extrême.

« Le *dernier* mal » [Ms] [« le souverain mal », 1588]. (I, 65, l. 5.) — III, 331, l. 10. — « Car la proprieté en la volonté c'est le *dernier* mal estre et la communauté c'est le bien estre souverain. » (*Théol. nat.*, ch. 247.)

DERNIÈRE MAIN.

(Il s'agit du dernier jugement.) « Il faut estimer que comme pour sa *derniere main* il (Dieu) fera ce jour là paroistre la grandeur de sa puissance, sapience et bonté... » (*Théol. nat.*, ch. 228.)

DERNIEREMENT.

1] *Pour la dernière fois.*

« En celuy là (le jour du jugement) cesseront d'agir toutes les creatures, et Dieu agira *dernierement* en elles [fiet ultimum opus Dei]. » (*Théol. nat.*, ch. 328.)

2] *En dernier lieu.*

III, 186, l. 13.

3] *Récemment (moderne).*

I, 9, l. 15; 30, l. 1; 33, l. 10; 36, l. 4; 74, l. 11.

DERRIERE.

EN DERRIERE : *par derrière.*

« Nos yeus ne voient rien *en derriere.* » (III, 185, l. 9.)

DÉS.

« Je trempe mon vin, par fois au tiers d'eau. Et quand je suis en ma maison... on mesle celuy qu'il me faut *dés* la somelerie, deux ou trois heures avant qu'on serve. » (III, 414, l. 8.)

Sur *dès* et *de* voir DE.

DÉS LORS EN AVANT.

a) *Depuis lors.*

« *Des lors en avant* le traita humainement. » (I, 4, l. 25.) — I, 168, l. 14; 381, l. 16,

b) *Désormais.*

I, 276, l. 13. — « *Deslors en avant.* » (II, 141, l. 26.)

DÉS TOUSJOURS.

« Il n'est rien de quoy je me soye *des tousjours* plus entretenu que des imaginations de la mort. » (I, 107. l. 27.) — III, 332, l. 18.

DES.

De les.

Montaigne, conformément à la langue de son temps, emploie souvent *des* devant un adjectif, dans les cas où la langue actuelle emploie *de* : « *des* petites bestes » (I, 114, l. 10); « *des* grandes miseres » (I, 118, l. 11); « *des* longs intervalles » (I, 138, l. 18); II, 60, l. 26; 69, l. 17; III, 283, l. 3. Si une fois Montaigne se corrige conformément à notre usage (I, 387, l. 7), trois fois il remplace *de* par *des* devant des adjectifs : I. 103, l. 1; 172, l. 16; 203, l. 22, et 453.

DESADVOUER.

SE DESADVOUER : *se contredire, changer d'avis.*

II, 412, l. 13.

DESARMER.

Ne pas armer.

« Nature... m'ayant *desarmé* de force m'a armé d'insensibilité » [Ms] [« m'ayant peu garny de force, m'a garny d'insensibilité », 1588]. (III, 148, l. 2.)

DESASSOCIER.

SE DESASSOCIER.

III, 429. l. 25.

DE[S]BANDER.

1] *Délivrer des liens.*

« Il y en a qui, de frayeur, anticipent la main du bourreau. Et celuy qu'on *debandoit* pour luy lire sa grace, se trouva roide mort sur l'eschafaut du seul coup de son imagination. » (I, 122, l. 9.)

Au figuré.

« Sa pensee desbrouillee et *desbandee.* » (I, 124, l. 23.)

2] *Détacher d'une troupe (au figuré).*

« L'ordre et la reigle se voit en toutes les autres creatures... Il (l'homme) est donc à la verité *debandé* pour ceste heure de ceste generalle ordonnance. » (*Théol. nat.*, ch. 232.)

SE DEBANDER : *se détacher d'une troupe; se mettre en désordre (au figuré).*

« Mes discours propres qui, pour *s'estre débandez* en aucunes choses de la route commune... » (II, 128, l. 20.) — « En se departant de ceste union tres-heureuse (avec Dieu)... et *se debendant* de son devoir, il (l'homme) achemina aussi de sa part une nouvelle seigneurie en soy. » (*Théol. nat.*, ch. 246.)

DESBASTIMENT.

Action de débatir (au figuré).

« Somme le bastiment et le *desbastiment*, les conditions de la divinité se forgent par l'homme, selon la relation à soy. » (II, 267, l. 19.)

DESBAUCHE, DÉBAUCHE.

1] *Action de se dérégler ou d'être déréglé (au propre et au figuré).*

« J'ay volontiers imité cette *desbauche* qui se voit en nostre jeunesse, au port de leurs vestemens. » (I, 223. l. 1.) — I, 300, l. 10 [1588]. — « Tout est en *desbauche* en divers reduicts de sa maison, en jeu et en despence... » (II, 80, l. 25.) — II, 151, l. 10; 306, l. 9 [1588]; 358, l. 18.

2] *Dérèglement de conduite (au propre et au figuré).*

« (Un) précepteur, qui sceut dextrement conniver à cette mienne *desbauche* et autres pareilles. » (Il s'agit de lire les Métamorphoses d'Ovide, etc., au lieu de s'appliquer à des études prescrites.) (I, 228, l. 9.) — « Lascher la bride à la *desbauche* » [1588] [« la volupté », Ms]. (I. 260, l. 16.) — (En parlant du vol.) II, 74, l. 5; III, 30, l. 4; 69, l. 15; 136, l. 4; 246, l. 30.

3] *Désordre politique (au singulier et au pluriel.)*

« Toutes sortes de nouvelle *desbauche* puisent hureusement en cette premiere et fœconde source, les images et patrons à troubler nostre police. » (I, 152, l. 22.) — « Pendant les *débauches* de nostre pauvre estat... » (II, 4, l. 17.)

DESBAUCHÉ.

Déréglé (au figuré).

I, 215, l. 4. — « Je diray un monstre, mais je le diray pourtant : je trouve... plus d'arrest et de reigle en mes meurs qu'en mon opinion, et ma concupiscence moins *desbauchée* que ma raison. » (II, 128, l. 24.) — III, 84, l. 16.

DESBAUCHER.

Déranger; détourner.

(Il parle des passions.) « Les Epicuriens... les ont prinses come tempestes qui *desbauchent* honteusement l'ame de sa tranquilité? » (II, 318, l. 19.) — « De peur que le sommeil ne le *débauchat* de ses pensemens et de ses estudes. » (II, 460, l. 26.) — III, 41, l. 6. — « La memoire... *debauchée* encore par le trouble que mon esprit avoit à souffrir... » (C. et R., IV, 307.)

SE DESBAUCHER : *se détourner du droit chemin; se mal conduire.*

a) *Absolument.*

« Car, s'il *se* faut *débaucher*, on est plus excusable le faisant pour la santé de l'ame que pour celle du corps. » (I, 478, l. 23.)

b) SE DESBAUCHER DE : *se détourner de quelque chose (au figuré).*

« Cet embesoingnement oisif naist de ce que chacun se prent lachement à l'office de sa vacation, et *s'en desbauche.* » (III, 205, l. 14.)

c) SE DESBAUCHER A : *se détourner vers.*

« Si (mes pensées) *se desbauchent* par fois *à* quelque impression rude et penetrante, c'est à la verité sans mon conseil. » (III, 302, l. 13.)

DESBONDER.

Au figuré.

« Le vin faict *desbonder* les plus intimes secrets à ceux qui en ont pris outre mesure. » (II, 11, l. 21.) — « Voicy *desbonder* un second orage... » (III, 58, l. 9.)

DESBORDÉ.

Au figuré.

« Nostre *desbordée* façon de vivre... » (II, 145, l. 21.) — III, 105, l. 26; 218, l. 17. — « L'escrivaillerie semble estre quelque simptome d'un siecle *desbordé.* » (III, 205, l. 9.)

DESBORDÉ EN.

II, 306, l. 2.

DESBORDEMENT.

Déreglement; mauvaise conduite (au figuré).

« (Ils) s'y conduisent d'un progrez si conforme en *desbordement* et injustice. » (II, 146, l. 27.) — III, 223, l. 4. — « Des vers excellens et en beauté et en *desbordement*... » (III, 263, l. 1.)

DESCHARGE.

1] *Action de décharger ou de se décharger (de quelque chose).*

« La *descharge* du mal present n'est pas guarison. » (III, 221, l. 9.)

2] *Excréments.*

« De leurs excremens mesmes et de leur *descharge* nous tirons... nos plus riches ornements et parfums. » (II, 202, l. 19.)

Au figuré.

« Celles-cy (les choses corporelles) ne sont que la *descharge* et l'excrement [feces et superfluitates] des autres (des choses spirituelles). » (*Théol. nat.*, ch. 217.)

Rapprocher de ce sens l'expression « descharger le ventre » (I, 129, l. 5).

DESCHARGÉ.

1] DESCHARGÉ DE : *libéré de; libre de.*

II, 577, l. 25; III, 256, l. 6.

2] *Absolument : libre; sans préoccupation; facile.*

« (Je) m'en trouve plus libre et *deschargé.* » (III, 253, l. 23.) — « La moins pourpensée mort estoit la plus heureuse et la plus *deschargée.* » (III, 342, l. 25.)

DESCHARGER.

1] *Au propre : soulager d'une charge.*

I, 76, l. 4; 129, l. 5. — « Les ombrelles... chargent plus les bras qu'ils ne *deschargent* la teste. » (III, 242, l. 11.)

2] *Au figuré : libérer; délivrer.*

I, 33, l. 17. — « Scevola qui, s'estant coulé dans le camp ennemy pour en tuer le chef et ayant failli d'attaincte, pour reprendre son effect d'une plus estrange invention et *descharger* sa patrie, confessa... » (I, 71, l. 4.) — I, 329, l. 20; 337, l. 14; II, 19, l. 18; 204, l. 27; 265, l. 3; 318, l. 14; 358, l. 18. — « Après s'estre desfaict de son

homme, voyant les deux maistres de la querelle en pieds encores et entiers, il alla *descharger* son compaignon. » (II, 494, l. 8.) — II, 501, l. 6; III, 43, l. 1; 208, l. 12; 255, l. 11.

SE DESCHARGER.

« Il faut *se descharger* de ces humeurs vulgaires et nuisibles. » (I, 110, l. 13.) — I, 311, l. 24; II, 611, l. 18. — « Il ne pensa jamais qu'à *se descharger* et à se venger... » (III, 60, l. 23.)

3° *Libérer d'une accusation; mettre hors de cause; disculper.*

(Il parle des « fautes » que « chaque ouvrier » apporte aux *Essais*.) « Où ils rompent du tout le sens, je m'en donne peu de peine, car aumoins ils me *deschargent* (c.-à-d. on ne m'accuse pas de la faute parce qu'elle est trop grossière). » (III, 230, l. 8.)

SE DESCHARGER : *se disculper.*

« Aristote... a assez affaire à *se descharger* d'aucunes tasches notables en la siene (en sa vie). » (II, 204, l. 10.) — II, 589, l. 22; 611, l. 18.

4° *Libérer d'une dette.*

SE DESCHARGER ENVERS : *s'acquitter envers.*

« Vous ne pouvés duhemant *vous descharger envers* mon merite qu'en ordonant que je sois nourri... au Prytanée. » (III, 344, l. 15.)

DESCHARNÉ.

Sans substance (au figuré).

I, 207, l. 24.

LETTRES DESCHARNÉES.

I, 327, l. 5.

DESCHASSER.

Chasser hors.

« Nos anciens Francons... vindrent se saisir de la Gaule et en *deschasser* les premiers habitans. » (II, 477, l. 1.) — *Théol. nat.*, ch. 31. — « De [Dieu] nous *dechassons* toutes ces autres circonstances [prædicta removemus] comme qu'il ne puisse estre foible... » (*Théol. nat.*, ch. 41.) — *Ibid.*, ch. 301.

DESCHIFFRER.

Au figuré : décrire.

« Quand Platon nous *deschiffre* le vergier de Pluton... » (II, 248, l. 14.) — « Il est besoin pour nous en esclaircir d'avantage que je *deschiffre* plus particulierement ses qualitez, conditions et circonstances. » (*Théol. nat.*, ch. 100.)

SE DESCHIFFRER : *se décrire (au figuré).*

« A mon arrivée, je *me deschiffray* fidelement et conscientieusement, tout tel que je me sens estre... » (III, 282, l. 17.)

DESCHIRER, DESSIRER.

Au figuré.

« Un si haut faict et *deschiré* en deus si poisans et contreres visages. » (III, 15, l. 22.) — « Nous *dessirons* [« nous desmembrons », 1588] un homme tout vif. » (III, 138, l. 10.) — III, 255, l. 5.

DESCHOIR.

II, 78, l. 3; 81, l. 11.

DESCIRCONCIRE (SE).

Renoncer à la circoncision.

« Combien voit on de monde en la guerre des Turcs et des Grecs accepter plus tost la mort tresapre, que de *se descirconcire* pour se baptiser. » (I, 62, l. 14.)

DESCLOUER.

Au figuré.

I, 69, l. 12.

DESCOCHER.

Faire partir comme une flèche (employé pour des coches ou chars de combat par jeu de mots).

« Les Hongres... faisoint front a leur bataille de

trois mille tels coches... ou les *descochoient* dans leurs escadrons (les escadrons de l'ennemi) pour les rompre. » (III, 149, l. 4.)

DESCONFITURE.

Défaite.

I, 277, l. 11.

DESCONFORTER.

Faire perdre courage.

II, 161, l. 13. — « Pour ne nous *desconforter,* nature a rejetté bien à propos l'action de notre veuë au dehors. » (III, 277, l. 31.)

DESCONSOLER.

Émouvoir.

« Les larmes d'un laquais, la dispensation de ma desferre, l'atouchemant d'une main conue, une consolation commune, me *desconsole* et m'attendrit. » (III, 65, l. 16.)

Ce mot, qui se trouve chez Lemaire de Belges, ne semble pas avoir vécu.

DESCOUDRE.

Au figuré.

« L'unique et principale amitie *descoust* toutes autres obligations. » (I, 250, l. 4.) — II, 276, l. 19. — « L'autre (l'amour de soy) la *descoust* (la volonté) et la divise et l'affoiblist par consequent. » (*Théol. nat.*, ch. 141.) — *Ibid.*, ch. 243.

Cf. DESCOUSU.

DESCOUPÉ.

Irrégulier; varié; sans unité.

« Cette infinie varieté d'actions, si diverses et si *descoupées.* » (III, 376, l. 13.)

DESCOUPER.

Au figuré : diviser.

« Les Ægiptiens avoint raison de rejetter ce general mestier de medecin et *descouper* cette profession. » (II, 598, l. 4.)

SE DESCOUPER : *se faire des entailles.*

Au propre.

« (Ils) *se descoupoint* le front pour tesmouinage de deuil. » (I, 16, l. 10.)

Au figuré : se diversifier.

« Comant les fantasies humaines *se decoupent.* » (III, 338, l. 15.)

DESCOUPEURE.

Au figuré.

« Les Dames ont meilleur marché de leur contenance aux danses où il y a diverses *descoupeures.* » (II, 107, l. 21.)

DESCOUPLER.

Au figuré : lancer à la poursuite de quelqu'un.

« Qu'on *descouple* mesmes de noz mouches apres, elles auront et la force et le corage de le dissiper. » (II, 189, l. 26.)

DESCOUSU.

Au figuré.

« Un parler... desreglé, *descousu* et hardy... » (I, 222, l. 23.) — « La science que j'y cherche y est traictée à pieces *décousues,* qui ne demandent pas l'obligation d'un long travail... » (II, 108, l. 17.) — II, 132, l. 10 [1588]; 275, l. 12. — « Julian ayant rencontré en Constantinople le peuple *descousu,* avec les prelats de l'Eglise Chrestienne divisez... » (II, 462, l. 18.) — III, 397, l. 21; C. et R., IV, 311.

Cf. DESCOUDRE.

DESCOUVERT.

Clair.

« Platon traicte ce mystère d'un jeu asses *descouvert.* » (II, 240, l. 16.)

DESCOUVERTE.

1] *Action de montrer.*

III, 94, l. 24.

2] *Action de découvrir.*

III, 132, l. 17.

3] *Action d'inspecter, de reconnaître le terrain (terme militaire).*

II, 549, l. 15.

A LA DESCOUVERTE : *ouvertement.*

III, 110, l. 3.

DESCOUVRIR.

1] *Montrer; laisser voir.*

I, 387, l. 13; II, 528, l. 15; III, 121, l. 17. — « Mon visage me *descouvre* (montre mes sentiments) incontinent, et mes yeus. » (III, 404, l. 23.)

2] *Avec un infinitif : faire connaître (au figuré).*

« Le duc (de Milan)... ne pouvoit *descouvrir* avoir aucune praticque et conference avecques nous, sans son grand interest. » (I, 42, l. 6.)

3] *Au figuré : parvenir à connaître; comprendre.*

I, 46, l. 19. — « Cette fierté de vouloir *descouvrir* Dieu par nos yeux, a faict qu'un grand personnage des nostres a doné à la divinité une forme corporelle... » (II, 264, l. 7.)

SE DÉCOUVRIR.

III, 180, l. 27.

*DESCRASSER.

III, 221, l. 3; 263, l. 12.

DESCRIPTION.

1] *Arrangement; plan.*

« Anaxagoras, le premier, a tenu la *description* et maniere de toutes choses estre conduite par la force et raison d'un esprit infini. » (II, 244, l. 21.)

2] *Idée; notion.*

I, 392, l. 2. — « Quant à la beauté du corps... il me faudroit sçavoir si nous sommes d'accord de sa *description*. » (II, 199, l. 8.)

DESCROIRE.

Ne pas croire.

« Si lon entandoit bien la differance qu'il y a entre l'impossible et l'inusite... en ne croyant pas temererement, ny aussi ne *descroyant* pas facilement, on observeroit la regle de : Rien trop. » (I, 234, l. 22.) — II, 150, l. 5.

DESDAIGNABLE, DESDEIGNABLE.

Qui mérite d'être dédaigné; méprisable.

II, 364, l. 5. — « La moins *desdaignable* condition de gens me semble estre celle qui par simplesse tient le dernier rang. » (II, 448, l. 6.)

DESDAIN.

PORTER DESDAIN À : *inspirer du dédain à.*

III, 271, l. 25.

DESDIRE.

1] *Contredire.*

« Il ne luy a aumoins rien presté qui le desmente ou qui le *desdie*... » (II, 41, l. 11.) — II, 228, l. 22.

2] *Renier; s'opposer à.*

« On peut desavouër et *desdire* les vices qui nous surprennent et vers lesquels les passions nous emportent... » (III, 25, l. 18.)

SE DÉDIRE DE : *renoncer à.*

« Je *me suis dédit de* le loger icy. » (I, 254, l. 1.) — « Il *s'est desdict de* son oisiveté. » (II, 325, l. 19.) — III, 413, l. 13.

Formes : Montaigne emploie le subjonctif archaïque : *qu'il desdie* (II, 41, l. 11). Cf. DIRE.

DESDITTE.

Action de se dédire.

« Le repentir n'est qu'une *desditte* de nostre volonté et opposition de nos fantasies, qui nous pourmene à tout sens. » (III, 25, l. 22.)

DESDUIT.

Cf. DEDUICT.

DESEMPARER.

Cesser d'occuper; quitter (au figuré).

« Ce n'est pas grande merveille si mon livre suit la fortune des autres livres et si ma memoire *desimpare* ce que j'escry come ce que je lis. » (II, 435, l. 20.) — « Il ne s'en faisoit point des accusations formées, car il n'y avoit ou mordre; je ne *desempare* jamais les loix. » (III, 332, l. 13.)

DESENFORGÉ.

Délivré des fers; débarrassé (au figuré).

« A ce tressaillir, du plaisir qu'il (Socrate) sent a gratter sa jambe apres que les fers en furent hors, accuse il pas une pareille douceur et joye en son ame, pour estre *desenforgee* des incommoditez passees...? » (II, 125, l. 12.)

DESENGAGER.

1] *Dégager d'une obligation; remettre à quelqu'un ses engagements.*

« Et ne me semble guere moins de coust *desengager* celuy qui me doit, usant de luy, que m'engager... envers celuy qui ne me doibt rien. » (III, 236, l. 23.)

2] *Dégager; libérer de quelque embarras (au figuré).*

« N'est-ce pas quelque avantage de se trouver *desengagé* de la necessite qui bride les autres? » (II, 228, l. 10.) — III, 241, l. 20.

DESERTER.

Rendre désert; ravager.

« Nous luy condonnons la libre continuation du service divin en la chapelle de sa maison, toutes les esglises d'autour estant par nous *desertees.* » (III, 231, l. 23.)

DESERVIR.

Mériter par service.

« Ayant à donner, ou, pour mieux dire, à paier et rendre à tant de gens selon qu'ils l'ont *deservy*, il en doibt estre loyal et avisé dispensateur. » (III, 152, l. 8.)

DESESPERÉ.

BOUCHE DESESPERÉE *(en parlant d'un cheval) : bouche dure.*

« Un de mes gens... monté sur un puissant roussin qui avoit une *bouche desesperée*... vint à le pousser à toute bride droict dans ma route... » (II, 52, l. 28.)

DESESTIMÉ.

Mésestimé; déconsidéré.

« Un galant homme (dont la femme est infidèle) en est pleint, non pas *desestimé.* » (III, 107, l. 16.) — III, 165, l. 5.

DESESTIMER.

Mépriser.

« Cicero mesme, qui devoit au sçavoir tout son vaillant, Valerius dict que sur sa vieillesse il commença à *desestimer* les lettres. » (II, 224, l. 16.) — « Douter de sa parole, et ne s'en vouloir pas respondre, c'est le *desestimer*, et le tenir pour vain et mensongier... » (*Théol. nat.*, ch. 209.) — *Ibid.*, ch. 321.

DESFAIRE.

Cf. DEFFAIRE.

DESFAVEUR.

Ignominie.

(Il s'agit des actions de faire et de défaire l'homme.) « Les Atheniens, pour apparier la *desfaveur* de ces dues actions. » (III, 119, l. 16.)

A LA DESFAVEUR DE : *au détriment de.*

III, 15, l. 19.

DESFERER.

Accuser.

« On *desfera* T. Quintius Flaminius de ce qu'estant general d'armee, on l'avoit veu à cartier, sur l'heure du conflit, s'amusant a prier dieu en une battaille qu'il gaigna. » (II, 501, l. 14.)

DESFERRE.

Vêtements que l'on quitte.

« Le roy de la Mexique changeoit quatre fois par jour d'accoustrements... employant sa *desferre* à ses continuelles liberalitez et recompenses... » (I, 298, l. 10.) — III, 65, l. 15.

DESFERRER (SE).

Perdre ses fers; s'embarrasser.

« Lors qu'ils (les menteurs) déguisent et changent... il est malaysé qu'ils ne *se desferrent.* » (I, 40, l, 1.) — I, 40, l. 22; 220, l. 5. — « C'est prou que mon jugement ne *se defferre* poinct. » (II, 437, l. 23.)

DE[S]FORTIFIER.

Priver de ses fortifications.

« La miene (maison) estoit forte selon le temps qu'elle fut faitte. Je creinderois que sa force se tournast contre moimesme; jouint qu'un temps paisible requerra qu'on les *desfortifie.* » (II, 387, l. 8.)

DESFORTUNE.

Cf. DE[F]FORTUNE.

DESFUITE.

Évasion; faux-fuyant.

« Leurs ruses et *desfuites* (des femmes). » (III, 134, l. 13.)

*DESGARCER.

Détourner des femmes (des garces).

II, 580, l. 24.

DESGARNI, DESGARNIR.

« Me trouvant *desgarny* [1588] [« entierement despourveu », Ms]... de toute autre matiere... » (II, 69, l. 9.) — II, 216, l. 12 [1588]; C. et R., IV, 301; *Théol. nat.*, ch. 296.

Cf. GARNIR.

DESGORGER.

SE DESGORGER : *au figuré : s'épancher.*

II, 454, l. 15.

DESGOSILLER.

Égorger.

« Le voleur... le remercie (Dieu) de l'aisance qu'il a trouvé à *desgosiller* un passant. » (I, 417, l. 8.)

DE[S]GOUSTÉ.

Qui a du dégoût pour.

I, 340, l. 22. — « Estre simplement garny d'une nature facile et debonnaire, et *dégoustée* par soy mesme de la débauche et du vice... » (II, 126, l. 8.) — II, 383, l. 1.

DE[S]GOU[S]TEMENT.

« *Desgoutement* aux exercices de Venus. » (I, 401, l. 23.) — III, 399, l. 24.

DE[S]GOUSTER.

Oter le goût de.

« Il n'est rien qui puisse si justement *dégouster*

un subject de se mettre en peine... pour... son prince. » (II, 469, l. 10.)

SE DESGOUSTER.

I, 148, l. 18; 152, l. 3.

DESGUISÉ.

Habillé richement; paré.

« La poësie est un art follastre et subtil, *desguisé*, parlier, tout en plaisir, tout en montre, comme elles (les femmes). » (III, 46, l. 14.)

DESHANCHÉ.

Au figuré.

« La raison va tousjours, et torte et boiteuse, et *deshanchée*. » (II, 314, l. 26.)

• DESHONTÉ.

Qui est sans vergogne.

« Chacun a ouy parler de la *deshontée* façon de vivre des philosophes Cynicques » [1588]. (II, 341, l. 21.)

DESIGNER, DESSEIGNER.

1] *Dénoter; être le signe de.*

« Et puis, quand j'aurois une marque particuliere pour moy, que peut elle marquer quand je n'y suis plus? Peut elle *designer* l'inanité? » (II, 401, l. 8.) — II, 586, l. 13.

2] *Indiquer; prescrire.*

« Les hommes qui se sentent de longtemps affoiblis par quelque indisposition... se font *desseigner* par art certeines regles de vivre, pour ne les plus outrepasser. » (I, 320, l. 3.) — III, 254, l. 24.

DESIR.

A DÉSIR : *à souhait.*

II, 515, l. 18.

DÉSIRER.

DÉSIRER (QUELQUE CHOSE) A (QUELQU'UN) : *souhaiter.*

« Si j'avois des enfans masles, je *leur desirasse* volontiers ma fortune. » (III, 407, l. 26.)

Substantif.

III, 102, l. 9.

DESISTER.

Abandonner (transitif).

« Et ne *desista* cette hardie entreprinse qu'à la remontrance de Theramenez. » (III, 421, l. 22.)

DESJEUNER (SE).

Se nourrir; se régaler (au figuré).

« La plus quereleuse reformation theologienne de quoy le monde *se soit desjeuné* il y a longtemps. » (III, 263, l. 3.)

DESLAIER.

Retarder par des délais; remettre.

« Ce que je veux faire pour le service de la mort est tousjours faict; je n'oserois le *deslaier* d'un seul jour. » (III, 253, l. 28.)

DESLOGEMENT.

Mort (au figuré).

« Puis que Dieu nous donne loisir de disposer de nostre *deslogement*, preparons nous y. » (I, 315, l. 7.) — II, 50, l. 20; III, 65, l. 9.

DESLOGER.

1] *Au figuré.*

I, 247, l. 13; 287, l. 4; 324, l. 9; III, 394, l. 9. — « N'est-ce bien raison que nous *deslogeons* de nostre entendement [nonne debet relinquere] tous autres propos pour y loger ceux de nostre Dieu et de nostre maistre? » (*Théol. nat.*, ch. 207.)

2 *Spécialement : mourir.*

« Je donnerais volontiers advis au peuple en *deslogeant.* » (III, 351, l. 2.)

3 *Substantivement : départ.*

« (Il) luy fit present, au *desloger* [Ms] [« au départir », 1588] d'un livre... » (II, 141, l. 4.)

DESLOUEURE.

Dislocation.

« Le dresser (l'enfant) a la peine et aspreté de la *desloueure,* de la cholique, du cautere, et de la geole, et de la torture. » (I, 199, l. 14.)

« Deslouer (disloquer) est le verbe gascon *deslouger* francisé. » (Lanusse.)

DESMANCHÉ.

Disloqué (au figuré).

« Ces impressions superficielles, lesquelles, nees de la desbauche d'un esprit *desmanche,* vont nageant temererement et incertainement en la fantasie. » (II, 151, l. 11.) — II, 612, l. 9.

DESMANCHER (SE).

1 *Se désarticuler (au figuré).*

« Quand quelque piece (d'un Etat) *se démanche* on peut l'estayer. » (III, 220, l. 27.)

2 *Ne pas s'adapter (au figuré).*

« Si leurs actions *se demancharent* ils n'estoint ny amis selon ma mesure l'un de l'autre, ny amis à eus mesmes. » (I, 247, l. 5.)

DESMARCHE.

1 *Maintien; attitude.*

« Les enfans de sept ans souffroyent... à estre foëttez jusques à la mort, sans changer de *demarche* ny de visage » [1588]. (I, 146, l. 1.) — III, 294, l. 14.

2 *Manière de se conduire; de vivre.*

« Qui est en sa *démarche* [1588] [« marche », Ms] arresté, resserrant et espargnant pour le besoin sa force en soymesmes, a grand avantage contre celuy qui... » (I, 365, l. 18.) — II, 50, l. 16. — « Obstiné de mourir en cette *démarche.* » (II, 79, l. 24.) — II, 123, l. 20. — « Mort en cette *desmarche.* » (II, 373, l. 11.) — III, 91, l. 6; 338, l. 24 [1588]. — « Fierement arresté en sa brave *démarche.* » (C. et R., IV, 308.)

DESMARCHER (SE).

Se reculer.

« Comme entre ceux qui jouent à la paume, celuy qui soustient *se desmarche* et s'apreste selon qu'il voit remuer celuy qui luy jette le coup et selon la forme du coup. » (III, 391, l. 23.) — « Il devient abominable et à Dieu et au monde, changé à une fin diverse à celle de toutes les autres choses, et *desmarché* et acheminé au rebours et à contrepoil de tout l'univers. » (*Théol. nat.*, ch. 200.)

DESMARIER.

III, 103. l. 23.

DESMEMBRER.

« (Il) le fit... deschirer et *desmembrer* au cul d'une charette. » (I, 7, l. 15.)

Au figuré.

« Fabius... eima mieus laisser *desmembrer* son authorite aus veines fantasies des homes. » (II, 398, l. 18.)

DESMENTIR.

1 *Contredire (ce que dit quelqu'un) comme contraire à la vérité.*

II, 228, l. 22.

SE DEMENTIR.

a) *S'infliger réciproquement des démentis.*

« Et m'a semblé souvent nouveau et estrange de les voir *se démentir* et s'injurer, sans entrer pourtant en querelle. » (II, 457, l. 8.)

b) *Se contredire par ses actes.*

I, 221, l. 10. — « Tancer, rire, vendre, payer, aymer, hayr et converser avec les siens et avec soy-mesme doucement et justement, ne relâcher point, ne *se desmentir* poinct, c'est chose plus rare, plus difficile et moins remerquable. » (III, 27, l. 14.)

2) *Déranger; détériorer.*

(Il s'agit de l'âme.) « Qui la *desment*, qui la jette plus coustumierement à la manie, que sa promptitude, sa pointe, son agilité, et enfin sa force propre? » (II, 212, l. 7.)

SE DESMENTIR : *se fausser; perdre de sa solidité (au propre et au figuré).*

I, 347, l. 17; II, 197, l. 9; 252, l. 9. — « Selon la loy et ordonnance de ce commencement, le reste des pieces du bastiment se conduit ayséement sans *se démentir.* » (II, 280, l. 1.) — (Il s'agit des sens.) « Ces mesmes utils qui se dementent et qui se trompent souvent. Or n'est il pas merveille s'ils *se dementent*, estant si aisez à incliner. » (III, 313, l. 12 et 13.) — III, 394, l. 21.

On voit par le dernier exemple cité combien les deux sens sont voisins.

3) *Substantivement.*

I, 106, l. 27; II, 457, l. 1.

Montaigne a employé également, et peut-être le premier, le substantif « démenti ». (Voir ce mot.)

DE[S]MESLER.

Dénouer; mettre fin à.

« Les artisans *demeslent* leurs querelles a coups d'espee. » (II, 491, l. 16.) — III, 63, l. 17. — « Jeune, je couvrois mes passions enjoüees de prudence; vieil, je *desmesle* les tristes de debauche. » (III, 246, l. 30.)

DEMESLER DE : *délivrer de.*

« Ny la here, ny les jeunes ne nous *en démeslent* (des passions). » (I, 311, l. 17.)

SE DEMESLER *(absolument) : se dégager.*

« Mais aussi y fut-il bien battu et blessé, et contraint en fin de *se demesler*... » (I, 353, l. 14.)

Au figuré.

« L'ame se relaschant apres aux larmes et aux plaintes, semble se desprendre, *se demesler* et se mettre plus au large, et à son aise... » (I, 11, l. 3.) — II, 588, l. 11; III, 216, l. 3.

1. DE[S]METTRE.

Déplacer; renverser.

« Ce grand bastiment *ayant esté desmis* et dissout. » (I, 152, l. 14.)

Au figuré.

« Qui auroit fait perdre pied à mon âme, ne la remettroit jamais droicte en sa place... Il m'a bien pris qu'aucune maladie ne me l'ayt encore *desmise.* » (III, 147, l. 22.) — III, 333, l. 1.

2. DE[S]METTRE.

Retirer d'une dignité, d'une charge, d'un emploi.

« Ils n'eurent pas plustost oui le nom d'un senatur qu'il s'esleva un cry de mescontantemant universel a l'encontre de luy : « je voy bien, dit Pacuvius, il faut *demettre* cettuy-cy, c'est un meschant. » (III, 222, l. 6.) — *Théol. nat.*, ch. 246.

SE DESMETTRE.

a) *Descendre; s'abaisser.*

I, 340, l. 16. — « Scipion... avoit le ceur trop gros de nature et acostume a trop haute fortune, dit Tite Live, pour qu'il sçeut estre criminel et *se desmettre* a la bassesse de deffandre son innocence. » (II, 47, l. 12.) — « A quel souci ne *nous desmettons* nous pour leur commodité? » (Il s'agit « des oyseaux, des chevaux et des chiens. ») (II, 171, l. 6.) — III, 9, l. 28; 45, l. 8; 48, l. 11; 345, l. 5.

b) *Renoncer à.*

I, 81, l. 8. — « Je n'estime point Arcesilaus... moins reforme pour le sçavoir avoir use d'ustansiles d'or... et l'estime mieus que s'il *s'en fut desmis*, de ce qu'il en usoit moderéement et liberalement. » (I, 317, l. 6.)

[DE[S]MIS.

Soumis; abaissé; lâche.

« Cete contenance *desmise* et flateuse. » (I, 167, l. 19.) — III, 333, l. 1.

[DE[S]MONTER.

Descendre (de cheval).

« Je ne *demonte* pas volontiers quand je suis à cheval, car c'est l'assiette en laquelle je me trouve le mieux, et sain et malade. » (I, 371, l. 7.)

DÉMONTER SA SELLE.

I, 378, l. 20.

SE DÉMONTER *(au figuré) : s'abaisser.*

III, 44, l. 6.

DESMORDRE.

Transitif : démordre de.

« J'ay cogneu cent et cent femmes... que vous eussiez plustost faict mordre dans le fer chaut que de leur faire *desmordre* une opinion qu'elles eussent conçeue en cholere. » (II, 531, l. 8.)

DESMOUVOIR.

1) *Déplacer.*

« L'âme *desmue* de son assiete par les vapeurs d'une fievre chaude. » (II, 293, l. 8.)

2) *Changer; altérer.*

« Je regarde nos Roys d'une affection simplement legitime et civile : ny esmeue, ny *desmeue* par interest privé. » (III, 4, l. 15.)

DESMUNIR.

Au figuré.

« De vuyder et *desmunir* [« desgarnir », 1588] la memoire, est-ce pas le vray et propre chemin à l'ignorance? » (II, 216, l. 12.)

DESNATURÉ.

Contre nature.

« Un pays où l'on vit soubs cette opinion *desnaturée* [1588] [« si rare et incivile », Ms] de la mortalité des ames. » (I, 144, l. 11.) — « Sans lequel tout cours de vie est *desnaturé.* » (I, 210, l. 21.)

DESNIAISER.

DESNIAISER (QUELQU'UN) DE (QUELQUE CHOSE).

« Quell' obligation n'avons nous a la benignite de nostre souverein creatur pour avoir *desniaise* nostre creance *de* ces vagabondes et arbitreres devotions. » (II, 335, l. 17.) — III, 132, l. 17.

SE DESNIAISER.

« Ma fille... a esté par sa mere eslevée... d'une forme retirée et particuliere; si qu'elle ne commence encore qu'à *se desniaiser* de la nayfveté de l'enfance. » (III, 90, l. 8.)

*DESNOUEMENT.

Au figuré.

« Avant le premier *desnouement* de ma langue... » (I, 224, l. 27.) — « Diomedes remplit six mille livres du seul subject de la grammaire. Que doit produire le babil, puisque le begaiement et *desnouement* de la langue estouffa le monde d'une si horrible charge de volumes? » (III, 204, l. 17.)

DE[S]NOUER.

Détacher des liens (au figuré).

I, 388, l. 27. — « J'estime que nos ames sont *denoüées* à vingt ans ce qu'elles doivent estre. » (I, 422, l. 7.) — III, 317, l. 20.

SE DÉNOUER.

« Cette extreme souffrance (c.-à-d. tolérance), quand elle vient à *se desnouër*, produit des vengeances plus aspres. » (III, 110, l. 17.)

DESOBLIGER (SE).

Se débarrasser d'une obligation.

« J'ayme tant à *me* descharger et *desobliger.* » (III, 233, l. 11.)

DESOLATION.

Dévastation; ruine.

II, 456, l. 24; III, 206, l. 17.

DESORDONNEEMENT.

D'une manière désordonnée; sans ordre.

« Nations... *desordonnéement* commandées. » (III, 224, l. 8.)

DESORDONNER.

Mettre en désordre.

« Toutes grandes mutations esbranlent l'estat et le *desordonent.* » (III, 221, l. 20.)

SE DÉSORDONNER.

« Ils commençoient à *se desordonner.* » (I, 353, l. 4.)

DESORDRE.

Trouble.

III, 287, l. 4.

DE[S]PARTIR.

1] *Diviser.*

« Toute la philosophie *est départie* en ces trois genres. » (II, 225, l. 20.) — II, 276, l. 15. — « *Desparty* en deux. » (II, 369, l. 22.) — II, 460, l. 21; *Théol. nat.*, ch. 45. — « La nature humaine ne peut aussi *estre departie* [dividi] qu'en deux troupes. » (*Théol. nat.*, ch. 91.)

SE DEPARTIR.

a) *Se diviser.*

« Ils croyoyent que l'estre du monde *se depart* en cinq aages... » (III, 165, l. 29.) — « La chair de Jesus Christ ne *se* peut ny *departir* ny mettre en pieces [frangi nec dividi in partes]... » (*Théol. nat.*, ch. 293.) — *Ibid.*, ch. 312.

b) *Se disperser, s'en aller.*

« (Le peuple) n'eut pas le cœur de prendre seulement les balotes en main; et *se departit* l'assemblée, louant grandement la hautesse du courage de ce personnage. » (I, 5, l. 22.)

SE DEPARTIR DE.

a) *Se séparer.*

« Et *se departit* d'avec luy en cette maniere. » (I, 161, l. 24.) — III, 202, l. 22.

b) *S'écarter de; abandonner.*

I, 246, l. 21; II, 25, l. 15; 43, l. 23. — « Je ne trouve plus la raison de mon premier advis, et *m'en despars.* » (II, 316, l. 20.) — III, 213, l. 22. — « La coustume a desja, sans y penser, imprimé si bien en moy son caractère en certaines choses, que j'appelle excez de *m'en despartir.* » (III, 386, l. 5.)

2] *Répartir; attribuer comme part; donner.*

« Chacun se donne si entier à son amy, qu'il ne luy reste rien à *departir* ailleurs... Les amitiez communes on les peut *départir.* » (I, 249, l. 21 et 24.) — « Leur *ayant départy* ses biens. » (II, 39, l. 27.) — II, 241, l. 24; 377, l. 28; III, 357, l. 18. — « Ainsi le monde n'a aucune essence, que celle qui luy *est departie* par le grand et eternel estre... » (*Théol. nat.*, ch. 24.)

3] *Arranger; ordonner.*

« Une grande quantité de gros arbres... representans une grande forest ombrageuse, *despartie* en belle symmetrie... » (III, 154, l. 23.) — *Théol. nat.*, ch. 313.

4] *Substantif : départ; séparation.*

« Mais nul d'entre nous ne se peut vanter, quelque voyage qu'il face à son souhait, que encore au *départir* de sa famille et de ses amis, il ne se sente frissonner le courage. » (I, 306, l. 21.)

1. DESPENDRE.

Dépenser.

« *J'ay despandu* quatre çens escus. » (III, 214, l. 21.) — III, 217, l. 13. — « Ce n'est pas *despendre* sa vie [et ideo non perdit vitam], c'est la bonifier et parfaire. » (*Théol. nat.*, ch. 195.)

2. DESPENDRE.

Détacher.

I, 306, l. 25 [1588].

3. DESPENDRE.

Etre dépendant.

I, 97, l. 25; 281, l. 4. — « De peur de m'attacher à quelque obligation de laquelle j'aye à *despendre*. L'estre tenu et obligé me fourvoie, et le *despendre* d'un si foible instrument qu'est ma memoire. » (III, 226, l. 17.) — III, 262, l. 2.

DESPENS.

Frais.

« Que je sois nourri, atandu ma povreté, au Prytanée aux *despans* publiques. » (III, 344, l. 16.)

AUX DESPENS DE *(au propre et au figuré).*

I, 366, l. 19; II, 15, l. 2; 241, l. 23; III, 327, l. 2.

DE[S]PESCHE.

Lettre.

II, 81, l. 22.

DE[S]PE[S]CHER.

1] *Envoyer.*

« De cinq en cinq ans ils (les Gettes) *despeschent* vers luy quelcun d'entre eus pour le requerir des choses necessaires. Ce deputé est choisi au sort. Et la forme de le *depescher*... est que... » (II, 253, l. 17 et 19.)

2] *Envoyer à la mort; faire mourir.*

II, 521, l. 13.

3] *Terminer.*

« Ainsi voila nostre eschelle de nature *despeschee* avec ses marches [et sic completa est tota scala naturæ]. » (*Théol. nat.*, ch. 1.) — *Ibid.*, ch. 24; 67.

DE[S]PESTRER.

Dégager.

II, 209, l. 22.

SE DESPESTRER.

I, 315, l. 9. — « Quand je considere la grandeur incomparable de cette ame (il s'agit de César), j'excuse la victoire de ne *s*'estre peu *depestrer* de luy, voire en cette tres-injuste et tres-inique cause. » (II, 540, l. 29.)

1. DESPIT.

Adjectif.

1] *Dépité; fâché; irrité.*

« Ce n'est pas à dire que ce ne soit une belle et bonne chose que le bien dire, mais non pas si bonne qu'on la faict, et suis *despit* dequoy nostre vie s'embesongne toute à cela. » (I, 224, l. 13.) — II, 181, l. 10; 392, l. 25; 538, l. 19; III, 114, l. 3; 180, l. 25; 421, l. 8 [1588].

2] *Chagrin.*

I, 209, l. 17.

2. DESPIT.

Substantif masculin.

1] *Mépris.*

EN DESPIT DE : *au mépris de.*

EN DESPIT DE MES DENTS.

III, 289, l. 16.

2] *Mécontentement; irritation.*

« Le *despit* d'une passion envieuse. » (I, 7, l. 19.) — I, 323, l. 6; 337, l. 1. — « J'eus plus de *despit* encore que de compassion, de le voir (le Tasse) à

Ferrare en si piteux estat. » (II, 212, l. 29.) — (Il s'agit de l'avocat.) « L'ardeur qui naist du *despit* et de l'obstination à l'encontre de l'impression et violence du magistrat et du danger... » (II, 317, l. 9.) — II, 335, l. 2; 521, l. 10; 543, l. 8; 557, l. 3; III, 3, l. 7; 206, l. 20; 236, l. 1; 351, l. 4.

DESPITÉ, DESPITTÉ.

Irrité.

I, 24, l. 14; 290, l. 4.

DESPITER, DESPITTER.

Inspirer de l'irritation.

I, 363, l. 3. — « Rien ne me *despite* tant en la sottise... » [Ms] [« rien ne m'offense tant », 1588]. (III, 196, l. 25.)

SE DESPITER : *s'irriter; se fâcher.*

I, 171, l. 1; II, 161, l. 11; 238, l. 16; 520, l. 28; 580, l. 11; III, 116, l. 29.

DESPITEUSEMENT.

A contre-cœur.

« Je m'y employe, mais *despiteusement.* » (III, 209, l. 6.)

DESPLAIRE (SE).

SE DESPLAIRE DE : *être mécontent de.*

I, 347, l. 2. — « Je puis condamner et *me desplaire de* ma forme universelle. » (III, 32, l. 20.) — III, 220, l. 6; 359, l. 24. — « Voila comme il sera necessaire que cest homme se contriste veritablement et *se desplaise* en son courage [doleat] *de* toutes nos offenses. » (*Théol. nat.*, ch. 261.)

SE DÉPLAIRE A.

III, 424, l. 18.

SE DÉPLAIRE EN.

« Il faut pour nous delivrer des pechez que nous avons faicts contre Dieu non seulement que cest homme meure, mais encores qu'il *se desplaise* infiniment *en* soy et se deule de toutes nos fautes [doleat pro pecatis... et ei displiceant...]. » (*Théol. nat.*, ch. 261.)

DESPLAISANCE.

Déplaisir.

« Ceux-cy nous font à croire qu'ils en ont grande *desplaisance* [1595] [« grand regret », Ms] et remors au dedans. » (III, 32, l. 12 et p. 463.) — « Il adviendroit de cette *desplaisance* éternel, qu'il n'auroit du tout rien engendré. » (*Théol. nat.*, ch. 47.)

DESPLAISANT.

Affligé.

« Encore faut-il avoir l'ame *desplaisante* de ses fautes. » (I, 419, l. 16.) — « Les preceptes Stoiques... nous deffendent d'en estre marris et *desplaisants.* » (III, 32, l. 11.) — III, 233, l. 23; 296, l. 27.

DESPLAISIR.

Douleur.

« C'est, respondit-il, que ce seul dernier *desplaisir* se peut signifier par larmes, les deux premiers surpassans de bien loin tout moyen de se pouvoir exprimer... De vray, l'effort d'un *desplaisir*, pour estre extreme, doit estonner toute l'ame. » (I, 10, l. 13 et 27.) — II, 45, l. 25; 51, l. 21; 84, l. 6; III, 256, l. 6; 335, l. 4.

DE[S]PLUMER.

Au figuré.

« J'aymeray quelcun qui me sache *desplumer* (c.-à-d. ôter les plumes du geai, reconnaître ce que j'emprunte des anciens), je dis par clarté de jugement et par la sule distinction de la force et beauté des propos. » (II, 102, l. 3.)

DE[S]PORTEMENT.

Au pluriel : manière de se comporter; conduite (bonne ou mauvaise).

I, 16, l. 7. — « On verra... s'il a de la prudence

en ses entreprinses, s'il a de la bonte et de la justice en ses *desportemans.* » (I, 218, l. 8.) — II, 79, l. 2. — « Selon les *déportemens* de l'ame, pendant qu'elle avoit esté chez Alexandre, ils disoyent que Dieu luy ordonnoit un autre corps à habiter... » (II, 137, l. 8.) — II, 145, l. 6; 206, l. 6; 394, l. 20; 559, l. 26; III, 16, l. 3; 33, l. 7; 161, l. 5; 165, l. 4; 231, l. 19; *Théol. nat.,* ch. 217.

DESPORTER (SE).

SE DESPORTER DE : *renoncer à.*

III, 384, l. 17 [1595, p. 467].

DESPOUILLE.

Butin (employé au singulier).

III, 357, l. 25.

DESPOUILLER.

Dévêtir.

I, 334, l. 27; II, 519, l. 26; III, 95, l. 18.

SE DESPOUILLER : *se dévêtir.*

Au propre.

« Je ne *me* veux pas *despouiller* devant que de m'aller coucher. » (II, 77, l. 7.) — II, 77, l. 12; l. 21; 536, l. 2; III, 407, l. 24.

Au figuré.

« La sante, la consciance,... *se despouillent* a l'entree, et reçoivent de l'ame nouvelle vesture. » (II, 388, l. 14.) — III, 216, l. 1.

DESPRENDRE.

1] *Séparer; détacher.*

« Le reste soit à nous, mais non pas joint et colé en façon qu'on ne le puisse *desprendre* sans nous escorcher et arracher ensemble quelque piece du nostre. » (I, 315, l. 13.) — « Il se treuve plusieurs chevaus dressez a secourir leur maistre... mais il leur avient plus souvant de nuire aus amis qu'aux ennemis. Joint que vous ne les *desprenez* pas à votre poste, quand ils se sont une fois harpez. » (I, 370, l. 1.) — II, 419, l, 1. — « Voila pourquoy cette liaison est tres-forte, car nulle violence ne le peut *desprendre.* » (*Théol. nat.,* ch. 131.) — *Ibid.,* ch. 159.

2] DÉPRENDRE DE : *séparer, détacher de.*

« Il fist bouillir son corps pour *desprendre* sa chair *d*'avec les os. » (I, 17, l. 30.)

Au figuré.

« Platon creint nostre engagement aspre à la dolur et à la volupté d'autant qu'il oblige et atache par trop l'ame au corps. Moy plus tost au rebours, d'autant qu'il l'*en desprent* et descloue. » (I, 69, l. 12.) — (Il s'agit « des filles bien nées ».) « Les *desprend* on [« les despend on », 1588] à force *du* col de leurs meres pour les rendre à leurs espous. » (I, 306, l. 25.) — I, 387, l. 9; II, 38, l. 1; III, 227, l. 6; 396, l. 25.

3] SE DESPRENDRE : *se séparer.*

« Toute femme estrangere nous semble honneste femme. Et chacun sent par experience que la continuation de se voir ne peut representer le plaisir que l'on sent à *se desprendre* et reprendre à secousses » [« à se perdre et », 1588]. (III, 244, l. 7.)

4] a) SE DESPRENDRE : *se démolir (en parlant d'un objet dont les parties se séparent).*

III, 156, l. 4. — « Ce vaisseau qui *se desprent,* se descout, qui s'eschape et desrobe de soy. » (III, 334, l. 8.)

b) SE DESPRENDRE *(au figuré) : se détendre.*

« L'ame se relaschant apres aux larmes et aux plaintes, semble *se desprendre,* se desmesler et se mettre plus au large et à son aise. » (I, 11, l. 3.)

5] SE DESPRENDRE DE : *se détacher de.*

I, 109, l. 18; 312, l. 28. — « Je ne *me* puis *desprendre de* ce papier, que je n'en die encore ce mot. » (II, 607, l. 7.) — III, 40, l. 10; 62, l. 4.

*DESPRIER.

Prier qu'une prière antérieure ne soit pas exaucée.

« Il luy falut *desprier* ses prieres. » (II, 332, l. 3.)

DESPRINS.

Détaché.

II, 220, l. 6; 244, l. 25. — « Les ames des homes, quand elles sont libres et *desprinses* du corps. » (II, 265, l. 10.)

DESREGLÉ.

1] *Qui n'a pas de règle; irrégulier.*

« Un parler *desreglé.* » (I, 222, l. 22.) — II, 582, l. 12.

2] *Qui n'est pas conforme à la règle; anormal.*

« Entre les contenances *desreglées*, n'oublions pas la morgue de Constantius qui en publicq tenoit tousjours la teste droite. » (II, 409, l. 15.)

3] *Excessif.*

« Leurs appetits *desreglez* et immoderez » [1588]. (I, 260, l. 17.) — I, 401, l. 25; II, 306, l. 2 [1588].

4] *En mauvais état; qui fonctionne mal.*

« Nostre esprit est un util *desreglé* » [1588] [« vagabond », Ms]. (II, 305, l. 25.)

Au figuré.

« Je trouve... ma veuë si *desreglée*... que à jun je me sens autre qu'apres le repas. » (II, 315, l. 22.)

DESROBÉ.

1] *Secret.*

« Une jouissance *desrobée.* » (III, 110, l. 25.) — III, 332, l. 14 [1588].

2] *Qui est obtenu par surprise.*

« Des victoires *desrobées.* » (I, 32, l. 24.)

DESROBER.

1] *Voler quelqu'un ou quelque chose.*

III, 31, l. 6. — « Si ay-je esté *desrobé* aussi peu qu'un autre... » (III, 214, l. 22.)

Au figuré : enlever subrepticement.

I, 14, l. 11. — « *Desrobons* icy la place d'un conte. » (I, 141, l. 13.) — « Les vieux bastimens, ausquels l'aage *a desrobé* le pied. » (III, 224, l. 14.) — III, 406, l. 23; 420, l. 3.

2] *Enlever; soustraire.*

« Il luy faut *desrober* du sang (recourir à la saignée). » (II, 210, l. 26.)

3] *Supprimer.*

« Dès ma jeunesse, je *desrobois* par fois quelque repas : ou affin d'esguiser mon appetit au lendemain... ou je jeusnois pour... » (III, 412, l. 5.)

4] *Au figuré : cacher; dissimuler.*

Je *desrobe* mes larrecins et les desguise [1588]. Parmi tant d'emprunts je suis bien aise d'en pouvoir *desrober* quelcun, le desguisant et difformant à nouueau service. » (III, 349, l. 2 et 3.) — III, 409, l. 20.

5] SE DESROBER : *se soustraire; s'éloigner.*

« Je *me desrobois* de tout autre plaisir pour les lire. » (I, 227, l. 26.) — « Le Roy Robert, assiegeant une ville, et *s'estant desrobé* du siege pour aller à Orleans... » (I, 289, l. 18.) — II, 297, l. 2; 540. l. 16; III, 202, l. 11; 222, l. 13.

6] SE DESROBER *(absolument) : se cacher.*

I, 19, l. 2; II. 495, l. 18.

DESROMPRE.

Rompre; par extension : mettre à la torture.

« Plusieurs nations... estiment horrible et cruel de tourmanter et *desrompre* un home de la faute du quel vous estes encore en doubte. » (II, 48, l. 10.)

DESSEIGNÉ.

Choisi à dessein; fait à dessein.

« Les pas que nous employons à nous promener dans une galerie, quoy qu'il y en ait trois fois autant, ne nous lassent pas comme ceux que nous mettons à quelque chemin *desseigné.* » (I, 213, l. 28.) — II, 82, l. 2.

DESSEIGNER, DESSIGNER.

Avoir le dessein de; projeter.

« Il ne faut rien *desseigner* de si longue haleine, ou au moins avec telle intention de se passionner pour n'en voir la fin. » (I, 110, l. 1.) — « Quant au Grec... mon pere *desseigna* me le faire apprendre par art. » (I, 226, l. 7.) — « Je ne *desseigne* jamais de les produire entiers. Car je ne voy le tout de rien... » (I, 387, l. 1.) — II, 145, l. 18; 374, l. 4; 411, l. 1; III, 163, l. 8; 306, l. 29. — « De toute éternité il avoit en ses sainctes resolutions *desseigné* de creer cest estre... *Desseigné* aussi... que son essence passeroit en durée celle du monde. » (*Théol. nat.*, ch. 19.)

Les deux mots *desseigner* et *dessigner (dessiner)*, de même étymologie, sont souvent, au XVIe siècle, mal distingués.

Cf. DESIGNER.

DESSEIN.

Plan; projet.

I, 191, l. 4. — « Pour ce mien *dessein*... (c.-à-d. pour la fin que je me propose...). » (III, 114, l. 5.) — III, 247, l. 9.

DE MON DESSEIN : *de ma propre volonté.*

III, 84, l. 20.

PAR DESSEIN : *à dessein.*

III, 115, l. 13.

DESSOUBS.

Sous (préposition).

« Le livre des raisons qu'il avoit *dessoubs* sa robbe. » (II, 47, l. 5.)

DESSOUDE.

EN DESSOUDE : *soudainement; à l'improviste.*

« Les surprenant *en dessoude* [« à l'improveu », 1588] et à decouvert. » (I, 106, l. 10.) — « S'ils venoient à estre *en dessoude*, surpris par les enemis. » (I, 375, l. 24.)

DESSUS.

1] *Préposition.*

PAR DESSUS : *au delà de; en dépit de.*

« J'ay veu de mon temps merveilles en l'indiscrete... facilité des peuples a se laisser mener... l'esperance ou il a pleu... a leurs chefs, *par dessus* cent mescontes... *par dessus* les fantosmes et les songes. » (III, 293, l. 4.) — III, 298, l. 14.

2] *Substantivement.*

a) *Place supérieure.*

« Je suis trompé si les pires escrits ne sont ceux qui ont gaigné le *dessus* du vent populaire. » (III, 229, l. 22.) — « Quand ils viennent à se soir, c'est un peu loing de table, et on la leur approche toute chargée de vivres; le Cardinal au dessus : car leur *dessus* est toujours le costé droit. » (*Voyage*, p. 139.)

b) *Partie supérieure (dans un ensemble musical); ténor.*

« Donez la capacité d'un excellant *dessus* au chantre qui a les poulmons pourris. » (III, 289, l. 7.)

DESTACHÉ.

Déboutonné.

« Comme je ne puis souffrir d'aller desboutonné et *destaché*, les laboureurs de mon voisinage se sentiroient entravez de l'estre. » (I, 296, l. 23.)

DESTAIL.

« En *destail* » [Ms] [« à des tail », 1588]. (II, 2, l. 22.)

DESTENDU.

Lâche; mou.

« La façon de Plutarque, d'autant qu'elle est plus desdaigneuse et plus *destendue*, elle est, selon moy, d'autant plus virile et persuasive. » (III, 327, l. 4.)

DESTINATION.

Action d'attribuer une valeur fatale. (Rapprocher prédestination.)

« La *destination* de certains jours et festes de l'année. » (II, 591, l. 27.)

DESTINÉ.

Déterminé d'avance.

« Ce doibt estre une action *destinée* et rassise. » (I, 412, l. 23.) — « Nul vent fait pour celuy qui n'a point de port *destiné*. » (II, 8, l. 28.) — III, 334, l. 28.

DESTINÉE.

Destin.

« Combien temerereremant ont ils attaché Dieu à la *destinée*. » (II, 264, l. 4.)

DESTINER.

Fixer comme par un arrêt du destin.

« Les astres ont fatalement *destiné* l'estat de Romme pour examplaire de ce qu'ils peuvent en ce genre. » (III, 223, l. 18.)

DESTOURBIER.

Obstacle; entrave.

« Il me semble la voir marcher d'un victorieux pas et triomphant. . sans empeschement ne *destourbier*. » (II, 122, l. 29.) — « Que la licence des jugemens est un grand *destourbier* aux grands affaires! » — (II, 398, l. 16.) — II, 552, l. 6; 597, l. 13; III, 260, l. 21; 286, l. 13; 381, l. 12.

DESTOURNER.

DESTOURNER A : *tourner vers.*

I, 223, l. 15; III, 62, l. 16. — « Autant que mes yeux peuvent reconnoistre cette belle saison expiree, je les y *destourne* à secousses. » (III, 70, l. 21.) — III, 230, l. 9.

SE DESTOURNER A.

II, 561, l. 31.

DE[S]TRANCHEMENT.

Cf. DÉTRANCHEMENT.

DE[S]TREMPER.

Au figuré : amollir; affaiblir.

« Ce meslange de biens, ces partages, et que la richesse de l'un soit la pauvreté de l'autre, cela *detrampe* merveilleusement et relasche cette soudure fraternelle. » (I, 241, l. 5.) — III, 18, l. 13. — « Nous ouvrons la matiere et l'espandons en la *destrempant*... » (III, 363, l. 19.)

DESTRIER.

I, 369 (titre). — « Les Romains avoient des chevaux qu'ils appelloient *funales* ou *dextrarios*, qui se menoient à dextre ou à relais, pour les prendre tous frez au besoin; et de là vient que nous appellons *destriers* les chevaux de service. » (I, 369, l. 6.)

DESTROICT.

1) *Espace resserré (au figuré).*

« Nature nous a mis au monde libres et desliez; nous nous emprisonnons en certains *destroits*. » (III, 241, l. 7.)

2) *District; endroit; localité.*

« Je croi qu'en ce que recite Herodote de certein *destroit* de la Lybie,... il y a souvant du mesconte... » (II, 90, l. 11.) — II, 602, l. 27. — « M. de Montaigne disoit s'agréer fort en ce *détroit*. » (*Voyage*, p. 141.)

3° *Bras de mer.*

II, 551, l. 7.

A DESTROIT : *dans une situation difficile (au figuré).*

« Ayant rangé par un siege bien poursuivi la ville de Florance si *a destroit* que les habitans estoint apres a composer de sa victoire... » (II, 538, l. 1.)

DE[S]TROU[S]SEEMENT.

TOUT DESTROUSEEMENT.

Au figuré : ouvertement; crûment.

« Et en fin elle (la science) s'en addresse *tout detrousément* à la santé mesme. » (II, 210, l. 24.) — « Platon dit *tout destrouseement* en sa republique que, pour le profit des hommes, il est souvant besoin de les piper. » (II, 241, l. 2.) — II, 262, l. 28; 606, l. 2. — « Celui-la memes (le docteur d'Isne) dict *tout detroussémant* en dinant, qu'il aimeroit mieux ouir çant messes, que de participer à la cene de Calvin. » (*Voyage*, p. 113.)

DE[S]VELO[P]PER.

Dégager de ce qui enveloppe.

« Si les choses qu'elle (l'ame) appelle à soy elle les retire de ces grossieres circonstances, si pour s'en accompagner et pour s'en accointer, elle leur faict laisser a part leurs naturels accidens, comme vestemens superflus et inutiles, combien par plus forte raison, est il plus vray semblable, qu'elle en soit *desvelopee* [separata] et desvestue elle mesme, et en sa propre nature? » (*Théol. nat.*, ch. 217.)

Au figuré : expliquer.

« Ayant peu *développer* si heureusement un autheur si espineux et ferré... » (II, l. 41, l. 5.) — « Je ne luy proposay jamais enigme si aisé qu'il sçeust *desvelopper*. » (II, 435, l. 25.) — III, 315, l. 4.

SE DESVELOPPER : *se tirer de; se dégager.*

« Diodorus le Dialecticien mourut... pour... ne se pouvoir *desvelopper* d'un argument qu'on luy avoit faict. » (I, 13, l. 4.) — III, 471, l. 18 et p. 659 [1595].

DESVISAGER.

Altérer le visage.

« J'eus la fievre quarte quatre ou cinq mois, qui m'avoit tout *desvisagé*. » (III, 405, l. 14.)

DESVOYEMENT.

Action de dévoyer.

« La cheute, perte, corruption, *desvoyement* [deviationem], ruyne et forlignement de l'humaine nature... » (*Théol. nat.*, ch. 229.) — *Ibid.*, ch. 242; 305.

DÉVOYEMENT D'ESTOMAC : *vomissement.*

« Estant tombée en un grand *dévoyement d'estomac* et fievre, il fut impossible de la sauver. » (I, 131, l. 21.)

DESVOYER.

1° *Intransitif : dévier.*

« Mille routes *desvoïent* du blanc, une y va. » (I, 41, l. 14.) — I, 258, l. 17.

2° *Transitif.*

a) *Détourner.*

« Quand les medecins ne peuvent purger le catarre, ils le divertissent et le *desvoyent* à une autre partie moins dangereuse. » (III, 59, l. 5.) — III, 179, l. 24.

b) *Dérouter (au figuré).*

« J'ay veu aussi, pour... *desvoyer* les parleurs, des femmes couvrir leurs vrayes affections par des affections contrefaictes. » (III, 63, l. 27.)

SE DESVOYER.

« Les Roys d'Ægypte faisoyent solennellement jurer à leurs juges: qu'ils ne *se desvoyeroyent* de leur

conscience pour quelque commandement qu'eux mesmes leur en fissent: » (III, 11, l. 7.)

Montaigne emploie souvent le participe adjectif « dévoyé » (II, 220, l. 19; *Théol. nat.*, ch. 38, 66, 67).

DETAILLER.

Taillader; découper.

« Un gladiateur de Cæsar endura tousjours riant qu'on luy sondast et *detaillat* ses playes. » (I, 71, l. 16.) — II, 38, l. 15; 543, l. 10.

SE DÉTAILLER.

« Les Romains dressoient le peuple à la vaillance... par ces furieux spectacles de gladiateurs.. qui *se* combatoient, *détailloient* et entretuoyent en leur presence. » (II, 478, l. 27.)

DETRACTER.

DETRACTER DE : *dénigrer.*

« La mesme peine qu'on prent a *detracter de* ces grands noms... » (I, 302, l. 4.)

DETRACTION.

Dénigrement.

I, 270, l. 13. — « Notre zele faict merveilles, quand il va secondant nostre pante vers la haine,... la *détraction.* » (II, 148, l. 4.) — II, 204, l. 10.

DETRANCHEMENT, DESTRANCHEMENT.

Action de couper par morceaux.

« Les Cannibales les entretiennent (leurs prisonniers) des menasses de leur mort future... du *detranchement* de leurs membres et du festin qui se fera à leurs despens. » (I, 276, l. 2.) — II, 535, l. 13.

DETRANCHER, DETRENCHER.

Trancher, couper par morceaux.

« On nous incise, on nous cauterise, on nous *detranche* les membres. » (II, 25, l. 4.) — « Hacher et *détrencher* les membres d'autruy... » (II, 135, l. 19.)

DETRAQUÉ.

Dérangé dans sa marche; irrégulier; troublé.

« Je veux qu'on voye mon pas naturel et ordinaire, ainsin *detraqué* qu'il est. » (II, 102, l. 21.) — II, 316, l. 22; 319, l. 2.

DÉTRAQUER (SE).

Se détourner de sa voie.

« Si elles *se detraquent*, leur reverence les remettra en train. » (I, 322, l. 22.) — III, 179, l. 22.

DEU.

Dû.

1 *Adjectif : normal.*

I, 56, l. 19. — « Il n'en est aucune (des passions) qui emporte plustost nostre jugement hors de sa *deuë* assiette. » (I, 92, l. 5.) — III, 221, l. 13.

2 *Substantif : état normal.*

« Son cors se trouvant en son *deu* (c.-à-d. en bonne condition). » (I, 124, l. 24.)

D[E]UEMENT, DUHEMANT.

Comme on le doit.

« Gens qui jugent et contrerollent leurs juges, ne s'y soubmettent jamais *duemant.* » (II, 231, l. 18.) — III, 289, l. 23; 344, l. 14; 423, l. 1. — « Le cognoistre simplement sans avoir moyen de jouyr de luy, et de le remercier *deuëment...* » (*Théol. nat.*, ch. 95.)

DEUIL.

1 *Douleur; chagrin.*

« (L'elephant) en print un *deuil* si extreme qu'il ne voulut onques puis manger. » (II, 196, l. 5.) — II, 204, l. 7; 318, l. 11; III, 60, l. 5; 249, l. 14.

2 | *Ce qui cause de la douleur; malheur.*

« Ses pertes luy sont plus glorieuses que ses victoires, et son *deuil* que son triomphe. » (III, 286, l. 28.)

DEULT.

Cf. DOULOIR.

DEUX.

EN FAIRE A DEUX.

I, 214, l. 8; III, 147, l. 24.

CEUX D'ENTRE-DEUX : *les gens intermédiaires.*

II, 115, l. 7.

DEVALLER.

Descendre.

« Les yeus me troublent a monter a coup vers une grande lumiere egalement come a *devaler* a l'ombre. » (I, 258, l. 10.) — II, 300, l. 2.

DEVANT, DAVANT.

1 | *(Dans le temps) : auparavant.*

« Cettuy ci... s'adonna plus que *devant* au service de ce Roy. » (III, 12, l. 1.) — III, 192, l. 13; 375, l. 9.

ALLER DEVANT : *précéder.*

I, 402, l. 16.

LE DEVANT : *substantivement.*

I, 384, l. 11.

2 | *(Dans l'espace). Au figuré.*

« Il n'est homme si décrepite, tant qu'il voit Mathusalem *devant*, qui ne pense avoir encore vint ans dans le corps. » (I, 104, l. 11.)

AU DEVANT.

« Des ombrages et vaines images que la fantasie leur met *au devant*... » (III, 426, l. 2.)

AU DEVANT DE.

« Et vouloir en mesprisant le commandement de son createur loger *au devant de* luy sa propre volonté. » (*Théol. nat.*, ch. 239.)

La forme *davant* se rencontre quelquefois chez Montaigne (III, 113, l. 25; 245, l. 28).

DEVINER.

Comprendre.

« Qu'est-il plus vain que de vouloir *deviner* Dieu par nos analogies et conjectures. » (II, 241, l. 21.)

Cf. DIVINER.

DEVIS.

Conversation; propos.

« Sa leçon se fera tantost par *devis*, tantost par livre. » (I, 207, l. 14.) — « Je choisiroy plutost de sçavoir au vray les *devis* qu'il (Brutus) tenoit en sa tente à quelqu'un de ses privez amis, la veille d'une bataille, que les propos qu'il tint le lendemain à son armée. » (II, 111, l. 23.) — III, 48, l. 8; 112, l. 3; 299, l. 2; 318, l. 5; 416, l. 13; 420, l. 1.

DEVISE.

EN DEVISE : *en termes de blason.*

II, 363, l. 19.

DEVISER.

Exposer; examiner.

« Je *devisoi*, en cette saison frileuse, si la façon d'aller tout nud de ces nations dernierement trouvées, est une façon forcée par la chaude temperature de l'air... » (I, 294, l. 3.)

DEVOIR.

« Il *est* mieux *deu* aux plus apparans de se faire attendre. » (I, 56, l. 19.) — « Ceuscy *doivent* aus autres la gloire de l'invantion. » (I, 152, l. 21.)

DEVOIR A : *être inférieur à.*

II, 538, l. 24; III, 159, l. 14 [1588]. — « C'est une autre sorte de maladie qui ne *doit* guère *à* la sottise en importunité. » (III, 176, l. 21.)

DEVOIR DE RESTE : *être encore endetté; par extension : être l'inférieur (de quelqu'un).*

II, 533, l. 8. — « Je ne desempare jamais les loix; et qui m'eust recerché, m'en *eust deu de reste*... (c.-à-d. eût été trouvé plus coupable que moi). » (III, 332, l. 14.) — C. et R., IV, 292.

Montaigne, à l'exemple du latin *debebam*, emploie fréquemment, comme ses contemporains d'ailleurs, l'imparfait *je devais* au sens du conditionnel *je devrais* ou *j'aurais dû* (I, 385, l. 17; 409, l. 6; 413, l. 23; II, 502, l. 6; 592, l. 21; III, 75, l. 8, etc.).

DEVOTIEUSEMENT.

Avec grande dévotion.

II, 129, l. 7. — « Le nombre infiny d'hommes qui... ont vescu *devotieusement* [cum summa devotione] sous ses commandemens... » (*Théol. nat.*, ch. 208.)

DEVOTIEUX.

Qui a une grande dévotion ou excite à la dévotion.

« Cette assiete reglée, reformée et *devotieuse.* » (I, 416, l. 22.) — II, 135, l. 10. — « Le son *devotieux* de nos orgues. » (II, 355, l. 25.) — III, 25, l. 10. — « Leurs ayeulx... ont eu la *devotieuse* crainte de Jesus Christ tousjours presente à leurs yeux. » (*Théol. nat.*, ch. 314.)

DEVOTION.

1] *Se rapportant à Dieu.*

a) *Piété (moderne).*

« Toutesfois elle allegue cela pour un tesmoignage de singuliere *devotion.* » (I, 417, l. 22.) — II, 463, l. 10; III, 331, l. 18.

b) *Religion.*

« Toutes polices ont tire fruit de leur *devotion.* » (II, 242, l. 13.) — II, 243, l. 10.

c) *Caractère religieux (de quelque chose).*

« Heliodorus... aima mieus perdre la dignité, le profit, la *devotion* d'une prelature si venerable... » (II, 91, l. 7.)

d) *Acte de dévotion; cérémonie religieuse.*

« Les Cauniens... prenent armes en dos le jour de leur *devotion.* » (II, 271, l. 4.)

e) *Superstition.*

« L'ordonnance que Cyrus faict à ses enfans, que ny eus ny autre ne voie et touche son cors apres que l'ame en sera séparée, je l'attribue à quelque siene *devotion.* » (I, 19, l. 15.)

ESTRE EN DEVOTION : *Cf. la locution moderne* FAIRE SES DEVOTIONS.

« Comme il *estoit en devotion*, sur certain point de la messe, les murailles de la ville assiegée s'en allerent sans aucun effort en ruine. » (I, 289, l. 20.)

2] *Se rapportant aux hommes : dévouement.*

ÊTRE A LA DEVOTION DE QUELQU'UN : *lui être entièrement dévoué.*

I, 58, l. 8 [1588]. — « Les rivieres, les passages, *à sa devotion*, luy conduiroient et vivres et deniers en toute seureté et sans besoing d'escorte. » (I, 366, l. 31.) — II, 170, l. 11.

DEXTRE.

Qui est du côté droit.

« Un soldat Romain doit avoir plus de fiance en sa main *dextre* qu'en la gauche. » (II, 97, l. 8.)

A DEXTRE : *à droite.*

« Les Romains avoient des chevaux... qui se menoient *à dextre* ou à relais, pour les prendre tous frez au besoin. » (I, 369, l. 5.) — II, 3, l. 13. — « Qui à gauche, qui *à dextre*... » (II, 241,

l. 11.) — II, 339, l. 2; III, 176, l. 6. — « Elles se mouvent contremont, contrebas, devant, derriere, *à dextre* [ad dexteram] et à senestre. » (*Théol. nat.*, ch. 1.) — *Ibid.*, ch. 276.

DEXTREMENT.

Avec dextérité; habilement.

« Qui sçeut *dextrement* conniver... Il s'y porta bien *dextrement* » [1588] [« s'y gouverna ingenieusement », Ms]. (I, 228, l. 8 et 14.) — II, 173, l. 3.

DIALOGISME.

Dialogue.

« Les *dialogismes* de Platon... » (II, 110, l. 28.) — II, 236, l. 1.

DIANE.

Batterie de tambour à la pointe du jour.

I, 138, l. 21.

DICTAME.

Plante labiée qui passait chez les anciens pour un vulnéraire (latin : dictammum).

II, 172, l. 25.

DICTER.

Composer.

II, 391, l. 19.

DIFFAMER.

« Qui n'eut tenu un peu en bride... leur desir,... nous estions *diffamez* » [Ms] [« affolez », 1588]. (III, 91, l. 18.) — « Ses actions luy acquierent de la peine ou de la recompense; elles l'honorent ou le *diffament.* » (*Théol. nat.*, ch. 82.)

DIFFERENTER.

Rendre différent.

« Voyez demener et agiter Platon. Chacun, s'honorant de l'appliquer a soi, le couche du coste qu'il le veut. On le promeine et l'insere a toutes les nouvelles opinions que le monde reçoit; et le *differente* lon à soimesmes selon le differant cours des choses. » (II, 347, l. 15.)

DIFFORMATION.

Altération.

« Il aloit vers la reformation par la derniere des *difformations.* » (III, 331, l, 10.)

DIFFORME.

1] *Sans forme régulière (au propre et au figuré).*

I, 210, l. 21. — « Nos trouppes sont à cette heure toutes troublées et *difformes* [1588] [« difformees », Ms] par la confusion du bagage et des valets, qui ne peuvent esloigner leurs maistres à cause de leurs armes. » (II, 95, l. 10.) — II, 306, l. 11; III, 217, l. 16.

2] *Laid (au figuré).*

« Cette *difforme* liberté de se presenter à deux endroicts. » (III, 265, l. 11.)

DI[F]FORMER.

Déformer; rendre différent; altérer.

« Si nous n'avons sceu vivre, c'est injustice de nous apprandre a mourir, et *diformer* la fin de son tout. » (III, 342, l. 5.) — III, 349, l. 3.

SE DIFFORMER.

III, 254, l. 11; 374, l. 5.

DIFFORMITE.

Au figuré.

Cf. DEFORMITÉ.

DIGERER.

Au figuré.

« Parmy les dames et les jeux, tel me pensoit empesché à *digerer* à par moy quelque jalousie, ou

l'incertitude de quelque esperance. » (I, 107, l. 30.) — « Outre ce que je ne *digere* pas bien cette differance de mots. » (I, 175, l. 10.) — I, 229, l. 16; 361, l. 12; III, 36, l. 25; 90, l. 27; 187, l. 22; 301, l. 28. — « Mes degoustemens et les jeunes estranges que je passe *digerent* mes humeurs peccantes... » (III, 399, l. 24.) — III, 430, l. 5. — « De pouvoir remascher et *digerer* en nostre cervelle [revolvere in corde] de la diversité des sentences... » (*Théol. nat.*, ch. 63.)

SE DIGERER.

« Les plus delicieus plaisirs, si *se digerent* ils au dedans, fuyent a laisser trace de soi. » (II, 454, l. 3.)

Montaigne emploie de même au figuré *digestion*. « De quelle *digestion* soit ceste punition, de quel goust... je l'ay monstré. » (*Théol. nat.*, ch. 301.) — Il dit *digéré* au sens de assimilé. « Un dogme sérieusement *digéré*. » (II, 151, l. 9.)

DIGNE.

1] *En parlant des personnes : de mérite; honnête; honorable.*

« Un si *digne* capitaine. » (C. et R., IV, 297.)

2] *En parlant des choses : de prix; convenable; noble.*

« Je luy sçay bon gré d'avoir sçeu trier... un livre si *digne* et si à propos. » (II, 41, l. 12.) — « Le plus *digne* tiltre. » (II, 67, l. 24.) — II, 84, l. 9; III, 428, l. 2.

Deux fois, après 1588, Montaigne a substitué *digne* à *noble* (II, 64, l. 18; 385, l. 6).

Le latin disait « dignus qui », suivi du subjonctif. On trouve ce même emploi chez Montaigne : « Mais il ne trouva pas les hommes *dignes pour lesquels* on se mit aucunement en peine. » (I, 390, l. 16.) — « D'autant que sul il est *digne pour qui* on face. » (I, 390, l. 19.) — III, 15, l. 14.

DIGNITE.

Eclat; rang éminent; réputation.

« (Les tragedies latines de Bucanan)... se représentaient en nostre college de Guienne avec *dignité*. » (I, 230, l. 3.) — III, 51, l. 8; 169, l. 29.

DILAIER.

Cf. DESLAIER.

DILECTION.

Amour; affection.

« C'est, à la verité, un beau nom et plein de *dilection* que le nom de frere. » (I, 241, l. 2.) — « Une entiere joye, societé et *dilection* [dilectio]. » (*Théol. nat.*, ch. 49.) — *Ibid.*, ch. 243; 276.

DILIGENTER.

Agir avec diligence.

« A haster les mariniers de *diligenter*, et de se sauver à coups d'aviron. » (I, 94, l. 13.)

DIMINUTIF.

Moindre; inférieur.

« Adorez par certein second ordre d'adoration et *diminutif*. » (II, 272, l. 12.)

DIRE.

1] *Faire connaître par le langage.*

a) *En parlant : parler.*

I, 45, l. 17. — « Come a faire, a *dire* aussi je suy tout simplement ma forme naturelle. » (II, 417, l. 18.) — II, 468, l. 4.

b) *En écrivant.*

« Calliclez *dit* l'extremité de la philosophie estre dommageable. » (I, 258, l. 10.)

Absolument.

II, 332, l. 6; III, 228, l. 9.

QUAND TOUT EST DIT : *pour conclure.*

II, 43, l. 25.

NE DIRE MOT *(au figuré).*

« Et combien y ai je espendu d'histoires qui *ne disent mot*, les quelles qui voudra esplucher un peu

plus ingenieusement, en produira infinis essais. » (I, 326, l. 7.)

c) *Exprimer; exposer.*

I, 134, l. 16; 191, l. 13; II, 60, l. 15. — « Je *dis* pompeusement et opulemment l'ignorance, et *dys* la science megrement et piteusement. » (III, 350, l. 19 et 20.)

d) *Raconter; faire connaître.*

II, 42, l. 4; III, 146, l. 23. — « Tacite... avoit une matiere plus forte et atirante à discourir et a narrer que s'il eut eu a *dire* des batailles. » (III, 200, l. 12.)

SE DIRE : *se raconter; se confesser.*

I, 191, l. 13; II, 60, l. 15. — « Au pis aller, cette difforme liberté de se presenter à deux endroicts, et les actions d'une façon, les discours de l'autre, soit loisible à ceux qui disent les choses; mais elle ne le peut estre à ceux qui *se disent* euxmesme, comme je fay : il faut que j'aille de la plume comme des pieds. » (III, 265, l. 13.)

e) *Citer.*

« Je ne *dis* les autres, sinon pour d'autant plus me dire (c.-à-d. je n'allègue les autres que pour me faire d'autant mieux connaître moi-même). » (I, 191, l. 13.)

f) *Vouloir dire.*

« Si la varieté des occurrences luy faict changer de pas (je *dy* de voye, car le pas s'en peut ou haster ou appesantir), laissez le coure... » (II, 8, l. 15.) — « J'ay pris en coustume... d'adjouster au bout de chasque livre (je *dis* de ceux desquels je ne me veux servir qu'une fois) le temps auquel j'ay achevé de le lire. » (II, 117, l. 6.) — II, 468, l. 7; III, 44, l. 4.

g) DIRE QUELQUE CHOSE : *dire quelque chose d'utile; parler sagement.*

II, 431, l. 9.

2 *Faire connaître par une manifestation quelconque; signifier.*

« Come *disent* plusieurs pareils exemples du progres de nature. » (I, 38, l. 13.) — III, 393, l. 23. — « Les creatures *disent* [dicunt] et tesmoignent que Dieu avoit proposé de donner au monde un tel homme... » (*Théol. nat.*, ch. 270.)

3 *Critiquer; regretter; regretter l'absence de. D'où : « avoir à dire » = manquer de.*

TROUVER A DIRE.

a) *Trouver à blâmer; à redire.*

« Il *treuve* cecy *a dire* aux meurs du Roy... (III, 292, l. 10.)

b) *Trouver que quelqu'un ou quelque chose fait défaut; regretter l'absence de.*

« Il n'est action ou imagination où je ne le *trouve à dire.* » (I, 253, l. 8.) — II, 107, l. 6; 343, l. 3; III, 409, l. 21. — « M. de Montaigne *trouvoit à dire* trois choses en son voyage. » (*Voyage*, p. 106.)

SE TROUVER A DIRE : *manquer.*

II, 190, l. 5.

AVOIR A DIRE : *manquer de; n'avoir pas.*

« Les Eunuques... *ont* encore le nez et levres *à dire.* » (I, 143, l. 19.) — « Les aveugles nais, qu'on void desirer à y voir... ils ont appris de nous qu'ils *ont à dire* quelque chose. » (II, 350, l. 19.) — II, 351, l. 18; 352, l. 11; III, 53, l. 1; 426, l. 10. — (Il parle des « hotels » de Suisse). « Ce qu'ils *ont à dire* pour nostre service, ce n'est pas par indigence... mais ils l'*ont à dire* par coustume. » (*Voyage*, p. 100-101.) — « Cest homme (Jesus Christ) pour estre Dieu ensemble ne peut *avoir à dire* [indigebit] aucune chose... » (*Théol. nat.*, ch. 260.)

IL Y A A DIRE : *il y a une différence.*

« Ce qu'*il y a à dire* entre l'ambition et l'avarice... » (I, 205, l. 27.) — I, 239, l. 4; II, 504, l. 1. — « A ce compte par leur comparaison *il y a* autant *à dire* [differentia est] entre elles qu'il y a entre le bien et le mal. » (*Théol. nat.*, ch. 68.)

IL Y A GRAND A DIRE : *il y a beaucoup de différence.*

« *Il y a grand à dire*, entre la cause de celuy qui

suit les formes et les loix de son pays, et celuy qui entreprend de les regenter et changer. » (I, 154, l. 10.)

PEU A DIRE : *peu de différence.*

III, 404, l. 18.

ÊTRE A DIRE (EN).

Faire défaut (à); être absent (de).

« Qu'on luy reproche hardiment ce qu'on reprochoit a Senecque, que son langage estoit de chaux vive, mais que le sable en *estoit à dire* [1580]. » (I, 222, l. 25 et p. 453.) — I, 249, l. 18; 300, l. 14. — « Le vivre, c'est servir, si la liberté de mourir en *est à dire.* » (II, 25, l. 2.) — II, 139, l. 1; 214, l. 14; 420, l. 5. — (Il parle de l'église à Melheuse.) « Il n'y a quasi rien de changé, sauf les autels et images qui en *sont à dire.* » (*Voyage,* p. 75.)

Formes : Montaigne emploie les subjonctifs archaïques, encore vivants au XVII[e] siècle : « Que je *die* » (I, 208, l. 8; II, 569, l. 29); « qu'il *die* » (II, 156, l. 10; III, 7, l. 23; 228, l. 9; 268, l. 10); « qu'ils *dient* » (I, 343, l. 18). Cf. DESDIRE.

Dire est souvent employé substantivement par Montaigne, en particulier en opposition avec *le faire.* Il dit aussi *dire* avec le sens de « parole », « mot » (II, 552, l. 4; III, 301, l. 7).

DISCEPTATION.

Discussion.

« Les arrests... que noz parlemens presantent au peuple... prenent leur beaute non de la conclusion tant come de la *disceptation* et agitation des diverses et contreres ratiocinations que la matiere du droit souffre. » (II, 237, l. 15.)

DISCIPLINABLE.

Susceptible d'être instruit.

II, 212, l. 18.

DISCIPLINE.

1 *Instruction; éducation.*

(Il parle des enfants lacédémoniens.) « La façon de leur *discipline,* c'estoit leur faire des questions sur le jugement des hommes et de leurs actions. » (I, 184, l. 9.) — « Qui recherche les lettres et la *discipline* [1588]. » (I, 194, l. 1.) — I, 228, l. 5; II, 161, l. 20; 175, l. 25; 516, l. 8; III, 175, l. 6.

2 *Sujet d'instruction; science.*

« Chacun est à soy-mesmes une tres-bonne *discipline,* pourveu qu'il ait la suffisance de s'espier de pres. » (II, 58, l. 27.) — « Toutes les liberales *disciplines.* » (II, 234, l. 20.) — II, 338, l. 13; 344, l. 15; III, 91, l. 6.

3 *Enseignement donné par un maître; doctrine.*

« Qu'ils jurassent au temple combien ils estimoint le profit qu'ils avoint receu de ses *disciplines.* » (I, 179, l. 6.) — I, 390, l. 17; II, 123, l. 16; 147, l. 3. — « La *discipline* de Socrates. » (II, 245, l. 9.) — II, 591, l. 6.

4 *Règle de conduite; théorie.*

I, 314, l. 5. — « Et quand mon desir y seroit frustré, il est assez d'autres causes ausquelles nous prendre, sans entrer en reproche avec ma *discipline,* que je sçay estre juste et naturelle. » (II, 75, l. 13.) — « Mes meurs sont naturelles; je n'ay point apele a les bastir le secours d'aucune *discipline.* » (II, 288, l. 17.) — II, 586, l. 26.

SELON LA DISCIPLINE : *qui est conforme à la règle.*

« Ceste voye d'aymer est plus *selon la discipline*; mais combien elle est ridicule à nos gens, et peu effectuelle, qui le sçait mieux que moi? » (III, 135, l. 9.)

PAR DISCIPLINE.

II, 130, l. 18.

5 *Règle de subordination.*

« Crassus... estimant l'interest de la *discipline* plus que l'interest de l'ouvrage... » (I, 91, l. 11.)

6 *Châtiment qui sert à maintenir la règle.*

Par extension : instrument de flagellation.

II, 9, l. 19.

DISCONTINUER.

Transitivement : interrompre.

« Pour ne *discontinuer* un autre affaire d'importance. » (II, 43, l. 16).

DISCONVENABLE.

DISCONVENABLE A : *qui ne convient pas à.*

« Mais qui les avoit logées (les âmes de Messieurs de Pibrac et de Foix) en cet aage, si *disconvenables* et si disproportionnées à nostre corruption et à nos tempestes? » (III, 220, l. 23.) — III, 351, l. 5.

DISCONVENANCE.

1] *Fait de ne pas convenir à.*

« La *disconvenance* aux meurs presentes de nostre estat. » (III, 218, l. 9.) — III, 261, l. 25.

2] *Différence; manque d'harmonie.*

« Je cherchois bien de les excuser par la *disconvenance* naturelle qu'il y a entre le vulgaire et les personnes rares... en jugement... » (I, 171, l. 6.)

3] *Opposition; contraste.*

« Ce temps n'est propre à nous amender qu'à reculons, par *disconvenance* plus que par accord, par difference que par similitude. » (III, 175, l. 18.)

DISCONVENIR.

1] *Etre dissemblable; ne pas être en harmonie avec.*

« Voyez Cimon, voyez Themistocles et mille autres, combien ils *sont disconvenus* à eux-mesmes (c.-à-d. combien ils ont changé). » (I, 192, l. 22.) — « Pour ne *disconvenir* du tout à nostre usage... » (II, 557, l. 19.) — III, 43, l. 5; 265, l. 19.

2] *Etre en désaccord avec.*

« Il est tousjours proclive aux femmes de *disconvenir* à leurs maris... » (II. 82, l. 5.)

DISCORDAMMENT.

D'une manière discordante.

III, 272, l. 11.

DISCOURIR.

Parcourir.

a) *Par l'esprit : raisonner; penser; réfléchir; réfléchir à.*

« Ce que je *discours* selon moi, non ce que je crois selon dieu... » (I, 416, l. 4.) — II, 290, l. 23; 352, l. 17. — « Il y en a plusieurs en ce temps qui *discourent* de pareille façon. » (II, 478, l. 1.) — C. et R., IV, 302.

b) *Par la parole : développer; exposer.*

III, 176, l. 15; 189, l. 7. — « Il avoit une matière plus forte et atirante à *discourir.* » (III, 200, l. 11.)

Montaigne dit « discourir quelque chose », « discourir de quelque chose », ou « discourir » absolument.

DISCOURS.

1] *Faculté, action de raisonner; raisonnement.*

« Enracinée en son cueur par divers visages de *discours.* » (I, 64, l. 3.) — I, 66, l. 1. — « Au delà des bornes de tout *discours.* » (I, 163, l. 23.) — I, 196, l. 12; 201, l. 17; 245, l. 14; 368, l. 3; II, 49, l. 1; 71, l. 21; 122, l. 20: 143, l. 24; 154, l. 27; 156, l. 1. 162, l. 15; 169, l. 1; 169, l. 25; 173, l. 18. — « Les merles, les pies... ont un *discours* au dedans. » (II, 174, l. 3.) — II, 174, l. 21; 175, l. 16; 178, l. 13; 204, l. 11. — « Cela surpasse l'extrême foiblesse de *discours.* » (II, 247, l. 3.) — III, 290, l. 29. — « Par quel *discours* aurions nous jamais deviné [quis homo potuit primo cogitare vel dicere] le jour et le temps de la création du monde? » (*Théol. nat.*, ch. 213.) — *Ibid.*, ch. 213.

2] *La raison se manifestant par la conscience, le jugement, la volonté.*

I, 51, l. 13. — « Pour en dire le vray, je ne croy pas que ces mouvemens se fissent avecques

discours. » (I, 54, l. 11.) — I, 54, l. 25. — « Les Grecs en reconessent une autre espèce (de peur) qui est outre l'errur de nostre *discours*, venant, disent ils, sans cause apparante et d'une impulsion celeste. » (I, 95, l. 5.) — I, 293, l. 9; 317, l. 16; II, 3, l. 8; 14, l. 4; 21, l. 23; 55, l. 10; 56, l. 15 [1588]. — « Nos membres... ont des agitations à part de notre *discours.* » (II, 56, l. 19.) — II, 58, l. 2; 206, l. 18; 321, l. 1; 355, l. 11; 443, l. 19; III, 395, l. 22.

DISCOURS DE LA RAISON ou DE RAISON.

« *Le discours de la raison* nous y appelle... » (I, 113, l. 17.) — II, 183, l. 10; 550, l. 28; C. et R., IV, 324.

PAR DISCOURS : *par raison; de façon consciente, réfléchie, volontaire.*

« J'ay l'apprehension naturellement dure; et l'encrouste et espessis tous les jours *par discours.* » (I, 13, l. 8.) — I, 122, l. 8 [1588] [« par sagesse », Ms]; 261, l. 12; 316, l. 4; II, 3, l, 8. — « Un cœur ainsi formé *par discours.* » (II, 6, l. 4.) — II, 172, l. 21; 204, l. 3; 222, l. 25. — « Je m'abandonne à la nayfveté et à tousjours dire ce que je pense, et par complexion, et *par discours.* » (II, 432, l. 16.) — II, 506, l. 21; 581, l. 5; *Théol. nat.*, ch. 213.

PAR DISCOURS DE RAISON.

II, 43, l. 26; 141, l. 13.

PAR LE DISCOURS DE LA RAISON.

II, 542, l. 22.

3] *Surtout au pluriel : réflexions; raisonnements.*

« Les *discours* de la philosophie. » (I, 98, l. 3.) — I, 133, l. 3; 172, l. 3; 208, l. 18; 247, l. 13. — « Celuy qui est d'ailleurs imbu d'une créance, reçoit bien plus aysément les *discours* qui luy servent, que ne faict celuy, qui est abreuvé d'une opinion contraire. » (II, 153, l. 25 [1588].) — « C'est à cela seul que je travaille, et le but auquel j'achemine tous mes *discours.* » (II, 425, l. 15.) — II, 459, l. 11. — « Il peut estre que j'y avois cette propension, mais je l'ay appuyée et fortifiée par les *discours* qui m'en ont estably l'opinion que j'en ay. » (II, 584, l. 29.)

Au singulier, *un discours* a parfois le sens de : un raisonnement (II, 157, l. 17; 169, l. 25; 173, l. 18 et 22; etc.).

4] *Surtout au pluriel : conceptions, idées, opinions.*

« On envioit ceus là, comme ayant dressé une vie particulière et inimitable, reglée à certains *discours* hautains et hors d'usage. » (I, 173, l. 18.) — I, 218, l. 14; 368, l. 3; II, 100, l. 6; 128, l. 19; 152, l. 21; 152, l. 27; 157, l. 4; 340, l. 17 [1588]. — « C'est cela seulement dequoy mon jugement à faict son profict, les *discours* et les imaginations dequoy il s'est imbu. » (II, 435, l. 10.) — III, 8, l. 27; 387, l. 14.

5] *Sujet; matière.*

« Le *discours* de l'institution des enfans. » (I, 191, l. 28.) — II, 206, l, 14. — « Le *discours* de ma santé. » (II, 211, l. 11 [1588].) — « Le *discours* du mespris de la mort. » (II, 233, l. 4.) — II, 447, l. 5; 493, l. 28; III, 204, l. 11.

6] *Développement; exposé suivi (avec ou sans caractère oratoire).*

« Afin que, quand il escherroit entre ses amis quelque occasion de parler d'une chose ou d'autre, ils (« des hommes suffisants »)... fussent tous prets à luy fournir, qui d'un *discours*, qui d'un vers d'Homere, chacun selon son gibier. » (I, 177, l. 7.) — « Un de mes *discours*... » (I, 190, l. 11.) — « Il y a dans Plutarque beaucoup de *discours* estandus très-dignes d'estre sceus... Cela mesme de luy voir trier une legiere action en la vie d'un homme, ou un mot, qui semble ne porter pas; cela, c'est un *discours.* » (I, 203, l. 5 et 15.) — I, 205, l. 19; 206, l. 6; 207, l. 18; 211, l. 19; 238, l. 15; 239, l. 10; 327, l. 7; 411, l. 14; II, 67, l. 6; 110, l. 12; 117, l. 21; 118, l. 12; 119, l. 11; 122, l. 20; 140, l. 16; 202, l. 21; 204, l. 11; 206, l. 14; 324, l. 1 [1588]; 370, l. 9; 444, l. 14; 447, l. 26. — « L'histoire de Tacitus... c'est une pepiniere de *discours* ethiques et politiques. » (III, 200, l. 21.)

7] *Communication de l'esprit; propos; entretien; conversation.*

I, 200, l. 15; 208, l. 13; 218, l. 14. — « A la familiarité de la table j'associe le plesant, non le prudant... en la société du *discours*, la suffisance, voire sans la preud'hommie. » (I, 251, l. 14.) — II, 416, l. 11. — « Socrates receuilloit, tousjours riant, les contradictions qu'on faisoit à son *discours*. » (III, 179, l. 1.) — III, 249, l. 12; 279, l. 4. — « Un *discours* tendu (c.-à-d. une conversation sérieuse). » (III, 396, l. 2.) — III, 401, l. 19; 416, l. 15. — « Qui n'interrompoient toutesfois nullement le train de ses *discours*, qui furent longuets. » (C. et R., IV, 319).

8] *Prose.*

III, 173, l. 31.

*DISCOURTOISIE.

I, 56, l. 2.

DISCREPANCE.

Désaccord; diversité; opposition.

« Il est impossible (de juger par les apparences), car elles s'entr'empeschent par leurs contrarietez et *discrepances*. » (II, 366, l. 20.) — III, 102, l. 29.

DISCRET.

Judicieux.

« Trouvez-y, pour voir, un proceder sage et *discret*. » (III, 118, l. 11.)

DISCRETION.

1] *Action de discerner; discernement; distinction.*

« Ou l'on mange toute sorte d'herbes, sans autre *discretion* que de refuser celles qui leur semblent avoir mauvaise senteur. » (I, 141, l. 28.) — « Les arondelles, que nous voyons au retour du printemps fureter tous les coins de nos maisons, cherchent elles sans jugement et choisissent elles sans *discretion*, de mille places, celle qui leur est la plus commode à se loger? » (II, 162, l. 21.) — « Les femes philosofes, qui se mesloint a leur secte (la secte cynique), se mesloint aussi a leur persone en tout lieu, sans *discretion*. » (II, 344, l. 13.) — II, 447, l. 1; 516, l. 10; III, 112, l. 15; 261, l. 15.

2] *Faculté de juger; prudence; bon sens; jugement.*

« Et qu'elle (l'avarice) apprend encore la *discretion* et la prudence... » (II, 9, l. 17.) — II, 86, l. 7. — « Il faut laisser bonne partye de leur conduite à leur propre *discretion*. » (III, 126, l. 19.) — III, 127, l. 3; 136, l. 2. — « Leur sens et entandemant est entierement estouffé en leur passion. Leur *discretion* n'a plus d'autre chois que ce qui leur rit et qui conforte leur cause. » (III, 293, l. 6.)

Cf. INDISCRETION.

A DISCRETION : *selon son propre jugement; à son idée.*

« Platon en la police qu'il forge *a discretion* luy attribue (au sort) la decision de plusieurs effaicts d'importance. » (I, 49, l. 26.) — « Quant à nous (il s'agit des soldats français), nous nous conduisons *a discretion*, et non pas du chef, chacun selon la sienne (c.-à-d. suivant notre volonté personnelle et non pas suivant celle du chef). » (III, 329, l. 13.)

A LA DISCRETION DE.

I, 29, l. 8; 315, l. 27.

PAR DISCRETION : *par jugement.*

« Elles (les lois de la civilité française) ont quelques formes penibles, les quelles pourveu qu'on oblie *par discretion*, non par errur, on n'en a pas moins de grace. » (I, 57, l. 16.)

AAGE DE DISCRETION.

II, 228, l. 3.

DISCRETTEMENT.

Avec jugement.

« C'est un outrageus glaive que l'esprit, a son possessur mesmes, pour qui ne sçait s'en armer ordonnéement et *discrettement*. » (II, 306, l. 17.)

DISERTEMENT.

Clairement.

« Voyez bien *disertement* et pleinemant l'estat du sage Stoique. » (I, 55, l. 2.) — « Qui plus *disertement* et conscientieusement pourroit remarquer leurs différences? » (II, 533, l. 24.) — III, 306, l. 25; 368, l. 12.

DISETTEUX.

Au figuré.

« Un poëte *diseteus* et affamé de ce deduit. » (I, 260, l. 7.)

Le mot *disette* est fréquent chez Montaigne. Cf. par exemple II, 424, l. 13; 555, l. 17; III, 328, l. 17.

DISEUR.

II, 426, l. 17. — « Je sçay un grand *diseur* et tresexcellent peintre de toute sorte de mesnage, qui... » (II, 468, l. 1.)

*DISGRATIÉ.

Qui manque de grâce; désagréable.

III, 235, l. 19. — « Je pensay desja, entre mes amys, à qui je pourrois commettre une vieillesse necessiteuse et *disgratiée.* » (III, 333, l. 14.) — III, 350, l. 18.

DISLOCATION.

Au figuré.

« Par la *dislocation* que les passions aportent a nostre raison, nous devenons vertueus...» (II, 319, l. 17.)

DISLOQUÉ.

Au figuré.

« J'auray mon jugement merveilleusement *disloqué* » [1588] [« merveilleusement desmanché », Ms]. (II, 612, l. 9.) — III, 400, l. 14.

DISNÉE.

Diner.

« L'autre façon de repaistre en chemin en tumulte et haste pour la *disnée,* notamment aux jours cours, est incommode. » (III, 242, l. 24.)

Montaigne dit aussi *le disner* : III, 413, l. 20; *Voyage*, p. 80.

DISNER.

Prendre un repas vers le milieu du jour.

III, 243, l. 1. — « Où je gouverne, je ne *disne* ny avant onze, ny ne soupe qu'apres six heures. » (III, 402, l. 5.) — III, 413. l. 23.

SE DISNER.

« Qui *se* pourroit *disner* de la fumée du rost. » (III, 122, l. 14)

DISPAREIL.

Dissemblable; inégal.

« Estimant qu'il (Plutarque) a favorisé les Grecs de leur avoir donné des compaignons si *dispareils.* » (II, 532, l. 23.) — II, 551, l. 20. — « Il y a mesme subjet quand je dy, je suis aimé, ou quand je dy, que j'aime; mais en *dispareille* façon [sed duobus modis]. » (*Théol. nat.*, ch. 54.) — *Ibid.*, ch. 60.

*DISPARITÉ.

Inégalité; différence.

I, 240, l. 10; 336, l. 8. — « Ma hauteur m'a mis hors du commerce des hommes; il y a trop de *disparité* et de disproportion (c'est un roi qui parle). » (I, 343, l. 15.) — « Il prefere je ne sçai quelle *disparite* (supériorité) de fortune presante, aus esperances et menaces de la vie eternelle. » (I, 412, l. 6.) — II, 329, l. 17; 536, l. 20; III, 252, l. 24; *Théol. nat.*, ch. 31. — « Nous descouvrons et l'accord et la *disparité*, qui est entr' elles [scilicet convenientia et differentia unius ad alterum]. » (*Théol. nat.*, ch. 80.) — *Ibid.*, ch. 105.

DISPATHIE.

Antipathie.

« Il est possible que j'ay receu d'eux cette *dispathie* naturelle à la medecine. » (II, 584, l. 24.)

DISPENSATEUR.

Distributeur; donateur.

(Il s'agit des bonnetades.) « Je desirasse d'aucuns Princes... qu'ils en fussent plus espargnans et justes *dispensateurs.* » (II, 409, l. 13.) — III, 152, l. 8. — « De voir les qualitez qui sont en soy et celles qui sont en autruy, et de sçavoir qui en a esté le *dispensateur* [ille qui dedit]. » (*Théol. nat.*, ch. 96.)

DISPENSATION.

1] *Action de distribuer.*

I, 329, l. 23; II, 66, l. 27. — « J'en ai veu qui desroboit gros a son mari, pour, disoit elle a son confessur, faire ses aulmosnes plus grasses. Fiez vous a cette relligieuse *dispensation*! » (II, 82, l. 9.) — II, 89, l. 3. — « Les bêtes conservent une equalité tres-equitable en la *dispensation* de leurs biens à leurs petits. » (II, 184, l. 10.)

2] *Manière de distribuer, de donner; dosage.*

« Ce qui me semble aporter autant de desordre en nos consciences... c'est cette *dispensation* que les Catholiques font de leur creance. » (I, 236, l. 17.) — « Il les fit escorcher par le menu d'une *dispensation* si malitieusement ordonée, que leur vie dura quinze jours a cette engoisse. » (II, 500, l. 11.) — « Par telle *dispensation* d'amusemens, divertissant leur furie. » (III, 58, l. 13.) — III, 122, l. 28; 127, l. 8; 127, l. 12; 218, l. 3.

DISPENSATION DES LOIX : *application des lois.* II, 586, l. 8; 371, l. 2.

3] *Spécialement : dosage des médicaments.*

« Une petite erreur en la *dispensation* de leurs drogues peut nous apporter beaucoup de nuisance. » (II, 595, l. 28.) — II, 596, l. 10.

DISPENSE.

Permission; autorisation.

« Et ne consens pas à la mesure de sa *dispanse*, en tout et par tout. » (I, 31, l. 22.) — « Avec la *dispense* de la philosophie... » (II, 256, l. 26.)

DISPENSER, DISPENCER.

1] *Répartir; distribuer.*

« Pour les distribuer et *dispenser* à son nourrisson. » (I, 207, l. 21.) — III, 57, l. 12.

2] *Employer.*

« Plutarque dict d'avantage, que de paroistre si excellent en ces parties moins necessaires, c'est produire contre soy le tesmoignage d'*avoir* mal *dispencé* son loisir. » (I, 325, l. 11.) — III, 420, l. 14.

3] *Par extension : disposer.*

« Les tyrans... ont employé toute leur suffisance à trouver moyen d'alonger la mort (de leurs ennemis)... les voylà à *dispenser* leurs engins. » (II, 499, l. 15.)

4] *Exempter d'un devoir.*

« Epicurus *dispense* son sage de la prévoiance et sollicitude de l'avenir. » (I, 15, l. 5.) — III, 334, l. 27; 488, l. 1; 488, l. 5 [1588].

SE DISPENSER DE.

« Si ce que nature exactement et originelement nous demande pour la conservation de nostre estre est trop peu... *dispensons nous de* quelque chose plus outre : appellons encore nature l'usage et condition de chacun de nous. » (III, 288, l. 5.)

5] *Par extension : autoriser quelqu'un à faire quelque chose.*

(Il parle des femmes.) « Nous *dispenserons* volontiers qu'on rie apres, pourveu qu'on nous rie pendant la vie. » (II, 557, l. 2.)

SE DISPENSER A : *se permettre de; se laisser aller à.*

« Jusques aux Stoyciens, il y en a qui conseil-

lent de *se dispenser* quelque fois *à* boire d'autant et de s'enyvrer pour relâcher l'ame. » (II, 13, l. 9.)

6] *Prendre de la liberté.*

« J'ay trouvé bien estrange qu'il fust en la puissance d'un Ambassadeur de *dispenser* sur les advertissemens qu'il doit faire à son maistre. » (I, 90, l. 17.) — « Qu'ils (les historiens) n'alterent ny *dispensent*, par leurs racourcimens et par leur chois, rien sur le corps de la matiere... » (II, 115, l. 19.)

SE DISPENSER : *même sens.*

III, 98, l. 7.

DISPOSÉ.

« Un' image *disposee* et desseignee (arrangée à dessein). » (II, 82, l. 2.)

DISPOSER.

DISPOSER A : *disposer en faveur de.*

« Ne pourrons nous point *disposer* de ce qui est à nous *a* qui il nous plaira? » (II, 88, l. 3.)

DISPOSITION.

1] *Pouvoir de disposer; direction.*

« Les ambassadurs ont une charge plus libre, qui en plusieurs parties despant souvereinemant de leur *disposition*.. » (I, 91 l. 16.) — I, 284, l. 9.

2] *Arrangement.*

I, 116, l. 3. — « Je ne sçay... quels barbares sont ceux-cy... mais la *disposition* de cette armée que je voy, n'est aucunement barbare. » (I, 264, l. 4.) — I, 394, l. 9.

3] *Bonne ordonnance; manière d'être (en bonne part).*

« Je veux que la bienseance exterieure, et l'entregent, et la *disposition* de la personne, se façonne quant et quant l'ame. » (I, 214, l. 6.) — I, 279, l. 21.

Au pluriel : allures.

« Mon langage... est aspre... ayant ses *dispositions* libres et desreglées. » (II, 417, l. 5.)

4] *Qualité de ce qui est dispos; agilité.*

I, 276, l. 17; II, 96, l. 9 [1588]. — « D'adresse et de *disposition*, je n'en ay point eu; et si suis fils d'un pere tres dispost. » (II, 422, l. 10.) — « L'advantage du courage, de la force corporelle, de l'experience, de la *disposition*. » (II, 442, l. 8.) — III, 58, l. 18; 129, l. 13; 425, l. 16.

*DISPROPORTION.

I, 343, l. 16; III, 30, l. 15.

DISPUTATEUR.

Celui qui discute.

« Ces *disputateurs* qui, pour combatre Epicurus et se donner beau jeu... » (II, 121, l. 7.) — II, 223, l. 9.

DISPUTE.

Discussion; débat.

« *Disputes* de rhetorique. » (I, 213, l. 13.) — I, 284, l. 2. — « Cet autre... disoit les *disputes* n'endormir pas tant les scismes de l'Eglise, que les esveiller et animer les Hœresies. » (I, 414, l. 6.) — II, 236, l. 2; 366, l. 4; III, 176, l. 23; 194, l. 6.

DISPUTER.

Discuter.

II, 261, l. 7; 342, l. 4.

Substantivement.

II, 309, l. 3. — « Le fruit du *disputer*. » (III, 180, l. 10.)

DISSENTEMENT, DISSENTIMENT.

Résistance; opposition.

« Le *dissentement* n'y peut estre assez entier et semble que la force soit meslée à quelque volonté. » (II, 32, l. 19.) — II, 255, l. 13.

DISSENTIEUX

Qui excite le trouble.

« Nos medecins... pour ne guerir le cerveau au prejudice de l'estomac, offancent l'estomac et empirent le cerveau par ces drogues tumultueres et *dissentieuses*. » (II, 598, l. 13.)

DISSIMILITUDE.

Dissemblance.

III, 361, l. 2.

DISSIPER.

Disperser.

II, 368, l. 1; III, 62, l. 17.

DISSIPER A : *disperser en* ou *dans.*

« Je croi aussi, que la liberté à chacun de *dissiper* une parole si religieuse et importante à tant de sortes d'idiomes (la liberté de traduire en diverses langues), a beaucoup plus de danger que d'utilité. » (I, 413, l. 9.) — II, 245, l. 4.

SE DISSIPER : *tomber en ruines.*

II, 273, l. 2. — « Sur les brisures mesmes des vieux bastimens come la fortune les a logés, en *se dissipant*, ils ont planté le pied de leur palais nouveaus. » (*Voyage*, p. 223.)

*DISSOCIABLE.

Insociable.

« Il n'est rien si *dissociable* et sociable que l'home : l'un par son vice, l'autre par sa nature. » (I, 310, l. 21.)

DISSONANCE.

Au figuré.

« Il n'est pas à croire que cette *dissonance* advienne sans quelque accident, qui a interrompu le cours ordinaire... » (III, 351, l. 7 [1588].)

DISSONANT.

Au figuré.

« Tout ce mien proceder est un peu bien *dissonant* à nos formes. » (III, 8, l. 12.)

DISSOUT.

Participe passé de DISSOUDRE.

« Je veuil estre *dissout.* » (II, 149, l. 11.) — « Et veu que tout par tout là où il y a meslange et corps composé de diverses pieces, il peut estre *dissoult* [dissolvi] et despiecé, ou actuellement ou intellectuellement. » (*Théol. nat.*, ch. 64.)

DISSUASION.

Action de dissuader.

« Violentes en persuasion ou en *dissuasion*... » (I, 51, l. 21.)

DISTANCE.

Différence.

I, 292, l. 14.

DISTINCTEMENT.

En faisant des distinctions; séparément.

« Qui en jugeroit en destail et *distinctement* piece à piece. » (II, 2, l. 22.) — III, 376, l. 13.

DISTINCTION.

Action de distinguer, de discerner.

« Quelcun qui me sache desplumer... par la sule *distinction* de la force et beauté des propos. » (II, 102, l. 4.)

DISTINGUÉ.

Différent; distinct.

« Voyant la varieté et usage *distingué* des autres. » (II, 161, l. 21.) — III, 86, l. 3. — « Le père et le fils ont une mesme essence, mais il y a aussi en

eulx des qualitez *distinguées* [duo modi seu duæ proprietates]. » (*Théol. nat.*, ch. 54.)

DISTINGUER.

Voir, connaître distinctement; juger.

« On faut autant à juger de sa propre besongne que de celle d'autruy... pour n'avoir la suffisance de la cognoistre et *distinguer*. » (III, 198, l. 20.)

DISTRAIRE.

Détourner.

« Aux affections qui me *distrayent* de moy et attachent ailleurs. » (III, 279, l. 18.) — III, 283, l. 13.

SE DISTRAIRE : *se détourner; se séparer.*

« Mais de pousser le mespris de la mort jusques à tel degré, que de l'employer pour *se distraire* des honneurs, richesses, grandeurs... » (I, 285, l. 10.) — III, 52, l. 6.

DISTRIBUTION.

1] *Action de distribuer, de répartir.*

I, 116, l. 7; 142, l. 28; II, 89, l. 3 [1588]; 157, l. 28.

2] *Ce qui a été donné; don.*

« Celuy (le pape) qui luy avoit faict (au roi de Castille) cette *distribution* (la principauté de toutes les Indes)... » (III, 162, l. 3.)

DIVERS.

1] *Avec un nom au singulier ou au pluriel.*

a) *Différent; opposé.*

I, 33, l. 2. — « Ny le bled, ny le vin se voit, ny aucun de nos animaux en ces nouvelles terres... tout y est *divers* (différent de ce qu'on voit chez nous) » [Ms] [« autre », 1588]. (II, 259, l. 4.) — III, 140, l. 13; 164, l. 22; 281, l. 14.

DIVERS A : *différent de.*

I, 201, l. 13. — « J'en croy aysément des choses *diverses a* moy. » (I, 299, l. 2.) — II, 246, l. 17; 332, l. 14; 496, l. 20; III, 193, l. 24. — « Un' herbe transplantée en solage fort *divers a* (c.-à-d. impropre à) sa condition se conforme bien plustost a iceluy qu'elle ne le reforme à soy. » (III, 266, l. 22.) — III, 300, l. 3.

b) *Qui présente plusieurs aspects; variable.*

« Certes, c'est un subject merveilleusement vain, *divers*, et ondoyant, que l'homme. » (I, 6, l. 15.) — I, 192, l. 16. — « Mais c'est un feu temeraire et volage, ondoyant et *divers*. » (I, 242, l. 1.) — II, 109, l. 6. — « La fortune mesme n'est pas plus *diverse* et variable que nostre raison. » (II, 246, l. 24.) — II, 337, l. 6.

c) *Hors du commun; étrange; extraordinaire; singulier; bizarre.*

« Si ce disciple se rencontre de si *diverse* condition, qu'il... » (I, 210, l. 22.) — « A une fille de la Royne, il fut luy mesme d'advis de donner le nom general de la race, parce que celuy de la maison paternelle luy sembla trop *divers* » [1588] [« trop revers », Ms]. (I, 355, l. 14.) — II, 306, l. 10; III, 16, l. 1.

2] *Au pluriel : différents les uns des autres; qui s'opposent entre eux.*

I, 159, l. 29; 306, l. 10; 327, l. 25; 328, l. 25; 329, l. 23; 357, l. 3; 410, l. 25; II, 113, l. 11 [1588]; 337, l. 23; 339, l. 1; III, 176, l. 30. — « Les hommes sont *divers* en goust et en force. » (III, 342, l. 17.) — III, 376, l. 12.

DIVERSEMENT.

Dans des directions diverses.

I, 308, l. 1.

DIVERSEMENT A : *autrement que; contrairement à.*

I, 210, l. 2.

DIVERSIFIÉ.

DIVERSIFIÉ A : *différencié en.*

« Est-il police... *diversifiée à* plus de charges et d'offices... que celle des mouches à miel? » (II, 162, l. 12.)

DIVERSIFIER.

1 *Modifier.*

« Je ne corrige point mes premieres imaginations par les secondes; oui a l'averture quelque mot, mais pour *diversifier,* non pour oster. » (II, 575, l. 7.)

2] *Se modifier; changer.*

« Nous voyons flotter les evenements et *diversifier* d'une maniere commune et ordinaire... » (II, 146, l. 13.) — III, 411, l. 26.

SE DIVERSIFIER : *même sens.*

III, 371, l. 22.

DIVERSION.

« Je me sauve de telles trahisons (il s'agit des « piperies ») en mon propre giron, non par une inquiete et tumultuere curiosite, mais par *diversion* plus tost et resolution. » (II, 83, l. 12.) — « De la *diversion.* » (III, 4, titre.) — III, 57, l. 17 et 19; 63, l. 4.

« Je n'ai su jamais entendre ce qu'il (Montaigne) voulait dire par ce mot de *diversion* sur le modèle duquel toutefois il nous a servi d'un bien long chapitre. » (E. Pasquier.)

DIVERTIR.

Détourner.

III, 58, l. 14. — « Quand les medecins ne peuvent purger le catarre, ils le *divertissent* et le desvoyent à une autre partie moins dangereuse. » (III, 59, l. 4.) — III, 61, l. 22; 63, l. 26; 64, l. 8.

DIVERTIR DE : *détourner de.*

« Il *divertissoit* ingenieusement ses citoiens *des* superfluitez et delices pernicieuses. » (I, 346, l. 23.) — I, 352, l. 12; II, 86, l. 22; 234, l. 17; 454, l. 5; III, 139, l. 12; 379, l. 12; 409, l. 15.

SE DIVERTIR.

a) *Se détourner.*

III, 66, l. 29; 261, l. 23.

b) *Se laisser détourner, dissiper.*

« Les courages *s'*amollissent et *divertissent.* » (II, 76, l. 13.)

DIVERTISSEMENT.

Action de détourner.

« Et qu'aus villes populeuses il y eut des lieus destinez et disposez pour ces spectacles : quelque *divertissement* de pires actions et occultes (c.-à-d. spectacles qui détourneraient de pires actions). » (I, 231, l. 2.) — III, 59, l. 2.

1. DIVIN.

Devin.

II, 319, l. 20.

2. DIVIN.

Mystérieux.

« Le chois de la pluspart de leurs drogues est aucunement mysterieux et *divin.* » (II, 591, l. 20.)

DIVINATEUR.

Où il y a de la divination.

« Des fables *divinatrices.* » (II, 346, l. 4.) — III, 406, l. 8.

DIVINATION.

1] *Action de deviner; conjecture.*

« Ce qui s'en dict par *divination* n'a pas beaucoup d'apparence. » (II, 167, l. 22.) — III, 401, l. 18.

2] *Opération du devin.*

I, 50, l. 13 et 22.

DIVINER.

Deviner; connaître par divination.

I, 49, l. 18; II, 265, l. 11; 269, l. 14; 327, l. 17; III, 60. l. 13; 98, l. 2.

*DIVULSION.

Action d'arracher, de séparer avec violence.

« Le plus voisin mal qui nous menace n'est pas alteration en la masse entiere et solide, mais sa dissipation et *divulsion.* » (III, 225, l. 23.)

DOCTEUR.

Savant.

II, 273, l. 13.

DOCTORAL.

De docteur; de savant.

« Il se peut dire, avec apparence, qu'il y a ignorance abecedere, qui va devant la sciance, un' autre, *doctorale,* qui vient aprés la sciance. » (I, 402, l. 16.)

DOCTRINE.

Savoir; science.

« Cette... police de Lycurgus... si songneuse pourtant de la nourriture des enfans... et au gitte mesmes des Muses... face si peu de mention de la *doctrine* » [Ms] [« de l'apprentissage des lettres », 1588]. (I, 184, l. 5.) — « La *doctrine*... tient rang entre les choses necessaires a la vie, come la gloire, la noblesse, la dignité... et telles autres qualitez... » (II, 205, l. 20.) — « Sa meilleure *doctrine* estoit la *doctrine* de l'ignorance. » (II, 221, l. 5 et 6.) — II, 318, l. 5; III, 45, l. 22; 48, l. 7; 182, l. 9; 189, l. 26; 276, l. 14; 323, l. 1. — « Il ne nous faut guiere de *doctrine* pour vivre à nostre aise. » (III, 325, l. 15.) — III, 342, l. 16. — « Generalle *doctrine* [doctrina] de l'estre et du vivre. » (*Théol. nat.,* ch. 28.) — *Ibid.,* ch. 98 et *passim.*

Opposé à « estude ».

« Ce n'est pas icy ma *doctrine,* c'est mon estude. » (II, 58, l. 28.)

*DOGMATISME.

Doctrine des philosophes dogmatiques.

« Qu'irai-je choisir? Ce qu'il vous plairra, pourveu que vous choisissiez! Voila une sotte responce, a la quelle pourtant il semble que tout le *dogmatisme* arrive, par qui il ne nous est pas permis d'ignorer ce que nous ignorons. » (II, 228, l. 16.)

*DOGMATISTE.

1] *Substantif : philosophe dogmatique (par opposition aux Sceptiques et aux Pyrrhoniens).*

II, 227, l. 26; 232, l. 17; 235, l. 16. — (Il s'agit de l'immortalité de l'âme.) « Les *dogmatistes* les plus fermes sont contraints en cet endroict... de se rejetter à l'abry des ombrages de l'Academie. » (II, 296, l. 9.)

2] *Adjectif : dogmatique; de dogmatique.*

« Ils entresement leur stille de cadances *dogmatistes*... Les arrests font le point extrême du parler *dogmatiste* et resolutif. » (II, 236, l. 19 et 237, l. 10.)

*DOGME.

Opinion; croyance.

« Je ne considère pas moins curieusement la fortune et la vie de ces grands précepturs du monde, que la diversite de leurs *dogmes* et fantasies. » (II, 113, l. 21.) — II, 151, l. 9; 225, l. 29; 232, l. 4; 261, l. 14; 355, l. 17; III, 196, l. 4.

DOI[G]T.

A DEUX DOIGTS PREZ.

« Et Ovide (dit), *à deux doigts prez.* » (I, 297, l. 10.) — II, 305, l. 24.

DOINT.

Troisième personne du singulier du subjonctif présent du verbe donner.

« Dieu leur *doint* bien faire. (Que Dieu leur donne le succès!) » (III, 113, l. 14.) — « Monseigneur, je supplie Dieu, qu'il vous *doint* treslongue et tresheureuse vie. » (C. et R., IV, 292.)

DOIRE.

Douaire; dot.

« La plus utile et honnorable science... à une femme, c'est la science du mesnage... c'est le seul *doire* qui sert à ruyner ou sauver nos maisons. » (III, 243, l, 15.)

DOLÉ.

Raboté; ajusté.

« Renger quelque piece de bastiment mal *dolé.* » (III, 212, l. 5.)

DOMESTIQUE.

1] *Adjectif.*

a) *Qui a rapport à la famille; à la maison.*

« Un *domestique* apotiquaire de feu mon pere. » (I, 130, l. 18.) — « Une vieille pancarte *domestique* (c.-à-d. papier de famille). » (I, 357, l. 18.) — II, 8, l. 29; 128, l. 7; 587, l. 27; III, 238, l. 10.

Au figuré.

III, 316, l. 26.

b) *Intime; privé.*

« C'est icy un livre de bonne foy, lecteur. Il t'advertit dès l'entrée, que je ne m'y suis proposé aucune fin que *domestique* et privée. » (I, 1, l. 2.)

2] *Substantif masculin.*

a) *Personne attachée à une maison, à un homme considérable.*

« Le sire de Jouinville, *domestique* de S. Loys. » (II, 118. l. 21.) — III, 26, l. 19.

b) *Ami; familier de la maison.*

« Psameenitus... ayant apperçeu un de ses *domestiques* conduit entre les captifs, il se mit à... mener un deuil extreme. » (I, 9, l. 13) — « De sorte que ses parens, ses *domestiques* et beaucoup de gens de bien en estoyent en grand soucy. » (I, 350, l. 24.) — II, 590, l. 21; III, 215, l. 19.

DOMICILE.

Au figuré.

« Si elle (la raison) connoit quelque chose, aumoins sera ce son estre et son *domicile.* » (II, 282, l. 9.)

DOMICILIER (SE).

Établir son domicile.

« Nul ne l'aymoit (Athènes)... pour *s'y* habituer et *domicilier.* » (III, 86, l. 17.)

DOMIFICATION.

Terme d'astrologie; action de diviser le ciel en douze parties, dites « maisons », à chacune desquelles sont attribuées des influences spéciales.

II, 307, l. 14.

DOMINATION.

Pays soumis à un souverain; domaine (au propre et au figuré).

I, 92, l. 23. — « Il n'y a sens qui n'ait une grande *domination*, et qui n'apporte par son moyen un nombre infiny de connaissances. » (II, 352, l. 9.) — « Si l'estenduë de la *domination* est la santé d'un estat (dequoy je ne suis aucunement d'avis et me plaist Isocrates qui instruit Nicocles, non d'envier les princes qui ont des *dominations* larges, mais qui sçavent bien conserver celles qui leur sont ascheues...). » (III, 223, l. 23 et 25.)

*DO[M]MAGEABLEMENT.

D'une manière dommageable.

« On eut failli à l'avanture moins *domageablement*, s'inclinant vers l'indulgence. » (I, 215, l. 3.) — III, 378, l. 18.

DONNER.

1] *Accorder; concéder.*

I, 67, l. 1. — « Et ores que le sage ne doive *donner* aux passions humaines de se fourvoier de la droicte carriere, il peut bien... » (I, 349, l. 3.) — « Certes, j'ay *donné* à l'opinion publique que ces paremens empruntez m'accompaignent... (III, 347, l. 24.)

2] *Aller; atteindre.*

II, 19, l. 24; 32, l. 12. — (Il s'agit de la mort.) « Si nous ne *donnons* jusques à son fort, au moins verrons nous et en prattiquerons les advenuës. » (II, 51, l. 6.) — II, 56, l. 7.

3] *Charger (en bataille).*

« Et montroient ces animaux (les éléphants) autant d'adresse et de jugement... à *donner* ou à reculer [1588] [« à charger ou à reculer », Ms] comme ils faisoient d'ardeur et d'aspreté. » (II, 178, l. 24.)

Au figuré.

« Ou que je vueille *donner*, il me faut forcer quelque barriere de la coustume. » (I, 294, l. 1.) — III, 43, l. 18.

4] *Frapper; porter un coup (donner d'une épée).*

« Gobrias... estant aux prises bien estroictes avec un seigneur de Perse, Darius y survenant l'espée au poing, qui craingnoit de frapper, de peur d'assener Gobrias, il luy cria qu'il *donnast* hardiment, quand il devroist *donner* au travers tous les deux. » (II, 304, l. 25 et 26.)

SE DONNER DE.

« L'empereur Othon, ayant resolu de se tuer... et affilé le tranchant d'une espee *dequoy* il *se* vouloit *donner*... » (I, 350, l. 2.) — II, 35, l. 8.

Locutions.

DONNER AU BLANC : *atteindre le but.*

III, 62, l. 3.

DONNER CARRIERE.

I, 378, l. 19.

DONNER CHARGE DE : *charger de.*

I, 228, l. 18. — (Il s'agit des éléphants.) « On leur *donnoit charge* non *d'*un mouvement simple, mais *de* plusieurs diverses parties au combat. » (II, 178, l. 19.)

DONNER CONGÉ.

Cf. CONGÉ.

DONNER LE CRÉDIT.

III, 38, l. 13.

Cf. CRÉDIT.

DONNER FORME A.

III, 220, l. 25.

Cf. FORME.

DONNER GAIGNÉ.

Cf. GAGNER.

DONNER JOUR A.

Cf. JOUR.

DONNER LA LOI A : *gouverner.*

« Leur coutume *donne* communement *la loy* si rude *aus* femmes, et si serve, que... » (III, 125, l. 27.)

DONNER VOYE.

III, 311, l. 27.

SE DONNER DU BON TEMPS.

I, 262, l. 4.

SE DONNER LA JAMBE : *se donner un croc-en-jambe (au figuré).*

« En la precipitation... la hastiveté *se donne* elle

mesme *la jambe*, s'entrave et s'arreste. » (III, 286, l. 10.)

Formes : subjonctif présent : *doint* (voir ce mot); futur : *donray*, I, 150, l. 27; 160, l. 25 [1588]; III, 9, l. 3: *donrez*, I, 193, l. 24; conditionnel : *donrois*, I, 29, l. 13 [1588]; 329, l. 17; *donrroit*, II, 573, l. 11.

DONT.

Ce dont; à cause de quoi.

« Megabysus, estant allé voir Appelles... commença à discourir de ses ouvrages, *dont* il receut cette rude reprimende. » (III, 189, l. 7.)

DORÉ.

D'or.

« L'age *doré*. » (I, 269, l. 21.)

DORESNAVANT.

Cf. DÈS.

I, 159, l. 21; III, 226, l. 13.

Montaigne dit aussi souvent *d'ores en avant*. Cf. ORES.

DORMART.

Dormeur.

« On trouvoit à redire au grand Scipion d'estre *dormart*. » (III, 402, l. 14.)

DOS.

PRENDRE ARMES EN DOS : *s'armer.*

II, 271, l. 4.

DOT.

Masculin.

II, 85, l. 21.

DOUBLE.

Petite monnaie valant 2 deniers.

« Je manie les cartes pour les *doubles* et tiens conte, come pour les doubles doublons, lors que le gaigner et le perdre contre ma fame et ma fille m'est indifferant, come lors qu'il y va de bon. » (I, 140, l. 3 et 4.)

DOUBLEMENT.

Avec ambiguïté.

III, 365, l. 7.

DOUBLON.

Monnaie espagnole valant 2 pistoles.

Cf. DOUBLE.

DOU[B]TE.

« Je veux des discours qui donnent la premiere charge dans le plus fort du *doubte*. » (II, 110, l. 13.)

FAIRE DOUTE : *mettre en question; douter; hésiter.*

« Et que cette leçon ne soit plus aisée et naturelle que celle de Gaza, qui y peut *faire doute*? » (I, 207, l. 23.) — II, 165, l. 17. — « Aucun ne *feroit doubte* de punir de mort le juge qui, par colere, auroit condamné son criminel... » (II, 517, l. 14.) — III, 229, l. 1 [1588].

SANS DOUTE : *sans aucun doute; assurément.*

I, 108, l. 10; 203, l. 17; 213, l. 25; 224, l. 16; II, 123, l. 24; 458, l. 4.

DOU[B]TEUX.

1] *Hésitant.*

« Il vous y respond chancellant et *doubteux*. » (II, 317, l. 2.)

2] *D'issue incertaine; inquiétant; dangereux.*

« Qu'il évite le progrez des affaires *doubteus* et des altercations contentieuses. » (III, 295, l. 8.)

DOUCEREUX.

Plein de douceur (sans nuance péjorative).

« Je ne les veus pas tant magnanimes (les

voluptez), magnifiques et fastueuses, come je les veus *doucereuses*, faciles et prestes. » (III, 71, l. 21.)

DOUCEUR.

1] *Agrément.*

I, 228, l. 11.

2] *Goût sucré (en parlant d'une pomme).*

II, 351, l. 22.

DOULEREUX.

Douloureux; pénible.

III, 57, l. 15.

Montaigne écrit aussi *douloureux*. (III, 57, l. 23.)

DOULOIR.

Verbe impersonnel : causer de la douleur.

« Mais... comme le bras estant haussé pour frapper, il nous *deult*, si le coup ne rencontre, et qu'il aille au vent; aussi... » (I, 23, l. 7.) — III, 71, l. 10.

SE DOULOIR.

a) *Ressentir de la douleur physique ou morale.*

« Ayant à changer de demeure soudain qu'un de la troupe commençoit à *se douloir* du bout du doigt. » (III, 337, l. 7.) — « Il faut pour nous delivrer des pechez que nous avons faicts contre Dieu non seulement que cest homme meure mais encores qu'il se deplaise infiniment en soy et *se deule* [doleat] de toutes nos fautes... » (*Théol. nat.*, ch. 261.)

b) *Se plaindre.*

« On faict courroucer, craindre, fuyr les dieux..., *se douloir* et se passionner. » (III, 172, l. 7.) — III, 393, l. 1; C. et R., 318; *Théol. nat.*, ch. 229.

DOUX.

1] *Qui ne heurte pas; acceptable.*

« C'est une opinion moyenne et *douce*. » (II, 308, l. 8.)

2] *Adverbialement.*

« Des routes ombrageuses, gazonnées et *dousfleurantes*. » (I, 209, l. 11.) — « Ils font aussi par leur exemple et persuasion *doux-flairer* [reddit... odoriferum] le nom de Jesus Christ au monde. » (*Théol. nat.*, ch. 284.)

DRAGME.

Huitième partie d'une once.

II, 612, l. 8.

DRESSER.

1] *Mettre droit; redresser.*

a) *Au propre.*

II, 53, l. 17. — « Pour *dresser* un bois courbe. » (III, 283, l. 24.)

b) *Établir; disposer.*

« On luy *dressoit* des sentiers au travers des hayes de leurs bois. » (I, 281, l. 5.) — I, 388, l. 27.

c) *Construire.*

« Où le compas, l'esquarre et la regle sont gauches... tous les bastimens qui se *dressent* à leur mesure, sont aussi... manques et defaillans... » (II, 365, l. 7.)

2] *Former.*

a) *Instruire; éduquer.*

En parlant des hommes.

« *Dresser* à la civilité. » (I, 57, l. 12.) — I, 192, l. 17; 214, l. 7 et 9; 302, l. 16. — « Une ame tendre, qu'on *dresse* pour l'honneur et la liberté. » (II, 75, l. 2.) — « Les Romains *dressoient* le peuple à la vaillance et au mespris des dangiers et de la mort par ces furieux spectacles de gladiateurs et escrimeurs à outrance. » (II, 478, l. 25.) — III, 73, l. 14; 284, l. 20; 314, l. 12; 376, l. 1 et 7; 385, l. 31.

SE DRESSER.

« Les hommes qui *se* vouloient *dresser* pour la

guerre... » (II, 76, l. 11.) — « Si c'estoit à moy à *me dresser* à ma mode. » (III, 40, l. 9.) — III, 266, l. 24.

En parlant des animaux (moderne).

I, 369, l. 9 et 17; 371, l. 2 et 5; 375, l. 3.

b) *Créer; instituer.*

« Le Roy Alphonce, celuy qui *dressa* en Espaigne l'ordre des chevaliers de la Bande... » (I, 375, l. 12.) — « Je demande en general les livres qui usent des sciances, non ceus qui les *dressent*. » (II, 111, l. 6.) — II, 405, l. 7; 420, l. 8; III, 205, l. 5; 224, l. 3. — (Il s'agit de l'âme.) « Dieu l'a attachée au corps d'un lien merveilleux, et le corps à elle si estroictement, qu'il en *a dressé* une societé singuliere et comme un naturel mariage [fecit quoddam naturale matrimonium inter ea]... » (*Théol. nat.*, ch. 155.)

c) *Contracter; former.*

DRESSER AVEC.

« Car il ne peut *dresser* une telle societé *avec* la creature faicte de neant [quam non potest habere cum creatura]... » (*Théol. nat.*, ch. 49.) — *Ibid.*, ch. 143.

DRESSER ENTRE.

III, 161, l. 7. — (Il s'agit de l'amour.) « Car c'est luy qui *dresse* une pareille correspondance *entre* nous et nostre createur [quia in nos correspondet Deo et simili]... » (*Théol. nat.*, ch. 176.) — *Ibid.*, ch. 231.

3] *Organiser; conduire. (Sens très voisin de 2] b).)*

I, 193, l. 12; 291, l. 12; 344, l. 15. — « Cette mesme ame de Cæsar, qui se faict voir à ordonner et *dresser* la bataille de Pharsale, elle se faict aussi voir à *dresser* des parties oysives et amoureuses. » (I, 388, l. 1 et 2.) — « En toute l'ancienneté, il est malaisé de choisir une douzaine d'hommes qui *ayent dressé* leur vie à un certain et asseuré train. » (II, 2, l. 25.) — II, 8, l. 19; 52, l. 17. — « Je n'ay guiere d'art pour... *dresser* et conduire par prudence les choses à mon poinct. » (II, 425, l. 21.) — III, 267, l. 13. — « Or si l'artisan ne *dresse* [operatur] nul ouvrage sans viser par son intention à quelque fin... » (*Théol. nat.*, ch. 20.) — *Ibid.*, ch. 140; 159; 206; 210; 229; 246.

SE DRESSER.

II, 43, l. 3. — « Il n'est point de combat si violent entre les philosophes, et si aspre, que celuy qui *se dresse* sur la question du souverain bien de l'homme. » (II, 333, l. 5.)

DRESSER COMMERCE.

« Je n'*ay dressé commerce* aveq aucun livre solide. » (I, 188, l. 6.)

DRESSER UNE QUERELLE (A QUELQU'UN).

I, 128, l. 25.

DRESSER UN SOUPER.

II, 35, l. 16.

DRESSER TROPHEE.

I, 17, l. 15.

1. DROICT.

1] *Adjectif.*

a) *Au figuré.*

« Tel a la veue clere, qui ne l'a pas *droite* (c.-à-d. qui louche). » (I, 182, l. 21.) — « Les Historiens sont ma *droite* bale (c.-à-d. la balle qui m'arrive directement, que je puis renvoyer sans coup de revers, image tirée du jeu de paume. Cf. BALE.) » (II, 113, l. 10.) — « Nostre assiette *droitte* [« nostre assiette ordinaire », 1588] et noz humeurs naturelles... » (II, 364, l. 20.)

b) *Juste.*

III, 115, l. 16; 201, l. 15; 298, l. 14; 342, l. 10.

2] *Substantif masculin : le chemin droit.*

« Là où les rivieres luy tranchoient son chemin, il les franchissoit à nage; et ne se destournoit du *droit* pour aller querir un pont ou un gue. » (II, 475, l. 16.)

3] *Adverbe.*

Exactement; précisément.

« Il y avoit une grande Isle... *droict* à la bouche du destroit de Gibaltar. » (I, 265, l. 5.)

EN DROIT : *devant.*

« Chacun ayant son gobelet ou tasse d'argent *en droit* sa place. » (*Voyage*, p. 81.)

A DROICT.

a) *Correctement; exactement; bien.*

« J'ay veu le roy Henry second ne pouvoir nommer *à droit* un gentil-homme de ce quartier de Gascouigne. » (I, 355, l. 11.) — « Nous n'osons appeller *à droict* nos membres. » (II, 407, l. 17.) — « Ie ne sçay pas clorre *à droit* une lettre... » (II, 422, l. 23.) — III, 171, l. 29; 304, l. 19.

b) *Sérieusement.*

« Tu te jouës souvant; on estimera que tu dies *a droit*, ce que tu dis a feinte. » (III, 114, l. 19.)

A TORT OU A DROICT : *à tort ou à raison.*

II, 110, l. 17; 524, l. 21; III, 177, l. 16; 200, l. 21; 241, l. 12; 359, l. 3.

2. DROICT.

Substantif masculin : ce qui est juste.

« Par ce moyen ils aiguisoient ensemble leur entendement et apprenoient le *droit* » [Ms] [« la justice », 1588]. (II, 184, l. 12.) — II, 407, l. 10.

AVOIR DROICT : *avoir raison.*

III, 184, l. 9.

AVOIR DROIT DE.

III, 261, l. 3.

DROICTEMENT, DROITTEMENT.

1] *Tout droit.*

II, 32, l. 9. — « J'ayme les malheurs tous purs, qui, du premier saut, se poussent *droictement* en la souffrance. » (II, 426, l. 6.)

2] *Bien; comme il convient; exactement.*

« Ce qu'on sçait *droitement*, on en dispose, sans regarder au patron, sans tourner les yeus vers son livre. » (I, 197, l. 15.) — II, 274, l. 26; III, 60, l. 14.

DROI[C]T[E]UR[E].

Au propre : état de ce qui est droit.

« Quand pour sa *droiture* je ne suyverois le droit chemin, je le suyvrois pour avoir trouvé par experience qu'au bout du conte c'est communement le plus heureux et le plus utile. » (II, 398, l. 4.) — « Comme par le feu et a violance des coins nous ramenons un bois tortu à sa *droitur.* » (III, 333, l. 27.)

Au figuré : rectitude de l'âme.

« Se servant de toutes ses pieces corporelles et spirituelles en regle et *droiture.* » (II, 230, l. 24.) — *Théol. nat.*, ch. 38.

DROICTURIER.

1] *Qui va en ligne droite.*

« Se laissant mener et conduire par la main d'autruy, à la voye batuë et *droicturiere.* » (II, 220, l. 22.)

2] *Qui aime la droiture, s'accorde avec la droiture.*

« C'estoit (Tacite) un grand personnage, *droicturier* et courageux, non d'une vertu superstitieuse, mais philosophique et genereuse. » (III, 202, l. 18.) — « Sa volonté est donc *droicturiere* [justissimus], juste... » (*Théol. nat.*, ch. 37.) — *Ibid.*, ch. 224. — « Soit une joye, soit une tristesse eternelle... l'un et l'autre partira d'un jugement sainct et *droicturier* [rectum et justum] .. » (*Théol. nat.*, ch. 324.) — *Ibid.*, ch. 187; ch. 191.

DROLERIE.

« En mon climat de gascouigne, on tient pour *drolerie* de me voir imprimé. » (III, 26, l. 23.)

DRU.

1 *Adjectif.*

Plein; serré; touffu (au figuré).

« Si suis je trompé, si guere d'autres donent plus a prendre en la matiere; et, comant que ce soit, mal ou bien, si nul escrivein l'a semee ny guere plus materielle ny au moins plus *drue* en son papier. » (I, 326, l. 4.) — III, 210, l. 18.

2 *Adverbe.*

Abondamment; en grande quantité.

« On dict que la lumiere du Soleil n'est pas d'une piece continuë, mais qu'il nous élance si *dru* sans cesse nouveaux rayons les uns sur les autres, que nous n'en pouvons appercevoir l'entre deux... » (I, 307, l. 24.) — III, 59, l. 19. — « Ainsi que le soleil ses rayons qu'il fait et refait si *dru*, qu'il en continue la lumiere. » (*Théol. nat.*, ch. 17.)

DUBITATEUR.

1 *Douteur; sceptique.*

« Les uns ont estimé Plato dogmatiste; les autres, *dubitateur*. » (II, 235, l. 17.)

2 *De douteur, de sceptique.*

« Car il est peu de choses que cet autheur là (Plutarque) establisse d'une façon de parler si résolue qu'il faict cette-cy, maintenant par tout ailleurs une maniere *dubitatrice* et ambigue. » (II, 301, l. 24.)

DUBITATION.

Etat de doubte.

« Se tenant tousjours soubs la *dubitation* de l'Academie. » (II, 224, l. 19.) — « Et cerchent qu'on les contredie, pour engendrer la *dubitation* et surceance de jugement qui est leur fin (il s'agit des pyrrhoniens). » (II, 227, l. 10.) — II, 232, l. 16; 347, l. 26; III, 401, l. 12.

DUCHÉ.

I, 305, l. 9. [Masculin 1588; féminin 1580. Cf. p. 456.]

DUI[C]T.

Participe passé de DUIRE (2) *et adjectif : exercé; expérimenté; habitué; habile; instruit.*

I, 51, l. 7; 53, l. 4; 147, l. 23; 186, l. 11; 374, l. 1. — « Et en ay veu plusieurs si dressez et *duitz* à cela (au larcin) [Ms] [« si accoustumez et rompus à cela », 1588] que... » (II, 73, l. 25.) — II, 90, l. 3. — « Ceux qui sont *duicts* à combatre nuds. » (II, 166, l. 11.) — II, 429, l. 24; III, 159, l. 29; 169, l. 14; 192, l. 27.

1. DUIRE.

Convenir.

« L'example de Cyrus ne *duira* pas mal en ce lieu pour servir aus Roys de ce temps de touche à reconoistre... » (III, 153, l. 11.)

Ce verbe *duire* semble se rattacher au latin *ducere*. Fréquent en ancien français, il signifiait, comme verbe transitif, conduire, gouverner, et, comme verbe intransitif, convenir. Le verbe suivant, qui a eu tendance à se confondre avec celui-ci, se rattache au latin *docere*.

2. DUIRE.

Instruire; former; façonner; accoutumer.

« Ceus-ci... le *duisoint* a monter a cheval et aller a la chasse. » (I, 183, l. 16.) — « La discipline militaire (qui estoit la principale science et vertu à quoy il vouloit *duire* cette nation)... » (II, 338, l. 15.) — « Ma fortune m'ayant *duit* et affriandy des jeunesse à une amitié seule et parfaicte. » (III, 43, l. 21.) — III, 324, l. 16; 385, l. 7.

SE DUIRE.

I, 139, l. 25. — « Ce que ceux-là faisoient par vertu, je *me duits* à le faire par complexion. » (III, 301, l. 15.)

DUPLIQUE.

(Terme de pratique ancienne.) Réponse à une réplique.

II, 440, l. 9.

DURCI.

Endurci.

« Ils estoient si *durcis* à la peine, que... » (II, 98, l. 3.)

DURCIR.

Endurcir.

« Il *durcissoit* sa personne tous les jours à l'exercice des armes. » (II, 502, l. 3.) — III, 18, l. 24; 252, l. 20; 387, l. 23.

SE DURCIR A : *s'endurcir à.*

« Les autres ont recherché le labeur et une austérité de vie penible pour *se durcir au* mal et *au* travail. » (II, 49, l. 13.) — III, 238, l. 1; 413, l. 1.

DURÉE.

DE DURÉE : *de longue durée.*

« Qui s'engage a un registre *de duree*, de toute sa foi, de toute sa force. » (II, 454, l. 1.) — III, 150, l. 3.

DURER.

Subsister; demeurer en tel ou tel état.

III, 8, l. 13. — « Je n'eusse pas *duré* sans querelle. » (III, 359, l. 2.)

DURER A.

a) *Continuer à.*

« Ils crient avant qu'il soit en leur presence, et *durent à* crier un siecle apres qu'il est party. » (II, 523, l. 17.)

b) *Tenir bon; résister à.*

« Je *dure* bien *à* la peine; mais j'*y dure*, si je m'y porte moy-mesme. » (II, 423, l. 5.) — III, 280, l. 4; 306, l. 8; 381, l. 25.

DYSANTERIQUE.

II, 598, l. 9.

EAU.

PASSER L'EAU : *faire passer dans l'autre monde.*

« Tu as de plus a esperer qu'elle (la mort) t'attrappera un jour sans menace, et que, estant si souvant conduit jusques au port, te fiant d'estre encores aus termes acostumez, on t'ara et ta fiance *passé l'eau* un matin inopineement. » (III, 397, l. 12.)

EBORGNÉ.

Borgne.

II, 485, l. 12.

ECLIPSEMENT.

Disparition; suppression.

(Il s'agit de la suppression de dix jours lors de la réforme grégorienne de l'année.) « L'*eclipsemant* nouveau des dix jours du pape m'ont prins si bas que je ne m'en puis bonement acoustrer. » (III, 289, l. 12.)

Ce mot, très rare, se rencontre chez Seyssel.

ECONOMIE.

Cf. ŒCONOMIE.

EDUCATION.

Action de développer les facultés.

« J'accuse toute violence en l'*education* d'une ame tendre, qu'on dresse pour l'honneur et la liberté. » (II, 75, l. 1.)

C'est ici la seule fois que Montaigne emploie le mot « education »; il parle toujours de *l'institution* ou de *la nourriture* des enfants.

EFFACER (S')

Au figuré : être éclipsé.

I, 220, l. 8.

EFFAROUCHÉ.

Farouche.

« Je ne pense avoir ny les yeux *effarouchez*, ny... » (II, 520, l. 9.)

EFFE[C]T.

1] *Fait; réalité; acte; manifestation extérieure de quelque chose.*

I, 40, l. 27; 49, l. 27. — « L'entreprinse se sent de la qualite de la chose qu'elle regarde, car c'est une bone portion de l'*effaict* et consubstantielle. » (I, 101, l. 29.) — I, 127, l. 3; 244, l. 8; 252, l. 3; 326, l. 17. — « L'evesque de Beauvais... en la bataille de Bouvines, participoit bien fort corageusemant a l'*effaict*. » (I, 332, l. 20.) — I, 386, l. 6; 392, l. 20; 394, l. 10; 411, l. 12; II, 49, l. 5. — « A l'avanture, entandent ils que je tesmouigne de moi par ouvrages et *effaicts,* non nuement par des paroles... Des plus sages homes et des plus devots ont vescu fuiant tous apparans *effaicts*. Les *effaicts* diroint plus de la fortune que de moy. » (II, 60, l. 24, 27, 28.) — II, 117, l. 25; 174, l. 9; 203, l. 2; 324, l. 7; 351, l. 17; 380, l. 8; 405, l. 26. — « Quand aux *effects* de l'esprit, en quelque façon que ce soit, il n'est jamais party de moy chose qui me remplist. » (II, 412, l. 10.) — II, 419, l. 9; 506, l. 6; III, 104, l. 17. — « En ces morts courtes et violentes, la consequence que j'en prevoy me donne plus de consolation que l'*effait* de trouble. » (III, 239, l. 3.) — III, 267, l. 13; 305, l. 30; 309, l. 23; 317, l. 28. — « Nos raisons anticipent souvent l'*effect*. » (III, 319, l. 19.) — III, 365, l. 3; 379, l. 8; 380, l. 14; C. et R., IV, 323.

2] *Réussite; efficacité.*

« La charge du gouverneur que vous lui donrez, du chois duquel dépend tout l'*effect* de son institution... » (I, 193, l. 25.) — « De grand *effaict*. » (III, 148, l. 23.)

FAIRE SON EFFECT; FAILLIR SON EFFET : *réussir; échouer.*

« Mais, quel que je me face connoistre, pourveu que je me face connoistre tel que je suis, je *fay* mon *effect*. » (II, 437, l. 18.) — II, 512, l. 19; III, 48, l. 14; 57, l. 6.

MENER A EFFET : *réaliser.*

« Or, pour *mener à effect* cette semence, combien en font-ils d'opinions contraires? » (III, 303, l. 15.)

PAR EFFET : *par les faits; en réalité; effectivement.*

« Ambassadeur *par effect,* mais par apparence homme privé. » (I, 42, l. 1.) — I, 43, l. 13; 165, l. 2; 277, l. 5 [1588]; 394, l. 16. — « Plusieurs choses nous semblent plus grandes par imagination que *par effect*. » (II, 51, l. 27.) — II, 123, l. 16; 130, l. 9; 168, l. 13; 210, l. 3; 215, l. 10; 233, l. 19; 447, l. 11; 456, l. 4; 546, l. 6.

MONTRER PAR EFFECT : *montrer par des faits, par des actes.*

« L'heure estoit venue où il avoit à *montrer*, non plus par discours et par disputes, mais *par effect,* le fruict qu'il avoit tiré de ses estudes. » (II, 562, l. 3.) — « Aus guerres de son païs, a Amphipolis..., j'ay *montré par effaict* combien j'estois loing de garantir ma sureté par ma honte. » (III, 345, l. 8.) — « Il m'interrompit pour me prier... de *monstrer par effect* que les discours que nous avions tenus ensemble pendant nostre santé, nous ne les portions pas seulement en la bouche, mais engravez bien avant au cueur et en l'ame. » (C. et R., IV, 316).

QUANT A L'EFFECT.

II, 208, l. 10.

EFFECTUEL.

1] *Effectif; réel.*

« Les richesses, le repos, la vie et la santé, qui sont bien *effectuels* et substantieux. » (I, 330, l. 4.) — I, 342, l. 22; III, 187, l. 29; 315, l. 30.

2] *Efficace.*

« Ils nous ordonnent de nous ranger à l'assiete et disposition brutale, comme plus *effectuelle*. » (II, 183, l. 18.) — III, 186, l. 20.

EFFECTUELLEMENT.

Effectivement; réellement.

« Quand... il voulut deffaire l'emplatre qu'il avoit long temps porté sur son oeil, il trouva que sa veuë estoit *effectuellement* perdue soubs ce masque. » (II, 484, l. 17.) — II, 540, l. 15. — « C'est le vray effet de la verité de tenir *effectuellement* [de facto] ce qu'on a promis... » (*Théol. nat.*, ch. 270.)

EFFECTUER.

Faire complètement.

« C'est la seule humilité et submission qui peut *effectuer* un homme de bien. » (II, 206, l. 16.) — « Puis que Jesus Christ *effectua* tant de biens par la mort et peine de sa chair... » (*Théol. nat.*, ch. 280.)

EFFICACE.

Efficacité; valeur.

« Qui retentera son estre et ses forces, et dedans et dehors, sans ce privilege divin (c.-à-d. la créance de l'immortalité); qui verra l'home sans le flater, il n'y verra n'y *efficace*, ny faculte qui sente autre chose que la mort et la terre. » (II, 298, l. 26.) — II, 518, l. 25; III, 112, l. 18. — « D'autant qu'elle (la parole de Dieu) est pleine d'*efficace* [est efficacissimum], de vertu et d'action, deslors qu'elle est arrivee à la creature, elle la change sans resistence et sans contredit. » (*Théol. nat.*, ch. 215.) — *Ibid.*, ch. 281.

« Il y a des predicateurs et des écrivains qui usent de ce mot *efficacite*; il n'est point français; il faut dire *efficace*; le mesme mot est adjectif et substantif tout ensemble. On dit « la grace efficace » et « l'efficace de la grace ». Ce n'est pas le seul mot que nous ayons de cette espéce. « Adultère » et « sacrilège » sont aussi des adjectifs et substantifs. » (Bouhours, *Rem. nouv.*, 1675.) On ne trouve le mot *efficacité* dans aucun dictionnaire avant celui de Richelet (1680), qui donne le mot comme condamné par les uns, approuvé par les autres « dans les matières philosophiques; et on croit qu'en ces sortes de sujets il peut passer ». L'Académie, dans les trois premières éditions, 1694, 1718, 1740, dit : « efficacité » signifie la mesme chose qu' « efficace », mais il est moins en usage, et il se dit principalement de la grace ». La cinquième édition, 1799, dit au contraire : « mais il est beaucoup plus en usage ».

EFFIGIE.

Portrait.

(Il s'agit d'Herodote et des prêtres égyptiens.) « De tous leurs Roys ils luy firent voir les *effigies* en statues tirees apres le vif. » (II, 325, l. 13.)

EFFORCÉ.

Forcé.

« Les moins tandues et plus naturelles alleures de nostre ame sont les plus belles; les meilleures occupations, les moins *efforcées*. » (III, 42, l. 25.) — « Il n'y a rien d'*efforcé*, rien de treinant, tout y marche d'une pareille teneur. » (III, 111, l. 12.) — III, 391, l. 3.

EFFORCER [S].

Absolument : faire effort.

« Et bien, quand ce seroit la mort mesme? et là dessus, raidissons nous, et *efforçons nous*. » (I, 107, l. 6.) — « Socrates ne dit point : Ne vous rendez pas aux attraicts de la beauté, soustenez la, *efforcez vous* au contraire. Fuyez là, faict-il. » (III, 296, l. 5.)

S'EFFORCER A : *s'efforcer de.*

I, 370, l. 21.

EFFORT.

1] *Force; action énergique.*

« De vray, l'*effort* d'un desplaisir, pour estre extreme, doit estonner toute l'ame... » (I, 10, l. 27.) — « L'*effort* de la conscience. » (II, 45, l. 4.) — « Son ardeur qui estoit encore en son *effort*... » (II, 521, l. 11.) — II, 548, l. 8. — « J'ay icy choisy trois femmes qui ont aussi employé l'*effort* de leur bonté et affection autour la mort de leurs maris... » (II, 557, l. 20.) — II, 569, l. 25; 607, l. 4; III, 42, l. 3; 95, l. 21; 103, l. 24; 304, l. 10. — « Lesquelles, preoccupant par l'*effort* d'une vifve et vehemente esperance l'usage de la nourriture eternelle. » (III, 429, l. 13). — « Pardonnant au plus grand *effort* de ses maux, et priant pour

ceux qui les luy faisoient. » (*Théol. nat.*, ch. 206.) — *Ibid.*, ch. 240, 243, 318.

Au pluriel.

I, 243, l. 19; II, 121, l. 18; 528, l. 17: III, 85, l. 23; 110, l. 19; 129, l. 12; 304, l. 10; *Théol. nat.*, ch. 284.

SUR L'EFFORT : *sur le fort.*

(Il s'agit des disputes.) « L'un mesle des l'entrée et confont le propos; ou, *sur l'effort* du debat (c.-à-d. au plus fort du débat), se mutine à se faire tout plat... » (III, 180, l. 24.)

2 *Effet; résultat.*

II, 259, l. 6; III, 256, l. 8. — « Il ne peut souffrir la liberté des parolles d'un amy, qui n'ont autre *effort* que de luy pincer l'ouye... » (III, 379, l. 7.)

FAIRE DE L'EFFORT : *produire de l'effet.*

« Et si emprunt ois avec desadventage : car n'ayant point le coeur de requerir en presence, j'en renvoyois le hazard sur le papier, qui ne *faict* guiere *d'effort*, et qui preste grandement la main au refuser. » (I, 76, l. 16.) — « Nous nous cherchions avant que de nous estre veus, et par des rapports que nous oyïons l'un de l'autre, qui *faisoint* en nostre affection plus *d'effort* que ne porte la raison des rappors. » (I, 245, l. 18.)

EFFRAY.

Effroi.

I, 372, l. 12.

EFFRAYABLE.

Effroyable.

I, 119, l. 21 et p. 451.

Effrayable [1580-1582] a été remplacé par *effroyable* [1588].

EGALER.

Egaliser.

III, 30, l. 29.

EINÇOIS.

Cf. AINÇOIS.

EJACULATEUR.

Qui jette au dehors; qui agit à distance.

« Les tortues et les autruches couvent leurs œufs de la seule veuë : signe qu'ils y ont quelque vertu *ejaculatrice.* » (I, 132, l. 10.)

ELABOURÉ.

Travaillé.

« Un peintre... choisit le plus bel endroit et milieu de chaque paroy, pour y loger un tableau *elabouré* de toute sa suffisance. » (I, 238, l. 3.)

Au figuré.

« Au don d'eloquence, les uns ont la facilité et la promptitude... les autres plus tardifs ne parlent jamais rien qu'*élabouré* et premedité. » (I, 44, l. 5.)

ELANCER.

Cf. ESLANCER.

ELECTION.

Cf. ESLECTION.

ELEMENTAIRE.

Matériel; grossier.

« S'estant par la force de la raison desfaict des qualites grossieres, stupides et *elementaires*, qui estoint en luy. » (II, 300 l. 20.) — « L'ame est spirituelle et intellectuelle, et le corps terrestre et *elementaire* [elementale]... Nostre corps est alimenté par une terrestre et *elementaire* viande [alimentis... elementalibus]. » (*Théol. nat.*, ch. 216.)

ELEVATION.

Au pluriel (au figuré).

1] *Hyperbole et emphase dans le style.*

« Des fantastiques *elevations* Espagnoles et Petrarchistes. » (II, 107, l. 3.)

2] *Elans.*

« Les gaillardes *elevations* d'un esprit libre et les effects d'une vertu supreme et extraordinaire. » (II, 212, l. 17.)

ELEVER.

Cf. ESLEVER.

ELIDER.

Annuler; éluder.

« Il me semble qu'on est pardonnable de mescroire une merveille, autant au moins qu'on peut en destourner et *elider* la verification par voie non merveilleuse. » (III, 316, l. 28.)

ELOIGNÉ.

Cf. ESLOIGNÉ.

ELOISE.

Eclair (au propre et au figuré).

II, 260, l. 19; 321, l. 3, et 646. — « Ce feu de gayete suscite en l'esprit des *eloises* vifves et cleres, outre nostre portee naturelle... » (III, 74, l. 1.)

ELOTE.

Ilote; esclave des Spartiates.

II, 478, l. 16; 520, l. 23.

EMBABOUINÉ.

Enjolé, gagné (comme par des grimaces de babouin, de singe).

I, 329, l. 4; 381, l. 8; II, 461, l. 26; III, 273, l. 21.

EMBABOUYNER (S').

Se faire illusion à soi-même.

« Quand ces ametes naines et chetives s'en vont *embabouynant*, et pensent espendre leur nom pour avoir jugé à droict un affaire... » (III, 304, l. 18.)

* EMBARRASSÉ.

« Le pauvre homme *embarrassé* » (I, 42, l. 29.)

* EMBARRASSER (S').

EMBARRASSER (S').

II, 252, l. 11.

EMBAS.

La partie basse de quelque chose.

« Ils sont moitié poissons par *embas*... » (II, 259, l. 14.) — II, 285, l. 2. — « Trois demeures... celle d'*embas*, domicile du supplice et de la misere. » (*Théol. nat.*, ch. 91.) — *Ibid.*, ch. 294.

EMBATRE (S'), ENBATRE (S').

S'abattre comme des oiseaux; se jeter sur; s'enfoncer.

« *M'estant enbatu* sur [« ayant rencontré », 1588] une caverne cachée... je me jettay dedans. » (II, 192, l. 19.)

« *Embattre*, dit Nicot, signifie aussi arriver en quelque lieu soit par dessein, soit par cas d'adventure, comme : « Ils commencerent à brocher leurs chevaux et eux embatre en la plus grande presse »; « Qui sont ces gens qu'ainsi se sont embatus en ces pays »; « Je ne sçay ou nous sommes embatus »; « Il luy embatit l'espée jusques au foye. »

EMBESOIGNÉ.

Employé; occupé.

I, 388, l. 27; II, 470, l. 12. — « Une miliasse de petits livrets... qui partent par fois de bonne main et qu'il est grand dommage n'estre *embesoignée* à meilleur subject... » (II, 526, l. 7.) — « Aussi estoit-il (Alexandre) *embesoigné* en la fleur et premiere chaleur de son aage, là où César s'y print estant des-ja meur et bien avancé. » (II, 550, l. 7.)

EMBESOIGNEMENT, EMBESONGNEMENT.

1] *Occupation.*

I, 320, l. 15. — « Je hay quasi à pareille mesure

une oysiveté croupie et endormie, comme un *embesongnement* espineux et penible. » (III, 136, l. 9.) — « Cet *embesoingnement* oisif naist de ce que... » (III, 205, l. 12.) — III, 241, l. 27 [1588]; 281, l. 4.

2] *Embarras; souci.*

« On se charge d'un soin... plein d'*enbesouignement* et de creinte, a les dresser et nourrir (les enfants). » (I, 192, l. 16.)

EMBESOIGNER, EMBESONGNER.

Employer; occuper; mettre en œuvre.

« L'estude et la contemplation retirent aucunement nostre ame hors de nous, et l'*embesongnent* à part du corps. » (I, 100, l. 3.) — « Je serois d'avis qu'on estandit nostre vacation et occupation autant qu'on pourroit, pour la commodité publique; mais je trouve la faute en l'autre costé, de ne nous y *embesongner* pas assez tost. » (I, 422, l. 4.) — II, 131, l. 11 [1588]; 230, l. 23; 346, l. 12; 470, l. 12. — « Ce n'est pas la cause qui les *embesongne* [1588] [« qui les eschauffe », Ms], c'est leur interest. » (III, 6, l. 18.) — III, 42, l. 1; 211, l. 19; 275, l. 13; 365, l. 8.

Spécialement : occuper à la besogne (acte charnel).

I, 35, l. 7; III, 141, l. 4.

S'EMBESONGNER A, APRÈS : *s'occuper de.*

« Ceux là s'*embesongnoient apres* les parolles; ceux cy *apres* les choses. » (I, 185, l. 17.) — « Je suis despit dequoy nostre vie *s'embesongne* toute *à* cela (au « bien dire »). » (I, 224, l. 13.) — II, 351, l. 4. — « Poris s'*embesouignant a* hater les mariniers pour la fuite... » (II, 498, l. 25.) — III, 40, l. 19; 363, l. 30; 421, l. 25.

Absolument; s'engager dans des affaires, dans des difficultés.

III, 5, l. 21. — « Et communéement desire mollement ce que je desire, et desire peu; *m'*occupe et *embesongne* de mesme. » (III, 281, l. 16.) — « J'estois préparé à *m'embesongner* plus rudement un peu, s'il en eust esté grand besoing. » (III, 303, l. 7.)

*EMBLEME.

Pièce rapportée.

« Je me done loy d'y atacher (à son livre), come ce n'est qu'une marqueterie mal jouinte, quelque *embleme* supernumerere. » (III, 228, l. 15.)

Emblema signifie en latin : marqueterie, mosaïque; puis : ornement rapporté.

EMBOIRE.

S'imbiber de; s'imprégner de.

Au figuré.

« Il faut qu'il *emboive* leurs humeurs, non qu'il aprenne leurs preceptes. » (I, 196, l. 15.)

On disait aussi *imboire*, dont nous n'avons conservé que le participe *imbu*.

EMBONPOINCT.

1] *État de ce qui est en santé; rondeur.*

« L'*embonpoinct* de ces jouës... » (II, 557, l. 9.)

2] *Spécialement, en parlant des seins.*

II, 255, l. 24. — « Les femmes... font des cuisses de drap et de feutre, et de l'*embonpoinct* de coton. » (II, 275, l. 16.)

EMBOURBER.

1] *Au figuré : souiller de bourbe, de boue.*

« Attendu que le liberal arbitre... a corrompu la beauté naïfve de laquelle il estoit naturellement prouveu, l'*embourbant* et tachant d'ordures et de vice... » (*Théol. nat.*, ch. 237.) — *Ibid.*, ch. 248; 320.

2] *Empêtrer.*

II, 262, l. 11; III, 196, l. 7.

EMBOURR[E]URE.

Ce qu'on met dans les vêtements pour les rembourrer.

« Ceus qui ont le corps gresle, le grossissent d'*embourrures.* » (I, 203, l. 24.) — III, 413, l. 9.

EMBRASER.

Au figuré.

I, 319, l. 10.

S'EMBRASER *(au propre).*

« Alexandre assiegeoit une ville aux Indes : ceux de dedans, se trouvans pressez, se resolurent vigoureusement à le priver du plaisir de cette victoire, et *s'embraisarent* universellement tous, quand et leur ville » [Var. « *s'embrasarent* »]. (II, 36, l. 20 et 619.)

EMBRASSEMENT.

Acte charnel.

« Les *embrassemens* cyniques. » (II, 344, l. 2.) — III, 119, l. 6.

EMBRASSER, AMBRASSER.

1] *Entourer.*

« Les tuyaux... alloient *embrassant* les lieux qui en devoient estre eschauffez. » (III, 382, l. 10.)

2] *Renfermer en soi; comprendre.*

I, 116, l. 9; 307, l. 14; II, 2, l. 27. — « Ils sçavent que la justice divine *embrasse* cette societé et jointure du corps et de l'ame, jusques à rendre le corps capable des recompenses eternelles. » (II, 419, l. 11.) — III, 390, l. 24. — « Tout ce qui luy appartient exterieurement (à Dieu) appartient à son honneur qui envelope et *embrasse* tout son estat exterieur [quia honor respicit et comprehendit totum statum Dei extra se]. » (*Théol. nat.*, ch. 196.)

3] *Etreindre (au figuré); accueillir; aimer.*

« C'est la foy seule qui *embrasse* vivement et certainement les hauts mysteres de nostre Religion. » (II, 143, l. 25.) — II, 562, l. 4; III, 244, l. 19; 273, l. 3; 417, l. 13.

4] EMBRASSER (QUELQU'UN) : *s'attacher à quelqu'un; l'envelopper d'affection.*

« Nature *a embrassé* universellement toutes ses creatures. » (II, 163, l. 24.) — « Carneades... a maintenu que la gloire estoit pour elle mesme desirable : tout ainsi que nous *embrassons* nos posthumes pour eux mesmes, n'en ayans aucune connoissance ny jouissance. » (II, 392, l. 12.) — II, 558, l. 24; III, 240, l. 26; 245, l. 21.

5] EMBRASSER (QUELQUE CHOSE) : *prendre à cœur, avoir à cœur quelque chose; adopter; rechercher.*

« Nous pouvons saisir la vertu de façon qu'elle en deviendra vicieuse, si nous l'*embrassons* d'un désir trop aspre et violant. » (I, 257, l. 4.) — II, 64, l. 16; 89, l. 10; 123, l. 28; 140, l. 12; 391, l. 28; 532, l. 7; 419, l. 6; III, 241, l. 14 et 16; 251, l. 4. — « Une amitié fauce, qui nous faict *embrasser* la gloire, la sciance... » (III, 284, l. 5.) — III, 418, l. 15. — « Des opinions de la philosophie, j'*embrasse* plus volontiers celles qui sont les plus solides. » (III, 427, l. 1.)

*EMBROUILLEURE.

Embrouillement.

« Puisque je ne puis arrester l'attention par le pois, « manco male » s'il advient que je l'arreste par mon *embrouilleure.* » (III, 271, l. 22.)

*EMBUFFLER, *ENBUFFLER.

Mener par le nez comme un buffle; tromper.

« Je ne m'estone plus de ceus que les singeries d'Apollonius et de Mehumet *embufflarent.* » (III, 293, l. 5.)

EMERGEANT.

« Contant toutes les particulieres circonstances qui me regardent, je ne trouve homme des nostres à

qui la deffence des loix couste, et en guain cessant et en dommage *emergeant* (c.-à-d. en gains perdus, et en pertes subies), disent les clers, plus qu'à moy. » (III, 230, l. 25.)

Expression du Palais : « lucro cessante, emergente damno ».

*EMMAILLOTEMENT.

Action d'emmailloter.

« Les liaisons et *emmaillotemens* des enfans. » (II, 165, l. 7.)

EMMIELER.

Au figuré : allécher.

« Je voy bien que ce sont des moqueurs qui se plient à nostre bestise, pour nous *emmieler* et attirer par ces opinions et esperances. » (II, 248, l. 23.)

*EMMITONÉ.

Emmitonné; emmitouflé.

I, 275, l. 18. — [« Ammitoné », 1588].

EMMONCELER.

Amonceler; entasser (au figuré).

III, 211, l. 2; 312, l. 18.

S'EMMONCELER.

« La cholere et la fureur *s'emmoncelant* en un, esclate tous ses efforts à la premiere charge... » (III, 110, l. 19.)

EMMURER.

Au figuré.

« A présent que nos mousquetaires sont en credit, je croy que l'on trouvera quelque invention de nos *emmurer* pour nous en garentir. » (II, 96, l. 21.)

EMMY, EMMI.

Au milieu de; parmi.

« *Emmy* ses besongnes de nuict. » (I, 72, l. 25 et 464 [1595].) — « Assis *emmy* la place publique. » (I, 87, l. 2.) — « *Emmi* la rue. » (I, 146, l. 16.) — I, 167, l. 16; 209, l. 18; II, 38 l. 17; 111, l. 26; 286, l. 17; 543, l. 28; III, 114, l. 16; 338, l. 13; 385, l. 2; 421, l. 20.

EMOTION.

Cf. ESMOTION.

EMPA[C]QUETER.

Empaqueter; envelopper.

I, 141, l. 17.

Au figuré.

« Pourquoy estimant un homme, l'estimez vous tout enveloppé et *empaqueté?* » (I, 334, l. 23.)

EMPANNÉ, EMPENNÉ.

TOUT EMPANNÉ : *tout d'une pièce; en entier; d'un bloc.*

« Ayant fait mettre la mine soubs un grand pan de mur, et le mur en estant brusquement enlevé hors de terre, recheut toutes-fois *tout empanné,* si droit dans son fondement que... » (I, 289, l. 25.)

Au figuré.

« On nous les placque en la memoire toutes *empennées,* comme des oracles. » (I, 197, l. 12) — « Imaginez la grande presse, à qui auroit ce privilege d'estre porté *empenné,* sans yeux et sans langue, sur le poinct de chacune qui l'accepteroit. » (III, 102, l. 11.)

Il semble qu'il y a eu confusion entre *empanné,* dérivé de *pan* (1er exemple), et *empenné,* dérivé de *penne* : plume, au sens de « tout garni de plumes » (3me exemple : il s'agit là de voler vite de l'une à l'autre). On peut comprendre, dans l'exemple I, 197, l. 12 : « Toutes munies de leurs plumes, comme la flèche prête à partir au but » mais je préfère l'explication « tout d'un pan », « tout d'un morceau ».

EMPEREUR.

Au figuré.

« Nous nous tenons maistres et *empereurs* du reste des creatures. » (I, 64, l. 24.)

EMPEREUR D'ARMÉE : *général.*

I, 97, l. 1; 185, l. 12; II, 547, l. 14.

EMPERIERE.

1] *Substantif : impératrice.*

I, 146, l. 11; 323, l. 14; II, 156, l. 10; III, 87, l. 17; *Théol. nat.*, ch. 109.

« Voyez « Empereur » [qui] est terminaison Françoise dont vient le feminin Emperiere, qui est aussi terminaison Françoise, car Imperatrix ou Imperatrice dont on use à present ne vient point d'Empereur, ains de Emperateur, duquel le François n'use pas... En cette sorte le François depuis quelque temps en ça combien qu'il retienne sa terminaison naifve au masculin Empereur, il a prins une terminaison estrangere au feminin Imperatrice, là où les anciens disoient Emperiere. » (Nicot.)

2] *Adjectif féminin : de souverain.*

« La vie de Cæsar n'a poinct plus d'exemple que la nostre pour nous; et *emperière*, et populaire, c'est tousjours une vie, que tous accidents humains regardent. » (III, 372, l. 23.)

EMPERLÉ, ENPERLÉ.

Orné de perles.

I, 210, l. 1.

EMPESCHANT.

Gênant; embarrassant.

« Il n'est rien si *empeschant*, si desgouté, que l'abondance. » (I, 340, l. 22.) — « A mesure que les pensemens utiles sont plus plains et solides, ils sont aussi plus *empeschans* et plus onereux. » (III, 69, l. 2.) — III, 208, l. 14; 388, l. 7; 401, l. 6.

EMPESCHÉ.

1] *Obstrué.*

« Quelqu'un qui ait le passage du gosier ou du nez *empesché*. » (II, 359, l. 4.) — II, 362, l. 9; 599, l. 22.

2] *Epais; lourd.*

« Je crains un air *empesché* et fuys mortellement la fumée. » (III, 414, l. 16.) — « Et l'aura (le corps) appesanté et *empesché* par ce qu'elle le voudroit legier et dispost. » (*Théol. nat.*, ch 267.)

Au figuré.

« Cettuy-cy avoit l'ame... si peu *empeschée* de fumées... que. » (II, 461, l. 2.)

3] EMPESCHÉ A *ou* DE *(ou absolument) : occupé à ou de; embarrassé de ou par; en peine.*

« Monsieur le Connestable de Mommorency au siege de Pavie... estant *empesché d'*une tour au bout du pont... » (I, 84, l. 11.) — I, 107, l. 30. — « J'avois un truchement qui me suyvoit si mal, et qui estoit si *empesché à* recevoir mes imaginations par sa bestise, que... » (I, 280, l. 26.) — I, 295, l. 23; 311, l. 5; II, 1, l. 2; 49, l. 6; 359, l. 24; 425, l. 26; 608, l. 6; III, 222, l. 8; 384, l. 13; 394, l. 11; C. et R., IV, 312, 318. — « Qui haïroit à coucher dur, s'y trouveroit bien *ampesché.* » (*Voyage*, p. 191.)

EMPESCHEMENT.

1] *Entrave (au propre).*

« Que les mules et mulets... fussent libres, et qu'on les laissast paistre par tout sans *empeschement.* » (II, 139, l. 14.)

2] *Gêne; embarras; difficulté.*

« Il s'est trouvé des nations où, par usage, les enfans tuoyent leurs peres, et d'autres où les peres tuoyent leurs enfans, pour eviter l'*empeschement* qu'ils se peuvent quelquefois entreporter. » (I, 240, l. 16.) — I, 373, l. 13. — « S'il se voit quelqu'un tué par le defaut d'un harnois, il n'en est guiere moindre nombre que l'*empeschement* des armes a fait perdre. » (II, 96, l. 4.) — III, 172, l. 17. — « Les plus menus et gresles *empeschemens* sont les plus persans. » (III, 210, l. 14.) — III, 255, l. 11; 257, l. 24; 260, l. 21; 283, l. 16; 308, l. 12.

3] *Obstacle (moderne).*

« Sans *empeschement* ne destourbier. » (II, 122, l. 29.) — II, 462, l. 20; III, 286, l. 7.

EMPESCHER.

Au propre et au figuré.

1] *Boucher.*

« *Empesche* les conduits. » (III, 94, l. 15.)

2] *Entraver; embarrasser (quelqu'un) dans son action; encombrer; gêner.*

« La solicitude de bien faire, et cette contention de l'ame trop bandée et trop tenduë à son entreprise... la rompt, et l'*empeche* » [« la rompt et la trouble », 1588]. (I, 45, l. 27.) — « C'est un dangereux glaive, et qui *empesche* et offense son maistre, s'il est en main foible et qui n'en sçache l'usage. » (I, 181, l. 15.) — « Pourquoy le deslierai je, puis que, tout lié, il m'*empesche*? » (I, 222, l. 2.) — I, 312, l. 1; II, 77, l. 21; 97, l. 21; 98, l. 12. — « O cuider! combien tu nous *empesches*! » (II, 220, l. 25.) — II, 435, l. 26; 467, l. 29; 472, l. 12 et 14; III, 252, l. 14: 260, l. 23; 287, l. 8; 325, l. 7; 410, l. 11. — « C'estoit le plus aspre chemin qu'ils eussent veu, et le prospect le plus farouche, à cause de ces montaignes qui *ampeschoint* ce chemin. » (*Voyage*, p. 157.)

S'EMPESCHER : *s'embarrasser ou être embarrassé dans son action.*

« L'authorité du gouverneur... s'interrompt et *s'empesche* par la presence des parens. » (I, 199, l. 20.) — « Le fruict d'un tel desir... se contredict et *s'empesche* en soy. » (II, 28, l. 13.) — II, 102, l. 9; III, 86, l. 15.

3] *Faire obstacle à l'action de quelqu'un ou à quelque chose (moderne).*

I, 10, l. 28. — « Il n'y a que moy qui *empesche* tes esperances. » (I, 161, l. 15.) — I, 320, l. 8; 350, l. 11. — « On fit mourir le Roy Perseus... luy *empeschant* le sommeil. » (I, 351, l. 22.) — I, 362, l. 30; II, 24, l. 26. — « *Empescher* la naissance des tentations... *empescher* à vive force leur progrez (des vices). » (II, 126, l. 2 et 4.) — II, 129, l. 18; 159, l. 20; 306, l. 26; 377, l. 22; 410, l. 11; 462, l. 23; 523, l. 9; III, 2, l. 3; 6, l. 20; 72, l. 25.

4] EMPÊCHER A ou DE *ou sans complément indirect : occuper; employer.*

« Ce n'est pas une legiere partie que de faire seurement sa retraicte; elle nous *empesche* assez sans y mesler d'autres entreprinses. » (I, 315, l. 6.) — « Je ne puis... entendre comment on vienne... se forger... un appetit artificiel... Mon estomac n'yroit pas jusques là : il est assez *empesché à* venir à bout de ce qu'il prend pour son besoing. » (II, 17, l. 6.) — « Nous *empeschons* nos pensees *du* general et *dez* causes et conduites universelles, qui se conduisent tres bien sans nous, et laissons en arriere nostre faict. » (III, 213, l. 5.) — III, 216, l. 18. — « Ce ministre (de Zurich)... interrogé de la prédestination, lui respondit... qu'ils n'*empeschoint* pas leur peuple *de* cette dispute. » (*Voyage*, p. 94.) — *Ibid.*, p. 138.

S'EMPESCHER A ou DE : *s'occuper à ou de; s'embarrasser de.*

« Si j'avois à *m'en empescher* plus avant, je trouverois plus galand, d'imiter ceux qui... » (I, 20, l. 24.) — I, 104, l. 8; II, 96, l. 9 [1588]. — « Ce precepte de sa secte : Cache ta vie, qui deffend aux hommes de *s'empescher des* charges et negotiations publiques. » (II, 391, l. 2.) — « Les guerres estrangeres, *desquelles* pourtant, selon nos loix, ne *s'empesche* qui ne veut (c.-à-d. dans lesquelles ne s'engage pas celui qui ne veut pas s'y engager). » (III, 5, l. 25.) — III, 90, l. 13.

Absolument : se donner du mal.

« Mon ame ne peut communément s'amuser, sinon où elle *s'empeche*, ny s'employer que bandée et entiere. » (II, 40, l. 17.)

Les significations de ce mot sont, comme on le voit, très voisines les unes des autres.

EMPESTÉ.

Substantif : malade de la peste.

« Il a guery quatre *empestez* et trois gouteux. » (III, 187, l. 14.) — « Je fuis les complexions tristes et les hommes hargneux comme les *empestez*. » (III, 295, l. 10.)

EMPHASE.

Exagération ; éclat.

II, 602, l. 4 ; III, 311, l. 24.

EMPIETER.

Enlever, prendre et tenir avec les serres. (Terme de fauconnerie.)

Au figuré.

(Il s'agit de « la constance ».) « Le principal effect de sa puissance, c'est de nous saisir et *empieter* de telle sorte, qu'à peine soit-il en nous de nous r'avoir de sa prinse. » (I, 147, l. 3.)

EMPIRE.

Commandement ; autorité.

« Le grand Seigneur ne permet... d'avoir cheval a soi, a ceus qui sont sous son *empire.* » (I, 372, l. 4.)

EMPIREMENT.

Détérioration ; état de ce qui est rendu pire.

« Nature nous desrobbe le goust de nostre perte et *empirement.* » (I, 112, l. 7.) — « Si, au lieu de la guerison, il nous envoye la mort ou l'*empirement* de nos maux... » (II, 332, l. 19.) — II, 441, l. 4 ; 571, l. 26 ; 589, l. 23 ; III, 206, ll. 15 ; 325, l. 1 ; 347, l. 7.

EMPLACER (S').

Se mettre en place ; se caser.

« Comme des corps mal unis qu'on empoche sans ordre trouvent d'eux mesme la façon de se joindre et *s'emplacer* les uns parmy les autres. » (III, 218, l. 26.)

EMPLOI[C]TE ; EMPLOI[T]TE ; EN-PLOITE.

1] *Action d'employer ; emploi.*

I, 176, l. 18. — « ... Toutes autres qualitez, tombent en communication et en commerce ; cette-cy (la noblesse) se consomme en soi, de nulle *en-ploite* au service d'autruy. » (III, 82, l. 13.) — « Le maniement et *emploite* des beaux espris donne pris à la langue (l'emploi qu'ils en font). » (III, 112, l. 7.)

2] *L'emploi qu'on fait de son argent.*

« Si j'amasse, ce n'est que pour l'esperance de quelque voisine *emploite.* » (I, 80, l. 13.) — III, 150, l. 18 ; 165, l, 21. — « Quand je voyage, je n'ay à penser qu'à moy et à l'*emploicte* de mon argent. » (III, 217, l. 11.) — III, 218, l. 2 ; 218, l. 6.

3] *Achat (au figuré).*

(Il s'agit de la science.) « L'*emploite* [« l'acquisition », 1595] en est bien plus hasardeuse que... » (III, 325, l. 1 et 466.)

Rapprocher de ce dernier sens notre mot *emplette*, qui en est la forme moderne.

EMPLOITER.

Employer ; mettre en œuvre (au figuré).

« Nous sommes plus en peine d'*emploiter* nostre marchandise que d'en acquerir de nouvelle. » (I, 199 ; l. 26.)

EMPLOYER.

Mettre en œuvre ; faire usage de.

« Ce n'est pas à moy d'*employer* des victoires desrobées. » (I, 32, l. 24.) — I, 381, l. 25.

S'EMPLOYER.

III, 41, l. 12 ; 110, l. 19 ; 171, l. 17.

* EMPOCHER.

Mettre dans un sac.

« Comme des corps mal unis qu'on *empoche* sans ordre... » (III, 218, l. 25.)

Au figuré.

I, 265, l. 1 [1588].

EMPOIGNER.

Saisir dans la main.

« Ce sera ne plus ne moins que qui voudroit *empoigner* l'eau. » (II, 367, l. 4.)

Au figuré.

« Quand c'est contre un povre vieillart, et pour des enfans, lors *empouignent* elles (les femmes) ce titre, et en servent leur passion aveq gloire. » (II, 82, l. 13.) — II, 312, l. 7.

S'EMPOIGNER *(au figuré).*

« Puis qu'il n'y a que deux premières amours... il faut par consequent que comme nous *nous* serons *empoignez* diversement ou à l'un ou à l'autre, nous soyons aussi tirez en contraires ligues et adversaires. » (*Théol. nat.*, ch. 169.) — *Ibid.*, ch. 172.

EMPOIXÉ.

Empoissé; enduit de poix.

« La hante revestue d'estoupe *empoixée* et huilee, s'enflammoit de sa course. » (I, 373, l. 10.)

EMPORTER.

1] *Supprimer.*

« Luy suffise de brider et moderer ses inclinations, car, de les *emporter*, il n'est pas en luy. » (II, 19, l. 21.)

2] L'EMPORTER SUR.

« Les amitiez pures de nostre acquest *emportent* ordinairement celles ausquelles la communication du climat ou du sang nous joignent. » (III, 241, l. 4.)

S'EMPORTER.

a) *Se laisser entrainer.*

« La plus reiglée ame du monde n'a que trop affaire à se tenir en pieds et à se garder de ne *s'emporter* par terre de sa propre foiblesse. » (II, 18, l. 18.)

b) *Disparaitre.*

« Cette-cy (cette maladie) a ce privilege qu'elle *s'emporte* tout net, la où les autres laissent toujours quelque impression et alteration. » (III, 99, l. 15.)

EMPREINDRE.

Graver profondément (au figuré).

« C'est une bonne maniere de donner en garde et d'*empreindre* en nostre ame quelque chose que de la solliciter de la perdre. » (II, 216, l. 4.)

EMPRÈS (D').

Après.

« Il se trouva divinement remis... *d'empres* ses oblations et sacrifices. » (I, 127, l. 11.)

EMPRESSER.

S'EMPRESSER DE : *faire l'empressé au sujet de.*

« Je me contente de jouïr le monde sans *m'en empresser*, de vivre une vie seulement excusable, et qui seulement ne poise ny à moy ny à autruy. » (III, 214, l. 2.)

EMPRUNTÉ.

Au figuré.

« Advantages *empruntez*, non pas nostres. » (I, 276, l. 15.) — III, 235, l. 13.

SOLDATS EMPRUNTEZ : *mercenaires.*

« Des françois on ne sçait plus faire un corps d'armée constant et reglé... il n'y a qu'autant de discipline que nous en font voir des *soldats empruntez*. » (III, 329, l. 12.)

EMPRUNTER.

EMPRUNTER QUELQU'UN : *emprunter à quelqu'un.*

« Il faut... *emprunter* chacun selon sa marchandise. » (I, 202, l. 3.) — « Nous avons esté excusable de *emprunter* ceux [« de despouiller ceux », 1588] que nature avoit favorisé en cela plus que à

nous, pour nous parer de leur beauté. » (II, 201, l. 18.) — III, 212, l. 23.

EMU.

Voir esmeu.

EN.

1] *Préposition.*

a) *Marquant le lieu (en particulier, devant un nom de ville) : à; dans.*

« On alloit, dict-on, aux autres Villes de Grece chercher des Rhetoriciens, des peintres et des Musiciens; mais *en* Lacedemone, des législateurs, des magistrats et empereurs d'armée. » (I, 185, l. 11.) — « *En* Sparte. » (I, 217, l. 8.) — I, 391, l. 4.

Aussi devant un nom commun, parfois avec l'article féminin.

I, 219, l. 24. — « *En* sa table. » (II, 112, l. 12.)

b) *Sur.*

I, 204, l. 20. — « Comme *en* une baze juste et solide. » (II, 451, l. 11.) — « *En* pieds. » (Cf. : PIED).

c) *Chez; dans les œuvres de.*

II, 201, l. 8. — « *En* Homère. » (II, 207, l. 2.)

d) *Marquant le temps.*

« *En* son anniversere... » (II, 170, l. 26.)

e) *Marquant un rapport de manière.*

« *En* condition que » (c.-à-d. à condition que). (II, 396, l. 3.)

f) *Marquant un rapport vague : quant à; sur le fait de.*

I, 387, l. 8. — « On proposoit à l'un de nos Roys le chois de deux competiteurs *en* une mesme charge. » (III, 82, l. 14.)

A plusieurs reprises, devant le gérondit, Montaigne a effacé *en* qu'il avait d'abord exprimé : I, 236, l. 28 et p. 454; II, 612, l. 7.

La préposition *en* est souvent substituée, dans les corrections, à la préposition *à* : I, 61, l. 13; 87, l. 8; 201, l. 15; 202, l. 4; 276, l. 7; 340, l. 1; 377, l. 23; II, 79, l. 12; 89, l. 23; 98, l. 15; 143, l. 1; 358, l. 4; 401, l. 6. Inversement, *à* est substitué à *en* : I, 331, l. 18; II, 402, l. 3; III, 408, l. 8.

En, dans les corrections, a été deux fois substitué à *dans* : I, 82, l. 13; III, 386, l. 20.

2] *Pronom.*

a) *Exprime une idée implicitement contenue dans une proposition et parfois très elliptiquement indiquée; remplace souvent un adjectif ou un participe et peut fréquemment se traduire par « ainsi ».*

I, 214, l. 12; 215, l. 9. — « Le parler que j'ayme, c'est un parler... non pedantésque, non fratesque, non pleideresque, mais plustost soldatesque, comme Suetone appelle celuy de Julius Cæsar; et si ne sens pas bien pour quoi il l'*en* apele. » (I, 222, l. 26.) — I, 226, l. 19; 228, l. 6; 367, l. 17 [1588]; 378, l. 19; II, 48, l. 9. — « J'ay trouvé que, lors de ma santé, je plaignois les malades beaucoup plus que je ne me trouve à plaindre moymesme quand j'*en* suis. » (II, 52, l. 13.) — II, 61, l. 11. — « Nous apelons dieu tout puissant père, et desdeignons que nos enfans nous *en* apelent. » (II, 80, l. 4.) — II, 83, l. 14; 105, l. 2; 159, l. 24; 221, l. 4. — « Cœlius contre-faisoit entierement le port et la contenance d'un homme gouteux; en fin la fortune luy fit le plaisir de l'*en* rendre tout à faict. » (II, 484, l. 8.) — « Pline dict d'un qui, songeant estre aveugle en dormant, s'*en* trouva l'endemain, sans aucune maladie precedente. » (II, 485, l. 27.) — « Theoxena ne peut estre induite a se remarier, *en* estant fort poursuivie. » (II, 498, l. 11.) — « Le coup n'estoit pas mortel, si la fortune ne l'*en* eust rendu. » (II, 512, l. 17.) — « Moy qui suis Roy de la matiere que je traicte, et qui n'en dois conte à personne, ne m'*en* crois pourtant pas du tout. » (III, 203, l. 12.) — III, 359, l. 6.

« Le pronom *en* sert en gascon, à rappeler soit un adjectif, soit un participe, soit un nom qui précède. » (Lanusse, *Du dialecte gascon.*)

b) *Est parfois explétif.*

Correction de 1582 : I, 112, l. 3 et p. 451.

ENASER.

Arracher le nez à.

« Au lieu qu'on doit moucher l'enfant, cela s'apelle l'*enaser.* » (II, 59, l. 24.)

ENCHANTER.

Charmer par un pouvoir magique (au figuré).

« Pythagoras... par une musique... severe... *enchanta* tout doucemant leur ardur, et l'endormit. » (I, 356, l. 3.)

ENCHEINEURE.

Enchainement (au figuré).

« Les voyla dans le grand cours de l'univers et dans l'*encheineure* des causes Stoïques. » (III, 35, l. 13.) — *Théol. nat.,* ch. 123.

ENCHERE.

Au figuré.

« Des Philosophes, non seulement Stoiciens mais encores Epicuriens (et cette *enchere*, je l'emprunte de l'opinion commune, qui est fauce). » (II, 120, l. 19.) — C. et R., IV, 305.

ENCHERIMANT.

Caresse.

« *Encherimans* deshontez. » (I, 259, l. 12.)

Encherir avait, dans la vieille langue, le sens de : cherir, aimer.

ENCHERIR.

1] ENCHÉRIR QUELQUE CHOSE : *grandir la valeur de quelque chose.*

« La force de mon apprehension *encherissoit* pres de moitié l'essence et verité de la chose. » (II, 52, l. 14.)

2] ENCHÉRIR SUR.

I, 333, l. 5; II, 445, l. 14.

ENCHEVESTRER.

1] *Au propre : attacher; lier.*

« Les bestes vont jusques la de creindre... que nous les *enchevestrons* et battons. » (III, 347, l. 8.)

2] *Au figuré.*

« Il m'est malaisé d'imaginer nulle si pure liberalité de persone... qui ne me samblast disgratiee, tirannique et teinte de reproche, si la necessité m'y *avoit enchevestré.* » (III, 235, l. 20.)

S'ENCHEVESTRER *(au propre).*

III, 115, l. 12.

ENCOMBRIER.

Au pluriel : difficultés; embarras.

« L'ame bien preparee contre la mort, la superstition, les dolurs et autres *encombriers* de l'humaine necessite... » (III, 169, l. 26.)

ENCONTRE.

Rencontre; sort.

« Qui l'a planté en soy, y a planté la tige de tout mal-*encontre* [omnium malorum]. » (*Théol. nat.*, ch. 141.) — « Dans ce gouffre de mal-heur et de mal-*encontre.* » (*Théol. nat.*, ch. 162.) — *Ibid.*, ch. 301.

A L'ENCONTRE *(locution adverbiale) : là contre.*

(Il s'agit du plaisir de la chasse.) « Il y a... plus de ravissement et de surprinse par ou nostre raison estonee pert le loisir de se preparer *a l'encontre* [« il ne nous donne pas... de loisir de nous bander et preparer au contraire », 1588], lors qu'apres une longue queste la beste vient en sursaut à se presenter. » (II, 131, l. 21, 1588 et 132, l. 2.)

A L'ENCONTRE DE *(locution prépositive) : contre.*

II, 128, l. 26; 317, l. 10. — « La guerre employée à la deffence des loix, faict sa part de rebellion *à l'encontre des* siennes propres. » (III, 328, l. 21.) — « Platon... veut que ce soit pareillemant l'office de la fortitude combatre *a l'encontre de* la

dolur et a *l'encontre des* immoderées et charmeresses blandices de la volupté. » (III, 423, l. 23.)

ENCOUARDIR.

Rendre couard.

« Antigonus... s'appercevant apres sa guerison (il s'agit de la guérison d'un soldat) qu'il alloit beaucoup plus froidement aux affaires, luy demanda qui l'avoit ainsi changé et *encoüardy*... » (II, 5, l. 7.)

Ce verbe se trouve dans Oudin; mais dans nul autre dictionnaire sauf ceux de Lacurne et de Cotgrave.

ENCROU[S]TÉ.

Enduit comme d'une croûte (doublet de « incruster »).

« C'estoit aussi belle chose à voir ces grands amphitheatres *encroustez* de marbre au dehors. » (III, 155, l. 5.)

ENCROU[S]TER.

Enduire comme d'une croûte.

« Annibal avoit faict... distribuer de l'huile par les bandes, affin que, s'ouignant..., ils... *encroustassent* les pores contre les coups de l'air et du vent gelé qui tiroit lors. » (I, 297, l. 22.) — I, 406, l. 15. — « Ce sont des pieces carrées de mabre... de quoi ils *encroutent*, come d'un lambris, ces batimans faicts de bricques. » (*Voyage*, 198).

Au figuré.

« J'ay l'apprehension naturellement dure, et l'*encrouste* et espessis tous les jours par discours. » (I, 13, l. 7.)

ENDEBTÉ.

Lié (au figuré).

« Le Comte d'Aiguemond tenant son ame et volonté *endebtée* à sa promesse. » (I, 34, l. 5.)

ENDEMAIN.

Lendemain.

« On les rameine bien *landemein* à la charge. » (I, 94, l. 19.) — « Se promenant l'*endemain* au mont saincte Catherine... » (I, 158, l. 10.) — « *Landemein.* » (II, 4, l. 8.) — « *Landemein.* » (II, 530, l. 7.) — « *Lendemain.* » (II, 599, l. 21.) — « *Lendemain.* » (III, 116, l. 5.) — « L'*endemain.* » (III, 292, l. 20.)

On voit que Montaigne dit plus souvent « lendemain » que « l'endemain ». Il ne dit pas « le lendemain ».

ENDORMIR.

Au figuré.

I, 138, l. 13.

ENDROIT.

Partie de quelque chose.

(Androcles parle du lion.) « Des bestes qu'il tuoit à sa chasse, il m'en aportoit les meilleurs *endroits*, que je faisois cuire au soleil. » (II, 193, l. 3.)

EN L'ENDROIT DE : *a l'endroit de; au sujet de; envers.*

« Nostre Roy en recite des notables exemples de ce qu'il en a veu en Polouigne, et *en l'endroit de* luy mesmes. » (I, 72, l. 7.) — « Et affin que la memoire de l'auteur n'en soit interessée *en l'endroit de* ceux qui n'ont peu connoistre de pres ses opinions et ses actions. » (I, 254, l. 2.) — II, 79, l. 26; 80, l. 6; 136, l. 22. — « Comme homme il est fils de Dieu... ainsi estant tres obeïssant *en cest endroict.* » (*Théol. nat.*, ch. 260.)

A L'ENDROIT DE : *même sens.*

I, 43, l. 3; 56, l. 3; 97, l. 21; 286, l. 30; II, 136, l. 13; *Théol. nat.*, ch. 260.

ENFANTER.

Employé substantivement (au figuré).

I, 219, l. 21.

ENFANTILLAGE.

Enfance.

« Lassez et travaillez de la longne course de nostre

vie, nous retombons en *enfantillage.* » (II, 302, l. 13.) — II, 501, l. 13.

Un des « mots inaccoutumés » que Pasquier dans ses Lettres reproche à Montaigne. Cf. ABRIER. Le mot date du XIIIe-XIVe siècle.

ENFANTIN.

D'enfant (sans nuance péjorative).

I, 49, l. 20. — « Il represente en une hardiesse inartificielle et securité *enfantine* [1595] [« inartificielle et niaise », Ms] la pure et premiere impression et ignorance de nature. » (III, 346, l. 21 et 466.)

ENFERRER.

Traverser (quelqu'un) avec l'épée (au figuré).

« Sextius nous dit qu'il ayme mieux *estre enferré* de la douleur que de la volupté. » (II, 21, l. 1.)

S'ENFERRER : *tomber sur l'épée de l'adversaire (au figuré).*

« J'ay curieusement evité qu'ils se mesprinssent en moy et *s'enferrassent* en mon masque » (c.-à-d. qu'ils tombassent dans le piège de mon masque). (III, 3, l. 19.) — III, 185, l. 6. — « Il peut advenir que nous *nous enferrons,* et aidons au coup outre sa portée. » (III, 194. l. 15.) — III, 310, l. 20; 343, l. 15. — « Et qui diroit... *s'enferreroit* d'un absurde... » (*Théol. nat.*, ch. 84.)

ENFIE[L]LER.

Oindre de fiel.

I, 215, l. 15.

ENFILER.

Au figuré.

1° *Enumérer de suite; défiler.*

« D'*enfiler* icy un grand rolle de ceux... je n'auroy jamais faict. » (I, 64, l. 10.)

2° *Parcourir; lire à la suite l'un de l'autre.*

« J'*enfilay* tout d'un train Vergile en l'Æneide, et puis Terence, et puis Plaute. » (I, 228, l. 9.)

3° *Entrer dans.*

(Cf. *Enfiler un chemin, une rue, un sentier*).

« Qu'elles employent leur art à se garder d'en *enfiler* les causes. » (III, 294, l. 22.)

ENFIL[E]URE.

Suite; enchainement.

« Il se voit plus cleremant aux theatres, que l'inspiration sacree des muses, aiant premierement agité le poëte... frape encores par le poëte l'actur, et par l'actur consecutivement tout un peuple. C'est l'*enfilure* de noz eguilles, suspendues l'une de l'autre. » (I, 303, l. 23.) — « Je ne m'entens pas en lettres ceremonieuses, qui n'ont autre substance que d'une belle *enfileure* de paroles courtoises. » (I, 328, l. 3.) — II, 497, l. 25.

ENFIN, EN FIN.

A la fin.

« Le bon homme... se laissa *en fin* emporter à l'opinion commune. » (I, 227, l. 8.) — I, 392, l. 17; II, 519, l. 29; III, 333, l. 17.

ENFLÉ.

Au figuré. (Sans idée péjorative).

I, 205, l. 7; II, 533, l. 13; 572, l. 9; III, 17, l. 22. — (Il s'agit de Rome.) « Sa ruine mesme est glorieuse et *enflée.* » (III, 274, l. 20.)

ENFLER.

Au figuré. (Sans signification péjorative).

« C'est la gaillardise de l'imagination, qui esleve et *enfle* les parolles. » (III, 111, l. 20.)

S'ENFLER : *(avec ou sans nuance péjorative).*

III, 50, l. 21; 305, l. 27.

ENFONCEURE.

Fond, renfoncement, au figuré : profondeur.

« Si nous sçavions restreindre les apartenances de

nostre vie a leurs justes et naturels limites, nous trouverrions que la meillure part des sciances qui sont en usage, est hors de nostre usage; et en celles mesmes qui le sont, qu'il y a des estendues et *enfonceures* tres inutilles, que nous fairions mieus de laisser la. » (I, 206, l. 17.)

ENFONDRANT.

Qui cède sous le pied.

« Tout ainsi que des chemins, j'en evite volontiers les costez pandans et glissans, et me jette dans le battu le plus boueux et *enfondrant*, d'où je ne puisse aller plus bas. » (II, 426, l. 3.)

ENFONDRER.

Enfoncer; s'enfoncer.

« Il se haste... d'en eschaper, come d'un pas ou il ne se peut fermir, ou il creint d'*enfondrer*. » (II, 466, l. 18.) — III, 384, l. 20.

ENFORGÉ.

Chargé de fers.

« Entre les Scythes, quand les divins avoint failli de rencontre, on les couchoit, *enforgez* de pieds et de mains, sur des charriotes. » (I, 272, l. 27.)

ENFOURNER.

Engager dans (au figuré).

« Je treuve que ce qu'elle (la raison) refuse de m'*enfourner* a ce plaisir en consideration de l'interest de ma santé corporelle... » (III, 36, l. 10.)

A L'ENFOURNER : *au commencement.*

« *A l'enfourner* il n'y va que d'un peu d'avisement; mais, depuis que vous estes embarqué, toutes les cordes tirent. » (III, 299, l. 8.)

*ENFRASQUÉ.

Embêtré,

« Les princes de cet art (la jurisprudence)... ont tant poisé chaque sillabe... que les voilà *enfrasquez* et embrouillez en l'infinité des figures. » (III, 362, l. 28.)

ENFRASQUER (S').

Cf. INFRASQUER (S').

ENFUIR.

« Estoit *enfuy* » [1580-1582], « *s'en estoit fuy* » [1588]. (I, 33, l. 7 et 450.)

ENFUMÉ.

Au figuré.

« C'est « Barroco » et « Baralipton » qui rendent leurs supposts ainsi crotez et *enfumés*... » (I, 209, l. 3.)

ENGAGÉ.

1] *Lié, privé de la liberté de ses mouvements.*

« S'il se voit quelqu'un tué par le defaut d'un harnois, il n'en est guiere moindre nombre que l'empeschement des armes a fait perdre, *engagés* sous leur pesanteur. » (II, 96, l. 5.)

2] *Pris (en parlant d'un poisson pris à la ligne).*

II, 194, l. 8.

3] ENGAGER A : *obligé de.*

« *Engagez a* se donner la mort. » (III, 256, l. 10.)

ENGAGEMENT.

Action de se livrer à quelque chose.

III, 287, l. 2.

ENGAGEMENT A.

« Platon creint nostre *engagement* aspre *a* la dolur et *a* la volupté. » (I, 69, l. 10.)

ENGAGER.

Lier.

I, 315, l. 19. — « Vous *engagez*... vostre valeur et vostre fortune à celle de vostre cheval : ses playes

et sa mort tirent la vostre en consequence. » (I, 372, l. 9.)

S'ENGAGER.

a) *S'obliger; se lier.*

III, 119, l. 6; 291, l. 10.

b) *S'engager à quelque chose (ou absolument); s'abandonner, se livrer à.*

II, 403, l. 17; III, 136, l. 4. — « J'y associe mon ame (à la volupté) non pas pour *s'y engager*, [Ms] [« s'y enyvrer », 1588] mais pour s'y agreer. » (III, 425, l. 12.)

c) *S'enfermer dans une place de guerre.*

« Car celuy qui commande à tout un pays ne *se* doit jamais *engager* qu'au cas de cette extremité qu'il y alat de sa derniere place et qu'il n'y eut rien plus à esperer qu'en la deffence d'icelle. » (II, 552, l. 17.)

ENGAGEURE.

Engagement.

« Ceus que je voi si familierement emploier tout chacun et s'y engager, ne le fairoint pas s'ils poisoient autant que doit poiser a un sage home l'*engageure* d'une obligation. » (III, 236, l. 10.)

ENGE[A]NCE.

Progéniture.

« L'affection que l'engendrant porte à son *engeance*, tient le second lieu en ce rang. » (II, 71, l. 6.) — II, 76, l. 4. — « Je ne connois non plus Venus sans Cupidon qu'une maternité sans *engence*... » (III, 50, l. 7.) — « Puis que nous trouvons en Dieu l'appetit de produire, il faut que son *engeance* [productio] soit de grandeur incomprehensible... » (*Théol. nat.*, ch. 47.)

ENGENDRANT.

Substantif : celui qui engendre.

II, 71, l. 5; 236, l. 11. — « La generation corporelle esleve l'*engendrant* [homo, qui generet alium administrando corpus] au dessus de l'engendré. » (*Théol. nat.*, ch. 304.) — *Ibid.*, ch. 306.

ENGENDRER.

Faire naitre (au figuré).

I, 168, l. 14.

S'ENGENDRER.

Naitre (au figuré).

I, 12, l. 9; 202, l. 6.

ENGIN.

1] *Talent; intelligence; génie.*

« Exerçant et maniant son *engin* aus perils et fortunes d'autruy. » (II, 236, l. 14.) — « Un *engin* moyen conduit esgallement, et suffit aux executions de grand et de petit pois. » (II, 467, l. 29.) — « Toute leur attention et *engin* ne les y sçauroit conduire. » (III, 9, l. 7.) — III, 188, l. 18; 315, l. 11.

2] *Machine.*

« Voies combien Cesar se desploie largement a nous faire entandre ses invantions a bastir pons et *engins*. » (I, 88, l. 14.) — I, 91, l. 8. — « Ses cordages, ses *engins* et ses rouës. » (II, 276, l. 6.) — II, 499, l. 16.

ENGINIEUR.

Cf. INGENIEUR.

Celui qui a la pratique des engins.

I, 89, l. 1; 91, l. 6.

ENGOUFRER.

Plonger dans un gouffre (au figuré).

« La verité est *engoufrée* dans des profonds abysmes. » (II, 310, l. 1.)

ENGRAVEURE.

Empreinte.

« L'*engraveure* d'un cachet. » (III, 298, l. 23.)

Montaigne a, dans la *Théol. nat.*, employé a plusieurs reprises le mot *engraver*. « Tout ainsi que le cachet *engrave* [imprimit] sa figure dans la cyre. » (*Théol. nat.*, ch. 121.) — *Ibid.*, ch. 146.

ENGROISSER.

Engrosser; rendre enceinte.

I, 142, l. 9. [« engressees », 1588].

Cf. GROISSE.

ENHORTATION.

Exhortation.

II, 560, l. 10 et 652.

ENHORTEMENT.

Conseil; exhortation; harangue destinée à exhorter.

I, 364, l. 11; II, 118, l. 12; 560, l. 8; 612, l. 17; III, 19, l. 7; 318, l. 9; 348, l. 5.

ENHORTER.

Conseiller; exhorter; haranguer.

II, 39, l. 26; 161, l. 18; 472, l. 19; 548, l. 5; III, 140, l. 23. — « Ce que Cyrus respont à celuy qui le presse d'*enhorter* son ost... » (III, 196, l. 11.)

ENIGME.

Au masculin.

II, 435, l. 25.

ENIVRÉ.

Cf. ENYVRÉ.

ENJALOUSER (S').

Eprouver de la jalousie l'un pour l'autre.

« On fait courroucer, craindre, fuyr les dieux, *s'en jalouser*, se douloir et se passionner, pour les honorer des vertus qui se bastissent entre nous de ces imperfections. » (III, 172, l. 7.)

ENJAMBER.

Au figuré.

« Et ne me servit cette mienne nouvelle institution, que de me faire *enjamber* d'arrivée aux premieres classes. » (I, 227, l. 20.) — I, 265, l. 11; III, 169, l. 76.) — « Tout d'un fil il *enjambera* de l'homme jusques à Dieu. » (*Théol. nat.*, ch. 1.) — *Ibid.*, ch, 63.

ENJOUÉ.

Qui éprouve un sentiment de joie; joyeux.

« Le pauvre mendiant à ma porte souvent plus *enjoué* et plus sain que moy... » (I, 317, l. 9.) — « L'extreme et plein contantement (a) plus de rassis que d'*enjoué*. » (II, 465, l. 7.) — III, 73, l. 2; 405, l. 12.

Au figuré.

« Il n'est rien plus gay, plus gaillard, plus *enjoué* » (que la philosophie). (I, 208, l. 8.) — I, 254, l. 19.

ENLEVÉ.

Elevé.

« Une ame si loing *enlevée* [1588] [« eslevée », Ms] au dessus de tels accidents. » (I, 351, l. 3.) — « Ce discours *enlevé* de si loing au dessus de notre entendement [prædicta altissima, et nostrum intellectum supergredientia]. » (*Théol. nat.*, ch. 54.) — *Ibid.*, ch. 95; 220.

ENLEVER (S').

Elever (S').

« On dict que les corps *s'en-enlevent* telle fois de leur place. » (I, 123, l. 20.)

ENLUMINEUR.

Celui qui pare de belles couleurs (au figuré).

« Si j'estois grand *enlumineur* de mes actions... rembarrerois je bien ces reproches... » (I, 229, l. 10.)

E[N]NEMI.

ENNEMI A : *Ennemi de.*

II, 82, l. 20; 22.

ENNOBLIR (S').

Cf. ANNOBLIR.

II, 169, l. 11.

ENNUYER.

Causer une peine profonde; des souffrances.

« Nous troublons la vie par le soing de la mort, et la mort par le soing de la vie. L'une nous *ennuïe*, l'autre nous effraïe. » (III, 341, l. 21.) — *Théol. nat.*, ch. 165; 167.

S'ENNUYER.

III, 389, l. 15.

Le substantif *ennui* se rencontre avec un sens très fort dans la *Théol. nat.*. « L'art et practique de la punir c'est de sçavoir dispenser et mesnager les choses qui luy apportent de l'*ennuy* [quæ dant tristitiam]. » (*Théol. nat.*, ch. 165.) — « Il est necessaire que celle qui sera condamnée recouvre son corps en despit d'elle, et en l'estat auquel... il luy apportera plus de desplaisir et d'*ennuy* [in quo majorem inferat tristitiam animæ]. » (*Théol. nat.*, ch. 167.)

ENNUYEUX.

Qui est à charge; odieux; pénible.

II, 80, l. 8; 454, l. 5. — « Ces deux commerces (avec les hommes et avec les femmes) sont fortuites et despendans d'autruy. L'un est *ennuyeux* par sa rareté, l'autre se flestrit avec l'aage... » (III, 51, l. 26.) — III, 252, l. 18; 336, l. 17; 401, l. 9; 107, l. 7. — « Et si tout ce qui est faict selon raison et selon Dieu, est tres-advenant... tout ce qui est faict contre luy... doit estre aussi mal-plaisant, des-agreable et *ennuyeux*... » (*Théol. nat.*, ch. 162.) — *Ibid.*, ch. 256; 274.

ENORGUEILLIR.

Enorgueillir est écrit *en orgueillir*. (I, 343, l. 22.)

ENORME.

Anormal; contre la coutume; contre nature.

« Non seulement en verité, mais en songe mesmes, ils ne le peuvent regler (l'homme), qu'il ne s'y trouve... quelque son qui eschappe a leur architecture, toute *enorme* qu'elle est » [« toute monstrueuse qu'elle est », 1588]. (II, 276, l. 22.)

*ENORMISSIME.

« Une lesion *enormissime.* » (III, 131, l. 18.)

ENQUERANT.

1] *Adjectif : interrogeant.*

II, 236, l. 18. — « Je parle *enquerant* et ignorant. » (III, 23, l. 4.)

2] *Substantif : celui qui s'enquiert; questionneur.*

« De quelque chose qu'on s'enquit a luy (Socrates), il ramenoit en premier lieu toujours l'*enquerant* a rendre conte de... » (II, 235, l. 8.)

ENQUERIR.

1] *Examiner.*

« Pour tant la faut il (l'âme) estudier et *enquerir*, et esveiller en elle ses ressors tout puissans. » (I, 68, l. 12.)

Absolument.

II, 226, l. 15. — « Ils se servent de leur raison pour *enquerir* et pour debatre. » (II, 230, l. 4.)

2] *Interroger.*

« J'en suis fort peu *enquis* (il s'agit de conseils), mais j'en suis encore moins creu. » (III, 35, l. 2.) — III, 84, l. 10.

S'ENQUÉRIR A : *demander à; interroger.*

I, 219, l. 5. — « Je *m'enquis* autrefois *à* Adrien Tournebu..., que ce pouvoit estre de ce livre. » (II, 142, l. 27.)

3] *Substantivement.*

« Le disputer et l'*enquérir.* » (II, 309, l. 4.)

ENQUESTER (S').

S'enquérir; s'informer.

« Thales, qui le premier *s'enquesta* de telle matiere, estima dieu un esperit qui fit d'eau toutes choses. » (II, 244, l. 17.) — III, 76, l. 11.

ENQUESTEUR.

Adjectif.

« Si j'eusse eu à dresser des enfans, je leur eusse tant mis en la bouche cette façon de respondre, *enquesteuse*, non resolutive : Qu'est-ce à dire? Je ne l'entens pas, Il pourroit estre, Est-il vray? que... » (III, 314, l. 13.)

*ENREGISTRABLE.

Digne d'être noté.

« J'ay tous jours asses duré pour rendre ma durée remerquable et *enregistrable.* Comant? il y a bien trante ans. » (II, 388, l. 4.)

ENREGISTRER.

Faire une liste de.

« Aïant *enregistre* le nom des maistres d'icelles... » (II, 9, l. 4.)

ENRICHIR (S').

Se faire passer pour riche.

I, 78, l. 11.

ENROLLER.

Enregistrer; énumérer.

« Pensons nous qu'à chaque harquebousade qui nous touche, et à chaque hazard que nous courons, il y ayt soudein un greffier qui l'*enrolle*? » (II, 402, l. 21.) — II, 454, l. 13; III, 226, l. 3.

ENSACHER.

Mettre en sac (au figuré).

« Vous faictes plus de mal que de bien au malade, de luy faire changer de place. Vous *ensachez* le mal en le remuant, comme les pals s'enfoncent plus avant et s'affermissent en les branslant et secouant. » (I, 312, l. 3.)

ENSEIGNE.

1] *Signe auquel on reconnait quelqu'un ou quelque chose; preuve.*

« Le capitaine venant á estre mesconu des siens, le courage qu'ils prennent de son exemple... vient... à leur faillir, et, perdant la veuë de ses marques et *enseignes* accoustumées, ils le jugent ou mort, ou s'estre desrobé. » (I, 364, l. 25.) — « Or c'est la seule *enseigne* vray-semblable, par laquelle ils puissent argumenter aucunes loix naturelles, que l'université de l'approbation. » (II, 336, l. 17.) — III, 149, l. 10 [1595] et 464. — « Et parce que les propres et particulieres *enseignes* de l'homme, et les parties qui le rendent dissemblable aux choses inferieures... » (*Théol. nat.*, ch. 65.)

A BONNES ENSEIGNES : *avec de bonnes preuves, de bonnes garanties; en toute sûreté.*

« Jacques Amiot... me recita un jour cette istoire à l'honneur d'un Prince des nostres (et nostre estoit-il *à* tres-*bonnes enseignes*, encore que son origine fust estrangere)... » (I, 158, l. 3.)

A FAUSSES ENSEIGNES.

II, 112, l. 11 [1588]. — « La vraye raison et essentielle, de qui nous desrobons le nom *à fauces enseignes.* » (II, 282, l. 11.) — II, 527, l. 11.

2] *Etendard; drapeau militaire.*

I, 87, l. 11; 92, l. 17; 93, l. 8.

Au figuré.

« Soubs quell' *enseigne* se jette elle à quartier? » (il s'agit d'un parti populaire). (I, 155, l. 22.)

3] *Porte-drapeau.*

I, 84, l. 17; 93, l. 5.

ENSEIGNEUR.

Deuxième doigt; index.

« Quand la mensale coupe le tubercle de l'*enseigneur*, c'est signe de cruauté. » (II, 307, l. 19.)

ENSEMBLE.

1] *En même temps; aussi (adverbe).*

I, 172, l. 17. — « Par ce moyen ils aiguisoient *ensemble* leur entendement et apprenoient le droit. » (I, 184, l. 12.) — I, 315, l. 13. — « De pouvoir estre *ensemble* et en mesme temps [simul et semel] en plusieurs lieux... La chair peut estre aussi *ensemble* [simul et semel] en divers lieux... Estre toute *ensemble* et en mesme temps [simul et semel] en diverses places. Voila une parole, elle est toute *ensemble* et en mesme temps [simul et semel] en plusieurs oreilles. » (*Théol. nat.*, ch. 293.)

2] *En même temps que; avec (préposition).*

« Les Atheniens, s'apercevens combien son usage (de la rhétorique)... estoit pernicieus, ordonarent que sa principale partie, qui est émouvoir les affections, en fut ostee *ensamble* les exordes et perorations ». (I, 392, l. 7.)

ENSERRER.

Envelopper.

« Si nature *enserre* dans les termes de son progrez ordinaire, comme toutes autres choses, aussi les creances, les jugemens et opinions des hommes. » (II, 329, l. 22.)

ENSEVELI.

Au figuré.

II, 55, l. 5; 436, l. 11; III, 420, l. 4.

ENSEVELIR.

Au figuré.

II, 459, l. 29. — « Nous obscurcissons et *ensevelissons* l'intelligence. » (III, 364, l. 10.)

ENSUCRER.

Couvrir de sucre.

« On doit *ensucrer* les viandes salubres a l'enfant. » (I, 215, l. 15.)

ENSUERER.

Envelopper d'un suaire.

« Une morte qu'il embaumoit et *ensueroit.* » (III, 124, l. 9.)

ENSUIVRE.

1] *Suivre; obéir à.*

« J'aime à les *ensuivre* (les loix de la bonne compaignie) mais non pas si couardement que ma vie en demeure contreincte. » (I, 57, l. 14.) — II, 336, l. 20.

2] *Imiter.*

I, 238, l. 2. — « En la police œconomique mon pere avoit cet ordre, que je sçai louer, mais nullemant *ensuivre.* » (I, 293, l. 11.) — *Théol. nat.*, ch. 207.

S'ENSUIVRE : *suivre (moderne).*

I, 42, l. 14. — « Veu que j'ay monstré que toutes les œuvres exterieures de Dieu tendent à l'honneur de sa puissance, sapience et bonté, il faut par necessité que l'honneur *s'en ensuyve...* » (*Théol. nat.*, ch. 188.)

ENSUYVANT.

Suivant.

« Les tuns... n'en bougent jusques à l'equinoxe *ensuyvant.* » (II, 195, l. 15.)

ENTELECHIE.

Dans la philosophie d'Aristote, forme spécifique de l'être par laquelle il tend à sa perfection en réalisant ce qu'il a en puissance.

II, 283, l. 15.

ENTENDEMENT.

Intelligence.

I, 176, l. 1; 236, l. 11; II, 115, l. 1. — « Theophraste se promeine de pareille irresolution entre toutes ses fantasies, attribuant l'intendance du monde tantost a l'*entendement*, tantost au ciel, tantost aux estoilles. » (II, 245, l. 21.) — II, 579, l. 8; III, 176, l. 2; 410, l. 18. — « Empeschez par la tendresse des yeux de nos *entendemens* [oculi nostri interiores]. » (*Théol, nat.*, ch. 24.)

HOMME D'ENTENDEMENT; GENS D'ENTENDEMENT.

I, 106, l. 14; 151, l. 1; 191, l. 10; 228, l. 7; 239, l. 2.

ENTENDRE.

1] *Comprendre; connaître parfaitement.*

I, 149, l. 18; 218, l. 23; 225, l. 12 et 17. — « *Ayant entendu* les vrays biens, desquels on jouit à mesure qu'on les *entend*... » (I, 322, l. 26.) — I, 386, l. 3. — « Je ne puis... *entendre* comment on vienne à allonger le plaisir de boire outre la soif. » (II, 17, l. 3.) — II, 41, l. 8; 110, l. 7; 115, l. 15; 130, l. 8; 156, l. 1; 218, l. 17; 221, l. 15; 283, l. 23; 418, l. 17; 437, l. 3; III, 21, l. 24; 31, l. 30; 114, l. 7; 151, l. 22; 183, l. 23: 151, l. 22.

S'ENTENDRE.

a) *Se comprendre.*

I, 219, l. 20.

b) *Etre compris.*

III, 391, l. 10.

2] *Entendre dire; apprendre.*

« *J'entens*... que... deux tres-excellens personnages en sçavoir sont morts en estat de n'avoir pas leur soul à manger. » (I, 292, l. 13.) — II, 238, l. 14.

3] ENTENDRE QUE : *vouloir; demander.*

« N'y n'*entandent* les Stoiciens *que* l'ame de leur sage puisse resister aus premieres visions et fantasies qui luy survienent. » (I, 54, l. 20.) — II, 60, l. 23.

4] *Substantivement : Intelligence.*

« Ils ne pourroient donner à aucune chose ny l'estre, ny le vivre, ny le sentir, ny l'*entendre* [nec intelligere]. » (*Thél. nat.*, ch. 6.)

ENTENDU.

Qui s'entend à quelque chose.

« Le Seigneur de Langey, tres-*entendu* en telles choses. » (I, 90, l. 3.) — I, 236, l. 18. — « Je suis bien marri que nous n'ayons une douzaine de Laertius, ou qu'il ne soit ou plus estandu ou plus *entandu*. » (II, 113, l. 19.) — II, 273, l. 17. — « Qu'un homme *entandu* [« sçavant », 1588] imagine... » (II, 352, l. 16.) — II, 418, l. 10; III, 255, l. 5 [1588]; 374, l. 20; C. et R., IV, 292.

FAIRE L'ENTENDU.

III, 45, l. 7.

ENTESTER.

1] *Frapper à la tête; assoupir (au figuré).*

« La tranquillité... m'endort et *enteste*. » (III, 73, l. 4.)

2] *Remplir la tête d'une prévention.*

« Conclusions et consequences dequoy la medecine nous *enteste*. » (II, 577, l. 27.) — « Il falloit effacer la trace de cette diversité innumerable d'opinions, non poinct s'en parer et en *entester* la posterité. » (III, 363, l. 14.)

ENTHOUSIASME.

Inspiration surnaturelle.

« C'est un pur *enthousiasme* que la saincte verite a inspire en l'esprit philosophique... que... » (II, 319, l. 21.)

ENTIER.

1) *Non divisé.*

« Audessus des montaignes voisines, plusieurs lieus cultivés et habités et souvent *entiers*, dont nous ne pouvions aucunement diviner les avenues. » (*Voyage*, 144.)

Au figuré : non divisé (par les partis).

« Dieu en chasse loing nos divisions! *Entiere* et unie, je la trouve deffendue de toute autre violence (Il parle de Paris). » (III, 240, l. 18.)

2) *Intact; non diminué.*

« Conserver sa maison pure et nette de troubles de la guerre, afin qu'*entiere* en ses forces elle puisse... » (I, 366, l. 9.) — II, 2, l. 19; 51, l. 28; 494, l. 7; III, 37, l. 10; 97, l. 4; 146, l. 17; 147, l. 17; 253, l. 21; 319, l. 11. — « Cettuy-cy aura donné du nez à terre cent fois pour un jour : le voyla sur ses ergots, aussi resolu et *entier* que devant. » (III, 375, l. 9.) — III, 387, l. 19; 405, l. 24.

3) *Complet.*

« Que sçait-on... si aucuns d'entre eux (les animaux) ont une vie plus pleine par ce moyen et *entiere* que la nostre. » (II, 351, l. 19.)

4) *Qui donne toute son attention.*

« Il semble que (Dieu) y regarde plus *entier* et plus attantif qu'aux evenemens qui nous sont legiers ou d'une suite ordinaire. » (II, 264, l. 11.)

5) *Intègre.*

II, 527, l. 4. — « Il n'est vice veritablement vice qui n'offence, et qu'un jugement *entier* n'accuse... » (III, 23, l. 8.)

ENTIEREMENT.

Absolument; sans réserve.

« Je n'ay rien à dire de moy, *entierement*, simplement, et solidement. » (II, 6, l. 24.)

1. ENTO[N]NER.

Chanter; crier.

« Si je me semblois bon et sage ou pres de la, je l'*entonerois* a pleine teste. » (II, 61, l. 7.)

2. ENTONNER.

Verser dans (mettre en tonneau). Au figuré.

« Les sçavans... sement leurs livres par tout. Ils en ont en ce temps *entonné* si fort les cabinets et oreilles des dames que... » (III, 45, l. 14.)

ENTOURNER.

Entourer.

I, 119, l. 21; II, 36, l. 27; 183, l. 1; 244, l. 25; 246, l. 4. — « Feletin, petite Ville qui samble estre bien bastie, située en un fons tout *entourné* de haus costaus... » (*Voyage*, 500.)

Au figuré.

« Il se verra *entourné* de grandeur, de gloire et de toutes delices... » (*Théol. nat.*, ch. 156.)

ENTRAILLES.

Au figuré.

« Moy... qui me recherche jusques aux *entrailles*. » (III, 78, l. 7.)

ENTRE.

Chez; parmi.

« Si j'eusse esté *entre* ces nations » [« parmy ces nations », 1588]. (I, 2, l. 1.) — « Plutarque dit que Grec et escholier estoient mots de reproche *entre* les Romains, et de mespris. » (I, 171, l. 14.) — I, 174, l. 24 [1588]; 186, l. 16. — « *Entre* les

Scythes, quand les divins avoint failli de rencontre. » (I, 272, l. 26.) — I, 310, l. 25; II, 245, l. 16 et 20; 457, l. 7; 470, l. 25; 535, l. 17; 602, l. 30; III, 3, l. 17.

Entre a parfois un sens vague : « Dieu sçait lors, *entre* (sous l'impression de, par l'effet de) la douleur et de la frayeur, de quel bon jugement ils vous le patissent (le testament). » (I, 103, l. 23.) — Parmi les composés de *entre* qui ne feront pas, ci-dessous, l'objet d'un article, nous citerons : ENTRADVERTIR (S') : *s'avertir mutuellement* (I, 123, l. 11; 292, l. 10; III, 198, l. 2; 246, l. 14). ENTRAIMER (S') (I, 250, l. 9; *Théol. nat.*, ch. 207). ENTRAPPELER (S') : 1] *Se donner réciproquement telle appellation* I, 275, l. 10); 2] *S'appeler réciproquement* (II, 167, l. 2). ENTRECHERCHER (S') (I, 292, l. 11). ENTRECHOQUER (S') (*au figuré*) (*Théol. nat.*, ch. 138). ENTRE-COMMUNIQUER (S') (I, 131, l. 27). ENTREDESCHIRER (S') (II, 139, l. 19). ENTREDESFAIRE (S') (II, 187, l. 15). ENTREDEVOIR (S') (III, 50, l. 7; 79, l. 18; *Théol. nat.*, ch. 228). ENTREDEFAIRE (S') II, 192, l. 7). ENTRE-FESTOIER (S') (III, 416, l. 16). *ENTREGLOSER (S') III, 365, l. 21). ENTRELASSER (III, 271, l. 13). ENTREMANGER (S') (II, 305, l. 23; *au figuré* : III, 165, l. 8). ENTREMBRASSER (S') (I, 291, l. 15; II, 35, l. 24). *ENTRENCHAINER (S') (II, 129, l. 19). ENTR'ENTENDRE (S') (I, 292, l. 12; II, 160, l. 11). ENTREPILLER (S') (III, 171, l. 1). ENTREPORTER (S') (I, 240, l. 17). ENTREPOUSSER (S') (*au figuré*) (III, 293, l. 10). ENTREPRESTER (S') (I, 145, l. 12; III, 50, l. 7). *ENTREPRODUIRE (S') (III, 365, l. 10). ENTRERUYNER (S') : *s'entredétruire* (II, 496, l. 6; *Théol. nat.*, ch. 92; 159). ENTRESECOURIR (S') (II, 193, l. 29). ENTRETUER (S') (I, 95, l. 9; *Théol. nat.*, ch. 226). ENTREVOIR (*au figuré*) (III, 425, l. 7). ENTROUVRIR (S') (*Théol. nat.*, ch. 289; *au figuré* : II, 58, l. 18).

ENTRE BIENFAIRE (S').

« Cherchant l'un et l'autre, plus que tout autre chose, de *s'entre-bienfaire*... » (I, 248, l. 25.)

ENTRE-DEUX.

1] *Substantif : intervalle; intermédiaire.*

I, 307, l. 25.

Au figuré.

« Nous trouvons faveur et rigueur en la justice, et y en trouvons tant que je ne sçay si l'*entre-deux* s'y trouve si souvent. » (III, 367, l. 22.) — « Il faut que nostre ame le voye à souhait face à face, de pres et sans *entredeux* [sine medio]. » (*Théol. nat.*, ch. 154.) — *Ibid.*, ch. 308.

2] *Adverbialement : dans l'intervalle.*

I, 159, l. 26. — « La mer... a joint ailleurs les terres qui estoyent divisees, comblant de limon et de sable les fosses d'*entre-deux*. » (I, 265, l. 24.) — II, 115, l. 7. — « Il n'y a rien *entre deux* [via media], par où il puisse eschapper l'un ou l'autre. » (*Théol. nat.*, ch. 92.) — *Ibid.*, ch. 268; 270.

METTRE, JETTER, etc. ENTRE-DEUX : *mettre quelque chose entre deux autres choses.*

I, 344, l. 24; 421, l. 12.

ENTRÉE.

Au figuré.

I, 1, l. 1; 242, l. 24; 410, l. 15; *Théol. nat.*, ch. 265; 270.

* ENTREGENT.

Art de se conduire au milieu des gens; civilité.

« C'est... une tresutile sciance que la sciance de l'*entregent*. » (I, 57, l. 19.) — I, 214, l. 6; III, 248, l. 3. — « Il a meshuy assez de façon et d'*entregent*, pour se presenter en toute bonne compagnie. » (*Théol. nat.*, ch. déd.)

Ce mot parait emprunté au langage de la fauconnerie. Il se dit d'abord de l'oiseau, qu'on portait « entre gens » pour l'apprivoiser.

ENTREGET.

ENTREGET D'ACCORD : *proposition.*

« Lucius Marcius voulant gaigner le temps, qu'il luy falloit encore à mettre en point son armée, sema des *entregets d'accord*, desquels le Roy endormi accorda trefve pour quelques jours. » (I, 26, l. 3.)

ENTREJOUER (S').

« A voir des bestes *s'entrejouer* et caresser... » (II, 136, l. 18.)

ENTRELASSEMENT.

Entrelacement.

II, 274, l. 15.

ENTRELASSEURE.

« Des Elephans dressez à se mouvoir et dancer, au son de la voix, des dances à plusieurs *entrelasseures*, coupeures et diverses cadances tres-difficiles à aprendre. » (II, 176, l. 12.) — III, 181, l. 24.

ENTRELUIRE.

« Une peinture voilee et tenebreuse, *entreluisant* d'une infinie varieté de faus jours. » (II, 275, l. 5.)

ENTREMETTRE (S').

Se mêler; entreprendre.

I, 416, l. 8. — « Et ce que je cache par fois le nom de l'autheur à escient ès choses que j'emprunte, c'est pour tenir en bride la legereté de ceux, qui *s'entremettent* de juger de tout ce qui se présente. » (II, 101, l. 1, 1588.) — II, 180, l. 24.

ENTREMISE.

1] *Action d'entremettre : moyen de parvenir à une fin; préparatifs.*

I, 28, l. 22. — « Pendant les *entremises* d'accord... on les avoit surprins et mis en pieces. » (I, 30, l. 4.) — I, 244, l. 3. — « Nous les dressons (les femmes) des l'enfance aus *entremises* de l'amour » (c.-à-d. aux moyens de plaire). (III, 89, l. 28.) — III, 360, l. 7.

2] *Action de s'occuper de; occupation.*

« Pour estre à table, ils ne se departoyent pas de l'*entremise* d'autres affaires et survenances. » (II, 43, l. 24.) — III, 306, l. 29.

3] *Action de s'entremettre.*

I, 147, l. 27 [1595]; II, 144, l. 15; 223, l. 3; III, 190, l. 23; 353, l. 4.

ENTR'EMPESCHER (S').

S'empêcher, se gêner réciproquement.

« Ce sont deus occupations qui *s'entrempeschent* en leur vigur. » (II, 15, l. 11.) — « Nos sens mesmes *s'entr'empeschent* l'un l'autre. » (II, 363, l. 13.) — II, 366, l. 19; *Théol. nat.*, ch. 138.

*ENTR'ENGENDRER (S').

« Ceux (de nos membres)... qui servent à *nous entr'engendrer* » [1588] [« à nous engendrer », Ms]. (I, 74, l. 23.) — « Socrates se resjouyt à considerer l'estroicte alliance de la douleur à la volupté... à tours elles se suyvent et *s'entr'engendrent.* » (III, 399, l. 4.)

ENTREPRENDRE.

1] *Prendre en main.*

I, 154, l. 11; 161, l. 3.

a) *Avec l'infinitif, sans préposition.*

I, 21, l. 1; 195, l. 3.

b) *Absolument : agir.*

II, 345, l. 18; 395, l. 15.

ENTREPRENDRE UN PERSONNAGE; UN ROLLE.

« Mais quelque *personage* que l'home *entrepraigne*, il joue tousjours le sien parmy. » (I, 101, l. 2.) — I, 229, l. 21.

3] *Prendre à parti; attaquer; s'attaquer à (au propre et au figuré).*

« Quoy, n'as tu moyen ny pouvoir en autre chose, qu'à *entreprendre* Cæsar? » (I, 161, l. 14.) I, 191, l. 1. — « Maudit et outragé si librement par le premier escolier qui l'*entreprend*... (il s'agit de Néron). » (II, 404, l. 5.) — II, 512, l. 2; III, 124, l. 4.

ENTREPRINSE.

1] *Action qu'on entreprend.*

I, 217, l. 15; II, 113, l. 18 [1588]; 506, l. 23; 560, l. 24; III, 308, l. 20.

2] *Effort; courage que demande ce qu'on entreprend.*

« Il ne faut pas grande *entreprinse* pour m'y mettre. » (II, 108, l. 21.) — III, 102, l. 19.

3] *Entreprise militaire; attaque.*

« Il (Xerxes) estoit a considerer la grandur desmesuree de ses forces au passage de l'Helespont pour l'*entreprinse* de la Græce... » (I, 308, l. 5.) — « Les *entreprinses* des princes des deux armées contraires. » (II, 187, l. 22.) — II, 491, l. 11.

ENTRESEMER.

Semer çà et là (au figuré).

« Encore qu'ils *entresement* leur stile de cadances dogmatistes. » (II, 236, l. 19.) — III, 409, l. 18.

*ENTRESUCER (S').

« Certains Roys barbares... les blessoient (les pouces) de quelque legere pointe, et puis *se* les *entresuçoient*. » (II, 487, l. 5.)

ENTRETENIR.

1] *Tenir dans le même état; maintenir; faire vivre.*

« L'amour... se mesle lâchement aux accointances qui sont dressées et *entretenues* soubs autre titre... » (III, 81, l. 3.) — « Il est ridicule et injuste que l'oysiveté de nos femmes soit *entretenuë* de nostre sueur et travail. » (III, 243, l. 24.)

SPÉCIALEMENT : *fournir aux dépenses d'une maitresse.*

« Cæsar *entretint*, outre tout ce nombre, Servilia, sœur de Caton et mere de Marcus Brutus. » (II, 537, l. 11.)

2] *Tenir occupé (souvent avec la nuance de divertir).*

« Cette disposition, c'est celle mesme... qui *entretiendra* vos arriere-nepveux. » (I, 116, l. 4.) — II, 104, l. 5; 215, l. 2.

3] *Occuper en parlant avec; s'entretenir avec.*

I, 207, l. 12; 393, l. 12; 411, l. 15; II, 416, l. 6; 470, l. 3; III, 41, l. 14.

4] S'ENTRETENIR.

a) *Tenir ensemble; s'enchainer, former un tout.*

« Et qui en voudroit bastir (de certaines histoires) un corps entier et *s'entretenant*... » (II, 564, l. 3.)

b) *Se tenir ensemble, dans un rapport donné.*

« Au demeurant, ce que nous appellons ordinairement amis et amitiez, ce ne sont qu'accoinctances et familiaritez nouées par quelque occasion ou commodité, par le moyen de laquelle nos ames *s'entretiennent*. » (I, 245, l. 8.) — II, 129, l. 19. — (Il s'agit du monde regardé comme un Dieu). « En luy sont d'autres dieus, la terre, la mer, les astres, qui *s'entretienent* d'une harmonieuse et perpetuele agitation et danse divine. » (II, 326, l. 5.) — « Aussi seroit-il impossible que choses tant diversement contraires... *se fussent* si constamment *entretenue* en ceste union... » [conservari infra unum ordinem]. (*Théol. nat.*, ch. 4.) — *Ibid.*, ch. 92; 250.

c) *Absolument : s'occuper soi-même; réfléchir.*

« Il me sembloit ne pouvoir faire plus grande faveur à mon esprit, que de le laisser en pleine oysiveté, *s'entretenir* soy mesmes, et s'arrester et rasseoir en soy. » (I, 36, l. 8.)

d) S'ENTRETENIR DE : *réfléchir à (avec la nuance de : occuper agréablement son esprit à).*

« Il n'est rien dequoy je *me soye* des tousjours plus *entretenu* que *des* imaginations de la mort. » (I, 107, l. 27.) — I, 108, l. 2. — (Il s'agit de « la durée de nostre vie »). « Ceux qui *s'entretienent de* [« se consolent en », 1588] ce, que je ne sçay quel cours, qu'ils nomment naturel... » (I, 420, l. 8.) — II, 61, l. 20; 453, l. 12; 454, l. 7; III, 249, l. 5. — (Il s'agit du « vray estre » des maux; et il parle ironiquement). « Il faut que nostre esprit les estende et alonge et qu'avant la main il les incorpore en soy et *s'en entretienne*, comme s'ils ne poisoient pas raisonablement à nos sens. » (III, 340, l. 13.)

e) *Avec idée de réciprocité; s'occuper l'un l'autre; converser ensemble; s'amuser réciproquement.*

(Il parle de son chat). « Nous *nous entretenons* de singeries reciproques » [1595]. (II, 159, l. 10 et 658.)

ENTRETENU.

Lié; dont les parties s'enchainent, font un tout.

« Je voy un sens si beau, si bien joint et *entretenu* par tout en sa traduction que... » (II, 41, l. 7.)

Cf. S'ENTRETENIR a).

ENTRETIEN.

1] *Action de s'entretenir, avec autrui ou avec soi-même.*

I, 313, l. 23. — « Ceux qui sçavent... dresser de l'*entretien* en leur propre train. » (III, 44, l. 10.) — « A cheval, où sont mes plus larges *entretiens* (avec lui-même). » (III, 116, l. 16.) — III, 429, l. 5.

2] *Sujet de conversation; matière.*

« Qui ostera aux Muses les imaginations amoureuses, leur desrobera le plus bel *entretien* qu'elles ayent et la plus noble matiere de leur ouvrage. » (III, 79, l. 19.)

ENTR'OUVERT.

Décolleté.

« Nos dames... s'en vont tantost *entr'ouvertes* jusques au nombril. » (II, 165, l. 7.)

*ENUNCIATION.

Proposition.

« Toute presupposition humaine et toute *enunciation* a autant d'authorité que l'autre, si la raison n'en faict la difference. » (II, 280, l. 28.)

ENVELO[P]PER.

Au figuré.

« Aymée de moy beaucoup plus que paternellement, et *enveloppée* en ma retraitte et solitude, comme l'une des meilleures parties de mon propre estre. » (II, 449, l. 9.) — II, 456, l. 6.

ENVERS.

1] *Préposition.*

« Comme aux actions legitimes je me fasche de m'y employer quand c'est *envers* ceux qui s'en desplaisent, aussi, à dire vérité, aux illégitimes je ne fay pas assez de conscience de m'y employer quand c'est *envers* ceux qui y consentent. » (III, 359, l. 24; 26.)

2] *Substantif.*

« Epicurus dict que le sage ne peut jamais passer a un estat contrere. J'ay quelqu'opinion de l'*envers* de cette sentance... » (c.-à-d. j'incline à croire le contraire). (III, 147, l. 27.)

ENVI.

Cf. ENVIS.

ENVIE.

1] *Haine; malveillance.*

« L'ambition, le despit et l'*envie* l'agitent comme un autre... » (I, 337, l. 1.) —« Exempte de vanité parlant de soy, et d'affection et d'*envie* parlant d'autrûy. » (II, 118, l. 11.) — II, 184, l. 31. — « Lucat, son cher frère, et pour le salut duquel il prioit, tirant sur soi toute l'*envie* de leurs mesfaicts... (attirant sur lui-même toute la haine que devaient inspirer les méfaits commis par lui et son frère). » (II, 500, l. 23.)

2] *Jalousie; rivalité haineuse (moderne).*

II, 501, l. 6.

3] *Désir (moderne).*

I, 214, l. 18; 277, l. 13; 327, l. 9; II, 502, l. 10; III, 146, l. 10.

ENVIEILLI.

Invétéré.

« Ulceres *envieillis*. » (III, 335, l. 25.)

ENVIEILLIR.

« Nous *sommes* tantost par la longue licence de ces guerres civiles *envieillis* en une forme d'estat si desbordée. » (III, 218, l. 17.) — III, 229, l. 1 [1588]. — « Je *suis envieilly* de huit ans depuis mes premieres publications. » (III, 392, l. 19.) — « Estant garnie de l'excez et intemperance... elle (ceste demeure où nous sommes) a dequoy nous offenser, nous alterer et nous *envieillir* [senesceret]. » (*Theol. nat.*, ch. 233.)

S'ENVIEILLIR.

II, 575, l. 14; 593, l. 19.

1. ENVIER.

Refuser; contester.

I, 230, l. 15; 395, l. 2. — « Je t'avoy, Paulina, dit-il, conseillé ce qui servoit à conduire plus heureusement ta vie; tu aymes donc mieux l'honneur de la mort; vrayement je ne te l'*envieray* poinct... » (II, 562, l. 22.)

2. ENVIER.

ENVIER SUR : *enchérir sur.*

« Quelque fois il luy plait (à la fortune) *envier sur* nos miracles... » (I, 289, l. 15.)

C'est ici le verbe *envier*, fréquent en ancien français, qui semble venir de *invitare*. Cf. en français moderne, l'emploi de *envier*, comme terme de jeu, au sens de : augmenter l'enjeu, faire un envi.

ENVIRON.

1] *Préposition : aux environs de; autour de.*

« *Environ* mes six ans. » (I, 227, l. 12.) — I, 227, l. 25. — « *Environ* midy. » (III, 243, l. 21.) — III, 328, l. 6.

ENVIRON CE QUE : *à peu près autant que.*

« Je suis à tout'heure preparé *environ ce que* je le puis estre. » (I, 109, l. 2.)

2] *Adverbe.*

« Les pertes qui me viennent par l'injure d'autruy... me pinsent *environ* comme à un homme malade et geiné d'avarice. » (III, 333, l. 8.) — « Socrate parle *environ* en ce sens aux juges qui deliberent de sa vie. » (III, 343, l. 14.)

3] *Locution adverbiale.*

A L'ENVIRON; TOUT A L'ENVIRON : *autour; tout autour.*

II, 48, l. 20. — « Tous mes livres rengez a cinq degrez *tout a l'environ.* » (III, 53, l. 24.)

ENVIS.

A regret; malgré soi; difficilement (latin : invitus).

I, 79, l. 4; 330, l. 11. — « Je le fois maigrement et *envis.* » (III, 103, l. 4.) — III, 116, l. 5. — « Je hay à me reconnoistre, et ne retaste jamais qu'*envis* ce qui m'est une fois eschappé. » (III, 225, l. 27.) — « Retarder... l'inclination vers le mal, suyvre *envis* cette pente... » (III, 268, l. 15.) — C. et R., IV, 331.

ENVY.

A L'ENVY DE.

1] *En lutte avec; en regard de.*

« Aussi y a-il des pertes triomphantes *à l'envi des* victoires. » (I, 277, l. 8.) — I, 325, l. 14; II, 161, l. 15; III, 173, l. 29; 190, l. 13; 335, l. 24.

2] *Malgré; en dépit de.*

« Celuy qui s'obstina à se mocquer et à rire *à l'envy des* maux qu'on luy faisoit. » (I, 71, l. 12.)

A L'ENVY : *à qui mieux mieux.*

« Car il (Chrisippus) disoit que ceux, qui courent *à l'envy*, doivent bien employer toutes leurs forces à la vitesse. » (I, 32, l. 17.) — II, 413, l. 27; III, 176, l. 16.

ENYVRÉ.

Au figuré.

« S'il n'est du tout *enyvré* de cet'affectation. » (I, 187, l. 2.)

ENYVRER.

Au figuré.

II, 542, l. 4.

S'ENYVRER : *s'enorgueillir.*

II, 61, l. 23.

EPAIS.

Cf. ESPES.

EPECHISTE.

Sceptique.

II, 225, l. 29.

EPICRANE.

Partie supérieure du crâne.

II, 284, l. 12.

EPICYCLE.

Petit cercle qu'on supposait parcourir la circonférence d'un autre cercle plus grand pour rendre compte des irrégularités apparentes du mouvement des astres.

« (La philosophie) faict estat de serainer les tempestes de l'ame... non par quelques *Epicycles* imaginaires, mais... » (I, 209, l. 6.) — II, 275, l. 21.

Dans la citation ci-dessus le mot est pris comme exemple des termes techniques que le vulgaire ne comprend pas.

EPIGRAMME.

Au masculin.

II, 484, l. 1.

EPREUVE.

ETRE A L'EPREUVE : *être soumis à l'épreuve.*

« Nous en *somes à l'espreuve.* » (I, 199, l. 16.)

Aujourd'hui on dit « être à l'épreuve de » dans un sens presque contraire : avoir subi victorieusement l'épreuve de; ne pas la redouter.

*EQUABILITÉ.

Egalité d'humeur.

« Nos hommes sont si formez à l'agitation et ostentation que la bonté, la moderation, l'*equabilité*, la constance, et telles qualitez quietes et obscures ne se sentent plus. » (III, 303, l. 27.)

EQUABLE, ÆQUABLE.

1] *Egal; uniforme.*

(Il s'agit de bagues.) « Elles vous semblent *equables* en largeur et par tout pareilles. » (II, 363, l. 23.) — « Quand j'entreprendray de suyvre cet autre stile *æquable* (uniforme, sans ornement) uny et ordonné, je n'y sçaurois advenir... » (II, 417, l. 13.) — *Voyage*, 170.

2] *Doux; mesuré.*

« Toutes intentions legitimes et equitables sont d'elles mesmes *equables* et temperées. » (III, 4, l. 21.)

3] *Constant.*

« Si elle est (l'âme) rassise, *equable* et contente. » (I, 335, l. 10.) — II, 65, l. 24; 208, l. 11.

4] *Equitable.*

« Je revien a ma description, de façon plus equitable et plus *equable.* » (I, 245, l. 3.)

EQUAL.

Egal; uni.

II, 107, l. 7 et 461 [« egale », 1588].

EQUALITÉ.

Egalité.

« L'*equalite* est la premiere piece de l'equité. » (I, 116, l. 18.) — II, 184, l. 10; 197, l. 24.

EQUANIMITÉ

Egalité d'ame; calme.

« Hors le neud du debat, je me suis maintenu en *equanimité* et pure indifference. » (III, 291, l. 19.)

EQUI[P]PAGE.

1] *Ensemble d'objets qu'une armée traine à sa suite.*

I, 363, l. 22; III, 209, l. 9.

2] *Equipement pour un voyage (au figuré).*

« Heureuse la mort, qui oste le loisir aux apprests de tel *equipage.* » (I, 120, l. 5.)

3] *Equipement; armes; costume.*

II, 95, l. 9; 99, l. 6. — « Considerons donq... l'homme seul... armé seulement de ses armes, et despourveu de la grace et cognoissance divine... Voyons combien il a de tenue en ce bel *equipage.* » (II, 156, l. 1.) — II, 497, l. 2.

EQUI[P]PÉ.

Pourvu.

I, 294, l. 16. — « Nostre ame ainsi *equipée* de divers offices et puissances. » (*Théol. nat.*, ch. 105.)

EQUIPO[L]LENT.

A L'EQUIPOLLENT : *de façon équivalente.*

« Si je n'ay point le ceur gros asses, je l'ay *à l'equipolant* ouvert. » (III, 169, l. 21.)

EQUIPOLLER.

Equivaloir.

« Cett'autre volupté plus basse... a ses veillees, ses junes et ses travaus... et a son coste une satieté si lourde qu'elle *equipolle* a pænitance. » (I, 101, l. 15.)

ERGOT.

Au figuré.

« Le voyla sur ses *ergots.* » (III, 375, l. 8.)

SE METTRE SUR SES ERGOTS.

III, 427, l. 4.

*ERGOTISME.

Raisonnements subtils et embrouillés où ERGO *(donc) revenait sans cesse.*

« C'est grand cas... que la philosophie soit... un nom vain et fantastique... Je croy que ces *ergotismes* en sont cause, qui ont saisi ses avenues. » (I, 208, l. 4.)

*ERGOTISTE.

Ergoteur.

« Cicero disoit que, quand il vivroit la vie de deus homes, il ne pranderoit pas le loisir d'estudier les poëtes lyriques. Et je treuve ces *ergotistes* plus tristement encore inutilles. » (I, 211, l. 14.)

ERINGIUM.

Erynge; genre de plante ombellifère dont le type est le panicaut.

III, 395, l. 2.

ERRATIQUE.

Errant; déréglé.

« Il n'est rien si souple et *erratique* que nostre entendement. » (III, 320, l. 6.)

ERRE.

BELLE ERRE : *Rapidement.*

« Pajazet... se sauvoit *bell'erre* sur une jumant Arabesque. » (I, 377, l. 26.)

ERUDITION.

Instruction.

« Ce neant moins nous voïons qu'elles s'y conduisent tresordoneement (les grues et les fourmis) sans *erudition.* » (II, 206, l. 4.)

C'est ici, très exactement, le sens du mot latin « *eruditio* ».

ÉS.

Dans les; aux (contraction de en les).

« Toutesfois *és* ames moins genereuses, l'estonnement et l'admiration peuvent faire naistre... » (I, 5, l. 12.) — « Cette tragedie, que le Duc d'Albe nous fit voir à Bruxelles *és* (au sujet des) Comtes de Horne et d'Aiguemond. » (I, 33, l. 11.) — « Et encore qu'il reste entre nous quelques moyens de divinations *és* astres, *és* esprits, *és* figures du corps, *és* songes, et ailleurs. » (I, 47, l. 16.) — I, 127, l. 8; 141, l. 1; 200, l. 21; 203, l. 20; 230, l. 1; 403, l. 4; II, 101, l. 9; 116, l. 2; 143, l. 23; 145, l. 4; 179, l. 4; 180, l. 7; 235, l. 14; 250, l. 17; 268, l. 3; 269, l. 3; 425, l. 25; 504, l. 7; III, 24, l. 4; 103, l. 2; 177, l. 24; 335, l. 10; 369, l. 1; C. et R., IV, 297; *Théol. nat.*, ch. 55; 98; 279; 377.

E[S]BAT.

Amusement; passe-temps (au singulier et au pluriel).

« Ou est leur profit, que ce fut aussi leur *esbat* » (il s'agit des enfants). (I, 215, l. 14.) — « Quant au Grec... mon pere desseigna me le faire apprendre par art, mais d'une voie nouvelle, par forme d'*ébat* et d'exercice... » (I, 226, l. 8.) — I, 412, l. 21; II, 136, l. 18; 316, l. 17; III, 71, l. 4.

ESBATTEMENT.

Divertissement.

« J'ay tousjours accusé d'impertinence ceux qui condemnent ces *esbattemens* » (il s'agit des jeux scéniques du théâtre). (I, 230, l. 14.)

ESBA[T]TRE.

Divertir.

« Ils *ont esbatu* leur ame à trouver des inventions qui eussent au moins une plaisante et subtile apparence » [1588] [« ont promené leur ame à des inventions », Ms]. (II, 240, l. 2.)

S'ESBATRE A, DE; *ou absolument.*

« *S'esbattre a* blesser un chien et un chat. » (I, 139, l. 7.) — I, 388, l. 25. — « Ils *se sont esbatus de* la raison comme d'un instrument vain et frivole. » (II, 287, l. 9.) — III, 54, l. 18; 103, l. 10.

ESBAUDIR.

Mettre en allégresse.

« (Platon) veut qu'en ces esbats ils attribuent l'honeur de la victoire au june home qui ara le plus *esbaudi* et resjoui, et plus grand nombre d'entre eus. » (III, 71, l. 5.)

S'ESBAUDIR.

« L'ivresse estant... propre a doner aux persones d'eage le courage de *s'esbaudir* en danses et en la musique... » (II, 18, l. 2.)

E[S]BLOUIR.

Troubler la vue; aveugler (au figuré).

I, 201, l. 12; 381, l. 9. — « Il faut nous *esblouir* pour nous guider. » (II, 213, l. 6.) — II, 293, l. 8; 314, l. 19.

S'E[S]BLOUIR.

III, 287, l. 4.

ESBLOUISSEMENT.

Au figuré.

« Les extremitez de nostre perquisition tumbent toutes en *esblouissement*. » (II, 285, l. 18.) — III, 39, l. 1.

ESBOITEMENT.

Dislocation; boitement.

« Et puis les voyla stropiets, estourdis de coups (il s'agit des enfants) et nostre justice qui n'en fait compte, comme si ces *esboitemens* et eslochemens n'estoient pas des membres de nostre chose publique. » (II, 517, l. 8.)

ESBRAILLÉ.

Débraillé.

« Un gentil-homme... sans espée à son costé, tout *esbraillé* et destaché... » (I, 347, l. 9.)

ESBRANLER.

Mettre en mouvement.

« Comme ceux-cy veulent instruire nostre entendement sans l'*esbranler*. » (I, 197, l. 23.) — I, 365, l. 20. — « Je suis mal-aisé à *esbranler;* mais, estant avoyé, je vay tant qu'on veut. » (III, 242, l. 18.) — III, 400, l. 20.

S'ESBRANLER.

« Toutesfois aux canonades, depuis qu'on leur est planté en bute... il est messeant de *s'esbranler* pour la menasse du coup. » (I, 53, l. 19.) — « *S'esbranlant* vigoureusement entre les mains de ses gardes, il alla froisser sa teste contre un paroy et s'y tua. » (II, 530, l. 2.)

Au figuré.

II, 125, l. 28. — (Il s'agit des pleureurs aux funérailles) « ... Car, encore qu'ils *s'esbranlent* en forme empruntée... il est certain qu'ils s'emportent souvant tous entiers et reçoivent en eux une vraye melancholie. » (III, 66, l. 9.) — « Je *me suis esbranle* pour luy comme je faicts pour moy. » (III, 302, l. 22.) — III, 402, l. 3. — « Attendu que la volonté ne *s'esbransle* pas si on ne l'esveille... » [quia voluntas non trahitur nisi excitetur]. (*Théol. nat.*, ch. 192.)

ESCACHER.

Ecraser.

« Ils tuent les pouils avec les dents, comme les Magots, et trouvent horrible de les voir *escacher* soubs les ongles. » (I, 145, l. 3.)

« To squash; beat, batter, or crush flat; to thrust, presse, knocke, squeeze hard or close together » (Cotgrave.) Ce mot est un composé de « cacher » au sens primitif de fouler.

ESCAILLE.

Sorte de cuirasse.

« Ils (les Parthes) avoient, dit-il (Marcellinus), des armes tissuës en maniere de petites plumes, qui n'empeschoient pas le mouvement de leur corps et si estoient si fortes que nos dards rejalissoient venant à les hurter (ce sont les *escailles* de quoy nos ancestres avoient fort accoustumé de se servir). » (II, 98, l. 14.)

On lit chez Montluc : « Estoit armé d'une *escaille* couverte de velours vert. »

*ESCAPADE.

1] *Bond; ruade (en parlant d'un cheval).*

« Les chevaux qu'on meine en main font bien des bonds et des *escapades*. » (III, 339, l. 25.)

2] *Au figuré : saillie.*

« O dieux, que ces gaillardes *escapades*, que cette variation a de beauté! » (III, 270, l. 12.)

ESCAPPER.

Echapper.

II, 506, l. 27 et 633.

ESCARBILLAT.

Cf. SCARREBILLAT.

ESCARE.

Scare; poisson qui a de belles couleurs.

II, 194, l. 3.

ESCARLATTE.

Sorte d'étoffe couleur écarlate.

II, 103, l. 16.

ESCARMOUCHE.

Petit combat.

« Sortir à l'*escarmouche*. » (I, 289, l. 3.) — « Pour aller à l'*escarmouche*. » (I, 350, l. 32.)

ATTAQUER L'ESCARMOUCHE : *Commencer le premier combat.*

I, 352, l. 14.

ESCARMOUCHER (S').

S'attaquer (au figuré).

« Si est-il, qu'à qui me veut loyallement injurier il me semble fournir bien suffisamment où mordre en mes imperfections advouées et cogneuës, et dequoy s'y saouler, sans *s'escarmoucher* au vent » (III, 250, l. 25.)

ESCARQUILLEMENT.

Action d'écarquiller (les jambes).

III, 91, l. 25.

ESCARRE.

Taillade; balafre; cicatrice.

« Les Turcs se font des grandes *escarres* pour leurs dames; et affin que la marque y demure, ils portent soudein du fu sur la plaie... » (I, 72, l. 12.)

ESCARTÉ.

1] *Lointain; éloigné.*

« La terre, les mers, les mons, les isles *escartées*... » (II, 276, l. 25.) — *Théol. nat.*, ch. 13.

2] *Au figuré : éloigné de l'usage.*

« Il me semble que toutes façons *escartées* et particulieres partent plustost de folie... que de vraye raison... » (I, 151, l. 2.)

ESCARTER.

S'éloigner de.

II, 194, l. 22. — « La secte Peripatetique... montre les autres sectes, pour ne s'estre asses attachees a la consideration de ce meslange, s'estre partialisees, cetecy pour le corps, cette autre pour l'ame, d'une pareille errur, et *avoir escarte* leur subjet, qui est l'home et leur guide qu'ils advouent en general estre nature. » (II, 491, l. 20.) — III, 206, l. 26.

ESCHA[F]FAULT.

1] *Lieu élevé, en vue; estrade.*

« On n'est pas tousjours sur le haut d'une bresche ou à la teste d'une armée, à la veuë de son general, comme sur un *eschaffaut*. » (II, 395, l. 12.) — III, 304, l. 6.

2] *Scène.*

« Comme les joueurs de comedie, vous les voyez sur l'*eschaffaut* faire une mine de Duc et d'Empereur... » (I, 336, l. 16.)

3] *Au figuré.*

« Chacun peut avoir part au battelage et representer un honneste rolle en l'*eschaffaut;* mais au dedans et en sa poitrine... d'y estre reglé, c'est le poinct. » (III, 26, l. 3.) — III, 107, l. 4.

4] *Base pour un bucher.*

« Il fit dresser un *eschafaut* plus long que large... et par des degrez monta sur l'*eschafaut*. » (II, 34, l. 4 et 8.) — III, 59, l. 24.

ESCHANÇON.

Au figuré.

« J'ai assez vecu, pour mettre en compte l'usage qui m'a conduict si loing. Pour qui en voudra goûter, j'en ai faict l'essay, son *eschançon*. (J'en ai fait l'expérience comme l'échanson jadis goûtait le vin du monarque) » (III, 381, l. 4.)

ESCHANGE.

ETRE PRIS EN ESCHANGE : *être pris pour ce qu'on n'est pas.*

« Je creins mortellement d'*estre pris en eschange* par ceux à qui il arrive de connoistre mon nom. » (III, 77, l. 14.)

ESCHANGER.

Changer.

« Tant d'innovations d'offices, une si difficile dispensation et ordonnance de divers noms d'honneur,

lesquels, estant si cherement acheptez, ne peuvent estre *eschangez* ou oubliez sans offence. » (I, 329, l. 25.)

E[S]CHAPPER.

1] *Transitif : échapper à.*

I, 167, l. 18 [1588]; 421, l. 18. — « Ces prudentes gens, qui ne pensent point avoir meilleur compte de leur vie que de la couler et *eschapper*. » (II, 459, l. 4.) — « Les medecins, rendent la santé malade, pour garder qu'on ne puisse *eschapper* leur authorité. » (II, 586, l. 20.) — III, 424, l. 9; 424, l. 15.

Vaugelas en 1647 trouvera encore cette construction de « échapper » plus élégante que la construction intransitive.

2] E[S]CHAPPER A *(suivi d'un infinitif).*

« Au cas que cette piperie m'*eschape a* voir aumoins ne m'*eschappe*-il pas, *a* voir que je suis tres pipable. » (II, 83, l. 5.)

E[S]CHAPPER A *(suivi d'un substantif) : éviter tout danger venant de.*

(Il parle des agitations publiques de son temps.) « Il estoit possible à un homme de ma complexion d'*eschaper à* une forme constante et continue, quelle qu'elle fut, mais les... alternations... de la fortune autour de moy... me rechargent de dangers... invincibles. » (III, 231, l. 7.)

3] E[S]CHAPPER DE : *glisser de.*

« Le... capitaine Bayard... se sentant defaillir et *eschapper du* cheval... » (I, 18, l. 19..)

S'E[S]CHAPPER : *mourir (au figuré).*

I, 108, l. 15.

ESCHARCEMENT.

Chichement; parcimonieusement.

« Les vesseaus leur feurent fournis *escharcemant*... » (I, 62, l. 21.) — « J'en sçay qui... font plus *escharsement* bien à celuy à qui ils en sont tenus. » (III, 233, l. 8.) — III, 423, l. 26. — « Et puis vous font treter le plus *escharsemant* qu'ils peuvent. » (*Voyage*, 293.)

Le vieux mot « eschars » (italien *scarso;* latin *escarpsus*, rattaché à *excerpere*) signifiait « avare ». Nous l'avons encore dans « une monnaie écharse » c'est-à-dire au-dessous du titre légal. *Echarsement* n'a disparu du dictionnaire de l'académie qu'en 1798.

E[S]CHAUDÉ.

Au figuré.

II, 127, l. 8.

ESCHAUDER (S').

1] *Au propre : se brûler.*

II, 317, l. 13.

2] *Au figuré : éprouver un dommage.*

II, 102, l. 1. — « En mes escris memes je ne retrouve pas tousjours l'air de ma premiere imagination : je ne sçay ce que j'ay voulu dire et *m'eschaude* souvent à corriger et y mettre un nouveau sens, pour avoir perdu le premier, qui valloit mieux. » (II, 316, l. 10.) — III, 48, l. 24; 195, l. 22.

ESCHAUDURE.

Brûlure.

I, 124, l. 1.

ESCHAUFFER.

1] *Chauffer; réchauffer.*

« Depuis la vieillesse, on me donne quand j'en ai besoing des draps à *eschauffer* les pieds et l'estomach. » (III, 402, l. 12.)

2] *Au figuré.*

II, 308, l. 2. — « Mon père, *eschauffé* de cette ardeur nouvelle... » (II, 140, l. 11.) — « Aux adieus, nous *eschauffons* outre l'ordinaire l'affection envers les choses que nous abandonnons. » (III, 78, l. 14.)

ESCHE[L]LER.

1] *Intransitif : monter à l'échelle; monter.*

« Nos opinions s'antent les unes sur les autres.

La premiere sert de tige à la seconde, la seconde à la tierce. Nous *eschelons* ainsi de degré en degré. » (III, 366, l. 2.) — « Par la cognoissance du monde nous avons *eschellé* jusques à la cognoissance de Dieu... » (*Théol. nat.*, ch. 16.)

2] *Transitif : escalader.*

« Au pied de la maison qu'ils vont *escheller* ou petarder, ils font leurs prieres... » (I, 417, l. 9.)

ESCHELON.

Gradin.

(Il s'agit des grands amphithéâtres.) « Tous les coustez de ce grand vuide remplis et environnez, depuis le fons jusques au comble, de soixante ou quatre vingts rangs d'*eschelons*... » (III, 155, l. 9.)

ESCHEVELER (S').

S'arracher les cheveux.

« Elles ont beau *s'escheveler* et s'esgratigner... » (II, 556, l. 16.)

ESCHEVER.

Esquiver.

« Vous en avez assez veu qui se sont bien trouvés de mourir, *eschevant* par là des grandes miseres. » (I, 118, l. 11.) — III, 335, l. 12.

ESCHEVER A : *même sens.*

« Il faut pourvoer au sentiment, non à la patience, et *eschever aux* coups que nous ne sçaurions parer. » (III, 295, l. 29.)

« L'italien dit *schifar* pour ce que nous dimes anciennement *eschever*, et aujourd'hui esquiver. » (Pasquier, *Rech.*, VIII, 3.)

ESCH[E]OIR.

1] *Tomber (au figuré).*

« Tel... en qui il ne pouvoit *eschoir* de foiblesse... » [1588] [« choir soupçon aucune de foiblesse », Ms]. (I, 124, l. 12.) — *Théol. nat.*, ch. 39.

2] *Tomber en partage.*

« Il n'*eschoit* pas (en Sparte) de recompense à une vertu, pour grande qu'elle soit, qui est passée en coustume... » (II, 65, l. 11.) — III, 168, l. 17.

3] *Advenir.*

« Ce riche Romain, qui avoit esté soigneux... de recouvrer des hommes suffisans en tout genre de science, affin que, quand il *escherroit* entre ses amis quelque occasion de parler d'une chose ou d'autre, ils supplissent sa place... » (I, 177, l. 5.) — « Il nous *eschoit* [« advient », 1588] à nous mesmes... » (II, 504, l. 12.) — III, 20, l. 16; *Théol. nat.*, ch. 87; 210. — « Il *eschet* [debent esse] necessairement de l'inferiorité et de la superiorité en leur college. » (*Théol. nat.*, ch. 220.) — *Ibid.*, ch. 246; 295.

ESCHOGUETTE.

EN ESCHOGUETTE : *en observation; en sentinelle.*

« Etre *en eschoguette.* » (III, 5, l. 18.) — « Mettre chacun *en echoguette* [« en garnison », 1588] en sa propre maison. » (III, 238, l. 5.)

ESC[H]OLE.

1] *Au figuré.*

« Aymer mieux estre regent et precepteur d'erreur et de mensonge, que d'estre disciple en l'*eschole* de verité. » (II, 220, l. 20.) — « C'est par mon experience que j'accuse l'humaine ignorance, qui est, à mon advis, le plus seur party de l'*escole* du monde. » (III, 375, l. 18.)

2] *La philosophie de l'école; la scolastique.*

I, 209, l. 7.

ESC[H]OLIER.

Etudiant.

II, 404, l. 5. — « Aucuns *escholiers* de la jurisprudence. » (III, 362, l. 16.)

L' « école » est alors la Faculté aussi bien que l'école pour enfant, et une Université comprend des « écoles » de théologie, de droit canon, etc.

ESCIENT.

Connaissance de ce qu'on fait.

A ESCIENT.

1] *Sciemment; en connaissance de cause.*

« Socrates... quitte *a esciant* sa force, pour glisser

en la naïfvete et aisance de son progrez. » (I, 210, l. 7.) — II, 237, l. 6.

2| *A dessein; volontairement.*

I, 72, l. 5; 119, l. 1. — « Le philosofe Stilpo..., hasta sa fin *à esciant* par le breuvage de vin pur. » (II, 18, l. 11.) — II, 101, l. 10; 233, l. 17; 237, l. 6; 358, l. 9; 488, l. 7; III, 214, l. 24. — « Il s'avise soudein de dire qu'il s'estoit venu randre *à esciant,* qu'il estoit Chretien... » (*Voyage,* 322.)

3| *Sérieusement.*

« Ou il la faut combattre *à escient,* ou se tirer arriere, soubs couleur de ne l'entendre pas. » (III, 194, l. 13.)

A MON ESCIENT.

C. et R., IV, 294.

A NOSTRE ESCIENT.

I, 86, l. 7.

A LEUR ESCIENT.

I, 74, l. 19.

A BON ESCIENT : *tout de bon; véritablement.*

« Au pris de nous, voilà des hommes bien sauvages; car, ou il faut qu'ils le soyent bien *à bon escient,* ou que nous le soyons. » (I, 278, l. 23.) — I, 313, l. 1; II, 178, l. 12; 317, l. 8; 520, l. 1; III, 64, l. 2; 171, l. 17; C. et R., IV, 318. — « Sur le soir il commença bien *à bon escient* à tirer aux traicts de la mort. » (C. et R., IV, 323.) — *Théol. nat.,* ch. 285.

EN BON ESCIENT : *même sens.*

« Mais, *en bon escient,* comme le bras estant haussé pour frapper, il nous deult, si le coup ne rencontre... » (I, 23, l. 7.) — « Il n'y a rien *en bon escient* en nostre puissance, que la volonté. » (I, 34, l. 2.) — I, 72, l. 5; II, 416, l. 4; III, 103, l. 26; 271, l. 27; 303, l. 10; *Théol. nat.,* ch. 67.

ESCLAIRANT.

Lumineux.

« En faire un astre *esclairant* et lumineux. » (II, 158, l. 17.)

ESCLAIRCIR, ESCLERCIR.

Informer; instruire.

II, 238, l. 24.

S'ESCLAIRCIR : *devenir plus clair, plus manifeste.*

« Les maus du cors *s'esclercissent* en augmentant. » (III, 75, l. 24.)

S'ESCLAIRCIR DE : *s'informer; s'instruire de.*

I, 168, l. 28; II, 48, l. 23.

ESCLAIRCY.

Clair.

« Afin que... nous en ayons le jugement plus *esclaircy* et plus ferme. » (I, 381, l. 13.)

ESCLAIRER.

1] *Mettre en état de voir clair; éclaircir.*

« Quand nous voyons... le dragon fourbir et *esclairer* ses yeux avecques du fenouil... » (II, 172, l. 27.)

2] *Au figuré.*

« Un lustre qui nous *esclaire* à la vertu. » (I, 134, l. 22.)

3] *Rendre clairement visible (au figuré).*

« Si j'estoffois l'un de mes discours de ces riches despouilles, il *esclaireroit* par trop la bestise des autres. » (I, 190, l. 11.)

4] *Examiner; contrôler.*

« Je ne voudrois pas fuir leur compaignie; je voudroy les *esclairer* de prés, et jouyr..., de leur allegresse et de leurs festes. » (II, 79, l. 7.) — II, 448, l. 12; 467, l. 19. — « Vous *esclairez* toutes choses de trop prés. » (III, 210, l. 6.) — III, 323, l. 21.

ESCLATER.

Faire éclater; manifester.

« Cette extreme souffrance... prenant feu tout à coup... *esclate* tous ses efforts (c.-à-d. ses forces) à la premiere charge. » (III, 110, l. 19.)

ESCLAVER.

Rendre esclave; asservir (au figuré).

« En son excez (il s'agit de la philosophie) elle *esclave* nostre naturelle franchise. » (I, 258, l. 17.)

ESCLAVER A : *rendre esclave de.*

III, 136, l. 19. — « Et m'excuse volontiers de ne sçavoir faire chose qui m'*esclave à* autruy. » (III, 378, l. 2.)

ESCONDUIRE.

1 | *Absolument : refuser.*

« De la tête nous convions... demandons... *esconduisons*... » (II, 161, l. 17.)

2 | *Se débarrasser de quelqu'un par des défaites.*

III, 103, l. 6.

ESCONJURER.

Conjurer.

« Mes tentations sont si cassées et mortifiées qu'elles ne valent pas qu'elle (ma raison) s'y oppose. Tandant seulement les mains audevant, je les *esconjure* » [1588] [« je les conjure », Ms]. (III, 36, l. 14.) — III, 204, l. 20. — « On les *esconjure* [1588] [« conjure », Ms] mieux par courtoisie que par braverie. » (III, 392, l. 22.)

ESCORNER.

Entamer.

I, 78, l. 27. — « Et au quartier par où les Portugalois *escornerent* les Indes... » (I, 85, l. 16.)

ESCORNIFLER.

Dérober.

« Je m'en vois, *escorniflant* par cy par la les sentances qui me plaisent... » (I, 176, l. 9.)

La Fontaine emploiera encore « escornifleur » au sens de voleur.

ESCORSE.

Au figuré.

« Or ces passions qui ne nous touchent que par l'*escorse* ne se peuvent dire nostres... » (II, 57, l. 2.) — II, 104, l. 15; 135, l. 4; 176, l. 20; 405, l. 22; 416, l. 23; III, 42, l. 7; 64, l. 11; 110, l. 23; 263, l. 13; 405, l. 22.

Voir ESCORTE FOUR. II, 470, l. 27.

ESCORTE.

1 | *Direction; conduite.*

« Les Roys de Castille et de Portugal... par l'*escorte* [1595] [« escorce », Ms] de leurs facteurs (c.-à-d. leurs généraux)... se sont rendus maistres des Indes. » (II, 470, l. 27.)

Ce mot vient de l'italien *scorta* qui signifie action de diriger.

2] *Troupe militaire (moderne).*

I, 367, l. 1.

1. ESCOT.

Proprement : ce que doit chaque convive dans un repas où chacun paye sa part; quote-part; par extension : ceux qui se réunissent pour un tel repas; compagnie.

« Le pourceau de Pyrrho est icy de nostre *escot*. Il est bien sans effroy à la mort, mais si on le bat, il crie et se tourmente. » (I, 65, l. 25.) — « Cirus, si grand maistre au faict de chevalerie, mettoit les chevaus de son *escot*, et ne leur faisoit bailler à manger qu'ils ne l'eussent gaigné par la sueur de quelque exercice. » (I, 376, l. 2.)

2. ESCOT.

Eclat de bois.

« Je luy ostay lors un grand *escot* qu'il y avoit (à la patte). » (I. 192, l. 25.)

ESCOULEMENT.

Au figuré.

III, 424, l. 25.

ESCOU[L]LER.

1] *Transitif.*

a) *Faire couler; verser.*

« Ces humeurs peccantes qui dominent pour cette heure nostre corps, si on ne les *escoule* ailleurs, maintiennent nostre fiebvre tousjours en force. » (II, 478, l. 5.) — II, 563, l. 25.

b) *Passer.*

« *J'ai... escoulé* tantost une longue vie... » (III, 298, l. 19.)

c) *Faire passer.*

« Je ne sçay s'il *a escoule* en moy partie de ses humeurs. » (II, 128, l. 6.) — III, 137, l. 12

2] *Intransitif : s'écouler; passer de l'un à l'autre.*

« On void *escouler* des peres aux enfans, non seulement les marques du corps, mais encores une ressemblance d'humeurs. » (II, 290, l. 10.)

3] S'ESCOULER.

a) *Couler, glisser.*

II, 289, l. 12. — « Un charbon ardant *s'estant escoulé* [1588] [« coulé », Ms] dans la manche d'un enfant... » (II, 529, l. 11.)

b) *Au figuré.*

II, 498, l. 22. — « Toutes magnificences qui *s'escoulent*... de la memoire... » (III, 150, l. 4.) — « Il faut bien bander l'ame pour luy faire sentir comme elle *s'escoule.* » (III, 415, l. 13.) — « Votre volonté, qui se consomme ailleurs, ramenez la en soy; vous *vous escoulez*... appilez vous. » (III, 278, l. 7.)

ESCO[U]RGÉE.

Fouet de plusieurs courroies.

« Quiconque combat les loix, menace les plus gens de bien d'*escorgees* et de la corde. » (I, 199, l. 17.)

ESCOURTER.

Tailler (au figuré).

« *Escourter* [« estausser », 1588] et esclaircir le branchage de ce tige. » (II, 477, l. 17.)

ESCOUTANT.

Substantif.

« Je me sens poiser aus *escoutans.* » (II, 422, l. 22.)

ESCOUTER.

ESCOUTER A : *examiner (au figuré).*

« *J'escoute a* mes resveries par ce que j'ay a les enrooller. » (II, 454, l. 12.) — II, 466, l. 23; III, 372, l. 25.

S'ESCOUTER : *s'examiner (au figuré).*

« S'il ne *s'escoute* de prez... l'inclination à l'amitié, à la parenté, à la beauté et à la vengeance... peuvent insinuer insensiblement en son jugement la recommandation... » (II, 315, l. 6.)

ESCRIER.

1] *Crier.*

II, 26, l. 2.

2] *Invoquer.*

« *Escrier* son nom (le nom de Dieu) et sa puissance, en quelque estat et action que nous soyons... » (I, 409, l. 15.)

S'ESCRIER : *crier.*

« Il se trouvoit des enfans... qui souffroyent d'y etre foytes... non seulement sans *s'escrier*, mais encore sans gemir. » (II, 529, l. 8.)

S'ESCRIER A.

« Socrates... *s'escrioit au* bon Esope... » (III, 399, l. 4.)

S'ESCRIER DE : *se récrier au sujet de.*

« Ceux qui s'en estonnent, *s'en escrient* et cerchent les causes de cette maladie... »

ESCRIME.

Au figuré.

I, 111, l. 9; II, 304, l. 17.

ESCRIMEUR.

ESCRIMEURS A OUTRANCE : *gladiateurs qui s'engageaient à donner leur vie pour leurs maitres.*

I, 350, l. 23. — « La formule du serment en cette rude escole des *escrimeurs à outrance*, portoit ces promesses. » (II, 170, l. 15.) — II, 478, l. 26.

ESCRIRE.

Substantivement.

« L'*escrire.* » (III, 200, l. 27.)

ESCRIPTURE.

« Tout le commerce que j'ay en cecy avec le publicq, c'est que j'emprunte les utils de son *escripture* (c.-à-d. l'imprimerie) plus soudaine et plus aisée. » (II, 453, l. 6.)

*ESCRIVAILLERIE.

« L'*escrivaillerie* semble estre quelque simptome d'un siecle desbordé. » (III, 205, l. 8.)

ESCRIVAILLEUR.

« La tourbe des *escrivailleurs* de son siecle... » (II, 527, l. 25.)

ESCU.

Bouclier.

II, 97, l. 20.

ESCUME.

Au figuré.

« Et n'y emploie (aux voyages) que l'*escume* et ma reserve... » (c.-à-d. le superflu et mes économies). (III, 209, l. 11.)

ESCUMER.

Passer légèrement sur quelque chose.

I, 149, l. 5. — « Je consulte d'un contentement avec moy, je ne l'*escume* pas... » (III, 425, l. 8.)

ESCUMEUX.

Au figuré.

(Il parle de la Guerre personnifiée) « Enflammée qu'elle estoit et *escumeuse* de fureur et de meurtre. » (III, 18, l. 2.)

ESCUYER.

ESCUYER D'ESCURIE.

I, 42, l. 8.

ESCUYER DE TREFLES.

[« Valet de trefles », 1588.] (III, 359, l. 18.)

ESDENTER.

Au figuré.

« Si, pour en præoccuper moy-mesme l'accusation et la descouverte, il luy semble que je luy *esdente* sa morsure (à qui me veut injurier). » (III, 250, l. 27.)

ESDIRER.

Egarer; perdre; ruiner. Rapprocher de ADIRER.

III, 104, l. 20.

ESFOIRÉ.

Au figuré : flasque (de « foire » : flux de ventre).

« C'est un langage... brode, trainant, *esfoiré.* » (II, 418, l. 14.)

E[S]GALEMENT.

ESGALEMENT QUE : *Aussi bien que.*

I, 389, l. 9.

ESGARÉ.

Au figuré : détourné.

« L'ambition ne se conduit jamais mieux selon moy que par une voye *esgarée* et inusitée. » (III, 168, l. 19.)

ESGARER.

Perdre de vue.

« (Un chien) à la queste de son maistre qu'il *a esgaré.* » (II, 173, l. 13.)

Au figuré.

« Je me sauve dans la presse d'autres amusemens et pensées, où elle perd ma trace et m'*esgare.* » (III, 63, l. 13.)

ESGOSILLER.

Tuer en coupant la gorge; égorger.

« Il (l'evesque de Beauvais) mena, de sa main, plusieurs des enemis à raison... et les donoit au premier gentillhomme qu'il trouvoit, à *esgosiller* ou prendre prisonniers... » (I, 332, l. 23.) — II, 33, l. 28.

Cf. DESGOSILLER.

ESGRA[S]FIGNEURE.

Egratignure.

« L'*esgrasfigneure* d'un peigne. » (I, 105, l. 8.)

ESGUISEMENT.

Action de stimuler (au figuré).

« Ce mesme chatouillement et *esguisement* qui se rencontre en certains plaisirs. » (II, 213, l. 26.)

ESGUISER.

Au figuré.

II, 225, l. 5. — « J'*esguise* mon courage vers la patience, je l'affoiblis vers le desir. » (III, 169, l. 1.)

ESJOUIR.

Réjouir; mettre en joie.

« Flatant sa justice d'une inhumaine vengence, l'*esjouissant* de la ruine et dissipation des choses par elle crees et conservees. » (II, 253, l. 3.) — « Comme le vin *esjouit* [lætificat] et esgaillardist l'homme... son sang (de Jésus Christ) l'*esjouït* [lætificat] (l'âme) et l'egaye... Jesus Christ refaict, substente, *esjouit* [lætificat] et esgaillardit toute l'ame. » (*Théol. nat.*, ch. 286.)

S'ESJOUYR : *se réjouir.*

I, 110, l. 26. — « De non seulement mespriser la douleur, mais de s'en *esjouyr.* » (II, 123, l. 12.) — II, 136, l. 19 [1588]; 256, l. 21; 368, l. 27; 494, l. 26; *Théol. nat.*, ch. 23, 25.

Montaigne écrit : « Il fut tout *esjouy* de me voir. » (C. et R., IV, 309.)

ESJOUISSANCE.

Joie.

« La plus expresse marque de la sagesse, c'est une *esjouissance* constante; son estat est, comme des choses au dessus de la lune, tousjours serein. » (I, 209, l. 1.) — « Il me semble lire en cette action je ne sçay quelle *esjouissance* de son ame, et une émotion de plaisir extraordinaire. » (II, 124, l. 4.) — III, 24, l. 7; 197, l. 2. — « O quelle *esjouissance* ce doit estre » [deberet gaudere...]. (*Théol. nat.*, ch. 255.)

ESLANCEMENT.

Au propre : élan.

I, 365, l. 10.

Au figuré : ardente aspiration de l'âme.

« (Aristote) a raison d'appeller folie tout *eslancement*... qui surpasse nostre propre jugement et discours... » (II, 21, l. 22.) — II, 532, l. 7; III, 73, l. 22.

E[S]LANCER.

Lancer avec force; jeter dehors.

I, 46, l. 16. — « On dict que la lumiere du Soleil n'est pas d'une piece continuë, mais qu'il nous *élance* si dru sans cesse nouveaux rayons les uns sur les autres, que nous n'en pouvons appercevoir l'entre deux... Ainsin *eslance* nostre ame ses pointes diversement et imperceptiblement. » (I, 307, l. 24, et 308, l. 1.) — II, 56, l. 17; III, 176, l. 6. — (Il s'agit de la pendaison d'un criminel.) « A la potence... on luy tenoit tous-jours cete image (de Nostre Seigneur) contre le visage, jusques à ce qu'il *fut élancé*. » (*Voyage*, 217.)

ESLARGIR.

1] *Mettre au large; éloigner.*

I, 367, l. 8.

2] *Mettre en liberté.*

III, 344, l. 10.

S'ELARGIR : *prendre le large; s'éloigner.*

« Cependant qu'il attendoit... nouvelles si les senateurs... *s*'etaient *eslargis* du port d'Utique. » (I, 350, l. 8.)

E[S]LECTION.

Choix; décision.

II, 25, l. 24; 86, l. 14; 345, l. 2. — « Les Stoïciens, quand on leur demande d'où vient en nostre ame l'*eslection* [Ms] [« le chois », 1588] de deux choses indifferentes... » (II, 379, l. 8.) — II, 439, l. 15. — « Qui en recherche et embrasse toutes les circonstances et consequences, il empesche son *election*. » (II, 467, l. 29.) — « De craindre ou esviter quelque chose, c'eust esté choquer ses propositions, (il s'agit de Pyrrho) qui ostoient au sens mesmes tout' *eslection* et certitude » [« tout chois et connoissance », 1588]. (II, 505, l. 20.) — III, 76, l. 16; 170, l. 10; 222, l. 12. — « Par libre *eslection* de mon jugement. » (III, 261, l. 27.) — III, 269, l. 19; C. et R., IV, 297.

ESLEVÉ.

En saillie; en relief.

« Une peinture semble *eslevée* à la veue, au maniement elle semble plate. » (II, 363, l. 14.)

ESLEVER.

1] *Diminuer; abaisser (« sens du latin elevare »).*

« Chacun poise sur le peché de son compagnon, et *esleve* le sien. » (II, 10, l. 18.)

2] *Augmenter; exalter.*

I, 201, l. 11. — « Ceste action... sera sans doute accommodée a *eslever* [manifestando] l'honneur de sa puissance, sapience et justice. » (*Théol. nat.*, ch. 326.)

E[S]LIRE.

Choisir.

« S'il est en luy, il *eslira* cecy. » (I, 310. l. 17.) — I, 366, l. 6. — « Là, il fait son jeu à *eslire* la route quy luy semble la meilleure. » (I, 386, l. 11.) — III, 362, l. 11.

ESLITE.

Choix.

« La prudance.. qui est l'*eslite* entre le bien et le mal. » (II, 222, l. 9.)

ESLOCHEMENT.

Dislocation.

« Comme si ces esboitemens et *eslochements* n'estoient pas des membres (ne concernaient pas des membres) de nostre chose publique... » (II, 517, l. 8.)

ESLOIGNÉ.

Différent.

II, 78, l. 14; 98, l. 10. — « Si *esloignée* disproportion de mesure où avec justice le plaisir excu-

seroit le peché, comme nous disons de l'utilité... » (III, 30, l. 15.)

ESLOIGNER.

S'éloigner de.

« Nos trouppes sont à cette heure toutes troublées et difformées par la confusion du bagage et des valets, qui ne peuvent *esloigner* leurs maistres à cause de leurs armes. » (II, 95, l. 11.)

ESMAIER (S'), ESMOIER (S').

Au propre : perdre sa force. D'où : se troubler, se soucier.

« L'ephore qui coupa si rudement les deux cordes que Phrynis avoit ajousté à la musique, ne *s'esmaie* pas si elle en vaut mieux ou si les accords en sont mieux remplis. » (I, 151, l. 27.)

ESMERVEILLABLE.

Merveilleux; admirable.

« C'est chose *esmerveillable* que la fermeté de leurs combats. » (I, 273, l. 9.) — III, 96, l. 5; *Théol. nat.*, ch. 64; 325.

ESMEU.

Agité.

« L'ame esbranlée et *esmeuē*. » (I, 23, l. 14.) — II, 57, l. 14; 524, l. 21; 535, l. 14. — « Ne nous engageons en chose si *esmeuē* et violente... » (III, 136, l. 19.)

Cf. ESMOUVOIR.

FAIRE L'ESMEU : *faire l'empressé.*

III, 103, l. 25.

ESMIER.

Diviser en miettes, en petites parcelles (composé de mie = miette).

« Come la terre se rend fertile plus elle est *esmiée* et profondement remuée. » (III, 363, l. 11.)

E[S]MOTION.

1] *Commotion physique; ébranlement; accès.*

II, 124, l. 5. — « Cette saison chaude vous menasse d'une *émotion* fiévreuse... » (II, 210, l. 21.) — « Une *émotion* d'air et de vent qui abbattit jusques à plusieurs montaignes. » (III, 166, l. 7.) — III, 400, l. 3.

2] *Agitation; trouble.*

« Je fus incontinent dressé à y estre (dans une chambre) une semaine, et un mois, plein d'*émotion*, d'altération et de foiblesse. » (II, 52, l. 11.) — II, 536, l. 6.

3] *Colère.*

II, 524, l. 27.

4] *Mouvement d'agitation populaire.*

« Lors de l'*émotion* de Catilina... » (I, 350, l. 17.) — II, 478, l. 2.

On appelle « émotion populaire » un soulevement de peu de durée parmi le peuple. (*Dictionnaire de l'Académie*, 1694.)

ESMOU[L]DRE.

Aiguiser; affiner.

« L'elephant esguise et *esmoult* ses dents, desquelles il se sert à la guerre... » (II, 166, l. 15.)

Au figuré.

« Le trenchant de son ire, qu'elle a *esmoulu* et affilé par tant d'extremes et insuportables injures. » (*Théol. nat.*, ch. 249.)

A FER ESMOULU : *avec des armes tranchantes (moderne).*

Au figuré.

« Socrates s'essayoit, encor plus rudement, conservant pour son exercice la malignité de sa femme : qui est un essay *a fer esmoulu*. » (II, 121, l. 28.)

ESMOUVOIR.

Mettre en mouvement; troubler. Au figuré : exciter; inciter.

I, 152, l. 12. — « Pour l'*esmouvoir* à la guerre. »

(I, 220, l. 13.) — « Ne l'*esmeuve* qu'à rire. » (I, 222, l. 7.) — I, 254, l. 15; 284, l. 15; II, 57, l. 14. — « Socrates va tousjours demandant et *esmouvant* la dispute. » (II, 236, l. 2.) — II, 352, l. 1; 521, l. 22; III, 366, l. 18; 391, l. 1. — « Une merveilleuse obligation à Dieu des biens incomprehensibles qu'il nous a faict, *esmeu* de sa seule bonté. » (*Théol. nat.*, ch. 96.)

ESMOUVOIR A COMMISÉRATION.

III, 344, l. 18.

S'ESMOUVOIR.

Au propre et au figuré.

I, 365, l. 22; II, 107, l. 12; 524, l. 11. — « Il *s'en esmeut* une fête et une consolation singulière. » (II, 607, l. 3.) — « La moindre petite grave ne daigna *s'en esmouvoir.* » (II, 607, l. 6.) — III, 302, l. 9.

ESMOY.

Emotion.

III, 252, l. 22.

ESPACE.

1] *En parlant du lieu...*

« *Espace* de lieu. » (I, 281, l. 1.) — III, 283, l. 23.

2] *En parlant du temps.*

« L'utilité de vivre n'est pas en l'*espace*, ell' est en l'usage. » (I, 117, l. 21.) — II, 15, l. 3; III, 252, l. 14.

« Espace » est habituellement féminin en ancien français, et encore souvent chez Montaigne. (I, 281, l. 1; 303, l. 9, etc.). Il l'emploie pourtant au masculin. (II, 300, l. 8.)

*ESPAIGNOLÉ.

Serré a la mode espagnole.

« Pour faire un corps bien *espaignolé*, quelle geine ne souffrent elles? » (I, 72, l. 2.)

C'est le verbe gascon *espanboula* francisé. (Lanusse.)

ESPAIS.

Cf. ESPÉS.

ESPANDABLE.

Qui peut être répandu.

« Dura ce carnage jusques a la derniere goutte de sang... *espandable...* » (I, 8, l. 9.)

ESPANDRE, ESPENDRE.

1] *Répandre.*

« Luy sul se tint, sans *espandre* ny vois ny pleurs, debout sur ses pieds. » (I, 11, l. 12.) — I, 405, l. 2.) — II, 339, l. 8; *Théol. nat.*, ch. 277. — « Jusques à *espandre* [fundere] son digne sang... » (*Théol. nat.*, ch. 283.) — *Ibid.*, ch. 284.

Au figuré.

I, 326, l. 6; II, 65, l. 19; 343, l. 5; 409, l. 13; 523, l. 8;III, 304, l. 19; 387, l. 9; *Théol. nat.*, ch. 56. — « Son glorieux nom *a esté espandu* par tout l'univers... » (*Théol. nat.*, ch. 269.)

2] *Disséminer.*

« Il faut, à qui en veut retirer fruict, semer de la main, non pas verser du sac. Il faut *espandre* le grain, non pas le respandre... » (III, 152, l. 6.)

3] S'ESPANDRE : *se répandre; s'étendre.*

« Tantost elles (les rivières) *s'espendent* d'un costé, tantost d'un autre; tantost elles se contiennent. » (I, 266, l. 18.) — II, 326, l. 3; 410, l. 7. — « Il n'est contagion qui *s'espande* comme celle-là. » (III, 176, l. 13.) — III, 312, l. 7; 329, l. 8; *Théol. nat.*, ch. 22.

ESPANDU.

Etendu.

« La main *espendue* et ouverte... » (II, 226, l. 21.) — « Les pauvres gens que nous y voyons *espandus* (à terre)... » (III, 327, l. 17.) — III, 335, l. 15.

ESPARGNANT.

Absolument : qui épargne son argent.

ESPARGNANT DE : *ménager de.*

II, 63, l. 4; 65, l. 1;72, l. 20.

ESPARGNANT A : *réservé, qui use de ménagements pour.*

« César a esté trop *espargnant à* parler de soy. » (II, 114, l. 14.)

ESPARGNE.

Au figuré.

II, 543, l. 24; III, 233, l. 16.

ESPARGNER.

Ménager (en parlant d'une personne; moderne).

II, 580, l. 19.

EPARGNER (QUELQU'UN DE QUELQUE CHOSE).

« Nostre jugement ne nous *espargne* pas, *d'*une interne jurisdiction. » (III, 186, l. 3.)

ESPARGNER DE... *(suivi de l'infinitif) : éviter de; s'abstenir de.*

« Je m'offençois infiniement en mon enfance, que ceux qui s'exerçoyent avec moy *espargnassent de* s'y employer a bon escient. » (III, 171, l. 16.)

S'ESPARGNER DE : *s'abstenir de.*

« Qu'on *s'en espargne* (de vin) en expedition de guerre. » (II, 18, l. 5.)

ESPAULE.

FAIRE EPAULE : *prêter l'épaule, donner un coup d'épaule.*

« Stratonique... leur *fit espaule* à succeder aux estats de leur pere. » (I, 279, l. 11.) — II, 511, l. 18. — « Pour *faire espaule* à leur intellijance... » (III, 105, l. 22.) — III, 398, l. 26.

PRESTER ESPAULE.

III, 178, l. 12; 209, l. 5; 214, l. 23 [1588]; 306, l. 19; *Théol. nat.*, ch. 280.

PRETER QUELQUE TOUR D'ESPAULE A :

I, 302, l. 6.

EPAULETE.

REGARDER PAR DESSUS L'ESPAULE : *regarder dédaigneusement.*

III, 197, l. 4.

PAR ESPAULETES : *pas à pas; en détail.*

« D'entreprendre a le suivre *par espauletes,* et de jugement exprès et trie vouloir remarquer par ou un bon autheur se surmonte... ostez vous de là. » (III, 195, l. 9.)

Cf. la locution moderne : « Faire une chose par épaulées », en s'y reprenant plusieurs fois.

ESPECE.

Cas d'espèces.

III, 361, l. 23; 373, l. 10.

ESPELUCHER.

Éplucher; au figuré : examiner de près: critiquer.

II, 240, l. 13; 248, l. 11.

Montaigne emploie aussi la forme « esplucher ». Cf. II, 534, l. 9.

*ESPERABLE.

Qu'on peut espérer, attendre.

« Il n'est rien moins *esperable* de ce monstre (le peuple) ainsi agité, que l'humanité et la douceur... ». (I, 167, l. 12.) — I, 421, l. 7; II, 30, l. 1.

ESPERANCE.

1] *Espoir (moderne).*

« L'*esperance* d'eterniser nostre nom... » (I, 205, l. 5.)

2] *Attente.*

« Il n'y a rien, selon moy, plus illustre en la vie de Socrates que d'avoir eu trante jours entiers a ruminer le décret de sa mort; de l'avoir digeree tout ce temps-là d'une très certaine *esperance,* sans esmoy, sans alteration. » (II, 375, l. 27.)

ESPERDU.

Extravagant; violent.

« Entre les enthousiasmes, les plus gaillars, si non les plus *esperdus*... » (III, 74, l. 3.)

Vient de l'ancien verbe *s'esperdre* : perdre la tête.

ESPERER.

1° *Attendre.*

« La beste vient en sursaut à se presenter en lieu où, à l'adventure, nous l'*esperions* le moins. » (II, 132, l. 4.) — III, 410, l. 19.

2° *S'attendre à.*

II, 546, l. 6.

ESPERIT.

Esprit.

II, 154, l. 18; 273, l. 1; III, 139, l. 11.

ESPÉS, ESPAIS.

1° *Au figuré.*

« Tu es trop *espais* en figures... » (III, 114, l. 14.) — « La plus horrible et *espesse* confusion qu'on puisse concevoir... » (III, 224, l. 5.) — III, 258, l. 14.

2° *Substantivement.*

« Dans l'*espais* d'une forest. » (III, 357, l. 6.) — III, 382, l. 9. — « Au plus *espais* de sa grande besongne... » (III, 419, l. 10.) — « En l'*espés* de la nuit... » (*Théol. nat.*, ch. 294.)

*ESPESSISSURE.

Epaisseur.

I, 199, l. 7.

Montaigne emploie aussi le mot « espaisseur. » Cf. II, 169, l. 23; 198, l. 1.

ESPICES.

Au pluriel : honoraires de magistrats.

« Vous ne voïes pas les *espices* d'un home de parlement... » (I, 197, l. 1.)

« Le mot d'*espices* par nos anciens étoit pris pour confitures et dragées. » (Pasquier, *Rech.* 56.) Elles se servaient communément au dessert. Anciennement celui qui avait gagné son procès faisait présent au juge ou au rapporteur de quelques sucreries ou confitures qui dans la suite ont été converties en argent.

ESPINETTE.

Instrument de musique à cordes.

I, 226, l. 18 et 454; III, 187, l. 17.

ESPINEUX.

Au figuré : pénible, difficile, désagréable.

II, 41, l. 5; 70, l. 9; 585, l. 17 [1588]; III, 38, l. 17; 85, l. 4. — « Il n'y a poinct de faire plus *espineux* qu'est ce non faire. » (III, 97, l. 5.) — III, 122, l. 14; 136, l. 8; 286, l. 25; 364, l. 1; 395, l. 28.

ESPLINGUE, ESPLEINGUE.

Epingle.

I, 107, l. 4; 131, l. 9; 139, l. 18.

Montaigne écrit aussi parfois *espingle*. Cf. I, 338, l. 26.

ESPLUCHER.

Cf. ESPELUCHER.

ESPO[U]INCONNER.

Aiguillonner; piquer; animer.

I, 303, l. 17. — « Theoxena, *espouinçonnee* d'une charite maternelle envers ses nepveus... » (II, 498, l. 13.) — II, 603, l. 1. — « Cette cupidité qui nous *espoinçonne* à l'estude des livres .. » (III, 325, l. 12.)

ESPOUSER.

1] *Transitif. Au figuré.*

I, 267, l. 26. — « Il faut desnoüer ces obligations si fortes, et meshuy aymer ce-cy et cela, mais n'*espouser* rien que soy... » (I, 315, l. 11.) — « Le soing de la reputation et de la gloire, que nous *espousons* jusques à quitter les richesses... » (I, 330, l. 2.) — I, 413, l. 12; II, 146, l. 17; 228, l. 20; 419, l. 8; 526, l. 3; III, 56, l. 10; 66, l. 21. — « J'*espouse* et me passionne... de peu de choses. » (III, 279, l. 5.) — « Si nous *espousons* Dieu » [si Deus sit res primo amata]. (*Théol. nat.*, ch. 136.)

2] *Intransitif : se marier.*

I, 144, l. 15.

ESPOUVENTABLE.

Merveilleux.

« L'*espouventable* magnificence des villes de Cusco et de Mexico. » (III, 159, l. 7.)

ESPOUVENTEMENT.

1] *Epouvante.*

« Ces mouvemens guerriers qui nous ravissent de leur horreur et *espouventement*... » (II, 188, l. 2.) — II, 294, l. 2.

2] *Etonnement.*

II, 244, l. 16 [1588]. — (Il parle de l'inconstance des femmes.) « Ceux qui s'en estonnent,... et cerchent des causes de cette maladie en elles, comme desnaturée et incroïable, que ne voyent ils combien souvent ils la reçoyvent en eux sans *espouvantement* et sans miracle. » (III, 128, l. 27.) — *Théol. nat.*, ch. 326.

ESPREINDRE.

Exprimer, faire sortir.

III, 350, l. 17. — « Voici despuis, de nouveau, que les plus legiers mouvemens *espreignent* le pur sang de mes reins. » (III, 400, l. 32.)

ESPRENDRE.

Saisir (au figuré).

« *Espris* d'une extreme passion de honte... » (I, 13, l. 3.)

ESPRIT.

1] *Souffle; dernier soupir.*

RENDRE L'ESPRIT.

II, 479, l. 17.

2] *Corps légers et subtils regardés comme le principe de la vie.*

« Les odeurs... agissent en mes *esprits* selon qu'elles sont. » (I, 407, l. 9.)

3] BEL ESPRIT : *homme de goût, de talent (sans nuance péjorative).*

III, 112, l. 7.

Montaigne emploie concurremment avec la forme *esprit* la forme *esperit*. Cf. ce mot.

ESQUARRE.

Equerre.

II, 365, l. 6.

ESQUINE.

Squine (plante employée en pharmacie).

BOIS DESQUINE.

II, 594, l. 12.

ESRENÉ.

Au figuré : sans force, faible.

« Ce grand Brutus, son amy (de Ciceron) disoit que c'estoit une eloquence cassée et *esrenée* » [fractam et elumbem]. (II, 113, l. 1.)

C'est l'équivalent du moderne « éreinté » formé comme lui de rein. Il traduit ici « elumbem ».

ESSAY.

1] *Épreuve; mise à l'épreuve; expérience.*

I. 70, l. 21; 98, l. 14. — « Quant aux facultez naturelles qui sont en moy, dequoy c'est icy l'*essay*, je les sens flechir sous la charge. » (I, 188, l. 15.) — « Le jugement est un util à tous subjects, et se mesle partout. A cette cause, aux *essais* que j'en fay icy, j'y employe toute sorte d'occasion. » (I, 386, l. 2.) — II, 47, l. 14. — « C'est icy purement l'*essay* de mes facultez naturelles, et nullement des acquises. » (II, 100, l. 3.) — II, 166, l. 27; 282, l. 4; III, 379, l. 19 et 22; *Théol. nat.*, ch. 280.

PAR ESSAY.

« Si, *par essay* (c.-à-d. pour éprouver mes connaissances), on me vouloit donner un thème. » (I, 225, l. 21.)

On peut également entendre : comme exercice, et rapprocher du sens 2] Cf. « par manière d'essay. » I, 238, l. 17.

FAIRE L'ESSAY DE.

III, 381, l. 4.

COUP D'ESSAY : *première tentative.*

« Laisse, lecteur, courir encore ce *coup d'essay.* » (III, 228, l. 5.)

2] *Exercice.*

« Il (La Boëtie) l'ecrivit (La Servitude Volontaire) par manière d'*essay*, en sa premiere jeunesse. » (I, 238, l. 17.) — « Come les enfans proposent leurs *essays* : intruisables, non instruisans. » (I, 416, l. 5.) — III, 171, l. 10.

3] LES ESSAIS : *titre imaginé par Montaigne pour son livre.*

I, 224, l. 3; 325, l. 26; 404, l. 6; III, 198, l. 23.

Rapprocher de ce dernier sens : « Toute cette fricassée... n'est qu'un registre des *essais* de ma vie. » (III, 379, l. 22.) Dès 1597 Bacon fit usage du même titre en anglais.

ESSAYER.

1] *Eprouver; mettre à l'épreuve.*

« Ces ames assailies et *essayées* par ces deux moyens... » (I, 5, l. 4.) — « Les accidens, ne nous *essayant* pas jusques au vif, nous donnent loysir de maintenir tousjours nostre visage rassis... » (I, 98, l. 4.) — I, 236, l. 27; 363, l. 3; 386, l. 3; II, 278, l. 25; 529, l. 6; III, 21, l. 4; 227, l. 9; 296, l. 15.

S'ESSAYER.

II, 121, l. 26.

2] *Eprouver : soumettre à une peine, une fatigue, une contrainte; mettre à une rude épreuve.*

II, 474, l. 3; 581, l. 9; 595, l. 24.

S'ESSAYER.

« Sans *m'essaier*, ne puis ny dormir sur jour... ny dejeuner. » (III, 386, l. 6.)

3] *Eprouver : expérimenter.*

« Edouard premier, Roy d'Angleterre, *ayant essayé* aux longues guerres d'entre luy et Robert, Roy d'Escosse, combien sa presence donnoit d'advantage à ses affaires... » (I, 17, l. 26.) — « Je l'*essaye* par la preuve d'aucuns de mes privez amys. » (I, 38, l. 22.) — « J'*ai essayé* en plusieurs autres occurrences ce que dit Cesar... » (I, 111, l. 22.) — I, 138, l. 7 et 20; 236, l. 27; 241, l. 17; II, 39, l. 22; 50, l, 4; 51, l. 2. — (Il parle des maladies.) « Quand je suis venu à les *essayer*, [1588] [« à les experimenter », Ms] j'ai trouvé leurs pointures molles et lasches au pris de ma crainte. Voicy que j'*essaie* [1588] [« voicy que j'espreuve », Ms] tous les jours. » (II, 52, l. 2 et 4.) — II, 56, l. 10; 135, l. 16; 308, l. 14; 358, l. 4; 377, l. 2 et 6 [1588]; 412, l. 16; 436, l. 8; 462, l. 25; 536, l. 5; 577, l. 23; *Théol. nat.*, ch. 17.

4] *Eprouver : subir; essuyer.*

II, 577, l. 23. — « En *ay essayé* (des maladies) quasi de toutes les sortes... » (II, 586, l. 23.) — « J'*essayois* toute sorte d'injures militaires à la fois. » (III, 328, l. 9.)

5] ESSAYER A OU DE : *s'efforcer de.*

I, 8, l. 5; II, 410, l. 4.

S'ESSAYER DE : *s'efforcer de.*

« *S'estant* aussi *essayé de* persuader aux Indiens de laisser leur façon et prendre celle de Grece... » (I, 148, l. 6.) — I, 401, l. 20; 403, l. 20. — « Il (l'empereur Julien l'Apostat) *s'essaya* par tous moyens de mettre sus l'idolatrie... » (II, 462, l. 16.)

« Avec un verbe qui suit à l'infinitif, on dit *essayer à* et *essayer de*, mais *s'essayer à*, seulement. Il n'en était pas de même au XVIe siècle. » (Littré.)

ESSENCE.

Signifie quelquefois existence; réalité.

« La droiture et la justice, si l'homme en connoissoit qui eust corps et veritable *essence*... » (II, 334, l. 21.) — III, 131, l. 22. — « Nulle maniere d'*essence* ne defaut à ce grand estre originel, qui est Dieu... (Autrement) ceste *essence* nouvelle arrivée seroit adjoustée à la sienne premiere... Somme, Dieu est une mer, un gouffre, et un profond abysme d'*essence*. » (*Théol. nat.*, ch. 12.) — *Ibid.*, ch. 13; 14; 16. — « Le monde n'eust jamais eu *essence* [habuisse existentiam] ny ne se fust develope du néant... si... » (*Théol. nat.*, ch. 23.) — *Ibid.*, ch. 45; 68; 117. — « Ils prennent une *essence* plus honorable [capiunt nobilius esse] que la leur. » (*Théol. nat.*, ch. 132.)

EN ESSENCE : *en réalité.*

« Les dieux ont la santé *en essence*, dict la philosophie, et la maladie en intelligence; l'homme au rebours, possede ses biens par fantasie, les maux *en essence*. » (II, 207, l. 18 et 20.) — « Par tout ailleurs je n'ai qu'une authorité verbale; *en essence*, confuse. » (III, 54, l. 3.) — « En apparence... *en essence*. » (III, 132, l. 3.)

ESSENTIEL.

Qui a une existence actuelle; réel.

II, 135, l. 12; 203, l. 4; 209, l. 24. — « La vraye raison et *essentielle* de qui nous desrobons le nom à fauces enseignes, elle loge dans le sein de Dieu... » (II, 282, l. 10.) — III, 66, l. 5; 276, l. 7. — « Nostre vie est trop réele et *essentielle*... » (III, 316, l. 2.) — III, 234, l. 17.

ESSIMER.

Amaigrir; affaiblir; diminuer (de « sain », autrefois « saim »).

« Ils disent que la perfection de santé trop allegre et vigoreuse, il nous la faut *essimer* et rabattre par art. » (II, 476, l. 10.) — II, 477, l. 17. (Var. manuscrite.) — « Et aymerois quasi esgalement qu'on m'ostast la vie, que si on me l'*essimoit* » [« l'estausoit », 1588]. (III, 288, l. 12.)

ESSORÉ.

Fougueux; impétueux (au figuré).

(Il s'agit de Perseus, roi de Macédoine.) « Son esprit... alloit errant par tout genre de vie et representant des meurs si *essorées* et vagabondes qu'il n'estoit conu ny de luy ny d'autre quel home ce fut. » (III, 377, l. 7.)

S'essorer (du latin populaire *ex-aurare* : mettre à l'air) se disait de l'oiseau qui s'élance dans l'air.

ESTABLE.

Ecurie.

I, 388, l. 4.

Montaigne, qui emploie aussi le mot *Equirie*, écrit dans le *Journal du Voyage* : « Les aubergistes (en Allemagne) content l'avoine des chevaux, et puis l'estable, qui comprend aussi le foin ».

ESTABLER.

Mettre à l'écurie.

III, 357, l. 2.

ESTABLIR.

1] *Rendre stable, fixer d'une manière stable.*

I, 153, l. 9; 154, l. 3; 160, l. 3; 408, l. 3; II, 324, l. 21. — « Celuy à qui la fortune refuse de quoy planter son pied et *establir* un estre tranquille et reposé. » (II, 427, l. 12.)

S'ESTABLIR : *s'affermir.*

II, 145, l. 24.

2] *Décider; prouver.*

II, 142, l. 20. — Les façons de parler des Pyrrhoniens sont : « je n'*establis* rien. » (II, 229, l. 18.) — II, 296, l. 12; 374, l. 1; III, 330, l. 23.

3] *Donner autorité à.*

« ... Il y ayt des Juges assez pour *establir* cette traduction faicte en leur langue. » (I, 413, l. 15.)

4] ESTABLIR (QUELQUE CHOSE) DE.

« Eudoxus, qui *en* (de la volupté) *establissoit* le souverain bien (la regardait comme le souverain bien). » (III, 423, l. 11.)

ESTACADE, ESTOCADE.

Champ clos.

« Un honneste homme de ma cognoissance estant tombé en combattant en *estacade.* » (III, 60, l. 19.)

ESTAGE.

Au figuré.

I, 401, l. 13; 403, l. 6. — « Cette idée mesme n'est que du moyen *estage.* » (II, 414, l. 20.) — « Une âme à divers *estages.* » (III, 44, l. 6.) — III, 125, l. 21; 169, l. 14; 419, l. 22.

ESTAMINE.

Au propre : pièce d'étoffe servant à filtrer.

PASSER PAR L'ESTAMINE : *examiner sévèrement (au figuré).*

I, 196, l. 5; II, 263, l. 25.

ESTANÇONNER.

Etayer (au figuré).

« Tantost à un subject vain et de neant j'essaye voir s'il (le jugement) trouvera dequoy luy donner corps, et dequoy l'appuyer et l'*estançonner.* » (I, 386, l. 9.) — II, 225, l. 7.

S'ESTANÇONNER.

II, 297, l. 9.

ESTAT.

1] *Condition de vie.*

I, 75, l. 19; 292, l. 14.

Cf. la locution : « avoir un grand état de maison ».

2] *Au pluriel : fonctions publiques.*

« Qu'ils se battent la conscience, si, au rebours, les *estats,* les charges, et cette tracasserie du monde ne se recherche plustost pour tirer du publicq son profit particulier. » (I. 309, l. 7.) — II, 64, l. 13; 135, l. 7.

3] *Corps politique.*

« Qu'il se face en une police un quatriesme *estat,* de gens maniants les procés, pour le joindre aux trois anciens, de l'Eglise, de la Noblesse et du Peuple; lequel *estat,...* » (I, 150, l. 6 et 8.)

4] *Rôle des officiers de la cour (au figuré).*

« Je ne suis pas de si longtemps cassé de l'*estat* de ce Dieu (du dieu amour)... » (III, 79, l. 25.)

5] *Compte.*

« Despendant de l'ordonnance et secours d'autruy, sans *estat* certain et sans prescription. » (I, 75, l. 22.)

FAIRE ESTAT DE.

a) *Faire cas de; considérer comme important ou comme sûr; avoir de l'estime pour.*

« Jamais homme ne se defia tant de sa vie, jamais homme ne *feit* moins d'*estat de* sa durée. » (I, 108, l. 12.) — I, 181, l. 26; 186, l. 3; 241, l. 1; 317, l. 29; 336, l. 5; 342, l. 32. — « Il ne *faict* pas grand *estat de* l'eloquence de vostre pere au pris de la sienne. » (II, 112, l. 20.) — II, 579, l. 1. — « Ils *en font* tel *estat* qu'ils changent de habitation aus sesons. » (*Voyage,* 274.)

b) *Avec un infinitif : faire profession de; se proposer de...*

« Elle (la philosophie)... *faict estat de* serainer les tempestes de l'ame. » (I, 209, l. 4.) — I, 282, l. 13; 391, l. 12. — « Cette brave et genereuse volupté Epicurienne qui *fait estat de* nourrir molle-

ment en son giron et y faire follatrer la vertu... » (II, 123, l. 5.) — II, 229, l. 15. — « (Ils) *font estat d*'estre excellans distillateurs d'eaus nafes. » (*Voyage*, 160.) — C. et R. IV, 30.

FAIRE ESTAT QUE : *être assuré; estimer.*

« *Fais estat qu*'il te faut souffrir toutes les sortes de tourments... » (I, 7, l. 6.) — II, 562, l. 16. — « *Faisant*, disoit-il, *estat, que* nous nous antraymions unanimement les uns pour l'amour des autres. » (C. et R., IV, 315.) — *Voyage*, 172.

TENIR ESTAT : *tenir un compte de quelque chose.*

III, 178, l. 6.

AVOIR PAR ESTAT : *avoir en inventaire.*

II, 410, l. 20.

ESTRE EN ESTAT : *être au service domestique d'un grand.*

« Desadvouant mesme avoir sceu qu'il *fut en estat* de la maison du Roy... » (I, 42, l. 25.)

ESTAUSSER.

Elaguer; tailler.

« Pour... *estausser* [1588] [« escourter », Ms] et esclaircir le branchage de ce tige foisonnant en trop de gaillardise... » (II, 477, l. 17.) — III, 288, l. 12 [1588].

Cf. ESSIMER.

ESTEINDRE.

Faire cesser (au figuré).

I, 216, l. 9; II, 44, l. 14; 125, l. 27; 602, l. 26.

ESTENDRE.

Au figuré.

« N'ayant, pour le respect de la mort mesme, sceu faire mourir leur maltalant (haine), et en *estendant* (prolongeant) la vie outre la leur. » (I, 34, l. 25.) — « Ce genre de gens, qui *s'estand* bien loing... » (I, 180, l. 5.) — II, 83, l. 17; 375, l. 20; III, 25, l. 9.

ESTENDRE A : *prolonger pendant.*

I, 193, l. 20.

ESTENDUE.

Au figuré.

I, 206, l. 17.

ESTEUF.

Balle de paume.

« Un mien frere,... jouant à la paume, receut un coup d'*esteuf* qui l'assena un peu au dessus de l'oreille droite. » (I, 105, l. 21.) — II, 351, l. 9.

Au figuré.

I, 283, l. 2.

ESTIMAT[E]UR.

Celui qui tient quelque chose en haute estime.

« Selon nous, grands *estimaturs* de la beauté. » (II, 87, l. 20.) — II, 466, l. 22.

ESTIMATION.

1] *Action d'évaluer (moderne).*

I, 85, l. 3.

2] *Valeur à laquelle on estime une chose; prix.*

« L'*estimation* et le pris d'un homme consiste au cœur et en la volonté... » (I, 276, l. 21.) — I, 334, l. 25. — (Il s'agit des « ordres de chevalerie ».) « Si au pris,... on y mesle d'autres commoditez, ce meslange, au lieu d'augmenter l'*estimation*, il la ravale et en retranche... » (II, 64, l. 10.) — II, 65, l. 14 et 18; 343, l. 1; III, 82, l. 6; 98, l. 18; 229, l. 20; 234, l. 1.

3] *Jugement par lequel on fait cas de quelque chose : estime; appréciation; admiration.*

« Je serois pour me rendre plus naturellement à la compassion, qu'à l'*estimation*. » (I, 4, l. 30.) — « Nous devons la subjection et l'obeissance egalement à tous Roys car elle regarde leur office; mais

l'*estimation* non plus que l'affection, nous ne la devons qu'à leur vertu. » (I, 15, l. 15.) — I, 389, l. 23; II, 105, l. 27; 343, l. 1; 383, l. 20; 404, l. 9; III, 167, l. 5; 229, l. 20.

PAR ESTIMATION.

« Ces vies celestes ont asses d'images que j'enbrasse *par estimation* plus que par affection; et en ont aussi de si eslevées et extraordineres, que *par estimation* mesme, je ne les puis enbrasser, d'autant que je ne les puis concevoir. » (III, 241, l. 14 et 15.) — III, 305, l. 12.

ESTIMER.

Transitif : juger; regarder comme (moderne).

I, 7, l. 17; 376, l. 17; 389, l. 24; 390, l. 3 et 12; II, 168, l. 25; 169, l. 31; 441, l. 24; III, 252, l. 16; 325, l. 26.

ESTIMER A : *considérer comme.*

III, 120, l. 2; 231, l. 4. — « Si *estimons* nous *a* devoir de nous retirer. » (III, 252, l. 11.)

ESTIMER DE : *porter un jugement sur.*

« Je tiens qu'il faut estre prudent a *estimer de* soi, et pareillement consciantieus a en tesmouigner, soit bas, soit haut, indifferammant. » (II, 61, l. 5.) — II, 118, l. 7.

ESTIRER.

Au figuré.

« *Estirons*, eslevons et grossissons les qualitez humaines tant qu'il nous plaira... » (II, 267, l. 21.) — III, 40, l. 18; 112, l. 9; 323, l. 25.

ESTOC.

Tige; origine d'une famille.

« Come s'il ne suffisoit pas que, par double *estoc* (c.-à-d. des deux côtés), Platon fut originelement descendu des Dieus... » (II, 268, l. 24.)

ESTOFFE.

1] *Matière.*

« Si vous demandez à la philosophie de quelle matiere est le soleil, que vous respondra elle, sinon de fer, ou de pierre, et telle autre *estoffe* de nostre usage? » (II, 273, l. 5.) — II, 437, l. 6 [1588].

2] *Au figuré.*

II, 131, l. 17. — « Si ce sont personnes de moindre *estoffe*... » (II, 508, l. 16.) — III, 21, l. 9.

ESTO[F]FÉ.

Garni; fourni (au figuré).

« Des preuves... mieux tissues et mieux *estofées.* » (II, 153, l. 19.) — II, 314, l. 21.

ESTOFFER.

1] *Bâtir, garnir d'une matière quelconque.*

« Leurs bastimens sont fort longs, et *estoffez* d'escorce de grands arbres... » (I, 270, l. 29.)

2] *Bâtir (au figuré).*

(Il s'agit « d'un autre estre ».) « Et le considere simplemant en luy mesme, sans relation, l'*estoffant* sur son propre modelle. » (I, 299, l. 7.) — II, 276, l. 19; 314, l. 21; 574, l. 1. — « Nostre discours est capable d'*estoffer* cent autres mondes et d'en trouver les principes et la contexture. » (III, 309, l. 26.) — *Théol. nat.*, ch. 59 (traduit le latin « facere »); *Ibid.*, ch. 281.

S'ESTOFFER.

Au figuré.

« (Ils) appellent resverie et oisiveté de s'entretenir de soi; et *s'estoffer* et bastir, faire des chasteaux en espaigne... » (II, 61, l. 21.) — III, 311, l. 7.

ESTOMAC[H].

Au figuré.

« Leurs predecesseurs avoient l'aleine puante à l'ail, et l'*estomac* (le cœur) musqué de bonne

conscience. » (II, 220, l. 2.) — « A un *estomac* tendre, comme sont ceux de mon aage, un mauvais baiser en surpaie un bon. » (III, 123, l. 22.)

ESTONNÉ.

Frappé (comme par la foudre) de stupeur ou d'admiration (au figuré).

« Lequel, en une bataille qu'il perdit contre les Agarenes, devint si *estonné* et si transi qu'il ne pouvoit prendre party de s'enfuyr. » (I, 93, l. 20.) — « Personnes *estonnées* et transies. » (I, 119, l. 24.) — II, 132, l. 2; 220, l. 26. — « *Estonnez* et transis. » (III, 163, l. 16.)

ESTONNEMENT.

1] *Heurt; choc violent.*

« A faute de memoire naturelle, j'en forge de papier, et, come quelque nouveau simptome survient a mon mal, je l'écris. D'ou il avient que asture estant quasi passé par toute sorte d'examples, si quelque *estonemant* me menace, fueilletant ces petits brevetz... je ne faus plus de trouver où me consoler de quelque prognostique favorable en mon experiance passée. » (III, 397, l. 20.)

On pourrait encore entendre cet exemple au sens 4.

2] *Ebranlement physique.*

(Il s'agit du pistolet.) « Sauf l'*estonnement* des oreilles... je croy que c'est un' arme de fort peu d'effect. » (I, 373, l. 2.)

3] *Engourdissement (consécutif à un ébranlement physique).*

« Et ne pouvois croire que, à un si grand *estonnement* de membres et si grande défaillance des sens, l'ame peut maintenir aucune force au dedans pour se reconnoistre... » (II, 55, l. 7.)

« A sleepinesse, numnesse, or benumming. » (Cotgrave.)

4] *Ebranlement causé par un sentiment puissant (effroi, admiration, etc.).*

I, 5, l. 13. — « Ell' alloit s'amollissant par l'*estonement* d'une si rare vertu. » (I, 6, l. 11.) — I, 167, l. 21; II, 150, l. 6; 473, l. 5. — III, 27, l. 5. — « Il me servit autrefois,... pour conduire et tenir en ordre ma fuite, qu'elle fut sinon sans crainte, toutefois sans effroy et sans *estonnement*. » (III, 146, l. 20.) — III, 159, l. 23; 226, l. 27.

ESTONNER.

1] *Ebranler; frapper d'une commotion physique.*

« Ce tintamarre *estonne* ma tour mesme... » (I, 138, l. 22.) — II, 11, l. 12; III, 388, l. 18.

Le texte de l'exemple cité est celui qu'on lit dans la plupart des éditions; mais Montaigne, plus hardiment, avait écrit « effroye ».

2] *Troubler profondément; bouleverser par une cause physique.*

Je ne puis « soustenir... l'abstinence pure de l'un des repas sans *estonner* mon appetit. » (III, 387, l. 3.)

3] *Spécialement en parlant de l'âme, des sens : ebranler par une sensation forte, par des maladies, etc. Assourdir par un bruit.*

« Et pensoit on que le son des trompetes l'eut ainsin estourdie et *estonnée*. » (II, 176, l. 23.) — II, 293, l. 13; III, 400, l. 14.

S'ESTONNER.

« Les marechaus, musniers, armuriers, ne sauroint durer au bruit qui les frape, s'ils *s'en estonoint* comme nous. » (I, 138, l. 16.) — III, 93, l. 4.

4] *Frapper, surprendre violemment par un sentiment puissant; effroi; admiration.*

« L'effort (c.-à-d. la force) d'un deplaisir, pour estre extreme, doit *estonner* toute l'ame, et luy empescher la liberté de ses actions... » (I, 10, l. 27.) — II, 414, l. 23. — « L'horrible poix de leur charge... (la charge des rois) m'*estonne*... » (III, 170, l. 18.) — III, 292, l. 9.

5] *En particulier : effrayer.*

« Fantosme a *estonner* les gens. » (I, 209, l. 18.) III, 404, l. 26. — « Il me pria d'appeller son oncle et sa femme seuls, pour leur faire entendre ce qu'il avoit deliberé quant à son testament. Je luy dis qu'il

les *estonneroit*. Et puis il me demanda, si les foiblesses qu'il avoit euës ne nous *avoient* pas un peu *estonnez*. » (C. et R., IV, 311.) — « Ayant eu peur d'*avoir estonné* sa femme... » (C. et R., IV, 324.)

6 | S'ESTONNER : *se troubler profondément; être saisi de stupeur, bouleversé.*

I, 303, l. 10; II, 52, l. 6. — (Il parle de sa mémoire.) « Il faut que je la solicite nonchalamment : car, si je la presse, elle *s'estonne;* et... plus je la sonde, plus elle s'empestre et embarrasse. » (II, 433, l. 6.) — II, 548, l. 7. — « *S'estonner* par la force d'une si cruelle douleur. » (II, 93, l. 4.) — III, 147, l. 14; 227, l. 2. — « On *s'estonne* de l'assistance, du lieu, de l'expectation [1588]. » (III, 338, l. 10.)

Le sens très fort de « estonner » s'explique par son étymologie : *extonnare*, en latin vulgaire, signifiait « frappé de la foudre ». Une fois Montaigne a corrigé « s'estonner » en « se transir » (II, 512, l. 20); et « transir » est souvent associé à « étonner ». (Voir II, 378, l. 6; 414, l. 23 et ci-dessus l'article *estonné*.)

ESTOU[F]FÉ.

1 | *Qui manque d'air.*

« Je veus estre logé en lieu... non sale, ou fumeux, ou *estouffé*. » (III, 255, l. 10.)

2 | *Au figuré.*

II, 12 l. 13. — « Des noms de capitaines *estouffez* sous la splendeur d'autres noms. » (II, 533, l. 16.)

ESTOU[F]FER.

1 | *Au propre.*

S'ESTOUFFER.

« *S'estoufer* d'un naufrage. » (I, 420, l. 17.)

2 | *Au figuré.*

II, 541, l. 25; III, 13, l. 14. — « C'est grande simplesse d'*estouffer* la clarte pour luire d'une lumiere empruntée. » (III, 45, l. 27.) — III, 107, l. 16. — « Cette qualité *estouffe* et consomme toutes autres qualitez. » (III, 172, l. 25.) — III, 204, l. 18; 293, l. 6.

ESTOUPER.

Fermer; boucher.

II, 125, l. 27. — « *Estouper* les oreilles. » (II, 358, l. 20.) — « Cette menasse... m'*estoupa* de maniere le gosier, que je ne sçeuz avaller une seule goute. » (II, 433, l. 22.) — II, 514, l. 13; 600, l. 14.

ESTOUR.

Combat.

« Quelque *estour* de guerre... » (I, 94, l. 18.) — I, 377, l. 25. — « Le vray veincre ha pour son rolle l'*estour*, non pas le salut. » (I, 278, l. 2.) — I, 377, l. 25.

ESTOURDI.

Au figuré.

« Ma fuite... estoit esmue, mais non pas *estourdie* ny esperdue. » (III, 146, l. 21.)

ESTRANGE.

1 | *Estranger; qui est d'un autre pays.*

« On donnoit à Rome au peuple le plaisir du combat de plusieurs bestes *estranges*. » (II, 191, l. 22.)

2 | *Bizarre; singulier.*

II, 142, l. 7.

Montaigne hésite entre les formes « estrange » et « estranger » comme on le verra par les corrections successives : I, 198, l. 4 et p. 453.

ESTRANGER (S').

S'éloigner.

« Je ne *m'estrange* pas tant de l'estre mort comme j'entre en confidence avec le mourir. » (III, 239, l. 5.) — « Elle (nostre volonté) *s'estrange* de sa nature... elle se bannist de son propre domicile. » (*Théol. nat.*, ch. 138.)

ESTRE.

1 | *Verbe.*

a) *Exister.*

I, 16, l. 20. — « Tout ouvrier (aime) mieus son ouvrage qu'il n'en seroit aime, si l'ouvrage avoit du sentiment. D'autant que nous avons cher, *estre;* et *estre* consiste en mouvement et action. Parquoy chacun *est* aucunement en son ouvrage. » (II, 71, l. 14.) — « Des choses qui *sont*... » (II, 279, l. 23.) — II, 365, l. 28; 576, l. 26; III, 172, l. 29.

b) *Rester; demeurer.*

« Je lui ferais plaisir si je voulais *être* une heure avec lui. » (C. et R.)

c) *Au parfait, suivi d'un infinitif : aller.*

I, 65, l. 8; II, 342, l. 6. — « Je *fus* conduire... Monsieur de Gramont. » (III, 66, l. 13.)

ESTRE A.

a) *Etre occupé à.*

« Les Atheniens *estoyent à* choisir de deux architectes... » (I, 220, l. 19.)

b) *Etre bon pour; capable de.*

« Meintenant je *suis a* tout faire, meintenant *a* rien faire. » (II, 315, l. 28.)

c) *En être réduit à.*

« Si le conte n'est pas bon, vous *estes à* maudire ou l'heur de leur memoire, ou le malheur de leur jugement. » (I, 38, l. 26.)

d) *Impersonnel : être le moment de.*

« Comme ce *fut à* disner. » (I, 357, l. 19.)

ESTRE APRES A.

Cf. APRÈS.

ESTRE DE.

II, 143, l. 1. — « Qu'*est*-il *de* nous... (c.-à-d. que sommes nous) que sedition et discrepance? » (III, 102, l. 29.)

ESTRE EN : *être au pouvoir de; appartenir à.*

« S'il *est en* luy, il eslira cecy... » (I, 310, l. 17.) — I, 343, l. 1; II, 15, l. 27. — « De les emporter (ses inclinations) il n'*est* pas *en* luy. » (II, 19, l. 22.) — II, 140, l. 5; 181, l. 27; 529, l. 28; III, 102, l. 7.

ETRE POUR : *être homme à; être de nature à.*

« Je *serois pour* me rendre. » (I, 4, l. 29.) — I, 182, l. 5; 204, l. 15. — « C'est une vieille et plaisante question, si l'ame du sage *seroit pour* se rendre à la force du vin. » (II, 18, l. 13.) — II, 34, l. 13; 284, l. 21; 559, l. 17. — « Je ne *suis* pas *pour* vous laisser sans ma compaignie en telle necessité. » (II, 562, l. 12.) — II, 600, l. 26; III, 6, l. 4; 8, l. 13; 15, l. 10; 147, l. 4; 392, l. 24; 408, l. 19.

Montaigne dit aussi « être homme pour ». (Cf. II, 519, l. 8.)

C'EST POUR : *il y a de quoi.*

II, 588, l. 16. — « *C'est pour* desesperer. » (III, 184, l. 1.)

IL EST : *il arrive (unipersonnel).*

« *Il* ne *fut* jamais que je n'eusse cest honneur que de communiquer à toutes celles (c.-à-d. toutes les imaginations) qui vous venoient à l'entendement. » (C. et R., IV, 323.)

IL PEUT ÊTRE : *il peut arriver; il se peut que.*

II, 432, l. 7.

QU'IL SOIT AINSI : *comme preuve de ceci... (formule de transition).*

I, 104, l. 16; 221, l. 15 [1588]; II, 42, l. 13; 457, l. 6; 492, l. 13.

A plusieurs reprises Montaigne, qui avait écrit vous *estez* en 1580, a dans l'édition de 1588 corrigé en *estes*. I, 159, l. 9; 193, l. 18; 322, l. 7. (Cf. p. 452, 453, 456.)

2 | *Substantivement.*

a) *Existence.*

« Le sault n'est pas si lourd du mal *estre* au non *estre*, comme il est d'un *estre* doux et fleurissant à un *estre* penible et douloureux. » (I, 112, l. 21.) — I, 109, l. 13; II, 72, l. 24. — « Tout vient en *estre* et n'est pas encore du tout, ou commence à mourir avant qu'il soit nay. » (II, 367, l. 9; plusieurs autres exemples dans le même passage.) —

III. 120, l. 2; 165, l. 29: 340, l. 11; C. et R., IV, 293. — « Je n'ay plus d'*estre.* » (C. et R., IV, 324.) — « Le Duc laisse encore en *estre* les antiennes marques... » (*Voyage,* 200.) — *Théol. nat.*, ch. 18; 22. — « Le mariage est ordonné... pour le renouvellement et multiplication du naturel *estre* » [in esse naturae]. (*Théol. nat.,* ch. 321.)

b) *Essence; ce qui constitue la nature d'une chose.*

« Si l'*estre* originel de ces choses que nous craignons, avoit credit de se loger en nous de son authorité... » (I, 59, l. 5.) — « Tel à l'adventure les loge chez soy en leur vray *estre,* mais mille autres leur donnent un *estre* nouveau et contraire chez eux. » (I, 59, l. 11.) — II, 269, l. 10; 367, l. 3; III, 77, l. 18. — « L'homme n'a pas l'*estre* de la terre, ny de l'eau. » (*Théol. nat.*, ch. 14.)

c) *Etat; condition.*

II, 60, l. 14; 427, l. 12. — (Il s'agit de Paris.) « Je l'ayme par elle mesme, et plus en son *estre* seul que rechargée de pompe estrangiere. » (III, 240, l. 12.) — « Il ne m'avoit tenu nul propos de ce qu'il jugeoit de son *estre,* et ne parlions que de particulieres occurrences de sa maladie. » (C. et R., IV, 310.)

DEU ESTRE : *état normal.*

« La fin du chirurgien n'est pas de faire mourir la mauvaise chair... Il regarde au dela... de rendre la partie à son *deu estre.* » (III, 221, l. 13.)

d) *Le fait d'être tel ou tel.*

I, 75, l. 15; II, 367, l. 3. — « L'*estre* veritable est le commencement d'une grande vertu. » (II, 455, l. 9.) — III, 79, l. 6; 239, l. 6.

ESTREINDRE.

1] *Serrer (au propre).*

I, 265, l. 2. — « En la serrant peu à peu (il s'agit de la bouche d'un crocodile dans laquelle il y a un roitelet) sans l'*estreindre* (le roitelet) et l'offencer. » (II, 195, l. 4.)

2] *Serrer; enfermer; attacher (au figuré).*

« Le neud qui devroit... *estreindre* nostre âme et joindre à nostre createur... » (II, 151, l. 20.)

3] *Assujetir; astreindre.*

« Cette facilité à nous fournir leur voix et haleine pour la former et l'*estreindre* a certain nombre de lettres et syllabes. » (II, 174, l. 2.)

ESTRENER.

ESTRENER QUELQU'UN : *faire des dons à quelqu'un.*

III, 369, l. 26. — « Il n'y a que luy (l'homme) en ce monde qui puisse chercher et trouver celuy qui l'a ainsi *estrené* [a quo habet]. » (*Théol. nat.*, ch. 94.)

ESTRENER QUELQU'UN DE : *le gratifier de.*

« De communiquer son honneur et d'*estrener* autruy *de* sa gloire, il ne se voit guieres. » (I, 331, l. 6.) — I, 358, l. 26; 395, l. 5; II, 66, l. 15. — « Puisqu'il a pleu à Dieu nous *estrener* [1588] [« douer », Ms] *de* quelque capacité de discours. » (II, 71, l. 21.) — II, 77, l. 15; 252, l. 25; 264, l. 24; 332, l. 2; 454, l. 7; 491, l. 18.

ESTRENUEMENT.

Eternûment.

III, 145, l. 13.

ESTRENUER.

Eternuer.

III, 145, l. 11.

ESTRESSIR, ESTROICIR.

Retrécir.

« D'autant que nostre licence nous porte toujours au delà de ce qui nous est loisible et permis, on a *estressy* souvent outre la raison les preceptes et loys de nostre vie. » (III, 264, l. 11.) — « L'une l'agrandit, la dilate et l'eslargist, l'autre l'*estressit,* l'accourcist et l'appetisse. » (*Théol. nat.*, ch. 141.)

S'ESTRESSIR, S'ESTROICIR.

II, 385, l. 20; *Théol. nat.*, ch. 127.

ESTRETTE.

Strette; étreinte; accès.

« Il se pleint a l'*estrette* d'une verte colique. » (II, 19, l. 14.)

Rapprocher : « strette » I, 339, l. 2.

ESTRIEU.

Etrier.

« Met-il le pied à l'*estrieu* » [1588] [« l'estrié », Ms]. (I, 306, l. 24.)

« Estrieu est une des formes les plus anciennes de étrier, mais au XVIe s. elle ne se rencontre guère que chez les auteurs gascons. » (Lanusse, *Du dialecte gascon.*)

ESTRILLÉ.

Grêle; mince; maigre.

(Il s'agit de la beauté.) « Les Italiens la façonnent grosse et massive, les Espagnols vuidée et *estrillée.* » (II, 200, l. 8.)

ESTRIVER.

S'évertuer; faire des efforts.

III, 79, l. 11.

ESTRIVER A : *résister à; faire difficulté.*

(Il s'agit des gladiateurs.) « On les hurloit et maudissoit, si on les voyoit *estriver à* recevoir la mort. » (II, 479, l. 20.) — « Si le condamné *estrivoit à* leur ordonnance, ils (les satellites) menoient des gens propres à l'executer. » (II, 561, l. 10.) — III, 178, l. 25; 242, l. 19.

ESTRIVER CONTRE : *lutter contre.*

« La philosophie n'*estrive* point *contre* les voluptez naturelles, pourveu que la mesure y soit joincte. » (III, 137, l. 17.)

ESTROIT.

1] *Adjectif.*

« Estant aux prises bien *estroictes* avec un seigneur de Perse. » (II, 304, l. 23.)

2] *Adverbialement : serré; de manière serrée.*

« Quand... il venoit a clorre ce poin plus *estroit.* » (II, 226, l. 23.) — II, 381, l. 9.

Montaigne dit aussi *estroitement* en ce sens : « Ils se serrent a travers le corps bien *estroitement* d'une bande large ». (II, 475, l. 22.)

ESTROPIER.

Cf. STROPIER.

ESTUDE.

1] *Application de l'esprit; effort.*

II, 62, l. 7.

SANS ESTUDE : *sans effort.*

I, 1, l. 11. — « Je... desrobe ma veuë de ce ciel orageux et nubileux que j'ay devant moy; lequel, Dieu mercy, je considere bien sans effroy, mais non pas sans contention et *sans estude*... » (III, 70, l. 14.)

PAR ESTUDE : *à dessein.*

III, 63, l. 5.

2] *Sujet d'étude.*

I, 202, l. 20. — (Il s'agit de la Bible.) « Ce n'est pas l'*estude* de tout le monde; c'est l'*estude* des persones qui y sont vouees, que dieu y appelle. » (I, 412, l. 27.) — II, 152, l. 4; III, 41, l. 6.

Au pluriel.

« Au Jugement de la vie d'autruy, je regarde tousjours comment s'en est porté le bout; et des principaux *estudes* de la mienne, c'est qu'il se porte bien, c'est-à-dire quietement et sourdement. » (I, 99, l. 8.)

3] *Cabinet d'étude.*

I, 213, l. 7. — « Cettuy-cy,... que tu vois sortir

apres minuit d'un *estude*... » (I, 314, l. 15.) — III, 384, l. 7; *Voyage*, Kempton.

« Estude », qui correspond au neutre latin « studium », est habituellement masculin au XVIe siècle.

ESTUDIER.

ESTUDIER A : *s'étudier à; s'efforcer de.*

I, 178, l. 11; II, 524, l. 26. — « Nostre nature... n'*estudie à* nulle autre chose incessamment, qu'à embellir et accomoder nostre estre. » (*Théol nat.*, ch. 117.)

S'ESTUDIER A : *s'efforcer de.*

III, 363, l. 3.

S'ESTUDIER QUE.

III, 138, l. 25.

ESTUÏER.

Contenir.

« Nulle drogue n'est asses forte pour se preserver sans alteration et corruption, selon le vice du vase qui l'*estuïe.* » (I, 182, l. 20.)

Au figuré.

« La philosophie paroit et inutile et vitieuse, quand elle est mal *estuïée* » (c.-à-d. logée dans un esprit mal fait). (II, 188, l. 22.)

ESTUVE.

Etablissement de bains.

« On tenoit pollu tout ce à quoy ils avoient touché; personne à l'*estuve* ne lavoit avec eux; personne ne les saluoit ny accointoit. » (III, 346, l. 11.)

ESTUY.

II, 20, l. 11. — « Les ames deslogées de leur giste seroient à se fouler à qui prendroit place la premiere dans ce nouvel *estuy* » [« ce nouveau corps », 1588]. (II, 301, l. 2.) — II, 309, l. 10.

ESVEILLE.

Au figuré : allègre.

« Je serois honteus... que la misere et desfortune de ma decrepitude eut a se preferer a mes bones annees seines *esveillées*, vigoreuses. » (III, 37, l. 5.) — III, 136, l. 13.

ESVEILLER.

Au figuré : exciter; stimuler; attirer l'attention de.

I, 414, l. 6; II, 588, l. 8; III, 41, l. 9; 42, l. 1; 46, l. 1; 69, l. 6; 110, l. 5; 175, l. 16; 177, l. 13. — « Ce tremoussement... les *esveille* et sollicite (les tisserandes). » (III, 319, l. 16.) — 324, l. 8. — « Ce sont voiremant subtilitez, par ou elle (la science) nous *esveille* souvant bien veinemant (c.-à-d. ses subtilités ne sont qu'un exercice d'esprit souvent inutile). » (III, 326, l. 7.) — « (Ma santé) me donna moyen d'*esveiller* toutes mes provisions et de porter la main au devant de la playe, qui eust passé volontiers plus outre. » (III, 336, l. 7.)

ESVEILLER A : *exciter, inciter à.*

« Le peuple en *est esveillé à* la vertu... » (II, 404, l. 1.)

ESVENTÉ.

Exposé au vent.

III, 53, l. 27.

ESVENTER.

1] *Au propre : exposer au vent.*

II, 187, l. 2.

2] *Jeter avec le vent (ou comme ferait le vent).*

« Qu'on luy *esvante* seulement un peu de poussiere aux yeux... voilà toutes nos enseignes, nos legions, et le grand Pompeius mesmes a leur teste, rompu. » (II, 189, l. 17.)

3] *Au figuré : mettre au vent; publier; révéler.*

« J'*esvante* peu mes propositions (c.-à-d. mes projets). » (III, 232, l. 23.) — « Auguste, ayant descouvert qu'il (Fluvius) *avoit esventé* un secret important qu'il luy avoit fié... » (II, 35, l. 1.) — « Je n'en *fus* pas si tost *esventé* (c.-à-d. on ne sut pas plus tôt ma sortie) que voyla trois ou quatre cavalcades de divers lieux pour m'attraper... » (III, 357, l. 12.)

S'ESVENTER.

« Mes passions... s'alanguissent en *s'esventant* et en s'exprimant. » (II, 523, l. 3.)

4] *Calmer, apaiser (comme par l'action du vent).*

« *Esvanter* un peu la chaleur trop vehemente de leur jeunesse. » (II, 477, l. 17.)

ET.

Signifie quelquefois « même » (comme en latin).

« Les poètes font singulièrement valoir l'horrur de cette peinture, *et* audessus de la mort. » (II, 134, l. 10.)

Montaigne emploie souvent « et » dans des phrases négatives où nous serions obligés de mettre « ni » ; parfois d'ailleurs en se relisant il substitue « ni » à « et » : I, 367, l. 11; II, 197, l. 1; 421, l. 1; 586, l. 6; III, 1, l. 6; 146, l. 21; 233, l. 3; 418, l. 12; 426, l. 11. En 1588, il ajoute parfois « et » dans des noms de nombres cardinaux où il l'avait omis dans les éditions de 1580 et 1582 : « quarante-huit » devient « quarante et huit. » I, 420, l. 6 et 458.) Cf. : I, 421, l. 24 et 29. Dans les corrections, il ajoute parfois des « et », d'abord omis, pour marquer la coordination : I, 107, l. 7; 140, l. 13 et 17; 168, l. 4; 226, l. 16; 396, l. 6; II, 44, l. 15; 55, l. 10. Inversement, il supprime des « et », dans des énumérations, devant les termes autres que le dernier : II, 21, l. 5; 65, l. 20 : 117, l. 24; 420, l. 23.

1. ETHIQUE.

Qui a rapport à la morale (moderne).

« Le livre de Tacite est une pepiniere de discours *ethiques* et politiques. » (III, 200, l. 21.)

2. ETHIQUE.

Etique (au figuré).

« Des jouyssances *ethiques* et languissantes... » (III, 124, l. 24.)

EUNUCHE.

Eunuque.

I, 183, l. 14.

EVENEMENT.

1] *Résultat; issue (souvent opposé à conseil, au sens 3).*

« Divers *evenemens* de mesme conseil. » (I, 158, Titre.) — « Ceux qui escrivent les vies, d'autant qu'ils s'amusent plus aux conseils qu'aux *evenemens*... » (II, 113, l. 15.) — II, 426, l. 8; 432, l. 17; 603, l. 5. — « Les homes, les actions impies, ont eu par tout les *evenemans* sortables. » (II, 242, l. 14.)

2] *Arrivée.*

« S'il devoit entrer en gajeure de l'*evenement* de l'un ou l'autre... » (II, 440, l. 18.)

EVIDEMMENT.

De façon visible.

II, 148, l. 1; 210, l. 5; III, 114, l. 26, 398, l. 14.

EVITABLE.

A éviter.

« Toute estrangeté et particularité en nos meurs et conditions est *evitable,* comme ennemie de société. » (I, 216, l. 2.) — II, 577, l. 8; III, 84, l. 26; 273, l. 13; 423, l. 20. — « Veu qu'il n'est rien plus horrible, espouventable et effroyable que la mort, rien plus hayssable, *evitable* et ennemy de nostre volonté... » (*Théol. nat.*, ch. 234.)

EXACT.

Parfait; soigneux; scrupuleux.

I, 228, l. 5. — « Dira pas la posterité que nostre reformation d'aujourd'huy ait esté delicate et *exacte*, de n'avoir pas seulement combatu les erreurs et les vices,... mais d'avoir passé jusque à combattre ces anciens noms de nos baptesmes,... » (I, 356, l. 5.)

— « Les Lacedemonienes... peu *exactes* a couvrir leurs cuisses en marchant. » (III, 95, l. 18.) — « Le peuple... juge peu *exact*, facile a piper. » (III, 170, l. 24.)

Ce mot est au temps de Montaigne un néologisme emprunté du latin, et le sens que lui donne Montaigne est celui du latin « exactus ». Il dit aussi « exacte » au masculin. (I, 414, l. 23.)

EXACTEMENT.

III, 22, l. 1; 376, l. 4.

EXAGITER.

Critiquer; censurer (latinisme).

« Ridicule fruit de la sciance, que Socrates *exagite* si plaisammant contre Euthydemes. » (III, 348, l. 17.)

EXAIM.

Essaim.

III, 367, l. 5.

*EXASPERATION.

Irritation morale.

III, 99, l. 14.

Ce mot, emprunté du latin « exasperatio », paraît, à cette date, un néologisme, mais « exaspérer », que Montaigne emploie à plusieurs reprises, est ancien dans la langue.

EXCELLEMMENT.

Eminemment (en mal comme en bien).

« Choses *excellamment* veines. » (II, 394, l. 8.)

EXCELLENCE.

Degré éminent; supériorité.

I, 235, l. 13; 404, l. 8. — « Ceux qui ont voulu atteindre à quelque plus grande *excellence*. » (II, 49, l. 7.) — « Tant (Cœsar) a de perfection et d'*excellence* par dessus tous les autres. » (II, 114, l. 4.) — « Quel plaisir peut tirer... le feu pour l'*excellence* qu'il a au dessus de l'eau » [quod est nobilior aqua]. (*Théol. nat.*, ch. 95.)

EN EXCELLENCE.

II, 145, l. 10; 465, l. 2.

PAR EXCELLENCE : *à un degré eminent.*

III, 304, l. 16.

EXCELLENT.

Qui s'élève au-dessus du commun en bien ou en mal; extrême.

« Il n'est point d'hostilite *exceltante* come la chrestiene. » (II, 148, l. 2.) — « Les plus *excellentes* manies et plus détraquees. » (II, 212, l. 12.) — « Platon dict les melancoliques plus disciplinables et *excellans*. » (II, 212, l. 19.) — II, 225, l. 3; 566, titre; 566, l. 2; III, 263, l. 1.

EXCELLENT EN.

I, 292, l. 14; II, 91, l. 12; III, 263, l. 1.

L'EXCELLENT : *le meilleur.*

III, 220, l. 4.

EXCELLER.

Surpasser; dépasser (transitif).

« En l'empire du Turc, il se voit grand nombre d'homes qui, pour *exceller* les autres, ne se laissent jamais voir quand ils font leur repas. » (III, 120, l. 9.)

EXCES.

Grandeur (ce qui dépasse la mesure ordinaire).

« Sur l'*exces* de leur mescontentement... » (III, 98, l. 22.)

EXCESSIF.

Extrême.

II, 574, l. 3; III, 162, l. 29.

EXCESSIVEMENT.

1] *Avec excès.*

« Se porter *excessivement* en une action juste. » (I, 257, l. 10.)

2] *Extrêmement.*

« Je ne suis *excessivement* désireux ny de salades ni de fruits. » (III, 411, l. 18.)

EXCUSABLE.

1] *Non coupable.*

I, 389, l. 6; III, 214, l. 2.

2] *Acceptable; supportable.*

« Ceux là (les maux) sont *excusables* qui se contentent de leur possession sur nous, sans l'estendre et sans introduire leur sequele. » (III, 399, l. 17.)

3] *Facile à justifier; louable.*

« Elle a des parties plus *excusables*... » (I, 318, l. 5.) — I, 309, l. 6; II, 414, l. 3.

*EXCUSABLEMENT.

Avec bonne raison; bien; passablement.

« Qui est infidelle à soy mesme, l'est *excusablement* à son maistre. » (III, 7, l. 28.) — III, 15, l. 2; 376, l. 3. — « Quand la vie mesme y est *excusablement* employée (il parle de l'occupation militaire). » (III, 403, l. 19.)

EXCUSER.

1] *Au figuré.*

« *Excusant* de parolle ta douleur. » (III, 396, l. 3.)

2] *Fournir des excuses à; dispenser.*

« Il leur avait couppé les pouces... pour les *excuser* d'aler aux armées. » (II, 488, l. 5.)

S'EXCUSER DE : *alléguer des excuses.*

a) *En vue de se dispenser de quelque chose.*

II, 520, l. 22.

b) *En vue de se justifier.*

« Je ne sçay, si je *m'en* puis si bien *excuser*. » (II, 445, l. 1.)

EXÉCRABLE.

Accompagné d'imprécations.

« Et me deffend on d'en doubter, sur peine d'injures *exécrables*. Nouvelle façon de persuader. » (III, 315, l. 22.)

EXÉCUTION.

Acte; action.

II, 212, l. 2. — « La fortune... se mesle volontiers à favoriser les *exécutions* ou la trame est plus purement sienne. » (III, 190, l. 13.)

HAUTE EXÉCUTION.

« La prudence... est mortelle ennemye de *hautes exécutions*. » (I, 165, l. 24.) — II, 512, l. 21.

1. EXEMPLAIRE.

1] *Qui sert de type, de modèle.*

« En toute chose faite par art, il y a triple respect... La seconde, de l'image et similitude de l'ouvrage, que l'artisan tient en son entendement, comme de cause *exemplaire* [exemplaris]. » (*Théol. nat.* ch. 21.)

2] *Qui peut servir d'exemple, de leçon.*

« Partant l'ai-je choisi, parmy plusieurs telles conditions que je cognois, comme plus *exemplaire*. » (II, 81, l. 12.) — « Des evenements particuliers que fortune rend souvent *exemplaires* et poisans. » (III, 157, l. 23) — III, 169, l. 29; 231, l. 4.

2. EXEMPLAIRE.

Type; modèle; patron.

« Bucanan,... me dit qu'il estoit apres à escrire de l'institution des enfans, et qu'il prenoit *l'exemplaire* [« le patron », 1588] de la mienne. » (I, 226, l. 3.) — III, 223, l. 18.

EXEMPLE.

PASSER EN EXEMPLE.

III, 76, l. 27.

TIRER PAR EXEMPLE.

II, 211, l. 7.

Montaigne emploie parfois « exemple » au féminin comme dans l'ancienne langue. Cf. III, 65, l. 19.

EXEMPTER.

EXEMPTER (QUELQUE CHOSE A QUELQU'UN).

II, 453, l. 7 [1588].

EXEMPTION.

1] *Le fait d'être exempt de (au figuré).*

« (Il) ne demande qu'à... se loger en repos et en *l'exemption* de cette fievre. » (II, 214, l. 7.)

2] *Privilège.*

I, 421, l. 10.

EXERCER.

I, 386, l. 4.

1] *Mettre en activité.*

S'EXERCER.

« Et n'en voy guieres... qui *s'exerce* plus constamment, ny à qui les corvées poisent moins. » (III, 402, l. 23.)

S'EXERCER A : *s'occuper à.*

« Ceux qui *s'exercent à* contreroller les actions humaines... » (II, 1, l. 1.)

2] *Tourmenter.*

« J'ayme les malheurs tous purs, qui ne m'*exercent* et tracassent plus après l'incertitude de leur rabillage. » (II, 426, l. 4.) — « L'imagination vous *exerceant* ce pendant à sa mode. » (III, 337, l. 11.)

EXERCITATION.

1] *Exercice, activité, action.*

« Là (à Athènes) c'estoit une continuelle *exercitation* de la langue; ici (à Sparte) une continuelle *exercitation* de l'âme. » (I, 185, l. 18 et 19.) — I, 216, l. 18; 218, l. 5; II, 238, l. 8; 282, l. 29; 442, l. 17. — « La vertu d'Alexandre me semble representer assez moins de vigueur en son theatre, que ne fait celle de Socrates en cette *exercitation* basse et obscure. » (III, 27, l. 23.) — « L'ame y a une continuele *exercitation* » [« un continuel embesongnement », 1588]. (III, 241, l. 27.) — III, 326, l. 3.

2] *Exercice fait en vue d'un apprentissage.*

I, 254, l. 5; II, 49 (le titre). — « A mourir, qui est la plus grande besoigne que nous ayons à faire, *l'exercitation* ne nous y peut ayder. » (II, 50, l. 1.) — III, 142, l. 14. — « Cet accident me servoit d'*exercitation* pour me preparer à pis. » (III, 334, l. 9.)

EXERCITE.

Armée.

« Ils les advertissoint un mois avant que de mettre leur *exercite* aus champs. » (I, 27, l. 21.) — *Théol. nat.*, ch. 243.

EXERCITER (S').

S'exercer; s'instruire.

« Son esprit *s'exercitant* et preparant sa voix à representer le son de ces trompetes... » (II, 176, l. 26.) — « L'homme est en bon escient bien tenu de *s'exerciter* [seipsum exercitare] sans cesse, en la consideration des œuvres et des paroles de son createur. » (*Théol. nat.*, ch. 216.)

S'exerciter a été remplacé une fois, en 1588, par *s'exercer*. (II, 1, l. 1 et p. 639.)

EXHALER.

Au figuré.

« Est-ce à dire que moins nous en *exhalons* en parole, d'autant nous avons loy d'en grossir la pensée? » (III, 76, l. 22.)

Montaigne emploie (II, 294, l. 17) au sens de « exhalaison » le substantif « exhalation » (du latin « exhalatio ») qui ne sera admis à l'Académie qu'en 1762 et dans un sens scientifique.

*EXILE.

Mince; chétive (du latin « exilis »).

« Ceus qui ont la matiere *exile*, l'enflent de paroles. » (I, 203, l. 24.) — « (La foi) est merveilleusement *exile* [1580] [legiere, 1588] en nos siecles. » (II, 509, l. 30 et p. 651.)

EXILÉ.

Banni (au figuré).

« Qu'il (un prince) reluise d'humanite, de vérite, de loyaute, de temperance et sur tout de justice; marques rares, inconues et *exilees*. » (I, 429, l. 6.)

*EXINANITION.

Extrême épuisement (au figuré).

« La doctrine... si elle les rencontre (les âmes)... desliées, elle les purifie volontiers, clarifie, et subtilise jusques à l'*exinanition*. » (III, 182, l. 12.)

Néologisme tiré de « inanition ».

EXPECTATION.

Attente qu'on excite.

III, 227, l. 2.

EXPELLER.

Expulser.

« S'il s'y rencontre quelque corps un peu plus grosset qu'il ne faut pour passer touts les destroicts qui restent à franchir pour l'*expeller* au dehors,... » (II, 598, l. 26.)

EXPERIENCE.

AVOIR EXPERIENCE DE.

II, 51, l. 2.

EXPERIMENTÉ.

Accoutumé.

« La senteur de cette matiere reschauffée dequoy ils sont composez, enteste la plus part de ceux qui n'y sont *experimentez*. » (III, 382, l. 3.)

EXPERT.

Versé dans la connaissance d'une chose par la pratique (substantivement).

« Car encores tirent les *expers* quelque service d'un cheval restif et poussif. » (II, 424, l. 19.)

*EXPERTICE.

Expérience; habileté.

« On y requeroit anciennement une *expertice* bellique » [« suffisance militaire », 1588]. (II, 66, l. 8.)

EXPIRÉ.

Mort (au figuré).

« Je luy demanday,... si hors la guerre, toute son authorité estoit *expirée*? » (I, 281, l. 3.) — « Autant que mes yeux peuvent reconnoistre cette belle saison *expirée* [« passée », 1588] (c.-à.-d. la jeunesse) je les y destourne à secousses. » (III, 70, l. 21.)

EXPLICATION.

Développement; art de développer.

« Je n'ay ny composition ny *explication*, qui vaille; ignorant... des frases et vocables qui servent aus choses plus communes. » (I, 134, l. 14.)

Cf. EXPLIQUER.

EXPLIQUER (S').

S'exprimer; développer sa pensée.

« Quand je voy ces braves formes de *s'expliquer*, si vifves, si profondes... » (III, 111, l. 1.)

EXPLOI[C]T.

Action; activité.

« Autant que les affaires publiques s'amendent de vostre *exploit*. » (III, 11, l. 12.)

ESTRE D'EXPLOIT : *être capable d'actions brillantes.*

« Ma sagesse... *estoit* bien *de* plus d'*exploit* et de

meillure grace, verte, gaye, naïfve, qu'elle n'est à presant » [1595]. (III, 37, l. 21.)

EXPLOI[C]TER.

1] *Accomplir; achever; exécuter.*

« Celle (la nouvellete) qui nous presse depuis tant d'ans elle n'a pas tout *exploicté* (elle n'a pas tout fait — nuance d'ironie). » (I, 152, l. 5.) — « De quel regimant estoit ma vie, je ne l'ay apris qu'apres qu'ell'est *exploitee* et employee. » (II, 288, l. 22.)

EXPLOITER QUELQUE FAICT D'ARMES *(spécialement).*

II, 485, l. 10.

2] *Faire valoir; mettre en œuvre (moderne).*

II, 414, l. 19. — « Ceux qui apparient Caton le censeur au jeune Caton... apparient deus belles natures et de formes voisines. Le premier *exploita* la siene à plus de visages, et præcelle en exploits militeres et en utilite de ses vacations publiques. » (II, 501, l. 3.)

S'EXPLOICTER.

III, 419, l. 21.

EXPRES, EXPREZ.

1] *Qui exprime formellement la pensée, la volonté de quelqu'un (moderne).*

« Il ordonna, par paroles *expresses* de son testament... » (I, 19, l. 11.)

2] *Précis; propre.*

« Tout autre chois que celuy qui vient de la main *expresse* de Dieu me semble chois de peu de prerogative. » (II, 246, l. 20.) — II, 327, l. 15; III, 195, l. 10.

3] *Certain; sûr.*

I, 208, l. 28. — « Il dira... que nous n'avons point d'exemple d'affection maternelle en nostre temps plus *exprez* que le vostre. » (II, 70, l. 14.) — II, 456, l. 7; III, 204, l. 1; 375, l. 7.

EXPRESSION.

« (Mes songes) sont tendres, et ne m'aportent aucune agitation de cors ny *expression* de voix... » (III, 466, l. 16.)

EXPRIMER.

1] *Faire sortir (au figuré).*

II, 346, l. 16.

2] *Extérioriser; rendre sensible.*

III, 107, l. 2.

EXQUIS.

Recherché; rare; de qualite excellente.

I, 133, l. 23. — « Une forme d'institution *exquise.* » (I, 224, l. 21.) — I, 226, l. 23. — (Il parle de son père.) « Adroit et *exquis* en tous nobles exercices. » (II, 15, l. 25.) — II, 118, l. 12; 467, l. 15; 538, l. 8. — « Une vie *exquise.* » (III, 26, l. 1.) — III, 319, l. 20.

EXQUISEMENT.

De façon rare; parfaitement.

II, 598, l. 2; III, 93, l. 9.

EXSANGUE.

Privé de sang (au figuré).

« J'avois trainé languissant apres des paroles Françoises, si *exangues,* si descharnées et si vuides de matiere et de sens, que ce n'estoient voirement que paroles Françoises. » (I, 190, l. 2.)

EXTERNE.

Extérieur; étranger.

I, 194, l. 3. — « Il s'attache... aux biens *externes* et temporels. » (*Théol. nat.*, ch. 243.) — *Ibid.*, ch. 143.

EXTIRPATION.

Au figuré.

II, 319, l. 19.

EXTRAVAGANCE.

Action de sortir de la route normale (au figuré).

III, 431, l. 3.

EXTRAVAGANT.

Qui s'écarte de la normale (au figuré).

II, 305, l. 15. — « Au lieu des parties vrayes elles en substituent, par desir et par esperance, d'autres *extravagantes* au triple. » (III, 94, l. 23.)

EXTRAVAGUER.

1] *Sortir de sa route.*

« Pour tenir sa veue subjete et contreinte davant ses pas, et la garder d'*extravaguer* ni ça, ni la... » (III, 306, l. 19.)

2] *Sortir de sa place.*

« Aux lieux de ceremonie, où chacun est si bandé en contenance... je ne suis jamais venu a bout que quelque piece des miennes n'*extravague* tousjours; encore que j'y sois assis, j'y suis peu rassis. » (III, 415, l. 20.)

EXTREME.

1] *Dernier.*

« Mourir de vieillesse... c'est la derniere et *extreme* sorte de mourir. » (I, 421, l. 5.)

2] *Très grand; le plus grand (moderne).*

« Les choses qui sont à nostre connoissance les plus grandes, nous les jugeons estre les *extremes* que nature face en ce genre. » (I, 234, l. 3.) — « Les *extremes* offices... » (II, 70, l. 19.) — II, 130, l. 25.)

3] *Outré : qui passe les bornes (moderne).*

II, 337, l. 16.

EXTREMITÉ.

Malheur extreme.

« C'est grande *extremité* d'estre pressé jusques dans son mesnage et repos domestique... » (III, 238, l. 9.)

EXUPERANCE.

Exubérance; excès.

II, 593, l. 1.

EZ.

Cf. ES.

FABLE.

1] *Conte; légende.*

« Les *fables* mesme de Thyestes, d'Œdippus, de Macareus. » (I, 148, l. 24.) — I, 210, l. 23; 227, l. 25.

2] *Intrigue d'une pièce de théâtre.*

II, 106, l. 17.

3] *Au pluriel : propos frivoles; sottises.*

« On dressera cet enfant... à ne se formalizer point des sottises et *fables* qui se diront en sa presence. » (I, 200, l. 3.)

FABRIQUE.

Construction.

« Les Atheniens estoyent à choisir de deux architectes, à conduire une grande *fabrique*... » (I, 220, l. 20.) — II, 196, l. 30.

Au figuré.

« Qui pourroit justement poiser et estimer l'entiere valeur de ceste *fabrique*? » (*Théol. nat.*, ch. 104.)

FACHEUX.

Cf. FASCHEUX.

FACILITE.

1] *En parlant du style; propriété de ce qui se comprend sans peine.*

« Pourquoy a evite aus siens (dans ses écrits) Epicurus la *facilite?* » [Ms] [« Pourquoy a crainct Epicurus qu'on l'entendit », 1588]. (II, 234, l. 8.)

2] *Douceur; bonté; affabilité.*

« Les principales parties que mon pere cherchoit à ceux à qui il donnoit charge de moy, c'estoit la debonnaireté et *facilité* de complexion. » (I, 228, l. 18.) — I, 249, l. 25; II, 449, l. 3.

3] FACILITÉ DE MEURS : *en bonne part.*

I, 249, l. 25.

En mauvaise part (en parlant d'une femme).

III, 98, l. 4.

4] *Facilité à se laisser tromper; simplicité.*

I, 236, l. 5.

FAÇON.

1] *Action de façonner, travailler, fabriquer (quelque chose).*

II, 415, l. 10; III, 21, l. 18. — « Il y a autant de liberté et d'estendue à l'interpretation des loix qu'à leur *façon.* » (III, 361, l. 12.) — « Quant à la creation du monde... c'est comme la *façon* [productio] d'un poinct ou d'un centre comparé à l'infinité de la puissance de Dieu. » (*Théol. nat.*, ch. 47.)

Spécialement : travail du sol, des plantes.

« En l'agriculture, les *façons* qui vont avant le planter sont certeines et aisees, et le planter mesme; mais despuis que ce qui est planté vient à prendre vie, à l'eslever il y a une grande variete de *façons*, et difficulte. » (I, 192, l. 14.)

SANS FAÇON : *sans travail.*

« Ces nations si abondamment fournies de viande et de breuvage naturel, sans soing et *sans façon*... » (II, 165, l. 23.)

2] *Forme de ce qui a été façonné.*

I, 195, l. 16. — « Qu'on ne s'attende pas aux matieres, mais à la *façon* que j'y donne. » (II, 101, l. 2.) — II, 418, l. 4.

FAUTE DE FAÇON.

« En nostre langage je trouve assez d'estoffe, mais un peu *faute de façon.* » (III, 112, l. 22.)

RECEVOIR DE LA FAÇON : *être façonné.*

« Ces nations me semblent donq ainsi barbares, pour *avoir receu* fort peu *de façon* de l'esprit humain, et estre encore fort voisines de leur naifvete originelle. » (I, 269, l. 13.)

3] *Qualité de ce qui a été bien façonné.*

« Tant la pronontiation a de credit a doner pris et *façon* aus ouvrages qui passent a sa merci. » (II, 356, l. 11.)

4] *Manière de faire quelque chose; manière d'agir et de penser; manière d'être.*

« Il me semble que toutes *façons* escartées et particulieres partent plustost de folie ou d'affectation ambitieuse, que de vraye raison. » (I, 151, l. 2.) — I, 184, l. 8; 223, l. 7; 227, l. 16; 405, l. 4; II, 58, l. 15; 126, l. 10; 613, l. 7; III, 40, l. 10; 198, l. 27; 381, l. 6; *Théol. nat.*, ch. 94 (le titre).

Spécialement : maintien.

« Autrement je n'aurais ni *façon*, ni assurance. » (II, 432, l. 28.)

5] *Manières; usages.*

« S'estant essayé de persuader aux Indiens de laisser leur *façon* (de manger leurs peres trespassez) et prendre celle de Grece qui estoit de brusler les corps... » (I, 148, l. 6.) — I, 151, l. 6; 202, l. 6. — « On leur fit voir nostre *façon*, nostre pompe, la forme d'une belle ville. » (I, 280, l. 7.) — II, 44, l. 3. — « Vostre ennemy n'estant destingué d'avec vous... ny de langage, ny de port, ny de *façon*... » (II, 44, l. 6.) — II, 602, l. 20; III, 216, l. 13; 259, l. 4.

6] *Espèce; sorte.*

I, 59, l. 7 [1588]; 104, l. 24; 337, l. 25 [1588].

— « C'est la *façon* de mort [1588] [« l'espece de mort », Ms] la plus rare. » (I, 420, l. 15.) — II, 451, l. 5.

Au pluriel.

« Toutes les *façons* [species] d'herbes, d'arbres, d'animaux. » (*Théol. nat.*, ch. 325.)

DE FAÇON QUE : *en sorte que; si bien que.*

I, 28, l. 17; 222, l. 16; 325, l. 12; II, 604, l. 13.

FAÇONNER.

Donner une certaine forme à; représenter; imaginer (au figuré).

(Il s'agit de la beauté.) « Les Italiens la *façonnent* grosse et massive, les Espagnols vuidée et estrillée. » (II, 200, l. 7.)

FAÇONNÉ EN CETTE ÉCOLE : *dressé de cette manière.*

I, 370, l. 4.

FAÇONNÉ A : *formé à.*

II, 73, l. 20; III, 345, l. 23.

FACTEUR.

1] *Créateur; auteur.*

« Il n'est piece du monde qui desmante son *facteur.* » (II, 152, l. 5.) — *Théol. nat.*, ch. 21. — « Il s'ensuit infailliblement que nostre *facteur* (conditor) est infiny en toute perfection. » (*Théol. nat.*, ch. 63.) — « Nous luy estions obligez comme à nostre *facteur* [creator]... » (*Théol. nat.*, ch. 295.) — *Ibid.*, ch. 174; 191; 194; 199; 301.

2] *Agent; exécutant.*

« Les Roys de Castille et Portugal... par l'escorce de leurs *facteurs*, ils se sont rendus maistres des Indes. » (II, 470, l. 28.)

FACULTÉ.

1] *Propriété.*

« Le vin n'en est plus plaisant a celuy qui en sçait les *facultez* premieres. » (III, 309, l. 18.)

2] *Aptitude naturelle (moderne).*

« Je n'ay la *faculté* ny le goust de ces longues offres d'affection et de service. » (I, 328, l. 3.)

3] *Aptitude; facilité.*

I, 217, l. 3.

4] *Art; habileté.*

« Deux de mes cognoissanses, grands hommes en cette *faculté* (l'art d'écrire) ont perdu par moitié, à mon advis, d'avoir refusé de se mettre au jour à quarante ans, pour attendre les soixante. » (III, 350, l. 12.)

5] *Ressources; fortune.*

« Il faut colloquer les enfans, non selon les *facultez* de leur pere, mais selon les facultez de leur ame (jeu de mots : non selon la fortune de leur pere, mais selon leurs dispositions). » (I, 211, l. 3.)

FADAISE, FADE[S]SE, FADEZE.

Sottise.

II, 19, l. 14; 278, l. 23. — « Personne n'est exempt de dire des *fadaises*. Le malheur est de les dire curieusement. » (III, 1, l. 1.) — « Il n'est, à la verité, point de plus grande *fadese*, et plus constante, que de s'esmouvoir et piquer des *fadeses* du monde. » (III, 184, l. 12 et 13.) — III, 277, l. 24.

FADE.

Au figuré.

« Ceus cy ont quelque preoccupation de jugement qui leur rend le goust *fade* aux raisons de Sebond. » (II, 154, l. 4.) — *Théol. nat.*, ch. 239.

FAE.

Fée; enchanté; doué de propriétés magiques.

« Il me semble voir ces paladins du temps passé se presentans aus joustes et aus combats avec des corps et des armes *faées*. » (III, 171, l. 26.)

FAGOT.

Au figuré.

III, 348, l. 22.

*FAGOTAGE.

Au figuré : action de disposer sans art (moderne).

« C'est-icy un *fagotage* de pieces descousues... » [1588]. (II, 132, l. 10.) — II, 575, l. 1.

FAGOTER.

Au figuré.

« A ordonner et *fagoter* gentiment une belle missive. » (I, 323, l. 15.) — II, 287, l. 1.

FAI[C]T.

Ce qui a eu lieu.

CHOSE DE FAICT : *question de fait.*

« Je prendrois tousjours en *chose de faict* la vérité de la bouche d'un autre plustot que de la mienne. » (III, 373, l, 21.)

2] *Action militaire; exploit.*

« Sa vertu avoit este du desir de se purger du reproche qu'il avoit encoru au *faict* des Thermopyles. » (I, 301, l. 18.) — I, 332, l. 8.

3] *Acte; conduite; cas.*

« Le *faict* du capitaine Bayard est de meilleure composition... » (I, 18, l. 15.) — I, 48, l. 27; 350, l. 14. — « Ce *faict* [1588] [« ce cas », Ms] est germain à celuy de Monsieur de Guise. » (I, 353, l. 5.) — II, 8, l. 5; 21, l. 13; 124, l. 18; 539, l. 11; III, 3, l. 9; 93, l. 27; 109, l. 24. — « Etre d'avis du *faict* de... » (III, 209, l. 23).

4] *Tout ce qui concerne une personne; ses intérêts; ses affaires.*

« Faicts ton *faict* et te conois .. Qui aroit à faire son *faict*, verroit que sa première leson, c'est conestre ce qu'il est et ce qui luy est propre. Et qui se conoist, ne prend plus l'estrangier *faict* pour le sien. » (I, 14, l. 14, 17 et 18.) — « Pour tant ordona il, selon raison, et à son filx et aus senaturs qui l'accompaignoient, de prouvoir autrement à leur *faict.* » (II, 124, l. 18.) — II, 127, l. 25; 410, l. 17. — « Nostre *fait.* » (III, 213, l. 7.) — « Pendant que monsieur renge avec son maistre d'hotel son *faict* [« ses affaires », 1588] pour vostre traitement du lendemain. » (III, 217, l. 4.) — III, 257, l. 19. — « Le *faict* d'autry. » (III, 373, l. 19.) — « Espousant le *faict* de son ennemy capital. » (*Theol. nat.* ch. 301.)

5] *Ce qui concerne une chose.*

« Le *faict* de la guerre. » (I, 364, l. 7.) — « Le *fait* de chevalerie. » (I, 371, l. 1.)

A FAICT : *tout à fait; entièrement.*

II, 129, l. 10. — « Mais, moi... ne puis mordre si *a faict* a ce sul object. » (III, 417, l. 22.)

FAILLIR.

Intransitif.

1] *Manquer; faire défaut (moderne).*

I, 206, l. 19. — « Si la fortune commune lui *faut*... » (I, 210, l. 15.) — II, 77, l. 22; 108, l. 9; 192, l. 17; 210, l. 19; 307, l. 19; 371, l. 13; 396, l. 14; 416, l. 8.

2] *Echouer.*

I, 31, l. 18; 258, l. 8; III, 81, l. 23. — « *Faillir* à la prise. » (III, 183, l. 1.) — « Passant avant hier dans un vilage... je trouvay la place encore toute chaude d'un miracle qui venoit d'y *faillir.* » (III, 313, l. 10.)

3] *Se tromper; faire une faute.*

I, 215, l. 3. — « Il y a moyen de *faillir* en la solitude comme en la compagnie. » (I, 322, l. 15.) — II, 59, l. 16; 86, l. 14; 104, l. 14; 130, l. 7; 229. l. 10; 393, l. 7; III, 25, l. 3. — « De les condamner par ce qu'ils *ont failli*, ce seroit bestise... mais c'est affin qu'ils ne *faillent* plus de mesmes. » (III, 174, l. 3.) — III, 202, l. 14; 356, l. 20; 395, l. 13.

4] SE FAILLIR : *se tromper.*

II, 308, l. 14.

5] FAILLIR A *(suivi d'un infinitif) : manquer de.*

« Ne *faillez* sur vostre vie *à* me confesser... » (I, 159, l. 1.) — I, 175, l. 21; II, 155, l. 2; 288, l. 5.

6] FAILLIR DE *(avec un infinitif) : même sens.*

« Aucuns... venant... apporter (aux hommes) de l'or et des viandes, ne *faillirent d'*en aller autant offrir aux chevaux. » (I, 376, l. 20.) — I, 377, l. 5; II, 136, l. 19; 170, l. 10; 186, l. 21; 421, l. 12; 434, l. 14.

FAILLIR AU CONTRAIRE : *tomber dans le défaut contraire.*

« Je voy communément *faillir au contraire.* » (III, 291, l. 21.)

FAILLIR VERS L'AUTRE EXTREMITE : *tomber dans l'autre excès.*

III, 292, l. 26.

FAILLIR DE PAROLE : *manquer de parole.*

III, 300, l. 7.

FAILLIR D'ATTAINCTE : *manquer son coup.*

I, 71, l. 2. — « Il *faut d'atainte*, sans tourment et sans affliction, prest et entier pour une nouvelle entreprise. » (III, 285, l. 26.)

FAILLIR DE RENCONTRE : *ne pas rencontrer; ne pas deviner juste.*

I, 272, l. 27.

Transitif.

7] *Manquer.*

« Aucunes (lettres) *ayant failly* leur saison pour estre envoyees... » (I, 323, l. 11.) — II, 174, l. 6; 413, l. 15.

FORMES. — Présent de l'indicatif : Je *faux*. II, 434 l. 14; 437, l. 9; III, 397, l. 22. — Il *faut*. I, 31, l. 18; 206, l. 19; 210, l. 15; 258, l. 8; 262, l. 15; II, 130, l. 7; 309, l. 3; 371, l. 13; 404, l. 14; 456, l. 18; 596, l, 12; III, 24, l. 9 [1588]; 58, l. 29; 197, l. 27; 198, l. 17; 311, l. 28. — Nous *faillons*. III, 356, l. 20. — Ils *faillent*. II, 77, l. 22. — Subjonctif présent : Qu'il *faille*. II, 108, l. 9. — Futur : Il *faudra*. I, 175, l. 21; II, 288, l. 14, — Conditionnel : Il *faudroit*. II, 288, l. 5; III, 58, l. 21.

Montaigne joue parfois sur l'identité des formes des deux verbes *falloir* et *faillir* : « Criez d'un passant à nostre peuple : « O le savant home ! » Et d'un autre : « O le bon home ! » il ne *faudra* pas à détourner les yeux et son respect vers le premier. Il y *faudrait* un tiers crieur : « O les lourdes testes ! » I, 175, 21.

8] *Substantivement : faute; péché.*

« Est il quelque laidur au *faillir* qui nous dispanse de nous en devoir confesser? » (III, 76, l. 4.)

FAIM.

Avidité (au figuré).

« Qui rechercha jamais de telle *faim* la seurté et le repos, qu'Alexandre et Cæsar ont faict l'inquietude et les difficultez. » (I, 73, l. 29.) — I, 246, l. 8; III, 77, l. 13; 147, l. 9; 246, l. 21; 305, l. 23; 396, l. 5.

Montaigne, qui a employé très souvent *faim* au sens figuré, l'a, après 1588, quelquefois supprimé (III, 127, l. 10), quelquefois remplacé par « soif » (III, 117, l. 2.)

*FAINEANCE.

Fainéantise.

« Et accuse ma *faineance* de n'avoir passé outre a parfaire les beaus comancemens... » (III, 212, l. 7.)

Montaigne emploie aussi *faineantise* (I, 228, l. 22). On trouve dans les Essais *faineant* comme adjectif (II, 423, l. 22), et comme substantif (I, 82, l. 6; III, 205, l. 7).

FAINTISE, FEINTISE.

Action de feindre; hypocrisie.

« Quant à cette nouvelle vertu de *faintise* et de dissimulation. » (II, 429, l. 18.) — III, 4, l. 6. — « Que les autres créatures nous servent de bonne foy; et sans *feintise.* » (*Théol. nat.* ch. 114.)

FAIRE.

1] *Façonner; fabriquer (au figuré).*

« Combien je suis *faict* à ma mode. » (III, 230, l. 12.)

TESTE BIEN FAICTE.

I, 194, l. 7; III, 372, l. 13.

UN' AME BIEN FAICTE.

III, 24, l. 19.

2] *Imaginer; concevoir.*

(Il s'agit de la beauté.) « Entre nous, l'un la *fait* blanche, l'autre brune. » (II, 200, l. 8.) — II, 336, l. 8.

3] *Jouer le rôle de; se conduire de telle ou telle façon.*

« Je voy la pluspart des esprits de mon temps *faire* les ingenieux à obscurcir la gloire des belles et genereuses actions anciennes... Ils ne *font* pas tant malitieusement que lourdement et grossierement les ingenieus a tout (c.-à-d. avec) leur mesdisance. » (I, 301, l. 21 et 302, l. 2.) — II, 248, l. 12. — « Il en est qui *font* les laborieux et les patiens. » (III, 407, l. 13.)

FAIRE SA PART : *jouer son rôle.*

III, 328, l. 20.

4] *Intransitif : réussir bien ou mal (correspond au latin : « bene, male facere »).*

« Vous y *faictes* d'autant pis que mieux vous y *faites.* » (III, 11, l. 13.)

5] *Suivi d'un adjectif : être.*

I, 362, l. 25. — « A qui les eust attaquez (il s'agit des anciens Mexicains) pair à pair, et d'armes, et d'experience, et de nombre, il y eust *faict* aussi dangereux, et plus, qu'en autre guerre que nous voyons. » (III, 160, l, 23.)

Voir : *beau, bon, etc.*

6] SE FAIRE *(impersonnel) : il arrive.*

« Il *se faict* ainsi... » (I, 50, l. 18.) — I, 56, l. 7; 148, l. 15.

7] *Remplace souvent un verbe précédemment exprimé pour éviter une répétition.*

« M'ayant perdu (ce qu'ils ont à *faire* bien tost... » (I, 1, l. 6.) — I, 74, l. 1; 109, l. 19. — « Come nostre naissance nous aporta la naissance de toutes choses, aussi *faira* la mort de toutes choses nostre mort. » (I, 114, l. 2.) — « Ils apprenoient la vertu à leurs enfans comme les autres nations *font* les lettres. » (I, 183, l. 12.) — I, 188, l. 22; 220, l. 3; 228, l. 5; 253, l. 9 et 10; 381, l. 21; 387, l. 2; II, 46, l. 13; 56, l. 25; 60, l. 9; 94, l. 10; 159, l. 10; 169, l. 25; 171, l. 3 et 5; 270, l. 9; 439, l. 24.; III, 21, l. 24; 27, l. 16; 172, l. 2; 210, l. 7; 291, l. 24; 302. l. 23; 329, l. 8. — « Si *fais.* » (III, 336, l. 13.) — III, 409, l. 2; 425, l. 5.

SE FAIRE *(même emploi).*

« Cette institution se doit conduire par une severe douceur, non comme il *se faict.* » (I. 214, l. 15.) — III, 368, l. 1.

8] *Substantivement.*

« Le dire est autre chose que le *faire.* » (II, 518, l. 16.) — II, 518, l. 23. — « En un temps où le meschamment *faire* est si commun. » (III, 205, l. 20.)

FAIRE SES AFFAIRES : *tirer profit, parti.*

« Il *fait ses affaires* de vostre desloyauté. » (III, 7, l. 4.)

AVOIR AFFAIRE A : *s'occuper à; avoir du mal à.*

II, 105, l. 19; 521, l. 17 [1588].

Cf. AFFAIRE.

C'EST A FAIRE : *il convient; il appartient à; il dépend de.*

« *C'est à faire* à ceux qui cherchent si le futur du verbe βάλλω a double λ... qu'il faut rider le front... » (I, 208, l. 14.) — II, 150, l. 1. — « *C'est a faire* aus suls Spartiates de... » (III, 206, l. 7.) — III, 221, l. 3; 243, l. 22; 257, l. 17; 403, l. 22. C. et R. IV, 305.

A QUOY FAIRE : *à quoi sert-il que.*

« *A quoy faire* fuyt-on la servitude des cours, si on l'en traîne jusques en sa taniere. » (I, 56, l. 15.) — I, 338, l. 25; III, 180, l. 13; 195, l. 19; 262, l. 15; 346, l. 25; 401, l. 20. — « *A quoy faire*

desmembrons nous en divorce un bastiment tissu d'une si joincte et fraternelle correspondance? » (III, 428, l. 5.) — *Théol. nat.*, ch. 95.

N'AVOIR, N'ETRE JAMAIS FAICT : *n'avoir, n'être jamais fini.*

I, 64, l. 15. — « Par ainsi ce *ne sera jamais faict.* » (II, 366, l. 23.) — « Quiconque vise à leur plaire (aux fols), il *n'a jamais faict.* » (II, 397, l. 13.) — III. 413, l. 18.

FAICT A : *accoutumé à.*

I, 370, l. 12. — « Qui seroit *faict à* porter valeureusement les accidents de la vie commune, n'auroit poinct à grossir son courage pour se rendre gendarme. » (III, 404, l. 3.)

FAIRE CONTRE.

« D'essayer à regimber contre la necessité naturelle, c'est representer la folie de Ctesiphon, qui entreprenoit de *faire* à coups de pied *contre* sa mule » [1588] [« avec sa mule », Ms]. (III, 394, l. 3.)

FAIRE POUR : *travailler pour, être favorable à.*

« Nul vent *fait pour* celuy qui n'a point de port destiné. » (II, 8, l. 27.) — « Prester aysément des louanges fauces à tous les Empereurs qui *faisoient pour* nous, et condamner universellement toutes les actions de ceux qui nous estoient adversaires. » (II, 459, l. 7.)

Voir les mots : *affaire, besoin, bien, compte, deux, doute, force, etc.*

FORMES. Indicatif présent : « *Je fois.* » (II, 88, l. 9; 445, l. 25; III, 140, l. 15.) — Conditionnel : « *Je fairoy.* » (I, 29, l. 13.)

FAIS.

Faix, fardeau.

I, 311, l. 24; II, 96, l. 9; III. 202, l. 21.

FAIT.

Cf. FAICT.

FAITARDISE.

Négligence; nonchalance, paresse; fainéantise.

« C'est *faitardise* et mollesse inexcusable et puérile » [« c'est paresse et négligence inexcusable et puérile », Ms]. (III, 215, l. 10.)

FALLOIR.

Montaigne emploie souvent le parfait « *fausit.* » (I, 131, l. 7; 289, l. 6.) — L'imparfait « *failloit* » (I, 184, l. 11), corrigé dans Ms en « *falloit* », était peut-être une faute d'impression.

*FALSIBLIABLE.

Falsifiable; sujet à être faussé.

« Les sens sont incerteins et *falsibliables* à toutes circonstances. » (II, 354, l. 13.)

FAMILIER.

FAMILIER DE : *qui a la connaissance intime de.*

I, 207, l. 18.

FAMILLE.

Les gens de la maison, y compris les domestiques.

I, 199, l. 21.

FANATIQUE.

Qui croit avoir l'inspiration divine (de « fanaticus »). Par extension : en parlant des choses.

« Ce sont tous songes et *fanatiques* folies. » (II, 274, l. 22.)

FANI.

Fané (au figuré).

« La beauté de son corps estant pieç' a *fanie.* » (I, 244, l. 7.)

FANIR.

Perdre sa fraîcheur; se faner (au figuré).

« Les royaumes, les republiques naissent, fleurissent et *fanissent* de vieillesse, comme nous. » (II, 476, l. 5.)

SE FANIR.

« La vivacité, la promptitude, la fermeté, et autres parties bien plus nostres, plus importantes et essentielles, *se fanissent* et s'alanguissent. » (I, 423, l. 2).

FANTA[I]SIE.

1] *Faculté de combiner les idées; imagination; esprit.*

I, 146, l. 9; 188, 21. — « Nous tournons encore la veuë vers ce que nous avons laissé, nous en avons la *fantasie* pleine. » (I, 312, l. 13.) — II, 205, l. 23. — « Lycas s'estoit, par quelque alteration de sens, imprimé en la *fantaisie* une resverie. » (II, 217, l. 4.) — II, 334, l. 23; 454, l. 9; 523, l. 1.

METTRE EN FANTAISIE : *dans l'esprit.*

« Qu'on lui *mette en fantaisie* une honnête curiosité. » (I. 202, l. 8.) — III, 71, l. 24; 138, l. 6; 256, l. 3; 273, l. 26; 326, l. 5; 426, l. 2.

TOMBER EN FANTAISIE : *venir à l'esprit.*

« Ne m'est jamais *tombé en fantasie* que... » (I, 342, l. 4.) — II, 106, l. 4; 122, l. 20; 434, l. 10; III, 116, l. 27.

PAR FANTASIE, PAR LA FANTASIE : *en imagination; par imagination.*

II, 168, l. 17; 207, l. 20. — « Comme s'il n'estoit point assez à temps pour souffrir le mal lors qu'il y sera, il l'anticipe *par fantasie*, [« par imagination », 1588] et luy court au devant. » (II, 211, l. 6.) — II, 453, l. 20. — « *Par la fantasie.* » (III, 273, l. 19.)

2] *La chose conçue par cette faculté : opinion; idée.*

I, 189, l. 18. — « Je vous veux dire là dessus une seule *fantasie* que j'ay contraire au commun usage. » (I, 193, l. 21.) — « Nostre ame ne branle qu'à credit, liée et contrainte a l'appetit des *fantasies* d'autruy, serve et captivee soubs l'authorité de leur leçon. » (I, 195, l. 19.) — I, 239, l. 6; II, 88, l. 6; 100, l. 8; 113, l. 21; 137, l. 7; 230, l. 8; 233, l. 20; 262, l. 24; 334, l. 3; 353, l. 3; III, 68, l. 4; 204, l. 8; 228, l. 24; 242, l. 3; 252, l. 1; 269, l. 28; 338, l. 14; 346, l. 21 [1588].

3] *Humeur.*

« Je conseille qu'on donne plustost une buffe à la joue de son valet, un peu hors de saison, que de geiner sa *fantasie* pour representer cette sage contenance. » (II, 523, l. 1.)

FANTASIER.

Imaginer; inventer.

« Nous en *fantasions* les formes à nostre poste (il s'agit de la beauté). » (II, 199, l. 13.) — « Il y a dangier que nous *fantasions* des offices nouveaux, pour excuser nostre negligence envers les naturels offices. » (III, 132, l. 5.) — III, 317, l. 25.

FANTASQUE.

Bizarre.

I, 36, l. 14. — « Y a il opinion si *fantasque* [1588] [« opinion si bizarre », Ms] que... » (I, 140, l. 24.) — I, 238, l. 5; 395, l. 7.

FANTASTIQUE.

1] *Imaginaire; chimérique.*

I, 208, l. 3; II, 202, l. 27. — « Toutes les arts *fantastiques*, vaines et supernaturelles. » (II, 591, l. 15.) — III, 67, l. 22.

2] *Bizarre.*

I, 51, l. 9; 411, l. 22: II, 276, l. 23; 437, l. 20 [1588]; III, 15, l. 29; 141, l. 8; 427, l. 15.

FANTASTIQUER.

Imaginer selon sa fantaisie.

« Si philosopher c'est douter, comme ils disent, à plus forte raison niaiser et *fantastiquer*, comme je fais, doit estre doubter. » (II, 23, l. 2.)

FARCE.

Pièce de théâtre.

« La plus part des nations cherchent origine en

ses inventions (les inventions d'Homère...) n'est-ce pas une noble *farce* de laquelle les Roys, les choses publiques et les Empereurs vont jouant leur personnage tant de siecles, et à laquelle tout ce grand univers sert de theatre? » (II, 569, l. 8.)

Au figuré.

II, 80, l. 7; III, 49, l. 26; 66, l. 3.

DRESSER UNE FARCE.

II, 516, l. 13.

*FARCESQUE.

Qui tient de la comédie; sans importance.

III, 290, l. 17. « Et n'est pas une commission *farcesque* à l'homme... [1588] [« une commission par acquit à l'homme », Ms] de conduire l'homme selon sa condition. » (III, 428, l. 14.)

FARCEUR.

Acteur.

II, 2, l. 8; 578, l. 16.

FARCIR.

Remplir; bourrer.

« J'ay veu encore des cannes *farcies* de plomb. » (II, 15, l. 25.) — III, 137, l. 22; 348, l. 13.

*FARCISS[E]URE

Remplissage.

I, 111, l. 3. — « Cette *farcisseure* est un peu hors de mon theme. » (III, 269, l. 26.)

FARD.

Dissimulation; feinte (au figuré).

I, 306, l. 7; *Théol. nat.*, ch. 158; C. et R. IV, 296.

FARDER.

Embellir (au figuré).

« Si je *fardois* l'un de mes discours de ces riches peintures [1588] [« si j'estoffois l'un de mes discours de ces riches despouilles », Ms] il esclaireroit par trop la bestise des autres. » (I, 190, l. 10.) — I, 261, l. 18. — « C'est à elles (aux femmes) d'honnorer les arts et de *farder* le fard. » (III, 45, l. 30.) — *Théol. nat.*, ch. 114; 160; 161.

FARINE.

Au figuré.

« Ils ont meslé à d'autres escris de leur *farine*... » (I, 254, l. 1.)

FA[R]ROUCHE.

Sauvage; étrange; bizarre; terrible.

I, 150, l. 2; II, 69, l. 12. — « Sachant combien nous somes propres a recevoir toutes impressions, et, sur toutes, les plus *farouches* et enormes... » (II, 240, l. 21.) — II, 254, l. 17; III, 219, l. 13; 382, l. 24; 427, l. 5. — « Qu'est-il plus *farrouche* de soy que la mort ?» [quid enim terribilius morte?] (*Théol. nat.*, ch. 380.)

FA[S]CHÉ.

Triste; peiné

« Archesilas estoit malade de la goutte; Carneades, l'estant venu visiter et s'en retournant tout *fache*, il le rapela... » (II, 209, l. 20.)

FA[S]CHER.

Dégoûter; ennuyer; affliger.

« Si ce livre me *fasche*, j'en prens un autre. » (II, 103, l. 18.) — « Son valet se trouvant surcharge en chemin de l'argent qu'il portoit apres luy, il luy ordona qu'il en jettast et versast la ce qui luy *fachoit*. » (II, 129, l. 5.) — II, 209, l. 20; 305, l. 15; 375, l. 19; III, 52, l. 5; 68, l. 6. — (Il parle de Tacite.) « Courant par dessus ces belles morts come s'il creignoit nous *facher* de leur multitude et longur. » (III, 200, l. 41.) — III, 409, l. 4; 410, l. 3.

Impersonnel.

II, 375, l. 15; III, 402, l. 14.

SE FACHER : *s'ennuyer.*
III, 210, l. 8.

FASCHERIE.

Peine; chagrin.

« J'en ai perdu, mais en nourrisse, deus ou trois (enfants) si non sans regret, au moins, sans *facherie.* » (I, 73, l. 22.) — II, 318, l. 6; III, 63, l. 21.

Comme on le voit par l'exemple cité, ce mot, conformément à son étymologie (il se rattache au latin « fastidium »), a parfois un sens très fort.

FASCHEUX.

1 | *Adjectif : difficile; désagréable; pénible (en parlant des personnes ou des choses).*

« Les Assyriens tenoint leurs chevaus tousjours entravez au logis, tant ils etoint *facheux* et farouches. » (I, 375, l. 22.) — II, 35, l. 4. — « Philoxenus ne fut pas *facheux* (il ne fut pas déplaisant, il eut bonne grâce), lequel oiant un doner mauves ton a quelque siene composition, se prit à fouler aus pieds et casser de la brique qui estoit a luy, disant : Je romps ce qui est a toi, come tu corromps ce qui est à moy. » (II, 356, l. 12.) — 563, l. 14; 612, l. 19; III, 57, l. 11. — « Je me suis efforcé de me rendre autant agreable come j'en voyois de *fascheus.* » (III, 175, l. 21.)

2 | *Substantif masculin : personne ennuyeuse.*
III, 216, l. 15.

FAT.

Sot (substantif et adjectif).

I, 307, l. 17. — « Xerxes estoit un *fat*, qui, envelopé en toutes les voluptez humaines, aloit proposer pris à qui luy en trouveroit d'autres. Mais non guere moins *fat* est celuy qui retranche celles que nature luy a trouvées. » (III, 417, l. 2 et 7.)

FATAL.

Marqué, voulu par le destin.

« Il y a, au delà de... ce que j'en puis dire, ne sçay quelle force inexplicable et *fatale*, mediatrice de cette union (il s'agit de l'amitié entre Montaigne et La Boëtie). » (I, 245, l. 15.) — II, 583, l. 11.

FATALEMENT.

D'une manière voulue par le destin.

« Comme si la destinee avoit *fatalement* attaché la victoire à ses membres. » (I, 18, l. 2.) — I, 354, l. 7; III, 223, l. 18.

FAUCÉE.

1 | *Irruption; pénétration.*

« Ils se sont seulement reculez pour mieux sauter, et pour, d'un plus fort mouvement, faire une plus vive *faucée* dans la trouppe. » (I, 321, l. 17.)

Au figuré.

« Nous voyons... que certaine apprehension... arreste le mouvement de nos membres. Mais comme une impression spirituelle face une telle *faucée* dans un subject massif et solide... jamais homme ne l'a sceu. » (II, 278, l. 9.)

2 | *Rupture; brèche.*

« Qui presupposera une fisselle egalement forte par tout, il est impossible de toute impossibilité qu'elle rompe; car par où voulez vous que la *faucée* commence? » (II, 380, l. 1.)

Au figuré.
III, 194, l. 17.

FAUCER, FAUSSER.

Fendre; percer.

« Il r'alluma son courage... et *fauçant* la presse, donna jusques à certain rocher... » (II, 32, l. 11.) — II, 554, l. 28; III, 134, l. 24; 147, l. 25. — « Qu'il se propose d'avoir à *fausser* pour le moins ces deux universelles et originelles clostures. » (*Théol. nat.*, ch. 249.)

FAUCETÉ.

1 | *Erreur.*

« La *fauceté* qui vient d'ignorance ne m'offence point, c'est l'ineptie. » (III, 183, l. 17.) — III, 319, l. 23.

2 | *Imposture.*

II, 393, l. 23; III, 300, l. 22.

FAUTE.

1 | *Manque; privation; absence.*

I, 351, l. 18. — « La *faute* et l'abondance retombent en mesme inconvenient. » (II, 383, l. 15.) — « Elle naist par fois de *faute* de jugement, comme de *faute* de cœur. » (III, 146, l. 15 et 16.) — III, 302, l. 15; 332, l. 26.

2 | *Manquement.*

« Manquement et *faute* a sa parole. » (II, 431, l. 11.)

3 | *Défaut; défectuosité.*

« Il y en a eu qui n'ont pas laissé d'y remarquer des *fautes*. » (II, 112, l. 26.) — II, 180, l. 23; III, 202, l. 5; 332, l. 26.

4 | *Manque; inconvénient.*

« Il faudra doresnavant, car, Dieu mercy jusques à cette heure il n'en est pas advenu de *faute* que... » (III, 226, l. 14.)

AVOIR FAUTE DE : *manquer de.*

I, 275, l. 19. — « ... Si votre cheval *a faute de* bouche ou d'esperon, c'est à votre honneur à en respondre (on dit de même : « un cheval qui n'a ni bouche ni éperon », c.-à-d. qui n'est sensible ni au mors ni à l'éperon). » (I, 372, l. 12.) — II, 220, l. 6; 441, l. 27; III, 49, l. 16; 202, l. 5; 259, l. 19; 260, l. 15; 332, l. 15.

A FAUTE DE : *faute de; à défaut de.*

I, 194, l. 23; 216, l. 25; 219, l. 16; II, 45, l. 5; 351, l. 13; 425, l. 9; 432, l. 7; III, 150, l. 5.

PAR FAUTE DE : *même sens.*

I, 192, l. 27; II, 73, l. 6; 126, l. 16.

FAUTIER.

1 | *Adjectif : sujet à faillir; fautif; coupable.*

« Elle (la loi divine) nous appelle à soy, ainsi *fautiers* et détestables comme nous sommes. » (I, 419, l. 10.) — « Nostre vertu mesme est *fautiere* et repentable. » (II, 60, l. 17.) — II, 251, l. 24; 313, l. 8; III, 370, l. 22.

2 | *Substantivement.*

« Quand le *fautier* faut, il faut par tous les vices ensemble... » (II, 130, l. 7.)

FAUX.

FAUX DU CORPS.

II, 500, l. 4; 558, l. 18.

« Le fauls du corps de l'homme et de la femme est la partie qui est sans os entre la basse coste et la hanche. » (Nicot).

FAUX-BOURG.

FAUXBOURG *(au figuré).*

(Il parle de la vieillesse). « Pendant que nous n'en sommes qu'aux *faux-bourgs*. » (III, 136, l. 30.)

FAVEUR.

1 | *Bienveillance; marque de bienveillance.*

I, 140, l. 28. — « Je recevrois a *faveur* qu'on ne désirat en moy que... » (I, 229, l. 3.) — (Il s'agit des bêtes.) « La Theologie mesme nous ordonne quelque *faveur* en leur endroit. » (II, 136, l. 21).

SOUS LA FAVEUR DE.

I, 316, l. 28.

A LA FAVEUR DE

I, 302, l. 12.

LETTRES DE FAVEUR : *de recommandation.*

I, 328, l. 22.

2 | *Disposition à favoriser quelqu'un.*

II, 154, l. 1. — « Et nous faut en cercher tesmoignage des bestes, non subject à *faveur*, corruption, ni à diversité d'opinions. » (III, 339, l. 20.)

3] *Utilité; avantage.*

« Cette *faveur* et utilité corrompent. » (I, 201, l. 11.)

EN FAVEUR DE : *dans l'intérêt de; en l'honneur de.*

I, 289, l. 3; II, 254, l. 16; III, 77, l. 8; 182, l. 23.

FAVORABLE.

Qui trouve faveur; sympathique.

« J'ay un port *favorable* et en forme et en interpretation... » (III, 355, l. 1.)

FAVORIE.

Ancien féminin de favori.

« Je ne faisois bresche à cette bourçe *favorie*, que je tenois à part. » (I, 79, l. 5.) — « Quand le Roy crache, la plus *favorie* des dames de sa Cour tend la main... » (I, 141, l. 10.) — II, 138, l. 3; 170, l. 25; III, 236, l. 18.

FAVORIR.

Favoriser.

II, 236, l. 11; 401, l. 8.

FAIRE FAVORIR A : *mettre en faveur auprès de.*

« C'est cela qui a donné credit aux religions bastardes et les *a faites favorir aux* gens d'entendement. » (II, 404, l. 25.)

FAVORISER.

Aider.

III, 423, l. 6.

FAVORISER (QUELQU'UN A QUELQUE CHOSE) : *l'aider à.*

« *Avoir favorisé* ce brigand *à* fouler aux pieds... » (II, 124, l. 2.)

FAVORISER A (QUELQU'UN OU QUELQUE CHOSE).

I, 352, l. 2 et p. 457; II, 340, l. 1 [1588].

Dans ces deux exemples Montaigne a, en se corrigeant, effacé *à*. *Favoriser à* correspond a la construction latine : *favere alicui.*

SE FAVORISER.

III, 340, l. 15.

FAVORI[T].

Favori.

III, 379, l. 16; 414, l. 4.

FEAL.

Fidèle.

III, 12, l. 2. — « Sur mes plus secretes sciances ou pensees (je) renvoie a une boutique de librere mes amis plus *feaux*. » (III, 252, l. 3.)

FECONDER.

Au figuré.

« Lælius... alla tousjours promouvant et *fécondant* la grandeur et la gloire de Scipion. » (I, 333, l. 9.)

FEINDRE, FAINDRE.

1] *Imaginer; inventer.*

« Les poëtes *feignent* cette miserable mere Niobe... avoir esté en fin transmuée en rochier... « (I, 10, l. 21.) — « Ils sont allés, selon leur foiblesse, *faindre* cette sotte image, triste, querelleuse. » (I, 209, l. 16.) — I, 270, l. 1; II, 19, l. 18; 55, l. 24; 331, l. 20; 432, l. 12; III, 219, l. 16. — « Et son bon disciple, *feignant* ou recitant, mais a mon avis recitant plus tost que *feignant* les rares perfections de ce grand Cyrus. » (III, 296, l. 8 et 9.) — III, 377, l. 14.

2] *Simuler.*

I, 98, l. 6.

SE FEINDRE : *se contrefaire; simuler.*

II, 430, l. 25; 461, l. 21; 541, l. 3; III, 76, l. 6. — « Brisson, courant contre Alexandre, *se feingnit*

en la course » (fit semblant d'être vaincu). (III, 171, l. 26.)

3 FEINDRE DE : *hésiter a.*

« S'ils n'en escrivent à point nome, au moins, quand l'occasion les y porte, ne *feignent* ils pas *de* se jetter bien avant sur le trotoir. » (II, 60, l. 11.)

SE FEINDRE DE OU A : *même sens.*

« Ces rares figures... je ne *me feinderois* pas *de* les recharger d'honur, autant que mon invantion pourroit en interpretation et favorable circonstance. » (I, 302, l. 7.) — « Ce grand juge... ne *se feint* point *a* nous voir par tout... » (III, 132, l. 15.) — III, 134, l. 18.

FEINT.

Artificiel; inventé; faux.

« Ils establissent... que ce qui se recite des enfers et des peines futures est *feint*. » (II, 150, l. 9.). — III, 131, l. 23.

FEINTE.

Fiction.

« Des poësies desquelles les fabuleuses *feintes*... » (II, 240, l, 23.) — II, 276, l. 27; III, 345, l. 28.

A FEINTE : *par feinte; par hypocrisie.*

« De reprocher a tout chacun en qui il reluisoit quelque çlarté d'esperit professant la relligion Catholique, que c'estoit *a feinte*. » (I, 412, l. 2.)

FEINTISE.

Cf. FAINTISE.

FELON.

« Le chargeant de *felones* paroles (c.-à-d. injurieuses) et contumelieuses. » (I, 6, l. 4.) — III, 109, l. 15.

FERIR.

Frapper violemment (au figuré).

(Il s'agit de l'imagination.) « Chacun en *est feru* [1588] [« hurte », Ms] mais aucuns en sont renversez. » (I. 121, l. 3.) — « Mon vulgaire Perigordin appelle fort plaisamment « lettre ferits » ces sçavanteaus, comme si vous disiez « lettre-ferus », ausquels les lettres ont donné un coup de marteau. » (I, 179, l. 10.) — « La sentence... me *fiert* d'une plus vive secousse. » (I, 188, l. 14.) — I, 303, l. 17; II, 316, l. 6; III, 241, l. 1.

FERME.

Solide; fort; énergique; sérieux (au figuré).

« Remuements *fermes*. » (I, 229, l. 15.) — « Combat *ferme*. » (I, 372, l. 15.) — II, 142, l. 21; 153, l. 3. — « Les autheurs les plus *fermes* du mespris de la gloire. » (II, 390, l. 8.) — « Une vigueur pleine, *ferme* et rassise. » (L. II, 17 [avant *Molliter*], T. IV, 227.) — « Les princes n'ayment guere les discours *fermes*, ny moy à faire des contes. » (II, 416, l. 11.) — « Aux plus *fermes* et tendus discours que la philosophie nous veuille imprimer. » (II, 585, l. 12.)

DE PIED FERME.

II, 470, l. 15.

A PIED FERME.

II, 547, l. 25.

FERMER.

Au figuré.

« C'est chose difficile de *fermer* un propos et de le couper depuis qu'on est arrouté. » (I, 39, l. 1.)

FERMETÉ.

Résistance; solidité.

« ... Qu'il n'y a point de pesanteur au fer ny de *fermeté*. » (II, 349, l. 17.)

FERMIR.

Affermir; fortifier.

« Cette si vulguere consideration m'*a fermi* en mon siege... » (I, 154, l. 20.) — « L'estude des

sciances amollit et effœmine les corages, plus qu'il ne les *fermit* et aguerrit. » (I, 186, l. 10.) — I, 205, l. 8; 283, l. 13; 297, l. 1; 322, l. 24; II, 6. l. 5; 451, l. 10; III, 128, l. 20. — « Elles poussent et *fermissent* [confirmant] leurs racines en terre... » (*Théol. nat.*, ch. 66.) — *Ibid.*, ch. 178; 243.

FERMIR CONTRE.

I, 297, l. 1.

SE FERMIR.

Au propre.

« Un cavalier de terre... qui *s'est fermy* avecq' le temps. » (*Voyage*, 54.)

Au figuré.

II, 453, l. 14. — « Il fuit, quand il y est, et se haste naturellement d'en eschaper, come d'un pas ou il ne *se* peut *fermir*, ou il creint d'enfondrer. » (II, 466, l. 18.) — III, 238, l. 18; C. et R. IV, 294.

FERRÉ.

Dur; difficile (au figuré).

« Un autheur si espineux et *ferré*... » (II, 41, l. 5.)

FERRÉ A GLACE.

Au figuré : préparé à toutes choses, à toute épreuve.

« La mort... est une viande... qu'il faut englou-tir sans macher, qui n'a le gosier *ferré à glace.* » (II, 375, l. 7.)

FERRER.

FERRER LA MULE : *peut-être : faire des profits illicites, faire danser l'anse du panier.*

III, 85, l. 25.

FERTILE.

Au figuré.

« Si je cherchais à m'enrichir, cette voye me sembleroit trop longue; j'eusse servy les Roys, trafique plus *fertile* que toute autre. » (III, 208, l. 17.)

FESTE.

1] *Réjouissance; joie.*

I, 283, l. 20. — « L'alegresse et *feste* de son visage... » (I, 308, l. 7.) — I, 340, l. 15. — « Cet estat, plein de verdeur et de *feste*... » (II, 51, l. 29.) — II, 607, l. 3; III, 50, l. 22. — (Il parle de son âme.) « Plaine de satisfaction et de *feste.* » (III, 405, l. 7.)

2] *Bon accueil; caresse.*

II, 139, l. 8. — « C'estoit un singulier plaisir de voir les caresses et les *festes* qu'ils s'entrefaisoyent l'un à l'autre. » (II, 192, l. 7.) — III, 9, l. 14.

ETRE DE LA FESTE.

Au figuré.

« La pusillanimité, pour dire qu'elle *est* aussi *de la feste*... prend pour sa part... » (II, 489, l. 15.)

FAIRE FESTE DE : *faire grand état, grand bruit de.*

« Ces parties là, *de* quoy nous *faisons* tant de *feste*, ce n'est que vaine fantasie. » (II, 203, l. 26.) — II, 359, l. 9; 382, l. 24.

FESTOYER.

Faire fête à; fêter (au figuré).

II, 161, l. 13. — « *Je festoye* et caresse la verité en quelque main que je la trouve. » (III, 178, l. 9.) — « Retrouvent ils un compatriote en Hongrie, ils *festoyent* cette avanture. » (III, 258, l. 19.)

FEUILLE.

(Terme de joaillier.) Petite lame de métal.

« Des pierres qui prennent couleur ou plus haute ou plus morne selon la *feuille* où l'on les couche. » (I, 69, l. 22.)

FEUILLÉE.

Feuillage; feuilles.

« Combien leurs classes seroint plus decemment jonchees de fleurs et de *feuillee.* » (I, 215, l. 12.)

FEVE.

TROUVER LA FEVE AU GASTEAU. *Au figuré : faire une bonne trouvaille.*

II, 246, l. 15.

FIANCE.

Confiance.

I, 29, l. 14; 30, l. 7; 81, l. 11; 163, l. 22; 166, l. 12 et 28; II, 97, l. 8. — « Le plus ignorant... medecin, ils le trouvent plus propre à celuy qui a *fiance* en luy que le plus experimenté inconu. » (II, 591, l. 19.) — III, 83, l. 19; 353, l. 16. — « La premiere (la proposition « il y a un Dieu ») apporte de la *fiance*, du bien, de la consolation et de l'esperance. » (*Théol. nat.*, ch. 68.)

FICHER.

Fixer.

« Et si, de fortune, vous *fichez* vostre pensée, à vouloir prendre son estre. » (II, 367, l. 2.) — III, 40, l. 10; 59, l. 17. — (Il s'agit de la conception de l'univers.) « La *ficher* et empraindre bien avant en nos cœurs et en nostre ame. » (*Théol. nat.*, préface.)

FICTION.

Pièce de théâtre.

« Ce chien servoit à un bâteleur qui jouoit une *fiction* à plusieurs mines et à plusieurs personnages, et y avoit son rolle. » (II, 174, l. 24.)

FIENT.

Fiente (au figuré).

« Parmy la bourbe et le *fient* du monde. » (II, 158, l. 24.)

Montaigne emploie concurremment la forme féminine *fiante* (II, 51, l. 21.), qui évincera la forme *fient*.

FIER.

Confier.

« *Fier* a la licence d'un' armee victorieuse l'observation de la foi qu'on a donee à une ville qui vient de se rendre. » (I, 30, l. 10.) — III, 7, l. 11 et 14; 136, l. 20; 329, l. 23.

SE FIER A.

III, 357, l. 10.

SE FIER DE : *se fier à; compter sur.*

« Ny qu'on se puisse *fier du* bien [Ms] [« qu'on puisse prendre asseurance du bien », 1588] qui est encore en esperance de recepte. » (I, 78, l. 2.) — III, 7, l. 14; 68, l. 3; 197, l. 1; 355, l. 14; 373, l. 18

FIER.

Cruel.

« Si tu és un Dieu *fier*, qui te paisses de chair et de sang. » (I, 263, l. 19.)

FIEREMENT.

Cruellement; violemment.

« Il faut qu'elles l'usurpent ou finemant ou *fieremant* (ou par ruse ou par force). » (II, 82, l. 11.) — « *Fierement* persecuter. » (III, 99, l. 11.) — (Il parle de La Boëtie.) « *Fierement* arresté en sa brave démarche » (arrêté par la mort). (C. et R., IV, 308.)

FIERTÉ

Orgueil.

« Cette *fierté* de vouloir descouvrir Dieu par nos yeux... » (II, 264, l. 6.)

FIEVRE, FIEBVRE.

1] *Frisson de la peur; trouble (au figuré).*

« Le but de nostre carriere c'est la mort... si elle nous effraye, comme est il possible d'aller un pas avant, sans *fiebvre*? » (I, 103, l. 14.) — I, 111, l. 11; 336, l. 1 [1588]; II, 399, l. 3; 612, l. 11.

2] *En parlant de la jalousie; de la colère, et en général de toutes les passions.*

II, 214, l. 7; 506, l. 13; III, 99, l. 26; 101, l. 15; 108, l. 18; 372, l. 17.

FIEVREUX.

Au figuré : agité; maladif.

I, 266, l. 12; II, 88, l. 24. — « C'est une passion qui mesle à bien peu d'essence solide beaucoup plus de vanité et resverie *fievreuse.* » (III, 122, l. 16.) — III, 293, l. 8; 340, l. 3.

FIGUE.

FAIRE LA FIGUE A : *braver.*

« C'estoit *faire la figue a* un aveugle. » (II, 492, l. 2.) — « C'est ici (il s'agit de la délivrance de la peur de la mort) la vraye et souveraine liberté, qui nous donne dequoy *faire la figue à* la force et à l'injustice, et nous moquer des prisons et des fers. » (I, 113, l. 10.)

FIGURE.

1 *Forme.*

« La *figure* du monde seroit renversée. » (I, 266, l. 17.) — « J'ay veu, sous des *figures* differantes, asses d'œconomies longues, constantes, de tout pareil effaict. » (II, 82, l. 3.) — « Tirer come de cire tant de *figures* contreres d'une regle si droite et si ferme. » (II, 146, l. 23.) — II, 162, l. 24; III, 53, l. 22.

2 *Aspect de la pensée; idée; interprétation.*

I, 73, l. 25. — « Est il possible que Homere... se soit preste a tant et si diverses *figures* que les theologiens, legislaturs, capitenes, philosophes... s'appuient de luy. » (II, 347, l. 2.)

3 *Forme de langage.*

III, 362, l. 29.

4 *Image.*

III, 93, l. 13. — « Tu es trop espais en *figures.* » (III, 114, l. 14.)

5 *Grimace.*

« Leurs desguisements et leurs *figures* ne trompent que les sots. » (III, 104, l. 8.)

FIGURER (SE).

Se façonner.

« Les sciences et les arts ne se jettent pas en moule, ains *se* forment et *figurent* peu à peu en les maniant et polissant. » (II, 308, l. 17.)

FIL.

Au figuré : cours.

— « Sa carriere (c.-à-d. le discours d'un prescheur) se passe d'un *fil* et d'une suite sans interruption. » (I, 44, l. 13.) — I, 222, l. 13; II, 110, l. 16; 434, l. 14; 611, l. 23.

COURRE D'UN FIL : *courir; parcourir d'un trait.*

III, 200, l. 1.

DE DROICT FIL. *Au figuré : directement; bien; comme il faut.*

« Les sciences, lors mesmes qu'on les prent *de droit fil* ne peuvent que nous enseigner la prudence, la preud'hommie et la resolution. » (I, 184, l. 27.) — II, 14, l. 7; 577, l. 10; III, 59, l. 9. — « Je reçois et advoue toute sorte d'atteinctes qui sont *de droict fil*, pour foibles qu'elles soient, mais je suis par trop impatient de celles qui se donnent sans forme. » (III, 179, l. 16.) — « D'en excepter aucuns (aucuns maux), qu'ils disent n'aller point *de droict fil* à la mort. » (III, 396, l. 10.) — « Contempler vis à vis et *de droict fil* [de directo] l'esclairante et lumineuse grandeur de l'estre de Dieu. » (*Théol. nat.*, ch. 24.) — *Ibid.*, ch. 239.

A DROIT FIL : *même sens.*

III, 121, l. 21.

METTRE AU FIL DE L'EPÉE.

I, 7, l. 22.

PASSER AU FIL DE L'ESPÉE *(moderne).*

III, 161, l. 16.

FILER.

Tirer en longueur.

« Faisant *filer* leurs faveurs et les estallant en détail. » (III, 122, l. 19.)

FILET.

Fil.

I, 294, l. 12; II, 24, l. 25; 357, l. 19; III, 134, l. 9. — « Quelqu'un pourroit dire de moy que j'ay seulement faict icy un amas de fleurs estrangeres, n'y aiant fourny du mien que le *filet* à les lier. » (III, 347, l. 24.)

FILLAGE.

Etat de fille; virginité.

III, 390, l. 4.

FILLE.

« Une *fille*, la premiere de nos princesses... » (I, 172, l. 6.)

FILLE DE LA ROYNE : *fille d'honneur de la reine.*

I, 355, l. 12.

1. FIN.

But.

I, 133, l. 14; 223, l. 21; 344, l. 15. — « La *fin*... en est tout'une, d'en vivre plus à loisir. » (I, 311, l. 1.) — II, 8, l. 20; 152, l. 25; III, 221, l. 11.

A CELLE FIN : *dans ce but.*

III, 425, l. 5.

METTRE A FIN : *achever; exécuter.*

III, 190, l. 15.

METTRE EN FIN : *achever.*

I, 331, l. 18 [1580] [« mettre à fin », 1582], voir p. 456.

MENER A FIN : *exécuter.*

III, 190, l. 26.

AUX FINS DE.

II, 454, l. 9.

2. FIN.

1] *Adjectif.*

a) FAIRE LE FIN *(en mauvaise part) : faire le malin.*

II, 342, l. 11.

b) LE FIN CŒUR (DE L'HYVER) : *le milieu.*

II, 196, l. 24.

LE FIN FONDS (DE L'ESPAIGNE) : *la partie la plus éloignée.*

II, 548. l. 27.

2] *Adverbe.*

TOUT FIN : *tout à fait.*

III, 129, l. 18. — « Si je m'en feusse cru, à tout hazard, j'eusse parlé *tout fin* seul. » (III, 348, l. 3.)

FINEMENT.

1] *Habilement; avec finesse.*

II, 393, l. 7; III, 109, l. 11; 417, l. 14.

2] *Par finesse, par ruse.*

« Il faut qu'elles l'usurpent ou *finemant* ou fieremant. » (II, 82, l. 11.)

FINER.

FINER DE : *disposer de.*

« Laissons en dire à la raison, qui est inflexible et impassible, quand nous *en* pourrons *finer*. » (III, 171, l. 3.)

FINESSE.

1] *Habileté (en bonne part).*

« Il (le monde) a joüé son jeu. Il n'y sçait autre *finesse*, que de recomencer. Ce sera toujours cela mesme. » (I, 116, l. 11.) — III, 167, l. 9.

2] *Ruse (en mauvaise part).*

I, 26, l. 8. — « Pour... avoir eu à contre ceur de mesler ny trichoterie ny *finesse* a mes jeux enfan-

tins... il n'est passetemps si legier ou je n'aporte... un'extreme contradiction a tromper. » (I, 139, l. 27.)

3 | *Spécialement; sophisme.*

« Si ces sottes *finesses* [1588] [« si ces sottes arguties „ contorta et aculeata sophismata „ », Ms] luy doivent persuader une mensonge, cela est dangereux... » (I, 222, l. 5.)

*FIXEMENT.

« Regardant *fixement* (le corps de son fils). » (I, 11, l. 13.)

*FIXER.

« Le corps arreste la legereté de l'esprit et la *fixe*. » (III, 428, l. 9.)

FLACQUE.

Flasque; mou.

I, 377, l. 27.

Flaque est la seule forme que donne Cotgrave (1611), mais Oudin (1642), ne connaît que *flasque*. (Hatzfeld et Darmsteter.)

FLANQ.

Côté d'un bâtiment.

« La mode d'aucunes de noz granges, desquelles la couverture pend jusques à terre, et sert de *flanq*. » (I, 271, l. 3.)

FLA[T]TER.

1 | *Séduire.*

« Les polices, les meurs louintenes me *flatent*. » (II, 410, l. 13.) — III, 44, l. 27; 255, l. 10; 394, l. 15.

2 | SE FLATTER.

« C'est une passion (la colère) qui *se flatte*. » (II, 520, l. 26.) — III, 177, l. 23.

3 | SE FLATTER A : *se faire fort de.*

« Un athéiste *se flate a* ramener tous autheurs a l'atheisme. » (II, 154, l. 2.)

FLA[T]TEUR.

Séduisant; agréable.

« Elle mesure combien c'est qu'elle doibt à Dieu... d'avoir le corps en sa disposition naturelle, jouyssant ordonnéement et competamment des functions molles et *flateuses*... » (III, 425, l. 18.)

FLE[S]TRIR.

Se flétrir; se faner.

« Des metaphores desquelle la bauté *flestrit* de vieillesse. » (III, 113, l. 3.)

FLEURER.

Flairer; sentir. Substantivement : odorat.

« On void les hommes en cette extremité maintenir qui un sens, qui un autre, qui l'ouir, qui le *fleurer*... » (II, 295, l. 24.) — *Théol. nat.*, ch. 1. — « La veuë sert à nous descouvrir les couleurs... l'ouye à recevoir les sons... le *fleurer* les odeurs... » (*Théol. nat.*, ch. 34.) — *Ibid.*, ch. 88.

Voir *dousfleurant* à l'art. *doux*. L'ancien français employait *fleur* au sens de *odeur*.

FLEURISSANT.

Au propre : fleuri.

I, 209, l. 9; *Théol. nat.*, ch. 97.

Au figuré : florissant.

I, 112, l. 21. — « Leur eage plus actif et *fleurissant*... » (I, 315, l. 2.) — II, 34, l. 25; 82, l. 16; 107, l. 8; 219, l. 16; 568, l. 16.

Montaigne emploie quelquefois le verbe fleurir dans un sens métaphorique à un mode personnel. Cf. II, 476, l. 5.

FLEUTEUR.

Flûtiste.

II, 359, l. 5.

FLEXIBILITÉ.

Au figuré.

« Outre la *flexibilité* de nostre invention à forger

des raisons à toute sorte de songes... » (III, 319, l. 21.)

FLEXIBLE.

Au figuré : souple; accomodable.

II, 336, l. 1; III, 385, l. 11.

FLOT[T]ANT.

Incertain; variable.

« Une fortune... non plus *flotante* et roulante. » (I, 210, l. 16.) — II, 333, l. 21.

FLO[T]TER.

Au figuré.

II, 146, l. 13; 316, l. 13. — « Je me sens par tout *flotter* et fleschir de foiblesse. » (II, 412, l. 14.)

FLUEURS.

Menstrues.

I, 260, l. 3.

FLUIDE.

Au figuré.

« Nos necessiteuses commodités, *fluides* et ambigues. » (III, 429, l. 16.)

FLUIDITÉ.

Au figuré.

I, 304, l. 2.

FLUXION.

Flux; mouvement.

« Pour nous montrer que toutes choses sont en *fluxion*, muance et variation perpetuelle... » (II, 367, l. 13.)

FOARRE.

Feurre; paille de froment, de seigle.

II, 148, l. 9.

Cf. BARBE.

FOI.

Fidélité; sincérité; parole donnée.

« *Foi* en ses paroles. » (II, 15, l. 21.) — « Un home de bien sera quitte de sa *foi* sans païer. » (III, 17, l. 1.) — III, 123, l. 2; 135, l. 18; 232, l. 14; 373, l. 20.

DE PEU DE FOI : *qui mérite peu de confiance.*

I, 201, l. 14.

A LA BONNE FOI [EN BONNE FOI, 1580].

II, 114, l. 20 et p. 642.

CONTRE LA FOI.

III, 163, l. 28.

DONNER FOI A : *faire croire à.*

« Si nous disons que l'authorité nous manque pour *donner foy à* nostre tesmoignage, nous le disons hors de propos. » (III, 383, l. 13.)

FOIBLET.

Faiblet (diminutif de faible).

« Une nature encore bien *foiblette.* » (III, 21, l. 20.) — III, 290, l. 3.

FOIE, FOYE.

Au figuré.

III, 280, l. 13; 290, l. 25.

FOIS.

A TANT DE FOIS : *tant de fois.*

III, 160, l. 15.

A COMBIEN DE FOIS.

III, 298, l. 1.

A PLUSIEURS FOIS.

III, 298, l. 17.

FOL.

Fou.

« Estre devenu *fol* par sagesse. » (I, 122, l. 8.)

— I, 295, l. 21; 339, l. 7; 383, l. 13; 390, l. 21; II, 59, l. 3. — « *Fols.* » (II, 151, l. 4.) — II, 256, l. 26; 397, l. 10.

Montaigne, qui en 1580 avait écrit *fous* (tome I, p. 58. l. 12. Cf. p. 450), a substitué à l'ancienne forme la forme analogique *fols* en 1588.

FOMENTER.

Au figuré (en bonne part) : nourrir.

« Dieu... deignant à l'adventure *fomenter* par ces benéfices temporals les tendres principes... » (II, 242, l. 17.)

FONDE.

Fronde (latin « funda »).

I, 373, l. 22.

FONDÉ.

Au figuré.

« Les esprits foiblement *fondez.* » (III, 195, l. 4.)

FONDEMENT.

Au figuré : base.

« L'ame, par son troble et sa foiblesse ne pouvant tenir sur son pied, va questant de toutes pars des consolations, esperances et *fondemens.* » (II, 297, l. 11.)

FONDER.

Etablir solidement.

II, 155, l. 3. — « Cesar et Xénophon ont eu dequoy *fonder* et fermir leur narration. » (II, 451, l. 10.)

SE FONDER : *au figuré.*

« La plus basse marche est la plus ferme. C'est le siege de la constance. Vous n'y avez besoin que de vous. Elle *se fonde* là. » (II, 426, l. 14.) — « *Se fonder* en soi. » (III, 235, l. 12.)

FONDRE.

1] *Couler bas.*

« Peu de vaisseaux *fondent* de leur propre poix et sans violence estrangere. » (III, 224, l. 21.)

2] *S'affaisser (au figuré).*

« Quand j'imagine l'home assiegé de commoditez desirables... je le sens *fondre* sous la charge de son aise. » (III, 466, l. 14.) — « C'est chose de grand poix que la science; ils *fondent* dessoubs. » (III, 188, l. 16.) — III, 250, l. 7; 410, l. 17.

FORAIN.

Adjectif : extérieur; étranger.

« Et suis assez interessé de mes affaires essentiels, propres et naturels, sans en convier d'autres *forains.* » (III, 280, l. 19.)

FORCE.

1] *Violence.*

« Tout cela se faict... pour gaigner cet avantage de les avoir espouvantez, et d'avoir faict *force* a leur constance. » (I, 276, l. 6.) — II, 4, l. 19. — « Pelagia et Sophronia... celle-là se precipita dans la riviere... pour eviter la *force* de quelques soldats, et cette-cy se tua aussi pour eviter la *force* de Maxentius. » (II, 32, l. 22 et 23.)

2] *Force morale.*

« Anthistenes... soustenant ce dogme de sa secte stoique, que la vertu suffisoit a rendre une vie pleinement hureuse et n'ayant besouin de chose quelconque : Sinon de la *force* de Socrates, adjoustoit il. » (III, 375, l. 24.)

3] *Grande quantité.*

« Et apres l'exemple de nostre sainct guide, il y en a eu *force* qui par devotion ont voulu porter la croix. » (I, 72, l. 20.) — « *Force* remèdes. » (II, 57, l. 28.) — « *Force* poisson. » (I, 383, l. 23.)

A FORCE.

a) *Avec force; avec ardeur.*

« Courre la mort *a force.* » (I, 64, l. 1.)

b) *Avec violence; à grand'peine.*

I, 307, l. 1.

c) *Beaucoup.*

« Les vraies semences... de la cruauté... se germent la, et s'eslevent apres gaillardement, et profittent *a force* entre les mains de la costume. » (I, 139, l. 13.)

IL EST FORCE QUE : *il faut nécessairement.*

I, 381, l. 3; 402, l. 8.

NON FORCE : *ne violentons pas; ne nous mettons pas en peine.*

« Laissez lui allonger une courte syllabe, s'il veut; pour cela, *non force.* » (I, 221, l. 1.)

FORCÉ.

1] *Imposé; obligé.*

« Par inclination naturelle et *forcée.* » (II, 168, l. 25.) — « N'ayant eu jusques à cett'heure ny commandant ny maistre *forcé.* » (II, 423, l. 18.)

2] *Vaincu.*

« *Force* ignorammant par la volubilite et incomprehansibilite de toute matiere. » (II, 237, l. 20.)

FORCENÉ.

Hors du sens; furieux (moderne).

I, 48, l. 1; 141, l. 6.

FORCENÉ DE : *mis hors du sens par.*

« Car cet homme là (Ciceron) fut si *forcené de* cette passion (la passion de la gloire) que... » (II, 392, l. 19.) — « *Forcené d'*amour. » (II, 498, l. 26.)

FORCENER.

Etre hors du sens; être furieux.

« (La philosophie) dit le fol mesme et le meschant *forcener* par raison, mais que c'est une raison de particuliere forme. » (II, 256, l. 27.) — III, 94, l. 14; 292, l. 4.

FORCENERIE.

Etat de celui qui « forcène ».

« Et me semble que cette *forcenerie* [« rage », 1588] est voisine à celle... » (III, 124, l. 6.)

FORCER.

1] *Vaincre; maitriser.*

« La sagesse ne *force* pas nos conditions naturelles... » (II, 19, l. 5.) — II, 181, l. 10; III, 164, l. 1; 336, l. 25; 396, l. 26.

2] *Faire violence à.*

« Il falloit premierement avoir proveu à la justice, qui vouloit que nul ne *fust forcé* en ce qui luy appartenoit. » (I, 184, l. 21.)

3] *Violer.*

« La fille à Seyanus... *fut... forcée* par le bourreau avant qu'il l'estranglat. » (III, 13, l. 27.)

FORCLORE.

Exclure.

« Mon estat presant m'en *forclost.* » (III, 94, l. 6.) — III, 416, l. 26.

FORFAIRE (SE).

Se rendre coupable d'une faute.

« Il peut se dispenser aucunement sans *se forfaire.* » (III, 98, l. 7.)

FORGER.

1] *Façonner.*

II, 266, l. 11. — « Les femmes mariées, icy pres, en *forgent* de leur couvrechef une figure sur leur front. » (III, 93, l. 12.)

Au figuré.

« J'aime mieus *forger* mon âme que la meubler. » (III, 41, l. 13.) — III, 326, l. 1. — « A faute de memoire naturelle, j'en *forge* de papier, et come quelque nouveau simptome survient a mon mal, je

l'escris. » (III, 397, l. 18.) — « Veu que nous *avons forgé* de nos mains [fecit] ce nostre estat imparfaict et condition presente. » (*Théol. nat.*, ch. 239.)

2° *Imaginer; inventer.*

I, 40, l. 24. — « Celuy... qui premier *forgea* ce conte... » (I, 137, l. 2.) — II, 58, l. 16; 81, l. 22; 266, l. 11; 270, l. 1; III, 58, l. 6. — « Que je me jette à faire des chasteaux en Espaigne, mon imagination m'y *forge* des commoditez et des plaisirs desquels mon ame est reelement chatouillée et resjouye. » (III, 67, l. 18.) — III, 319, l. 21.

SE FORGER.

a) *Se faire; être créé.*

« Ainsi *se forgea* cette infinie marée d'hommes qui s'escoula en Italie sous Brennus et autres. » (II, 477, l. 1.)

b) *Etre imaginé; inventé.*

I, 23, l. 19; II, 17, l. 4. — « Somme le bastiment et le desbastiment, les conditions de la Divinité *se forgent* par l'homme, selon la relation à soy. » (II, 267, l. 19.) — II, 269, l. 24.

FORMALISER.

Irriter; mécontenter.

« Il n'est... point de plus grande fadese... que de s'esmouvoir... des fadeses du monde... Car elle nous *formalise* principallement contre nous. » (III, 184, l. 14.)

SE FORMALISER.

a) *Prendre fait et cause pour quelqu'un; se passionner pour quelque chose.*

« L'avez vous bien payé (l'avocat) pour y mordre (à votre cause) et pour *s'en formaliser?* » (II, 317, l. 4.) — « Estimant que noz interests alterent le Ciel, et que son infinite *se formalise* de nos menues distinctions. » (II, 373, l. 6.) — III, 56, l. 10.

b) *S'offenser; s'irriter.*

« On dressera cet enfant à estre espargnant et mesnagier de sa suffisance, quand il l'ara acquise; à ne *se formalizer* point des sottises et fables qui se diront en sa presence. » (I, 200, l. 3.)

FORME.

1° *Apparence sensible; l'extérieur.*

I, 51, l. 1. — « On leur fit voir nostre façon, nostre pompe, la *forme* d'une belle ville. » (I, 280, l. 8.) — II, 184, l. 28; 259, l. 9; 286, l. 11 [1588]; 315, l. 28. — « J'ay un port favorable et en *forme* et en interpretation. » (III, 355, l. 1.)

Au figuré.

« Nos mœurs l'entreinent (notre fortune) a leur suite, et la moulent a leur *forme.* » (I, 388, l. 22.) — II, 69, l. 15 [1588]; 232, l. 8. — « Si nostre entendement est capable de la *forme,* des lineamens, du port et du visage de la verité, il la verroit entiere aussi bien que demie, naissante et imperfecte. » (II, 310, l. 11.) — II, 334, l. 24; 387, l. 24; 467, l. 21; 542, l. 6. — « Quel monstre est-ce, que cette goute de semence de quoy nous sommes produits, porte en soy les impressions, non de la forme corporelle seulement, mais des pensemens et des inclinations de nos peres? Cette goute d'eau, où loge elle ce nombre infiny de *formes?* » (II, 582, l. 8.) — III, 207, l. 11.

2° *Figure; spécialement : aspect extérieur de l'homme.*

« J'ai des portraits de ma *forme* de vingt et cinq. » (III, 411, l. 10.) — « Quelqu'un qui me recitast les meurs, la *forme* [1588] [« le visage », Ms], la contenance... de mes ancestres! » (II, 452, l. 16.) — II, 582, l. 16; 609, l. 11; III, 159, l. 25.

3° *Sens philosophique (souvent opposé à matière).*

I, 59, l. 1. — « Or nos raisons et nos discours humains, c'est comme la matiere lourde et sterile; la grace de Dieu en est la *forme.* » (II, 152, l. 22.) — II, 279, l. 20. — « Que les choses ne logent pas chez nous en leur *forme* et en leur essence. » (II, 311, l. 1.) — II, 323, l. 1 [1588]; III, 243, l. 27; *Théol. nat.*, ch. 132; 171.

4] *Idée d'une chose; modèle.*

« Il est impossible de renger les pieces, à qui n'a une *forme* du total en sa teste. » (II, 8, l. 22.) — « Toutes ses *formes* et toutes ses idées. » (II, 257, l. 9.) — « Il semble à chacun que la maistresse *forme* de nature est en luy... » (II, 531, l. 23.) — II, 613, l. 6 [1588]. — « Chaque homme porte la *forme* entiere de l'humaine condition. » (III, 21, l. 9.) — III, 158, l. 2; 346, l. 2.

5] *Nature; caractère.*

« Ceus qui... entreprenent d'une mesme leçon et pareille mesure de conduite regenter plusieurs esprits de si diverses mesures et *formes*, ce n'est pas merveille si, en tout un peuple d'enfans, ils en rencontrent a peine deus ou trois qui raportent quelque juste fruit de lur discipline » [1595]. (I, 195, l. 5.) — I, 302, l. 12; 388, l. 17; II, 67, l. 16; 183, l. 5 [1588]; 246, l. 1. — « La *forme* de nostre estre. » (II, 329, l. 27.) — II, 501, l. 2; 573, l. 6; III, 29, l. 26. — « Je puis condamner et me desplaire de ma *forme* universelle, et supplier Dieu pour mon entiere reformation et pour l'excuse de ma foiblesse naturelle... » (III, 32, l. 20.) — III, 46, l. 23; 47, l. 24. — « Ma *forme* universelle. » (III, 102, l. 28.) — III, 136, l. 27.

DONNER FORME A.

a) *Constituer; créer.*

III, 220, l. 26.

b) *Donner sa forme à; déterminer la nature de.*

III, 381, l. 28.

6] *Etat; manière d'être, de vivre ou d'agir. Par extension : usage; coutume.*

« C'estoint les *formes* vraiement Romeines, non de la Grecque subtilité et astuce Punique. » (I, 26, l. 13.) — I, 57, l. 15. — « *Forme* de vie austere. » (I, 74, l. 13.) — « Ma *forme* de parler. » (I, 76, l. 10.) — I, 119, l. 22; 130, l. 23; 131, l. 4. — « Darius demandoit à quelques Grecs, pour combien ils voudroient prendre la coustume des Indes, de manger leurs peres trespassez (car c'estoit leur *forme*, estimans ne leur pouvoir donner plus favorable sepulture, que dans eux-mesmes)... » (I, 148, l. 3.) — I, 151, l. 6. — « Les *formes* et les loix de son pays. » (I, 154, l. 10.) — I, 215, l. 9; 299, l. 3; 319, l. 12; 347, l. 10. — « Une *forme* de vie fort esloignée de la nostre. » (II, 78, l. 14.) — II, 233, l. 19; 236, l. 17; 237, l. 5; 246, l. 17; 253, l. 19; 262, l. 7; 304, l. 15; 328, l. 15; 341, l. 20 [1588]; 496, l. 16, 17, 22 [1588]; 581, l. 2; 588, l. 9; 601, l. 13; 605, l. 29; 613, l. 6 [1588]; III, 8, l. 12 et 17; 17, l. 16; 45, l. 3; 61, l. 15; 76, l. 25 [1588]; 88, l. 11; 90, l. 7; 112, l. 23; 115, l. 1; 126, l. 15; 133, l. 16 et 25; 148, l. 16; 163, l. 14; 178, l. 20; 184, l. 11; 242, l. 4; 255, l. 16; 256, l. 4; 258, l. 16; 289, l. 10; 290, l. 1; 292, l. 8; 314, l. 8 et 15; 348, l. 4; 367, l. 19; 368, l. 23; 378, l. 21; 381, l. 8 et 25; 384, l. 25; 386, l. 2; 388, l. 21; 391, l. 24; 409, l. 7; 412, l. 30; 414, l. 12; 418, l. 7 [1588].

LA MAITRESSE FORME.

I, 387, l. 12.

EN FORME DE : *sous forme de; à la manière de.*

III, 49, l. 3. — « Solon se represente tantost soy-mesme, tantost *en forme de* legislateur. » (III, 263, l. 21.)

PAR FORME DE.

I, 226, l. 8.

7] *Espèce; sorte.*

I, 144, l. 6; 147, l. 22; III, 108, l. 15; 190, l. 2; 200, l. 5. — « Pour moy, je ne suis qu'homme de la basse *forme*. » (III, 261, l. 11.)

8] *Au pluriel : pensées; idées.*

II, 346, l. 17. — « Homere est aussi grand qu'on voudra, mais il n'est pas possible, qu'il ait pensé à representer tant de *formes* qu'on luy donne. » (II, 346, l. 23 [1588]).

9] *Gîte.*

« Quelque jour, estant a la chasse, dict il, je descouvris un lievre en *forme*. » (II, 510, l. 27.)

FORMÉ.

1 *Façonné.*

« Joinct le soulier neuf et bien *formé* de cet homme du temps passé, qui vous blesse le pied. » (III, 208, l. 6.)

2 *Adapté.*

« Non pas tout soulier de cuir bien lissé, mais tout soulier bien *formé* montre l'interieure forme du pied. » (III, 352, l. 1.)

3 *Complet; achevé.*

« Il me faudra estre aveugle *formé* (complètement aveugle) avant que je sente la decadance et vieillesse de ma veue. » (III, 415, l. 9.)

4 *Mêmes sens au figuré.*

« Ce n'est un cœur ainsi *formé* par discours; ces circonstances le luy ont fermy. » (II, 6, l. 4.) — « Nous nous sentons plus esmeus des trepignemens, jeux et niaiseries pueriles de nos enfans, que nous ne faisons apres de leurs actions toutes *formées*. » (II, 72, l. 15.) — III, 392, l. 1.

FORMÉ A : *accoutumé, instruit à.*

(Il s'agit des muets qui « narrent des histoires par leurs gestes ».) « J'en ay veu de si soupples et *formez à* cela, qu'à la verité il ne leur manquoit rien à la perfection de se sçavoir faire entendre. » (II, 160, l. 25.) — « Une complexion excellemment *formée à* la bonté. » (II, 570, l. 17.) — III, 219, l. 24; 323, l. 2.

5 *Formel; formulé.*

« Il ne s'en faisoit point des accusations *formées*, car il n'y avoit ou mordre. » (III, 332, l. 12.)

FORMER.

1 *Façonner (au propre et au figuré).*

« Ceux qui font profession de ne *former* autrement leur parole, que selon qu'il sert aux affaires qu'ils negotient. » (I, 40, l. 14.) — II, 424, l. 22. — « De cet usage tirer dequoy *former* son jugement. » (III, 187, l. 15.) — « Je ne sçache point meilleure escolle... à *former* la vie que de luy proposer incessamment la diversité de tant d'autres vies. » (III, 242, l. 2.) — III, 362, l, 26; 408, l. 5.

SE FORMER.

II, 453, l. 14; 583, l. 16.

SE FORMER A : *s'habituer à.*

II, 126, l. 2. — « Il eut son estude si long temps logé à la batterie des coches et du tumulte de la place, qu'il *se forma* non seulement *au* mespris mais *à* l'usage du bruit, pour le service de ses estudes. » (III, 384, l. 8.) — III, 392, l. 22.

2] *Représenter à soi-même ou à d'autres; concevoir (au figuré).*

« Elles affectent de pouvoir donner la mammelle à leurs enfans par dessus l'espaule. Nous *formerions* ainsi la laideur. » (II, 200, l. 7.) — II, 352, l. 21; III, 32, l. 2. — « Je reviendrois volontiers de l'autre monde pour démentir celuy qui me *formeroit* autre que je n'estois, fut ce pour m'honorer. » (III, 255, l. 1.)

3] *Formuler.*

« Oyez la plus part se glorifier de leurs deportemens et *former* leurs reigles. » (III, 268, l. 7.)

FORMULAIRE.

Formule.

(Il s'agit de sa bulle de bourgeoisie romaine.) « Avant que j'en eusse veu j'eusse esté bien aise qu'on m'en eust montré un *formulaire*... » (III, 276, l. 21.)

FORMULE.

LES FORMULES DE LA JUSTICE : *les formes de la justice.*

III, 368, l. 18.

FORT.

1] *Adjectif.*

a) *Courageux; qui demande du courage.*

« Et toy, mon fils, qui est plus grand,

empouigne ce fer, pour mourir de la mort plus *forte*. » (II, 499, l. 2.)

b) *Important; essentiel.*

« Quand la jeunesse meurt en nous, qui est en essence et en verité une mort plus *forte* [1588] [« plus dure », Ms] que n'est la mort entiere d'une vie languissante... » (I, 112, l. 18.) — « Ma façon (d'écrire) n'ayde rien à la matiere. Voila pourquoy il me la faut *forte*, qui aye beaucoup de prise et qui luyse d'elle mesme. » (II, 415, l. 11.)

2] *Substantivement.*

AU FORT DE.

I, 220, l. 24; III, 299, l. 17.

LE PLUS FORT : *le point principal.*

« *Le plus fort* du doubte. » (II, 110, l. 13.) — III, 235, l. 4.

3] *Adverbialement.*

DE PLUS FORT.

« Que je me recommande *de plus fort* à la mienne. » (III, 333, l. 20.) — III, 348, l. 4.

Nous disons de même *de plus belle.*

FORTIFIÉ.

FORTIFIÉ DE : *fort de.*

« Pompeius... accompagné de force esclaves estrangiers et escrimeurs à outrance, et Caton *fortifié de* sa seule constance. » (I, 350, l. 23.)

FORTITUDE.

Force d'âme (latin : fortitudo).

I, 52, l. 16. — « Ceci est aussi de Seneque : que le sage a la *fortitude* pareille a dieu, mais en l'humeine foiblesse. » (II, 208, l. 27.) — « La *fortitude* a porter la dolur. » (II, 222, l. 15.) — II, 421, l. 1; III, 423, l. 22.

FORTUIT, FORTUITE.

I, 12, l. 9; 46, l. 6; 51, l. 16 et 18; 75, l. 22; 80, l. 12; 163, l. 24; II, 127, l. 23; 144, l. 21; 184, l. 21; 189, l. 14. — « Nouvelle figure : un philosofe impremedite et *fortuite*! » (II, 288, l. 23.) — « Ce que ce philosophe Stoicien dict tenir du *fortuite* consentemant de la voix populere, valoit il pas mieus qu'il le tint de Dieu? » (II, 299, l. 1.) — II, 315, l. 8; 334, l. 19; 572, l. 27; III, 9, l. 9; 98, l. 16 [1588] [« casuelles », Ms]; 116, l. 27. — « Des mouvements *fortuites*. » (III, 227, l. 12.) — C. et R., IV, 299.

Le XVIe siécle hésite entre les deux formes *fortuit* et *fortuite*, pour ce mot qu'il emprunte du latin *fortuitus*. Comme on le voit par les exemples ci-dessus, Montaigne préfère *fortuite*. Cf. encore I, 72, l. 21.

FORTUNE.

1] *Hasard; ce qui arrive en bien ou en mal.*

II, 215, l. 22. — « La memoire non des chefs seulement, mais des batailles et victoires, est ensevelie. Les *fortunes* de la moitié du monde, a faute de registre, ne bougent de leur place et s'esvanouissent sans duree. » (II, 402, l. 5.) — « Il devait plus à la *fortune* qu'à sa diligence. » (I, 45, l. 17.) — I, 269, l. 9; 285, l. 11; 384, l. 7; 386, l. 13; II, 60, l. 28; 100, l. 11; 102, l. 18; 133, l. 18; III, 3, l. 25.

COURRE FORTUNE.

II, 168, l. 6.

DE FORTUNE : *par hasard ou par chance.*

I, 45, l. 4; 125, l. 16. — « S'il m'advient... de rencontrer *de fortune* dans les bons auteurs ces mesmes lieux que... » (I, 189, l. 1.) — II, 142, l. 1 et 8; 186, l. 19; 194, l. 21; 367, l. 2; 494, l. 3.

PAR FORTUNE : *même sens.*

III, 13, l. 16; 231, l. 12.

AUX FORTUNES DE : *au risque de.*

II, 590, l. 26.

2] *Hasard heureux; chance.*

I, 283, l. 21; 288 (le titre); 288, l. 1. — « J'ay veu quelque fois mes amis appeller prudence en moy, ce qui estoit *fortune*. » (II, 127, l. 15.) — II, 190, l. 4.

« Fortune », en ce sens et au sens 1], est parfois person-

nifié par Montaigne : I, 147, l, 24 : 209, l. 15. Une fois, après avoir imprimé *la* fortune, il efface l'article : II, 569, l. 18.

3] *Hasard malheureux; infortune.*

« Encourir une *fortune.* » (I, 124, l. 17.) — « Et dicts au compte qu'il pourroit courre *fortune* come les autres; y aiant la des hommes pour luy en vouloir prester d'une. » (I, 126, l. 6). — « En un extrême péril de *fortune* de mer (de tempête). » (I, 310, l. 10.)

Nous disons encore « faire contre fortune bon cœur ».

4] *Ensemble des événements heureux ou malheureux; sort; condition; situation sociale.*

« Le vieil Dionisius estoit tres grand chef de guerre, come il convenoit a sa *fortune*... » (I, 89, l. 8.) — « Tant de communauté de *fortunes.* » (I, 305, l, 18.) — I, 343, l. 26; 357, l. 29; II, 113, l. 20. — « Ouir ainsi quelqu'un qui me recitast les meurs, le visage, la contenance, les paroles communes et les *fortunes* de mes ancestres. » (II, 452, l. 17.) — II, 559, l. 1 et 13; III, 223, l. 6; 272, l. 26; 303, l. 22; 353, l. 9; 392, l. 2; 407, l. 26.

FOSSOIÉ.

Ceint de fossés.

« Ils ne logeoint jamais en camp qui ne fut *fossoié.* » (I, 375, l. 25.)

FOUETER, FOYTER.

Au figuré : châtier.

II, 155, l. 22; 255, l. 10; III, 78, l. 29; 185, l. 2. — « C'est une foible garantie que la mine; toutesfois elle a quelque considération. Et si j'avois à les *foyter*, ce seroit plus rudement les meschans qui dementent et trahissent les promesses que nature leur avoit plantées au front. » (III, 353, l. 24.)

*FOUGUE.

Élan impétueux (italien : Foga).

I, 372, l. 12 [« Fureur », 1588].

FOULE.

1] *Au figuré : action de fouler; oppression; dommage.*

« Le larron... avoit soing... d'egaler et disperser le dommage qu'il faisoit, si que la *foule* estoit moins importable à chaque particulier. » (III, 31, l. 1.)

2] *Multitude.*

A LA FOULE : *en masse.*

« Mille diverses sortes de maulx accoururent à moy à la file; je les eusse plus gaillardement souffers *à la foule.* » (III, 333, l. 12.)

EN FOULE : *même sens.*

I, 324, l. 16; II, 408, l. 8. — « Ce sont gens qui saluent tout un peuple *en foule* et en troupe. » (III, 194, l. 30.)

FOULER.

1] *Presser; accabler.*

« Si on ne se descharge premierement et son ame, du fais qui la presse, le remuement la fera *fouler* davantage. » (I, 311, l. 24.) — III, 169, l. 9. — « Je ne suis pas filosofe : les maus me *foulent* selon qu'ils poisent; et poisent selon la forme come selon la matiere, et souvant plus. » (III, 210, l. 20.)

SE FOULER : *se presser.*

« Les ames deslogées de leur giste seroient à *se fouler* à qui prendroit place la premiere dans ce nouvel estuy » [« se presser », 1588]. (II, 301, l. 2.) — III, 280, l. 17.

2] *Mettre sous les pieds (au figuré).*

II, 384, l. 13.

FOURBE.

Substantif : tromperie.

« On faict tort aus partis justes quand on les veut secourir de *fourbes.* » (III, 293, l. 13.)

FOURCHÉ.

Fourchu.

Cf. ARBRE.

FOURGON.

Râble (tige de fer qui sert à attiser un four, un foyer).

LE FOURGON SE MOQUE DE LA POËLE *(proverbe) : tel se rit d'un autre qui ne vaut pas mieux (ils sont aussi noirs l'un que l'autre).*

III, 144, l. 8.

FOURMIS.

Au masculin.

II, 180, l. 14.

FOURNI.

FOURNI DE : *pourvu de.*

II, 267, l. 6.

Absolument : pourvu; garni; meublé.

« Vostre maison est elle pas en bel air et sain, suffisamment *fournie.* » (III, 260, l. 15.)

FOURNIR.

FOURNIR (QUELQU'UN) DE (QUELQUE CHOSE).

I, 275, l. 6; III, 58, l. 25; 318, l. 12.

FOURNIR (QUELQUE CHOSE) A (QUELQU'UN) : *le mettre à sa disposition.*

II, 174, l. 1.

FOURNIR DE (QUELQUE CHOSE) A (QUELQU'UN).

I, 177, l. 7. — « La science n'est pas... pour faire voir un aveugle, son métier est non de *luy fournir de* veuë, mais de la lui dresser. » (I, 182, l. 17.) — « Tantost son gouverneur *luy fournira de* l'auteur mesme, propre à cette fin de son institution. » (I, 207, l. 15.) — II, 18, l. 3; 76, l. 12; 79, l. 2; III, 72, l. 13.

FOURNIR A (QUELQUE CHOSE) : *faire le nécessaire pour.*

« Elle seule *fourniroit à* sa chambre, à sa cuisine... » (II, 559, l. 8.)

FOURNIR DE (QUELQUE CHOSE) : *procurer; causer.*

II, 338, l. 27. — « L'invention et la nouveauté *fournit d'*admiration. » (III, 156, l. 21.)

FOURRAGER.

Ravager.

I, 31, l. 3.

FOURVOYEMENT.

Action de detourner quelqu'un de son chemin.

(Il s'agit d'Hippomènes jetant les pommes d'or.) « Par ce *fourvoyement* et divertissement, l'advantage de la course luy demeura. » (III, 59, l. 2.)

FOURVOYER.

1 *Intransitif : aller hors de la voie; sortir de son vrai chemin.*

Au figuré.

« Nos conseils *fourvoyent,* par ce qu'ils n'ont pas d'adresse et de but. » (II, 8, l. 26.) — II, 252, l. 4. — « Il faut ordonner à l'ame non... de mespriser et abandonner le corps... mais de se r'allier à luy... le redresser et ramener quand il *fourvoye* » [Ms] [« quand il *se fourvoye* », 1588]. (II, 419, l. 8.) — II, 434, l. 2; III, 40, l. 14; 63, l. 11; 356, l. 22.

2 *Transitif : détourner du droit chemin; tromper.*

« L'estre tenu et obligé me *fourvoie,* et le despendre d'un si foible instrument qu'est ma memoire. » (III, 226, l. 17.)

SE FOURVOYER.

Au figuré (moderne).

II, 486, l. 17.

SE FOURVOYER DE.

I, 349, l. 3.

FOUYER.

Foyer; réchaud.

« On leur servoit en hyver la viande sur des *fouyers* qui se portoient sur la table. » (I, 383, l. 16.)

FRACASSER.

Au figuré (avec hyperbole).

« L'un tourmente vos yeux, l'autre vos oreilles, l'autre la bouche; il n'y a sens ny membre qu'on ne vous *fracasse*. » (III, 248, l. 11.)

FRAIT.

Prix; valeur.

« Nostre opinion ne la laisse jamais courir à faus *frait*. » (I, 75, l. 10.)

FRANC.

Libre; indépendant.

« Il se faut réserver une arriereboutique toute nostre, toute *franche*... » (I, 313, l. 21.)

FRANC DE : *libre de, dégagé de.*

II, 125, l. 5.

FRANCHIR.

Passer.

I, 104, l. 7. — « Les antiens *franchissoint* des nuits entieres a cet exercice. » (II, 14, l. 22.)

FRANCHIR DES REGLES : *les outrepasser; s'en affranchir.*

II, 257, l. 27.

FRANCHIR SON ADVANTAGE : *l'emporter sans conteste.*

« Si est-ce qu'il n'*a* pas en cela *franchi* si net *son advantage*, comme Virgile a faict en la poësie » (il parle de Ciceron et de son éloquence). (II, 112, l. 11 [1588].)

FRANCHISE.

1] *Liberté; condition libre; indépendance.*

I, 201, l. 12; 258, l. 17; III, 234, l. 19. — « Il ne doit rien estre faict à l'advantage de l'homme contre sa volonté, ny contre la *franchise* de son liberal arbitre. » (*Théol. nat.*, ch. 295.)

2] *Exemption; immunité.*

« Le compaignon... recourut a l'autel, requerant *franchise*. » (I, 290, l. 25.) — II, 386, l. 10.

LIEU DE FRANCHISE : *lieu d'asile (au figuré).*

I, 190, l. 15

DANS, EN LA FRANCHISE DE : *sous la sauvegarde de... (au figuré).*

I, 149, l. 6. — « C'est un' action que nous avons mis *en la franchise* du silence... » (III, 78 l. 28.) — « Crates... se jette *en la franchise de* la pauvreté, pour se desfaire des indignitez et cures de la maison. » (III, 215, l. 23.)

3] *Lieu de franchise; asile inviolable.*

« Ailleurs les temples servent de *franchise*. » (II, 339, l. 17.)

4] *Noblesse de caractère; générosité.*

I, 29, l. 14; II, 75, l. 17. — « Il se fera compte de la *franchise* et magnanimité d'une telle action. » (III, 269, l. 1.)

FRANÇOIS.

PARLER FRANÇOIS : *parler net.*

I, 98, l. 7; II, 557, l. 10.

FRAPPÉ.

Impressionné; influencé.

II, 133, l. 7.

FRASE.

Cf. PHRASE.

*FRATESQUE.

D'un « frater », d'un moine (italien « fratesco »).

« Un parler... non pedantésque, non *fratesque.* » (I, 222, l. 24.)

Les éditions de 1580 et 1582 donnent la forme *fratresque.* Montaigne parait affectionner ces adjectifs en « esque » dont la terminaison rappelle l'italien « esco ».

FRE[S]CHEMENT.

Récemment.

III, 148, l. 24; 282, l. 6; 390, l. 28.

FRET.

Cf. FRAIT.

FRIAND.

1] *En parlant des personnes : qui aime la chère délicate (moderne).*

III, 411, l. 27.

Au figuré.

« De nous rendre moins aiguz et *frians* à la jouissance des biens et des plaisirs. » (II, 213, l. 9.)

2] *En parlant des choses : alléchant.*

Au figuré.

« Nous allons quester... une *friande* gloire, à piper le sot monde. » (III, 348, l. 14.)

FRIANDISE.

1] *En parlant des personnes : caractère, plaisir de celui qui est friand.*

« Qui oste à un enfant certaine particuliere et obstinée affection au pain bis et au lart, ou a l'ail, il luy oste la *friandise.* » (III, 407, l. 13.)

2] *En parlant des choses : goût alléchant.*

« Le desgousté charge la fadeur au vin; le sain, la saveur; l'alteré, la *friandise.* » (II, 365, l. 2.)

3] *Au figuré.*

II, 465, l. 22. — « Lors que Socrates, apres qu'on l'eust deschargé de ses fers, sentit la *friandise* de cette demangeson que leur pesanteur avoit causé en ses jambes... » (III, 399, l. 1.)

FRICASSÉE.

Au figuré.

« Toute cette *fricassée* que je barbouille icy n'est qu'un registre des essais de ma vie. » (III, 379, l. 21.)

FRI[L]LEUX.

Froid.

« En cette saison *frileuse.* » (I, 294, l. 3.)

Au figuré.

« Des effects d'une passion ardente nous retombons aux effects d'une passion *frilleuse.* » (II, 321, l. 1.)

FRIPO[N]NER.

Dérober (au figuré).

« Quoi, si je preste un peu plus attantivemant l'oreille aus livres, despuis que je guette si j'en pourrai *friponer* quelque chose de quoi esmailler ou estaïer le mien? » (II, 454, l. 21.) — III, 425, l. 11.

Friponner, au XVIe siècle, a généralement le sens de bien manger, ce qui est le sens primitif; mais dans Montaigne on trouve déjà le sens détourné et moderne. (*Littré.*)

FRIRE.

Cuire.

I, 129, l. 2.

FRISSONNER.

Au figuré.

I, 306, l. 22.

FROID.

Qui n'émeut pas; plat; sans intérêt (au figuré).

« Par un *froid* rencontre. » (I, 354, l. 10.) — II, 283, l. 15.

FROIDURE.

Montaigne emploie concurremment au sens propre *froideur* (II, 281, l. 7) et *froidure*. (II, 329, l. 8).

FROISSER.

Heurter; contusionner; briser.

II, 58, l. 8; 96, l. 5; 154, l. 9. — « Il alla *froisser* sa teste contre un paroy, et s'y tua. » (II, 530, l. 3.)

SE FROISSER.

II, 194, l. 22; 273, l. 2.

Le latin vulgaire *frustiare*, qui a donné *froisser*, vient de *frustum*, « morceau ». *Froisser* signifie proprement « mettre en pièces ».

FROISSURE.

1° *Heurt; choc.*

« Et me sens encore de la secousse de cette *froissure*. » (II, 58, l. 11.)

2° *Brisure; brèche.*

« Un mur est, sans *froissure*, impenetrable à un corps solide. » (II, 257, l. 23.)

FRONT.

Au figuré.

« Le *front* des livres. » (I, 329, l. 26.) — III, 374, l. 9.

FRONTIER.

Fortifié (qui puisse faire front).

« Nos peres ne pensarent pas a bastir des places *frontieres*. » (II, 387, l. 1.)

FRUGALITÉ.

Simplicité.

« Nous avons des comptes merveilleux de la *frugalité* de nos Roys au tour de leur personne et en leurs dons. » (III, 150, l. 7.)

FRUI[C]T.

Au figuré : profit.

I, 205, l. 15. — « C'est merveille du *fruit* que chacun y fit. » (I, 225, l. 10.) — I, 226, l. 22; 227, l. 22; II, 108, l. 13; 431, l. 16; 518, l. 4; III, 4, l. 9; 180, l. 10; 187, l. 13; 344, l. 14. — « Le *fruit* du disputer. » (III, 180. l. 10.)

FRUITIER.

Verger.

III, 156, l. 2.

FRUITION.

Jouissance.

« La *fruition* de la vie ne nous peut estre vrayment plaisante, si nous sommes en crainte de la perdre. » (II, 381, l. 6.) — « La *fruition* d'une joye et gloire eternelle... » (*Théol. nat.*, ch. 239.)

FRUSTRATOIRE.

Sans fruit; inutile.

« Ils eussent eu aussi bien le corage de leur oster la victore, come ils avoint eu de la leur rendre et *frustratoire* et hideuse. » (II, 37, l. 8.) — *Théol. nat.*, ch. 109. — « Si le second service manque, le premier est *frustratoire*. » (*Théol. nat.*, ch. 117.)

FRUSTRATOIREMENT.

Inutilement; sans fruit.

III, 471, l. 18; 659.

FUIR.

Éviter; vouloir éluder quelque chose (au figuré).

« Maintenir cette contexture, de quoy elle (nature) *fuit* la dissolution. » (I. 162, l. 20). — « *Fuye* (c.-à-d. qu'il *fuie*) ces images regenteuses et inciviles » [1595]. (I, 200, l. 8.) — I, 388, l. 24; II, 71, l. 5. — « (Térence) nous remplit tant l'ame de ses graces que nous *fuyons* la fin de son Histoire »

[1588] [« que nous en oblions celles de sa fable », Ms]. (II, 106, l. 17.) — II, 130, l. 11; III, 150, l. 3; 174, l. 5; 318, l. 27; 328, l. 18; 376, l. 10.

FUIR A.

a) *Avec un infinitif : éviter de; chercher à éviter de.*

« Les plus délicieus plaisirs *fuyent a* laisser trace de soi, et fuyent la veuë non seulement du peuple, mais d'un autre. » (II, 454, l. 3.)

b) *Avec substantif : échapper à; chercher à éviter.*

« Se desfaisans aus mesmes... pour *fuir a* la loi. » (I, 63, l. 22.) — III, 87, l. 3; 230, l. 19; 251, l. 20; 269, l. 12. — « Nous *fuyons à* la correction. » (III, 177, l. 13.) — III, 226, l. 15; 232, l. 3. — « Ny ne *fuyt aux* entretiens communs » [1588] [« ny ne *fuyt* les entretiens communs », Ms]. (III, 250, l. 8.) — III, 294, l. 4; 412, l. 30.

FUIR DE : *éviter de.*

« *J'eusse fuy d'*espouser la sagesse mesme, si elle m'eust voulu. » (III, 84, l. 20.) — III 169, l. 16.

FUIR QUE : *éviter; empêcher que.*

II, 354, l. 11.

FUITE.

1] *Action de fuir (moderne).*

TOURNER EN FUITE : *mettre en fuite.*

I, 353, l. 20.

2] *Action d'éviter.*

« Je vous conseille, en vos opinions et en vos discours..., la *fuite* de la nouvelleté et de l'estrangeté. » (II, 305, l. 14.) — « (Moi) qui m'instruis mieux par contrariété que par exemple, et par *fuite* que par suite. » (III, 175, l. 5.)

FUMÉE.

1] *Fumet.*

III, 382, l. 21; 412, l. 14.

2] *Au pluriel.*

Ce qui monte à l'esprit comme les fumées du vin montent au cerveau (au figuré).

« Cettuy-ci (Julien l'Apostat) avoit l'ame... si peu empeschée de *fumées* par sa singuliere abstinence, que... » (II, 461, l. 3.)

3] *Au singulier.*

Au figuré : colère.

« Quand je tance avec mon valet... ce sont vrayes et non feintes imprécations; mais, cette *fumée* passée... je luy bien feray volontiers. » (I, 307, l. 11.)

FUMER.

Monter comme la fumée (au figuré).

« Je me sens *fumer* en l'ame par fois aucunes tentations vers l'ambition. » (III, 267, l. 1.)

FUMEUX.

Enfumé.

III, 255, l. 9.

FUMIER.

SUR SON FUMIER. *Au figuré : chez soi.*

III, 231, l. 3; 379, l. 26.

FURETER.

Au figuré.

III, 111, l. 26.

FUREUR.

Folie; inspiration.

« Comme agité d'une divine *fureur.* » (II, 237, l. 27.)

FURIE.

Élan impétueux.

III, 239, l. 8. — « Le poete, dict Platon, assis

sur le trepie des muses, verse de *furie* tout ce qui lui vient en la bouche. » (III, 271, l. 5.)

FURIEUX.

Fou.

I, 212, l. 14 (fou de colère); II, 20, l. 25. — « Capable de faire devenir toute la philosophie... *furieuse* et insensée. » (II, 293, l. 26.)

FUSÉE.

Quantité de fil enroulée autour du fuseau (au figuré).

II, 24, l. 25.

MESLER, DESMESLER LES FUSÉES : *embrouiller, débrouiller les choses, les intérêts.*

« Il y a une famille à Paris et à Montpelier qui se surnomme Montaigne; une autre, en Bretaigne et en Xaintonge, de la Montaigne. Le remuement d'une seule syllabe meslera nos *fusées* de façon que j'auray part à leur gloire et eux, à l'adventure, à ma honte. » (II, 401, l. 1.) — « Il y survient (au mariage) mille *fusées* estrangieres à desmesler parmy. » (I, 242, l. 26.) — II, 497, l. 27.

FUYANT.

Fuyard.

III, 146, l. 26.

GAGEURE.

Gage; enjeu.

III, 178, l. 5.

GAIGNER.

1] *Atteindre.*

« En la géométrie (qui pense *avoir gaigné* le haut point de certitude parmy les sciences) il se trouve... » (II, 324, l. 8.)

2] *Etablir victorieusement; prouver.*

« Quand je l'ay porté par terre en luictant, il persuade à ceux qui l'ont veu qu'il n'est pas tombé, et le *gaigne.* » (I, 391, l. 10.) — II, 177, l. 18; 381, l. 5; *Théol. nat.*, ch. 13; 323. — « Ainsi puis que nous *avons gaigné* ailleurs [cum jam declaratum sit] que la resurrection doit nécessairement estre... » (*Théol nat.*, ch. 324.)

3] GAIGNER SUR (QUELQU'UN).

a) *Avoir un bénéfice sur (quelqu'un).*

III, 214, l. 9.

b) *Remporter victorieusement sur.*

II, 253, l. 6.

4] GAIGNER SUR QUELQU'UN QUELQUE CHOSE : *obtenir de quelqu'un quelque chose.*

I, 216, l. 10; 313, l. 1. — « Le troble des formes mondeines *a gaigne sur moi* que les diverses meurs et fantasies aus mienes ne me desplesent pas tant come elles m'instruisent. » (II, 246, l. 17.) — III, 215, l. 6.

DONNER GAIGNE : *abandonner la partie.*

I, 71, l. 14. — II, 364, l. 3; III, 9, l. 3; 171, l. 30.

GAILLARD.

1] *Vigoureux; hardi; gai.*

« D'appeller les mains ennemies, c'est un conseil un peu *gaillard.* » (I, 169, l. 28.) — « ... Les *gaillardes* elevations d'un esprit libre et les effects d'une vertu supreme et extraordinaire? » (II, 212, l. 17.) — II, 318, l. 12; 330, l. 22. — « Il ne me vient pas seulement une *gaillarde* pensée en l'ame qu'il ne me fâche de l'avoir produite seul. » (III. 259, l. 22.) — III, 270, l. 12; 337, l. 18. — « Le bon pere que Dieu me donna... (qui n'a de moy que la recognoissance de sa bonté, mais certes bien *gaillarde*). » (III, 407, l. 28.) — C. et R., IV, 293. — « Bien, bien, qu'elle y vienne quand elle voudra (la mort), je l'attends *gaillard* et de pie coy. » (C. et R., IV, 822.)

2] *En santé.*

« Nous trouverons que, *gaillars* et fievreus, en la mer et en nos maisons... elle (notre fin) nous

est égallement pres. » (I, 108, l. 20.) — I, 108, l. 27.

GAILLARDEMENT.

Vigoureusement.

I, 139, l. 13.

GAILLARDISE.

1] *Vigueur; vivacité.*

« Il y avoit, ce me semble, en la vertu de cet homme trop de *gaillardise* et de verdeur pour m'en arrester là. » (II, 123, l. 23.) — « La liberté donc et *gaillardise* [Ms] [« vivacité », 1588] de ces esprits anciens. » (II, 307, l. 1.) — II, 477, l. 18. — « C'est la *gaillardise* de l'imagination qui esleve et enfle les parolles. » (III, 111, l. 19.)

2] *Allégresse; gaité.*

III, 197, l. 28. — « Changer sa *gaillardise* et son rire en desplaisir et en tristesse. » (*Théol. nat.*, ch. 227.)

GALANT, GALAND.

GALANT HOMME.

1] *Homme de bonne compagnie.*

« Pour un home non saint, mais *galant homme*, qu'ils noment (comme on dit), de meurs civiles et communes, d'une hautur moderee... » (II, 573, l. 18.)

2] *Homme habile, entendu, judicieux.*

I, 21, l. 1; 71, l. 9; III, 11, l. 28.

*GALANTISE.

Finesse; subtilité.

« A dire vray, je ne suis pas encore arrivé à cette perfection d'habileté et *galantise* d'esprit » [Ms] [« Gentillesse d'esprit », 1588]. (III, 85, l. 15.)

GALIMAFRÉE.

Ragoût; mets qui présente un mélange peu appétissant (au figuré).

I, 354, l. 3.

*GALIMATIAS.

I, 179, l. 13.

GALIOTTE.

III, 149, l. 1.

« Est une espèce de vaisseau de mer, long et bas bord, moyen entre la fuste et la galère, plus grand que celle là, moindre que celle cy, car elle est de vingt bancs à chaque costé, à deux et trois rameurs pour banc, propre à faire courses, dont les Turcs et Mores corsaires usent ordinairement. *Biremis.* » (Nicot.)

GALLÉE.

Galère.

I, 61, l. 14.

GALLER.

Se réjouir.

GALLER LE BON TEMPS : *se donner du bon temps.*

I, 204, l. 11.

C'est le même radical qu'on retrouve dans « gala », « galant », « régal ».

GARAND, GARANT.

METTRE A GARAND : *mettre en sûreté, à l'abri.*

« Elle (l'ame) faict son profit de tout indifferemmant. L'errur, les songes luy servent utillemant, come une loyale matiere a nous *mettre a garant* et en contantemant. » (I, 68, l. 19.) — III, 16, l. 11.

APPELER A GARAND CONTRE : *comme protection contre.*

« Persones devotes qui *apelarent* la mort *a garant contre* les outrages. » (II, 32, l. 25.)

GARANTIR, GUARANTIR.

1] GARANTIR (QUELQUE CHOSE).

a) *Eviter; parer à; garantir de.*

« Je ne m'assure pas que je peusse venir à bout de moi, à *garantir* un dangier evident et extreme, par un'effrontee et solemne mansonge. » (I, 41,

l. 15.) — « C'estoit une humeur farouche (c.-à-d. bizarre) de vouloir... *garentir* la peine deue aux coulpables par la punition des non coulpables. » (II, 254, l. 18.) — « *Garantir* la publique ruine par une injure privee. » (II, 538, l. 4.) — III, 76, l. 15.

b) *Remédier à; compenser.*

« Un appetit de mourir corageusement pour *garantir* sa honte passee. » (I, 301, l. 19.)

c) *Se faire le garant de.*

« Et n'oserois me fier d'elle (de ma memoire) en chose de poix, ny la *garentir* sur le faict d'autruy. » (III, 373, l. 18.)

d) *Servir de garant à.*

« Et est nostre vie trop réele et essentielle pour *garantir* ces accidens supernaturels et fantastiques. » (III, 316, l. 3.)

2 | *Absolument : préserver.*

« On s'y presante, non pour *garantir* sulement, mais pour y acquerir. » (III, 369, l. 25.)

3 | GARANTIR (QUELQU'UN DE QUELQUE CHOSE) : *assurer contre; préserver de (moderne).*

« Affin que sa mort le *garantit* [1588] [« l'affranchit », Ms] de l'obligation, qu'il avoit audict Comte de Horne. » (I, 33, l. 16.) — I, 393, l. 9.

« Garantir » disparaît 5 fois après 1588. Il est remplacé par : affranchir, sauver, défendre. Cf. I, 33, l. 16; 313, l. 17; 377, l. 22; 407, l. 3.

GARBE.

Agrément.

« Il y a faute de *garbe* et de polissure » [1588] [« de jantillesse et de beauté », Ms]. (II, 415, l. 9.) — III, 142, l. 16. — « Les embourreures de mon pourpoint ne me servent plus que de *garbe* » (c.-à-d. que d'ornement). (III, 413, l. 10.)

*GARBER.

Orner.

Habiller (au figuré).

« En faisant de Vaudemont, Vallemontanus, et les Metamorphosant (il s'agit des noms français) pour les *garber* à la Grecque ou à la Romaine, nous ne sçavons où nous en sommes. » (I, 356, l. 23.)

GARCE, GARSE.

Jeune fille, ou femme. Souvent sans idée péjorative, féminin de gars.

I, 60, l. 21; 70, l. 11. — « L'une travestie en garçon... l'autre vestue en *garce.* » (I, 210, l. 1.) — I, 260, l. 23; II. 128, l. 27; 248, l. 21; 277, l. 3; III, 92, l. 13; 149, l. 13 et 17; 256, l. 13.

GARDE.

1 | *Action de garder; de tenir en réserve.*

« On va tousjours grossissant cet amas... jusques à se priver vilainement de la jouyssance de ses propres biens, et l'establir toute en la *garde,* et n'en user point. » (I, 79, l. 11.)

2 | *Surveillance; défense (moderne).*

III, 96, l. 11.

DONNER EN GARDE A.

(Il parle de ses instituteurs.) « *Leur estant donné* en gouvernement et *en garde*... » (I, 171, l. 4.) — « Sçavoir par ceur n'est pas sçavoir : c'est tenir ce qu'*on a doné en garde* à sa mémoire. » (I, 197, l. 14.) — III, 416, l. 22; C. et R., IV, 294.

PRENDRE EN GARDE *(au figuré).*

« Nous *prenons en garde* les opinions et le sçavoir d'autruy, et puis c'est tout. » (I, 177, l. 14.) — I, 358, l. 12.

SE TENIR SUR SA GARDE.

« Jusque lors je *me tiens* tousjours *sur ma garde* » [1588] [« sur mes gardes », Ms]. (III, 199, l. 30.)

PRENDRE GARDE : *faire attention; observer.*

« Si on *prend garde*, on trouvera... » (II, 395, l. 16.) — III, 326, l. 14; C. et R., IV, 312.

SE PRENDRE GARDE : *faire attention; observer.*

I, 163, l. 19; II, 129, l. 20; 174, l. 10; 371,

l. 3. — « Si nous *nous* en *prenons garde,* nous trouverons qu'il nous faict la moue en tombant... » (II, 491, l. 3.) — III, 97, l. 14; C. et R., IV, 307.

PRENDRE GARDE QUE : *remarquer.*

I, 353, l. 17.

SE PRENDRE GARDE QUE : *veiller à ce que ne pas.*

C. et R., IV, 312.

N'AVOIR GARDE DE : *être bien éloigné de.*

II, 589, l. 15; 590, l. 2; III, 264, l. 25; 357, l. 28; C. et R., IV, 327; *Théol. nat.,* préface.

SE DONNER GARDE DE; SE DONNER DE GARDE DE : *se défier; faire attention à ne pas se laisser tromper.*

I, 222, l. 8. — « Ayant assez souvent expérimenté l'incontinance de ma langue, tu ne *t'en es* point *donné de garde.* » (II, 35, t. 7.)

GARDER.

Respecter.

« Des mariages mieux *gardez* que les nostres. » (II, 193, l. 27.)

GARDER DE : *empêcher de; préserver de.*

I, 159, l. 6; II, 58, l. 2; 88, l. 14; 559, l. 28. — « Si tant de corps ont peu estre produits n'estant pas, qui les *gardera* [quare non possunt] *d'*estre reproduits ayant esté? » (*Théol. nat.,* ch. 325.)

GARDER QUE NE : *veiller à ce que ne; empêcher que.*

II, 492, l. 24.

SE GARDER DE : *s'empêcher de.*

II, 18, l. 18. — « Il me respondit... qu'il avoit esté acheminé à cet'ordure par la rigueur et avarice de son pere, mais qu'à present il y estoit si accoustumé qu'il ne *s'en* pouvoit *garder;* (c.-à-d. ne pouvoir faire autrement)... Il ne *se* pouvoit *garder* pourtant s'il passoit près d'une boutique où il y eust chose dequoy il eust besoin, *de* la desrober, en peine de l'envoyer payer apres. » (II, 73, l. 16 et 22.) — III, 227, l. 23.

SE GARDER QUE...

a) *Veiller à ce que quelque chose arrive.*

« Et surtout *se garder qu'*on n'aye lors affaire qu'à soy. » (I, 109, l. 5.)

b) *S'empêcher de.*

« Il ne *se* sçauroit *garder... que* la veuë de cette hauteur extreme ne l'espouvante et ne le transisse. » (II, 357, l. 22.)

L'ancien subjonctif était : « Qu'il *gard* ». Montaigne l'emploie encore dans l'expression : « Dieu me *gard* ». (III, 24, l. 14.) « Dieu *gard'* de mal ». (III, 102, l. 19.)

GARDOIR.

Réservoir; vivier.

II, 179, l. 25; *Voyage* 125 et passim.

GARDOIRE.

Au figuré : mémoire.

« Je m'en vois, escorniflant par cy par la des livres les sentances qui me plaisent, non pour les garder, car je n'ay point de *gardoires...* » (I, 176, l. 10.)

GARDERO[B]BE.

1] *Chambre.*

III, 53, l. 12.

2] *Lieu où l'on mettait une chaise percée.*

I, 19, l. 1.

3] *Chaise percée.*

III, 28, l. 17.

GARIEMENT.

Action de défendre.

« Ce m'est plaisir d'estre desinteresse des affaires d'autrui et desgagé de leur *gariement.* » (III, 35, l. 9.)

GARNIR.

Pourvoir; munir; fournir.

« L'Empereur Maximilian... estoit Prince *garny* [1588] [« doué », Ms] de tout plein de grandes qualitez... » (I, 18, l. 25.) — I, 59, l. 8. — « *Garnie* de dents » [1588] [« pourveue de dents », Ms]. (I, 162, l. 19.) — « Le *garnir*... d'une gratieuse fierte... » [1588] [« l'armer d'une... », Ms]. (I, 208, l. 26.) — II, 126, l. 7; 143, l. 23; 503, l. 13; III, 23, l. 25; *Théol. nat.*, ch. 84; 189; 296. — « Les prestres Evesques, *garnis* de [qui habeant] la puissance de jurisdiction... » (*Théol. nat.*, ch. 311.) — « Un jugement universel, auquel tous les hommes ayent à se trouver *garnis* de [cum] leurs œuvres, cogitations et volontez... » (*Théol. nat.*, ch. 322.) — *Ibid.*, ch. 324.

SE GARNIR.

« Un homme affamé seroit bien simple de chercher à *se garnir* [1588] [« à se pourvoir », Ms] plustost d'un beau vestement que d'un bon repas. » (II, 389, l. 19.) — II, 604, l. 3.

Le mot *garnir*, surtout au participe *garni* est très fréquemment employé par Montaigne. A la fin du siècle, son sens tend à se restreindre. Surtout, Montaigne se montre plus soucieux de varier ses expressions. Aussi le supprime-t-il souvent. Il le remplace par : armer; douer; meubler; peupler; pourvoir; revêtir; riche.

*GARROTAGE.

Etat de celui qui est garrotté.

III, 236, l. 12.

GARRO[T]TER.

Au propre et au figuré.

II, 164, l. 1. — (Il parle de l'idée de Dieu.) « Sa condition est... trop maistresse, pour souffrir que noz conclusions l'atachent et la *garrotent*. » (II, 268, l. 6.) — II, 306, l. 6; III, 4, l. 13; 115, l. 12. — « On me *garrote* plus doucement par un notaire que par moy. » (III, 232, l. 11.) — « *Garroter* le jugement par preoccupation. » (III, 317, l. 12.) — *Théol. nat.*, ch. 67.

GARS.

Garçon.

III, 141, l. 14.

GARSE.

Cf. GARCE.

GARSONER.

Garçonner; avoir des relations sexuelles.

I, 259, l. 7.

GAST.

Dégât (voir ce mot).

« Faire le *gast*. » (I, 366, l. 11.)

GASTÉ.

Corrompu.

« En une saison si *gastée*. » (II, 455, l. 5.)

GASTER.

Dévaster (au figuré).

II, 59, l. 3.

GAUCHE.

Oblique; dévié.

« Où le compas, l'esquarre et la regle sont *gauches*, toutes les proportions qui s'en tirent, tous les bastimens qui se dressent à leur mesure, sont aussi necessairement manques et defaillans. » (II, 365, l. 6.) — II, 466, l. 24.

A GAUCHE : *obliquement; de biais (au figuré).*

« Mes allegations... portent souvant, hors de mon propos, la semance d'une matiere plus riche et plus hardie, et sonent *a gauche* un ton plus delicat. » (I, 326, l. 11.) — « Contournans ses paroles *à gauche* » (les détournant de leur sens). (II, 121, l. 9.)

ALLER A GAUCHE. *Au figuré : se détourner; s'écarter.*

« Mais je m'en *vois* un peu bien *à gauche* de mon theme. » (II, 497, l. 12.)

TIRER A GAUCHE *(même sens).*

II, 596, l. 13.

GAUCHIR.

1] *Absolument : aller de côté; se détourner (au figuré).*

« Ainsi, de peur que je ne seche... aux intervalles que mes maux me donnent... je *gauchis* tout doucement, et desrobe ma veuë de ce ciel orageux et nubileux que j'ay devant moy. » (III, 70, l. 12.) — III, 266, l. 12.

2] *Transitif : se détourner de; éviter; esquiver.*

« Darius... manda à leur Roy (au roi des Scythes) force reproches pour le voir tousjours reculant devant luy et *gauchissant* la meslee. » (I, 53, l. 10.) — II, 413, l. 23; 425, l. 20; III, 59, l. 11; 61, l. 25; 424, l. 9.

3] GAUCHIR A *(même sens).*

II, 399, l. 6. — « Je n'ay pas l'esprit assez souple pour *gauchir à* une prompte demande et pour en eschaper par quelque destour. » (II, 432, l. 11.) — « *Gauchir* au coup de leur adversaire. » (II, 479, l. 13.)

4] *Transitif : fausser; manquer à.*

« *Gauchir* sa parolle et sa foy... » (III, 14, l. 14.)

5] GAUCHIR A, SUR, VERS. *Transitif et intransitif : détourner, se détourner vers (au figuré).*

« Nous faisons bien de *gauchir* un peu *sur* le naïf. » (I, 223, l. 8.) — III, 17, l. 26. — « Declinant tout mollement noz propos et les *gauchissant* peu à peu *aus* subjects plus voisins. » (III, 57, l. 13.) — III, 104, l. 7; 396, l. 11.

Une fois (II, 341, l. 18). Montaigne a hésité entre *gauchir* et *gauchir à*.

GAUDIR.

Se moquer de; railler.

« Les amis gossants et *gaudissans* plaisamment et vifvement les uns les autres. » (III, 197, l. 13.)

GAUDISSERIE.

Moquerie; raillerie.

I, 61, l. 13.

GAUDISSEUR.

Railleur.

II, 426, l. 18.

GAUSSER, GAUSSEUR.

Cf. GOSSER, GOSSEUR.

GAYAC.

Gaïac, arbre du Mexique.

II, 594, l. 11.

GAYON.

Goujon.

II, 194, l. 14.

GEÉNE, GEHENE, GEINE.

1] *Torture (au propre et au figuré).*

« Deschirer, par tourmens et par *geénes,* un corps encore plein de sentiment... » (I, 274, l. 9.) — « C'est une dangereuse invention que celle des *gehenes*... » (II, 47, l. 13.) — II, 123, l. 7; 529, l. 22 [1588] et 25; 530, l. 7; III, 163, l. 25; 298, l. 4.

2] *Contrainte pénible.*

I, 212, l. 16.

GEENER, GEHENNER, GEINER.

Gêner.

1] *Mettre à la torture; donner la question.*

« D'ou il avient que celluy que le juge *a geiné,* pour ne le faire mourir innocent, il le face mourir et innocent et *geiné.* » (II, 48, l. 1 et 2.)

2] *Torturer (au figuré).*

III, 333, l. 9; 530, l. 21 [1588]; 535, l. 18.

3° *Tenir en contrainte.*

« Je *me suis* contraint et *geiné* pour... » (II, 84, l. 16.) — « Je conseille qu'on donne plustost une buffe a la joue de son valet, un peu hors de saison, que de *geiner* sa fantasie (c.-à-d. se contraindre) pour representer cette sage contenance. » (II, 523, l. 1.) — III, 14, l. 19; 232, l. 19; 400, l. 8.

GENDARME.

Homme d'armes; soldat (voir Gens de cheval, et Gens de pied.)

« Un *gendarme* fut particulierement remerqué de chacun, pour avoir excessivement bien faict de sa personne » [1595]. (I, 11, note.) — I, 92, l. 13; 369, l. 12; 370, l. 11; II, 496, l. 15. — « Thalestris, royne des Amazones, le vint trouver avec trois cens *gendarmes* de son sexe. » (III, 128, l. 5.) — III, 404, l. 5.

GENDARMER, JANDARMER.

Rendre courageux; aguerrir.

« Venus... *gendarme* le tendre cœur des pucelles au giron de leurs mères. » (II, 9, l. 19.)

* SE GENDARMER : *prendre l'humeur d'un « gendarme »; s'aguerrir; braver.*

I, 179, l. 15. — « En cette cy l'ame trouve où mordre et où se paistre, et où *se gendarmer* » [1588]. (I, 207, l. 25.) — « Il sent les mesmes passions que mon laquays, mais il *se gendarme* [1588] [« mais il se brave », Ms] sur ce qu'il contient au moins sa langue. » (II, 209, l. 16.) — « Cette canaille de vulgaire s'aguerrit, et *se gendarme.* » (II, 490, l. 1.) — III, 130, l. 16; 327, l. 15.

Voir l'article ABRIER pour le jugement que Pasquier portait sur ce néologisme.

GENDARMERIE.

Ensemble des forces militaires.

II, 477, l. 28.

GÊNE.

Cf. GÊENE.

GÉNÉALOGIQUE.

« La noblesse... c'est une vertu *généalogique* et commune, tirée par consequence, et consequence bien foible. » (III, 82, l. 9.)

GÉNÉRAL (LE)

Le peuple en général; par extension : l'intérêt général.

« C'est a moi, qui ne regarde pas l'une chose plus que l'autre, qui, autant que je puis, me souigne *du général*, d'avoir souin de ce que Vous laisses. » (II, 88, l. 19.) — III, 283, l. 9.

EN GÉNÉRAL : *dans l'ensemble.*

III. 221, l. 10.

GÉNÉRALEMENT.

* *En gros; sans distinctions; pêle-mêle.*

« Les sçavans partent et denotent leurs fantasies plus specifiquement, et par le menu. Moy, qui n'y vois qu'autant que l'usage m'en informe, sans regle, presante *généralement* les miennes, et a tastons. » (III, 376, l. 19.)

GÉNÉREUX.

De bonne race; noble (au propre et au figuré).

« Vous estes trop *généreuse*, Madame, pour commencer autrement que par un masle. » (I. 192, l. 3.) — « Ses meurs *généreuses* » (d'enfant bien né). (I, 212, l. 24.) — II, 11, l. 8; 64, l. 25; 123, l. 4; 124, l. 10; 171, l. 13; III, 23, l. 23; 112, l. 23. — « Cil n'a rien de *généreux* qui peut recevoir plaisir où il n'en donne point. » (III, 140, l. 16.)

GENGIVE.

Gencive.

II, 376, l. 22.

GÉNITOIRES.

Organes génitaux du mâle.

II, 255, l. 25.

GENITURE.

1] *Progéniture; enfant (au figuré).*

II, 92, l. 5. — « Car si l'actif avoit cognoissance de son passif, sans doute il l'aimeroit comme sa *geniture* et son image... » (*Théol. nat.*, ch. 54.)

2] *Origine; naissance.*

« Digne de l'opinion d'une *geniture* celeste » [1595]. (III, 421, l. 3 et 467.)

GENS.

CES GENTS ICY *(avec une nuance de dédain; rapprocher la locution moderne « ces gens-là »).*

I, 178, l. 22; II, 154, l. 28; 277, l. 19; III, 394, l. 4.

FINES GENS : *personnes d'esprit subtil.*

I, 267, l. 18. — « Quoy que des *fines gens* se mocquent du soing que nous avons de ce qui se passera icy après nous... » (C. et R. IV, 293.)

MES GENS; NOS GENS : *personnes dont on parle (avec une nuance de familiarité).*

I, 103, l. 19; 175, l. 11.

NOS GENS : *nos contemporains.*

I, 173, l. 15. — « *Nos gens* appellent jugement, langage; et beaux mots, les plaines conceptions. » (III, 111, l. 20.)

PETITES GENS : *gens de petite taille.*

III, 403, l. 2.

GENS DE COMPOSITION : *personnes conciliantes.*

II, 308, l. 11.

GENS DE CHEVAL : *soldats à cheval; cavalerie.*

I, 371, l. 21; 377, l. 5.

GENS DE GUERRE.

III, 388, l. 11.

GENS DE PIED : *fantassins.*

I, 70, l. 6; 377, l. 8.

GENS DE TRAVAIL : *ouvriers.*

II, 15, l. 4.

GENTIL.

1] *Noble (au propre et au figuré).*

« Il (le *Discours sur la servitude volontaire*) est *gentil*, et plein ce qu'il est possible. » (I, 239, l. 3.) — III, 185, l. 13; 220, l. 16.

GENTIL-FEMME : *femme de gentilhomme; femme noble.*

I, 4, l. 19; *Voyage,* 168. — « Ces jours-là toutes les belles *jantifames* de Rome s'y virent à loisir. » (*Voyage*, 227.)

GENTIL-HOMME : *homme de naissance noble (moderne).*

I, 4, l. 3; 219, l. 6; C. et R., IV, 326.

2] *Joli; gracieux (moderne).*

I, 212. l. 27.

GENTILLESSE.

1] *Noblesse; vaillance.*

« L'Empereur print si grand plaisir à voir la *gentillesse* de leur courage, qu'il en pleura d'aise... » (I, 4, l. 23.) — I, 212, l. 5.

2] *Distinction; grâce délicate.*

I, 255, l. 12; II, 106, l. 14; 275, l. 26; III, 85, l. 15 (avec ironie).

GEOLE.

1] *Au propre.*

I, 199, l. 14.

2 *Au figuré.*

I, 215, l. 4.

GÉOMÉTRIEN.

Géomètre.

I, 174, l. 6; II, 280, l. 5.

GERMAIN.

Proche parent. Au figuré : semblable.

I, 178, l. 22.

GERMAIN A : *qui ressemble à.*

I, 20, l. 5. — « Resverie *germaine a* celle de quoi nous parlons. » (I, 126, l. 4.) — I, 353, l. 5. — « Justus Lipsius... d'un esprit trespoly et judicieux, vrayement *germain a* mon Turnebus... » (II, 334, l. 6.) — III, 322, l. 13.

GERMER (SE).

Germer.

I, 139, l. 12.

GÉSIR.

1 *Se trouver; résider (moderne).*

I, 276, l. 22; II, 61, l. 16; 348, l. 8.

2 IL GIST EN : *il dépend de.*

« *Il gist en* vostre volonte... que vous aïes asses vescu. » (I, 117, l. 22.) — III, 33, l. 24; 105, l. 6.

Cf. ESTRE EN.

GESTES.

1 *Actions (au pluriel.)*

« Ce ne sont mes *gestes* que j'escris, c'est moi, c'est mon essance. » (II, 61, l. 4.)

2 *Actions mémorables; exploits.*

« Si les *gestes* de Xenophon et de Cæsar n'eussent de bien loing surpassé leur eloquence... » (I, 323, l. 18.) — II, 402, l. 16; 451, l. 11; 571, l. 8 et 9.

Le latin *gesta*, qui a donné *geste* signifiait « choses faites », « actions », puis « exploits. »

GET.

Jeton.

« Or je ne sçay conter ny à *get* (c.-à-d. avec des jetons) ny à plume. » (II, 436, l.27.)

GETON.

Jeton.

« Nous jugeons de luy, non selon sa valeur, mais à la mode des *getons*, selon la prerogative de son rang. » (III, 192, l. 17.)

« On se servait alors pour compter de jetons qu'on plaçait sur un abaque. Dans les opérations d'arithmétique les *jetons* étaient continuellement portés tantôt en haut. tantôt en bas. »

GIBBIER.

Objet que l'on poursuit (au figuré).

« Mais venons aux exemples, qui sont proprement du *gibier* des gens foibles de reins, comme moy. » (I, 69, l. 19.) — I, 89, l. 13; 177, l. 8. — « Je l'ay souvent à mon esciant jetté en propos eslongnez de son *gibier* [1588] et de son usage... » (I, 180, l. 18.) — « L'Histoire, c'est plus mon *gibier*. » (I, 188, l. 9.) — II, 528, l. 1; III, 8, l. 16; 120, l. 25; 182, l. 28; 259, l. 1; C. et R., IV, 303.

GIRON.

Au figuré.

« Au *giron* mesme de la joüyssance... » (I, 12, l. 11.) — (Il s'agit de la loi divine.) « Elle nous tend les bras et nous reçoit en son *giron*, pour vilains, ords et bourbeux que nous soyons. » (I, 419, l. 12.) — II, 9, l. 20. — « Je me sauve de telles trahisons en mon propre *giron*... » (II, 83, l. 11.) — II, 123, l. 5; 214, l. 27; 465, l. 23; III, 158, l. 24; 235, l. 6; 263, l. 19; 301, l. 14. — « Au *giron* d'une si belle âme. » (C. et R., IV, 301.)

GISTE, GITTE.

Au propre et au figuré.

« Au *giste* mesmes des Muses. » (I, 184, l. 4.) — I, 208, l. 20; 321, l. 12; II, 21, l. 20; 182, l. 29; 183, l. 2; 282, l. 11; 301, l. 2. — « Nour-

rissant en mesme *giste*... le crime et le juge. » (II, 411, l. 2.) — III, 26, l. 24; 312, l. 23.

GLISSANT.

Coulant facilement (au figuré).

« Pour moy, je louë une vie *glissante*, sombre et muette. » (III, 303, l. 21.)

GLISSER.

1] *Intransitif. Au figuré : se laisser aller doucement.*

I, 210, l. 7.

2] *Transitif : glisser sur; passer légèrement sur (au figuré).*

« Il y a tant de mauvais pas que, pour le plus seur, il faut un peu legierement et superficiellement couler ce monde. Il le faut *glisser*, non pas s'y enfoncer. » (III, 281, l. 20.)

GLOBE.

EN GLOBE : *en bloc.*

« Come, en un concert d'instrumans, on n'oit pas un lut, un' espinete et la flutte, on oit une harmonie *en globe*. » (III, 187, l. 18.)

GLOIRE.

Orgueil; présomption.

I, 25, l. 4. — « La *gloire* et la curiosité sont les deux fleaux de nostre ame. » (I, 237, l. 7.) — II, 60, l. 21; 82, l. 14; 389 (le titre). — « Il y a une autre sorte de *gloire*, qui est une trop bonne opinion que nous concevons de nostre valeur... » (II, 407, l. 1.) — « Il y a deux parties en cette *gloire* : sçavoir est, de s'estimer trop, et n'estimer pas assez autruy. » (II, 409, l. 27.) — II, 412, l. 6; III, 176, 7; 213, l. 1.

GLORIEUX.

1] *Vaniteux.*

« Le plus *glorieus* home du monde » (il s'agit de Cicero). (III, 306, l. 7.)

2] *Qui donne de la gloire (moderne).*

I, 331, l. 15; II, 64, l. 17.

GLOSER.

1] *Eclaircir par une glose; interpréter.*

« J'en voy qui estudient et *glosent* leurs Almanachs, et nous en alleguent l'authorité aux choses qui se passent. » (I, 50, l. 6). — I, 267, l. 19; III, 271, l. 15; 361, l. 17.

2] *Commenter; critiquer.*

« Il s'arrete a *gloser* rudement et magistralement une barricade logée sur la vis (sur l'escalier) de l'estude... » (I, 89, l. 4.)

GOBEAU.

Vase à boire. Cf. « gobelet ».

I, 377, l. 17.

GODERONNÉ.

Godronné; paré; attiffé (au figuré).

II, 91, l. 9.

GORGE.

RENDRE LA ou SA GORGE : *vomir.*

I, 216, l. 6. — « *Rendre* leur *gorge* » [1580] [« la *gorge* », 1582, 1588].

Dans le langage de la Fauconnerie, la *gorge* désignait les aliments qu'on donnait à manger à l'oiseau. De là les expressions : *rendre gorge*, *gorges chaudes*, etc.

GORGIAS.

Elégant; beau.

« (Echanger ses filles) aux plus *gorgiases* [« aux mieux nées et mieux coiffées », 1588] de toute la Grece. » (II, 94, l. 5.)

GORGIASER (SE)

Se complaire.

« Pourveu qu'ils *se gorgiasent* en la nouvelleté il ne leur chault de l'efficace. » (III, 112, l. 18.)

GOSSE.

Cf. GOUSSE.

GOSSER, GAUSSER.

Plaisanter; railler.

« Je disois... de quelqun en *gossant,* qu'il avoit choué la divine justice. » (I, 73, l. 18.) — III, 197, l. 13.

GOSSERIE.

Gausserie.

III, 420, l. 10.

GOSSEUR.

Gausseur.

« Cicero... estoit bon citoyen, d'une nature debonnaire comme sont volontiers les hommes gras et *gosseurs,* tel qu'il estoit. » (II, 112, l. 4.)

GOUJAT.

Valet d'armée.

III, 399, l. 22.

GOULET.

Goulot.

I, 45, l. 29.

GOURD, GOURDE.

1] *Enflé.*

« Celuy qui a des crevasses aux doits, ou qui les a *gourdes...* » (II, 311, l. 5.)

2] *Raide; maladroit.*

« Les mains, je les ay si *gourdes* que je ne sçay pas escrire seulement pour moy. » (II, 422, l. 19.)

GOURMANDEMENT.

Avidement (au figuré).

« Avoir les yeus... *gourmandement* fichez sur... » (III, 245, l. 27.)

GOURMANDER.

1] *Dévorer en gourmand (au figuré).*

« Il aiguisoit ma faim, ne me laissant que à la desrobée *gourmander* ces livres. » (I, 228, l. 15.)

2] *Dominer.*

« Le plaisir de *gourmander* et sousmettre à leur pieds les observances publiques. » (I, 341, l. 7.) — « Les Sages *gourmandent* et commandent le mal, et les autres l'ignorent. » (I, 402, l. 2.) — II, 131, l. 13; 384, l. 13; 491, l. 23; 537, l. 23.

3] *Malmener; maltraiter; braver.*

I, 124, l. 18. — « Ma maison a merité assez d'affection populaire, et seroit bien malaisé de me *gourmander* sur mon fumier. » (III, 231, l. 3.) — « Les médecins vous *gourmandent* les oreilles de leurs prognostiques. » (III, 394, l. 6.)

4] *Reprendre sévèrement (moderne).*

III, 315, l. 24.

GOURMER.

1] *Mettre la gourmette.*

Au figuré.

« Pourtant n'est ce pas a dire... que je n'aye eu de la peine souvant a *gourmer* et brider mes passions. » (III, 299, l. 22.)

2] *Battre à coup de poing.*

I, 139, l. 8.

3] *Au figuré : traiter rudement.*

« Je cerche a la verité plus la frequentation de ceux qui me *gourment* que de ceux qui me craignent... » (III, 179, l. 7.)

GOUSSE.

Cosse.

I, 164, l. 3.

GOU[S]T.

1] *Sens par lequel on perçoit les saveurs.*

I, 58 (le titre); 268, l. 22; 283, l. 16; 340, l. 11;

II, 71, l. 27; 154, l. 4; 232, l. 11; III, 43, l. 16; 83, l. 21; 87, l. 21; 407, l. 16; *Théol. nat.*, ch. 301.

2] *Sentiment.*

« Nature nous desrobbe le *goust* de nostre perte et empirement. » (I, 112, l. 6.) — « Je ferai ce que je pourrai pour santir nouvelles de toutes pars et pour cet effaict visiterai et verrai le *gout* de toute sorte d'homes. » (C. et R., IV, 350.)

N'AVOIR NI CORPS NI GOUT : *n'avoir aucune réalité.*

II, 168, l. 17.

Le mot *goût* est l'un de ceux dont Montaigne a fait le plus fréquent usage, surtout avec une valeur métaphorique. Il a même jugé qu'il en avait fait abus, puisque, en se relisant, il a supprimé *goût* et *goûter* plus de quarante fois. Cf. I, 207, l. 13; 214, l. 15; II, 51, l. 22; 89, l. 12; 248, l. 22; 249, l. 11; III, 322, l. 6. Les mots qu'il substitue le plus souvent à *goût* sont : *appétit* (I, 200, l. 5; 262, l. 11; 393, l. 17; 399, l. 13; II, 106, l. 13; 211, l. 15; 453, l. 3; 605, l. 21; III, 407, l. 1); *sentiment* (I, 338, l. 12; 402, l. 1; II, 527, l. 20; III, 342, l. 17); *saveur* (III, 259, l. 21); *plaisir et usage* (I, 270, l. 8; II, 78, l. 12; 295, l. 5; III, 319, l. 3); *condition* (II, 79, l. 7; 400, l. 14). On trouve aussi, dans des locutions diverses : *pied* (I, 193, l. 1); *imagination* (I, 300, l. 13); *fantaisie* (I, 321, l. 2); *poste* (I, 383, l. 24); *esbat* (II, 136, l. 18); *sens* (II, 249, l. 8); *marque* (II, 391, l. 18); *jugement* (II, 412, l. 12); *nourriture* (II, 607, l. 21); *appréhension* (III, 338, l. 8).

GOUSTER.

1] *Au figuré : faire l'essai de; chercher à connaître.*

« La pluspart des hommes passent leur vie sans *gouster* de la pauvreté. » (I, 102, l. 11.) — I, 187, l. 5; 250, l. 18. — « Des hommes... ont essayé en la mort mesme de la *gouster* et savourer. » (II, 50, l. 7.) — II, 101, l. 1 [1588]; 424, l. 15. — « Je me considere sans cesse, je me contrerolle, je me *gouste.* » (II, 444, l. 3.) — III, 242, l. 3. — « J'ay assez vescu, pour mettre en compte l'usage qui m'a conduict si loing. Pour qui en voudra *gouster*, j'en ay faict l'essay, son eschançon. » (III, 381, l. 4.) — « Si j'*eusse gouté* Rome plus priveemant, combien elle m'eut agreé. » (*Voyage*, 264.) — *Théol. nat.*, ch. 295.

2] *Au figuré : prendre du plaisir à; aimer.*

« Il avoit este conseille de me faire *gouster* la science... » (I, 226, l. 11.) — « De *gouster* et bien connoistre son fils. » (II, 84, l. 8.) — III, 62, l. 14.

De même que le substantif *goût* (Cf. ci-dessus), le verbe *goûter* a été employé avec une valeur métaphorique très fréquemment par Montaigne. Pour éviter l'abus de cette métaphore, il l'a, en se corrigeant, supprimé onze fois. Il l'efface purement et simplement (II, 384, l. 23); il le remplace par : *prendre* (I, 220, l. 10); *sentir* (I, 402, l. 12; II, 373, l. 20; 490, l. 17); *jouir* (II, 281, l. 18; 601, l. 1); *taster* (II, 376, l. 21); *retâter* (III, 424, l. 6); *recevoir* (II, 594, l. 9); *entendre* (III, 304, l. 8).

GOUTE.

Goutte. Au figuré : petite quantité négligeable.

« Pline en allegue qui ont vescu long temps sans dormir une seule *goute* » [1580-1582] [« une seule goute », mots supprimés dans Ms]. (I, 351, l. 23; 457.) — « Si nous avions une seule *goute* de foy. » (II, 146, l. 3.)

GOU[T]TIERE.

1] *Lézarde creusée par l'eau (au figuré).*

« Il (mon esprit) dict que c'est pour mon mieux que j'ay la gravele; que les bastimens de mon aage ont naturellement à souffrir quelque *goutiere.* » (III, 394, l. 20.)

Cette image est éclaircie par le texte suivant de G. Bouchet : *« Car communément en vieille maison, il y a tousjours quelque goutiere. »* (Sérées.) (I, 86.)

2] *Au pluriel : gouttes qui tombent.*

« Ainsin ont les Italiens leurs « doccie », qui sont certaines *gouttieres* de cette eau chaude qu'ils conduisent par des cannes, et vont baignant une heure le matin et autant l'apresdinée, par l'espace d'un mois, ou la teste, ou l'estomac, ou autre partie du corps à laquelle ils ont affaire. » (II, 601, l. 24.)

Au figuré.

« Ces ordineres *goutieres*... me mangent (c.-à-d. ces ennuis continuels, ces petites contrarietes tombant goutte à goutte). » (III, 211, l. 5.)

GOUVERNEMENT.

1] *Administration.*

« Architas Tarentinus... trouva... ses terres en

friche par le mauvais *gouvernement* de son receveur. » (II, 520, l. 18.)

2] *Direction; conduite.*

« Nostre principal *gouvernement* est entre les mains des nourrisses. » (I, 139, l. 5.) — II, 516, l. 4; 526, l. 12; 612, l. 3; III, 90, l. 13; 214, l. 5.

AVOIR EN GOUVERNEMENT.

II, 586, l. 19; 611, l. 20.

GOUVERNANTE.

Au figuré.

GOUVERNER.

Etre maitre.

« Où je *gouverne,* je ne disne ny avant onze, ny ne soupe qu'apres six heures. » (III, 402, l. 5.)

GOUVERNEUR.

1] *Précepteur (rapprocher « gouvernante »).*

I, 193, l. 24; III, 151, l. 18.

2] *Cornac.*

II, 177, l. 20.

GRACE.

Bienveillance.

« Nous devons la justice aux hommes, et la *grace* et la bénignité aux autres creatures. » (II, 139, l. 4.) — III, 276, l. 5.

FAIRE GRACE A : *faire une grâce, une faveur.*

III, 410, l. 10.

DE SA GRACE : *de son propre mouvement; de son gré.*

III, 99, l. 21; 239, l. 19. — « Mes deux maistresses pieces vivent *de leur grâce* en frais et bon accord. » (III, 354, l. 13.)

GRACIEUX.

Agréable.

« Le vin semble amer au malade et *gracieux* au sain... » (II, 345, l. 5.)

GRADATION.

Progression.

« Je louë la *gradation* et la longueur en la dispensation de leurs faveurs. » (III, 127, l. 8.)

GRAIN.

Le plus petit des anciens poids, égal environ à 0 gr. 053.

Au figuré : quantité très faible.

« La premiere (de nos opinions) sert de tige a la seconde, la seconde a la tierce. Nous eschelons ainsi de degré en degré, et avient de la que le plus haut monté a souvent plus d'honneur que de merite, car il n'est monté que d'un *grain* sur les espaules du penultime. » (III, 366, l. 4.)

TIRER COURT D'UN GRAIN.

I, 321, l. 18.

GRAMMAIRIEN, GRAMMERIEN.

1] *Adjectif : grammatical; verbal.*

« A d'aucuns, c'est (l'histoire) un peur estude *grammerien*; à d'autres, l'anatomie de la philosofie... » (I, 203, l. 3.) — II, 110, l. 10; 121, l. 9; 261, l. 23; III, 64, l. 21.

2] *Substantif.*

a) *Celui qui s'occupe de grammaire (moderne).*

I, 208, l. 10; II, 280, l. 14.

b) *Homme de lettres; érudit.*

I, 178, l. 9.

GRAND.

1] *Adjectif.*

a) *Considérable; illustre.*

« Son *grand* disciple. » (I, 211, l. 25.)

b) *Nombreux.*

« Un *grand* peuple. » (II, 507, l. 26.)

Au féminin, *grande part* (II, 418, l. 26) est en 1588 corrigé par Montaigne en *grand'part.* Il écrit également : « Le merite

des prieres de sa mere *grand* ». (II, 608, l. 21.) — « La fondation de nostre Dame la *grand* à Poitiers ». (I, 355, l. 17.) Ce sont là des expressions toutes faites.

2] *Substantif.*

« Un *grand.* » (I, 19, l. 18.) — I, 165, l. 13 [1588].

3] *Beaucoup (adverbe).*

« Il y a *grand* à dire, entre... » (I, 154, l. 10.) Montaigne emploie le superlatif *grandissime* (I, 171, l. 16).

GRAN[D]MERCY, GRAMMERCY.

Remerciement.

« Je ne luy en devrois nul *granmercy.* » (III, 78, l. 4.) — III, 234, l. 17; *Théol. nat.*, ch. 249.

DIRE GRAND MERCI : *rendre grâce.*

« Je ne puis *dire* nul *granmercy* dequoy je me trouve exempt de plusieurs vices. » (II, 127, l. 28.) — II, 266, l. 9.

GRANGÉE.

Gens réunis dans une grange.

« Quelqu'un des vieillars... presche en commun toute la *grangée.* » (I, 271, l. 23.)

GRAS.

Au figuré.

1] *Abondant; copieux.*

« Des aulmosnes plus *grasses.* » (II, 82, l. 8.)

2] *Avantageux.*

I, 318, l. 14. — « Protestans avoir à leur declarer à ce coup des presentations (des propositions) plus *grasses.* » (III, 58, l. 12.)

GRASSEMENT.

Abondamment; largement.

(Il s'agit des « voluptez naturelles ».) « Je les reçois un peu plus *grassement* et gratieusement. » (III, 417, l. 6.)

GRATERIE.

Action de se gratter.

« Si est la *graterie* des gratifications de nature les plus douces. » (III, 404, l. 8.)

GRATIFICATION.

Bienfait; service; faveur (latin : gratificatio).

« Cela servit de *gratification* envers ces troupes suspectes, et engendra dés lors en avant une mutuelle et utile confience. » (I, 168, l. 13.) — « En m'y condamnant (c.-à-d. en m'imposant l'obligation de la faire), ils effacent la *gratification* de l'action (c.-à-d. le caractère de bienfait gratuit de mon action) et la gratitude qui m'en seroit due. » (I, 229, l. 6.) — I, 260, l. 20; II, 71, l. 18; III, 404, l. 8.

GRATIFIER.

1] *Faire plaisir à; être agréable à.*

I, 21, l. 4; II, 254, l. 17. — « Les Mahumetans, qui se balafrent les visages... pour *gratifier* leur prophete. » (II, 255, l. 22.) — III, 154, l. 12; 302, l. 18.

2] *Favoriser.*

« Aimant a *gratifier* et à nourrir la liberté de m'advertir par la facilité de ceder. » (III, 178, l. 14.)

3] *Récompenser.*

« Ce sont gens qui se jouent de leurs testamans... a *gratifier* ou chastier chaque action de ceus qui y pretandent interest. » (II, 87, l. 4.)

4] GRATIFIER A : *faire plaisir à; être agréable à.*

« Penser *gratifier au* Ciel et *à* la nature par nostre massacre et homicide. » (I, 262, l. 18.) — II, 254, l. 6.

5] SE GRATIFIER : *se féliciter; se réjouir.*

I, 80, l. 18; 189, l. 5. — « Il est peu d'hommes adonez a la poësie, qui ne *se gratifissent* plus d'estre peres de l'Eneide que du plus beau garçon de Rome. » (II, 93, l. 24.) — « Je suis envieux du

bon-heur de ceux qui *se* sçavent resjouir et *gratifier* en leur besouigne. » (II, 414, l. 6.) — III, 77, l. 22; 291, l. 21.

GRAVE.

Substantif féminin.

1° *Sable.*

« Elle y voit et compte... les gouttes de la mer Oceane, et la *grave* [arena] de ses rives... » (*Théol. nat.*, ch. 30.)

2° *Gravier; gravelle.*

II, 598, l. 21; 599, l. 14; 607, l. 6; III, 398, l. 15.

GRAVELEUX.

« L'autre (conte) est qu'avant ma subjection *graveleuse*... (maladie de la gravelle) ». (II, 603, l. 27.)

GRÉ.

DE GRE : *de bon gré; volontairement.*

« Il faut qu'elle soit soufferte franchement et *de gré* [liberter et sponte et cum bona voluntate]. » (*Théol. nat.*, ch. 259.)

BON GRÉ : *gratitude; reconnaissance.*

« A propos du *bon gré* que je sens à Aul. Gellius de nous avoir laissé par escrit ce conte. » (II, 519, l. 22.)

SAVOIR GRÉ.

III, 334, l. 21.

SAVOIR BON, MAUVAIS GRÉ A.

I, 356, l. 16; II, 59, l. 1; 124, l. 1; 277, l. 3; III, 330, l. 25.

GREGUE.

Au pluriel : chausses.

III, 93, l. 23.

GREGUESQUE.

Gregue; chausses (proprement : culotte à la grecque).

« Si nous fussions nez avec condition de cotillons et de *greguesques*. » (I, 295, l. 10.)

« A la fin on s'est mis à en faire (des chausses) sans brayette, que les uns ont appelé chausses à la gregesque ou à la guarguesque, les autres, tout en un mot gregesque ou gargesque, ou garguesque. » (Henri Estienne.)

GRENOUILLER.

Faire la grenouille; barboter.

II, 601, l. 15.

GRESSER.

Graisser; oindre.

« Caius Julius, medecin, *gressant* les yeux d'un patient... » (I, 105, l. 17.) — III, 400, l. 28.

GREVE.

1° *Jambe.*

« N'oserions nous dire d'un volur qu'il ha belle *greve*? » (III, 292, l. 13.)

2° *Objet qui recouvre la jambe.*

« Les femmes en l'une et l'autre jambe portent des *greves* de cuivre. » (I, 144. l. 14.)

GREVER.

Causer du chagrin.

« S'il le fit sans regret, s'il ne luy *greva* de le faire... » (III, 14, l. 21.) — III, 69, l. 3.

GREVEURE.

Blessure, hernie.

III, 173, l. 12.

GRIEF.

Pesant; pénible; douloureux.

« Rien ne peut estre *grief*, qui n'est qu'une fois. » (I, 114, l. 7.) — II, 603, l. 23; III, 390, l. 12.

Se rapportant à la douleur physique.

« *Griefs* tourmens. » (I, 60, l. 6.) — I, 66, l. 13 et 18; II, 47, l. 26. — « Longues et *griefves* maladies. » (III, 225, l. 14.) — III, 328, l. 3; 399, l. 8.

Ce mot est le doublet populaire de *grave*, et vient de *gravem* (proprement lourd), devenu en latin populaire *grevem*.

GRIEFVEMENT.

« Punir *griefvemant*. » (I, 418, l. 18.)

GRIMACE.

Mine affectée.

« Sur cette humeur d'une gravité et *grimace* paternelle, avoir perdu la commodité de gouster et bien connoistre son fils. » (II, 84, l. 7.)

GROISSE.

Grossesse.

II, 89, l. 6.

GROS.

1] *Adjectif.*

« Deux *grosses* heures. » (II, 53, l. 14.) — III, 111, l. 10.

2] *Substantivement : l'essentiel.*

« Le *gros* du fait. » (II. 118, l. 25.)

GROSSERIE.

Sottise.

« Je m'emploie à faire valoir la vanité mesme et la *grosserie* [1588] [« l'asnerie », Ms] si elle m'apporte du plaisir. » (III, 272, l. 15.)

GROSSESSE.

Grosseur.

II, 421, l. 20 [1580-82] et 649.

GROSSET.

Un peu gros.

« Si de fortune, il s'y rencontre quelque corps un peu plus *grosset* qu'il ne faut pour passer tous ces destroicts... » (II, 598, l. 25.)

GROSSIER.

Simple; sans finesse; vulgaire; lourd.

« Raisons *grossières*, maniables et palpables » [1588] [« raisons naturelles et palpables », Ms]. (I, 209, l. 6.) — « Les Allemans et les Souysses, plus *grossiers* et plus lourds. » (II, 127, l. 3.) — II, 436, l. 2; 437. l. 4; III, 313, l. 24. — « Tant il y a d'incertitude par tout, tant nostre apercevance est *grossiere*. » (III, 308, l. 9.) — III, 192, l. 5; 322, l. 10. — « Que pouvons nous dire de luy (du pécheur) si ce n'est qu'il estime Dieu ou impuissant, ou ignorant, ou *grossier* [fatuus] et nonchalant de ses affaires. » (*Théol. nat.*, ch. 301.)

GROSSIEREMENT.

1] *En gros.*

« Je sçay qu'il y a une Medecine, une Jurisprudence, quatre parties en la Mathématique, et *grossièrement* [Ms] [« et en gros », 1588] ce à quoy elles visent. » (I, 187, l. 9.)

2] *D'une manière commune; rudement.*

« Ils ne sont capables... de le voir nourry *grossierement*, comme il faut, et hasardeusement... » (I, 198, l. 19,)

GROSSIR.

Au figuré.

I, 389, l. 1. — « *Grossir* le cœur d'ingenuité et de franchise. » (II, 75, l. 16.)

GUERDON.

Récompense.

II, 47, l. 20. — « Qu'il n'en eschappe une qui

ne reçoyve le *guerdon* de son merite. » (*Théol. nat.*, ch. 87.) — *Ibid*, ch. 88; ch. 117.

Le mot *guerdon* n'a pas survécu au XVIe siècle. Montaigne employait encore dans la *Théol. nat.* le verbe *guerdo[n]ner* qui signifie : récompenser. « Celuy à qui appartient la charge de les *guerdoner* ou de les chastier. » (Ch. 84.) Cf. un autre exemple dans ce même ch. 84, et Cf. aussi ch. 260. Le substantif *guerdonneur* se lit également, en particulier aux ch. 83 et 84.

GUERE [S], GUIERE [S].

1] *Sans la négation « ne » : beaucoup; très.*

« Si nature ne preste un peu, il est mal-aisé que l'art et l'industrie aillent *guiere* avant. » (I, 107, l. 25.) — (Il parle des Essais.) « Si suis je trompé, si *guere* d'autres donent plus a prendre en la matiere. » (I, 326, l. 2.) — I, 328, l. 5; II, 52, l. 25.

2] *Avec la négation : pas beaucoup (moderne).*

« Ses biens furent confisquez, et ne tint à *guere* qu'il n'en perdit la vie. » (I, 43, l. 15.)

3] GUIERE NON PLUS : *guère plus.*

II, 206, l. 1.

Le sens 2] était déja très courant au XVIe siècle et on le trouve partout dans les « Essais ».

GUET.

SE TENIR AU GUET.

III, 188, l. 1.

GUIDE.

Féminin.

I, 153, l. 4. — « Ils tiennent que la baleine ne marche jamais qu'elle n'ait au devant d'elle un petit poisson semblable au gayon de mer qui s'appelle pour cela *la guide.* » (II, 194, l. 15.) — III, 16, l. 29.

On trouve aussi *guide* au masculin. (II, 312, l. 18.)

GUIDER.

Conduire.

1] *Absolument.*

« La victoire le suivant come son ombre par tout ou il *guidast.* » (II, 574, l. 23.)

2] *Au figuré.*

« Ils laissent *guider* à ces choses la leurs actions communes, sans aucune opination ou jugement. » (II, 230, l. 15.)

GUIGNER.

Proprement : désigner du coin de l'œil. Par extension :

1] *Faire signe; indiquer.*

« Plutarque *guigne* seulement du doigt par où nous irons, s'il nous plaist » [« *guigne*... au doigt », 1580-1582]. (I, 203, l. 8 et 453.)

SE GUIGNER QUE : *se faire signe que.*

« Come ils *se guignoint* l'un l'autre *que* l'occasion estoit propre à leur besouigne... » (I, 290, l. 21.)

2] *Lorgner; menacer.*

« Il y a de la consolation a eschever tantost l'un tantost l'autre des maus qui nous *guignent* de suite et assenent ailleurs autour de nous. » (III, 335, l. 13.)

GUINDER.

1] *Au propre.*

« Pour faire un corps bien espaignolé quelle geine ne souffrent elles, *guindées* et sanglées... » (I, 72, l. 3.)

2] *Hisser avec effort (au figuré).*

« La cause de l'avoir *guindé* si haut... » (III, 192, l. 19.)

GUISE.

A LA GUISE QUE : *à la manière où.*

III, 140, l. 23.

GYMNASTIQUE.

Au pluriel.

« Platon, ordonant,... que les homes, et fames, vieus, jeunes, se présantent nuds a la veue les uns des autres en ses *gymnastiques*... » (III, 95, l. 6.)

HABILE.

Qui a du jugement, de l'esprit, de la capacité.

I, 194, l. 5; 399, l. 7; II, 610, l. 24. — « Les hommes de la société et familiarité desquels je suis en queste, sont ceux qu'on appelle honnestes et *habiles* hommes. » (III, 47, l. 22.) — « Il n'est pas à presumer... qu'un homme à qui on donne tant de commissions et de charges, si desdaigneux et si morguant, ne soit plus *habile* que cet autre qui le salue de si loing et que personne n'emploie. » (III, 187, l. 4.)

Montaigne donne déjà à cette expression le sens très étendu qu'on trouve dans de nombreux textes du XVIIe siècle. Le P. Bouhours écrira en 1671 : « On ne le dit plus guère pour dire *docte* et *savant*. »

HABITUDE.

1] *Etat ordinaire; complexion.*

« Forcerons nous la generale *habitude* de nature... de trembler sous la douleur. » (I, 67, l. 27.) — « Afin que ce ne fut pas une science en leur ame, mais sa complexion et *habitude*. » (I, 185, l. 5.) — « C'estoit une *habitude* de vertu, et non une saillie. » (II, 7, l. 5.) — II, 210, l. 14; 504, l. 2.

2] *Etat de santé.*

« Son *habitude* s'en pourroit amander. » (I, 122, l. 3.) — « Mon *habitude* commence de s'appliquer si volontiers au mal ! » (III, 72, l. 29.)

3] *Accoutumance.*

« On voit aux ames de ces deux personnages... une si parfaicte *habitude* à la vertu, qu'elle leur est passée en complexion. » (II, 125, l. 20.) — « Ce plus parfaict degré d'excellence, où de la vertu il se faict une *habitude*. » (II, 127, l. 20.)

HABITUÉ.

Attaché par habitude.

« Ce que Socrates fit sur sa fin,... je ne serai, à mon avis, jamais ny si cassé ny si estroitement *habitué* en mon païs que je le fisse. » (III, 241, l. 13.)

HABITUER (S').

Fixer sa résidence.

« Ils s'y en allerent avec leurs femmes et enfans, et commencerent à *s'y habituer*. » (I, 267, l. 9.) — « Un médecin à qui il print envie... de *s'habituer* parmy eux. » (II, 603, l. 12.) — III, 86, l. 17.

HAISSEUR.

Celui qui hait.

I, 390, l. 6.

HALCYON.

Alcyon.

II, 196, l. 16.

HALLEBRENÉ.

Terme de fauconnerie.

Au figuré : fatigué.

« Le crocheteur, et le savetier, tous harassez et *hallebrenez* qu'ils sont de travail et de faim... » (III, 96, l. 14.)

HANNISSEMENT.

Hennissement.

I, 376, l. 22.

HANNIR.

Hennir.

I, 131, l. 25.

HANTE.

Hampe.

I, 373, l. 10.

« On demande encore s'il faut dire la « *hampe* », ou la « *hante* » d'une halebarde. On dit l'un et l'autre, mais « *hampe* » est incomparablement meilleur et plus usité. Il est tellement en usage, que quelques-uns de la compagnie, où ce doute a esté proposé, s'estonnoient qu'on le demandast. » Vaugelas (dans Godefroy).

HANTER.

Fréquenter familièrement.

I, 224, l. 3; II, 576, l. 1.

HANTISE.

Fréquentation.

« Muleasses, Roy de Thumes... reprochoit la memoire de son pere, pour son *hantise* avecq ses femmes. » (II, 76, l. 22.) — III, 88, l. 16.

HARCELER, HARSELLER.

1) *Irriter (au figuré).*

III, 392, l. 4.

2) SE HARCELER : *se quereller.*

II, 494, l. 24.

HARDE.

Echange.

« Que ne prend il envie a quelqu'une de cette noble *harde* Socratique [« cette noble troque », 1588] du corps à l'esprit...? » (III, 143, l. 6.)

HARDIMENT.

1) *Sans hésitation; librement.*

I, 309, l. 4; II, 610, l. 3. — « Qu'ils le craignent *hardiment*, car leurs devanciers, qui ne leur doivent rien en grandeur, ont bien baissé la teste sous son vicaire... » (*Théol. nat.*, ch. 314.)

2) *Assurément; certes.*

« Elle est *hardiment* d'un pris infiny, puis que Jesus Christ l'a acheptée de son sang propre... » (*Théol. nat.*, ch. 276.)

HARNOIS.

Harnais.

1) *Armure.*

II, 99, l. 11.

S'ESCHAUFFER EN SON HARNOIS.

1) *Au figuré : s'exciter; agir avec véhémence.*

I, 122, l. 14.

2) *Attelage (au figuré).*

« Faictes guider cet *harnois* par la vertu et conduicte de la raison. » (I, 247, l. 3.)

*HARPADE.

Coup de griffe (au figuré).

« Les violantes *harpades* de la drogue et du mal sont tousjours a notre perte. » (II, 588, l. 10.)

« Ce mot semble être un gasconisme » (Cf. Lanusse. *De l'influence du Dialecte gascon*, p. 338, et Brunot, *Histoire de la Langue française*, II, 214). Sur ces mots en *ade*, d'origine méridionale, Cf. *bonnetade*.

HARPÉ.

Attaché; aux prises.

I, 370, l. 2.

HARPER (SE).

Au figuré.

Se saisir violemment; s'attacher fortement.

« Je *me harpe* avec si grande faim aux accointances qui reviennent à mon goust. » (III, 43, l. 15.) — III 295, l. 15.

HARQUEBOUSADE, HARQUEBUSADE.

Cf. ARQUEBUSADE.

HARQUEBOUSIER.

Cf. ARQUEBOUSIER.

HART.

Corde servant à étrangler un condamné.

« Sur peine de la *hart*. » (II, 248, l. 1.)

HASARD, HAZARD.

Hasard; péril; danger; risque.

« Rien de noble ne se faict sans *hazard*. » (I, 165,

l. 13.) — I, 334, l. 24. — « Et chose que nous appellons à la société d'un si grand *hazard*, doit estre en nostre puissance le plus qu'il se peut. » (I, 372, l. 20.) — I, 401, l. 20; 412, l. 8; 417, l. 6; II, 46, l. 14; 461, l. 8; 494, l. 16; 549, l. 23; III, 349, l. 4; 389, l. 10; 403, l. 21.

PAR HAZARD : *au hasard.*

« Ce n'est pas merveille... que le hasard puisse iant sur nous, puis que nous vivons *par hazard.* » (II, 8, l. 19.)

AU HASARD QUE : *au risque de.*

III, 349, l. 4.

HASARDÉ.

En danger.

« Il faut estre merveilleusement aveugle, si on ne se sent bien *hazardé* entre leurs mains. » (II, 592, l. 10.) — III, 123, l. 3.

HASARDEUSEMENT, HAZARDEUSEMENT.

1] *Dangereusement.*

« Ils ne sont capables ny de chastier ses fautes, ny de le voir nourry grossierement, comme il faut, et *hasardeusement* » [Ms] [« sans delicatesse », 1588]. (I, 198, l. 20.)

2] *Au hasard; à la légère.*

« Nous raisonons *harsardeusement* et inconsiderement, dict Timaeus en Platon, par ce que, come nous, nos discours ont grande participation au hasard. » (I, 368, l. 6.)

HASARDEUX, HAZARDEUX.

Où il y a du risque.

« Ce prince est le souverain patron des actes *hazardeux.* » (I, 165, l. 9.) — « Quelque exploict *hazardeux.* » (II, 5, l. 12.) — III, 295, l. 2.

HASTIVEMENT.

A la hâte.

« Les anciens mangeant et beuvant moins *hastivemant* que nous... » (III, 409, l. 16.)

HASTIVETÉ.

Hâte; précipitation.

« En la precipitation... la *hastiveté* se donne elle mesme la jambe, s'entrave et s'arreste. » (III, 286, l. 10.) — « C'est indecence... de manger gouluement, comme je fais : je mors souvent ma langue, par fois mes doits, de *hastiveté.* » (III, 416, l. 5.) — III, 424, l. 25.

HAUT.

1] *Adjectif.*

Au figuré.

« Couleur ou plus *haute* (éclatante) ou plus morne. » (I, 69, l. 21.) — III, 15, l. 22.

HAUTES EXECUTIONS; HAUTE JUSTICE.

I, 165, l. 23; III, 13, l. 23.

HAUT A LA MAIN : *se dit de quelqu'un qui lève la main, qui frappe pour se faire obéir.* Cf. MAIN.

Au figuré : impérieux; hautain.

« Je romps paille avec celuy, qui se tient si *haut a la main.* » (III, 178, l. 23.)

LE HAUT MAL : *l'épilepsie (moderne).*

II, 585, l. 14.

HAUTE MATINÉE : *tard dans la matinée.*

« Alexandre le grand... dormit... si *haute matinée*... » (I, 349, l. 14.)

2] *Adverbe.*

HAUT-LOUER : *louer grandement.*

« Les Ambassadeurs Thraciens, consolans Archileonide, mere de Brasidas, de la mort de son fils, et le *haut-louans* jusques à dire qu'il n'avoit point laissé son pareil. » (I, 331, l. 21.) — II, 502, l. 3; *Théol. nat.*, ch. 326.

HAUTAIN.

1 *Haut; élevé.*

« Lieus *hauteins* et inaccessibles. » (III, 430, l. 4.)

Au figuré.

« Certains discours (c.-à-d. conceptions) *hautains*. » (I, 173, l. 18.) — « Un stoicien... dit qu'il a laissé d'estre Epicurien pour cette considération, entre autres, qu'il trouve leur route trop *hautaine* et inaccessible... » (II, 121, l. 13.) — II, 124, l. 11; 143, l. 16; 249, l. 4 [1588]; 268, l. 5; III, 169, l. 28; C. et R. IV, 292.

2 *Altier (moderne).*

II, 191, l. 24; III, 332, l. 24.

HAUTAINETÉ.

Hauteur.

« Les orages et tempestes se piquent contre l'orgueil et *hautaineté* de nos bastimens. » (I, 97, l. 10.)

HAUTESSE.

Grandeur.

« L'assemblée, louant grandement la *hautesse* du courage de ce personnage. » (I, 5, l. 22.) — « Il monstrera certainement ce jour là de la *hautesse* [potestatem] et de la majesté autant qu'il en puisse estre... » (*Théol. nat.*, ch. 326.)

HAUT DE CHAUSSES.

Culotte.

I, 281, l. 8.

HAUTEUR.

Au figuré.

I, 7, l. 18; 210, l, 3. — « C'est un asses grand miracle de se doubler; et n'en conessent pas la *hauteur*, ceux qui parlent de se tripler. » (I, 250, l. 7.) — « La *hauteur* d'aucunes ames héroïques. » (I, 300, l. 7.) — (C'est un roi qui parle.) « Ma *hauteur* m'a mis hors du commerce des hommes. » (I, 343, l. 14.) — II, 225, l. 10; 573, l. 18; III, 338, l. 20. — « Voyla un playdoyer... d'une *hauteur* inimaginable? » (III, 345, l. 20.)

HERBE DU TURC.

Herbe au Turc; turquette; herniole; herniaria glabra.

III, 395, l. 2.

HERE.

« Les haires ne rendent pas tousjours *heres* ceux qui les portent. » (II, 536, l. 7.)

HÉRÉDITÉ.

Héritage.

« Pour avoir receuilli une *heredite* contre sa consciance. » (II, 393, l. 18.)

HEREMITE.

Ermite.

III, 289, l. 8.

HERGNE.

Dispute; tracasserie.

« Leurs *hergnes* et leur malignite... » (III, 88, l. 1.)

* HERNIEUX.

Qui souffre d'une hernie.

III, 400, l. 7.

HEUR.

Bonheur; bonne fortune.

« Certains Indiens portoient au combat... les ossemens de l'un de leurs Capitaines, en consideration de l'*heur* qu'il avoit eu en vivant. » (I, 18, l. 9.) — « La plus commune et la plus saine part des homes tient a grand *heur* l'abondance des enfans, moi et quelques autres, à pareil *heur* le defaut. »

(I, 74, l. 27 et 28.) — I, 96 (le titre); 102, l. 1; 186, l. 6; 283, l. 7; 287, l. 4; 291, l. 4; 313, l. 20; II, 250, l. 2. — « Une mort courte, dit Pline, est le souverain *heur* de la vie humaine. » (II, 375, l. 14.) — II, 587, l. 1; 589, l. 4; III, 3, l. 25; 189, l. 19; *Théol. nat.*, ch. 74.

Souvent opposé à malheur.

I, 38, l. 27; 97, l. 22; 114. l. 24; 283, l. 7.

Employé avec l'adjectif « bon ».

I, 162, l. 28; 339, l. 8; III, 207, l. 1; 425, l. 14.

HEURE.

Au pluriel : livre d'heures.

II, 452, l. 20.

A LA BONNE HEURE.

III, 298, l. 15.

HEUREUSEMENT.

Avec succès.

« Toutes sortes de nouvelle desbauche puisent *hureusemant* en cette premiere et fœconde source, les images et patrons à troubler nostre police (ironiquement). » (I, 152, l. 22.) — I, 258, l. 5; II, 41, l. 5; 540, l. 27.

HEURT, HURT.

Au figuré.

II, 230, l. 19. — « L'amitié... n'est pas asses vigoreuse et genereuse, si elle n'est quereleuse... si elle craint le *hurt* et ha ses allures contreintes. » (III, 177, l. 26.) — « (J')esprouvay en ma patience que j'avoys quelque tenue contre la fortune, et qu'à me faire perdre mes arçons il me falloit un grand *heurt*. » (III, 336, l. 11.)

HEURTE.

Heurt; coup.

A TOUTE HEURTE : *à tout coup.*

I, 44, l. 14.

Corrigé en 1588 en « a toute heure ». Cf. I, 450.

HEURTER, HURTER.

HEURTER A : *heurter; se heurter à.*

III, 210, l. 10.

HISTOIRE.

1° *Sujet d'histoire.*

« Si nous le croyons (Dieu)... d'une simple croyance... si nous le croyons et cognoissions comme une autre *histoire*, comme l'un de nos compaignons... » (II, 148, l. 12.)

LES HISTOIRES : *récits d'histoire; livres d'histoire.*

« Il n'est endroit des *histoires* que je remarque si attentivement. » (I, 111, l. 3.) — « Il praticquera, par le moyen des *histoires*, ces grandes âmes des meilleurs siècles. » (I, 202, l. 19.) — I, 305, l. 1; 305, l. 15; 356, l. 21; II, 113, l. 22; 115, l. 13; 135, l. 15.

HISTORIAL.

D'histoire; d'historien.

« Je surpasse... en relligion superstitieuse toute foy *historiale*. » (I, 133, l. 18.)

HOCHER.

HOCHER DU NEZ. *Transitif : mépriser; dédaigner.*

I, 191, l. 11; 390, l. 2. — « Alexandre *hocha du nez* [1588] [« desdeigna », Ms] les Ambassadeurs Corinthiens qui... » (III, 282, l. 12.)

HOMICIDE.

Adjectif.

« Le mal des dans ou de la goutte, pour grief qu'il soit, d'autant qu'il n'est pas *homicide*, qui le met en conte de maladie? » (I, 66, l. 19.)

HOMICIDER.

« Tout convaincu que vous estes de m'avoir voulu *homicider* sans raison. » (I, 159, l. 19.)

Ce mot, admis dans le dictionnaire de l'Académie en 1762, a été rejeté en 1878.

HOMME.

NOS HOMMES : *nos contemporains.*

Cf. NOSTRE et GENS.

HOMME D'ENTENDEMENT.

« Il me vint singulierement à propos d'avoir affaire à un *homme d'entendement* de precepteur. » (I, 228, l. 7.)

HOMME DE PEU.

a) *Homme de basse condition.*

« Les soyes estoient venuës à telle vilité que, si vous en voyez quelqu'un vestu, vous en faisiez soudain argument, que c'estoit quelque *homme de peu* » [1588] [« vous en faisiez incontinant quelque *homme* de ville », Ms]. (I, 346, l. 4.)

b) *Homme de peu de mérite.*

III, 256, l. 9.

Cf. BON; HABILE; HONNESTE; MESNAGE.

*HOMMENET.

Petit homme.

« Que devons nous faire, nous autres *hommenetz*? » (III, 108, l. 25.)

Le dictionnaire de Godefroy connaît seulement la forme *hommelet*.

HO[N]NESTE.

1] *Louable; honorable (en parlant des choses).*

« Le langage commun... fait difference entre les choses utiles et les *honnestes.* » (III, 10, l. 4.) — « Il vous employe... aux executions de la haute justice, charge autant utile comme elle est peu *honeste.* » (III, 13, l. 23.)

Substantivement.

II, 71, l. 17. — « De l'Utile et de l'*Honneste.* » (III, 1, le titre.) — III, 2, l. 6.

2] *Convenable; juste; bienséant.*

« Tous moyens *honnestes* de se garentir des maux sont non seulement permis, mais loüables. » (I, 52, l. 5.) — I, 202, l. 8. — « Nous honorons les Roys et les festes en nous parant des plus *honnestes* vestemens que nous ayons. » (II, 329, l. 16.) — « Et conclud on mal... qu'elle (une action) soit *honeste* a chacun, si elle est utile. » (III, 19, l. 22.) — III, 19, l. 26; 209, l. 10; 256, l. 18.

3] *Conforme aux bonnes manières.*

« Un homme de si *honneste* conversation. » (III, 22, l. 9.)

HONESTE HOMME.

a) *Courageux; vaillant.*

(Il parle de la mort.) « Puis qu'il vous attrape fuyant et poltron aussi bien qu'*honeste homme*... » (I, 106, l. 18.)

b) *Capable; intelligent; de bon sens.*

« Je ne luite point en gros ces vieus champions la... c'est par reprinses... Si je leur pouvois tenir palot, je serois *honeste home,* car je ne les entreprens que par ou ils sont les plus roiddes. » (I, 191, l. 1.) — I, 195, l. 22; III, 229, l. 16 [1588]; 230, l. 11; 288, l. 21.

Rapprocher : « Honestes gens », I, 403, l. 14.

c) *Poli; aimable.*

« Si ma santé me rid et la clarté d'un beau jour, me voylà *honneste homme*; si j'ay un cor qui me presse l'orteil, me voyla renfroigné, mal plaisant et inaccessible. » (II, 315, l. 24.) — II, 491, l. 26.

d) *Distingué; de bon ton.*

« Nous rencontrâmes un *honneste* gentil *homme* et de bonne façon » [1588]. (II, 44, l. 2.) — « Les hommes de la societé et familiarité desquels je suis en queste sont ceux qu'on appelle *honnestes* et habiles *hommes.* » (III, 47, l. 22.) — « Combien d'*honnestes hommes* [1588] [« combien de galans hommes », Ms] ont mieux aimé perdre la vie que la devoir. » (III, 232, l. 2.) — [1588][« hommes sages », Ms]. (III, 247, l. 13.) — « On dict bien vray qu'un *honneste homme* c'est un homme meslé. » (III, 259, l. 3.) — III, 259, l. 17; 385, l. 23.

e) *Homme probe (moderne).*

« Nous voions des *honestes homes* d'ailleurs, y estre subjetz et asservis (au mensonge). » (I, 41, l. 6.)

HONNESTEMENT.

1] *Honorablement.*

I, 230, l. 8. — « Ce qu'ils (les Romains) ne peurent *honnestement*, ils le firent utilement. » (III, 10, l. 15.)

2] *Décemment.*

« Je doute si je puis assez *honnestement* advouër a combien vil pris du repos et tranquilité de ma vie, je l'ai plus de moitié passée en la ruine de mon païs. » (III, 335, l. 8.)

HONNESTETE.

1] *Décence.*

« L'*honesteté* et decence de sa personne et de ses habits. » (II, 15, l. 20.)

2] *Civilité. (Au pluriel : formes de civilité; manières civiles.*

I, 46, l. 17. — « Ils n'estoient pas accoustumez de prendre en bonne part les *honnestetez* et remonstrances de gens armez et estrangers (ironiquement). » (III, 162, l. 18.)

HONNEUR.

Réputation.

« Les salutations et reverences, par où on acquiert... l'*honneur* d'estre bien humble et courtois. » (II, 409, l. 8.)

PAR HONNEUR : *pour faire, pour se faire honneur.*

« Dieu me gard d'estre homme de bien selon la description que je vois faire tous les jours *par honur* a chacun de soi (parlant de soi honorablement). » (III, 24, l. 15.)

GAGNER LE POINT D'HONNEUR : *l'emporter en honneur.*

I, 268, l. 25.

On trouve encore chez Montaigne *honneur* au féminin dans l'expression « *honneur* sauve ». I, 4, l. 20.

HONNORAIRE.

Honorifique.

« Elle (la fortune) m'a faict quelques faveurs venteuses, *honnoraires* et titulaires, sans substance. » (III, 276, l. 8.)

HONORER.

« J'*honore* le plus ceus que j'*honore* le moins (j'ai le plus d'estime pour ceux auxquels je donne le moins de marques extérieures d'estime). » (I, 328, l. 13 et 14.)

HONTEUX.

Timide; réservé.

II, 6, l. 19; III, 79, l. 6.

HORMAIS.

Désormais; à l'avenir.

II, 502, l. 6; III, 13, l. 10; 401, l. 6.

HORREUR.

1] *Frisson; tremblement de terreur.*

« Je ne pouvoy soufrir la veuë de cette profondeur infinie sans *horreur* et tramblement de jarrets et de cuisses. » (II, 358, l. 6.) — « (Les eaux d'Aspa) sont si froides qu'aucuns qui en boivent en entrent en frisson et en *horreur*. » (*Voyage*, 58.)

2] *Vénération; terreur religieuse.*

II, 341, l. 12. — « Ceux mesme qui y entrent (il parle des églises) avec mespris, sentent quelque

frisson dans le cœur, et quelque *horreur*, qui les met en deffiance de leur opinion. » (II, 356, l. 2.)

HORRIBLE.

Redoutable; énorme.

« Les engins que Dionisius invanta a Siracuse a tirer gros traicts massifs et des pierres d'*horrible* grandur... » (I, 374. l. 13.) — « Imitation meurtriere come celle des singes *horribles* en grandur et en force que... » (III, 115, l. 4.)

HORS.

1 *Adverbe.*

I, 80, l. 1. — « Ce parricide jusques lors avoit este occulte et inconnu; mais les furies... le firent mettre *hors* (révéler) à celuy mesmes qui en devoit porter la penitence. » (II, 45, l. 13.) — « Il me sembloit que ma vie ne me tenoit plus qu'au bout des lèvres; je fermois les yeux pour ayder, ce me sembloit, à la pousser *hors*. » (II, 54, l. 12.) — II, 125, l. 11; III, 7, l. 16; 147, l. 9.

EN HORS : *au dehors.*

Lanusse, dans son ouvrage sur l'*Influence du dialecte gascon sur la langue française*, signale cette expression comme un gasconisme.

« Comme le soleil espand du ciel *en hors* sa lumiere et ses puissances et en remplit le monde... » (II, 289, l. 15.) — III, 244, l. 25.

DE LA EN HORS : *depuis lors.*

« Et *de la en hors* fut subjet a y rechoir. » (I, 124, l. 17.) — II, 193, l. 1.

2 *En dehors de; à l'extérieur de (préposition).*

« *Hors* la ville. » (I, 92, l. 18.) — « Il n'avoit gueres mis le pied *hors* le territoire d'Attique. » (III, 241, l. 19.)

HORS DE *(moderne).*

I, 129, l. 5; 259, l. 23. — « Ils beuvoient *hors du* manger. » (I, 271, l. 10.) — I, 314, l. 9; II, 136, l. 2; III, 84, l. 8.

Une fois seulement, Montaigne a remplacé *hors*, préposition, par *hors de* : I, 93, l. 8 et p. 451.

*HOSPITALIER.

Qui aime à exercer l'hospitalité; accueillant.

« Moy qui suis si *hospitalier*. » (III, 357, l. 3.)

HOSTE.

Au figuré.

« L'opiniastreté et la temerité remplissent leurs *hostes* d'esjouïssance et d'asseurance. » (III, 197, l. 2.)

HOSTILE.

D'ennemi.

« Au dela de toute *hostile* cruauté. » (II, 37, l. 16.)

HUILE.

Masculin II, 177, l. 7, devient féminin après 1588. Ce mot est un de ceux qui ont changé de genre sous la double influence d'un *e* muet à la finale, et d'une *h* muette à l'initiale, amenant l'élision de l'article.

HUIS.

Porte.

« Æmilius Lepidus (mourut) pour avoir hurté du pied contre le seuil de son *huis*. » (I, 105, l. 10.)

HUMANISTE.

LES HUMANISTES : *ceux qui écrivent de sciences humaines, par opposition aux théologiens.*

I, 415, l. 19.

HUMER.

Au figuré.

« La malice *hume* la plus part de son propre venin et s'en empoisone. » (III, 23, l. 11.)

HUMEUR.

1 *Substance fluide.*

I, 155, l. 24. — « L'*humeur* que succe la racine d'un arbre, elle se fait tronc, feuille et fruit. » (II, 364, l. 12.)

2] *Substance fluide du corps (viciée ou non).*

« Puis qu'une *humeur* jaunâtre, nous change toutes choses en jaune [1588], n'est il pas vraysemblable que nostre assiette droitte et nos *humeurs* naturelles ont aussi de quoi donner un estre aux choses, se rapportant à leur condition, et les accommoder à soy, comme font les *humeurs* desreglées? » (II, 364, l. 19, 20 et 22.) — II, 592, l. 28.

3) *Goût; caractère; goûts; sentiments; opinions.*

« Mes conditions et *humeurs*. » (I, 7, l. 1.) — « L'Empereur Maximilian... estoit... tout plein de grandes qualitez... Mais parmy ces *humeurs*, il avoit cette-cy... » (I, 18, l. 27.) — I, 110, l. 13. — « Mes *humeurs* et opinions. » (I, 191, l. 21.) — I, 196, l. 15; 198, l. 9; 209, l. 21; II, 3, l. 25; 108, l. 14 et 17; 111, l. 14; 115, l. 4; 411, l. 2 [1588]; 417, l. 15; 445, l. 4; 575, l. 8; 596, l. 5; 613, l. 9; III, 75, l. 1; 271, l. 24; 273, l. 5; 288, l. 10 [1588]. — « Mes *humeurs* sont contradictoires aux *humeurs* bruyantes. » (III, 303, l. 15.) — III, 418, l. 10 [1588].

4) *Au singulier : jugement; pensée.*

I, 20, l. 8; 201, l. 3. — « Diogenes... estoit bien juge plus aigre et plus pouignant, et par consequent plus juste, à mon *humeur*, que Timon. » (I, 390, l. 5.) — II, 169, l. 12; 279, l. 22. — « Mes caprices... bien qu'ils soyent nez chez moy... je sçay qu'ils trouveront leur relation à quelque *humeur* ancienne; et ne faudra quelqu'un de dire : Voyla d'où il le print. » (II, 288, l. 14.) — III, 408, l. 8 et 20.

5) *Par extension : fantaisie; manie; caprice.*

« Je n'ensuis pas ces *humeurs* monstrueuses » [1595]. (I, 73, l. 20 et p. 464.) — « Et, sur cette *humeur* d'une gravité et grimace paternelle, avoir perdu la commodité de gouster et bien connoistre son fils. » (II, 84, l. 7.) — II, 217, l. 7; 279, l. 22; 335, l. 24 [1588]; 543, l. 19.

HURLER.

Huer (transitif).

« On les *hurloit* et maudissoit, si on les voyoit estriver à recevoir la mort. » (II, 479, l. 19.)

HYDROFORBIE.

Hydrophobie.

II, 294, l. 4.

HYPOSPHRAGMA.

Hyposphagme (terme de chirurgie). Epanchement de sang sous la conjonctive; ecchymose de l'œil.

« Cette maladie que les médecins nomment *hyposphragma*. » (II, 361, l. 20.)

HYPOTHÈQUE.

Au figuré.

« La cause generale et juste ne m'attache non plus que modereément et sans fiévre. Je ne suis pas subjet à ces *hypotheques* et engagemens penetrans et intimes. » (III, 4, l. 17.)

HY[P]POTHÈQUÉ.

Engagé (au figuré).

« A la secte ou Stoïque ou Epicurienne, à laquelle ils se treuvent *hyppothequez*, asserviz et collez. » (II, 228, l. 4.) — III, 232, l. 6. — « Car il luy est *hypothequé* et assigne tout entier pour la recompense de ses bien-faits. » (*Théol. nat.*, ch. 109.)

HYPOTHE[C]QUER.

Au figuré.

« Celuy qui a *hypothecqué* au monde son ouvrage (en le mettant en vente), je trouve apparence qu'il n'y aye plus de droict. » (III, 228, l. 7.) — « Il faut mesnager la liberté de nostre ame et ne l'*hypothequer* qu'aux occasions justes. » (III, 280, l. 27.)

S'HYPOTHEQUER.

III, 280, l. 3.

IAMBE.

Cf. YAMBE.

ICELUY.

Celui.

I, 130, l. 1 [1595]; 179, l. 6; II, 51, l. 14; 236, l. 13; III, 25, l. 6; 30, l. 18; 108, l. 7; 266, l. 22; *Théol. nat.*, ch. 270; 283; 288; 289 (deux fois); 293 (trois fois); 294; 321.

Au pluriel.

II, 92, l. 12 [1588]; 162, l. 4; 280, l. 10; 301, l. 7.

Au féminin, singulier et pluriel.

I, 5, l. 25; 31, l. 6; 47, l. 8; 55, l. 2; 106, l. 18; 118, l. 18; 169, l. 12; 206, l. 19; 244, l. 19; 303, l. 19; 360, l. 1; 409, l. 22; II, 9, l. 4; 40, l. 7; 51, l. 16; 147, l. 10; 150, l. 11; 159, l. 13; 282, l. 9; 518, l. 19; III, 12, l. 5; 63, l. 21; 119, l. 18; 143, l. 10; 166, l. 29; 170, l. 13; 382, l. 8; 427, l. 22.

Aucune correction n'atteste que Montaigne soit disposé à restreindre l'emploi de *iceluy* (ce n'est pas pour supprimer *iceux* qu'il a fait la correction qu'on lira II, 92. l. 12). On constatera même, par les références données ci-dessus, qu'il a encore usé fréquemment de ce pronom après 1588.

ICHNEAUMON.

Ichneumon.

« L'*ichneaumon*. » (II, 166, l. 20.) — II, 194, l. 26.

ICI.

Employé pour renforcer un adjectif ou un pronom démonstratif au sens où nous employons « ci ».

I, 15, l. 6. — « *Ceus ici* troblent le monde. » (I. 403, l. 19.) — « *Ce* n'est pas *icy* ma doctrine. » (II, 58, l. 28.) — II, 61, l. 14; 154, l. 28; 277, l. 19; III, 269, l. 14; 272, l. 23; 284, l. 14; 316, l. 6.

A plusieurs reprises, Montaigne a remplacé la forme « *icy* » par « *cy* » dans ses corrections. (I, 181, l. 5 et 6; 288, l. 3; II, 228, l. 7; III, 47, l. 23. Je n'ai relevé aucune correction inverse. Il n'en faudrait pas conclure que cette forme vieillisse sensiblement à la fin du XVIe siècle; Montaigne l'emploie souvent après 1588, et le XVIIe siècle hésitera encore longtemps entre « ci » et « ici »; Vaugelas dira que si la ville préfère « ci », la cour préfère « ici ».

IDÉE.

1 *Au sens platonicien : type.*

« (Cette amitié) n'avoit a se regler au patron des amities molles et regulieres... Cetecy n'a point d'autre *idée* que d'elle mesme, et ne se peut raporter qu'à soi. » (I, 246, l. 3.)

2 *Image.*

II, 41, l. 10. — « Cette recordation que j'en ay fort empreinte en mon ame, me representant son visage et son *idée* (de la mort) si pres du naturel, me concilie aucunement à elle. » (II, 53, l. 26.) — II, 117, l. 9.

* IDIOME.

Langue propre à une nation (moderne).

I, 413, l. 10; III, 112, l. 4.

IDOYNE.

Propre (à quelque chose. — Latin : idoneus).

I, 357, l. 9; *Théol. nat.*, ch. 158 et 189. — « Puis donc qu'elle n'est pas *idoine* à [non potest] recevoir en soy l'honneur... » (*Théol. nat.*, ch. 191.) — « Ceste cheute doit avoir commencé par la partie plus apte à la ruine et plus *idoine* à s'emporter de son bransle propre [in qua fuit major occasio ruendi et cadendi]. » (*Théol. nat.*, ch. 242.)

IGNOBLE.

Substantivement, au pluriel : ceux qui ne sont pas nobles.

« Les *ignobles* sont tenus de crier en marchant, comme les gondoliers de Venise. » (III, 83, l. 6.)

IGNOMINIE.

« Il (Caton d'Utique) eust bien faict une belle

action... plus tost aveq *ignominie*, que pour la gloire (c.-à-d. eût elle été honteuse aux yeux du vulgaire). » (I, 302, l. 22.) — III, 11, l. 10.

IGNORAMMENT.

Avec ignorance; par ignorance.

« S'il se treuve chose dicte par moy *ignorament* ou inadvertament contre les sainctes prescriptions de l'eglise catholique. » (I, 408, l. 7.) — III, 371, l. 20.

IL.

1] *Neutre : ceci; cela.*

I, 106, l. 17; 113, l. 22; 149, l. 16; 295, l. 13; 370, l. 10; 398, l. 17; II, 81, l. 13. — « Si cela est vrai, *il* est sujet à une longue interprétation. » (II, 140, l. 8.) — II, 146, l. 24; 229, l. 12; 240, l. 2. — « *Il* est certain, je l'avoue. » (II, 451, l. 4.) — III, 121, l. 23; 228, l. 1; 237, l. 3; 240, l. 2; 302, l. 36; 348, l. 6. — « Car je signifie mesme chose quand je dis, je lis ma leçon, ou la leçon se list, ou *il* se list [legitur] simplement prins et impersonnellement... » (*Théol. nat.*, ch. 54.)

Loin de supprimer des « *il* » neutre dans ses corrections, Montaigne écrit trois fois *il* où il avait d'abord mis « ceci » ou « cela » : I, 167, l. 9; II, 249, l. 17; 436, l. 12.

2] *Au pluriel, au sens de « on ».*

« *Ils* en habillent la sagesse, la vertu, la consciance : sot et monstrueus ornement. » (I, 9, l. 3.) — « S'*ils* osent appeller erreur chose à quoy nature mesme nous achemine. » (I, 14, l. 5.) — « Si en mon pais on veut dire qu'un homme n'a poinct de sens, *ils* disent qu'il n'a point de mémoire. » (I, 37, l. 9.) — I, 101, l. 2; 106, l. 7; 139, l. 20; 213, l. 3; 243, l. 18; 244, l. 2, 9 et 10; 306, l. 11; 326, l. 8; 328, l. 9 et 10; 351, l. 17; 376, l. 11; II, 14, l. 9; 15, l. 18; 18, l. 25; 57, l. 9; 150, l. 16. — « *Ils* récitent. » (II, 186, l. 4.) — II, 194, l. 13; 199, l. 26. — « *Ils* ont laissé par escrit de l'orateur Curio... » [« on a laissé », 1588]. (III, 227, l. 19.) — III, 418, l. 16 et 18.

IL Y A : *depuis.*

« Le plus grand homme qui fut *il y a* mil ans. » (I, 180, l. 11.)

On trouve très fréquemment chez Montaigne des pronoms personnels employés d'une manière pléonastique, répétant soit un substantif, soit un autre pronom, déjà exprimé dans la proposition. Cf. par exemple : I, 45, l. 16; 107, l. 18; 114, l. 12; 164, l. 18; 193, l. 25; 195, l. 6; 258, l 19; III, 329, l. 18. Beaucoup de pléonasmes de ce genre ont disparu d'une édition à l'autre; dans l'édition de 1588 Montaigne en a supprimé 10 au premier livre, et 12 au second; après 1588, 4 au premier livre, 5 au second; par exemple : I, 40, l. 11; 127, l. 16; 150, l. 15; 164, l. 18; 257, l. 6; 310, l. 15, etc. (Cf. Coppin, *Etude sur la grammaire et le vocabulaire de Montaigne, d'après les variantes des Essais*, p. 44.)

ILLEGITIME.

1] *Contre les lois et l'usage; extraordinaire.*

« Je reçois une principale consolation, aus pensées de ma mort, qu'elle soit des justes et naturelles, et que meshui je ne puisse en cela requerir ny esperer de la destinée faveur qu'*illegitime.* » (III, 410, l. 22.)

2] *Non autorisé; coupable.*

I, 134, l. 19; 259, l. 12. — « La ceremonie nous defend d'exprimer par parolles les choses licites et naturelles... la raison nous défend de n'en faire point d'illicites et *illégitimes* » [1588] [« mauveses », Ms]. (II, 408, l. 1.) — « C'est une vaine occupation... (il s'agit de l'amour) messeante, honteuse et *illegitime* » [Ms] [« honteuse et vitieuse », 1588]. (III, 136, l. 24.)

ILLEGITIMEMENT.

D'une manière inique.

« Certes, elle (la Nature) m'a traitté *illegitimement* et incivilement. » (III, 131, l. 14.)

ILLUSTRER.

Eclairer (moderne).

II, 153, l. 2.

IMAGE.

1 *Figure réelle.*

a) *Figure; aspect.*

II, 320, l. 23. — « De cette mesme *image* du monde qui coule pendant que nous y sommes, combien chetive et racourcie est la cognoissance des plus curieux! » (III, 157, l. 20.) — III, 269, l. 15. — « Il n'est aucune qualité si universelle en cette *image* des choses que la diversité et variété. » (III, 360, l. 12.)

b) *Spécialement, au pluriel : constellations.*

« Democritus (disoit), tantost que les *images* et leurs circuitions sont dieus, tantost cette nature qui eslance ces *images*. » (II, 245, l. 3 et 4.)

c) *Mine; air.*

« Fuye ces *images* regenteuses et incivilles. » (I, 200, l. 8.)

d) *Apparence.*

II, 240, l. 2. — « Ja, à Dieu ne plaise que je laisse faillir entre mes mains aucune *image* de vie que je puisse rendre à un si bon pere. » (III, 212, l. 3.) — « Encore retient elle au tombeau des marques et *image* d'empire. » (III, 274, l. 22.)

2 *Figure représentée par l'art.*

a) *Portrait, représentation (des personnes ou des choses).*

« Ce seroit ingratitude de mespriser les reliques et *images* de tant d'honnestes hommes, et si valeureux, que j'ay veu vivre et mourir (il s'agit des anciens). » (III, 274, l. 9.)

b) *Au figuré.*

I, 243, l. 20; II, 82, l. 2; 302, l. 1. — « Tout le commerce que j'ay en cecy avec le publiq, c'est que j'emprunte les utils de son escripture, plus soudaine et plus aisée : il m'a fallu jetter en moule cette *image* (les *Essais*, qui ne sont rien de plus que son image) pour m'exempter la peine d'en faire faire plusieurs extraits à la main. » (II, 453, l. 7 [1588].) — II, 561, l. 20; III, 250, l. 17. — « Cette *image* des discours de Socrates que ses amys nous ont laissée... » (III, 322, l. 3.) — III, 339, l. 4; 422, l. 16.

c) *Spécialement : statue.*

I, 371, l. 6. — « Je fay grand doubte que Phidias, ou autre excellent statuere, aymat autant la conservation et la durée de ses enfants naturels, comme il feroit d'une *image* excellente qu'avec long travail et estude il auroit parfaite selon l'art. » (II, 94, l. 10.)

3 *Figure imaginée.*

a) *Forme; espèce; modèle.*

(Il s'agit de la « nouvelleté ».) « La liaison et contexture de cette monarchie et ce grand bastiment ayant esté desmis et dissout, notamment sur ses vieux ans, par elle, donne tant qu'on veut d'ouverture et d'entrée à pareilles injures... Toutes sortes de nouvelles desbauches puisent... en cette première et fœconde source, les *images* et patrons à troubler nostre police. » (I, 152, l. 23.) — « C'est aussi une *image* de lâcheté qui a introduit en nos combats singuliers cet usage de nous accompaigner de seconds. » (II, 492, l. 17.) — III, 241, l. 14; 262, l. 18; 354, l. 17.

b) *Idée; conception (moderne).*

« Qu'il ne faut que voir un homme eslevé en dignité : quand nous l'aurions cogneu trois jours devant homme de peu, il coule insensiblement en nos opinions une *image* de grandeur, de suffisance. » (III, 192, l. 14.)

IMAGINATION.

1 *Faculté non seulement d'imaginer, mais de concevoir; pensée; esprit.*

I, 107, l. 2; 204, l. 2. — « Je veux que les choses surmontent, et qu'elles remplissent de façon l'*imagination* de celuy qui escoute, qu'il n'aye aucune souvenance des mots. » (I, 222, l. 16.) — « Mon *imagination* se contredit elle mesme si souvent et condamne, que ce m'est tout un qu'un autre le face. » (III, 178, l. 20.) — III, 416, l. 22.

EN L'IMAGINATION : *dans l'esprit.*

I, 110, l. 26; 381, l. 12.

PAR IMAGINATION : *en pensée.*

II, 158, l. 27.

2 *Produit de cette faculté : pensée; idée; opinion.*

I, 219, l. 24; 253, l. 8; 421, l. 22; II, 41, l. 8; 54, l. 13; 316, l. 10; III, 35, l. 12; 52, l. 7. — « Aristote a escrit pour estre entendu; s'il ne l'a peu, moins le fera un moins habile et un tiers que celuy qui traite sa propre *imagination.* » (III, 363, l. 18.)

Au pluriel.

« Il est impossible que d'arrivée nous ne sentions des piqueures de telles *imaginations.* » (I, 108, l. 9.) — I, 227, l. 1; II, 152, l. 27; 435, l. 10. — « Les plus fermes *imaginations* que j'aye... sont celles qui, par maniere de dire, nasquirent avec moy. » (II, 444, l. 9.) — III, 20, l. 16; 176, l. 6.

IMBECI[L]LE.

Faible.

1 *Se rapportant au physique.*

« (Je) ne creins pas tant un muletier joueur que *imbécille*, ny un cuisinier jureur qu'ignorant. » (I, 251, l. 9.) — « Platon ne croit pas qu'Æsculape se mit en peine de prouvoir par regimes a faire durer la vie en un cors gasté et *imbecille.* » (III, 393, l. 10.)

2 *Au figuré.*

« Mon jugement... pense donner juste interpretation aux apparences que sa conception luy presente; mais elles sont *imbecilles* et imparfaictes. » (II, 104, l. 20.) — « Mes meurs... toutes *imbecilles* qu'elles sont. » (II, 288, l. 17.) — III, 422, l. 19; *Théol. nat.*, ch. 242.

Substantivement, au pluriel : les inhabiles.

III, 112, l. 1.

Imbecillis, en latin, signifiait faible.

IMBECI[L]LITÉ.

Faiblesse.

« L'*imbecillité* du jugement humain. » (I, 339, l. 17.) — « L'enfance et la decrepitude se rencontrent en *imbecillité* de cerveau. » (I, 402, l. 13.) — II, 74, l. 13; 151, l. 18; 152, l. 1; 267, l. 13; 331, l. 3; III, 66, l. 2.

IMMODERATION.

Excès (latin : immoderatio).

I, 258, l. 1. — (Il s'agit de la gloire.) « Evite, come deus extremes vitieus, l'*immoderation* et a la rechercher et a la fuir. » (II, 392, l. 16.) — III, 75, l. 18.

« Bouhours observe que ce mot employé par un illustre écrivain (La Rochefoucauld) n'est pas jugé français, mais il est bon et même ancien dans la langue. » Littré.

*IMMORTALISATION.

« Je ne trouve rien si humble et si mortel en la vie d'Alexandre que ses fantasies autour de son *immortalisation* » [« autour de sa deification », 1588]. (III, 430, l. 9.)

IMPARFAIT.

1 *Inacheve.*

I, 110, l. 7. — « Ils ne font que lecher cette matiere *imparfaicte.* » (I, 219, l. 23.)

2 *Incomplet.*

« Si vous retroussiez cet enfant *imparfait*, vous voyez au dessoubs le nombril de l'autre. » (II, 514, l. 18.)

IMPATIEMMENT.

Avec peine; avec chagrin.

« Je ne voy pas égorger un poulet sans desplaisir, et ois *impatiemment* gemir un lievre sous les dens de mes chiens... » (II, 130, l. 27.) — « Ce pauvre homme et ceste pauvre femme (parlant de son oncle et de sa femme) que j'ayme touts deux unique-

ment : et qui porteront bien *impatiemment* (j'en suis asseuré) la perte qu'ils feront en moy... » (C. et R., IV, 311.)

IMPATIENCE.

Peine, difficulté à supporter quelque chose.

« Je treuve par experiance que c'est plus tost l'*impatiance* de l'imagination de la mort qui nous rent impatians de la dolur... » (I, 66, l. 12.) — « Come si l'*impatiance* estoit de soi quelque meillur remede que la patiance. » (II, 606, l. 11.) — « Je monstrois, mesmes au visage l'*impatience* que j'avois à l'ouyr. » (C. et R., IV, 317.)

IMPATIENT.

IMPATIENT DE : *qui ne peut supporter.*

II, 66, l. 13. — « Bogez gouverneur en Eione de la part du Roy Xerxes, assiegé par l'armée des Atheniens... refusa la composition de s'en retourner surement en Asie... *impatiant* de survivre a la perte de ce que son maistre luy avoit done en garde. » (II, 33, l. 23.) — II, 297, l. 8; 305, l. 4; 559, l. 17. — « *Impatiant* de comander come d'estre comandé. » (III, 170, l. 13.) — III, 221, l. 7.

IMPER.

Impair.

II, 591, l. 26.

IMPERCEPTIBLEMENT.

Sans perception; sans sensation.

« Les corps raboteux se sentent, les polis se manient *imperceptiblement.* » (III, 303, l. 29.)

IMPERIEUX.

Au figuré.

« Cette laidur superficielle, qui est pourtant tres *imperieuse*, est moindre prejudice a l'estat de l'esprit et [a] peu de certitude en l'opinion des homes. » (III, 351, l. 16.)

IMPERTINEMMENT.

1] *Sans pertinence; sans justesse; hors de propos.*

« Nous ne sommes pas excusables de la conduire (la chasse de la verité) mal et *impertinemment.* » (III, 183, l. 1.) — « Parler *impertinemment* de la peinture. » (III, 189, l. 13.)

2] *Avec impertinence.*

III, 135, l. 8.

IMPERTINENCE.

1] *Caractère de ce qui choque la raison; sottise.*

I, 230, l. 13; III, 183, l. 18. — « Socrates dispute... pour instruire Euthydemus et Protagoras de la conoissance de leur *impertinance* plus que de l'*impertinance* de leur art. » (III, 182, l. 24, 25.)

2] *Caractère de ce qui est déplacé.*

III, 131, l. 7.

IMPÉTRER.

Obtenir.

II, 375, l. 3. — « Et si faut en outre qu'il ait bonne esperance d'*impetrer* [recipiendi] pardon, autrement pour neant s'attristerait-il. » (*Théol. nat.*, ch. 294.)

IMPETUEUX.

En parlant des choses : brusque; soudain.

« Quelque *impetueux* et inopiné accident. » (III, 14, l. 13.)

IMPITEUX.

Impitoyable.

II, 588, l. 17. — « Les maus de l'ame s'obscurcissent en leur force... Voila pourquoi il les faut souvant remanier au jour, d'une main *impiteuse.* » (III, 76, l, 1.)

IMPLICATION.

Entrelacement (latin : implicatio).

« Il me semble, de cette *implication* et entre-

lasseure de langage (c.-à-d. combinaison et entrelacement des propositions) par où ils nous pressent, que... » (III, 181, l. 24.)

IMPLOYABLE.

1 *Qui ne peut être ployé, inflexible.*

« Une ame forte et *imployable* » (comparer la traduction anglaise de Florio : « a courageous and imployable mind »). (I, 5, l. 11.)

2 *Qui ne peut être changé.*

« La persuasion estant populerement semee entre les Turcs de la fatale et *imployable* prescription de leurs jours. » (II, 511, l. 15.)

*IMPOLI.

Non policé.

« Les reigles de vivre ainsi rudes, neufves, *impolies* ou impollues comme je les ay nées chez moy ou raportées de mon institution... » (III, 266, l. 7.) — « Cette tourbe rustique d'hommes *impolis*. » (III, 339, l. 5.)

IMPOLLU.

Non souillé; pur.

II, 269, l. 2; III, 266, l. 7.

IMPORTABLE.

Insupportable; pénible.

« (Un larron) avoit soing... d'egaler et disperser le dommage qu'il faisoit, si que la foule estoit moins *importable* à chaque particulier. » (III, 31, l. 1.) — III, 279, l. 15.

*IMPORTANT.

1 *Qui importe; d'importance.*

I, 22, l. 5. — « Pour estre les occupations domestiques moins *importantes*, elles n'en sont pas moins importunes. » (I, 311, l. 6.)

2 *Spécialement (en mauvaise part) : qui cause du dommage.*

II, 436, l. 9. — (Il s'agit de « la mort du bon monsieur de Pibrac ».) « Cette perte, et celle qu'en mesme temps nous avons faicte de monsieur de Foix, sont pertes *importantes* à nostre couronne. » (III, 220, l. 18.)

IMPORTUNITÉ.

Gêne; contrainte pénible.

« Lors mesmes qu'ils se sont, aveq grandes difficultez, desfaicts de l'*importunité* d'un maître... » (I, 147, l. 25.) — « L'*importunité* de mes maladies... » [« la subjection de mes maladies », 1588]. (II, 79, l. 10.) — III, 46, l. 20; 420, l. 17.

IMPOSER.

En imposer à.

« On m'a volu faire accroire que un home... m'*avait imposé* en me recitant des vers qu'il avoit faicts. » (II, 356, l. 8.)

IMPOST.

Peu dispos; pesant.

« Un gentillhome... *impost* de sa persone et ne trouvant cheval capable de son pois... marchoit par païs en coche. » (III, 149, l. 8.)

IMPOURVU.

Cf. IMPROUVEU.

*IMPREMEDITÉ.

1 *En parlant des choses : qui n'est pas prémédité.*

III, 227, l. 12.

2 *En parlant des personnes : qui ne médite pas d'avance.*

« De quel regimant estoit ma vie, je ne l'ay apris qu'apres qu'ell' est exploitee et emploiee. Nouvelle figure : un philosofe *impremedite* et fortuite. » (II, 288, l. 23.)

*IMPREMEDITEMENT.

Sans préméditation; à l'improviste.

« J'ay... un remors piquant, si par fois elle m'eschape (la menterie), come par fois elle m'eschape, les occasions me surprenant et agitant *impremeditement.* » (II, 430, l. 15.)

Ce mot ne se trouve dans aucun dictionnaire. — « Si « impremedité », qu'on trouve dans Cotgrave, a jamais été en usage, Montaigne en a peut-être fabriqué son *impremeditement*, qui n'a pas fait fortune. » (Coste.)

IMPRESSION.

1 *Empreinte; effet produit par la pression d'un corps sur un autre corps.*

« Quand je considere l'*impression* que ma riviere de Dordoigne faict de mon temps vers la rive droicte de sa descente... » (I, 266, l. 13.)

Au figuré.

I, 232, l. 4; II, 582, l. 8; 583, l. 3.

FAIRE IMPRESSION : *laisser une trace; produire un effet.*

I, 402, l. 10; III, 43, l. 18.

FAIRE SON IMPRESSION : *faire son action; produire son effet.*

III, 250, l. 10.

2 *Trace; modification.*

« Cette-cy (cette maladie) a ce privilege qu'elle s'emporte tout net, la où les autres laissent toujours quelque *impression* et alteration. » (III, 399, l. 15.)

3 *Imprimerie.*

« Nous nous escriïons du miracle de l'invention de nostre artillerie, de nostre *impression.* » (III, 157, l. 26.)

4 *Empreinte sur l'âme (naturelle ou acquise); manière d'être.*

« Ce mesme instinct et *impression* que j'en ay apporté de la nourrice. » (II, 128, l. 17.) — III, 346, l. 21.

5 *Effet produit sur le cœur ou sur l'esprit.*

« Je treuve qu'on s'amuse ordinerement a chastier aux enfans des errurs innocentes... et qu'on les tourmante pour des actions temereres qui n'ont ny *impression* (ne laissent pas de traces) ny suite. » (I, 41, l. 1.) — I, 124, l. 10; II, 141, l. 23; 150, l. 12. — « Je ne sçay si l'ardeur qui naist du despit et de l'obstination à l'encontre de l'*impression* et violence du magistrat et du danger..., n'ont envoyé tel homme soustenir jusques au feu l'opinion pour laquelle, entre ses amys, et en liberté, il n'eust pas voulu s'eschauder le bout du doigt. » (II, 317, l. 10.) — III, 62, l. 8.

6 *Opinion.*

I, 262, l. 17; II, 141, l. 23; 151, l. 10. — « C'est une tres-utile *impression*... que les vices... demeurent tousjours en butte à la (justice) divine. » (II, 297, l. 1.) — III, 166, l. 10; 312, l. 28.

IMPRIMER.

Au figuré : graver dans l'esprit; enseigner; communiquer; inspirer.

« Qu'il n'*imprime* pas tant à son disciple la datte de la ruine de Carthage que les meurs de Hannibal... » (I, 202, l. 24.) — « *Imprimer* une croyance. » (II, 149, l. 24.) — « Elle ne nous a pas apris de suyvre et d'embrasser la vertu et la prudence, mais elle nous en *a imprimé* la dérivation et l'étymologie. » (II, 447, l. 8.) — III, 43, l. 23; 151, l. 19 et 23; 217, l. 19; 346, l. 25 [1588]. — « Il m'a cuidé *imprimer* non tant son discours que son sentiment. » (III, 387, l. 14.) — « Afin que j'*imprime* plus avant et par experience visible l'obligation que nous avons envers Dieu. » (*Théol. nat.*, ch. 97.)

S'IMPRIMER : *se mettre dans l'esprit.*

III, 66, l. 5.

IMPROPREMENT.

D'une manière inexacte; inadéquate.

II, 38, l. 4. — « C'est à Dieu seul de se cognois-

tre et d'interpreter ses ouvrages. Et le faict en nostre langue *improprement*, pour s'avaler et descendre a nous, qui somes a terre, couchez. » (II, 222, l. 7.)

IMPRO[U]V[E]U, IMPOURV[E]U.

Imprévu.

I, 44, l. 15; 125, l. 5.

A L'IMPROUVEU : *à l'improviste.*

« Je ne me puis deffendre, si le bruit esclattant d'une harquebusade vient à me frapper les oreilles *à l'improuveu*... que je tressaille... » (I, 54, l. 17.) — I, 106, l. 10; II, 42, l. 17; III, 116, l. 14; 210, l. 19.

« *A l'improviste, à l'impourvu*, tous deux sont bons; mais *à l'improviste*, quoique pris de l'italien, est tellement naturalisé français qu'il est plus élégant qu'*à l'impourvu*. » (Vaugelas, 1657). Montaigne d'ailleurs a dit aussi *à l'improviste* (II, 132, l. 3), expression à laquelle il substitue, après 1588, *en sursaut*. *A l'impourvu* se rattache au latin *providere*, qui signifiait *prévoir*.

IMPROVIDENCE.

Imprévoyance (latin : improvidentia).

« Vos amis mesme s'amusent plus qu'à vous plaindre, à accuser vostre invigilance et *improvidance*. » (II, 387, l. 16.)

IMPROVISTE (A L').

Cf. A L'IMPROUVEU.

IMPRUDEMMENT.

Sans prévision; à son insu ou à leur insu.

« Ainsi metoit *imprudammant* a mal ces povres bestes leur complexion singeresse. » (III, 115, l. 11.)

Le latin *imprudenter*, auquel correspond *imprudemment*, a exactement cette signification. *Imprudentia*, pour *improvidentia*, signifiait proprement *imprévoyance*.

IMPRUDENCE.

Manque de sagesse (voir PRUDENCE*); sottise.*

« C'est *imprudence* d'estimer que l'humaine prudence puisse remplir le rolle de la fortune. » (III, 191, l. 14.) — III, 209, l. 20. — « Ceux que nostre desreiglement et l'*imprudence* humaine y conferent. » (III, 225, l. 19.)

*IMPUBLIABLE.

Qui ne peut être publié.

« Je me suis ordonné d'oser dire tout ce que j'ose faire, et me desplait des pensées mesmes *impubliables*. » (III, 75, l. 10.)

IMPULSION.

Choc; poussée (au figuré).

II, 230, l. 12. — (Il parle de la colere.) « (Je) suis assez fort... pour repousser l'*impulsion* de cette passion... [« l'arrivée de cette passion », 1588] mais, si elle me preoccupe et me saisit une fois, elle m'emporte. » (II, 524, l. 17.)

INACCESSIBLE.

Au figuré.

I, 208, l. 5; II, 121, l. 13. — « Si j'ay un cor qui me presse l'orteil, me voyla renfroigné, mal plaisant et *inaccessible*. » (II, 315, l. 25.) — « Toutes choses sont einsin (ainsi) aisées à certains biais, et *inaccessibles* par autres. » (*Voyage*, 237-238.)

*INADVERTEMMENT.

Par inadvertance; sans s'apercevoir de ce qu'on fait.

« Tenant pour execrable, s'il se treuve chose dicte par moy ignorament ou *inadvertament* contre les sainctes prescriptions de l'eglise catholique. » (I, 408, l. 7.) — « Je corrigerais bien une erreur accidentale, de quoi je suis plein, ainsi que j'écris *inadvertemment*. » (III, 114, l. 11.)

*INAMANDABLE.

Incurable.

« Quelque remercable et enorme difformite corporelle, vice constant, *inamandable*... » (II, 87, l. 20.)

INANITÉ.

1 *Le néant (latin : inanitas).*

« Qu'est-il plus vain que de faire l'*inanité* mesme cause de la production des choses? » (II, 279, l. 21.) — III, 67, l. 28. — « Toutes telles ravasseries... meritent aumoins qu'on les escoute. Pour moy, elles emportent seulement l'*inanité*, mais elles l'emportent. » (III, 177, l. 7.) — « Il (nostre discours) bastit aussi bien sur le vuide que sur le plain, et de l'*inanité* que de matiere. » (III, 310, l. 2.) — III, 319, l. 20. — « Quel empeschement de neant et maniacle, se faire serviteur et valet de l'*inanité* mesme? » (*Théol. nat.*, ch. 199.) — *Ibid.*, ch. 201.

2 *Qui n'a pas de substance, au sens moral; sottise; vanité.*

I, 126, l. 25. — « Que la touche et regle de toutes imaginations solides et de toute verite c'est la conformité à la doctrine d'Aristote; que hors de là ce ne sont que chimeres et *inanité;* qu'il a tout veu et tout dict. » (I, 196, l. 2.) — I, 389, l. 27. — « Si les autres se regardaient attentivement, comme je fay, ils se trouveroient, comme je fay, pleins d'*inanité* et de fadaise. » (III, 277, l. 24.)

*INAPERCEVANCE.

Défaut de perception.

« Bien sert à la decrepitude de nous fournir le doux benefice d'*inapercevance* et d'ignorance et facilité à nous laisser tromper. » (II, 83, l. 1.)

*INARTIFICIEL.

Simple.

« Ce discours... represente en une hardiesse *inartificielle* et niaise, en une securite puerile la pure et premiere impression et ignorance de nature. » (III, 346, l. 21.)

Ne se trouve dans aucun dictionnaire, sauf celui de Littré.

*INASSOCIABLE.

Insociable.

« Ils le peignent (Pyrrhon) stupide et immobile, prenant un train de vie farouche et *inassociable.* » (II, 230, l. 19.) — III, 38, l. 17; 265, l. 21.

INCAPABLE.

1 *Qui ne peut contenir; qui ne comporte pas.*

« Je propose les fantasies humaines... non comme arretees et reglees par l'ordonance celeste, *incapables* de doubte et d'altercation... » (I, 416, l. 3.)

2 *Qui n'a pas le pouvoir de; n'est pas propre à (moderne).*

I, 45, l. 7; 87, l. 22; 173, l. 19; 174, l. 16; 229, l. 18.

INCERTAINEMENT.

Avec incertitude.

« Autre chose est un dogme serieusement digere; autre chose, ces impressions superficielles, lesquelles... vont nageant temererement et *incertainement* en la fantasie. » (II, 151, l. 11.)

INCIDENT.

Chose accessoire.

« L'un va en orient, l'autre en occident; ils perdent le principal, et l'escartent dans la presse des *incidens* » (il s'agit de ceux qui s'égarent du sujet qu'ils traitent). (III, 180, l. 19.)

PAR INCIDENT : *incidemment; accessoirement.*

III, 270, l. 10; 303, l. 4.

INCITATION.

Ce qui incite.

« La douleur insupportable et une pire mort me semblent les plus excusables *incitations* (au suicide). » (II, 40, l. 14.) — III, 170, l. 20.

INCITER.

Engager vivement à faire quelque chose; exciter.

I, 234, l. 11; 301, l. 17. — « Nostre relligion est faicte pour extirper les vices; elle les couvre,

les nourrit, les *incite.* » (II, 148, l. 8.) — II, 479, l. 20; III, 110, l. 14.

INCIVIL.

Antisocial.

« Où l'on vit soubs cette opinion si rare et *incivile* [« desnaturée », 1588] de la mortalité des ames. » (I, 144, l. 11.)

INCIVILITÉ.

Absence de culture; brutalité.

« Ne veux gaster ses meurs genereuses par l'*incivilité* et barbarie d'autruy. » (I, 212, l. 24.) — II, 220, l. 6.

INCLINATION.

1] *Ligne de mouvement; inclinaison.*

« Le vent des accidens me remue selon son *inclination.* » (II, 6, l. 12.) — III, 387, l. 12.

Au figuré : inclinaison; direction; orientation.

II, 226, l. 18; 230, l. 6. — « Les Academiciens recevoyent quelque *inclination* de jugement, et trouvoyent trop crud de dire qu'il n'estoit pas plus vraysemblable que la nege fust blanche que noire. » (II, 309, l. 22.) — II, 439, l. 8; III, 56, l. 17; 63, l. 23; 192, l. 25.

2] *Penchants; manière d'être; nature.*

« S'estant parfaictement commis l'un à l'autre, ils tenoint parfaictement les renes de l'*inclination* l'un de l'autre. » (I, 247, l. 2.) — « Bons ou mauvais, selon que porte l'*inclination* du lieu où ils sont assis. » (II, 330, l. 13.)

3] *Mouvement vers le mal; déclin; empirement.*

« Comme vainement nous concluons aujourd'huy l'*inclination* et la decrepitude du monde par les arguments que nous tirons de nostre propre foiblesse et decadence. » (III, 158, l. 6.) — III, 268, l. 15.

INCLINER.

Faire pencher (au figuré).

« Come si... sa providance s'exerçoit autrement, *inclinant* l'evenement d'une bataille, que le saut d'une puce. » (II, 264, l. 17.)

INCLINER A.

II, 330, l. 21.

S'INCLINER.

« Je ne puis pas bien assortir à ce discours ce que Laërtius dict, de la vie de Pyrro, et à quoy Lucianus, Aulus Gellius, et autres semblent *s'incliner...* » [1588]. (II, 230, l. 17.)

*INCOLE.

Habitant (latin : incola).

[Variante manuscrite.] (II, 211, l. 20.)

INCOMMODE.

Dont on ne se sert pas facilement, peu favorable.

I, 226, l. 24. — (Il s'agit des chiens qui mènent les aveugles.) « J'en ay veu, le long d'un fossé de ville laisser un sentier plain et uni et en prendre un autre plus *incommode* [1588] [« en prendre un pire », Ms] pour esloigner son maistre du fossé. » (II, 174, l. 15.)

INCOMMODE A : *malhabile, impropre à.*

III, 350, l. 15.

INCOMMODÉEMENT.

Avec incommodité, dommage.

« Et d'autant qu'ils paient plus poisamment, et *incommodeemant* : d'autant en est leur satisfaction plus juste et meritoire. » (I, 34, l. 19.) — II, 387, l. 14; III, 85, l. 8.

INCOMMODITÉ.

1] *Désavantage; dommage; préjudice (sens du latin : incommoditas).*

I, 199, l. 23. — « Conserver nostre vie à nostre

tourment et *incommodité*, c'est choquer les loix mesmes de nature. » (I, 285, l. 4.) — I, 341, l. 2; 345, l. 15; II, 66, l. 26; III, 23, l. 8; 283, l. 17. — « (Il) refusera celle, qui est rejettable d'elle mesme, et qui luy aporteroit toutes *incommoditez*. » (*Théol. nat.*, ch. 68.) — *Ibid.*, ch. 75.

2] *Inconvénient.*

I, 111, l. 18; 199, l. 23; 268, l. 8; 320, l. 17. — « Les *incommoditez* de la vieillesse. » (II, 16, l. 15.) — « Rendu à telle solitude par l'*incommodité* de sa melancholie. » (II, 79, l. 15.)

INCOMPATIBLE.

Inconciliable; contradictoire.

I, 190, l. 13.

* INCOMPREHENSIBILITÉ.

II, 237, l. 21.

INCOMPRENABLE.

Incompréhensible.

II, 246, l. 2.

Montaigne emploie concurremment « incomprehensible ».

INCONSIDÉRATION.

II, 127, l. 7.

INCONSTAMMENT.

De façon variable.

III, 198, l. 24.

INCONSTANCE.

1] *Au propre : mobilité.*

« Des mon enfance... j'avois de la folie aus pieds... tant j'y ai de remuement et d'*inconstance*. » (III, 416, l. 2.)

2] *Au figuré.*

« Les controverses et *inconstances* de jugement. » (II, 592, l. 25.)

3] *Manque de fermeté.*

« Une vitieuse passion comme celle de l'*inconstance* et de l'estonnement, peut elle faire en nostre ame aucune production reglée? » (II, 150, l. 6.)

INCONTINENT.

Sur le champ.

I, 43, l. 12; 151, l. 23; 192, l. 24; 247, l. 16; II, 262, l. 16; 289, l. 11; 603, l. 10; III, 85, l. 18; 104, l. 7; 357, l. 3; *Théol. nat.*, ch. 117; 162.

INCONVENIENT.

1] *Adjectif. Qui ne convient pas; absurde.*

IL EST INCONVENIENT.

« Les accidens qui touchent cette partie (c.-à-d. le cerveau) offencent... les facultez de l'ame; de là *il* n'*est* pas *inconvenient* qu'elle s'escoule par le reste du corps. » (II, 289, l. 11.) — II, 408, l. 23. — « *Il* n'*est* pas *inconvenient* qu'une seule religieuse ait trois ou quatre benefices. » (*Voyage*, 65.)

2] *Substantif.*

a) *Accident; malheur.*

I, 332, l. 25; 365, l. 2; 421, l. 1. — « Ce sont moyens qui servent a une ame estant à soy et en ses forces...; non pas à cet *inconveniant* [« accident », 1588] où, chez un philosophe, une ame devient l'ame d'un fol, troublée, renversée et perdue. » (II, 294, l. 13.) — II, 331, l. 20; 333, l. 24.

b) *Désagrément.*

« Les *inconvenians* ordineres ne sont jamais legiers. » (III, 211, l. 6.)

c) *Désavantage attaché à une chose (moderne).*

I, 364, l. 21; II, 292, l. 14; 467, l. 4.

INCORPOREL.

Qui n'est pas corporel (moderne).

II, 285, l. 13; III, 50, l. 11.

Au figuré : sans solidité; sans consistance.

« Voiez autour d'un bon argumant combien ils

en sement d'autres legiers et, qui y regarde de pres, *incorporels.* » (III, 326, l. 10.)

INCORPORER.

1 *Faire pénétrer dans le corps; faire pénétrer (au propre et au figuré).*

« On *incorpore* la cholere en la cachant... » (II, 522, l. 26.) — III, 280, l. 14; 287, l. 10.

2 *Revêtir de formes corporelles.*

« Les esperits descheus selon qu'ils se sont plus ou moins eslouignez de leur spiritualité, on les *incorpore* plus ou moins alegrement ou lourdement (revêt de corps plus ou moins légers ou lourds). » (II, 285, l. 14.)

INCORPORER EN.

II, 389, l. 9; III, 317, l. 28; 340, l. 12.

* INCORRIGÉ.

Non corrigé; incorrect.

II, 213, l. 3.

INCRUSTATION.

Action de parer d'ornements incrustés; résultat de ce travail.

Au figuré.

« Conduire son desseign... soubs des inventions anciennes rappiecées par cy par là... les gens d'entendement hochent du nez cette *incrustation* empruntée. » (I, 191, l. 11.)

* INCULCATION.

Action d'inculquer (latin : inculcatio).

« La redicte est par tout ennuyeuse. Je me desplais de l'*inculcation.* » (III, 226, l. 6.)

INCURIEUX.

Insouciant.

« Se trouvent plus 'dociles et aisez a mener les esprits simples et *incurieus,* que ces esprits surveillans et pædagogues. » (II, 231, l. 20.)

INCURIEUX DE : *qui ne se soucie pas de.*

« Sans doute nous regardons bien plus soigneusement à ne faillir point (si nous nous souvenons du dernier jugement), là où autrement nous en sommes rendus *incurieux* et non-challans (piger et neglegens). » (*Théol. nat.,* ch. 329.)

* INCURIEUSEMENT.

Avec insouciance.

« (On a) de quoy couler plus *incurieusemant* en la povreté qu'en l'abondance justemant dispensee. » (II, 544, l. 3.) — « Ceux-cy... qui reçoyvent si láchement et si *incurieusement* leur bonne fortune. » (III, 425, l. 27.)

INCURIOSITÉ.

Insouciance.

« O que c'est un dous et mol chevet, et sain, que l'ignorance et l'*incuriosité,* a reposer une tête bien faicte! » (III, 372, l. 13.)

INDÉCEMMENT.

1 *Autrement qu'il ne convient.*

« La philosophie m'a faict plaisir de juger qu'une si belle action eust este *indecemmant* logee en toute autre vie qu'en celle de Caton... » (II, 124, l. 15.)

2 *Avec déshonneur.*

III, 107, l. 15.

INDÉCENT.

Qui ne convient pas.

III, 385, l. 28.

INDÉCIS.

Non décidé; au sujet de quoi on n'a pas pu prendre de décision.

I, 237, l. 9. — « Il se trouve en cet homme (Auguste) une varieté d'actions si apparente, sou-

daine et continuelle... qu'il s'est faict lâcher, entier et *indecis,* aux plus hardis juges. » (II, 2, l. 19.) — III, 354, l. 6. — « Il est sage, afin que par son ignorance il ne demeure rien *indecis* [indiscussum]. » (*Théol. nat.*, ch. 88.)

*INDEFATIGABLE.

Infatigable.

II, 537, l. 22. — « Cett' ardeur *indefatigable,* pleine, constante et magnanime qui est en vous. » (III, 130, l. 21.)

*INDEFENSIBLE.

Indefendable.

« Une cause *indefansible.* » (III, 332, l. 25.)

*INDEFINI.

I, 41, l. 12 (peut-être au sens d'infini); II, 243, l. 7.

INDELEBILE.

Au figuré.

III, 107, l. 1.

INDEMNITÉ.

Le fait d'être indemne.

« L'*indemnité* n'est pas monnoye suffisante à un homme qui faict mieus que de ne faillir point. » (III, 369, l. 14.)

INDIFFEREMMENT.

1 | *Avec indifférence.*

« Tous *indifferemment* se preparans et attendans la mort à ce soir. » (III, 338, l. 2.)

2 | *Impartialement.*

II, 61, l. 6.

INDIFFÉRENCE.

Disposition à s'accommoder indifféremment de tout.

« Quoy que j'aye esté dressé autant qu'on a peu à la liberté et à l'*indifférence*, si est-ce que... la coustume a desja... imprimé si bien en moy son caractere en certaines choses, que... » (III, 386, l. 1.)

INDIFFERENT.

Impartial.

« Il est requis un bien prudent, attentif et subtil inquisiteur en telles recherches, *indifferent*, et non preoccupé. » (III, 313, l. 1.)

INDIGENCE.

Manque de quelque chose; imperfection.

III, 172, l. 18. — « Dieu ne se peut donner ny son essence, ny quoy que ce soit; car il s'ensuyvroit qu'il auroit eu *indigence* ou defaillance, ou moins de ce qu'il auroit peu se donner. » (*Théol. nat.*, ch. 40.)

INDIGENT.

Qui manque de quelque chose.

I, 294, l. 13; III, 103, l. 5. — « Dieu est infini... nullement *indigent* [indigens] d'aucune commodité nouvelle. » (*Théol. nat.*, ch. 116.) — « Ainsi est l'amant tousjours infirme, *indigent,* flottant et sans repos. » (*Théol. nat.*, ch. 141.)

INDIGEST.

1 | *Sans forme.*

(Il s'agit du « démon de Socrates ».) « Il est vray semblable que ces inclinations, quoy que temeraires et *indigestes* [« quoy que fortuites », 1588], estoyent tousjours importantes. » (I, 51, l.16.)

2 | *Déréglé.*

« Ce petit Dieu *indigest* et roteur. » (III, 412, l. 13.)

3 | *Non digéré (au figuré).*

« Masse crue et *indigeste.* » (III, 182, l. 11.) — III, 204. l. 13.

INDIGESTIBLE.

Qui ne peut être digéré (au figuré).

I, 411, l. 22. — « La totale police de ce petit

monde leur est *indigestible* (aux medecins). » (II, 598, l. 8.) — III, 260, l. 19.

INDIGESTION.

Mauvais estomac.

« La goutte, la gravelle, l'*indigestion* sont simptomes de longues années. » (III, 393, l. 8.)

INDIGNE.

INDIGNE QUI : *indigne de (avec le subjonctif, équivalent du latin « indignus qui »).*

III, 171, l. 17.

Cf. DIGNE.

INDIGNITÉ.

1° *Au pluriel : les mesquineries.*

« Les *indignitez* et cures de la maison. » (III, 215, l. 24.)

2° *Acte indigne; injustice.*

« J'ayme tant à me descharger... que j'ay par fois compté à profit les... *indignitez* [« desplaisirs », 1588] que j'avais receu de ceux à qui... j'avais quelque devoir d'amitié. » (III, 233, l. 12.)

*INDILIGENT.

Inattentif.

« C'est l'*indiligent* lecteur qui pert son subjet, non pas moi. » (III, 270, l. 13.)

INDISCRET.

Sans discernement; sans mesure.

« Les escrivains *indiscrets* de nostre siecle. » (I, 189, l. 13.) — « Adone d'une application trop *indiscrete* (c.-à-d. immoderée) a l'etude des livres. » (I, 212, l. 19.) — I, 403, l. 12; 412, l. 11; II, 61, l. 13; 183, l. 23; 316, l. 2.

INDISCRETEMENT.

Sans discernement, sans mesure.

II, 409, l. 13; 472, l. 2; III, 202, l. 12; 217, l. 17; 270, l. 16. — « Moy, qui sçay qu'on escript autant *indiscretement* qu'on parle... » (III, 382, l. 31.)

INDISCRETION.

1° *Manque de discernement, de jugement, d'égards.*

I, 380, l. 8; II, 85, l. 8. — « Cette sorte de parler est pleine d'*indiscretion* et d'irreverance... » (II, 261, l. 17.) — II, 432, l. 10.

2° *Manque de modération, de mesure.*

II, 287, l. 4; III, 22, l. 7; 76, l. 26; 98, l. 21. — « Vicieus ou par immoderation ou *indiscretion*. » (III, 117, l. 4.) — « Un homme si avantageux en matiere et en conduicte, pourquoy mesle-il à son escrime les injures, l'*indiscretion* et la rage? » (III, 181, l. 21.) — III, 301, l. 1 et 2; 423, l. 8.

3° *Manque de circonspection; précipitation.*

II, 26, l. 22. — « Je vousis saluer un autre jantilhomme; ce fut d'une tele *indiscretion*, que de mon pousse droit j'allai blesser le couin de mon euil droit... » (*Voyage*, 296.)

Cotgrave donne parmi les équivalents d' « indiscrétion » le mot « rashness » : précipitation.

INDISTINCTEMENT.

D'une manière qui ne peut pas être distinguée.

« Sa cause estant inseparablement conjouinte a un consort et *indistinctement*. » (I, 129, l. 23.)

*INDIVINABLE.

Qui ne peut se deviner; imprévisible.

« Il y a des parties secretes aus objects qu'on manie et *indivinables* signamment, en la nature des homes. » (III, 33, l. 27.) — « S'emportant tousjours de l'un à l'autre extreme par occasions *indivinables*. » (III, 377, l. 12.)

Ce mot ne se trouve dans aucun dictionnaire.

INDOLENCE.

Absence de souffrance (« de dolere » : souffrir).

II, 28, l. 20. — « Voyla pourquoy la secte de

philosophie qui a le plus faict valoir la volupté, encore l'a elle rengée à la seule *indolence.* » (II, 213, l. 22.) — « Ce mesme chatouillement et esguisement qui se rencontre en certains plaisirs et semble nous enlever au dessus de la santé simple et de l'*indolence*, cette volupté active... celle la mesme ne vise qu'à l'*indolence* comme à son but... Crantor avoit bien raison de combattre l'*indolance* d'Epicurus... Je ne louë point cette *indolance* qui n'est ny possible ny desirable. » (II, 214, l. 2, 3, 12 et 14.) — III, 239, l. 2; 398, l. 29; 404, l. 18. — « (M. de Montaigne) disoit se trouver en un' *indolence* de ses reins, plus pure qu'il n'avoit accoustume il y avoit longtams. » (*Voyage,* 183.)

INDOMPTÉ.

Non travaillé. (Latin : indomitus).

« Comme un champ libre et *indompté* porte les herbes plus gaillardes. » (I, 393, l. 2.)

INDUCTION.

Reflexion; raisonnement.

« Ce sont *inductions* et similitudes tirées des plus vulgaires et cogneues actions des hommes. » (III, 322, l. 16.)

INDUIRE.

Amener quelqu'un à quelque chose.

Au figuré : persuader.

« Le Roy Massinissa... ne peut estre *induit* à aller la teste couverte, par froid, orage et pluye qu'il fit. » (I, 295, l. 27.) — II, 498, l. 11.

INDUIRE DE : *induire à, amener à.*

(Il s'agit de sa maison.) « Je ne me suis jamais laissé *induire d*'en faire un outil de guerre. » (III, 230, l. 29.)

*INDULGENT.

Substantivement.

III, 427, l. 6.

INDUSTRIE.

Art; adresse; habileté (à inventer comme à fabriquer).

I, 107, l. 25; 400, l. 12. — « L'*industrie* de fortifier le corps et le couvrir par moyens acquis, nous l'avons par un instinct et precepte naturel. » (II, 166, l. 13.) — II, 168, l. 26. — « Dieu est bon par sa nature, l'home par son *industrie,* qui est plus. » (II, 267, l. 14.) — III, 106, l. 14. — « Je crois que... c'est par *industrie* [1588] [« par moquerie », Ms] que nature nous a laissé la plus trouble de nos actions, la plus commune pour nous esgaller par là, et apparier les fols et les sages, et nous et les bestes. » (III, 117, l. 16.) — III, 159, l. 14; 242, l. 12; 348, l. 21; 369, l. 11.

Industrie, souvent rapproché de *art*, est souvent aussi opposé à *nature*. Cf. notamment : II, 163, l. 16 [1588]; 165, l. 25 [1588]; III, 8, l. 30.

INDUSTRIEUSEMENT.

Habilement.

I, 261, l. 17.

INEGAL.

Variable; qui n'est pas juste.

« Si ma balance se trouve... *inegale* et injuste. » (II, 312, l. 16.)

INEGALITÉ.

1] *Diversité.*

« Un homme de guerre... se doit accoustumer à toute diversité et *inegalité* de vie. » (III, 385, l. 30.)

2] *Variabilité.*

« L'excez de la pœnitence qu'il fit du meurtre de Clytus, est aussi tesmouignage de l'*inegalité* de son corage. » (II, 8, l. 4.)

Nous disons de même « inégalité d'humeur ».

Cf. INEQUALITÉ.

*INELOQUENT.

« S'ils ont pris en heine un avocat, l'endemain il leur devient *ineloquant.* » (III, 292, l. 20.)

INEPTE.

1] *Qui ne s'adapte pas; inapte; impropre.*

« Cela les rend *ineptes* a la conversation civille. » (I, 212, l. 20.) — « J'ay naturellement un stile comique et privé, mais c'est d'une forme mienne, *inepte* aux negotiations publiques. » (I, 327, l. 28.) — « Qui est une bien *inepte* façon pour en dégouster les hommes. » (I, 345, l. 5.) — II, 422, l. 15; 578, l. 12 [1588]; III, 104, l. 6; 219, l. 17; 227, l. 28; 464 [1595].

2] *Incapable (de).*

« Ses argumens sont foibles et *ineptes* à verifier ce qu'il veut. » (II, 153, l. 22.) — III, 221, l. 6.

3] *Absolument : sans aptitude; sans capacité.*

I, 403, l. 18; II, 436, l. 21. — « Platon, en sa republique, prohibe cet exercice aus esprits *ineptes* et mal nais. » (III, 180, l. 12.) — III, 188, l. 13.

4] *Sot (moderne).*

« (Je) ne m'excuse pas d'oser mettre par escrit des propos si *ineptes* [1588] [« si bas », Ms] et frivoles que ceux-cy. » (II, 437, l. 19.)

INEPTEMENT.

Mal à propos.

« Je suis contreint asses *ineptement,* d'en tirer quelque matiere de propos universel. » (I, 188, l. 3.) — III, 42, l. 10; 261, l. 10.

INEQUALITÉ.

Inégalité.

I, 156, l. 9. — « De l'*inequalité* qui est entre nous. » (I, 333, le titre.) — II, 379, l. 4.

INESPERÉ.

Inattendu.

Var. du Ms, III, 135, l. 2.

INESPEREMENT.

I, 165, l, 19.

INEVITABLE.

A quoi la raison ne peut échapper; incontestable.

« L'*inevitable* necessité des demonstrations geometriques! Non pourtant si *inevitable*... que Polyænus, qui en avoit esté fameux et illustre docteur, ne les ayt prises a mespris... aprés qu'il eut gousté les... fruicts des jardins... d'Epicurus. » (II, 273, l. 10 et 11.) — II, 324, l. 10. — « Et je ne veux alleguer autre reproche contre le jugement de Dion que cetuy-cy, qui est *inevitable*... » (II, 527, l. 20.)

INEXPERIMANTÉ.

Dont on n'a pas fait l'expérience.

« Le mal recent et *inexperimanté.* » (III, 222, l. 16.)

INEXPUGNABLE.

Au figuré.

II, 19, l. 12.

INFAICT.

Cf. INFECT.

INFALLIBLE.

Certain; assuré.

« On me faict hayr les choses vray-semblables quand on me les plante pour *infallibles.* » (III, 314, l. 9.)

INFAMIE.

Mauvaise réputation; déshonneur (latin : infamia).

II, 7, l. 15.

INFECT, INFAICT.

Infecté.

1] *Au propre.*

I, 257, l. 1.

2) *Au figuré.*

« *Infaict* des atheismes de Theodorus. » (II, 150, l. 16.) — III, 325, l. 6.

INFIABLE.

A quoi l'on ne peut se fier.

II, 320, l. 9. — « Ou la religion sert de pretexte, les parantez mesme deviennent *infiables,* aveq couverture de justice. » (II, 387, l. 11.) — « La drogue est un secours *infiable.* » (II, 588, l. 12.)

INFONDRE.

Verser dans (au figuré); communiquer.

« L'aimant, non sulement attire un' eguille, mais *infont* encores en icelle sa faculte d'en attirer d'autres. » (I, 303, l. 19.) — III, 138, l. 24; 375, l. 9. — « Ces moyens ne peuvent estre redonnez si la divinité ne les *infond* [infundatur] en nous ainsi que l'âme au corps... » (*Théol. nat.,* ch. 273.) — *Ibid.,* ch. 277; 281 (titre); 303; 313.

INFORMATION.

Enquête; recherche.

« Quelle pitié toucha jamais des ames qui, pour la doubteuse *information* de quelque vase d'or à piller, fissent griller devant leurs yeux un homme... » (III, 164, l. 9.) — III, 312, l. 29.

INFORMER.

Façonner. Au figuré : instruire.

« L'un (c'est Sénèque) plus vif, nous pique et eslance en sursaut... touche plus l'esprit. L'autre, (c'est Plutarque) plus rassis, nous *informe,* establit et conforte constamment, touche plus l'entendement. » (III, 327, l. 8.)

INFORMER DE.

a) *Instruire de; enseigner à.*

« Si vous ne sçavez pas mourir, ne vous chaille; nature vous *en informera* sur le champ. » (III, 341, l. 13.)

b) *Faire une enquête au sujet de.*

« Dion... averty que Callipus espioit les moyens de le faire mourir, n'eust jamais le cœur d'*en informer.* » (I, 164, l. 29.)

*INFRASQUER (S').

S'embarrasser; s'embrouiller.

« Vaut il pas mieux demeurer en suspens que de *s'infrasquer* en tant d'erreurs que l'humaine fantasie a produictes? » (II, 228, l. 12.)

INFUS.

I, 142, l. 1; 147, l. 10; 148, l. 25. — « S'il y a de la gloire, ell' est *infuse* en moy superficiellement par la trahison de ma complexion... » (II, 412, l. 6.) — C. et R., IV, 301.

Cf. INFONDRE.

INFUSION.

Action d'introduire ou de s'introduire (au figuré).

(Il s'agit de la foi.) « Si elle n'entre chez nous par une *infusion* extraordinaire... » (II, 144, l. 11.) — II, 583, l. 11. — « Ou, au rebours, s'il naissoit plus d'animaux qu'il n'en mourroit, ils disent que les corps seroient en mauvais party, attendant l'*infusion* de leur ame, et en adviendroit qu'aucuns d'iceus se mourroient avant que d'avoir esté vivans. » (II, 301, l. 6.)

INGENIEUX.

FAIRE L'INGÉNIEUX.

« La sagesse humeine *faict* bien sottemant *l'ingenieuse* de s'exercer à... » (I, 261, l. 15.) — I, 301, l. 22; 302, l. 3; II, 306, l. 23.

INGÉNUEMENT.

Naïvement (moderne).

II, 298, l. 23.

INGÉNUITÉ.

Franchise (digne d'un homme bien né; latin : ingenuus).

« J'eusse aymé à leur grossir le cœur d'*ingenuité* et de franchise. » (II, 75, l. 16.)

INGERER (S').

1] *Se mêler à.*

« Plutarque... est si universel et si plain qu'à toutes occasions, et quelque subject extravagant que vous ayez pris, il *s'ingere* à vostre besongne et vous tend une main liberale et inespuisable de richesses et d'embellissemens. » (III, 114, l. 1.) — III, 411, l. 9.

2] *Absolument : s'imposer.*

I, 128, l. 8.

*INIMAGINABLE.

I, 250, l. 18. — « Ces hautes et divines promesses, (de l'autre vie)... il les fault imaginer *inimaginables*, indicibles et incomprehensibles. » (II, 249, l. 24.) — II, 295, l. 9; 352, l. 12; III, 30, l. 27; 345, l. 20.

INJURE.

1] *Injustice; tort.*

« Restablir (réparer) un' *injure* aveq... » (I, 34, l. 17.) — I, 223, l. 15; II, 445, l. 25; 534, l. 5; 538, l. 4; III, 333, l. 7. — « Puis donc qu'il est en nostre puissance de faire injustice, *injure* [injuriam] et offense à Dieu... » (*Théol. nat.*, ch. 217.) — *Ibid.*, ch. 239 (passim).

PAR INJURE : *à tort; injustement.*

« J'en ay veu, desquelles la reputation a esté long temps interessée *par injure*. » (III, 98, l. 24.)

2] *Dommage infligé ou subi.*

« Toutes autres *injures* de fortune. » (I, 113, l. 9.) — I, 152, l. 15; 294, l. 17; 313, l. 17. — « Comme d'avoir attribué la divinité... à la peur, à la fievre et à la male fortune et autres *injures* [« accidens », 1588] de nostre vie fresle et caduque. » (II, 247, l. 21.) — « L'*injure* du temps. » (II, 452, l. 19 [1588].) — III, 156, l. 9; 315, l. 22; 328, l. 10.

3] *Insulte; outrage (moderne).*

I, 150, l. 15; 324, l. 10.

4] *Au pluriel : paroles outrageantes.*

I, 25, l. 23; 357, l. 26; II, 539, l. 20.

Le latin *injuria* avait les sens 1] et 2], ci-dessus indiqués.

INJURER (S').

S'injurier.

II, 457, l. 8.

Montaigne emploie encore dans la *Théol. nat.* le vieux verbe *injurer* dans son sens habituel de *causer du dommage à*. « L'âme qui *injure* Dieu [fecit injuriam], s'oblige soy mesme à une peine immortelle. » (*Théol. nat.*, ch. 217.)

INJURIÉ.

Qui a subi un dommage.

« Leur noblesse en estant merveilleusement *injuriee* et interessee (ils) tuent ceus qui sulement ont aproche un peu trop pres d'eus... » (III, 83, l. 25.)

INJURIEUSEMENT.

Injustement; contre le droit; avec dommage.

I, 76, l. 9. — « Tel pere est si sot de prendre a bon augure d'un' ame martialle, quand il voit son fis gourmer *injurieusement* un paisan ou un laquai qui ne se defant pouint. » (I, 139, l. 9.) — I, 196, l. 3 [1588] [« iniquement », Ms]; II, 82, l. 11; 269, l. 5; 387, l. 14; III, 138, l. 9; 171, l. 15. — « On nous vole moins *injurieusement* dans un bois qu'en lieu de sureté. » (III, 335, l. 22.) — III, 394, l. 7.

INJURIEUX.

1] *Injuste; préjudiciable; dommageable.*

II, 398, l. 18. — « Sans elle (la santé) la vie nous vient a estre *injurieuse* » [« la vie ne peut

avoir ny grace ny saveur », 1588]. (II, 585, l. 10.) — III, 6, l. 4. — « C'est une desplaisante coustume, et *injurieuse* aux dames, d'avoir à prester leurs lévres à quiconque a trois valets à sa suitte... » (III, 123, l. 15.) — III, 251, l. 2.

2] *Insultant (moderne).*

I, 146, l. 18. — « Les plus *injurieus* (parmi ceux qui lui faisaient des reproches) ne disent pas... » (I, 228, l. 25.) — II, 243, l. 1.

INJUSTE.

Qui manque de justesse.

« Ma balance inegale et *injuste.* » (II, 312, l. 16.)

INNOCENCE.

Bonne conduite; vertu.

II, 544, l. 8. — « En cettuy-cy (Epaminondas), l'*innocence* est une qualité propre, maistresse, constante, uniforme, incorruptible. Au parangon de laquelle elle paroist en Alexandre subalterne, incertaine, bigarrée, molle et fortuite. » (II, 572, l. 25.) — III, 269, l. 3; 339, l. 6.

INNOCENT.

Qui ne fait pas de mal.

« Infectant de son propre venin la matiere *innocente.* » (II, 154, l. 3.)

INNOVATION.

Action d'innover.

« Tant d'*innovations* d'offices, une si difficile dispensation et ordonnance de divers noms d'honneur... » (I, 329, l. 22.) — III, 220, l. 25.

INNOVER.

Transitif. Renouveler; modifier.

« Le maniement et emploite des beaux espris donne pris à la langue, non pas l'*innovant* tant comme la remplissant de plus vigoreux et divers services... » (III, 112, l. 8.)

INNUMERABLE.

Innombrable. (Doublet emprunté de innumerabilis.)

I, 333, l. 10; III, 132, l. 9; 305, l. 8; 363, l. 13.

« Du temps du cardinal du Perron et de M. Cœffeteau, on disoit toujours *innumerable* et jamais *innombrable*; maintenant tout au contraire, on dit *innombrable* et non pas *innumerable.* » (Vaugelas, *Remarques...*)

INOBEDIENT.

Qui n'obéit pas.

III, 94, l. 11.

Montaigne emploie le substantif *inobedience* dans la *Théol. nat.*, ch. 339.

*INOPPORTUNEMENT.

« Convier *inopportunement* » [1595]. (I, 130, l. 1, note bas de la page.)

INOUÏ.

Qui n'a jamais été entendu auparavant; nouveau.

I, 270, l. 13; II, 456, l. 24.

INQUIET, INQUIETE.

Troublé; agité (latin : inquietus).

II, 83, l. 12; III, 325, l. 21.

Pour la double forme *inquiet* et *inquiète*, Cf. *fortuit, fortuite.*

INQUIETUDE.

Trouble; agitation.

« La nuict d'entredeux il la passa avec grande *inquietude.* » (I, 159, l. 26.) — II, 518, l. 8; III, 261, l. 18.

Sénèque dit : « Nox inquieta ». (Cf. tome IV.)

INQUISITEUR.

Qui fait des recherches.

« Il est requis un bien prudent, attentif et subtil *inquisiteur* en telles recherches. » (III, 312, l. 32.)

INQUISITION.

Recherche.

I, 46, l. 15 : II, 231, l. 15. — « Le monde n'est qu'une escole d'*inquisition.* » (III, 183, l. 5.) — III, 314, l. 18 ; 364, l. 29 ; 371, l. 27 ; 387, l. 15.

INSCIENCE.

Ignorance (latin : inscientia).

III, 350, l. 23.

INSCRIPTION.

INSCRIPTION DE LIVRES : *titres.*

I, 329, l. 26.

INSCRIRE.

INSCRIRE QUELQUE CHOSE : *écrire sur quelque chose.*

« Les *inscrire* (nos lettres) d'une legende de qualitez et tiltres. » (I, 329, l. 20.)

INSENSIBLE.

Qui n'est pas senti, pas perçu.

« La plus parfaicte senteur d'une femme c'est ne sentir à rien, comme on dict que la meilleure odeur de ses actions c'est qu'elles soyent *insensibles* et sourdes. » (I, 405, l. 12.)

INSENSIBLEMENT.

Sans le sentir ; sans s'en apercevoir.

« Nous somes *insensiblement* tous en cette errur. » (I, 207, l. 17.) — III, 216, l. 19. — « Il n'y a si fin d'entre nous qui ne se laisse embabouiner de cette contradiction, et esblouir tant les yeus internes que les externes *insensiblement.* » (I, 381, l. 9.)

INSEPARABLE.

Dont on ne peut se séparer ; qu'on ne peut esquiver.

III, 211, l. 8.

INSERER.

Introduire (moderne).

I, 293, l. 14.

Au figuré.

(Il s'agit de Platon.) « On le promeine et l'*insere* a toutes les nouvelles opinions que le monde reçoit. » (II, 347, l. 14.)

S'INSERER EN.

« Combien de fois embrouillons nous nostre esprit de cholere ou de tristesse par telles ombres (les ombres de l'imagination), et *nous inserons en* des passions fantastiques qui nous alterent et l'ame et le corps ! » (III, 67, l. 21.)

INSINUATION.

Action de faire pénétrer dans.

« Sur cette mesme infusion et *insinuation* fatale. » (II, 583, l. 11.)

INSIPIDE.

Au figuré.

III, 42, l. 21 ; 140, l. 27.

INSIPIDITÉ.

Au figuré.

(Il s'agit de la mort.) « Un puissant sommeil plein d'*insipidité* et indolence. » (III, 239, l. 1.)

INSIPIENCE.

Ignorance.

« Toute sapiance (est) insipide, qui ne s'accommode à l'*insipiance* commune. » (III, 42, l. 21.)

INSISTER.

Résister.

« Auquel decret Caton seul *insistoit.* » (I, 350, l. 18.) — « Un autre mary qui luy esguisast l'appetit par sa jalousie, et qui, en luy *insistant,* l'incitat ? » (III, 110, l. 13.)

INSOLENT.

Qui choque par un excès insolite; immodéré; ardent.

II, 183, l. 23. — « Juvenile ardur, et *insolente*. » (III, 401, l. 2.)

INSPIRER.

1] *Attirer au-dedans.*

III, 382, l. 8.

2] *Insuffler (au figuré).*

II, 270, l. 4.

INSTANCE.

Soin pressant.

A TOUTE INSTANCE : *avec grand soin, grande insistance.*

I, 41, l. 3; III, 206, l. 4.

INSTINCT.

« *Instinct* à l'inhumanité. » (II, 136, l. 17.)

INSTITUÉ.

Enseigné; instruit; éclairé.

III, 95. l. 4.

INSTITUTION.

1] *Education; instruction; système d'éducation.*

I, 70, l. 22; 109, l. 11; 139, l. 14; 180, l. 24 et 25; 182, l. 14. — « En cette belle *institution* que Xenophon preste aux Perses. » (I, 183, l. 10.) — I, 185, l. 9. — « L'*institution* des enfans. » (I, 187, le titre.) — I, 191, l. 29; 192, l. 11; 193, l. 15 et 25; 206, l. 18; 227, l. 11. — « Tant exacte estoit le soing qu'on avoit à mon *institution* » [1588] [« tant exacte estoit ma discipline », Ms]. (I, 228, l. 5.) — I, 393, l. 9; II, 65, l. 25; 73, l. 11 [1588]; 128. l. 7; 163, l. 18; 338, l. 13; 479, l. 8; III, 144, l. 2; 196, l. 15; 266, l. 9; 386, l. 2; *Théol. nat.*, ch. 206; 207. — « Tous instruits... que nous en sommes, et par la saincte *institution* de ce livre (la Bible). » (*Théol. nat.*, ch. 213.)

On retrouve ce sens dans le mot *instituteur*. Nous disons aussi souvent *institution*, pour maison d'éducation.

2] *Action d'instituer (moderne).*

« En cette abbaïe il y a... de la souppe pour les passans qui en demandent, et jamais n'en y a nul refusé de l'*institution* de l'abbaïe » (c.-à-d. depuis que l'abbaye existe). (*Voyage*, 85.)

3] *Chose instituée (moderne).*

« La plus notable difference des libres et des serfs parmy eux, c'est que les uns vont à cheval, les autres à pié : *institution* nee du Roy Cyrus. » (I, 371, l. 18.)

INSTRUCTION.

1] *Action d'enseigner; enseignement.*

« Les mahumetans en defandent l'*instruction* (de la rhétorique) a leurs enfans. » (I, 392, l. 3.) — II, 297, l. 24.

2] *Action de former; formation (sens du latin : instructio).*

« Elles servent toutes aucunement à l'*instruction* de nostre vie et a son usage. » (I, 206, l. 11.) — III, 422, l. 18.

3] *Chose enseignée; leçon.*

« Leur *instruction* (de Plutarque et de Sénèque) est de la cresme de la philosophie. » (II, 109, l. 4.)

4] *Chose apprise.*

« Il advient que de mesme chose ils disent gris tantost, tantost jaune; à tel homme d'une sorte, à tel d'une autre : et si par fortune ces hommes raportent en butin leurs *instructions* si contraires... » (I, 40, l. 21.)

5] *Information; avis.*

« La mere de Pausanias, qui donna la premiere *instruction* et porta la premiere pierre a la mort de son fils. » (I. 258, l. 3.) — II, 111, l. 12; 147, l. 12; III, 108, l. 4; 199, l. 28.

INSTRUIRE.

Munir de (sens du latin : instruere).

I, 211, l. 26.

INSTRUIRE (S').

Théol. nat., ch. 235.

*INSTRUISABLE.

Capable d'instruction.

« Je propose les fantasies... come les enfans proposent leurs essais : *instruisables,* non instruisans. » (I, 416, l. 5.) — « Mais les belles ames, ce sont les ames universelles, ouvertes et prestes à tout, si non instruites, aumoins *instruisables.* » (II, 436, l. 16.)

*INSTRUISANT.

Instructif; qui sert à instruire.

« S'il (nostre esprit) a quelque chose d'*instruisant* et communicable. » (I, 57, l. 23.) — I, 416, l. 5.

INSTRUIT.

Muni; garni (latin : instructus).

« Il faut avoir l'ame *instruite* des moyens de soustenir et combatre les maux, et *instruite* des reigles de bien vivre et de bien croire. » (III, 69, l. 4 et 5.)

INSUBSTANTIEL.

Sans substance; frivole.

II, 130, l. 9.

INTELLIGENCE.

1] *Signification.*

« La plus part des fables d'Esope ont plusieurs sens et *intelligences.* » (II, 104, l. 21.) — III, 363, l. 1; 364, l. 10.

2] *Communication; rapport.*

« Nous voulons... dresser avec eux quelque conversation et *intelligence.* » (II, 447, l. 14.) — « Nostre *intelligence* se conduisant par la seule voye de la parolle. » (II, 456, l. 14.)

3] *Accord; entente; union (Cf. être en bonne intelligence avec quelqu'un). (Moderne.)*

« Il (Estienne de la Boëtie) excuse et explique la præcipitation de nostre *intellijance.* » (I, 245, l. 24.) — I, 246, l. 13; 305, l. 17; II, 462, l. 24; 578, l. 6; III, 105, l. 22. — « Il la fit mourir et grand nombre de ceux de son *intelligence.* » (III, 110, l. 21.) — III, 168, l. 8.

4] *Intimité.*

« Une *intelligence* amoureuse. » (III, 130, l. 1.) — III, 244, l. 3.

On peut entendre également dans le sens d'intimité l'exemple I, 245, l. 24, cité au sens 3.

INTEMPERANT.

Qui manque de mesure.

III, 185, l. 18.

INTEMPERÉ.

Substantif.

II, 364, l. 25.

Cf. TEMPERÉ.

INTENDANCE.

Action de veiller sur; gouvernement.

« Attribuant l'*intendance* du monde tantost a l'entendement, tantost au ciel, tantost aux estoilles. » (II, 245, l. 21.)

INTENTION.

1] *Inclination; ardeur.*

« Cet ambassadeur, de son *intention* particuliere, pendoit du costé de France. » (I, 43, l. 14.) — I, 110, l. 2. — « On n'a pas exempté d'ambition son *intention* au gouvernement des affaires... » (III, 201, l. 9.) — III, 285, l. 28.

2] *But.*

« La finale *intention* de leur voyage. » (I, 103, l. 7.)

INTERESSER.

Faire tort. Au participe adjectif : qui a subi un dommage.

« Et affin que la memoire de l'auteur n'en soit *interessee* en l'endroit de ceux qui n'ont peu connoistre de pres ses opinions et ses actions... » (I, 254, l. 2.) — II, 523, l. 20. — « Leur noblesse en estant merveilleusement injuriee et *interessee* (ils) tuent ceus qui sulement ont approche un peu trop pres d'eus .. » (III, 83, l. 5.) — III, 98, l. 24; 244, l. 1; 257, l. 10; 345, l. 9.

INTEREST.

Dommage; préjudice: détriment.

I, 34, l. 18; II, 51, l. 11. — « A qui ne doit estre la perfidie detestable, puis que Tybere la refusa à si grand *interest*? » (III, 1, l. 10.) — III, 257, l. 10; 261, l. 23; 368, l. 25.

A. SANS L'INTEREST DE.

I, 42, l. 7. — « Se transformer si aisément à façons si diverses, *sans interest de* sa santé. » (I, 217, l. 6.) — I, 279, l. 8; 349, l. 4. — « Si je fois le fol, c'est a mes despans et *sans l'interest de* persone. Car c'est en folie qui meurt en moi, qui n'a point de suite. » (II, 59, l. 4.) — II, 88, l. 15; 256, l. 17; 570, l. 13; III, 311, l. 21. — « Ils (les princes) se trouvent... engagez en la haine... de leurs peuples pour des occasions souvent qu'ils eussent peu eviter, *à* nul *interest de* leurs plaisirs mesme (c.-à-d. sans détriment de...) ». (III, 379, l. 14.) — « Sçachant M. Estienne de la Boëtie... avoir tout du long de sa vie crouppy, mesprisé és cendres de son fouyer domestique, *au* grand *interest de* nostre bien commun... » (C. et R., IV, 297.) — (Il s'agit du pape Grégoire XIII.) « Il avanse ses parans, mais *sans* aucun *interest des* droits de l'eglise qu'il conserve inviolablemant. » (*Voyage*, 214.)

Ce sens du mot était le seul connu de l'ancienne langue. Il est a remarquer que, chez Montaigne, le sens moderne est déjà développé dans toutes ses acceptions, comme on pourra s'en assurer en parcourant les exemples I, 70, l. 13; II, 26, l. 14; 209, l. 2; 373, l. 6; III, 6, l. 15; 378, l. 21; etc., etc. Les deux significations coexistent bien qu'elles soient contradictoires parfois, *intérêt* prenant le sens de *profit* : « Crassus... luy fit... doner le foit : estimant l'*interest* de la discipline plus que l'*interest* de l'ouvrage. » (I, 91, l. 11 et 12.)

INTERLOCUTION.

Propos qu'échangent des interlocuteurs.

II, 111, l. 1.

INTERMISSION.

Interruption; intervalle.

I, 138, l. 19; *Théol. nat.*, ch. 117.

Le verbe *intermettre* aussi se rencontre dans la *Théol. nat.* (Cf. ch. 117.)

INTERNE.

Au figuré.

« Les autres vices naturels et *internes* » [1588] [« les autres vices naturels consubstantiels et intestins », Ms]. (III, 29, l. 24.) — « Il y a des naturels particuliers, retirez et *internes* (renfermés). » (III, 46, l. 23.) — III, 291, l. 26; 343, l. 17.

Dans ces deux derniers exemples, *interne* a été, après 1588, remplacé par *caché*.

INTERNEMENT.

« Ce n'estoit pas... bien mesnager ses affaires que de se ronger *internement*... » [1588] [« interieurement », Ms]. (II, 522, l. 24.)

INTERPRETATION.

« J'ay un port favorable et en forme et en *interpretation* (on interprète favorablement mes qualités internes d'après mon port). » (III, 355, l. 1)

INTERPRETER.

INTERPRÉTER A : *expliquer par; attribuer à.*

I, 402, l. 23; III, 43, l. 13.

INTERROMPRE.

Arrêter; empêcher.

III, 368, l. 14; 370, l. 15.

Au figuré.

« Quand j'écris, je me passe bien de la compaignie et souvenance des livres, de peur qu'ils n'*interrompent* ma forme (qu'ils n'alterent ma manière). » (III, 113, l. 18.)

INTESTIN.

1 | *Qui est dans l'intérieur du corps humain.*

III, 127, l. 22; 223, l. 3.

2 | *Qui est dans l'intérieur de l'âme.*

« (La gloire) produict contre vostre discours une inclination si *intestine* que vous avez peu que tenir à l'encontre. » (I, 330, l. 18.) — III, 6, l. 15; 29, l. 24.

INTRODUCTION.

Chose, coutume introduite.

I, 347, l. 14.

INTRODUIRE.

Mettre au monde; produire; mettre en usage.

III, 82, l. 4. — « Les femmes n'ont pas tort du tout quand elles refusent les reigles de vie qui *sont introduites* au monde. » (III, 87, l. 6.) — III, 107, l. 10. — « Tout ainsi que les Stoyciens disent que les vices sont utilement *introduicts* pour donner pris et faire espaule à la vertu. » (III, 398, l. 26.)

INVENTER.

1 | *Imaginer; introduire.*

II, 492, l. 21; III, 185, l. 7.

2 | *Substantivement.*

« L'imitation du juger, de l'*invanter* (du jugement et des idées personnelles) ne va pas vite. » (I, 223, l. 23.)

INVENTEUR.

1 | *Celui qui le premier fait quelque chose.*

« Si les *invanturs* (des maux et ruines de l'Estat) sont plus domageables, les imitaturs sont plus vitieus... » (I, 152, l. 18.)

2 | *Celui qui le premier pense quelque chose, tient une opinion quelconque.*

« La plus universelle et plus receuë opinion, et qui dure jusques à nous... ç'a esté celle de laquelle on fait autheur Pythagoras, non qu'il en fust le premier *inventeur,* mais... » (II, 299, l. 14.)

3 | *Celui qui fait un ouvrage littéraire.*

« Tant y a que, quiconque en soit l'autheur et *inventeur* (du livre intitulé *Théologie naturelle*), c'estoit un tres-suffisant homme... » (II, 143, l. 5.)

INVENTION.

1 | *Faculté ou action d'imaginer, de concevoir.*

« L'esprit, je l'avois lent... l'apprehension, tardive; l'*invention,* lache... » (I, 227, l. 3.) — I, 303, l. 7; III, 112, l. 15; 121, l. 3; 197, l. 19; 228, l. 2.

2 | *Produit de cette faculté; en parlant d'idées originales, d'imaginations.*

« Scevola qui, s'estant coule dans le camp ennemy pour en tuer le chef et ayant failli d'attaincte, pour reprendre son effect d'une plus estrange *invention*... » (I, 71, l. 3.) — I. 221, l. 1; II, 135, l. 11. — « Il y a peu d'aquest a desrober la matiere de ses *invantions* (de Cicéron) : elles sont et peu frequantes, et peu roiddes, et peu ignorees. » (II, 284, l. 19.) — II, 391, l. 26; 569, l. 3; III, 156, l. 21; 199, l. 10 et 26; 263, l. 8.

3 | *En parlant d'œuvres littéraires.*

I, 221, l. 21; 278, l. 17.

4 | *En parlant d'institutions sociales.*

II, 66, l. 16.

5 | *Habileté; idée ingénieuse.*

I, 169, l. 2. — « Un personnage de dignité, me voulant approuver par authorité cette queste de la pierre philosophale... m'allegua... cinq ou six passages de la Bible... et, à la verité, l'*invention* n'en estoit pas seulement plaisante, mais encore bien propre-

ment accommodée à la deffence de cette belle science. » (II, 346, l. 2.) — III, 113, l. 23; 145, l. 4.

6| *Action de créer quelque chose de nouveau (moderne).*

III, 157, l. 26; 158, l. 12.

INVESTIR.

1| *Revêtir.*

« L'esprit qui fut... *investi* du corps du soleil... » (II, 285, l. 16.) — III, 133, l. 21.

2| *Entourer; attaquer.*

« Les Syracusains se rengeans autour de sa galere, pour l'*investir* » [1595]. (II, 471, l. 18 et p. 659.)

S'INVESTIR : *se revêtir; s'affubler.*

« Nous *nous investissons* de celles (des facultés) d'autruy. » (III, 347, l. 20.)

*INVIGILANCE.

Manque de vigilance (latin : invigilantia).

« Vos amis mesme s'amusent, plus qu'a vous pleindre, a accuser vostre *invigilance* et improvidance. » (II, 387, l. 16.)

INVINCIBLE.

Au figuré : dont on ne peut venir à bout.

« Je me suis efforcé de me rendre autant agreable come j'en voyois de fascheus... Mais je me proposois des mesures *invincibles.* » (III, 175, l. 23.)

INVINCIBLE CONTRE.

« Il va fracassant et rompant une nation *invincible contre* tout autre que contre luy seul. » (III, 17, l. 25.)

IRE.

Colère.

I, 21, l. 23; 95, l. 12. — « Quand les vignes gelent en mon village, mon prebstre en argumente l'*ire* de Dieu sur la race humaine. » (I, 204, l. 6.) — II, 413, l. 17. — « Un homme agité d'*ire* et de furie » [« de passion et de furie », 1588]. (II, 518, l. 6.) — *Théol. nat.*, ch. 249; 260.

IREUX.

Irrité; furieux (au figuré).

« Comme les choses qui flottent, ores doucement, ores avecques violence, selon que l'eau est *ireuse* ou bonasse. » (II, 3, l. 21.)

*IRRECEVABLE.

« J'en sers plus gayement mon prince parce que c'est par libre eslection de mon jugement et de ma raison,... et que je n'y suis pas rejecté ny contrainct pour estre *irrecevable* à tout autre party et mal voulu... » (III, 261, l. 29.)

*IRRECONCILIABLE.

I, 209, l. 14; II, 184, l. 31.

*IRREMITTENT.

Incessant.

I, 129, l. 15.

*IRRÉSOLU.

1| *Non décidé; incertain; indéterminé.*

I, 237, l. 9; 399, l. 13. — « Je propose des fantasies informes et *irresolues.* » (I, 408, l. 1.)

2| *Qui est sans fermeté.*

III, 370, l. 21.

*IRRESOLUEMENT.

Sans fermeté.

(Sénèque parle.) « Ce ne m'a pas esté assez de considerer combien resoluement je pourrois mourir, mais j'ay aussi consideré combien *irresoluement* elle (sa femme) le pourroit souffrir. » (II, 565, l. 19.)

IRRESOLUTION.

1| *Indécision; incertitude.*

II, 245, l. 20; 287, l. 17; 411, l. 8. — « L'*irre-*

solution... defaut tres-incommode à la negociation des affaires du monde. Je ne sçay pas prendre party és entreprinses doubteuses. » (II, 438, l. 19.) — II, 592 l. 6.

2] *Manque de résolution d'où nait l'inconstance; inconstance; mollesse; lâcheté.*

I, 311, l. 12; 337, l. 1. — « L'*irresolution* me semble le plus commun et apparent vice de nostre nature. » (II, 2. l. 6.) — III, 261, l. 18.

IRRITER.

Exciter.

« Je ne le dis pas pour l'*irriter* à me faire une charge plus vigoureuse. » (III, 336, l. 11.) — III, 364, l. 4.

S'IRRITER : *s'exciter.*

« La volupté mesme cerche à *s'irriter* par la douleur. » (II, 382, l. 13.)

ISSUE.

1] *Action de sortir.*

« Pour voir si, en cet instant de la mort,... elle (l'âme) aura quelque ressentiment de son *yssuë*. » (II, 50, l. 21.)

2] *Sortie de la vie, mort.*

« Je suis tout du passé, et suis tenu de l'authoriser et d'y conformer mon *issue*. » (III, 289, l. 11.)

3] *Conclusion; décision.*

« Les debats contestez et opiniastrez qui doneroyent en fin advantage à mon adversaire, l'*issue* qui rendroit honteuse ma chaude poursuite, me rongeroit... » (III, 280, l. 7.)

L'ISSUE DE LA TABLE : *la fin d'un repas.*

I, 382, l. 21; III, 386, l. 12; 410, l. 9.

ITALIQUE.

D'Italie.

« La guerre *Italique* (la guerre sociale). » (II, 488, l. 6.)

ITEM.

De même (latin : item).

I, 355, l. 4 et 17; 356, l. 4 et 16.

Pasquier signale que c'est un terme de la langue juridique. « Il n'y avait homme moins chicaneur et praticien que lui; car aussi sa profession était tout autre; toutefois en son chapitre des noms il a, par une forme de guet-apens, pris plaisir de faire commencer trois ou quatre clauses par ce mot de *item* réservé spécialement à la pratique. » (*Lettres*, XVIII-i, éd. Feugère, II, p. 391.)

JA.

1] *Déjà; désormais (latin : jam).*

« Tous ceux (les pechez) qui ont *ja* esté commis et qui se commettront à l'advenir... » (*Théol. nat.*, ch. 257.)

2] *Certes.*

JA A DIEU NE PLAISE.

I, 65, l. 9; 217, l. 17; 325, l. 16; III, 212, l. 2.

JALOUSIE.

Zèle; chaleur pour quelqu'un ou quelque chose.

« Elle (leur guerre) n'a autre fondement parmy eux que la seule *jalousie* de la vertu. » (I, 275, l. 3.) — « La mesme *jalousie* que nos femmes ont pour nous empescher de l'amitié... d'autres femmes, les leurs (les femmes des « Cannibales ») l'ont toute pareille pour la leur acquerir. » (I, 278, l. 27.) — « Et ce qui a esté tousjours conneu par experience ancienne... que les gens de qualité avoyent plus de *jalousie* de telles recompenses que de celles ou il y avoit du guein et du profit, cela n'est pas sans raison et grande apparence. » (II, 64, l. 5.) — II, 175, l. 27; 227, l. 6. — « Les Cauniens, pour la *jalousie* de la domination de leurs Dieus propres, prenent armes en dos le jour de leur devotion. » (II, 271, l. 3.) — II, 410, l. 10; 495, l. 12. — (Il s'agit de consoler des personnes affligées.) « On y procede mal quand on s'oppose à cette passion, car l'opposition les pique et les engage plus avant à la tristesse; on exaspere le mal par la *jalou-*

sie du debat. » (III, 56, l. 8.) — « Je suis délicat à l'observation de mes promesses... A celles qui sont de nul pois je donne pois de la *jalousie* de ma regle. » (III, 232, l. 19.) — III, 239, l. 18; 293, l. 20; C. et R., IV, 315.

JALOUX.

JALOUX DE.

Vigilant, attentif à.

I, 14, l. 8. — « Comme celuy qui suis bien autant *jalous des* droits de mon repos que des droicts de mon authorité. » (III, 35, l. 6.)

JAMAIS.

POUR JAMAIS : *pour toujours.*

II, 45, l. 21; III, 373, l. 3.

JAMBE.

SE DONNER LA JAMBE : *se donner un croc en jambe.*

« La hastiveté *se donne* elle mesme *la jambe,* s'entrave et s'arreste. » (III, 286, l. 10.)

JARDINAGE.

Jardin.

« Le soing des *jardinages,* que Xenophon attribue à Cyrus. » (I, 318, l. 5.)

Cf. OMBRAGE.

JARDRIN.

Jardin.

I, 213, l. 5.

JECTER, JETER, JETTER.

1 *Intransitif : pousser.*

« Ils tondent apres l'abre, et le gardent de *jetter* jusques à la hauteur qu'ils veulent donner à cette galerie... » (*Voyage,* 97.)

2 *Transitif : rejeter.*

« Il *jette* tantost apres aisément en pareille incertitude toutes les autres places de sa creance. » (II, 141, l. 20.)

3 *Pousser; étendre; envoyer (au figuré).*

I, 204, l. 3. — (Il s'agit des dieux.) « De les requerir des honneurs, des charges, c'est les requerir qu'ils vous *jettent* à une bataille ou au jeu de dez, ou telle autre chose de laquelle l'issue vous est incognue et le fruict doubteux. » (II, 333, l. 2.) — « Or d'autant que nous *jettons* nos cogitations et nos souhaits jusques à la hauteur supréme... » (*Théol. nat.,* ch. 64.)

4 *Calculer à l'aide de jetons.*

« Une vaine monnoye, inutile à tout autre usage et emploite qu'à compter et *jetter.* » (I, 176, l. 18.)

Cf. GET, GETON.

JETON.

Cf. GETON.

JEU.

1 *Se rapportant à l'idée de plaisir.*

a) *Distraction; divertissement.*

I, 106, l. 2; 213, l. 19; III, 54, l. 14. — « Je prens l'extreme congé des *jeux* du monde, voicy nos dernieres accolades. » (III, 78, l. 16.) — III, 117, l. 24.

FAIRE SON JEU A : *se faire un jeu de.*

III, 109, l. 15.

b) *Plaisanterie.*

I, 131, l. 18. — « Le conseil de Platon ne me plait pas, de parler tousjours d'un langage maestral à ses serviturs, sans *jeu,* sans familiarité... car... les polices ou il se souffre moins de disparite entre les valets et les maistres, me semblent les plus œquitables. » (III, 44, l. 13.)

2 *Se rapportant à l'idée de jeux de hasard (jeux de cartes).*

AVOIR BEAU JEU.

Au figuré.

« Si nous *avons beau jeu*, c'est peu que nous ayons mauvaise mine » (c.-à-d. si nous avons du courage dans les souffrances, les apparences externes n'importent pas). (II, 579, l. 15.) — III, 225, l. 1.

3 *A l'idée de théâtre.*

« Il (le monde) a joüé son *jeu* [« rolle », 1588]. Il n'y sçait autre finesse, que de recomencer... » (I, 116, l. 10.)

4 *A l'idée de l'action combinée des parties d'une machine.*

« Nous sommes tous de lopins, et d'une contexture si informe et diverse, que chaque piece... faict son *jeu*... » (II, 9, l. 9.)

JEUNE.

Nouveau; récent.

« J'ai a esciant ommis par fois d'en merquer l'autheur, pour tenir en bride la temerite de ces sentances hastives qui se jettent sur toute sorte d'escris, notemment *junes* escris d'homes encore vivans... » (II, 101, l. 12.)

JOIGNANT.

Près de.

« On a planté nos cimetieres *ioignant* les Eglises. » (I, 110, l. 14.) — II, 284, l. 11; 460, l. 27.

JOINCT.

1 *Adjectif : uni, intime, étroit.*

I, 162, l. 22. — « Une *joincte* et fraternelle correspondance. » (III, 428, l. 6.)

2 *Préposition : ajouté; outre (rapprocher « ci-joint »).*

« *Joint* cette autre considération Aristotélique, que... » (II, 71, l. 10.) — III, 208, l. 6.

JOINT QUE; JOINT CE QUE : *outre que; en outre; de plus.*

I, 104, l. 10; 199, l. 20; 215, l. 9; 339, l. 24; 363, l. 17; 370, l. 1; 388, l. 8: II, 126, l. 12; 169, l. 4; 387, l. 7; III, 27, l. 10; 209, l. 6; 272, l. 10; 310, l. 8; 335, l. 16; 396, l. 15.

JOINDRE.

1 *Unir; attacher ensemble.*

II, 66, l. 2. — « Comme quelqu'un pourroit dire de moy que j'ay seulement faict icy un amas de fleurs estrangeres, n'y aiant fourny du mien que le filet à les *joindre* » [1588] [« lier », Ms]. (III, 347, l. 24.)

2 *Adjoindre; associer.*

I, 205, l. 19. — « Statilius, auquel Brutus parla pour le *joindre* à la conspiration de Cæsar. » (I, 390, l. 15.)

3 *Arriver à; parvenir à; atteindre; rejoindre.*

Au figuré.

« Nos forces ne sont non plus capables de les *joindre* (c.-à-d. égaler) en ces parties la vitieuses, qu'aux vertueuses. » (I, 384, l. 6.) — I, 403, l. 17. — « Si nous ne la pouvons *joindre* (la mort), nous la pouvons approcher, nous la pouvons reconnoistre. » (II, 51, l. 5.) — II, 608, l. 8; III, 43, l. 5; 347, l. 19; 357, l. 14.

Substantivement : la rencontre; le corps à corps.

I, 373, l. 13; II, 498, l. 25.

4 *Approcher une chose d'une autre de manière qu'elles se touchent ou se tiennent (moderne).*

II, 498, l. 7 [1595] et p. 659.

SE JOINDRE : *se tenir ensemble.*

(Il s'agit des bêtes.) « On les void appliquer leur affection à certain poil de leurs compaignons, comme à certain visage, et, où ils le rencontrent, *s'y joindre* incontinent avec feste et demonstration de bienveillance. » (II, 184, l. 27.) — II, 288, l. 7; III, 218, l. 26.

5] *Intransitif : convenir; s'adapter.*

« Ce que dit Seneque ne *joindra* pas mal en cet endroict. » (II, 471, l. 9.)

JOINT.

Cf. JOIN[C]T.

*JOINTEMENT.

Au figure : étroitement; directement.

« Sa fin (de Socrate) fut nous fournir de choses et de preceptes qui reelement et plus *jointement* servent à la vie. » (III, 323, l. 6.)

Ce mot ne se trouve dans aucun dictionnaire.

JOINTURE.

Réunion; assemblage.

« Cette société et *jointure* du corps et de l'ame. » (II, 419, l. 12.) — « C'estoit une *jouinture* universelle de membres gastez en particulier a l'envi les uns des autres, et la plus parts d'ulceres envieillis qui ne recevoint plus ny ne demandoint guerison. » (III, 335, l. 23.)

JONCHET.

Petit brin de jonc:

III, 229, l. 7.

JOUER (SE).

Jouer.

I, 105, l. 4; 401, l. 3; III, 114, l. 19.

SE JOUER A : *jouer avec; se jouer de.*

I, 288, l. 15. — « Quand je *me joue a* ma chate. » (II, 159, l. 9.)

SE JOUER DE : *se faire un jeu de.*

I, 222, l. 3. — « Ceux qui disent qu'il n'y a jamais d'excès en la vertu, d'autant que ce n'est plus vertu si l'excès y est, *se jouent de* parolles (se payent de mots). » (I, 257, l. 6.) — III, 223, l. 16; 313, l. 13.

JOUET.

Au figuré.

(En parlant de l'espérance.) « Nature nous ha la doné un plaisant *jouet.* » (I, 358, l. 14.)

JOUEUR.

Acteur.

I, 340, l. 14.

JOUIR, JOUYR.

1] *Transitif.*

« La santé, que j'ay *jouy* jusques à présent tresvigoureuse... » (I, 108, l. 13.) — I, 115, l. 3; 116, l. 4; 209, l. 24. — « L'amitié... *est jouye* à mesure qu'elle est desirée. » (I, 242, l. 14.) — I, 390, l. 14; II, 88, l. 10; 144, l. 14; 211, l. 15; 281, l. 18; 373, l. 14; 464, l. 3; 184, l. 5; III, 211, l. 19; 214, l. 1; 309, l. 22; 424, l. 19, 425, l. 4.

SE JOUIR.

« La vraie solitude... *se* peut *joüir* au milieu des villes et des cours des Roys; mais elle *se jouyt* plus commodément à part. » (I, 312, l. 24 et 25.)

Montaigne emploie d'ailleurs souvent aussi *jouir* comme verbe intransitit. Cf. par exemple II, 65, l. 15; 73, l. 4; 79, l. 7; etc. Pasquier raconte (*Lettres*, XVIII, 1), qu'il signala à Montaigne ce tour gascon ainsi que quelques autres : « ... et surtout je lui remontrai que je le voyais habiller le mot *jouir* du tout à l'usage de Gascogne, et non de notre langue française : *ni la santé que je jouis jusques à présent; la lune est celle même que vos aïeuls ont jouie; l'amitié est jouie, à mesure qu'elle est désirée; c'est la vraie solitude, qui se peut jouir au milieu des villes et des cours des rois, mais elle se peut jouir plus commodément à part; je reçois ma santé les bras ouverts, et aiguise mon goût à la jouir.* » (Édition Feugère, II, p. 392.)

2] *Substantivement.*

« C'est le *jouïr,* non le posseder, qui nous rend heureux. » (I, 338, l. 12.)

JOUR.

1] *Durée de vingt-quatre heures.*

HASTER SES JOURS : *se tuer.*

II, 39, l. 4.

DU JOUR A LA JOURNÉE : *au jour le jour.*

« Je vis *du jour à la journée,* et me contente d'avoir dequoy suffire aux besoings presens. » (I, 80, l. 7.) — II, 12, l. 25; 232, l. 12; III, 54, l. 15; 166, l. 17.

A TOUS LES JOURS.

Au figuré : état ordinaire.

« Il faut, pour juger bien à point d'un homme, principalement contreroller ses actions communes et le surprendre en son *à tous les jours.* » (II, 505, l. 7.)

On disait au propre : « Vestu en son à tous les jours », au sens de : vêtu de ses vêtements de tous les jours.

2] *Au figuré : lumière; clarté.*

(Il parle des obscurités dans quelques écrits.) « Le rencontre m'en offrira le *jour* quelqu' autre fois plus apparant que celuy du midi : et me faira estoner de mon hesitation. » (I, 46, l. 21.) — « Nos imaginations... ont quelque corps, mais c'est une masse informe, sans façon et sans *jour,* si la foy et grace de Dieu n'y sont joinctes. » (II, 153, l. 1.) — III, 195, l. 23. — « L'abstinance de faire est souvant aussi genereuse que le faire, mais ell' est moins au *jour.* » (III, 306, l. 12.)

TROUVER LE JOUR DE : *voir quelque chose dans sa vraie lumière.*

« Des plus ordinaires choses et plus communes et cogneuës, si nous sçavions *trouver leur jour,* se peuvent former les plus grands miracles de nature. » (III, 383, l. 15.)

DONNER JOUR A.

a) *Donner de la lumière à; éclairer.*

I, 182, l. 15.

b) *Mettre en lumière, faire bien voir.*

« A despendre je m'y entens un peu, et à *donner iour à* ma despence, qui est de vray son principal usage. » (III, 217, l. 14.)

DONNER JOUR A SA DESPENCE. « To labour to get his expenses a reputation or, so to manage them as the world may take most notice of them. » (Cotgrave,)

JOURD'HUI.

« Que l'amitié commence de ce *jourd'huy* entre nous. » (I, 161, l. 22.) — « La pluspart des accords de nos querelles du *jourd'huy* sont honteux et menteurs. » (III, 300, l. 15.)

JOURNAL.

Journalier, écrit au jour le jour.

« Il ordonoit à celuy de ses gens qui luy servoit a escrire, un papier *journal* a inserer toutes les survenances de quelque remarque. » (I, 293, l. 14.) — II, 16, l. 11. — « Ainsi sont a souhaiter les papiers *journaux* du grand Alexandre, les commentaires qu'Auguste, Caton, Sylla, Brutus et autres avoyent laissé de leurs gestes. » (II, 451, l. 13.)

JOURNÉE.

1] *Travail d'un ouvrier dans une journée.*

Au figuré.

III, 130, l. 18.

2] *Chemin qu'on fait dans une journée (moderne).*

« A plusieurs *journées* de là. » (I, 235, l. 6.) — II, 546, l. 14; III, 167, l. 3; 242, l. 20, 21, 22.

3] *Ce qu'on fait dans une journée; effort.*

Au figuré.

« J'ay tant faict par mes *journées,* à la bonne heure le puisse-je dire, que me voicy encore vierge de procés. » (III, 298, l. 15.)

4] *Bataille (moderne).*

I, 53, l. 4; 351, l. 13; 365, l. 2; 372, l. 6; II, 471, l. 20; 472, l. 10; 552, l. 7.

JOUVENCEL, JOUVENCEAU.

Jeune homme.

II, 254, l. 5; 368, l. 8.

*JUDICATOIRE.

Qui sert à juger.

« Pour juger des apparences que nous recevons

des subjets, il nous faudroit un instrument *judicatoire.* » (II, 366, l. 1.)

Ce mot ne se trouve pas dans les dictionnaires, sauf dans celui de Lacurne.

JUDICATURE.

Profession de juge.

« Charge de *judicature.* » (I, 421, l. 27.)

JUDICIAIRE.

1) *Adjectif : relatif à la justice.*

« Il y a double estat et condition en l'homme; la parfaite et l'imparfaite, suyvies respectivement de deux ordres, naturel et *judiciaire* [judicialem]. » (*Théol. nat.*, ch. 239.)

2) *Substantivement.*

« Quand je les voy (les femmes) attachées à la rhetorique, à la *judiciaire,* à la logique... j'entre en crainte que les hommes qui le leur conseillent le facent pour avoir loy de les regenter soubs ce tiltre. » (III, 46, l. 2.)

3) *Astrologue.*

« Il n'est rien creu si fermement que ce qu'on sçait le moins, ny gens si asseurez que ceux qui nous content des fables, comme Alchemistes, Prognostiqueurs, *Judiciaires,* Medecins, *id genus omne.* » (I, 282, l. 10.)

*JUDICIEUX.

Qui a la faculté de juger (moderne).

II, 334, l. 6.

JUN (A).

A jeun.

II, 315, l. 22.

JURER.

Transitif.

« Ils disent que Socrates *juroit* le chien. » (III, 115, l. 17.)

*JURIDICIANT.

Qui juge.

Cf. JURIDICIÉ.

*JURIDICIÉ.

Qui est jugé.

« La jurisdiction ne se done point en faveur du *juridiciant,* c'est en faveur du *juridicie.* » (III, 151, l. 15.)

JURISDICTION.

Juridiction (au figuré).

III, 275, l. 21; 319, l. 20.

JURISPRUDENCE.

Droit.

ESCHOLIER DE LA JURISPRUDENCE. *Aujourd'hui : étudiant en droit.*

III, 362, l. 16.

JUSQUE, JUSQUES.

JUSQUE LA QUE : *à tel point que.*

« Si me semble-t-il... qu'il y a grand amour de soy et présomption, d'estimer ses opinions *jusque-là que,* pour les establir, il faille renverser une paix publique. » (I, 153, l. 8.) — II, 424, l. 23.

Montaigne hésite entre les deux formes : une fois (I, 4, l. 2), « jusques à » (édition de 1580) est corrigé en « jusqu'à » en 1588. (Cf. p. 449.)

JUSTE.

Régulier, normal (sens du latin : justus).

I, 27, l. 2. — « Ils en rencontrent à peine deus ou trois qui raportent quelque *juste* (proportionné à l'effort) fruit de lur discipline. » (I, 195, l. 6.) — I, 365, l. 23; II, 43, l. 26. — « Leur *juste* posture (c.-à-d. leur posture ordinaire). » (II, 201, l. 6.) — II, 395, l. 23; III, 219, l. 4. — « J'estrive

autant... à m'équiper pour faire une journée et visiter un voisin que pour un *juste* voyage. » (III, 242, l. 21.) — III, 324, l. 7; 410, l. 21; 418, l. 4.

JUSTE BATAILLE : *bataille régulière, bataille rangée (latin : justum prœlium).*

I, 94, l. 1.

JUSTEMENT.

1] *Précisément; exactement; tout juste.*

« Il n'y a *justement* que quinze jours que j'ay franchi 39 ans. » (I, 104, l. 6.) — II, 514, l. 11; III, 82, l. 18; 194, l. 2; 248, l. 15; 285, l. 5.

2] *Egalement.*

« Un esprit balancé *justement* entre-deux pareilles envyes. » (II, 379, l. 2.)

JUSTICE.

Bon droit.

« Les grands, envers lesquels faute de summission est l'extreme faute, rudes à toute *justice* qui se conoit, qui se sent non desmise, humble et suppliante... » (III, 333, l. 1.)

METTRE EN JUSTICE : *mettre en accusation.*

I, 5, l. 14.

AVOIR JUSTICE : *avoir le droit de rendre la justice.*

I, 342, l. 12.

FAIRE JUSTICE : *rendre la justice.*

I, 392, l. 22.

JUSTICIÉ.

Exécuté.

« Montrant les testes d'aucuns hommes *justiciez* autour de leur ville. » (III, 162, l. 20.)

LÀ.

En ce cas, en cette affaire.

« *Là*, il me vint singulièrement à propos d'avoir affaire à un homme d'entendement de precepteur... » (I, 228, l. 6.)

PAR LÀ : *grâce à cela.*

« Car, *par là*, j'enfilay tout d'un train Virgile en l'Æneide... » (I, 228, l. 9.)

LA OÙ.

a) *Marquant le lieu; à l'endroit où.*

II, 178, l. 13; 197, l. 7; 474, l. 15; 547, l. 22. — « Rien ne tombe *là ou* tout tombe... » (III, 225, l. 7.)

On pourrait, dans cet exemple, entendre *là où* au sens temporel (lorsque) aussi bien qu'au sens locatif. Au sens locatif et au sens temporel, Montaigne emploie généralement *où*, rarement *là où*.

b) *Marquant un lien logique : alors que, tandis que.*

I, 44, l. 13; 229, l. 7; 297, l. 19; 336, l. 5; 342, l. 3; 350, l. 29; 391, l. 12; 414, l. 14; II, 145, l. 9; 368, l. 16; 451, l. 6; 490, l. 9. — « Il est bien mal-aisé de borner les efforts des facultez de l'ame, *là où* des forces corporelles, nous avons plus de loy de les limiter et cognoistre. » (II, 528, l. 18.) — III, 176, l. 4.

LABILE.

Sujet à glisser (du latin : labilis); par extension : fugitif; changeant.

« Pythagoras (disoit) que toute matiere est coulante et *labile* » [« fluide », 1588]. (II, 367, l. 17.)

LABORIEUX.

Dur à la peine; patient.

« Toutes les contrariétez s'y trouvent... honteux, insolent; bavard, taciturne; *laborieux,* délicat. » (II, 6, l. 19.) — III, 386, l. 19. — « Il en est qui font les *laborieux* et les patiens pour regretter le bœuf et le jambon parmy les perdris. » (III, 407, l. 14.)

LABOURAGE.

VALET DE LABOURAGE.

I, 396, l. 3; II, 13, l. 2.

LABOURÉ.

Travaillé; orné.

« Des harnois *labourez* [1580] [« gravez », Ms], dorez et argentez. » (II, 547, l. 5 et p. 652.) — III, 155, l. 5. — « Voiles de pourpre *labourez* à l'eguille. » (III, 156, l. 11.)

LACS, LAQS.

Nœud coulant, piège, au propre et au figuré.

II, 207, l. 3.

LACS COURANS : *nœuds coulants.*

III, 115, l. 10.

LADRE.

Lépreux.

II, 576, l. 25.

Montaigne emploie dans le *Journal de Voyage* « ladrerie » au sens de : hopital de lépreux.

LAIDIR.

Rendre laid; enlaidir.

« Cette fiévre (la jalousie) *laidit* et corrompt tout ce qu'elles (les femmes) ont de bel et de bon d'ailleurs. » (III, 101, l. 15.)

LAISSER.

1 *Quitter; renoncer à.*

« *Laisser* du tout l'usage des viandes salées. » (I, 23, l. 2.)

LAISSER DE COMPAGNIE.

I, 390, l. 11.

2 *Abandonner; céder.*

« La responce de ce jeune soldat a Cyrus s'enquerant a luy... s'il le voudroit eschanger (son cheval) a un Royaume : Non certes, Sire, mais bien le *lairrois*-je volontiers, pour en acquerir un ami... » (I, 250, l. 22.)

3 *Omettre; négliger.*

« Je ne *laissay*, que je sçache, aucun mouvement que le devoir requist en bon escient de moy. » (III, 303, l. 9.)

4 LAISSER (DE OU A) : *manquer de; renoncer à; s'abstenir de.*

« Je ne vis jamais pere, pour teigneux ou bossé que fut son fils, qui *laissast de* l'avouër. » (I, 187, l. 2.) — I, 216, l. 24; 229, l. 14; II, 121, l. 2; 151, l. 5.

LAISSER A FAIRE.

III, 385, l. 26. — « *Laisser à faire* bonne chere de ce qu'un autre la faict. » (III, 407, l. 17.)

NE PAS LAISSER DE : *ne pas manquer à (moderne).*

I, 299, l. 8. — « Celles (les bestes) qui n'ont point de voix *ne laissent pas d'*avoir pratique et communication mutuelle. » (II, 180, l. 22.) — II, 238, l. 18.

SE LAISSER DE : *se désister de.*

« Seneque... aiant mordu chaudemant... de ne manger chose qui eut pris mort... *s'en laissa* sulemant pour n'estre supçoné... » (III, 384, l. 17.)

LAISSER EN ARRIERE : *laisser de côté.*

« Nostre vie est partie en folie, partie en prudence. Qui n'en escrit que reveremment et regulierement, il en *laisse en arriere* plus de la moitie. » (III, 132, l. 20.) — III, 213, l. 6.

Montaigne emploie généralement au futur et au conditionnel les formes « lairrai, lairrais ». I, 159, l. 30; II, 78, l. 23 et 26; 144, l. 22; 151, l. 5 et 8; 238, l. 18; 408, l. 4; 429, l. 17; III, 66, l. 4; 304, l. 11.

LAMENTER.

Transitivement.

II, 161, l. 17.

LAMPE.

Au figuré.

« Tout ce que nous voyons sans la *lampe* de sa grace... » (II, 298, l. 1.)

LANCE.

A POINTE DE LANCE.

« Une terre... où il n'auroit... nul moyen... de loger à couvert ses blessez; nuls deniers, nuls vivres qu'*à pointe de lance.* » (I, 367, l. 10.)

LANDY.

Lendit : foire qui se tenait près de Paris.

« Il (l'auteur) se verra enrichi des moyens de ses disciples come les regens du *Landy.* » (II, 346, l. 19.)

Les écoliers avaient coutume de donner aux maîtres des honoraires à l'époque du lendit. Malherbe écrit : « Votre précepteur à qui vous avez payé son lendit .» (*Bienfaits de Sénèque.*)

LANGAGE.

Manière de s'exprimer, de parler.

I, 201, l. 13. — « Le *langage* des ESSAIS. » (I, 325, l. 26.) — « ...De cette entrelasseure de *langage*, par où ils nous pressent, il en va comme des joueurs de passe-passe. » (III, 181, l. 24.)

LANGUAGER, LANGAGIER.

Grand parleur; bavard.

« Un home *languagier* come je suis. » (III, 108, l. 8.)

LANGUE.

Ce qui a la forme d'une langue (moderne).

« Des arcs ou des espées de bois, apointées par un bout, à la mode des *langues* de nos espieuz. » (I, 273, l. 9.)

PAR LANGUE : *en paroles.*

« Ceus qui se repassent par fantasie sulement et *par langue.* » (II, 453, l. 21.)

LANGUEUR.

« Je me suis couché mille foys chez moy, imaginant qu'on me trahiroit et assommeroit cette nuict-là, composant avec la fortune que ce fut sans effroy et sans *langueur.* » (III, 237, l. 21.)

LAQS.

Cf. LACS.

LARGESSE.

Distribution large.

« Il n'est, pour les aneantir, que d'en faire *largesse.* » (II, 65, l. 16.)

LARRECIN.

Larcin.

II, 314, l. 4.

LAS.

Au figuré.

« C'est une passion mousse, hébetée, *lasse* et endormie. » (II, 383, l. 22.)

LA[S]CHE.

1] *Qui manque de vigueur; mou.*

Au propre et au figuré.

« (J'avois) l'apprehension, tardive, l'invention, *lache* » [« l'invention stupide », 1588]. (I, 227, l. 3.) — I, 328, l. 23; II, 52, l. 2. — « Croyons nous que Platon... ait creu que nos prises foibles et *lasches* [1588] [« nos prises languissantes », Ms] fussent capables, ny la force de nostre sens assez robuste, pour participer a la beatitude ou peine eternelle? » (II, 249, l. 9.) — II, 562, l. 27. — « Propos abatus et *láches.* » (III, 42, l. 8.) — III, 204, l. 13.

LACHE A : *peu enclin à.*

« Je suis si *láche à* offencer. » (III, 359, l. 9.)

2] *Qui n'oppose pas de résistance.*

« Un servage et une obeïssance si abandonnee et si *láche.* » (III, 11, l. 24.)

3] *Qui exerce peu de contrainte.*

« Es nations ou les loix de la bienseance sont plus rares et *laches*, les loix primitives... sont mieus observees. » (III, 132, l. 8.)

4] *Facile.*

II, 14, l. 16; 122, l. 7. — « Je leur rans la conqueste de ma maison *lache* et trahistresse. » (II, 386, l. 22.)

5] *Inexact; approximatif.*

« La connoissance que nous avons de nos affaires, est bien plus *lâche*. » (II, 116, l. 25.)

6] *Efféminé.*

« L'usage effeminé et *lâche* de ce siècle. » (I, 384, l. 30.) — II, 374, l. 4; 575, l. 2.

LA[S]CHEMENT.

1] *Sans vigueur; sans ardeur; mollement.*

III, 81, l. 3. — « Cet embesoignement oisif naist de ce que chacun se prent *lachement* à l'office de sa vacation et s'en desbauche. » (III, 205, l. 13.) — III, 209, l. 16; 300, l. 12; 302, l. 10; 425, l. 27.

2] *Honteusement.*

« D'autres... s'y prestent (au vice) à certain prix : vitieusement pourtant et *lachement*. » (III, 30, l. 14.)

LA[S]CHER.

1] *Rendre lâche, mou; relâcher.*

« On dict bien qu'on les *lache* (les chevaux) les laissant pisser; mais le boire, j'eusse plus tost estime qu'il l'eut refrechie (la jument) et r'enforcee. » (I, 378, l. 1.) — « *Lacher* la volonté... » (III, 233, l. 5.)

2] *Laisser aller.*

Au figuré.

« Il se trouve en cet homme (Auguste) une varieté d'actions si apparente, soudaine et continuelle,... qu'il s'est faict *lâcher*, entier et indeçis, aux plus hardis juges. » (II, 2, l. 19.)

LA[S]CHETÉ.

1] *Faiblesse; mollesse.*

(Il parle de Cicéro.) « ...De *lâcheté* et de vanité [1588] [« de mollesse et de vanité ambitieuse », Ms] il en avoit, sans mentir, beaucoup. » (II, 112, l. 4.) — « Cette *lachete* d'ame a souffrir l'ennuy et la facherie... » (II, 318, l. 6.)

2] *Propension; penchant.*

« J'ay une merveilleuse *laschetė* vers la misericorde et la mansuetude. » (I, 4, l. 28.)

*LASCIVEMENT.

III, 81, l. 15.

LASSETÉ.

Lassitude.

(Il s'agit des plaisirs.) « La vraie vertu... nous laisse abondammant tous ceus que veut nature, et jusques à la satiete, maternellemant, sinon jusques à la *lassete*. » (I, 210, l. 12.) — II, 303, l. 5; III, 365, l. 2; *Théol. nat.*, ch. 115.

LATIN.

ETRE AU BOUT DE SON LATIN.

II, 611, l. 12 [1588].

Y PERDRE SON LATIN.

I, 171, l. 9; II, 608, l. 9.

*LATINEUR.

Homme à latin (terme de mépris).

« Un de ces *latineurs* de college, qui aura mis autant de temps à n'aprendre simplement qu'à parler. » (I. 218, l. 19.) — II, 594, l. 8.

LATINIZER (SE).

« Nous *nous latinizames* tant qu'il en regorgea jusques à nos villages tout autour. » (I, 225, l. 14.)

LATITUDE.

Au figuré : extension.

« Nostre suffisance est detaillée à menues pieces. La mienne n'a point de *latitude,* et si est chetifve en nombre. » (III, 267, l. 26.)

LAURIER.

Montaigne imprime une fois « l'aurier » (II, 63, l. 9) en détachant l'L initial comme s'il s'agissait d'un article, phénomène inverse de l'agglutination de l'article qu'on rencontre par exemple dans « lendemain ». Cf. ce mot.

LAVER.

Se laver; se baigner.

III, 346, l. 11.

LAZ.

Lacet.

« Jane, Roine de Naples, fit estrangler son premier mary, aus grilles de sa fenestre a tout un *laz* d'or. » (III, 129, l. 10.)

Cf. LACS et LAQS.

LE.

Article défini.

L'emploi de l'article défini tend à se généraliser beaucoup à la fin du XVIe siècle. Montaigne cède parfois à ce courant et dans les corrections il introduit fréquemment l'article, surtout devant un substantif déterminé : I, 45, l. 2; 265, l. 3; 275, l. 29; 402, l. 6; II, 20, l. 14; 86, l. 2; 421, l. 21. Il l'introduit aussi devant le mot pape (I, 12, l. 24), dans une locution formée d'une préposition et d'un substantif « en la bataille » (I, 108, l. 6); deux fois même devant des substantifs pris dans un sens trés général : II, 58, l. 16; 529, l. 23. Pourtant Montaigne paraît plutôt porté à supprimer des articles qu'à en ajouter. C'est souvent devant les substantifs pris dans un sens général, comme il est naturel, que ces suppressions se rencontrent : « mémoire » (I, 37, l. 1); « plaisir » (II, 558, l. 9); Cf. I, 150, l. 6; 228, l. 19. Voir encore : I, 69, l. 20 et p. 450; 233, l. 19 et p. 454; 319, l. 14; III, 30, l. 10. Des suppressions sont aussi à remarquer dans des locutions formées d'une préposition et d'un substantif : « à tous les coups » (I, 40, l. 6); « par l'effet » (I, 65, l. 6); « entre les mains » (I, 160, l. 27); « au lieu » (II, 132, l. 3). La suppression d'un article après « en » devant un nom propre « en l'Italie » (I, 48, l. 19) est un fait isolé d'où il n'y a aucune conclusion à tirer. Dans deux cas en particulier, l'article tend à se multiplier : devant les substantifs répétés et devant les superlatifs. Chez Montaigne, pour les substantifs répétés, les corrections en sens contraire se balancent à peu prés : cinq additions d'article (I, 19, l. 6; 154, l. 12; II, 105, l. 14; 174, l. 10; 360, l. 28) contre 6 suppressions (I, 229, l. 18; 391, l. 15; II, 67, l. 7; 117, l. 9; 227, l. 2; 382, l. 1). Pour les superlatifs, Montaigne parait aller nettement contre la tendance générale ainsi qu'attestent les corrections (I, 405, l. 6; II, 211, l. 14; 324, l. 20; 411, l. 3; III, 247, l. 13). Notons enfin que dans un certain nombre de cas, Montaigne a, dans les corrections, substitué l'article au possessif (I, 381, l. 1; II, 408, l. 6; 436, l. 19; 472, l. 12; III, 355, l. 27). (Cf. sur tout ceci Coppin, *Etude sur le vocabulaire et la grammaire de Montaigne*, p. 36). Pour des cas d'agglutination de l'article et pour le phénomène inverse, Cf. : endemain, lendemain, lon, laurier.

LE.

Pronom personnel complément.

Montaigne l'emploie souvent au neutre avec valeur de cela ou sans qu'il tienne la place d'un substantif déterminé; Cf. : « Je *le* quitte. » (I, 161, l. 15.) — I, 178, l. 12. — « Nous ne travaillons qu'à *la* donner de nous. » (I, 199, l. 26.) — « Et en celles mesmes qui *le* sont... » (I, 206, l. 16.)

LECHER.

Au figuré.

« Ils ne font que *lecher* cette matiere imparfaicte. » (I, 219, l. 23.) — « De cent membres et visages qu'a chaque chose, j'en prans un tantost à *lescher* sulement, tantost a efflorer, et par fois a pinser jusqu'a l'os. » (I, 387, l. 4.) — « Ce que l'ame y prestoit, c'estoit en songe, touchée bien legierement, et comme *lechée* seulement et arrosée par la molle impression des sens. » (II, 57, l. 20.)

SE LESCHER.

I, 138, l. 10.

LEÇON.

1 *Action de lire; lecture.*

« Et aperçois souvant en ma *leçon*, qu'en leurs escris mes maistres font valoir... » (I, 199, l. 5.) —

« Si je suis home de quelque *leçon* (c.-à-d. si j'ai un peu lu) je suis home de nulle retention. » (II, 100, l. 13.) — II, 108, l. 13.

2| *Manière dont un fait se raconte.*

« Aus diverses *leçons* qu'ont souvant les histoires... » (I, 133, l. 13.)

3| *Ce qu'on doit apprendre; objet d'étude (moderne).*

I, 14, l. 17; 213, l. 8.

4| *Enseignement (moderne).*

(Il s'agit de la Nature.) « La delicatesse de nos vins n'est pas de sa *leçon*. » (II, 185, l. 8.) — III, 59, l. 12.

DE HAUTE LECON : *instruit.*

« Les apprentifs et qui ne sont *de* si *haute leçon*. » (II, 108, l. 1.)

FAIRE LEÇON : *instruire; régenter.*

I, 235, l. 16.

LECTEUR.

Docteur qui enseigne la philosophie, et qui lit une leçon écrite d'avance.

« Polemon, ce jeune homme Grec debauché, qui, estant allé ouïr par rencontre une leçon de Xenocrates, ne remerqua pas seulement l'eloquence et la suffisance du *lecteur*,... » (II, 447, l. 25.)

LEDIT.

Montaigne fait encore usage quelquefois de cet ancien démonstratif. Il l'a supprimé à diverses reprises dans ses corrections : II, 328, l. 7; 475, l. 13; 481, l. 8.

LÉGALITE.

Respect des lois.

« Qui s'aggreent de ma *légalite* et liberté. » (III, 231, l. 17.)

LÉGENDE.

Enumération.

« Comme aussi de les inscrire d'une *légende* de qualitez. » (I, 329, l. 20.)

LEG|I|ER.

1| *Superficiel; de peu d'importance.*

« *Legières* divinations et prognostiques. » (I, 193, l. 4.) — I, 203, l. 14; 205, l. 1.

2| *Substantivement.*

III, 245, l. 16.

LEGITIME.

1| *Fondé en droit.*

II, 147, l. 16. — « Je regarde nos Roys d'une affection simplement *legitime* et civile... » (III, 4, l. 15.) — III, 130, l. 17; 223, l. 13.

2| *Ce qui est conforme à un type; régulier; normal.*

II, 170, l. 17. — « La proportion *legitime* des membres... » (II, 421, l. 21.) — II, 569, l. 26.

3| *Fondé en droit, raisonnable.*

« Les guarir par voye *legitime*, il ne faut pas l'esperer. » (III, 108, l. 13.)

4| *Substantif : part d'une succession dont la loi ne permet pas de frustrer un héritier qui, sans les dispositions contraires du testateur, aurait eu droit à la totalité.*

Au figuré.

« Il est certain que nous sommes hors des possessions de nostre pere celeste, que nous sommes desheritez et entierement privez de ceste *legitime* [hæreditate] eternelle. » (*Théol. nat.*, ch. 229.) — *Ibid.*, ch. 282.

METTRE SA LÉGITIME AU VENT : *risquer sa fortune.*

II, 427, l. 16.

LÉGITIMEMENT.

Conformement à la justice, au bien.

« Ceux qui reviennent de ce monde nouveau qui a esté descouvert du temps de nos peres par les Espaignols, nous peuvent tesmoigner combien ces nations, sans magistrat et sans loy, vivent plus *legitimement* et plus regléement que les nostres. » (II, 219, l. 20.)

LENDEMAIN.

Montaigne qui, conformément à l'étymologie, emploie encore souvent *endemain* et *l'endemain*, dit aussi quelquefois *le lendemain* (Cf. I, 159, l. 25 et p. 452; III, 116, l. 24). L'article a été ajouté en 1588 dans le premier de ces deux exemples. L'article est le plus généralement omis (Cf. II, 498, l. 24; III, 116, l. 5; 316, l. 17).

Cf. ENDEMAIN.

LENDIT.

Cf. LANDY.

LENIMENT.

Adoucissement; soulagement (latin : lenimentum).

« (Epicurus) n'attribuoit aucun *leniment* des facheries ny a la prevoiance ny a la vieillesse d'icelles. » (III, 63, l. 20.)

LENT.

Au figuré : qui dure; prolongé.

« La veue de la mort avenir a besouin d'une fermeté *lente*, et difficille par consequant à fournir. » (III, 341, l. 11.)

LEQUEL.

1] *Au neutre : laquelle des deux choses.*

II, 321, l. 7.

2] *Quel que soit celui que.*

III, 84, l. 11. — « *Lequel* des deus je suivisse, seroit pas tousjours suivre Antiochus? » (III, 229, l. 9.)

Montaigne introduit quelquefois *lequel* dans ses corrections, généralement par un souci de clarté ou pour éviter une répétition (I, 172, l. 11; 286, l. 29; 313, l. 18; 325, l. 16; 371, l. 5). Inversement, il remplace quelquefois lequel par « qui » (III, 356, l. 3.) (Cf. Coppin, *Etude sur la grammaire et le vocabulaire de Montaigne*, p. 50.)

LESION.

Atteinte au droit; dommage.

« Elle m'a traitté illegitimement et incivilement... et d'une *lesion* enormissime. » (III, 131, l. 18.)

Ce mot ne s'emploie plus en ce sens que dans le langage juridique, mais nous avons conservé dans la langue courante le verbe « léser ».

LETTRE.

Au pluriel : actes de chancellerie rédigés sous forme de lettre (au figuré).

« Qu'ils nous monstre *lettres* de cette belle et grande charge (c.-à-d. les lettres patentes scellées du sceau royal qui confèrent le privilège). » (II, 156, l. 16.) — II, 323, l. 3.

HOMME DE LETTRES : *homme lettré.*

I, 207, l. 20.

PRESTER A LA LETTRE : *donner un sens à des mots vides.*

II, 182, l. 9.

LETTRÉ.

Qui concerne la littérature.

« Les sçiances *lettrées* » (l'étude des lettres). (I, 215, l. 21.)

LEUR.

1] *Adjectif possessif.*

« Ils doivent du plus *leur*. » (I, 34, l. 18.) — « Ce qui est *leur*. » (I, 189, l. 16.) — « Sans aucun *leur* interest. » (III, 4, l. 2.)

2] *Au neutre, substantivement.*

I, 189, l. 16 et p. 453. — « Et n'ayant pas du *leur* assez dequoy nous arrester. » (II, 106, l. 11.)

LEURRE.

Appât, attrait.

« Il n'est point de pareil *leurre* que la sagesse non rude et renfroignée. » (III, 97, l. 19.)

LEURRER.

Appâter; attirer; exciter.

« *Lurré* tousjours par la douceur du subject... » (I, 228, l. 11.) — II, 384, l. 6. — « On les *leurre*... et acharne par tous moyens... » (III, 96, l. 1.)

LEVÉE.

Chaussée; digue.

Au figuré.

« Outre ce que le sort a dequoy ouvrir cent breches à la pauvreté au travers de nos richesses... et envoyer cul sur pointe toutes nos deffences et *levees*... » (I, 77, l. 10.) — III, 147, l. 25.

LIAISON.

1] *Action; manière de joindre; enchainement.*

« C'est comme un bastiment de diverses pieces jointes ensemble, d'une telle *liaison*, qu'il est impossible d'en esbranler une. que tout le corps ne s'en sente. » (I, 151, l. 18.) — I, 152, l. 12; II, 564, l. 4.

2] *Ce qui lie; bande; bandage.*

« Les *liaisons* et emmaillotements des enfans ne sont non plus necessaires. » (II, 165, l. 7.) — II, 485, l. 6.

3] *Au figuré.*

II, 149, l. 22; 306, l. 9. — « Les humeurs desbauchées, comme est la mienne, qui hay toute sorte de *liaison* et d'obligation... » (III, 84, l. 17.) — III, 86. l. 2; 240, l. 27; 275, l. 15.

4] *Spécialement : relation qui lie une personne avec une autre.*

I, 247, l. 26. — « C'est une religieuse *liaison* et dévote que le mariage. » (I, 259, l. 18.) — « Desprenons nous de toutes les *liaisons* qui nous attachent à autruy. » (I, 312, l. 28.) — « *Liaisons* civiles (liens de société). » (II, 83, l. 7.)

5] *Action de lier par enchantement, de rendre impuissant : liaisons des mariages.*

I, 124, l. 8. — « Les batelages, les enchantemens, les *liaisons*, le commerce des esprits des trespassez... tout se met sans contredict. » (II, 307, l. 13.)

LIBERTÉ.

Indépendance dans la manière d'agir et de parler; franchise.

II, 428, l. 12. — « De ceux-là est la *liberté* peu suspecte et peu odieuse, qui besoingnent sans aucun leur interest... Ma *liberté* m'a aussi aiséement deschargé du soubçon de faintise par sa vigueur... » (III, 4, l. 1 et 6.) — III, 202, l. 10; 231, l. 17.

LIBERTIN.

Affranchi (sens du latin : libertinus).

I, 161, l. 14.

LIBRAIRIE, LIBRERIE.

Bibliothèque.

« Ceux desquels la suffisance loge en leurs somptueuses *librairies*... » (I, 177, l. 10.) — « Quand les Gots ravagerent la Grece, ce qui sauva toutes les *libreries* d'estre passees au fu, ce fut... » (I, 186, l. 15.) — II, 434, l. 9; 452, l. 6; III, 53, l. 3.

LIBRE.

1] *Libre en paroles; franc; rude.*

« Messieurs, ne considerez pas si je suis *libre* mais... » (III, 4, l. 4.)

2] *Qui se plie à tout.*

« J'ay la complexion *libre*. » (III, 258, l. 4.)

3 | *Substantivement.*

LES LIBRES : *les hommes libres.*

I, 371, l. 16; II, 430, l. 6; 479, l. 27.

LICENCE.

1 | *Liberté de faire; permission.*

I, 30, l. 10. — « Son credit n'est pas assez grand pour nous oster la *licence* d'y contredire. » (I, 235, l. 20.) — I, 341, l. 9; 366, l. 15. — « *Licence* à toutes sortes de voluptez. » (II, 337, l. 15.) — II, 385, l. 23; III, 269, l. 27.

2 | *Liberté excessive (moderne).*

I, 206, l. 1; II, 163, l. 27. — « Je sçai bien que fort peu de gens rechigneront a la *licence* de mes escris, qui n'aient plus a rechigner a la *licence* de leur pensee. » (III, 74, l. 22.) — « Dieu veuille que cet excez de ma *licence* attire nos hommes jusques a la liberte... » (III, 75, l. 16.)

3 | *Dévergondage; dérèglement moral (moderne).*

II, 110, l. 27.

On saisit le passage du second sens au troisième dans un exemple comme celui-ci : « Nous les voyons quasi tous desbordez en *licence* d'opinions et de meurs. » (II, 306, l. 2.)

LICENCIEUS, LICENTIEUS.

Qui se laisse aller à une liberté excessive.

II, 66, l. 24. — « Le Quaresme-prenant qui se fit à Rome cet' année là, fut plus *licentieus* par la permission du Pape, qu'il n'avoit esté plusieurs années auparavant. » (*Voyage*, 227.)

LICENTIER.

LICENTIER A : *permettre de, autoriser.*

Au figuré.

« Mes discours propres qui, pour s'estre débandez en aucunes choses de la route commune, me *licentieroient* aisément *à* des actions que... » (II, 128, l. 20.)

LIÉ.

Soumis; asservi.

« Nostre ame ne branle qu'à credit, *liée* et contrainte a l'appetit des fantasies d'autry. » (I, 195, l. 18.)

LIER.

Relier; unir.

« La religion n'estoit qu'une piece de leur invantion, propre a *lier* leur société... » (II, 335, l. 13.)

SE LIER.

III, 329, l. 9.

LIESSE.

Joie.

« Cette sorte de condition en laquelle il avoit vescu plein de *liesse* et deschargé de tout desplaisir. » (II, 217, l. 18.) — II, 249, l. 13; *Théol. nat.*, ch. 49. — « Pour s'aquerir le plus qu'il peut de joye, de *liesse*, d'esperance, de consolation... » (*Théol. nat.*, ch. 66.) — *Ibid.*, ch. 98 et *passim*.

LIEU.

1 | *Endroit.*

« Escu faucé en deux cens trente *lieux*. » (II, 555, l. 1.)

2 | *Position; place.*

« L'affection que l'engendrant porte à son engeance tient le second *lieu* en ce rang. » (II, 71, l. 6.) — III, 416, l. 2. — « Que son nom (le nom d'Estienne de La Boëtie) s'ennoblit et s'honnore du *lieu* qui le receoit (c.-à-d. suivant la valeur de ceux chez qui se conservera son nom, sa mémoire). » (C. et R., IV, 294.)

DONNER LIEU.

III, 251, l. 15.

3 | *Maison; famille (sens du latin : locus).*

BON LIEU.

« J'ay vu de mon temps, en quelque *bon lieu*, guerir... l'amour par le mariage. » (III, 86, l. 11.)

DE BON LIEU.

« Un comte *de* tres *bon lieu.* » (I, 125, l. 11.) — II, 118, l. 14.

DE BAS LIEU.

II, 558, l. 20.

4] *Passage d'un livre; citation (autre sens du latin : locus).*

« Les escrivains indiscrets de nostre siecle, qui, parmy leurs ouvrages de neant, vont semant des *lieux* entiers des anciens autheurs pour se faire honneur... » (I, 189, l. 14.) — I, 333, l. 1; II, 98, l. 15; 105, l. 20; 113, l. 7; 285, l. 2; 341, l. 2; 475, l. 3; 484, l. 11; III, 326, l. 13; 348, l. 8. — « Un president se vantoit, où j'estois, d'avoir amoncelé deux cens tant de *lieux* estrangers en un sien arrest presidental. » (III, 348, l. 26.)

5] *Idée exprimée dans un passage; d'où idée, sujet.*

« S'il m'advient... de recontrer de fortune dans les bons autheurs ces mesmes *lieux* que j'ay entrepris de traiter... je me fay pitié ou desdain à moy mesmes. » (I, 189, l. 1.) — II, 280, l. 15.

LIGNE.

Au figuré.

« Ils (les sens) font trestous la *ligne* extreme (c.-à-d. la limite) de nostre faculté. » (II, 350, l. 6.)

LIMER.

Au figuré.

« Pour frotter et *limer* nostre cervelle contre celle d'autruy. » (I, 198, l. 10.)

LIMITE.

Au masculin (comme le latin : limes).

I, 84, l. 1; 206, l. 15; 317. l. 8; 421, l. 17; II, 185, l. 19; 243, l. 15; III, 290, l. 9.

LIMITÉ.

Fixé; déterminé.

« Fermir vostre ame en certaines et *limitées* cogitations. » (I, 322, l. 25.) — « Elles (les maladies) ont leur fortune *limitée* des leur naissance et leurs jours. » (III, 392. l. 2.)

LISIERE.

Bord d'un terrain.

Au figuré.

« (Les dames) faisant filer leurs faveurs et les estallant en detail, chacun, jusques à la vieillesse miserable, y trouve quelque bout de *lisiere* selon son vaillant et son merite. » (III, 122, l. 21.)

LISSÉ.

« Une laidur et une vieillesse avouee est moins vieille et moins laide a mon gre qu'un' autre peinte et *lissee.* » (III, 141, l. 19.)

*LITURE.

Rature (latin : litura).

« J'ay accoustumé les grands qui me connoissent à y supporter (dans ses lettres) des *litures* et des trasseures... » (I, 329, l. 9.)

LIVRER.

« Après que la chance est *livrée*... » (quand le sort en est jeté). (II, 425, l. 28.)

*LIVRESQUE.

1] *Qui provient des livres.*

« Facheuse suffisance qu'une suffisance pure *livresque*! » (I, 197, l. 16.)

2] *Qui se rapporte aux livres.*

« Les sçavans a qui touche la jurisdiction *livresque*... » (II, 442, l. 21.)

Montaigne, qui semble avoir forgé ce mot, paraît aimer les adjectifs en esque (Cf. FARCESQUE, FRATESQUE, PEDANTESQUE, PLAIDERESQUE, SOLDATESQUE, etc...)

LOCATAIRE.

Au figuré.

III, 280, l. 25.

LOGE.

Au figuré : demeure d'un animal : nid, tanière.

« Ils (les oiseaux) plantent leur *loge* à l'Orient, sans connoistre les conditions differentes de ces vents...? » (II, 162, l. 30.) — « *Loge* » (d'un lion). (II, 192, l. 23.)

LOGÉ.

1] *Garni.*

« Car il n'avoit que celle-là (cette maison) de bien *logée* et accommodée. » (II, 78, l. 17.)

2] *Placé.*

Au figuré.

« Tous plaisirs et toutes gratifications ne sont pas bien *logees* en toutes gens. » (I, 260, l. 20.) — III, 64, l. 3.

LOGER.

1] *Intransitif : habiter; demeurer; séjourner.*

Au propre.

I, 375, l. 25; II, 253, l. 1.

Au figuré.

I, 177, l. 10; II, 206, l. 12; III, 25, l. 17; 189, l. 24; 347, l. 18. — « Nous apelons laidur aussi une mesavenance au premier regard, qui *loge* principalement au visage... » (III, 351, l. 11.) — « En une face qui ne sera pas trop bien composée, il peut *loger* quelque air de probité et de fiance. » (III, 353, l. 15.) — « La vertu et l'ambition ne *logent* gueres ensemble... » (C. et R., IV, 297.)

2] *Transitif.*

a) *Donner un logement à.*

Au figuré.

(Il s'agit de la diversité des opinions.) « Tel à l'adventure les *loge* chez soy en leur vray estre... » (I, 59, l. 11.) — « L'indigence se voit autant ordinerement *logee* chez ceux qui ont des biens, que chez ceux qui n'en ont point. » (I, 77, l. 11.) — « L'ame qui *loge* la philosophie... » (I, 208, l. 24.) — II, 140, l. 4; 143, l. 20; 146, l. 17; 222, l. 4; 225, l. 10; 237, l. 6; III, 83, l. 24; 301, l. 16. — « Il ne se voit ny entre les chrestiens ny entre les Sarrasins aucun peuple se preparant à le *loger* (c.-à-d. à le recevoir) » (Il s'agit de Jésus-Christ). » (*Théol. nat.*, ch. 268.)

b) *Placer; établir; mettre (au propre).*

« La *logeant* (une petite piece d'or) a point sur la cousture du test. » (I, 126, l. 2.) — « ...Je me suis dédit de le *loger* icy. » (I, 254, l. 1.) — I, 329, l. 19; II, 357, l. 19; 498, l. 7.

Au figuré.

I, 176, l. 5. — « D'y comparer l'affection envers les femmes,... on ne peut, ny la *loger* en ce rolle. » (I, 241, l. 24.) — I, 403, l. 10; II, 48, l. 3; 140, l. 4; 335, l. 18; 350, l. 15; 396, l. 18; 425, l. 2; 449, l. 1; III, 169, l. 17; 292, l. 12; 430, l. 11.

SE LOGER : *s'établir; être établi (au propre et au figuré).*

« Si l'estre originel de ces choses que nous craignons, avoit credit de *se loger* en nous de son authorité, il logeroit pareil et semblable en tous. » (I, 59, l. 6.) — I, 176, l. 7; 344, l. 22: II, 66, l. 20; 214, l. 6; 558, l. 24; III, 31, l. 24. — (Il s'agit de La Boëtie.) « De vray, il *se loge* encore chez moy si entier et si vif, que je ne le puis croire ny si lourdement enterré ny si entierement esloigné de nostre commerce. » (C. et R., IV, 294.) — (Il s'agit de La Boëtie.) « Je souhaitte... que... sa memoire... *se loge* en la recommendation des personnes d'honneur. » (C. et R., 298.) — *Théol. nat.*, ch. 255.

LOGIS.

1] *Logement.*

Au figuré.

« Les Romains disoyent en leur Religion, « Hoc age... », ce sont autant de parolles perdues pour

moy : J'y viens tout preparé du *logis*. » (II, 110, l. 23.) — III, 325, l. 2.

2 *Campement; abri fortifié.*

II, 546, l. 13. — « Pour flanquer... les tropes marchant en la campaigne ou a couvrir un *logis* a la haste et le fortifier. » (III, 149, l. 6.)

LOING.

LOING DE : *à distance de.*

Au figuré.

« Et aymerois quasi esgalement qu'on m'ostast la vie, que si on me l'essimoit et retranchoit bien *loing de* l'estat auquel je l'ay vescue si long temps. » (III, 288, l. 13.)

DE BIEN LOING : *(au figuré).*

« Il m'a tousjours semblé qu'en la poësie Vergile, Lucrece, Catulle et Horace tiennent *de bien loing* le premier rang... » (II, 105, l. 4.) — II, 159, l. 14; 504, l. 9.

AU PLUS LOING : *au plus tard.*

« ... Sa pensee luy suggerant come tant de vies avoint a defaillir *au plus louin* dans un siecle, il refrouigna son front et s'attrista jusqu'aus larmes. » (I, 308, l. 9.)

LE LOIN : *(substantivement).*

« Vrayment celle qui prescrira à son mary le quantiesme pas finyt le prés, et le quantiesne pas donne commencement *au loin*, je suis d'advis qu'elle l'arreste entre-deux. » (III, 245, l. 9.)

LOINTAIN, LOINTEIN.

1 *Long.*

« ... Lettres *lointeines*, piteuses, suppliantes, pleines de promesse de mieus faire. » (II, 81, l. 20.)

2 *Qui porte loin.*

« Les coups de leurs fondes n'estoint pas moins certeins et *louinteins*. » (I, 373, l. 22.)

1. LOISIR.

Etre permis (latin : licere).

« Ses ordonnances (celles de Zeleucus) estoient telles... que, sauf les ruffiens, à l'homme ne *loise* (il ne soit permis) porter en son doigt anneau d'or, ny robbe delicate... » (I, 346, l. 21.)

2. LOISIR.

1 *Liberté; permission; possibilité.*

« Ou les accidens, ne nous essayant pas jusques au vif, nous donnent *loysir* de maintenir tousjours nostre visage rassis. » (I, 98, l. 5.)

PERDRE LE LOISIR : *perdre la possibilité.*

II, 132, l. 2.

2 *Temps nécessaire pour faire quelque chose.*

« Nous ne pouvons avoir nul sentiment sans *loisir*... » (II, 51, l. 22.)

A LOISIR : *à l'aise; commodément.*

« Qui n'avoient ny science ny matiere par où tout *à loisir* ils sçeussent percer nostre acier. » (III, 160, l. 4.)

LON.

L'on.

« Et m'y tua *lon*... un page. » (II, 44, l. 12.)

LONG.

Substantivement.

II, 417, l. 11.

AU LONG DE.

III, 316, l. 23.

LONGE.

Lanière qu'on attachait à la patte d'un faucon pour qu'il reste sur la perche.

« Nous loüons un oyseau de son aile, non de ses *longes* et sonettes. » (I, 334, l. 7.)

*LONGUERIE.

Action de trainer en longueur; longueur (de l'italien : longueria).

« Ce qu'il y a de vif et de mouelle, est estouffé par ses *longueries* d'apprets. » (II, 109, l. 27.)

Ce mot, qui n'a guère vécu en français, a été repris par J.-J. Rousseau dans une lettre du 12 avril 1765 : « Pardon, Monsieur, de mes *longueries*. »

LONGUEUR.

Longtemps.

« Cette *longueur* que nous mettions à apprendre les langues. » (I, 224, l. 22.)

LOPIN.

Morceau (de quoi que ce soit).

I, 28, l. 1. — « Le parler que j'ayme, c'est un parler simple et naif, tel sur le papier qu'à la bouche : un parler succulent et nerveux, court et serré... chaque *lopin* y face son corps. » (I, 222, l. 23.) — « Autres qui detiennent plusieurs *lopins* de ses escris. » (I, 254, l. 19 [1588].) — I, 268, l. 7. — « (Les cannibales) le rostissent (leur prisonnier) et en mangent en commun, et en envoient des *lopins* à ceux de leurs amis qui sont absens. » (I, 273, l. 20.) — II, 9, l. 8; 276, l. 23; III, 92, l. 20. — « Je veux qu'elle (la mort) ayt sa part à l'aisance et commodité de ma vie. Ce en est un grand *lopin*, et d'importance. » (III, 255, l. 14.) — III, 262, l. 21.

LORS.

Alors.

I, 7, l. 1; 30, l. 9; 288, l. 16; 318, l. 25. — « *Lors* mesmes. » (I, 417, l. 26.) — II, 17, l. 11; 45, l. 12; 73, l. 17. — « Et *lors* (c.-à-d. à l'instant même) il venoit d'estre surpris en larrecin des bagues d'une dame. » (II, 73, l. 17.) — II, 79, l. 10; 85, l. 5; 127, l. 2 et 4; 153, l. 13. — « Platon, en sa peinture de l'eage dore sous Saturne, conte entre les principaus advantages de l'home de *lors* la communication qu'il avoit aveq les bestes. » (II, 159, l. 11.)

LORS QUE, LORS... QUE : *lorsque.*

« La voix est *lors* plus pure et plus forte *qu*'ell' est plus gresle. » (I, 139, l. 16.) — II, 70, l. 20; 85, l. 4; III, 316, l. 12.

LOS.

Louange; honneur; réputation.

« Attribuans au ranc le *los* qui apartenoit au merite. » (I, 16, l. 13.)

LOT.

Mesure équivalant à quatre pintes.

« J'ay veu un grand seignur de mon temps,... qui,... au trein de ses repas communs, ne beuvoit guere moins de cinq *lotz* de vin. » (II, 15, l. 1.)

LOUAGE.

SE DONNER A LOUAGE : *se louer.*

III, 280, l. 24.

LOUDIER.

Matelas.

« Il (Sénèque) print quand et quand des præceptes d'Attalus de ne se coucher plus sur des *loudiers* qui enfondrent, et continua jusqu'à sa vieillesse ceus qui ne cedent point au corps. » (III, 384, l. 20.)

LOURDEMENT.

Au figuré.

« Tant parfaicts homes qu'ils soient, ce sont tousjours bien *lourdemant* des homes. » (III, 62, l. 6.)

LOY.

1] *Droit; permission.*

« Les maris ont *loy* de les vendre (leurs femmes) si elles sont steriles... » (I, 143, l. 8.) — II, 140,

l. 17; 475, l. 20. — « J'advertis ceux qui ont *loy* de se pouvoir courroucer en ma famille... » (II, 523, l. 7.) — III, 253, l. 2.

DONNER LOY : *donner permission.*

I, 260, l. 5. — « Ce seroit à luy de *donner loy* au combat selon son opportunité et advantage. » (I, 367, l. 3.) — II, 605, l. 16.

SE DONNER LOY.

« Au royaume de Ternate... ils *se donnent loy* au pis faire et ne pensent pouvoir estre reproches de trahison, de finesse et de tout moïen qui sert a veincre. » (I, 27, l. 17.) — I, 91, l. 9; II, 115, l. 9; III, 228, l. 13.

2° *Pouvoir; possibilité.*

I, 94, l. 14; 123, l. 24; 201, l. 9. — « C'est bien ce que dict ce vers... Il y a prou *loy* de parler par tout, et pour et contre. » (I, 361, l. 3.) — I, 367, l. 3; II, 140, l. 17; 229, l. 20; 247, l. 5; 398, l. 2; 528, l. 18. — « Quand je les voy (les femmes) attachées à la rhetorique, à la judiciaire, à la logique,... j'entre en crainte que les hommes qui leur conseillent, le facent pour avoir *loy* de les regenter soubs ce tiltre. » (III, 46, l. 5.) — III, 219, l. 26.

3° *Même sens avec la nuance de loisir.*

« Je me console que je seray des derniers sur qui il faudra mettre la main. Ce pendant qu'on pourvoira aux plus pressans, j'auray *loy* de m'amender. » (III, 205, l. 23.) — « Ce que nous avons acheté, nous l'emportons au logis en quelque vesseau; et la avons *loi* d'en examiner la valur. » (III, 325, l. 3.)

LOYAL.

Conforme à la loi; juste.

MONNAIE LOYALE : *bonne monnaie.*

II, 455, l. 13.

LOYALEMENT.

Conformément au droit, à la raison; raisonnablement.

« Cette sule fin d'une autre vie hureusemant immortele merite *loialement* que nous abandonons les commoditez et douceurs de cette vie nostre. » (I, 319, l. 9.) — III, 430, l. 21.

LOYER.

Salaire; récompense.

I, 400, l. 14; II, 65, l. 14; 66, l. 8; 419, l. 14. — « Et ne fut jamais temps et lieu où il y eust pour les princes *loyer* plus certain et plus grand proposé à la bonté et à la justice. » (II, 428, l. 22.) — « Ny ne me suis servy du travail de personne, sans *loyer*. » (III, 24, l. 6.) — « C'est une charge qui en doibt sembler d'autant plus belle, qu'elle n'a ny *loyer* ny guain, autre que l'honneur de son execution. » (III, 282, l. 2.) — *Théol. nat.*, ch. 78 et 84.

LUEUR.

Lumière; éclat.

« Nos operations en porteroient la *lueur* et le lustre. » (II, 145, l. 2.) — « La *lueur* de nos actions publiques. » (III, 28, l. 6.) — III, 172, l. 29; 382, l. 4.

LUICTER.

Cf. LUITTER.

LUICTEUR.

Lutteur.

II, 589, l. 1; III, 48, l. 6.

LUIRE.

Briller (au figuré).

III, 217, l. 18.

IL LUIT. *Le soleil luit, il fait jour.*

II, 270, l. 14.

LUISERT.

Lézard.

II, 591, l. 21 et p. 653 [1580] [« lézart », 1588].

LUITE.

Lutte.

« ...Digne de sa *luite*... » (c.-à-d. digne de lutter contre lui). (I, 200, l. 16.)

LUIT[T]ER, LUICTER, LUETER.

Lutter.

1] *Intransitif : se combattre; rivaliser.*

« Je veux seulement faire *luiter* ensemble les traits de cinq poëtes Latins sur la louange de Caton... » (I, 303, l. 2.)

2] *Transitif.*

a) *Lutter contre.*

Au figuré.

II, 21; l. 4. — (La vertu.) « Veut avoir... des difficultez estrangeres à *luicter*... » (II, 122, l. 15.) — II, 492, l. 5. — « Cupidon... faict son jeu à *luitter* la devotion et la justice. » (III, 109, l. 15.) — III, 148, l. 18; 295, l. 17; 336, l. 20.

b) *Rivaliser avec.*

« Nature... faict naistre, es nations moins cultivees par art, des productions d'esprit souvant, qui *luitent* les plus artistes productions. » (I, 176, l. 23.) — « Je ne *luite* point en gros ces vieus champions la (il s'agit des anciens auteurs), et corps a corps : c'est par reprinses, menues et legieres atteintes. » (I, 190, l. 20.)

La forme *luiter* est la forme régulière correspondant au latin luctari : l'i correspond normalement au c du mot latin.

LUMIÈRE.

1] *Clarté.*

« A la *lumiere* et commerce du monde. » (III, 97, l. 2.)

2] *Vérité.*

Au figuré.

« Luy qui... merita... de penetrer si avant en la chrestine *lumiere*... » (III, 331, l. 4.)

LUNE.

LUNE BASSE : *nouvelle lune.*

III, 411, l. 22.

LUSTRE.

1] *Éclat.*

« J'ay veu quelqu'un de mes intimes amis courre la mort à force, d'une vraye affection,... et à la premiere qui s'offrit coiffee d'un *lustre* d'honneur, s'y precipiter. » (I, 64, l. 4.) — I, 189, l. 16; 220, l. 9. — (Il s'agit de l'état de roi.) « Ce *lustre* de grandeur apporte non legieres incommoditez à la jouyssance des plaisirs plus dous. » (I, 341, l. 1.) — II, 125, l. 3; 145, l. 2; 340, l. 12; III, 113, l. 7 et 23; 121, l. 20.

EN SON LUSTRE.

« La gratitude est là justement *en son lustre*... » (III, 273, l. 7.)

DONNER LUSTRE.

« Estant contraires elles se *donneront lustre* l'une à l'autre. » (*Théol. nat.*, ch. 322.)

2] *Ce qui donne de l'éclat (par contraste).*

« Ainsi elles (les créatures inférieures) servent de *lustre* à nostre grandeur... » (*Théol. nat.*, ch. 99.)

3] *Jour sous lequel on regarde un objet; point de vue; aspect.*

« Chaque chose a plusieurs biais et plusieurs *lustres*. » (I, 308, l. 16.) — I, 387, l. 7. — « Ceux qui s'exerçent à contreroller les actions humaines, ne se trouvent en aucune partie si empeschez, qu'à les r'appiesser et mettre à mesme *lustre*. » (II, 1, l. 3.) — II, 14, l. 16. — « Il s'en prend à soy, et se condamne, ou de s'arrester à l'escorce,... ou de regarder la chose par quelque faux *lustre*. » (II, 104, l. 16.) — II, 151, l. 23; 337, l. 23; 346, l. 6; 467, l. 21; III, 105, l. 14; 377, l. 4.

4] *Rang, dignité.*

« Mais pour des exemples de *lustre* plus vulguere... » (III, 105, l. 16.)

LUT.

BOIRE A LUT : *boire en rivalité avec quelqu'un.*

« Cet home la (Socrates) estoit-il convié de *boire à lut* par devoir de civilité, c'estoit aussi celuy de l'armée à qui en demeuroit l'avantage. » (III, 422, l. 11.)

Cf. BOIRE D'AUTANT.

*LUXURE.

Luxe.

« Je voudrois sçavoir quell' industrie c'estoit aus Perses, si antienement et en la naissance de la *luxure,* de se faire du vent frez et des ombrages a leur poste. » (III, 242, l. 13.)

MACHEURE.

Tache.

« Ce n'est pas *macheure* [« ce n'est pas tache », 1588] c'est plustost une teinture universelle qui me tache. » (III, 33, l. 10.)

MACHINE.

Au figuré.

I, 204, l. 8; III, 298, l. 25. — « Ceux qui disoint qu'on y voyoit (à Rome) au moins les ruines de Rome, en disoint trop : car les ruines d'une si espouvantable *machine* rapporteroint plus d'honneur et de reverence à sa memoire; ce n'estoit rien que son sepulcre. » (*Voyage,* 220.)

MACHOUERE.

Mâchoire.

II, 285, l. 1.

MAÇONNER.

Au figuré : fabriquer.

« Ils ont eu... raison de l'appeller (il est question du corps (humain) le petit monde, tant ils ont employé de pieces et de visages à le *maçonner* et bastir. » (II, 276, l. 11.) — II, 526, l. 2.

MAESTRAL.

Cf. MAGISTRAL.

MAGASIN.

Au figuré.

« Le *magasin* de la memoire... » (I, 38, l. 18.) — « Son esprit crochette et furette tout le *magasin* des mots et des figures pour se representer. » (III, 111, l. 27.) — III, 187, l. 25.

MAGICIEN.

De magicien; magique.

« Ceux qui employent les paroles sainctes et divines à des sorcelleries et effects *magiciens.* » (I, 419, l. 3.) — II, 591, l. 25.

MAGISTERE.

Science du maitre; science doctorale.

« Les sçavans... font tousjours parade de leur *magistere.* » (III, 45, l. 13.)

MAGISTRAL, MAESTRAL.

De maître; grave; impérieux; dogmatique.

(Il s'agit d'un maistre d'hostel.) « Il m'a fait un discours de cette science de gueule avec une gravité et contenance *magistrale,* comme s'il m'eust parlé de quelque grand poinct de Theologie. » (I, 393, l. 15.) — « Sa doctrine (d'Aristote) nous sert de loy *magistrale,* qui est à l'avanture autant fauce qu'une autre. » (II, 279, l. 8.) — II, 329, l. 26; 384, l. 17. — « De parler tousjours d'un langage *maestral* a ses serviturs. » (III, 44, l. 13.) — III, 178, l. 12; 374, l. 1.

MAGISTRAT.

1] *Magistrature (magistratus en latin signifiait à la fois « magistrat » et « magistrature »).*

III, 19, l. 4. — « Les privez, dict Aristote, servent la vertu plus difficilement et hautement que

ne font ceus qui sont en *magistrats.* » (III, 27, l. 18.) — « Il avoit exercé certain honorable *magistrat* à Romme. » (III, 202, l. 2.)

2] *Corps des magistrats.*

« Et, permetant aux vieus d'en communiquer entre eus et aveq le *magistrat*... » (I, 414, l. 17.) — « Nations sans *magistrat* et sans loy... » (II, 219, l. 20.

3] *Par extension : le droit; les lois; l'autorité.*

« Ce bon et grand Socrates refusa de sauver sa vie par la desobeissance du *magistrat,* voire d'un *magistrat* tres-injuste et tres-inique. » (I, 151, l. 11.) — I, 154, l. 1. — « Je ne sçay si l'ardeur qui naist du despit et de l'obstination à l'encontre de l'impression et violence du *magistrat* et du danger... n'ont envoyé tel homme soustenir jusques au feu l'opinion pour laquelle... » (II, 317, l. 10.) — III, 331, l. 13 et 20.

MAGNIFIQUEMENT.

En termes qui magnifient.

« Epaminondas, qui vint à raconter *magnifiquement* les choses par luy faites. » (I, 5, l. 19.)

MAHUMETAN.

Mahométan.

I, 260, l. 1.

MAIGRE.

Au figuré : mince; faible.

« Les evenemens sont *maigres* tesmoings [« sont debiles tesmoings », 1588] de nostre pris et capacité. » (III, 192, l. 11.)

FAIRE UNE MAIGRE MINE.

« Auguste, ayant descouvert qu'il (Fulvius) avoit esventé un secret important qu'il luy avoit fié... luy en *fit une maigre mine.* » (II, 35, l. 2.)

MAIGREMENT.

Au figuré.

« Et m'offre *maigrement* et fierement à ceux à qui je suis. » (I, 328, l. 15.) — « Je le fois *maigrement* et envis... » (III, 103, l. 4.) — III, 237, l. 5; 350, l. 20.

MAIL.

Maillet; gros marteau.

« (Il) faut rebattre et resserrer à bons coups de *mail* ce vaisseau qui se desprent, se descout, qui s'eschape et desrobe de soy. » (III, 334, l. 7.)

MAILLE.

Petite pièce de monnaie valant un demi-denier.

FAIRE LA MAILLE BONNE : *payer jusqu'à une maille.*

Au figuré.

« Encore suis-je tenu de *faire la maille bone* de ma parolle. » (III, 17, l. 4.)

MAILLOL.

Maillot.

II, 272, l. 5.

MAILLOTER.

Emmailloter.

II, 236, l. 13.

MAIN.

Au figuré.

« D'appeller les *mains* ennemies, c'est un conseil un peu gaillard. » (I, 169, l. 27.) — II, 264, l. 18; III, 254, l. 8.

Montaigne dans le *Journal du Voyage* emploie main au sens de travail : « L'artisan... seulement pour sa *main* avait 5.700 florins ». Pour l'expression DERNIÈRE MAIN, Cf. DERNIER.

AVOIR MAUVAISE MAIN A : *s'y prendre mal pour faire quelque chose.*

« Aussi me trouve-je par experience *avoir mauvaise main* et infructueuse *à* persuader. » (III, 57, l. 1.)

AVOIR A MAIN : *avoir sous la main.*

I. 225, l. 24. — « Tu verras, dit-il, qui tu as acheté; ce me seroit honte de servir, *ayant* la liberté si *à main;* et ce disant se precipita du haut de la maison. » (II, 24, l. 2.)

Au tome I, 328, l. 23, Montaigne qui avait écrit en 1580 « *avoir à main* » substitue à cette expression le tour moderne « *avoir en main* ». (Cf. p. 455.)

ESTRE A MAIN : *être à portée.*

I, 72, l. 18; II, 39, l. 15; 499, l. 4. — « Si *est* la graterie des gratifications de nature les plus douces et autant *a main.* » (III, 404, l. 9.)

A LA MAIN DE : *sous la direction de.*

« Mon jugement ne se corrompt pas sulement *a la main d'*un maistre si impetueus, mais aussi ma consciance. » (III, 180, l. 4.)

HAUT A LA MAIN.

III, 178, l. 23.

Cf. HAUT.

TOUCHER A LA MAIN : *toucher du doigt.*

Au figuré.

II, 323, l. 29. — « Nous *touchons à la main* que la forme de nostre estre despend de l'air, du climat et du terroir où nous naissons. » (II, 329, l. 27.)

A TOUTES MAINS : *de toutes les manières.*

« Un cheval dressé à se manier *à toutes mains* avec une baguette. » (I, 375, l. 4.) — « Moy, j'ayme mieux croire qu'ils ont traité la science casuellement, ainsi qu'un jouet *à toutes mains.* » (II, 287, l. 9.) — III, 202, l. 6; 332, l. 8.

AVANT MAIN : *d'avance; préalablement.*

I, 130, l. 11; II, 280, l. 3.

DE MAIN A MAIN : *tout de suite (en passant de l'un à l'autre).*

« Voyla l'histoire qu'Androdus recita à l'Empereur, laquelle il fit aussi entendre *de main à main* au peuple. » (II, 193, l. 13.)

DE LA MAIN DE : *venant de.*

« Le bien faire actif devroit plus poiser *de ma main* en consideration de ce que je n'en ay passif nul qui soit. » (I, 229, l. 7.)

DE LONGUE MAIN.

III, 231, l. 25.

TOUT D'UNE MAIN : *à la fois.*

« ... Ma librairie, d'où *tout d'une main* je commande à mon mesnage... » (III, 53, l. 4.)

AVOIR EN MAIN : *avoir entre les mains.*

« Nous *avons* encore *en main* les escrits de... » (I, 193, l. 17 [1588].) — II, 436, l. 25.

ETRE EN MAIN, ETRE EN LA MAIN DE.

a) *Etre à portée, à la disposition de.*

« Leur volupté *est* bien plus plantureuse et plus *en main.* » (II, 14, l. 20.) — III, 379, l. 8.

b) *Etre au pouvoir de quelque chose.*

« Si nostre jugement *est en main* à la maladie mesmes et à la perturbation. » (II, 319, l. 8.)

METTRE EN MAIN.

« Apres qu'on luy *a mis en main* la hardiesse, de mespriser et contreroller les opinions qu'il avait euës en extreme reverence... » (II, 141, l. 17.) — (Il s'agit de ses « fermes imaginations ».) « (Les anciens) m'en ont assuré la prinse [« me les *ont mises en mains* », 1588] et m'en ont donné la jouyssance et possession plus entiere. » (II, 444, l. 15.)

PRENDRE EN MAIN.

Au figuré.

III, 280, l. 13.

TENIR EN MAIN.

I, 71, l. 13 [1588].

METTRE ENTRE MAINS : *donner.*

I, 160, l. 27.

MENER PAR LA MAIN *(au figuré).*

III, 191, l. 16.

MAINT, MEINT.

En grand nombre.

MEINT UN : *plusieurs.*

« Et en y a *meint un* qui... » (I, 53, l. 20.)

MAINTE-FOIS, MAINTES-FOIS.

II, 316, l. 16; 576, l. 5.

MAINTENANT, MEINTENANT.

MEINTENANT... MEINTENANT : *tantôt... tantôt.* II, 315, l. 28; 368, l. 27.

MAINTENIR.

1] *Tenir constamment.*

« Les anciens romains *maintenoient* leur jeunesse droite. » (II, 471, l. 10.)

2] *Retenir; garder; conserver.*

« Et ne pouvois croire que, à un si grand estonnement de membres et si grande defaillance des sens, l'ame peut *maintenir* aucune force au dedans pour se reconnoistre. » (II, 55, l. 8.) — II, 265, l. 2.

3] *Conserver (avec l'idée de protéger); défendre.*

I, 294, l. 12; II, 304, l. 14. — « Et si à toute force je n'eusse *maintenu* un amy que j'ay perdu, on me l'eust deschiré en mille contraires visages. » (III, 255, l. 4.)

SE MAINTENIR : *se préserver; se soutenir; subsister.*

I, 376, l. 10. — « Tacitus peint plaisamment des gens de guerre de nos anciens Gaulois, ainsin armez pour *se maintenir* seulement, n'ayans moyen ny d'offencer, ny d'estre offencez, ny de se relever abbatus. » (II, 96, l. 14.) — « Cette drogue par laquelle Epimenides se privoit d'appetit et *se maintenoit.* » (III, 426, l. 15.)

4] *Prouver (contre des contradicteurs).*

I, 324, l. 7; II, 155, l. 19.

MAINTENU.

Conservé; gouverné.

« Il y avoit des estats et grandes polices *maintenuës* par des femmes, sans hommes. » (II, 327, l. 7.)

MAIS.

Plus; davantage; et même.

I, 269, l. 15; II, 130, l. 26; 577, l. 27; III, 398, l. 16. — « La mort n'a rien de pire que cela, luy dis-je lors, mon frere : *mais* (c.-à-d. dites mieux) n'a rien de si mauvais, me respond-il. » (C. et R., IV., 310.)

Mais vient de « magis » qui, en latin, signifiait « plus ». Il conserve fréquemment ce sens encore au XVIe siècle.

POUVOIR MAIS (À ou DE), N'EN POUVOIR MAIS : *pouvoir quelque chose à; être responsable de.*

« Plusieurs nations... estiment horrible... de tourmanter et desrompre un home de la faute du quel vous estes encores en doubte. Que *peut* il *mais* de vostre ignorance? » (II, 48, l. 11.) — III, 110, l. 22.

MAIS QUE : *pourvu que.*

I, 196, l. 17; 219, l. 12.

Il est à remarquer que Montaigne omet quelquefois « mais » (ou « ains ») dans les cas ou nous l'emploirions : « Il ferait beau estre vieil si nous ne marchions que vers l'amandemant. C'est un mouvemant d'yvrouigne titubant, vertigineux, informe. » (III, 229, l. 7.)

MAISON.

1] *Au propre.*

MAISON DE GENTILHOMME : *maison forte, ou château.*

Voyage, 100.

MAISON DE VILLE : *hôtel de ville.*

III, 58, l. 7.

2] *Au figuré.*

a) *Endroit où l'on demeure.*

« Les ames... ne faisoient que rouler de l'un

corps à un autre... se promenants ainsi sans cesse de *maison* en *maison*. » (II, 299, l. 18.)

b) *Famille.*

I, 225, l. 7. — « Il n'est point de debte estrangier qui aporte plus de ruyne aux *maisons*. » (II, 85, l. 22.) — « Eyquem, surnom qui touche encore une *maison* cogneuë en Angleterre. » (II, 401, l. 4.) — II, 427, l. 17; III, 272, l. 24.

ENFANT DE MAISON : *enfant de bonne maison (rapprocher : fils de famille).*

I, 194, l. 1 ; 230, l. 7.

ENFANT DE GRANDE MAISON.

III, 298, l. 9.

HOMME DE MAISON : *gentilhomme.*

II, 74, l. 4.

c) *Le bien de quelqu'un; son état (en parlant du roi).*

« Et bien que le Roy François... considerast combien c'est d'avantage de conserver sa *maison* pure et nette de troubles de la guerre... » (I, 366, l. 8.)

MAISTRE.

1] *Substantif : celui qui commande.*

I, 147, l. 25; 219, l. 4.

MAISTRE ÈS ARTS : *celui qui a reçu de la faculté des arts le grade qui lui donne le droit d'y enseigner.*

I, 220, l. 6; III, 181, l. 15.

MAISTRE JEAN : *grand clerc; savant.*

I, 104, l. 2. — « Le latin... en quoi autrefois je me faisois appeler *maistre Jan*. » (II, 418, l. 21.) — « Faire l'un de ses enfans *maistre Jean* ou maistre Pierre... » (II, 603, l. 2.)

2] *Employé adjectivement : suprême; supérieur.*

« C'est le *maistre* jour, c'est le jour juge de tous les autres. » (I, 98, l. 12.) — I, 230, l. 6. — « Et me randre au doubte et incertitude, et a ma *maistresse* forme, qui est l'ignorance. » (I, 387, l. 11.) — II, 268, l. 5. — « La *maistresse* forme de nature... » (II, 531, l. 23.) — III, 145, l. 6.

MAISTRISE.

Domination; autorité du maître.

« ... Lors mesmes qu'il se sont, aveq grandes difficultez, defaicts de l'importunite d'un maistre, ils courent a en replanter un nouveau aveq pareilles difficultez, pour ne se pouvoir resoudre de prandre en haine la *maistrise*. » (I, 147, l. 27.) — II, 81, l. 10; 88, l. 22; 173, l. 6; 319, l. 7; 410, l. 12; 535, l. 2; III, 123, l. 1. — « Je suis desgouté de *maistrise* et active et passive. » (III, 170, l. 7.) — III, 170, l. 27; 271, l. 4; 309, l. 21.

GAGNER LA MAITRISE DE.

II, 555, l. 28.

MAISTRISER.

Dominer; gouverner en maître.

II, 131, l. 3. — « Un homme... duquel l'ame juste *maistrise* [in quo dominatur secundum rationem et regat], et le corps serve et obeïsse. » (*Théol. nat.*, ch. 232.) — *Ibid.*, ch. 233; 235; 280.

MAL.

1] *Substantif.*

CHAUD-MAL, Cf. CHAUD.

VOULOIR MAL ou VOULOIR DU MAL A : *en vouloir à.*

« Je *veus mal à* cette coustume d'interdire aus enfans l'apellation paternelle. » (II, 79, l. 29.) — III, 272, l. 12.

FAIRE MAL : *faire souffrir.*

« Il en est que pour *faire* moins *mal*, il faut eider soimesmes a cacher. » (III, 210, l. 12.)

2] *Adjectif : mauvais.*

« Il n'y a rien de *mal* en la vie, pour celuy qui a

bien comprins que la privation de la vie n'est pas mal. » (I, 107, l. 19.) — « La *male* fortune. » (II, 247, l. 21.) — III, 340, l. 17.

Cf. MAL-HEUR et ENCONTRE.

3] *Adverbe.*

« Il nous va *mal.* » (II, 596, l. 2.)

ÊTRE MAL.

I, 83, l. 4; III, 123, l. 3 [1588].

Mal entre en composition de nombreux adjectifs avec les significations de peu, nullement, que le mot « male » avait quelquefois en latin. Cf. ci-dessous : MAL CHASTE, MAL CONTANT, MAL COURTOIS, etc.

MALADE.

Au figuré : malsain; perverti.

I, 399, l. 2. — « Il (Dion) a le santiment si *malade* aux affaires Romaines qu'il ose soustenir la cause de Julius Cæsar contre Pompeius. » (II, 527, l. 20.) — III, 30, l. 9; 268, l. 3.

MALADIE.

Au figuré.

III, 176, l. 21; 304, l. 16; 329, l. 4; 332, l. 7. — (Il dit que nous apprenons des bètes les plus utiles enseignements.) « Singulier tesmoignage de l'humaine *maladie.* » (III, 339, l. 13.) — III, 423, l. 3.

MALADIF.

Au figuré.

I, 266, l. 11 [1588]; II, 239, l. 15; 465, l. 3. — « Ce sont dangereux exemples, rares et *maladifves* exceptions à nos reigles naturelles. » (III, 15, l. 12.) — « Une convalescence *maladifve* » [1588] [« maleficiee », Ms]. (III, 36, l. 19.) — III, 176, l. 13; 290, l. 16; 367, l. 23; 417, l. 9.

MALADVENANT, MALAVENANT.

Qui ne convient pas.

III, 102, l. 28. — « La condition de cette maladie n'est point *mal advenante* à ma complexion prompte et soudaine. » (III, 398, l. 2.) — « Il n'y a rien és actions divines... qui soit *mal advenant* ou disproportionné. » (*Théol. nat.*, ch. 186.)

Cf. MESADVENANT.

MAL ADVENIR.

Arriver malheur.

II, 511, l. 22.

MAL AFFECTIONNÉ.

Qui nourrit des sentiments mauvais, hostiles.

III, 224, l. 7.

MALAISANCE.

Difficulté.

« Esguillonner les hommes à ce vice (la paillardise) par la *malaisance.* » (II, 343, l. 7.) — II, 381 (le titre). — « Il ne m'a jamais samblé... qu'en *malaisance,* il y aie rien au dela de se tenir droit emmy les flots de la presse du monde. » (II, 543, l. 28.)

MALAISÉ.

1] *Qui est mal à son aise.*

« Un riche *malaisé,* necessiteux, affairé. » (I, 77, l. 16.)

2] *Difficile (moderne).*

II, 195, l. 24; III, 267, l. 9.

MALAISÉMENT, MALAYSÉEMENT.

1] *De façon incommode; pénible.*

« Certains hommes d'armes Medois, poisamment et *malaiséement* armez... » (II, 96, l. 17.) — III, 255, l. 19.

2] *A peine.*

« Si que,... il restera *malayséement* à qui fier la santé de cet estat... » (III, 329, l. 23.)

3] *Avec peine, difficilement (moderne).*

III, 112, l. 30; 113, l. 27.

MAL CHASTE.

« Cela denote qu'elle sera *mal chaste.* » (II, 307, l. 23.)

MAL CONTANT.

Mécontent.

« Xinachetuen remontra, d'un visage hardi et *mal contant*, l'obligation que la nation Portugaloise luy avoit. » (II, 34, l. 10.)

MAL COURTOIS.

« Voyla un *mal courtois* hoste. » (II, 112, l. 23.)

MALEFICE.

Méfait; crime.

« Les ministres de tels horribles *malefices*... » (III, 13, l. 13.) — « Es lieux ou les fautes sont *malefices*, les *malefices* ne sont que fautes. » (III, 132, l. 7.)

MALEFICIÉ.

Maltraité; en mauvais état.

« Parquoy, s'il y a convalescence, c'est une convalescence *maleficiee* » [« maladifve », 1588]. (III, 36, l. 19.)

MALEFIN.

Mauvaise fin.

« Et les consigna entre les mains du gouverneur de la Province, luy donnant tres-expres commandement de les perdre et mettre à *malefin*, en quelque maniere que ce fut. » (III, 12, l. 19.)

MALENCONTREUX.

Malheureux.

« Il semble qu'il y ait aucuns visages heureux, d'autres *malencontreux*. » (III, 354, l. 1.) — « Il n'y a point de doute que tout ce qui est contraire à Dieu... ne soit infiniment hayssable de soy, desplaisant, contre-fait et *malencontreux*. » (*Théol. nat.*, ch. 162.)

Montaigne emploie, dans la *Théologie naturelle* ch. 41 et 62, le mot « mal-encontre » au sens de malheur. Cf. ENCONTRE.

MAL ESTRE.

Etat pénible.

« Le sault n'est pas si lourd du *mal estre* au non estre, comme il est d'un estre doux et fleurissant à un estre penible et douloureux. » (I, 112, l. 20.) — (Il s'agit de l'homme qui abandonne le service de Dieu.) « Incontinent qu'il ne le sert plus, sans doute il perd son bien estre, et encourt le *mal estre* : [statim perdit homo suum bene esse, et acquirit male esse]. » (*Théol. nat.*, ch. 117.)

MAL EXCUSABLE.

II, 570, l. 14.

MALFAICT.

Méfait.

III, 369, l. 13.

Montaigne emploie aussi *mesfaict*. Cf. III, 76, l. 2.

MAL FORTUNÉ.

Malheureux.

III, 414, l. 2.

Cf. MALE FORTUNE à l'article MAL.

*MALHABILE.

Sot; qui manque de sagesse.

III, 98, l. 10. — « La fortune..., n'aiant peu faire les *malhabiles* sages, elle les fait heureux. » (III, 190, l. 12.) — III, 197, l. 3.

Cf. HABILE.

MAL'HEUR, MAL-HEUR.

I, 283, l. 7; 293, l. 7; III, 120, l. 16; 191, l. 13.

MALICE.

1] *Méchanceté; humeur malfaisante (sens du latin : malitia).*

I, 87, l. 29; 154, l. 13; 228, l. 22. — « Pour-

tant (c.-à-d. pour cette cause) refuse nostre esglise tous les jours la faveur de son entree et societe aus meurs obstinees a quelque insigne *malice*. » (I, 410, l. 16.)

2] *Polissonnerie.*

« La *malice* d'un page. » (I, 198, l. 1.)

MALIGNEMENT.

Méchamment.

I, 128, l. 17.

MALIGNITÉ.

Méchanceté.

II, 121, l. 27; III, 13, l. 20.

Montaigne emploie l'adjectif *malin* au sens de méchant dans la *Théologie naturelle*, ch. 158 : « Un tel amour est pervers, deshonneste et *malin* [malignissimus] ».

MALITIEUSEMENT.

Méchamment.

II, 75, l. 18.

MALITIEUX.

Méchant; malfaisant.

« Quelque *malitieuse* desloiaute. » (I, 139, l. 10.) — II, 137, l. 20; III, 3, l. 11; 233, l. 27.

MALMENÉ.

Egaré.

« Ce sont amusoires dequoy on paist un peuple *mal-mené*. » (III, 206, l. 2.)

MAL MESLER.

Brouiller.

« Je ne sçay qui a peu *mal mesler* Pallas et les Muses avec Venus... » (III, 79, l. 16.)

MAL NAY.

Mal né; de mauvaise nature.

« Un enfant contrefaict et *mal nay*. » (II, 93, l. 7.) — « Esprits ineptes et *mal nais*... » (III, 180, l. 12.) — III, 233, l. 27; 329, l. 22.

MALOTRU.

Infortuné; mal conditionné.

II, 89, l. 8. — « Il n'en est point de si *malotru* qui ne trouve mille exemples ou se consoler. » (III, 223, l. 8.)

Ce mot vient du latin populaire « male-astrucum », et par conséquent signifie étymologiquement : qui a un mauvais astre, malheureux.

MAL PLAISANT.

Déplaisant; désagréable.

I, 207, l. 23. — « Il en destournera sa veuë comme d'un vilain et *mal plaisant* spectacle. » (I, 305, l. 16.) — « Le goust en devient fade et *mal plaisant*. » (I, 340, l. 11.) — « Si j'ay un cor qui me presse l'orteil, me voyla renfroigné, *mal plaisant* et inaccessible. » (II, 315, l. 25.) — II, 576, l. 14; III, 68, l. 6. — « C'est une desplaisante coustume, et injurieuse aux dames, d'avoir à prester leurs lévres à quiconque a trois valets à sa suitte, pour *mal plaisant* qu'il soit. » (III, 123, l. 16.) — III, 336, l. 18; C. et R., IV, 310; 316.

Montaigne emploie concurremment le mot *déplaisant*. Cf. l'exemple ci-dessus et *Théologie naturelle*, ch. 162.

MAL PROPRE.

Impropre; peu propre.

« Il n'est rien si *mal propre* à mettre en besongne. » (I, 178, l. 17.) — « Les boiteus sont *mal propres* aus exercices du corps... » (I, 182, l. 24.) — II, 438, l. 18; III, 257, l. 20. — « Il seroit foible à esbransler l'injure, et *mal propre* pour forcer et enfoncer ceste lourde barriere... » (*Théol. nat.*, ch. 252.)

MAL SEANT.

Messéant.

III, 414, l. 5.

MAL SEUR.

Incertain.

« La consequence que nous voulons tirer de la ressemblance des evenemens est *mal seure*, d'autant qu'ils sont tousjours dissemblables... » (III, 360, l. 10.)

MALTALENT.

Mauvaise passion; haine.

« Ceus la... n'aiant... sceu faire mourir leur *maltalant* et en estendant la vie outre la leur. » (I, 34, l. 25.) — III, 101, l. 13. — « Repaissans et soulans en son martyre et en ses peines leur *mal talent* et furieuse vengeance. » (*Théol. nat.*, ch. 259.)

Ce mot est composé de talent, au sens de : inclination, intention.

MALVERSER.

Montaigne emploie parfois le mot *malversation* au sens général de mauvaise conduite, qui correspond à l'étymologie latine : « male versari » (se mal comporter) : « Ce nous est très certain et infallible tesmoingnage de nostre *malversation* et de nos offences. » (*Théol. nat.*, ch. 237.) Dans les *Essais*, *malverser* est employé au sens moderne : se mal comporter dans l'exercice d'une fonction (III, 369, l. 23).

MALVOISIE.

Vin grec réputé, ainsi nommé de Napoli di Malvasia, en Péloponèse.

I, 202, l. 1.

MAL VOLONTIERS.

A contre-cœur.

« Je visite plus *mal volontiers* les malades ausquels le devoir m'interesse, que ceus ausquels je m'attans moins et que je considere moins. » (I, 121, l. 8.) — III, 406, l. 20.

MAL-VOULU.

Pour qui l'on est mal disposé; à qui l'on veut du mal.

« Plusieurs des chefs ont esté punis à mort,... et quasi tous desestimez et *mal-voulus*. » (III, 165, l. 5.) — III, 261, l. 29.

MANCHE.

Au figuré.

« Le malade n'est pas à plaindre qui a la guarison en sa *manche*. » (III, 52, l. 19.)

Le revers de la *manche* tenait parfois lieu de poche.

MANDER.

« Le Pape Honorius, le propre jour que le Roy Philippe Auguste mourut à Mante, fit faire ses funérailles publiques et les *manda* faire par toute l'Italie. » (I, 235, l. 1.)

MANGEAILLE.

Nourriture; vivres.

II, 97, l. 23 et p. 641 [1580] [« vivres », 1588]; 177, l. 27.

MANGER.

Au figuré : ronger.

« Ces ordineres goutieres me *mangent*... » (III, 211, l. 5.)

MANIABLE.

Au figuré.

« Raisons grossieres, *maniables* et palpables... » (I, 209, l. 6 [1588].) — « Visible et *maniable* reparation. » (I, 411, l. 16.) — I, 413, l. 3; II, 203, l. 4. — « Croyance molle et *maniable*. » (II, 606, l. 8.) — « La nature corporelle, qui est rassise de soy, pesante et peu *maniable* [invertibilis de se]... » (*Théol. nat.*, ch. 241.)

MANIACLE.

Extravagant; insensé.

« Quelle hardiesse et *maniacle* confiance fut ce de... » (II, 551, l. 15.) — « Quel empeschement de neant et *maniacle*, se faire serviteur et valet de l'inanité mesme? » (*Théol. nat.*, ch. 199.)

MANIANT.

Maniable; souple.

« Nostre langage... je le trouve suffisamment

abondant, mais non pas *maniant* et vigoureux suffisamment. » (III, 112, l. 26.) — « Une liberté volontaire *maniante* [vertibile]. » (*Théol. nat.*, ch. 243.)

MANIE.

Folie (sens du mot grec μανια).

II, 212, l. 7 et 12.

MANIEMENT.

1] *Action de toucher; toucher.*

« Une peinture semble eslevée à la veue, au *maniement* elle semble plate. » (II, 363, l. 14.)

2] *Action de manier.*

Au propre et au figuré.

I, 257, l. 2. — « L'ignorance des auditeurs preste une belle et large carriere et toute liberte au *maniement* d'une matiere cachee. » (I, 282, l. 7.) — I, 421, l. 25; II, 21, l. 24; 116, l. 10 [1588]. — « Il exerce son *maniement* tantost vers la force, tantost vers l'ordre et la grace. » (III, 41, l. 8.) — III, 112, l. 7; 113, l. 4; 329, l. 19.

3] *Spécialement : administration (moderne).*

I, 421, l. 23; II, 8, l. 29; III, 200, l. 23;

Au pluriel.

« Les *maniements* des choses publiques. » (I, 172, l. 15.) — III, 266, l. 6; 306, l. 26; 419, l. 19.

AVOIR EN MANIEMENT.

II, 424, l. 16.

4] *En parlant d'un cheval : dressage.*

I, 214, l. 4; 374, l. 21 [1588].

Au pluriel : tours; exercices.

I, 379, l. 6.

5] *Manière d'agir; action.*

« Nul *maniemant* leur semble (aux femmes) avoir asses de dignité, s'il vient de la concession du mari. » (II, 82, l. 10.)

6] *Habileté à manier.*

« Leur engin n'a ny assez de vigueur, ny assez de *maniement*. » (III, 188, l. 19.)

MANIER.

1] *Toucher; tenir avec la main (moderne).*

Au propre.

II, 272, l. 24.

Au figuré.

« Je ne parle pas des soudaines inondations de quoy nous *manions* les causes. » (I, 266, l. 20.) — II, 316, l. 8; III, 33, l. 27. — « Les foibles, dit Socrates, corrompent la dignité de la philosofie en la *maniant*. » (III, 188, l. 21.) — « Ils *manieront* cette matiere comme gens qui ont peur de s'eschauder... » (III, 195, l. 21.) — « Il *manie* [operatur], en tant qu'il est homme, ses actions à sa fantasie et volonté. » (*Théol. nat.*, ch. 82.)

2] *Conduire; gouverner.*

Au figuré.

« Ceux qui *manient* les choses subjectes a la conduite de l'humaine suffisance... » (I, 272, l. 29.) — (Il s'agit des « fortunes ou infortunes de ce monde ».) « Dieu... les *manie* et applique selon sa disposition occulte. » (I, 284, l. 9.) — I, 412, l. 22; II, 86, l. 3; 225, l. 7; 572, l. 20; III, 419, l. 20.

SE MANIER : *se conduire.*

Au figuré.

III, 323, l. 3. — « Les inclinations des peuples *se manient* a ondees. » (C. et R., IV, 361.)

SE LAISSER MANIER.

Au figuré.

II, 151, l. 8. — « Nous en valons bien mieus de *nous laisser manier*, sans inquisition, a l'ordre du monde. » (II, 231, l. 15.) — III, 35, l. 5; 371, l. 20.

3 | *Faire fonctionner (au figuré).*

« *Maniant* son engin aus perils et fortunes d'autruy. » (II, 236, l. 14.)

4 | *En parlant d'un cheval : le faire manœuvrer.*

I, 379, l. 5.

MANIER TERRE A TERRE.

Au figuré.

« Moy, qui ne *manie* que *terre à terre*, hay cette inhumaine sapience qui nous veut rendre desdeigneus et ennemis de la culture du corps. » (III, 416, l. 27.)

Terme de manege : un cheval va terre à terre lorsqu'il s'enlève par petits bonds très près de terre.

MANIERE.

1 | *Manière de faire; coutume.*

« Pour faire une obligation asseurée, leur *maniere* estoit de joindre estroictement leurs mains droites l'une à l'autre. » (II, 487, l. 2.)

2 | *Manière d'être.*

« Anaxagoras, le premier, a tenu la description et *maniere* de toutes choses estre conduite par la force et raison d'un esprit infini. » (II, 244, l. 21.)

DE MANIERE, EN MANIERE QUE : *en telle façon que; de sorte que.*

I, 76, l. 2; 288, l. 12; 400, l. 6; II, 330, l. 7. — (Il s'agit de la mémoire.) « De dire que la prison corporelle estouffe *de maniere* ses facultez naifves *qu*'elles y sont toutes esteintes, cela est... » (II, 291, l. 18.) — II, 293, l. 19; 514, l. 17; 535, l. 6; 555, l. 12; III, 279, l. 12; 379, l. 19; 405, l. 1.

MANQUE.

Défectueux; imparfait.

« Leur raison, .. est si *manque* et si aveugle qu'il n'y a nulle si clere facilite qui luy soit asses clere. » (II, 155, l. 8.) — « Où le compas, l'esquarre et la regle sont gauches,... tous les bastimens qui se dressent à leur mesure, sont aussi necessairement *manques* et defaillans. » (II, 365, l. 8.) — II, 505, l. 4; III, 121, l. 8; 235, l. 3; *Théol. nat.*, ch. 16. — « Ainsi comparant l'homme à son second devoir, nous le trouvons aussi *manque* et deffectueux [contrarium totaliter] en ceste part là, comme nous avons faict en l'autre. » (*Théol. nat.*)

On trouve aussi *manqué* en ce sens : III, 422, l. 19.

MANQUE DE : *manquant de.*

« Le dessein (celui de Spurina) en fut beau et consciantieus, mais, à mon advis, un peu *manque de* prudance. » (II, 543, l. 16.)

MANUEL.

« En ce lieu, mon meilleur revenu est *manuel* (c.-à-d. provient du travail manuel des laboureurs). » (III, 337, l. 26.)

MANUFACTURE.

Objet fabriqué.

« Ce Geometrien de Siracuse,... mit soudain en train des engins espouvantables et des effets surpassans toute creance humaine, desdaignant toutefois luy mesme toute ceste sienne *manufacture.* » (I, 174, l. 10.) — « La grande fontene qui est la plus belle *manufacture.* » (*Voyage*, 272.)

MANUTENTION.

Action de maintenir; maintien; conservation.

« La religion Chrestienne a toutes les marques d'extreme justice et utilité; mais nulle plus apparente, que l'exacte recommandation de l'obeissance du Magistrat et *manutention* des polices. » (I, 154, l. 1.)

MAQUERELAGE.

1 | *Métier d'entremetteur.*

II, 64, l. 22; 268, l. 13.

2 | *Adultère.*

« Toute l'Asie se perdit et se consomma en guerres pour le *maquerelage* de Paris. » (II, 188, l. 14.)

MARC.

Le fond; l'essentiel.

« Or ceux icy (les menteurs) ou ils inventent *marc* et tout, ou ils déguisent et alterent un fons veritable. » (I, 39, l. 24.) — « Je ne conseille non plus aux Dames d'appeler honneur leur devoir..., leur debvoir est le *marc*, leur honeur n'est que l'escorce. » (II, 405, l. 22.)

Le mot est dérivé de marcher au sens de écraser. Le marc, c'est ce qui subsiste quand on a extrait le jus.

MARCHAND.

1] *Adjectif.*

PLACE MARCHANDE.

I, 203, l. 10.

Cf. PLACE.

2] *Substantif.*

« N'est pas *marchant* qui tousjours gaigne. » (III, 197, l. 25.)

MARCHANDER.

1] *Faire du commerce; trafiquer.*

I, 371, l. 15.

2] *Faire un marché; négocier.*

Au figuré.

« Je *marchande* ainsin avec ceux qui peuvent contester avec moy. » (II, 524, l. 19.) — « L'innocence mesme ne sçauroit ny negotier entre nous sans dissimulation, ny *marchander* sans manterie. » (III, 8, l. 15.)

3] *Stipuler.*

« ... S'il n'a esté expressement *marchandé* au contraire, des quatre, c'est une partie liée. » (II, 493, l. 9.)

4] *Réfléchir à; méditer sur.*

« Nul ne se peut dire estre resolu à la mort, qui craint à la *marchander* (c.-à-d. craint d'y réfléchir) qui ne peut la soustenir les yeux ouvers. » (II, 375, l. 16.) — « Marcellinus... entreprit... non d'eschapper à la mort mais de l'essayer. Et, pour se donner loisir de la *marchander*... » (II, 378, l. 3.)

5] MARCHANDER DE ou A : *penser à; être sur le point de.*

« Dionysius, lisant dans les yeus de la commune de son armee qu'elle.. *marchandoit de* se mutiner. » (I, 6, l. 12.) — « Mon ouïe *marchande a* s'espessir. » (III, 415, l. 11.)

6] *Hésiter.*

« Du chien qui... s'eslance dans le troisième sans *marchander*. » (II, 173, l. 17.)

MARCHANDISE.

Au figuré.

I, 150, l. 5; 202, l. 4; II, 585, l. 18.

MARCHE.

1] *Partie d'un escalier.*

Au figuré.

I, 333, l. 7 [1588]; 401, l. 9; II, 306, l. 5. — « La plus basse *marche* est la plus ferme. » (II, 426, l. 13.) — III, 122, l. 24; *Théol. nat.*, ch. 1; 14. — « L'estre du monde, qui est comme un corps divisé et departi en quatre membres, nous a servi de *marche*, pour nous enlever à la cognoissance de l'autre estre. » (*Théol. nat.*, ch. 45.) — *Ibid.*, ch. 57, titre et *passim*.

2] *Touche (d'un clavier).*

Au figuré.

« Qui en a touché une *marche*, a tout touché; c'est une harmonie de sons tres-accordans, qui ne se peut démentir. » (II, 4, l. 11.)

Sur l'emploi figuré du mot *marche* chez Montaigne et sur l'influence de la *Théol. nat.* à cet égard voir Coppin : *Montaigne, traducteur de Raymond Sebon*, p. 251.

3] *Démarche; action; conduite.*

I, 1, l. 10; II, 81, l. 21; III, 326, l. 1; 338, l. 24.

A trois reprises, Montaigne a remplacé *démarche* par *marche* dans des corrections apres 1588 (I, 1, l. 10; 365, l. 18; III, 338, l. 24).

MARCHÉ.

1] *Vente ou achat à un prix débattu.*

Au figuré.

a) *Convention; engagement.*

« Tenir son *marché.* » (I, 161, l. 9.)

AVOIR BON, MEILLEUR MARCHE : *obtenir à meilleur compte, plus facilement.*

I, 224, l. 17. — « Les Dames *ont meilleur marché* de leur contenance aux danses où il y a diverses descoupeures et agitation de corps. » (II, 107, l. 21.)

b) *Convention; commerce (sens libre).*

III, 134, l. 1; 135, l. 28; 136, l. 12.

c) *Cas; condition.*

« Ludovic Sforce... on l'a veu mourir prisonnier à Loches; mais apres y avoir vescu dix ans, qui est le pis de son *marché.* » (I, 97, l. 7.) — III, 256, l. 26.

EMPIRER SON MARCHÉ.

Au figuré.

I, 37, l. 13; 158, l. 19; II, 215, l. 13; III, 103, l. 15. — « Desquels la plus part ne peut meshuy *empirer son marché* envers nostre justice. » (III, 230, l. 21.)

2] *Lieu où l'on vend; d'où, lieu fréquenté; public (au figuré).*

« Pour nous estre deffaits de la Cour et du *marché*, nous ne sommes pas deffaits des principaux tourmens de nostre vie... » (I, 311, l. 8.)

MARCHER.

1] *Au figuré.*

« Le bon Froissard, qui *a marché* en son entreprise d'une si franche naïfveté, qu'ayant faict une faute il ne creint aucunement de la reconnoistre et corriger... » (II, 114, l. 23.)

2] *Substantivement : démarche.*

« Je remerquay... la braverie de son *marcher*... » (III, 146, l. 29.)

MARÉE.

Flux.

Au figuré.

« Ainsi se forgea cette infinie *marée* d'hommes qui s'écoula en Italie soubs Brennus et autres... » (II, 477, l. 1.)

MARET.

Marais.

II, 285, l. 20.

MARGE.

Au masculin.

« Mettoit au *marge* de son livre. » (II, 339, l. 23.)

MARI.

Cf. MARRI.

MARIER.

Au figuré : assimiler.

« Et peut on *marier* ma fortune à celle de Quartilla. » (III, 390, l. 3.)

MARIN.

De la mer.

II, 197, l. 7.

MARINE.

Mer.

II, 172, l. 29; III, 388, l. 23. — « Il n'est rien qui luy donne plus de grace (à Scipion) que de le voir... jouer à cornichon va devant le long de la *marine* avec Lælius... » (III, 421, l. 6.)

MARGUILLIER.

En parlant des administrateurs d'un temple athénien.

II, 191, l. 3 et 11.

MARMAILLE.

Au figuré.

« Je... ne mesle point à cette *marmaille* d'hommes [« à cette voirie d'hommes », 1588] que nous sommes,... ces ames venerables... » (III, 429, l. 10.)

MARMITEUX.

1] *Soucieux; abattu.*

« Je vois avec despit en plusieurs mesnages monsieur revenir maussade et tout *marmiteus* [« tout vilain », 1588] du tracas des affaires, environ midy... » (III, 243, l. 20.)

2] *Pauvre; misérable; par extension : sale.*

« C'est « Barroco » et « Baralipton » qui rendent leurs supposts ainsi *marmiteux* [1588] [« crotez », Ms] et enfumés... » (I, 209, l. 3.)

Au figuré.

« Si cette fin de s'en enrichir... ne les tenoit en credit, vous les verriez (les lettres) sans doubte aussi *marmiteuses* qu'elles furent onques. » (I, 182, l. 3.)

1. MARQUE.

Marche.

« La *Marque* d'Ancone. » (II, 382, l. 22.)

2. MARQUE, MERQUE.

1] *Signe; marque distinctive.*

I, 364, l. 25. — « C'a esté une belle invention,... d'establir certaines *merques* vaines et sans pris, pour en honnorer et récompenser la vertu... » (II, 63, l. 8.) — II, 63, l. 13; III, 281, l. 7.

2] *Par extension : caractère; sorte; espèce.*

« De mesme *marque* fut la responce de Statilius... » (I, 390, l. 14.)

On sait qu'il y a eu de perpétuelles confusions au cours de l'histoire de la langue entre les sons « ar » et « er ». Montaigne dit souvent « merque » (III, 98, l. 20); « remerquer »; « merquer » (III, 71, l. 6.)

MARQUER, MERQUER.

1] *Indiquer.*

« Car le dieu *merquoit* le temps de l'avantage... » (II, 413, l. 25.)

2] *Noter; taxer.*

« Combien plus vraisemblablement la pouvons nous *marquer* (notre volonté) de rebellion et sedition. » (I, 129, l. 17.)

SE MARQUER : *se distinguer.*

I, 223, l. 16. — « Alexandre, Cæsar, Lucullus, eimoint a *se marquer* au combat par des acostremans et armes riches. » (I, 365, l. 3.)

MA[R]RI.

Affligé; contrarié; triste.

I, 43, l. 1; 249, l. 21; 274, l. 4; 280, l. 11; II, 113, l. 18; 227, l. 8; 454, l. 13; III, 3, l. 14; 32, l. 11; 282, l. 24; C. et R., IV, 311; *Théol. nat.*, ch. 295; 323.

C'est le participe d'un ancien verbe *marir* qui signifiait affliger.

MARTRE.

PRENDRE MARTRE POUR RENARD.

II, 596, l. 21.

MASCHÉ.

Au figuré : élaboré.

« Il lui en donnera la moelle et la substance toute *maschée*. » (I, 207, l. 17.)

MASCHER.

Au figuré : ronger; meurtrir; faire souffrir.

II, 465, l. 8; III, 221, l. 14. — « C'est qu'ils n'en ont point a la cause en commun, et entant qu'elle blesse l'interest de tous et de l'estat, mais luy en veulent sulement en ce qu'elle leur *mache* en privé. » (III, 292, l. 1.)

MASQUE.

Au figuré.

1 *Apparence extérieure.*

« J'ay curieusement evité qu'ils se mesprinssent en moy et s'enferrassent en mon *masque*. » (III, 3, l. 20.)

2 *En parlant de la forme humaine (qui couvre l'âme comme le masque couvre le visage).*

II, 203, l. 20 [1588].

3 *Fausse apparence.*

« Pour le *masque* et la montre... » (I, 42, l. 12.) — « En tout le reste il y peut avoir du *masque*... Mais à ce dernier rolle de la mort et de nous, il n'y a plus que faindre. » (I, 98, l. 2.) — I, 306, l. 7; III, 77, l. 17.

4 *Travestissement; feinte.*

III, 49, l. 11. — « (J'ai) aprins par elle que ceux qui se trouvent bien logez sont des sots de consentir à ce *masque*. » (III, 64, l. 4.)

METTRE EN MASQUE : *couvrir de fausse apparence.*

III, 77, l. 17; 300, l. 28.

MASQUÉ.

Au figuré : simulé.

« Le cœur vous serre de pitié d'ouyr les plaintes des amis, et de despit à l'avanture d'ouyr d'autres plaintes feintes et *masquées*. » (III, 248, l. 13.) — « Il nous faut eviter sur toutes choses celle qui est *masquée*, fardee, trompeuse et passagere. » (*Théol. nat.*, ch. 160.)

1. MASSE.

Quantité.

« Ordonner une *masse* de pillules. » (I, 193, l. 13.) — « Je voy des jeunes hommes gaillards, qui ne laissent pas de porter dans leurs coffres une *masse* de pillules pour s'en servir quand le rheume les pressera. » (I, 317, l. 21.) — III, 364, l. 8.

2. MASSE.

Massue.

I, 332, l. 26.

MASSIF.

1 *Adjectif : épais; solide; substantiel.*

I, 220, l. 11; 237, l. 2. — « Les Italiens la façonnent (la beauté) grosse et *massive*. » (II, 200, l. 7.) — « Les hommes... n'ayant trouvé en cet amas de science... rien de *massif* et ferme,... ils ont renoncé à leur presomption et reconneu leur condition naturelle. » (II, 223, l. 27.) — « La taille forte et *massive* » [1580] [« ramassée », Ms]. (II, 421, l. 23 et p. 649.) — II, 278, l. 9. — « Moy... qui ne me paye que de la realité encores bien *massive*. » (III, 64, l. 25.) — III, 276, l. 11. — « Le foye donne le grossier estre, et est comme le corps des membres, leur fournissant de lourdes et *massives* humeurs, d'où ils sont bastis. » (*Théol. nat.*, ch. 277.)

2 *Substantivement.*

a) *Travail de maçonnerie qui supporte les chéneaux d'une porte.*

Au figuré.

I, 347, l. 17.

b) *Le substantiel.*

III, 315, l. 18.

MASTINER.

1 *Traiter comme un chien : traiter indignement; maltraiter.*

« Choisissant de mourir genereusement plustost

que de venir entre les mains des meschans, et de se laisser *mastiner* contre l'honneur de son rang... il se frappa de son espée. » (II, 32, l. 5.) — « Ce semble estre grande lachete et trahison de *mastiner* et corrompre les functions du cors... pour espargner a l'ame la sollicitude de les conduire selon raison. » (II, 256, l. 4.)

2] *Gronder.*

« Quand je *mastine* mon laquay... » (III, 391, l. 17.)

*MASTURBATION.

II, 344, l. 8.

MATERAS.

Matelas.

[1580] I, 382, l. 8 et p. 457.

La forme *materas* se trouve à plusieurs reprises dans le *Journal du Voyage.*

MATERIEL.

Au figuré : substantiel.

« Si suis je trompé, si guere d'autres donent plus a prendre en la matiere; et, comant que ce soit, mal ou bien, si nul escrivein l'a semee ny gueres plus *materielle* ny au moins plus drue en son papier. » (I, 326, l. 4.)

MATERIELLEMENT.

Physiquement.

I, 121, l. 6.

MATHEMATICIEN.

Devin; astrologue.

II, 181, l. 15.

LA MATHÉMATIQUE : *les mathématiques.*

I, 187, l. 9; II, 437, l. 11.

MATIERE.

1] *Fond; sujet (s'oppose à style, manière, en parlant des compositions littéraires).*

I, 202, l. 29; 228, l. 2; II, 142, l. 4. — (Il s'agit de Ciceron.) « Je laisse volontiers a cet home ses mots propres... il y a peu d'acquest a desrober la *matiere* de ses invantions. » (II, 284, l. 18.) — II, 370, l. 9. — « Ma façon n'ayde rien à la *matiere.* » (II, 415, l. 10.) — III, 112, l. 17; 271, l. 11.

2] *Essence (s'oppose à forme) voir ce mot.*

II, 152, l. 21; 258, l. 12; III, 210, l. 21.

DORMIR HAUTE MATINÉE : *faire grasse matinée.*

I, 349, l. 14.

MATINIER.

Du matin.

« ... une brouée *matiniere* suffisent a le renverser et porter par terre. » (II, 189, 15.)

MAUDISSON.

Malédiction; imprécation.

II, 510, l. 10.

MAUVAIS.

FAIRE, CONTREFAIRE LE MAUVAIS : *faire l'intraitable (celui dont on a difficilement raison).*

« Il est bien aisé de *faire le mauvais* avant que de venir aux prises. » (II, 374, l. 2.) — II, 399, l. 6.

MAUVAIS[E]TIÉ, MAUVESETIÉ.

Méchanceté.

« Je crois Platon de bon ceur, qui dict les humurs faciles ou difficilles estre un grand prejudice a la bonté ou *mauvestie* de l'ame. » (III, 74, l. 17.) — « Qu'il suppose... chasque chose... tenir pareil rang opposite, et semblable degré ou non valoir et en la *mauvaistié* [malitiæ] apres son changement, qu'elle tenoit en valeur et en bonté pendant sa naïfve et naturelle condition. » (*Théol. nat.*, ch. 227.)

MEC[H]ANIQUE.

1° *Adjectif : manuel; par extension : bas, vil.*

« Le philosophe Lycon præscrit sagement a ses amis... quand aus funerailles, de les faire ny superflues ny *mecaniques.* » (I, 20, l. 17.) — III, 161, l. 17.

2° *Substantif : mécanicien.*

« Le Duc de Florance... est grand *mechanique.* » (*Voyage,* 310.)

MECREABLE.

Incroyable.

« Or, tout estant exactement fourny ailleurs de filet et d'éguille pour maintenir son estre, il est, à la verité *mécreable,* que nous soyons seuls produits en estat deffectueux et indigent. » (I, 294, l. 12.)

Cf. MESCROIRE.

MEDECINAL, MEDICINAL.

1° *Qui appartient à la médecine; médical.*

« Cette mer trouble et vaste des erreurs *medecinales.* » (II, 302, l. 19.) — III, 389, l. 21; 390, l. 24.

A LA MÉDECINALE : *à la manière de la médecine.*

II, 150, l. 15. — « Je veux faire valoir l'appetit et la faim : je n'aurois nul plaisir à trainer, *à la medecinale,* trois ou quattre chetifs repas par jour ainsi contrains. » (III, 412, l. 23.)

2° *Qui porte medecine; salutaire.*

« Il est, come des plaïes, aussi des maladies *medecinales* et saluteres. » (III, 396, l. 16.)

MEDECINE.

Remède (au figuré).

II, 486, l. 27; 517, l. 18; 558, l. 7.

MEDECINÉ.

Médicamenteux.

« Luy ayant esté presenté à table, en quelque sauce, de l'huyle *medeciné* au lieu d'huyle simple. » (II, 539, l. 4.)

MEDECINER.

Médicamenter; soigner.

I, 183, l. 4; 259, l. 7. — « Nous en voyons ordinairement se faire seigner, purger et *medeciner* pour guerir des maux qu'ils ne sentent qu'en leur discours. » (II, 210, l. 18.) — II, 595, l. 5.

Au figuré.

(Il s'agit de l'extreme onction.) « Elle sert par accident pour soulager et *medeciner* le corps [ad curationem et alleviationem infirmitatis corporalis], *medecinant* [sanando] l'ame... » (*Théol. nat.,* ch. 302.)

MEDIOCRE.

Moyen; intermédiaire (sens du latin : mediocris).

I, 12, l. 13. — « La poësie *mediocre* qui s'arrete entre deus (c.-à-d. entre la poésie populaire et purement naturelle et la poésie parfaite selon l'art) est desdeignee, sans honur et sans pris. » (I, 403, l. 26.) — « Où est la petitesse,... ny la *mediocre* forme du nez,... ny l'ordre et blancheur des dents,... peuvent faire un bel homme. » (II, 421, l. 17.) — II, 422, l. 15.

MEDIOCREMENT.

1° *Moyennement; passablement.*

« Le lait de ma nourriture a esté Dieu mercy *mediocrement* sain et temperé. » (III, 354, l. 15.)

2° *Peu (moderne).*

II, 358, l. 5.

MEDIOCRITÉ.

Caractère de ce qui est moyen, modéré.

« De vouloir pour ce gentillhome qu'il dresse, une taille commune plus tost que tout' autre... s'il faut (manque) a cette *mediocrité* qu'il soit plus tost audeça qu'audela d'icelle... » (II, 420, l. 10.) — III, 28, l. 4. — « L'ancienne et propre habitation de l'homme

estoit sans doute... exempte de toute aspreté et violence, de toute froidure ou chaleur nuisible, garnie d'une *mediocrité* constante, d'une entiere attrempance... » (*Théol. nat.*, ch. 233.)

MÉDITER.

MEDITER SA VIE.

III, 419, l. 20.

MEDOIS.

Médique.

I, 62, l. 11; 153, l. 19; II, 96, l. 16.

MEILLEUR.

LA MEILLEURE PART : *la plus grande part.*

I, 206, l. 16.

On trouve accidentellement, comme dans l'ancienne langue, le féminin sans e et sans apostrophe pour en tenir lieu : I, 106, l. 12 et p. 451 [1582]; III, 398, l. 27 et p. 459.

MELIORER.

Rendre meilleur; améliorer.

I, 181, l. 13. — « J'ay desiré de la suffisance pour m'agencer et *meliorer*, non pour me parer et honorer... » (II, 610, l. 14 et p. 654.) — « Aussi est-ce luy seul qui peut dignifier et *meliorer* [meliorare et nobilitare] l'amour que nous luy donnerons. » (*Théol. nat.*, ch. 133.) — *Ibid.*, ch. 264; 285. — « Comme le pain en ce Sacrement, qui est chose corporelle, est *melioré* [melioratur] de la melioration la plus parfaite qui puisse estre. » (*Théol. nat.*, ch. 287.)

MEMBRE, MAMBRE.

Au figuré : partie; élément.

I, 119, l. 9. — « Des actions a divers *membres* (c.-à-d. actions compliquées) qui se passent en leur presance, ils refuseroint d'en rendre tesmouignage... » (I, 134, l. 3.) — I, 387, l. 3; II, 6, l. 26; 258, l. 10. — « Cicero estime que es traictez de la philosophie le plus difficile *membre* ce soit l'exorde. » (II, 416, l. 15.) — III, 22, l. 1. — « Et vois soubs moy mon jardin, ma basse court, ma court, et dans la pluspart des *membres* de ma maison. » (III, 53, l. 6.) — « Les *mambres* du mesnage. » (III, 211, l. 7.) — III, 289, l. 6; *Théol. nat.*, ch. 94.

MEMBRU.

Bien fourni de membres.

« Nostre monde vient d'en trouver un autre (l'Amérique)... non moins grand, plain et *membru* que luy... » (III, 158, l. 21.)

MEMOIRE.

DE LA MEMOIRE DE.

II, 602, l. 30.

DE LONGUE MEMOIRE : *depuis longtemps.*

III, 303, l. 24.

MEMORATIF.

Qui garde le souvenir.

« Les vieils du Senat, *memoratifs* des meurs de leurs peres, accusarent cette pratique come enemie de leur stile antien. » (I, 26, l. 7.)

MÉMORIEUX.

Doué d'une bonne mémoire.

« Le suject, selon qu'il est, peut faire trouver un homme sçavant et *mémorieux*. » (III, 199, l. 19.)

MENACEUX.

Menaçant.

« Ils sont alles... feindre cette sotte image, triste, querelleuse, despite, *menaceuse*, mineuse. » (I, 209, l. 17.)

MENAGE.

Cf. MESNAGE.

MENER.

1] *Amener; apporter.*

« P. Crassus... aïant mandé a un enginieur grec de luy faire *mener* le plus grands des deus mas de navire... cetuicy... se dona loi de choisir autremant, et mena le plus petit... » (I, 91, l. 9.)

2] *Emmener.*

« (M. de Montaigne trouvoit à dire) qu'il n'eut *mené* un cuisinier pour l'instruire de leurs façons. » (*Voyage*, 106.)

3] *Tirer; trainer.*

« Marc Antoine .. se fit *mener* à Romme... par des lyons attelez à un coche. » (III, 149, l. 12.) — III, 149, l. 18.

MENER GRAND DEUIL : *manifester un grand chagrin.*

I, 305, l. 10.

MENER A EFFECT.

II, 303, l. 14.

Cf. EFFECT.

MENER LA GUERRE CONTRE...

I, 11, l. 6 [1595].

MENER LES POINGS.

« Les ars de *mener les pouins*... et de luiter. » (II, 497, l. 9.)

MENER A RAISON.

« Il *mena*, de sa main, plusieurs des enemis *a raison*... » (I, 332, l. 22.) — « *Mener* un cheval *a raison*... » (I, 378, l. 18.)

Cf. RAISON

MENER PAR LA MAIN.

Au figuré.

« Et vaine est l'entreprise de celuy qui presume d'embrasser et causes et consequences, et *mener par la main* le progrez de son faict. » (III, 191, l. 16.)

MENESTRIER.

Joueur de musique.

III, 82, l. 24. — « Bouffons, maquereaux, *menestriers* et telle racaille d'hommes... » [1588]. (III, 152, l. 22.)

Ce mot est un doublet du vieux mot français *ménestrel*

MENESTRIERE.

Femme qui joue d'un instrument de musique.

I, 356, l. 1; III, 149, 12.

MENSALE.

Terme de chiromancie. Ligne qui va de l'index au petit doigt.

II, 307, l. 18.

MENSONGE.

Ce mot qui vient d'un mot populaire latin, de forme féminine (mentionica), est encore souvent du féminin chez Montaigne : « Un' effrontee et solemne *mansonge.* » I, 41, l. 16; 222, l. 6; 236, l. 12; II, 455, l. 25; 456, l. 26. Mais Montaigne l'emploie également au masculin : I, 41, l. 9; 50, l. 8; II, 314, l. 26; et, une fois, après 1588, il a corrigé le féminin en masculin : II, 309, l. 21. On discutera sur le genre de ce mot encore pendant toute la moitié du XVIIe siècle.

MENTERIE.

I, 76, l. 12 [1588] [« trichoterie », Ms].

MENTIR.

Substantivement.

II, 455, l. 16; 456, l. 9.

MENU.

« Ce *menu* bien faire... » (III, 304, l. 21.)

PAR LE MENU, PAR LES MENUS : *en détail.*

I, 186, l. 5. — « Je commençay a reprendre un peu de vie, mais ce fut *par les menus* (petit à petit) et par un si long traict de temps... » (II, 53, l. 20.) — III, 374, l. 11; 376, l. 17; 410, l. 10.

MENUISER.

Rendre menu.

« Nostre or est tout en emploite et en commerce. Nous le *menuisons* et alterons en mille formes, l'espandons et dispersons. » (III, 165, l. 21.)

SE MENUISER.

III, 363, l. 5.

*MERCADENCE.

Commerce.

« Qui mit jamais à tel pris le service de la *mercadence* et de la trafique? » (III, 161, l. 14.)

*MERCURIALISER.

Reprimander; censurer.

« Tels de mes amis ont par fois entrepris de me chapitrer et *mercurialiser* a ceur ouvert. » (III, 24, l. 17.)

Les mercuriales étaient d'abord certaines séances du Parlement tenues le mercredi (d'où leur nom) où le président censurait les abus. Le mot a ensuite désigné les discours prononcés dans ces séances.

MERCY.

MERCY A : *grâce à.*

III, 31, l. 3; 417, l. 8. — « Un million de graces, de perfections et de vertus qui moisirent oisifves au giron d'une si belle ame, *mercy à* l'ingratitude de sa fortune. » (C. et R., IV, 301.)

SA MERCY : *grâce à lui.*

« Nous autres ignorans estions perdus, si ce livre (le Plutarque d'Amyot) ne nous eust relevez du bourbier : *sa mercy,* nous osons à cett' heure et parler et escrire. » (II, 41, l. 14.)

DEMANDER MERCY : *demander grâce.*

II, 136, l. 4.

A LA MERCY DE : *selon le bon vouloir, le gré de.*

« La sapience divine, pour... conduire cette sienne glorieuse victoire contre la mort et le peché, ne l'a voulu faire qu'*à la mercy de* nostre ordre politique. » (I, 154, l. 4.) — II, 311, l. 7; 323, l. 22 [1588]; 356, l. 11; 516, l. 11; III, 123, l. 2; 215, l. 1; 364, l. 11; *Voyage*, 106.

SE RENDRE A LA MERCY DE.

« Si les choses *se rendent à nostre mercy*... » (I, 58, l. 8.)

Le mot latin « mercedem », d'où vient *merci*, signifiait récompense; d'où les sens de faveur, grâce.

MERITOIREMENT.

Justement.

« Dieu a *meritoirement* permis que ces grands pillages se soient absorbez par la mer en les transportant... » (III, 165, l. 5.) — (Il s'agit « des affaires du monde ».) « En celles ou l'ignorance et la malice... les brigues et la violance commandent, si quelque election se voit faicte *meritoirement* et par ordre nous le devons sans doute à la fortune. » (C. et R., IV, 297.)

MERLIN.

Enfant né d'une vierge.

II, 269, l. 7.

MERQUE.

Cf. MARQUE.

MERVEILLE.

Sujet d'étonnement.

« Voicy *merveille* : nous avons bien plus de poëtes que de juges et interpretes de poesie. » (I, 303, l. 10.) — « Les plus belles vies sont, à mon gré, celles qui se rangent au modelle commun sans *merveille* [1588] [« avec ordre, mais sans miracle », Ms], sans extravagance. » (III, 431, l. 2.)

DIRE MERVEILLES : *dire des choses étonnantes.*

II, 287, l. 2.

A MERVEILLES : *à merveille.*

I, 250, l. 18; III, 420, l. 22.

C'EST MERVEILLE : *c'est chose étonnante.*

I, 176, l. 7; 215, l. 17.

C'EST MERVEILLE DE.

« *C'est merveille du* fruict que chacun y fit. » (I, 225, l. 10.) — II, 15, l. 14.

IL N'EST PAS MERVEILLE.

I, 175, l. 16; 227, l. 5; II, 341, l. 18.

CE N'EST PAS MERVEILLE, CE N'EST PAS DE MERVEILLE.

I, 103, l. 18; 195, l. 5; II, 6, l. 5; 302, l. 21.

MERVEILLEUSEMENT.

Extrêmement.

II, 63, l. 2; 116, l. 9; 158, l. 11; 328, l. 5; 399, l. 20; 521, l. 20; 557, l. 24. — « Mon pere... mourut *merveilleusement* affligé d'une grosse pierre qu'il avoit en la vessie. » (II, 582, l. 21.) — II, 592, l. 10; III, 292, l. 7; 355, l. 20; 406, l. 16. — « Il (Dieu) voudroit donc, et ne pourroit : et seroit par consequent en peine perpetuelle, ce qui est *merveilleusement* absurde [absurdum valde]. » (*Théol. nat.*, ch. 39.)

MERVEILLEUX.

Remarquable; considérable; rare (qui provoque de l'étonnement, non de l'admiration).

« C'est un tesmoignage *merveilleus* de la foiblesse de nostre jugement... » (I, 400, l. 17.) — II, 202, l. 9; 247, l. 12. — « Une *merveilleuse* perte... » (II, 458, l. 17.)

MÉSA(D)VENANCE.

Ce qui est mal avenant; mauvaise apparence.

« Nous apelons laidur aussi une *mesavenance* au premier regard, qui loge principalement au visage, et souvant nous desgoute par bien legieres causes. » (III, 351, l. 11.)

MESA(D)VENANT.

Qui ne convient pas; messéant.

« Toute affectation, nomeemant en la gaieté et liberte françoise, est *mesadvenante* au cortisan... » (I, 223, l. 6.) — I, 324, l. 12.

MESADVENIR.

Arriver malheur.

« S'il en est *mes-advenu* au premier, il ne s'en faut pas prendre à ce sien bon dessein. » (I, 164, l. 10.) — I, 283, l. 5; III, 356, l. 3.

MESAISE.

1) *Malheur.*

« Qui escouteroit celuy qui pour sa fin establiroit nostre peine et *mesaise*? [« nostre tourment », 1588]. » (I, 100, l. 12.)

2) *Difficulté; peine.*

« La retraitte des Grecs, de Babylone en leurs païs, est fameuse des difficultez et *mesaises* qu'ils eurent à surmonter. » (I, 297, l. 25.)

MESCOGNOISSANCE.

1) *Ignorance.*

« La plus commune seureté que je prens de mes gens, c'est la *mesconnoissance*. Je ne presume les vices qu'apres les avoir veux. » (III, 214, l. 18.)

2) *Ingratitude.*

III, 79, l. 24. — « De cette langueur naturelle on ne doibt pourtant tirer aucune preuve d'impuissance... et moins de *mescognoissance* et ingratitude envers ce peuple, qui employa tous les plus extremes moyens qu'il eust en ses mains à me gratifier... » (III, 302, l. 16.)

MESCOGNOISTRE.

Ignorer; se soucier peu de.

« Combien en vois-je ordinairement qui *mescognoissent* la pauvreté? » (III, 327, l. 21.)

MESCONTE, MESCOMPTE.

Erreur.

II, 90, l. 14; 314, l. 28. — « Asinius Pollio trouvoit és histoires mesme de Cæsar quelque *mesconte.* » (II, 116, l. 14.) — II, 331, l. 2; III, 293, l. 3.

Le sens étymologique de « mauvais calcul » se rencontre dans la *Théol. nat.* « Un juge, tout voyant, tout sçachant et incapable de *mesconte* [qui non potest in aliquo numero errare] » (ch. 329).

MESCONTER, MESCOMPTER.

FAIRE MESCONTER : *induire en erreur.*

« La ressemblance des noms de ces hommes et femmes et de leurs fortunes en a *fait mesconter* plusieurs. » (II, 559, l. 1.)

SE MESCONTER.

a) *Faire un mauvais compte.*

Au figuré.

« Il est vray que nous *nous mescontons* tous les coups à estimer ces privileges et ces biens-là ce qu'ils valent... » (*Théol. nat.*, ch. 63.)

b) *Se méprendre.*

I, 40, l. 10; 272, l. 24. — « Je me haste de me produire et de me presenter : car je ne veux pas qu'on *s'y mesconte*, à quelque part que ce soit. » (II, 84, l. 28.) — II, 323, l. 28; 330, l. 24; 331, l. 2; 421, l. 6 et p. 649; III, 376, l. 2.

SE TROUVER MESCONTÉ : *éprouver du mécompte, de la déception.*

« Auguste, s'estant fié à Lucius Piso... des plus privez affaires qu'il eut, ne *s'en trouva* jamais *mesconté.* » (II, 12, l. 1.) — II, 186, l. 25.

MESCREANCE.

Incrédulité.

« Je sçay un homme d'authorité, nourry aux lettres, qui m'a confessé avoir esté ramené des erreurs de la *mescreance* par l'entremise des argumens de Sebond. » (II, 153, l. 9.) — II, 330, l. 11; *Théol. nat.*, ch. 70 et 302.

Montaigne emploie aussi le mot *mescreant*. Cf. II, 149, l. 20; *Théol. nat.*, ch. 68.

MESCROIRE.

Ne pas croire; refuser de croire.

« Quand je me plains du defaut de ma memoire ils me reprennent et *mescroient.* » (I, 37, l. 11.) — II, 232, l. 4; 532, l. 5; III, 310, l. 8. — « Il me semble qu'on est pardonnable de *mescroire* une merveille, autant au moins qu'on peut en destourner et elider la verification par voie non merveilleuse. » (III, 316, l. 27.) — III, 382, l. 30; *Théol. nat.*, ch. 65; 67; 207; 269; 280.

Cf. MECREABLE.

MESCRU.

« Mais, quand tout est conté, on ne parle jamais de soy sans perte. Les propres condemnations sont toujours accruës; les louanges *mescruës.* » (III, 175, l. 3.)

MESHUY.

Aujourd'hui; désormais.

I, 36, l. 9. — « Cinna est convaincu : pardonne le; de te nuire *mes-huy* [1588] [« désormais », Ms] il ne pourra. » (I, 160, l. 18.) — I, 315, l. 11; 373, l. 3 [1588]; II, 309, l. 14 [1588]; 325, l. 2; 498, l. 28; 542, l. 7. — « *Mes-huy* c'est fait. » (III, 20, l. 3.) — III, 69, l. 16; 107, l. 28; 227, l. 26; 230, l. 21; 253, l. 11; 255, l. 15; 257, l. 1; 300, l. 26; 364, l. 3; 386, l. 3; 395, l. 18; 397, l. 17. — « Je fuis *meshuy* les exercices violents... » (III, 402, l. 25.) — III, 410, l. 21; C. et R., IV, 292; 298; 316; 321; *Théol. nat.*, ch. 207; 265.

Dans le mot *meshuy* « mes » n'est pas la particule négative venant de minus comme dans mescompte, mescroire, etc. : « mes » vient de « magis ». Et « huy », qui correspond au latin « hodie », est le même mot que nous avons dans aujourd'hui. Son emploi recule rapidement à la fin du XVIe siècle; on a vu, par un exemple ci-dessus, que Montaigne l'a remplacé quelquefois par « désormais »; la même substitution se retrouve I, 373, l. 3; III, 386, l. 3.

MESLÉ.

Au figuré.

« On dict bien vray qu'un honneste homme, c'est un homme *meslé.* » (III, 259, l. 3.) — « La vertu assignée aus affaires du monde est une vertu à plusieurs plis, encoigneures et couddes, pour s'apliquer et joindre à l'humaine foiblesse, *meslée* et artificielle, non droitte, nette, constante, ny purement innocente. » (III, 265, l. 27.)

MESLER.

Unir; associer.

I, 201, l. 26.

SE MESLER : *se ieter dans la mêlée.*

« Puis, mettant l'espée au pouin, *s'ala mesler* furieusement, ou il fut soudein envelopé et mis en pieces. » (II, 31, l. 11.)

SE MESLER DE : *s'occuper de (sans nuance péjorative.*

II, 106, l. 4; III, 221, l. 17. — « J'ay peu *me mesler des* charges publiques sans me despartir de moy de la largeur d'une ongle... » (III, 285, l. 14.)

*MESLOUABLE.

Blâmable.

« Ceus qui par respect de quelque obligation privee espousent iniquement la memoire d'un prince *meslouable.* » (I, 15, l. 25.) — III, 135, l. 25.

MESLOUER.

Blâmer; désapprouver.

« C'est un exercice (jouer la tragédie) que je ne *meslouë* poinct aux jeunes enfans de maison. » (I, 230, l. 6.) — « Il advient que tout ce que nous donnons et faisons à Dieu l'honore ou le deshonore. Car veu que ce sont deux choses contraires que *meslouër* [inhonorare] et louër... » (*Théol. nat.*, ch. 196.) — *Ibid.*, ch. 203.

MESME.

1] *Adjectif.*

LE MÊME : *le... même (sens de ipse, non de idem).*

« Le *mesme* jour des nopces. » (I, 289, l. 1.) — II, 157, l. 16. — « Cette *mesme* Romme que nous voyons... » (III, 274, l. 12.) — « C'est la vraye et premiere justice, c'est la *mesme* [ipse] verité, la *mesme* bonté et la *mesme* sapience. » (*Théol. nat.*, ch. 37.)

2] *Adverbe : surtout, en particulier.*

« Or, j'ay trouvé bien estrange qu'il fut en la puissance d'un Ambassadeur de dispenser sur les advertissemens qu'il doit faire à son maistre, *mesme* de telle consequence, venant de telle personne, et dites en si grand' assemblée. » (I, 90, l. 18.) — I, 350, l. 6. — « Un sage homme peut, à mon opinion, pour l'interest d'autruy..., remettre à entendre ce qu'on luy apporte de nouveau; mais, pour son interest ou plaisir particulier, *mesmes* s'il est homme ayant charge publique... il est inexcusable de le faire. » (II, 43, l. 18.) — II, 54, l. 21; 83, l. 3; 363, l. 22; 417, l. 21 et p. 648; III, 122, l. 10; C. et R., IV, 318; *Théol. nat.*, ch. 326.

Deux fois, en 1588, Montaigne a remplacé *mesme* par « notamment » (I, 367, l. 23 et p. 457; II, 417, l. 21 et p. 648); une fois, après 1588, par « nommeemant » (II, 327, l. 11).

A MESMES : *sur le fait.*

« On demandoit à un philosophe, qu'on surprit *à mesme*, ce qu'il faisoit. Il respondit tout froidement : je plante un homme. » (II, 343, l. 17.) — III, 201, l. 30. — « De vray, je l'ai veu *à mesme*, maintenant une grande nonchalanche et liberté d'actions et de visage au travers de bien grands affaires et espineux. » (III, 286, l. 24.)

A MESME DE.

a) *Occupé à.*

« Je me suis trouvé souvent *à mesme de* les secourir pour descharger leur livre de deux principales objections qu'on luy faict. » (II, 142, l. 17.)

b) *Sur le point de.*

« Quand nous sommes *à mesme de* le quitter (le monde). » (II, 72, l. 20.)

c) *En situation de.*

« Estre desenforgee des incommoditez passees, et *a mesmes d'*entrer en conoissance des choses a venir. » (II, 125, l. 13.) — III, 185, l. 13.

A MESME POUR : *même sens que* A MESME DE.

« J'estois icy *à mesme pour* payer ma debte. » (C. et R., IV, 222.)

A MESME QUE : *selon que; à mesure que.*

II, 17, l. 8 [1595]; 45, l. 24. — « *A mesme que* mes resveries se presentent, je les entasse. » (II, 102, l. 18.) — « Ils jugeoyent... qu'on la voyait naistre (l'âme) *à mesme que* le corps en estoit capable. » (II, 292, l. 20.) — III, 426, l. 5.

A MESME QUELQU'UN : *être dans le cas de quelqu'un.*

« Il luy sembloit estre *à mesmes ceus* qui lisent quelque fort plesant conte. » (*Voyage*, 155.)

DE MESME.

a) *Avec valeur d'adjectif : pareil; analogue.*

I, 358, l. 2; II, 65, l. 8. — « J'en pers le loisir de parler, qui est un si doux assaisonement des tables, pourveu que ce soyent des propos *de mesme*, plaisans et courts. » (III, 416, l. 9.)

b) *Avec valeur de préposition : semblablement à.*

« La plus part de ceus qui me hantent, parlent *de mesme* les essais... » (I, 224, l. 3.) — « Je veux icy entasser aucunes façons anciennes que j'ay en memoire, les unes *de mesmes* les nostres, les autres differentes. » (I, 381, l. 11.) — II, 124, l. 21; 270, l. 1; 362, l. 25; III, 149, l. 9.

c) *Avec valeur d'adverbe : également; pareillement.*

I, 149, l. 10 [1588]; 224, l. 4. — « Quoy qu'un chacun fust à peu pres vestu *de mesme.* » (I, 346, l. 5.) — I, 413, l. 19. — « Toute sorte d'escris..., en vulguere, qui reçoit tout le monde a en parler et qui semble conveincre la conception et le dessein, vulguere *de mesmes.* » (II, 101, l. 14.) — II, 365, l. 24 et 25; 371, l. 12.

MESMEMENT.

Surtout; principalement; spécialement.

I, 410, l. 21. — « Ce defaut n'a pas seulement de la laideur, mais encore de l'incommodité, à ceux *mesmement* qui ont des commandements et des charges » (II, 420, l. 3.) — « Je ne voy jamais autheur, *mesmement* [« mesmes », 1588] de ceux qui traictent de la vertu. » (II, 519, l. 13.) — III, 259, l. 13 [1588]. — « Dieu peut faire un million de mondes... veu *mesmement* [et maxime] que de rien il produit toutes choses. » (*Théol. nat.*, ch. 17.)

MESNAGE.

1 *Maison.*

« Chez moy, je me destourne un peu plus souvent à ma librairie, d'où tout d'une main je commande à mon *mesnage.* » (III, 53, l. 4.) — « C'est grande extremité d'estre pressé jusques dans son *mesnage* et repos domestique. » (III, 238, l. 9.)

2 *Administration d'une maison; soins domestiques.*

« Tout sert en *mesnage.* » (I, 202, l. 4.) [« à mesnage », 1580.] — « Cela depend du goust particulier d'un chacun : le mien ne s'accommode aucunement au *ménage.* » (I, 318, l. 2.) — III, 213, l. 15; 243, l. 13; 283, l. 2.

HOMME DE MESNAGE.

« Ils s'en fut faict des bons *hommes de mesnage*, bons marchans, bons artizans. » (III, 188, l. 14.)

3 *Administration de ses biens.*

« Thales accusant quelque fois le soing du *mesnage* et de s'enrichir, on luy reprocha que c'estoit à la mode du renard, pour n'y pouvoir advenir. » (I, 175, l. 2.) — II, 468, l. 2; III, 208, l. 11.

4 *Manière de conduire, de régler quelque chose.*

MAUVAIS MENAGE.

II, 520, l. 17. — « Sans avoir esgard au *mauvais mesnage* de ce premier pere, qui en se perdant nous perdit qui estions en luy, et toute l'humaine nature. » (*Théol. nat.*, ch. 276.)

5 *Manière prudente d'user des choses; sagesse.*

III, 189, l. 5. — « Il y a du *mesnage* à la jouyr (la vie); je la jouys au double des autres. » (III, 424, l. 19.)

MESNAGER.

1 *Intransitif : agir adroitement.*

« Est ce pas mal *mesnagé*, d'advencer tant de vices certains et cognus, pour combatre des erreurs contestees et debatables? » (I, 153, l. 12.)

2 *Transitif : gouverner.*

II, 522, l. 23. — « Ces pastissages de lieus communs, de quoi tant de gens *mesnagent* leur estude ne servent guere qu'a subjects communs. » (III, 348, l. 16.)

MESNAGER, MESNAGIER.

1 *Adjectif : économe; qui gouverne bien la maison.*

II, 50, l. 6; 64, l. 25. — « Une femme, quelque chaste qu'elle soit et *mesnagere*... » (III, 101, l. 16.) — III, 154, l. 2; 165, l. 10; 243, l. 13.

Au figuré.

I, 76, l. 2.

2 *Substantivement.*

a) *Homme économe.*

« C'est ce mesme plaisir qui perd le *mesnagier*, l'avaricieux, le voluptueux et l'ambitieux. » (I, 319, l. 18.)

b) *Bon administrateur.*

I, 76, l. 20. — « Regardez que les meilleurs *mesnagers* sont ceux qui nous sçavent moins dire comment ils le sont. » (II, 467, l. 31.)

MESNAGERIE.

1 *Soin du ménage.*

« C'est autrement un office servile que la *mesnagerie*, comme le nomme Saluste. » (I, 318, l. 4.)

2 *Art de prendre soin du ménage; économie domestique.*

II, 186, l. 29. — « La *Mesnagerie* de Xenophon... » (C et R., IV.)

3 *Epargne.*

(Il dit : « J'ay par fois compté à profit les ingratitudes » parce que « je trouve grande espargne a faire par justice ce que je faisais par affection ».) « Et me sert cette *mesnagerie*, de quelque consolation aux imperfections de ceux qui me touchent. » (III, 233, l. 22.)

MESPRENDRE.

MESPRENDRE A (QUELQU'UN) DE (QUELQUE CHOSE) : *arriver malheur à quelqu'un à cause de.*

I, 364, l. 5. — « Il *mesprit* lourdemant *a* Artibie... *d'*estre monte sur un cheval façone en cette escole. » (I, 370, l. 2.)

Cf. PRENDRE.

MESPRISANT.

Dédaigneux; indifférent aux règles.

« Nous faisons bien de gauchir un peu sur le naïf et *mesprisant*. » (I, 223, l. 9.)

MESSEANT.

Malséant; peu convenable.

I, 53, l. 18. — « Toutes les secrettes pensées des peres ne se peuvent communiquer aux enfans pour n'y engendrer une *messeante* privauté. » (I, 240, l. 12.) — III, 104, l. 6; 136, l. 24; 176, l. 18. — « Chose *messeante*, sur tout à gens de ma profession. » (III, 227, l. 14.)

Montaigne emploie le substantif *meseance* dans la *Théol. nat.*, ch. 162.

MESSEOIR.

IL MESSIED : *il sied mal.*

« Et ne nous *messieroit* pas, quant la passion nous transporteroit a la faveur de si saintes formes. » (I, 302, l. 12.) — II, 451, l 8.

MESTIER.

1] *Profession quelconque.*

« La noblesse se desroboit pour l'apprendre (l'escrime) comme (parce qu'on la regardait comme) un *mestier* [« un art », 1588] de subtilité. » (II, 495, l. 19.) — (En parlant de la médecine.) (III, 390, l. 29.)

Nous disons encore « le métier des armes ».

Au figuré.

III, 378, l. 22.

2] *Besoin.*

« Et comme l'homme mort n'a *mestier* d'alimant [non debet nutriri]... » (*Théol. nat.*, ch. 298.)

MESTIS.

1] *Adjectif; qui présente deux aspects.*

« Et y a des formes *mestisses* et ambigues entre l'humaine nature et la brutale. » (II, 259, l. 9.) — « J'ay veu de mon temps mill'hommes souples, *mestis*, ambigus, et que nul ne doubtoit plus prudans mondains que moy, se perdre ou je me suis sauvé. » (II, 398, l. 10.) — III, 5, l. 10.

2] *Substantivement.*

I, 403, l. 16.

Ce mot, qui se rattache au latin « mixtus », signifie : mélangé, qui tient de l'un et de l'autre.

MESURE.

1] *Degré; grandeur.*

« Plusieurs esprits de si diverses *mesures*... » (I, 195, l. 5.) — II, 140, l. 3; 285, l. 17; III, 23, l. 18; 88, l. 21. — « Des *mesures* invincibles. » (III, 175, l. 23.) — III, 201, l. 12; 424, l. 20.

PAR MESURE : *avec modération.*

« Il nous faut poursuyvre *par mesure* [ordinate] nostre carriere. » (*Théol. nat.*, ch. 52.)

SANS MESURE : *infiniment.*

III, 233, l. 9.

2] *Façon; sorte.*

« Ceus qui... entreprenent, d'une mesme leçon et pareille *mesure* de conduite... » (I, 195, l. 4.) — « C'est a mon gré entre toutes, la matiere a la quelle nos esprits s'appliquent de plus diverse *mesure.* » (I, 202, l. 29.)

MESURÉEMENT.

Avec mesure; avec justesse.

« De la sçavoir choisir (il s'agit de la proportion entre les leçons et la portée de l'élève), et s'y conduire bien *mesureement*, c'est une des plus ardues besouignes que je sache... » (I, 194, l. 25.) — « Se conduisant, en leur dispensation, ordonéement et *mesuréement.* » (III, 127, l. 13.)

Nous n'avons pas conservé *mesurément*, mais bien son contraire : démesurément.

METAL.

Au figuré.

III, 230, l. 17.

*METEMPSICOSE.

II, 250, l. 11.

METONOMIE.

Métonymie.

I, 394, l. 18.

METTRE.

1] *Employer.*

« Les pas que nous employons à nous promener dans une galerie... ne nous lassent pas comme ceux que nous *mettons* à quelque chemin desseigné. » (I,

213, l. 28.) — II, 234, l. 15. — « Il y a vint ans que je ne *mis* en livre une heure de suite. » (III, 200, l. 2.)

2] *Présenter; exposer.*

III, 305, l. 29.

METTRE A : *conduire à.*

« Il le lui faut prescrire (son devoir)... autrement..., nous nous forgerions en fin des devoirs qui nous *mettroient à* nous manger les uns les autres. » (II, 206, l. 20.)

METTRE EN AVANT : *exposer; présenter; réciter.*

II, 60, l. 22. — « Quand on vint a *mettre* ses vers *en avant*, la faveur et excellance de la prononciation attira sur le comancemant l'attention du peuple. » (II, 413, l. 9.) — III, 375, l. 1.

METTRE DEDANS : *(en courant la bague).*

Au figuré.

« Ce n'est pas à qui *mettra dedans,* mais à qui faira les plus belles courses. » (III, 183, l. 6.)

METTRE SUS.

a) *Mettre dessus; imposer.*

« Le corps reçoit les charges qu'on luy *met sus.* » (III, 185, l. 5.)

b) *Imputer.*

II, 46, l. 26.

c) *Faire triompher.*

« Quand il se vit assez fort pour oser publier sa volonté, il fit ouvrir les temples des dieux, et s'esseya par tous moyens de *mettre sus* l'idolatrie. » (II, 462, l. 16.)

SE METTRE : *être reçu.*

Au figuré.

« Ainsi *se mettent* égallement toutes choses : on reçoit la medecine comme la Geometrie; et... les enchantemens... le commerce des esprits des trespassez... et jusques à cette ridicule poursuitte de la pierre philosophale, tout *se met* sans contredict. » (II, 307, l. 11 et 16.)

SE METTRE A

« Instruction, qui, si elle ne *se met a* bien, *se met a* mal. » (I, 183, l. 8.)

Mettre sert à former, surtout avec les prépositions « à » et « en », un grand nombre d'expressions dont quelques-unes ont vieilli, mais dont la plupart sont encore vivantes : *mettre au ceps* (III, 142, l. 19); *à fin* (III, 190, l. 15); *à mal* (III, 115, l. 10); *au pied* (I, 80, l. 3); *au vent* (I, 176, l. 6); *mettre en besongne* (III, 7, l. 23); *en cervelle* (I, 178, l. 17); *en chartre* (III, 387, l. 18); *en compte* (I, 221, l. 15; 229, l. 19); *en crédit* (I, 67, l. 8); *en dignité* (III, 82, l. 27); *en doubte* (II, 141, l. 19); *en bonneur* (I, 221, l. 16 [1588]); *en main* (II, 141, l. 17; 444, l. 15 [1588]); *en masque* (III, 300, l. 28); *en moule* (III, 382, l. 27); *en parade* (III, 350, l. 2); *en pièces* (I, 30, l. 5); *en point* (I, 26, l. 3); *en risée* (II, 188, l. 21); *en tête* (II, 122, l. 27); *en trafic* (I, 149, l. 25.) Ces expressions ont été, lorsqu'il y a lieu, relevées aux substantifs correspondants. Voir aussi les mots HORS, NAPPE. Le verbe réfléchi donne lui aussi naissance à des locutions dont beaucoup sont encore vivantes : *se mettre a* (I, 25, l. 18); *se mettre en peine* (I, 47, l. 3); *se mettre en devoir de* (II, 506, l. 4), etc.

MEUBLE.

« Quand les Gots ravagerent la Grece, ce qui sauva toutes les libreries d'estre passees au fu, ce fust un d'entre eus qui sema cette opinion qu'il faloit laisser ce *meuble* entier aus enemis, propre à les destourner de l'exercice militere et amuser a des occupations sedenteres et oisifves. » (I, 186, l. 17.) — « (Son pere) luy dona un mouchoir... *meuble* qu'elles n'y oblient guere en ces cartiersla. » (II, 538, l. 9.) — III, 54, l. 19. — (En parlant d'un livre.) (III, 78, l. 11.) — « Monsieur de La Boëtie... me donna mourant ses papiers et ses livres, qui m'ont esté depuis le plus favory *meuble* des miens. » (C. et R., IV, 305.)

MEUBLER.

Au figuré.

« J'aime mieus forger mon âme que la *meubler.* » (III, 41, l. 13.)

MEURS.

Mœurs; caractère; conduite; manière de vivre.

I, 194, l. 8; 202, l. 14. — « Les *meurs* de Hanibal et de Scipion... » (I, 202, l. 26.) — « Les pre-

miers discours dequoy on luy doit abreuver l'entendement, ce doivent être ceux qui reglent ses *meurs* et son sens. » (I, 206, l. 8.) — I, 388, l. 21; 410, l. 16; II, 105, l. 14; 288, l. 16; 428, l. 10. — « La recommandation que chacun cherche... d'une action esclatante et signalée, ou de quelque particuliere suffisance, je la pretens de l'ordre, correspondance et tranquillité d'opinions et de *meurs*. » (II, 444, l. 20.) — « La sincerité et la solidité de ses *meurs* y sont desja bastantes... » (II, 449, l. 14.) — II, 452, l. 16. — « Pour servir de montre de mes *meurs*. » (III, 302, l. 8.) — III, 303, l. 18.

MEURTE.

Myrte.

II, 63, l. 10.

Il semble plus raisonnable d'escrire « murte » par mutation de « y » en « u ». (Estienne.)

MEURTRIR.

Tuer; assassiner.

I, 160, l. 4. — « Alexandre tyran de Pheres... luy qui, sans pitié, faisoit cruellement *meurtrir* tant de gens touts les jours. » (II, 489, l. 8.) — « Que un homme juste et innocent se vienne faire *meurtrir* [mori et dare vitam suam] pour des hommes meschans... » (*Théol. nat.*, ch. 255.) — « Des ennemis qui le persecutent et qui le *meurtrissent* [occidant]. » (*Théol. nat.*, ch. 256.) — *Ibid.*, ch. 324.

Dans la *Théol. nat.*, *meurtrir* traduit généralement le verbe latin « occidere ». On trouve pourtant un sens voisin du sens moderne chez Montaigne, ainsi dans l'exemple que voici : « Des paysans... ont laissé presentement en une forest... un homme *meurtry* (frappé à mort) de cent coups, qui respire encores. » (III, 367, l. 26.)

MICRAINE.

Migraine.

I, 337, l. 12; III, 392, l. 20.

MIE.

Particule négative.

« Il ne faict *mie* bon estre si subtil et si fin. » (II, 305, l. 10.)

MIEN.

1 | *Adjectif.*

« Je puis d'autant plus librement disposer de ma fortune qu'elle est plus *miene*. » (I, 229, l. 9.)

2 | *Substantivement : ce que je suis, ce qui est à moi.*

« Je n'offance les loix qui sont faictes contre les larrons, quand j'emporte le *mien*. » (II, 25, l. 20.) — II, 59, l. 3; 414, l. 3; III, 112, l. 6. — « La sottise est une mauvaise qualité; mais de ne la pouvoir supporter... c'est une autre sorte de maladie... et est ce qu'à present je veux accuser du *mien*. » (III, 176, l. 22.) — III, 347, l. 23; 348, l. 2; 356, l. 19.

MIEUX.

IL EST MIEUX TEMPS.

III, 243, l. 6.

MIGNARD.

Délicat, gentil (sans idée d'afféterie).

« C'est trop d'abjection... de laisser... fourrager ces tendres et *mignardes* douceurs [1595] [« ces divines graces », 1588] à des personnes ingrates... » (III, 99, l. 12 et p. 463.) — « Mais quant à ces deux dernieres pieces, je leur treuve la façon trop delicate et *mignarde* pour les abandonner au grossier et pesant air d'une si mal plaisante saison. » (*Avertissement au lecteur*, œuvres de La Boëtie.)

MIGNARDER.

Flatter; choyer.

II, 21, l. 2 [« chatouiller », 1588]. — « Comme les Lacedemoniens qui *mignardoint* [« caressoient », 1588] leur Diane par bourrelement des junes garçons. » (II, 254, l. 15.)

MIGNARDISE.

1 | *Délicatesse; grâce.*

« Jeux et *mignardises* pueriles... » [1588] [« niai-

series pueriles », Ms]. (II, 72, l. 13.) — II, 465, l. 22 [1588]; 536, l. 11 [1588].

2 | *Ce qui sert à orner une maison.*

« Nous y vismes de singulier la maison d'un medecin nommé Fœlix Platerus, la plus pinte et enrichie de *mignardise* à la Françoise qu'il est possible de voir. » (*Voyage*, Bâle.)

3 | *En parlant du style.*

« Scipion et Lælius n'eussent pas resigné l'honneur de leurs comedies et toutes les *mignardises* et delices du langage Latin à un serf Afriquain. » (I, 324, l. 6.) — « Quant au bon Terence, la *mignardise* et les graces du langage Latin... » (II, 105, l. 12.) — II, 106, l. 14.

La nuance d'affectation, d'afféterie que le mot a prise aujourd'hui semble bien apparaître dans certains exemples : « Ce ne sont que *mignardises* et affetteries d'une faveur maternelle. » (III, 366, l. 10.) — II, 485, l. 23.

MIGNON.

Favori (au propre et au figuré).

I, 61, l. 9; 210, l. 7; 224 l. 10. — « Il n'est rien que cette voute regarde si favorablement que moy; je suis le *mignon* de nature. » (II, 270, l. 6.) — II, 302, l. 23; III, 124, l. 18.

MILLIASSE.

1 | *Trillion; par extension : un grand nombre.*

« Tant de *milliasses* d'hommes enterrez avant nous... » (I, 205, l. 9.) — II, 402, l. 1; 480, l. 9; 526, l. 4.

MINE.

1 | *Expression du visage; signes; gestes.*

« Je tiens... que qui a en l'esprit une vive imagination et claire, il la produira... par *mines* s'il est muet. » (I, 219, l. 25.)

2 | *Apparence extérieure.*

« Si nous avons beau jeu, c'est peu que nous ayons mauvaise *mine*. » (II, 579, l. 15.) — III, 45, l. 15.

3 | *Grimace.*

« Je croy... que ce sont ces *mines* et appareils effroyables dequoy nous l'entournons (la mort) qui nous font plus de peur qu'elle. » (I, 119, l. 21.)

4 | *Scène.*

« Ce chien servoit à un bâteleur qui jouoit une fiction à plusieurs *mines* et à plusieurs personnages, et y avoit son rolle. » (II, 174, l. 25.)

FAIRE MINE DE.

II, 484, l. 4 [« faire la mine », 1588].

* MINEUX.

1 | *Qui fait des mines; qui consiste en mines.*

« Ces vertus couardes et *mineuses*. » (III, 75, l. 17.) — « L'amour des Espagnols et des Italiens, plus respectueuse et craintifve plus *mineuse* et couverte, me plaist. » (III, 122, l. 7.)

2 | *Renfrogné; sombre.*

I, 127, l. 12. — Cette sotte image, triste, quereleuse, despite, menaceuse, *mineuse*. » (I, 209, l. 17.)

MINIERE.

Mine (d'où l'on extrait les minerais).

III, 165, l. 2.

Au figuré.

« Estant planté en la plus profonde *miniere* de ce nouveau metal... » (III, 230, l. 16.)

MINISTRE.

Serviteur.

II, 377, l. 27.

MINUICT.

II, 352, l. 1 et p. 647.

Montaigne qui avait écrit en 1580 *la minuict* a supprimé l'article en 1588.

*MIONEMENT.

Miaulement.

II, 352, l. 5.

On trouve *mionner* dans Amyot *(Comment distinguer le flatteur...)*

MIRACLE.

FAIRE MIRACLE DE : *s'étonner, s'émerveiller de.*

« Tant de remuements d'estat et changements de fortune publique nous instruisent à ne *faire* pas grand *miracle de* la nostre. » (I, 205, l. 3.) — I, 374, l. 20.

*MIRE.

Point de mire; criterium.

« Nous n'avons autre *mire* [« touche », 1588] de la verité et de la raison que l'exemple et idée des opinions et usances du païs où nous sommes. » (I, 268, l. 12.)

MIRER.

Regarder comme dans un miroir.

Au figuré.

« Pour m'estre, dés mon enfance, dressé à *mirer* ma vie dans celle d'autruy... » (III, 376, l. 7.)

SE MIRER.

Au figuré.

« Y a il quelque volupté qui me chatouille?... J'y associe mon ame... et l'employe de sa part à *se mirer* dans ce prospere estat... » (III, 425, l. 13.)

MIROUER.

Miroir.

Au figuré.

I, 218, l. 14; III, 392, l. 14; *Théol. nat.*, ch. 293.

MISE.

1 *L'argent qu'on met en quelque chose, qu'on débourse; par extension : dépense.*

« Au chapitre de mes *mises*, je loge ce que ma nonchalance me couste à nourrir et entretenir. » (II, 425, l. 2.)

« Mettre », en ancien français, avait le sens de dépenser.

Au figuré.

« (Nous) appelons valeur en elles (les choses) non ce qu'elles aportent, mais ce que nous y aportons. Sur quoi je m'advise que nous somes grands mesnagiers de nostre *mise.* » (I, 75, l. 9.) — « Vous voies a combien peu de *mise* j'ay acquis le thresor inestimable de tant d'amis. » (III, 154, l. 2.)

RECEPTE ET MISE : *recette et dépense.*

I, 81, l. 8. — « Scipion... produisit le livre des raisons qu'il avoit dessoubs sa robbe, et dit que ce livre en contenoit au vray la *recepte et* la *mise.* » (II, 47, l. 6.)

Au figuré.

« Tenir conte de la *recepte et mise* du monde » (de ce qui se crée et de ce qui se perd : tenir des comptes très exacts). (II, 156, l. 15.)

2 AVOIR MISE : *avoir cours.*

« Nous appellons monnoye non celle qui est loyalle seulement, mais la fauce aussi qui a *mise.* » (II, 455, l. 13.)

Au figuré.

AVOIR MISE, TROUVER SA MISE, ÊTRE DE MISE.

« Les autres vertus ont eu peu ou point de *mise* en cet eage. » (II, 449, l. 22.) — « La naifveté et la verité pure, en quelque siecle que ce soit, trouvent encore leur opportunité et leur *mise.* » (III, 4, l. 1.) — III, 18, l. 7. — « Telle peinture de police seroit de *mise* en un nouveau monde. » (III, 219, l. 22.) — III, 246, l. 2.

MISÉRABLE.

Digne de pitié; malheureux.

I, 390, l. 1. — « Il fut si *miserable* de se voir

prins au mot... » (I, 418, l. 20.) — II, 19, l. 4; 74, l. 16; 168, l. 13.

MISÉRABLEMENT.

De façon malheureuse; mal.

« Ayant *miserablement* representé des coqs... » (III, 113, l. 20.)

MISERE.

Malheur; infortune.

I, 38, l. 7. — « Et sentir la *misere* de leur condition. » (II, 55, l. 11.)

MISERICORDE.

A LA MISERICORDE : *à la merci.*

(Il s'agit des chevaux dressés à secourir leur maître.) « Mais il leur avient plus souvant de nuire aus amis qu'aus enemis. Joint que vous ne les desprenez pas à vostre poste quand ils sont une fois harpez, et demurez *à la misericorde* de leur combat. » (I, 370, l. 2.)

MITOYEN.

Le doigt du milieu; medius.

II, 307, l. 20.

MIXTION.

Au figuré.

« Platon en sa plus verte vertu..., s'il y eust escouté de pres,... il y eust senty quelque ton gauche de *mixtion* humaine. » (II, 466, l. 24.) — « L'estre de Dieu... incapable de *mixtion*,... de toute nouvelleté. » (*Théol. nat.*, ch. 14.) — *Ibid.*, ch. 43; 265.

MIXTIONNÉ.

« Ils se lavoyent... d'eau *mixtionnée* et parfumée. » (I, 381, l. 25.)

MODE.

Manière; façon.

« Il se sert comme nous des paroles propres au voir, et les applique d'une *mode* toute sienne et particuliere... » (II, 350, l. 26.)

A LA MODE DE.

« *A la mode de*quoy nous sommes instruicts, il n'est pas merveille si ny les escholiers ny les maistres n'en deviennent pas plus habiles. » (I, 175, l. 16.) — II, 285, l. 19; III, 149, l. 1.

A LA MODE QUE.

III, 86. l. 15.

DE MODE QUE : *de façon que.*

« Et nulles loix ne sont en leur vray credit, que celles aus quelle dieu a done quelqu' antiene duree, *de mode que* persone ne sache leur naissance, ny qu'elles ayent jamais este autres. » (I, 348, l. 2.)

MODÉRATION.

Action de régler.

III, 137, l. 18. — « Je n'y adjoutte du tout rien, que la *moderation* du plus et du moins, selon ma force et appetit. » (III, 381, l. 11.)

C'est en ce sens que Bossuet dira : « Les crimes étaient souvent punis, mais avec cette *modération*, qu'en pardonnant aisément les premières fautes, on réprimait les rechutes par de rigoureux châtiments. » (*Histoire universelle*, III, 5.)

MODÉRER (SE).

Se régler; se gouverner.

« On *se* doit *moderer* entre la haine de la dolur et l'amour de la volupte. » (III, 279, l. 15.)

MODESTE.

Modéré.

« Theophraste, philosofe si delicat, si *modeste*, si sage... » (III, 256, l. 23.)

MODESTIE.

Modération.

« De la *modestie* en ses jeux. » (I, 218, l. 9.) — III, 127, l. 3; 207, l. 1.

MŒURS.

Cf. MEURS.

MOIAU.

Milieu.

« Je suis assis dans le *moiau* de tout le trouble des guerres civiles de France. » (II, 52, l. 22.)

Moyau vient de « modiolus » (boisseau) à cause de la ressemblance de forme entre un petit muid et un moyeu. *Moyau* est en effet le même mot que moyeu, partie centrale de la roue.

MOIENNEMENT.

Cf. MOYENNEMENT.

MOINS.

A MOINS : *à moins de frais.*

« Et n'en voy guieres qui vive *à moins* quand il est besoin… » (III, 402, l. 22.)

AU MOINS.

« Jason Phereus, estant abandonné des medecins pour une apostume qu'il avoit dans la poitrine, ayant envie de s'en défaire, *au moins* par la mort, se jetta en une bataille. » (I, 289, l. 29.)

MOISIR.

Au figuré.

« De peur que je ne seche et *moysisse* de prudence… » [1588] [« et m'aggrave de prudence », Ms]. (III, 70, l. 9.) — « Pour esveiller sa vigueur, la garder de *moisir* et s'apoltronir. » (III, 385, l. 15.)

MOISSONNER.

Couper (au figuré).

II, 506, l. 12.

MOITIÉ.

ETRE A MOITIÉ DE : *partager.*

« Nous *estions à moitié de* tout. » (I, 252, l. 21.)

MOL.

1 *Facile; doux (sans nuance péjorative).*

(Il s'agit des guerres civiles.) « J'admire de les voir si douces et *molles*… » (I, 204, l. 12.) — I, 209, l. 25; 213, l. 21; II, 165, l. 6; 191, l. 30; 429, l. 14; 558, l. 4; III, 18, l. 5; 255, l. 18; 393, l. 22; 425, l. 18.

2 *Qui cède facilement; accommodant.*

« A quoy il faut prester une creance *molle* et aisée. » (II, 608, l. 5.) — « Ceux… qui sont *mols* et faciles à accorder… » (III, 300, l. 6.)

3 *Naturel; calme; exempt de tension.*

« Cettuy-ci ralle à terre, et d'un pas *mol* et ordinaire traicte les plus utiles discours. » (III, 323, l. 16.)

4 *Avec la nuance de volupté.*

II, 49, l. 16.

5 *Faible, sans résistance.*

I, 32, l. 1. — « J'ay trouvé leurs pointures (des maladies) *molles* et lâches au pris de ma crainte. » (II, 52, l. 2.) — « Aux amitiés communes je suis aucunement sterile et *mol* » [1588] [« froit », Ms]. (II, 565, l. 5.) — III, 43, l. 19. — « Non une amitié fausse… ny une amitié *molle* et indiscrete, en laquelle il advient ce qui se voit au lierre, qu'il corrompt… la paroy qu'il accole. » (III, 284, l. 7.) — « Certes une si nonchallante et *molle* (indifférente) consideration de sa mort méritoit que la posterité la considerast d'autant plus pour luy (il s'agit de Socrate). » (III, 346, l. 5.)

6 *Lâche.*

« Arracher de leur bouche quelque parole *molle* ou rabaissée. » (I, 276, l. 4.) — « Quand, estant *mol* entre les rasoirs des barbiers, il se treuve roidde contre les espees des adverseres. » (II, 7, l. 16.)

MOLE.

Moule.

I, 208, l. 26 [1588].

MOLESTE.

Désagréable; importun (latin : molestus).

« Je me compose pourtant à la perdre (la vie) sans regret, mais comme perdable de sa condition, non comme *moleste* et importune. » (III, 424, l. 17.)

MOLLEMENT.

Doucement.

III, 420, l. 18.

MOLLESSE.

Au pluriel : habitudes où il y a de la mollesse.

« Je dois plusieurs telles *mollesses* à l'usage. » (III, 386, l. 25.)

*MOMENTANÉE.

Momentané; court (latin : momentaneus).

« Son goust est plus *momentanée*... » (I, 101, l. 12.) — « Cette soudaine et *momentanée* cognoissance » [1588] [« volage », Ms]. (II, 239, l. 21.) — « Une interruption *momentanee* [1588] [« briefve », Ms] de nostre perpetuelle... condition. » (II, 260, l. 20.)

MOMMERIE.

Mascarade.

« Luy offrant de nos viandes à manger, de nos danses, *mommeries* et farces a la rejouir... » (II, 252, l. 27.)

MON.

Sans doute (particule affirmative).

C'EST MON : *assurément; certainement; évidemment.*

« S'ils s'en contenteront? respondit-il; vrayement *c'est mon.* » (I, 363, l. 24.) — « Un medecin vantoit á Nicocles son art estre de grande auctorité : Vrayment *c'estmon,* dict Nicocles, qui peut impunement tuer tant de gens. » (II, 591, l. 4.) — III, 271, l. 23; C. et R., IV, 321; 323.

SÇAVOIR MON : *assurément; avec ironie : il reste à savoir...*

« *Sçavoir mon,* si Ptolomée s'y est trompé autrefois... si ce ne seroit pas sottise de me fier maintenant à ce que ceux cy en disent. » (II, 325, l. 5.) — *Théol. nat.*, ch. 275.

MONARCHE.

Monarque.

Au figuré.

« Aristote, *monarche* de la doctrine moderne. » (I, 187, l. 12.)

MONDAIN.

1° *Du monde.*

« J'ay veu de mon temps mill' hommes soupples, mestis, ambigus, et que nul ne doubtoit plus prudans *mondains* que moy, se perdre ou je me suis sauvé. » (II, 398, l. 11.)

2° *De ce monde; terrestre; profane.*

II, 155, l. 13; 249, l. 3; 267, l. 11. — « Des choses transitoires et *mondaines*... » (III, 215, l. 8.) — « La créature *mondaine* [mundanam] et corporelle. » (*Théol. nat.*, ch. 263.)

MONDE.

LE MONDE.

a) *La vie.*

« Je me contente de jouïr *le monde* sans m'en empresser. » (III, 214, l. 1.)

b) *Les gens (moderne).*

« Quant au *monde* des environs, la centiesme partie des ames ne se peut sauver... » (III, 337, l. 22.)

c) *Société.*

« Pour le jugement humain de la frequentation du *monde*... » (I, 203, l. 26.) — III, 219, l. 23. — « Nostre *monde* n'est formé qu'a l'ostentation. » (III, 323, l. 2.)

Montaigne dit : « Les moindres choses du *monde* le tournevirent. » (II, 314, l. 14.) Il emploie l'expression *du monde* pour renforcer la négation un peu au sens où nous disons : « Pas le moins du monde ».

MONNOYE.

Au figuré.

II, 64, l. 23. — « Quand il sent par effect l'alteration cuisante d'une fievre chaude, quelle *monnoye* est-ce de le payer de la souvenance de la douceur du vin Grec? » (II, 215, l. 11.) — II, 234, l. 9. — « La difficulté est une *monoye*... de la quelle l'humaine bestise se paye ayséement. » (II, 234, l. 9.) — C. et R., IV, 327.

MONOPOLE.

Complot; conjuration.

« Le duc d'Athenes... aïant receu le premier advis des *monopoles* que ce peuple dressoit contre luy... » (I, 169, l. 11.) — III, 101, l. 24.

MONOPOLER.

Comploter; intriguer.

« Quand c'est contre un povre vieillart et pour des enfans, lors... (les femmes) *monopolent* facilemant contre sa domination et gouvernement. » (II, 82, l. 14.)

MONSTRE.

Chose miraculeuse, anormale; prodige.

« Si nous appellons *monstres* ou miracles ce où nostre raison ne peut aller, combien s'en presente il continuellement à nostre veuë? » (I, 233, l. 14.) — II, 50, l. 13 [1588]; 128, l. 22. — « Quel *monstre* est-ce, que cette goute de semence dequoy nous sommes produits, porte en soy les impressions, non de la forme corporelle seulement, mais des pensemens et des inclinations de nos peres? » (II, 582, l. 6.) — III, 356, l. 12.

C'était le sens du mot latin « monstrum ». Voir ci-après MONSTRUEUX.

MONSTRUEUX.

1) *Qui présente une conformation contre nature.*

« D'un enfant *monstrueux*. » (II, 514, titre.)

2) *Au figuré : contre nature; prodigieux; extraordinaire.*

« Les peuples nourris a la liberte et a se comander eus mesmes, estiment toute autre forme de police *monstrueuse* et contre nature. » (I, 147, l. 22.) — « Cette excellente police de Lycurgus, et à la verité *monstrueuse* par sa perfection. » (I, 184, l. 2.) — « *Monstrueuse* foi en ses parolles. » (II, 15, l. 21.) — « L'Atheisme estant une proposition come desnaturee et *monstrueuse*. » (II, 150, l. 22.) — « Des affections *monstrueuses*. » (II, 185, l. 24.) — II, 260, l. 7; 370, l. 14. — « Un homme de *monstrueuse* fortune. » (III, 193, l. 32.) — « Si (Jesus Christ) n'estoit non plus qu'un autre homme... il fust *monstrueux* et des-naturé, combattant l'ordre du monde. » (*Théol. nat.*, ch. 206.)

Monstrueux, en ce sens, vieillit à la fin du XVIe siècle. Aussi Montaigne dans ses corrections le supprime souvent (I, 306, l. 10) ou le remplace par d'autres mots : par *prodigieux* (I, 4, l. 15); *lourd* (I, 347, l. 3); *informe* (II, 9, l. 8); *extravagant*: *desréglé* (II, 163, l. 24); *énorme* (II, 276, l. 22); *difforme* (II, 328, l. 9); *vilain* (II, 306, l. 10; 456, l. 13); *enragé* (III, 101, l. 18). Dans certains cas où Montaigne a conservé *monstrueux*, le mot disparait dans l'édition de 1595. Une fois seulement, en retour, Montaigne dans une correction a substitué *monstrueux* à *desnaturé* (III, 120, l. 15).

MONSTRUEUSEMENT.

« Periander fit plus *monstrueusement*... » (III, 124, l. 14.)

MONT.

A MONT : Cf. AMONT.

MONTER.

1 *Transitif.*

a) *Augmenter; accroitre; hausser.*

« Nous *avons monté* l'excez de cette fiévre à l'exemple d'aucunes nations barbares... » (III, 99, l. 25.) — « *Montant* le pris de la place, nous *montons* le pris et le desir de la conqueste. » (III, 109, l. 9.) — III, 298, l. 14.

b) *Faire monter; élever.*

III, 17, l. 13. — « L'homme est en bon escient bien tenu de s'exerciter sans cesse en la consideration des œuvres et des paroles de son createur, puis qu'elles le *montent* à sa cognoissance... » (*Théol. nat.*, ch. 216.)

c) SE MONTER A (QUELQUE CHOSE) : *s'élever à.*

« Pompeius, Cæsar, Crassus, Lucullus, Lentulus, Metellus, ont pris de la leur grand appuy à *se monter à* cette grandeur d'authorité où ils sont en fin arrivez... » (I, 392, l. 16.)

d) MONTER A QUELQU'UN : *mettre (des vêtements).*

« Il devoit adjouster par codicille, que celuy qui les luy *monteroit* (des calessons) eut les yeux bandez. » (I, 19, l. 13.)

2 *Intransitif.*

a) *S'élever.*

Au figuré.

« Nous avons *monté* à l'intelligence de l'autre estre, infini. » (*Théol. nat.*, ch. 46.)

b) MONTER EN : *entrer dans.*

« Œuil ne sçauroit voir, dict Saint Paul et ne peut *monter en* cœur d'homme l'heur que Dieu a preparé aux siens. » (II, 250, l. 1.)

MONJOIE.

Monceau; amas.

I, 266, l. 27.

MONTRE.

1 *Action de montrer ou de se montrer; manifestation; indice.*

« La *montre* de leurs inclinations (des enfants) est si tendre en ce bas aage, et si obscure... » (I, 192, l. 18.) — « La *montre* et publication de leur vice blesse plus que le vice mesme. » (I, 341, l. 11.) — I, 423, l. 9; II, 60, l. 30; 468, l. 5; 515, l. 17; III, 4, l. 8; 33, l. 28; 191, l. 3; 345, l. 25.

2 *Action de représenter; représentation.*

« Si (c.-à-d. ainsi) cherchons nous avidemant de reconoistre en ombre mesmes et en la fable des theatres la *montre* des jeus tragiques de l'humaine fortune. » (III, 335, l. 2.)

3 *Etalage; exposition.*

« Il faut bien juger leur suffisance, mais non pas leurs meurs ny eus, par cette *montre* de leurs escris. » (II, 111, l. 17.) — II, 202, l. 13. — (Il s'agit des asneries de l'humaine sapience.) « J'en assamble volantiers comme une *montre*.. » (II, 287, l. 3.) — III, 154, l. 7; 191, l. 3.

FAIRE MONTRE : *avoir telle ou telle apparence.*

III, 355, l. 4.

FAIRE MONTRE DE : *exposer; étaler.*

III, 49, l. 17; 151, l. 1; 348, l. 2.

EN MONTRE : *exposé à la vue.*

« Nous autres principalement, qui vivons une vie privée qui n'est *en montre* qu'à nous... » (III, 25, l. 5.) — III, 46, l. 14. — « L'ambition païe bien ses gens de les tenir tousjours *en montre*, come la statue d'un marché... » (III, 54, l. 5.) — III, 323, l. 2.

4 *Echantillon.*

« Je suis content d'en parler un mot, non qu'elle le vaille, mais pour servir de *montre* de mes meurs en telles choses... » (III, 302, l. 8.)

5 *Apparence.*

« La plus part des instructions de la science à

nous encourager ont plus de *montre* que de force. » (III, 338, l. 27.)

6° *Fausse apparence.*

« Cettuy-cy, despesché avecques lettres secrettes de creance et instructions d'ambassadeur, et avecques d'autres lettres de recommandation envers le Duc en faveur de ses affaires particuliers pour le masque et la *montre*... » (I, 42, l. 12.)

7° *Revue de troupes.*

« On deliberoit de faire une *montre* generalle de diverses trouppes en armes... » (I, 168, l. 1.) — « Un jour qu'il (le roy Pyrrhus) assistoit aux *montres* generales de son armée... » (II, 190, l. 22.)

8° *Lieu où le maquignon montre les chevaux qu'il vend pour en faire voir le pas, l'amble, le trot (moderne).*

Au figuré.

« Je voudrois... que... selon la portée de l'ame qu'il a en main, il commençast à la mettre sur la *montre* » [« sur le trottoër », 1588]. (I, 194, l. 15.)

PASSER A LA MONTRE : *être reçu; être admis.*

« Nous appellons un cheval entier, qui a crin et oreille; et ne *passent* les autres *à la montre.* » (I, 378, l. 7.)

9° *Convoi; pompe funèbre.*

« Et sembla expirer content, ayant... ordonné à son gré la distribution, et ordre de sa *montre.* » (I, 20, l. 3.)

MONTRER.

Manifester.

(Il parle des « ornements empruntez ».) « Ces pastissages de lieus communs... servent a nous *montrer* non a nous conduire. » (III, 348, l. 16.)

MONUMENT.

1° *Au figuré.*

« Communiquer les maux corporels aux disciplines et *monumens* des Muses... » (II, 92, l. 3.)

2° *Tombeau.*

« Labienus... se fit porter et enfermer tout vif dans le *monument* de ses ancestres... (II, 92, l. 6.) — II, 139, l. 19.

Ce sens qui était un des sens du mot latin *monumentum* (de « monere ») subsistera au XVIIe siècle en poésie et dans la prose élevée.

MORCEAU.

TAILLER LES MORCEAUX.

Au figuré.

« Les homes d'entandemant accusent encores l'usage des Roys de Perse de *tailler les mourceaus* si courts à leurs agens et lieutenans qu'aus moindres choses ils eussent a recourir a leur ordonance... » (I, 91, l. 21.) — III, 361, l. 11.

MORDRE.

Au figuré.

I, 53, l. 14; 207, l. 25; 233, l. 2; II, 62, l. 6; 317, l. 4; III, 250, l. 24. — « Il ne s'en faisoit point des accusations formées, car il n'y avoit ou *mordre*... » (III, 332, l. 12.) — III, 417, l. 22; 430, l. 10.

MORDRE A MÊME *(au figuré).*

III, 280, l. 8.

Montaigne emploie l'adjectif *mordant* au sens figuré : « des advis *mordants* » (III, 134, l. 18); aussi le substantif *morsure* : III, 250, l. 27; 336, l. 18; 377, l. 17.

MORDICANT.

Au figuré.

« Nous avons besoing d'estre sollicitez et chatouillez par quelque agitation *mordicante*... » (III, 137, l. 5.)

MORFONDEMENT.

Refroidissement; rhume.

II, 314, l. 18. — « Celuy qu'ils (les medecins) ont jetté d'un *morfondement* en une fievre quoti-

dienne... » (II, 590, l. 1.) — II, 603, l. 18; III, 328, l. 2; 414, l. 21.

MORFONDRE.

SE MORFONDRE : *(au figuré).*

I, 367, l. 5. — « Il est bien aisé d'engendrer a un peuple le mespris de ses anciennes observances..., mais d'y restablir un meilleur estat en la place de celuy qu'on a ruiné, à cecy plusieurs *se sont morfondus*, de ceux qui l'avoient entreprins. » (II, 441, l. 18.)

Morfondre signifie d'abord « rendre catarrheux » en parlant d'un cheval (de *morve*, maladie du cheval), puis : pénétrer d'humidité, puis : perdre son temps à attendre.

MORFONDU.

Qui souffre d'un refroidissement.

« Il n'en jouit non plus qu'un *morfondu* de la douceur du vin Grec. » (I, 338, l. 21.) — III, 73, l. 20.

MORGUANT.

Fier; méprisant.

« Un homme... si desdaigneüx et si *morguant*... » (III, 187, l. 5.)

Littré rappelle justement à propos de ce mot le *Morgante*, héros de Pulci très populaire au XVe siècle. Montaigne emploie le substantif *morgue*, III, 117, l. 9.

MORNE.

Terne; sans éclat.

« Des pierres qui prennent couleur ou plus haute ou plus *morne* selon la feuille où l'on les couche. » (I, 69, l. 22.) — « L'ordre est une vertu *morne* et sombre. » (III, 27, l. 10.) — « Nos hommes sont si formez à l'agitation et ostentation que la bonté, la moderation, l'equabilité, la constance et telles qualitez *mornes* [1588] [« quietes », Ms] et obscures ne se sentent plus. » (III, 303, l. 28.)

MORNÉ.

Obtus; émoussé.

Au figuré.

« J'arai eslance quelque subtilite en escrivant (j'entans bien, *mornee* pour un autre, affilee pour moy... » (I, 46, l. 16.)

« On disait « lance *mornée* », pour une lance garnie de l'anneau qui la rendait inoffensive. L'anneau de la lance avait emprunté le nom de *morne* de l'expression *lance morne*. La lance *morne* était ainsi appelée, parce qu'elle semblait « morne », triste, par opposition à la lance émoulue dont le fer était brillant. » (Littré.)

MORRION.

Casque léger.

I, 209, l. 26; II, 97, l. 19.

MORS.

Au figuré.

« Celuy la proprement commandoit bien à la guerre, qui luy faisoit souffrir le *mors* de la benignité sur le poinct de sa plus forte chaleur. » (III, 18, l. 1.)

MORT.

1° *Employé avec une valeur hyperbolique.*

« Mais cettuy-ci en avoit une frayeur si esperduë, et je le voiois si *mort* à chasque rencontre d'hommes à cheval... que je devinay en fin que c'estoient alarmes que sa conscience luy donnoit. » (II, 44, l. 16.)

2° *Au figuré.*

a) *De peu de valeur; inefficace.*

I, 276, l. 17. — « Les autres circonstances qui tombent au bien faire, sont muettes, *mortes* et casuelles. » (III, 98, l. 16.) — III, 172, l. 19.

b) *Faible.*

« D'une veue si trouble, si foible et si *morte* que... » (II, 54, l. 1.) — II, 604, l. 14. — « Le

goust un peu plus *mort* et mousse que les autres. » (*Voyage.*)

c) *Employé dans un jeu de mots.*

« Les plus *mortes* morts sont les plus saines... » [1595]. (I, 109, l. 19.)

MORTELLEMENT.

Employé avec une valeur hyperbolique.

III, 46, l. 29. — « Je crains un air empesché et fuys *mortellement* la fumée. » (III, 414, l. 16.)

MORTIFIÉ.

Amorti.

« Mes tentations sont si cassées et *mortifiées* que... » (III, 36, l. 13.)

MORTUAIRE.

Funérailles; service funèbre.

« Ces personnes qu'on louë aus *mortuaires* pour ayder à la ceremonie du deuil... » (III, 66, l. 7.)

MOT.

1° *Proverbe.*

III, 319, l. 25.

2° *Mot d'ordre.*

II, 435, l. 1.

3° *Parole; prix fixé.*

« Si la loi que Protagoras proposoit à ses disciples estoit suivie : ou qu'ils le paiassent selon son *mot*, ou qu'ils jurassent au temple combien ils estimoint le profit qu'ils avoint receu de ses disciplines. » (I, 179, l. 5.)

MOTIF.

Cause (en parlant d'une personne).

« Ceux... qui en sont les principaux autheurs et *motifs.* » (II, 188, l. 19.)

MOUE.

FAIRE LA MOUE.

Au figuré.

II, 491, l. 4.

MOULDRE.

Ecraser.

« Il s'en voit nombre d'autres se prosternans emmy la place, qui se font *mouldre* et briser sous les rouës, pour en acquerir apres leur mort veneration de sainсteté... » (II, 38, l. 17.)

MOULDURE.

Mouture.

PRENDRE D'UN SAC DEUX MOULDURES : *faire servir une même chose à deux fins.*

I, 283, l. 25.

MOULE.

JETTÉ EN MESME MOULE : *fait de même.*

III, 144, l. 1.

METTRE EN MOULE : *imprimer.*

« Nous mettons en dignité nos bestises quand nous les *metons en moule.* » (III, 382, l. 28.)

MOURIR.

1° *Hyperboliquement.*

III, 212, l. 24.

Cf. MORT, MORTELLEMENT.

2° *Substantivement.*

I, 421, l. 6. — « Le *mourir* et l'estre mort... » (II, 375, l. 19.) — III, 59, l. 16; 338, l. 6.

MOUSSE.

Emoussé; sans finesse.

Au figuré.

Peu sensible; peu actif; inerte.

« L'esprit, je l'avois *moussé*, [1588] [« lent », Ms]

et qui n'alloit qu'autant qu'on le menoit... » (I, 227, l. 2.) — « Son goust est *mousse* et hebeté... » (I, 338, l. 20.) — II, 71, l. 27; 213, l. 7. — « C'est une passion *mousse*, hebetée, lasse et endormie... » (II, 383, l. 22.) — II, 435, l. 23; III, 81, l. 1. — « Nature... m'a armé... d'une apprehension reiglée ou *mousse*. » (III, 148, l. 3.) — III, 182, l. 10; 303, l. 18.

Ce mot se dit au propre d'une lame qui n'est ni aiguë, ni tranchante.

MOUSTARDE.

MOUSTARDE APRES DINER : *se dit de quelque chose qui arrive trop tard.*

« Moi qui m'en vois, resignerois facilement à quelqun qui vint, ce que j'aprans de prudance pour le commerce du monde. *Moustarde après diner.* » (III, 289, l. 2.)

MOUVEMENT.

1 *Acte; action; démarche.*

I, 133, l. 8. — « De tant d'ames et effects qu'il juge, de tant de *mouvemens* et conseils, il n'en rapporte jamais un seul à la vertu, religion et conscience... » (II, 117, l. 26.) — II, 188, l. 1. — « Je ne laissay, que je sçache, aucun *mouvement* que le devoir requist en bon escient de moy... » (III, 303, l. 10.) — III, 313, l. 23.

2 *Au figuré (en parlant du langage).*

« Le maniement et emploite des beaux espris donne pris à la langue... (Ils) luy aprenent des *mouvements* inaccoustumés... » (III, 112, l. 11.)

3 *Point de départ; origine.*

« L'envie d'un seul homme... c'est l'ame et le *mouvement* de tout ce grand trouble. » (II, 188, l. 17.)

MOUVOIR.

MOUVOIR A : *pousser à; induire à.*

I, 159, l. 9. — « Seroit-ce pas l'une des raisons qui *auroit meu* les Epicuriens *à* descharger Dieu de tout soin et sollicitude de nos affaires? » (II, 318, l. 13.)

MOYAU.

Cf. MOIAU.

MOYEN.

1 *Adjectif.*

Qui est au milieu; intermédiaire; modéré.

I, 188, l. 1. — « J'ayme des natures temperees et *moïenes.* » (I, 258, l. 1.) — I, 277, l. 21; II, 147, l. 17. — « Il en est de... poétiques...; aucuns, *moyens* entre la divine et humaine nature. » (II, 272, l. 10.) — III, 3, l. 21.

2 *Substantif.*

a) *Etat intermédiaire.*

« N'y ayant souvent nul *moïen* entre la supreme et infime fortune... » (I, 77, l. 8.)

b) *Entremise; aide; intermédiaire (moderne).*

« Elle (la « Servitude volontaire ») a servy de *moyen* à nostre premiere accointance. » (I, 239, l. 18.)

PAR LE MOYEN.

I, 202, l. 19; 245, l. 7. — « Tout ce qui est au dessouz du prestre... se rapporte... à Dieu *par le moyen* [mediante] du prestre... le prestre... sert de *moyen* [medius] entre Jesus Christ... et les choses qui sont au dessouz. » (*Théol. nat.*, ch. 308.) — *Ibid.*, ch. 318.

c) *Cause; principe; ressort.*

« On connoit... quels ressors nous meuvent, et le *moyen* de tant divers branles en nous. » (I, 206, l. 5.) — I, 359, l. 13; II, 113, l. 13. — « L'Empereur fit appeller cet esclave pour entendre de luy le *moyen* d'un si estrange evenement. » (II, 192, l. 9.)

d) *Pouvoir de faire quelque chose (moderne).*

« Sa raison (de Socrate).. n'eust jamais donné *moyen* à un appetit vitieux seulement de naistre. » (II, 122, l. 26.) — III, 387, l. 23.

HORS DE MOYEN : *impossible.*

« Il est *hors de moyen* d'arriver à ce point, de nous former un solide contentement... » [1588]. (I, 100, l. 12.)

e) *Moyen d'action; faculté (surtout au pluriel).*

« Nous ne pouvons estre tenus au dela de nos forces et de nos *moyens.* » (I, 34, l. 1.)

f) *Ressources (au pluriel).*

I, 193, l. 11; 202, l. 14; 295, l. 2; II, 535, l. 1; 545, l. 18. — « C'estoit signe de faute de jugement d'aller menassant ceux desquels la nature et les *moyens* estoient inconneux. » (III, 162, l. 16.)

g) *Ressources pécuniaires; richesses (surtout au pluriel).*

I, 75, l. 21; 199, l. 21; 293, l. 4. — « C'est injustice de voir qu'un pere vieil, cassé et demimort, jouysse seul..., des biens qui suffiroient à l'avancement et entretien de plusieurs enfans, et qu'il les laisse cependant, par faute de *moyen,* perdre leurs meilleures années sans se pousser au service public... » (II, 73, l. 6.) — II, 77, l. 23; III, 150, l. 23.

MOYENNE.

Ligne médiane de la main.

II, 307, l. 20.

MOYENNEMENT.

Médiocrement.

« La complexion, entre le jovial et le melancholilique, *moiennement* sanguine et chaude. » (II, 421, l. 25.)

MOYENNER.

Procurer; produire.

« Le plaisir divin et parfaict qu'elle (la vertu) nous *moiene.* » (I, 101, l. 21.) — « La parole qui part de son cœur (de Dieu) et de sa bouche, entre en nostre cœur et en nostre ame et... il advient qu'elle *moyenne* un tres-heureux et tres-salutaire meslange et conjonction du cœur de nostre createur avec le nostre. » (*Théol. nat.,* ch. 216.)

MUABLE.

Sujet au changement; variable.

I, 413, l. 18. — « Divers et *muables* accidens... » (III, 20, l. 15.) — « L'un ne peut recevoir changement ny varieté, l'autre est *tres-muable* et tresvariable. » (*Théol. nat.,* ch. 16.)

MUANCE.

Changement.

« Toutes choses sont en fluxion, *muance* et variation perpetuelle... » (II, 367, l. 13.) — III, 270, l. 3.

Se rapportant à la musique.

« Une merveilleuse harmonie, aux coupures et *muances* de la quelle se manient les contours et changemens des caroles des astres. » (I, 138, l. 12.) — II, 176, l. 28.

MUER.

Changer (employé aux trois formes : transitive, intransitive et pronominale).

II, 265, l. 14; 368, l. 5. — « *Muant* de lieu, d'occupation, de compaignie. » (III, 63, l. 11.) — « Jesus Christ ne *se muë* [mutatur] point ny ne se change, ains il *muë* [mutat] et change en soy le Chrestien. » (*Théol. nat.,* ch. 287.)

MUET.

Au figuré.

II, 55, l. 17; III, 33, l. 28; 98, l. 16.

MULCTER.

Condamner à une amende.

« Agesilaus fut *mulcté* par les Ephores pour avoir attiré à soy seul le cœur et volonté de ses citoyens. » (II, 532, l. 10.)

MULES.

Substantif pluriel : engelures (au talon).

« Les *mules* au talon. » (II, 607, l. 20.)

MULTIFORME.

« La vie est un mouvement inegal, irregulier et *multiforme.* » (III, 40, l. 11.)

MUNDIFIER, MONDIFIER.

Purifier.

« Les Atheniens..., aiant a *mundifier* l'isle de Delos... » (III, 119, l. 17.) — *Théol. nat.*, ch. 292. — « Tout ce qui la retire (l'ame) des plaisirs du monde... sert à la purger, *mondifier* [mundandum] et relever. » (*Théol. nat.*, ch. 299.) — *Ibid.*, ch. 302.

MUNICIPAL.

Au figuré.

« C'est une loy *municipalle* que tu allegues, tu ne sçays pas quelle est l'universelle. » (II, 257, l. 15.)

MUNIR.

Fortifier.

« L'ichneaumon, quand il doit venir aux prises avec le crocodile, *munit* son corps, l'enduit et le crouste tout à l'entour de limon bien serré et bien pestry. » (II, 166, l. 21.)

MUNITION.

Provision de guerre (moderne).

« Le vin de la *munition*... (c.-à-d. vin qu'on distribue aux soldats). » (I, 297, l. 7.)

Au figuré.

I, 207, l. 20; 212, l. 1. — (Il s'agit des livres.) « C'est la meilleure *munition* que j'aye trouvé à cet humain voyage. » (III, 52, l. 31.)

MUSER.

Réfléchir; perdre le temps.

« Pendant le parlement (c.-à-d. le pourparler), et qu'ils *musoint* sur leurs surtez... » (I, 31, l. 12.)

MUSQUÉ.

Parfumé.

I, 210, l. 17; II, 547, l. 3.

MUSSER.

Cacher; soustraire aux regards.

« Luy, me voyant *mussé* dans un coing de sa loge... » (II, 192, l. 23.)

Au figuré.

« Il faut *musser* ma foiblesse sous ces grands credits... » (II, 102, l. 2.)

SE MUSSER.

III, 119, l. 11.

Au figuré.

(Il s'agit du péché.) « ...Sa nature, qui est de *se musser* en l'espès de la nuict [occultari et cooperiri]... » (*Théol. nat.*, ch. 294.)

MUTATION.

Changement (moderne).

« Artabanus surprint Xerxes, son neveu, et le tança de la soudeine *mutation* de sa contenance. » (I, 308, l. 3.) — I, 347, l. 25; 357, l. 5; II, 250, l. 17; 314, l. 8 et 21; 325, l. 20; 369, l. 2; 575, l. 10; 608, l. 13; III, 67, l. 27; 204, l. 14; 242, l. 15; 398, l. 16. — « Je sens un peu le coup de la *mutation*, mais c'est faict en trois jours. » (III, 402, l. 21.)

Le sens est parfois : changement politique, révolution. Cf. III, 5, l. 7.

MUTINATION.

Mutinerie; révolte.

« Cesar... ne punissoit guiere autres vices que la *mutination* et la desobeïssance. » (II, 546, l. 28.)

MUTINER (SE).

Au figuré : se dépiter; se fâcher.

III, 7, l. 21. — (Il s'agit des livres.) « Ne *se muti-*

nent point pour voir que je ne les recherche qu'au deffaut de ces autres commoditez, plus reelles, vives, et naturelles. » (III, 52, l. 8.) — III, 180, l. 24. — « Je ne *me mutine* jamais tant contre la France que je ne regarde Paris de bon œil. » (III, 240, l. 7.)

MYSTÈRE.

Cérémonie religieuse.

« Un autre... se laissa brusler jusques à l'os, pour ne troubler le *mystere.* » (I, 70, l. 21.)

*MYTHOLOGISER.

Donner un sens mythologique, c'est-à-dire allégorique.

« La plus part des fables d'Esope ont plusieurs sens et intelligences. Ceux qui les *mythologisent*, en choisissent quelque visage qui quadre bien à la fable. » (II, 104, l. 21.)

NACRE.

Espèce de coquillage.

II, 195, l. 4 et 9.

NAI.

Né (cf. ce mot).

Nay est une orthographe analogique due aux autres formes du verbe naître.

NAÏF.

1 | *Natif; naturel.*

« Mes defauts s'y liront au vif, et ma forme *naïfve.* » (Au lecteur, I, l. 13.) — I, 91, l. 2; 166, l. 21; I, 209, l. 24. — « Le lustre d'une verité simple et *naifve*... » (I, 220, l. 9.) — « Un parler simple et *naif*, tel sur le papier qu'à la bouche... » (I, 222, l. 18.) — I, 302, l. 16. — « Comme les joueurs de comedie, vous les voyez... faire une mine de Duc et d'Empereur; mais, tantost apres, les voyla devenuz valets et crocheteurs miserables, qui est leur *nayfve* et originelle condition. » (I, 336, l. 18.) — II, 111, l. 15; 120, l. 17; 291, l. 18; *Théol. nat.*, ch. 90 et 161.

2 | *Vrai; sincère.*

II, 287, l. 23; 495, l. 20. — « Pour revenir à sa clemence (il s'agit de César), nous en avons plusieurs *naifs* exemples au temps de sa domination, lors que toutes choses estant reduites en sa main, il n'avoit plus à se feindre. » (II, 541, l. 2.) — III, 23, l. 3. — « Que ses narrations soient *naifves* et droictes, il se pourroit à l'avanture argumenter de cecy mesme, qu'elles ne s'appliquent pas tousjours exactement aux conclusions de ses jugements... » (III, 201, l. 15.)

3 | *Substantivement.*

I, 223, l. 8.

NAÏFVEMENT.

Naturellement.

« Le paisant et le cordonnier, vous leur voiez aller simplement et *naïfvement* leur train, parlant de ce qu'ils sçavent. » (I, 179, l. 14.) — II, 186, l. 26.

NAÏFVETÉ.

Qualité de ce qui est près de son origine; naturel; simplicité; sincérité.

« Socrates,... quitte a esciant sa force, pour glisser en la *naïfveté* et aisance de son progrez. » (I, 210, l. 7.) — I, 269, l. 14; 270, l. 3; III, 104, l. 4; 322, l. 9 et 12; 345, l. 27; 346, l. 19.

NAPPE.

Au figuré.

« Celuy qui met la *nappe*, tombe tousjours des despens. » (I, 366, l. 19.)

NASEAU.

Narine.

« Des fentes qui estoient à l'endroict des *naseaux*,

par où ils prenoient assez malaisément halaine. » (II, 98, l. 23.) — III, 28, l. 12.

NASITORT.

Cresson alénois.

« Les plus ordinaires méz et les plus savoureux, c'estoyent du pain, du *nasitort* et de l'eau. » (I, 146, l. 6.)

Composé du latin : *nasus* « nez » et *tortus* « tordu », le goût en montant au nez et le faisant froncer.

NATION.

1° *Tribu.*

I, 269, l. 12. — « Alexandre combatit une *nation* Dahas... » (I, 378, l. 12.)

2° *Habitants d'une petite étendue de pays.*

« Somme, toute une *nation* fut incontinent, par usage, logée en une marche qui ne cede en roideur à aucune resolution estudiée et consultée » (il parle des gens de son voisinage). (III, 338, l. 23.)

Peut-être faut-il entendre dans le même sens le mot *nation* [1588] qui a été remplacé par *province*. (II, 190, l. 14.) Mais peut-être aussi la pensée a-t-elle été modifiée par la correction.

3° *Pays; région.*

« Cette action est aucunement voisine de ce que récitoit des Elephans un Roy de leur *nation*. » (II, 177, l. 11.)

4° *Au figuré : origine.*

(Il parle de ses citations.) « Moi, qui, a faute de memoire demure court tous les coups a les trier par conoissance de *nation*... » (II, 102, l. 5.)

5° *Gens d'une nation.*

« Il a beau employer des *nations* estrangieres pour sa garde... » (I, 164, l. 22.)

NATURALISER.

Rendre naturel.

« Si j'estois du mestier, je *naturaliserois* l'art autant come ils artialisent la nature » [« je traiteroy l'art le plus naturellement que je pourrois », 1588]. (III, 113, l. 15.)

NATURALISTE.

1° *Physiologiste.*

« Je ne suis pas bon *naturaliste* (qu'ils disent) et ne sçay guiere par quels ressors la peur agit en nous. » (I, 92, l. 1.)

2° *Ami de la nature; des choses.*

III, 349, l. 2, variante Ms. — « Nous autres *naturalistes* estimons qu'il y aie grande et incomparable præferance de l'honeur de l'invantion, à l'honur de l'allegation. » (III, 350, l. 3.)

NATURE.

1° *Etre.*

« A Thales (l'âme est) une *nature* sans repos... » (II, 289, l. 19.)

2° *Elément.*

« Empedocles disoit estre des dieus les quatre *natures* des quelles toutes choses sont faictes... » (II, 245, l. 1.)

3° *Essence d'un être; tempérament.*

« La merveilleuse *nature* d'Alcibiades... » (I, 217, l. 5.) — « Honestes gens (sont) les philosophes, ou, selon nostre temps, des *natures* fortes et cleres, enrichies d'une large instruction de sciances utilles. » (I. 403, l. 15.)

4° *Les organes de la génération.*

II, 236, l. 12.

EN NATURE : *en existence.*

III, 177, l. 9.

ÊTRE EN NATURE : *exister; subsister.*

« Si tout le papier que j'ay autresfois barbouillé pour les dames *estoit en nature*... » (I, 329, l. 2.)

METTRE EN NATURE : *donner l'existence à.*

« Si la fortune eust laissé emmonceler cinq ou six

telles advantures, elles estoient capables de *mettre* ce miracle *en nature*. » (III, 312, l. 20.)

Le mot *nature* est très habituellement employé par Montaigne sans article, comme il le sera d'ailleurs encore au siècle suivant (I, 2, l. 2; 209, l. 15; 285, l. 4; 358, l. 14; 370, l. 19; II, 380, l. 2; etc...)

NATUREL.

1] *Natal; de naissance.*

II 477, l. 4. — « Je ne suis guere feru de la douceur d'un air *naturel*... » (III, 241, l. 1.)

AVEUGLE NATUREL : *aveugle né.*

« Un gentilhomme... *aveugle naturel* » [1588] [« aveugle nay », Ms]. (II, 350, l. 23.)

SOURD NATUREL : *sourd de naissance.*

II, 167, l. 23.

2] *Vrai; réel.*

« Je fais volontiers le tour de ce peintre, lequel, ayant miserablement representé des coqs deffendoit à ses garçons qu'ils ne laissassent venir en sa boutique aucun coq *naturel*. » (III, 113, l. 22.)

3] *Substantivement.*

a) *Le vrai; la réalité.*

TIRER APRÈS LE NATUREL.

II, 276, l. 28.

AU NATUREL.

« ...Que les criminels... fussent déchirez tous vifs par les medecins, pour y voir *au naturel* nos parties interieures... » (II, 478, l. 21.)

EN SON, EN LEUR NATUREL : *dans sa, dans leur forme native ou réelle.*

I, 391, l. 12; II, 560, l. 21.

b) LA NATURELLE : *terme de chiromancie.*

II, 307, l. 22.

NATURELLEMENT.

De naissance.

« Il est impossible de faire concevoir à un homme *naturellement* aveugle qu'il n'y voit pas. » (II, 350, l. 9.)

NAULAGE.

Prix du passage sur un bateau.

I, 385, l. 2.

NAVIGER.

Naviguer.

II, 324, l. 3.

« La langue a longtemps hésité entre *naviguer* et *naviger*. Tous les gens de mer disent *naviguer*, mais à la Cour on dit *naviger*, et tous les bons auteurs l'écrivent ainsi. » (Vaugelas, *Remarque* 1467.)

NAVIRE.

Le mot se trouve chez Montaigne comme d'ailleurs encore au XVII[e] siècle employé au féminin (II, 113, l. 15) aussi bien qu'au masculin (II, 177, l. 3). On trouve même les 2 genres à quelques lignes de distance (II, 177, l. 3 et 5 [1588]). Une fois, en 1588, Montaigne a substitué le masculin au féminin (II, 194, l. 16).

NAZARDE.

Nasarde.

II, 102, l. 1. — « Je conseille qu'on donne une *nazarde* à son valet... » [1588] [« une buffe à la joue de son valet », Ms]. (II, 522, l. 29.)

NE.

1] *Ni (suivant un membre de phrase négatif).*

« Sans empeschement *ne* destourbier... » (II, 122, l. 29.) — « Je n'ay point le cœur si enflé, *ne* si venteux que... » (II, 612, l. 23.) — III, 21, l. 24; 304, l. 21.

NE PLUS... NE MOINS.

III, 281, l. 6.

« *Ne* est un vieux mot qui n'est plus en usage que le long de la rivière de Loire où l'on dit encore : *ne* vous, *ne* moy pour : ny vous, ny moi » (Vaugelas. *Remarque* 1647). Une fois Montaigne a corrigé *ne... ni* en *ni... ni* (II, 64, l. 13).

2° *Ne explétif (après les verbes marquant défense, opposition).*

« Il deffendait à ses garçons qu'ils *ne* laissassent venir en sa boutique aucun coq... » (III, 113, l. 22.)

Inversement « ne » est constamment omis chez Montaigne après « nul », dans les interrogations, après les comparatifs, après les formules exprimant une idée de crainte (II, 58, l. 5; 432, l. 29; III, 81, l. 15).

3° *Sert souvent de négation pleine sans être accompagné de pas ou point.*

Les corrections de Montaigne ne marquent aucune doctrine à cet égard. S'il ajoute souvent « pas » surtout après 1588 là où il était omis, il l'efface plus souvent encore et à la même époque dans des phrases où il l'avait exprimé, si bien que, sur ce point comme sur d'autres, les corrections marquent plutôt un retour vers la syntaxe ancienne, ainsi que l'a remarqué M. Coppin. Pour des additions de « pas » voir : II, 257, l. 15 et p. 645 [1582]; 505, l. 24 et p. 651 [1588]; surtout après 1588 : (I, 100, l. 6; II, 213, l. 11; III, 100, l. 11; 143, l. 19). « Pas » est supprimé en revanche dans nombre de cas où nous serions obligés de l'exprimer : avec l'impératif (II, 562, l. 6); avec l'infinitif (I, 349, l. 5 [1588]; 362, l. 17 [après 1588]); avec les verbes être, avoir, devoir, laisser (II, 100, l. 12; 203, l. 28; 238, l. 18; 268, l. 6; 285, l. 2); après diverses conjonctions (I, 349, l. 2; 418, l. 12). Il est en outre supprimé dans bien des cas où nous pouvons ou devons l'omettre : dans des propositions conditionnelles (I, 421, l. 1; II, 96, l. 11 et p. 641; 310, l. 18); avec « ne... que » (I, 271, l. 13); avec aucun (I, 343, l. 10 et p. 456); avec les verbes pouvoir, savoir (II, 114, l. 15; 123, l. 20; 321, l. 24); avec « non » (III, 23, l. 3).

NE, NAI, NAY.

1° *Conçu.*

« Des enfans... *nais* divinement au ventre des pucelles... » (II, 269, l. 7.)

BIEN NE : *bien doué; intelligent.*

I, 97, l. 26; 339, l. 7; II, 311, l. 24.

Cf. MAL NE.

AINSI NE : *ainsi naturellement; d'un tel tempérament.*

I, 199, l. 8. — « Je suis... *ainsi nay.* » (II, 128, l. 8.)

NE A : *fait pour.*

I, 147, l. 8; 392, l. 20. — « Des masles moins *nais a* servir. » (II, 75, l. 15.) — « Nous sommes *nais a* quêter la vérité. » (III, 183, l. 2.) — III, 193, l. 9; 317, l. 30.

2° *Inné.*

« J'ay autresfois essayé d'employer au service des maniemans publiques les opinions et reigles de vivre ainsi rudes, neufves, impolies ou impollues, comme je les ay *nées* chez moy ou raportées de mon institution. » (III, 266, l. 8.)

NÉANT.

DE NEANT : *sans valeur.*

I, 189, l. 14; 276, l. 20; 386, l. 7. — « Tant sage qu'il voudra, mais en fin, c'est un homme : qu'est-il plus caduque, plus miserable et plus *de neant?* » (II, 19, l. 4.) — III, 82, l. 6.

POUR NÉANT : *inutilement; en vain.*

I, 116, l. 21; 192, l. 27; 317, l. 28; 403, l. 20. — « Sa justice et sa puissance sont inseparables. *Pour neant* implorons nous sa force en une mauvaise cause. » (I, 410, l. 1.) — II, 21, l. 19. — « *Pour neant* evite la guerre celuy qui ne peut jouyr de la paix, et *pour neant* fuit la peine qui n'a dequoy savourer le repos. » (II, 28, l. 22 et 23.) — II, 39, l. 14; 67, l. 8; 393, l. 27; *Théol. nat.*, ch. 6; 20.

NEANTISE.

Nullité; incapacité.

« Cette favorable proposition n'estoit qu'une risee, qui nous menoit a conclurre par necessité la *neantise* du compas et du compassur. » (II, 304, l. 10.) — « Comme si leur *neantise* n'estoit assez cognue à meilleurs enseignes, les Roys de nostre premiere race marchoint en païs sur un charriot traine par quatre beufs » [1595]. (III, 149, l. 10 et p. 464.)

NECESSAIRE.

Terme philosophique. Qui ne peut pas ne pas être; inévitable.

II, 271, l. 22. — « Et le sçay non par argument, mais par *necessaire* experience. » (III, 146, l. 7.)

NECESSITÉ.

1 *Besoin extrême; grand embarras; grande difficulté; condition malheureuse.*

I, 292, l. 12; II, 538, l. 6; 562, l. 13; III, 89, l. 20. — « La *necessité* mesme des chemins. » (III, 116, l. 19.) — « Il lui faut en une si grande *necessité* (au moment de la mort) une main douce... pour le grater... où il luy cuit... » (III, 248, l. 14.) — III, 252, l. 16. — « Me fier à moy-mesme de moy et de ma *necessité*... » (III, 333, l. 18.)

2 *Misère; indigence.*

I, 293, l. 6; II, 121, l. 20. — « Un reglement d'ame... que nous voïons se treuver plus facilement encores en la *necessite* qu'en l'abondance... » (II, 424, l. 11.) — II, 555, l. 12; III, 169, l. 26.

3 *Disette de vivres.*

I, 376, l. 4.

Montaigne dit quelquefois « *nécessité de vivres* » au sens de famine. (I, 138, l. 1.)

A LA NECESSITÉ : *en cas de nécessité.*

I, 225, l. 12; III, 325, l. 23.

PAR NÉCESSITÉ : *nécessairement.*

II, 574, l. 21; III, 286, l. 1.

DE NÉCESSITÉ : *nécessairement.*

I, 277, l. 19.

NEGATIVE.

« La privation, c'est une *negative* : de quelle humeur en a-il peu (Aristote) faire la cause et origine des choses qui sont? » (II, 279, l. 22.)

NEGOCE.

1 *Affaire (latin : negotium).*

I, 293, l. 11; III, 33, l. 16. — « Il y a tousjours quelque piece qui va de travers. Les *negoces*, tantost d'une maison, tantost d'une autre, vous tirassent. » (III, 210, l. 5.) — « Que ne ferois je plus tost que de lire un contract, et plus tost, que d'aller secouant ces paperasses poudreuses, serf de mes *negoces*? » (III, 215, l. 12.) — III, 286, l. 19 [1588]; III, 308, l. 5.

2 *Négociations.*

« Des *negoces* [1588] [« traictez », Ms] et accords. » (III, 299, l. 1.)

NEGOCIATION, NÉGOTIATION.

1 *Commerce.*

« La *negociation* des perles et du poivre... » (III, 161, l. 17.)

2 *Relations de société.*

III, 49, l. 27. — (Il parle ironiquement.) « C'est une humeur bien ordonee de pinser les escris de Platon et couler ses *negotiations* pretandues aveq Phædon, Dion, Stella, Archeanassa. » (III, 75, l. 2.) — « La plus part de leurs responces et des *negotiations* faictes avec eux tesmoignent qu'ils ne nous devoyent rien en clarté d'esprit naturelle et en pertinence. » (III, 159, l. 6.)

NEGOTIER.

NEGOTIER AVEC : *avoir affaire à.*

II, 521, l. 17; III, 42, l. 18; 67, l. 26.

NEGOTIER AU VENT : Cf. VENT.

NEGOTIEUX.

Qui donne du mal (des affaires).

« Qu'ils ne veuillent de moi chose *negotieuse* et soucieuse... » (III, 236, l. 25.)

NENNY.

Non.

« Elles peuvent... assaisonner un *nenny* de rudesse... » (III, 46, l. 8.)

NEPVEU.

Petit-fils. Au pluriel : descendants.

II, 39, l. 25.

NERF.

1 *Muscle.*

« Annibal avoit faict... distribuer de l'huile par les bandes, affin que, s'ouignant, ils randissent leurs *nerfs* plus souples et desgourdis. » (I, 297, l. 21.)

2 *Vigueur.*

III, 427, l. 11.

Au figuré.

« Quand je me trouve dégousté de l'Axioche de Platon, comme d'un ouvrage sans *nerfs* [1588] [« sans force », Ms] eu esgard à un tel autheur... » (II, 104, l. 11.) — III, 427, l. 11.

NERVEUX.

Au figuré : vigoureux.

« Un parler succulent et *nerveux*. » (I, 222, l. 19.) — III, 112, l. 20.

NET.

1 *Clair; juste.*

« Feu mon père, homme, pour n'estre aydé que de l'experience et du naturel, d'un jugement bien *net*... » (I, 292, l. 2.)

2 *Pur; parfait; innocent.*

(En parlant de la vertu.) II, 527, l. 4. — « Je n'entans pas que nul n'accuse qui ne soit *net*... » (III, 186, l. 1.) — (En parlant de la santé.) III, 225, l. 15; 324, l. 2.

TOUT NET : *complètement; entièrement.*

« Chabrias... aïant eu le dessus du combat contre Pollis... perdit le fruit *tout net* et contant de sa victoire. » (I, 22, l. 5.)

NETTEMENT.

Complètement; entièrement.

« Je ne sçay si jamais aucun s'en est peu *nettement* descharger. » (I, 330, l. 16.) — II, 544, l. 1.

SE FAIRE LE POIL NETTEMENT : *se raser de près.*

I, 272, l. 7.

NETTETÉ.

1 *Qualité de ce qu'aucune souillure ne ternit. Peut-être (d'après le latin « nitidus ») éclat; brillant.*

« Quand aus (animaux) marins... en colur, *nettete*, polissure, disposition, nous leur cedons asses. » (II, 200, l. 20.)

2 *Propreté.*

III, 216, l. 22; 388, l. 9; 416, l. 18.

NEUD, NŒUD.

Lien.

I, 291, l. 17 (en parlant de corps embrassés).

Au figuré.

II, 151, l. 19; 306, l. 11. — « Cette vie... de qui tant d'autres vies despandent, qui occupe tant de monde par son usage, remplit tant de places, se desplace elle comme celle qui tient a son simple *neud* (qui n'est attachée à aucune autre). » (II, 372, l. 17.) — III, 230, l. 19; 232, l. 9. — « C'est elle qui faict le premier *nëud* et le premier lien d'entre Dieu et nous. » (*Théol. nat.*, ch. 99.)

Spécialement : question à dénouer; qui fait difficulté; question importante.

« Ciceron... n'est pas encor venu aux argumens qui servent à son propos, et aux raisons qui touchent proprement le *neud* que je cherche. » (II, 110, l. 4.)

NEUF.

Qui a l'air niais et badaud.

(Il s'agit de « jeunes courtisans ».) « Ostez leur les entretiens des mysteres de la court, ils sont hors de leur gibier, aussi *neufs* pour nous et malhabiles comme nous sommes à eux. » (III, 259, l. 1.)

NEZ.

Au figuré : intelligence; goût.

« Chacun peut penser, comme il fut relevé,

s'estant si lourdement couppé, et à l'endroit d'un tel *nez*, que celuy du Roy François. » (I, 43, l. 3.) — « N'ayans pas le *nez* capable de gouster les choses par elles mesmes. » (II, 101, l. 1 [1588].)

AVOIR BON NEZ.

« Mais cela n'oste rien du goust à ceux qui *ont bon nez*... » (III, 113, l. 5.)

Le passage du sens propre au sens figuré apparait clairement dans l'exemple que voici : « Si nous *avions bon nez*, nostre ordure nous devroit plus puïr d'autant qu'elle est nostre ». (III, 186, l. 8.)

DONNER DU MENTON PAR LE NEZ.

III, 38, l. 12.

DONNER DU NEZ A TERRE.

III, 375, l. 8.

SE PRENDRE AU NEZ.

« C'est à elle à *s'en prendre au nez* » (elle n'a à s'en prendre qu'à elle-même). (I, 152, l. 8.)

« *Se prendre par le nez*, signifie se recognoistre soy-mesme entaché de quelque vice qu'on reproche à un autre. » (*Proverbes françois* dans Nicot.) — « Cette façon de parler vient de l'ancienne coûtume selon laquelle celui qui faisait réparation d'une injure, se prenait par le bout du nez, et disait qu'il avait menti. » (Lacurne.)

HOCHER DU NEZ.

Cf. HOCHER.

SAIGNER DU NEZ : *manquer de courage*.

I, 167, l. 19; II, 374, l. 15.

NI.

1 *Et; ou (dans une phrase qui contient une idée négative).*

I, 277, l. 8. — « De faire la poignée plus grande que le poing... cela est impossible et monstrueux. *Ny* que l'homme se monte au dessus de soi... » (II, 370, l. 15.) — « Ce seroit une grande simplesse à qui se lairroit amuser *ny* au visage *ny* aux parolles de celuy qui faict estat d'estre tousjours autre au dehors qu'il n'est au dedans. » (II, 431, l. 2.) — II, 559, l. 14.

Inversement Montaigne dit « et » souvent ou nous dirions « ni ». Pour des corrections de « et » en « ni » et inversement, voir ET.

2 *Ni, non répété.*

« Des regles n'estant escrites *ny* publiées en sa langue. » (I, 149, l. 20.)

NIAIS.

Terme de fauconnerie : qui n'a pas encore quitté le nid.

Au figuré : naturel, de naissance.

« L'innocence qui est en moy, est une innocence *niaise* : peu de vigueur et point d'art. » (II, 130, l. 23.) — « Il represente en une hardiesse inartificielle et *niaise*, en une securité puerile la pure et premiere impression et ignorance de nature... » (III, 346, l. 21.)

Le sens moderne se trouve aussi plus ou moins accusé dans quelques exemples : cf. III, 42, l. 14; 354, l. 2. (Cf. NIAISER.)

NIAISER.

Perdre le temps à des choses vaines.

« Si philosopher, c'est douter, comme ils disent, à plus forte raison *niaiser* et fantastiquer, comme je fais, doit estre doubter. » (II, 23, l. 2.)

*NIAISERIE.

Simplicité; naïveté.

« Des trespignemens, jeux et *niaiseries* pueriles [« mignardises », 1588] de nos enfans... » (II, 72, l. 13.)

NIER.

Refuser.

« Il m'est advenu par fois d'avoir la volonté de *nier*, que je n'en avois pas la force. » (III, 103, l. 8.)

NIHILITÉ.

Néant; nullité (du latin : nihil).

II, 62, l. 5. — « Je juge volontiers des actions

d'autrui; des mienes, je done peu a juger a cause de leur *nibilité.* » (II, 452, l. 12.)

On trouve plus souvent au XVI[e] siècle *nichilité.*

NOBLE.

Connu; célèbre.

« Ne les ay mendiez (mes vers et exemples) qu'ès portes *nobles* » [1588] [« conues », Ms]. (II, 435, l. 18.) — « Un Petrino... qui est le plus *noble* bani volur d'Italie. » (*Voyage*, 280.)

Noble est très fréquemment employé par Montaigne, et on le trouve chez lui avec les diverses nuances figurées que le mot a aujourd'hui. Il a estimé même en avoir abusé, puisqu'il l'a supprimé dix fois dans ses corrections après 1588 : I, 230, l. 5; 318, l. 5; 334, l. 17; 398, l. 9; II, 66, l. 7; 258, l. 5; 317, l. 22; 429, l. 25; III, 182, l. 15; 383, l. 8 et onze fois remplacé par d'autres adjectifs dont la liste montrera les acceptions diverses que le mot a chez lui : *bel* (I, 258, l. 2); *digne* (II, 64, l. 18); *superbe* (II, 265, l. 17); *estimable* (II, 269, l. 10); *haute* (II, 270, l. 11); *connues* (II, 435, l. 17); *excellante* (II, 567, l. 24); *honorable* (III, 213, l. 19); *brave* (III, 215, l. 26; 523, l. 14); *hauts* (III, 284, l. 2). Une seule fois, en revanche, *noble* a été introduit à la suite d'une correction. Il est substitué à *notable* (III, 240, l. 17).

NOBLESSE.

De même que noble, *noblesse* est employé par Montaigne avec les sens figurés qu'il a aujourd'hui. Il a disparu une fois du texte après 1588 (II, 442, l. 8), et a été deux fois remplacé par d'autres substantifs : *dignité* (II, 329, l. 2), *beauté* (II, 562, l. 24.)

NOCHER.

Pilote.

II, 289, l. 6.

NŒUD.

Cf. NEUD.

NOISIF.

Querelleur; hargneux (de noise : querelle).

« Celuy qui atant à voir trespasser l'autheur duquel il veut combattre les escris, que dict il, si non qu'il est foible et *noisif?* » (II, 492, l. 7.)

NOLLEAGE.

Cf. NAULAGE.

NOM.

Renom; renommée; réputation (moderne).

« Fuye.. cette puerile ambition de vouloir paroitre plus fin pour estre autre et tirer *nom* par reprehansions et nouveletez. » (I, 200, l. 9.) — « Qui nous pourroit joindre à cette heure et acharner à une entreprise commune tout nostre peuple, nous ferions refleurir nostre ancien *nom* militere. » (II, 66, l. 4.) — « Une maniere de composition de peu de *nom.* » (II, 442, l. 19.) — III, 127, l. 6; 169, l. 29; 312, l. 30; C. et R., IV, 294; 326.

NOMBRE.

1 *Le grand nombre; la foule (moderne).*

I, 119, l. 24. — « J'ay dit tout cecy... pour nous ramener et joindre au *nombre.* » (II, 168, l. 4.)

2 *Mesure (moderne).*

« ...Des enfans essayans de renger à certain *nombre* une masse d'argent vif. » (III, 363, l. 2.)

3 *Au pluriel : disposition des membres de phrase (en prose); rythme.*

« Si mesle il par fois bien rudement ses *nombres,* mais rarement » (il s'agit de Cicéron). (II, 113, l. 7.)

4 *Au pluriel : groupes de sons musicaux.*

« En la plus fameuse des Grecques escoles, le monde est tenu un dieu faict par un autre dieu plus grand, et est compose d'un cors et d'une ame qui loge en son centre, s'espandant par *nombres* de musique a sa circonferance... » (II, 326, l. 3.)

NOMBRER.

1 *Compter.*

II, 161, l. 9; 195, l. 22. — « Ceus qui veulent *nombrer* entre les belliqueus et magnanimes conquerans les Roys de Castille et de Portugal... » (II, 470, l. 25.)

2 *Dénombrer; énumérer.*

« De toutes les belles actions humaines qui sont venuës à ma connoissance... je penserois en avoir plus grand part, à *nombrer* celles qui ont esté produites... avant l'aage de trente ans, que apres. » (I, 422, l. 17.) — « Il nous les faut *nombrer* [numerare] et poiser chacun à par soy. » (*Théol. nat.*, ch. 1.)

NOMMÉ.

MAL NOMMÉ : *mal famé.*

« Il disoit qu'en toute une province a peine y avoit il une fame de qualite qui fut *mal nomee.* » (II, 16, l. 7.)

NO[M]MÉEMANT.

1 *En désignant par le nom.*

III, 195, l. 2.

2 *Spécialement; particulièrement.*

I, 15, l. 20; 223, l. 6; II, 142, l. 6. — (Il s'agit des croix.) « Et *nomeemant* celle de S. André » [« et mesmes », 1588]. (II, 327, l. 11.) — III, 200, l. 10. — « Jettez vous en l'experience des maux qui vous peuvent arriver, *nomeemant* des plus extremes » [« ou au moins des plus extremes », 1588]. (III, 340, l. 8.)

NON.

Pas même; ni même.

« Il est impossible que l'inquietude, le tourment et la peur, *non* le moindre desplaisir loge en elle (l'ame). » (I, 113, l. 1.)

NON PAS : *pas même.*

« Tous nos efforts ne peuvent seulement arriver à representer le nid du moindre oyselet... *non pas* la tissure de la chetive araignée. » (I, 269, l. 8.) — II, 103, l. 2; 197, l. 18; III, 330, l. 20.

NON PAS MESME : *même (avec idée négative).*

III, 78, l. 29.

NON GUÈRE : *pas beaucoup; pas très.*

« Un cheval bien aisé mais *non guère* ferme. » (II, 52, l. 25.)

NON PLUS.

a) *Dans une interrogation : plus.*

« La fiebvre, la micraine et la goutte l'espargnent elles *non plus* que nous? » (I, 337, l. 12.) — II, 517, l. 15.

b) *Pas plus.*

I, 108, l. 7; 117, l. 16; 119, l. 11; 176, l. 11; 190, l. 13; 196, l. 7. — « La verite et la raison... ne sont *non plus* à qui les a dites premierement, qu'à qui les dict apres. » (I, 196, l. 18.) — I, 358, l. 1; II, 53, l. 7; 160, l. 18; 206, l. 1; III, 52, l. 21; 115, l. 14; 306, l. 29; 356, l. 12.

NON QUE : *même; encore plus; disons plus; mais seulement; seulement.*

II, 387, l. 5. — « Qui me voudroit employer à mentir, à trahir et à me parjurer pour quelque service notable (il s'agit de service public), *non que* d'assassiner ou empoisonner, je diroy... » (III, 10, l. 31.) — (Il parle des Espagnols en Mexique.) « Qui... fissent griller devant leurs yeux un homme, *non qu'*un Roy si grand en fortune et en merite. » (III, 164, l. 11.) — III, 245, l. 22. — « C'estoit santé, mais *non qu'*a la comparaison de la maladie qui l'a suivie... » (III, 335, l. 19.)

NONCHALAMMENT.

De façon insouciante.

« Je voioi *nonchalammant* la mort, quand je la voyois universellemant... » (III, 65, l. 12.)

NONCHALANT.

NONCHALANT DE : *qui ne se soucie pas de; qui se désintéresse de.*

« Je veux que la mort me treuve plantant mes chous, mais *nonchalant* d'elle et encore plus de mon jardin imparfait. » (I, 110, l. 6.) — II, 469, l. 14; III, 410, l. 3.

NONCHALENCE.

NONCHALENCE DE : *indifférence à*.

« La vieillesse (de laquelle la commodité plus grande, c'est la *nonchalance* de sa durée .. » (II, 565, l. 12.)

NONCHA[L]LOIR.

Négligence; insouciance.

METTRE A NONCHALLOIR : *tenir peu de compte de; ne pas se soucier de; négliger.*

« Certes je puis aiséement oublier, mais de *mettre à nonchalloir* la charge que mon amy m'a donnée, je ne le fay pas... » (I, 38, l. 5.) — « Et bien, vous qui penses que les dieus *mettent a nonchaloir* les choses humaines, que dictes vous de tant d'homes sauves par leur grace? » (I, 50, l. 17.) — I, 236, l. 28; II, 28, l. 9; 68, l. 3; 436, l. 18. — « Attendu que le liberal arbitre a *mis a nonchaloir* les graces que Dieu luy avoit faites... » (*Théol. nat.*, ch. 237.)

*NON ESTRE.

I, 112, l. 20.

Cf. ESTRE.

NOSTRE.

1] *Adjectif.*

I, 107, l. 9. — « Toute cette *nostre* contexture est bastie de pieces foibles... » (I, 398, l. 4.)

NOS GENS, NOS HOMMES.

a) *Ces hommes.*

I, 173, l. 15.

b) *Nos contemporains.*

« ...Entre *nos hommes* il ne s'en voit aucune trace en usage (il s'agit de l'amitié entre Montaigne et La Boëtie). » (I, 239, l. 23.) — « Par la *nos hommes* se dressent à la perfidie... » (II, 429, l. 23.) — III, 30, l. 6; 258, l. 15; 303, l. 26.

2] *Substantivement : ce qui est à nous; ce qui est de nous.*

I, 315, l. 14; II, 146, l. 15; 256, l. 13. — « Apportons y seulement, du *nostre*, l'obeissance et la subjection. » (II, 223, l. 7.) — II, 256, l. 13.

UN DES NOSTRES : *ceux de notre pays; de notre parti (moderne).*

II, 493, l. 21.

DES NOSTRES, HOMME DES NOSTRES : *homme de notre temps.*

I, 9, l. 16; 23, l. 1; 158, l. 2; II, 506, l. 14; III, 230, l. 24. — « J'ay eu plus en teste les conditions et fortunes de Lucullus, Metellus et Scipion, que je n'ay d'aucuns *hommes des nostres.* » (III, 272, l. 28.)

NOTABLE.

1] *Digne d'être noté.*

I, 3, l. 8; 21, l. 16. — « *Notable* exemple de la forçenée curiosité de nostre nature... » (I, 48, l. 1.) — II, 204, l. 15; 455, l. 20; 459, l. 13.

2] *Considérable (moderne).*

II, 108, l. 16. — « Quelque *notable* dommage... » (III, 11, l. 27.)

NOTAMMENT.

II, 601, l. 10; III, 242, l. 25; 383, l. 17.

Le mot a disparu 4 fois du texte après 1588, remplacé par *signamment* (II, 70, l. 2; 105, l. 5); *oui* (II, 201, l. 15); *non sulement* (III, 30, l. 16).

NOTICE.

Connaissance, faculté de connaître; objet de connaissance (latin : notitia).

« Les Historiens... simples,... qui n'y apportent que le soin et la diligence de r'amasser tout ce qui vient à leur *notice*... » (II, 114, l. 20.) — « Les Stoiciens et autres... ont estably les sciences que nous avons, et les ont traittées comme *notices* certaines. »

(II, 225, l. 24.) — « Il n'est pas, à l'avanture, que quelque *notice* veritable ne loge chez nous, mais c'est par hazard. » (II, 309, l. 18.) — II, 348, l. 5; *Théol. nat.*, ch. 1; 60; 95; 190; 193 (quatre fois); 194 (trois fois).

NOTTE.

Au figuré : marque flétrissante (latinisme : de « nota »).

« A telles commissions, il y a *notte* evidente d'ignominie et de condemnation... » (III, 11, l. 9.)

NOURRI, NOURRY.

Elevé; instruit; qui a vécu dans; qui est habitué à.

« Tite Live dict vrai, que le langage des homes *nourris* sous la royauté est toujours plein de folles ostentations et vains tesmouignages... » (I, 15, l. 26.) — I, 44, l. 19; 147, l. 21. — « *Nourry* grossierement... (c.-à-d. élevé d'une manière rude). » (I, 198, l. 19.) — « Fille tres-bien *nourrie*... » (I, 286, l. 16.) — I, 303, l. 4. — « Un garçon de boutique, *nourri* à l'ombre et à l'oysiveté... » (II, 9, l. 14.) — « Marcellinus, homme *nourry* aux guerres Romaines. » (II, 98, l. 8.)

NOURRICE.

APPORTER DE LA NOURRICE.

II, 128, l. 17.

AU PARTIR DE LA NOURRICE.

I, 224, l. 27 et p. 454 [1580].

EN NOURRICE.

I, 73, l. 21.

NOURRIR.

1 | *Fournir de la nourriture.*

I, 201, l. 11.

2 | *Elever.*

I, 181, l. 21; 183, l. 13; 185, l. 24; 192, l. 17. — « Ce n'est pas raison de *nourrir* un enfant au giron de ses parents. » (I, 198, l. 17.) — II, 44, l. 13; 166, l. 26.

3 | *Entretenir; développer.*

I, 1, l. 8. — « Ny ne trouverois bon, quand... on le verroit adonc d'une application trop indiscrete a l'estude des livres, qu'on la luy *nourrit.* » (I, 212, l. 19.) — I, 239, l. 21; 263, l. 11; 345, l. 15; 411, l. 1; II, 79, l. 25. — « Les Mexicanes content entre les beautez la petitesse du front, et, où elles se font le poil par tout le reste du corps, elles le *nourrissent* au front et peuplent par art. » (II, 200, l. 4.) — II, 425, l. 2 et 11; 592, l. 25; III, 65, l. 7; 154, l. 11. — « Je preste l'espaule aus reprehantions que l'on faict en mes escris... aimant a gratifier et *nourrir* la liberté de m'advertir par la facilité de ceder. » (III, 178, l. 14.) — III, 272, l. 22; 346, l. 27; 392, l. 22. — « Il est tres-utile de *nourrir* et exercer nos entendements. » (*Théol. nat.*, ch. 92.)

SE NOURRIR : *s'entretenir; se complaire en.*

II, 449, l. 5. — « J'imagine bien qu'il y a du dessein, du consentement et de la complaisance à *se nourrir* en la melancholie. » (II, 465, l. 21.)

4 | *Satisfaire; plaire.*

« La seule varieté me paye, et la possession de la diversité, au moins si aucune chose me paye. A voyager, cela mesme me *nourrit* que je me puis arrester sans interests. » (III, 261, l. 22.)

NOURRISSEMENT.

Action de nourrir; développement; entretien.

« Les Physiciens tiennent que la naissance, *nourrissement* et augmentation de chaque chose, est l'alteration et corruption d'un' autre. » (I, 136, l. 3.) — II, 338, l. 5.

NOURRISSIER

Nourricier.

Au figuré.

« En ce noble commerce, les offices et les bien-

faits, *nourrissiers* des autres amitiez, ne meritent pas seulement d'estre mis en compte. » (I, 248, l. 5.)

NOURRISSON.

Au figure : élève.

I, 207, l. 21.

NOURRITURE.

1 *Alimentation (moderne).*

II, 139, l. 11.

2 *Education.*

I, 184, l. 3; 192, l. 11; 227, l. 16; II, 12, l. 18. — « Philippus, Roy de Macedoine — Roy portant par ces belles qualitez tesmouignage de la *nourriture* qu'il avoit prinse en la maison et compaignie d'Epaminondas... » (II, 12, l. 17.) — II, 65, l. 6. — « Qui ne voit qu'en un estat tout dépend de son education (de l'enfance) et *nourriture*... » (II, 516, l. 10.) — « Ne prenez jamais, et donnez encore moins à vos femmes, la charge de leur *nourriture* (des enfants males). » (III. 408, l. 5.)

3 *Genre de vie.*

III, 429, l. 14.

NOUVEAU.

1 *Récent.*

« Car, ayant l'âme pleine de concupiscence, non touchée de repentance ny d'aucune *nouvelle* reconciliation envers Dieu... » (I, 419, l. 7.)

2 *Etrange; inconnu.*

« Il m'a semblé souvent *nouveau* et estrange de les voir se démentir et s'injurer, sans entrer pourtant en querelle. » (II, 457, l. 7.) — II, 532, l. 14. — « Il s'en faut tant que je m'effarouche de voir de la discordance de mes jugemens à ceux d'autruy,... qu'au rebours,... je trouve bien plus *nouveau* [1588] et plus rare de voir convenir nos humeurs et nos desseins. » (II, 613, l. 9.)

DE NOUVEAU : *de neuf (latin : de novo).*

« Ces choses là, si elles nous estoyent presentées *de nouveau*, nous les trouverions autant ou plus incroyables que aucunes autres. » (I, 233, l. 22.) — « Que s'il avoit tout *de nouveau* a escrire de la relligion (c.-à-d. s'il était le premier à en écrire) il diroit ce qu'il en croit; mais, estant deja receue, et formée, il dira selon l'usage... » (II, 220, l. 1.) — « Que le monde n'a point este de toute eternite, ains que Dieu l'a produit *de nouveau* [de novo]. » (*Théol. nat.*, 19, titre.)

Les grammairiens n'ont pas encore imposé de distinguer entre les formes « nouveau » et « nouvel » selon que le mot suivant commence par une consonne ou une voyelle. Exemple : « *nouveau* apprentissage. » (I, 101, l. 24.) Voir : FOL, MOL, VIEIL.

NOUVELLE.

NULLES NOUVELLES : *on ne se soucie point de cela.*

« Ils vont, ils viennent, ils trottent, ils dansent, de mort *nulles nouvelles*. » (I, 106, l. 8.) — « Le soing... de nos peres ne vise qu'a nous meubler la teste de science; du jugement et de la vertu, *nulles nouvelles* » [1588] [« peu de nouvelles », Ms]. (I, 175, l. 20.) — I, 314, l. 17; *Théol. nat.*, ch. 230.

NOUVELLEMENT.

Récemment.

I, 357, l. 23.

NOUVELLETÉ.

1 *Nouveauté; caractère de ce qui est nouveau.*

« Les lieux et les livres que je revoy me rient tousjours d'une fresche *nouvelleté*. » (I, 39, l. 15.) — « On considere la *nouvelleté* de l'exemple, et sa consequence pour accrocher les jugemens... » (III, 368, l. 15.)

2 *Innovation; le fait d'innover et la chose innovée (surtout au pluriel).*

I, 151, l. 22; 152, l. 3. — « Le meilleur prætexte de *nouvelleté* est tres-dangereux... » (I, 153,

l. 6.) — « Fuye... cette puerile ambition de vouloir paroitre plus fin pour estre autre, et tirer nom par reprehansions et *nouveletez*. » (I, 200, l. 10.) — I, 234, l. 11. — « Il ne fut jamais un meilleur citoyen... ny plus ennemy des remuements et *nouvelletez* de son temps. » (I, 254, l. 13.) — I, 280, l. 5; 381, l. 3; 401, l. 1. — « Ce fut lors que les *nouvelletez* de Luther commençoient d'entrer en credit... » (II, 141, l. 10.) — II, 144, l. 19; 220, l. 18; 305, l. 14; 321, l. 21; 323, l. 26; 515, l. 30; III, 24, l. 2. — « L'innovation est de grand lustre, mais elle est interdicte en ce temps où nous sommes pressez et n'avons à nous deffendre que de *nouvelletés* » [« que de la nouvelleté », 1588]. (III, 306, l. 11.) — III, 339, l. 14.

NU.

Sans armes.

« Ils alloyent à la guerre *nudz*, sauf un glaive à la turquesque. » (II, 510, l. 8.)

NUBILEUX.

Nébuleux; nuageux.

Au propre et au figuré.

« Un stile *nubileus* et doubteus... » [« ambigu et difficile », 1588]. (II, 346, l. 11.) — III, 70, l. 13. — « Ce caligineux et *nubileux* air... » (*Théol. nat.*, ch. 245.)

NUE.

EN NUË : *en l'air.*

« C'estoyent des pensemens vains, *en nuë* (vagues et inconsistants comme des nues), qui estoyent esmeuz par les sens des yeux et des oreilles. » (II, 57, l. 14.)

NUEMENT.

Seulement; simplement.

« Se raporter *nuemant* aus præscriptions et formules de la foi establies par les antiens. » (I, 414, l. 8.) — « ...Je tesmouigne de moi par ouvrages et effaicts, non *nuement* par des paroles. » (II, 60, l. 24.) — III, 138, l. 2 et 16. — « Quand *nuement* [tantum] nous disons qu'il est. » (*Théol. nat.*, ch. 27.)

Montaigne emploie l'adjectif *nu* au sens figuré de *simple* : « Leur *nuë* et simple fantaisie ». (*Théol. nat.*, ch. 208.)

NUIRE.

Etre mauvais pour la santé.

III, 388, l. 18. — « Le vin *nuit* aux malades... » (III, 389, l. 16.) — III, 389, l. 18; 409, l. 4; 411, l. 21.

NUISANCE.

Dommage; incommodité; souffrance.

« Les astres ne nous font pas de *nuisance*, ils sont donq pleins de bonté. » (II, 267, l. 9.) — II, 458, l. 18; 595, l. 29; 603, l. 22. — « Un quart d'heure de passion sans consequance, sans *nuisance*, ne merite pas des præceptes particuliers. » (III, 341, l. 23.) — III, 389, l. 19.

NUISANT.

Nuisible; qui nuit.

« Et quant aux sorciers, on les dit avoir des yeux offensifs et *nuisans*... » (I, 132, l. 11.)

NUL.

1° *Nul... ne.*

I, 106, l. 22. — « *Nul* vent fait pour celuy qui n'a point de port destiné. » (II, 8, l. 27.)

Bien que cet emploi de « nul » sans négation soit conforme au sens étymologique du mot, il est rare en français, même dans l'ancienne langue. Montaigne a pourtant plusieurs fois, dans ses corrections, supprimé « ne » après « nul ». Cf. II, 8, l. 27; 118, l. 4; 381, l. 3. Pour des hésitations entre « nul », « nul... ne », « aucun... ne », cf. II, 24, l. 27 et p. 640.

2° *N'importe qui; n'importe quel.*

a) *Dans une phrase de sens négatif.*

« Il est mal aisé d'y fonder et establir *nul* jugement » [1580]. (I, 6, l. 16 et p. 449.) — II, 65,

l. 8 et p. 640 [1580]; II, 150, l. 7 et p. 643 [1580]; 350, l. 16 et p. 647 [1580].

b) *Dans une phrase de sens dubitatif.*

« Voyons... s'il est en luy d'arriver à *nulle* [1580] certitude. » (II, 154, l. 27 et p. 643.) — II, 310, l. 23 et p. 646.

c) *Dans le second terme d'une comparaison.*

I, 319, l. 15 et p. 456 [1580]; II, 153, l. 14. — « Il y a plus de beauté et plus parfaite qu'en *nulle* autre nation » [1588]. (II, 385, l. 1.)

Dans tous ces cas Montaigne tend à remplacer « nul » par « aucun », conformément à notre usage moderne. Cf. : I, 233, l. 23 et p. 454: II, 10, l. 13 et p. 639; 385, l. 1 et p. 648; 557, l. 27; 606, l. 23; III, 264, l. 10. Dans le second terme d'une comparaison, il substitue parfois « tout » à « nul ». Cf. : I, 319, l. 15; II, 129, l. 14 et p. 642; 510, l. 4. Parfois enfin il le supprime. Cf. : I, 365, l. 12 et p. 457; II, 123, l. 25 et p. 642; 363, l. 1 et p. 647; 418, l. 17 et p. 649. Il l'a laissé subsister exceptionnellement. Cf. : I, 18, l. 24; II, 153, l. 14; et il l'a rétabli. Cf. : II, 443, l. 23.

3° *Adjectif et pronom employé avec ne (moderne).*

« J'essaye à n'avoir exprez besoing de *nul*. » (III, 234, l. 21.)

Montaigne, qui avait fait un très large emploi de *nul* dans l'édition de 1580, l'efface très fréquemment dans l'édition de 1588, même lorsqu'il a un sens négatif et est accompagné de la négation. Il remplace *nul* adjectif par *aucun* : I, 1, l. 2; 36, l. 2; 159, l. 11; 200, l. 23; 213, l. 2; 226, l. 22; 239, l. 23, etc.; par *point* : I, 160, l. 9; 207, l. 24; par *autre* : I, 204, l. 16; II, 58, l. 4; 224, l. 7 [1588]; par *un* : II, 122, l. 26; par l'article défini : II, 173, l. 16. Il le supprime en outre trente et une fois : I, 140, l. 13; 193, l. 1, etc. *Nul* subsiste pourtant, notamment : I, 1, l. 3; 352, l. 11; III, 367, l. 7. Montaigne l'introduit même parfois dans l'exemplaire de Bordeaux : II, 51, l. 22. Dans certaines énumérations, il ne corrige qu'une fois : I, 270, l. 6. *Nul*, pronom, est remplacé dix-sept fois en 1588 par *aucun* : I, 247, l. 14, etc. et une fois par *point de* : I, 239, l. 9; une fois par *personne* : II, 78, l. 18. Il subsiste pourtant parfois : II, 568, l. 4. Montaigne le reprend même après 1588 : I, 104, l. 9. Sur l'emploi de « nul » chez Montaigne et sur ses corrections, voir Coppin *Etude sur la grammaire et le vocabulaire de Montaigne*, p. 53 et suivantes.

NULLEMENT.

Sans négation.

« Ce Pline (*nullement* [1588] [« peu », Ms] retirant, à mon advis, aux humeurs de son oncle)... » (I, 323, l. 2.)

Nullement est remplacé par *aucunement* 11 fois en 1588 (I, 163, l. 1; 278, l. 17; 307, l. 8 etc.) une fois après 1588 (II, 527, l. 7). Il est remplacé par *point* (I, 219, l. 22).

OBJECT.

1° *Ce qui est jeté devant : obstacle dont il faut triompher.*

« Je luy donne (à la vertu) pour son *object* necessaire l'aspreté et la difficulté. » (II, 123, l. 10.)

2° *Objection; résistance.*

« On peut voir par cet exemple si cette recherche de la verité est delicate, qu'on ne se puisse pas fier d'un combat à la science de celuy qui y a commandé,... si, a la mode d'une information judiciaire, on ne confronte les tesmoins et reçoit les *objects* sur la preuve des pontilles de chaque accident. » (II, 116, l. 23.) — « Il touche la malignité de vostre courage par voz mains, sans desadveu, sans *object*. » (III, 13, l. 21.)

Au pluriel : « On appelle en droit *objects ou reproches de temoins* la recusation qu'on en fait, parce qu'alors on *objecte* quelque chose contre eux. » (Lacurne.)

3° *Chose présentée aux sens; personne.*

« Des *objects* passant fleur. » (III, 141, l. 4.)

4° *Image; idée.*

« Si l'*object* de la divine justice et sa presance frapoint... et chastioint son ame... » (I, 411, l. 5.)

OBJECTION.

Accusation; reproche.

I, 15, l. 17. — « Xenophon emploie pour *objection* et accusation, a l'encontre de Menon que... » (III, 141, l. 3.)

OBLIGATION.

1° *Lien; attache.*

« Ce sont amitiez que la loy et l'*obligation* naturelle nous commande. » (I, 241, l. 13.) — I, 315, l. 10; II, 139, l. 6. — « Parmy certains Roys bar-

bares, pour faire une *obligation* asseurée... » (II, 487, l. 2.) — III, 226, l. 16. — « Nostre ame par leur moyen se desprend et se demesle de toute *obligation* corporelle... » (*Théol. nat.*, ch. 105.) — *Ibid.*, ch. 250 et *passim*.

2 *Contrainte; gêne.*

« Pour la gloire de Salluste, je n'en pranderois pas la peine (d'escrire des affaires de son temps) : enemi juré d'*obligation*, d'assiduité, de constance. » (I, 134, l. 12.) — « Nostre leçon, se passant comme par rencontre, sans *obligation* de temps et de lieu... se coulera sans se faire sentir. » (I, 214, l. 1.) — II, 168, l. 14; III, 281, l. 2; 362, l. 14. — « Les autres maladies ont des *obligations* plus universelles, geinent bien autrement nos actions. » (III, 400, l. 8.)

3 *Engagement, et aussi devoir qu'on est tenu de remplir.*

« Et ne se doit attendre fiance des uns aux autres, que le dernier seau d'*obligation* n'y soit passé. » (I, 30, l. 7.) — I, 33, l. 1; 124, l. 22; 166, l. 3; 201, l. 7; 272, l. 1. — « Ce n'est pas à dire qu'on leur donne par telle voye d'*obligation*, de laquelle on ne se puisse plus desdire. » (II, 78, l. 22.) — II, 96, l. 11; 170, l. 22; 224, l. 17; 228, l. 8; III, 8, l. 4; 49, l. 3 et 8. — (Il s'agit du mariage.) « C'est une douce societé de vie, pleine de constance, de fiance et d'ung nombre infiny d'utiles et solides offices et *obligations* mutuelles. » (III, 83, l. 20.) — III, 85, l. 5; 227, l. 15; 265, l. 5. — « Quand ma volonté me donne à un party, ce n'est pas d'une si violente *obligation* que mon entendement s'en infecte. » (III, 291, l. 11.)

4 *Lien de reconnaissance; sujet de reconnaissance.*

« A qui gardoy-je à découvrir cette singuliere affection que je lui portoy dans mon ame? estoit ce pas luy qui en devoit avoir tout le plaisir et toute l'*obligation?* » (II, 84, l. 15.) — III, 4, l. 14; 37, l. 14; 98, l. 14; 105, l. 9. — « Combien ils me sont plus fidelles thresoriers que ne seroint des homes merceneres sans *obligation*, sans affection... » (III, 154, l. 4.) — *Théol. nat.*, ch. 105; 250.

OBLIGÉ.

1 *Lié; attaché (au figuré).*

« A nostre premiere rencontre... nous nous trouvames si prins, si conus, si *obligez* entre nous, que rien des lors ne nous fut si proche que l'un a l'autre. » (I, 245, l. 21.) — III, 40, l. 3; III, 170, l. 28; 219, l. 23; 226, l. 17; 264, l. 6. — « L'un est *obligé* et connexé à l'autre. » (*Théol. nat.*, ch. 182.)

2 *Lié par une obligation de reconnaissance.*

I, 239, l. 17.

OBLIGER.

1 *Lier; attacher.*

« Platon creint notre engagement aspre a la doulur et a la volupte, d'autant qu'il *oblige* et atache par trop l'ame au corps. » (I, 69, l. 11.) — III, 407, l. 21. — « Il me donna a tenir sur les fons à des personnes de la plus abjecte fortune, pour m'y *obliger* et attacher. » (III, 408, l. 13.) — *Théol. nat.*, ch. 218. — « Il y a une offence, injustice et injure generale et commune, qui *oblige* et tient universellement tous les hommes... » (*Théol. nat.*, ch. 239.)

S'OBLIGER.

II, 170, l. 14; III, 208, l. 14. — « Il y a bien vrayment cette difference, qu'il vaut mieux obliger son desir aux choses plus aisées à recouvrer; mais c'est tousjours vice de *s'obliger*. » (III, 407, l. 23.)

2 *Fixer; contraindre; soumettre.*

« Vous sentant bandé et preparé d'une part, je vous propose l'autre... pour esclaircir vostre jugement, non pour l'*obliger*... » [« l'attirer », 1588]. (III, 318, l. 11.) — « Le prescheur est bien de mes amys, qui *oblige* mon attention tout un sermon. » (III, 415, l. 16.) — « Son prince (le Prince de Rome, c.-à-d. le Pape) ambrasse toute la chretianté de son authorité; sa principale jurisdiction *oblige* les etrangiers en leurs maisons, come ici, à son election propre (c.-à-d. à sa volonté). » (*Voyage*, 266.)

3 *Créer à quelqu'un des obligations (moderne).*

« Si mes deportemens et la franchise de ma conversation *obligent* mes voisins ou la parenté, c'est cruauté qu'ils s'en puissent acquiter en me laissant vivre. » (III, 231, l. 20.)

OBLIQUEMENT.

Au figuré.

I, 326, l. 1.

OBSERVANCE.

1 *Action d'observer.*

« L'*observance* de sa parolle. » (II, 429, l. 15.)

2 *Règle; usage.* (Cf. OBSERVATION 2.)

I, 154, l. 26. — « L'*observance* de nostre Eglise. » (I, 236, l. 29.) — « En une nation Indienne, il y a cette loüable *observance*... » (I, 283, l. 4.) — I, 341, l. 8. — « N'y establissant aucun dogme contre les *observances* communes. » (II, 232, l. 5.) — « Il est bien aisé d'engendrer à un peuple le mespris de ses anciennes *observances*. » (II, 441, l. 15.)

OBSERVATION.

1 *Action d'observer (une règle, une discipline) (moderne).*

I, 30, l. 11; 156, l. 13.

2 *Règle; usage que l'on doit observer (même sens que* OBSERVANCE*).*

« Autrefois, ayant à faire valoir quelqu'une de nos *observations*, et receüe avec resolue authorité bien loing autour de nous... » (I, 148, l. 13.) — « Nos *observations* et usances... » (I, 154, l. 7.) —

3 *Ce qu'on a appris en observant (moderne).*

« Estant avant que les sciences fussent redigées en regle et *observations* certaines. » (II, 567, l. 4.)

OBSTINÉ.

OBSTINÉ A ou DE.

« Pourtant refuse nostre eglise tous les jours la faveur de son entree et societe aus meurs *obstinees a* quelque insigne malice. » (I, 410, l. 16.) — « *Obstiné... de* mourir. » (II, 79, l. 23.)

OCCASION.

1 *Circonstance (moderne).*

II, 589, l. 11; III, 30, l. 13. — « Les *occasions*, en cette charge, ont suivy ma complexion... » (III, 306, l. 13.) — III, 372, l. 20.

2 *Circonstances importantes, défavorables, favorables.*

I, 46, l. 9. — « J'ai veu en mon temps des persones de comandemant repris d'avoir plus tost obei aus parolles des lettres du Roy qu'à l'*occasion* des affaires qui estoint pres d'eus. » (I, 91, l. 19.) — « Pressez de l'*occasion*. » (I, 371, l. 22.)

3 *Combat.*

« Il s'est perdu plus de gens de bien aux *occasions* legeres et peu importantes et à la contestation de quelque bicoque, qu'ès lieux dignes et honnorables. » (II, 395, l. 19.)

4 *Cause; motif; raison.*

« Les barbares ne nous sont de rien plus merveilleus, que nous somes a eus, ny aveq plus d'*occasion*. » (I, 141, l. 26.) — I, 159, l. 11. — « Ils penserent que ces gens icy... ne prenoient pas sans *occasion* cette sorte de vengeance. » (I, 274, l. 2.) — I, 409, l. 15; II, 8, l. 9; 48, l. 12; 118, l. 1; 132, l. 13; 143, l. 6; 144, l. 17; 188, l. 10 et 11. — « C'est aux Chrestiens une *occasion* de croire, que de rencontrer une chose incroiable. » (II, 221, l. 15.) — III, 72, l. 6.

DONNER, AVOIR OCCASION DE *(avec un verbe à l'infinitif) (moderne).*

I, 121, l. 15; 203, l. 13; II, 322, l. 22; 424, l. 1 et 2.

A CETTE OCCASION : *pour cette cause.*

« J'ay la veuë longue, saine et entiere, mais qui se lasse aisément au travail et se charge; *à cette*

occasion, je ne puis avoir long commerce avec les livres que par le moyen du service d'autruy. » (II, 436, l. 6.)

PAR OCCASION.

a) *Par accident (moderne).*

« J'entreprens en ce lieu... de prouver clairement à tout homme que son ame est immortelle : non que je ne l'aye desja fait ailleurs en divers lieux, mais ç'a esté *par occasion* et par rencontre » [accidentaliter]. (*Théol. nat.*, ch. 217.)

b) *Quelquefois.*

« Ce n'est pas avec si entier avantage que... les plus foibles *par occasion* ne regaignent encor la place et ne facent une courte charge à leur tour. » (I, 306, l. 17.)

OCCIRE.

Tuer; massacrer.

II, 36, l. 13.

OCCISION.

Massacre.

« Il trahit aux Russiens Vislicie, grande et riche cité, qui fut entierement saccagée et arse par eux, avec *occision* totale... des habitans d'icelle de tout sexe et aage. » (III, 12, l. 5.)

OCCULTATION.

Action de cacher.

« Cette action si necesserement obligee a l'*occultation* et à la vergouigne... (II, 344, l. 2.)

OCCULTE.

Caché; ignoré (latin : occultus).

I, 216, l. 9; 284, l. 9; II, 241, l. 12 [1588 [« cache », Ms]; 239, l. 12; 396, l. 14; 409, l. 23. — « Ell' (la nature) a faict que les leurs (les « appétis » des femmes) fussent *occultes* et intestins... » (III, 127, l. 22.) — « Nous avons trouvé certainement deux vivres en nature : l'un *occulte* [occultum], l'autre manifeste. » (*Théol. nat.*, ch. 28.) — *Ibid.*, ch. 84.

OCCULTE A : *caché à.*

II, 182, l. 1; 238, l. 2; *Théol. nat.*, ch. 14; 16.

OCCUPATION.

1) *Ce qui occupe, d'où : sujet, matière.*

« Je n'ay pas plus faict mon livre que mon livre m'a faict, livre consubstantiel a son autheur, d'un' *occupation* propre, membre de ma vie : non d'un' *occupation* et fin tierce et estrangiere come tous les autres livres. » (II, 453, l. 17 et 18.)

Emploi; charge (moderne).

I, 315, l. 26. — « De ce peu que je me suis essayé en cette *occupation* [1588] [« vacation », Ms] je m'en suis d'autant degousté. » (III, 267, l. 1.) — « Aucuns disent de cette mienne *occupation* de ville (c.-à-d. sa mairie)... que je m'y suis porté en homme qui s'esmeut trop laschement... » (III, 302, l. 7.) — III, 306, l. 29 [1588].

Occupation, même dans le sens actuel d'exercice, passe-temps, est à diverses reprises supprimé après 1588. Cf. : III, 243, l. 6; 256, l. 13.

OCCURRENCE.

1) *Ce qui arrive; circonstances.*

« Et se les faisoit diversement ordonner aux medecins, selon l'*occurrence* de son mal. » (I, 130, l. 22.)

2) *Au pluriel.*

II, 8, 15. — « Or n'est il pas merveille s'ils se démentent, estant si aysez à incliner et à tordre, par bien legeres *occurences.* » (II, 313, l. 14.) — II, 439, l. 11; III, 119, l. 3.

OCEANE.

LA MER OCEANE : *l'océan (oceanum mare).*

II, 357, l. 1. — « Les gouttes de *la mer Oceane.* » (*Théol. nat.*, ch. 30.)

OCTROIER.

Cf. OTTROYER.

OCTROY.

Action d'accorder; faveur.

« Mille autres causes que la bien-veuillance nous peuvent acquerir cet *octroy* des dames. » (III, 124, l. 25.)

ODEUR.

Montaigne qui avait écrit « une *odeur* » en 1580 (I, 405, l. 2 et p. 458), corrige dans l'édition de 1582 « un *odeur* », et dans l'édition de 1588 un' *odeur*. « Odor » en latin était masculin.

ŒCONOMIE.

Administration d'une maison (sans idée d'épargne; grec : οἰκονομία).

I, 218, l. 11. — « J'ai veu, sous des figures différantes, asses d'*œconomies* longues, constantes, de tout pareil effaict. » (II, 82, l. 3.) — II, 410, l. 15; 610, l. 17.)

ŒCONOMIQUE.

De la maison; ménager.

« La police *œconomique* (l'administration de la maison). » (I, 293, l. 10.) — « La vertu *œconomique*. » (III, 243, l. 18.)

ŒIL, ŒUIL.

A L'ŒIL.

Au figuré.

« Ces autres (nations) eslisent le jour du marché quelqu'un d'entre eux, qui sur le champ decide tous leurs proces. Quel danger y auroit-il que les plus sages vuidassent ainsi les nostres, selon les occurrences et *à l'œil*, sans obligation d'exemple et de consequence? » (III, 362, l. 13.) — III, 378, l. 6. — « Voir *à l'œil*. » (*Théol. nat.*, ch. 248.) — *Ibid.*, 277; 324. — « Juger *à l'œil*. » (*Théol. nat.*, ch. 224.) — « Toucher à doigt et *à l'œil*. » (*Théol. nat.*, ch. 203.)

REGARDER DE BON ŒUIL : *affectionner; faire bon accueil.*

I, 419, l. 14.

REGARDER DE MAUVAIS ŒUIL.

II, 177, l. 24.

REGARDER D'UN AUTRE ŒIL.

I, 308, l. 14.

AVOIR LES YEUX TENDRES.

III, 102, l. 29.

Cf. TENDRE.

FAIRE LES DOUX YEUX A.

III, 206, l. 24.

ŒUILLADE.

Coup d'œil.

II, 589, l. 22; III, 366, l. 8.

ŒUVRE.

Action.

« Qui viseroit droit a la guerison et en consulteroit avant toute *euvre* se refroidiroit volontiers d'y mettre la main. » (III, 221, l. 21.)

FAIRE ŒUVRE : *réussir.*

« Jamais medecin laid et rechigné n'y fit *œuvre*. » (III, 56, l. 14.)

ŒUVRER.

Cf. OUVRER.

OFFENCE, OFFENSE.

1° *Attaque.*

II, 386, l. 18. — « L'*offense* a ses droicts outre la justice... » (III, 250, l. 28.)

2 *Coup; dommage; blessure.*

« Une beste innocente, qui est sans deffence et de qui nous ne recevons aucune *offence.* » (II, 136, l. 1.) — II, 156, l. 9; 172, l. 14; 293, l. 4.

SANS OFFENSE.

a) *Sans être heurté ou choqué.*

« ... Il s'arrete a gloser rudement et magistralement une barricade logee sur la vis de l'estude, que cent capitenes et soldats rencontrent tous les jours, sans remarque et *sans offance.* » (I, 89, l. 6.) — III, 425, l. 23.

b) *Où rien ne choque.*

« Ce n'est pas une eloquence molle et seulement *sans offence*... (III, 111, l. 15.)

c) *Sans dommage; sans désagrément.*

I, 138, l. 24. — « Les Hongres... ne poursuivoint jadis leur pointe, outre avoir rendu l'enemi a leur merci... ils le laissoint aller *sans offance,* sans rançon. » (I, 276, l. 12.) — « Les lettres (dit Ciceron)... nous guident à passer nostre aage sans desplaisir et *sans offence.* » (II, 208, l. 8.) — III, 298, l. 18; 414, l. 22.

OFFENCER, OFFENSER.

1 *Frapper.*

« Des gens de guerre... n'ayans moyen ny d'*offencer*, ny d'*estre offencez*... (à cause de leurs armures). » (II, 96, l. 15.)

2 *Blesser.*

II, 45, l. 20. — « Les bestes... qui poursuyvent et outragent les etrangers et ceux qui les *offencent.* » (II, 184, l. 8.) — « Sa patte *offencée.* » (II, 192, l. 24.) — II, 196, l. 9.

Au figuré.

(Il s'agit du « sçavoir ».) « C'est un dangereux glaive, et qui empesche et *offence* son maistre, s'il est en main foible et qui n'en sçache l'usage. » (I, 181, l. 15.)

3 *Nuire à; incommoder; endommager.*

I, 405, l. 7. — « Si je ne vivoy parmy eux (comme je ne pourroy sans *offencer* leur assemblée par le chagrin de mon aage et la subjection de mes maladies...). » (II, 79, l. 9.) — II, 289, l. 11; 306, l. 27; 363, l. 16; 595, l. 19; 598, l. 12; III, 41, l. 1. — « Et qui n'aime mieux trahir sa gloire que d'*offenser* la leur. » (III, 171, l. 22.) — III, 183, l. 17; 210, l. 16.

S'OFFENSER DE : *être incommodé par.*

III, 387, l. 3; 414, l. 26.

4 *Heurter; choquer.*

« L'immoderation, vers le bien mesme, si elle ne m'*offance,* elle m'estone et me met en peine de la babtiser. » (I, 258, l. 2.) — II, 132, l. 17; 201, l. 23.

5 S'OFFENSER : *être choqué; s'irriter.*

« Ils *s'offençoient* merveilleusement contre les Espaignols, qui espendoient les os des trepassez... » (II, 328, l. 5.) — II, 446, l. 23.

6 OFFENSER (UNE RÈGLE) : *enfreindre.*

III, 414, l. 1.

Le latin « offendere » avait ces divers sens.

OFFICE.

1 *Tâche; fonction.*

« Et m'eut semblé l'*office* du serviteur estre de fidelement representer les choses en leur entier... » (I, 90, l. 20.) — « Je veux qu'on agisse, et qu'on alonge les *offices* de la vie, tant qu'on peut, et que la mort me treuve plantant mes chous. » (I, 110, l. 5.) — I, 199, l. 3; 210, l. 18; 215, l. 5; 221, l. 2; 271, l. 21; 315, l. 27; II, 81, l. 18; 122, l. 9; 131, l. 9; 206, l. 1; 291, l. 11; 470, l. 15; III, 419, l. 23.

TENIR EN OFFICE : *maintenir actif, utile.*

« Pour les *tenir en office* (en parlant de terres), il faut les assubjectir et employer à certaines semences, pour nostre service. » (I, 35, l. 3.)

2 | *Devoir.*

I, 88, l. 15. — « En la partie où elle (la philosophie) traicte de l'homme et de ses devoirs et *offices*... » (I, 213, l. 17.) — « (Il est) froit aus *offices* d'amitiés et de paranté... » (I, 228, l. 24.) — III, 248, l. 3; 330, l. 23; 342, l. 12.

TENIR EN OFFICE : *maintenir dans le devoir.*

« En tout et par tout, il y a asses de mes yeus a me *tenir en office*... » (I, 140, l. 6.) — I, 228, l. 16. — « Ces exemples de rigueur, par le moyen desquels on veut *tenir* le peuple *en office*... » (II, 134, l. 4.) — « Bride à *tenir* le peuple *en office.* » (II, 404, l. 22.)

3 | *Charge.*

I, 110, l. 5; 228, l. 25. — « Me voicy... sans *office*... et sans benefice... » (III, 276, l. 3.) — III, 290, l. 25. — « Un *office* sans nom. » (III, 378, l. 13.)

4 | *Service (moderne).*

I, 291, l. 10. — « Un bon *office*... » (III, 340, l. 19.) — III, 396, l. 22.

Au pluriel.

« Tant d'*offices* reciproques... » (I, 306, l. 1.) — II, 64, l. 21; 70, l. 19; 148, l. 2; 160, l. 19; 185, l. 27; 194, l. 11; 243, l. 17; III, 232, l. 7.

5 | *Cérémonie publique de la religion (moderne).*

« Les Carthaginois immoloient leurs propres enfans à Saturne... estant cependant le pere et la mere tenus d'assister à cet *office* [« à ce sacrifice », 1588] avec contenance gaye et contente. » (II, 254. l. 13.) — « Avant venir à l'*office.* » (III, 92, l. 15.)

OFFICIER.

Titulaire d'un office, d'une charge.

I, 342, l. 15. — « Et ay connu tel Seigneur, des premiers *officiers* de nostre couronne. » (II, 85, l. 13.) — II, 597, l. 23; III, 82, l. 23; 222, l. 4.

Spécialement : officier de justice.

II, 219, l. 21; 491, l. 7.

OFFICIER DU BAGAGE.

II, 489, l. 17.

OFFICIEUX.

1 | *Actif; occupé.*

« Une nuict *officieuse* et active. » (III, 131, l. 10.)

2 | *Serviable; bienfaisant.*

I, 164, l. 20. — « Maison de tout temps libre, de grand abbord et *officieuse* à chacun. » (III, 230, l. 28.) — III, 273, l. 5. — « C'est une bonne nation, libre, sensée, *officieuse.* » (*Voyage*, 69.)

OFFRIR (S').

Se présenter.

« Qui auroit à choisir, ou de tenir ses soldats richement... armez, ou armez seulement pour la necessité, il se presenteroit en faveur du premier party... Mais il *s'offriroit* aussi, de l'autre part, que... » (I, 363, l. 15.)

OFFUSQUER.

Obscurcir (au figuré).

II, 22, l. 3. — « Melanthius, interrogé ce qu'il luy sembloit de la tragedie de Dionysius : Je ne l'ay, dict-il, point veuë, tant elle est *offusquée* de langage. Aussi la pluspart de ceux qui jugent les discours des grans debvroient dire : Je n'ay point entendu son propos, tant il estoit *offusqué* de gravité, de grandeur et de majesté. » (III, 193, l. 5.) — « Il *offusque* et aveugle de sa nuict les yeux de nostre entendement. » (*Théol. nat.*, ch. 142.)

OIGNEMENT.

Ce qui sert à oindre; à parfumer; onguent.

I, 382, l. 4.

OINDRE.

1 | *Au propre : frotter de quelque matière grasse.*

II, 484, l. 6.

2° *Flatter.*

« Hureus qui se trouve a point pour leur *ouindre* la volonte sur ce dernier passage! » (la mort). (II, 87, l. 1.) — « Il y a quelque ombre de friandise et delicatesse qui nous *oint* [1588 [« rit », Ms] et qui nous flatte au giron mesme de la melancholie. » (II, 465, l. 22.) — « La maladie se sent, la santé, peu ou point; ny les choses qui nous *oignent*, au pris de celles qni nous poignent. » (III, 303, l. 30.)

OIR

Cf. OUIR.

OISEUSEMENT.

Oisivement.

« On accusoit un Galba du temps passé de ce qu'il vivoit *oiseusement.* » (III, 205, l. 1.)

OISIF.

« Nulles occupations qu'*oysives* » (qui ne comportent pas d'efforts ou de contrainte). (I, 270, l. 10.) — « Une sante bouillante, vigoreuse, pleine, *oisifve*, telle qu'autrefois la verdur des ans et la securite me la fournissoint par venues. » (III, 73, l. 25.) — « Ceux qui sçavent combien ils se doivent et de combien d'offices ils sont obligez à eux, trouvent que nature leur a donné cette commission plaine assez et nullement *oysifve.* » (III, 280, l. 22.) — III, 429, l. 23.

DE CONDITION OISIVE : *sans fonction.*

II, 75, l. 26.

PARTIE OISIVE : *partie de plaisir.*

I, 388, l. 2.

OMBRAGE, UMBRAGE.

Ombre; apparence; image imparfaite, chimérique.

« Ce sont des *ombrages* qui leur viennent de quelques conceptions informes... » (I, 219, l. 18.) — « Une feme... sentant les premiers *ombrages* de grossesse... » (II, 12. l. 23.) — II, 135, l. 12; 264, l. 3; 276, l. 27; 287, l. 19; 315, l. 11; 329, l. 1. — « Des *ombrages* et vaines images que la fantasie leur met au devant. » (III, 426, l. 1.)

Ombrage signifie proprement une réunion d'arbres qui donnent de l'ombre. Mais l'ancienne langue et la langue du XVIe siècle emploient souvent les dérivés en « age » dans le même sens que les mots simples. (Cf. ci-dessus « jardinage » au sens de « jardin »).

OMBRAGER.

Mettre des ombres à.

« Les peintres *ombragent* leur ouvrage, pour luy donner plus de lustre. » (III, 121, l. 19.)

S'OMBRAGER.

« Jusques a ce que le menton comance a *s'ombrager.* » (III, 142, l. 1.)

OMBRAGEUX.

Ombreux.

I, 209, l. 11.

Cf. ci-dessus OMBRAGE. Le mot a perdu son sens propre et ne s'emploie plus qu'au sens figuré : *qui prend ombrage.*

OMBRE, UMBRE.

Au figuré : apparence.

I, 252, l. 7. — « Ne baillant de soy qu'une obscure apparence et *ombre*... » (II, 367, l. 7.)

EN OMBRE.

« Si (c.-à-d. ainsi) cherchons nous avidemant de reconoistre *en ombre* mesmes et en la fable des theatres la montre des jeus tragiques de l'humaine fortune. » (III, 335, l. 1.)

*OMBRELLE.

De l'italien umbrella.

« Les *ombrelles*... chargent plus les bras qu'ils ne deschargent la teste. » (III, 242, l. 10.)

ON.

Dans ses corrections Montaigne a deux fois apres une voyelle substitué *l'on* a *on* : I, 420, l. 4; III, 249, l. 1; a deux reprises

en revanche il a corrigé *l'on* en *on* pour éviter la répétition du son « l »: I, 262, l. 4; II, 568, l. 8 et p. 652. Cf. ci-dessus : LON.

Après la troisième personne du verbe avoir, Montaigne écrit « l'on » au lieu de notre « t-on » : « A l'on trouvé... » (II, 205, l. 11).

ONDÉE.

Flot.

Au figuré.

« La premiere *ondée* de ces gens qui venoyent se ruer en son logis... » (III, 58, l. 2.) — « Ce n'est pas qu'il y ait une conversion miraculeuse qui les agite à *ondées*. » (III, 263, l. 20.) — « Une *ondée* d'argolets... » (III, 357, l. 15.) — III 380, l. 6.

ONDOYANT.

Mobile; changeant (comme l'eau).

« C'est un subject merveilleusement vain, divers, et *ondoyant*, que l'homme. » (I, 6, l. 15.)

ONEREUX.

Lourd (au figuré).

« A mesure que les pensemens utiles sont plus plains et solides, ils sont aussi plus empeschans et plus *onéreux*. » (III, 69, l. 2.)

ONGLE.

Féminin.

I, 371, l. 4; III, 285, l. 16.

A BELLES ONGLES.

II, 56, l. 13.

Cf. A BELLES DENTS, article BEAU.

ONQUES.

Jamais (latin : unquam).

Sans négation.

« Le plus courageux homme qui fut *onques*... » [1588]. (I, 6, l. 24.) — I, 149, l. 18; 182, l. 4; 277, l. 9; 353, l. 8; II, 142, l. 10: 144, l. 24; 188, l. 20; 478, l. 14; III, 323, l. 22; 324, l. 5; 330, l. 15; *Théol. nat.*, ch. 228; 295.

Avec une négation.

« Il ne m'est *oncques* advenu... » (I, 75, l. 25.) — I, 239, l. 11; 277, l. 10; 314, l. 12; II, 470, l. 22; III, 267, l. 20; 348, l. 7; *Théol. nat.*, ch. 1; 73 et *passim*.

ONQUES PUIS : *jamais depuis; jamais plus.*

« Il emporta son jugement hors de son siege, si qu'*onques puis* il ne l'y peut remettre... » (I, 122, l. 7.) — II, 196, l. 5. — « Quant au linge de quoy nous nous pleignions au commencemant, *onques puis* nous n'en eumes faute. » (*Voyage*, 111.)

OPERATION.

Action; œuvre.

III, 56, l. 11; 118, l. 4; 306, l. 25. — « Le reste de leur *operation*... » [1588] [« de leur effaict », Ms]. (III, 379, l. 8.)

Au pluriel.

II, 120, l. 17. — « Non seulement nos parolles, mais encore nos *operations*... » (II, 145, l. 1.) — (Il parle de Dieu.) « C'est ce qu'il nous dit luy mesme, que ses *operations* invisibles, il nous les manifeste par les visibles. » (II, 152, l. 3.) — II, 361, l. 23; 393, l. 4.

EN OPERATION.

« Inutiles *en operation*... » (III, 395, l. 5.)

FAIRE L'OPERATION.

II, 87, l. 3.

Montaigne a souvent remplacé le mot *opération*, qui sans doute vieillit en ce sens, par d'autres mots : *action* (II, 251, l. 20; 318, l. 18; III, 32, l. 23; 323, l. 17); *chose* (II, 168, l. 26); *effaict* (II, 179, l. 3); *function* (II, 276, l. 13; 309, l. 17); *jeux* (III, 319, l. 11); *puissance* (II, 360, l. 1); *œuvres* (I, 283, l. 15); *ouvrage* (III, 34, l. 5): *trame* (III, 190, l. 14).

OPIATE.

Opiat.

II, 612, l. 8.

La forme *opiate*, seule forme connue de l'ancien français, cor-

respond au latin « medicina *opiata* ». Encore en 1690 Furetière ne connait que la forme *opiate*.

*OPINATION.

Jugement; idée; opinion.

« Ils (les Pyrrhoniens) laissent guider à ces choses la leurs actions communes, sans aucune *opination* ou jugement. » (II, 230, l. 16.) — « La santé corporelle... corrompue et alterée par art et par *opination*. » (III, 379, l. 26.)

OPINER.

1 *Croire; penser; être d'avis.*

« Nous *opinons* du reste, c'est icy la certaine science, qui joüe son rolle. » (I, 65, l. 20.) — I, 74, l. 25. — « Nous sçavons dire : Cicero dit ainsi; voila les meurs de Platon... Mais nous, que disons nous nous mesmes? que jugeons nous? qu'*opinons* nous? » [1588]. (I, 177, l. 1.) — II, 104, l. 8. — « Ce grand autheur *a opiné* que... » (II, 159, l. 17.)

2 *Exprimer, formuler un avis.*

I, 331, l. 15; 332, l. 15; II, 180, l. 25.

3 *Décider; juger.*

« Nous avons en France plus de loix que tout le reste du monde ensemble... et si avons tant laissé à *opiner* et juger a nos juges, qu'il ne fut jamais liberté si pressante et si licencieuse. » (III, 61, l. 21.)

OPINIA[S]TRÉ.

Où l'on apporte de l'opiniâtreté.

« Les debats contestez et *opiniastrez*. » (III, 280, l. 6.)

OPINIATRISE.

Opiniâtreté.

II, 414, l. 8.

OPINION.

1 *Pensée; intelligence; imagination.*

I, 73, l. 28. — « Il a emploie toute son *opinion* a se rebastir. » (II, 297, l. 8.) — « Je connois bien par ouir dire plusieurs especes de voluptez prudentes, fortes et glorieuses; mais l'*opinion* ne peut pas assez sur moy pour m'en mettre en appetit. » (III, 71, l. 19.)

2 *Jugement.*

« Les Stoïciens... consentent qu'il (le sage) cede au grand bruit du ciel ou d'une ruine pour exemple jusques a la pallur... pourveu que son *opinion* demure sauve et entiere. » (I, 54, l. 24.)

3 *Au singulier et surtout au pluriel : l'ensemble des jugements; la manière d'être.*

II, 207, l. 17; 321, l. 19. — « La recommandation que chacun cherche... d'une action esclatante et signalée, ou de quelque particuliere suffisance, je la pretens de l'ordre, correspondance et tranquilité d'*opinions* et de meurs. » (II, 444, l. 20.) — « La medecine se forme par exemples et experience : aussi fait mon *opinion*. » (II, 583, l. 17.)

4 *Croyance.*

« Qui... ne pouvant ouvrir la phalange Persiene, s'advisarent de s'escarter et sier arriere, pour, par l'*opinion* de leur fuite, faire rompre et dissoudre cette masse, en les poursuivant. » (I, 53, l. 6.) — « Matière d'*opinion*, non matière de foi. » (I, 416, l. 3.) — « L'*opinion* des geants (c.-à-d. la croyance en l'existence des géants). » (II, 328, l. 19.) — III, 176, l. 24. — « Il n'est rien qui nous y rende le sentimant si delicat que l'*opinion* de la præeminence et desdein de l'adversere... » (III, 179, l. 4.) — « Non par *opinion* (c.-à-d. théorie) mais en verité, l'excellente et meilleure police est à chacune nation celle soubs laquelle elle s'est maintenuë. » (III, 220, l. 4.)

5 *Idée fausse avec nuance d'orgueil.*

« En la moyenne vigueur des esprits et moyenne capacite s'engendre l'erreur des *opinions*. » (I, 402, l. 22.)

OPINION DE SCIENCE.

« La peste de l'homme c'est l'*opinion de science* [1588] [« de sçavoir », Ms] (c.-à-d. l'idée d'être savant). » (II, 207, l. 4.) — « Que son dieu esti-

moit bestise singuliere à l'home l'*opinion de sciance* et de sagesse. » (II, 221, l. 5.) — III, 309, l. 20; 325, l. 13

OPORTUNITÉ.

Occasion.

III, 378, l. 6.

OPPOSÉ.

Exposé.

« A combien d'escueils ordinaires et naturels elle est *opposée* » [1588] [« exposée », Ms]. (I, 423, l. 13.)

OPPOSER (S').

Contredire; faire des objections.

« Socrates... dict n'avoir autre sciance que la sciance de *s'opposer*. » (II, 236, l. 3.)

OPPOSITE.

Opposé; contraire (latin : oppositus).

« Deux routes *opposites*. » (I, 93, l. 15.) — « Les propositions Geometriques qui concluent... le contenu plus grand que le contenant, le centre aussi grand que sa circonference... où la raison et l'effet sont si *opposites*... » (II, 380, l. 8.) — III, 315, l. 26. — « Au reste elle est divisee en deux effets *opposites* (il s'agit de « l'operation de nostre entendement » qui affirme ou qui nie). » (*Théol. nat.*, ch. 67.)

A L'OPPOSITE DE.

III, 294, l. 3.

OPPOSITION.

1 | *Action de s'opposer.*

« Et me semble que je deviens un peu plus libre où il le faudroit moins estre, et que je m'eschaufe par l'*opposition* du respect (l'idée que je dois le respect à mon adversaire fait que par contradiction je lui tiens tête). » (II, 432, l. 6.) — « On va troublant et esveillant le mal par *oppositions* contreres. » (II, 588, l. 9.)

2 | *Objection; contradiction.*

« Pour éviter ces *oppositions* que Dieu a este quelquefois creatur sans creature... » (II, 325, l. 18.) — II, 349, l. 11; III, 177, l. 15; 179, l. 6; 193, l. 29; 311, l. 1; 317, l. 16; 373, l. 17.

3 | *Contraste.*

« La bonté est plus belle et plus attraiante quand elle est rare, et que la contrarieté et diversité roidit et resserre en soy le bien faire et l'enflamme par la jalousie de l'*opposition* et par la gloire... » (III, 239, l. 18.)

OPPRESSER.

Opprimer.

« Un chef digne de... nettoier la Sicille de plusieurs tirranneaus qui l'*oppressoint*. » (III, 15, l. 26.)

OPPRESSION.

Malheur.

« L'indigence et *oppression* de vostre peuple... » (III, 207, l. 20.)

OPULEMMENT.

Au figuré.

« Je dis pompeusement et *opulemment* l'ignorance, et dys la science megrement et piteusement. » (III, 350, l. 19.)

ORAISON.

1 | *Discours prononcé en public (latin : oratio).*

« Les Ambassadeurs de Samos estoyent venus à Cleomenes... preparez d'une belle et longue *oraison*, pour l'esmouvoir à la guerre. » (I, 220, l. 13.) — II, 541, l. 4; III, 59, l. 19 [1588]; 227, l. 20.

2 | *Œuvre en prose.*

« Je sçay bon gré à Jacques Amiot d'avoir laissé, dans le cours d'un' *oraison* Françoise, les noms Latins tous entiers, sans les bigarrer... » (I, 356, l. 17.)

3 | *Prière (moderne).*

I, 95, l. 11; 286, l. 25; 417, l. 19.

ORBE.

COUP ORBE. *(Terme de chirurgie.) Coup qui fait une large meurtrissure sans entamer la chair.*

III, 136, l. 11.

*ORBIERE.

Œillère (du cheval).

Au figuré.

II, 306, l. 18.

ORD.

Sale; qui excite le dégoût.

« La loy divine... nous tend les bras et nous reçoit en son giron, pour vilains, *ords* et bourbeux que nous soyons. » (I, 419, l. 12.) — « Qui servit de pretexte au senat romain a cette *orde* conclusion que je m'en vois reciter. » (III, 298, l. 3.) — « Comme se peut-il souffrir *ord*, salle et mauvais, qui n'en peut souffrir aucune autre choses des siennes. » (*Théol. nat.*, ch. 301.)

ORDINAIRE.

Habituel (moderne).

II, 15, l. 18; III, 175, l. 20. — « Ces *ordineres* [« continuelles », 1588] goutieres me mangent et m'ulcerent. Les inconvenians *ordineres* ne sont jamais legiers. » (III, 211, l. 5 et 6.)

FAIRE ORDINAIRE.

« Les festins, les danses, les masquarades... rejouyssent ceux qui ne les voyent pas souvent... mais, à qui en *faict ordinaire*, le goust en devient fade. » (I, 340, l. 10.)

DRESSER SON ORDINAIRE.

II, 15, l. 24.

LES ORDINAIRES DE LA MAISON : *les habitués.*

Théol. nat., ch. 281.

ORDONNANCE.

1 *Commandement; regle; ordre.*

I, 20, l. 8; 91, l. 22; 218, l. 16; 245, 18. — « Il y a plusieurs mouvemens en nous qui ne partent pas de notre *ordonnance* » [« discours », 1588]. (II, 56, l. 15.) — II, 72, l. 1; 125, l. 21; 248, l. 3; 279, l. 6; 561, l. 2. — (Il s'agit de son chez soi.) « Il s'y faict trefve de ceremonie, d'assistance et convoiemens et telles autres *ordonences* [« regles », 1588] penibles de nostre courtoisie... » (III, 47, l. 17.) — *Théol. nat.*, ch. 207.

2 *Disposition régulière; ordre.*

I, 264, l. 2. — (Il parle de « la façon d'escrire » de Ciceron.) « Pour moy, qui ne demande qu'à devenir plus sage, non plus sçavant ou eloquant, ces *ordonnances* logiciennes et Aristoteliques ne sont pas à propos. » (II, 110, l. 6.) — II, 185, l. 6. — « Cette effroyable *ordonnance* de tant de milliers d'hommes armez... » (II, 188, l. 8.)

ORDO(N)NÉ.

Réglé.

« Une bataille *ordonnée.* » (II, 178, l. 6.) — « Cet autre stile æquable, uny et *ordonné*... » (II, 417, l. 14.)

BIEN ORDONNÉ : *bien réglé.*

« Une humeur *bien ordonée.* » (III, 75, l. 1.)

ORDO(N)NÉ[E]MENT.

D'une manière réglée; en ordre réglé.

« Le zele tient de la divine raison et justice, se conduisant *ordonneement* et modereement. (I, 414, l. 2.) — II, 206, l. 3; 306, l. 17. — « Le pris de l'ame ne consiste pas a aller haut, mais *ordonnéement.* » (III, 28, l. 3.) — III, 127, l. 13; 183, l. 15; 372, l. 10; 425, l. 17.

ORDO(N)NER.

1 *Arranger; disposer; régler.*

« Et sembla expirer content, ayant... *ordonné* à son gré la distribution et ordre de sa monstre (son convoi funèbre). » (I, 20, l. 2.) — I, 320, l. 6. — « Employer leur loisir à *ordonner* et fagoter gentiment une belle missive. » (I, 323, l. 15.) — III, 346, l. 8.

2 *Instituer.*

« Elle (nature) n'*a ordonné* qu'une entrée à la vie, et cent milles yssuës. » (II, 24, l. 11.) — III, 266, l. 18; *Théol. nat.*, ch. 20.

3 *Assigner; attribuer.*

« On luy *ordona* dix mines Attiques pour... avoir retiré de mort le pere commun des Siciliens. » (I, 291, l. 4.) — « La pension qu'on luy *avoit ordonnée.* » (II, 177, l. 22.) — II, 345, l. 2.

4 *Exiger; imposer.*

« Platon *ordone* trois parties (qualités) a qui veut examiner l'ame d'un autre... » (III, 377, l. 21.)

5 *Enjoindre; prescrire (moderne).*

II, 136, l. 24 [1588]; 191, l. 15.

ORDONNER DE : *donner des prescriptions au sujet de quelque chose; décider de; régler.*

« S'il était besoin d'*en ordonner.* » (I, 20, l. 13.) — II, 548, l. 4; III, 222, l. 1.

ORDONNER QUE *(avec l'indicatif.) Décider; fixer que.*

III, 142, l. 9; 225, l. 20.

S'ORDONNER : *s'arranger; se régler.*

« Il n'est description pareille en difficulté à la description de soimesmes... Encore se faut il testoner, encore *se* faut il *ordoner* et ranger pour sortir en place. Or je me pare sans cesse, car je me descris sans cesse. » (II, 59, l. 20.)

ORDRE.

1 *Disposition (moderne).*

« La distribution et *ordre* de sa montre (son convoi). » (I, 20, l. 3.) — « Un *ordre* de bassins de sept ou huict jours (c.-à-d. une disposition de bassins de garde-robe de sept ou huit jours). » (III, 204, l. 10.) — « C'est grand cas d'avoir peu donner tel *ordre* aux pures imaginations d'un enfant, que... il en ait produit les plus beaux effects de nostre ame (il parle de Socrate). » (III, 323, l. 24.)

2 *Moyen ou manière d'ordonner, de régler quelque chose.*

« Si deux (deux amis)... requeroient de vous des offices contreres quel *ordre* y trouveries-vous? » (I, 250, l. 2.) — II, 300, l. 23.

IL N'Y A ORDRE : *il n'y a aucun moyen.*

« Ce n'est pas faire peu, de leur oster toute esperance de grace et de composition, en leur representant qu'*il n'y a* plus *ordre* de l'attendre de celuy qu'ils ont si fort outragé, et qu'il ne reste remede que de la victoire. » (I, 364, l. 3.)

N'Y VOIR PLUS D'ORDRE.

« Comme ce bon homme *n'y veit plus d'ordre*... il se frappa de son espée. » (II, 32, l. 3.)

METTRE ORDRE QUE.

III, 113, l. 25.

3 *Bon ordre; bon état.*

« La recommandation que chacun cherche... d'une action esclatante et signalée, ou de quelque particuliere suffisance, je la pretens de l'*ordre*, correspondance et tranquillité d'opinions et de meurs. » (II, 444, l. 20.)

SELON ORDRE.

« Aristote... s'enquiert... si celuy-là mesmes qui a vescu et qui est mort *selon ordre*, peut estre dict hureus. » (I, 16, l. 16.)

4 *Catégorie; degré.*

« Il est assubjecty de pareille obligation que les autres creatures de son *ordre*... » (II, 168, l. 15.) — II, 276, l. 15.

ORDURE.

1 *Au propre : saleté; pus.*

« Pressant sa playe, en fis sortir l'*ordure* qui s'y amassoit. » (II, 192, l. 27.)

2 *Au figuré.*

« Il me respondit et confessa tout rondement qu'il avoit esté acheminé à cett'*ordure* (l'habitude du

vol) par la rigueur et avarice de son pere... » (II, 73, l. 15.) — « *L'ordure* de sa pestilente ambition... » (II, 114, l. 12.) — III, 132, l. 16; *Théol. nat.*, ch. 162. — « Cognoissant par son intelligence, son *ordure* et sa miserable condition... » (*Théol. nat.*, ch. 162.) — *Ibid.*, ch. 164.

ORE.

Cf. ORES.

ORÉE.

Bord; extrémité; lisière.

II, 285, l. 19.

OREILLES.

Au figuré.

« Il faict besoing des *oreilles* bien fortes pour s'ouyr franchement juger. » (III, 377, l. 16.)

BAISSER LES OREILLES : *signe de soumission.*

III, 197, l. 24.

SECOUER LES OREILLES : *signe de doute.*

III, 373, l. 16.

ORER.

1| *Discourir; haranguer (latin : orare).*

« (Cicero) avoit à *orer* en public, et estoit un peu pressé du temps pour se preparer à son aise. » (I, 327, l. 13.)

2| *Prier.*

« Il faut... luy adresser nostre oraison puis que nous pouvons *orer* [orare]. » (*Théol. nat.*, ch. 175.)

Cf. ORAISON. Nous avons conservé au sens 1| le composé « pérorer ».

ORES.

Maintenant.

« Ayant par la grace de Dieu traitté suffisamment de l'estre... il nous faut *ores* [nunc], poursuivre à parler de vivre. » (*Théol. nat.*, ch. 25.)

ORE[S]... ORE[S] : *tantôt... tantôt.*

« *Ore* à pied, *ore* à cheval » [« asture à pied, asture à cheval », 1588]. (I, 378, l. 13.) — II, 3, l. 21; 289, l. 7. — « *Ores* plus, *ores* moins agreable » [« tantost plus, tantost moins agreable », 1588]. (II, 315, l. 28.) — *Théol. nat.*, ch. 96.

ORES QUE : *quoique.*

« *Ores que* le sage ne doive donner aux passions humaines de se fourvoier de la droicte carriere, il peut bien... leur quitter aussi d'en haster ou retarder son pas... » (I, 349, l. 2.) — III, 36, l. 6. — « Et *ores que* le faire soit plus naturel aux Gascons, que le dire, si est-ce qu'ils s'arment quelquefois autant de la langue que du bras, et de l'esprit que du cœur. » (C. et R., IV, 303.)

D[']ORES EN ADVANT.

II, 422, l. 7; 524, l. 28; III, 308, l. 18. — « Pour Dieu, s'il est ainsi, tenons *d'ores en avant* escolle de bestise. » (III, 343, l. 9.)

ORFEVERIE.

Orfèvrerie.

I, 346, l. 13.

ORGUEILLIR (S'EN).

I, 343, l. 22 et p. 456 [« je m'en *orguillerois* », 1580-82].

En orgueillir est écrit en deux mots, par Montaigne, également dans la *Théol. nat.*, ch. 240; 242.

ORTHOGRAPHIE.

Orthographe.

« Il apprendra à la posterité la mesure des vers de Plaute et la vraye *orthographie* [1588] [« orthographe », Ms] d'un mot Latin. » (I, 314, l. 18.)

OST.

Armée.

« Annibal avoit faict espandre du feu par tout

son *ost* pour eschauffer ses soldats. » (I, 297, l. 20.) — II, 549, l. 24; III, 196, l. 11.

OSTENTATEUR.

Rempli d'ostentation.

« Voyla le conseil de la vraye et naifve philosophie, non d'une philosophie *ostentatrice* et parliere. » (I, 322, l. 29.)

OSTENTATION.

Action de montrer ou de se montrer.

III, 128, l. 1.

OSTER.

Au figuré.

1 *Supprimer.*

I, 392, l. 7; II, 245, l. 25. — « Antisthenez *ostoit* toute distinction entre leur vertu et la nostre. » (III, 144, l. 5.)

2 *Enlever; arracher; renoncer à.*

« Il luy escrivit... qu'elle *ostat* son affection de tous ces plaisirs et advantages qu'on luy presentoit. » (I, 286, l. 18.) — « *Ostons* ces sotes imaginations. » (I, 357, l. 29.) — III, 113, l. 5.

OSTEZ VOUS DE LA : *il n'y a plus personne; n'en parlons pas.*

« Mais d'entreprendre à le suivre par espauletes, et de jugement expres et trie, vouloir remarquer par ou un bon autheur se surmonte,... poisant les mots, les frases, les invantions une apres l'autre, *ostez vous de la.* » (III, 195, l. 12.)

OTTROYER, OCTROYER.

1 *Exaucer.*

« Les dieux punirent griefvemant les iniques vœus d'Œdippus en les luy *ottroiant.* » (I, 418, l. 18.)

2 *Donner (moderne).*

III, 292, l. 18; 425, l. 4; 426, l. 10.

OU.

1 *Adverbe et conjonction.*

a) *Marquant le lieu : en quelque endroit; à l'endroit où.*

I, 107, l. 16.

b) *Marquant le temps : lorsque.*

I, 46, l. 14; 88, l. 14. — « On luy apprendra de n'entrer en discours ou contestation que *où* [« que là *où* », Ms] il verra un champion digne de sa luite. » (I, 200, l. 15.) — I, 328, l. 14; 338, l. 25; 363, l. 28; 376, l. 4; II, 184, l. 26; 365, l. 6; 374, l. 5; 425, l. 7; III, 230, l. 7; 231, l. 1; 302, l. 28.

c) *Marquant un lien logique : alors que; tandis que.*

II, 200, l. 3; 204, l. 16; 211, l. 3. — « Et *où* les autres sont portez... à telle ou telle opinion... pourquoy à ceux cy ne sera il pareillement concedé de maintenir leur liberté? » (II, 227, l. 29.) — II, 387, l. 18; III, 127, l. 21.

Voir à l'article LA l'expression LA OU, qui a les mêmes significations. *Où* prend parfois même presque le sens de « comme » : « Les escrits des anciens... me... remuent quasi *où* ils veulent... » (II, 322, l. 1.)

d) *Que.*

« C'est la *ou* je me preste et *où* je m'employe. » (III, 259, l. 7.)

Inversement Montaigne emploie *que* dans des cas ou nous employons *où*. Cf. QUE.

OU QUE.

a) *En quelque lieu que.*

III, 244, l. 17; 337, l. 5; 425, l. 20.

b) *A quelque moment que.*

« *Où que* vostre vie finisse, elle y est toute. » (I, 117, l. 20.)

2 *Pronom relatif : à, en, dans, chez, sur qui (ou lequel ou quoi).*

I, 15, l. 12; 24, l. 21; 44, l. 16; 45, l. 25. — « Le pouvoir et le nom *ou* il aspiroit. » (I, 99, l. 5.)

— I, 224, l. 15; II, 54, l. 17. — « Il en est peu… à qui nous puissions croire, parlant d'autruy, *où* (cas dans lequel) il y a moins d'interest à mentir. » (II, 455, l. 7.)

D'OU : *dont; duquel; pourquoi; comment.*

I, 171, l. 18. — « Ils respondirent trois choses, *d'où* j'ay perdu la troisiesme. » (I, 280, l. 10.)

PAR OU : *par quoi; en raison de quoi.*

« J'aprins a Thales… que le vivre et le mourir estoit indifferant : *par ou*, a celuy qui luy demanda pourquoy donq il ne mouroit, il respondit tres-sagement : Par ce qu'il est indifferant. » (I, 119, l. 7.) — II, 441, l. 24; III, 160, l. 4; 326, l. 7.

OUBLIANCE.

Oubli.

« Tant de noms, tant de victoires, et conquestes ensevelies soubs l'*oubliance*, rendent ridicule l'esperance d'eterniser nostre nom par la prise de dix argolets et d'un pouiller… » (I, 205, l. 4.) — II, 263, l. 8. — « Et suis si excellent en l'*oubliance* que mes escrits mesmes et compositions, je ne les oublie pas moins que le reste. » (II, 435, l. 12.) — III, 116, l. 26.

OUI.

Cf. OUY

OUIE.

Action d'entendre; oreille.

(Il s'agit de l'harmonie des astres.) « Universellement les *ouïes* des creatures, endormies… par la continuation de ce son, ne le peuvent apercevoir. » (I, 138, l. 13.) — « Sinon les voix d'une *ouye* trouble et incertaine. » (II, 56, l. 6.)

OUIR, OUYR.

1 *Ecouter; entendre.*

« Me tuer sans m'*ouir*… » (I, 159, l. 17.) — I, 197, l. 5; II, 176, l. 4, 9 et 19; 519, l. 4; III, 7, l. 3; C. et R., IV, 315; 321.

Formes : « *j'oi* » (I, 325, l. 26); « *j'ois* » (I, 138, l. 24); « *j'oy* » (I, 219, l. 14); « *j'oys* » (III, 334, l. 4); 391, l. 19); « *il oit* » (I, 147, l. 15; II, 351, l. 9; 362, l. 29; III, 7, l. 3); « *il oyt* » (I, 197, l. 5; 342, l. 18; II, 176, l. 4); « *nous oyons* » (I, 143, l. 14; II, 55, l. 1); « *ils oyent* » (II, 174, l. 6); « *il oioit* » (I, 95, l. 7); « *nous oyïons* » (I, 245, l. 17); « *il ouit* » (C. et R., IV, 321); « *il orra* » (II, 169, l. 21); « *j'orrois* » (II, 519, l. 4); « *oyons* » (II, 188, l. 19); « *oyez* » (II, 110 l. 20; 147, l. 11; 207, l. 22); « *oyant* » (II, 245, l. 26; 518, l. 26; C. et R., IV, 321; 323); « *ouy* » (I, 42, l. 19; 124, l. 13); « *ouie* » (II, 134, l. 25).

OUIR PARLER.

II, 339, l. 21.

OUIR DIRE.

« Ils ont voulu… les instruire, non par *ouïr dire*, mais par l'essay de l'action. » (I, 185, l. 1.) — « Ils ne la connoissent que par *ouïr-dire.* » (I, 209, l. 4.)

Une fois où Montaigne avait d'abord écrit : par *ouy dire* (III, 71, l. 18), il a corrigé après 1588 en : *ouir dire.*

OUIR PIS QUE.

« J'ay sans offense de pois, passive ou active, escoulé tantost une longue vie, et sans *avoir ouy pis que* de mon nom (c.-à-d. je n'ai jamais été appelé par une pire appellation que mon propre nom). » (III, 298, l. 19.)

2 *Substantivement : l'ouïe.*

II, 295, l. 24.

OUTIL.

Cf. UTIL

OUTRAGE.

Tort; injustice.

III, 253, l. 14.

OUTRAGER.

Maltraiter; blesser.

1 *Au propre.*

« Les bestes… qui *outragent* les estrangers et ceux qui les offencent… » (II, 184, l. 8.)

2 *Au figuré.*

« Et, afin qu'on ne se moque de cette sympathie

que j'ay avecques elles (les bêtes), et qu'on ne l'*outrage* trop rudement... » [1588]. (II, 136, l. 20.)

OUTRAGEUX.

1) *Qui blesse.*

« C'est un *outrageus* [« dangereux », 1588] glaive que l'esprit, a son possessur mesmes, pour qui ne sçait s'en armer ordonnéement et discrettement. » (II, 306, l. 16.)

2) *Qui porte dommage.*

« Je doibs beaucoup à la fortune dequoy jusques à cette heure elle n'a rien fait contre moy *outrageux*... » (III, 275, l. 1.)

OUTRE.

Au delà de (sens du latin : ultra).

Au figuré.

« Les Grecs en reconessent une autre espece (de peur), et qui est *outre* l'errur de nostre discours (c.-à-d. qui ne relève pas de nostre jugement). » (I, 95, l. 4.) — I, 257, l. 14; 258, l. 11; 276, l. 11. — « (Il) me desplaist d'en dire guiere *outre* ce que j'en crois. » (I, 328, l. 5.) — II, 303, l. 7; 308, l. 10; III, 22, l. 20; 111, l. 28; 194, l. 16; 198, l. 21; 211, l. 11; 261, l. 7; 292, l. 7. — « Ils remunerent aussi de pure liberalité ceus qui s'y sont bien portez, *outre* la commune sorte et *outre* la necessité de leur devoir... » (III, 369, l. 24.) — « *Outre* la forme de France. » (*Voyage,* 216.) — « *Outre* [præter] nostre intention. » (*Théol. nat.*, ch. 246.)

PASSER OUTRE.

Cf. PASSER.

OUTRE CE QUE : *outre que.*

II, 432, l. 10; 527, l. 18; 550, l. 8; 581, l. 12; III, 43, l. 20; 73, l. 23; 93, l. 10; 102, l. 23; 227, l. 28,

PLUS OUTRE.

a) *Plus loin (au figuré).*

« Aristote... est allé *plus outre*... » (II, 233, l. 12.) — « (Horace) voit plus cler et *plus outre* dans la chose... » (III, 111, l. 26.) — III, 336, l. 9.

b) *De plus.*

« Dispensons nous de quelque chose *plus outre*... » (III, 288, l. 6.)

OUTRECUIDÉ.

Présomptueux; arrogant.

« Son Latin et son Grec l'ont rendu plus fier et plus *outrecuidé* qu'il n'estoit party de la maison. » (I, 178, l. 19.) — « Est-il rien si contraire à la fierté et à la presomption *outrecuidee,* que la franche et humaine patience. » (*Théol. nat.*, ch. 206.)

Le substantif « outrecuidance » qui, de même que *outrecuidé,* devait être condamné par Vaugelas au milieu du XVIIe siècle, se rencontre a plusieurs reprises chez Montaigne : I, 25, l. 6; II, 263, l. 24; *Théol. nat.*, ch. 206.

OUTREPASSER.

Dépasser.

I, 84, l. 2 [1588]; 258, l. 8; 421, l, 8. — « Nostre appetit mesprise et *outrepasse* ce qui lui est en main, pour courir apres ce qu'il n'a pas. » (II, 383, l. 8.) — II, 257, l. 6; III, 121, l. 25; 135, l. 4; 147, l. 25; 404, l. 14. — « Ils *outrepassent* le present et ce qu'ils possedent, pour servir à l'esperance et pour des ombrages... » (III, 425, l. 28.)

OUVERT.

Au figuré.

« Et des jugemans seurs et *ouvers* autour des objets... » (I, 229, l. 15.) — « A se tenir ainsin entier et *ouvert* [1588] [« descouvert », Ms] sans consideration d'autruy. » (II, 432, l. 4.) — « Qui m'assureroit que le goust *ouvert* que j'ay ce matin, je le retrouvasse encores a souper? » (III, 412, l. 25.)

OUVRAGE.

1) *Action; acte.*

II, 60, l. 24. — « L'évènement... favorise le party que j'ay refusé,... j'accuse ma fortune, non pas mon *ouvrage*. » (III, 34, l. 5.)

2| *Œuvre; travail; produit du travail.*

« Sur ce subject de lettres, je veux dire ce mot, que c'est un *ouvrage* auquel mes amys tiennent que je puis quelque chose. » (I, 327, l. 18.) — II, 538, l. 9. — « Ce fut la qu'il bâtist ce pont admirable dequoy il dechifre particulierement la fabrique; car il ne s'arreste si volontiers en nul endroit de ses faits, qu'à nous representer la subtilité de ses inventions en telle sorte d'*ouvrages* de main. » (II, 547, l. 28.) — III, 165, l. 2; 312, l. 21. — « Ils font principalemant trafiq de papier, et sont renomés d'*ouvrages* de couteaus et cartes à jouer. » (*Voyage*, 497.)

Absolument.

« Nous sommes *ouvrage* de Dieu [opus Dei]. » (*Théol. nat.*, ch. 177.)

*OUVRAGIER.

« Je peins principalemant mes cogitations, subject informe, qui ne peut tumber en production *ouvragiere* (c.-à-d. qui ne peut se traduire en actes). A toute peine le puis je coucher en ce cors aeree de la voix. » (II, 60, l. 25.)

OUVRER, ŒUVRER.

1| *Agir; travailler.*

« Les Stoiciens disent, le sage *œuvrer*, quand il *œuvre*, par toutes les vertus ensemble, quoy qu'il y en ait une plus apparente selon la nature de l'action... » (II, 130, l. 1.) — « Ce mesme discours, cette mesme voye, que nous tenons à *ouvrer*, est aussi celle des animaux. » (II, 169, l. 2.) — III, 6, l. 2.

2| *Fabriquer; façonner.*

« Ce monde est un temple tressainct, dedans lequel l'homme est introduict pour y contempler des statues, non *ouvrees* de mortelle main. » (II, 152, l. 11.) — « Une vitre *ouvrée* en plusieurs façons. » (*Voyage*, 80.)

3| *Substantivement.*

« J'ay la veue assez claire et reglée, mais à l'*ouvrer* (au travail, à l'ouvrage) elle se trouble. » (II, 412, l. 16.)

Ce mot, tres fréquent dans l'ancienne langue, qui vient de *operare*, est le doublet de *operer*.

OUVRIER.

1| *Celui qui « œuvre » (au sens noble en parlant d'artistes, de poètes, de Dieu).*

II, 69, l. 14; 71, l. 12. — « De tous les *ouvriers*, le poëte nomeement est le plus amoureus de son ouvrage. » (II, 93, l. 27.) — « Aussi n'est-il pas croyable... qu'il n'y ait quelque image és choses du monde, raportant aucunement à l'*ouvrier* qui les a basties et formées. » (II, 151, l. 30.) — « Ce personage et son pædagogue sont merveilleus et hardis *ouvriers* à faire jouindre les operations et revelations divines. » (II, 404, l. 13.) — II, 598, l. 5; III, 198, l. 27.

2| *Fabricant.*

« C'est un grand *ouvrier* de miracles que l'esprit humain... » (II, 327, l. 2.)

OUVROIR, OUVROUER.

Lieu où l'on « œuvre »; atelier.

II, 451, l. 7; III, 189, l. 6.

OUY, OUI.

1| *Certes; à la vérité.*

« Je ne corrige point mes premieres imaginations par les secondes; *oui* a l'avanture quelque mot, mais pour diversifier, non pour oster. » (II, 575, l. 6.)

2| *Et même; bien plus*

II, 59, l. 12. — « Quand j'imagine l'homme tout nud (*oui* en ce sexe qui semble avoir plus de part à la beauté),... » (II, 201, l. 15.) — II, 277, l. 17; 418, l. 21.

3| *Mais bien.*

« Non tant certes que la differance y soit comme de la nuit à une clarté vifve; *ouy*, comme de la nuit à l'ombre. » (II, 360, l. 9.) — II, 455, l. 3.

MAIS OUY : *mais bien.*

« Je n'envie poinct leur sagesse, *mais ouy* leur bonne fortune. » (III, 207, l. 13.)

OUY BIEN, MAIS OUY BIEN : *mais certes.*

« Je ne suis pas marry que nous remerquons l'horreur barbaresque qu'il y a en une telle action; *mais ouy bien* dequoy, jugeans bien de leurs fautes, nous soyons si aveuglez aux nostres. » (I, 274, l. 6.) — « Platon disoit que les corps n'avoient jamais existence, *ouy bien* naissance. » (II, 367, l. 11.) — II, 375, l. 20; 515, l. 1; III, 32, l. 26; 158, l. 3: 215, l. 25; 219, l. 29. — « Voila comment le vivre, ne peut pas estre sans l'estre, *mais ouy bien* sans les subsequens. » (*Théol. nat.*, ch. 25.)

OUY DEA.

Oui da.

III, 141, l. 16.

Cf. DEA.

OUY-MAIS.

« Agesilaus, à quelqu'un qui disoit heureux le Roy de Perse de ce qu'il estoit venu fort jeune à un si puissant estat. *Ouy-mais,* [« voire mais », 1588] dit-il, Priam en tel aage ne fut pas malheureux. » (I, 96, l. 15.)

OYSIF.

Cf. OISIF.

PACHE.

Pacte; traité; accord.

« L. Æmylius Regillus... fit *pache* aveq eus de les recevoir pour amis du peuple Romein. » (I, 30, l. 15.) — « La race des Ottomans, race peu souigneuse de l'observance des promesses et *paches.* » (II, 431, l. 19.) — « Quand... il fist *pache* [pactum] avec nous... » (*Théol. nat.*, ch. 281.)

PÆDAGOGUE.

Cf. PEDAGOGUE.

PAIDAGOGISME.

Cf. PÉDAGOGISME.

PAILLE.

ROMPRE PAILLE AVEC.

Au figuré : rompre avec quelqu'un.

« Je *romps paille avec* celuy, qui se tient si haut a la main. » (III, 178, l. 23.)

La locution *rompre la paille* s'explique par un ancien usage féodal : « Lorsqu'un vassal voulait se soustraire ouvertement à l'obéissance de son souverain, il rompait une paille en sa présence et par là se croyait absous de son hommage et de son serment de fidélité ». (Littré.)

PAIN SOUPPE.

Au figuré.

« La fortune quelques annees apres, les punit de mesme *pain souppe* (c.-à-d. appliqua la peine du talion). » (I, 22, l. 2.)

PAIR.

Paire; couple.

« J'eusse plustost choisi l'exemple du jeune Caton comparé à Phocion : car, en ce *païr,* il se trouveroit une plus vray-semblable disparité à l'advantage du Romain. » (II, 533, l. 10.)

A PAIR : *de pair; à égalité.*

« Les marchans, les juges de village, les artisans, nous les voïons aller *a pair* de vaillance et sciance militere aveq la noblesse. » (II, 429, l. 2.) — III, 125, l. 8. — « Je hay la pauvreté *à pair* de la douleur. » (III, 215, l. 25.)

PAIR A PAIR : *à forces égales.*

« Je prevois que, à qui les eust attaquez (il s'agit des habitants du nouveau monde) *pair à pair*, et d'armes, et d'experience, et de nombre, il y eust faict aussi dangereux, et plus, qu'en autre guerre que nous voyons. » (III, 160, l. 22.)

ALLER PAIR A PAIR AVEC : *de pair avec; sur le même rang que.*

« Si sçai-je combien audacieusement j'entreprans

moi-mesmes à tous coups de m'esgaler à mes larrecins, d'*aller pair à pair* quand et eus. » (I, 190, l. 17.)

PAÏS.

CONTRÉE DE PAÏS.

I, 270, l. 17.

PAISIBLE.

1° *De paix.*

« Qui, en tous les offices de la vie humaine, ne laisse rien a desirer de soi, soit en occupation publique ou privee, ou *paisible* ou guerriere. » (II, 573, l. 5.)

2° *Pacifique; tranquille (moderne).*

I, 21, l. 18.

PAISTRE.

III, 144, l. 4.

1° *Nourrir; rassasier.*

Au propre et au figuré.

« Estant si facile d'imprimer tous fantosmes en l'esprit humain que c'est injustice de ne le *paistre* plus tost de mansonges profitables que mansonges ou inutiles ou domageables. » (II, 241, l. 1.) — « Les *paistre* et entretenir de leurs louanges. » (II, 390, l. 15.) — II, 404, l. 27; 500, l. 24. — « On repaist ses yeux (du peuple) de ce dequoy il avoit à *paistre* son ventre (c.-à-d. on emploie l'argent du peuple en fêtes publiques). » (III, 151, l. 10.) — III, 206, l. 2; 287, l. 11; 326, l. 16.

SE PAISTRE.

I, 67, l. 12. — « Sauf la biere, mon appetit est accommodable indifferemmant à toutes choses dequoy on *se paist.* » (I, 216, l. 13.) — I, 263, l. 20. — « C'est à faire aux Dieux de monter des chevaux aislez et *se paistre* d'Ambrosie. » (I, 343, l. 27.) — II, 267, l. 10.

Au figuré.

« (En cette leçon) l'ame trouve où mordre, et où *se paistre.* » (I, 207, l. 25.) — « L'homme... se remplit et *se paist* d'autres choses qu'il ne sçait point. » (I, 399, l. 15.) — II, 234, l. 5; III, 75, l. 5; 78, l. 6; 123, l. 10; 124, l. 19; 211, l. 3; 291, l. 6 [1588] [« prévaloir », Ms]; *Théol. nat.*, ch. 229.

2° *Brouter (moderne).*

« Le Roy Alphonse disoit que les asnes estoyent en cela de meilleure condition que les Roys; leurs maistres les laissent *paistre* à leur aise, la où les Rois ne peuvent pas obtenir cela de leurs serviteurs. » (I, 342, l. 2.)

PAL.

Pieu (latin : palus).

« Les *pals* s'enfoncent plus avant et s'affermissent en les branlant et secouant. » (I, 312, l. 3.) — « Les pietons Romains portoient... certaine quantité de *paux* pour faire leurs rempars. » (II, 97, l. 24.)

*PALESTRINE.

Lutte.

« Pour maintenir leurs corps fermes aux service de la course des jeus Olympiques, de la *palestrine*, et autres exercices, ils se privarent... » (II, 76, l. 19.)

PALLIER.

Au propre : atténuer une maladie sans la guérir.

« Où ils ne peuvent guerir la playe, ils sont contents de l'endormir et *pallier* » [« plastrer », 1588]. (II, 216, l. 18.)

*PALLISSEMENT.

Le fait de pâlir; pâleur.

« Des souspirs, sanglots, palpitations, *pallissemans*, que nature a mis hors de nostre puissance. » (II, 579, l. 4.)

PALOT.

Petite pelle servant à jouer au jeu de paume.

TENIR PALOT A QUELQU'UN : *être son égal.*

« Si je leur pouvois *tenir palot* (aux anciens), je serois honeste home. » (I, 191, l. 1.)

« Le mot est gascon. Il appartient d'ailleurs à l'ancienne langue, mais, comme tant d'autres mots du vieux français, il était oublié au XVIe siècle. Ce n'était plus qu'un terme dialectal; Nicot, Furetière, Richelet l'ont omis. » (Lanusse, *Du dialecte gascon*, p. 349.)

PALPABLE.

Au figuré.

« Leurs devinations sont presentes et *palpables.* » (III, 225, l. 3.)

PALU.

Marais; marécage.

« Le long des *palus* Mœotides... » (II, 172, l. 1.)

PANCARTE.

Vieux papier.

« Chacun... alleguoit, qui un' origine, qui un' autre, qui la ressemblance du nom, qui des armes, qui une vieille *pancarte* domestique. » (I, 357, l. 18.)

PANSER.

Cf. PENSER.

*PAPERASSE.

« Que ne ferois je plus tost que de lire un contract, et plus tost que d'aller secouant ces *paperasses* poudreuses, serf de mes negoces? » (III, 215, l. 12.)

PAPIER.

PAPIER JOURNAL. Cf. JOURNAL.

PAQUET.

Bagage (au figuré).

« Il plie son *paquet.* » (II, 81, l. 16.)

PAR.

1] *A travers (dans l'espace).*

Au propre et au figuré.

« Je voudrois qu'on commençast à le promener... *par* les nations voisines. » (I, 198, l. 13.) — I, 235, l. 1. — « Que j'estoy blessé à mort *par* la teste... » (II, 58, l. 1.) — II, 63, l. 11; 97, l. 17. — « Pythagoras a faict Dieu un esprit espandu *par* la nature de toutes choses, d'ou nos ames sont desprinses. » (II, 244, l. 24.) — « Conduisant le reste de ta vie *par* les honnestes occupations. » (II, 562, l. 9.) — III, 121, l. 14; 149, l. 9; 357, l. 11.

2] *Dans le temps.*

« La puissance terrienne fut en ce monde *par* [per] un grand nombre d'annees se formant peu à peu. » (*Théol. nat.*, ch. 314.)

3] *A cause de; par suite de; par l'effet de.*

« Elle n'a sceu nous purger *par* sa foiblesse. » (I, 155, l. 26.) — I, 245, l. 18; II, 135, l. 14; 192, l. 5; 520, l. 18. — « Les Lybiens... jouissent... d'une rare santé, *par* cette coustume qu'ils ont... » (II, 587, l. 19.) — « Conduisant ses parties trop ayseement, *par* la stupidite qui estoit en luy. » (III, 110, l. 1.) — III, 371, l. 1.

4] *A cause de; pour.*

« Je l'ayme *par* elle mesme. » (III, 240, l. 11.)

5] *D'après.*

II, 206, l. 6. — « *Par* cette description... cettuy cy regarde le larrecin comme action des-honneste. » (III, 31, l. 8.)

6] *Avec.*

« Ils couroyent sur les hommes, qui les chargeoient sur les espaules..., *par* telle agilité que... » (II, 475, l. 16.)

7° *Après un verbe pronominal à sens passif.*

« Cela se dict *par* chacun selon sa force. » (I, 46, l. 17.)

PAR AINSI : *ainsi.*

I, 421, l. 13; III, 183, l. 16.

Cf. AINSI.

PAR APRÈS : *après.*

III, 299, l. 19.

Cf. APRÈS.

PAR DESSUS : *au mépris de.*

« Se laisser... manier la creance... *par dessus* cent mescontes,... *par dessus* les fantosmes et les songes. » (III, 293, l. 3.)

PAR DESSOUS MAIN : *sous main.*

« (L'âme) reçoit d'elle sa mort secrettement, et *par dessous main.* » (*Théol. nat.*, ch. 191.)

PAR LE DEDANS DE : *au dedans de.*

II, 79, l. 20.

PAR QUOI.

Cf. PARQUOY.

DE PAR : *de la part de, au nom de (latin : de parte).*

« *De par* Dieu. » (II, 588, l. 21.)

PARCY DEVANT : *auparavant.*

II, 525, l. 1.

PARADE.

EN PARADE : *en vue, en montre.*

« Les pilleurs, les enprunturs mettent *en parade* leurs bastimans, leurs achatz, non pas ce qu'ils tirent d'autruy. » (I, 196, l. 27.) — « Un quartier de ma maison, non pas le plus *en parade,* mais le plus en commodite... » (II, 79, l. 13.) — II, 139, l. 20.

PARADOXE.

Paradoxal.

« Voilà un discours *paradoxe.* » (III, 114, l. 18.) — « C'estoit un commandement *paradoxe.* » (III, 278, l. 4.)

PARAGRAFE.

Article d'une loi ou d'un document relatif à la justice.

« Un conseillier... ayant desgorgé une battelée de *paragrafes* d'une extreme contention... » (III, 305, l. 1.)

PARANGON.

AU PARANGON DE : *en comparaison de.*

« En cettuy-cy (Epaminondas) l'innocence est une qualité propre, maistresse, constante... *Au parangon de* laquelle elle paroist en Alexandre subalterne, incertaine. » (II, 572, l. 26.)

PARANGONNER.

Comparer.

« Vient il (Plutarque) à *parangoner* les victoires, les exploits d'armes, la puissance des armées conduites par Pompeius, et ses triumphes, avec ceux d'Agesilaus... » (II, 533, l. 25.) — « Te penses-tu bien *parangonner* facture et ouvrage à ton ouvrier et facteur incomprehensible? » (*Théol. nat.*, ch. 199.)

PARCELLE.

Petite partie.

I, 389, l. 9; 413, l. 18; III, 211, l. 14.

A PARCELLES : *par parcelles.*

« Aucun (c.-à-d. personne) ne fait certain dessain de sa vie, et n'en deliberons qu'*à parcelles.* » (II, 8, l. 19.) — « Elle (la mémoire) me manque du tout. Ce qu'on me veut proposer, il faut que ce soit *à parcelles.* » (II, 432, l. 22.)

PARDONNER.

Pardonner à.

« Cinna est convaincu : *pardonne* le » [1588] [« pardonne ly », Ms]. (I, 160, l. 18.) — II, 33, l. 13.

Montaigne, qui dit « pardonner quelqu'un », emploie l'adjec-

tif *pardonnable* en parlant de personnes (II, 244, l. 15), usage que Vaugelas condamne.

PAREIL.

Pareil à soi-même; qui ne varie pas.

« La verité doit avoir un visage *pareil* et universel. » (II, 334, l. 20.) — III, 9, l. 5.

UN PAREIL : *un égal.*

« Ce serait une notable discourtoisie, et à l'endroit d'*un pareil*, et plus à l'endroict d'un grand, de faillir à vous trouver chez vous quand il vous auroit adverty d'y devoir venir. » (I, 56, l. 3.)

UNE PAREILLE. *Ellipse pour : une pareille chose ou d'une pareille manière.*

« Nous craignons... qu'il (notre ennemi) nous recharge d'*une pareille*. » (II, 491, l. 13.) — « Le plus apparent... me demanda asseurance d'*une pareille* » (c.-à-d. la promesse de lui rendre *« la pareille »* à l'occasion). (III, 358, l. 19.)

PAREILLEMENT.

Tout ensemble.

« Cette vertu supreme, belle, triomfante, amoureuse, delicieuse *pareillement* et corageuse... » (I, 209, l. 13.)

PAREMENT.

1 *Parure; ornement.*

I, 223, l. 4. — « Un affiquet a pendre en un cabinet, ou au bout de la langue, come au bout de l'oreille, pour *parement*. » (I, 300, l. 19.) — « Certes j'ay donné a l'opinion publique que ces *paremens* [« ornements », 1588] empruntez m'accompaignent » (il s'agit de ses citations). (III, 347, l. 24.)

2 *Parade.*

« Le Marchand, qui fait monstre et *parement* du plus riche eschantillon de sa marchandise. » (C. et R., IV, 298.)

PARENTAGE.

Lien de parenté (en parlant du mariage).

« Ce *parentage* venerable et sacré... » (III, 81, l. 12.)

PARENTELLE.

Parenté.

I, 258, l. 26; II, 247, l. 10. — « De nos voisins, nous ne nous contentons pas d'en sçavoir la race, les *parentelles* et les alliances. » (II, 447, l. 13.)

Ce mot, sous la forme *parentel* existait dans l'ancienne langue; *parentelle* n'apparait pas avant le xve siècle. Il est probable qu'il nous est venu de l'italien, mais que les Gascons, possédant eux aussi ce même terme, ont contribué à le propager. (Lanusse, *Du dialecte gascon*, p. 350).

PARFAICT.

Entier; complet.

« Je crains que ce defaut (le manque de mémoire) s'il est *parfaict*, perde toutes les functions de l'ame. » (II, 434, l. 25.)

PARFAIRE.

1 *Compléter; achever; mener au point de perfection (moderne).*

« Ils ouvrirent le pas à leurs gens de pied, qui *parfirent* une tressanglante desfaicte. » (I, 377, l. 9.) — II, 317, l. 24; III, 22, l. 3; 247, l. 4. — « Si je ne *parfaisois* » [1588] [« si je n'achevois », Ms]. (III, 356, l. 5.) — *Théol. nat.*, ch. 103.

2 *Faire parfaitement.*

« Je fay grand doubte que Phidias... aymat autant la conservation de ses enfans naturels, comme il feroit d'une image... qu'il aurait *parfaite* selon l'art. » (II, 94, l. 11.)

PARFOURNIR.

Parfaire; achever.

« La fortune... y *parfournit* ce à quoy l'art n'avoit peu attaindre. » (I, 290, l. 7.) — « Pour assouvir et entierement contenter une telle volonté, il faut

que Dieu *parfournisse* en elle son amour [ideo Deus complebit ipsi voluntati ipsum amorem]. » (*Théol. nat.*, ch. 165.)

SE PARFOURNIR

« La distribution et varieté de tous les actes de ma comedie *se parfournit* en un an. » (I, 116, l. 8.) — II, 153, l. 6.

Par, latin « per », apporte une idée d'achèvement, comme dans « parfaire ». *Parfournir*, c'est d'abord fournir entierement. Montaigne emploie le substantif « parfourniment » (*Théol. nat.*, ch. 92.)

PARFUMIER.

Parfumeur.

III, 339, l. 16.

PARITÉ.

Egalité; ressemblance.

« Il nous faut remarquer la *parité* qui est entre nous. » (II, 160, l. 6.)

PARLEMENT.

Pourparler.

« N'est heure... où un chef doive avoir plus l'œil au guet, que celle des *parlemens* et traités d'accord. » (I, 28, l. 4.) — I, 28, l. 16. — « L'heure des *parlemens* dangereuse. » (I, 30, le titre.)

Deux fois, Montaigne après 1588 a supprimé *parlement* employé dans ce sens. Il l'a remplacé par « traité » (I, 30, l. 1): et par « marché » (I, 32, l. 12).

PARLEMENTER.

S'entretenir.

« Les Parthes avoient accoustumé de faire à cheval... tous leurs affaires publiques et privez, marchander, *parlementer*, s'entretenir et se promener. » (I, 371, l. 15.)

PARLER.

1 *Transitif.*

« Les autres plus tardifs ne *parlent* jamais rien qu'élabouré et premedité. » (I, 44, l. 4.) — « Ce qu'il *parla* nul ne parla jamais mieus. » (II, 572, l. 17.) — III, 302, l. 7.

2 *Substantivement.*

« N'interrons pas mon *parler*. » (I, 160, l. 25.) — « La costume a faict le *parler* de soi vitieus. » (II, 59, l. 21.)

LE BIEN PARLER : *l'éloquence.*

« Si la perfection du *bien parler* pouvoit apporter quelque gloire sortable a un grand personnage. » (I, 324, l. 3.)

PARLERIE.

Eloquence (avec ou sans ironie).

« Francisque Taverna, ambassadeur de François Sforce Duc de Milan, homme tres-fameux en science de *parlerie*. » (I, 41, l. 23.) — « Mais cecy surpasse toute bassesse de cœur, en personnes de tel rang (Cicero et Pline), d'avoir voulu tirer quelque principale gloire du caquet et de la *parlerie*, jusques à y employer les lettres privées écriptes à leurs amis. » (I, 323, l. 9.) — II, 114, l. 10 [1588]. — « J'aimeroy mieux que mon fils apprint aux tavernes à parler, qu'aux escholes de la *parlerie*. » (III, 181, l. 15.) — III, 271, l. 5.

PARLIER.

1 *Verbeux; verbal; en paroles.*

« Une philosophie ostentatrice et *parliere*. » (I, 322, l. 29.) — « Revenant à la vertu *parliere*, je ne treuve pas grand chois entre ne sçavoir dire que mal, ou ne sçavoir rien que bien dire. » (I, 326, l. 13.) — « (La poesie) est un art follastre et subtil, desguisé, *parlier*, tout en plaisir, tout en montre. » (III, 46, l. 14.) — « Je hay toute sorte de tyrannie, et la *parliere*, et l'effectuelle. » (III, 187, l. 29.)

« Ce mot a été employé par les auteurs de nos vieux romans... Des écrivains modernes ne l'ont pas dédaigné non plus : Rousseau dans la *Nouvelle Héloïse*, lettre 65, fait dire à Claire écrivant à Julie « qu'au fond elle ne fait pas grand cas de toute cette philosophie *parliere* ». D'Alembert, dans une lettre a Voltaire (31 octobre 1762), oppose aussi « la philosophie froide et *parliere* » a « la philosophie en action ». (Feugère.)

2) *Eloquent.*

« Voyla pas un taire *parlier* et bien intelligible? » (II, 162, l. 9.)

« Il (Montaigne) s'est dispensé plusieurs fois d'user de mots inaccoutumés, auxquels si je ne m'abuse, malaisement baillera-il vogue : ... *silence parlier*... » (Pasquier. *Lettres*, XVIII.)

PARMY, PAR MI.

1) *Adverbe.*

« Quelque personage que l'home entrepraigne, il joue tousjours le sien *parmy*. » (I, 101, l. 2.) — II, 32, l. 18.

2) *Préposition : au milieu de, au sein de (même avec un complément au singulier).*

« Quoy que j'eusse la santé ferme et entiere, et quant et quant un naturel doux et traitable, j'estois *parmy* cela si poisant, mol et endormi, que... » (I, 226, l. 25.) — « Je suis né et nourry aux champs et *parmy* le labourage. » (II, 436, l. 24.)

« *Parmi* (latin : per medium) est écrit par Montaigne en deux mots conformément à l'étymologie dans l'édition de 1580 (II, 644); il le corrige pour l'écrire en un seul mot dans l'édition de 1588 (II, 194, l. 13).

PAROISTRE.

Se montrer dans le monde.

« Cettuy-ci avoit plusieurs filles à marier et un fils desjà en aage de *paroistre*. » (II, 78, l. 10.)

PAROLE.

Mot (avec valeur ironique).

« Ce n'estoient voirement que *paroles* Françoises. » (I, 190, l. 4.)

DE PAROLE : *en paroles, en mots.*

I, 65, l. 6; II, 455, l. 25.

PAROY.

Au masculin : II, 530, l. 4; au feminin : II, 559, l. 30; III, 77, l. 6.

PARQUOY.

C'est pourquoi; donc.

« *Parquoi* c'est pareille folie de pleurer de ce que d'icy a cent ans nous ne vivrons pas, que de pleurer de ce que nous ne vivions pas, il y a cent ans. » (I, 114, l. 2.) — « Le jambon fait boire, le boire desaltere, *parquoy* le jambon desaltere. » (I, 221, l. 23.) — I, 223, l. 8; II, 187, l. 8 [1588]; 513, l. 4. — « *Parquoy* [ergo] si celles icy crées sont possiblement infinies il s'ensuit... » (*Théol. nat.*, ch. 6.) — *Ibid.*, ch. 98.

PARRICIDE.

Meurtre d'un proche.

III, 14, l. 5.

PARSIMONIE.

Economie.

I, 20, l. 7. — « De la *parsimonie* des anciens. » (I, 396, titre.)

PART.

1) *Partie.*

I, 204, l. 10. — « Chaque *part* de nous est moins que nous. Nous somes *part* du monde. » (II, 267; l. 5.) — II, 283, l. 18; 334, l. 11.

LA PLUS PART : *la plus grande partie (même avec un complément au singulier).*

I, 29, l. 4; 176, l. 8; II, 66, l. 9. — « *La plus part* de son ouvrage. » (II, 109, l. 25.) — II, 461, l. 6; 606, l. 9; III, 23, l. 11; 41, l. 2; 45, l. 4; 92, l. 18; 190, l. 21; 191, l. 22.

FAIRE PART.

a) *Donner une partie.*

II, 77, l. 4; III, 403, l. 16.

b) *Publier.*

II, 59, l. 17.

PRÉTENDRE PART A : *revendiquer sa part de.*

« Quiconque considerera avec juste mesure et proportion de quelles gens et de quels faits la gloire se maintient en la memoire des livres, il trouvera qu'il y a de nostre siecle fort peu de personnes qui y puissent *pretendre* nulle *part* » [1588] [« pretendre nul droit », Ms]. (II, 403, l. 12.) — II, 470, l. 11.

VOULOIR PART A.

« La fortune *voulut part à* ma promotion. » (III, 282, l. 11.)

EN SA PART.

« Je substitue *en sa part* (à sa place pour le devoir qui lui est assigné) celuy qui... » (I, 249, l. 10.)

2° *Parti politique; faction.*

« *Pars* armees. » (II, 449, l. 4.) — II, 463, l. 3. — (Il s'agit de la religion réformée.) « Elle fut eschapée et fondue entre leurs doigts, si elle ne tenoit parmy nous comme marque, tiltre et instrument de division et de *part*, plus que par soy-mesmes. » (III, 186, l. 26.) — III, 269, l. 18.

3° *Parti; secte.*

I, 261, l. 19. — « La liberté donq et gaillardise de ces esprits anciens produisoit en la philosophie et sciences humaines plusieurs sectes et *pars* d'opinions differentes. » (II, 307, l. 2 [1588].) — II, 334, l. 11.

4° *Côté; sens.*

(C'est un roi qui parle.) « Si mes subjects ne m'offencent pas, ce n'est tesmoignage d'aucune bonne affection : pourquoy le prendray-je en cette *part*-là, puis qu'ils ne pourroient quand ils voudroient? » (I, 343, l. 11.) — II, 84, l. 28. — « L'autre *part* de la balance. » (II, 129, l. 17.) — II, 314, l. 6; 470, l. 28.

. DE SA PART : *de son côté.*

II, 85, l. 17. — « Y a il quelque volupté qui me chatouille?... j'y associe mon ame... et l'employe *de sa part* à se mirer dans ce prospere estat. » (III, 425, l. 13.)

DE MA PART : *en ce qui me concerne.*

I, 108, l. 10; 191, l. 12; 219, l. 23; II, 71, l. 27.

LAISSER; METTRE A PART.

I, 235, l. 13; II, 197, l. 29; III, 45, l. 9.

5° *Rôle (latin : partes).*

« La *part* de l'Advocat est plus difficile que celle du Prescheur. » (I, 45, l. 9.) — III, 49, l. 26.

6° A PART : *pour « par », au sens du latin « per ».*

« J'ai l'esprit tendre et facile à prendre l'essor; quand il est empesché *à part* soy, le moindre bourdonnement de mouche l'assassine. » (III, 384, l. 13.) — « S'il est realement une nature composee du corps et de l'esprit, et qu'ailleurs encores le corps soit *a part* soy [per se] pourquoy ne trouverons nous aussi l'esprit *a part* [per se] en quelque nature? » (*Théol. nat.*, ch. 218 et *passim.*)

Le substantif *part* semble avoir pris parfois la place de la préposition : par. Pour la confusion inverse : Cf. PAR. Montaigne emploie aussi cette locution *a part* au sens de séparement (III, 216, l. 3).

PARTAGE.

Part; partie.

« Et distribuer distinctement mes *partages* et divisions en classes et regions cogneuës. » (III, 376, l. 14.)

TOMBER EN PARTAGE.

I, 20, l. 17 [1588].

PARTANT.

1° *Par cela.*

« *Partant* se voit l'animosité et illegalité manifeste des accusaturs. » (I, 130, l. 2.)

2° *Par conséquent; aussi.*

« La fiance de la bonté d'autruy est un non leger tesmouignage de la bonté propre : *partant* la favorise Dieu volontiers. » (I, 81, l. 12.)

PARTEMENT.

Départ.

« Il suffit de l'accompagner à son *partement.* » (I, 56, l. 10.) — I, 350, l. 14. — « Le jour de la separation et de son *partement*... » (*Théol. nat.*, ch. 162.) — *Ibid.*, ch. 300.

PARTI.

Cf. PARTY.

PARTIALISER (SE).

Prendre parti pour.

« La secte Peripatetique... montre les autres sectes... *s'estre partialisees*, cetecy pour le corps, cette autre pour l'ame, d'une pareille errur. » (II, 419, l. 19.) — « Ce n'est pas peu de chose que *se partialiser* pour l'ennemy de nostre createur. » (*Théol. nat.*, ch. 301.)

PARTICIPANT.

1 *Qui a part à.*

II, 116, l. 4. — (Il s'agit des bêtes.) « Celles qui n'ont point de voix, ne laissent pas d'avoir pratique et communication mutuelle, de laquelle c'est nostre defaut que nous ne soyons *participans.* » (II, 180, l. 24.) — « Non de l'ame en general, de la quelle quasi toute la philosophie rend les corps celestes et les premiers corps *participans*... » (II, 282, l. 17.)

2 *Qui a part à la connaissance de; témoin.*

« Ils les r'envoioient en leur privé, pour ne les faire *participantes* de leurs appetits immoderez. » (I, 260, l. 17.)

PARTICIPATION.

AVOIR PARTICIPATION : *avoir part.*

I, 368, l. 5. — « Les elephans ont quelque *participation* de religion. » (II, 180, l. 2.)

PARTICULARISER.

Séparer; mettre à part.

« Je ne m'y attache point, moins asteure que la vieillesse me *particularise* et sequestre aucunement des formes communes. » (III, 259, l. 13.) — *Théol. nat.*, ch. 103. — « Ceste charge et puissance d'administrer les sacremens... met de la difference... *particularisant* [separat...] certaines personnes et les eslevant au dessus des autres. » (*Théol. nat.*, ch. 305.)

SE PARTICULARISER.

Théol. nat., ch. 312.

PARTICULARITÉ.

Singularité.

« Toute estrangeté et *particularité* en nos meurs et conditions est evitable. » (I, 216, l. 1.)

PARTICULIER.

1 *Privé; individuel (par opposition à « général » ou à « public ») (moderne).*

« La commodité *particuliere* de mes parens et amis. » (Au Lecteur, 1, l. 5.) — II, 336, l. 21.

2 *Même sens avec la nuance de : retiré; à part; personnel.*

« (Il est) oisif; froit aus offices d'amitie et de parante et aus offices publiques; trop *particulier.* » (I, 228, l. 25.) — « Mais est-ce raison que, si *particulier* en usage, je pretende me rendre public en cognoissance? » (III, 21, l. 16.) — « Il y a des naturels *particuliers*, retirez et internes. » (III, 46, l. 23.)

Voici un exemple bien significatif en ce sens de Guillaume Bouchet : « Durant les troubles, encores que les guerres civiles nous rendissent *particuliers*, chacun estant empesché les uns a se sauver, les autres a garder ce peu qui leur restoit, aucuns à secourir leurs parents, amis et voisins : si est-ce que quand on nous permettoit un peu de respirer, nous ne laissions à nous assembler, et de manger et boire ensemble. » (*Serées*, éd. Roybet, III, 96.)

En parlant du langage : personnel.

I, 328, l. 1.

3 *Approprié.*

« Je veus estre logé en lieu qui me soit bien *particulier*... » (III, 255, l. 9.)

4 *Substantivement.*

« Il avoit ouy dire... que le *particulier* ne venoit en aucune consideration au pris du general. » (III, 283, l. 8.)

EN PARTICULIER : *dans la vie privée.*

« Plutarque a les opinions Platoniques, douces et accommodables à la societé civile; l'autre (Sénèque) les a Stoiques et Epicurienes, plus esloignées de l'usage commun, mais, selon moy, plus commodes en *particulier*... » (II, 109, l. 12.)

PARTICULIÈREMENT.

1 *A part.*

« (Je) ne m'entretiens jamais si folement, si licentieusement et *particulierement* qu'aux lieux de respect et de prudence ceremonieuse. » (III, 47, l. 6.)

2 *Individuellement.*

« Bien qu'au partir d'icy nous ayons *particulierement* certaine cognoissance de notre damnation ou de nostre salut, toutesfois il faut que cela soit generallement publié et notifié à tous. » (*Théol. nat.*, ch. 322.) — *Ibid.*, ch. 323; 326.

PARTIE.

1 *Partie du corps; membre.*

« (Le chirurgien) regarde au dela, d'y faire renaistre la naturelle (la chair naturelle) et rendre la *partie* a son deu estre. » (III, 221, l. 13.)

2 *Spécialement, au pluriel : les organes de la génération.*

I, 142, l. 6; III, 94, l. 22; 129, l. 12.

3 *Qualité; manière d'être.*

« Ils n'ont faute de aucune chose necessaire, ny faute encore de cette grande *partie*, de sçavoir heureusement jouyr de leur condition. » (I, 275, l. 19.) — II, 140, l. 1. — « La vaillance, elle est devenue populaire par noz guerres civiles, et en cette *partie* il se trouve parmy nous des ames fermes jusques à la perfection. » (II, 450 l. 2.)

Au pluriel.

« Edouard prince de Galles... personnage, duquel les conditions et la fortune ont beaucoup de notables *parties* de grandeur... » (I, 3, l. 8.) — « J'ay toutes mes autres *parties* viles et communes. » (I, 37, l. 4.) — « C'est un effect de jugement et de sincerité, qui sont les principales *parties* [« qualitez », 1588] qu'il cherche. » (I, 201, l. 19.) — I, 228, l. 17; 384, l. 6; II, 66, l. 10. — « Je ne sache homme qui peut aporter plus de *parties* et naturelles et acquises, propres à conserver la maistrise, qu'il faict. » (II, 81, l. 9.) — II, 143, l. 7; 203, l. 26; 390, l. 3; 446, l. 7; 448, l. 20. — « Il fut admirable en toutes les *parties* d'un grand capitaine. » (II, 461, l. 5.) — II, 574, l. 1; III, 174, l. 14; 199, l. 19; 300, l. 28; 374, l. 4.

4 *Entreprise; acte; rôle.*

« Ce n'est pas une legiere *partie* que de faire seurement sa retraicte. » (I, 315, l. 5.) — I, 318, l. 24; III, 3, l. 1; 249, l. 5.

ÊTRE DE LA PARTIE.

« Ceux là sont aussi, bien plus recommandables historiens, qui connoissent les choses, dequoy ils escrivent, ou pour avoir *esté de la partie* à les faire, ou privez avec ceux qui les ont conduites » [1588]. (II, 115, l. 21.)

5 *Conspiration; complot.*

« Les *parties* que ses subjets machineroyent contre luy. » (I, 168, l. 26.)

6 *Parties amoureuses; intrigues.*

« Cette mesme ame de Cæsar, qui se faict voir à .. dresser la bataille de Pharsale, elle se faict aussi voir à dresser des *parties* oysives et amoureuses. » (I, 388, l. 2.) — III, 110, l. 1. — « J'ay... chargé sur moi sul le hasard de nos assignations pour les en descharger (les femmes); et ai dresse nos *parties* tousjours par le plus aspre et inopiné, pour estre moins en supçon. » (III, 135, l. 2.)

7 *Plaideur; personne en procès.*

« En fin je dirois pour monsieur ma *partie*... » (I, 129, l. 22.) — « La justice... y est comme en la

bouche de l'advocat, non comme dans le cœur et affection de la *partie*. » (II, 146, l. 19.)

8° *Partie adverse; adversaire (au propre et au figuré).*

I, 44, l. 15; 59, l. 15. — « En la bataille d'Auroy que le Comte de Montfort gaigna contre Charles de Blois, sa *partie* pour le Duché de Bretaigne... » (I, 305, l. 8.) — I, 317, l. 26. — « Il semble que le nom de la vertu presuppose de la difficulté au combat et du contraste, et qu'elle ne peut s'exercer sans *partie*. » (II, 120, l. 15.) — II, 153, l. 16. — « Albucilla s'estant pour se tuer frappee trop mollement, donna encores à ses *parties* moyen de l'emprisonner. » (II, 374, l. 31.) — II, 523, l. 22.

9° *Au pluriel : articles d'un memoire; d'un compte.*

I, 407, l. 19 et p. 466.

PARTIR.

1° *Diviser en parties, partager; départir.*

I, 115, l. 4; 248, l. 22. — « En cete grande bataille de Potidee... les victorieus... venans a *partir* entre eus la gloire de l'exploit, attribuarent a la nation Spartiate la præcellance de valur en ce combat. » (I, 301, l. 12.) — « Nous *partons* le fruict de nostre chasse avec nos chiens et oyseaux, comme la peine et l'industrie; et, au dessus d'Amphipolis en Thrace, les chasseurs et les faucons sauvages *partent* justement le butin par moitié. » (II, 171, l. 23 et 25.) — « Elle (la raison) le fend (le temps) incontinent et le *part* en futur et en passé, comme le voulant voir necessairement desparty en deux. » (II, 369, l. 21.) — « Comme se voit *party* (partagé, loti), pour trois belles il nous en faut baiser cinquante laides. » (III, 123, l. 21.)

SE PARTIR.

« Il donna si grand coup d'espée à un sien ennemy armé de toutes pieces, qu'il le fendit du haut de la teste jusques en bas, si que le corps se *partit* en deux parts. » (II, 528, l. 24.)

S'EN PARTIR : *s'éloigner.*

« Et *m'en partirai* d'icy plus ignorant... » (II, 275, l. 1.)

2° *Sortir (moderne).*

Au figuré : émaner; provenir.

« Cela ne peut aucunement *partir* du discours de nostre raison. » (II, 183, l. 10.) — « Or de quelle vanité nous peut-il *partir* ... d'interpreter desdaigneusement les effects que nous ne pouvons... comprendre? » (II, 197, l. 21.) — II, 320, l. 7; 412, l. 11.

3° *S'en aller; mourir.*

II, 503, l. 9.

4° *Substantivement.*

I, 108, l. 3. — « Au *partir* de la nourrisse. » (I, 211, l. 21.)

Une fois dans l'édition de 1588, Montaigne a remplacé *partir* par « partager » (I, 349, l. 19 et p. 457). L'ancienne langue disait : *se partir* au sens de : « se séparer », « s'éloigner les uns des autres », expression qui a donné naissance au sens actuel de *partir*. Montaigne a corrigé : *se partir* en *partir*, dans l'édition de 1588 (II, 193, l. 6 et p. 644).

PARTISAN.

1° *Adjectif substantif : de parti; qui prend parti dans.*

II, 145, l. 4. — (Il parle des dieux.) « Les voicy *partisans* de noz troubles, pour nous rendre la pareille de ce que, tant de fois, nous somes *partisans* des leurs. » (II, 270, l. 24 et 25.)

PARTISAN POUR.

« Salone, ville *partizane pour* Cæsar contre Pompeius. » (II, 555, l. 9.)

2° *D'un parti.*

« Tu ne crains pas d'offencer ses loix (les lois de la nature) universelles et indubitables, et te piques aux tiennes, *partisanes* et fantastiques. » (III, 121, l. 10.)

PARTITION.

1 | *Division.*

(Il s'agit « des trois actions de l'ame, l'imaginative, l'appetitive, et la consentante ».) « Zenon peignoit de geste son imagination sur cette *partition* des facultez de l'ame. » (II, 226, l. 20.)

2 | *Divisions et subdivisions d'un discours (terme de rhétorique).*

« Ses prefaces, definitions, *partitions*, etymologies, consument la plus part de son ouvrage. » (II, 109, l. 25.) — II, 416, l. 1; 447, l. 15.

PARTY, PARTI.

Ce qui est attribué à quelqu'un pour sa part.

1 | *Situation; condition; état.*

I, 154, l. 17. — « Ils disent que les corps seroient en mauvais *party*, attendant l'infusion de leur ame. » (II, 301, l. 6.)

PARTY D'ARMES.

« (Quelques seigneurs à la bataille de Crécy) se trouvans en dur *party* d'*armes*... » (I, 331, l. 28.)

2 | *Résolution; détermination.*

« Se corriger, abandoner un mauves *parti*... ce sont qualitez rares... » (I, 201, l. 21.) — « Quelles occasions sont assez justes pour faire entrer un homme en ce *party* de se tuer? » (II, 28, l. 26.) — III, 284, l. 23.

PRENDRE PARTY : *prendre une détermination; se décider.*

I, 4, l. 13. — « Il ne pouvoit *prendre party* de s'enfuyr. » (I, 93, l. 21.). — « Il *print* entre ces deus extremitez un moien *parti*. » (I, 277, l. 21.) — II, 133, l. 25; 310, l. 16. — « *Prendre party* en homme de cœur. » (III, 397, l. 6.)

3 | *Ligne de conduite; conception.*

« C'est par mon experience que j'accuse l'humaine ignorance, qui est, à mon advis, le plus seur *party* de l'escole du monde. » (III, 375, l. 17.)

4 | *Groupe de personnes suivant une ligne de conduite déterminée.*

I, 48, l. 23; II, 144, l. 20. — « Les loix m'ont osté de grand peine; elles m'ont choisy *party* et donné un maistre. » (III, 8, l. 7.) — III, 201, l. 5.

5 | *Personne à marier (moderne).*

I, 286, l. 19.

1. PAS.

1 | *Mouvement consistant à mettre un pied devant l'autre pour marcher.*

ALLER LE PAS : *marcher au pas.*

II, 147, l. 23.

LE PETIT PAS : *lentement.*

« Ains se retirarent *le petit pas*, montrant tousjours les dens, jusques à ce qu'ils se furent rendus à sauveté. » (I, 353, l. 20.)

2 | *Court espace.*

Au figuré.

« Non pour en pourvoir sulement mon besouin, mais de trois *pas* audelà. » (III, 54, l. 20.)

3 | *Démarche; allure.*

Au figuré.

« J'honore le plus ceus que j'honore le moins; et, ou mon ame marche d'une grande allegresse, j'oblie les *pas* de la contenance (c.-à-d. de l'étiquette). Et m'offre maigrement et fierement à ceux à qui je suis. Et me presante moins a qui je me suis le plus done. » (I, 328, l. 15.)

PAS DE CLERC : *une démarche de novice.*

I, 32, l. 3.

4 | *Passage; spécialement : passage difficile dans une montagne.*

« La gloire de la desconfiture du Roy Leonidas et des siens, au *pas* des Thermopyles. » (I, 277, l. 12.)

Au figuré.

III, 253, l. 14.

OUVRIR LE PAS : *frayer le chemin.*

« Autravers des armes et des homes renversez *ouvrirent le pas* a leurs gens de pied... » (I, 377, l. 8.) — « Le prestre *ouvre le pas* à l'espousee, le jour des nopces... » (III, 107, l. 10.)

PASSER LE PAS; SAUTER LE PAS : *mourir.*

« Combien il luy valoit mieux *passer* une fois *le pas* que demeurer. » (I, 169, l. 24.)

FRANCHIR LE PAS : *même sens.*

II, 376, l. 15; 377, l. 1.

5° *Passage d'un livre; article.*

II, 42, l. 2. — « Madame, vous me trouvates sur ce *pas* dernierement que vous me vintes voir. » (II, 609, l. 5.)

CLORRE UN PAS

« Je m'en vais *clorre ce pas* par ce verset ancien que je trouve singulierement beau à ce propos. » (I, 344, l. 27.) — II, 525, l. 3.

2. PAS.

Particule servant à renforcer les négations.

Cf. NE.

Montaigne emploie parfois *pas* seul dans des phrases interrogatives ou nous emploierions « ne pas » : I, 105, l. 5; 115, l. 1; III, 343, l. 5; 345, l. 19; 347, l. 15. Les changements de *pas* en *point* (I, 331, l. 21) et de *point* en *pas* (I, 421, l. 2) s'expliquent en général par le désir d'éviter des répétitions. *Pas*, est pourtant changé une fois en *point* sans raison apparente III, 83, l. 6.

PASQUAGE.

Pâturage.

« Ses rentes et domaines se sont eschangez en *pasquages* bien maigres. » (I, 266, l. 24.)

PASSADE.

Terme de manege.

I, 374, l. 21 [1588].

PASSAGE.

1° *Action de passer.*

I, 114, l. 19.

DONNER PASSAGE.

« Pour *donner passage* aux loix... » (III, 13, l. 27.)

2° *Spécialement : passage dans l'autre monde; la mort.*

II, 558, l. 9.

3° *Action de passer dans; invasion.*

I, 366, l. 5; 388, l. 27.

PASSAGER.

Matelot.

Au pluriel : l'équipage.

« Les veisseaux leur feurent fournis escharcemant, et ceus qui s'y embarquarent rudement et vileinement traitez par les *passagiers* qui,... les amusarent sur mer tantost avant tantost arriere, jusques a ce qu'ils eussent consomme leurs vittoailles... » (I, 62, l. 22.)

« Il se prend aussi pour celuy qui avec bac ou nacelle passe les allans et venans d'une part de la riviere à autre. *Transvector, Transmissor*, voyez Passeur. » (Nicot.)

PASSE.

(Impératif de passer.) Soit; ne faites pas attention; laissez passer (moderne).

I, 235, l. 19.

PASSER.

1° *Intransitif.*

a) *Passer la vie; vivre.*

« Il me suffit de *passer* à mon aise; et le meilleur jeu que je me puisse donner, je le prens... » (I, 106, l. 2.) — III, 208, l. 20.

b) *Cesser.*

(Il s'agit du « souslevement d'estomac qui advient à ceux qui voyagent en mer ».) « Un mien connoissant m'a tesmoigné de soy, qu'y estant fort subjet, l'envie de vomir luy *estoit passée* deux ou trois fois, se trouvant pressé de fraieur en grande tourmente. » (III, 146, l. 11.)

c) *Etre admis.*

« Je vous appelle vous mesme à tesmoin, si avec cette science un homme ne peut *passer* avec reputation et faveur parmy toutes compaignies. (II, 308, l. 2.)

d) *Se passer.*

« Nous estimons grande chose nostre mort, et qui ne *passe* [« ne se passe », 1580] si aisément. » (II, 372, l. 10.) — III, 35, l. 12.

e) *Expressions.*

PASSER A LA MERCY DE.

(Il parle des « fantaisies » regardant les sens.) « Qu'il n'y a aucune tromperie aux sens; qu'il faut *passer à leur mercy*, et cercher ailleurs des raisons pour excuser la difference et contradiction que nous y trouvons... » (II, 353, l. 15.) — « Tant la prononciation a de credit a doner pris et façon aus ouvrages qui *passent a sa merci?* » (II, 356, l. 11.)

PASSER OUTRE.

1° *Absolument : aller plus loin (au figuré).*

« (Ma santé) me donna moyen d'esveiller toutes mes provisions et de porter la main au devant de la playe qui eust *passé* volontiers plus *outre* (qui eût pu facilement devenir plus dangereuse). » (III, 336, l. 9.)

2° *Avec complément : dépasser; franchir (au figuré).*

« Leur malignité *passe outre* la couche nuptiale... » (III, 88, l. 2.)

PASSER OUTRE A : *continuer à.*

« Et accuse ma faineance de n'*avoir passé outre a* parfaire les beaus comancemens qu'il a laissez en sa maison. » (III, 212, l. 7.)

2° *Transitif.*

a) *Traverser.*

I, 77, l. 1. — (Il s'agit d'Alexandre le Grand.) « Cette grandeur, d'*avoir*, à l'aage de trente trois ans, *passé* victorieux toute la terre habitable... » (II, 569, l. 23.)

Au figuré : traverser; supporter.

II, 531, l. 2. — « De Rome il (Cæsar) s'en alla au fin fonds de l'Espaigne, où il *passa* des difficultez extremes en la guerre contre Affranius et Petreius, et au long siege de Marseille. » (II, 548, l. 27.) — « Combien qui desirent la mort, ou qui la *passent* sans alarme et sans affliction? » (III, 327, l. 22.)

b) *Faire passer.*

« Qu'il *passast* son armée à navires... » (II, 547, l. 24.)

c) *Promener rapidement.*

II, 103, l. 16. — J'*ay passé* les yeus sur tel dialogue de Platon... » (III, 270, l. 1.)

d) *Franchir (en parlant du temps).*

PASSER SON AAGE.

II, 208, l. 8.

PASSER LA VIE.

I, 252, l. 9.

PASSER LE TEMPS.

« J'ay un dictionnaire tout à part moi : je *passe le temps*, quand il est mauvais et incommode; quand il est bon, je ne le veux pas *passer*, je le retaste, je m'y tiens. » (III, 424, l. 4 et 5.) — III, 425, l. 2.

PASSER SON TEMPS; PASSER LE TEMPS : *occuper le temps agréablement; se divertir.*

« Quand je me joue a ma chate, qui sçait si elle *passe son temps* de moi plus que je ne foy d'elle. » (II, 159, l. 9.) — III, 48, l. 10.

e) *Locutions.*

PASSER LE COUTEAU.

Cf. COUTEAU.

PASSANT FLEUR : *fane.*

III, 141, l. 4.

PASSER PAR GAGEURE.

« Il seroit utile qu'on *passast par gageure* (c.-à-d. qu'on mit à gageure) la decision de nos disputes. » (III, 178, l. 5.)

PASSER DES JOURNÉES : *faire du chemin.*

« J'ay apris à faire mes journées à l'Espagnole, d'une traicte : grandes et raisonnables journées; et aux extremes chaleurs, les *passe* de nuict, du Soleil couchant jusques au levant. » (III, 242, l. 23.)

PASSER SES POINTES.

I, 242, l. 22.

Cf. POINTE.

PASSER EN POSTE : *faire rapidement.*

« Nous, qui *passons en poste* toutes nos actions. » (III, 409, l. 16.)

3 *Réfléchi.*

SE PASSER DE.

a) *Savoir se priver de (moderne).*

I, 181, l. 5. — « Come si les sots, pour estre moins capables de *s'en passer*, estoint plus capables d'user des richesses. » (III, 209, l. 26.)

b) *S'accommoder de.*

« J'ay estably en mon ame assez de degrez à *me passer de* moins que ce que j'ay; je dis *passer* avec contentement... » (III, 208, l. 25.)

PASSETEMPS.

Divertissement, en parlant de representations théâtrales.

« Il pensoit estre perpetuellement aux theatres à y voir des *passetemps*, des spectacles... » (II, 217, l. 5.)

PASSIBILITÉ.

Faculte de souffrir.

II, 302, l. 1.

Montaigne, dans la *Théologie Naturelle*, emploie *passible* dans le sens de *qui peut souffrir.* — D'autant que le corps *passible* [passibile] sera plus contre la volonté d'une telle ame que l'impassible, on le luy rendra *passible* [passibile]. » (Ch. 167.)

PASSIF.

Reçu; subi (par opposition à actif, que l'on fait à autrui).

« Le bien faire actif devroit plus poiser de ma main, en consideration de ce que je n'en ay *passif* nul qui soit. Je puis d'autant plus librement disposer de ma fortune qu'elle est plus miene. » (I, 229, l. 8.) — III, 170, l. 7. « J'ay sans offence de pois, *passive* ou active, escoulé tantost une longue vie. » (III, 298, l. 18.)

PASSION.

1 *L'état de celui sur lequel agit quelque chose; passivité (en opposition à « action »).*

« Le cameleon prend la couleur du lieu où il est assis; mais le poulpe se donne luy-mesme la couleur qu'il luy plaist, selon les occasions, pour se cacher de ce qu'il craint et attraper ce qu'il cerche : au cameleon, c'est changement de *passion;* mais au poulpe, c'est changement d'action. » (II, 181, l. 23.) — (Il s'agit de la mort.) « Un quart d'heure de *passion* sans consequance, sans nuisance. » (III, 341, l. 23.)

2 *Ce qu'on sent (au corps ou à l'esprit); impression.*

« Une extreme *passion* de honte. » (I, 13, l. 3.) — « Ces *passions* qui ne nous touchent que par l'escorce ne se peuvent dire nostres. » (II, 57, l. 2.) — II, 150, l. 6; 181, l. 25. — (Il s'agit de la torpille et de la « pesanteur endormie » qu'elle transmet aux mains de ceux qui la touchent.) « Voire dit-on d'avantage que si on verse de l'eau dessus, on sent cette *passion* qui gaigne contremont jusques à la main et endort l'atouchement au travers de l'eau. » (II, 182, l. 17.) — II, 366, l. 10 et 13; 536, l. 14.

3 *Souffrance.*

« Le mesme passage que vous fites de la mort à la vie, sans *passion* et sans frayeur, refaites le de la

vie à la mort. » (I, 114, l. 20.) — « Et qui... peut se contenter d'imaginer Socrates seulement franc de crainte et de *passion* en l'accident de sa prison...? » (II, 125, l. 5.)

PASSIONNER.

1 *Faire souffrir.*

« La parenté, les anciennes accointances et amitiez saisissent nostre imagination et la *passionnent* pour l'heure. » (I, 308, l. 17.)

2 *Inspirer un extrême intérêt.*

III, 273, l. 23.

SE PASSIONNER : *se tourmenter; s'inquiéter.*

« Je ne *me passionne* point d'estre sans medecin, sans apotiquaire et sans secours... » (II, 586, l. 29.)

*PASTISSAGE.

Pâtisserie.

Au figuré : accommodement; mélange.

« Nous apelons justice le *pastissage* des premieres loix qui nous tumbent en main et leur dispensation et pratique, souvant tresinepte et tresinique. » (II, 586, l. 7.) — « Ces *pastissages* de lieus communs, dequoi tant de gens mesnagent leur estude, ne servent guere qu'a subjects communs. » (III, 348, l. 15.)

PASTISSER.

Travailler la pâte; pétrir.

Au figuré : accommoder.

« Et Dieu sçait lors, entre la douleur et la frayeur, de quel bon jugement ils vous le *patissent* (leur testament). » (I, 103, l. 23.) — « Celuy qui... me recitoit avoir... faict profession... d'une religion damnable selon luy... comant *pastissoit* il ce discours (ces principes) en son corage (son cœur)? » (I, 411, l. 14.) — « Ainsin, à force beaux mots, ils nous vont *patissant* une belle contexture des bruits qu'ils ramassent és carrefours des villes. » (II, 116, l. 1.)

PASTURE.

Nourriture.

1 *Au propre.*

« Tout ainsi qu'en toute *pasture* il y a le plaisir souvant sul. » (II, 239, l. 5.)

2 *Au figuré.*

« La consideration de la nature est une *pasture* propre à nos espris. » (II, 239, l. 10.)

PATENOSTRE.

Au masculin : oraison dominicale.

I, 409, l. 3. — « Je puis dire mon *patenostre* hors de propos. » (II, 501, l. 14.) — III, 114, l. 7.

PATIENCE.

Endurance.

« Quand les Athlètes contrefont les philosophes en *patiance*, c'est plus tost vigeur de nerfs que de ceur. » (I, 199, l. 10.) — I, 382, l. 7. — « C'est une dangereuse invention que celle des gehenes, et semble que ce soit plustost un essay de *patience* que de verité. » (II, 47, l. 14.) — II, 126, l. 18; 127, l. 16. — « La vertu de la moderation (est) plus rare que celle de la *patiance*. » (II, 424, l. 14.) — III, 210, l. 22; 297, l. 12.

PATIENCE DE TRAVAIL.

III, 422, l. 7.

PATIENCE DE LABEUR.

II, 538, l. 27.

PATIENCE AUX MAUX.

III, 343, l. 6.

AVOIR PATIENCE : *endurer; supporter.*

I, 295, l. 19.

PATIENT.

1 *Adjectif.*

a) *Passif.*

« L'un agent et influant, l'autre *patient* [sicut patientis] et recevant. » (*Théol. nat.*, ch. 317.)

b) *Endurant.*

« Celuy qui n'a pas fait ce dequoy on l'accuse, est assez *patient* pour supporter ces tourments. » (II, 47, l. 18.) — « Fut-il jamais ame si vigilante, si active et si *patiente* de labeur que la sienne? » (II, 538, l. 27.)

c) *Qui se maitrise.*

« C'est le plus *patient* homme que je cognoisse à brider sa cholere : elle l'agite de telle violence et fureur... qu'il faut qu'il se contraingne cruellement pour la moderer. » (II, 522, l. 6.)

2 *Substantif.*

a) *Celui qui supporte facilement les privations; qui est endurant.*

« Il en est qui font les laborieux et les *patiens* pour regretter le bœuf et le jambon parmy les perdris... » (III, 407, l. 14.)

b) *Celui qui souffre de quelque chose.*

« Le *patiant* se doit... legieremant essaïer et offrir... » (I, 128, l. 4.)

c) *Le malade, celui qui est entre les mains d'un médecin (moderne).*

« Pourquoy praticquent les medecins avant main la creance de leur *patient* avec tant de fauces promesses de sa guerison, si ce n'est afin que... » (I, 130, l. 12.) — III, 389, l. 2.

PATIR.

1 *Etre passif.*

« Le pere (Dieu) est l'agissant et la personne active, le fils est le *patissant* [passivum] et personne passive. » (*Théol. nat.*, ch. 54.)

2 *Souffrir.*

« Les vivans y eurent à *patir*; si eurent ceux qui n'estoient encore nays. » (III, 331, l. 28.)

PATRIE.

« La deffence de sa *patrie* » [1588] [« païs », Ms]. (I, 174, l. 8.)

Le *Quintil Horatian* reproche ce mot comme un néologisme à du Bellay. « Qui a *païs*, n'a que faire de *patrie*: duquel nom *païs* tous les anciens poetes et orateurs françois en cette signification l'ont usurpé: le nom de « patrie » est obliquement entré et venu en France nouvellement et les autres corruptions italiques. »

PATRON.

Modèle; exemple.

« Les images et *patrons* à troubler notre police. » (I, 152, l. 23.) — « Ce prince (Alexandre) est le souverain *patron* des actes hazardeux... » (I, 165, l. 9.) — I, 197, l. 15; 302, l. 23; 380, l. 1; II, 288, l. 13; 307, l. 7; 341, l. 17; 451, l. 10; 453, l. 14; III, 25, l. 5; 104, l. 25; 161, l. 13; 175, l. 12; 339, l. 6.

AU PATRON DE : *sur le modèle de.*

I, 246, l. 1; 254, l. 16.

Montaigne a sans doute estimé qu'il avait abusé de cette image. Il a supprimé neuf fois ce mot après 1588 et l'a remplacé par : exemplaire (I, 226, l. 3; III, 223, l. 18; 351, l. 3); forme (III, 409, l. 7); maistre (II, 567, l. 8); mirouer (III, 392, l. 14): modelle (III, 369, l. 2); montre (III, 302, l. 8): regle (I, 347, l. 1). En revanche il l'a introduit à trois reprises : II, 288, l. 13; III, 365, l. 9 et 422, l. 17.

PAUME.

1 *Au propre.*

SIFFLER EN PAUME : *disposer la paume de la main devant la bouche de manière à produire un sifflement prolongé.*

III, 73, l. 8.

TOUCHER EN PAUME : *toucher à la main; aborder (au figuré).*

« Si tu n'accoles la mort, au moins tu luy *touches en paume* une fois le moys. » (III, 397, l. 9.)

2 *Mesure de dimension.*

III, 166, l. 6.

PAUSE.

A PAUSES : *par intervalles.*

III, 396, l. 2.

PAVÉ.

« Car, quoy qu'on die, il n'y a pas autre vaillance sur le *pavé* et autre au camp. » (II, 7, l. 9.)

PAVESADE.

Rangée de pavois (boucliers) placés autour d'un navire pour faire un rempart.

« Le tout (chascun des coches de guerre des Hongrois) couvert d'une *pavesade* a la mode d'une galiotte. » (III, 148, l. 27.)

PAYEMENT.

PRENDRE EN PAYEMENT : *prendre a gré; être satisfait de.*

« Si je compare tout le reste de ma vie, quoy qu'aveq la grace de Dieu je l'aye passée douce... pleine de tranquillité d'esprit, ayant *prins en payement* mes commoditez naturelles et originelles... si je la compare, dis-je, toute aux quatre années qu'il m'a esté donné de jouyr de la douce compagnie... de ce personnage, ce n'est que fumée... » (I, 252, l. 11.)

DONNER EN PAYEMENT : *fournir comme explication, comme éclaircissement.*

II, 583, l. 8.

PAYER.

1 *Apaiser (sens étymologique : latin, pacare).*

« Aux grandes occasions (de colère), cela me *paye* qu'elles sont si justes que chacun s'attend d'en voir naistre une raisonable cholere; je me glorifie à tromper leur attente. » (II, 524, l. 12.)

2 *Compenser; équivaloir.*

« (Je) sçai tresbien sentir,... que mon terroir n'est aucunemant capable d'aucunes flurs trop riches que j'y trouve semées, et que tous les fruicts de mon creu ne les sçauroient *payer*. » (II, 102, l. 8.) — II, 292, l. 2.

3 *Satisfaire; contenter.*

II, 109, l. 18; 412, l. 12. — « La seule varieté me *paye*, et la possession de la diversité, au moins si aucune chose me *paye*. » (III, 261, l. 21 et 22.) — « Non pas la chose, mais l'apparence les *paye*. » (III, 303, l. 14.)

SE PAYER DE : *se contenter de; prendre à gre.*

II, 61, l. 8; 234, l. 11. — (Il s'agit d'un aveugle.) « De la harquebouse, il en tire à l'adventure, et *se paye de* ce que ses gens luy disent qu'il est ou haut ou costié. » (II, 351, l. 12.) — III, 276, l. 10.)

PECCANT.

Qui est de mauvaise nature (terme de l'ancienne médecine).

« Humeurs *peccantes*. » (II, 478, l. 4.) — III, 399, l. 25.

PECTORAL.

LA PARTIE PECTORALLE : *la poitrine.*

I, 295, l. 8.

PECULIER.

Particulier (latin : peculiaris).

« Vouloir tirer de là, nom de quelque *peculiere* valeur [1595]. » (I, 200, l. 8, note.) — « Nostre propre et *peculiere* condition est autant ridicule que risible. » (I, 390, l. 22.) — II, 145, l. 14; 452, l. 20; III, 362, l. 26. — « Une autre (proprieté) qui luy est *peculiere* et propre... » (*Théol. nat.*, ch. 54.)

PECULIEREMENT.

Particulièrement.

« Aussi y emploient nos gens communeemant des armes particulieres et *peculierement* destinees a cet usage. » (II, 497, l. 1.) — III, 88, l. 18.

PECUNIEUX.

Qui a de l'argent; riche (latin : pecunia, pecuniosus).

« Tout home *pecunieus* est avaritieus, à mon gre. » (I, 79, l. 14.)

PEDAGOGISME, PÆDAGOGISME, PAIDAGOGISME.

Art du pédagogue.

« Nostre enfant... ne doit au *pædagisme (sic)* que les premiers quinse ou sese ans de sa vie. » (I, 211, l. 15.)

Au pluriel.

« Prenant l'instruction de son progrez des *pædagogismes* de Platon (se renseignant sur son progrès, selon la méthode de Platon). » (I, 195, l. 14.)

PEDAGOGUE, PÆDAGOGUE.

1° *Adjectif.*

« Ces esprits surveillans et *pædagogues* des causes divines et humaines! » (II, 231, l. 20.)

2° *Substantivement.*

« Ce personnage (Platon) et son *pædagogue.* » (II, 404, l. 12.)

PEDANTE.

Instituteur.

« Tantost... il s'en faict... des tyrans de Sicile, des *pedantes* à Corinthe. » (I, 96, l. 18.) — I, 171, l. 2; 176, l. 4; II, 517, l. 16.

PEDANTESQUE.

De professeur; pédant.

I, 180, l. 12. — « Le parler que j'ayme, c'est un parler simple et naif... non *pedantesque*, non fratesque... mais plustost soldatesque... » (I, 222, l. 23.) — « La recherche des frases nouvelles et des mots peu conus vient d'un' ambition puerile et *pedantesque.* » (I, 223, l. 19.)

*PEDANTISME.

Pédagogie.

I, 171, titre. — « Par le moyen de la Jurisprudence, de la Medecine, du *pedantisme*, et de la Theologie encore... » (I, 182, l. 2.)

PEIGNÉ.

Au figuré.

« Un parler... non tant delicat et *peigné* come vehement et brusque. » (I, 222, l. 20.)

PEIGNER.

Au figuré.

« *Peigner* et farder les maus et en alleger le sentimant. » (I, 261, l. 18.)

PEINDRE.

1° *Ecrire.*

« Quoy que je *peigne* insupportablement mal, j'ayme mieux escrire de ma main que d'y en employer un' autre. » (I, 329, l. 6.)

2° *Dépeindre; décrire.*

I, 278, l. 17. — « Je *peins* principalemant mes cogitations. » (II, 60, l. 24.) — II, 226, l. 20; III, 148, l. 16; 268, l. 6 et 7; 350, l, 24.

PEINE.

1° *Châtiment.*

« Et qui vous la donne, vous accuse, et vous la donne, si vous l'entendez bien, en charge et en *peine.* » (III, 11, l. 11.)

A PEINE DE.

« Eudoxus souhetoit... qu'il peut une fois voir le soleil de pres... *à peine d'*en (dût il en) estre brulé soudainement. » (II, 239, l. 18.)

2° *Douleur.*

II, 20, l. 19. — « Si tu vis en *peine*, ta lâcheté en est cause. » (II, 24, l. 15.)

3° *Embarras.*

« Nous autres... sommes en cette *peine* que... nous n'osons... » (III, 199, l. 25.)

4° *Locutions.*

A PEINE : *à grand peine; difficilement.*

« *A peine* respondroy-je à autruy de mes dis-

cours, qui ne m'en responds point à moy... » (II, 100, l. 5.) — II, 432, l. 21. — « *A peine* trahirois-je le Prince pour un particulier, qui serois tre-marry de trahir aucun particulier pour le Prince... » (III, 3, l. 13.) — III, 390, l. 16.

A TOUTE PEINE; A TOUTES PEINES : *même sens.*

« Le peuple Thebain... absolut *à toutes peines* Pelopidas. » (I, 5, l. 17.) — II, 60, l. 26; 197, l. 13; 560, l. 1; III, 415, l. 7; C. et R., IV, 323.

A PEINE QUE.

a) *Peu s'en faut que.*

I, 148, l. 17. — (Il s'agit de Lycas.) « Guery qu'il fust par les medecins de cette humeur peccante (il pensoit estre perpetuellement aux theastres), *à peine qu*'il ne les mit en proces pour le restablir en la douceur de ces imaginations. » (II, 217, l. 7.) — III, 54, l. 14.

b) *C'est à peine si.*

II, 451, l. 5.

EN PEINE DE : *avec l'ennui de.*

II, 73, l. 24.

ETRE EN PEINE DE : *être en souci pour ce qui est de.*

« Cela me faisoit craindre... de rencontrer nos trouppes en lieu où je ne fusse conneu, pour n'*estre en peine de* dire mon nom, et de pis à l'adventure. » (II, 44, l. 10.) — II, 287, l. 28; 602, l. 25.

METTRE PEINE DE : *se mettre en peine de .. se donner de la peine.*

« Il nous faut *mettre peine* [quantum possumus laborare] *de* bien entendre ce que nous sommes. » (*Théol. nat.*, ch. 82.)

SE METTRE EN PEINE : *se mettre dans l'embarras.*

I, 217, l. 3.

SE METTRE EN PEINE DE : *se donner le souci de.*

II, 527, l. 28 [1588].

SE DONNER PEU DE PEINE DE.

III, 230, l. 8.

PEINER, PENER (SE).

Peiner; se donner de la peine.

I, 113, l. 25. — « Celuy à qui comme on demandast à quoy faire il *se pénoit* si fort en un art qui ne pouvoit venir à la cognoissance de guiere de gens... » (I, 322, l. 4.) — « Sa chambriere, ayant entendu la cause de ce remuement, luy dit en riant qu'il ne *se penast* plus pour cela, car... » (II, 238, l. 15.)

Cf. PENEUX.

PEINTRE.

Au figuré : celui qui dépeint, qui décrit.

« Je sçay un grand diseur et tresexcellent *peintre* de toute sorte de mesnage, qui a laissé bien piteusement couler par ses mains cent mille livres de rente. » (II, 468, l. 2.) — III, 246, l. 1.

PEINTURE.

1 *Portrait; image (au figuré).*

III, 79, l. 1. — « Des pieces de ma *peinture*... » (III, 228, l. 6.)

2 *Description.*

I, 374, l. 7; III, 111, l. 22; 122, l. 5. — « Un gentillhome... marchoit par païs en coche de mesme cete *peinture* (c.-à-d. en un coche semblable aux « coches guerriers » que Montaigne vient de décrire)... » (III, 149, l. 9.) — « Telle *peinture* de police... » (III, 219, l. 22.)

3 *Par extension : beau passage d'un livre.*

« Si je fardois l'un de mes discours de ces riches *peintures* [1588] [« si j'estoffois l'un de mes discours de ces riches despouilles », Ms. il esclaireroit par trop la bestise des autres. » (I, 190, l. 11.)

4 *Couleur.*

« (Il) prit son esponge, et, comme elle estoit abreuvée de diverses *peintures*... » (I, 290, l. 5.)

Au figuré : couleur artificielle.

I, 220, l. 8.

5 *Au pluriel : formes extérieures (sans réalité essentielle); apparences.*

(Il s'agit des distinctions entre le roi et son peuple.) « Ce ne sont pourtant que *peintures*, qui ne font aucune dissemblance essentielle. » (I, 336, l. 14.)

PELAUDER.

Au figuré : maltraiter; molester.

« Je fus *pelaudé* à toutes mains : au Gibelin j'estois Guelphe, au Guelphe Gibelin. » (III, 332, l. 7.)

Au sens propre, ce mot, qui est dérivé de peau, signifie : « battre, rosser ».

PELLEGRIN.

D'étranger; étrange.

« Oyez dire metonomie,... allegorie, et autres tels noms de la grammaire, semble-il pas qu'on signifie quelque forme de langage rare et *pellegrin*? » (I, 394, l. 20.)

C'est le même mot que *pèlerin*, voyageur (latin : peregrinus) repris de l'italien « pellegrino ».

PELOPONE[S]SIAQUE.

Du Péloponnèse.

« Avant la guerre *Peloponesiaque*... » (II, 593, l. 13.) — III, 57, l. 20.

PELOTER.

Renvoyer comme une balle (pelote); jouer avec.

Au figuré.

« Nous *pelotions* nos declinaisons à la maniere de ceux qui, par certains jeux de tablier, apprennent l'Arithmetique et la Geometrie. » (I, 226, l. 8.) — « Voïes l'horrible impudance de quoi nous *pelotons* les raisons divines. » (II, 147, l. 5.)

Peloter, c'est lancer la pelote en se jouant sans faire de partie réglée.

PELOTE.

Balle.

Au figuré.

« Les dieux s'esbattent de nous à la *pelote*, et nous agitent a toutes mains. » (III, 223, l. 16.)

PENCHANT.

Qui est en pente.

« Cette aisée, douce et *panchante* voie. » (II, 122, l. 12.)

PENDANT.

1] *En pente.*

« J'en évite volontiers les costez (des chemins) *pandans* et glissans. » (II, 426, l. 2.) — « A Venise les rues et pavés de mesme matiere (c.-à-d. de briques) et si *pandant*, que il n'y a jamais de boue. » (*Voyage*, 180.)

2] *Glissant; scabreux.*

« J'aprans a voir les homes sans m'y tenir : ce seroit outrage en un pas si *pendant*. Il est temps de tourner le dos a la compaignie. » (III, 253, l. 14.)

3] PENDANT DE : *dépendant de.*

« La tourbe de nos hommes, *pendant* toute *d'*autruy... » (I, 336, l. 3.)

PENDRE.

PENDRE A : *pencher; incliner vers.*

« Cette apparence de verisimilitude qui les faict *pendre* plutost *à* gauche qu'*à* droite. » (II, 310, l. 14.)

PENDRE DE.

a) *Incliner vers.*

« Cet ambassadeur... *pendoit du* costé de France. » (I, 43, l. 14.) — « Il a les opinions saines et *pend du* bon party aux affaires Romaines. » (III, 201, l. 5.)

b) *Dépendre de.*

« Ainsi toute creance *pend* ou *de* la dignité de celuy qui parle, ou *de* la force de la raison probante. » (*Théol. nat.*, ch. 311.) — (Il s'agit des sacrements et de Jésus-Christ.) « Veu qu'ils *pendent de* luy [ab ipso totam habent virtutem] et qu'ils sont siens. » (*Téol. nat.*, ch. 303.)

Cf. PENDANT.

PENDRE SUR : *s'appuyer sur.*

« Quand je me suis commis... à ma memoire, je *pends* si fort *sur* elle que je l'accable. » (III, 227, l. 7.)

PENDRE A L'OREILLE : *être tout près.*

« Autant m'en *pendoit à l'oreille.* » (I, 108, l. 5.)

PENETRER.

Au figuré : imaginer ; savoir ; concevoir.

I, 203, l. 5 ; II, 146, l. 11. — « La Chine, duquel royaume... l'histoire m'aprant combien le monde est plus ample et plus divers que ny les antiens ny nous ne *penetrons*. . » (III, 369, l. 21.)

PENEUX.

Douloureux ; piteux.

« L'Histoire est toute pleine de ceux qui, en mille façons, ont changé à la mort une vie *peneuse.* » (II, 33, l. 11.) — « Honteuses et *peneuses.* » (III, 119, l. 2.)

PENIBLE.

Moderne.

« Ma maison... n'a point de piece plus esvantee que cetecy ; qui me plait d'estre un peu *penible* (dont l'accès est difficile, coûte un peu de peine) et a l'escart, tant pour le fruit de l'exercice que pour reculer de moi la presse. » (III, 53, l. 28.)

PENITENCE, PŒNITENCE.

1) *Repentir.*

« Chargeant sa voix et ses yeus d'estonemant et de *pœnitance.* » (I, 167, l. 21.) — I, 411, l. 6.

2) *Punition ; châtiment.*

« Une satieté si lourde qu'elle equipolle a *pœnitance.* » (I, 101, l. 15.) — (Il s'agit du « pauvre Philosophe ».) « Je paie, leur respondit-il, la *penitence* de ma laideur » [1588 [« la peine », Ms]. (II, 421, l. 13.) — II, 490, l. 21 et 24.

PENITENTIER.

Confesseur.

II, 327, l. 16.

PENNE SANS FIN.

Espèce de bague.

II, 363, l. 19.

PENSEMENT.

Pensée ; réflexion ; préoccupation.

I, 104, l. 8. — « Comme est-il possible qu'on se puisse deffaire du *pensement* de la mort? » (I, 105, l. 26.) — I, 108, l. 7 ; 125, l. 5 [1588] ; II, 58, l. 20 ; 163, l. 4 ; 467, l. 25 ; 485, l. 11 ; III, 216, l. 1 ; 281, l. 25. — « Ce mesme matin escrivant à M. Ossat, je tumbé en un *pansemant* si penible de M. de La Boëtie... que cela me fit grand mal. » (*Voyage*, 326.)

Au pluriel.

I, 78, l. 19. — « *Pensemens* intérieurs. » (I, 164, l. 21.) — I, 248, l. 15 ; II, 50, l. 17. — « *Pensemens* vains. » (II, 57, l. 14.) — II, 131, l. 12 ; 144, l. 2 ; III, 69, l. 1. — « *Pensemens* folastres et jeunes. » (III, 69, l. 16.) — « *Pensements* fascheux... » (III, 207, l. 19.) — « Les cogitations desordonnées et malicieux *pensemens*... (*Théol. nat.*, ch. 245.)

PENSER.

1) PENSER AILLEURS : *penser à autre chose ; être distrait (nous disons dans le même sens : « avoir l'esprit ailleurs »).*

III, 61, l. 4.

2) *Prendre soin de :*

« Un jour le maistre voulut luy mesme le *penser* (un éléphant). » (II, 177, l. 23.)

3) *Soigner.*

« Antigonus, ayant pris en affection un de ses soldars... commanda à ses medecins de le *penser* d'une maladie longue et interieure. » (II, 5, l. 4.) — II, 486, l. 25 ; III, 380, l. 11.

On sait qu'au point de vue étymologique « *penser* » et « *panser* » sont un même mot. La distinction ne se fera qu'au XVIIe siecle.

PENSION.

Ration.

« Le gouverneur d'un elephant... desroboit à tous les repas la moitié de la *pension* qu'on luy avoit ordonnée. » (II, 177, l. 22.)

PENTE.

Au figuré.

« Quoy! que le doubte mesme et inquisition frape nostre imagination et nous change? Ceux qui cedent tout à coup à ces *pentes* attirent l'entiere ruyne sur eux. » (III, 387, l. 16.)

DONNER PENTE A : *faire incliner.*

II, 315, l. 13. — « Je ne suis pas si présomptueux de desirer seulement que mes opinions *donnassent pante à* chose de telle importance. » (III, 318, l. 13.)

PENULTIME.

Avant-dernier.

(Il dit que : « Nos opinions s'entent les unes sur les autres ».) « Nous eschelons ainsi de degré en degré... Le plus haut monté ha souvant plus d'honeur que de merite, car il n'est monté que d'un grain sur les espaules du *penultime.* » (III, 366, l. 4.)

« La forme « penultième » qui subsiste aujourd'hui en métrique, est née d'une assimilation avec les noms de nombres ordinaux : deuxième, troisieme. » (Littré.)

PEPIE.

Au propre : pellicule écailleuse qui vient au bout de la langue des oiseaux, et qui les empêche de boire; de là : grande altération.

« Quand les vignes gelent en mon village, mon prebstre en argumente l'ire de Dieu sur la race humaine, et juge que la *pepie* en tienne des-ja les Cannibales. » (I, 204, l. 7.)

Nous disons encore *avoir la pépie.*

PEPINIERE.

Au figuré.

« (Tous) se sont servis... de ses livres comme d'une *pepiniere* de toute espèce de suffisance. » (II, 567, l. 10.)

PERCÉ.

« Un cabinet asses poli, capable a recevoir du fu pour l'hiver, tres plaisammant *percé* (qui a des fenêtres agréablement disposées). » (III, 53, l. 16.)

Montaigne écrit dans le *Journal du Voyage* (Basle) : « Ils ont leurs maisons fort *percées* et cleres. »

PERCER, PERSER.

Au figuré.

« Son impression (de l'imagination) me *perse.* » (I, 121, l. 3.)

PERCHE.

Perchoir.

SE DESBATTRE EN UNE PERCHE : *faire de vains efforts.*

« A voir les efforts que Seneque se donne pour se preparer contre la mort, à le voir... *se desbatre* si long temps *en cette perche*... » (III, 326, l. 20.)

« C'est un long baston... sur de tels estalle on les faulcons desquels on dit qu'ils sont en la *perche*, quand les faulconniers les y ont mis. » (Nicot.)

PERDRE.

1 *Détruire; tuer; ruiner.*

« Ce ne sont pas ces tresses blondes, que tu deschires... qui *ont perdu* d'un malheureux plomb ce frere bien aymé. » (I, 24, l. 15.) — « Il vaut mieux que vous perdiez la vie, que si, estant prisonnier, vous veniez à *perdre* l'Empire » [« ruiner », 1588]. (I, 93, l. 25.) — (Il s'agit de la perte de la mémoire.) « Je crains que ce défaut, s'il est parfaict, *perde* toutes les functions de l'ame. » (II, 434, l. 25.) — III, 12, l. 19.

SE PERDRE.

a) *Périr (au propre).*

« Il s'en trouvoit dix mille, telle année, qui y entroyent et *s'y perdoyent.* » (II, 170, l. 23.)

b) *Au figuré.*

« Il eut le corage tousjours constant sans *se per-*

dre. » (I, 6, l. 5.) — « Quand je me courrouce... je *me pers* bien en vistesse et en violence, mais non pas en trouble. » (II, 524, l. 2.) — III, 191, l. 19.

2 *Supprimer.*

« *Perdre* le disner. » (III, 413, l. 20.)

3 *Substantif.*

« Le gaigner et le *perdre.* » (I, 140, l. 4.)

On trouve chez Montaigne le conditionnel *perderoit*, II, 372, l. 12.

PERDU.

Corrompu.

« Il vous y employe, tout ainsi qu'on faict les hommes *perdus,* aux executions de la haute justice... » (III, 13, l. 22.)

PERDU DE.

« Un peuple *perdu de* toute sorte de vices execrables. » (III, 206, l. 5.)

PERDURABLE.

Eternel.

« Imagines de vrai combien seroit une vie *perdurable,* moins supportable à l'home et plus penible, que n'est la vie que je luy ai donee. » (I, 118, l. 20.) — « Que nous... fussions mortels, corruptibles, et n'eussions rien de *perdurable*... » (*Théol. nat.*, ch. 102.) — *Ibid.*, ch. 103. — « Son merite sera *perdurable* [semper manens] et eternel, veu que il ne peut estre destruict que par son contraire. » (*Théol. nat.*, ch. 260.)

PEREGRIN.

Etranger.

« L'authorité peut seule envers les communs entandemans, et poise plus en langage *peregrin.* » (III, 428, l. 18.)

Cf. PELLEGRIN

PEREGRINATION.

Voyage.

II, 318, l. 4; 594, l. 16; III, 246, l. 31; 247, l. 16; 330, l. 5.

PEREGRINER.

Voyager.

« Si (ainsi) prohibent les loix platoniques de *peregriner* avant quarante ans ou cinquante... » (III, 246, l. 30.) — « Je *peregrine* tressaoul de nos façons. » (III, 259, l. 4.)

*PERENNE.

Perpétuel.

« Le monde n'est qu'une branloire *perenne.* Toutes choses y branlent sans cesse. » (III, 20, l. 5.) — « Deux ruisseaux *perennes* bordez de beaux arbres. » (III, 166, l. 30.)

PERFAIRE (SE).

Se parfaire.

II, 153, l. 7.

Cf. PARFAIRE; PARFOURNIR

PERFECT.

Parfait.

« La est tousjours la parfaicte religion, la parfaicte police, *perfect* et accomply usage de toutes choses. » (I, 268, l. 15.)

*PERFIDIE.

III, 11, l. 16.

*PERFLABLE.

D'une nature aérienne (latin : perflabilis).

« Epicurus faict les dieux luisans, transparans et *perflables.* » (II, 246, l. 10.)

PERFUMER.

Parfumer.

II, 547, l. 3.

Cf. PARFUMIER

PÉRIODE.

1 *Degre; terme (au masculin ou au féminin).*

« Et puis, quand la guerison fut faicte, comment se peut-il asseurer que ce ne fut que le mal fut arrivé à sa *periode*, ou… » (II, 608, l. 19.) — « Nous ne sommes pas pourtant, à l'avanture, à nostre dernier *periode*. » (III, 222, l. 28.)

2 *Durée normale.*

« Les maux ont leur *periode* comme les biens. » (III, 398, l. 8.)

*PERORATION.

Peroraison.

« Les Atheniens… ordonarent que sa principale partie (il s'agit de la rhétorique)… en fust ostée ensamble les exordes et *perorations*. » (I, 392, l. 7.)

Oudin (1642) ne connait que la forme *peroration*; Richelet (1680) donne *peroraison*.

PERQUISITION.

Recherche.

« Les extremitez de nostre *perquisition* tumbent toutes en esblouissement… » (II, 285, l. 18.)

PERSCRUTATION.

Action de scruter; recherche.

« Les premieres et universelles raisons sont de difficille *perscrutation*. » (I, 149, l. 4.)

PERSCRUTER.

Rechercher en scrutant.

« Il se trobla du cerveau, come font tous homes qui *perscrutent* immodereemant les conoissances qui ne sont de leur apartenance. » (II, 273, l. 18.)

PERSIEN.

Persan.

1 *Adjectif.*

« La phalange *Persiene*. » (I, 53, l. 5.) — I, 62, l. 12; II, 445, l. 27; 471, l. 7.

2 *Substantif.*

« Aus batailles donees entre les Ægyptiens et les Perses, Herodote dict avoir este remarque… que de ceus qui y demuroint mors, le test estoit… plus dur aux Ægyptiens qu'aus *Persiens*. » (I, 296, l. 3.)

PERSPICUITÉ.

Transparence; clarté parfaite.

« La fin de son art oratoire (il s'agit d'Epicure), qui estoit *perspicuite* de langage sulement. » (I, 223, l. 22.)

PERSUASION.

1 *Action de persuader; effort pour persuader.*

« Aussi n'est ce pas en la vive et plus cuysante chaleur de l'accès que nous sommes propres à desployer nos plaintes et nos *persuasions*. » (I, 12, l. 6.) — I, 51, l. 20. — « D'autant que l'ame est plus vuide et sans contrepois, elle se baisse plus facilement sous la charge de la premiere *persuasion*. » (I, 232, l. 9.) — « Les premiers qui sont abbreuvez de ce commencement d'estrangeté venant à semer leur histoire, sentent par les oppositions qu'on leur fait où loge la difficulté de la *persuasion*. » (III, 311, l. 2.)

2 *Conseil.*

« Tous les jours on corrompt la bonne fortune par telles *persuasions*. » (I, 165, l. 15.)

3 *Etat de celui qui est persuadé; croyance, opinion.*

II, 150, l. 14; 228, l. 13. — « La *persuasion* de la certitude est un certein tesmoignage de folie et d'incertitude extreme. » (II, 280, l. 30 et p. 658.) — « On rencontra en quelque endroit la *persuasion* du jour du jugement. » (II, 328, l. 4.) — II, 511, l. 14; III, 312, l. 6; 401, l. 22.

PERTINENCE.

Convenance; à propos; justesse.

« Qu'on le rende delicat au chois et triage de ses raisons, et aymant la *pertinence*, et par consequent

la briefveté. » (I, 200, l. 18.) — III, 47, l. 28. — (Il parle des habitants du Nouveau Monde.) « La plus part de leurs responces et des negotiations faictes avec eux tesmoignent qu'ils ne nous devoyent rien en clarté d'esprit naturelle et en *pertinence*. » (III, 159, l. 7.)

PERTINENT.

1 *Qui est à propos, d'où : qui parle à propos; judicieux.*

« Entre les *pertinans* mesmes, j'en voi qui veulent, et ne se peuvent desfaire de leur course. » (I, 39, l. 3.)

2 *Par extension : précis; fort; vigoureux.*

II, 109, l. 5. — « C'est un langage... autant nerveus, puissant et *pertinant* come le François est gratieus, delicat et abondant (il s'agit du langage gascon). » (II, 418, l. 17.)

PERTURBATION.

1 *Trouble.*

II, 319, l. 9.

2 *Agitation de l'esprit (au pluriel).*

« Diogenes disoit opposer aus *perturbations* la raison, a fortune la confidence, aus lois nature. » (III, 264, l. 2.)

PESANT.

Cf. POISANT.

PESANTEUR.

Au figuré.

« Il se destourna à sa femme, et... comme, par la *pesanteur* de la douleur, elle deffailloit de cœur et de forces... » (II, 561, l. 32.) — « Ceste sienne lentitude, molesse et *pesanteur* à la vengeance. » (*Théol. nat.*, ch. 301.)

PESER.

Cf. POISER.

PESTE.

Au figuré.

II, 207, l. 4. — « L'intemperance est *peste* de la volupté... » (III, 423, l. 9.)

PESTILENT.

1 *Au propre : où la peste règne.*

« En temps *pestilent*. » (III, 353, l. 13.)

2 *Au figuré : pernicieux.*

« Les fauces couleurs dequoy il (César) veut couvrir sa mauvaise cause et l'ordure de sa *pestilente* ambition. » (II, 114, l. 12.) — II, 361, l. 16. — « (L'amour de nous-mêmes) est mortelle, *pestilente*, honteuse. » (*Théol. nat.*, ch. 159.)

*PETALISME.

Forme syracusaine de l'ostracisme. (On votait sur des feuilles d'olivier.)

II, 532, l. 16.

*PETARDER.

Faire sauter avec un pétard.

« Au pied de la maison qu'ils vont escheller ou *petarder*, ils font leurs prieres. » (I, 417, l. 9.)

PETITESSE.

Absolument : petitesse de taille.

II, 421, l. 15.

PETRARCHISTE.

Qui tient de Pétrarque.

« Je voy que les bons et anciens Poëtes ont evité l'affectation et la recherche, non seulement des fantastiques elevations espagnoles et *petrarchistes*... » (II, 107, l. 3.)

PEU.

HOMMES DE PEU : *hommes médiocres, vulgaires.*

III, 256, l. 9.

LE COMMANDEMENT DE PEU : *l'oligarchie.*
III, 220, l. 8.

A PEU QUE : *peu s'en faut que.*

« *A peu que* je n'entre en haine irreconciliable contre toute domination populere, quoi qu'elle me semble la plus naturelle et æquitable... » (I, 21, l. 6.) — (Il s'agit de la philosophie.) « Il n'est rien plus gay, plus gaillard, plus enjoué, et *à peu que* je ne die follastre. » (I, 208, l. 8.) — II, 569, l. 19.

AVOIR PEU QUE.

Cf. AVOIR.

C'EST PEU QUE : *il importe peu que.*
II, 579, l. 15.

PEUPLE.

1 *Les habitants.*

« Paris... grande cité : grande en *peuples*, grande en felicité... (III, 240, l. 14.)

2 *Le public; les gens.*

« ... Et en ai mesprise, quand elles me sont venues, de celles ausquelles le monde done une si atroce figure que je n'oseroi m'en vanter au *peuple* sans rougir. » (I, 73, l. 26.) — I, 327, l. 26; II, 60, l. 1; III, 395, l. 20; 422, l. 22.

3 *Le vulgaire; les basses classes.*

I, 391, l. 17. — « Les meurtres des victoires s'exercent ordinairement par le *peuple* et par les officiers du bagage... » (II, 489, l. 17.) — III, 207, l. 20. — « Le *peuple* y souffrit bien largement lors... On le pilla, et à moy par conséquent, jusques à l'esperance. » (III, 331, l. 24.)

PEUPLÉ.

Nombreux.

« Au milieu d'une famille *peuplée* et maison des plus frequentées. » (III, 47, l. 13.)

PEUPLER.

1 *Intransitif : se multiplier; pulluler.*

« Les bestes, qui y *peuplerent* incontinent. » (III, 338, l. 14.) — « De crainte que les proces ne *peuplassent* en ce nouveau monde. » (III, 362, l. 17.)

2 *Transitif : développer; garnir.*

« Les Mexicanes content entre les beautez la petitesse du front, et où elles se font le poil par tout le reste du corps, elles le nourrissent au front et *peuplent* par art. » (II, 200, l. 4.) — « Quoy que l'Empereur... en *eust peuplé*... toutes les libreries du monde (il s'agit des exemplaires des ouvrages de Tacite)... » (II, 459, l. 2.)

PHANTASIE.

Imagination.
II, 288, l. 9.
Cf. FANTA[I]SIE.

PHILISTAS.

« Les larrons que les Ægyptiens appelloient *Philistas.* » (I, 319, l. 23.)

*PHILODOXE.

II, 281, l. 2.

Mot grec employé par Platon (*La République*, V, à la fin) avec la signification de « ami de l'opinion », c.-à-d. celui qui s'attache à des opinions, en opposition à Philosophe, « ami de la sagesse ».

PHISICIEN.

Physicien; qui s'occupe de la nature.

« Il en est (des dieux) de *phisiciens*, de poëtiques, de civils... » (II, 272, l. 10.)

PHRASE, FRASE.

Façon de parler; expression.

« Ignorant au dela d'un enfant des *frases* et vocables qui servent aus choses plus communes. » (I, 134, l. 15.) — « Je luy laisse, pour moy, dire, « verbis indisciplinatis », fortune, d'estinée, heur et malheur, et les Dieux et autres *frases.* » (I, 415, l. 26.) — III, 113, l. 3; 119, l. 15; 424, l. 7.

* PICOREUR.

Marandeur; pillard.

« J'avois d'une part les ennemys à ma porte, d'autre part les *picoreurs,* pires ennemys. » (III, 328, l. 8.)

Proprement : voleur de troupeaux. Le mot vient de « picorer », venu lui-même de « picorée », qui se rattache à l'espagnol « picorea » : vol des troupeaux.

PICOTERIE.

Agacerie.

Il y a plus d'opiniatreté et de *picoterie* qu'il n'apartient a une si seincte profession. » (I, 100, l. 14.)

PICQUER.

Cf. PIQUER.

PICQUEURE.

Cf. PIQUEURE.

PIEÇA.

Il y a quelque temps; depuis quelque temps; jadis; proprement : il y a une pièce de temps.

« Tu vis *pieça* par faveur extraordinaire. Tu as passé les termes accoustumez de vivre. » (I, 104, l. 15.) — I, 236, l. 1; 239, l. 1; 244, l. 7; 255, l. 14; 323, l. 7; 415, l. 20; II, 367, l. 20; 422, l. 4; 455, l. 3; III, 54, l. 21. — « Je trouvay bon qu'il continuast l'entreprise qu'il avoit *pieça* faicte de s'en aller. » (C. et R., IV, 309.) — « Comme j'ay monstré *pieça*, il y auroit du vuide en la nature... si... » (*Théol. nat.*, ch. 252.) — « Jesus Christ vray homme et vrayement mort est *pieça* resucité. » (*Théol. nat.*, ch. 324.)

PIECE.

1 *Partie formant elle-même un tout dans quelque chose de collectif.*

« On dict que la lumiere du Soleil n'est pas d'une *piece* continuë, mais qu'il nous élance si dru sans cesse nouveaux rayons les uns sur les autres, que nous n'en pouvons appercevoir l'entre deux. » (I, 307, l. 23.) — I, 387, l. 9. — « La religion n'estoit qu'une *piece* de leur invention. » (II, 335, l. 13. — III, 210, l. 4.

EMPORTER LA PIECE : *emporter le morceau.*

(Il s'agit de la vertu.) « C'est une vive et forte teinture, quand l'ame en est une fois abbrevee, et qui ne s'en va qu'elle n'*emporte la piece*... » (II, 8, l. 11.) — III, 109, l. 1.

Spécialement.

En parlant d'un morceau littéraire.

« Au bout d'un long et ennuyeux chemin, je vins à rencontrer une *piece* haute, riche et eslevée jusques aux nuës. » (I, 190, l. 5.) — « Suis obligé particulierement à cette *piece* (il s'agit de *la Servitude Volontaire*), d'autant qu'elle a servy de moyen à nostre premiere accointance. » (I, 239, l. 17.) — II, 102, l. 18.

En parlant d'une pièce d'artillerie (moderne).

I, 54, l. 8; III, 160, l. 6.

2 *Partie; élément (d'un tout).*

I, 116, l. 19; 151, l. 18; 159, l. 1; 221, l. 10; 394, l. 17; II, 2, l. 22; 8, l. 5. — « Il est impossible de renger les *pieces* à qui n'a une forme du total en sa teste. » (II, 8, l. 21.) — II, 61, l. 2; 221, l. 11. — « La vigilance estoit telle en luy qu'il departoit la nuict à trois ou à quatre *pieces* [1588] [« parties », Ms] dont la moindre estoit celle qu'il donnoit au sommeil. » (II, 460, l. 21.) — (Il s'agit de César et d'Alexandre le Grand.) « Ils ont eu plusieurs choses esgales, et Cæsar à l'adventure aucunes plus grandes... toutes *pieces* ramassées et mises en la balance, je ne puis que je ne panche du costé d'Alexandre. » (II, 571, l. 27.) — « Je feuillette à cette heure un livre, à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein, à *pieces* descousues... » (III, 53, l. 8.) — III, 93, l. 20; 228, l. 6; 240, l. 21; 376, l. 23; C. et R., IV, 303.

3 *En parlant de l'univers, du monde.*

I, 114, l. 21; II, 156, l. 14 et 19; 244, l. 13; 257, l. 11. — « Platon... dit... qu'il ne sçait à la

verité que c'est que l'homme, et que c'est l'une des *pieces* du monde d'autant difficile connoissance. » (II, 287, l. 14.)

4 *En parlant de la societe.*

I, 150, l. 18. — (Il parle du mariage.) « A le bien façonner et à le bien prendre, il n'est point de plus belle *piece* en nostre société. » (III, 84, l. 7.) — « Et n'est merveille si, en toutes les *pieces* du service de nostre societé, il y a un si perpetuel et universel meslange de ceremonies et apparences superficielles. » (III, 186, l. 18.)

5 *En parlant de l'homme (au physique et au moral).*

« Quelque *piece* du nostre (c.-à-d. quelque partie de nous-mêmes). » (I, 315, l. 14.) — « La gayeté et la santé, nos meilleurs *pieces.* » (I, 319, l. 28.) — « Nostre cœur et nostre ame estant regie... par la foy, c'est raison qu'elle tire au service de son dessain toutes noz autres *pieces* selon leur portée. » (II, 151, l. 26.) — II, 276, l. 11; 283, l. 22; 297, l. 6; 405, l. 25; 577, l. 11; III, 236, l. 15; 390, l. 11; 415, l. 19; C. et R., IV, 296; *Théol. nat.*, ch. 45; 66; 190; 217.

NOS DEUX PIECES : *l'ame et le corps.*

« Ceux qui veulent desprendre *nos deux pieces* principales et les sequestrer l'une de l'autre, ils ont tort. » (II, 419, l. 2.) — III, 354, l. 13.

6 *Spécialement : les organes de la génération.*

I, 259, l. 7.

Cf. PARTIES.

7 *Qualité; faculté.*

I, 181, l. 3; 335, l. 7. — « La peste de l'homme, c'est l'opinion de sçavoir. Voila pourquoy l'ignorance nous est tant recommandee par nostre religion comme *piece* propre à la créance. » (II, 207, l. 6.) — « L'humilité, la crainte, l'obeissance, la debonnaireté (qui sont les *pieces* principales pour la conservation de la société humaine). » (II, 220, l. 10.) — II, 230, l. 24; 359, l. 10; 418, l. 23; III, 102, l. 4.

Cf. PARTIE.

8 *Argent; biens; avoir.*

« Un gentil-homme qui a trente cinq ans, il n'est pas temps qu'il face place à son fils qui en a vingt... il a besoin de ses *pieces* et en doit certainement faire part, mais telle part qu'il ne s'oublie pas pour autruy. » (II, 77, l. 4.)

9 *Laps de temps; durée. Cf.* PIEÇA.

« Car elle (*La Servitude Volontaire*) me fut montrée longue *piece* avant que je l'eusse veu (que j'eusse vu La Boëtie). » (I, 239, l. 19.) — « Et apres avoir esté ensemble quelque *piece,* ceux-cy s'en retournerent. » (II, 180, l. 15.) — « Si j'avois à vous rendre à cette heure compte des grandes obligations que je vous ay, je n'aurois en *piece* fait... » (C. et R., IV, 313.)

BONNE PIECE : *longtemps.*

I, 47, l. 1. — Apres que je me fus appliqué *bonne piece* [1588] [« un temps », Ms] à... » (III, 57, l. 4.)

10 *Part; côté.*

« Adjoustons, d'une autre *piece,* que le Capitaine Martin du Bellay dict... » (I, 297, l. 6.)

PIED.

1 *Au propre.*

III, 117, l. 21. — « A chaque *pied* son soulier. » (III, 362, l. 14.)

FROTTER LES PIEDS. *Au figuré : caresser.*

« Est ce pas de quoi resuciter de despit, qui m'aura crache au nes pendant que j'estois, me viene *frotter les pieds* quand je comance a n'estre plus. » (II, 557, l. 4.)

2 *Mesure de longueur et de surface.*

PIED EN CARRE.

III, 167, l. 7.

3 *Au figuré : mesure.*

« Il ne pouvoit faillir au dedans d'avoir sa creance reformee à leur *pied.* (I, 412 l. 4.)

4 *Base; fondement.*

« Elle (la coustume) establit en nous, peu à peu,

à la desrobée, le *pied* de son authorité... » (I, 137, l. 7.) — I, 345, l. 17. — « Si nous tenions à Dieu par l'entremise d'une foy vive... si nous avions un *pied* et un fondement divin... » (II, 144, l. 16.) — II, 260, l. 9; 278, l. 25; 297, l. 10; 310, l. 22. — « Les vieux bastimens ausquels l'aage a desrobé le *pied*... » (III, 224, l. 14.)

PERDRE PIED

Au figuré.

III, 147, l. 18.

DONNER PIED A.

III, 203, l. 8.

PRENDRE PIED : *s'établir (moderne).*

« *Ont pris pied* par l'usage plusieurs appellations Latines d'artisans et d'utils. » (I, 225, l. 16.) — « Si mon ame pouvoit *prendre pied,* je ne m'essaierois pas, je me resoudrois. » (III, 21, l. 4.)

EN PIEDS : *sur ses pieds; vivant.*

« S'eslevant *en pieds.* » (II, 32, l. 11.) — II, 492, l. 13; 494, l. 7. — « Le dernier est encores *en pieds*... le premier fut tué il n'y a pas long temps. » (III, 358, l. 23.)

DEMEURER SUR SES PIEDS : *être encore debout (au figuré).*

« Theopompus, Roy de Sparte, à celuy qui luy disoit que la chose publique *demeuroit sur ses pieds,* pour autant qu'il sçavoit bien commander. C'est plustost, dict-il parce que le peuple sçait bien obeyr. » (I, 332, l. 12.)

METTRE AU PIED; METTRE AUX PIEDS : *triompher de.*

« Le plaisir de certain voyage de grande despence ayant *mis au pied* cette sotte imagination (d'économie). » (I, 80, l. 3.) — « Il faut *mettre aux pieds* cette sote vanité. » (II, 209, l. 5.)

DE PIED FERME : *sans quitter la terre ferme.*

« Nul pilote n'exerce son office *de pied ferme.* » (II, 470, l. 15.)

NY DE PIED NY D'AILE

II, 148, l. 6.

Cf. AILE

PIERRE.

Au figuré.

« Les sçavants chopent volontiers à cette *pierre.* » (III, 45, l. 12.)

PIERREUX.

« Je dois à mon pere cette qualité *pierreuse,* car il mourut... d'une grosse pierre qu'il avoit en la vessie. » (II, 582, l. 20.)

PIETON.

Fantassin.

« Les *pietons* romains [« gens de pied romains », 1588] portoient non seulement le morrion, l'espée et l'escu... » (II, 97, l. 19.)

PIGNE.

Peigne (au figuré).

« Il y a des endroicts de l'Æneide ausquels l'autheur eut donné encore quelque tour de *pigne,* s'il en eut eu loisir. » (II, 105, l. 8.)

Nous disons, de même, un « style trop peigné ».

PILASTRE.

Colonne carrée, le plus souvent engagée dans un mur.

I, 394, l. 14.

PILE.

Javeline lourde des Romains (latin : pilum).

I, 373, l. 20.

PILLER.

Dépouiller violemment.

« On le *pilla* (le peuple) et à moy par consequent,

jusques à l'esperance, luy ravissant tout ce qu'il avoit à s'aprester à vivre pour longues années. » (III, 331, l. 29.)

2 *Enlever violemmment.*

« Les abandonnant (il s'agit des cerfs, des sangliers, etc.) à *piller* (c.-à-d. comme butin) au peuple. » (III, 154, l. 25.)

3 *Assaillir violemment (au figuré).*

(Il parle de l'idée de la mort.) « Je la gormande en bloc; par le menu, elle me *pille*... » (III, 65, l. 14.)

Au propre, on dit encore en ce troisieme sens que le chien *pille* le gibier sur lequel il se jette.

PILLIER.

Pierre angulaire (au figuré).

« J'ay souvent hurté à ce *pillier.* » (III, 333, l. 2.)

*PILLOTER.

Fréquentatif de piller. Butiner.

« Nos pedantes vont *pillotant* la science dans les livres. » (I, 176, l. 4.) — « Les abeilles *pilloteut* deçà delà les fleurs. » (I, 196, l. 21.)

PINCER, PINSER.

Au figuré : faire mal; blesser; critiquer; pénétrer, etc.

« La veue des engoisses d'autruy m'engoisse materiellement... Un tousseur continuel me *pinse* [1588] [« irrite », Ms] le gosier. » (I, 121 l. 7.) — « De cent membres et visages qu'a chaque chose, j'en prans un tantost a lescher sulemant, tantost a efflorer, et par fois a *pinser* jusqu'a l'os. » (I, 387, l. 5.) — II, 611, l. 10. — « Cela *pinça* justemant sa consciance. » (III, 15, l. 19.) — III, 33, l. 13; 64, l. 20. — « C'est une humeur bien ordonee de *pinser* les escris de Platon, et couler ses negotiations pretandues aveq Phædon Dion, Stella, Archeanassa. » (III, 75, l. 1.) — III, 107, l. 4; 134, l. 18. — « Je hay quasi à pareille mesure une oysiveté croupie et endormie, comme un embesongnement espineux et penible. L'un me *pince,* l'autre m'assopit. » (III, 136, l. 9.) — « En cette gaillardise nous *pinçons* par fois des cordes secrettes de nos imperfections, lesquelles, rassis, nous ne pouvons toucher sans offence; et nous entreadvertissons utillement de nos deffauts. » (III, 198, l. 1.) — « Vous diriez souvent qu'il (Tacite) nous peinct et qu'il nous *pinse* (nous, c.-à-d. les hommes du temps de Montaigne). » (III, 201, l. 3.) « Je sens la mort qui me *pince* continuellement la gorge ou les reins. » (III, 247, l. 23.) — III, 333, l. 8. — « Rien ne chatouille qui ne *pince.* » (III, 335, l. 5.) — III, 379, l. 7; 389, l. 9.

On remarquera le tres frequent emploi que Montaigne a fait de ce mot dans un sens figuré. Quelquefois, contrairement à ce que nous avons vu dans la plupart des exemples cités ci-dessus, il s'agit d'une impression très superficielle. Cf. III, 400, l. 10. On trouve même *pincer* associé à « effleurer » : « Si c'est aucunement estudier que effleurer et *pinser* par la teste ou par les pieds tantost un autheur, tantost un autre. » (II, 455, l. 2.)

PINCETER.

1 *Arracher avec une petite pince.*

« Ils (les Romains) se faisoyent souvent *pinceter* tout le poil. » (I, 381, l. 28.)

2 *Epiler.*

« Se faire *pinceter* tout le corps. » (II, 536, l. 23.)

PINNOTHERE.

Genre de crustacé.

II, 195, l. 5.

*PIPABLE.

Qu'on peut tromper.

« Au cas que cete piperie m'eschape a voir [aumoins ne m'eschappe-il pas, a voir] que je suis tres *pipable.* » (II, 83, l. 6.)

PIPPER.

Au figuré : tromper.

I, 273, l. 2; 280, l. 4; 380, l. 8. — « Si les

autres me *pipent*, au moins ne me *pipe* je pas moi mesmes a m'estimer capable de m'en garder. » (II, 83, l. 10.) — II, 207, l. 2; 241, l. 3; 373, l. 5; 390, l. 16; 410, l. 14; III, 3, l. 15; 56, l. 19; 93, l. 26; 159, l. 23; 348, l. 14. — « Il (le diable) captiva premierement et *pippa* la femme. » (*Théol. nat.*, ch. 246.) — *Ibid.*, ch. 301.

SE PIPER.

I, 24, l. 1; II, 83, l. 9; 265, l. 23; 425, l. 8; III, 3, l. 15; *Théol. nat.*, ch. 89.

Le latin populaire « pippare » signifiait glousser, pousser un cri. On est passé de là au sens de : imiter le cri de certains oiseaux pour les attirer et les prendre, puis prendre les oiseaux, d'où l'on aboutit au sens de séduire, tromper.

PIPPERIE.

Tromperie; duperie.

I, 139, l. 17; 191, l. 9; 339, l. 11; II, 83, l. 5. — « Cette mesme *piperie* que les sens apportent à nostre entendement, ils la reçoivent à leur tour. » (II, 359, l. 12.) — II, 371, l. 5; III, 50, l. 8; 396, l. 9; *Théol. nat.*, ch. 158; 206.

PIPPEUR.

Trompeur.

« D'une *pipeuse* esperance se donent à croire d'en estre capables à leur tour. » (I, 360, l. 3.)

Plus souvent que *pipeuse*, Montaigne emploie le féminin *piperesse* : I, 76, l. 3. — « Un' art *piperesse* et mensongere. » (I, 391, l. 5.) — « Tantost par force et violence, tantost par allechement et *piperesses* amorces... » (*Théol. nat.*, ch. 280.)

*PIQUAMMENT.

De manière piquante, blessante (au figuré).

« Je sçai bien, quand j'oi quelcun qui s'arrete au langage des essais, que j'aimerois mieus qu'il s'en teust. Ce n'est pas tant eslever les mots come c'est deprimer le sens, d'autant plus *piquamment* que plus obliquement. » (I, 326, l. 1.)

PIQUÉ.

Aiguillonné; irrité.

« Alexandre, forçant apres beaucoup de grandes difficultez la Ville de Gaza... tout *piqué* d'une si chere victoire car, entre autres dommages, il y avoit receu deux fresches blessures sur sa personne... » (I, 7, l. 4.) — I, 363, l. 3.

PIQUER.

Au propre : éperonner son cheval, d'où galoper.

II, 351, l. 7. — « Pour cela, je ne laisse de me mouvoir come devant et *piquer* apres mes chiens, d'une juvenile ardur, et insolente. » (III, 401, l. 1.)

Au figuré.

a) *Aiguillonner; stimuler.*

I, 393, l. 19; II, 13, l. 22. — « On y procede mal quand on s'oppose à cette passion (de douleur), car l'opposition les *pique* et les engage (les femmes) plus avant à la tristesse. » (III, 56, l. 7.) — « Si je confere avec une ame forte et un roide jousteur, il me presse les flancs, me *pique* à gauche et à dextre. » (III, 176, l. 6.)

b) *Irriter; critiquer.*

II, 532, l. 17. — « Antigon le vouloit *piquer* sur le subjet de son origine. » (III, 251, l. 5.)

SE PIQUER : *s'animer; s'acharner.*

« Ces premiers la, sans s'esmouvoir et sans *se picquer.* » (II, 107, l. 12.) — III, 67, l. 1; 287, l. 6; 324, l. 3.

SE PIQUER A : *s'acharner à.*

II, 351, l. 5.

SE PIQUER A : *être stimulé par.*

« Car il se sent evidemment, comme le feu *se picque à* l'assistance du froid, que nostre volonté s'esguise aussi par le contraste. » (II, 381, l. 11.)

SE PIQUER CONTRE : *s'animer contre.*

« Il semble que, comme les orages et tempestes *se piquent contre* l'orgueil et hautaineté de nos bastimens, il y ait aussi... » (I, 97, l. 10.)

SE PIQUER DE : *être blessé par; se fâcher de.*

« Plutarque dict que, de son temps, aucuns attribuoient la cause de la mort du jeune Caton à la

crainte qu'il avoit eu de Cæsar : *dequoy* il *se pique* avecques raison. » (I, 302, l. 19.) — II, 105, l. 20; III, 184, l. 13; 292, l. 1.

PIQUEURE.

Piqûre (au figuré); douleur.

« Il est impossible que d'arrivée nous ne sentions des *piqueures* de telles imaginations. » (I, 108, l. 8.) — III, 86, l. 26. — « Je ne laissois pas d'en avoir au dedans de la *piqueure* » [« de la cuison et de la *piqueure* », 1588]. (III, 295, l. 5.)

PIRE.

AVOIR DU PIRE : *avoir le dessous.*

« En cette escarmouche où Cæsar *eut du pire* pres la Ville d'Oricum... » (I, 362, l. 8.) — « *Avant eu du pire* aupres de Dirrachium. » (II, 554, l. 21.)

PIREMENT.

D'une façon pire.

III, 201, l. 27. — « Nous ne sçaurions *pirement* choisir que par nous, en un siecle si foible. » (III, 322, l. 2.)

PIROUETTER.

Cf. PYROUETTER.

*PISTOLADE.

Coup de pistolet.

« Pour luy avoir donné d'une *pistolade* en la teste, estimons nous qu'il s'en repente? » (II, 491, l. 2.)

PISTOLE.

Arme à feu.

« Il est bien plus apparent de s'asseurer d'une espée que nous tenons au poing, que du boulet qui eschappe de nostre *pistole.* » (I, 372, l. 24.) — « Le chien d'une *pistole.* » (II, 530, l. 20.)

« Pistole est une espece de harquebouse à rouet, courte et maniable à une seule main pour en tirer. Instrument de guerre pour gens de cheval; invention alemande, armes de leurs Reittres (c.-à-d. de leurs gens de cheval) depuis qu'ils ont quitté la lance. Elle est plus grande que le pistolet. » (Nicot).

PITEUSEMENT.

D'une manière digne de pitié.

« Il (Fluvius) s'en retourna au logis plain de desespoir; et dict tout *piteusement* à sa femme qu'estant tombé en ce malheur il estoit resolu de se tuer. » (II, 35, l. 3.) — II, 127, l. 25; 468, l. 3; III, 106, l. 23; 223, l. 17; 248, l. 7.

Le sens se rapproche du sens moderne, ainsi dans l'exemple suivant : « Je dis la science meigrement et *piteusement.* » (III, 350, l. 20.)

PITEUX.

Qui excite la pitié; déplorable; infortuné.

II, 81, l. 20. — « La veuë de noz crucifix et peinture de ce *piteux* supplice... » (II, 243, l. 20.) — « En si *piteux* estat. » (II, 563, l. 2.) — III, 64, l. 4. — « Il fait bien *piteux* et hazardeux despendre d'un autre. » (III, 234, l. 24.)

FAIRE LE PITEUX.

« C'est pour n'estre jamais pleint que se pleindre tousjours, *faisant* si souvant *le piteus* qu'on ne soit pitoiable à persone. » (III, 249, l. 22.)

PITOYABLE.

1° *Compatissant; accessible à la pitié.*

« Combien volontiers je considere la belle humeur de Chelonis... se rangeant courageusement à son mary, lequel elle suivit par tout où sa ruine le porta, n'ayant, ce semble, autre chois que de se jetter au party où elle faisoit le plus de besoin et où elle se montroit plus *pitoyable.* » (III, 408, l. 18.)

2° *Qui excite la pitié.*

II, 135, l. 23; III, 139, l. 9. — (Il s'agit du « massacre » de « nostre redempteur ».) « D'autant qu'il le souffrira volontairement à l'honneur de Dieu et profit de l'humaine nature, il (le massacre) sera

pitoyable à un chacun et ensemble à luy (Jésus-Christ) tres-honorable : [ideo laudabiliter et misericorditer sustinebit]. » (*Théol. nat.*, ch. 256.)

PLACE.

1 *Lieu.*

« Les Mammelus se vantent d'avoir les plus adroits chevaus de gendarmes du monde... ils sont faicts... à relever de la bouche les lances et dards emmy la *place* [1595]. » (I, 370, variantes.) — I, 374, l. 24.

SUR LA PLACE : *sur le lieu même.*

III, 164, l. 7.

FAIRE PLACE : *céder la place (au figuré).*

III, 179, l. 9; 395, l. 19.

2 *La place publique.*

EN LA PLACE : *sur la place publique.*

« C'estoit au lendemain, en la *place* (sur la place publique), qu'il falloit venir à l'execution. » (I, 350, l. 20.) — II, 122, l. 6; 606, l. 17; III, 154, l. 22.

Au figuré.

EN LA PLACE, EMMY LA PLACE, EN PLACE : *en public.*

« L'un de noz historiens Grecs accuse justement son siecle, de ce que les secrets de la religion Chrestienne estoient espandus emmy la *place*, ès mains des moindres artisans... » (I, 413, l. 21.) — « Encore se faut-il testoner, encore se faut il ordoner et ranger pour sortir en *place* (c.-à-d. s'exposer au public). » (II, 59, l. 20.) — III, 283, l. 11; 304, l. 2.

3 PLACE MARCHANDE : *place propre à la vente (donc bien en vue). Cf.* MARCHAND.

METTRE, TIRER EN PLACE MARCHANDE.

I, 203, l. 10. — « J'oys encore, sans rider le front, les subornemens qu'on me faict pour me *tirer en place marchande.* » (III, 334, l. 4.) — C. et R., IV, 303.

4 *Place forte.*

« On est puny pour s'opiniastrer a une *place* sans raison. » (I, 84, titre.) — I, 84, l. 7.

PLAID.

Procès.

« Si on me commandoit que je prinse la charge du Palais et des *plaids*, je responderoy : « Je n'y entens rien... » (III, 10, l. 27)

PLAIDÉ.

« C'est icy plustost un *plaidé* [1580] [« plaidoier », 1588] pour le Roy François contre l'Empereur Charles V, qu'une histoire. » (II, 118, l. 23 et p. 642.)

PLAIDER.

Parler; discuter.

« A présent... on ne *plaide* pas de l'alloy, mais de l'usage. » (II, 307, l. 11.) — II, 154, l. 28. — « Il (Tacite) *plaide* toujours... d'une façon pointue et subtile. » (III, 200, l. 23.)

PLAIDERESQUE.

Cf. PLEIDERESQUE

PLAIN.

Plat; uni.

I, 258, l. 18; II, 174, l. 15. — « Cyrus ne voulut accorder aux Perses de abandoner leur païs aspre et bossu pour se transporter en un autre doux et *plain.* « (II, 330, l. 17.)

Cf. PLEIN.

PLAINDRE, PLEINDRE.

1 *Se plaindre de la perte de : regretter; déplorer.*

« L'un *pleint* la compagnie de sa femme, l'autre de son fils... » (I, 109, l. 11.) — « Ne desirerez la vie que vous *plaingnez* tant. » (I, 117, l. 6.) — « Le

duc René de Lorraine *pleinsit* aussi la mort du duc Charles de Bourgoigne. » (I, 305, l. 5.) — II, 111, l. 1; 418, l. 12 et p. 649 [1580]; III, 37, l. 12; 57, l. 7; — « J'en cognoy quelqu'un qui *plaint* son advertissement, s'il n'en est creu, et prend a injure si on estrive a le suivre. » (III, 178, l. 24.) — III, 258, l. 2; 288, l. 16; 386, l. 16; 390, l. 14; 429, l. 3.

2 *Donner avec regret; épargner.*

III, 148, l. 20. — (Il s'agit de Socrate.) « Il *pleignoit* l'argent de ses amis a desengager sa vie. » (III, 241, l. 19.)

3 *Se plaindre.*

« Fais moi *pleindre.* » (II, 20, l. 20.)

Montaigne emploie à plusieurs reprises le conditionnel « plainderais » : III, 148, l. 20; 288, l. 20.

PLAINE, PLEINE.

Plateau.

I, 209, l. 9.

PLAINEMENT.

Pleinement.

III, 22, l. 2; 214, l. 4; *Theol. nat.*, ch. 261.

Cf. PLEINEMENT.

PLAINTE.

FAIRE PLAINTE DE : *se plaindre de; critiquer.*

« J'ay veu aussi, de mon temps, *faire plainte d'*aucuns escris, de ce qu'ils sont purement humains et philosophiques, sans meslange de Theologie. » (I, 415, l. 7.)

PLAINTIF.

Malheureux; misérable.

« Que la supreme volupté aye du transy et du *plaintif* comme la douleur. » (III, 117, l. 12.)

PLAIRE.

SE PLAIRE DE.

III, 122, l. 26; 207, l. 5; 335, l. 3.

JA A DIEU NE PLAISE : *plût à Dieu que... ne pas.*

« *Ja à Dieu* [1582] [« *Ja Dieu* », 1580] *ne plaise*... que la douleur gaigne tant sur moy. » (I, 65, l. 9 et p. 450.) — I, 325, l. 16 et p. 456.

SI DIEU PLAIST : *s'il plaît à Dieu.*

II, 70, l. 23.

PLAISAMMENT.

1 *De façon agréable, qui plaît.*

I, 209, l. 11. — « Un cabinet... *tresplaisamment* percé. » (III, 53, l. 15.) — III, 162, l. 9; 405, l. 15.

2 *D'une façon drôle, piquante (moderne).*

I, 219, l. 8; II, 332, l. 9; 525, l. 5.

PLAISANT.

1 *Qui plaît; agréable.*

I, 202, l. 15; 210, l. 26; 258, l. 12; 293, l. 16; 339, l. 19; 393, l. 24; II, 49, l. 16; 106, l. 15; 135, l. 22; 238, l. 6. — « Tout ce que nous prenons, qui est *plaisant*, n'est pas tousjours nutritif. » (II, 239, l. 6.) — « La recherche mesme des choses occultes et grandes, est *tresplaisante.* » (II, 239, l. 13.) — « Des inventions qui eussent au moins une *plaisante* et subtile apparence. » (II, 240, l. 3.) — II, 381, l. 7. — « Tranquillité *plaisante* et enjouée. » (III, 73, l. 2.) — III, 74, l. 20; 118, l. 18; 171, l. 10; 229, l. 17; 257, l. 22; 319, l. 18; 337, l. 1. — « Il n'est occupation *plaisante* comme la militaire. » (III, 403, l. 5.) — III, 411, l. 3; *Théol. nat.*, ch. 98.

2 *Qui porte à rire; drôle (moderne).*

I, 218, l. 3; II, 336, l. 5.

PLAISIR.

FAIRE PLAISIR : *amuser.*

« Un Aleman me *fit plaisir*, à Auguste, de combatre l'incommodité de noz fouyers par ce mesme argument dequoy nous nous servons ordinairement à condamner leurs poyles. » (III, 381, l. 27.)

DONNER PLAISIR A : *divertir.*

I, 383, l. 15.

PLANCHER.

Planchéier.

1 *Garnir de planches.*

« Une tour somptueuse, le bas et le devant de laquelle estoit *planché* d'ais enrichis d'or et de pierrerie. » (II, 374, l. 8.)

Au figuré.

« *Planchent* ils (les oiseaux) de mousse leur palais, ou de duvet, sans prevoir que les membres tendres de leurs petits y seront plus mollement et plus à l'aise? » (II, 162, l. 27.)

2 *Paver.*

« Et plus de deus parts dudict chemin (d'Ostia à Rome) encore pavé de ce gros cartier noir, de quoi ils (les Romains) *planchoint* leurs chemins. » (*Voyage*, 245.)

PLANIER, PLENIER.

Complet; entier.

« Les Espagnols, s'estans coullés dedans, en userent comme en une victoire *planiere*. » (I, 32, l. 10.) — « La premiere excuse leur sert de *planiere* justification. » (II, 82, l. 7.)

PLANIR (SE).

S'aplanir.

« Je voyois... les difficultez de mon entreprinse s'aiser et *se planir*... » (II, 321, l. 1.)

PLANT.

1 *Sol, terrain sur lequel on bâtit; base.*

Au figuré.

II, 280, l. 9. — (Il s'agit des sensations.) « Voyla le *plant* et les principes de tout le bastiment de nostre science. » (II, 348, l. 22.) — « Tel, qui s'asseure plus de ses opinions et les espouse que je ne fay les miennes, ausquelles je trouve le fondement et le *plant* glissant. » (II, 439, l. 24.)

2 *Plan.*

« Je sçavois le Capitole et son *plant* avant que je sceusse le Louvre. » (III, 272, l. 25.)

PLANTÉ, PLENTÉ.

Abondance; grande quantité.

« Estant chez lui et entre ses amis, il ne pouvoit fallir d'avoir *planté* de toutes commoditez. » (I, 386, l. 30.)

À PLANTE : *abondamment; en grande quantité.*

« Nostre mere nature nous avoit munis *à planté* de tout ce qu'il nous falloit. » (II, 165, l. 26.)

Plenté vient de plenitatem.

PLANTER.

Établir; fixer; placer.

Au figuré.

« Depuis que... vous avez *planté* vostre fantasie sur certain monceau (c.-à-d. accumulation d'argent) il n'est plus à vostre service, vous n'oseriez l'escorner. » (I, 78, l. 27.) — I, 110, l. 14; 209, l. 7; 379, l. 4; II, 41, l. 9; 343, l. 18; 443, l. 24; III, 172, l. 12; 269, l. 17. — « On me faict hayr les choses vray-semblables, quand on me les *plante* pour infallibles. » (III, 314, l. 9.) — III, 353, l. 26; 374, l. 8; 385, l. 8.

PLANTER LE PIED.

I, 345, l. 17; II, 427, l. 12.

PLANTER LES YEUX : *fixer ses regards.*

III, 164, l. 3.

SE PLANTER : *s'établir; se fixer.*

Au figuré.

II, 103, l. 10; 158, l. 27. — « (L'âme) va questant de toutes pars des consolations, esperances et fondemens, en des circonstances estrangieres ou elle s'atache et *se plante*. » (II, 297, l. 12.)

PLANTUREUX.

« Leur volupté est bien plus *plantureuse* et plus en main. » (II, 14, l. 19.)

PLASTRER.

Au figuré.

II, 216, l. 18 [1588]; 278, l. 20. — « Moy, qui ne desirois principalement que de piper l'assistance qui avoit les yeux sur moy, m'advisay de *plastrer* le mal. » (III, 56, l. 20.) — III, 132, l. 13; 300, l. 18; 393, l. 14.

1. PLAT.

1 *Bas (en parlant de sons).*

« Divers tons, douz et aspres, aigus et *plats*, mols et graves. » (III, 393, l. 22.)

2 *Peu profond.*

« Le canal d'une *platte* riviere. » (III, 255, l. 24.)

3 *Au figuré : lâche; sans mérite.*

« Les plus *plattes* raisons. » (III, 191, l. 4.)

4 *Fade.*

« Un plaisir *plat* mais plus universel. » (III, 86, l. 24.)

TOUT PLAT.

« Qui... mesle dés l'entrée et confont le propos; ou, sur l'effort du debat, se mutine à se faire *tout plat* : par une ignorance despite. » (III, 180, l. 24.)

TOUT A PLAT : *entièrement.*

I, 401, l. 22.

2. PLAT.

Plateau (d'une balance).

III, 176, l. 31.

PLAUSIBLE.

Qui attire les applaudissements, l'approbation.

III, 132, l. 12.

PLAYE.

Au figuré.

III, 147, l. 20; 336, l. 8.

* PLEIDERESQUE.

D'avocat; de plaidoirie.

I, 222, l. 24.

Cf. FRATESQUE.

PLEIN.

1 *Qui a de l'ampleur.*

Au figuré.

« Luy, qui avoit son imagination plus *plaine* et plus estanduë. » (I, 204, l. 3.)

2 *Riche, abondant, vigoureux.*

I, 406, l. 22; III, 69, l. 1. — Nos gens appellent jugement, langage; et beaux mots, les *plaines* conceptions (III, 111, l. 21.) — III, 113, l. 28; 304, l. 17.

3 *Complet; entier.*

II, 538, l. 18. — « La derniere mort en sera d'autant moins *plaine* et nuisible. » (III, 410, l. 12.)

4 *Parfait.*

(Il s'agit de « La Servitude Volontaire ».) « Il est gentil et *plein* ce qu'il est possible. » (I, 239, l. 3.) — II, 65, l. 22. — « C'estoit vrayement un' ame *pleine* et qui montroit un beau visage à tout sens. » (II, 446, l. 9.) — II, 573, l. 3; III, 422, l. 18.

A PLEIN : *pleinement.*

« Et que a peine en six mois envoiera Dieu une saison dequoy vostre receveur se contente bien *a plain.* » (III, 208, l. 1.) — III, 371, l. 25.

A PLEINE TESTE : *à tue-tête.*

II, 61, l. 7.

Cf. ENTONNER.

TOUT PLEIN DE : *beaucoup de.*

« Où il y a *tout plein de* choses dignes d'estre sceues. » (II, 119, l. 10.) — III, 187, l. 24; *Théol. nat.*, ch. 75.

Montaigne ne distingue pas par l'orthographe *plain* de « planum » et *plein* de « plenum »; ainsi il écrit « a *plein* pied ». (III, 53, l. 18.)

PLEINDRE.

Cf. PLAINDRE.

PLEINEMENT, PLAINEMENT.

Parfaitement.

« Une âme... exercée à la practique des hommes se rend *pleinement* aggreable d'elle mesme. » (III, 48, l. 15.) — III, 341, l. 13.

PLEURER.

Au figuré.

« Il en est sur qui les belles robes *pleurent.* » (III, 150, l. 6.)

PLEURESIS.

Pleurésie.

III, 328, l. 1.

Montaigne emploie concurremment la forme « pleuresie ». Deux fois il a substitué *pleurésie* à la forme masculine *pleuresi* (I, 105, l. 1 et p. 434; 420, l. 18 et p. 458).

PLEUVIR.

Garantir; affirmer.

« Je ne *pleuvy* aucune certitude si ce n'est de faire connoistre jusques à quel poinct monte... la connoissance que j'en ay. » (II, 100, l. 14.) — « En ce que je dis, je ne *pleuvie* autre certitude, sinon que c'est ce que lors j'en avois en ma pensée... » (III, 318, l. 3.)

PLI, PLY.

Au figuré.

1° *Habitude contractée.*

« Nos plus grands vices prenent leur *pli* de nostre plus tendre enfance. » (I, 139, l. 4.) — II, 408, l. 26; 485, l. 17; III, 208, l. 13; *Théol. nat.*, ch. 295. — « Tout ce qui sert à luy faire perdre ce *pli* sert à la redresser. » (*Théol. nat.*, ch. 299.)

2° *Manière d'être (acquise où même naturelle).*

I, 68, l. 10. — « Cette raison, qui redresse Socrates de son vicieux *pli*, le rant obeissant aus homes... » (III, 354, l. 22.) — III, 422, l. 19.

3° *Forme; manière de s'exprimer.*

« Les personnes delicates et curieuses y remarqueront quelque traict et *ply* de Gascongne. » (*Lettre à son père*, avant-propos à la *Théol. nat.*.)

PLI DU COL.

« J'en vy un autre... qui manioit un' espée à deux mains et un' hallebarde, du *pli du col*, à faute de mains. » (I, 140, l. 18.)

PLIER.

1° *Emmailloter.*

« Les liaisons et emmaillotemens des enfans ne sont non plus necessaires; et les meres Lacedemoniennes eslevoient les leurs en toute liberté de mouvements de membres, sans les attacher ne *plier.* » (II, 165, l. 10.)

PLIER BAGAGES.

Au figuré.

III, 257, l. 3.

2° *Tordre (au figuré); adapter.*

(Il s'agit d'un passage d'un livre.) « J'ay beau le tourner et virer, j'ay beau le *plier* et le manier, c'est une masse inconnue et informe pour moy. » (II, 316, l. 8.) — « Plustost lairrois-je rompre le col aux affaires que de *plier* [1588] [« tordre », Ms] ma foy pour leur service. » (II, 429, l. 17.) — « Un idiome que je ne pouvois *plier* ny contourner. » (III, 112, l. 4.)

SE PLIER A : *s'adapter à.*

« Des moqueurs qui *se plient* à nostre bestise. » (II, 248, l. 22.)

SE PLIER A CE QUE : *se rendre à l'idee que.*

« Quand il monte en mer ... il... *se plie a ce que* le vesseau est bon... » (II, 231, l. 4.)

3 *Céder.*

« C'est au comandant de suivre, courtizer et *plier*. à luy seul d'obeir; tout le reste est libre et dissolu. » (III, 329, l. 15.)

PLIEURE.

Pli.

« J'ay accoustumé les grands qui me connoissent, à y supporter (dans ses lettres) des litures et des trasseures, et un papier sans *plieure* et sans marge. » (I, 329, l. 10.)

PLOMBÉ.

Au figuré : lourd; grossier; sans intelligence.

« Ce siecle auquel nous vivons... est si *plombé* que l'imagination mesme de la vertu en est à dire. » (I, 300, l. 13.) — II, 87, l. 13. — « La simplesse... nous achemine à un tres-heureux estat... Si ne la faut il point imaginer si *plombee* qu'elle soit du tout sans goust. » (II, 214, l. 11.)

PLOYER.

Au figuré.

« Le maniement et emploite des beaux espris donne pris à la langue,... la remplissant de plus vigoreux et divers services, l'estirant et *ployant*. » (III, 112, l. 9.) — III, 390, l. 7.

PLUS.

LE PLUS : *la plupart.*

« Sans autres armes pour *le plus* que d'arcs, pierres et bastons. » (III, 160, l. 9.)

DE PLUS.

« Un estat si perilleux qu'il est impossible *de plus* : [majus non potest excogitari]. » (*Théol. nat.*, ch. 301.)

PLUS : *employé substantivement.*

« A la veuë ou à l'atouchement, il y a tousjours quelque *plus* qui nous attire. » (II, 379, l. 16.)

LE PLUS ET LE MOINS.

« Les hommes sont tous d'une espece, et sauf *le plus et le moins*, se trouvent garnis de pareils outils et instrumens pour concevoir et juger. » (I, 59, l. 7.)

Au XVIe siècle, *plus* marquant le superlatif n'est souvent pas accompagné de l'article, en particulier lorsque l'adjectif suit le substantif. La construction « l'homme le plus courageux », avec « le » exprimé devant *plus*, n'apparait guère qu'à la fin du XVe siècle, progresse lentement dans la langue et ne s'impose d'une manière absolue qu'au XVIIIe siècle. Montaigne dit : « Les vocables qui servent aus chóses *plus* communes ». (I, 134, l. 15.) « Il falloit s'enquérir qui est mieux sçavant, non qui est *plus* sçavant. » (I, 175, l. 26.) Cf. I, 198, l. 15; 225, l. 13; 387, l. 6; 410, l. 8; II, 425, l. 25, etc. Il résulte parfois de cette construction certaines hésitations; je crois par exemple que dans la phrase : « Luy, qui avoit son imagination *plus* plaine et *plus* estenduë » (I, 204, l. 2), « plaine » et « estenduë » sont des comparatifs (sous-entendu « que nous ») et non des superlatifs.

PLUSIEURS.

1 *Adjectif : en grand nombre; beaucoup de.*

« ... Regenter *plusieurs* esprits de si diverses mesures et formes. » (I, 195, l. 4.) — I, 204, l. 10; 219, l. 15.

2 *Pronom.*

« *Plusieurs* estimoyent à Romme, et se disoit communément... » (I, 332, l. 7.) — « Fort peu en nombre, ils ne craignent pas d'en assaillir *plusieurs*. » (I, 375, l. 2.) — II, 54, l. 21; 66, l. 18. 535, l. 11; 548, l. 14; III, 58, l. 1.

PLUSPART.

Cf. PART.

POCHE.

ACHETER CHAT EN POCHE : *acheter sans voir la marchandise (au figuré).*

I, 334, l. 10; III, 129, l. 9.

POCHETTE.

Au figuré.

« On leur donne à coups de foüet en garde leur *pochette* pleine de science. » (I, 231, l. 5.)

* PODAGRIQUE.

Goutteux; qui cause la goutte.

II, 25, l. 10. — « L'oisiveté... avoit bien peu attirer quelque humeur *podagrique* au gouteux de Martial. » (II, 485, l. 7.)

POELE.

Pelle à feu.

III, 144, l. 8.

Cf. FOURGON.

POËTIQUE.

Qui s'occupe de poésie.

(Il s'agit des dieux.) « Il en est de phisiciens, de *poëtiques*, de civils. » (II, 272, l. 10.)

POIDS.

Cf. POIX.

POIGNANT.

1) *Piquant; brûlant (participe de poindre).*

« Le chaut aspre d'un soleil *poignant*. » (III, 242, l. 9.)

2) *Douloureux, pénible, désagréable.*

« Ce bruit aigre et *poignant* que font les limes en raclant le fer. » (II, 359, l. 2.)

3) *Irritant; sévère.*

I, 390, l. 4. — « Quand je mastine mon laquay d'un ton aigre et *poignant*. » (III, 391, l. 18.)

POIL.

1) *Pelage.*

(Il s'agit des chevaux.) « On les void appliquer leur affection à certain *poil* de leurs compaignons, comme à certain visage... et prendre quelque autre forme à contre cœur et en haine. » (II, 184, l. 26.) — II, 191, l. 12.

2) *Cheveux; barbe.*

« Ce Roy qui de deuil s'arrachoit les *poils*. » (I, 24, l. 19.) — « J'ay veu une fille, pour tesmouigner l'ardur de ses promesses, et aussi sa constance, se doner du poinçon qu'elle portoit en son *poil*, quatre ou cinq bons coups dans le bras... » (I, 72, l. 10.) — « Autant se fache le chevelu comme le chauve, qu'on luy arrache le *poil*. » (I, 78, l. 25.) — I, 145, l. 4, 6, 7 et 8; 347, l. 5; 384, l. 28; II, 421, l. 19; III, 38, l. 12; C. et R., IV, 305; *Voyage*, 90. — « Une jeune fame, la teste nue et les *poils* espars... » (C. et R., IV, 112.) — Leurs *poils* tressés et pandans... » (C. et R., IV, 142.)

FAIRE SON POIL, SE FAIRE LE POIL.

« Carneades s'en trouva si affole, qu'il n'eut plus de loisir de *se faire le poil* et les ongles. » (I, 212, l. 23.) — I, 272, l. 7; II, 200, l. 3; III, 235, l. 11.

BOUT D'UN POIL.

(Il parle « des belles matieres » qu'il seme dans son discours.) « Quand elles sont si riches en leur propre beauté, et se peuvent seules trop soustenir, je me contente du *bout d'un poil*, pour les joindre à mon propos » [1595]. (II, 498, l. 8 et p. 659.)

BAS DE POIL.

Au figuré : indigne; bas.

« Ce traict me semble *bas de poil* pour une ame de sa sorte. » (III, 202, l. 4.)

Bas de poil se dit primitivement du velours; de là le sens : de mauvaise qualité.

POILE, POISLE, POYLE.

1) *Fourneau pour le chauffage d'une chambre.*

« Un Aleman me fit plaisir, à Auguste, de combatre l'incommodité de noz fouyers par ce mesme argument dequoy nous nous servons ordinairement à condamner leurs *poyles*. » (III, 381, l. 29.) — « Il n'est rien plus delicat que leurs *poiles* qui sont de potterie. » (*Voyage*, 80.)

2) *Chambre chauffée.*

« Plusieurs Allemans et François qui estoient au *poisle* avecques eus... Ils sont sumptueux en *poiles*,

c'est-à-dire, en sales communes à faire le repas... et ne se chauffe-t-on qu'en commun, et aus *poiles*... (Ils) ont leurs maisons fort percées et cleres, soit en leurs *poiles*, soit en leurs chambres. » (*Voyage*, 76, 80 et 81.) — « Il y a dix-sept *poiles* et onze cuisines... M. de Montaigne, qui couchoit dans un *poile*, s'en louoit fort, et de santir toute la nuit une tiedeur d'air plaisante et modérée. » (*Voyage*, 86 et 93.)

POINCTILLE.

Cf. PONTILLE.

POINDRE.

Piquer; blesser; irriter (au propre et au figuré).

III, 115, l. 2. — « Ce qui *poind* touche et esveille mieux que ce qui plaist. » (III, 175, l. 16.) — « J'aymerois mieux *poindre* que lasser. » (III, 229, l. 16.) — III, 240, l. 6; 263, l. 10. — « La maladie se sent; la santé, peu ou point; ny les choses qui nous oignent, au pris de celles qui nous *poignent*. » (III, 304, l. 1.) — III, 395, l. 29.

POING, POINCT.

ARRACHER LES POINGS *(au figuré)*.

II, 8, l. 10 [1588]; III, 357, l. 7.

MENER LES POUINS : *se battre à coups de poings*.

II, 497, l. 9.

Cf. PORTER A POINT dans l'article POINT

1. POINT, POINCT.

1 *Le point essentiel; ce qui importe.*

« Mais au dedans et en sa poictrine... s'y estre reglé, c'est le *poinct*. » (III, 26, l. 5.)

2 *Sujet; objet.*

« Je ne m'émeus pas... des fautes de ceux sur lesquels j'ay puissance; mais, sur le *poinct* de la bestise et opiniastreté de leurs allegations... nous sommes tous les jours à nous en prendre à la gorge. » (III, 183, l. 21.) — III, 232, l. 21.

3 *Petite quantité; degré*

I, 79, l. 8; 275, l. 25. — « Qui pour quelque dangier de la mort voisine ne relasche aucun *point* de son asseurance... » (I, 277, l. 3.) — II, 123, l. 11; 135, l. 24. — « Au dernier *poinct* de vigueur. » (III, 323, l. 10.)

4 *Etat; condition; situation.*

I, 79, l. 26. — « Et si vous metteray en tel *poinct*, auquel [« en tel estat, duquel », 1588] vous n'aurez aucun mescontentement. » (I, 117, l. 1.) — « Ils sont encore en cet heureux *point*, de ne desirer qu'au tant que leurs necessitez naturelles leur ordonnent. » (I, 275, l. 8.) — III, 26, l. 12. — « En bon *point*. » (III, 89, l. 5.) — III, 221, l. 16.

5 *Moment.*

I, 169, l. 21. — « Se travestir et desguiser sur le *point* de la meslée. » (I, 364, l. 21.) — « Je me rencontray un jour à Rome sur le *point* qu'on défaisoit Catena, un voleur insigne. » (II, 134, l. 13.) — II, 462, l. 6; III, 134, l. 13. — « Choisir son *point*. » (III, 193, l. 27.) — III, 368, l. 10; 388, l. 13.

A POINT, AU POINT.

a) *Au bon moment.*

II, 546, l. 23. — « Prendre l'occasion *à point*. » (III, 5, l. 19.) — III, 12, l. 2.

b) *Au bon endroit.*

« Il fut blessé... si *à point*, que son apostume en creva. » (I, 289, l. 31.)

c) *Comme il faut; exactement; précisément.*

« La logeant *à point* sur la cousture du test. » (I, 126, l. 2.) — I, 211, l. 20.

TOUT A POINT.

« La fortune porte *tout à point* le coup à l'endroit de la bouche du chien » [1588]. (I, 290, l. 6.) — « Les Siracusains aiant *tout a point*, à l'heure mesmes, envoie requerir les Corinthiens de leur protection... (III, 15, l. 23.)

BIEN A POINT : *exactement; entièrement.*

« Mais nostre veiller n'est jamais si esveillé qu'il purge et disipe *bien à poinct* les resveries. » (II,

360, l. 15.) — II, 505, l. 5. — « L'Eglise de Jesus Christ est armee d'armes invincibles et de medicamens spirituels si *bien a poinct*, que rien ne luy manque... » (*Théol. nat.*, ch. 321.)

AU POINT DE QUELQU'UN.

a) *Au moment favorable pour quelqu'un.*

« (Je) suis faict à me porter allegrement aux grandes compaignies, pourveu que ce soit par intervalles et *à mon poinct.* » (III, 17, l. 11.) — (Il s'agit de la course d'Hippomenes et d'Atalante.) « Il laisse eschapper... l'une de ces pommes... Autant en fit-il, *a son poinct*, et de la seconde et de la tierce. » (III, 59, l. 1.)

b) *Dans l'état qui convient à quelqu'un.*

« Pour conduire par prudence les choses *à mon poinct.* » (II, 425, l. 22.)

A POINT NOMME : *exactement; précisément; expressément.*

I, 71, l. 29; 97, l. 15; 288, l. 15; II, 60, l. 10. — « O quel desplesir le temps m'a faict d'oster de nos yeus *à poinct nome*... la couple de vies justement la plus noble qui fust en Plutarque... » (II, 573, l. 14.) — II, 608, l. 27; III, 350, l. 22; 366, l. 13. — « D'avantage ce seroit aller *à poinct nomé* contre la signification mesme et effet de ce Sacrement. » (*Théol. nat.*, ch. 298.)

PORTER A POINT : *comme il convient.*

« N'y *porter à point* un oiseau et le lacher .. » (II, 423, l. 1.)

Je crois qu'il faut entendre ici « porter sur le poing ». L'orthographe *point* pour *poing* se trouve en effet ailleurs. Cf. notamment III, 357, l. 7. Peut-être aussi peut-on comprendre : « porter comme il convient ».

ETRE EN SON POINCT.

a) *Se produire en son temps.*

« Je porte bien plus doucement les maus que j'ay, d'autant qu'ils *sont en leur point.* » (III, 37, l. 18.)

b) *Etre au point de perfection.*

« C'est le vray avantage des dames que la beauté : elle est si leur que la nostre, quoy qu'elle desire des traicts un peu autres, n'*est en son poinct* que confuse aveq la leur, puerile et imberbe. » (III, 51, l. 19.)

METTRE EN POINT : *mettre en état.*

I, 26, l. 3.

HAUT POINCT : *le plus haut degré.*

II, 347, l. 26. — « Qui n'a jouyssance qu'en la jouyssance, qui ne gaigne que du *haut poinct,* qui n'aime la chasse qu'en la prinse... » (III, 122, l. 23.)

GAGNER LE POINT D'HONNEUR SUR.

« Ce n'est pas raison que l'art *gaigne le point d'honneur sur* nostre grande et puissante mere nature. » (I, 268, l. 25.)

POINT PAR POINT : *de point en point.*

« Il nous a laissé... un papier journal de sa main, suivant *point par point* ce qui s'y passa. » (II, 16, l. 11.)

2. POINT, POINCT.

DU TOUT POINCT : *point du tout.*

III, 294, l. 15.

POINTE.

1° *Ce qui présente une extrémité amincie.*

a) *Au propre.*

« Voyant la *pointe* (c.-à-d. la tête) de son armée s'esbranler. » (II, 550, l. 18.) — « Le chemin pour la pluspart pavé de carreau couché de *pouinte* (c.-à-d. posé de champ). » (*Voyage,* 285.)

Spécialement : goutte.

« Filetz et *pouintes* d'eau fine. » (III, 28, l. 7.)

b) *Au figuré.*

« La liberalité des dames... esmousse la *poincte* de l'affection. » (III, 87, l. 2.)

CUL SUR POINTE.

I, 77, l. 10.

2° *Douleur qui point.*

« De s'en esjoüyr et de se faire chatouiller aux

pointes d'une forte colique... » (II, 123, l. 12.) — II, 210, l. 4 [1588].

3° *Piquant.*

I, 340, l. 4; III, 319, l. 4. — « L'acrimonie et la *pointe* des sauces. » (III, 389, l. 14.)

DONNER POINTE : *donner du piquant.*

« C'est plustost une affetterie et mollesse inventée aux cabinets mesmes de Venus, pour *donner* pris et *poincte* à ses jeux » [1588]. (II, 342, l. 1.) — « C'est ce qui *donne pointe* a la sauce. » (II, 382, l. 11.) — III, 142, l. 17.

4° *Subtilité (en bonne part); pénetration; finesse (sens du latin : acumen).*

« Il est aisé à voir que ce qui aiguise en nous la doulur et la volupte, c'est la *pointe* de nostre esperit. » (I, 68, l. 22.) — I, 308, l. 1. — (Il s'agit de l'âme.) « Qui la jette plus coustumierement à la manie que sa promptitude, sa *pointe* (c.-à-d. sa vivacité), son agilité, et enfin sa force propre. » (II, 212, l. 8.) — « J'ay l'esprit tardif et mousse; le moindre nuage luy arreste sa *pointe.* » (II, 435, l. 24.)

5° *Subtilité (en mauvaise part); recherche.*

« Ils aymoyent tant à s'enfler qu'où ils ne trouvoyent de la *pointe* et subtilité aux choses, ils l'empruntoyent des parolles. » (III, 200, l. 26.)

6° *Au pluriel : subtilités; traits d'esprit.*

« J'ayme aussi Lucain... non tant pour son stile (car il se laisse trop aller à ceste affectation de *pointes* et subtilités de son temps) » [1580]. (II, 105 l. 11 et p. 641.) — « J'ay desdain de ces menues *pointes* et allusions verballes qui nasquirent depuis. » (III, 111, l. 8.) — « A quoy faire ces *poinctes* eslevées de la philosophie sur lesquelles aucun estre humain ne se peut rassoir, et ces regles qui excedent nostre usage et nostre force? » (III, 262, l. 15.)

7° *Action de pointer.*

SUIVRE, POURSUIVRE SA POINTE, UNE POINTE.

Au figuré.

« Cela l'anime a *poursuivre sa poincte.* » (I, 236, l. 22.) — I, 361, l. 7; III, 194, l. 3; 197, l. 22.

FAILLIR SA POINTE : *manquer son entreprise.*

II, 4, l. 29.

PASSER SES POINTES.

(Il s'agit de l'amitié et de l'amour.) « Ces deux passions sont entrées chez moy en connoissance l'une de l'autre; mais en comparaison, jamais : la premiere maintenant sa route d'un vol hautain et superbe, et regardant desdaigneusement cette cy *passer ses pointes* bien loing au dessoubs d'elle. » (I, 242, l. 22.)

COURIR DE POINTE : *courir tout droit.*

III, 290, l. 15.

POINTU.

Au figuré : aigu; piquant; subtil (en bonne part).

« Cette *pointue* vivacité d'ame. » (II, 467, l. 15.) — III, 57, l. 2. — « Les devis *pointus* et coupez que l'alegresse et la privauté introduict entre les amis, gossans et gaudissans plaisamment et vifvement les uns les autres. » (III, 197, l. 12.) — « Il (Tacite) plaide tousjours... d'une façon *pointue* et subtile. » (III, 200, l. 24.)

POINTURE.

1 *Piqûre.*

« (Ils) chassarent les abeilles si vivement sur leurs enemis, qu'ils les mirent en route, ne pouvant soutenir leurs assaus et leurs *pointures.* » (II, 190, l. 3.)

2 *Atteinte; douleur.*

« Cet estat (de santé)... me faisoit trouver si horrible la consideration des maladies que, quand je suis venu à les experimenter, j'ay trouvé leurs *pointures* molles et lâches au pris de ma crainte. » (II, 52, l. 2.) — « Les aigres *pointures*... (de douleur). » (II, 580, l. 12.) — « Les *pointures* de la douleur. » (III, 52, l. 5.) — III, 72, l. 17; 210, l. 13; *Théol. nat.*, ch. 274; 300.

POISAMMANT.

Pesamment; péniblement.

« D'autant qu'ils paient plus *poisammant* et incom-

modeemant : d'autant en est leur satisfaction plus juste et meritoire. » (I, 34, l. 18.)

POISANT.

1 *Qui pèse; lourd; épais (au propre et au figuré).*

« Mon esprit... devenu avec le temps, plus *poisant*, et plus meur. » (I, 36, l. 10.) — I, 407, l. 24; II, 104, l. 2; 199, l. 23. — « Ce ne sount que filetz et *pouintes* d'eau fine rejalies d'un fond au demurant limoneus et *poisant*. » (III, 28, l. 7.) — « Les corps lourds et *poisans*. » (III, 30, l. 3.)

Substantivement.

II, 227, l. 8.

2 *Grave; solennel.*

« Pythagoras... comanda à la menestriere de changer de ton, et, par une musique *poisante*, severe et spondaique, enchanta tout doucemant leur ardur et l'endormit. » (I, 356, l. 2.)

3 *De poids; important.*

II, 190, l. 9. — « Science bien plus generale, plus *poisante* et plus legitime. » (III, 28, l. 2.) — III, 157, l. 23.

4 *Pénible; difficile; douloureux.*

II, 58, l. 4; III, 4, l. 7; 10, l. 21; 11, l. 4; 55, l. 1; 71, l. 6; 259, l. 15. — « Le ciel n'a point veu un si *poisant* desaccord que celuy de Cæsar et de Pompeius, ny ne verra pour l'advenir. » (III, 293, l. 17.)

POISANTEUR.

Pesanteur.

Au figuré.

« Cette sienne lentitude, mollesse et *pesanteur* à la vengeance. » (*Théol. nat.*, ch. 301.)

POISANTEUR DE TESTE.

III, 382, l. 15.

POISER.

Peser.

1 *Transitif. Au figuré.*

a) *Apprécier; juger.*

« On desroberoit beaucoup à celuy-là (Epaminondas), qui le *poiseroit* sans l'honneur et grandeur de sa fin. » (I, 98, l. 23.) — « Je ne conte pas mes emprunts, je les *poise*. » (II, 101, l. 6.) — II, 178, l. 26; III, 96, l. 25; 181, l. 1; 187, l. 21.

b) *Considérer; examiner.*

« Ce que j'eusse passé à un autre, sans m'y arrester, je l'ay *poisé* et remarqué en l'histoire du Seigneur de Langey. » (I, 90, l. 2.) — « Je... ne pouvois *poiser* et considerer ce que on me demandoit. » (II, 57, l. 16.) — II, 87, l. 10; 178, l. 26; III, 195, l. 11.

2 *Intransitif. Au figuré.*

a) *Avoir du poids; de l'importance.*

« Sur quoi je m'advise que nous somes grands mesnagiers de nostre mise. Selon qu'elle *poise*, elle sert de ce mesmes qu'elle *poise*. » (I, 75, l. 9.) — « Le bien faire actif devroit plus *poiser* de ma main, en consideration de ce que je n'en ay de passif nul qui soit. » (I, 229, l. 7.) — II, 264, l. 10; III, 1, l. 7; 81, l. 4.

b) *Être à charge, désagréable, pénible.*

II, 422, l. 22; 560, l. 23; III, 61, l. 18. — « J'ay les yeux tendres à soustenir un refus, comme à refuser; et me *poise* tant de *poiser* à autruy que... je le fois maigrement et envis... » (III, 103, l. 1.) — III, 120, l. 16; 225, l. 17.

POISER SUR : *alourdir; juger sévèrement.*

Au figuré.

« Chacun *poise sur* le péché de son compagnon, et esleve le sien. » (II, 10, l. 17.)

POISER CONTRE : *même sens.*

II, 410, l. 9.

POISON.

Au feminin (comme le latin : potio).

I, 393, l. 10; II, 206, l. 28; III, 296, l. 7.

POIX, POIS.

1° *Mesure.*

« Ramenant et poisant à sa balance chose si esloignée de son *poix*. » (II, 263, l. 27.) — II, 265, l. 2.

2° *Importance; gravité; sérieux.*

II, 523, l. 9; 532, l. 27. — « La gentillesse et la beauté me remplissent et m'occupent autant ou plus que le *pois* et la profondeur. » (III, 42, l. 5.) — III, 47, l. 27.

3° *Pondération.*

« Les chastiemens qui se font avec *poix* et discretion. » (II, 518, l. 3.)

METTRE AU POIS A L'ENCONTRE DE : *mettre en balance avec.*

II, 598, l. 11.

POLI.

1° *Au propre.*

« Et d'une pente facile et *polie*... » (I, 209, l. 12.) — « Aiant osté ce fart, elles (les femmes Scithes) s'en treuvent et *polies* et parfumees. » (I, 406, l. 17.)

2° *Au figuré.*

Élegant; agréable.

« Un tableau riche, *poly* et formé selon l'art. » (I, 238, l. 12.) — « A sa suite est un cabinet asses *poli*, capable à recevoir du fu pour l'hiver, tresplaisammant percé... » (III, 53, l. 15.)

3° *Policé.*

« C'estoit l'ame la plus *polie* du monde. » (I, 180, l. 17.)

POLICE.

Société; état; gouvernement; institutions; administration; ordre et règles observés dans une administration (au propre et au figuré).

« Une si saincte *police* que la Lacedemoniene... » (I, 16, l. 8.) — « Platon, en la *police* qu'il forge à discretion... » (I, 136, l. 2.) — 147, l. 22. — « Il se face en une *police* un quatriesme estat, de gens maniants les procés, pour le joindre aux trois anciens, de l'Eglise, de la Noblesse, et du Peuple. » (I, 150, l. 6.) — « Une *police*, c'est comme un bastiment de diverses pieces jointes ensemble... » (I, 151, l. 17.) — I. 152, l. 24; 154, l. 1; 155, l. 1. — « Cette *police* de la plus part de nos colliegés m'a tousjours despleu. » (I, 215, l. 2.) — I, 230, l. 16; 236, l. 24; 253, l. 27; 268, l. 15; 292, (le titre). — « En la *police* œconomique (l'administration de la maison) mon pere avoit cet ordre... » (I, 293, l. 10.) — I, 294, l. 10. — « Les *polices* [« les Estats », 1588] qui dépendent d'un monarque, en ont moins de besoin (de l'éloquence) que les autres. » (I, 393, l. 3.) — « Un Italien qui a servy le feu Cardinal Caraffe de maistre d'hostel... m'a dechifré... la *police* de ses sauces. » (I, 393, l. 19.) — « Les grands esprits... sentent le misterieux et divin secret de nostre *police* Ecclesiastique. » (I, 403, l. 5.) — « A qui auroit prescript et estably certaines loix et certaine *police* en sa teste, nous verrions tout par tout en sa vie reluire une equalite de meurs. » (II, 4, l. 3.) — II, 162, l. 11; 168, l. 13. — « Ils ont reglé le monde de *polices* et de loix. » (II, 225, l. 11.) — II, 242, l. 12; 327, l. 7; 404, l. 20; 458, l. 5. — « Il se trouve une merveilleuse relation et correspondance en cette universelle *police* des ouvrages de nature. » (II, 476, l. 2.) — II, 476, l. 4; 496, l. 9; 497, l. 8; 516, l. 5. — « Ils ne changent pas seulement une recepte, mais... toute la contexture et *police* du corps de la medecine. » (II, 594, l. 21.) — II, 598, l. 8; 602, l. 21; III, 157, l. 24; 186, l. 20; 190, l. 2; 211, l. 24; 216, l. 18; 220, l. 4; 224, l. 4; 266, l. 19. — « La generale *police* de cet univers.. » (*Théol. nat.*, ch. 1.) — *Ibid.*, ch. 277. —

« La *police* universelle veut... [complementum totius universi requirit...] » (*Théol. nat.*, ch. 324.) — *Ibid.*, ch. 325.

POLICÉ.

Gouverné; reglé.

« Les republiques qui se sont maintenuës en un estat reglé et bien *policé*... » (I, 391, l. 15.) — « L'ordre du monde ainsi proportionément *policé*... » (*Théol. nat.*, ch. 105.)

POLISS[E]URE.

1 *Qualite de ce qui est poli, luisant.*

II, 198, l. 2; 200, l. 20; 348, l. 22; 351, l. 21. — « Nous avons beau sçavoir que ces tresses sont empruntées d'un page ou d'un laquais; que cette rougeur est venue d'Espaigne, et cette blancheur et *polisseure* de la mer Oceane... » (II, 357, l. 1.)

Au figuré.

I, 242, l. 4; II, 107, l. 7.

2 *Élégance.*

« Combien soudainement viennent en honneur parmy nos armées les pourpoins crasseux de chamois et de toile; et la *pollisseure* et richesse des vestements, à reproche et à mespris. » (I, 346, l. 9.) — II, 114, l. 8. — « Tout est grossier chez moy, il y a faute de garbe et de *polissure* » [1588] [« de jantillesse et beauté », Ms]. (II, 415, l. 9.)

3 *Action de rendre poli.*

(Il s'agit du Sacrement de la confirmation.) « L'huile lenitif... (rend) par une douce et non violante *polissure* de leurs meurs leur conversation gratieuse, soëfve et debonaire. » (*Théol. nat.*, ch. 284.)

POLLU.

Souillé.

« (Ils) se tiennent *pollus*, s'ils en sont sulement touches en passant. » (III, 83, l. 5.) — « On tenoit *pollu* tout ce à quoy ils avoient touché. » (III, 346, l. 11.)

POLTRONERIE.

Paresse; mollesse.

« Pour mon regard, je m'en despars; partie par conscience... partie par *poltronerie*. » (III, 214, l. 1.)

Montaigne emploie *poltron* parfois dans un sens plus voisin de « paresseux » que de « lâche » : « J'ay ainsi l'ame *poltrone*, que je ne mesure pas la bonne fortune selon sa hauteur, je la mesure selon sa facilité. » (III, 169, l. 19.)

*POLTRONESQUE.

Mou.

« Après qu'il eut gousté les doux fruicts des jardins *poltronesques* d'Epicurus... » (II, 273, l. 15.)

POMPE.

Appareil somptueux; magnificence (sans nuance péjorative).

« L'orgueil et la fiereté de tant de *pompes* estrangieres, la magesté si enflée de tant de cours et de grandeurs... » (I, 205, l. 7.) — I, 336, l. 19. — « Le reste des *pompes*, dequoy il n'a plus que faire... » (II, 77, l. 14.) — III. 189, l. 9.

EN POMPE.

II, 122, l. 29.

POMPEUX.

Riche; beau; magnifique (sans nuance péjorative).

I, 99, l. 2; 285, l. 17; 363, l. 21; II, 533, l. 13; III, 276, l. 18.

PONANT.

Couchant; occident.

II, 271, l. 12.

*PONTILLE.

Pointille; minutie; petit détail.

« Si, à la mode d'une information judiciaire, on ne confronte les tesmoins et reçoit les objects sur la

preuve des *pontilles* de chaque accident. » (II, 116, l. 23.)

POPULAIRE.

1 *Du peuple.*

I, 21, l. 7. — « Ce qui fait voir tant de cruautez inouies aux guerres *populaires*, c'est que cette canaille de vulgaire... » (II, 490, l. 1.) — « Publius Rutilius... fut le premier qui instruisit le soldat à manier ses armes par adresse et science... non pour l'usage de querelle privée, ce fut pour la guerre et querelles du peuple romain. Escrime *populere* et civille. » (II, 496, l. 13.) — III, 231, l. 3.

2 *Ordinaire; commun; vulgaire.*

« Combien voit-on de personnes *populaires*, conduictes à la mort... y apporter une telle asseurance... qu'on n'y apperçoit rien de changé de leur estat ordinaire. » (I, 60, l. 4.) — I, 312, l. 6. — « Le surnom de grand, nous l'attachons à des Princes qui n'ont rien au dessus de la grandeur *populere* » [« commune », 1588]. (I, 395, l. 11.) — « Une vertu *populaire* et vulgaire... » [1588]. (II, 65, l. 9.) — « Les jugemens *populaires*, et effeminez d'aucuns hommes. » (II, 124, l. 9.) — (Il s'agit des dieux.) « Il en est de si chetifs et *populaires*... » (II, 272, l. 1.) — « Un' ame si rare et examplere ne coute elle non plus a tuer qu'un ame *populere* et inutile? » (II, 372, l. 14.) — II, 415, l. 12; 417, l. 2. — « Par cette proportion (en comparaison avec les gens de son temps) je me fusse treuve grand et rare, come je me treuve pygmee et *populere* a la proportion d'aucuns siecles passez. » (II, 429, l. 12.) — II, 441, l. 26; 443, l. 2. — « On attache aussi bien toute la philosophie morale à une vie *populaire* et privée que à une vie de plus riche estoffe. » (III, 21, l. 8.) — III, 28, l. 10; 187, l. 3; 189, l. 12; 202, l. 9; 256, l. 16; 261, l. 14; 301, l. 14; 326, l. 1; 408, l. 6; 416, l. 14.

3 *Général; de tout le peuple.*

« Il y a infinis examples de pareilles conclusions *populeres*, qui semblent plus aspres d'autant que l'effaict en est plus universel. » (II, 37, l. 18.) — II, 60, l. 7. — « Aveq favorable reputation et *populeire* consentemant... » (II, 398, l. 20.) — III, 125, l. 24; 193, l. 26. — « Les regles *populaires* de la civilité... » (III, 202, l. 9.) — III, 202, l. 29.

MALADIE POPULAIRE : *épidémie.*

« Des *maladies populaires*... » (I, 407, l. 2.) — « Il me souvient d'une *maladie populaire* qui fut aux villes de mon voisinage. » (II, 595, l. 11.)

4 *Qui est adapté à l'intelligence du peuple.*

I, 403, l. 22. — « Le discours du mespris de la mort, discours naturel et *populere*... » (II, 233, l. 5.) — II, 415, l. 12; 417, l. 2.

5 *Aimant le peuple; ami du peuple; du parti du peuple.*

(Il s'agit du « mestier de roy ».) « Je feuilletois, il n'y a pas un mois, deux livres escossois se combattans sur ce subject : le *populaire* rend le Roy de pire condition qu'un charretier; le monarchique le loge quelques brasses au dessus de Dieu. » (III, 171, l. 5.) — « Il ne fut jamais ame plus charitable et *populaire*. » (III, 283, l. 6.)

6 *Substantivement.*

« On a planté nos cimetieres... aux lieux les plus frequentez de la ville, pour accoustumer... le bas *populaire*, les femmes et les enfans, à ne s'effaroucher point de voir un homme mort. » (I, 110, l. 16.) — « Voyez de combien merveilleuse et juste proportion et disposition s'esleve le clergé au dessus du *populaire* [laïcalem]. » (*Théol. nat.*, ch. 312.)

POPULAIREMENT.

D'une manière commune à tout le peuple; communément.

« Les Lybiens, dict Herodote, jouissent *populerement* d'une rare sante par cette costume qu'ils ont... » (II, 587, l. 19.)

1. PORT.

Au figuré.

« L'unique *port* des tourmens de ceste vie... » (Il parle de la mort). (I, 59, l. 17.)

2. PORT.

1 *Maintien; contenance.*

I, 208, l. 26. — « Je ne sçay quel *port* de corps et des gestes tesmoignants quelque... fierté. » (II, 408, l. 21.) — II, 418, l. 1. — « Cœlius... contrefaisoit entierement le *port* et la contenance d'un homme gouteux. » (II, 484, l. 7.) — III, 66, l. 22. — « Attendu que nous avons quitte le vray *port* et naturelle façon de la filiation [habemus formam contrariam veræ filiationis]. » (*Théol. nat.*, ch. 229.)

2 *Par extension : apparence; mine.*

II, 310, l. 12. — « Un teint et un *port* trouble et de mauvais prognostique... » (III, 404, l. 27.)

PORTÉE.

1 *Charge que l'on peut porter, supporter (au figuré).*

« La fortune... n'a rien fait contre moy outrageux, au moins au delà de ma *portee*. » (III, 275, l. 1.)

2 *Distance jusqu'à laquelle quelque chose (par exemple une arme) peut porter (au figuré).*

I, 202, l. 2. — « Selon la *portée* de l'ame qu'il a en main... » (I, 194, l. 14.) — « Ce vice de ramener leur creance à leur *portée*... (c.-à-d. de ne tenir pour vrai que ce dont eux-mêmes seraient capables). » (I, 302, l. 14.) — II, 102, l. 6; 151, l. 26; 252, l. 17. — « Ce qui est croyable et incroyable à nostre *portée*... » [1588] [« notre sens », Ms]. (II, 531, l. 19.) — II, 566, l. 8. — « Il y a des voyes... plus conformes à ma *portée*. » (III, 8, l. 25.) — III, 74, l. 2; 95, l. 3; 170, l. 4.

PORTER.

1 *Supporter.*

I, 112, l. 13; 199, l. 11; 295, l. 23; 310, l. 16; 366, l. 12; II, 7, l. 9; 12, l. 8; 45, l. 14; 222, l. 15; 425, l. 14; 466, l. 15; 562, l. 1. — « Pour se delivrer... de l'affliction qu'il *portoit* [« qu'il souffroit », 1588] de la veoir (Paulina) en si piteux estat... » (II, 563, l. 1.) — III, 37, l. 17; 46, l. 19; 210, l. 2; 296, l. 10; 346, l. 13, 384, l. 10; 404, l. 3; 422, l. 8.

PORTER SA SUEUR.

« Sans m'essaier, ne puis ny dormir sur jour, ny faire collation entre les repas... ny *porter ma sueur*. » (III, 386, l. 9.)

PORTER LE VIN.

« Que je portasse un tiran, moi qui ne puis *porter le vin*. » (II, 12, l. 8.)

2 *Comporter; entrainer comme conséquence.*

« Comme les occasions de la guerre *portent* souvent... » (I, 53, l. 18.) — I, 99, l. 4; 195, l. 3; II, 8, l. 2; 72, l. 23; 175, l. 1; 213, l. 11; 287, l. 20; 445, l. 29; III, 187, l. 23; 227, l. 16. — « Dieu sçait s'il en est cherté en ce temps, et quel sens il *porte*! (quel fonds il faut faire là-dessus). » (III, 334, l. 3.) — III, 393, l. 7.

Spécialement : témoigner; prouver.

« On les voit... (les bêtes) la rechercher... à leur besoing (la mort) comme *portent* plusieurs exemples des elephans. » (III, 347, l. 13.)

PORTER QUE : *comporter, vouloir que.*

« L'estrangeté de nostre condition *porte que* nous soyons souvent par le vice mesmes poussez à bien faire. » (II, 7, l. 1.) — II, 137, l. 5. — « Le stile à Romme *portoit que*... (c.-à-d. l'usage voulait que...). » (III, 314, l. 5.)

3 *Au figuré : engendrer; produire.*

« La vieille Rome me semble en *avoir* bien *porté* de plus grande valeur et pour la paix et pour la guerre que cette Rome sçavante qui se ruyna soymesme. » (II, 206, l. 9.) — II, 458, l. 17. — « Et puis il est des humeurs comme cela, à qui l'intelligence (le fait de comprendre) *porte* desdain. » (III, 271, l. 25.) — III, 328, l. 22.

4 *Pousser; diriger; conduire.*

« L'effort de la tristesse... le *porta*... roide mort par terre. » (I, 11, l. 14.)

PORTER LA MAIN.

Au figuré.

« Si n'est pas à dire, quand mon affection me porteroit autrement, qu'incontinent j'y *portasse la main.* » (III, 8, l. 10.) — « Elle (la santé) me donna moyen d'esveiller toutes mes provisions et de *porter la main* au devant de la playe qui eust passé volontiers plus outre. » (III, 336, l. 8.)

5] *Avoir, tenir habituellement.*

« Les Perses... *portent* leur testes toujours couvertes. » (I, 296, l. 4.) — « S'il y a partie en nous foible et qui semble devoir craindre la froidure, ce devroit estre l'estomac, où se fait la digestion; nos peres le *portoient* descouvert. » (II, 165, l. 5.)

6] SE PORTER.

a) *Se transporter (moderne).*

« La main *se porte* souvant ou nous ne l'envoions pas. » (I, 128, l. 29.)

b) *Se gouverner; se conduire.*

« Au Jugement de la vie d'autruy, je regarde tousjours comment *s'en est porté* le bout; et des principaux estudes de la mienne, c'est qu'il *se porte* bien, c'est à dire quietement et sourdement. » (I, 99, l. 9.) — II, 1, l. 7; 7, l. 26; 129, l. 6; 426, l. 8; III, 15, l. 27. — « Tant il *s'y porta* dignemant et vertueusemant en toutes façons... » (III, 16, l. 4.) — III, 85, l. 7 287, l. 5; 302, l. 9. — « Ma conscience qui *se portoit* non paisiblement seulement, mais fierement... » (III, 336, l. 2.)

7] *Intransitif. Au figuré : atteindre le but.*

« Il est besoin de parler ainsin aux juges... aux enfans et au vulgaire a qui il faut tout dire, voir ce qui *portera.* » (II, 110, l. 18.) — II, 511, l. 5. — « Ce moien ne *porte* qu'envers (c.-à-d. ne réussit qu'avec) les testes malades... » (III, 293, l. 14.)

8] *Avoir de l'importance.*

« Cela mesme de luy voir trier une legiere action en la vie d'un homme, ou d'un mot, qui semble ne *porter* pas : cela, c'est un discours. » (I, 203, l. 15.)

Certaines éditions suppriment dans ce dernier exemple la ponctuation après pas: le verbe est alors transitif et prend le sens de comporter. Voir ci-dessus 2].

PORTOIRE.

Ce qui sert à porter; brancard.

« Au Peru, ils couroyent sur les hommes, qui les chargeoient sur les espaules à tout des *portoires.* » (II, 475, l. 16.)

*PORTURE.

Transport; manière de transporter.

« Quelcun de nostre tamps escrit avoir veu, en ce climat la, des païs ou on chevauche les beufs avec bastines, estriez et brides, et s'estre bien trouvé de leur *porture.* » (I, 377, l. 3.)

POSE.

Pause.

« Sur la fin, à la mode d'une vapeur qui va montant et s'exhalant, ell'arrive au gosier, où elle faict sa derniere *pose* (il s'agit de la chaleur naturelle). » (II, 17, l. 2.) — II, 176, l. 28; 575, l. 4.

POSÉ.

Calmé.

« Le pous *posé.* » (III, 249, l. 25.)

POSER.

Supposer; admettre.

« *Posez* que la tierce partie soit du mien. » (III, 356, l. 19.)

POSSESSION.

« L'ancienne *possession* que vous avez sur ma servitude. » (I, 192, l. 7.) — « Les loix prennent leur authorité de la *possession* et de l'usage. » (II, 341, l. 6.) — « J'enregistre... les façons... qui ont eu plus de *possession* en moy jusqu'asteure. » (III, 381, l. 8.)

POSSIBLE.

Peut-être.

» Non pas qu'Aristote ou Varro (pour exemple) ne fussent à l'adventure aussi sçavans que luy, ny *possible* encore qu'en son art mesme Vergile ne luy soit comparable. » (II, 566, l. 5.)

POSTE.

1 *Relai.*

POSTES ASSISES : *relais fixes (établis d'avance).*

« Et appert... que c'estoint *postes assises.* » (II, 475, l. 4.)

2 *Courrier.*

II, 474, titre.

EN POSTE : *en toute hâte.*

« J'escris mes lettres tousjours *en poste*, et si precipiteusement que... (I, 329, l. 5.) — III, 409, l. 16.

3 A MA, SA, POSTE : *à ma, sa, etc., disposition, convenance, guise.*

I, 142, l. 9; 370, l. 1; 383, l. 24 [1588] [« a son goust », Ms]; II, 19, l. 18; 25, l. 10; 30, l. 24; 115, l. 17; 199, l. 13; 329, l. 25; 331, l. 8 [1588] [« son plaisir », Ms]; 423, l. 17 [1588] [« sa mode », Ms]; 561, l. 6; 575, l. 12; III, 40, l. 9 [1588]; 121, l. 28; 339, l. 14; C. et R., IV, 301; *Théol. nat.*, préface.

4 *Sens libre.*

III, 103, l. 21.

* POSTHUME.

Substantif. Au pluriel : les descendants.

« Carneades... a maintenu que la gloire estoit pour elle mesme desirable : tout ainsi que nous ambrassons nos *posthumes* pour eux mesmes, n'en ayans aucune connoissance ny jouissance. » (II, 392, l. 12.)

POSTPOSER.

Mettre après; subordonner (sens du latin : postponere).

« J'estime tous les hommes mes compatriotes, et embrasse un Polonois comme un François, *postposant* cette lyaison nationnale à l'universelle et commune. » (III, 240, l. 27.) — « *Postposant* la gloire de Dieu à nostre particulier honneur. » (*Théol. nat.*, ch. 229.)

* POSTREME.

Dernier.

« Au *postreme* et dernier rang. » (I, 16, l. 14.)

* POSTURE.

Au figuré.

(Il s'agit du jeu d'échecs.) « Je ne me vois et retaste plus universellemant en null'autre *posture.* Quelle passion ne nous y exerce? » (I, 389, l. 4.) — « Non seulement le vent des accidens me remue selon son inclination, mais en outre je me remue et trouble moy mesme par l'instabilité de ma *posture.* » (II, 6, l. 14.) — II, 213, l. 5; III, 84, l. 27.

POT.

Au figuré.

« Je veux des discours qui donnent la premiere charge dans le plus fort du doubte : les siens languissent autour du *pot.* » (II, 110, l. 13.)

POTAGE.

POUR TOUS POTAGES.

« C'est un homme *pour tous potages.* » (I, 338, l. 2.) — I, 358, l. 15.

POTAGIER.

Officier de la cuisine qui prend soin des potages.

« Come... les grands, pour plus de commodite, ont des offices distinguez de *potagiers* et de rostisseurs,

de quoi un cuisinier qui prant la charge universelle, ne peut si exquisement venir a bout. » (II, 598, l. 1.)

POUCE.

Au figuré.

III, 130, l. 15; 265, l. 20.

POUDRE.

Poussière.

« Tu es venu de *poudre* et retourneras en *poudre*. » (II, 328, l. 28.) — « Il ne faut pas que son glorieux corps se corrompe et revienne en *poudre* [pulverem]... » (*Théol. nat.*, ch. 262.)

POUIL.

Pou.

I, 144, l. 14; II, 172, l. 16.

« Pouil » était la forme régulière venant du latin « peduculum » (Cf. le français moderne : pouilleux). Conformément à l'usage de l'ancienne langue Montaigne écrit au pluriel « pous » (II, 172, l. 16).

*POUILLES.

Reproches injurieux.

« C'estoit faire la figue à un aveugle, et dire des *pouilles* a un sourd. » (II, 492, l. 3.)

POUILLIER, POULLAILLER.

Bicoque.

« Autrement... il n'y auroit *pouillier* qui n'arrestast un'armée. » (I, 84, l. 9.) — « L'esperance d'eterniser nostre nom par la prise de dix argolets et d'un *pouillier* qui n'est conneu que de sa cheute. » (I, 205, l. 6.)

Pouillier est la forme méridionale de *pou[l]lail[l]er* employé souvent au sens de bicoque. Dans ces deux passages, Montaigne avait écrit : *poulailler* en 1580. Il y a substitué *pouillier* en 1588. *Poullailler* se trouve : II, 395, l. 13.

POULET.

Billet doux.

III, 262, l. 21.

POULMON.

Au figuré.

« Si quelquefois on m'a poussé au maniement d'affaires estrangieres, j'ay promis de les prendre en main, non pas au *poulmon* et au foye. » (III, 280, l. 13.)

POULPE.

(Autre forme de polype). Genre de mollusque à longs tentacules.

II, 181, l. 21.

POUR.

1° *(Marquant le but devant l'infinitif). En vue de; afin de (moderne).*

« Ces gentillesses ne servent que *pour* amuser le vulgaire. » (I, 220, l. 10.) — II, 44, l. 9. — « Ce chien, estant en peine, *pour* avoir l'huyle qui estoit dans le fons d'une cruche » [1588] [« d'avoir », Ms]. (II, 177, l. 3.)

2° *Marquant la cause, le moyen, devant l'infinitif. Parce que; en (suivi du participe présent).*

« Je m'estoy hasté de l'escrire là, *pour* ne m'asseurer point d'arriver jusques chez moy. » (I, 108, l. 28.) — « Certes nous le rendons servile et coüard, *pour* ne luy laisser la liberté de rien faire de soy... » (I, 197, l. 8.) — I, 200, l. 9; 235, l. 10; 257, l. 13; 292, l. 12; 372, l. 7. — « Tesmoignage que, *pour* estre à table, (quoiqu'il fussent à table) ils ne se departoyent pas de l'entremise d'autres affaires et survenances. » (II, 43, l. 23.) — II, 205, l. 4 et 5; 209, l. 14; 350, l. 18; 418, l. 10; 579, l. 19; III, 291, l. 18. — « Elle m'a parfois aucunement concilié à soy, *pour* la voir miserable et accablée » [1588]. (III, 408, l. 19.)

Cet emploi s'est conservé dans la langue moderne avec un infinitif passé.

3° *Marquant la cause devant le substantif. A cause de.*

« L. Æmylius Regillus... aiant perdu son temps

à essaier de prandre la ville de Phocœes a force, *pour* la singuliere prouësse des habitans a se bien desfandre... » (I, 30, l. 14.) — I, 212, l. 13. — « L'amitié... ne peut se trouver entre eux (le pere et les enfans) *pour* la trop grande disparité. » (I, 240, l. 9.) — I, 306, l. 16; 339, l. 13; 350, l. 27; 371, l. 23. — « ... Ou il ne pouvoit arriver de la langue *pour* l'estroite emboucheure du vaisseau... » (II, 177, l. 4.) — II, 197, l. 9; 270, l. 11, 327, l. 22; 414, l. 1; 545, l. 15; 551, l. 30. — « Il ne faut pas oublier le traict de ceux qui furent assiegez à Salone... *pour* un rare accident qui y advint. » (II, 555, l. 10.) — II, 559, l. 13. — « Un breuvage de poison, qui n'eust guiere non plus d'effect, car, *pour* la foiblesse et froideur des membres, elle ne peut arriver jusques au cœur. » (II, 563, l. 7.) — II, 604, l. 29.

En ce sens Montaigne a substitué une fois « par » à *pour* dans ses corrections : « Nous foisonnons en exemples incroyables de ce vice *pour* la licence de nos guerres civiles » [1588]. (II, 135, l. 14.)

4] POUR... QUE.

a) *Précédant un nom.*

« Elle (la vertu) ne rompt son chemin et son train *pour* orage *qu*'il face. » (II, 27, l. 13.)

b) *Précédant un adjectif suivi de que.*

« *Pour* grand *qu*'il soit. » (I, 56, l. 8.) — I, 187, l. 1; 363, l. 24; 409, l. 17; 419, l. 12; II, 560, l. 3. — (Il parle de son âme.) « *Pour* leger subject *qu*'on luy donne, elle le grossit volontiers. » (III, 40, l. 17.) — III, 82, l. 25.

5] *Comme (devant un substantif ou un adjectif).*

« (Ils) se descoupoint le front *pour* tesmouignage de dueil. » (I, 16, l. 11.) — « Celuy sul se tient *pour* surmonté (c.-à-d. battu), qui... » (I, 27, l. 1.) « *Pour* exemple, je luy demanderay lors. » (I, 149, l. 16.) — I, 236, l. 23. — « Il est... condamné *pour* faux prophete. » (I, 272, l. 23.) — « *Pour* un tesmoignage. » (I, 417, l. 21. — II, 114, l. 22; 115, l. 14; 451, l. 1; 486, l. 8. — « Asinius Pollo, *pour* un honneste home... » (II, 491, l. 26.) — II, 537, l. 27 et 28; III, 77, l. 20; 164, l. 21.

ESTRE POUR : *être fait pour, de nature à, capable de, disposé à, destiné à.*

Cf. ESTRE.

POUR CE QUE : *parce que.*

II, 455, l. 1. — « En disant : C'est *pour ce qu*'il est mon Roy, il luy semble avoir assez dict qu'il a presté la main à se laisser vaincre. » (III, 172, l. 24.)

Une fois, en 1588, en vue d'éviter une répétition Montaigne a substitué *pour ce que* à « par ce que » (I, 255, l. 2).

POUR AUTANT QUE : *parce que.*

« Et Theopompus, Roy de Sparte, à celuy qui luy disoit que la chose publique demeuroit sur ses pieds, *pour autant qu*'il sçavoit bien commander... » (I, 332, l. 12.)

POUR QUE.

On sait que, durant tout le XVIIe siècle, les grammairiens combattront *pour que* au sens de : *afin que*. Montaigne use parfois de cette locution; il la substitue en 1588 à *afin que* pour éviter une répétition (II, 378, l. 12 et p. 647). Une autre fois, après 1588, il la remplace par « à ce que » (III, 416, l. 12).

POURMENER.

Au figuré.

« Le repentir n'est qu'une desditte de nostre volonté et opposition de nos fantasies, qui nous *pourmene* à tout sens. » (III, 25, l. 22.)

Cf. PROMEINER.

[POURPENSÉ.

A quoi l'on a réfléchi longuement; préparé; prémédité.

« Pourtant fut-ce l'opinion de Cæsar, que la moins *pourpensée* mort estoit la plus heureuse. » (III, 342, l. 24.) — III, 358, l. 13; *Théol. nat.*, ch. 248. — « Une mort non accidentale ou fortuite, mais premeditee, *pourpensee* et deliberee [deliberata et ordinata].. » (*Théol. nat.*, ch. 259.)

POURPENSER.

Refléchir sur; préparer.

« Ayant charge de faire la harangue au Pape et l'ayant de longue main *pourpensée*... » (I, 44, l. 20.)

POURPOINT.

EN POURPOINT : *sans cape; presque nu.*

Au figuré : dans un extrême embarras.

« Je pensay desja, entre mes amys, à qui je pourrois commettre une vieillesse necessiteuse et disgratiée : après avoir rodé les yeux par tout, je me trouvay *en pourpoint.* » (III, 333, l. 15.)

POURPRIS.

Enceinte; enclos.

« Les Atheniens... aiant a mundifier l'isle de Delos... defandirent au *pourpris* d'icelle (dans son enceinte) tout enterrement, et tout enfantement ensamble. » (III, 119, l. 17.) — III, 330, l. 2.

POURQUOY.

Pour quoi; pour lequel, laquelle, lesquels.

« Et luy disoit-on que cette longueur... est la seule cause *pourquoy* nous ne pouvions arriver à la grandeur d'ame et de conoissance des anciens Grecs et Romains. » (I, 224, l. 23.) — II, 121, l. 22; 477, l. 25.

POURSUITE.

1 *Recherche; action de poursuivre (pour tirer vengeance).*

« La vive *poursuite* que certains chiens ont faict de la mort de leurs maistres... » (II, 190, l. 17.)

2 *Entreprise.*

« Nous avons le pied a la fosse et nos appetits et *poursuites* ne font que naistre. » (II, 502, l. 11.)

POURSUIVANT, POURSUYVANT.

Celuy qui recherche une femme; amoureux.

« Un *poursuyvant* bien passionné... » (II, 185, l. 27.) — III, 58, l. 19; 109, l. 8; 123, l. 24.

Montaigne emploie « poursuivre » dans le sens de « rechercher en mariage » : « Theoxena ne peut être induite à se remarier, en *estant* fort *poursuivie* » (II, 498, l. 12).

POURTANT.

1 *Pour ce motif; par conséquent.*

I, 20, l. 22; 201, l. 12; 283, l. 11. — « Il voulait bien assomer, mais non pas blesser, et *pourtant* ne combatoit que de masse. » (I, 332, l. 26.) — I, 372, l. 1; 403, l. 19; 410, l. 15. — « Ce n'est pas icy ma doctrine, c'est mon estude... et ne me doit on sçavoir mauves gre *pour tant* si je la communique. » (II, 59, l. 1.) — II, 124, l. 16. — (Il s'agit de Platon.) « ... Sachant combien nous somes propres a recevoir toutes impressions, et, sur toutes, les plus farouches et enormes. Et, *pour tant,* en ses loix, il a grand souin qu'on ne chante en publiq que des poësies desquelles les fabuleuses feintes tendent a quelque utile fin. » (II, 240, l. 22.) — II, 404, l. 16. — « C'est le vray avantage des dames que la beaute : Les discours, la prudence et les offices d'amitié se trouvent mieux chez les hommes : *pourtant* gouvernent-ils les affaires du monde. » (III, 51, l. 24.) — III, 291, l. 4; 356, l. 22.

C'est le sens étymologique du mot, qui équivaut a « pour autant » : « pour ce motif ».

2 *Malgré cela; néanmoins (moderne).*

I, 347, l. 16; III, 272, l. 20.

POURTRAIRE.

Faire le portrait de; représenter.

« J'y fairois *portraire* la joye, l'alegresse (dans les classes des colleges)... come fit en son eschole le philosofe Speusippus. » (I, 215, l. 13.) — « Ayant à m'y *pourtraire* au vif... » (II, 69, l. 16.)

POURVOIR.

Cf. PROUVOIR.

POURVOYANCE.

Prévoyance.

II, 81, l. 2; 540, l. 27. — « Qui considerera quand et quand tant de vertus militaires, diligence, *pourvoyance*, patience, discipline... en quoy... il a esté le premier des hommes... » (II, 570, l. 24.)

POURVOYER.

Pourvoir.

« Mais... de s'y mesler sans amour et sans obligation de volonté, ... c'est de vray *pourvoyer* à sa seureté, mais bien lâchement. » (III, 49, l. 5.)

POUVOIR.

1 *Avoir de la puissance, de la capacité.*

II, 417, l. 20. — « Est-il rien, sauf nous, en nature, que l'inanité sustante, sur quoy elle *puisse*? » (III, 67, l. 28.) — III, 172, l. 10. — « La fortune, pour nous apprendre combien elle *peut* en toutes choses... » (III, 190, l. 11.) — III, 240, l. 11.

CE QUI SE PEUT : *autant qu'il est possible.*

II, 80, 19.

JE NE PUIS QUE : *je ne puis empêcher que.*

II, 571, l. 27.

2 *Pouvoir tenir (dans); pouvoir loger (dans).*

I, 280, l. 30. — « Cette sainte et grande image ne *pourroit* pas en un si chetif domicile, si Dieu pour cet usage ne le prepare. » (II, 313, l. 4.) — III, 136, l. 23. — « Vostre maison est elle pas en bel air et sain, suffisamment fournie, et capable plus que suffisamment? La majesté Royalle y *a peu* plus d'une fois en sa pompe. » (III, 260, l. 16.)

« On se sert de ce verbe d'une façon bien estrange, mais qui neanmoins est si ordinaire à la Cour, qu'il est certain qu'elle est tres-Françoise. On dit en parlant d'une table ou d'un carrosse : *il y peut huit personnes*, pour dire il y a place pour huit personnes, ou il y peut tenir huit personnes. Car assurément quand on dit *il y peut huit personnes*, on sous entend le verbe tenir. Il est vray que cette phrase est bien extraordinaire; et que dans les Provinces de Loire, on a de la peine de la comprendre. Encore qu'on le die en parlant, on ne l'écrit point dans le beau stile, mais seulement dans le stile bas. » (Vaugelas, *Remarques.*)

3 *Avec ellipse.*

I, 210, l. 5. — « Cette premiere furur... estoit simplemant fondee en une beauté externe... car en l'esperit elle ne *pouvoit* (sous-entendu : être fondée)... qui n'estoit qu'en sa naissance. » (I, 243, l. 21.) — « Nostre estre ne *peut* (sous-entendu : exister) sans ce meslange... » (III, 393, l. 26.)

POYLE.

Cf. POILE.

PRA(C)TI(C)QUE, PRATIC.

1 *Adjectif. Qui a la pratique de. D'où : versé dans quelque chose; habile.*

« On a raison de descrier l'hipocrisie qui se trouve en la guerre : car qu'est il plus aisé à un homme *pratic* que de gauchir aux dangers et de contrefaire le mauvais, ayant le cœur plein de mollesse? » (II, 399, l. 6.)

2 *Substantif.*

a) *Exécution; mise en pratique.*

« Voyons-en à present l'usage et la *pratique* [practica]. » (*Théol. nat.*, ch. 68.)

b) *Façon d'agir.*

« Les vieils du Senat .. accusarent cette *pratique* come enemie de leur stile antien... » (I, 26, l. 8.) — III, 49, l. 8.

c) *Spécialement, au pluriel : formes de procédure.*

« Apres un siecle d'ennuys, et d'ordes et viles *pratiques* plus ennemies de mon naturel que n'est la geine et le feu. » (III, 298, l. 3.)

d) *Commerce; relations.*

I, 202, l. 17. — « *Practiques* amoureuses. » (I, 341, l. 18.) — (Il s'agit des bêtes.) « Celles qui n'ont point de voix, ne laissent pas d'avoir *pratique* et communication mutuelle... » (II, 180, l. 23.) — « Une ame bien née et exercée à la *practique* des hommes se rend pleinement aggreable d'elle-mesme. » (III, 48, l. 15.)

e) *Intelligences; negociations.*

« Le Duc... ne pouvoit descouvrir avoir aucune *practique* et conference avecques nous, sans son grand interest. » (I, 42, l. 6.) — « Les *pratiques* et negociations conduites par le Seigneur de Langeay. » (II, 119, l. 9.)

f) *Clientèle (moderne).*

« Ainsi faisoyent aucuns chirurgiens de Grece les operations de leur art sur des eschaffaux, à la veüe des passans, pour en acquerir plus de *practique* et de chalandise. » (III, 304, l. 7.)

PRA C TIQUER, PRATTIQUER.

1° *Mettre en pratique.*

« Chalcondyle... recite pour extreme supplice celuy que l'emperur Mechmet *pratiquoit* souvant... » (II, 500, l. 3.) — II, 553, l. 6. — « Et si ne *pratique* [« ne me sers... de », 1588] pour moy cette excuse. » (III, 5, l. 23.)

2° *Fréquenter; avoir des rapports avec.*

« Ostons luy (au penser de la mort) l'estrangeté, *pratiquons* le, accoustumons le, n'ayons rien si souvent en la teste que la mort. » (I, 107, l. 1.) — « En les maniant (les imaginations de la mort) et *pratiquant* [1588] [« repassant », Ms]... on les apprivoise. » (I, 108, l. 9.) — « Il (l'élève) *practiquera*, par le moyen des histoires ces grandes ames des meilleurs siècles. » (I, 202, l. 19.) — I, 217, l. 4; II, 105, l. 10; 430, l. 26; 609, l. 14. — « Mon pere (est mort); duquel pourtant je ne laisse pas d'embrasser et *practicquer* la memoire, l'amitié et societé. » (III, 273, l. 3.)

SE PRATTIQUER.

« De s'amuser à soy, il leur semble que c'est se plaire en soi, de *se* hanter et *pratiquer*, que c'est se trop cherir. » (II, 61, l. 18.)

3° *Avoir des rapports sexuels avec.*

III, 86, l. 9.

SE PRATIQUER.

II, 382, l. 5.

4° *Chercher à gagner à son parti.*

« Pourquoy *praticquent* les medecins avant main la creance de leur patient avec tant de fauces promesses de sa guerison... » (I, 130, l. 12.) — « Scipion sceut, pour *pratiquer* la volonté de Syphax... passer en Aphrique... » (I, 165, l. 24.) — « Quoy que j'entreprenne, je doy un sacrifice aux graces... pour *pratiquer* leur faveur. » (II, 415, l. 4.) — II, 557, l. 17; III, 124, l. 5; 154, l. 19.

5° *Gagner; conquérir; acquérir.*

I, 193, l. 11. — « Elle (la poësie) ne *pratique* point (ne s'insinue pas dans) nostre jugement : elle le ravist et ravage. » (I, 303, l. 16.) — « Je me suis envieilly de sept ou huict ans depuis que je commençay, ce n'a pas esté sans quelque nouvel acquest. J'y *ay pratiqué* la colique par la liberalité des ans... » (II, 575, l. 15,) — III, 140,l. 8; 152, l. 17; 159, l. 4.

6° *Gagner par des pratiques condamnables; suborner.*

« Icetes *avoit prattiqué* deus soldats pour tuer Timoleon. » (I, 290, l. 19.) — III, 11, l. 25; 13, l. 8.

PR A ECELLENCE.

Supériorité; prééminence.

I, 301, l. 13; 389, l. 7. — (Il s'agit des rois.) « La nature ne leur a pas donné la veuë qui se puisse estendre à tant de peuples, pour discerner de la *precellence*... » (III, 189, l. 23.)

Cf. PRÆEXCELLENCE.

PR A ECELLER.

L'emporter sur les autres.

« Le premier exploita la sienne (son âme) a plus de visages, et *præcelle* en exploits militeres et en utilite de ses vacations publiques. » (II, 501, l. 3.)

*PRÆEXCELLENCE.

Supériorité; prééminence.

« Sans aucune prerogative, *præxcellence* [« *preex-*

cellence », 1580-82] vraye et essentielle. » (II, 168, l. 16 et p. 643.)

PRÆFERANCE.

Supériorité.

II, 200, l. 11. — « Les Atheniens les firent couper (les pouces) aux Æginetes pour leur oster la *preferance* en l'art de marine. » (II, 188, l. 12.) — III, 350, l. 4.

*PRÆOCCUPATION.

1° *Anticipation.*

« Pendant que nous nous remuons (c.-à-d. que nous sommes en vie) nous nous portons par *præoccupation* ou il nous plait. » (I, 16, l. 18.)

2° PRÆOCCUPATION DE JUGEMENT : *prévention.*

« Ceus cy ont quelque *preoccupation de jugement* qui leur rend le goust fade aux raisons de Sebond. » (II, 154, l. 3.) — II, 365, l. 26. — « Ne suis pas homme qui me laisse guiere garroter le jugement par *preoccupation.* » (III, 317, l. 12)

PRÆOCCUPÉ.

Prévenu; qui a des idées préconçues.

« Si c'est un enfant qui juge, il ne sçait que c'est; si c'est un sçavant, il est *præoccupé.* » (II, 229, l. 5.) — III, 313, l. 1.

PRÆOCCUPER.

1° *Occuper d'avance.*

« Car nos maistres *præoccupent* et gaignent avant main autant de lieu en nostre creance qu'il leur en faut pour conclurre aprés ce qu'ils veulent. » (II, 280, l. 3.) — « Ceux cy *ont* tout *preoccupé* : ils sçavent tout. » (III, 321, l. 1.)

2° *Devancer.*

II, 591, l. 16. — « Pour en *præoccuper* moy-mesme l'accusation et la descouverte... (de ses propres imperfections). » (III, 250, l. 26.) — « La mort se mesle et confond par tout à nostre vie; le declin *præoccupe* son heure et s'ingere au cours de nostre avancement mesme. » (III, 411, l. 9.)

PRÆOCCUPER SUR : *gagner les devants.*

« Que ne prend il envie à une de *præoccuper sur* ses compaignes la gloire de cette amour chaste? » (III, 143, l. 14.)

3° PRÆOCCUPER LE JUGEMENT : *occuper d'avance le jugement.*

« Elle (la beauté) tient le premier rang au commerce des hommes : elle se presente au devant, seduict et *preoccupe* nostre *jugement* avec grande authorité et merveilleuse impression. » (III, 352, l. 11.)

4° *Occuper fortement l'esprit de; surprendre.*

« (Je) suis assez fort, si je l'atens, pour repousser l'impulsion de cette passion (la colère), quelque violente cause qu'elle aye; mais, si elle me *preoccupe* et saisit une fois, elle m'emporte, quelque vaine cause qu'elle ayt. » (II, 524, l. 18.)

5° *Occuper en imagination; penser par avance à.*

« Notable exemple de la forçenée curiosité de nostre nature, s'amusant à *preoccuper* les choses futures, comme si elle n'avoit pas assez affaire à digerer les presentes. » (I, 48, l. 2.) — II, 433, l. 25; III, 339, l. 29. — « Ces ames venerables... lesquelles, *preoccupant* par l'effort d'une vifve et vehemente esperance l'usage de la nourriture eternelle... » (III, 429, l. 13.)

PRÆSOMPTIF.

Qui repose sur des conjectures; présumé.

« Il devoit maintenir, muet, cette externe et *præsomptive* suffisance. » (III, 189, l. 14.)

PRATIQUE.

Cf. PRACTIQUE.

*PREAMBULAIRE.

« Deus atteintes (de maladie), legieres toutesfois et *preambulaires.* » (III, 51, l. 1.)

*PRECAUTION.

I, 162, l. 4.

*PRECEDENCE.

Priorité; prééminence.

« Le plus heureux estat d'une police seroit où... la *precedence* se mesuroit [« mesureroit », 1588] à la vertu... » (I, 344, l. 11.)

PRECEPTE.

Commandement; enseignement.

II, 166, l. 14. — « Quand je voyage, je n'ay à penser qu'à moy et à l'emploicte de mon argent; cela se dispose d'un seul *precepte.* » (III, 217, l. 12.)

PAR PRECEPTE : *de façon dogmatique.*

III, 314, l. 5.

PRECHEUR.

Cf. PRESCHEUR.

PRECIPICE.

1| *Endroit élevé d'où l'on tombe.*

I, 190, l. 7.

DANS LE PRECIPICE : *sur la pente.*

II, 524, l. 9.

2| *Chute.*

« J'imagine plus mal aiséement un *precipice* qu'une ruyne qui m'accable. » (III, 255, l. 19.)

PRECIPITANT.

Cf. PRECIPITEUX.

PRECIPITER (SE).

Se jeter dans un precipice.

« Tant de gens qui... *se sont* pendus, noyez et *precipitez.* » (I, 95, l. 2.)

*PRECIPITEUSEMENT.

Précipitamment.

« J'escris mes lettres tousjours en poste, et si *precipiteusement* que, quoy que je peigne insupportablement mal, j'ayme mieux escrire de ma main que d'y en employer un'autre... » (I, 329, l. 5.)

*PRECIPITEUX.

1| *Escarpé.*

« Il r'alluma son courage, et... donna jusques à certain rocher coupé et *precipiteux...* » (II, 32, l. 12.)

2| *Rapide; impétueux.*

Au figuré.

« Mais pourquoy ne dira l'on aussi, au contraire, que c'est l'effect d'un esprit *precipiteux* [« esprit *precipitant* », 1580, 1582] et insatiable de ne sçavoir mettre fin à sa convoitise... » (I, 362, l. 12.) — III, 122, l. 10. — « Il ne faut pas fier chose de soy si *precipiteuse* à une ame qui n'aie dequoy en soustenir les venues. » (III, 136, l. 21.)

PREDICAMENT.

Catégorie; ordre.

« Cet autre compte est aussi de ce *predicament.* » (III, 58, l. 17.) — « La laideur qui revestoit un'ame tres belle en La Boitie estoit de ce *predicamant.* » (III, 351, l. 15.)

*PREDOMINER.

Dominer; prévaloir (moderne) (latin : prædominari).

I, 244, l. 20; II, 130, l. 6; 316, l. 4. — « Ces humeurs qui changent ainsi les operations de nostre veuë, que sçavons nous si elles *predominent* aux bestes et leur sont ordinaires? » (II, 361, l. 23.)

PRÉFÉRENCE.

Cf. PRÆFERENCE.

PREFIX.

1 | *Participe passé de préfixer : fixé d'avance.*

« Le terme qu'il leur avoit *prefix*, expiré... » (I, 63, l. 23.)

2 | *Adjectif : déterminé.*

« Cet' obeissance si contreinte n'apartient qu'aus comandemans precis et *prefix*. » (I, 91, l. 14.) — « Une religion puremant mentale, sans object *prefix* et sans meslange materiel. » (II, 243, l. 11.) — III, 330, l. 12.

PREJUDICE.

1 | *Jugement anticipé; idée préconçue (sens étymologique).*

« Ce violent *prejudice* de la coustume. » (I, 149, l. 11.)

2 | *Influence (en bonne ou en mauvaise part).*

« Je crois Platon de bon ceur, qui dict les humurs faciles ou difficilles estre un grand *prejudice* a la bonte ou mauvaisetie de l'ame. » (III, 74, l. 17.)

*PRELATER (SE).

Faire le prélat; se comporter en prélat; se prélasser.

« J'en vois... qui *se prelatent* jusques au foye et aux intestins. » (III, 290, l. 24.)

PREMEDITÉ.

Préparé.

« Avec un beau discours *premedité*. » (I, 220, l. 21.) — III, 342, l. 24 [1588].

PREMEDITER.

Action de méditer, de réfléchir à l'avance.

« Le *premediter* donne... grand avantage. » (I, 111, l. 10.)

PREMIER.

1 | *Adjectif.*

a) *Primitif.*

« Je n'ay guiere alteré les miennes (opinions) *premieres* et naturelles... » (II, 321, l. 20.)

b) *Principal.*

II, 573, l. 14. — « Il faict beau voir que ceux-cy, plains de tant de belle cognoissance, ayant à imiter cette sotte simplicité, et à l'imiter aux *premieres* actions de la vertu... » (III, 339, l. 8.)

2 | *(Adverbialement). Premièrement; en premier lieu.*

« (La Bible nous pousse) à la vertu, à l'amour de Dieu *premier*, à la paix, fraternité, union et concorde. » (*Théol. nat.*, ch. 212.)

PREMIEREMENT.

1 | *Pour la première fois.*

« Et tient on que cette regle a esté *premierement* mise en usage par le legislateur Charondas... » (I, 86, l. 19.) — II, 69, l. 8; 296, l. 6.

2 | *Préalablement; auparavant.*

« Au royaume de Ternate... la costume porte qu'ils n'entreprenent guerre sans l'avoir *premierement* denoncee. » (I, 27, l. 14.) — I, 311, l. 21; II, 195, l. 3.

3 | *D'abord.*

I, 4, l. 6; 10, l. 22. — « Il luy dict *premieremant*, comant le jour avant, il avoit faict noyer son filx et tous ceus de sa paranté. » (I, 5, l. 27.) — « Nulles lettres estrangieres ne luy estant *premieremant* apportees (à lui d'abord, avant d'être ouvertes par d'autres)... » (II, 81, l. 24.) — II, 610, l. 19.

4 | *Par dessus tout.*

« A luy (Dieu) seul donc appartient *premierement* un tel honneur. » (*Théol. nat.*, ch. 189.) — « Qui ne le croit pas (Dieu) et ne s'y fie le deshonore, et le deshonore encore s'il le croit, mais non pas *pre-*

mierement [primo] et entierement. » (*Théol. nat.*, ch. 196.) — *Ibid.*, ch. 199.

PRENDRE.

1) *Recevoir; accepter; agréer.*

I, 220, l. 10. — « Et nous ne pouvons *prendre* en aucune part ce qui nous est caché. » (II, 180, l. 9.) — « Les raisons premieres et plus aisées, qui sont communément les mieux *prinses* [« les mieux receues », 1588], je ne sçay pas les employer. » (II, 416, l. 12.) — « Car mon excuse... je ne sçai si chacun la *prendera*. » (III, 366, l. 15.)

PRENDRE A : *considérer comme; recevoir comme.*

« *Prendre a* bon augure... *a* jentillesse. » (I, 139, l. 8 et 9.) — « *Prendre à* injure » [1588] [« recevoir à injure », Ms]. (I, 381, l. 18.) — III, 12, l. 11; 344, l. 17; 399, l. 30.

2) *Saisir par l'esprit; concevoir.*

« Et si, de fortune, vous fichez votre pensée à vouloir *prendre* son estre, ce sera ne plus ne moins que qui voudroit empoigner l'eau. » (II, 367, l. 3.)

PRENDRE POUR : *regarder comme.*

« Ils *prenoyent* [1588] [« emploioint », Ms] *pour* tesmoignage de grande simplicité de se laver d'eau simple. » (I, 381, l. 25.)

BIEN PRENDRE QUELQUE CHOSE : *s'en faire une juste idée.*

« Car aussi, à *le bien prendre*, c'est en ce seul point que consiste la vraye victoire. » (I, 276, l. 6.) — « Je trouve que cette plainte *estoit bien prise* (juste) et raisonnable. » (II, 84, l. 19.) — « Et l'interpretation mesme que Plutarque donne à cette erreur, qui *est tresbien prise*, leur est encores honorable... » (II, 138, l. 12.)

3) *Conclure.*

« Que *prendrons* nous de là, sinon qu'il ne nous doit chaloir lequel ce soit des deus. » (II, 322, l. 13.)

4) SE PRENDRE; SE PRENDRE A : *s'attacher.*

I, 38, l. 1. — « Ma seconde forme, ç'a esté d'avoir de l'argent. *A* quoi *m'estant prins*, j'en fis bien tost des reserves notables. » (I, 77, l. 22.) — II, 103, l. 20. — « C'est estre esclave (de soi-même) de se suivre incessamment et *estre* si *pris à* ses inclinations qu'on n'en puisse fourvoyer. » (III, 40, l. 14.) — III, 51, l. 5; 205, l. 13. — « De les abandonner du tout, il m'est tres-facile; de *m'y prendre* sans m'en peiner tres-difficile (il s'agit des affaires). » (III, 211, l. 17.) — III, 292, l. 5.

5) SE PRENDRE A (QUELQU'UN) DE (QUELQUE CHOSE) : *s'en prendre à quelqu'un de.*

I, 86, l. 12; 226, l. 22; III, 34, l. 17; 133, l. 6.

6) *Intransitif.*

a) *Commencer.*

« Pour une sagesse qui *prenoit* de bon'heure et n'avoit guieres de tenue. » (I, 212, l. 26.)

b) *Suivi de à et de l'infinitif : se mettre à; entreprendre de.*

I, 133, l. 13. — « Pourtant *ai* je *pris à* dire ce que je sçai dire, accommodant la matiere a ma force. » (I, 134, l. 16.) — II, 176, l. 1. — « Vous sentez qu'il luy est indifferent de *prendre a* soustenir l'un ou l'autre party. » (II, 317, l. 3.) — II, 579, l. 8. — « Ce peuple... *print à* se mutiner... » (III, 57, l. 27.)

7) BIEN PRENDRE, MAL PRENDRE A (QUELQU'UN) : *impersonnel : advenir; réussir bien, mal à (quelqu'un).*

I, 367, l. 17. — « Le tiran Dionisius luy aïant presanté (à Aristippus) trois belles garses pour qu'il en fit le chois, il respondit qu'il les choisissoit toutes trois et qu'il *avoit mal pris* a Paris d'en preferer une a ses compaignes. » (II, 129, l. 2.) — « Il leur *eut pris* comme à ces autres. » (II, 485, l. 11.) — « Il m'*a bien pris* qu'aucune maladie ne me l'ayt encore desmise. » (III, 147, l. 21.)

Cf. MESPRENDRE.

« Prendre », comme dans la langue actuelle, forme avec des substantifs de nombreuses locutions.

PRENDRE CARRIERE.

I, 370, l. 18.

Cf. CARRIERE.

PRENDRE COMMENCEMENT.

II, 457, l. 4.

PRENDRE MORT.

III, 384, l. 16; 406, l. 11.

PRENDRE PARTY.

I, 4, l. 13; 277, l. 21; II, 310, l. 16; III, 397, l. 6; 405, l. 19.

PRENDRE PIED.

I, 225, l. 16; III, 21, l. 4.

Cf. PIED.

PRENDRE TERME A.

I, 34, l. 16.

Cf. TERME.

Dans d'autres locutions le substantif est accompagné de l'article.

PRENDRE LA CHEVRE.

« J'en ai vu *prendre la chevre* de ce qu'on leur trouvoit le visage frais. » (III, 249, l. 24.)

PRENDRE SA COURSE.

II, 184, l. 15.

PRENDRE UN SAUT.

II, 272, l. 23.

Les formes habituelles du parfait sont : je *prins*, il *prinst*, ils *prindrent* ; celles du subjonctif présent : *preigne* (I, 366, l. 23); imparfait : *prinssent* ; celle du participe : *prins*, etc. Il en est de même pour les composés de prendre.

PREOCCUPER.

Cf. PRÆOCCUPER.

PREORDONNANCE.

Commandement préalable.

II, 433, l. 15. — « Ils croyaient si fermement les jours d'un chacun estre de toute eternité prefix et contez d'une *preordonnance* inevitable. » (II, 510, l. 7.)

PREORDONNER.

Ordonner d'avance.

« Pour avoir continué leur charge outre le temps, qui leur avoit esté prescript et *preordonné*. » (I, 5, l. 16.) — III, 232, l. 22.

PREPARATOIRE.

1 | *Adjectif : qui sert à préparer.*

« Ces longues interlocutions, vaines et *preparatoires*... » (II, 111, l. 2.)

2 | *Substantif : préparation.*

« Au lieu de m'eguiser l'apetit par ces *preparatoires* et avant-jeux, on me le lasse et affadit. » (II, 110, l. 25.)

PREPARÉ

PREPARÉ DE.

« *Preparez d'*une belle et longue oraison. » (I, 220, l. 13.)

PREPOSTERE.

« Cette recepte, de quoi Platon entreprant de chasser les des-naturees et *preposteres* [1595] amours de son temps... » (I. 148, l. 19 et p. 465.)

PREPOUINTIER.

Fabricant de pourpoints; tailleur.

« Come nous avons des *prepouintiers*, des chaussetiers pour nous vestir. » (II, 597, l. 25.)

PREROGATIVE.

Avantage.

« Tout autre chois que celui qui vient de la main expresse de Dieu, me semble chois de peu de *prerogative*... » (II, 246, l. 21.)

PRES.

Employé substantivement.

« ... Le quantiesme pas finyt le *pres*, et le quantieme pas donne commencement au loin. » (III, 245, l. 8.)

PRESCHE.

Sermon.

« Mais d'autant que c'est autre chose le *presche* que le prescheur... » (II, 111, l. 21.) — « Le dire est autre chose que le faire; il faut considerer le *presche* à part et le prescheur à part. » (II, 518, l. 16.) — III, 262, l. 8; 313, l. 18.

PRESCHER.

1. *Proclamer; publier.*

« Advouant luy mesmes et *preschant* avant la main cette siene subjection, la contantion de son ame se solageoit... » (I, 124, l. 20.) — III, 164, l. 20. — « Un president se vantoit... d'avoir amoncelé deux cens tant de lieux estrangers en un sien arrest presidental : en le *preschant* a chacun il me sembla effaçer la gloire qu'on luy en donoit. » (III, 348, l. 27.)

2. *Sermonner; admonester.*

« On *prechoit* Solon de n'espandre pour la mort de son fis des larmes impuissantes et inutilles... » (II, 339, l. 8.)

PRESCHEUR.

Predicateur.

I, 44, l. 9. — « La part de l'Advocat est plus difficile que celle du *Prescheur*. » (I, 45, l. 9.) — I, 111, l. 21. — « Nostre chevet assiegé de medecins et de *prescheurs*... » (I, 119, l. 26.) — II, 316, l. 23; 518, l. 17; III, 64, l. 22; 170, l. 23. — « Il y avoit d'excellans *precheurs*, come ce Rabi renié qui preche les Juifs... Il y avoit un autre *prechur* qui prechoit au Pape et aus Cardinaus. » (*Voyage*, 254.)

PRESCRIPT.

Imposé.

« Il ne sera pas mis en chaise pour dire un rolle *prescript*. » (I, 200, l. 23.)

PRESCRIPTION.

1. *Forme déterminée (prescrite).*

« A l'humaine et nostre beauté nous donnons tant de formes diverses : de la quelle s'il y avoit quelque *prescription* naturelle, nous la reconesterions en commun. » (II, 199, l. 11.) — II, 243, l. 7.

2. *Plan déterminé d'avance.*

« Ayant hay ces promesses et *prescriptions*... » (III, 227, l. 24.)

SANS PRESCRIPTION : *sans règle.*

« Le premier temps... je le passay, n'aiant autres moyens, que fortuites, et despendant de l'ordonnance... d'autruy, sans estat certain et *sans prescription*. » (I, 75, l. 22.)

PRESÉANCE.

Cf. PRESSÉANCE.

PRESENCE.

Prestance.

« L'authorité que donne une belle *presence* et majesté corporelle. » (II, 420, l. 4.) — « Sur le simple credit de ma *presance* [« de mon port », 1588] et de mon air, des personnes qui n'avoyent aucune cognoissance de moy s'y sont grandement fiées... » (III, 355, l. 5.)

EN PRESENCE : *étant présent.*

I, 85, l. 18; II, 470, l. 29. — « Mon ame se démesle bien ayséement à part, mais *en presence* elle souffre comme celle d'un vigneron. » (III, 216, l. 3.)

PRESENTATION.

1] *Offre; proposition.*

« Protestans avoir à leur declarer à ce coup des *presentations* plus grasses... » (III, 58, l. 11.)

2] *Façon de s'offrir : formule de politesse.*

« Il ne fut jamais si abjecte et servile prostitution de *presentations.* » (I, 328, l. 7.)

PRESENTER.

PRESENTER A : *mettre en présence de; comparer.*

« Pour les avoir simplement *presentez aux* Grecs, il ne leur peut avoir fait injure. » (II, 534, l. 5.)

SE PRESENTER : *se représenter.*

« Qui *se presente*, comme dans un tableau, cette grande image de nostre mere nature... » (I. 204, l. 18.)

* PRESIDENTAL.

De président.

« En un... arrest *presidental.* » (III, 348, l. 27.)

PRESSANT.

Au figuré.

« Ceus qui sont en *pressante* creinte de perdre leur bien. » (I, 94, l. 21.) — « Ce sont pourtant exemples... si *pressans* qu'ils tirent hardiment la vie en consequence. » (II, 557, l. 22.) — III, 88, l. 19. — « Encore serions nous plus excusables envers luy faillant à la suyte de tant de si *pressantes* apparences... » (*Théol. nat.*, ch. 208.)

PRESSE.

1] *Action de presser; d'accabler.*

« Le voyant transi de ces nouvelles, et en silence, non plus pour tenir le marché de se taire, mais de la *presse* de sa conscience... (il s'agit de Cinna, accusé par Auguste d'avoir essayé de l'assassiner). » (I, 161, l. 9.)

2] *Soucis qui accablent.*

« J'ay assez affaire à disposer et renger la *presse* domestique que j'ay dans mes entrailles et dans mes veines, sans y loger, et me fouler d'une *presse* estrangere. » (III, 280, l. 16.)

3] *Foule d'occupations; grande besogne.*

« Imaginez la grande *presse*, à qui auroit ce privilege d'estre porté tout empenné... sur le poinct de chacune qui l'accepteroit. » (III, 102, l. 10.)

4] *La foule; le monde; la vie publique.*

« Qui eut jamais pensé qu'un Duc de Bretaigne deut estre estouffé de la *presse*, comme fut celuy là à l'entrée du Pape Clement mon voisin, à Lyon? » (I, 105, l. 2.) — I, 151, l. 4; 155, l. 22; 290, l. 27. — « Il y a des sciences steriles et épineuses, et la plus part forgées pour la *presse.* » (I, 320, l. 19.) — I, 321, l. 13; II, 300, l. 23; 588, l. 26; III, 53, l. 29; 58, l. 19. — « Je ne veux ny debattre avec un huissier de porte... ny faire fendre en adoration les *presses* où je passe. » (III, 169, l. 14.) — III, 180, l. 18; 287, l. 7; 337, l. 21.

5] *Presse d'imprimerie.*

METTRE SOUS LA PRESSE : *faire imprimer.*

III, 350, l. 17.

PRESSÉ.

1] *Gêné; tourmenté; accablé (au propre et au figuré).*

« Ce n'est pas asses de luy roidir l'ame, il luy faut aussi roidir les muscles; elle est trop *pressee*, si elle n'est secondee, et a trop à faire de sule fournir a deus offices. » (I, 199, l. 2.) — II, 56, l. 24; III, 146, l. 11. — III, 218, l. 15. — « L'innovation... est interdicte en ce temps, ou nous sommes *pressez* et n'avons à nous deffendre que des nouvelletés. » (III, 306, l. 10.)

2] *Serré de près (dans un combat).*

I, 371, l. 22. — « Alexandre assiegeoit une ville aux Indes : ceux de dedans, se trouvans *pressez*... »

(II, 36, l. 19); — « Les Abideens, *pressez* par Philippus... » (II, 37, l. 11.)

3] *Resserré.*

« La sentence, *pressée* aux pieds nombreux de la poësie, s'eslance bien plus brusquement. » (I, 188, l. 12.)

4] *Sollicité vivement.*

« Eumenes, en la Ville de Nora, *pressé* par Antigonus qui l'assiegeoit, de sortir parler à luy... » (I, 28, l. 21.) — « Je ne me suis mis en grand effort pour brider les desirs dequoy je me suis trouvé *pressé.* » (II, 127, l. 22.)

Montaigne avait écrit en ce sens en 1580 : « *pressé à* s'employer » (III, 23, l. 17). Il a corrigé *a* en *de* après 1588.

5] *Adjectivement : serré; concis.*

(Il s'agit de mariage.) « Leur ame (des femmes) ne semble assez ferme pour soustenir l'estreinte d'un neud si *pressé* et si durable. » (I, 243, l. 3.) — « Un Gascon, que je treuve singulierement beau, et desirerois le sçavoir : car c'est un langage bref, signifiant et *pressé*... » [1588] [« beau, bref, signifiant », Ms]. (II, 418, l. 17.)

6] *Substantivement.*

COURIR AU PLUS PRESSE : *(moderne).*

II, 390, l. 1.

*PRESSEANCE.

Préséance.

1] *Droit de prendre place au-dessus de quelqu'un; de passer avant quelqu'un.*

« Jamais home n'a eu envie de ma *presseance* a qui je ne l'aie quittee. » (III, 251, l. 21.)

2] *Au figuré : supériorité.*

(Il s'agit de la géométrie.) « Cette science qui s'attribue la *presseance* sur toutes les autres en verité et certitude... » (II, 273, l. 7.)

PRESSER.

1] *Accabler; peser sur; être à charge.*

Au propre et au figuré.

I, 85, l. 8. — « Celle (« la nouvelleté ») qui nous *presse* depuis tant d'ans, elle n'a pas tout exploicté... (I, 152, l. 5.) — « Si on ne se descharge premierement et son ame, du fais qui la *presse,* le remuement la fera fouler davantage... » (I, 311, l. 25.) — « Aux guerres qui *pressent* à cette heure nostre estat. » (II, 146, l. 12.) — II, 168, l. 22; 203, l. 9; 204, l. 27; 215, l. 5; 578, l. 3; 580, l. 12; III, 220, l. 25; 306, l. 10. — « L'apprehension ne me *presse* guere... » (III, 337, l. 16.) — III, 342, l. 23; 401, l. 23; 424, l. 15.

2] *Attaquer; serrer de près.*

I, 370, l. 9. — « Les Portuguais *pressans* la ville de Tamly... » (II, 189, l. 27.)

3] *Gêner; contraindre; embarrasser. (Même sens que le sens 1], mais affaibli.)*

« Le Roy... le *pressant* de diverses objections et demandes... » (I, 42, l. 27.) — I, 221, l. 22. — « Des jeunes hommes gaillards qui ne laissent pas de porter dans leurs coffres une masse de pillules pour s'en servir quand le rheume les *pressera*... » (I, 317, l. 22.) — I, 376, l. 4. — « Les dangiers qui les *pressoyent*... » (II, 34, l. 20.) — « La plus penible assiete pour moy, c'est estre suspens és choses qui *pressent,* et agité entre la crainte et l'esperance. » (II, 425, l. 24.) — III, 5, l. 23; 221, l. 7; 238, l. 9; 249, l. 9.

4] *Demander avec insistance.*

« Son art fut d'arriver seul à ma porte, et d'en *presser* un peu instamment l'entrée. » (III, 355, l. 13.)

5] *Absolument : insister.*

« Une pierre, c'est un corps. Mais, qui *presseroit :* Et corps qu'est-ce? » (III, 366, l. 21.)

PRESSER LES TALONS : *serrer de près à la course.*

III, 58, l. 27.

6] *Faire une forte impression.*

« J'aperçois... és escrits des anciens, que celuy qui dit ce qu'il pense, l'assene bien plus vivement et *presse* bien autrement que celuy qui se contrefait » [1588]. (II, 519, l. 5.)

PREST.

1] *Qui est sous la main.*

II, 578, l. 11. — (Il s'agit de « certaines voluptés prudentes ».) « Je ne les veus pas tant magnanimes, magnifiques et fastueuses come je les veus douceureuses, faciles et *prestes.* » (III, 71, l. 21.)

2] *Prompt; actif; ardent.*

« Il ne se trouveroit guiere d'exemples d'affection si ardente et si *preste.* » (II, 554, l. 13.) — « Je suis commodeement facile et *prest* au besouin de chacun » [1595]. (III, 237, l. 2.)

3] PREST DE : *préparé pour ce qui est de; muni de.*

« Messire Francisque, estant venu *prest d'*une longue deduction (c.-à-d. récit) contrefaite de cette histoire... » (I, 42, l. 17.)

EN ESTRE PREST : *être disposé à, préparé à.*

« Les voules vous faire juges des droits d'un proces, des actions d'un home? ils *en sont* bien *pretz*! » (I, 172, l. 22.) — « Il s'en faloit tant que *j'en fusse prest* lors, que... » (II, 576, l. 13.)

PRESTER.

1] *Fournir.*

I, 282, l. 6. — « Sont-ce nos sens qui *prestent* au subject ces diverses conditions? » (II, 364, l. 6.) — II, 600, l. 26. — « Nature nous *a presté* [« nous a fourni », 1588] la douleur pour l'honneur et service de la volupté et indolence. » (III, 398, l. 28.)

Absolument.

« En toutes choses si nature ne *preste* un peu, il est malaisé que l'art et l'industrie aillent guiere avant... » (I, 107, l. 24.) — « L'estranger n'entend pas combien il vous couste et combien vous *prestez* (vous fournissez du vôtre, prenez de la peine) à maintenir l'apparence de cet ordre qu'on voit en vostre famille. » (III, 208, l. 8.)

2] *Mettre à la disposition de quelqu'un.*

I, 151, l. 9; 331, l. 4. — II, 423, l. 16.

SE PRESTER.

III, 259, l. 7. — « Il *se* faut *prester* à autruy et ne se donner qu'à soy-mesme. » (III, 280, l. 2.) — III, 408, l. 29.

Dans un sens libre.

III, 51, l. 7.

3] *Donner; attribuer.*

« Un suffisant lecteur descouvre souvent és escrits d'autruy des perfections autres que celles que l'autheur y a mises et apperceuës, et y *preste* des sens et des visages plus riches. » (I, 163, l. 11.) — « Cette belle institution que Xenophon *preste* aux Perses... » (I, 183, l. 10.) — « Pour donner credit à leur jugement... ils *prestent* volontiers de ce côté là à la matiere. » (I, 267, l. 23.) — II, 41, l. 11; 208, l. 21; 579, l. 3; III, 424, l. 21.

SE PRÊTER DES OFFICES : *se rendre des services.*

II, 56, l. 18.

4] *Concéder.*

II, 148, l. 1. — Il faut *prester* quelque chose aux honnestes affections... » (II, 564, l. 27.) — III, 171, l. 21.

5] PRÊTER A : *se prêter à; ne pas résister à.*

« (Ils) estoient armez, de cap à pied, de grosses lames de fer, rengées de tel artifice qu'à l'endroit des jointures des membres elles *prestoient au* mouvement. » (II, 98, l. 18.)

6] *Fléchir; céder.*

« Il seroit à l'avanture plus sagement fait, de baisser la teste et *prester* un peu au coup... » (I, 156, l. 20.) — II, 71, l. 24. — « Il paroit en Seneque qu'il *preste* un peu à la tyrannie des Empereurs de son temps... » (II, 109, l. 13.) — » Non pourtant que je me mette en peine pour maintenir

cette decence exterieure, car je fay peu de compte d'un tel advantage, je *preste* en cela au mal autant qu'il veut. » (II, 580, l. 9.)

SE PRESTER.

(Il parle des Pyrrhoniens.) « Ils *se prestent* et accommodent aux inclinations naturelles. » (II, 230, l. 12.)

PRESTER CONSENTEMENT.

II, 141, l. 27.

PRESTER UNE CREANCE A : *ajouter foi à.*

II, 608, l. 5.

PRESTER L'ESPAULE A.

Cf. ESPAULE.

PRESTER A QUELQU'UN D'UNE FORTUNE : *causer une mésaventure à quelqu'un.*

I, 126, l. 7.

PRESTER BEAU JEU : *donner beau jeu.*

« Mais sur tout leur *preste beau jeu* le parler obscur, ambigu et fantastique du jargon profeetique. » (I, 51, l. 8.)

PRESTER A LA LETTRE. : *attribuer trop de sens à des mots.*

« Cet ordre du bransler de leur aile par lequel on tire des consequences des choses à venir, il faut bien qu'il soit conduict par quelque excellent moyen à une si noble operation : car c'est *prester à la lettre* d'aller attribuant ce grand effect à quelque ordonnance naturelle, sans l'intelligence, consentement et discours de qui le produit. » (II, 182, l. 9.)

PRESTER LA MAIN A.

I, 111, l. 12; II, 463, l. 4; III, 214, l. 23.

PRESTRE.

FAIRE LE PRESTRE MARTIN : *faire les demandes et les réponses.*

III, 66, l. 24; Cf. tome IV, p. 174.

PRESUMER.

Supposer; croire.

« Les peuples *presument* volontiers des Roys, comme nous faisons de nos valets, qu'ils doivent prendre soing de nous aprester en abondance tout ce qu'il nous faut, mais qu'ils n'y doyvent aucunement toucher de leur part. » (III, 151, l. 2.)

*PRESUPPOSITION.

« La science... nous donne... en *presupposition* les choses qu'elle mesmes nous aprend estre inventées. » (II, 275, l. 20.) — « Quiconque est creu de ses *presuppositions*, il est nostre maistre et nostre Dieu. » (II, 280, l. 8.) — « A ceux qui combattent par *presupposition*, il leur faut presupposer, au contraire, le mesme axiome dequoy on debat. Car toute *presupposition* humaine, et toute enunciation a autant d'authorité que l'autre, si la raison n'en faict la difference. » (II, 280, l. 26 et 27.)

Le verbe *présupposer* se rencontre fréquemment chez Montaigne (I, 66, l. 19; 162, l. 18; II, 280, l. 26; 291, l. 2; 379, l. 17; III. 10, l. 26; 48, l. 13; *Théol. nat.*, ch. 13 et 185).

PRETANDRE, PRETENDRE.

1] *Transitif.*

a) *Revendiquer.*

« Cette præeminence... de vertu que nous *prétendons* sur elles... » (III, 97, l. 13.)

b) *Aspirer (à).*

« Je n'y *pretens* proffit quelconque. » (III, 67, l. 9.)

c) *Prétendre atteindre.*

« La recommandation que chacun cherche, de vivacité et promptitude d'esprit, je la *pretens* du reglement; d'une action esclatante et signalée, ou de quelque particuliere suffisance, je la *pretens* de l'ordre, correspondance et tranquillité d'opinions et de meurs. » (II, 444, l. 18 et 19.)

2] *Intransitif : tendre plus avant; avoir des prétentions, des ambitions.*

III, 356, l. 21. — « Nul esperit genereus ne s'arrete en soi : il *pretand* tousjours et va outre ses forces... » (III, 365, l. 2.)

*PRETANTION.

Fin qu'on se propose.

« Encore sçai-je la *pretantion* des sciances en general au service de nostre vie. » (I, 187, l. 10.)

PR[E]UD'HO[M]MIE.

Honnêteté; loyauté; probité.

« Les sciences... ne peuvent que nous enseigner la prudence, la *prud'hommie* et la resolution.. » (I, 184, l. 28.) — I, 251, l. 15; II, 128, l. 5; 206, l. 11; 543, l. 24. — « Mon amy, tu resves; l'amour, de ton temps, a peu de commerce avec la foy et la *preud'hommie.* » (III, 135, l. 18.) — III, 303, l. 25; 354, l. 17. — « Le doute continuel auquel nous sommes de la *preud'hommie* [bonitate] ou vice d'autruy... » (*Théol. nat.*, ch. 306.) — « Que faict la *preud'hommie* [bonitas] de l'apothicaire à la force des drogues... » (*Théol. nat.,* ch. 306.)

PREUVE.

Epreuve.

I, 38, l. 23. — « Voylà pourquoy, parmy les philosophes, ceux qui ont voulu atteindre à quelque plus grande excellence, ne se sont pas contentez d'attendre à couvert et en repos les rigueurs de la fortune... ains ils luy sont allez au devant, et se sont jettez à escient à la *preuve* des difficultez. » (II, 49, l. 11.) — « Rechercher les occasions d'en venir à la *preuve.* » (II, 121, l. 20.)

METTRE A LA PREUVE.

II, 323, l. 22.

FAIRE PREUVE DE.

Mettre à l'épreuve. (Cf. la locution moderne : faire ses preuves.)

« Nous n'avons guere memoire d'homme qui ait veu plus de hazards, ny qui ait plus souvent *faict preuve de* sa personne. » (II, 461, l. 8.) — III, 41, l. 7; 43, l. 19; 461, l. 9.

PREVALOIR.

Valoir plus que; l'emporter sur.

« Le droit de la vertu doibt *prevaloir* le droit de nostre observation. » (III, 17, l. 11.)

SE PREVALOIR : *s'avantager.*

« L'injustice de *se prevaloir* de la chose d'autruy... » (II, 338, l. 16.)

PREVENIR, PRÆVENIR.

Prendre d'avance; devancer.

« La plus part des philosofes se treuvent avoir ou *prevenu* par dessein ou haste et secouru leur mort. » (I, 60, l. 2.) — « S'ils *prævienent* l'un l'autre, s'ils ne s'atandent pas, aumoins ils s'entendent. » (III, 179, l. 24.)

PREVENTION.

Prévoyance.

« Mais la caution et *prevention* dont ils (les fourmis) usent à ronger le grain de froment, surpasse toute imagination.. » (II, 187, l. 4.)

ÊTRE EN PRÉVENTION : *être prévenu d'un délit ou d'un crime.*

(Socrate parle.) « Je suis... en telle reputation de sagesse que m'en voicy *en prevantion.* » (III, 345, l. 4.)

PRÉVOYANCE.

Action de prévoir; prévision.

III, 63, l. 21. — « Ne vous attendez pas que j'aille... recognoistre mon pous et mes urines pour y prendre quelque *prevoyance* ennuyeuse. » (III, 401, l. 9.)

PRIME.

Premier.

« Mais estre le premier de la Grece, c'est facilement estre le *prime* du monde. » (II, 572, l. 14.)

DE PRIME FACE : *au premier abord; dès l'abord.*

I, 286, l. 29; II, 369, l. 15.

PRIMEMENT.

Exactement; parfaitement (d'une façon qui prime tout le reste).

II, 6, l. 14. — « Ceus qui se repassent par fantasie sulement et par langue quelque heure, ne s'examinent pas si *primement*, ny ne se penetrent, come celui qui en faict son estude, son ouvrage et son mestier. » (II, 453, l. 21.) — III, 362, l. 27.

PRIMSAUT, PRINSAUT.

Saut d'un seul élan.

« Du *primsaut* il (le père de Montaigne) a laisse en memoire des petits miracles. » (II, 16, l. 2.)

DE PRINSAUT, D'UN PRINSAUT.

Au figuré : tout d'un coup; subitement.

« Elles (les passions) ne nous sautent pas tousjours au colet *d'un prinsaut*, il y a de la menasse et des degretz. » (III, 373, l. 26.) — « Que nous y montions peu à peu par les degrez des puissances inferieures : car d'y arriver *de prinsaut* et du premier bond, ce seroit faire injure à une dignité si extrême. » (*Théol. nat.*, ch. 307.)

PRIMSAUTIER.

Primesautier.

« J'ay un esprit *primsautier*. » (II, 103, l. 11.)

PRINCE.

Premier d'un groupe, d'un genre déterminé.

« Les *princes* de cet art » (de la jurisprudence). (III, 362, l. 25.)

PRINCIPAL.

Supérieur; excellent.

« L'unique et *principale* amitié... » (I, 250, l. 4.) — I, 323, l. 9. — « J'eime a voir ces ames *principalles* ne se pouvoir desprendre de nostre consorce. » (III, 62, l. 4.)

PRINCIPE.

1] *Source; origine; éléments premiers.*

II, 279, l. 19.

2] *Commencement; manière d'être originelle.*

« On peut s'opposer à ce que l'alteration... naturelle à toutes choses, ne nous esloingne trop de nos commencemens et *principes*. » (III, 221, l. 1.)

3] *Manière d'être; condition.*

« Je descharge tant qu'on veut un autre estre de mes conditions et *principes*... » (I, 299, l. 6.)

*PRINCIPESQUE.

De prince; des princes.

I, 50, l. 23. — « Les avantages *principesques* sont quasi avantages imaginaires. » (I, 342, l. 10.)

*PRINCIPIANT.

Celui qui commence seulement à apprendre.

« Mon humeur n'est propre, non plus a parler qu'a escrire pour les *principians* (c.-à-d. les ignorants). » (III, 196, l. 22.)

PRINSAUTIER.

Cf. PRIMSAUTIER.

PRIS.

PRIS A : *attaché à.*

II, 514, l. 11. — « Estre si *pris à* ses inclinations qu'on n'en puisse fourvoyer. » (III, 40, l. 13.)

PRIS, PRIX.

1] *Valeur (même en parlant des personnes).*

II, 379, l. 4. — « Les evenemens sont maigres tesmoings de nostre *pris* et capacité. » (III, 192, l. 11.)

2] *Coût; conditions.*

PRIX FAICT.

Au figuré.

a) *Valeur déterminée d'avance.*

« Je suis des plus exempts de cette passion (la tristesse). Et ne l'aime ny l'estime, quoi que le monde aye prins, come à *pris faict*, de l'honorer de faveur particuliere. » (I, 9, l. 2.)

b) *Besogne convenue.*

« Que en toute assurance il s'en retournat a son *pris faict*... » (I, 126, l. 23.)

AU PRIX : *en comparaison.*

« Voies combien Cesar se desploie largement a nous faire entandre ses invantions a bastir pons et engins; et combien *au pris* il va se serrant, ou il parle des offices de sa profession. » (I, 88, l. 14.) — « Les autres voluptez dorment *au pris*. » (II, 16, l. 22.

AU PRIX DE.

a) *En comparaison de.*

I, 189, l. 3; 209, l. 25; II, 190, l. 16; 257, l. 12; III, 386, l. 23. — « C'est bien peu *au pris de* voz merites. » (C. et R., IV, 314.) — « Il n'est qu'un petit poinct *au pris de* l'immensité et eternité du premier... » (*Théol. nat.*, ch. 46.) — *Ibid.*, ch. 93 et 99.

Cette locution est très fréquemment employée dans les *Essais*.

b) *Au même point que.*

« J'ayme l'ordre et la netteté... *au pris de* l'abondance. » (III, 217, l. 1.)

A CE PRIX : *sous ce rapport; dans ces conditions.*

« L'histoire Sparteine est pleine de mille plus aspres examples et plus rares : ell' est *a ce pris* toute miracle. » (II, 529, l. 20.) — « Dequoy ne pouvons nous raisonner *à ce pris* là? (III, 319, l. 14.)

*PRISABLE.

Digne d'être prisé; estimable.

« A la verité celle (la piece, c.-à-d. la qualité) du sçavoir est moins *prisable* que celle du jugement. » (I, 181, l. 5.) — (Il s'agit de la vie.) « Je la trouve et *prisable* et commode... » (III, 424, l. 12.) — « Les bonnes choses et mauvaises, les *prisables* et desprisables... » (*Théol. nat.*, ch. 93.) — « Comme nostre volonté s'anoblist et s'avilist, selon que ce qu'elle ayme est *prisable* ou deprisable. » (*Théol. nat.*, ch. 132, titre.)

PRISE, PRINSE.

1] *Action d'attraper; capture.*

I, 107, l. 10. — « Il ne faut pas trouver estrange si gens desesperez de la *prise* n'ont pas laissé de avoir plaisir à la chasse. » (II, 238, l. 5.) — III, 122, l. 23.

2] *Moyen de prendre.*

II, 306, l. 11. — « Les Romains dispensoient de la guerre ceux qui estoient blessez au pouce, comme s'ils n'avoient plus la *prise* des armes assez ferme. » (II, 488, l. 1.)

3] *Au figuré : Moyen de comprendre.*

II, 249, l. 8. — « Si les *prises* humaines estoient assez capables et fermes pour saisir la verité par noz propres moyens... » (II, 311, l. 9.) — « Il (l'homme) ne peut voir que de ses yeux, ny saisir que de ses *prises*. » (II, 370, l. 16.)

4] *Endroit par où l'on peut prendre.*

I, 207, l. 24. — « Cette vaine image et cette simple voix qui n'a ny corps ny *prise*. » (I, 330, l. 5.) — II, 306, l. 11. — « Il me la faut (la matière) forte, qui aye beaucoup de *prise* et qui luise d'elle mesme. » (II, 415, l. 11.)

ETRE EN PRISE DE : *être exposé à; en butte à.*

I, 199, l. 15; II, 204, l. 14. — « Je me contente d'*estre en prise* de la fortune par les circonstances

proprement necessaires à mon estre, sans luy alonger par ailleurs sa jurisdiction sur moy. » (III, 275, l. 19.) — « Le monde n'eust jamais eu essence, ny ne se fust desvelopé du neant, où il estoit... si Dieu... ne l'en eust retiré... et y retomberoit à toute heure, tant il luy *est* de sa nature en bute et *en prinse*, si Dieu par sa main toute puissante, ne l'en conservoit... » (*Théol. nat.*, ch. 23.)

VENIR AUX PRISES : *en venir aux mains.*

II, 374, l. 3.

PRISONNIER.

Qui tient de la prison.

« Une escole severe et *prisonniere...* » (III, 126, l. 22.)

PRIVATION.

« L'opinion d'Aristote, sur ce subject des principes des choses naturelles : lesquels principes il bastit de trois pieces, matiere, forme et *privation...* Et qu'est-il plus vain que de faire l'inanité mesme cause de la production des choses? La *privation*, c'est une negative; de quelle humeur en a-il peu faire la cause et origine des choses qui sont? (II, 279, l. 20 et 22.)

PRIVÉ.

1° *Adjectif.*

a) *Particulier (par opposition à public); commun.*

I, 1, l, 2; 47, l. 14; 154, l. 27; 186, l. 6; 240, l. 3; II, 316, l. 4; 496, l. 5; 505, l. 6 [1588]; 538, l. 4. — « Aussi ne sont aucunement de mon gibier les occupations publiques; ce que ma profession en requiert, je l'y fournis, en la forme que je puis la plus *privée.* » (III, 8, l. 17.) — III, 27, l. 10 et 15 [1588]. — « En faveur des Huguenots, qui accusent nostre confession *privée* et auriculaire, je me confesse en publiq, religieusement et purement. » (III, 77, l. 8,) — III, 78, l. 13.

b) *Personnel; propre.*

I, 313, l. 24. — « J'ay naturellement un stile comique et *privé* mais c'est d'une forme mienne, inepte aux negotiations publiques... » (I, 327, l. 27.) — II, 111, l. 14. — « L'amour de nous, la rend (nostre volonté) singuliere, propre, *privee* [et propriam et privatam], toute à nous-mesmes et incommunicable. » (*Théol. nat.*, ch. 141.)

c) *Familier; intime.*

« Il n'eust jamais valet de chambre, si *privé*, à qui il permit de le voir en sa garderobbe. » (I, 19, l. 1.) — « Un compte de tresbon lieu, de qui j'estois fort *privé...* » (I, 125, l. 12.) — II, 78, l. 8. — « Ceux là sont aussi, bien plus recommandables historiens, qui connoissent les choses, dequoy ils excrivent... pour avoir esté... *privez* avec ceux qui les ont conduites. » (II, 115, l. 21 [1588].) — II, 335, l. 3.

2° *Substantivement.*

a) *Particulier.*

I, 340, l. 3. — « Et les *privez...* servent la vertu plus difficilement et hautement que ne font ceus qui sont en magistrats. » (III, 27, l. 17.) — « La liberalité mesme n'est pas bien en son lustre en mains souveraines; les *privez* y ont plus de droict. » (III, 151, l. 12.) — « On croit beaucoup plus à un Roy qu'à un *privé.* » (*Théol. nat.*, ch. 209.)

b) *Intime.*

« François, marquis de Sallusse..., après s'estre souvent condolu à ses *privez*, des maux qu'il voyoit... preparez à la couronne de France... » (I, 48, l. 21.)

c) *La vie privée.*

« Il en prouenoit des fruicts tresutilles au *privé* et au publiq. » (I, 244, l. 20.)

SON PRIVÉ : *sa vie privée.*

(Il parle de son père.) « Et si avoit eu fort longue part aus guerres delà les mons, desquelles il nous a laisse, de sa main, un papier journal suivant point par point ce qui s'y passa, et pour le publiq' et pour *son privé.* » (II, 16, l. 12.)

EN SON PRIVÉ.

a) *Chez soi; dans son intérieur.*

« C'est une vie exquise, celle qui se maintient en ordre jusques *en son privé.* » (III, 26, l. 2.) — III, 149, l. 27.

b) *A part; en particulier.*

I, 260, l. 17. — (Il s'agit des éléphants.) « Il s'en est veu qui, *en leur privé*, rememoroient leur leçon. » (II, 176, l. 13.)

EN PRIVÉ : *en particulier.*

III, 267, l. 14; 292, l. 1.

PRIVÉ DE : *libre de.*

« Les juges *privez de* repentance. » (III, 368, l. 17.)

PRIVÉEMENT.

En particulier; dans l'intimité.

« Je vy *privéement* a Pise un honneste homme... » (I, 195, l. 22.) — « Et puis argumanter par-là, si j'eusse gouté Rome plus *privéement*, combien elle m'eut agrée... » (*Voyage*, Rome.)

PRIVILEGÉ.

Privilégié.

II, 143, l. 20.

PRIVILEGIER (SE).

S'octroyer des privilèges.

« Comme il n'affiert qu'aus grands poetes d'user des licences de l'art, aussi n'est-il supportable qu'aus grandes ames et illustres de *se privilegier* au dessus de la costume. » (I, 200, l. 11.)

PROCEDER.

Procédé.

« Les sçavans, a qui touche la jurisdiction livresque, ne conoissent autre pris que de la doctrine, et n'advouent autre *proceder* en nos esperits que celluy de l'erudition et de l'art. » (II, 442, l. 22.) — III, 118, l. 11; 221, l. 22.

« Il faut toujours dire *le procedé*, et non pas *le proceder*. » (Vaugelas, *Remarques*.)

PROCERITÉ.

Haute taille; belle stature (latin : proceritas).

« La beauté et *procerité* des personnes... » (II, 420, l. 16.)

PROCHAIN.

Proche.

« Les discours qui essayent à montrer la *prochaine* ressemblance de nous aux animaux... » (II, 138, l. 21.)

PROCHE.

Substantivement, au singulier : le prochain.

« Quelque haineuse volante envers le *proche*... » (I, 34, l. 22.)

*PROCLIVE.

IL EST PROCLIVE A : *c'est une inclination naturelle à.*

« *Il est* tousjours *proclive aux* femmes de disconvenir à leurs maris. » (II, 82, l. 5.)

PROCUREUR.

Avoué.

III, 369, l. 12.

PRODIGE.

Chose monstrueuse interprétée comme présage.

« Qui fut un mauves *prodige* a ses affaires. » (I, 378, l. 5.)

PRODIGIEUX.

Qui tient du prodige; qui est hors la nature; extraordinaire.

I. 4, l. 15. — « Quelle *prodigieuse* conscience se peut donner repos... » (I, 411, l. 1.)

Encore en 1680, Richelet déclare que pour employer ce mot

en bonne part, au sens de *merveilleux*, il faut le préparer avec esprit. Il fait une remarque analogue pour « prodige ».

PRODUCTION.

1 *Action de se produire, de se montrer.*

« Ma forme essentielle est propre à la communication et à la *production* : je suis tout au dehors et en evidence, nay à la societé et à l'amitié. » (III, 46, l. 24.)

2 *Ce qu'on montre de soi.*

« A mes amys je descouvre, par leurs *productions*, leurs inclinations internes. » (III, 376, l. 11.)

PRODUIRE.

Faire paraitre; mettre au jour; montrer.

I, 122, l. 22; 159, l. 28; 196, l. 26; 219, l. 20; 418, l. 4; II, 45, l. 6; 429, l. 24. — « Et aymerois mieux *produire* mes passions que de les couver à mes despens. » (II, 523, l. 2.)

SE PRODUIRE.

a) *Se montrer; apparaitre; se mettre en vue; en lumière.*

(Marie) « Faisant... quelque effort en sautant, ses membres virils *se produisirent*. » (I, 123, l. 10.) — II, 84, l. 27; 610, l. 6. — « Je me harpe avec si grande faim aux accointances qui reviennent à mon goust, je *m'y produis*; je m'y jette si avidement, que je ne faux pas aysément de m'y attacher... » (III, 43, l. 16.) — III, 77, l. 17; 177, l. 14; 417, l. 8.

b) *Publier ses œuvres.*

III, 228, l. 11

PROFES.

1 *Adjectif : qui fait profession déclarée (du latin : professus, même sens).*

« Cette vertu supreme... enemie *professe* et irreconciliable d'aigrur... » (I, 209, l. 14.) — « Je hai moins l'injure *professe* que trahitresse. » (III, 239, l. 23.)

2 *Substantif : initié.*

« Il y avoit (au temple de Pallas) des mysteres apparens pour estre montrez au peuple, et d'autres mysteres plus secrets... pour estre montrés seulement à ceux qui en estoyent *profez*. » (III, 284, l. 3.)

PROFESSEUR.

Qui fait profession.

« L'eschole de laquelle il est sectatur et *professur*. » (II, 229, l. 4.)

PROFESSION.

1 *Ce qu'on declare publiquement, de ses opinions, de ses sentiments.*

« (Je) ne dois cacher cette faute que j'ay non sulement en usage, mais en *profession*. » (II, 60, l. 4.) — II, 151, l. 3; II, 226, l. 14. — « Un homme de cette *profession* de nouvelletez et de reformations physiques me disoit... » (II, 323, l. 26.) — « Ceux qui disent... contre ma *profession* que ce que j'appelle franchise, simplesse et nayfveté en mes mœurs, c'est art et finesse... » (III, 8, l. 28.)

FAIRE PROFESSION DE.

a) *Avouer comme sien.*

« (La religion) *de*quoy vous *faictes profession*. » (I, 159, l. 16.)

b) *Se piquer de.*

« Il n'est rien *de*quoy *je face* moins de *profession* » (que de la science). (II, 100, l. 8.) — II, 287, l. 17; III, 374, l. 22.

2 *Ce que l'on se propose.*

« Ma principale *profession* en cette vie estoit de la vivre mollement. » (III, 209, l. 15.)

3 *Occupation habituelle; situation sociale (moderne).*

I, 88, l. 15; III, 8, l. 16; 227, l. 15.

* PROFESSOIREMENT.

Par profession; dont c'est le but déclaré.

« (Les arts libéraux) servent toutes aucunement a l'instruction de nostre vie et a son usage... Mais choisissons celle qui y sert directemant et *professoirement.* » (I, 206, l. 13.)

PROFETISER.

Prévoir.

« Il y a des parties secretes aus objects qu'on manie et indivinables... Si ma prudance ne les a peu penetrer et *profetiser*, je ne luy en sçai nul mauves gré... » (III, 34, l. 2.)

PRO[F]FITER, PROU[F]FITER.

1] *Gagner (transitif).*

« Par severité tu n'*as* jusques à cette heure rien *profité.* » (I, 160, l. 15.) — III, 163, l. 26; 174, l. 8 et 9.

2] *Etre utile.*

« Cinna est convaincu : pardonne ly; de te nuire desormais, il ne pourra, et *profitera* à ta gloire. » (I, 160, l. 18.) — « C'est aimer sainement d'entreprendre à blesser et offencer pour *proffiter.* » (III, 377, l. 20.)

3] *Substantivement.*

« L'exprimeray je plus insolamment? j'eusse autant regardé au plaire que au *prouffiter.* » (III, 237, l. 9.)

* PROFLUVION.

Ecoulement; flux (latin : profluvio).

« Ils ont à payer mille veux à Esculape, et autant d'escus à leur medecin, de la *profluvion* de sable aysée et abondante que je recoy souvent par le benefice de nature. » (III, 395, l. 6.)

PROFOND.

Caché; abstrus.

« Heraclytus... maintenoit... qu'on ne pouvoit aller tant avant vers la conoissance de l'ame... si *profonde* estre son essance. » (II, 284, l. 2.)

PROFONDER.

Pénétrer jusqu'au fond; approfondir.

Au figuré.

« Tantost il faut superficiellement manier les choses, tantost les *profonder.* » (II, 416, l. 21.)

PROFUS.

Qui se répand; abondant (latin : profusus).

« La liberalite des dames est trop *profuse* au mariage. » (III, 87, l. 2.)

* PROFUSION.

Prodigalité.

« L'avarice et la *profusion* (se rencontrent) en pareil desir d'attirer et d'acquerir. » (I, 402, l. 14.)

PROGENITEUR.

Celui dont on descend (latin : progenitor).

« Il n'est rien si horrible à imaginer que de manger son pere. Les peuples qui avoyent anciennement cette coustume, la prenoyent toutesfois pour tesmoignage de pieté et de bonne affection, cerchant par la à donner à leurs *progeniteurs* la plus digne et honorable sepulture. » (II, 338, l. 1.)

PROGNOSTICATION.

Action de conjecturer d'après certains pronostics; présage.

(Nature) a regardé sulement l'usage des *prognostications* qu'on en tiroit en son temps... » (II, 159, l. 18.) — II, 307, l. 14.

Montaigne emploie aussi *prognostique* (II, 183, l. 4) et *prognostiquer* (II, 265, l. 11).

PROGNOSTIQUEUR.

Devin.

« Ceux qui nous content des fables, comme

Alchimistes, *Prognostiqueurs*, Judiciaires, Chiromantiens, Medecins « id genus omne ». (I, 282, l. 10.) — II, 346, l. 5.

PROGRES, PROGREZ.

1 | *Marche en avant; action de s'avancer (même au singulier).*

« Quoi que je ne me contante guere du *progrez* que j'y ai faict. » (II, 59, l. 18.) — II, 126, l. 4; 427, l. 3; III, 364, l. 7.

2 | *Marche; conduite; développement; cours; évolution; procédé; méthode.*

« Come disent plusieurs pareils exemples du *progrés* de nature. » (I, 38, l. 13.) — I, 154, l. 5; 195, l. 13; 210, l. 8. — (Il s'agit de Pline.) « Toutesfois il n'est si petit escolier qui ne le convainque de mensonge, et qui ne luy veuille faire leçon sur le *progrez* des ouvrages de nature. » (I, 235, l. 16.) — I, 241, l. 6. — « Nous appellons sauvages les fruicts que nature, de soy et de son *progrez* ordinaire, a produicts. » (I, 268, l. 17.) — II, 48, l. 5; 146, l. 27; 147, l. 21; 300, l. 15; 320, l. 15; 326, l. 13. — « Si nature enserre dans les termes de son *progrez* ordinaire, comme toutes autres choses, aussi les creances, les jugemens et opinions des hommes... » (II, 329, l. 22.) — « Qu'on accuse, si on veut, mon projet; mais mon *progrez*, non. » (II, 437, l. 21.) — II, 482, l. 9; 582, l. 11; 583, l. 7. — « Mais, en la plus part des autres experiences à quoy ils (les médecins) disent avoir esté conduis par la fortune et n'avoir eu autre guide que le hazard, je trouve le *progrez* de cette information incroyable. » (II, 608, l. 1.) — III, 135, l. 24; 191, l. 16; 295, l. 8; 311, l. 10; 401, l. 13.

PROJE|C T.

PAR QUELQUE PROJET : *suivant un plan.*

« Aus fins de ranger ma fantasie a resver mesmes *par quelque* ordre et *projet*, et la garder de se perdre et extravaguer au vent... » (II, 454, l. 10.)

PROME|I NER.

1 | *Au figuré.*

« Voyes demener et agiter Platon. Chacun, s'honorant de l'appliquer a soi, le couche du coste qu'il le veut. On le *promeine* et l'insere a toutes les nouvelles opinions que le monde reçoit. » (II, 347, l. 14.) — « Selon moy, ce ne sont que mouches et atomes qui *promeinent* ma volonté. Je prise peu mes opinions, mais je prise aussi peu celles des autres. » (III, 34, l. 24.)

2 | *Substantivement.*

III, 388, l. 23.

Cf. POURMENER.

PROMINANT.

Qui se montre au dehors.

III, 127, l. 22.

*PROMISCUE.

Confus; déréglé (latin : promiscuus).

« Ce n'est pas sans grande raison, ce me semble, que l'Eglise defend l'usage *promiscue*, temeraire et indiscret des sainctes et divines chansons que le Sainct Esprit a dicté en David. » (I, 412, l. 11.)

PROMOUVOIR.

Faire grandir; faire avancer.

« Lælius... alla tousjours *promouvant* et secondant la grandeur et gloire de Scipion. » (I, 332, l. 9.) — III, 160, l. 29.

PROMPTIDUDE.

Facilité; aisance.

« Quant au Latin,... j'ay perdu par des-accoustumance la *promptitude* de m'en pouvoir servir à parler. » (II, 418, l. 20.)

*PROPANSION, PROPENSION.

Inclinaison (avec ou sans complément); inclination.

I, 140, l. 2.; 192, l. 26; II, 72, l. 1; 130, l. 17; 136, l. 14; 212, l. 19; 310, l. 5. — « Cette *propension* à une proposition plustost qu'à une autre. » (II, 310, l. 8.) — « Il n'est pas inconvenient d'avoir des conditions et des *propensions* si propres et si incorporées en nous, que nous n'ayons pas moyen de les sentir et reconnoistre. » (II, 408, l. 23.) — II, 409, l. 24; 583, l. 1; 584, l. 28; 598, l. 22; 612, l. 13. — « Ils nomment zele leur *propension* vers la malignité et violence. » (III, 6, l. 17.) — « Qui ne couve point ses enfans ou ses honneurs d'une *propension* esclave, ne laisse pas de vivre commodéement apres leur perte. » (III, 297, l. 9.) — III, 389, l. 5.

*PROPITIER.

Rendre propice.

« Pour *propitier* la faveur des Dieus envers les affaires Romeines... » (II, 255, l. 5.)

Montaigne emploie aussi le substantif *propitiation*. (I, 262, l, 21.)

PROPORTION.

1] *Rapport; comparaison.*

(Il s'agit de la beauté des animaux et de l'homme.) « Quand aus marins (c.-à-d. les animaux marins) (laissant la figure, qui ne peut tumber en *proportion*, tant elle est autre), en colur, nettete, polissure, disposition, nous leur cedons asses. » (II, 200, l. 20.) — « Par cette *proportion* (c.-à-d. d'après cette comparaison), je me fusse treuve grand et rare, come je me treuve pygmee et populere à la *proportion* d'aucuns siecles passez. » (II, 429, l. 11 et 12.) — III, 361, l. 24.

2] *Mesure.*

(Il s'agit de Dieu.) « Son estre, son vivre et autres qualitez sont sans *proportion*, sans terme et infinies [suum esse est infinitum, immensuratum, et sine termine]. » (*Théol. nat.*, ch. 8.)

3] *Action de se proportionner; de s'adapter.*

« Il est bon qu'il le face troter davant luy pour juger de son trein, et juger jusques a quel point il se doit ravaler pour s'accommoder a sa force. A faute de cette *proportion* nous gastons tout. » (I, 194, l. 24.)

PROPORTIONNER.

1] *Bâtir selon les proportions.*

« On nous tient quatre ou cinq ans à entendre les mots... encores autant à en *proportionner* un grand corps. » (I, 218, l. 24.)

2] *Par extension : limiter.*

« (Dieu) les doit avoir sans borne et sans limite. Qui les luy *auroit proportionnees*, veu qu'il ne les tient de personne. [Habet omnia ista sine mensura, et sine limitatione. Quia quis limitasset vel mensurasset sibi, cum a nullo habeat?] » (*Théol. nat.*, ch. 8.)

PROPOS.

1] *Dessein; but.*

(Il s'agit de son esprit.) « Il... m'enfante tant de chimeres et monstres fantasques les uns sur les autres, sans ordre, et sans *propos*, que... » (I, 36, l. 15.)

A PROPOS : *à dessein.*

III, 406, l. 14.

Il faut observer que Montaigne emploie également l'expression *a propos* au sens moderne de « comme il convient » (Cf. I, 40, l. 32). Il écrit *vivre à propos* (III, 419, l. 26).

2] *Dessein qu'on se propose en parlant : sujet.*

II, 96, l. 4. — « Plutarque... se contente quelquefois de ne donner qu'une attainte dans le plus vif d'un *propos*. » (I, 203, l. 10.) — I, 287, l. 1; 408, l. 11; II, 67, l. 8; 110, l. 3; 168 l. 24; 462, l. 12.

A PROPOS DE : *au sujet de.*

I, 23, l. 16.

A CE PROPOS : *à ce sujet.*

I, 56, l. 5.

SUR CE PROPOS, SUR LE PROPOS DE : *sur ce sujet; sur le sujet de.*

I, 79, l. 18; 357, l. 16; II, 482, l. 25; 537, l. 19; III, 205, l. 29.

SUR MON PROPOS : *touchant mon sujet.*

I, 176, l. 24; II, 16, l. 6; 405, l. 19.

EN MON PROPOS : *même sens.*

II, 82, l. 12.

HORS DE MON PROPOS : *en dehors de mon sujet.*

I, 326, l. 11.

3] *Sujet de conversation; conversation.*

« J'observe en mes voyages cette practique..., de ramener tousjours ceux avec qui je confere, aux *propos* des choses qu'ils sçavent le mieux... » (I, 88, l. 4.) — II, 432, l. 23; III, 295, l. 10.

4] *Paroles.*

PROPOS DE CONTENANCE.

III, 42, l. 8.

VENIR A PROPOS : *être avantageux.*

« Pour ce mien dessein, il me *vient* aussi *à propos* d'escrire chez moy... » (III, 114, l. 5.)

PROPOSANT.

Celui qui propose, qui expose un sujet.

« On nous propose des images de vie, lesquelles ny le *proposant* ny les auditeurs n'ont aucune esperance de suyvre. » (III, 262, l. 18.)

PROPOSER.

1] *Exposer; mettre devant les yeux.*

I, 164, l. 8; 196, l. 8. — « Je *propose* les fantasies humaines et mienes, simplemant come humaines fantasies. » (I, 416, l. 1.) — II, 303, l. 30; 432, l. 22; 531, l. 23 et p. 660 [1595]. — « Je *propose* une vie basse et sans lustre. » (III, 21, l. 7.) — III, 227, l. 19.

2] *Former un dessein; décider; se proposer de.*

« Ce que nous *avons* à cett' heure *proposé*, nous le changeons tantost. » (II, 3, l. 17.) — II, 153, l. 21; III, 221, l. 14.

SE PROPOSER : *se mettre devant les yeux; se représenter.*

« Ainsi je *me propose*, en mille visages, ceux que la fortune, ou que leur propre erreur emporte. » (III, 425, l. 25.)

PROPOSITION.

1] *Enonciation d'un jugement; opinion.*

II, 147, l. 7. — « L'Atheisme estant une *proposition* come desnaturee et monstrueuse... » (II, 150, l. 21.) — II, 316, l. 25; 365, l. 27.

2] *Projet; dessein; ce qu'on se propose.*

« Cette parole si esloingnée de sa *proposition*, qui estoit de le pousser incontinent à la guerre... » (I, 43, l. 11.) — II, 319, l. 22. — « Theoxena..., se rejeta a sa premiere *proposition*; faict apprest d'armes et de poison... » (II, 498, l. 27.) — « En la medecine, j'honore bien ce glorieus nom, sa *proposition*, sa promesse si utille au genre humein... » (II, 586, l. 12.) — III, 4, l. 10; 232, l. 23. — « Outre ma *proposition*. » (III, 348, l. 4.)

3] *Qualité de celui qui se tient à un projet; résolution.*

« Par ce que la coupure si frequante des chapitres, dequoi j'usois au comancemant, m'a samble rompre l'attention avant qu'elle soit nee, et la dissoudre, desdeignant s'y coucher pour si peu et se receuillir, je me suis mis a les faire plus longs, qui requierent de la *proposition* (c.-à-d. un dessein arrêté) et du loisir assigné. » (III, 272, l. 6.)

EN PROPOSITION : *arrangé d'avance.*

« Je n'ay point mes moyens *en proposition* et par estat... » (II, 410, l. 20.)

PROPRE.

1 *Adjectif.*

a) *Personnel (souvent avec la valeur d'un véritable adjectif possessif).*

I, 81, l. 12. — « Dionisius se moquoit des grammeriens qui ont soin de s'enquerir des maus d'Ulysses, et ignorent les *propres.* » (I, 178, l. 10.) — II, 18, l. 11. — « La vantance qui semble tousjours estre atachée aus *propres* tesmouignages (c.-à-d. aux témoignages qu'on rend de soi-même). » (II, 59, l. 23.) — II, 410, l. 8; 453, l. 17; III, 81, l. 9; 175, l. 2. — « Il use à toutes mains des *propres* exemples ainsi que de chose estrangere... » (III, 202, l. 7.) — III, 333, l. 22.

FAIRE PROPRE : *faire sien.*

« Ceus qui les veulent cacher et faire *propres* » (il s'agit des inventions d'autrui). (I, 191, l. 7.)

b) *Approprié.*

« Sinon l'allegresse, aumoins la contenance rassise des assistans est *propre* pres d'un sage malade. » (III, 250, l. 4.) — III, 412, l. 15.

PROPRE A *(moderne).*

I, 207, l. 16. — « Si à si bonnes enseignes je sçavois quelqu'un qui *me* fut *propre.* » (III, 252, l. 5.) — « Ils fairont en ceci selon qu'il sera plus *propre a* vous et *a* moi. » (III, 345, l. 17.) — III. 409, l. 2.

2 *Substantif.*

a) *Ce qui appartient.*

III, 290, l. 20.

b) *Ce qui convient.*

« Il semble que ce soit plus le *propre* [« plus le rolle », 1588] de l'esprit, d'avoir son operation prompte et soudaine, et plus le *propre* [« plus celuy », 1588] du jugement, de l'avoir lente et posée. » (I, 45, l. 12 et 13.)

AU PROPRE.

a) *Proprement; en réalité.*

« Que ne plaist-il un jour à nature nous ouvrir son sein et nous faire voir *au propre* les moiens et la conduicte de ses mouvements... » (II, 274, l. 23.)

b) *Au fait.*

« Fusse je mort moins allegrement avant qu'avoir veu les Tusculanes? J'estime que non. Et quand je me trouve *au propre,* je sens que ma langue s'est enrichie, mon corage de rien. » (III, 325, l. 26.)

c) *En personne.*

« Je me done un peu trop bon marché de patiance es accidans qui ne me sesissent *au propre.* » (III, 335, l. 10.)

AU PROPRE DE.

a) *A même de.*

« Au passage que l'Empereur Charles cinquiesme fit en Provence, le Roy François fust *au propre d'*eslire, ou de luy aller au devant en Italie, ou de l'attendre en ses terres. » (I, 366, l. 6.)

b) *Dans le vif de.*

« Quand elle (notre âme) sera *au propre des* effets, elle s'y trouvera sans doute empeschée. » (II, 49, l. 5.)

METTRE AU PROPRE DE : *mettre au fait, donner l'occasion de.*

« Ils ont voulu d'arrivée *mettre* leurs enfans *au propre des* effects, et les instruire, non par ouïr dire, mais par l'essay de l'action. » (I, 185, l. 1.) — II, 182, l. 28; 374, l. 15. — « Je requiers d'une fame mariee, au dessus de toute autre vertu, la vertu œconomique. Je l'*en mets au propre,* luy laissant par mon absence tout le gouvernément en main. » (III, 243, l. 18.) — « Si on m'eut *mis au propre des* grands maniements, j'eusse montré ce que je sçavois faire. » (III, 419, l. 19.)

EN SON PROPRE : *en son particulier.*

III, 284, l. 21.

PROPREMENT.

Exactement; justement; parfaitement.

I, 7, l. 17. — « C'est merveille combien *propre-*

ment la sottise se loge sur mon exemple. » (I, 176, l. 7.) — I, 177, l. 15; 205, l. 18; 238, l. 16; II, 110, l. 4.

PROPRIETÉ.

Qualité particulière; manière d'être propre.

II, 129, l. 11. — « De peur qu'il (le grain de froment) ne devienne semance et perde sa nature et *proprieté* de magasin pour leur nourriture, ils (les fourmis) rongent le bout. » (II, 187, l. 9.) — « En cette commodité de logis que je cerche, je n'y mesle pas la pompe et l'amplitude... mais certaine *proprieté* simple qui se rencontre plus souvant aux lieux où il y a moins d'art, et que nature honore de quelque grace toute sienne. » (III, 257, l. 13.)

Il est à remarquer que la plupart des éditions à partir de celle de 1635 donnent *propreté* au lieu de *propriété*. Sur ces deux mots on lit dans Vaugelas : « Propreté et non pas propriété. *Propriété* est bon pour signifier le *proprietas* des Latins; mais il ne vaut rien pour dire *le soin que l'on a de la netteté, de la bien-séance ou de l'ornement en ce qui regarde les habits, les meubles ou quelque autre chose que ce soit*. Il faut appeller cela *propreté*, et non pas *propriété*. » (Vaugelas, *Remarques*.)

PROSAÏQUE.

« Mille poëtes trainent et languissent à la *prosaïque*. » (III, 271, l. 1.)

*PROSPET.

Vue en avant (latin : prospectus).

« (Ma librairie) a trois veues de riche et libre *prospet*. » (III, 53, l. 25.)

PROSTERNÉ.

Abattu; affaibli.

« Un estomac *prosterné*... » (III. 138, l. 5.)

PROSTITUTION.

Au figuré.

« Il ne fut jamais si abjecte et servile *prostitution* de presentations » (c.-à-d. de formules de politesse). (I, 328, l. 7.) — « Outre la vilité de telles commissions, il y a de la *prostitution* de conscience. » (III, 13, l. 24.)

PROTOCOLLE.

Celui qui suggère; souffleur.

« Il me faudroit un *protocolle,* come Darius... faisoit qu'un page a tous les coups qu'il se mettoit a table, luy vint rechanter par trois fois a l'oreille : Sire souviene vous des Atheniens. » (I, 39, l. 11.) — « Ce fleuteur *protocole* de Gracchus, qui amollissoit, roidissoit et contournoit la vois de son maistre lors qu'il haranguoit à Rome... » (II, 359, l. 5.)

« *Protocolle*... aussi est usurpé pour celuy qui porte le roolet par derriere et à l'espaule d'un qui harangue, ou joue en farces et moralitez, pour les raddresser et remettre au fil de leur harangue ou roolet, quand ils varient ou demeurent courts... Ainsi on dit d'un qui a bonne memoire : « Il ne luy faut point de protocolle. » (Nicot.)

PROU.

Assez; beaucoup.

« *Prou* de gens ont pensé que... » [par faute d'impression « peu de gens », 1588]. (I, 86, l. 11.) — I, 176, l. 25. — « Il y a *prou* loy de parler par tout, et pour et contre. » (I, 361, l. 8.) — « C'est *prou* [« c'est assez », 1588] que mon jugement ne se defferre poinct. » (II, 437, l. 23.) — II, 556, l. 5; III, 72, l. 14. — « Les princes me donnent *prou* s'ils ne m'ostent rien et me font assez de bien quand ils ne me font point de mal. » (III, 234, l. 12.)

PROÜESSE.

Vaillance; bravoure.

I, 30, l. 15. — « Des bons preceptes touchant la vaillance, *proüesse*, la magnanimité et temperance... » (I, 211, l. 27.)

PROUFFITER.

Cf. PROFITER.

PRO[U]MENER.

Cf. POURMENER.

PROUVEU.

PROUVEU QUE : *pourvu que.*

II, 438, l. 7.

PROUVOIR.

Pourvoir.

I, 106, l. 12; 251, l. 3; II, 126, l. 28; 277, l. 8; 564, l. 22; III, 54, l. 20; 124, l. 13; 342, l. 2. — « Platon ne croit pas qu'Æsculape se mit en peine de *prouvoir* par regimes a faire durer la vie en un cors gasté et imbecille... » (III, 393, l. 10.)

PROUVOIR. POURVOIR QUE : *pourvoir à ce que.*

« Le Roy Ferdinand, envoyant des colonies aux Indes, *pourveut* sagement *qu*'on n'y menast aucuns écoliers de la jurisprudence. » (III, 362, l. 16.)

Montaigne écrit tantôt *prouvoir*, tantôt *pourvoir*.

PROVIDENCE.

Prévoyance; prudence.

« Je me remettois de la conduitte de mon besoing plus gayement aux astres et plus librement que je n'ay faict depuis à ma *providence* et à mon sens. » (I, 76, l. 19.) — « Cette disposition d'actions et de vacations si ordonnée, la pouvons nous imaginer se conduire sans discours et sans *providence*? (il s'agit des mouches à miel). » (II, 162, l. 15.)

PROVINCIAL.

Au figuré : spécial, particulier (sens dérivé du sens propre : qui ne vaut que pour une province seulement).

« Dedeignant, au rolle de ses vrais devoirs, ces petites regles, feintes, usuelles, *provinciales*... » (III, 131, l. 23.)

PROVISION.

1] *Mesure de prévoyance; précaution.*

I, 170, l. 2. — « Si est il que la premiere *provision* de quoi ils se servoint a brider la rebellion des peuples de nouvelle conqueste, c'estoit leur oster armes et chevaus. » (I, 371, l. 25.) — « Et creignant aveq raison que cette *provision* endormist leur vigilance a se garder. » (II, 97, l. 4.) — II, 386, l. 23.

2] *Ce qui sert à pourvoir; ressources.*

« Ayant un peu d'eau et de pain a costé de son livre, qui estoit toute la *provision* de ses repas. » (I, 74, l. 18.) — « C'est une mauvaise *provision* de pays que jurisconsultes et medecins. » (III, 362, l. 19.) — « Mes maux s'y habituarent en peu de jours et desdaignarent mes ordinaires *provisions*. » (III, 413, l. 8.)

Au figuré.

« D'autant faut-il tenir son courage fourny de *provisions* plus fortes et vigoureuses. » (III, 334, l. 20.) — III, 336, l. 8.

*PRUANT.

Qui démange.

« Je l'exerce (la gratterie) plus aus oreilles, que j'ay au dedans *pruantes* par sesons... » (III, 404, l. 10.)

PRUDANCE, PRUDENCE.

Sagesse.

I, 367, l. 25. — « Il ne faut pas demander que toutes choses suivent nostre volonté, mais qu'elles suivent la *prudance*. » (I, 418, l. 22.) — II, 22, l. 3; 173, l. 5 et 7; 187, l. 6; 203, l. 23. — « Voila les Stoiciens, peres de l'humeine *prudance*... » (II, 285, l. 8.) — II, 291, l. 6 [1588], 447, l. 10; III, 34, l. 2; 51, l. 23; 70, l. 9; 136, l. 22; 169, l. 8; 189, l. 15; 191, l. 14; 192, l. 7; 196, l. 27; 372, l. 6 et 7; 374, l. 10; 406, l. 7.

PRUDEMMENT.

Avec sagesse; avec jugement.

III, 81, l. 14; 112, l. 12.

PRUDENT.

Sage.

II, 130, l. 14. — « J'ay veu... plus *prudans* mondains que moy, se perdre où je me suis sauvé. » (II, 398, l. 11.) — « Le plus contemplatif et *prudent* homme, quand je l'imagine en cette assiette, je le tiens pour un affronteur de faire le *prudent* et le contemplatif. » (III, 117, l. 19) — III, 143, l. 4; 165, l. 11; 424, l. 8.

PRUD'HOMMIE.

Cf. PREUD'HOMIE.

PUBLICATION.

Action de publier, de faire connaître.

« Souvent... la montre et *publication* de leur vice (il s'agit du vice des princes) blesse plus que le vice mesme. » (I, 341, l. 10.)

PUBLIQUE.

Commun; général.

« Il n'est mouvemant qui ne parle et un langage intelligible sans discipline et un langage *publique*... » (II, 161, l. 20.) — « Par la seule authorité de l'usage ancien et *publique* de ce mot (de ce proverbe)... » (III, 319, l. 25.)

L'ancienne langue disait au masculin comme au féminin *publique*. Montaigne emploie cette forme au masculin. I, 153, l. 2; 186, l. 6; 197, l. 3; II, 119, l. 3; 147, l. 7; 287, l. 24; III, 79, l. 5.

*PUDEUR.

Appréhension de ce qui peut blesser la décence (moderne).

II, 202, l. 11; 384, l. 16.

PUERILE.

D'enfant; qui appartient à l'enfance (sans nuance péjorative).

I, 195, l. 1. — « Pour le chastiement de ses fautes *pueriles*. » (II, 75, l. 10.) — « Les vaines conjectures de l'avenir que nous donnent les esprits *pueriles*... » (II, 87, l. 11.) — II, 139, l. 7; 254, l. 8; III, 51, l. 19.

On disait : « Un traité de civilité *puerile* » au sens de : « pour les enfants ». Le mot « puerilis » en latin n'impliquait aucune nuance péjorative. La nuance moderne apparaît pourtant dans certains exemples. Cf. I, 200, l. 8; II, 103, l. 22; III, 42, l. 12; 215, l. 10; 230, l. 15; 249, l. 12; 345, l. 19 [1588]. Montaigne, conformément à l'usage de l'ancienne langue, écrit *puerile* au masculin de même qu'au féminin. (II, 87, l. 11; III, 142, l. 12.) Voir PUBLIQUE.

PUERILLEMENT.

A la manière des enfants (sans nuance péjorative).

« Et parmy tant d'admirables actions de Scipion l'ayeul... il n'est rien qui luy donne plus de grace que de le voir nonchalamment et *puerilement* baguenaudant à amasser et choisir des coquilles, et jouer à cornichon va devant le long de la marine, avec Lælius. » (III, 421, l. 4.)

On trouve aussi parfois le mot employé dans le sens moderne avec nuance péjorative : « Aux evenemens je me porte virilement; en la conduicte, *puerillement*. » (II, 426, l. 8.)

PUERILITÉ.

Enfance.

« Je sçai bien que, pour m'estre duit en ma *puerilité* de marcher tousjours mon grand et plein chemin... » (I, 139, l. 25.)

PUÏR, PUER.

1 *Sentir (sens courant dans l'ancienne langue).*

« De mes premiers essays, aucuns *puent* un peu a l'estranger. » (III, 114, l. 27.)

2 *Puer; sentir mauvais.*

« C'est *puïr* que de santir bon. » (I, 406, l. 2.) — III, 186, l. 9.

Au figuré.

« Nous disons d'aucuns ouvrages qu'ils *puent* l'huyle et la lampe... » (I, 45, l. 23.)

Puer, dans l'ancienne langue, se construisait, de même que sentir, avec ou sans la préposition « à ». *Puer à* s'était conservé dans le dialecte gascon. Montaigne après 1588 a supprimé une fois *à* (I, 45, l. 23) et il l'a ajouté une fois (III, 114, l. 27).

PUIS.

Depuis.

« *Puis* ses noces. » (III, 105, l. 1.)

Une fois, en 1588, Montaigne a remplacé « oncques *puis* que », par « oncques *depuis* que ». (I, 239, l. 11.)

PUNAIS.

Qui a une odeur fétide du nez.

III, 105, l. 3; 292, l. 14.

*PUNISSABLEMENT.

D'une façon qui mérite punition.

« Mieux il en avoit esté servy, d'autant le jugea il avoir esté plus meschamment et *punissablement*. » (III, 12, l. 23.)

PUR.

1 *Adjectif,*

Simple; sans mélange; entier.

« Ainsi me suis-je, par la grace de Dieu, conservé *pur* et entier [1588] [« conservé entier », Ms.] sans agitation et trouble de conscience. aux anciennes creances de nostre religion, au travers de tant de sectes et de divisions que nostre siecle a produittes. » (II, 321, l. 25.) — III, 214, l. 13. — « *Pure* indifference. » (III, 291, l. 19.) — III, 387, l. 1. — « Il est fort peu d'exemples de vie pleins et *purs*. » (III, 422, l. 18.)

TOUT PUR.

« Sans autre titre que celuy *tout pur* que nature donne. » (I, 275, l. 14.)

PUR DE : *exempt de.*

« Je la treuve moins *pure d'*incommoditez et *de* traverses que n'est la vertu. » (I, 101, l. 11.) — « Les accés me reprennent si souvent que je ne sens quasi plus d'entiere santé et *pure de* douleurs » [1588]. (II, 581, l. 16.)

2 *Employé adverbialement : purement; uniquement; exclusivement; ne... que.*

« Facheuse suffisance, qu'une suffisance *pure* livresque. » (I, 197, l. 16.) — « Fantasies *pures* humaines... » (II, 153, l. 11.) — II, 418, l. 10. — « Les paroles qui nous ont annoncé une si haute et si heureuse nouvelle sont asseuréement *pures* celestes... » (*Théol. nat.*, ch. 213.)

On remarquera la construction : « C'est un *peur* estude grammerien... » (I, 203, l. 3.)

A PUR ET A PLEIN : *sans réserve.*

« La bonte et capacite du gouvernur nous doit *a pur et a plein* descharger du soin de son gouvernement. » (III, 371, l. 25.)

PUREMENT.

Uniquement; entièrement.

« Je lairrai *puremant* la coustume ordonner de cette cerimonie. » (I, 20, l. 17.) — « Jamais home ne se prepara à quitter le monde plus *purement* et pleinement... que je m'atans de faire. » (I, 109, l. 18.) — « Nulle qualité nous embrasse *puremant* et universellemant. » (I, 307, l. 14.) — I, 403, l. 22; 415, l. 8; II, 93, l. 17; 100, l. 3; 210, l. 5; 243, l. 11; 387, l, 26. — « L'assistance qu'ils font... à mon livre massoné *purement* de leurs despouilles... » (II, 526, l. 2.) — III, 77, l. 9; 267, l. 27; 331, l. 2; 350, l. 1; 420. l. 5.

PURGATION.

Action de nettoyer; purification.

« Les sacrifices de *purgation*. » (II, 301, l. 28.)

— « Pour la *purgation* de son offence. » (II, 506, l. 21.)

PURGÉ.

1 | *Purifié.*

« Ils imaginent les ames et *purgees* et punies par la rigueur d'une extreme froidure. » (II, 329, l. 8.)

2 | *Nettoyé; d'où : net; clair.*

« Il faut la veuë nette et bien *purgée* pour descouvrir cette secrette lumiere. » (III, 322, l. 11.) — III, 395, l. 21.

PURGER.

Au figuré.

« Les reparations que je voy faire tous les jours pour *purger* l'indiscretion, me semblent plus laides que l'indiscretion mesme. » (III, 301, l. 1.)

SE PURGER.

« Se presanter a la condamnation de la justice et implorer, pour *se purger*, le secours de la main du bourreau. » (III, 186, l. 12.)

PUSILLANIMITÉ.

1 | *Petitesse de l'esprit (de « animus » : esprit et « pusillus » : très petit).*

« Come aus acoustremans, c'est *pusillanimité* de se vouloir marquer par quelque façon particuliere et inusitee. » (I, 223, l. 16.)

2 | *Petitesse du cœur, lâcheté.*

« La vaillance... s'arreste à voir l'ennemy a sa mercy. Mais la *pusillanimité* [« lascheté », 1588],... n'ayant peu se mesler à ce premier rolle, prend pour sa part le second, du massacre et du sang. » (II, 489, l. 14.)

PYGMEE.

Au figuré.

« Par cette proportion je me fusse treuvé grand et rare, come je me treuve *pygmee* et populere a la proportion d'aucuns siecles passez... » (II, 429, l. 12.)

PYROUETER.

Transitif.

« Le consentement et approbation que nous leur prestons leur donnant dequoy nous trainer à gauche et à dextre, et nous *pyroueter* à leur volonté. » (II, 280, l. 8.)

*PYRRHONISER.

Faire le sceptique.

« C'eust été *Pyrhoniser*, il y a mille ans, que de mettre en doute la science de la Cosmographie, et les opinions qui en estoient receuës d'un chacun. » (II, 324, l. 24.)

*PYRRHONISME.

II, 230, l. 7; 233, l. 19; 333, l. 24.

*PYTHAGORIEN.

Pythagoricien.

I, 41, l. 13; 418, l. 11.

QUADRER.

QUADRER A : *cadrer avec (moderne).*

II, 104, l. 22.

*QUADRUPLIQUE.

Quatrième réplique dans un plaidoyer ou dans une discussion.

« Il s'y trouveroit tousjours (dans les affaires politiques), à un tel argument, dequoy y fournir responses dupliques, repliques, tripliques, *quadrupliques*... »(II, 440, l. 9.)

QUALITÉ.

1 | *Manière d'être (mauvaise ou bonne).*

I, 201, l. 20; 357, l. 23; 388, l. 18. — « Refuser un' action qui publie cette maladive *qualite.* »

(II, 60, l. 3.) — « Tant de imparfaictes et foibles *qualitez* autres. » (II, 62, l. 4.) — II, 364, l. 15; 366, l. 14; 557, l. 11. — « Nostre estre est simenté de *qualitez* maladives. » (III, 2, 15.) — « Thalestris qui estoit parfaicte en toutes ses *qualites*... » (III, 128, l. 10.) — « La sottise est une mauvaise *qualité.* » (III, 176, l. 19.) — « Est pas la naifveté... *qualité* de reproche. » (III, 322, l. 13.) — « ... Celluy-la en qui les mauvaises *qualitez* surpassent les bonnes. » (III, 377, l. 21.)

Parfois on pourrait traduire *qualité* en français moderne par « nature ». (II, 352, l. 3; 361, l. 13.)

2] *Rang social.*

I, 346, l. 7. — « Je suis assez prodigue de bonnettades... et n'en reçoys jamais sans revenche, de quelque *qualité* d'homme que ce soit. » (II, 409, l. 11.) — II, 522, l. 20.

Spécialement : noblesse.

I, 367, l. 23; III, 185, l. 17.

HOMMES, FEMMES, PERSONNES, GENS DE QUALITÉ

I, 401, l. 8; II, 64, l. 5 [« gens d'honneur », 1588]; 491, l. 18.

QUAND, QUANT.

Adverbialement (latin : quantum) : combien.

« A *quant* de fois tesmouignent les mouvemens forcez de nostre visage les pensees que nous tenions secretes. » (I, 128, l. 21.) — II, 81, l. 5. — « En la main mesmes de Socrates... voyes a *quant* de bouts c'est un baston. » (II, 439, l. 18.) — II, 454, l. 13.

QUAND ET, QUANT ET. *Valeur prépositive. Avec; en même temps que.*

I, 30, l. 17; 41, l. 3; 80, l. 6; 118, l. 5; 142, l. 19. — « Les difficultez que divers accidens et circonstances de chaque chose tirent *quant et* elle... » [1588]. (I, 164, l. 4.) — I, 190, l. 17; 236, l. 10; II, 31, l. 15; 184, l. 18; 190, l. 21; 435, l. 19; 475, l. 6; 477, l. 27; 553, l. 30; 562, l. 17; III, 5, l. 1; 149, l. 13; 253, l. 17; 303, l. 20; 316, l. 20.

QUAND ET QUAND, QUANT ET QUANT.

a) *Avec valeur prépositive. Même sens.*

I, 131, l. 9 et p. 452 [1580]. — « Je veux que la bienseance exterieure, et l'entre-gent... se façonne *quant et quant* l'ame. » (I, 214, l. 6.) — II, 45, l. 16; 262, l. 21 et 22; 371, l. 15; III, 328, l. 15.

b) *Avec valeur adverbiale. En même temps.*

I, 40, l. 18; 46, l. 1; 214, l. 12. — « A quoy sert il qu'on presche l'esprit, si les effects ne vont *quant et quant?* » [1588]. (I, 217, l. 15.) — I, 226, l. 24; 278, l. 11; II, 18, l. 1; 62, l. 3; 84, l. 17; 97, l. 22; 113, l. 11; 158, l. 22; 163, l. 17; 176, l. 24; 191, l. 9; 217, l. 14; 239, l. 20. — « C'est une grande temerité que de vous vouloir perdre vous mesmes pour perdre *quant et quant* autruy » [1588]. (II, 304, l. 20.) — II. 310, l. 7; 317, l. 6; 402, l. 20 [1588]; 456, l. 11; 526, l. 12 et 17; 561, l. 22; III, 384, l. 19.

QUANTIESME.

« Vrayment celle qui prescrira à son mary le *quantiesme* pas finyt le pres, et le *quantiesme* pas donne commencement au loin, je suis d'advis qu'elle l'arreste entre-deux. » (III, 245, l. 8.)

QUART.

1] *Quatrième.*

« Le premier luy aprenoit la religion... le *quart* a ne rien creindre. » (I, 183, l. 20.) — III, 415, l. 8.

2] *Quatrième témoin dans un duel.*

« C'est aussi une image de lâcheté qui a introduit en nos combats singuliers cet usage de nous accompaigner de seconds, et tiers, et *quarts.* » (II, 492, l. 19.)

*QUARTELET.

Diminutif de quart.

(Parlant des grands seigneurs qui tranchent du souverain.) « Tant nous avons de tiercelets et *quartelets* de Roys. » (I, 347, l. 13.)

QUARTIER.

1] *Partie.*

« En un *quartier* de ma maison... » (II, 79, l. 12.)

METTRE A QUARTIERS : *mettre en pièces.*

« De les voir priver de sepulture, de les voir bouillir et *mettre à quartiers.* » (II, 134, l. 6 et 15.)

2] *Région; province.*

« Ce *quartier* (la Gascogne) en est, à la verité, un peu plus descrié que les autres de la Françoise nation. » (II, 74, l. 1.) — « C'est une nation (il s'agit des Anglais) à laquelle ceux de mon *quartier* ont eu autrefois une si privée accointance qu'il reste encore en ma maison aucunes traces de nostre ancien cousinage. » (II, 335, l. 3.) — II, 538, l. 10; 449, l. 19; III, 370, l. 9; C. et R., IV, 297; 303. — « Je creins que les affaires vous surpranderont de tant de costés au *cartier* où vous estes, que vous seriez longtemps à pouvoir par tout. » (C. et R., IV, 349.)

« Le mot *quartier* se dit en parlant de grandes villes, de provinces, etc., et il signifie endroit de ville, de pays ou de province. » (Richelet.)

3] *Côté; coin.*

« Oies... de quel *cartier* vient la voix. » (II, 147, l. 12.) — « Les ignobles (de Calecut) sont tenus de crier en marchant... et les nobles leur comandent de se jetter au *cartier* qu'ils veulent. » (III, 83, l. 8.)

4] *Logement.*

« Je craindrois... qu'elles perdissent... leurs ethiquetes et troublassent leurs *quartiers.* » (II, 597, l. 20.)

A QUARTIER : *à part; à l'écart.*

« Sans ce que ledict Marquis... se lança *à quartier*, il fut tenu qu'il en avoit dans le corps. » (I, 54, l. 4.) — I, 155, l. 22. — « C'est l'orgueil qui jette l'homme *à quartier* des voyes communes. » (II, 220, l. 13.) — II, 419, l. 4; 501, l. 15; 519, l. 22; III, 202, l. 13; 269, l. 7. — « Qui s'est jetté *à quartier* et hors de la carriere commune... » (*Théol. nat.*, ch. 80.) — *Ibid.*, ch. 243.

QUATRAIN.

Petite monnaie qui valait à peu près un liard.

« Vous n'en donnerez à l'adventure pas un *quatrain.* » (I, 334, l. 27.) — « La police universelle veut que toutes actions humaines soient jusques au dernier *quatrain* [quadrantum] ou chastiees ou recompensees... » (*Théol. nat.*, ch. 314.)

QUE.

1] *Afin que; pour que.*

« Quelles lettres ont ceux-cy... *que* le cours de nostre invention s'arreste à eux et *qu*'à eux appartient... la possession de nostre creance. » (II, 323, l. 4.) — III, 279, l. 10.

En ce sens, Montaigne dit bien plus souvent *a ce que.* I, 1, l. 5; 139, l. 23; II, 329, l. 20; 419, l. 9; III, 350, l. 1; 416, l. 12.

2] *Ce que; quelque chose que.*

« Voici *que* j'espreuve tous les jours... » (II, 52, l. 4.)

3] *De ce que; parce que.*

« Nous devrions avoir honte *qu*'és sectes humaines il ne fust jamais partisan... qui n'y conformast aucunement... sa vie. » (II, 145, l. 4.)

Montaigne, dans ses corrections, a remplacé une fois *que* par *de ce que*, cf. III, 288, l. 17, et une fois *de ce que* par *que*, cf. II, 145, l. 4.

4] *(Après un participe passé.) Dès que.*

« Osté *qu*'il sera... » (I, 120, l. 2.)

5] *Lorsque; alors que.*

I, 227, l. 21; 350, l. 31; II, 582, l. 1.

6] *Pourquoi.*

« *Que* ne met en avant Ciceron l'eloquance de Hortance. » (II, 60, l. 22.)

7] *Sans que.*

« Il est mal-aysé de ramener les choses divines à nostre balance, *qu*'elles n'y souffrent du deschet. » (I, 283, l. 31.) — I, 365, l. 23; III, 126, l. 26.

8] *Sinon; si ce n'est.*

« Je ne m'y suis proposé aucune fin, *que* domestique... » (I, 1, l. 2.) — I, 201, l. 9. — « Nulles occupations qu'oysives. » (I, 270, l. 10.) — II, 212, l. 7; 275, l. 10; 427, l. 8; 482, l. 11; 512, l. 23; III, 118, l. 10; 410, l. 22.

QUE C'EST QUE : *ce que c'est que.*

« On lui dira *que c'est que* sçavoir et ignorer... » (I, 205, l. 26.) — I, 219, l. 17; II, 110, l. 8; 287, l. 13.

QUE C'EST DE : *même sens.*

I, 369, l. 2. — « Pour voir *que c'estoit de* ce passage. » (II, 50, l. 8.) — II, 143, l. 1.

N'AVOIR QUE : *n'avoir rien à.*

« Si ne m'en viendra point le repentir : je *n'*y *ay* plus *que* perdre. » (III, 135, l. 11.)

N'AVOIR PLUS QUE.

« Il *n'*y *a plus que* faindre... » (I, 98, l. 6.) — « Faisons leur place, nous *n'avons plus que* tenir. » (III, 140, l. 6.)

Que est souvent employé dans les comparaisons après *pareil*, *semblable* : « De *pareille* obligation *que* les autres creatures de son ordre. » (II, 168, l. 14.)

Beaucoup plus souvent qu'aujourd'hui, *que* est employé comme relatif temporel : « Le lendemain *qu'*elle fut advenue... (I, 234, l. 26.) — « Pour cet instant *que* nous nous addressons à elle. » (I, 419, l. 15.) — II, 569, l. 14; III, 20, l. 10; 241, l. 21; 350, l. 7; 424, l. 22.

Montaigne emploie aussi *que* dans des cas où nous dirions *où* : « Au cas *que* fortune nous la redonne. » (III, 329, l. 24.)

Que est parfois répété de manière pléonastique, pour rattacher à la proposition principale une subordonnée qui s'en trouve éloignée : II, 288, l. 2. — « Et ne faut pas douter... *que*, si la fievre continue peut atterrer nostre ame, *que* la tierce n'y apporte quelque alteration... » (II, 314, l. 16.) — Il est en outre employé souvent d'une manière explétive, dans ce cas Montaigne le supprime parfois en se relisant. Cf. I, 362, l. 14 et p. 457; 364, l. 2 et p. 457.

QUEL.

1] *De quelle nature (latin : qualis).*

« Je ne me soucie pas tant *quel* je sois en moy mesme... » (II, 398, l. 26 et 27.) — II, 408, l. 7; III, 33, l. 22; 116, l. 25. — « Il ne nous chaut pas tant *quel* soit nostre estre en nous... comme *quel* il soit en la cognoissance publique. » (III, 217, l. 23.) — III, 343, l. 21.

TELLE QUELLE.

« Cette *telle quelle* faculté que j'ay de les manier... » (I, 38, l. 21.)

QUEL... QUE.

II, 437, l. 17. — « *Quel que* je soye, je veux estre ailleurs qu'en papier. » (II, 610, l. 8.)

Montaigne emploie le pronom *quel* au neutre. Cf. III, 343, l. 22. — « Nous sortons hors de nous, pour ne sçavoir *quel* il y fait. » (III, 430, l. 23.)

2] *Lequel.*

« *Quel* des deux. » (II, 361, l. 8.)

QUELQUE.

« Agesilaus... *quelque* certaine victoire qu'il en previst. » (I, 353, l. 10.)

QUELQUE CHOSE.

Au féminin.

I, 318, l. 15.

Cf. CHOSE.

QUELQUE FOIS.

Une fois.

III, 377, l. 24. — « Penson comme la chrestienté *quelque fois* [aliquando] n'estoit pas... » (*Théol. nat.*, ch. 314.)

QUERELLE.

Cause.

« Celuy qui alloit lâchement à la besongne pour la *querelle* de son Roy... » (I, 364, l. 14.)

QUERELLE D'ALEMAIGNE : *mauvaise querelle.*

III, 181, l. 4.

QUERELLER.

Chercher querelle à (au figuré).

« Pour avoir *querellé* nos loix. » (III, 370, l. 11.)

QUERELLEUX.

Querelleur.

III, 235, l. 21; 310, l. 9.

QUERIR.

Chercher.

I, 177, l. 16; 357, l. 2.

QUEST.

Profit; gain (latin : quæstus).

« J'estudiay, jeune, pour l'ostentation; depuis, un peu, pour m'assagir; à cette heure, pour m'esbatre; jamais pour le *quest* » [« pour le gain », 1588]. (III, 54, l. 18.)

QUESTE.

1] *Recherche; poursuite.*

I, 101, l. 23; 176, l. 3. — « Outre ce qu'il n'est point de difficile *queste*... » [1588] [« apprest », Ms]. (II, 14, l. 11.) — II, 132, l. 3. — « A la *queste* [« à la suyte », 1588] de son maistre... ou à la *queste* [1588] [« poursuite », Ms] de quelque proye. » (II, 173, l. 13 et 14.) — II, 212, l. 27; 345. l. 22; 424, l. 7 [1588]; 427, l. 14 III, 106, l. 23; 116, l. 29; 161, l. 21. — « On nous dresse à l'emprunt et à la *queste*. » (III, 324, l. 16.) — III, 337, l. 4; 364, l. 18. — C. et R., IV, 293.

2] *Chasse.*

« Ce Lyon s'en estant allé un jour à sa *queste* accoustumée... » (II, 193, l. 6.)

EN QUESTE DE.

II, 225, l. 20; III, 47, l. 21; 337, l. 4; *Théol. nat.*, ch. 189 (deux fois).

QUESTER.

Rechercher; emprunter.

I, 148, l. 16; 358, l. 10. — « Ils veulent *quester* de la douleur, de la necessité et du mespris, pour les combatre. » (II, 121, l. 20.) — « Ces prefaces *questées* et empruntées. » (II, 152, l. 20 [1588].) — II, 163, l. 16; 165, l. 18; 169, l. 14; 182, l. 20. — « L'âme... va *questant* de toutes pars des consolations ». (II, 297, l. 10.) — III, 180, l. 13. — « Nous sommes nais à *quester* la verité. » (III, 183, l. 2.) — III, 348, l. 13; 364, l. 13. — « Je *queste* partout sa piste... » (III, 427, l. 20.)

QUESTUERE.

Qui a le gain pour objet; mercenaire.

« Où la vie est *questuere*, la pluralité et compaignie des enfans, c'est un agencement de mesnage, ce sont autant de nouveaux utils et instrumens à s'enrichir. » (II, 75, l. 28.)

QUEUE.

Au figuré.

III, 37, l. 9; 111, l. 11.

QUI.

1] *Celui qui.*

« Il a beau aller a pied... *qui* meine son cheval par la bride. » (III, 52, l. 12.)

Souvent le relatif est éloigné de son antécédent : « L'éloquance faict injure aus choses, *qui* nous destourne a soi. » (I, 223, l. 15.) — « Sa doctrine nous sert de loy magistrale, *qui* est à l'avanture autant fauce qu'une autre. » (II, 279, l. 8.) Dans l'exemple « il a beau aller a pied... *qui* mene son cheval par la bride », le cas est le même, mais de plus l'antécédent est un pronom atone.

2] *Quelqu'un; tel.*

« *Qui* se jettera, si dieu veut, ches moi; mais tant y a que je ne l'y apelerai pas. » (II, 387, l. 20.) — « De ceus mesmes qui les louent (les habitations), *qui* tient deus ou trois Palais de louage à fort grand despance... » (*Voyage*, 274.)

3] *S'il y a quelqu'un qui...; si l'on...*

« Il y auroit un grand poinct gaigné pour le soulagement de nostre miserable condition humaine, *qui* pourroit establir cette proposition vraye tout pour tout. » (I, 58, l. 4.) — I, 150, l. 24; 194, l. 11; 198, l. 23. — « C'est un vain estude *qui* veut; mais *qui* veut aussi, c'est un estude de fruit inestimable. » (I, 202, l. 20.) — I, 209, l. 10; 216, l. 10. — « Il faut avoir femmes, enfans, biens, et sur tout de la santé, *qui* peut. » (I, 313, l. 19.) — I, 324, l. 13; 415, l. 9; II, 2, l. 21; 129, l. 20; 206, l. 6; 367, l. 3; 379, l. 4; 455, l. 17; 568, l. 19. — « (Le conseil des roys) se doibt reverer à credit et en bloc, *qui* en veut nourrir la reputation. » (III, 191, l. 8.) — III, 229, l. 12; 312, l. 22; 326, l. 9; 356, l. 18; 379, l. 15: C. et R., IV, 303.

Nous disons encore en ce sens : « Comme *qui* dirait » et le vieux proverbe est encore usité : « tout vient à point *qui* sait attendre. »

4] *Ce qui.*

« *Qui* donna cause à ce qui s'ensuivit apres... *qui* fut que... » (I, 42, l. 13.) — I, 205, l. 1; 328, l. 11; II, 2, l. 25; 49, l. 17; 58, l. 7; 358, l. 16; 434, l. 14; III, 231, l. 15; 370, l. 18.

5] *Quelle chose.*

II, 524, l. 9. — « Socrates, enquis *qui* estoit plus commode prendre ou ne prendre feme... » (III, 84, l. 10.) — « *Qui* les haste? (III, 228, l. 11.)

QUI... QUI... QUI : *l'un, l'autre, un autre.*

« Cherchans *qui* ça *qui* la par les rues... » (I, 8, l. 3.) — I, 60, l. 6; II, 271, l. 7 à 22. — « Et de celles là, *qui* en fait le nombre de trois, *qui* de quatre, *qui* plus, *qui* moins. » (II, 336, l. 8 et 9.) — II, 446, l. 2 et 3; III, 180, l. 21; *Voyage*, 318. — « Des natures et des proprietez particulieres, *qui* plus *qui* moins parfaites... » (*Théol. nat.*, ch. 93.)

On notera chez Montaigne la construction suivante : « La louange est tousjours plaisante, de *qui* et pourquoy elle vienne. » (III, 229, l. 17.)

Il y a souvent confusion entre *qui* et *qu'il*. Montaigne se corrige parfois en se relisant. Cf. I, 370, l. 22 et p. 457; II, 50, l. 7 [1588]; 440, l. 19 et p. 649; 563, l. 6 et p. 652.

Pour des hésitations entre *qui* et *lequel*, cf. LEQUEL.

QUIET.

Tranquille (latin : quietus).

« Il n'adviendra que je puisse a persone d'avoir l'usage de mes biens plus liquide que moi, plus *quiete* et plus quitte. » (III, 243, l. 25.) — « Je me contente d'une mort recueillie en soy, *quiete* et solitaire. » (III, 248, l. 27.) — III, 303, l. 28.

QUIETEMENT.

Tranquillement.

« Au Jugement de la vie d'autruy, je regarde tousjours comment s'en est porté le bout; et des principaux estudes de la mienne, c'est qu'il se porte bien, c'est à dire *quietement* et sourdement. » (I, 99, l. 9.)

QUINT'-ESSENCE.

Substance éthérée considérée comme le cinquième et le plus subtil des éléments.

« A Zeno (l'ame est) la *quint'-essence* des quatre elemens... » (II, 283, l. 9.)

QUITTER, QUICTER.

1] *Faire remise.*

« Les plus injurieus ne disent pas : Pourquoi a il prins? Pourquoi n'a il païé? Mais : Pourquoi ne *quitte* il? ne done il? » (I, 229, l. 2.)

2] QUITTER (QUELQU'UN) DE (QUELQUE CHOSE) : *tenir quitte de.*

II, 609, l. 27. — « Au partir de là, je l'*en quitte.* » (III, 27, l. 4.)

3] *Céder; concéder; accorder; abandonner.*

I, 236, l. 19; 318, l. 14. — « Ores que le sage ne doive donner aux passions humaines de se fourvoier de la droicte carriere il peut bien, sans interest de son devoir, leur *quitter* aussi d'en haster ou retarder son pas... » (I, 349, l. 4.) — II, 436, l. 26; 538, l. 2. — « La police feminine a un trein mystérieux, il faut le leur *quitter.* » (III, 90, l. 14.) —

III, 97, l. 10; 100, l. 22; 170, l. 9; 173, l. 25; 251, l. 21; 271, l. 4; 357, l. 24.

4 *Renoncer à; laisser là.*

« Je le *quitte*, s'il n'y a que moy qui empeche tes esperances. » (I, 161, l. 15.) — I, 210, l. 7. — « Ils commencerent de *quitter* leur façon ancienne pour suivre cette-cy. » (I, 274, l. 3.) — I, 286, l. 3; 319, l. 28; 321, l. 24 et 25; 345. l. 10; 346. l. 11; II, 176, l. 29; 230, l. 27; 236, l. 8; 309, l. 2; 491, l. 11; III, 1, l. 5; 2, l. 6. — « Si l'une ou l'autre des deux beautez devoit necessairement y faillir, j'eusse choisi de *quitter* plustost la spirituelle. » (III, 51, l. 13.) — III, 112, l. 19; 311, l. 23.

5] QUITTER DE : *rabattre de.*

« Relâchant et *quitant* beaucoup *du* besoing et desir de son sexe. » (III, 88, l. 10.)

QUOI, QUOY.

1 *Lequel (même pour un substantif déterminé, singulier ou pluriel).*

« La nation de *quoi* estoit le conte. » (I, 25, l. 5.) — « Ces circonstances à *quoy* ils veulent asservir leur foy... » (I, 40, l. 16.) — I, 46, l. 1; 119, l. 21. — « Cette recepte de *quoi* Platon entreprant de... » (I, 148, l. 19.) — I, 175, l. 16; 211, l. 18; 228, l. 3; 309, l. 2. — « Ce Labienus, de *quoy* je parle... » (II, 91, l. 17.) — « Le renard, *dequoy* se servent les habitans de la Thrace... » (II, 169, l. 17.) — « Tant de sortes de ruses et d'inventions *dequoy* les bestes se couvrent des entreprinses que nous faisons sur elles. » (II, 169, l. 31.) — II, 174, l. 9; 204, l. 12; 401, l. 15; 607, l. 18; III, 160, l. 14. — « Des boutades de mon esprit, desquelles je me deffie, et certaines finesses verbales de *quoi* je secouë les oreilles. » (III. 203, l. 14.) — III, 207, l. 27; 212, l. 22; 267, l. 22; 327, l. 24.

« Ce mot a un usage fort élégant, et fort commode, pour suppléer au pronom *lequel*, en tout genre et en tout nombre... On dit donc fort bien *le plus grand vice à quoy il est sujet*, au lieu de dire, *auquel il est sujet...* » (Vaugelas, *Remarques*.) Montaigne a quelquefois remplacé *quoi* par un relatif ou un démonstratif en se relisant, mais on voit par cette remarque qui est de plus d'un demi-siècle postérieure, qu'il ne faut pas attacher trop de signification à ces corrections. Cf. I, 230, l. 3; II, 168, l. 21 [1588]; 234, l. 11 [1588]; 298, l. 5 [1588].

DEQUOY, DE QUOI : *de ce que.*

« L'un se pleint, plus que de la mort, *dequoy* elle luy rompt le train d'une belle victoire. » (I, 109, l. 9.) — I, 110, l. 8. — « Je sçay bon gré à la fortune, *dequoy*, comme disent nos historiens, ce fut un gentil'homme Gascon... » (I, 149, l. 26.) — I, 224, l. 13; 229, l. 12; 269, l. 16; II, 127, l. 28; 521, l. 2; III, 21, l. 14. — « Au demeurant, rien ne me despite tant en la sottise que *dequoy* elle se plaist plus que aucune raison ne se peut raisonnablement plaire. » (III, 196, l. 25.) — III, 201, l. 6; C. et R., IV, 299; 314.

Dequoy se rencontre écrit en un mot dans presque tous les dictionnaires jusqu'au dictionnaire de l'Académie de 1718. On trouve *de quoy* au sens de *que* dans la *Théologie naturelle*. « C'est un grand tesmoignage de l'exacte et incompréhensible justice de Dieu, *dequoy* nous luy voions à l'œil punir en nostre ame la tache qu'elle ne s'est nullement faicte, et qui lui a esté sans son sçeu chargée par autrui. » (*Théol. nat.*, ch. 248.)

Montaigne a employé aussi *à quoi* au sens de *que* : « Aus Ephesiens qui lui reprochoint *a quoi* il passoit son temps a jouer aveq les enfans. » (I, 174, l. 20). Dans ce texte une variante manuscrite a substitué *de quoi* à *a quoi*.

AVOIR DEQUOY.

a) *Avoir sujet de.*

« Le vinaigre *auroit* bien *dequoy* se douloir du merveilleux sault de sa mutation. » (*Théol. nat.*, ch. 227.)

b) *Avoir ce qui est nécessaire pour (moderne).*

« (L'âme) *a dequoy* assaillir et *dequoy* defendre, *dequoy* recevoir et *dequoy* donner. » (I, 314, l. 1 et 2) — « Nos humeurs naturelles *ont* aussi *de quoi* donner [« sont aussi capables de donner », 1588] un estre aux choses. » (II, 364, l. 21.) — III, 136, l. 21; 275, l. 24.

FOURNIR DEQUOY : *fournir le moyen de.*

« Dieu... luy *fournit dequoy* se justement acquiter et *dequoy* pouvoir faire justice de soy... afin que son juste courroux peut estre appaisé par l'homme il luy

mit en main luy mesme ce dequoy il le devroit payer. » (*Théol. nat.*, ch. 272.)

PARQUOY : *c'est pourquoi.*

I, 114, l. 2.

2] *Employé avec ellipse dans des formules interrogatives et exclamatives.*

I, 71, l. 10 et 15; 104, l. 9; 220, l. 19; 411, l. 8. — « Les amoureux se courroussent, se reconcilient... et disent en fin toutes choses des yeux... *Quoi* des mains? nous requerons, nous prometons... et *quoi* non?... *Quoi* des sourcils? *quoi* des espaules? » (II, 161, l. 2 à 19.) — II, 222, l. 9; 454, l. 19. — « Je ne veux debvoir ma seureté... à la facilité des meurs de mes predecesseurs et miennes. Car *quoy* si j'estois autre? » (III, 231, l. 18.) — III, 241, l. 19. — « *Quoi*? si la sciance... nous a plus imprimé... » (III, 326, l. 3.)

A QUOY FAIRE : *pourquoi, dans quel but.*

« *A quoy faire* fuyt-on la servitude des cours, si... » (I, 56, l. 15.) — III, 327, l. 15.

A QUOY.

a) *Même sens.*

III, 289, l. 3.

b) *Que.*

I, 174, l. 20.

*QUOTHITÉ.

Quotité; part.

« M. Crassus et Q. Hortensius... aiant este pour certeines *quothites* apelés par un estrangier a la succession d'un testamant faus... » (II, 393, l. 20.)

QUOY.

III, 388, l. 16.

Cf. COY.

RABAISSÉ.

Bas.

« Cette façon estoit trop *rabaissée* pour la dignité d'un Empereur... » (II, 547, l. 13.)

RABAISSER.

Au figuré.

« Les autres s'estudient à eslancer et guinder leur esprit; moy, à le *rabaisser* [1588] [« baisser, » Ms] et coucher. » (III, 44, l. 19.)

RABAT.

Echo (action de rabattre le son).

« Au *rabat* d'un vallon » [1580] [« retantir », 1588]. (II, 354, l. 24 et p. 647.)

RABATTRE. REBATTRE.

1] *Retrancher.*

« Aussi avez vous beau vivre, vous n'en *rebattrez* rien du temps que vous avez à estre mort... » (I, 116, l. 20.) — « A mesure qu'un bon effect est plus esclatant, je *rabats* de sa bonté le soupçon en quoy j'entre qu'il soit produict plus pour estre esclatant que pour estre bon... » (III, 305, l. 30.)

2] *Réduire.*

« Emousser et *rabatre* l'aigreur des infortunes... » (II, 210, l. 4.)

3] *Combattre; réfuter (cf. le terme d'escrime : « rabattre un coup » au sens de « parer un coup »).*

« J'ay veu quelqu'un de mes intimes amis courre la mort à force, d'une vraye affection, et enracinee en son cueur par divers visages de discours, que je ne luy sceu *rabatre*... » (I, 64, l. 3.) — « A Athenes on aprenoit à bien dire, et icy (à Sparte), à bien faire; la, à se desmeler d'un argument sophistique, et à *rabattre* l'imposture des mots captieusement entrelassez; icy à se desmeler des appats de la volupté et à *rabatre* d'un grand courage les menasses de la fortune et de la mort... » (I, 185, l. 14 et 16.) — III, 59, l. 10; 136, l. 22. — « Pour *rabatre* mon incredulité... » (III, 317, l. 4.) — « La justice se bandera elle contre soy?... rebouchera elle et *rabatra* de sa main le tranchant de son ire... » (*Théol. nat.*, ch. 249.)

RABILLAGE.

Rhabillage; réparation; restauration.

(Il parle de l'Arena à Verone.) « La seigneurie... en a refaict quelque lopin; mais c'est bien louin de ce qu'il faudroit à la remettre en son antier, et doute fort que toute la ville vaille ce *rabillage.* » (*Voyage*, 161.) — « *Rabillage* de petite goutiere. » (*Voyage*, 161.)

Au figuré.

« J'ayme les malheurs tous purs, qui ne m'exercent et tracassent plus après l'incertitude de leur *rabillage*... » (II, 426, l. 5.) — III, 266, l. 25.

RABILLER, RHABILLER.

Rectifier; réformer; réparer (au figuré).

« Scipion, beau pere de Pompeius, *rabilla* en bien mourant la mauvaise opinion qu'on avoit eu de luy jusques lors. » (I, 98, l. 18.) — « Si, de soy-mesmes, c'est un homme mal né, l'empire de l'univers ne le sçauroit *rabiller.* » (I, 338, l. 4.) — I, 410, l. 5; III, 179, l. 6. — « La difficulté de *rabiller* nos fautes. » (*Théol. nat.*, ch. 265.) — *Ibid.*, ch. 273, 275, 295.

RABOTEUS.

Dont la surface présente des aspérités.

« Un mont cope, *raboteus*... » (I, 209, l. 8.)

R'ACCOUPLER.

Remettre ensemble.

« Il les faut *r'accoupler* [« rattacher », 1588] et rejoindre » (l'âme et le corps). (II, 419, l. 3.)

RACE.

1] *Famille.*

I, 355, l. 13; 356, l. 29. — « Des noms que j'ay, l'un est commun à toute ma *race*, voire encore à d'autres. » (II, 400, l. 25.) — II, 582, l. 15; III, 81, l. 8; 83, l. 13; 185, l. 19. — « Il faut qu'ils nous trient par conjecture, et à tastons, par la *race*, les richesses, la doctrine, la voix du peuple. » (III, 189, l. 26.)

2] *Espèce.*

« Nulle *race* de gens... » (II, 586, l. 15.) — III, 378, l. 10 [1588].

RACHETER.

Délivrer.

« Je me trouve bien de cette recepte me *rachetant* des commencemens au meilleur conte que je puis. » (III, 297, l. 13.)

RACINE.

Principe (au figuré).

III, 176, l. 25; 354, l. 21. — « Attendu que la *racine* [radix] qui engendra le merite est toute spirituelle. » (*Théol. nat.*, ch. 88.)

PORTER LA COIGNÉE AUX RACINES.

III, 57, l. 18.

R'ACOUINTER.

Au figuré.

1] *Accointer, aborder de nouveau.*

« C'est pour le coin d'une librairie, et pour en amuser un voisin, un parent, un amy, qui aura plaisir à me *racointer* et repratiquer en cett'image » [1595]. (II, 452, l. 7.)

2] *Fréquenter.*

« Je ne le puis si peu *r'acouinter* que je n'en tire cuisse ou aisle (il s'agit de Plutarque). » (III, 114, l. 4.)

3] *Rassembler.*

« C'est un seul qui ordonne, qui gouverne, qui *racointe* [confœderat] et unist tout en mesme societe. » (*Théol. nat.*, ch. 4.)

R'ACOUINTER A : *ramener à.*

III, 139, l. 12.

Montaigne a employé dans la *Théologie naturelle* le mot

racointance : « Il n'y a qu'elle et l'inimitié qui s'oppose à notre réconciliation et *racointance*... » (Ch. 249.)

R'ACOISER.

Apaiser.

« Les choses nous sembleront à la verité autres, quand nous serons *r'acoisez* et refroidis... » (II, 517, l. 24.)

*RACOURCIMENT.

1] *Raccourcissement.*

(Parlant des historiens.) « Qu'ils nous laissent aussi dequoy juger apres eux, et qu'ils n'alterent ny dispensent, par leurs *racourcimens* et par leur chois, rien sur le corps de la matiere. » (II, 115, l. 19.)

2] *Au figuré : petitesse.*

« C'est signe de *racourciment* d'esperit quand il se contante, ou de lasseté. » (III, 365, l. 1.)

RADOTÉ.

Radoteur.

« Un pere vieil, cassé, *radoté* [1580], demi-mort... » (II, 73, l. 4 et p. 641.)

RAGE.

Fureur; folie.

(Causée par la peur) I, 93, l. 13 [1588] [« peur », Ms]; (d'amour) III, 124, l. 6 [1588] [« forcenerie », Ms].

RAIDE.

Fort; vigoureux.

Cf. ROIDE.

RAISON.

1] *Compte; calcul.*

« Il produisit le livre des *raisons* qu'il avoit dessoubs sa robe... » (II, 47, l. 4.) — « Outre mes comptes et mes *raisons*... » (III, 211, l. 11.) — « A meilleure *raison* (c.-à-d. à meilleur marché) qu'ailleurs. » (*Voyage*, 145.) — « On y vit à tres-grande *raison* (c.-à-d. à très bon compte). » (*Voyage*, 171.) — « Ils prennent cinq juilles pour cheval à journée et à louer deux juilles pour poste; et à cette mesme *reison*, si vous les voulés pour deus ou trois postes ou plusieurs journées. » (*Voyage*, 203.)

Au figuré.

III, 253, l. 24. — « Des hommes qui en sont frapez (de la gravelle) il en est peu de quittes à meilleure *raison*. » (III, 394, l. 29.)

2] *Fondement; cause (moderne).*

« Un valet... accusé d'heresie, pour toute *raison* de sa creance se rapportoit à celle de son maistre. » (I, 60, l. 28.)

3] *Explication; justification; raisonnement.*

« Les *raisons* divines se considerent plus venerablement et reveramment seules et en leur stile, qu'appariées aux discours humains. » (I, 415, l. 15). — II, 101, l. 9; 232, l. 24; 233, l. 1. — « Si elle (ma bonne fortune) m'eut appellé autrefois au service public et à mon avancement vers le credit du monde, je sçay que j'eusse passé par dessus la *raison* de mes discours pour la suyvre. » (III, 8, l. 27.)

4] *Ce qui est juste, raisonnable.*

« Ce n'est pas *raison* que tu employes ton loisir en un subject si frivole... » (I, 2, l. 4.) — I, 114, l. 7; 198, l. 17; 268, l. 25; II, 86, l. 1; 552, l. 13. — « Que trois tesmoins et trois docteurs regentent l'humain genre, ce n'est pas la *raison*. » (II, 609, l. 2.) — « Encore que je continue à leur payer les offices apparents de la *raison* publique... » (III, 233, l. 16.) — « On me desprise outre la *raison*... » (III, 251, l. 14.)

PAR RAISON : *raisonnablement.*

(Il s'agit de mariage.) « L'aliance, les moyens, y poisent *par raison*, autant ou plus que les graces et la beauté. » (III, 81, l. 5.)

5] *Ce qui est normal.*

(Il s'agit de Montaigne lui-même et La Boëtie.)

« Nous nous cherchions avant que de nous estre veus, et par des rapports que nous oyïons l'un de l'autre, qui faisoint en nostre affection plus d'effort que ne porte la *raison* des rappors. » (I, 245, l. 18.)

AVOIR RAISON DE.

a) *Avoir justification de.*

« Ceus qui disent *avoir raison de* leur passion vindicative... (c.-à-d. qu'elle est fondée). » (III, 296, l. 19.)

b) *Recevoir un dédommagement pour quelque chose.*

I, 150, l. 16. — « La justice requeroit que les Romains *eussent raison de* ce forfaict. » (III, 10, l. 12.) — « Je remets d'*en avoir* ma *raison* a quelque heure meilleure... » (III, 197, l. 25.) — III, 401, l. 2.)

DEMANDER RAISON : *demander justice.*

« Le Roy s'en estoit adressé, pour *demander raison,* à tous les princes de Chrestienté... » (I, 42, l. 18.)

MENER, RENGER A RAISON : *maitriser.*

I, 25, l. 19. — « L'esveque de Beauvais... *mena,* de sa main, plusieurs des enemis *a raison.* » (I, 332, l. 22.) — « Le plus sçavant, le plus seur et mieus advenant a *mener* un cheval *a raison* que j'aye conu, fut a mon gré le sieur de Carnevalet.. » (I, 378, l. 18.)

RENDRE RAISON : *rendre compte; expliquer.*

I, 283, l. 32; III, 26, l. 6. — [« Rendre compte », 1588.

A LA RAISON DE : *à la mesure de; proportionnellement à.*

III, 31, l. 7. — « Il n'est guiere fin de tailler son obligation *a la raison* d'un autre estre que le sien. » (III, 265, l. 6.)

RAISONNER.

Rendre raison, compte de; justifier.

RAISONNER SON DIRE.

(Il s'agit de la discipline des jeunes Spartiates.) « S'ils (les jeunes Spartiates) condamnoient et loüoient ou ce personnage ou ce faict, il falloit *raisonner leur dire,* et par ce moyen ils aiguisoient ensemble leur entendement et apprenoient le droit. » (I, 184, l. 11.)

*RALANTIR.

Ralentir.

III, 373, l. 24.

RALLER.

*RALLER A TERRE.

Au figuré.

« Cettuy-ci *ralle à terre,* et, d'un pas mol et ordinaire... » (III, 323, l. 16.)

Cotgrave traduit ainsi cette expression : « To run fast and close by the ground ».

Aller. Cf. REALLER (S'EN).

RALLIÉ.

(En parlant de soldats.) Réunis; en bon ordre.

I, 361, l. 17.

R'ALLIER.

Réunir.

« Les bonnes polices prennent soing d'assembler les citoyens et les *r'allier...* aux exercices et jeux. » (I, 230, l. 17.)

RALIER AVEC : *Unir à; accorder avec.*

« Son humeur visoit encore a une autre fin : de me *ralier avec* le peuple .. » (III, 408, l. 9.)

SE R'ALIER.

« Retrouvent ils un compatriote en Hongrie, ils festoyent cette avanture : les voyla à *se ralier* et à se recoudre ensemble. » (III, 258, l. 20.)

SE R'ALIER A.

I, 273, l. 24; III, 49, l. 24, 140, l. 25.

SE R'ALLIER AVEC.

III, 408, l. 23.

RAMAGE.

Au figuré.

SENTIR SON RAMAGE : *Avoir une manière de parler qui sent le terroir.*

« Je ne vis jamais homme des contrées de deçà qui ne *sentit* bien evidemment *son ramage* et qui ne blessast les oreilles pures françaises. » (II, 418, l. 9.) — « Le langage du Pape est Italien, *santant son ramage* Boulougnois, qui est le pire idiome d'Italie. » (*Voyage*, 212.)

RAMENER.

Réduire.

« *Ramener* à la mesure de nostre capacité. » (I, 233, l. 13.) — « Il estoit bien heureux de *rameuer* ses desirs à sa fortune. » (III, 213, l. 16.)

SE RAMEINER : *Se corriger.*

« Il *se rameine,* mais soudein il rechoit. » (I, 411, l. 4.)

R'AMENTEVOIR, RAMENTEVOIR.

Remettre en mémoire; rappeler.

I, 6, l. 6. — « Si j'ay employé une heure à le lire... et que je *r'amentoive* ce que j'en ay tiré de suc et de substance, la plus part du temps je n'y trouve que du vent (il s'agit de Ciceron)... » (II, 110, l. 1.) — « Cette opinion me *ramentoit* l'experience que nous avons... » (II, 345, l. 13.) — II, 393, l. 16; 469, l. 7; III, 258, l. 27; *Théol. nat.*, ch. 84 et 256. — « Or il n'est rien plus apte a nous *ramentevoir* et mettre en memoire [ad memorandum] la croix et mort de Jesus Christ... » (*Théol. nat.*, ch. 289.)

SE RAMENTEVOIR.

II, 62, l. 1.

RANCE.

Au figuré.

« Nulle vieillesse peut estre si caducque et si *rance* à un personnage qui a passé en honneur son aage, qu'elle ne soit venerable... » (II, 74, l. 22.) — II, 611, l. 4.

(Substantivement.)

SENTIR LE RANCE.

II, 187, l. 3.

RANG, RANC.

1] *Ordre; manière de ranger.*

« Je maintiendrois volontiers le *ranc* des biens selon que portoit la chançon... » (III, 352, l. 20.)

2] *Au figuré : place; situation.*

TENIR RANG DE.

« C'est un philosophe, à l'endroit desquels les faveurs et disgraces de la fortune ne *tiennent rang* ny *d'*heur ny *de* mal'heur. » (I, 97, l. 22.) — III, 346, l. 26.

3] *Espèce; genre; catégorie.*

I, 403, l. 10. — « Pour l'estimation et preferance de Terence, faict beaucoup que le pere de l'eloquance Romeine l'a si souvant en la bouche et sul de son *ranc*... » (II, 106, l. 2.)

4] *Dignité; place importante qu'une chose tient.*

« Je m'estonne que luy, qui a produit et mis en credit au monde plusieurs déitez par son auctorité, n'a gaigné *reng* de Dieu luy mesme. » (II, 567, l. 3.)

5] *Puissance; considération.*

« L'authorité de ces tesmoins n'a pas... assez de *rang* pour nous tenir en bride. » (I, 235, l. 2.) — « Il faut que le non estre n'ait en l'estre nulle place, tout ainsi qu'il en fust advenu, si le non estre eust gaigné le *rang* [primum et præcederet esse], car s'allongeant et s'espandant par tout, il eust osté entierement à l'estre le moyen de trouver place. » (*Théol. nat.*, ch. 22.)

RANGÉ, RANGER.

Cf. RENGÉ, RENGER.

R'APAISÉ.

Calmé.

III, 57, l. 16.

R'A[P]PAISER.

Ramener à la paix; calmer.

« Ce ciel de lict tout enflé d'or et de perles, n'a aucune vertu à *rappaiser* les tranchées d'une verte colique. » (I, 337, l. 18.) — III, 301, l. 5.

RAPETASSER.

Restaurer.

« *Rapetasser* un pan de mur... » (III, 305, l. 9.)

*RAPETISSER.

I, 172, l. 7.

RAPIÉCER.

Former de pièces; assembler les diverses pièces d'un tout.

II, 1, l. 2; 276, l. 23; 564, l. 7.

*RAPIESSEMENT.

Assemblage de pièces diverses.

« L'homme, en tout et par tout, n'est que *rapiessement* et bigarrure. » (II, 466, l. 25.)

RA[P]PORT.

1] *Action de rapporter; de raconter.*

« Mal'heurs qui ne pinsent que par le *raport.* » (III, 107, l. 5.)

2] *Ce que l'on rapporte, raconte.*

« Nous nous cherchions... par des *rapports* que nous oyions l'un de l'autre qui faisoint en nostre affection plus d'effort que ne porte la raison des *rappors*. . » (I, 245, l. 17 et 18.)

RAPPORTÉ.

PIÈCES RAPPORTÉES.

Au propre et au figuré.

I, 179, l. 24. — « Nostre faict, ce ne sont que *pieces rapportées*... et voulons acquerir un honneur à fauces enseignes. » (II, 8, l. 5.)

RA[P]PORTER.

1] *Emporter; remporter.*

« A si gros monceaux qu'il estoit inimaginable qu'un homme en eust tant *rapporté* en une nuict sur ses espaules... » (III, 30, l. 28.) — « *De raporter* avec soy... » (III, 223, l. 12.)

2] *Mettre en rapport; adapter.*

« (Il) faut que toutes ces pieces il les sçache proportionner et *raporter* l'une à l'autre. » (II, 596, l. 11.)

3] *Exprimer; représenter; révéler.*

I, 182, l. 14. — « Je ne sçai d'ou je tiens ce conte, mais il *raporte* exactement la consciance de nostre justice. » (II, 48, l. 16.) — (Il s'agit des enfantemens de nostre esprit.) « Ils nous representent et nous *rapportent* bien plus vivement que les autres. » (II, 90, l. 27.) — II, 268, l. 3; 276. l. 26; III, 9, l. 4; 202, l. 17.

SE RAPPORTER : *Avoir du rapport; se ressembler.*

« Il y en auroit d'autres plus correspondans pour les apparier et *se rapportans* mieux... » (II, 534, l. 12.)

RAPPORTER A.

a) *Avoir du rapport avec; ressembler à.*

II, 137, l. 10; 151, l. 29. — « Cet animal (l'éléphant) *raporte* en tant d'autres effects *à* l'humaine suffisance... » (II, 177, l. 26.) — II, 536, l. 27; III, 93, l. 28. — « Le cœur... duquel c'est l'office d'espandre par la voye des arteres l'esprit vital et chaleur naturelle, *rapportant* en cela singulierement

à Dieu [est quasi Deus]... » (*Théol. nat.*, ch. 277.) — « Nous n'avions plus à nos flancs que des petites cropes fort accessibles; *raportant* cette contrée fort *à* l'Agenois... » (*Voyage*, 284.)

SE RAPPORTER A : *même sens*.

« Elles (les bêtes) ont plusieurs conditions qui *se rapportent* aux nostres... » (II, 179, l. 18.) — II, 296, l. 1; *Théol. nat.*, ch. 313.

b) *Rattacher à; faire dépendre de.*

« C'est folie de *rapporter* le vray et le faux *à* nostre suffisance... » (I, 232, titre.)

c) *Ramener à; traduire en.*

« *Rapporter à* un idiome plus faible... » (II, 142, l. 7.)

SE RAPPORTER A.

a) *Se rattacher à.*

« De mesme qu'en nature l'homme *se rapporte à* [respicit] Dieu, de mesme *se rapporte* [respicit] en la chrestienté le prestre *aux* Sacremens. » (*Théol. nat.*, ch. 308.)

b) *Être subordonné à.*

« Comme la puissance spirituelle reçoit beaucoup de degrez et d'ordres en soy qui *se rapportent* tout *à* une souveraineté, ainsi a la puissance terrienne beaucoup de degrez et d'ordres en soy, qui *se rapportent* tous *à* une authorité royalle et impériale.» (*Théol. nat.*, ch. 313.)

*RAPSODIE.

Ensemble de morceaux détachés.

« Il n'est subject si vain, qui ne merite un reng en cette *rapsodie*. » (I, 56, l. 1.) — I, 408, l. 8 et p. 466 [1595].

RARITÉ

Rareté.

I, 400, l. 18 et p. 458 [1585] [« rareté », 1588]. On trouve ailleurs encore la forme *rareté*. Cf. II, 463, l. 9.

RASOIR.

1 | *Lancette.*

« Nous sentons plus un coup de *rasoir* du Chirurgien, que dix coups d'espée en la chaleur du combat. » (I, 70, l. 1.) — II, 7, l. 16.

2 | *Grattoir.*

« Si je portois le *rasoir* par tout ou cela m'avient, je me desferois tout. » (I, 46, l. 20.)

R'ASSEURER.

1 | *Rassurer; redonner de la fermeté.*

« L'amour... *r'asseureroit* ma contenance. » (III, 139, l. 8.)

2 | *Affermir.*

« Androdus ayant... *r'asseuré* sa veue. » (II, 192, l. 5.)

SE RASSEURER : *s'affermir.*

II, 105, l. 19.

SE RASSEURER PAR : *prendre assurance sur.*

I, 337, l. 15.

RASSIS, RASSIZ.

1 | *Au repos; immobile; solidement établi.*

I, 40, l. 5. — « En un navire les charges empeschent moins, quand elles sont *rassises*. » (I, 312, l. 1.) — « Une action destinée et *rassise*. » (I, 412, l. 23.) — II, 18, l. 19. — « Encore que j'y sois assis, j'y suis peu *rassis*. » (III, 415, l. 20.)

2 | *Calme; sans agitation; sage.*

« Maximus enterra son fils consulere... d'un visage *rassis*.» (I, 73, l. 16.) — « J'ay veu beaucoup de gens devenus insensez de peur; et aus plus *rassis*, il est certain... qu'elle engendre de terribles esblouissemens. » (I, 92, l. 6.) — « Une chaleur constante et *rassise*. » (I, 242, l. 4.) — « Une contenance *rassise* [1588] [« contente », Ms] et debonnaire. » (I, 208, l. 28.) — I, 335, l. 10. — « Les grands esprits, plus *rassis* et clairvoians, font un autre

genre de bien croyans... » (I, 403, l. 2.) — II, 18, l. 3; 21, l. 20; 215, l. 10; 306, l. 3; 310, l. 26; 320, l. 1; 423, l. 5 [1588]; 520, l. 6; 577, l. 28; III, 146, l. 23; 198, l. 2; 250, l. 3. — « Un Prêtre... nous dict... qu'il avoit deschargé une fame d'un gros Diable... Et parce qu'on lui respondit, qu'elle n'etoit pas encores du tout *rassise* il dit que... » (*Voyage*, 232.)

R[']ASSOIR.

1] *Remettre quelque chose à sa place primitive; replacer.*

(Il s'agit du duc de Toscane et de sa femme.) « Ils prennent le verre de vin et en versent (du vin) dans le bassin [que leur tient l'échanson] autant qu'il leur samble, et puis le ramplissent d'eau eus-mesmes, et *rasséent* le verre dans le bassin. » (*Voyage*, 193.)

Au figuré.

2] *Faire reposer; établir; fixer.*

« N'est ce pas un singulier tesmoignage d'imperfection, ne pouvoir *r'assoir* nostre contentement en aucune chose... ? » (I, 398, l. 6.)

SE RASSOIR : *se fixer; rester; s'arrêter.*

« A quoy faire ces poinctes eslevées de la philosophie sur lesquelles aucun estre humain ne *se* peut *rassoir*... » (III, 262, l. 16.) — III, 424, l. 6.

RATIOCINATION.

Raisonnement; raison.

II, 169, l. 25; 174, l. 21; 237, l. 16. — « Or par ce qu'ils sont raisonnables, ils ont aussi l'intelligence, la discretion, le jugement, la *ratiocination*... [possunt... ratiocinari]. » (*Théol. nat.*, ch. 1.)

RATIOCINER.

Raisonner; user de raison.

« Une ame, par sa faculté, *ratiocine,* se souvient, comprend, juge... » (III, 289, l. 4.) — « Nostre liberal arbitre, par le moyen duquel nous jugeons, nous *ratiocinons* [homo habet rationem per quam judicat et intelligit]. » (*Théol. nat.*, ch. 62.)

RAVAGE.

RAVAGE DE NEGES.

« Accueillis aus montaignes d'Armenie d'un horrible *ravage de neges*... » (I, 297, l. 26.) — I, 377, l. 21.

RAVAGER.

Entraîner avec impétuosité.

« Elle (la poésie) ne pratique point nostre jugement : elle le ravist et *ravage*. » (I, 303, l. 16.)

RAVA[L]LÉ.

1] *Déchu.*

« De vray, le plus souvent ils (ces scavanteaus) semblent estre *ravalez*, mesmes du sens commun. » (I, 179, l. 12.)

2] *Abaissé; bas.*

« Un trein d'actions et de paroles *ravale* plus tost et anonchali que tendu et releve... » (II, 376, l. 1.)

Dans l'édition de 1582 on trouve la forme *revalé*. (I, 179, l. 12 et p. 453.)

RAVA[L]LER.

1] *Faire descendre; abaisser; rabaisser.*

I, 175, l. 5. — « Comme la licence de leurs opinions les esleve tantost au dessus des nuës, et puis les *ravale* aux antipodes. » (II, 163. l. 29.) — (Il s'agit de l'ordre saint Michel.) « La fortune... l'a *ravallé* et rabaissé jusques à mes espaules et au dessoubs. » (II, 332, l. 11.) — III, 323, l. 11. — « Plustost verrions nous *ravaller* le ciel contre bas. » (*Théol. nat.*, ch. 83.) — *Ibid.*, ch. 128; 244.

SE RAVALER : *descendre; s'abaisser.*

« De la je descouvris la fondriere d'où je venois, si basse et si profonde, que je n'eus onques plus le cœur de *m'y ravaler*. » (I, 190, l. 10.) — I, 194, l. 23; II, 257, l. 18; III, 60, l. 3; 168, l. 5.

2] *Diminuer.*

II, 64, l. 10.

RAVASSER.

III, 309, l. 10.

*RAVASSERIE.

Rêvasserie; sottise.

« Voila pourquoi les plus grossieres et pueriles *ravasseries* se treuvent plus en ceus qui tretent les choses plus hautes et plus avant. » (II, 285, l. 21.) — III, 177, l. 6. — « Encores en ces *ravasseries* icy crains-je la trahison de ma memoire... » (III, 225, l. 25.)

RAVAUDEUR.

Au figuré.

« Ayant mille volumes de livres autour de moy... j'emprunteray presentement s'il me plaist d'une douzaine de tels *ravaudeurs*... dequoy esmailler le traicté de la phisionomie. » (III, 348, l. 11.)

RAVIR.

Enlever de force; exalter; entrainer (latin : rapere). (Au propre et au figuré.)

I, 303, l. 16. — « Ce que le discours ne feroit en chacun, il le faict en tous : l'ardur de la société *ravissant* les particuliers jugemens. » (II, 37, l. 20.) — II, 188, l. 2; 214, l. 4. — « Aveugler et *ravir* de furie. » (III, 239, l. 7.)

RAVISEMENT, RADVISEMENT.

1] *Action de se raviser, de changer d'avis.*

I, 200, l. 22; II, 5, 24.

2] *Changement de conduite.*

« Mes desbauches ne m'emportent pas fort loing. Il n'y a rien d'extreme et d'estrange; et si ay des *ravisemens* sains et vigoureux. » (III, 30, l. 5.) — III, 358, l. 11.

R['] AVISER.

1] *Faire changer d'avis.*

« Affin que la longur et incommodite du trajet en *ravisast* aucuns. » (I, 63, l. 12.)

2] *Amender; corriger; réformer.*

« Ceux qui ont essaié de *r'aviser* les meurs du monde, de mon temps, par nouvelles opinions, reforment les vices de l'apparence; ceux de l'essence, ils les laissent là, s'ils ne les augmentent. » (III, 29, l. 18.)

SE RAVISER.

a) *Changer d'avis (moderne).*

I, 201, l. 1 [1588] et 21.

b) *Se ressaisir.*

« Que les Allemans et les Souysses, plus grossiers et plus lourds, n'avoyent le sens de *se raviser*, á peine lors mesmes qu'ils estoyent accablez soubs les coups. » (II, 127, l. 4.)

1. RAVISSEMENT.

Terme d'astronomie ancienne.

« Il n'y a pas plus de retrogradation, trepidation, accession, reculement, *ravissement*, aux astres et corps celestes, qu'ils en ont forgé en ce pauvre petit corps humain. » (II, 276, l. 8.)

2. RAVISSEMENT.

Exaltation.

« Les ames des homes, quand elles sont libres et desprinses du corps... par quelque *ravissement*, divinent, prognostiquent... » (II, 265, l. 11.)

R['] AVOIR.

RAVOIR DE : *enlever à; faire revenir de.*

« Les *r'avoir* (les âmes pies) *de* l'oisiveté et *du* sommeil où les avoit plongez une si longue tranquillité. » (II, 385, l. 10.)

SE RAVOIR : *se ressaisir; se reprendre.*

I, 125, l. 6. — (Il s'agit de l'habitude.) « Le principal effect de sa puissance, c'est de nous saisir et empieter de telle sorte, qu'à peine soit-il en nous de *nous r'avoir* de sa prinse, et de r'entrer en nous. » (I, 147, l. 4.) — « Il se faut escarter des conditions

populaires qui sont en nous : il *se* faut sequestrer et *r'avoir* de soy. » (I, 312, l. 7.) — III, 73, l. 10; 399, l. 9. — « Sans doute il n'y a point de remede à nos maux, il ne reste nul moyen de *nous ravoir* [liberari a malis suis]. » (*Théol. nat.*, ch. 249.)

REACCOMMODER.

Remettre en état.

« J'ay veu home doner carriere a deus pieds sur sa selle, demonter sa selle, et, au retour, la rellever, *reaccommoder*, et s'y rassoir, fuiant tousjours a bride avallee. » (I, 378, l. 21.)

REALE.

Ancienne monnaie royale.

I, 379, l. 7.

REALEMENT.

Réellement.

II, 370, l. 3; *Théol. nat.* (*passim*).

Montaigne emploie souvent le mot *real* dans la *Théologie naturelle* au sens de « réel ».

*REALLEGUER.

Alléguer de nouveau.

III, 226, l. 9.

*REALLER (S'EN).

S'en retourner.

« Je *m'en revois* a Cesar. » (II, 538, l. 14.) — « Aussi Dieu repousse totalement de soy, et s'esloigne infiniment du n'estre pas, là où les autres essences *s'y en revont,* comme en estant originellement parties. » (*Théol. nat.*, ch. 16.)

Cf. RALLER.

REBASTIR.

Bâtir en opposition.

« Et ne me sçauroient fournir proposition à laquelle je n'en *rebatisse* une contraire de pareille force. » (II, 600, l. 1.) — *Théol. nat.*, ch. 325.

SE REBASTIR : *se reconstruire (au figuré).*

II, 297, l. 8.

REBATTRE.

Cf. RABATTRE.

REBLESSER (SE).

Se blesser de nouveau.

II, 374, l. 26.

REBOUCHER.

1] *Transitif : fausser, émousser (en parlant d'une épée).*

Au figuré.

« La consideration et le respect d'une si notable vertu, *reboucha* premierement la pointe de sa cholere. » (I, 4, l. 6.) — « La justice se bandera elle contre soy?... *rebouchera* elle et rabatra de sa main le trenchant de son ire? » (*Théol. nat.*, ch. 249.)

2] *Intransitif : se fausser; s'émousser.*

« Theophrastus disoit que l'humaine cognoissance... pouvoit juger des causes des choses jusques à certaine mesure, mais qu'estant arrivée aux causes extremes et premieres, il falloit qu'elle s'arrestat et qu'elle *rebouchat*, à cause ou de sa foiblesse ou de la difficulté des choses. » (II, 308, l. 6.)

REBOUCHER CONTRE.

II, 259, l. 17.

REBOURS.

1] *Adjectif.*

Au figuré.

a) *Revêche, mal disposé.*

« Et y fus porté (au mariage) certes plus mal preparé lors et plus *rebours* que je ne suis à présent apres l'avoir essayé. » (III, 84, l. 28.)

b) *Rétif (en parlant d'un cheval).*

I, 198, l. 22 [« un cheval farouche », 1588].

2] *Substantif.*

Au propre : le contre-poil d'une étoffe.

Au figuré : le contraire.

« Tout le *rebours* de l'amant... » (I, 244, l. 14.) — « Aus uns les liars valent escuz, aux autres le *rebours* » [« le contraire », 1595]. (III, 218, l. 1 et p. 464.) — « Il vaut beaucoup mieux à l'homme d'esperer avecques toute certitude de foy la resurection aprés sa mort, que le *rebours* [oppositum]. » (*Théol. nat.*, ch. 76.)

AU REBOURS, AU REBOURS DE.

I, 151, l. 1; 162, l. 12; 172, l. 15; 214, l. 13; 346, l. 13; 365, l. 5; 375, l. 20; II, 72, l. 12; 130, l. 21; III, 34, l. 14; 89, l. 19; 125, l. 23; 135, l. 23; 142, l. 13; 206, l. 21; 244, l. 2; 389, l. 11; 390, l. 30; *Théol. nat.*, ch. 40, 250, 256, 324.

Montaigne hésite parfois entre les expressions *au rebours* et *au contraire*. Cf. I, 367, l. 17.

REBOUTER.

Repousser; écarter.

« Ceste lourde barriere qui nous *reboute* de l'union et accoinstance de nostre createur... » (*Théol. nat.*, ch. 252.)

SE REBOUTER : *se rejeter.*

« Autant que je m'estois jetté en avant, je *me reboute* [1588] [« relance », Ms] d'autant en arriere. » (II, 321, l. 11.)

REBRASSER.

Relever; retrousser.

Au figuré.

« Il faut *rebrasser* ce sot haillon qui couvre nos meurs. » (III, 76, l. 29.)

On a longtemps dit *se rebrasser* au sens de « retrousser ses manches », emploi qu'explique l'étymologie du mot (*bracchium* : bras). Montaigne dit encore dans le *Journal du voyage* un *rebras* au sens de « bord retourné » : « Un bonnet ayant un *rebras* par derrière. » (*Voyage*, 90.)

REBROUER.

Rabrouer.

« Combien insolammant *rebrouent* Epicurus les Stoiciens sur ce qu'il tient... » (II, 264, l. 1.)

REBROUSSER.

Au figuré : revenir en sens contraire; rebrousser chemin.

« Et *rebroussa* encore par l'Italie en Espaigne. » (II, 549, l. 4.)

REBUT.

Action de rebuter; état qui en résulte.

« Le plus heureux estat d'une police seroit où... la precedence se mesureroit à la vertu, et le *rebut* au vice. » (I, 344, l. 12.)

RECELATION.

Action de recéler, de cacher.

(Il s'agit des « mystères de Vénus ».) « La *recelation*, reservation, circonscription, parties de l'æstimation. » (II, 342, l. 16.)

RECENT.

Frais; nouveau.

II, 117, l. 3 [« nouveau », 1588]. — « Ces interruptions me ramplissent d'un' amour *recente* envers les miens. » (III, 244, l. 8.)

RECEPTE.

Recette.

1] *Ce qui est reçu.*

II, 47, l. 6.

Cf. MISE.

FAIRE RECEPTE : *faire compte; faire cas.*

« Tant de remuements d'estat et changements de fortune publique nous instruisent à ne *faire* pas grande *recepte* [1588] [« grand miracle », Ms] de la nostre. » (I, 205, l. 3.) — II, 137, l. 26; 397, l. 17. — « Je ne *fais* nulle *recepte* des biens que je n'ay peu employer à l'usage de ma vie. » (II, 610, l. 7.) — III, 28, l. 6; 382, l. 25.

METTRE EN RECEPTE DE : *mettre au compte de.*

III, 319, l. 17.

2] *Formule pour un remède; par extension : le remède lui-même.*

(Il s'agit de la mort.) « Commune et prompte *recepte* à tous maux... » (I, 59, l. 19.) — I, 148, l. 19; II, 202, l. 8; 463, l. 1.

RECERCHER.

Cf. RECHERCHER.

REÇEU.

Admis; qui a cours.

I, 148, l. 14. — « De toutes les resveries du monde la plus *reçeuë* et plus universelle est le soing de la reputation et de la gloire. » (I, 330, l. 1.) — II, 568, l. 27; 601, l. 14; 602, l. 21. — « Des meurs en usage commun et *receu.* » (III, 219, l. 6.)

LE REÇEU : *ce qu'on a reçu.*

« Le *reçeu* ne se met plus en compte. » (III, 153, l. 6.)

RECEVEUR.

1] *Celui qui reçoit.*

« Il n'y a que toi de *receveur* en ce monde [tu es accipiens et acceptor in universo] non plus qu'un seul donneur qui est Dieu. Parquoy tout revient à trois pieces, un don, un *receveur*, et un donneur [scilicet datore, accipiente, et dono]. » (*Théol. nat.*, ch. 96.)

2] *Personne chargée de faire une recette de deniers ou de denrées; intendant.*

I, 293, l. 13; III, 208, l. 1.

RECEVOIR.

1] *Au figuré.*

« Je ne sçaurois *recevoir* une charge sans tablettes » (c.-à-d. je ne saurais me charger d'une mission quelconque sans en prendre note par écrit). (II, 432, l. 24.)

2] *Percevoir.*

(Il s'agit d'un aveugle-né.) « Il s'y picque et s'y plaist (à ces jeux) et ne les *reçoit* pourtant que par les oreilles. » (II, 351, l. 6.)

3] *Accueillir.*

« Les Romains avoyent esté six cens ans avant que de la *recevoir* (la médecine). » (II, 587, l. 10.)

4] *Accepter; admettre; comprendre; être susceptible de. (Au propre et au figuré.)*

« Ces traits se pourroient trouver estranges, s'il n'*estoit receu* de tout temps, non seulement d'estendre le soing que nous avons de nous au delà cette vie, mais encore de croire... » (I, 17, l. 20.) — « Au rebours du commun (je) *reçois* plus facilement la differance que la ressamblance en nous... » (I, 299, l. 4.) — I, 420, l. 1; II, 57, l. 29; 70, l. 21. — « Je ne puis *recevoir* [« gouster », 1588] cette passion dequoy on embrasse les enfans à peine encore nez... » (II, 72, l. 3.) — II, 185, l. 23; 226, l. 17; 311, l. 17; 420, l. 6; 528, l. 25 et 28; 571, l. 10; 594, l. 9 [« goustons », 1588]; III, 179, l. 15; 219, l. 30.

RECEVOIR A.

a) *Admettre à.*

(Il s'agit des enfants,) — « C'est cruauté et injustice de ne les *recevoir au* partage... de nos biens. » (II, 72, l. 27.) — « Ces sentances hastives qui se jettent sur toute sorte d'escris, notemment junes escris d'homes encore vivans, et en vulguere, qui *reçoit* tout le monde *a* en parler... » (II, 101, l. 13.)

b) *Considérer comme.*

I, 229, l. 3. — « *Recevoir à* [« prendre à », 1588] injure... s'ils refusent de nous respondre... » (I, 381, l. 18.) — III, 77, l. 19.

RECEVOIR POUR : *accueillir comme.*

I, 30, l. 15.

RECEVOIR BRIDE, LA BRIDE : *être dompté; pouvoir être dompté.*

« Si elle (la colère d'Alexandre) *eut receu* [*la*] *bride*, il est a croire qu'en la prinse et desolation de [la] ville de Thebes, elle l'*eut receue.* » (I, 7, l. 20.)

RECEVOIR GUÉRISON : *être guéri.*

II, 607, l. 23.

RECHANGER.

Changer de nouveau.

1 | *Intransitif.*

« En plusieurs choses, je sens mon estomac et mon appetit aller ainsi diversifiant : j'*ay rechangé* du blanc au clairet, et puis du clairet au blanc. » (III, 411, l. 27.)

2 | *Transitif.*

« Si, pour nous en rendre capables (de « voir l'heur que Dieu a preparé aux siens »), on reforme et *rechange* nostre estre... ce doit estre d'un si extreme changement... que... ce ne sera plus nous. » (II, 250, l. 3.) — II, 334, l. 25.

SE RECHANGER.

« Il *se rechange* en beste de condition convenable a ses meurs vicieuses... » (II, 300, l. 17.)

RECHARGE.

1 | *Nouvelle attaque.*

« Le stile ancien des Romains fut... combatre de vertu non de finesse... ny par fuites apostees et *recharges* inopinees... » (I, 26, l. 9.)

Au figuré.

« Comme si la raison n'avoit pas assez affaire à nous persuader de les abandonner (les honneurs, les richesses, etc.) sans y adjouter cette nouvelle *recharge.* » (I, 285, l. 13.)

2 | *Surcroît; surcharge.*

« La *recharge* que nous adjoustons aus appetits amoureux... » (II, 185, l. 9.) — « Je cherche à flatter la mort par ces frivoles circonstances, ou, pour mieux dire, à me descharger de tout autre empeschement, affin que je n'aye qu'à m'attendre à elle, qui me poisera volontiers assez sans autre *recharge.* » (III, 255, l. 13.)

RECHARGER.

1 | *Charger de nouveau; charger en sus.*

« Je crain, au lieu de l'aller secourir (la nature), ainsi comme elle est aux prises... avec la maladie, qu'on secoure son adversaire au lieu d'elle, et qu'on la *recharge* de nouveaux affaires. » (I, 162, l. 23.) — I, 302. l. 7; III, 231, l. 11; 240, l. 12.

2 | *Augmenter; surcharger.*

Au figuré.

(Il s'agit de la nature.) « Nous *avons* tant *rechargé* la beauté et richesse de ses ouvrages par nos inventions, que nous l'avons du tout estouffée. » (I, 268, l. 26.) — III, 89, l. 20. — « Nous n'en paions pas, einçois en *rechargons* nostre debte envers ce grand juge... » (III, 132, l. 13.)

3 | *Garnir de nouveau d'une charge; enrichir.*

III, 428, l. 18.

4 | *Communiquer; transmettre.*

« Il y a des enchantemens qui ne sçavent pas oster le mal, qu'en le *rechargeant* à un autre. » (III, 108, l. 17.)

5 | *Attaquer de nouveau.*

II, 491, l. 13.

6 | *Intransitif : revenir à la charge.*

Au figuré : répliquer vivement.

« Pour Dieu, Sire, *rechargea* lors Cyneas, dictes moy... » (I, 344, l. 21.)

RECHAU[F]FÉ.

Excité.

« Lors que la maladie se trouve *rechaufée* par leurs applications. » (II, 589, l. 25.)

RECHEF.

DE RECHEF : *derechef; de nouveau.*

II, 590, l. 19; III, 411, l. 25.

RECH[E]OIR.

Retomber.

« Le mur en estant brusquement enlevé hors de terre, *rechent* toutes-fois tout empanné, si droit dans son fondement que les assiegez n'en vausirent pas moins. » (I, 289, l. 25.)

Au figuré.

« *Rechoir* en mesme pensée... » (I, 123, l. 16.) — I, 124, l. 18. — « Il se rameine; mais soudein il *rechoit.* » (I, 411, l. 5.) — « On *rechoit* souvant en pareil marché... » (II, 431, l. 12.) — III, 399, l. 14; *Théol., nat.* ch. 28.

RECHERCHÉ.

RECHERCHÉ DE LOING : *qu'on est allé chercher au loin.*

« Qui oseroit mespriser les choses *recherchées de* si *loing*... » (II, 594, l, 15.)

Au figuré.

« Une façon de parler bouffie... de pointes... *recherchées de loing* et fantasques... » (I, 395, l. 7.)

RECHERCHER.

1] *Examiner à fond.*

« Il n'est prognostiqueur, s'il a cette authorité qu'on le daigne feuilleter, et *rechercher* curieusement tous les plis et lustres de ses paroles... » (II, 346, l. 6.)

2] SE RECHERCHER : *s'examiner.*

« Socrates... *se recherchant* et secouant par tout... » (II, 220, l. 27.) — « Moy, qui me voy et qui *me recherche* jusques aux entrailles, qui sçay bien ce qui m'appartient... » (III, 78, l. 7.)

3] RECHERCHER QUELQU'UN : *faire une enquête sur quelqu'un.*

« Je ne desempare jamais les lois; et qui *m'eust recerché*, m'en eust deu de reste (c.-à-d. eût été plus coupable que moi). » (III, 322, l. 13.)

RECHUTE.

« Pendant plusieurs *rechutes* (épidémies répétées) de peste... » (I, 407, l. 6.)

RÉCITATEUR.

Celui qui raconte; faiseur de récits.

(Il s'agit des historiens.) « Ces *recitateurs* et recueilleurs. » (III, 187, l. 27.)

RÉCITER.

1] *Raconter; rapporter.*

« Jacques Amiot... me *recita* un jour cette Histoire... » (I, 158, l. 1.) — I, 217, l. 3: 341, l. 21; 374, l. 17. — « Celuy qui... me *recitoit* avoir... faict profession... d'une religion damnable selon luy... » (I, 411, l. 11.) — I, 417, l. 14; II, 16, l. 7; 83, l. 13; 90, l. 11; 124, l. 23; 150, l. 9; 186, l. 4 et l. 9; 191, l. 20; 192, l. 10; 193, l. 12; 196, l. 3; 238, l. 23; 300, l. 7; 317, l. 1; 452, l. 16; 499, l. 25; 528, l. 12; 529, l. 10; 602, l. 30; III, 16, l. 10; 65, l. 20; 146, l. 24; 175, l. 8; 202, l. 29; 317, l. 23; 355, l. 10; 406, l. 10.

2] *Citer après quelqu'un.*

« Les Histoires que je *recite* [1588] [« emprunte », Ms]... » (I, 133, l. 1.)

3] *Décrire.*

« Les autres forment l'homme; je le *recite*... » (III, 20, l. 1.)

4] *Publier (latinisme : extension du sens de recito, lire en public).*

II, 288, l. 18.

RECOGNOISSANCE.

Cf. RECONNOISSANCE.

RECOGNOISTRE.

Cf. RECONNOISTRE.

RECO[M]MANDABLE.

Digne d'estime.

« En quoi le pape Gregoire tresieme a laissé sa memoire *recomandable* de mon temps. » (III, 150, l. 21.)

*RECOMMANDABLEMENT.

D'une façon estimable.

« On va bien plus facilement par les bouts, où l'extrémité sert de borne... que par la voye du millieu, large et ouverte, et selon l'art que selon nature, mais bien moins noblement aussi, et moins *recommandablement*. » (III, 422, l. 25.)

RECO[M]MANDATION.

1] *Ce qui fait valoir; mérite; titre d'estime.*

I, 400, l. 2; II, 122, l. 22; 418, l. 23; 429, l. 4. — « Ma *recommendation* est vulgaire, commune et populaire, car qui a jamais cuidé avoir faute de sens? » (II, 441, l. 26.) — II, 610, l. 7; III, 49, l. 16; 230, l. 2; 269, l. 14.

2] *Estime; réputation; gloire.*

I, 89, l. 8. — « Il court pieça... non sans grande et meritée *recommandation*. » (I, 239, l. 3.) — II, 65, l. 5; 169, l. 15; 391, l. 18; 401, l. 24; 444, l. 17; 545, l. 2; 548, l. 14; 610, l. 23; III, 130, l. 6; 143, l. 13; 151, l. 28; 198, l. 26; 205, l. 30.

EN RECOMMANDATION : *en honneur, en estime.*

II, 200, l. 5. — « Persones desquelles la mémoire est *en recomandation*... » (III, 273, l. 27.)

RECOMMANDER.

1] *Faire valoir; mettre en estime.*

I, 226, l. 20. — « Ils ont cherché à *recommander* non leur dire, mais leur faire. » (I, 324, l. 2.)

SE RECOMMANDER.

II, 107, l. 19.

2] *Louer.*

III, 22, l. 17. — « Les parties que j'estime le plus en moy, tirent plus d'honeur de m'accuser que de me *recommander*. » (III. 174, l. 15.)

RECOMPENSE.

EN RÉCOMPENSE : *en retour; en échange.*

I. 419, l. 13; II, 453, l. 7.

RECOMPENSER.

Compenser; dédommager.

« Il satisfit aucunement à toutes les deux, laissant en son état la sentence, et *récompensant* de sa bourse l'interest du condamné (c.-à-d. le dommage fait au condamné). » (III, 368. l. 25).

RECONCILIATUR.

Qui met d'accord des enseignements divers, des doctrines dissemblables.

« Et les *reconciliaturs* des jurisconsultes devroint premierement les concilier chacun a soy. » (II, 237, l. 3.)

RECONDUIRE (SE).

« Il y a tant de hazard et tant de degrez à *se reconduire* à sauveté que ce n'est jamais faict. » (III, 399, l. 10.)

RECONNOISSANCE.

1° *Action de se reconnaitre ou d'être reconnu par.*

II, 192, l. 1. — « La *reconnoissance* de nos parens, de nos enfans et de nos amis... en l'autre monde. » (II, 249, l. 18.)

2° *Conscience, action de connaitre, d'avouer ou de s'avouer.*

« Il faut juger avec plus de reverence de cette infinie puissance de nature et plus de *reconnoissance* de nostre ignorance et foiblesse. » (I, 234, l. 14.) — I, 275, l. 23; 283, l. 10; 386, l. 5; II, 102, l. 15; III, 372, l. 21; 407, l. 27.

RECONNOISTRE.

1° *Explorer; scruter; voir.*

« Je voudrois bien *avoir reconu* de mes yeus ces deux merveilles. » (I, 50. l. 25.) — « Cecy *ai* je *reconu* de mes yeus, que... » (I, 51, l. 2.) — « Je *reconnoy* par experience, que nature mesme nous preste la main et nous donne courage. » [1588.] (I, 111, l. 12.) — I, 155, l. 19; 167, l. 18; III, 312, l. 23; 330, l. 7. — « Je n'*ay* ny frequenté ny *recogneu* la mort. » (III, 343, l. 19.) — III, 401, l. 8.

2° *Passer en revue (des troupes).*

« On deliberoit de faire une montre generalle de diverses trouppes en armes... Il y avoit publiques et notoires apparences, qu'il n'y faisoit pas fort bon pour aucuns, ausquels touchoit la principalle et necessaire charge de les *recognoistre*. » (I, 168, l. 5.)

3° *Faire voir en soi-même.*

« Un stoicien, *reconnoissant* meilleure foy que (c.-à-d. montrant plus de bonne foi que) ces disputateurs qui, pour combatre Epicurus... luy font dire ce à quoy il ne pensa jamais... » (II, 121, l. 6.)

4° *Marquer de la reconnaissance pour.*

« Elles peuvent *reconnoistre* nos services. » (III, 97, l. 23.)

5° RECONNAITRE (QUELQU'UN) DE : *récompenser quelqu'un de.*

« Une telle justice qui *me reconnent du* bien faict comme du malfaict. » (III, 369, l. 13.)

6° SE RECONNOISTRE.

a) *Se voir soi-même, retrouver son image (au figuré).*

« Je hay à *me reconnoistre*... » (III, 225, l. 27.)

b) *Se connaitre.*

« Cette faute de ne *se* sçavoir *reconnoistre* de bonne heure, et ne sentir l'impuissance et extreme alteration que l'aage apporte. » (II, 77, l. 28.)

c) *Se ressaisir; reconnaitre qu'on s'est trompé.*

« Il ne sera du mestier où se vent... la liberté de *se* pouvoir repentir et *reconnoistre*... » (I, 201, l. 1.)

*RECONSULTER.

Consulter, réfléchir de nouveau.

II, 414, l. 11.

RECONVOYER.

Reconduire en escortant.

« Le peuple *reconvoye* celuy-là, d'un acte public, avec estonnement, jusqu'à sa porte... » (III, 27, l. 5.)

RECORDATION.

Souvenir.

« Cette *recordation* que j'en ay fort empreinte en mon ame... me concilie aucunement à elle. » (II, 53, l. 25.) — II, 290, l. 22. — « Et me vois amusant en la *recordation* des jeunesses passées. » (III, 70, l. 15.) — *Théol. nat.*, ch. 289.

RECORS.

Témoin.

« De quoy accuserons nous et luy (saint Augus-

tin) et deux Saincts Evesques... qu'il appelle pour ses *recors?* » (I, 236, l. 4.)

RECOUDRE.

1] *Au propre (en parlant d'une plaie).*

« Se voir detailler en pieces, et arracher une balle d'entre les os, se souffrir *recoudre*, cauterizer et sonder... » (I, 67, l. 14.)

2] *Au figuré.*

« Je laisse... courir mes inventions... sans en replastrer et *recoudre* [« resouder », 1580] les defaux... » (I, 189, l. 10.)

SE RECOUDRE.

S'unir (au figuré).

« Retrouvent ils un compatriote en Hongrie... les voyla à se ralier et à *se recoudre* ensemble... » (III, 258, l. 20.)

RECOUPER (SE).

Se couper la parole, s'interrompre soi-même.

« Il n'est rien si contrere a mon stile qu'une narration estendue : je *me recouppe* si souvant a faute de haleine... » (I, 134, l. 13.)

RECOURIR.

Secourir; délivrer.

« Socrates... s'est veu le premier... se presenter a *recourir* Theramenes que les trante tirans fesoint mener a la mort par leurs satellites... » (III, 421, l. 21.)

RÉCOUSSE.

Reprise d'une chose enlevée par force.

« Tant de prises et *récousses*... » (I, 61, l. 26.)

RECOUVRER.

Acquérir; se procurer (généralement à prix d'argent).

« Et ne considerons ny leurs qualites ny leurs utilités, mais sulement nostre coust a les *recouvrer*. » (I, 75, l. 6.) — « Ce riche Romain, qui avoit esté soigneux, a fort grande despence, de *recouvrer* des hommes suffisans en tout genre de sciences, qu'il tenoit continuellement autour de luy... » (I, 177, l. 3.) — I, 355, l. 19; III, 43, l. 8.

Au participe, Montaigne emploie la forme *recouvert* (C. et R., IV, 357). On lit dans Vaugelas au sujet de cette forme : « *Recouvert* pour *recouvré* est un mot que l'usage a introduit depuis quelques années contre la régle, et contre la raison... Il ne se trouve point qu'Amyot en a jamais usé. Des-Portes semble avoir esté le premier auteur qui s'en est servy à la fin de quelques-uns de ses vers, y estant invite par la rime... Je dis qu'il est contre la regle... J'ajoute qu'il est contre la raison... L'usage neantmoins a établi *recouvert* pour *recouvré*... L'usage est le Roy des langues, pour ne pas dire le Tyran. Mais... je voudrois tantost dire *recouvré* et tantost *recouvert*... »

RECOUVREUR.

Couvreur.

II, 357, l. 23.

RÉCRÉATIF.

Employé au jeu.

« Je hay la finesse (ruse), en mes mains, non seulement *recreative*, mais aussi profitable. » (I, 127, l. 4.)

*RECRIMINER.

Accuser; incriminer.

« Il sembleroit que je vous vousisse supçoner et *recriminer* de ne pas croire qu'il y en aye (des dieux). » (III, 345, l. 13.)

RECREU.

Recru, épuisé de fatigue.

« Cesar a un soldat de sa garde, *recreu* et casse... » (I, 112, l. 10.) — I, 290, l. 2; II, 475, l. 21.

RECUEIL.

Accueil.

III, 145, l. 15. — « Qui ne bee poinct apres la

faveur des princes... ne se pique pas beaucoup de la froideur de leur *recueil* et de leur visage. » (III, 297, l. 7.)

FAIRE RECUEIL : *recueillir; grouper.*

« Comme elles agrandissent le regret du mary perdu par la souvenance des bonnes et agreables conditions qu'il avoit, elles *font* tout d'un trein aussi *recueil* et publient ses imperfections... » (III, 66, l. 27.)

RECUEILLEUR.

Compilateur.

« Ces recitateurs et *recueilleurs*... » (III, 187, l. 27.)

RECUEILLIR, RECEUILLIR.

1] *Accueillir.*

I, 127, l. 12; 366, l. 25; II, 217, l. 15.

Au figuré.

II, 609, l. 15. — Ce que Socrates *receuilloit,* tousjours riant, les contradictions qu'on faisoit à son discours, on pourroit dire que sa force en estoit cause... » (III, 178, l. 25.) — « Je consulte d'un contentement avec moy... et plie ma raison à le *recueillir*, devenue chagreigne et desgoutée. » (III, 425, l. 9.)

2] *Réunir.*

« *Recueillon* [recolligenda] à ceste heure des choses precedentes ce que nous avons monstré servir à la reparation... de nostre genre... » (*Théol. nat.*, ch. 25.)

RECULÉ.

Écarté; hors du chemin.

Au figuré.

« Je quite plustost tout que de venir à ces instructions *reculées* (c.-à-d. qui ne se presentent pas naturellement) et magistrales. » (III, 196, l. 21.)

On a compris aussi : « instructions élémentaires », par analogie avec les expressions « élève reculé », « nation reculée » dans lesquelles le mot a le sens d'« arriéré ». Je doute que cette interprétation soit possible.

RECULEMENT.

1] *Disgrâce.*

« Les *reculemens* de messieurs de Montmorency et de Brion... » (II, 118, l. 28.)

2] *Terme d'astrologie ancienne.*

II, 276, l. 8.

RECULER.

1] *Transitif : écarter.*

« *Reculer* de moi la presse... » (III, 53, l. 29.)

2] *Intransitif.*

Au figuré : faire retour.

« Luy, s'il *eut recule* sur soi, se fut trouvé non guere moins intemperant... » (III, 185, l. 17.)

SE RECULER.

Au figuré.

III, 103, l. 11.

SE RECULER DE : *s'écarter de (au figuré).*

I, 174, l. 17.

*REDICTER.

Composer de nouveau.

« Je *redicterais* plus volontiers encore autant d'essais... » (III, 230, l. 13.)

RÉDIMER.

Racheter.

« La redemption de la peine infinie... nous oblige infiniement à celuy qui nous *a redimez.* » (*Théol. nat.*, ch. 278.)

SE REDIMER : *se racheter.*

III, 164, l. 2 [1588].

REDOUTER.

Douter de nouveau.

« Nous doubtions sur Ulpian, *redoutons* encore sur Bartolus et Baldus. » (III, 363, l. 12.)

REDRESSER.

Remettre dans le droit chemin.

« C'est au foible... d'accepter de bon gre les oppositions qui le *redressent* et rabillent... » (III, 179, l. 6.)

REDUICT.

Coin; petite partie écartée d'une maison.

« Tout est en desbauche en divers *reduicts* de sa maison. » (II, 80, l. 25.)

REDUIRE.

Ramener.

« Toutes choses estant *reduites* (concentrées) en sa main... » (II, 541, l. 3.) — (L'ordre sacerdotal) « contient tout... et *reduit* [reducit] à Dieu, au sacrement de l'Eucharistie. » (*Théol. nat.*, ch. 308.)

REDUIRE DE : *réduire à.*

III, 153, l. 14.

RE[F]FORT.

Raifort.

II, 585, l. 23; III, 411, l. 24.

REFLEXION.

1] PAR REFLEXION : *quand il est réfléchi.*

« Et dict on que le coup du soleil et du vent est plus poisant *par reflexion* qu'à droit fil. » (III, 121, l. 21.)

2] *Action de faire retour.*

« Le bien-faict est moins richement assigné où il y a retrogradation et *reflexion*... » (III, 273, l. 9.) — « Les actions qui se conduisent sans cette *reflexion*, s'entend voisine *reflexion* et essentielle, comme sont celles des avaritieux, des ambitieux et tant d'autres qui courent de pointe, desquels la course les emporte tousjours devant eux... » (III, 290, l. 13.)

REFORMATION.

1] *Action de remettre en état.*

III, 29, l. 22. — « *Reformation* de rues et chemins... » (III, 150, l. 20.)

2] *Action de se réformer; amélioration; progrès.*

I, 410, l. 10. — « Il aloit vers la *reformation* par la derniere des difformations... » (III, 331, l. 9.) — III, 373, l. 8; 378, l. 5.

3] *Réforme.*

II, 323, l. 26. — « Il y a deux ou trois ans qu'on accoursit l'an de dix jours en France. Combien de changemens devoint suyvre cette *reformation !* » (III, 308, l. 2.) — III, 413, l. 15.

4] *Résultat de la « reformation » : excellence; sagesse.*

I, 403, l. 9; III, 88, l. 14. — « La premiere de toutes les humaines en regle et en *reformation*... » (III, 137, l. 15.) — « Epaminondas n'estimoit pas que de se mesler a la dance des garçons de sa ville... et s'y embesongner avec attention fut chose qui desrogeat à l'honneur de ses glorieuses victoires et à la parfaicte *reformation* de meurs qui estoit en luy. » (III, 421, l. 1.) — « Il vous doit tout ce qu'il a d'amendement et de *reformation*. » (Lettre à son pere, dédicatoire de la *Théol. nat.*)

REFORMÉ.

De mœurs sévères; de bonne conduite; sage.

« L'experiance nous offre souvant un medecin plus mal medecine, un theologien moins *reforme*, un sçavant moins suffisant que tout autre. » (I, 183, l. 5.) — « Alcibiades... autant *reformé* en Sparte comme voluptueux en Ionië. » (I, 217, l. 8.) — I, 317, l. 4; 416, l. 22.

REFORMER.

REFORMER A : *conformer à; assimiler à.*

« Un' herbe transplantée en solage fort divers a sa condition, se conforme bien plustost a iceluy qu'elle ne le *reforme* à soy... » (III, 266, l. 23.)

REFRECHISSEMENT.

Au figuré.

« Les incommoditez de la vieillesse, qui ont besoing de quelque appuy et *refrechissement...* » (II, 16, l. 16.)

REFRE[S]CHIR, RAFRE[S]CHIR.

1° *Rafraîchir.*

I, 383, l. 13; II, 187, l. 2.

2° *Renouveler.*

« Usage antien, que je treuve bon a *refreschir...* » (I, 293, l. 21.)

3° *Renouveler dans la mémoire; rappeler.*

« Il a remply son Eglise et la chrestienté d'expressives memoires, qui nous *refreschissent* continuellement sa mort... » (*Theol. nat.*, ch. 321.)

4° *Remettre en bon état; réconforter; reposer.*

I, 378, l. 2. — « J'essayay... de le conforter, asseurer et *rafreschir...* » (III, 355, l. 24.)

5° *Relayer.*

« Je passai ma montée du Montsenis moitié à cheval, moitié sur une chese portée par quatre homes, et autres quatre qui les *refrechissoint.* » (*Voyage*, 493.)

REFROIDI.

Sans ardeur; mou.

« Pajazet... contreint de la (sa jument) laisser boire son soul... ce qui la rendit si flacque et *refroidie*, qu'il fut bien aiseemant apres aconsuivi par ceus qui le poursuivoint. » (I, 377, l. 27.)

REFROIDIR.

SE REFROIDIR DE : *perdre la volonté de.*

III, 221, l. 21.

REFROIGNE.

Cf. RENFROIGNÉ.

REFUIR.

Fuir; éviter.

« Mon âme, de sa complexion, *refuit* la menterie et hait mesmes a la penser. » (II, 430, l. 12.) — « Je n'en *refuis* aucune de celles (des « frases ») qui s'usent emmy les rues françoises... » (III, 114, l. 15.)

REFUIR A : *même sens.*

I, 119, l. 4; 212, l. 10.

REFUIR DE : *même sens.*

II, 304, l. 14.

REFUS.

DE REFUS : *qui mérite d'être refusé.*

« Et la narration de Solon... ne me semble tesmouignage *de refus* en cete consideration. » (III, 157, l. 13.)

REFUSANT.

Substantivement.

« Metellus... ayant encouru... les peines capitales que Saturninus avoit establies contre les *refusans...* » (II, 122, l. 5.)

REFUSER.

Écarter; rejeter.

« Quant à la philosophie... pour la douceur de sa conversation, elle ne devoit *estre refusée* ny aux festins ny aux jeux... » (I, 213, l. 19.) — « Ceus qui, parmi les jeus, *refusent* les opinions sérieuses... » (III, 117, l. 24.)

REFUSER (QUELQU'UN DE QUELQUE CHOSE) : *ne pas accorder quelque chose à quelqu'un.*

I, 260, l. 22; II, 503, l. 21. — « Arria... supplia ceux qui l'en amenoient (son mari) prisonnier à Rome, de la recevoir dans leur navire... Ils *l'en refuserent*... » (II, 559, l. 9.) — « S'il plaist à la doctrine de se mesler a nos devis, elle n'*en sera* point *refusée*... » (III, 48, l. 8.) — III, 126, l. 14; 143, l. 10.

REFUSER A : *se refuser à.*

« Tout ce qu'il *refuse a* faire. » (I, 200, l. 6.)

REGARD.

1) *Égard.*

(Il s'agit des « bonnettades ».) « Je desirasse d'aucuns Princes que je connois, qu'ils en fussent plus espargnans et justes dispensateurs : car, ainsin indiscrettement espanduës, elles ne portent plus de coup. Si elles sont sans *regard* [1588] [« sans esgard », Ms.] elles sont sans effect. » (II, 409, l. 14.)

AU REGARD, POUR LE REGARD DE : *en ce qui concerne; à l'égard de.*

« Les sages disent que, *pour le regard du* sçavoir, il n'est que la philosophie, et, *pour le regard des* effets, que la vertu, qui generalement soit propre à tous degrez et à tous ordres. » (I, 326, l. 16 et 17.) — « *Au regard de* l'avantage de nostre religion. » (II, 145, l. 9.) — « *Pour mon regard* je m'en despars... » (III, 213, l. 22.) — III, 218, l. 11. — « *Pour mon regard,* je crains de perdre au change... » (III, 228, l. 21.) — III, 241, l. 10. — « Quelque payeur, ou chastieur plus grand que nous, auquel l'homme se rapporte *pour le regard de* ses operations... » (*Théol. nat.*, ch. 83.) — *Ibid.*, ch. 228, 260, 261, 284. — « Il juge l'effect de ces eaus et leur qualité *pour son regard* fort pareilles à celle de la fontaine haute de Banieres. » (*Voyage*, 72.)

REGARDANT.

Substantivement.

« Tant de parleurs et *regardans*. » (I, 341, l. 26.)

REGARDER.

1) *Avoir en vue.*

I, 352, l. 11. — « Ceux qui *regardent* seulement la protection des loix de leur pays... » (II, 147, l. 18.) — « Les actions vertueuses de Socrates... demeurent vaines... pour... n'*avoir*... *regardé* l'amour... du vray createur. » (II, 152, l. 25.)

2) *Avoir egard à; se préoccuper de.*

« Moi qui ne *regarde* pas l'une chose plus que l'autre (qui suis impartial)... » (II, 88, l. 18.) — II, 159, l. 18; 559, l. 25.

3) *Concerner; être en rapport avec.*

« La touche d'un mariage, et sa vraye preuve *regarde* le temps que la societé dure.. » (II, 556, l. 6.) — III, 25, l. 17.

REGARDER A.

a) *Avoir en vue, faire attention à; considérer.*

I, 402, l. 24; II, 48, l. 21; 87, l. 7; 338, l. 11. — « Ne *regardez* pas *à* ces yeux moites et à cette piteuse voix... » (II, 557, l. 8.) — II, 560, l. 25; 598, l. 6; III, 160, l. 13; 175, l. 6. — « (Il) prognostiquoit que je la deusse ruyner (ma maison) *regardant à* mon humeur si peu casaniere... » (III, 276, l. 1.) — « Leurs favorits *regardent a* soy, plus qu'au maistre. » (III, 379, l. 16.)

b) *Avec idée de but : songer à; tendre à; avoir dessein de.*

« L'invention des encens et parfuns aux Eglises..., *regarde à* cela de nous resjouir, esveiller et purifier le sens, pour nous rendre plus propres à la contemplation. » (I, 407, l. 12.) — II, 71, l. 7; III, 162, l. 8; 386, l. 3.

REGARDER QUE.

a) *(Avec l'indicatif) considérer que.*

« Ceux qui ont faict Venus Deesse, ont *regardé que* sa principale beauté estoit incorporelle... » (III, 50, l. 10.)

b) *(Avec le subjonctif) veiller à ce que.*

II, 523, l. 15; III, 109, l. 6.

REGENCE, REJANCE.

Autorité; commandement.

I, 415, l. 24. — « Nous fuyons à la correction; il s'y faudroit presenter et produire, notamment quand elle vient par forme de conferance, non de *rejance.* » (III, 177, l. 15.) — « Le determiner et le sçavoir... apartient a la *regence* et a la maistrise... » (III, 309, l. 21.)

REGENT.

Maitre qui enseigne dans un college.

I. 184, l. 24; 219, l. 2; II, 346, l. 19; III, 46, l. 10.

Au figuré.

II, 104, l. 13. — « Aymer mieux estre *regent* et precepteur d'erreur et de mensonge, que d'estre disciple en l'eschole de verité... » (II, 220, l. 19.) — III, 62, l. 19; 125, l. 16; 343, l. 12.

REGENTANT.

Autoritaire.

« Quand il (Platon) faict le legislatur, il enprunte un stille *regentant* et asseverant. » (II, 240, l. 18.)

REGENTER.

1° *Absolument : faire le métier de régent.*

« Il est tresplaisant de voir Socrates... se moquant de Hippias qui luy recite comant il a gaigné... bone somme d'argent a *regenter.* » (I, 186, l. 1.)

2° *Instruire.*

« Ceus qui... entreprenent d'une mesme leçon et pareille mesure de conduite *regenter* plusieurs esprits de si diverses mesures et formes... » (I, 195, l. 4.)

Au figuré : faire la leçon à.

« Les enfans et les femmes, en nos jours, *regentent* les plus vieus et experimantez sur les loix ecclesiastiques... » (I, 414, l. 13.) — II, 41, l. 16. — « Avec cette science, elles commandent à baguette et *regentent* les regens et l'eschole. » (III, 46, l. 10.) — III, 70, l. 2; 196, l. 17; 375, l. 1.

3° *Gouverner.*

« Edouard, prince de Galles, celuy qui *regenta* si long temps nostre Guienne... » (I, 3, l. 6.)

Au figuré.

« Cette amitié qui possede l'ame et la *regente* en toute souveraineté, il est impossible qu'elle soit double. » (I, 249, l. 27.) — II, 410, l. 12. — « Les privileges fantastiques, imaginaires et faux que l'homme s'est usurpé, de *regenter*, d'ordonner, d'establir la verité... » (II, 230, l. 26.) — III, 67, l. 17; 373, l. 23.

SE REGENTER : *se gouverner.*

« Qu'il se flate, et caresse, et surtout *se regente*, respectant et creignant sa raison et sa consciance... » (I, 315, l. 22.)

* REGENTESQUE.

De regent.

« Pourveu qu'on n'y procede d'une trouigne trop imperieuse et *regentesque...* » [Var. ms] (III, 178, l. 12.)

* REGENTEUR.

De regent; autoritaire.

« Fuye ces images *regenteuses* et incivilles... » (I, 200, l. 8.)

REGIMENT.

Groupe; ordre; genre.

« De quel *regimant* estoit ma vie, je ne l'ay apris qu'apres qu'ell' est exploitee et emploiee. » (II, 288, l. 21.) — « A d'autres (duquel *regiment* je suis) le vice poise... » (III, 30, l. 12.)

REGION.

Au figuré.

« Distribuer distinctement mes partages et divisions en classes et *regions* cogneuës. » (III, 376, l. 14.)

REGISTRE.

1] *Recueil; livre.*

I, 323, l. 5; II, 178, l. 27; 270, l. 16; 402, l. 5. — « Nostredame! (fis-je) allons à cette heure estudier des frases d'Amadis et des *registres* de Boccace et de l'Aretin pour faire les habiles. » (III, 91, l. 3.) — « Je ne sçache point d'autheur qui mesle a un *registre* public tant de consideration des meurs et inclinations particulieres. » (III, 200, l. 6.) — III, 251, l. 27; 379, l. 22.

2] *Liste.*

III, 282, l. 15.

FAIRE UN REGISTRE DE.

I, 111, l. 5.

METTRE EN REGISTRE.

II, 454, l. 11.

TENIR REGISTRE.

II, 326, l. 15.

REGLÉ, REIGLÉ.

1] *Conforme à la règle; régulier.*

« Quand je veus jeusner, il me faut mettre à part des soupeurs, et qu'on me presente justement autant qu'il est besoin pour une *reglée* collation; car, si je me mets à table, j'oublie ma resolution. » (III, 409, l. 25.)

REGLÉ A.

« Une vie particuliere,... *reglée à* certains discours hautains et hors d'usage. » (I, 173, l. 17.) — « Mes actions sont *reglées* et conformes *à* ce que je suis et *à* ma condition. » (III, 32, l. 24.)

2] *Exempt de trouble; calme; raisonnable; bienséant.*

I, 80, l. 5; 97, l. 27; III, 78, l. 20; 124, l. 15; 147, l. 1; 423, l. 15.

REGLE[E]MENT.

Conformément à la règle; sagement; justement; à propos.

« Sçavoir user de ces biens la *regleemant* et les sçavoir perdre constammant... » (I, 210, l. 19.) — II, 169, l. 5. — « Ces nations, sans magistrat et sans loy, vivent plus legitimement et plus *regléement* que les nostres. » (II, 219, l. 21.) — « Copernicus a si bien fondé cette doctrine qu'il s'en sert tres-*regléement* a toutes les consequences Astronomiques. » (II, 322, l. 12.)

REGLEMENT, REIGLEMENT.

1] *Action de régler.*

II, 424, l. 9. — « Par fois m'advient il aussi de representer le courroussé, pour le *reiglement* de ma maison... » (II, 524, l. 26.) — « Ce *reiglement* (la réforme du calendrier) se pouvoit conduire d'une façon moins incommode. » (III, 308, l. 10.)

2] *Bon ordre.*

« Vostre famille n'en laisse elle pas en *reiglement* plus au dessoubs d'elle qu'elle n'en a au dessus, en eminence? » (III, 260, l. 17.)

3] *Conduite réglée; mesure; modération; sagesse.*

I, 210, l. 6; 291, l. 6. — « La recommandation que chacun cherche, de vivacité et promptitude d'esprit, je la pretens du *reglement*. » (II, 444, l. 18.) — II, 522, l. 18; 543, l. 22. — « Quand le *reglement* s'y trouveroit, il faut un jugement vif et bien trié pour l'appercevoir en ces actions basses et privées. » (III, 27, l. 8.) — III, 37, l. 3; 269, l. 5.

REGORGER.

1] *Rendre par la gorge.*

I, 195, l. 15.

2] *Au figuré : refluer.*

« Nous nous Latinizames tant qu'il en *regorgea* jusques à nos villages tout autour... » (I, 225, l. 14.)

REGRET.

« Son *regret* (le regret que j'ai de lui). » (II, 83, l. 8, note [1].)

REGRE[T]TABLE.

Qui appelle les regrets, les plaintes, la compassion.

« Haïr la santé de ce qu'elle n'estoit pas *regretable.* » (III, 249, l. 26.)

REGULIEREMENT.

De façon réglée; conforme aux convenances.

« Nostre vie est partie en folie, partie en prudence. Qui n'en escrit que reveremment et *regulierement*, il en laisse en arriere plus de la moitie. » (III, 132, l. 20.)

REIN.

FOIBLE DE REINS.

1, 69, l. 20.

Rapprocher l'expression : « Il faut avoir les *reins* bien *fermes* pour entreprandre de marcher front a front aveq ces gens la ». (1, 189, l. 12.)

REISTRE.

Long manteau à l'allemande.

« J'ay volontiers imité cette desbauche qui se voit en nostre jeunesse, au port de leurs vestemens, de laisser pendre son *reistre*, de porter la cape en escharpe, et un bas mal tendu [1588]. » (I, 223, l. 2.)

REITERER.

Mettre deux fois (en parlant de vêtements).

« Le Roy de la Mexique changeoit quatre fois par jour d'accoustremens, jamais ne les *reiteroit.* » (I, 298, l. 9.)

REJECTER, REJETTER.

1] *Au figuré.*

I, 411, l. 7. — « J'en sers plus gayement mon prince par ce que c'est par libre eslection de mon jugement et de ma raison..., et que je n'y *suis* pas *rejecté* ny contrainct pour estre irrecevable à tout autre party, et mal voulu. » (III, 261, l. 28.) — « Pour ne nous desconforter, nature *a rejetté* bien à propos l'action de nostre veuë au dehors. » (III, 277, l. 31.)

2] *Ecarter; condamner.*

« (Les medecins) *rejettent* comme nuisibles ces mouvements indiscrets et insolents que les femmes y ont meslé de leur creu... » (II, 183, l. 23.)

3] *Intransitif : pousser un nouveau jet (en parlant d'une plante).*

« Qui enterre le grain de forment, s'il ne *rejette* plus et s'il ne multiplie, peut respondre qu'il est mort, mais s'il *rejette* et multiplie, il asseure qu'il est revivifié et resuscité. » (*Théol. nat.*, ch. 324.)

4] SE REJETER.

a) *Se jeter de nouveau.*

« Quand je regarde cete ardeur indomptable dequoy tant de milliers d'hommes, femmes et enfans, *se* presentent et *rejettent* à tant de fois aux dangers inevitables, pour la deffence de leurs dieux et de leur liberté... » (III, 160, l. 15.)

b) *Se jeter en arrière (au propre et au figuré).*

« Le cerf... *se rejette* et rend à nous mesmes qui le poursuivons... » (II, 136, l. 3.) — II, 472, l. 15. — (Il parle des femmes) « Elles *se* r'alient et *rejettent* à elles mesmes, ou entre elles, pour nous fuyr... » (III, 49, l. 24.) — « Me trouvant inutile à ce siecle, je *me rejecte* à cet autre. » (III, 273, l. 20.)

c) *Être rejeté; être lancé; passer.*

« Si les prises humaines estoient assez capables et fermes pour saisir la verité par noz propres moyens... cette verité *se rejecteroit* de main en main de l'un à l'autre. » (II, 311, l. 11.)

REJO[U]INDRE.

Joindre; unir.

II, 300, l. 15. — « Il les faut r'accoupler et *rejoindre.* » (II, 419, l. 3.)

RELA[S]CHER.

1] *Transitif : amollir.*

« Cette amour naturelle (des parents) les attendrist trop et *relasche.* » (I, 198, l. 18.)

2] *Intransitif : se relâcher.*

III, 27, l. 13.

RELASCHER DE : *rabattre de.*

« *Relâchant* et quitant beaucoup *du* besoing et desir de son sexe... » (III, 88, l. 10.)

RELASCHER DU PORT : *s'éloigner du port.*

II, 217, l. 13.

RELATIF.

Accidentel; contingent.

« Je n'ayme point cette suffisance *relative* et mendiée. » (I, 177, l. 28.)

RELEVÉ.

POIL RELEVÉ.

II, 421, l. 19.

Cf. POIL.

RELEVER.

Reprendre; corriger.

« Pour ce mien dessein, il me vient aussi à propos d'escrire chez moy, en pays sauvage, où personne ne m'ayde ny me *releve*, où je ne hante communéement homme qui entende le latin de son patenostre, et de françois un peu moins. » (III, 114, l. 6.)

RE[L]LIGIEUSEMENT.

Scrupuleusement.

I, 254, l. 11; II, 60, l. 15; 170, l. 18; 233, l. 14. — « Cette coustume, que nous observons si *religieusement*... » (II, 455, l. 22.) — « Ce qui a esté fié à mon silence, je le cele *religieusement.* » (III, 7, l. 11.) — III, 77, l. 9.

RELIGIEUX.

Scrupuleux.

« Aussi *religieux* qu'une pucelle à ne descouvrir... les parties qu'on a accoustumé de tenir cachées. » (I, 19, l. 3.) — II, 75, l. 14; 429, l. 15; 592, l. 4.

RELIGION.

1] *Dévotion; adoration.*

« Au travers d'icelle (d'une grille), on voit jusques au bout de cette logette, et ce bout... c'est le lieu de la principale *religion* (il s'agit de la Santa Casa, à Lorette). » (*Voyage,* 286.)

2] *Piété; ferveur.*

« Aura l'on james asses dict de quel pris est un amy...? L'image mesme que j'en vois aus bestes, si pure, aveq quelle *relligion* je la respecte » [1595]. (II, 83, l. 8.) — II, 140, l. 17.

3] *Scrupule.*

II, 15, l. 21. — (Il dit que « les histoires doivent être écrites par des tesmoins oculaires. ») « Si nous voulons remerquer la *religion* que les Romains avoient en cela, il n'en faut que cet exemple : Asinius Pollio trouvoit és histoires mesme de Caesar quelque mesconte... » (II, 116, l. 12.) — II, 140, l. 17. — « Le Dieu de la science scholastique, c'est Aristote; c'est *religion* (c.-à-d. on a scrupule) de debatre de ses ordonnances, comme de celles de Lycurgus à Sparte. » (II, 279, l. 6.) — II, 306, l. 7.

4] *Monastère.*

« (Il) alla voir... les religieuses de Poussay. Ce sont *religions* de quoi il y en a plusieurs en ces contrées-là establies pour l'institution des filles de bonne maison. » (*Voyage,* 65.)

RELIQUES.

1] *Restes; débris.*

« S'il venoit à la perte d'une bataille, aucun moyen d'en sauver les *reliques* (de son armée). »

(I, 367, l. 13.) — II, 30, l. 12; III, 274, l. 9; *Théol. nat.*, ch. 298, 299, 300.

2 | *Restes corporels.*

« De croire que bien souvent les faveurs celestes nous accompaignent au tombeau, et continuent à nos *reliques.* » (I, 17, l. 24.) — II, 338, l. 3.

3 | *Ce qui reste de quelqu'un.*

(Il s'agit de deux livres de la Boëtie.) « C'est tout ce que j'ay peu recouvrer de ses *reliques.* » (I, 239, l. 14.)

REMACHER.

Au figuré.

1 | *Repasser dans son esprit; ruminer.*

« Au broncher d'un cheval... *remaçhons* soudain : Et bien, quand ce seroit la mort mesme? » (I, 107, l. 4.) — « Je *remachois* tantost ce beau mot... » (II, 381, l. 2.) — III, 274, l. 4. — « Pouvoir *remascher* [revolvere in corde] et digerer en nostre cervelle la diversité des sentences... » (*Théol. nat.*, ch. 63.)

2 | *Répéter.*

(Il s'agit de guérir un possédé.) « Mon home ne faisoit autre mine que de grinser les dans et tordre la bouche, quand on lui presantoit le Corpus Domini, et *remachoit* par fois ce mot, si fata volent... » (*Voyage*, 232.)

REMANIER.

Au figuré.

« Il les faut souvant *remanier* (les maux de l'âme) au jour, d'une main impiteuse, les ouvrir et arracher du creus de nostre poitrine. » (III, 75, l. 26.)

REMARQUE.

DE REMARQUE : *de marque, remarquable.*

« Il ordonoit... un papier journal a inserer toutes les survenances *de* quelque *remarque.* » (I, 293, l. 15.)

REMARQUER, REMERQUER.

1 | *Désigner; signaler; faire remarquer.*

« Il aperçeut ce gentil' homme, qui luy *avoit este remarqué*, et le fit appeller. » (I, 158, l. 14.) — « Il y a le nom et la chose : le nom, c'est une voix qui *remerque* et signifie la chose. » (II, 389, l. 1.) — « Icy j'en veux traicter de propos deliberé (de l'immortalité de l'âme) employans toutesfois ce que j'en ay desja dit, et *remarquant* au lecteur ce qui en est espars par cy par là en divers passages. » (*Théol. nat.*, ch. 217.)

2 | *Souligner; noter.*

« Et ne faillent jamais de *remerquer* cette obligation, pour leur refrein, que ce sont elles (leurs femmes) qui leur maintiennent leur boisson tiede et assaisonnée. » (I, 271, l. 27.) — II, 69, l. 3 [1588] [« noter », Ms].

3 | *Distinguer.*

« Certaines nations des nouvelles Indes (on n'a que faire d'en *remarquer* les noms, ils ne sont plus)... » (II, 456, l. 22.) — « De toutes les parties de la justice celle la *remarque* mieux les Roys, qui accompaigne la liberalité. » (III, 152, l. 12.) — III. 411, l. 22.

Ainsi qu'on a pu le voir par les exemples ci-dessus, Montaigne emploie souvent la forme *remerquer.* Voir encore notamment : II, 117, l. 25; 408, l. 20; III, 146, l. 27 et l'article MARQUER, MERQUER. Il dit aussi quelquefois *remerquable* au lieu de *remarquable.* Cf. : II, 371, l. 2; 421, l. 12; III, 26, l. 18; *Théol. nat.*, ch. 208.

REMBARRER.

1 | *Repousser vigoureusement (moderne).*

I, 229, l. 10.

2 | *Enclore par un paravent ou un rideau.*

« Estudiant au coin d'une sale qu'on luy avoit *rembarré* de tapisserie... » (III, 384, l. 1.)

REMEDE.

IL N'Y A REMEDE : *il n'y a rien à faire là-contre.*

II, 379, l. 6; III, 369, l. 9.

REMEMORER.

Se remettre en mémoire; repasser.

« Il s'en est veu (des éléphants) qui, en leur privé, *rememoroient* leur leçon, et s'exerçoyent par soing et par estude pour n'estre tancez et batuz de leurs maistres. » (II, 176, l. 13.)

Montaigne emploie dans la *Théologie naturelle* le substantif *rememoration* au sens de « souvenir ». (*Théol. nat.*, ch. 280.)

REMERQUABLE, REMERQUER.

Cf. REMARQUER.

REMESLER (SE).

Se mêler; se joindre de nouveau.

II, 289, l. 21. — « Qu'il retombe et *se remesle* à la presse... » (III, 192, l. 18.)

REMETTRE (SE).

1] *Se rétablir; être rétabli.*

« La mort le surprenant (Bion), il se rendit aus plus extremes superstitions, come si les dieus s'ostoint et *se remetoient* selon l'affaire de Bion. » (II, 150, l. 19.) — « Nous serions des lors totallement perdus, et privez du moyen de nous pouvoir plus *remettre* [restaurari]. » (*Théol. nat.*, ch. 90.)

2] *Se remettre par le souvenir; se souvenir.*

« La derniere chose en quoy je *me* peus *remettre* (apres une chute), ce fut la souvenance de cet accident. » (II, 58, l. 12.)

SE REMESTRE SUR SES BRISÉES : *revenir sur ses brisées; reprendre ses brisées.*

II, 542, l. 21.

REMINISCENCE.

Faculté de se ressouvenir.

(Il s'agit de l'âme.) « On luy faict recevoir la mensonge et le vice, si on l'en instruit! Enquoy elle ne peut employer sa *reminiscence*, cette image et conception n'ayant jamais logé en elle. » (II, 291, l. 16.) — II, 300, l. 14.

REMIS.

REMIS EN : *qui s'en remet à; qui se fie à.*

« L'ignorance pure et *remise* toute *en* autruy. » (I, 413, l. 6.)

Montaigne dit *se remettre en* ou *se remettre à*.

REMISE.

Retour à un état ancien.

« Si ay-je encore des *remises*, quoy qu'inconstantes et courtes, si nettes, qu'il y a peu à dire de la santé et indolence de ma jeunesse. » (III, 404, l. 17.)

Spécialement : accalmie (opposé à accès).

« C'est... un feu de fiebvre, subject à accez et *remises*... » (I, 242, l. 1.) — III, 134, l. 4.

REMONSTRANCE.

Déclaration; exhortation.

II, 5 l. 13. — « En costoyant la mer à la queste de leurs mines, aucuns Espagnols prindrent terre en une contrée... fort habitée, et firent à ce peuple leurs *remonstrances* accoutumées... » (III, 161, l. 23.) — III, 162, l. 18; 422, l. 1.

REMONTRER.

Exposer; faire connaître.

II, 34, l. 10. — « Leur *remontroient* au demeurant la creance d'un seul Dieu et la verité de nostre religion... » (III, 161, l. 29.)

Remontrer a parfois le sens moderne de *« montrer à quelqu'un en quoi il pèche »*. « Il me *remontra* que j'avais mal fait... » (I, 184, l. 19.)

REMPLIR.

1] *Au figuré.*

III, 112, l. 8. — « Il faut qu'il y ayt plus de vigueur et de pouvoir au porteur qu'en la charge.

Celuy qui n'*a* pas *remply* sa force, il vous laisse deviner s'il a encore de la force au delà. » (III, 188, l. 9.)

2] *Spécialement : satisfaire.*

« Il n'est jamais party de moy chose qui me *remplit* » [« contentast », 1588]. (II, 412, l. 11.) — III, 42, l. 4; 111, l. 16. « Des envies qui croissent a mesure qu'elles se *ramplissent*... » (III, 153, l. 9.)

REMUEMENT.

1] *Au propre; mouvement.*

I, 311, l. 25; III, 148, l. 14.

2] *Déplacement; changement.*

« Le *remuement* d'une seule syllabe meslera nos fusées... » (II, 401, l. 1.) — « Il n'est aucun si mauvais train, pourveu qu'il aye de l'aage et de la constance, qui ne vaille mieux que le changement et le *remuement*. » (II, 441, l. 2.) — III, 207, l. 6.

3] *Mouvement de l'esprit.*

« Mon ame ne laissoit pourtant en mesme temps d'avoir à part soy des *remuemens* fermes,... et les digeroit seule, sans aucune communication. » (I, 229, l. 15.)

4] *Trouble; agitation.*

II, 477, l. 6. — « Il survint quelque *remuement* entre les deux armées... » (II, 553, l. 12.)

5] *Bouleversement; révolution.*

« Tant de *remuements* d'estat... » (I, 205, l. 2.)

REMUER.

1] *Agiter; mouvoir.*

« Il jouë aux cartes et aux dez, et les *remue* (bat les cartes, agite les dés) avec autant de dexterité que sçauroit faire quelqu'autre (il s'agit d'un homme sans bras). » (I, 140, l. 13.)

2] *Au figuré : ébranler; toucher (en parlant de sujets à traiter).*

« Aristote qui *remue* [« taste », Var. ms] toutes choses, s'enquiert... si celuy là mesmes qui a vescu et qui est mort selon ordre, peut estre dict hureus si sa renomee va mal. » (I, 16, l. 14.) — « Et n'osent les ministres *remuer* cette corde de ces differences de religions. » (*Voyage*, 78.)

3] *Faire changer (de lieu); déplacer.*

« (L'eau) est chaude tout ce qui s'en peut souffrir au boire, de façon que M. de Montaigne estoit contraint de la *remuer* de verre à autre. » (*Voyage*, 66.)

4] *Au figuré : entraîner.*

« Les escrits des anciens... me tentent et *remuent* quasi où ils veulent... » (II, 322, l. 1.)

5] *Changer; modifier.*

I, 347, l. 22. — « La liberte et authorite de *remuer* l'ordre, de changer un mot... » (II, 433, l. 2.)

6] *Intransitif : changer; se modifier.*

« Heraclides... prive Dieu de sentimant et le faict *remuant* de forme a autre... » (II, 245, l. 19.)

7] SE REMUER.

a) *Se déplacer; déménager.*

« La Religion de nos anciens Gaulois portoit que les ames, estant eternelles, ne cessoyent de *se remuer* et changer de place d'un corps à un autre. » (II, 137, l. 6.)

b) *Se mouvoir; être vivant.*

« Pandant que nous *nous remuons*, nous nous portons par præoccupation ou il nous plait. » (I, 16, l. 18.)

c) *Changer; passer.*

« Je... *me remue* mal volontiers d'un goust à un autre. » (III, 406, l. 20.)

d) *Se troubler.*

« Non seulement le vent des accidens me remue selon son inclination, mais en outre je *me remue* et trouble moy mesme. » (II, 6, l. 12.)

RENCHERI.

Au figuré.

« En Thrace le Roy estoit distingue de son peuple d'une plaisante maniere, et bien *rencherie.* » (I. 336, l. 11.)

RENCHERIR.

Augmenter le prix, la valeur de.

« Pourquoi inventa Poppæa de masquer les beautez de son visage, que pour les *rencherir* a ses amans? » (II, 384, l. 1.) — III, 332, l. 22.

RENCONTRE.

1] *Action de rencontrer ou de se rencontrer; réunion.*

« Il faut le *rencontre* de beaucoup de qualitez à le bastir... » (III, 84, l. 13.) — « Fuyez... hors de sa veuë et de son *rencontre...* » (III, 296, l. 6.)

Au pluriel : circonstances fortuites (qui se rencontrent).

« Il faut tant de *rencontres* a la bastir... » [« que tant de choses se rencontrent pour la bastir », 1588]. (1, 239, l. 24.)

2] *Action de rencontrer; de tomber juste.*

« Je ne les estime (les almanachs prophétiques) de rien mieux, pour les voir tomber en quelque *rencontre.* » (I, 50, l. 10.) — « Entre les Scythes, quand les divins avoint failli de *rencontre...* » (I, 272, l. 27.) — « L'estimation vulgaire et commune se voit peu heureuse en *rencontre.* » (III, 229, l. 20.)

3] *Trouvaille; invention.*

« Il est bien aisé à verifier que les grands autheurs, escrivant des causes, ne se servent pas seulement de celles qu'ils estiment estre vraies, mais de celles encores qu'ils ne croient pas, pourveu qu'elles ayent quelque *rencontre* [1588] [« invention », Ms] et beauté. » (III, 145, l. 4.)

4] *Trait d'esprit; bon mot; jeu de mots.*

« Il semble y avoir en la généalogie des Princes certains noms fatalement affectez : comme... en nostre ancienne Aquitaine, des Guillaumes, d'où l'on dit que le nom de Guienne est venu : par un froid *rencontre...* » (I, 354, l. 10.) — I, 406, l. 1. — Ce subtil *rencontre* d'Arcesilaus... » (II, 121, l. 1.) — III, 111, l. 10.

5] *Hasard; circonstance fortuite.*

I, 46, l. 20. — « L'homme peut reconnoistre, par ce tesmoignage, qu'il doit a la fortune et au *rencontre* la verité qu'il descouvre luy seul... » (II, 297, l. 18.) — « Quelque malplaisant *rencontre...* » (II, 576, l. 7.) — « Cette longue cordée de fortunes et de *rencontres...* » (II, 608, l. 23.) — III, 390, l. 2.

PAR RENCONTRE : *par hasard.*

I, 46, l. 15. — Les lettres « ne se trouvent que *par rencontre* aux principaux conseils de nos Roys. » (I, 181, l. 27.) — « Nostre leçon, se passant comme *par rencontre...* se coulera sans se faire sentir. » (I, 214, l. 1.) — I, 239, l. 10; II, 228, l. 1; 433, l. 4; III, 145, l. 7. — « Non que je ne l'aye desja fait (prouvé que l'âme est immortelle) ailleurs en divers lieux, mais ça esté par occasion et *par rencontre.* » (*Théol. nat.*, ch. 217.)

On a pu voir, par les exemples ci-dessus, que dans toutes les significations Montaigne emploie *rencontre* aussi bien au masculin qu'au féminin, ainsi au sens moderne de bataille, qui est fréquent chez Montaigne. On le trouve au masculin : I, 283, l. 20; III, 184, l. 25, etc.; et au féminin : I, 93, l. 13; 331, l. 26, etc.

RENCONTRÉ.

LE PREMIER RENCONTRÉ : *le premier venu.*

III, 45, l. 22; 196, l. 18.

RENCONTRER.

1] *Transitif.*

Au figuré : être d'accord avec.

« J'estime qu'il ne tombe en l'imagination humaine aucune fantasie si forcenée, qui ne *rencontre* l'exemple de quelque usage public. » (I, 141, l. 6.)

2] RENCONTRER A : *même sens.*

« Mes opinions ont cet honneur de *rencontrer* souvant *aux* leurs (à celles « des bons auteurs »). » (I, 189, l. 6.) — « Leur nombre de ce quatriesme changement *rencontre à* cette grande conjonction des astres. » (III, 166, l. 19.)

3] *Absolument : parler juste; tomber juste.*

II, 2, l. 22; 592, l. 19. — « S'ils jugent en parolles universelles : Cecy est bon, cela ne l'est pas, et qu'ils *rencontrent*, voyez si c'est la fortune qui *rencontre* pour eux. » (III, 194, l. 26.) — « Ceux qui accusent les dames de contre-dire leur beauté par leurs meurs, ne *rencontrent* pas tousjours. » (III, 353, l. 14.)

4] *Absolument : réussir.*

« Il advient, si je *rencontre* louablement en une besouigne, que je le done plus a ma fortune qu'a ma force. » (II, 410, l. 22.) — III, 192, l. 5.

5] SE RENCONTRER.

a) *Être d'accord.*

(Il s'agit de Plutarque et de Sénèque.) « Ces autheurs *se rencontrent* en la plus part des opinions utilles et vraïes » [« ces autheurs ont beaucoup de similitude d'opinions », 1588]. (II, 108, l. 23.)

b) *Se trouver ensemble.*

« Il advenoit en ce temps là que la grandeur et le sçavoir *se rencontroint* communeement. » (II, 116, l. 8.)

c) *Se trouver.*

I, 210, l. 22; 292, l. 12 [1588]; 408, l. 7 et p. 466; — « Je *me rencontray* un jour à Rome sur le point qu'on défaisoit Catena, un voleur insigne... » (II, 134, l. 13.) — II, 149, l. 17; 173, l. 12; III, 390, l. 1.

SE RENCONTRER A.

a) *Être d'accord avec; s'accorder avec.*

III, 364, l. 22.

b) *Coïncider avec.*

III, 206, l. 17.

RENDRE.

1] *Accomplir.*

RENDRE DES VŒUX.

I, 21, l. 22.

RENDRE UN COMBAT : *livrer un combat.*

« Ils *randent des combats* honorables... » (II, 429, l. 2.

2] *Remettre.*

« Ce pacquet luy *ayant esté rendu* pendant son souper... » (II, 43, l. 11.)

3] *Donner.*

« Cett' infinie dissemblance de lustres *rend* un visage si pasle, si terni et si laid à ce qui est leur, qu'ils y perdent beaucoup plus qu'ils n'y gaignent. » (I, 189, l. 16.)

RENDRE CONTE : *rendre des comptes.*

I, 388, l. 19.

RENDRE DE : *faire de.*

« L'un d'entre eux... s'alla adviser... de faire l'un de ses enfans maistre Jean... et, l'ayant faict instruire à escrire... *en rendit* en fin un beau notaire de village. » (II, 603, l. 4.)

SE RENDRE : *devenir.*

I, 228, l. 5. — Comme la vie *se rend* par la simplicité plus plaisante, elle *s'en rend* aussi plus innocente et meilleure... » (II, 219, l. 6.)

SE RENDRE A QUELQUE CHOSE : *s'y livrer; s'y donner.*

I, 387, l. 11 — « Je vy... un Payen de S. Hilaire de Poitiers, *rendu a* telle solitude par l'incommodité de sa melancholie... » (II, 79, l. 15.) — « La mort le surprenant... il *se rendit aus* plus extremes superstitions... » (II, 150, l. 18.) — III, 91, l. 18.

R'ENFILER.

Au figuré.

II, 608, l. 24.

RENFORCER (SE).

Se fortifier; prendre des forces.

« O lâche belistre, tu te rens et je *me renforce*... » (II, 20, l. 20.)

RENFROIGNÉ, REFROIGNÉ.

Montaigne emploie concurremment les deux formes *refroigné* et *renfroigné*. Cf. I, 208, l. 6; II, 315, l. 25.

RENGAGER.

RENGAGER A : *engager de nouveau dans.*

« Quand je vins à revivre (après une syncope)... je me senty tout d'un train *rengager aux* douleurs... » (II, 58, l. 8.)

RENGÉ.

Au figuré : réglé.

« Nous ne pouvons souffrir le rencontre d'un esprit mal *rengé* sans nous mettre en cholere. » (III, 185, l. 25.)

RENGER.

1| *Régler; mettre en ordre.*

Au figuré.

« Mon autre leçon..., par où j'apprens à *renger* mes humeurs et mes conditions... » (II, 108, l. 14.) — (Il s'agit de l'homme). « C'est un subject qu'ils tiennent et qu'ils manient; on leur laisse toute puissance de le descoudre, *renger*, rassembler et estoffer, chacun à sa fantasie... » (II, 276, l. 19.)

SE RENGER.

« Il n'est description pareille en difficulté a la description de soimesmes. Encore se faut il testoner, encore *se* faut il ordoner et *ranger* pour sortir en place. » (II, 59, l. 20.) — III 422, l. 26.

2| *Disposer.*

« Depuis que Ronsard et du Bellay ont doné credit a nostre poesie Françoise, je ne vois si petit apprentis... qui ne *renge* les cadences à peu prés comme eux. » (I, 221, l. 17.) — I, 326, l. 4. — « Les autres natures, jusques à l'humaine, sont tres bien *rengees* [sunt ordinata]. » (*Théol. nat.*, ch. 83.)

3) *Contraindre; assujétir.*

« Il faut contraindre l'homme et le *renger* dans les barrieres de cette police. » (II, 168, l. 12.) — II, 537, l. 30.

RENGER A.

a) *Régler sur; ramener, conformer à.*

« Voyla pourquoy la secte de philosophie qui a le plus faict valoir la volupté, encore l'a elle *rengée à* la seule indolence. » (II, 213, l. 22.) — III, 42, l. 26. — « (Dieu) veut tousjours sa gloire et son bien, il *renge* toutes choses *à* ceste fin là... [ideo omnia reducit ad suum honorem et bonum suum]. » (*Théol. nat.*, ch. 165.)

SE RENGER A.

I, 227, l. 10; III, 49, l. 25. — Les plus belles vies sont... celles qui *se rangent au* modelle commun. » (III, 431, l. 1.)

b) *Contraindre, réduire, assujétir à.*

I, 137, l. 15; II, 24, l. 3; 197, l. 27; 213, l. 22. — « Et Dionisius Heracleotes, afflige d'une cuison vehemante des yeus, fut *range a* quiter ces resolutions Stoiques. » (II, 210, l. 1.) — II, 454, l. 9; 551, l. 18. — « Pour se donner la mort, *à* laquelle la cruauté de l'Empereur le *rengeoit*... » (II, 560, l. 6.) — II, 564, l. 26. — « Des enfans essayans de *renger à* certain nombre une masse d'argent vif. » (III, 363, l. 2.)

RENGER QUELQU'UN A RAISON : *l'obliger à faire ce qu'on exige de lui.*

I, 25, l. 19.

SE RENGER A : *s'assujétir à.*

« La fortune, laquelle ne *se* veut pas *renger* et assujectir *à* nostre discours et prudence... » (I, 367, l. 24.) — III, 389, l. 14.

RENGREGEMENT.

Aggravation; accroissement.

« Ils appellent secours ce qui le plus souvent est *rengregement* de mal » [1588] [« empeschement », Ms]. (II, 584, l. 14.) — « Voicy un autre *rengregement* de mal qui m'arriva à la suitte du reste. » (III, 336, l. 21.)

RENGREGER.

Aggraver; augmenter.

« La femme de Socrates *rengregeoit* son dueil par telle circonstance... » (II, 339, l. 11.) — « Un mal auquel il n'y a point de medecine qui ne l'empire et le *rengrege.* » (III, 106, l. 20.)

Ce verbe est un composé de l'ancien mot français « engregier », dont la racine est le latin *gravis (ingreviare).*

RENOMMÉE.

Récit; nouvelle.

« Cesar tient qu'il est souvent advenu que la *renomee* [« la nouvelle », 1588] a devancé l'accident. » (I, 235, l. 9.)

RENONCER.

Transitif : abandonner.

« Nous... enrichissons les autres animaux des biens naturels et les leur *renonçons*, pour nous honorer et ennoblir des biens acquis. » (II, 169, l. 11.) — II, 230, l. 27; 257, l. 29.

RENOUVELLER.

(En parlant d'un livre) donner une forme nouvelle; rééditer.

« Mon livre est toujours un. Sauf qu'a mesure qu'on se met a le *renouveller*... je ne done loy d'y atacher... quelque embleme supernumerere. » (III, 228, l. 12.)

RENVERSÉ.

1] *Couché.*

« *Renversez* dans la plume... » (I, 122, l. 12.)

2] *Abattu.*

« Ceux que nous voyons ainsi *renversez* et assopis aux approches de leur fin... » (II, 54, l. 22.) — II, 294, l. 14.

RENVERSER.

1] *Verser; jeter.*

« Sur l'heure, le peuple *renverse* sur elle quantité de buches pour l'empecher de languir. » (II, 508, l. 14.)

2] *Retourner; tourner en arrière (au figuré).*

I, 315, l. 18. — Le monde regarde tousjours vis à vis; moy, je *renverse* [1588] [« replie », Ms] ma veue au dedans. » (II, 443, l. 24.)

SE RENVERSER : *se retourner.*

« Ne suis-je pas moy mesmes en coulpe? mon advertissement *se* peut-il pas *renverser* contre moy? » (III, 185, l. 2.) — « Je dois avoir en cela plus de liberté que les autres, d'autant qu'a point nomé j'escris de moy et de mes escris come de mes autres actions que mon theme *se renverse* en soi » (III, 366, l. 14.)

3] *Se renverser; être bouleversé.*

« Votre fantasie n'en peut... remuer un point, que tout l'ordre des choses ne *renverse*... » (III, 35, l. 15.)

RENVOYER.

1] *Remettre.*

« Les Histoires que j'emprunte, je les *renvoye* sur la conscience de ceux de qui je les prens. » (I, 133, l. 2.)

2] *Redonner.*

« Qu'ils (les historiens) n'alterent ny dispensent, par leurs racourcimens et par leur chois, rien sur le corps de la matiere, ains qu'ils nous la *r'envoyent* pure et entiere en toutes ses dimensions. » (II, 115, l. 20.)

3] *Attribuer.*

« Ils (les historiens) choisissent un air universel,

et... vont rengeant et interpretant toutes les actions d'un personnage, et, s'ils ne le peuvent assez tordre, les vont *renvoyant* à la dissimulation. » (II, 2, l. 16.)

REPAISTRE.

1 *Manger; prendre son repas.*

III, 242, l. 24.

2 *Nourrir.*

III, 244, l. 16

Au figuré.

« On *repaist* ses yeux de ce dequoy il avoit à paistre son ventre. » (III, 151, l. 10.)

RÉPARATION.

1 *Action de remettre en bon état.*

« Des moiens de la *reparation* du genre humain... » (*Théol. nat.*, ch. 248.) — La *reparation* [reparatio], satisfaction et delivrance de notre genre. » (*Ibid.*, ch. 265.)

Montaigne écrit dans la *Théologie naturelle*, ch. 295 : « L'homme fut tres aisement produit mais il *a esté* tres malaisement *reparé* [reparatus]. »

2 *Au figuré : remède; correction.*

« La sottise et desreglement de sens n'est pas chose guerissable par un traict d'advertissement. Et pouvons proprement dire de cette *reparation* ce que Cyrus respont a celuy qui le presse d'enhorter son ost sur le point d'une bataille... » (III, 196, l. 10.)

3 *Action de se réformer; amélioration.*

« Je me suis avancé le plus que j'ay peu vers ma *reparation* et reglemant. » (III, 37, l. 3.) — III, 161, l. 4.

*REPARTIR.

Répliquer avec esprit.

III, 197, l. 21.

REPASSER.

Considérer à plusieurs reprises.

« Il est impossible que d'arrivée nous ne sentions des piqueures de telles imaginations. Mais en les maniant et *repassant* [« pratiquant », 1588]... on les aprivoise sans doubte. » (I, 108, l. 9.) — II, 453, l. 20.

*REPENTABLE.

Dont on a sujet de se repentir.

« Nostre vertu mesme est fautiere et *repentable.* » (II, 60, l. 18.)

REPENTANCE.

1 *Repentir.*

I, 411, l. 16. — « L'ame pleine de concupiscence, non touchée de *repentance* ny d'aucune nouvelle reconciliation envers Dieu... » (I, 419, l. 6.) — II, 196, l. 3; 318, l. 7; 490, l. 28; III, 86, l. 20. — « Elle (la mort de Jésus-Christ) n'effacera point toutes les fautes... si elles ne sont premierement toutes suyvies de la *repentance*... toutesfois il a bien esté necessaire que ces premiers peres qui la commirent en ayent eu de la *repentance* et du desplaisir en leur cœur [de illa culpa doluerint, et eis displicuerit...] Ains il est besoing encores d'une infinie *repentance* [infinita displicentia] des offenses faites à Dieu. » (*Théol. nat.*, ch. 261.)

2 *Action de changer d'avis.*

I, 167, l. 19 [1588]; III, 368, l. 17.

REPENTIR (SE).

1 *Changer d'avis; se raviser.*

« (Il) ne sera du mestier où se vent à purs deniers contans la liberté de *se* pouvoir *repentir* et recognoistre » [« raviser et reconnoistre », 1588]. (I, 201, l. 1.) — II, 78, l. 25; 374, l. 20.

REPERCUTER.

Refouler (latinisme).

« Comme si, battu de ce bruict, il se ramenast et reserrast plus en soy pour la contemplation, et que cette tempeste de voix *repercutast* ses pensées au dedans. » (III, 384, l. 7.)

REPEU.

Rassasié.

Au figuré.

« Si vous avez faict vostre proufit de la vie, vous en estes *repeu*; allez vous en satisfaict. » (I, 115, l. 15.)

REPLANTER.

Au figuré.

« Lors mesmes qu'ils se sont... desfaicts de l'importunite d'un maistre, ils courent a en *replanter* un nouveau. » (I, 147, l. 25.)

REPLI.

Au figuré.

II, 59, l. 10.

REPLIER.

Au figuré.

« Ceus qui sont duits a cette subtilite, de les *replier* et desnouer (les écrits qu'ils étudient) seroint en tous escris capables de trouver tout ce qu'ils y demandent. » (I, 51, l. 7.) — « Tous les jours et a toutes heures, nous disons d'un autre ce que nous dirions plus propremant de nous, si nous sçavions *replier* aussi bien qu'estandre nostre consideration. » (II, 83, l. 17.) — « Le monde regarde tousjours vis à vis; moy, je *replie* [« je renverse », 1588] ma veue au dedans. » (II, 443, l. 24.)

REPONDRE.

SE REPONDRE DE : *être sûr de.*

« (Les armes) *de*quoy nous *nous* pouvons le mieux *respondre*... » (I, 372, l. 22.) — II, 178, l. 12.

*REPRATIQUER.

Fréquenter de nouveau; renouer des relations avec.

« C'est pour le coin d'une librairie, et pour en amuser un voisin, un parent, un amy, qui aura plaisir à me racointer et *repratiquer* en cett' image (il s'agit de son livre). » (II, 452, l. 7.)

REPREHANSION.

Critique; censure.

« Tirer nom par *reprehansion* et nouveletez... » (I, 200, l. 9.) — II, 143, l. 8; 176, l. 5; 237, l. 17.

REPRESENTÉ.

Peint; en image.

« Les Ægiptiens... estimoint bien satisfaire a la justice divine, luy sacrifiant des pourceaux en figure et *represantez* : invantion hardie de vouloir paier en peinture et en ombrage Dieu, substance si essantielle. » (II, 135, l. 11.)

REPRESENTER.

1] *Présenter; montrer; manifester.*

I, 21, l. 20; 92, l. 8; 223, l. 3; 267, l. 21; 273, l. 23; II, 107. l. 23; 327, l. 8; 374, l. 14; 438, l. 17 [1588]. — « Asinius Pollio, pour un honeste home, *representa* un' errur pareille; qui, aiant escrit des invectives contre Plancus, atandoit qu'il fut mort pour les publier. » (II, 491, l. 26.) — « Les grandes ames vont bien plus outre, et *representent* des fuites non rassises seulement et saines, mais fieres. » (III, 146, l. 22.)

SE REPRESENTER.

« Cette forte asseurance ne *se* peut *representer* bien entiere... que par ceux ausquels l'imagination de la mort... ne donne point d'effroy. » (I, 166, l. 20.) — « Je ne *me representeray* jamais, que je puisse, a homme qui decide de ma teste. » (III, 369, l. 10.) — III, 391, l. 14.

2] *Exprimer; peindre.*

I, 10, l. 16 et 20. — « Les mesmes paroles qui accusent ma maladie, *representent* l'ingratitude... » (I, 37, l. 17.) — « Il faict bon traduire les autheurs comme celuy-là, où il n'y a guiere que la matiere

à *representer*... » (II, 142, l. 4.) — II, 230, l. 9; 456, l. 12. — « Oyez leur *representer* nos poursuittes et nos entretiens... » (III, 90, l. 25.) — III, 134, l. 3; 246, l. 2; 250, l. 1.

3] *Reproduire par imitation; imiter; égaler.*

I, 155, l. 11. — « Depuis que Ronsard et du Bellay ont doné credit a nostre poesie Françoise, je ne vois si petit apprentis... qui ne renge les cadences à peu prés comme eux... Mais, comme il leur a esté bien aisé de *representer* leurs rithmes, ils demeurent bien aussi court à imiter les riches descriptions de l'un et les delicates inventions de l'autre. » (I, 221, l. 20.) — « Tous nos efforts ne peuvent seulement arriver à *representer* le nid du moindre oyselet... » (I, 269, l. 6.) — II, 198, l. 18. — « Il m'est impossible de la *representer* (la beauté des ouvrages anciens). » (II, 415, l. 2.) [1588]. — « Je treuve Cæsar... moins aisé à *represanter* » [« à imiter », 1588]. (II, 417, l. 16.) — « Chacun sent par experience que la continuation de se voir ne peut *representer* le plaisir que l'on sent à se desprendre et reprendre à secousses. » (III, 244, l. 6.) — III, 271, l. 3; 377, l. 7; 394, l. 2.

4] *Feindre d'être; faire figure de.*

II, 524, l. 25. — « Mecœnas, voiant que sa feme et luy comançoint a comploter par euillades et signes, se laissa couler sur son coussin, *represantant* un home aggrave de sommeil. » (III, 105, l. 21.) — III, 314, l. 15.

5] *Présenter de nouveau.*

II, 117, l. 8.

SE REPRESENTER.

« Il avoit eu une... vision... qui... depuis *se representa* a luy... » (II, 462, l. 5.)

REPROCHABLE.

Digne de reproche.

I, 261, l. 8; II, 428, l. 9. — « Qualites... *reprochables*... » (III, 291, l. 14.)

REPROCHE.

1] *Sujet de reproche; matière à reproche.*

« Le cortisan dict qu'avant son temps c'estoit *reproche* a un gentillhome d'en chevaucher (des mules). » (I, 375, l. 18.) — « Ses meurs semblent... n'avoir aucun juste *reproche.* » (II, 570, l. 7.) — III, 79, l. 7.

VENIR A REPROCHE : *devenir un sujet de blâme.*

« Craignant que la mort de Paulina,... luy *vint à reproche*... » (II, 563, l. 20.)

2] *Invective.*

« Injurier (l'ennemi) de toutes façons de *reproches.* » (I, 364 l. 1.)

REPROCHER.

Adresser des reproches à; accuser.

I, 332, l. 27. — « Caton *a esté reproché* de bien boire. » (II, 13, l. 13.) — II, 45, l. 8. — « Muleasses *reprochoit* la memoire de son pere... » (II, 76, l. 22.) — « Nostre nation *est* de longtemps *reprochée* de ce vice. » (II, 455, l. 14.)

REPUBLIQUE.

Chose publique; état (latin : respublica).

II, 205, l. 5 [1588]; 245, l. 9; III, 318, l. 26; 347, l. 1.

REPUTATION.

Opinion.

« Et servoit cette *reputation* à tenir ses ennemis en crainte. » (I, 169, l. 5.)

REQUERIR.

1] *Demander; exiger.*

« A l'adventure est ce la cause que et nous et la Theologie ne *requerons* pas beaucoup de science aux fames. » (I, 181, l. 18.) — « Je *requiers* d'une fame mariee, au dessus de toute autre vertu, la vertu œconomique. » (III, 243, l. 16.)

REQUERIR FRANCHISE.

I, 290, l. 25.

2 *Prier; demander à (quelqu'un, avec ou sans complément d'objet).*

« A celuy qui en *estoit requis,* c'estoit tiltre de gain. » (I, 17, l. 16.) — II, 253, l. 18; 331, l. 20. — « Je faicts plus volontiers les doux yeux au ciel pour le remercier que pour le *requerir.* » (III, 206, l. 25.)

3 *Sans complément direct.*

I, 76, l. 15; 275, l. 27; II, 161, l. 7.

RESERVATION.

Réserve.

« Il faut... accompaigner nostre foy de toute la raison qui est en nous mais tousjours avec cette *reservation* de n'estimer pas que ce soit de nous qu'elle dépende. » (II, 144, l. 8.) — II, 296, l. 9; 342, l. 16.

RESERVEEMENT.

D'une manière réservée, discrète.

I, 416, l. 8; II, 304, l. 20; III, 121, l. 16.

RESERVER.

Mettre à part.

« Ma nourriture, en laquelle il *reserva* plusieurs façons particulieres contre l'usage des colleges (mit a part, maintint contre l'usage des collèges). » (I, 227, l. 16.)

RESEU.

Réseau; tissu en forme de rets.

« Les dames couvrent leur sein d'un *reseu.* » (III, 121, l. 18.)

RESIDENCE.

Action de résider; de rester.

« Et si ne sçay... si nostre nature n'a point besoing de la *residence* de ses excremens. » (II, 587, l. 29.)

RESIGNER.

Abandonner; renoncer à; se retirer de.

« La solitude que j'ayme et que je presche, ce n'est principallement que ramener à moy mes affections et mes pensées, restreindre et resserrer non mes pas, ains mes desirs et mon souci, *resignant* la solicitude estrangere et fuyant mortellement la servitude et l'obligation. » (III, 46, l. 28.)

RESIGNER A.

a) *Assigner à.*

« Si ce bon homme (Amiot) vit, je *luy resigne* Xenophon pour en faire autant... » (II, 41, l. 17.)

b) *Donner; laisser en héritage à.*

« Je voudrois qu'au lieu de quelque piece de sa succession, mon pere *m'eust resigné* cette passionnee amour... » (III, 213, l. 14.)

c) *Remettre, abandonner à (moderne).*

I, 332, l. 23; III, 3, l. 6; 97, l. 10; 191, l. 11; 429, l. 17.

RESIGNER ENTRE LES MAINS DE : *même sens.*

III, 411, l. 17.

RE[S]JOUISSANCE.

Joie; bonheur.

« L'acquet d'une santé et *rejouissance* eternelle. » (I, 319, l. 5.)

Cf. ESJOUYSSANCE.

RESOLU.

1 *Participe.*

RÉSOLU DE : *décidé à.*

« Anthoine de Leve, voyant son maistre *resolu de* ce voiage... » (I, 331, l. 14.)

RÉSOLU QUE : *sûr, certain, assuré que.*

« Peu de gens meurent *resolus que* ce soit leur heure derniere... » (II, 371, l. 4.)

2 | *Adjectif.*

Décidé; déterminé; fermement arrêté; ferme.

I, 148, l. 14; 308, l. 11; II, 301, l. 23; III, 374, l. 19. — « L'art de medecine n'est pas si *resolue* que nous soyons sans authorité, quoy que nous facions. » (III, 390, 19.) — « L'opinion *tresresoluë* qu'il avoit de vostre vertu. » (C. et R., IV, 299.)

JUGEMENT RESOLU : *jugement définitif, prononcé.*

« Un jugement *resolu.* » (III, 368, l. 21.)

RESOLU[E]MENT.

De façon décidée, assurée.

« Condamner ainsi *resoluement*... » (I, 233, l. 9.) — II, 565, l. 18. — « Nous pouvons argumenter tout *resolument* par la comparaison. » (*Théol. nat.*, ch. 324.)

En définitive; en dernière analyse.

« De cette extreme difficulté sont nées toutes ces fantasies :... et *resoluement* qu'il n'y a aucune tromperie aux sens. » (II, 353, l. 14.)

RESOLUTIF.

Affirmatif; dogmatique.

« C'est par effect un Pyrrhonisme soubs une forme *resolutive* (c.-à-d. affirmative). » (II, 233, l. 19.) — « Les arrests font le pouint extreme du parler dogmatiste et *resolutif.* » (II, 237, l. 11.) — III, 314, l. 13.

RESOLUTION.

1 | *Solution; décision; conclusion.*

« Dispute... sans *resolution* et sans accord. » (I, 398, l. 11.) — II, 287, l. 16; 310, l. 6; III, 23, l. 5.

2 | *Chose résolue; dessein (moderne).*

I, 167, l. 15; 168, l. 20.

3 | *Certitude; détermination.*

« Qui voudra se desfaire de ce violent prejudice de la coustume, il trouvera plusieurs choses receues d'une *resolution* indubitable... » (I, 149, l. 12.) — « La façon de se vestir presente luy faict incontinent condamner et mespriser l'ancienne, d'une *resolution* si grande et d'un consentement si universel, que vous diriez que c'est une espece de manie qui luy tourneboule ainsi l'entendement. » (I, 380, l. 17.)

PARLER PAR RÉSOLUTION.

Avec assurance; d'un ton dogmatique.

III, 314, l. 5; *Théol. nat.*, ch. 211.

4 | *Fermeté; constance; courage.*

I, 10, l. 4; 97, l. 26; 272, l. 18. — « La bestise et la sagesse se rencontrent en mesme point de sentiment et de *resolution* à la souffrance des accidens humains. » (I, 402, l. 1.) — II, 50, l. 14; 541, l. 23; III, 238, l. 20.

RESOUDRE.

1 | *Décomposer.*

SE RESOUDRE : *se décomposer.*

« Le froment... *se resout* et destrempe comme en laict. » (II, 187, l. 7.)

Au figuré : se réduire.

« Toute la sagesse et discours du monde *se resoult* en fin à ce point, de nous apprendre à ne craindre point à mourir. » (I, 100, l. 5.) — « La science commence par eux et *se resout* en eux. » (II, 348, l. 19.)

2 | *Décider; déterminer.*

II, 519, l. 11; 558, l. 11.

RESOUDRE SON JUGEMENT : *prendre une détermination.*

III, 312, l. 5.

RESOUDRE DE : *décider une question.*

« Epaminondas, interrogé lequel des trois il estimoit le plus, ou Chabrias, ou Iphicrates, ou soymesme : Il nous faut voir mourir, fit-il, avant que

d'*en* pouvoir *resoudre.* » (I, 98, l. 22.) — « Et sur ce doubte, que pouvons nous *resoudre de* leur veritable essence ? » (II, 364, l. 16.)

SE RESOUDRE : *décider; se décider.*

« Ils *se resolvent* enfin : Que ferois je donq... » (II, 606, l. 10.) — « Si mon ame pouvoit prendre pied, je ne m'essaierois pas, je *me resoudrois* : elle est tousjours en apprentissage et en espreuve. » (III, 21, l. 5.) — III, 222, l. 25.

SE RESOUDRE A : *(moderne).*

II, 305, l. 4.

SE RESOUDRE DE : *s'arrêter à une solution au sujet de.*

« Puis que ces gens là n'ont peu *se resoudre de* la connoissance (arriver à la connaissance) d'eux mesmes et de leur propre condition... » (II, 411, l. 16.) — « Pour *me resoudre de* ce doute. » (*Théol. nat.*, ch. 70.) — « Apres *s'estre resolu des* difficultez qui le tenoient suspens. » (C. et R., IV, 311.)

SE RESOUDRE CONTRE.

« Ne *se* pouvant *resoudre contre* tant de familles en divers temps offancees... » (II, 498, l. 1.)

SE RESOUDRE QUE : *conclure que; se décider à; admettre que.*

« *Se resolvant que* tout ce qui se presanteroit aus enemis aroit de necessite a y demurer. » (I, 277, l. 19.) — « En fin il (Socrates) *se resolut qu*'il n'estoit distingue des autres et n'estoit sage que par ce qu'il ne s'en tenoit pas. » (II, 221, l. 3.) — III, 333, l. 24.

RESPECT.

1 | *Manière d'envisager une chose; point de vue.*

« Suivant ce *respect*, tant qu'il vescut depuis, il leur cacha tousjours l'opinion certaine qu'il avoit de sa mort. » (C. et R., IV, 312.) — « En toute chose faite par art, il y a triple *respect* [respectus] : le premier, de l'ouvrier... Le second, de l'image... Le tiers, de la fin... » (*Théol. nat.*, ch. 21.)

2 | *Considération; égard.*

« (La Théologie) a raison de nous enjoindre quelque *respect* et affection envers elles (les bêtes). » (II, 136, l. 24.)

AVOIR RESPECT A : *prendre en considération.*

II, 88, l. 14; 406, l. 5. — « Où la valeur seroit entierement pareille, qu'en ce cas on *eust respect à* la noblesse. » (III, 82, l. 18.) — « J'*ay* aussi *respect au* desplaisir que auront beaucoup de gens de bien qui m'ont aymé et estimé pendant ma vie... » (C. et R., IV, 311.)

AVOIR RESPECT DE : *avoir la préoccupation de.*

I, 270, l. 10. — « Nous qui devrions *avoir respect d*'en envoyer les ames en bon estat... » (II, 133, l. 11.)

SANS RESPECT DE : *sans considération de; sans tenir compte de :*

III, 82, l. 16; 143, l. 11; 152, l. 19.

POUR LE RESPECT DE : *en considération de; à l'égard de; en ce qui concerne.*

« Ces accidens qui sont jurisdiction, puissance... n'arrivent en nous et ne s'y logent, qu'en consideration de la partie spirituelle et intellectuelle qui est en nous, et nullement *pour le respect* [ratione] *de* la corporelle... » (*Théol. nat.*, ch. 220.) — « Nostre peché n'est infiny qu'en ce qu'il touche et offense Dieu; il est infiny pour celuy à qui il est fait, mais *pour le respect* [ex parte] *de* celuy qui le fait, il n'est que finy. » (*Ibid.*, ch. 252.)

POUR CE RESPECT; SOUS CE RESPECT.

Théol. nat., ch. 260 et 284.

3 | *Déférence (moderne).*

« Je m'eschaufe par l'opposition du *respect.* » (II, 432, l. 6.)

LIEU DE RESPECT : *lieu de cérémonie.*

I, 347, l. 8. — « Je me suis meshuy promis de ne prendre plus la charge de parler en *lieu de respect.* » (III, 227, l. 27.)

CONTENANCE DE RESPECT : *contenance qui inspire le respect.*

III, 189, l. 4.

RESPONDRE.

Affirmer.

« Qui enterre le grain de forment, s'il ne rejette plus et s'il ne multiplie, peut *respondre* qu'il est mort. » (*Théol. nat.*, ch. 324.)

RESPONDRE DE : *se porter garant; être responsable.*

« S'il (vostre cheval) a faute de bouche ou d'esperon, c'est à vostre honneur à *en respondre* (c.-à-d. en porter la peine). » (I, 372, l. 13.) — « A peine *respondroy*-je à autruy *de* mes discours, qui ne m'*en responds* point à moy. » (II, 100, l. 5 et 6.) — II, 102, l. 9; 178, l. 12. — « Moy à qui seul il s'est communique jusques au vif, et qui seul puis *respondre d'*un million de graces, de perfections et de vertus qui moisirent oisifves au giron d'une si belle ame... » (C. et R., IV, 301.)

Le substantif *respondant* se rencontre fréquemment chez Montaigne. Cf. I, 132, l. 13; 154, l. 22; II, 600, l. 17; 607, l. 8; III, 255, l. 5 [1588].

SE RESPONDRE. *Avec de ou que : être assuré; s'assurer.*

« Je ne sçay si je *me* puis *respondre* que il ne s'en face à l'advenir quelqu'autre, tant de grands personnages ayans esté trompez en cette-cy. » (I, 264, l. 15.) — I, 372, l. 22; II, 21, l. 25. — « Ce doit estre un grand contentement à un pere vieil,... d'acheminer luy mesme l'ancien honneur et ordre de sa maison en la main de ses successurs, et *se respondre* par là des esperances qu'il peut prendre de leur conduite à venir. » (II, 79, l. 5.) — II, 596, l. 6.

RESPONDRE A : *correspondre; être en rapport (avec).*

II, 98, l. 22. — « Elle resolut qu'ils se precipiteroient en la mer par une fenestre de leur logis qui *y respondoit*. (II, 558, l. 13.) — II, 582, l. 12; III, 188, l. 7. — « Comme en nature l'homme par la puissance de son liberal arbitre *respond aux* [se habet... ad] choses inferieures et à Dieu, ainsi aucunement en la chrestienté *respond* [se habet... ad] le prestre par sa puissance sacerdotale *à* tout ce qui luy est inférieur, et au Sacrement de l'eucharistie où est Dieu... » (*Théol. nat.*, ch. 308.)

RESSASIER.

Rassasier.

I, 319, l. 3.

RESSEANT.

Qui a un domicile fixe; domicilié.

« S'il y a quelque personne, quelque bonne compaignie aux champs, en la ville, en France ou ailleurs, *resseante*, ou voyagere... » (III, 73, l. 6.) — « Il se voit autant ou plus d'étrangiers à Venise [qu'à Rome],... mais de *resseans* et domiciliés beaucoup moins. » (*Voyage*, 266.)

RESSEMBLANCE.

RESSEMBLANCE DE : *ressemblance avec.*

I, 248, l. 19; II, 51, l. 8.

RESSEMBLER.

Transitif.

II, 112, l. 11. — « Lesquels j'aimerois mieux *ressembler*... » (II, 205, l. 20.)

RESSENTIMENT.

1 *Sentiment; fait d'être sensible à; douleur.*

I, 34, l. 17. — « Des ma premiere enfance, la poesie a eu cela, de me transpercer et transporter. Mais ce *ressentiment* bien vif, qui est naturellement en moi, a este... » (I, 303, l. 25.) — I, 359, l. 18; 360, l. 3; II, 50, l. 21. — « La philosophie... nous renvoye aux exemples d'un athlete et d'un muletier, ausquels on void ordinairement beaucoup moins de *ressentiment* de mort... » (II, 210, l. 11.) — II, 210, l. 14 [1588]; 429, l. 14; 490, l. 15; 582, l. 23; III, 99, l. 23; 138, l. 25.

Au pluriel : sentiments.

« Ce n'est pas raison de refuser a la justice et a

nostre liberté l'expression de nos vrais *ressentimans.* » (I, 15, l. 20.)

2] *Manière de sentir.*

« Ils se raviserent de le rappeler pres de sa femme et en sa maison... pour accommoder leur punition à son *ressentiment...* » (I, 262, l. 8.) — II, 248, l. 16.

3] *Sentiment: connaissance.*

« Cette canaille de vulgaire... n'ayant *resentiment* d'autre vaillance. » (II, 490, l. 3.)

4] *Colère; mécontentement (moderne).*

« Cettuy-cy... fut si long temps aupres du Duc, qu'il en vint quelque *resentiment* à l'Empereur. » (I, 42, l. 13.)

RESSENTIR.

Eprouver; sentir fortement.

I, 308, l. 12. — « Qu'ils n'ayent loisir de *ressentir* [1588] [« savourer », Ms] leur vengeance... » (II, 499, l. 13.)

SE RESSENTIR DE : *éprouver fortement un sentiment pénible ou agréable (de quelque chose).*

« Celuy qui desire d'estre fait d'un homme ange, il ne fait rien pour luy... Car, n'estant plus, qui *se* resjouyra et *ressentira de* cet amendement pour luy? » (II, 28, l. 15.) — « Il semble qu'en *nous ressentans de* l'accusation et nous en esmouvans, nous nous deschargeons aucunement de la coulpe (il s'agit du mensonge). » (II, 456, l. 2.) — III, 110, l. 4. — « Le Senat ordonna le pris d'eloquence à Tybere; il le refusa, n'estimant pas que, d'un jugement si peu libre,... il *s'en* peut *ressentir.* » (III, 173, l. 5.)

RESSERRÉ.

1] *Epargnant; économe.*

(Il s'agit des pères et des enfants.) « Tel fournit bien liberalement de jouets à leur enfance, qui se trouve *resserré* à la moindre despence qu'il leur faut estant en aage. » (II, 72, l. 17.)

2] *Renfermé; replié sur soi.*

« Ils voyagent couverts et *resserrez* (c.-à-d. se renfermant en eux-mêmes) d'une prudence taciturne et incommunicable... » (III, 258, l. 24.)

RESSERRER.

Renfermer.

I, 315, l. 18.

SE RESSERRER.

« Il vous siera mieux de *vous resserrer* dans le train accoustumé... » (II, 306, l. 21.)

RESSINER.

Goûter; collation.

« Il semble que,... come j'ai veu en mon enfance, les dejuners, les *ressiners* et les collations fussent bien plus frequantes et ordineres qu'a presant. » (II, 15, l. 7.)

RESSORT.

Au figuré.

« Et ne sçay guiere par quels *ressors* la peur agit en nous. » (I, 92, l. 2.) — I, 206, l. 5; 247, l. 16; II, 257, l. 5; III, 313, l. 16.

RESSOUVENIR.

1] *Impersonnel.*

« Il ne nous *ressouvient* justement que de ce qu'on nous apprend. » (II, 291, l. 10.) — « Ramassant en un ce que nous avons apprins... il nous doit *ressouvenir...* » (*Théol. nat.*, ch. 55.)

SE RESSOUVENIR DE.

II, 291, l. 6.

2] *Substantivement.*

« Comme disoit Platon que ce que nous aprenions n'estoit qu'un *ressouvenir* de ce que nous avions sceu. » (II, 291, l. 8.)

RESTABLIR.

Restituer.

« Le Senat... luy fist *restablir* ce qui luy avoit esté desrobé. » (I, 396, l. 8.)

RESTE.

DE RESTE : *restant.*

« Il n'y avoit personne *de reste* de ceux qui en avoient esté interessez. » (II, 490, l. 23.) — III, 242, l. 28.

DEVOIR DE RESTE : *demeurer redevable.*

II, 533, l. 8; III, 332, l. 14.

Cf. DEVOIR.

NE FAIRE RIEN DE RESTE.

I, 251, l. 1.

RESTER.

IL NE RESTE QUE : *il ne manque que; il ne faut que; cela ne dépend que de.*

« *Il ne restoit que* le feu pour accabler les assiegez sous les ruines. » (I, 29, l. 5.) — « Si tu vis en peine, ta lâcheté en est cause; à mourir *il ne reste que* le vouloir. » (II, 24, l. 15.) — II, 315, l. 4; III, 357, l. 4. — « A l'un bout est la teste de Titus Livius maigre, raportant un home studieus et melancholicq, antien ouvrage auquel *il ne reste que* la parole. (*Voyage*, 165.)

RESTREINDRE.

Resserrer; produire un effet astringent.

« La pomme... peut avoir d'autres vertus, comme d'asseicher ou *restreindre*, ausquelles nous n'avons point de sens qui se puisse rapporter. » (II, 351, l. 23.)

RESTREINT.

Serré; économe.

« Crœsus luy reprochoit sa largesse, et calculoit a combien se monteroit son thresor, s'il eut eu les mains plus *restreintes.* » (III, 153, l. 18.)

Cf. RETRAIN.

RESTRINCTION.

Réserve.

II, 18, l. 4. — « *Sans restrinction...* » (*Théol. nat.*, ch. 311.)

RESUSCITER.

Au figuré.

« Il estoit tombé si grande abondance de sang dans mon estomac que, pour l'en descharger, nature eust besoin de *resusciter* ses forces. » (II, 53, l. 17.)

RESUIVRE.

Reprendre la lecture de.

III, 230, l. 14.

RESVEILLON.

Petit repas qu'on fait la nuit.

I, 126, l. 11.

RESVER.

Faire des folies.

« C'est à nous à *resver* et baguenauder... » (III, 72, l. 6.)

RESVERIE.

1 | *Folie, délire.*

« Les accidens des maladies, de la *resverie* ou du sommeil, nous font paroistre les choses autres qu'elles ne paroissent aux sains, aux sages et à ceux qui veillent. » (II, 364, l. 18.) — III, 136, l. 3.

2 | *Idée folle; sottise.*

I, 35, l. 15; 124, l. 19: 126, l. 4. — « De toutes les *resveries* du monde, la plus receuë et plus universelle est le soing de la reputation et de la gloire. » (I, 330, l. 1.) — II, 69, l. 8; 217, l. 4; 373, l. 1; 597, l. 17; 612, l. 4.

RETAILLER.

Au figuré.

« En semant les questions et les *retaillant*, on faict fructifier et foisonner le monde en incertitude et en querelles. » (III, 363, l. 9.)

RETANTIR.

Substantivement : écho.

II, 354, l. 24.

Cf. RABAT.

RETARDEMENT.

Perte de temps; gêne; entrave.

II, 436, l. 8.

RETASTER.

1] *Manier; examiner de nouveau.*

« En *retastant* et pétrissant cette nouvelle matiere, la remuant et l'eschaufant, j'ouvre à celuy qui me suit quelque facilité pour en jouir plus à son ayse, et la luy rends plus soupple et plus maniable. » (II, 308, l. 20.) — II, 414, l. 14; III, 225, l. 27. — « Ce pendant qu'il luicte avec sa memoire et qu'il la *retaste*, le voila chargé et tué à coups de pique par les soldats. » (III, 226, l. 25.)

SE RETASTER.

« Je ne *me* vois et *retaste* plus universellemant en null' autre posture. » (I, 389, l. 3.) — III, 147, l. 19.

2] *Goûter à nouveau; savourer.*

« Je passe le temps, quand il est mauvais et incommode; quand il est bon, je ne le veux pas passer, je le *retaste*, je m'y tiens. » (III, 424, l. 6.)

RETENIR.

Garder; conserver.

II, 91, l. 20. — « O combien je suis tenu à Dieu de ce qu'il luy a pleu que j'aye receu immediatement de sa grace tout ce que j'ay, qu'il *a retenu* particulièrement à soy toute ma debte! » (III, 234, l. 16.) — III, 274, l. 22.

RETENTER.

Essayer de nouveau.

« Qui *retentera* son estre et ses forces, et dedans et dehors... » (II, 298, l. 24.)

RETENTION.

Faculté de retenir dans sa mémoire.

« Si je suis home de quelque leçon, je suis home de nulle *retention*. » (II, 100, l. 13.)

*RETENUEMENT.

Avec réserve.

« Aumoins devroit nostre condition fautiere nous faire porter plus moderémont et *retenuement* en noz changemens. » (II, 313, l. 9.)

RETIRÉ.

1] *Retiré ou entraîné à l'écart.*

« *Retirez* de la dispute par douleur de ventre. » (I, 284, l. 2.) — « Me voyla pris et rendu, *retiré* dans l'espais d'une forest voisine... » (III, 357, l. 16.)

2] *Qui vit à l'écart; dans la retraite (moderne).*

« Un Seigneur *retiré* et casanier. » (I, 342, l. 16.) — II, 78, l. 6.

Au figuré.

« Ma fille... a esté par sa mere eslevée de mesme d'une forme *retirée* et particulière. » (III, 90, l. 7.)

RETIRER.

1] *Eloigner; mettre à l'écart.*

« Et commanday chez moy qu'on me nourrit un bouc selon la recepte : car il faut que ce soit aux mois les plus chaleureux de l'esté qu'on le *retire*, et qu'on ne luy donne à manger que des herbes aperitives... » (II, 604, l. 6.)

Au figuré.

« Lors qu'apres une longue queste la beste vient en sursaut à se présenter... il seroit malaisé... de *retirer* sur ce point la pensée ailleurs. » (II, 132, l. 6.)

2] *Tirer; recevoir.*

I, 20, l. 2. — « Les nations desquelles nous *retirons* le gayac, la salseperille et le bois desquine... »

(II, 594, l. 11.) — « Or si l'homme est obligé à croire ce d'où il *retire* plus de plaisir. » (*Théol. nat.*, ch. 79.)

3] *Accueillir; donner asile.*

« Dieu... l'*ayant retirée* à soy... » (I, 287, l. 7.) — III, 289, l. 20. — « Qui seroit si osé de *retirer* [hospitare in domo sua] au sçeu du Roy son adversaire? » (*Théol. nat.*, ch. 301.)

SE RETIRER.

a) *Se mettre à l'écart.*

III, 252, l. 11.

b) *Se réfugier.*

I, 33, l. 7; 350, l. 8.

c) *Adopter une vie de retraite; vivre dans la retraite.*

I, 36, l. 4. — « Je ne veus pas que le plaisir du promener corrompe le plaisir de *me retirer* » [1595] [« le plaisir du repos », Ms]. (III, 209, l. 13 et p. 464.)

RETIRER DE : *tirer hors d'un lieu ou d'une condition (moderne).*

I, 321, l. 21; II, 59, l. 12. — « J'ay voulu *retirer* ce passage *de* son autheur » [1588]. (II, 98, l. 11.) — « Crates... le *retira* a sa secte Stoïque... *de* la secte Peripatetique... » (II, 342, l. 8.) — « Bon Dieu quel fruit et quel advantage seroit-ce à l'homme d'*estre retiré de* [exire de] ceste miserable et abominable condition! » (*Théol. nat.*, ch. 249.)

SE RETIRER DE,

I, 285, l. 17; III, 402, l. 20.

RETIRER A : *ressembler à.*

« Nostre vie, disoit Pythagoras, *retire a* la grande et populeuse assamblée des jeus Olimpiques. » (I, 205, l. 12.) — I, 279, l. 26; 323, l. 2; II, 99, l. 6. — « Nous voyons quelque chose en cette action que le philosophe Cleanthes remerqua, par ce qu'elle *retire aux* nostres. » (II, 180, l. 11.) — « Celles (les bestes) qui *nous retirent* le plus, ce sont les plus laides... de toute la bande. » (II, 201, l. 10.) — II, 204, l. 2; 333, l. 17; III, 200, l. 27; 227, l. 25; 269, l. 3; 270, l. 13.

« Cette acception du mot « retirer » est assez ordinaire, non seulement dans les dialectes de la langue d'oc, mais encore dans les dialectes de l'est; nous nous souvenons avoir entendu à Saint-Dié *retirer à quelqu'un* pour « ressembler à quelqu'un ». Mais, dans ces nombreux exemples de Montaigne, il est bien évident que nous sommes en présence d'un gasconisme. » (Lanusse.)

RETOMBER.

Au figuré.

II, 316, l. 7.

RETOMBER SUR.

II, 67, l. 8.

*RETORQUABLE.

Susceptible d'être retorqué.

Cf. CONTOURNABLE.

RETOURNER.

Revenir.

« *Retournant* d'Italie. » (II, 16, l. 14.)

RETRAICT, RETRET.

Lieux d'aisances.

I, 284, l. 6; III, 54, l. 6; 414, l. 18.

RETRAI[C]TE, RETRETE.

1] *Action de se retirer.*

« Ce n'est pas une legiere partie que de faire seurement sa *retraicte.* » (I. 315, l. 5.) — I, 316, l. 1; III, 30, l. 7.

2] *Demeure.*

« A deux pas de sa femme et de sa *retraicte...* » (I, 366, l. 18.)

3] *Sonnerie de cloche annonçant le couvre-feu.*

« Je loge chez moi en une tour, ou, a la diane et a la *retrete*, une fort grosse cloche sone tous les jours. » (I, 138, l. 21.)

RETRAIN.

Serré; économe.

II, 72, l. 20.

Cf. RESTREINT.

Montaigne emploie la forme *rétraindre* pour « restreindre » dans la *Théologie naturelle*, ch. 311.

RETRANCHÉ.

Limité, borné, mis à part.

(Il s'agit des dieux.) « Leurs puissances sont *retranchees* selon nostre necessité : qui guerit les chevaux, qui les hommes. » (II, 271, l. 7.) — « Elles m'ont choisy party et donné un maistre : toute autre superiorité et obligation doibt estre relative à celle là et *retrenchée*. » (III, 8, l. 8.) — III, 98, l. 6.

Cf. RETRANCHER.

RETRANCHER.

1° *Limiter par des retranchements; borner; mettre à part.*

« Les vices... s'entretiennent et s'entrenchainent pour la plus part les uns aux autres... Les miens, je les *ay retranchez* et contrains les plus seuls et les plus simples que j'ay peu. » (II, 129, l. 20.)

2° *Réduire.*

II, 73, l. 2. — « Il faut estendre la joye, mais *retrencher* autant qu'on peut la tristesse. » (III, 249, l. 19.) — III, 288, l. 12.

RETROGRADATION.

1° *Mouvement par lequel les planètes semblent aller en arrière contre l'ordre des signes du zodiaque (terme d'astronomie).*

II, 276, l. 7.

2° *Retour.*

« Le bien-faict est moins richement assigné où il y a *retrogradation* et reflexion (c.-à-d. : il y a moins de libéralité à faire du bien lorsqu'on attend du bien en retour). » (III, 273, l. 8.)

RETS.

Filet.

III, 10, l. 18.

REVANCHE.

Réplique.

(Il s'agit des Pyrrhoniens.) « Ils debattent d'une bien molle façon. Ils ne craignent point la *revenche* à leur dispute. » (II, 227, l. 7.)

REVANCHÉ.

Dont on tire ou a tiré vengance.

« Aussi rigoureusement condamnent celles-la (les loix de l'honneur) un démanti souffert, comme celles icy (les loix de la justice) un démanti *revanché*. » (I, 150, l. 13.)

REVENCHER (SE).

Prendre sa revanche; rendre la pareille (en bien ou en mal).

« Le soldat de Lucullus, ayant esté devalisé par les ennemis, fist sur eux, pour *se revencher*, une belle entreprise. » (II, 5, l. 10.) — II, 359, l. 13; 453, l. 4; 457, l. 13.

Revancher ou *revencher* est une autre forme de *revenger*.

REVENIR.

LES ESPRITS QUI REVIENNENT : *les revenants.*

I, 232, l. 15.

REVENIR A.

a) *Concerner.*

I, 10, l. 15. — « Ce conte de ses meurs qui *revient à* mon subjet de la cholere. » (II, 519, l. 23.)

b) *Convenir à.*

« Encore que... les cadences de Saluste *reviennent*

plus *à* mon humeur... » (II, 417, l. 15.) — III, 43, l. 16. — « Une forme... propre et *revenante à* l'usage du bastiment qu'il construisoit. » (*Théol. nat.* ch. 19.)

REVENIR A PROFIT : *être profitable.*

II, 590, l. 3.

L'expression *revenir à* se rencontre fréquemment dans le *Journal du Voyage.*

SE REVENIR.

a) *Revenir à soi.*

« Il commença premierement à se remuer tout bellement, ainsi que s'il *se fut revenu* d'un profond sommeil. » (II, 175, l, 4.)

b) *Se rétablir: se remettre.*

« Quand la creinte ou la maladie aura abatu cette licentieuse ferveur d'humeur volage, ils ne lairront de *se revenir* et se laisser tout discretement manier aus creances et exemples publiques. » (II, 151, l. 8.)

REVERENCE.

Respect.

« Autant que la *reverence* publique (c.-à-d. le respect du public) me l'a permis. » (I, 1, l. 13.) — I, 5, l. 10, — « Un singulier soin et *reverence* à la relligion. » (I, 19, l. 17.) — I, 209, l. 20; 234, l. 13; 237, l. 4; 297, l. 2; 322, l. 22; 402, l. 20; II, 32, l. 24; 81, l. 6; 140, l. 16. — « Une *reverence* corporelle. » (II, 144, l. 5). — II, 154, l. 13; 186, l. 10; 219, l. 15; 341, l. 13; 355. l. 23. « Sans autre contrainte que de la *reverence* de leur usage. » (II, 602, l. 23.)

PARLANT EN REVERENCE : *ne vous déplaise; sauf votre respect.*

III, 54, l. 15.

REVERENTIAL.

Respectueux.

« Je veus mal a cette coustume d'interdire aus enfans l'apellation paternelle et leur en enjouindre une estrangiere, come plus *reverentiale.* » (II, 80, l. 2.)

REVERS.

Baroque.

« Le nom... de la maison paternelle luy sembla trop *revers.* » (I, 355, l. 14.)

AU REVERS DE : *au contraire de.*

« Tout ce qui vient *au revers du* cours de nature peut estre facheus. » (III, 411, l. 2.)

*REVIRADE.

Coup de revers; riposte.

« J'ay autrefois employé à la necessité et presse du combat des *revirades* qui ont faict faucee outre mon dessein et mon esperance. » (III, 194, l. 17.)

REVOLUTION.

1] *Mouvement avec retour au point de départ.*

« En 440 ans de *revolution* elles (les âmes) se rejouignent a leur premier corps. » (II, 300, l. 7.)

2] *Changement profond.*

« Estimant que, par ce malheur aposté, il satisfaisoit à la *revolution* et vicissitude de la fortune .. » (II, 255, l. 17.) — III, 398, l. 11.

REVOQUER.

Rappeler; faire revenir (latin : revocare).

« L'usage des militeres de quoi se servit Pericles en la guerre Peloponessiaque, et mille autres ailleurs, pour *revoquer* de leurs païs les forces contreres, est trop frequant aus histoires. » (III, 57, l. 21.)

*RIARD.

« Quelles grimaces estonees, *riardes,* confuses excite la resverie en nos visages! » (III, 67, l. 23.)

RICHEMENT.

Au figuré.

III, 273, l. 8. — « Certes les deux tierces sont *richement* à elle. » (III, 356, l. 20.)

RIEN.

1] *Quelque chose (et aussi quelque personne, quelqu'un).*

« Vites vous jamais *rien* si rabaissé, si changé, si confus? » (I, 106, l. 12.) — « Y a-il *rien* [1588] [« chose », Ms] qui ne vieillisse quant et vous? » (I, 118, l. 4.)

Rien alterne avec *chose* dans les corrections : cf. I, 118, l. 4; 408, l. 7 et p. 466; II, 114, l. 18 et p. 642; 311, l. 27 et p. 647; 423, l. 10 et p. 649.

2 *Aucune chose (employé sans négation).*

« Aux heures où l'ennuy de *rien* faire commence à me saisir. » (II, 103, l. 19.) — « Meintenant je suis à tout faire, meintenant à *rien* faire... » (II, 316, l. 6.)

3 *En rien; pas.*

« Les hazards et dangiers nous approchent peu ou *rien* de nostre fin. » (I, 108, l. 18.) — « Tu n'as jusques à cette heure *rien* profité. » (I, 160, l. 15.)

DE RIEN : *en rien.*

I, 50, l. 9; III, 209, l. 7.

Montaigne hésite parfois entre *rien* et *de rien* : cf. les corrections : II, 415, l. 10; 494, l. 12.

LE RIEN.

« Et ne traicte a pouint nomé de rien que *du rien*... » (III, 350, l. 22.) — « Car Dieu ayant fourny et de matiere et de forme, et les ayant produites *du rien* [de nihilo]... » (*Théol. nat.*, ch. 17.)

Conformément à l'ancienne langue et à l'étymologie du mot (*rem*), Montaigne, après *rien*, omet souvent devant un adjectif le partitif « de » qui est aujourd'hui de rigueur. Cf. I, 106, l. 12. — « Il n'est *rien* plus gay, plus gaillard, plus enjoué... » (I, 208, l. 7.) — II, 69, l. 12; 156, l. 7; 208, l. 28; 445, l. 7; III, 215, l. 14; 398, l. 16, etc... Il lui arrive d'ajouter « de » en se relisant I, 313, l. 7.

RINCER.

RINCER LE NEZ : *froncer le nez.*

« Ciceron... avoit accoustumé de *rincer* le nez, qui signifie un naturel moqueur. » (II, 409, l. 4.)

RIOTTE.

Querelle.

« Il y a naturellement de la brigue et *riotte* entre elles (les femmes) et nous. » (III, 87, l. 8.)

RIRE.

Au figuré : être plaisant, agréable.

« Si les inventions y *rient*... (il s'agit d'un poème). » (I, 221, l. 2.) — « Je suis de ceux qui tiennent que la poësie ne *rid* point ailleurs, comme elle faict en un subject folatre et desréglé. » (I, 256, l. 7.)

RIRE A QUELQU'UN.

II, 313, l. 22; 315, l. 23. — « Mes ouvrages, il s'en faut tant qu'ils me *rient* [« qu'ils me plaisent », 1588] qu'autant de fois que je les retaste, autant de fois que je m'en despite. » (II, 414, l. 13.) — III, 206, l. 25; 217, l. 18. — « Toutes choses *rient* à l'ame qui a premierement aymé son createur. » (*Théol. nat.*, ch. 168.)

Noter la construction transitive du verbe *rire* dans la phrase suivante : « Ce que nous *rions* en elle, je te prie croire qu'il advient à chacun de nous... » (II, 486, l. 15.) — En latin, *ridere* était un verbe transitif.

RISÉE.

Chose risible; plaisanterie.

« Cette favorable proposition n'estoit qu'une *risée*... » (II, 304, l. 9.)

RISIBLE.

1] *Qui a la faculté de rire.*

« Il n'est plus *risible*, ny à l'avanture capable de raison et de societé. » (II, 259, l. 24.)

2| *Qui excite le rire (moderne).*
I, 390, l. 22.

RITHME.

« Je ne suis pas de ceux qui pensent la bonne *rithme* faire le bon poëme. » (I, 220, l. 29.) — I, 221, l. 20.

Parait employé par Montaigne au double sens qu'il avait alors de *rythme* (quand il s'agit de la poésie ancienne) et de *rime* (pour la poésie moderne).

RIVIERE.

LAISSER COURRE LA RIVIERE SOUS LE PONT.
III, 184, l. 22.

RO[B]BE.

Vêtement (aussi bien d'homme que de femme).
I, 223, l. 24. — « Le vieux Caton... se vantoit de n'avoir jamais eu *robbe* qui eust cousté plus de dix ecus... » (I, 396, l. 17.) — II, 47, l. 5; 77, l. 21; 418, l. 2; 472, l. 22; III, 64, l. 16; 150, l. 6; 186, l. 27; 340, l. 6; 422, l. 6.

Au figuré.
III, 113, l. 13.

DIEU DONNE LE FROID SELON LA ROBE.
III, 147, l. 29.

ROBBE DE NUICT : *vêtement de nuit.*
II, 77, l. 14.

RODER.

1| *Transitif : tourner çà et là.*
« Après *avoir rodé* les yeux par tout, je me trouvay en pourpoint. » (III, 333, l. 14.)

2| *Intransitif (moderne).*
III, 156, l. 26.

*RODOMONTADE.

Moderne.
« Il faut garder ces *rodomontades* où elles portent. » (II, 523, l. 22.)

ROIDE.

1| *Fort; vigoureux; ferme.*
I, 365, l. 17. — « Un cheval... en sa plus *roide* (rapide) course. » (I, 378, l. 25.) — II, 98, l. 16. — « Si je confere avec une ame forte et un *roide* jouteur... » (III, 176, l. 5.)

Cf. ROIDEUR au sens 2|.

2| *Au figuré.*
« Je ne me prens guiere aux nouveaux, pour ce que les anciens me semblent plus pleins et plus *roides.* » (II, 103, l. 21.) — II, 284, l. 19; 322, l. 2; 572, l. 11. — « En Italie, je disois ce qu'il me plaisoit en devis communs; mais, aus propos *roides*, je n'eusse osé me fier à un Idiome que je ne pouvois plier... outre son alleure commune. » (III, 112, l. 3.) — III, 125, l. 25; 202, l. 5.

ROIDEUR.

1| *Force; vigueur (au physique et au moral).*
« Ils dardoint leurs piles de telle *roidur* que souvant ils en enfiloint deus boucliers et deus homes armez. » (I, 373, l. 20.) — II, 599, l. 11. — « Il n'appartient qu'à la *roiddeur* [« vigueur », 1588] d'Epaminondas d'y pouvoir mesler la douceur... des meurs les plus molles ... » (III, 18, l. 4.)

2| *En parlant de chevaux : force; rapidité (au propre).*
« Des chevaus... courans de toute leur *roideur*... » (I, 369, l. 9.) — II, 53, l. 2.

Au figuré.
« La vertu... veut avoir... des difficultez estrangeres a luicter... par le moyen desquelles fortune se plaist à luy rompre la *roideur* de sa course. » (II, 122, l. 16.)

ROIDEMENT.

Vigoureusement.
I, 165, l. 3.

ROIDIR, ROYDIR.

Au figure : affermir.

II, 225, l. 5. — « *Roidir* nos entendemens... » (*Theol. nat.*, ch. 68.)

RO O L LE.

1 *Liste; registre.*

« Enfiler... un grand *rolle* de ceux... qui ont... attendu la mort constamment .. » (I, 64, l. 10.) — « Dieu, au *rolle* [1588] [« au registre », Ms] des causes des advenements qu'il a en sa prescience, y a aussi celles qu'on appelle fortuites. » (II, 509, l. 20.)

METTRE EN ROLLE : *enregistrer; coucher par écrit.*

I, 36, l. 16.

2 *Par extension : genre; catégorie; cas.*

(Il parle de l'amitié.) « D'y comparer l'affection envers les femmes... on ne peut, ny la loger en ce *rolle.* » (I, 241, l. 24.) — I, 365, l. 15. — « Les enfans sont du *rolle* [1588] [« sont du nombre », Ms] des choses qui n'ont pas fort dequoy estre desirées. » (III, 275, l. 24.)

3 *Ce qu'un acteur doit réciter dans une pièce (au figuré).*

I, 45, l. 12 [1588]. — « A ce dernier *rolle* de la mort et de nous, il n'y a plus que faindre. » (I, 98, l. 6.) — « Il ne sera pas mis en chaise pour dire un *rolle* prescript. » (I, 200, l. 23.) — I, 221, l. 2 [1588]. — « Le vrai veincre ha pour son *rolle* l'estour, non pas le salut (c.-à-d. le vrai vainqueur n'est pas celui qui survit, mais celui qui se bat bien); et consiste l'honur de la vertu a combattre, non a battre. » (I, 278, l. 2.) — II, 27, l. 11; 150, l. 1; III, 26, l. 3 [1588]; 27, l. 24 [1588]; 49, l. 4; 152, l. 14 [1588]; 182, l. 28 [1588].

Ainsi qu'on le verra en se reportant aux références ci-dessus, Montaigne a jugé qu'il avait abusé de cette comparaison et sans doute aussi du mot. *Rolle* disparait dix fois après 1588.

ROMAN.

Livre écrit en français.

« Nos *Romans* disent ordinairement adestrer pour accompaigner. » (I, 369, l. 7.)

« *Roman* est historia gallico sermone conscripta. » (Sylvius.) Cité par Darmesteter.

*ROMMELLER.

Grommeler; geindre.

« Ceux... que nous oyons *rommeller* et rendre par fois des souspirs trenchans... » (II, 55, l. 1.)

ROMPRE.

1 *Interrompre.*

I, 109, l. 9; 228, l. 12. — « Elle (la vertu) ne *rompt* son chemin et son train pour orage qu'il face. » (II, 27, l. 13.) — « Fortune se plaist à luy *rompre* la roideur de sa course. » (II, 122, l. 16.) — II, 505, l. 16; III, 328, l. 3; 413, l. 21.

2 *Briser (au figuré).*

« Cette contention de l'ame trop bandée et trop tenduë à son entreprise... la *rompt* et l'empeche... » (I, 45, l. 27.) — « Si vostre affection en l'amour est trop puissante... *rompez* la à divers desirs... » (III, 62, l. 18.) — « Où ils *rompent* du tout le sens... » (III, 230, l. 7.) — « Tant d'interprétations dissipent la verité et la *rompent*... » (III, 363, l. 16.)

ROMPRE SON CŒUR A.

« Il se peut dire, que de *rompre son ceur à* la commiseration [« de se laisser aller à la compassion et à la pitié », 1588] c'est l'effect de la facilité, debonnaireté et mollesse. » (I, 5, l. 6.)

ROMPRE LE COL A : *casser le cou de (c.-à-d. arrêter subitement).*

« Plustost lairrois-je *rompre le col aux* affaires que de tordre ma foy pour leur service. » (II, 429, l. 17.)

ROMPRE UN MARCHÉ *(moderne).*

III, 183, l. 18.

ROMPRE PAILLE.

III, 178, l. 22.

Cf. PAILLE.

ROMPRE LA TESTE *(moderne)*.

I, 314, l. 24; III, 185, l. 15.

3 *Mettre en déroute.*

« Pajazet, apres cet aspre estour ou il *fut rompu* par Tamburlan... » (I, 377, l. 25.)

4 *Se briser.*

« Gare le heurt. Il en est mille qui *rompent* au port... » (III, 275, l. 11.)

ROMPU.

1 *Brisé (au figuré).*

« S'il se voit quelqu'un tué par le defaut d'un harnois, il n'en est guiere moindre nombre que l'empeschement des armes a fait perdre, engagés sous leur pesanteur, ou froissez et *rompus*, ou par un contre-coup, ou autrement. » (II, 96, l. 6.)

2 *Mis en déroute.*

II, 95, l. 7; 189, l. 20.

ROND.

Au figuré.

« Un parler sec, *rond* et crud. » (I, 328 l. 12.)

RONDELIER.

Soldat armé d'une rondelle, d'un bouclier rond.

III, 148, l. 26.

RONDEMENT.

Simplement; franchement.

III, 15, l. 21. — « Chacun se travaille à deffendre sa cause, mais, jusques aux meilleurs, avec desguisement et mensonge. Qui en escriroit *rondement* en escriroit temererement et vitieusement. » (III, 268, l. 19.)

RONGER (SE).

Se tourmenter.

« Aussi de ces discours fortuites qui me tombent en fantasie, il ne m'en reste en memoire qu'une vaine image, autant seulement qu'il m'en faut pour *me* faire *ronger* et despiter apres leur queste, inutilement. » (III, 116, l. 29.)

SE RONGER DE (QUELQUE CHOSE).

III, 176, l. 20.

RONGER SES ONGLES.

Au figuré.

« Il n'est chose pourquoi je veuille *ronger mes ongles* et que je veuille acheter au pris du tourment d'esprit et de la contrainte. » (II, 423, l. 10.)

Cf. ONGLE.

*ROTEUR.

Qui rote.

III, 412, l. 13.

ROUER.

Tourner (comme une roue).

« Songe combien il y a que tu fais mesme chose : manger, boire, dormir; boire, dormir et manger. Nous *roüons* sans cesse en ce cercle. » (II, 377, l. 15.)

ROUET.

1 *(Dans un pistolet) petite roue d'acier qui frottant sur un silex en tirait des étincelles.*

« Nostre pistole, en laquelle il y a plusieurs pieces, la poudre, la pierre, le *rouët*... » (I, 372, l. 25.)

2 *Cercle dont on ne peut pas sortir.*

METTRE AU ROUET : *faire tourner en cercle.*

Au figure.

« Le roi François premier se vantoit d'avoir *mis*

au rouet par ce moyen (la découverte d'un mensonge) Francisque Taverna (c.-à-d. : il ne savait plus que dire ni que faire). » (I, 41, l. 21.) — I, 45, l. 25.

SE METTRE AU ROUET.

II, 302, l. 11 [1588].

« To gravelle, plunge, lay fore to, put to his last shifts; from a Hare, which being so farre spent that she can run no more end-wayes, but is faine to wheel about the dogs, they say of her : « Le lièvre est mis au rouet. » (Cotgrave).

SE JETTER AU ROUET..

II, 103, l. 14 [Var. Ms].

ÊTRE AU ROUET : *être dans un cercle vicieux.*

II, 366, l. 3.

ROULER.

Au figuré.

1| *Transitif.*

« Nature... nous *roule* dans ce miserable estat. » (I, 112, l. 15.)

2| *Intransitif.*

I, 210, l. 16; II, 299, l. 16. — « Je ne me sçaurois garder de *rouler* (changer d'opinion) sans cesse. . » (II, 321, l. 24.) — II, 441, l. 22.

SE ROULER.

« Les autres vont tousjours ailleurs, s'ils y pensent bien; ils vont tousjours avant,... moy, je *me roulle* en moy mesme. » (II, 444, l. 6.)

ROUSSIN.

Cheval un peu épais.

II, 52, l. 28.

ROUTTE.

1| *Chemin (au figuré).*

II, 128, l. 20; III, 9, l. 6; 31, l. 23. — « On se doit moderer entre la haine de la dolur et l'amour de la volupte; et ordone Platon une moïene *route* de vie entre les dens. » (III, 279, l. 16.)

2| *Déroute.*

« La *route* de Cannes. » (I, 12, l. 21.) — I, 273, l. 10; 351, l. 17; 372. l. 18; II, 375, l. 2; 472, l. 14; III, 146, l. 25.

METTRE EN ROUTE : *mettre en déroute.*

II, 190, l. 3.

ROUTINE.

Proprement petite route qu'on prend, toujours la même, par habitude. (Au figuré : procédé mécanique.)

« Moy qui n'apprins jamais langue que par *routine.* » (I, 369, l. 2.)

ROYAL.

Au figuré : brillant; somptueux.

« A une vie *royalle* [1588] [« ambitieuse », Ms] et fameuse il faut... prester peu et porter la bride courte aux soubçons. » (I, 166, l. 7.) — III, 95, l. 2.

A LA ROYALLE : *à la manière des rois.*

« J'ayme à coucher dur et seul, voire sans femme, *à la royalle*, un peu bien couvert. » (III, 402, l. 10.)

RUCHÉE.

Ruche pleine.

Au figuré.

« Nous communiquons une question, on nous en redonne une *ruchée.* » (III, 367, l. 6.)

RUDE.

1| *Inculte; non instruit (sens du latin : rudis).*

« Ce sont gens nais a la guerre, grans aus effaicts; au combat du babil, *rudes*... » (I, 392, l. 21.)

2| *Pénible.*

« Un mesme pas de cheval me semble tantost *rude*, tantost aysé. » (II, 315, l. 26.)

RUDESSE.

1] *Etat de ce qui n'est pas cultivé, pas instruit.*

« L'incivilité, l'ignorance, la simplesse, la *rudesse* s'accompaignent volontiers de l'innocence. » (II, 220, l. 7.)

2] *Opposé à mollesse.*

« Ce que l'usage de son temps luy faict conter a *rudesse*, le nostre nous le faict tenir a mollesse. » (III, 384, l. 22.)

*RUDOIEMENT.

Action de rudoyer.

III, 366, l. 9.

Le verbe *rudoyer*, qui semble d'introduction relativement récente dans la langue, se rencontre aussi chez Montaigne. II, 5, l. 19.

RUER.

Du latin « ruere » : pousser, lancer.

Lancer; jeter; renverser.

I, 290, l. 14. — « Voicy un tiers qui, d'un grand coup d'espee, en assene l'un par la teste, et le *rue* mort par terre. » (I, 290, l. 23.) — « J'ay veu encore des cannes farcies de plomb, des quelles on dict qu'il exerçoit ses bras pour se preparer a *ruer* la barre ou la pierre. » (II, 15, l. 26.)

RUER UN COUP.

I, 52, l. 10.

SE RUER.

(Il s'agit des chevaux des mamelucks.) « Ils sont faicts à cognoistre et distinguer l'ennemy, sur qui il faut qu'ils *se ruent* de dents et de pieds. » (I, 370, l. 12 [1595].)

RUINE, RUYNE.

1] *Chute, écroulement d'un édifice (au propre et au figuré).*

« (Les Stoiciens) consentent qu'il (le sage) cede au grand bruit du ciel ou d'une *ruine* pour example jusques a la pallur et contraction. » (I, 54, l. 22.) — III, 216, l. 2; 297, l. 1.

2] *Pierres; débris (produit de la chute).*

« L'ame d'un home accablé sous une *ruine*, treine et ahanne... » (II, 285, l. 8.)

3] *Brèche.*

« Un port' enseigne,... fut sesi de tel effroy... que par le trou d'une *ruine* il se jetta... hors la ville... » (I, 92, l. 17.)

4] *Perte.*

« De peur... qu'ils n'eussent à rendre compte de cet accident à leur totale *ruyne*... » (III, 368, l. 2.)

RUINER.

Perdre (au figuré).

« Où ils en substituent un faux,... ils me *ruinent*... » (III, 230, l. 10.)

RUINEUX.

1] *Qui menace ruine; en mauvais état; malheureux.*

« Qui desirera du bien a son païs... il sera desplaisant... de le voir menassant ou sa ruyne ou une durée non moins *ruyneuse*. » (III, 297, l. 1.)

2] *Qui cause la ruine, la perte; désastreux.*

« Les Sirenes, pour... l'attirer en leurs dangereus et *ruyneus* laqs... » (II, 207, l. 3.) — « La redicte est par tout ennuyeuse... mais elle est *ruineuse* aux choses qui n'ont qu'une montre superficielle... » (III, 226, l. 4.) — « Elle (la guerre) est de nature si maligne et *ruineuse* qu'elle se ruine quand et quand le reste... » (III, 328, l. 15.) — III, 354, l. 25.

RUMINER.

Réfléchir; méditer.

« Les plus jeunes *ruminent*, pensifs... » (II, 176, l. 1.)

RYTHME.

Cf. RITHME.

*SABLER.

Couvrir de sable ou de quelque poudre.

(Il s'agit de « la place du fons » des amphithéâtres.) « La *sabler* de vermillon et de storax... » (III, 155, l. 21.)

SABLON.

Au pluriel : sables.

« Les arides *sablons* de la Lybie... » (III, 383, l. 20.)

SABOULER.

Tirailler; houspiller.

« Le pere que le filx tirassoit et *sabouloit* emmi la rue... » (I, 146, l. 16.) — I, 290, l. 27.

SACRAIRE, SACRERE.

Sanctuaire; tabernacle.

« Et leur sembloit que c'estoit affoler les mysteres de Venus que de les oster du retire *sacraire* de son temple pour les exposer à la veue du peuple. » (II, 342, l. 14.) — *Voyage*, 289.

Au figuré.

« La Philosophie... est estimee indigne de voir, seulement en passant, de l'entree, le *sacraire* des saints Thresors de la doctrine celeste. » (I, 415, l. 22.)

*SACRIFIABLE.

Destiné au sacrifice.

« Ces pauvres gens *sacrifiables*, vieillars, femmes, enfans, vont, quelques jours avant, questant eux mesme les aumosnes pour l'offrande de leur sacrifice. » (I, 263, l. 2.)

Ce mot ne se trouve dans aucun dictionnaire, sauf celui de Littré, qui cite ce texte seulement.

*SACROSAINCT.

Saint et sacré (latin : sacro-sanctus).

I, 355, l. 21; II, 23, l. 4 [1588]; 143, l. 18 [1588]; 411, l. 23 [1588]; III, 331, l. 15.

SAGESSE.

Au pluriel.

I, 362, l. 17; II, 203, l. 19. — « Nos folies ne me font pas rire, ce sont nos *sagesses* [1588] [« sapiances », Ms]. » (III, 47, l. 7.)

SAGETTE.

Flèche.

« Les dix mille greqs, en leur longue et fameuse retraicte, rencontrerent une nation qui les endommagea merveilleusement a coups de grands arcs et fors, et des *sagettes* si longues qu'a les reprandre a la main on les pouvoit rejeter a la mode d'un dart. » (I, 374, l. 10.)

SAILLIR.

Sortir; s'élancer.

« Comme Pallas *saillit* de la teste de son pere... » (II, 282, l. 13.)

SAIN, SEIN.

1° *Au figuré.*

« Les plus mortes morts sont les plus *saines*. » (I, 109, l. 19) [1595]. — III, 345, l. 19.

2° *Substantivement.*

« Trencher la vie dans le vif et dans le *sein* [« *sain* », 1582]. » (II, 576, l. 9 et p. 652.)

SAINCT.

Au figuré (employé pour une divinité païenne).

« Venus... une si douce *saincte*, et si delicate. » (III, 172, l. 4.)

SAISIR.

Occuper (au propre et au figuré).

« Ces ergotismes... qui *ont saisi* ses avenues... (de la philosophie). » (I, 208, l. 4.) — « A la mode des cartes l'oree des terres conues *est sesie* de maretz... » (II, 285, l. 20.) — « Le quartier montueus, qui estoit le siege de la vieille ville... *est seisi* de quelques eglises et aucunes maisons rares et jardins. » (*Voyage*, 206). — « Nous vismes a notre mein droite une tete de colline plesante, *sesie* d'une petite villette. » (*Ibid.*, 280.) — « D'avantage, *estant saisi* de [habet in seipso] l'amour propre jusques au dernier degré... » (*Théol. nat.*, ch. 206.)

SAISON.

1] *Époque.*

« Ce n'est pas entreprinse propre à une *saison* si licencieuse et malade qu'est celle où nous nous trouvons à present. » (II, 66, l. 24.) — II, 141, l. 9; 205, l. 7; 455, l. 5.

2] *Époque de la vie, âge.*

I, 107, l. 28. — « Celles (les commodités) qui restent plus sortables à cette autre *saison* (la vieillesse). » (I, 321, l. 4.)

3] *Moment convenable, favorable.*

(Il s'agit des lettres.) « Aucunes ayant failly leur *saison* pour estre envoyées... » (I, 323, l. 11.) — « Et, quand la *seson* en est, on faict venir des lettres lointeines, piteuses... pleines de promesses de mieus faire. » (II, 81, l. 19.) — II, 85, l. 5; 139, l. 9.

PAR SESONS : *par périodes; de temps en temps.*

« Les oreilles... que j'ay au dedans pruantes *par sesons*... » (III, 404, l. 10.)

SALADE.

Casque.

II, 95, l. 7.

SALE.

Pièce commune.

« Je m'ennuie que mes essais servent les dames... de meuble de *sale*. Ce chapitre me fera du cabinet... » (III, 78, l. 12.)

SALSEPERILLE.

Salsepareille.

II, 594, l. 11.

*SANCTIMONIE.

Sainteté (latin : sanctimonia).

« Ce Roy Tartare qui s'estoit faict Chrestien, desseignoit de venir à Lyon baiser les pieds au Pape et y reconnoistre la *sanctimonie* qu'il esperoit trouver en nos meurs... » (II, 145, l. 19.)

SANS.

SANS CE QUE : *sans le fait que; si... ne pas.*

« Il braqua si à propos une colouvrine, que *sans ce que* ledict Marquis... se lança à quartier, il fut tenu qu'il en avoit dans le corps. » (I, 54, l. 3.) — II, 461, l. 11.

SANTÉ.

1] *État de ce qui est sain.*

« Non plus que toute bonne odeur et serenité d'air n'en promet pas la *santé*, ny toute espesseur et puanteur l'infection en temps pestilent. » (III, 353, l. 12.)

2] *En parlant de l'âme.*

« Ma vie,... est, pour l'interne *santé*, exemplaire assez à prendre l'instruction à contre-poil... » (III, 379, l. 22.)

SAOUL, SOUL.

Rassasié; las.

« Chacun est *soul*... de voir tant de sortes de cingeries que les bâteleurs aprennent à leurs chiens. » (II, 174, l. 4.) — III, 259, l. 4.

N'AVOIR PAS SON SOUL : *n'avoir pas le nécessaire.*

I, 292, l. 15.

TOUT MON SAOUL : *autant que je le désire.*
III, 22, l. 5.

SAOULER, SOULER.

1 | *Au figuré : rassasier.*

« (Nous) allons beant apres les choses advenir... d'autant que les presentes ne nous *soulent* point : non pas... qu'elles n'ayent assez dequoy nous *souler.* » (I, 399, l. 1.) — II, 383, l. 4.

2 | *Ennuyer; fatiguer.*

II, 568, l. 15. — « Ce que je crains le plus, c'est de *saouler* : j'aymerois mieux poindre que lasser. » (III, 229, l. 15.)

SAPIENCE.

Sagesse.

« La *sapience* divine. » (I, 154, l. 2.) — I, 283, l. 10; 327, l. 7; II, 152, l. 15; 154, l. 14. — « Cette grande et divine *sapience* [« sagesse », 1588]. » (II, 203, l. 19.) — II, 223, l. 10: 263, l. 22; 291, l. 6 [1588]; 411, l. 15; 572, l. 5; III, 42, l. 21. — « Nos folies ne me font pas rire, ce sont nos *sapiences* [« sagesses », 1588]. » (III, 47, l. 8.) — III, 264, l. 8; 416, l. 27. — « La *sapience* de Dieu... » (*Théol. nat.*, ch. 42.)

SARBATANE.

Sarbacane.

« Il est des peuples où sauf sa femme et ses enfans aucun ne parle au Roy que par *sarbatane.* » (I, 142, l. 5.)

SATIETÉ.

État de celui dont les désirs sont satisfaits (sans idée d'excès ni nuance péjorative).

I, 210, l. 12.

SATIRE, SATYRE.

Composition poétique sur un sujet moral.

I, 245, l. 22.

SATISFACTION.

Réparation.

I, 411, l. 18; III, 76, l. 3.

SATISFACTOIRE.

Qui donne satisfaction.

« Il ne voit en fin ses affaires que par un' image disposee et desseignee et *satisfactoire* le plus qu'on peut, pour n'esveiller son chagrin et son courrous. » (II, 82, l. 2.)

SATISFAIRE.

1 | *Rémunérer; payer.*

« Par des richesses on *satisfaict* [« paye », 1588] le service d'un valet. » (II, 64, l. 19.) — III, 308, l. 13.

2 | SATISFAIRE A : *fournir ce qui est nécessaire à ou pour.*

« Il eut fait tarir la race des beufs... pour *satisfaire à* ses sacrifices. » (II, 461, l. 25.) — III, 12, l. 27.

3 | *Fournir une réponse suffisante.*

« Antisthenes ne me semble *avoir satisfaict* a celuy qui luy reprochoit sa conversation aveq les meschans... » (I, 310, l. 23.) — II, 323, l. 8 et 9; 349, l. 12.

Absolument.

I, 282, l. 5. — « Socrates, va tousjours demandant et esmouvant la dispute, jamais l'arretant, jamais *satisfaisant.* » (II, 236, l. 2.)

SATURITÉ.

Saturation; satiété.

« Elle... (la philosophie) nous advertit ingenieusement de ne vouloir point esveiller nostre faim par la *saturité*... » (III. 137, l. 22.)

SAUCE.

Au figuré.

II, 382, l. 11; III, 109, l. 14; 125, l. 8.

SAUT.

Au figuré.

« Quelle bestise sera-ce à mon entendement de sentir le *saut* de cette cheute, desja si avancée, comme si elle estoit entiere? » (III, 410, l. 18.) — « Comme le vinaigre auroit bien dequoy se douloir du merveilleux *sault* de sa mutation (lorsque le vin devient vinaigre), s'il s'en pourroit appercevoir. » (*Théol. nat.*, ch. 227.)

PRENDRE LE SAUT : *faire une chute.*

Au figuré.

II, 212, l. 21. — « Ne nous souvient pas quel *saut prit* le miserable Phaeton... » (II, 272, l. 23.)

SAUTELER.

Sautiller.

Au figuré.

II, 108, l. 6.

SAUVAGE.

Au figuré.

« Et de nos maladies la plus *sauvage* c'est mespriser nostre estre. » (III, 423, l. 3.)

SAUVE.

Sauf.

« Leur honneur *sauve.* » (I, 4, l. 20.) — « Ce qui me reste de *sauve.* » (III, 335, l. 12.)

SAUVETÉ.

Sûreté.

« Laissa voguer en *sauvete* un monde d'enemis. » (I, 22, l. 7.)

A SAUVETÉ.

« Pour le mettre *a sauvete.* (I, 310, l. 13.) — I, 353, l. 21. — « Cet ennemy luy avoit merveilleusement chaussé les esperons, et... il s'estoit jetté à ma porte *à sauvete* » (c.-à-d. pour se sauver). (III, 355, l. 21.) — III, 399, l. 10.

SAVATIER.

Savetier.

II, 190, l. 6.

SAYE, SAIE.

Vêtement d'homme large et long; paletot.

« Un grand garçon, ayant un petit *saye*, le donna à un de ses compaignons... et luy osta son *saye.* » (I, 184, l. 15 et 16,) — « On se met souvant sotemant en porpouint pour ne sauter pas mieus qu'en *saye.* » (III, 227, l. 17.)

SCABREUX.

Apre; raboteux (moderne).

III, 75, l. 7.

Au figuré : où l'on choppe; difficile.

« Ceus qui nous vont instruisant que sa queste (il s'agit de la vertu) est *scabreuse* et laborieuse.. » (I, 101, l. 23.) — III, 364, l. 2.

SCARREBILLAT.

Éveillé; gai, de bonne humeur.

« Un de nos gueux qu'il voyoit en chemise en plain hyver, aussi *scarrebillat* que tel qui se tient emmitoné dans les martes... » (I, 295, l. 18.)

« *Escarbilhat, Escarabilhat.* Pasquier aimait ce mot gascon; il n'aurait pas hésité, dit-il, « a l'admettre dans la langue française, car mesme en un besoin, voulant représenter un esprit tel qu'est celui du Gascon, je ne douterois d'emprunter de lui le mot d'*escarbillat* qui est né au milieu de l'air du pays, pour désigner ce qu'il est. » (*Lettres.*) De fait il lui est arrivé de l'employer : « Ainsi voyez-vous, entre vous autres François, le Normand assez avisé en ses affaires, trainer quelque peu sa parole; au contraire le Gascon, *escarbillat* par dessus tout, parler d'une promptitude de langue non commune à l'Angevin et au Manceau. » (*Recherches de la France*, VIII, ch. 1, p. 756.) On trouveroit même ce mot dans des auteurs qui n'ont rien de gascon, Chapuis, du Fail, Scarron. Ainsi ce mot fit rapidement fortune. Nicot l'écarte, il est vrai, mais César Oudin, Furetière, Richelet l'admettent parmi les termes français. » (Lanusse, *Du dialecte gascon.*) L'Académie française l'a admis en 1694 et rejeté en 1835. L'édition des *Essais* de 1580 donne la forme *scarrabillat* et l'édition de 1582 *scarbillat.*

*SÇAVANTEAU.

Savant (avec nuance péjorative).

« Mon vulgaire Perigordin appelle fort plaisamment « Lettreferits » ces *sçavanteaus.* » (I, 179, l. 10.)

SÇAVOIR.

1 *Connaître.*

I, 203, l. 6. — « (Socrate) en *sçavoit* de justes, temperans, vaillans, sçavans come luy. » (II, 221, l. 1.) — « L'ignorance qui se *sçait*, qui se juge et qui se condamne, ce n'est pas une entiere ignorance. » (II, 226, l. 12.) — II, 309, l. 9; 470, l. 6; III, 272, l. 24.

SÇAVOIR VOLONTIERS.

« Je *sçaurois volontiers* (j'aimerais à savoir) si... » (II, 187, l. 12.)

2 *Pouvoir; réussir à.*

I, 155, l. 26. — « Scipion *sceut*... passer en Aphrique... pour se commettre... a la puissance d'un Roy barbare. » (I, 165, l. 24.) — II, 81, l. 9. — (Il parle des historiens.) « Les bien excellens ont la suffisance de choisir ce qui est digne d'estre sçeu, *sçavent* trier [1588] [« peuvent trier », Ms] de deux raports celuy qui est plus vray-semblable. » (II, 115, l. 2.) — II, 135, l. 27; 269, l. 1; 358, l. 8; III, 40, l. 10; 264, l. 26. — « Pourtant ne *sçauroy* revoir si souvent le tombeau de cette ville, si grande et si puissante, que je ne l'admire et revere. » (III, 272, l. 20.) — III, 359, l. 19.

3 *Substantivement.*

« Le *sçavoir* mourir nous afranchit de toute subjection et contrainte. » (I, 107, l. 8.)

La langue moderne a conservé l'expression « le savoir-vivre ».

SÇAVOIR EST : *à savoir.*

II, 28, l. 2.

On trouve encore chez Montaigne le futur *sarai* (III, 371, l. 21) et le conditionnel *sçaroit* (I, 247, l. 15 et p. 454) [1580, 1582] [corrigé en *sçauroit*, 1588].

SCELERÉ.

Scélérat; criminel.

« Il estoit bien preparé a mourir, mais non pas de mains *scelerees.* » (III, 60, l. 27.) — « Ces syllabes *scelerées.* » (III, 90, l. 17.)

SCENE.

Seine (sorte de filet à traîner).

II, 182, l. 14.

SÇEU.

SANS SON SÇEU : *à son insu.*

II, 213, l. 2.

SCHOLASTIQUE.

D'école; livresque.

« Une vertu *scholastique* et novice. » (III, 266, l. 10.)

SCIENCE.

1 *Connaissance qu'on a d'une chose par observation ou par des renseignements; ce que l'on sait.*

I, 290, l. 1; 367, l. 11; II, 116, l. 20; 239, l. 20. — « C'est le privilege des sens d'estre l'extreme borne de nostre *science* » [1588] [« de nostre apercevance », Ms]. (II, 349, l. 27.) — « Ce que S. Peduceus fist de randre fidelemant ce que C. Plotius avoit commis à sa sule *sciance* de ses richesses... » (II, 393, l. 14.) — II, 456, l. 8. — (Il parle des affaires auxquelles on l'emploie.) « Je suis contant qu'on ne m'en die non plus qu'on veut que j'en mette en besoigne, et ne desire pas que ma *science* outrepasse et contraigne ma parole. » (III, 7, l. 24.) — III, 31, l. 7. — « J'evite de prendre les secrets d'autruy en garde, n'ayant pas bien le cœur de desadvouer ma *science.* » (III, 76, l. 8.) — III, 157, l. 25; 215, l. 7.

2| *Connaissance par le sentiment intérieur; conscience.*

I, 40, l. 4; II, 46, l. 15. — « Si quelcun s'enyvre de sa *science* (de la connaissance qu'il a de soi)... » (II, 61, l. 23.) — « Il n'est aucune si douce consolation en la perte de nos amis que celle que nous aporte la *science* de n'avoir rien oublié à leur dire et d'avoir eu avec eux une parfaite et entiere communication. » (II, 84, l. 22.)

3| *Connaissance méthodique; ensemble des connaissances résultant de l'étude; savoir.*

I, 193, l. 7; 231, l. 6. — « Il y a ignorance abecedere, qui va devant la *sciance*, un' autre, doctorale, qui vient apres la *sciance* : ignorance que la *sciance* faict et engendre, tout ainsi comme elle desfaict et destruit la premiere... En la moyenne vigueur des esprits et moyenne *science* [1588] [« et moyenne capacité », Ms] s'engendre l'erreur des opinions. » (I, 402, l. 16, 17, 22.) — II, 207, l. 1; 285, l. 23; 301, l. 19; 350, l. 6.

SCRUPULE.

Inquiétude.

« C'est un excellent moyen de gaigner le cœur et volonté d'autruy, de s'y aller soubsmettre et fier, pourveu... que ce soit en condition qu'on y porte une fiance pure et nette, le front au moins deschargé de tout *scrupule.* » (I, 166, l. 29.)

SCRUTATEUR.

Celui qui scrute.

« Tu es le *scrutateur* sans connoissance. » (III, 278, l. 15.)

SEC.

Au figuré.

« Un Gascon, que je treuve singulierement beau, *sec*, bref, signifiant. » (II, 418, l. 16.)

TOUT SEC : *tout sèchement; tout net.*

« Diagoras et Theodorus nioint *tout sec* qu'il y eut des dieus. » (II, 246, l. 9.)

SECONDER.

Suivre.

« Fiez vous y, pour voir, à *seconder* cett' ardeur indefatigable, pleine, constante et magnanime qui est en vous, il vous la lairra vrayement en beau chemin! » (III, 130, l. 21.)

SECOUER.

Au figuré.

II, 305, l. 8. — « Que ne ferois je plus tost que... d'aller *secouant* ces paperasses poudreuses? » (III, 215, l. 12.)

SE SECOUER.

« Apres que Socrates fut adverti que le Dieu de sagesse luy avoit attribué le nom de sage, il en fut estoné; et, *se* recherchant et *secouant* par tout, n'y trouvoit aucun fondemant a cette divine sentance. » (II, 220, l. 27.)

SECOURIR.

Venir à l'appui de.

« Voyla les medecins... les jurisconsultes... aux prises... sur la dispute a quels termes les femmes portent leur fruict. Et moy je *secours*, par l'exemple de moy-mesme, ceux... qui maintiennent la grossesse d'onze moys. » (II, 303, l. 23.) — III, 293, l. 13.

SECOUSSE.

A SECOUSSES : *à reprises; de temps à autre.*

« Ma veue s'y confont... Il faut que je le retire et que je l'y remette *à secousses :* tout ainsi que, pour juger du lustre de l'escarlatte, on nous ordonne de passer les yeux pardessus, en la parcourant à diverses veuës, soudaines reprinses, et reiterées. » (II, 103, l. 15.) — III, 70, l. 21.

SECRESTAIN.

Sacristain.

« Varro... escrit que le *secretain* de Hercules... » (II, 268, l. 15.)

SECRET.

Discret.

« Pour estre bien *secret*, il le faut estre par nature, non par obligation. » (III, 76, l. 9 et 10.)

*SECURITE.

Tranquillité de l'âme.

« Une santé bouillante, vigoreuse, pleine, oysifve, telle qu'autrefois la verdur des ans et la *securite* me la fournissoient par venues. » (III, 73, l. 26.) — III, 420, l. 4.

« Monsieur Coëffeteau n'a jamais usé de ce mot, mais Monsieur de Malherbe et ses imitateurs s'en servent souvent... C'est quelque chose de different de *sureté*, d'*asseurance*, et de *confiance*, et *securité* veut dire comme *une confiance seure*... Il faut voir comme les bons Autheurs Latins s'en servent, car nous nous en servirons au même sens. Je prevois que ce mot sera un jour fort en usage à cause qu'il exprime bien cette confiance assurée que nous ne sçaurions exprimer en un mot que par celuy-là. Je l'ay déja oüy dire, mesme à des femmes de la Cour. Je ne voudrois pas pourtant en user encore sans y apporter quelque adoucissement, comme, *pour user de ce mot*, ou quelque autre semblable. » (Vaugelas, *Remarques*.)

SEDON.

Séton.

III, 399, l. 28.

SEDUIRE (SE).

Se tromper.

« L'homme, qui n'est rien, s'il pense estre quelque chose, *se seduit* soy mesmes et se trompe. » (II, 155, l. 17.)

SEELER.

Sceller.

Au figuré : confirmer.

« Ce privilege qu'il s'atribue d'estre seul en ce grand bastimant... qui en puisse rendre graces à l'architecte... qui luy *a seelé* ce privilege? » (II, 156, l. 15.)

De même le mot *sceau* est orthographié chez Montaigne *seau*. (III, 276, l. 18.)

SEIGNALÉ.

Signalé.

« Platon ordone en ses loix que celuy qui aura faict quelque *seignalé* et utile exploit en la guerre... » (III, 143, l. 9.)

Seignaler, qui vient de l'italien « segnalare » était d'introduction récente dans la langue. Il est devenu *signaler* sous l'influence de *signal*. Montaigne emploie aussi la forme *signalé*. (II, 451, l. 6.) A côté de la forme *signal* (C. et R., IV, 314; *Théol. nat.*, ch. 307) il fait usage de la forme *seignal* (*Théol. nat.*, ch. 191), mot qui chez lui a le sens de « signe ».

SEIGNER (SE).

Se signer; faire le signe de la croix.

I, 103, l. 20.

C'est la forme ancienne du mot, produit normal de l'évolution du latin « signare ». La forme *signer* est le doublet savant.

SEING.

1° *Marque.*

« Outre ce que les taches s'agrandissent selon l'eminence et clarté du lieu où elles sont assises, et qu'un *seing* et une verrue au front paroissent plus que ne faict ailleurs une balafre. » (I, 341, l. 15.)

2° *Signature (rapprocher blanc-seing).*

« J'en conserve (de ses ancêtres) l'escriture, le *seing*, des heures et un' espee peculiere. » (II, 452, l. 20.)

SEJOUR.

Repos; soulagement, et par extension : loisir; paix.

I, 317, l. 29. — « *Sejour* des affaires publiques. » (I, 318, l. 18.) — « C'est un grand *sejour* d'esprit de n'avoir à tenir qu'une voye tracée et à respondre que de soy. » (I, 339, l. 20.) — « De renvoyer les hommes au *sejour* avant cinquante cinq ou soixante ans, il me semble n'y avoir pas grande apparence. » (I, 421, l. 30.) — « Je n'ay trouvé nul *sejour* à cet usage. » (II, 475, l. 23 et p. 659) [1595]. — III, 205, l. 3.

SANS SEJOUR : *sans repos.*

II, 257, l. 21.

SEJOURNER.

Au figuré : retarder; empêcher d'avancer.

« De peur qu'il (l'amour) ne vous gourmande et tyrannise affoiblissez le, *sejournez* le, en le divisant et divertissant. » (III, 62, l. 21.)

SE SEJOURNER.

Au figuré.

a) *Se reposer; s'attarder avec plaisir.*

« J'ay apris de charger ma main, et a cheval et a pied, d'une baguette ou d'un baston, jusques a y chercher de l'elegance et *m*'en *sejourner* (c.-à-d. m'appuyer dessus) d'une contenance affettee. » (II, 485, l. 22.) — III, 41 l. 4. — « Il ne se peut dire combien je *me* repose et *sejourne* en cette consideration. » (III, 52, l. 29.) — « (J') emploie quelque fois l'ame à des pensemens folastres et jeunes, où elle *se sejourne.* » (III, 69, l. 16.)

b) *Se dispenser.*

« On *se sejourne* volontiers de tout autre bien faire sur ces reformations externes arbitreres. » (III, 29, l. 21.)

SELLE.

Chaise.

« Le cul entre deus *selles*... » (I, 403, l. 17.)

SELON.

1] *Suivant; conformément à; en conformité avec...*

« Nulle drogue n'est asses forte pour se preserver sans alteration et corruption, *selon* le vice du vase qui l'estuïe. » (I, 182, l. 20.) — I, 209, l. 16; III, 21, l. 23. — « La vie est un mouvement materiel et corporel, action imparfaicte de sa propre essence, et desreglée; je m'emploie à la servir *selon* elle. » (III, 262, l. 11.) — III, 266, l. 13, 14, 15 et 16.

SELON MOY, AUTRUY, etc.

« Je restrains bien *selon autruy* mes actions, mais je ne les estends que *selon moy.* » (III, 25, l. 9.) — « Diogenes respondit, *selon moy* (conformément à mon opinion), a celuy qui luy demanda quelle sorte de vin il trouvoit le meilleur : l'estrangier, fit-il. » (III, 211, l. 21.) — « J'en parle *selon moy.* » (III, 217, l. 6.) — III, 302, l. 29; 405, l. 5.

Au figuré.

« Des joncs que l'air manie casuellement *selon soy* (à son gré) ». (III, 229, l. 7.) — « Il fit tres sagement, et *selon luy*,... » (III, 345, l. 28.)

2 *En égard à...; au point de vue de...*

« Ma seconde forme, ç'a esté d'avoir de l'argent. A quoi m'estant prins, j'en fis bien tost des reserves notables *selon* ma condition. » (I, 77, l. 23.) — I, 141, l. 23. — « De vrai, la pudicite est une belle vertu, et de la quelle l'utilite est asses conue : mais de la traicter et faire valoir *selon* nature, il est autant malaise, com' il est aise de la faire valoir *selon* l'usage, les loix et les preceptes. » (I, 149, l. 2 et 3.) — I, 204, l. 11; II, 214, l. 9; 387, l. 5. — « C'estoyent ames diversement belles et certes, *selon* le siecle, rares et belles, chacune en sa forme. » (III, 220, l. 21.) — III, 287, l. 15 et 16.

SELON QUE.

a) *Dans la mesure où.*

« Le corps reçoit les charges qu'on luy met sus, justement *selon qu*'elles sont. » (II,, 285, l. 5.)

b) *Par extension : de même que.*

« *Selon qu*'ils les nomment doucement (les maladies), ils les supportent aussi. » (III, 328, l. 2.)

c) *Moderne.*

« Heliogabalus... gardoit du venin... pour s'enpoisonner, *selon que* l'envie luy prendroit de choisir de toutes ces façons de mourir. » (II, 374, l. 12.)

SEMBLANCE.

1 *Ressemblance; image.*

« Ce qui se voit au Sacrement est signe, *semblance*

[figura], et image de ce qui ne s'y voit pas. » (*Théol. nat.*, ch. 282.) — *Ibid.*, ch. 285.

2] *Apparence.*

II, 310, l. 19. — « Timagoras juroit que, pour presser ou biaizer son euil, il n'avoit jamais aperceu doubler la lumiere de la chandelle, et que cete *semblance* venoit du vice de l'opinion, non de l'instrument. » (II, 353, l. 20.)

3] *Terme d'appellation affectueuse.*

C. et R., IV, 314. — « Oyant les pleurs de Mademoiselle de la Boëtie, il l'appella, et luy dit ainsi : Ma *semblance* vous vous tourmentez avant le temps. » (C. et R., IV, 323.)

SEMBLANT.

PAR SEMBLANT : *en apparence.*

« Ouindre *par semblant* leurs yeus de glus. » (III, 115, l. 10.)

SEMBLER.

1] *Transitif : ressembler à.*

« Nous *semblons* proprement celuy... » (I, 177, l. 15.)

2] *Substantivement : ce qui nous apparaît.*

« Or nostre *sembler* estant si incertain et controversé... » (II, 363, l. 8.)

SEMER.

Au figuré.

I, 189, l. 22; II, 237, l. 26; III, 45, l. 13. — « Seneque... s'en laissa sulemant (abandonna cette pratique seulement) pour n'estre supçoné d'enprunter cette regle d'aucunes relligions nouvelles, qui la *semoint.* » (III, 384, l. 18.)

SEMONDRE.

Inviter; convier.

« Tels de mes amis ont par fois entrepris de me chapitrer... ou de leur propre mouvement, ou *semons* par moi, come d'un office qui... » (III, 24, l. 18.) — C. et R., IV, 258. — « Mais attendu que la volonté ne s'esbranle pas si on ne l'esveille et si on ne la pousse, il est raisonnable que le nom de Dieu exterieurement acquis soit tel qu'il puisse convier et *semondre* [excitet] nostre volonté à la crainte, à l'amour et à nos autres devoirs. » (*Théol. nat.*, ch. 192.)

SENS.

1] *Sensibilité : faculté d'apercevoir les choses extérieures.*

I, 407, l. 13. — « J'ay la veuë clere, mais je l'attache à peu d'objects; le *sens* delicat et mol. Mais l'apprehension et l'application je l'ay dure et sourde. » (III, 279, l. 7.) — III, 347, l. 8.

2] *Raison; jugement; bon sens.*

I, 206, l. 8. — « De quel *sens* puis-je m'amuser (quel serait mon jugement si je m'amusais) au secret des etoiles, aïant la mort... tousjours présante? » (I, 207, l. 5.) — « Plusieurs roides, transis et immobiles de froit, aïant encore le *sens* entier. » (I, 298, l. 5.) — II, 101, l. 5. — « Il falloit faire provision ou de *sens* pour entendre, ou de licol pour se pendre. » (II, 218, l. 17.) — II, 441, l. 27; 442, l. 6; 531, l. 19; III, 81, l. 10; 196, l. 9; 302, l. 16; 430, l. 18.

SENS FROID : *sang-froid.*

II, 317, l. 1.

AVOIR DU SENS : *avoir du jugement.*

III, 305, l. 11.

3] *Direction; côte.*

A TOUS SENS : *dans toutes les directions; de toute façon.*

II, 325, l. 9. — « Un' ame pleine et qui montroit un beau visage *a tout sens.* » (II, 446, l. 10.) — « Aux premieres pensées qui lui viennent, il s'agite et faict preuve de sa vigueur *à tout sens...* » (III, 41, l. 8.) — III, 70, l. 7; 392, l. 15.

SENTENCE.

1 *Opinion.*

« Cette confusion d'avis et de *sentences* que produit cette belle raison humaine... » — II, 140, l. 15.

2 *Jugement.*

« Pour tenir en bride la temerite de ces *sentances* hastives qui se jettent sur toute sorte d'escris... » (II, 101, l. 11.) — II, 221, l. 1.

3 *Pensée digne d'attention; maxime.*

« Je m'en vois, escorniflant par cy par la des livres les *sentances* qui me plaisent, non pour les garder... mais pour les transporter en cetuycy, ou,... elles ne sont non plus mienes qu'en leur premiere place. » (I, 176, l. 9.) — I, 188, l. 12; 197, l. 11; 220, l. 26; 222, l. 13. — « Le plus sage homme qui fut oncques (et qui n'eust autre plus juste occasion, d'estre appellé sage, que cette sienne *sentence*)... » (II, 224, l. 7 [1588].) — III, 190, l. 4; 194, l. 9. — (Il s'agit de l'histoire de Tacite.) « Il est si plain de *sentences* qu'il y en a à tort et à droict. » (III, 200, l. 20.)

SENTENCIER.

Prononcer des sentences, des jugements.

« Les advocats et juges ont beau quereler et *sentancier*... » (I, 130, l. 3.)

SENTEUR.

Odeur.

« La meilleure condition qu'ils aïent, c'est d'estre exemps de *sentur.* » (I, 405, l. 5.) — I, 405, l. 10; *Voyage*, 171. — « Le goust un peu plus mort et mousse (c.-à-d. insipide) que les autres, moins de *santur* de souffre... » (*Voyage*, 173.)

SENTIMENT.

1 *Faculté ou action de sentir (au physique); sensation.*

« La veue des engoisses d'autruy m'engoisse materiellement, et a mon *sentimant* souvant usurpe le *sentimant* d'un tiers (c.-à-d. sa sensation physique). Un tousseur continuel irrite mon poulmon et mon gosier. » (I, 121, l. 6.) — (Il s'agit d'un homme qui tombait quelquefois comme mort, et si on le pinçait ou le grillait, il ne s'en apercevait pas.) « Et que ce ne fut une obstination apostee contre son *sentimant*, cela le montroit, qu'il n'avoit cepandant ny pous ny haleine. » (I, 124, l. 2.) — II, 135, l. 2. — « En se desrobant tout à fait du *sentiment* » [Ms] « de la vie », 1588]. (II, 294, l. 11.) — III, 387, l. 14. — « Au premier *sentimant* de (en entendant) cette nouvelle... » (III, 61, l. 13.)

2 *Sens.*

« Democritus disoit que les dieux et les bestes avoient les *sentimens* plus aiguz que les hommes, qui sont au moyen estage. » (I, 401, l. 12.)

3 *Spécialement : odorat.*

II, 173, l. 22. — « (Quelques animaux) ont l'ouye plus aigue que l'homme, d'autres la veue, d'autres le *sentiment*, d'autres l'atouchement ou le goust. » (II, 360, l. 25.) — II, 363, l. 16.

4 *Faculté ou manière de sentir (au moral); conscience; connaissance.*

« Les biens de la fortune, tous tels qu'ils sont, encores faut il avoir du *sentimant* [« du goust », 1588] pour les savourer. » (I, 338, l. 12.) — II, 348, l. 24. — « Elle... estant des-ja demy morte et sans aucun *sentiment.* » (II, 563, l. 22.) — *Théol. nat.*, ch. 277, 372.

5 *Impression; action ou maniere de sentir quelque chose.*

(Il s'agit de la tristesse.) « Les Stoïciens en defandent le *sentimant* a leur sage. » (I, 9, l. 6.) — (Il s'agit de l'amitié.) « Car les discours mesmes que l'antiquité nous a laissé sur ce subject, me semblent lâches au pris du *sentiment*]Ms] [« goust », 1588] que j'en ay. » (I, 252, l. 2.)

6 *Jugement.*

« Dion... a le *santiment* si malade aux affaires

Romaines qu'il ose soustenir la cause de Julius Cæsar. » (II, 527, l. 20.)

SENTIR.

1) *Recevoir par les sens; spécialement : entendre.*

« Pythagoras, estant en compaignie de junes homes, les quels il *sentit* comploter... d'aller violer une maison pudique... » (I, 355, l. 28.) — II, 169, l. 21; 176, l. 4. — « *Sentez* lire un discours de philosophie : l'invention, l'eloquence, la pertinence frape incontinent vostre esprit et vous esmeut. » (III, 263, l. 8.)

Au figuré.

« *Sentez* (voyez, observez) si ce n'est par nos mains que nous la menons (la religion). » (II, 146, l. 22.)

SENTIR LE VENT (DE QUELQUE CHOSE) : *éventer; flairer.*

I, 169, l. 9. — « Ninachetuen... *aïant senti le* premier *vent* de la deliberation du viceroy Portuguais de le deposseder... » (II, 34, l. 1.) — « Luy (le sieur de Himbercourt), *sentant le vent* de la premiere ondée de ces gens qui venoyent se ruer en son logis... » (III, 58, l. 2.)

2) *Eprouver; ressentir.*

« C'est le seul esvanouissement que j'*aye senty* jusques à cette heure... » (II, 53, l. 8.) — II, 56, l. 13; 84, l. 6; 131, l. 5.

SE SENTIR DE : *se ressentir de.*

« Une police, c'est comme un bastiment de diverses pieces jointes ensemble, d'une telle liaison, qu'il est impossible d'en esbranler une, que tout le corps ne *s'en sente.* » (I, 151, l. 17.)

3) *S'apercevoir de; prendre conscience de.*

« Un estranger, ayant dict... qu'il pourroit instruire Dionysius... d'un moyen de *sentir* et descouvrir... les parties que ses subjets machineroyent contre luy... » (I, 168, l. 25.) — I, 228, l. 23. — « Bias, plaisamment, a ceus qui passoint aveq luy le dangier d'une grande tourmante, et apeloint le secours des dieus : Taises vous, fit il, qu'ils ne *sentes* (n'entendent ou ne s'aperçoivent) point que vous soies icy aveq moi. » (I, 310, l. 8.) — I, 355, l. 28; II, 56, l. 5; 58, l. 3; 102, l. 11. — « On m'allegue tous les coups à moy-mesme sans que je le *sente.* » (II, 435, l. 14.) — III, 60, l. 17; 180, l. 21; 361, l. 11; 379, l. 13.

SE SENTIR : *avoir ou prendre conscience de soi-même; être conscient.*

« Quand il commencera de *se sentir*... » (I, 209, l. 23.) — « Laissons là le peuple... qui ne *se sent* point. » (II, 225, l. 1.)

4) *Comprendre.*

« Et si ne *sens* pas bien pour quoi il l'en apele. » (I, 222, l. 25.) — « Ces premiers la, sans s'esmouvoir et sans se picquer, se font assez *sentir.* » (II, 107, l. 13.)

Dans certains exemples on peut hésiter entre les deux sens *d'entendre* et de *comprendre*. Cf. III, 180, l. 21. Le verbe « entendre » a de même en français ces deux acceptions.

5) *Penser.*

« Quoi qu'en *sente* la philosophie, que c'est follie de conseiller un home... par maniere non intelligible. » (II, 591, l. 10.)

6) *Avoir l'air de; avoir quelque rapport avec.*

« Je hay à mort de *sentir* au flateur. » (I, 328, l. 11.) — « Cettuy cy *sent* bien mieus son Gentilhomme [« sent bien plus au Gentil-homme », 1588] ». (II, 105, l. 26.) — II, 418, l. 9.

Au sens moderne de « avoir telle ou telle odeur » et au sens figuré (ci dessus 6) Montaigne dit souvent *sentir à* : cf. I, 405, l. 10; II, 117, l. 24; III, 9, l. 11; 38, l. 21; 73, l. 20; 101, l. 17. Pourtant en se relisant il a parfois corrigé ce gasconisme : cf. I, 405, l. 4 et p. 458; II, 238, l. 10; 418, l. 9 et p. 649; 611, l. 4; III, 122, l. 5; 350, l. 17.

1. S[E]OIR.

Asseoir.

« Et sur ses parties moins honnestes (du dieu Priapus) faisoit-on *soir* les vierges au temps de leurs nopces. » (III, 93, l. 18.)

SE SEOIR.

« Il ne luy appartenoit pas de *se soir* parmy tant

de Princes. » (I, 357, l. 25.) — III, 251, l. 19. — « Sur les sieges en tout ce païs, ils servent des cussins pour *se soir*. » (*Voyage*, 111.)

Au figuré.

« Je hay qu'on nous ordonne d'avoir l'esprit aus nues pendant que nous avons le corps à table. Je ne veux pas que l'esprit s'y cloue... mais je veux... qu'il *s'y see*, non qu'il s'y couche. » (III, 418, l. 13.) — « A cause de luy (le liberal arbitre) dit-on que l'homme *se sied* [dictum sedere] au dessus de toutes les creatures. » (*Théol. nat.*, ch. 62.)

2. SEOIR.

Etre convenable; convenir (moderne).

« Il n'est homme à qui il *siese* si mal de se mesler de parler de memoire. » (I, 37, l. 1.) — I, 323, l. 13. — « Il vous *siera* bien... » (II, 46, l. 23.) — II, 55, l. 17; 306, l. 20. — « Un jeune homme demandoit au philosophe Panetius s'il *sieroit* bien au sage d'estre amoureux. » (III, 136, l. 16.) — III, 150, l. 6. — « Je ne pense pas qu'il nous *siese* bien de nous laisser instruire a un païen. » (III, 331, l. 5.) — « Toutes actions... *siéent* également bien et honnorent egallement le sage. » (III, 422, l. 15.) — C. et R., IV, 310.

SEQUELE.

Suite.

(Il s'agit des maladies.) « Ceux là sont excusables qui se contentent de leur possession sur nous, sans l'estendre et sans introduire leur *sequele*. » (III, 399, l. 19.)

SEQUESTRER.

Au figuré.

« Ceux qui veulent desprendre nos deux pieces principales (c.-à-d. l'âme et le corps) et les *sequestrer* l'une de l'autre, ils ont tort. » (II, 419. l. 2.)

SE SEQUESTRER : *se mettre à part.*

II, 204, l. 5.

SERAIN, SEREIN.

1 *Humidité qui tombe après le coucher du soleil; air de la nuit.*

« Se mettre à couvert du *serein*. » (III, 334, l. 2.) — « Combien de nations... estiment ridicule la crainte du *serain*, qui nous blesse si apparemment. » (III, 381, l. 21.) — « Nature m'a... apporté... (la mollesse) de m'offenser d'un long *serain* (c.-à-d. de souffrir d'être exposé plusieurs heures à l'air de la nuit). » (III, 387, l. 3.) — III, 387, l. 9.

2 *Par extension : humidité qui tombe avant le coucher du soleil.*

« Un seigneur imbu de cette creance, que le *serain* est plus aspre et dangereux sur l'inclination du soleil une heure ou deux avant son coucher, lequel il evite songneusement et mesprise celuy de la nuict... » (III, 387, l. 11.)

SERAINER.

Rendre serein; rasséréner.

« Elle (la sagesse) faict estat de *serainer* les tempestes de l'ame. (I, 209, l. 4.)

SERF, SERVE.

1 *Substantivement : esclave.*

« Un *serf* Afriquain » (il s'agit de Térence). (I, 324, l. 6.) — I, 327, l. 15; 328, l. 8; 371, l. 17; II, 430, l. 6.

Au figuré.

« Que ne ferois je plus tost, que de lire un contract,... *serf* de mes negoces. » (III, 215, l. 12.) — « Il l'a estrené de la raison et du liberal arbitre outre toutes les autres creatures, qui sont *serves* [serva] au pris de luy. » (*Théol. nat.*, ch. 99.) — *Ibid.*, ch. 246, 250.

2 *Adjectivement.*

Au figuré.

« Nostre ame ne branle qu'à credit, liée et contrainte

a l'appetit des fantasies d'autruy, *serve* et captivee soubs l'authorité de leur leçon. » (I, 195, l. 19.) — II. 256, l. 5; III 125, l. 28. — « Je voy tenir en plus de prix qu'elle ne vaut... certeine image de preud'homie scholastique, *serve* des præceptes, contreinte sous l'esperance et la creinte. » (III, 354, l. 18.)

SERGENT DE BANDE.

Sergent de bataille (officier supérieur qui avait pour fonction de ranger les troupes en bataille, selon l'ordre du général).

Au figuré.

II, 102, l. 17.

SERIEUX.

Important; solennel.

« Aux offices *serieux* de la devotion. » (I, 230, l. 17.)

*SERIEUSEMENT.

Moderne.

I, 101, l. 7.

SERPENTÉ.

Sinueux.

« Ignorans nos baisemains et nos inclinations *serpentees*. » (II, 179, l. 13.)

SERRE.

Action de serrer.

« Nous empeschons au demeurant la prise et la *serre* de l'ame à luy donner tant de choses à saisir. » (III, 287, l. 8.)

SERRÉ.

1 *Adjectif.*

Au figuré.

« Mon langage : trop *serré*, désordonné, couppé, particulier... » (I, 328, l. 1.)

2 *Adverbialement.*

S'ENDORMIR SERRÉ : *s'endormir profondément.* I, 351, l. 16.

SERRER.

Ranger; cacher.

« Je m'aide a perdre ce que je *serre* particulierment, » (II, 435, l. 3.)

SERVAGE.

Servitude.

« Se sauvant ainsi du *servage,* apres en avoir delivré les siens. » (II, 31, l. 12.)

Au figuré.

II, 82, l. 14. — « Desadvouant un *servage* et une obeïssance si abandonnée et si lâche. » (III, 11, l. 23.)

SERVICE.

1 *Action de servir (esclavage ou domesticité).*

« Une nation... en laquelle il n'y a... nul usage de *service*, de richesse ou de pauvreté... » (I, 270, l. 8.

2 *Usage.*

« (Le commerce) des livres... a pour sa part la constance et facilité de son *service*. » (III, 52, l. 2.) — III, 112, l. 9. — « Devenu plus sage au *service* [1588] [« à l'usage », Ms] de son art. » (III, 187, l. 16.)

3 *Service des dames.*

« Il y a des degrez en la jouyssance et... par *services* ils veulent obtenir... celle qui est la plus entiere. (III, 124, l. 1.)

4 *Aide; secours: utilité.*

I, 193, l. 8; II, 555, l. 15. — « Ils nous fournissent tout plain de belles instructions et louables du magasin de leur memoire; grande partie, certes, au *service* [1588] [« au secours », Ms] de la vie. »

(III, 187, l. 26.) — (Il s'agit de Sénèque.) « Son *service* (c.-à-d. son utilité) est plus propre à un estat trouble et malade. » (III, 202, l. 1.) — III, 248, l. 19. — « Je me suis laissé aller pour le *service* [1588] [« pour le secours », Ms] de mes reumes à tenir la teste plus chaude. » (III, 413, l. 6.)

Le mot *service* a disparu dix fois dans les corrections postérieures à 1588. Parfois il est remplacé par *besoin*, *secours*, *usage*.

SERVIR.

1] *Etre esclave.*

« Qui a apris à mourir, il a desapris à *servir*. » (I, 107, l. 18.) — « C'est aux paroles à *servir* et à suyvre... » (I, 222, l. 14.)

SERVIR A : *se faire l'esclave de...*

I, 203, l. 11. — « Ils outrepassent le present et ce qu'ils possedent, pour *servir à* l'esperance. » (III, 426, l. 1.)

2] *Obéir à.*

« La vie est un mouvement materiel et corporel, action imparfaicte de sa propre essence, et desreglée; je m'emploie à la *servir* selon elle. » (III, 262, l. 11.)

3] *Spécialement : être servant de (en parlant du service des dames).*

III, 49, l. 21; 86, l. 15.

4] *Etre utile (moderne).*

« Celuy qui dit vrai, par ce qu'il est d'ailleurs oblige et par ce qu'il *sert* (cela est utile)... il n'est pas veritable suffisamment. » (II, 430, l. 10.) — III, 3, l. 9.

SERVIR (QUELQU'UN) DE : *s'acquitter auprès de quelqu'un d'un service.*

« (Je) ne fus jamais sans homme qui m'*en servit*. » (I, 226, l. 19.)

SERVIR QUELQU'UN ou A (QUELQU'UN) DE : *faire auprès de quelqu'un fonction de; être pour quelqu'un.*

« Ce continuel soupçon... *luy* (au Prince) doit *servir d*'un merveilleux tourment. » (I, 164, l. 26.) — « Je m'ennuie que mes essais *servent* les dames de meuble commun seulement. » (III, 78, l. 11.) — III, 79, l. 6; 97, l. 11.

SERVIR DE : *servir à.*

« Et ne me *servit* cette mienne nouvelle institution que *de* me faire enjamber d'arrivée aux premieres classes. » (I, 227, l. 20.)

SE SERVIR DE (QUELQUE CHOSE) A.

« Si le premier maistre *s'en servoit à* bestes d'amble, je les mets au trot, et au bast, s'ils servoient à la selle. » (III, 349, l. 2 [1588].)

SE SERVIR DE : *prendre comme serviteur.*

III, 384, l. 26.

SERVITEUR.

Celui qui fait la cour à une dame; amoureux; amant.

I, 288, l. 18. — « En philosophie... elles (les femmes) prendront les discours qui les dressent... à porter humainement l'inconstance d'un *serviteur*, la rudesse d'un mary et l'importunité des ans et des rides; et choses semblables. » (III, 46, l. 20.) — III, 64, l. 5; 102, l. 25. — « La voyla à faire l'amour à la descouverte, advoüer des *serviteurs*, les entretenir et les favoriser a la veüe d'un chacun. » (III, 110, l. 3.)

SERVITUDE.

Au sens courtois du mot.

III, 98, l. 12.

SESIE.

Saisie; action de saisir.

(Il s'agit de la vie.) « Je veus arrester la promtitude de sa fuite par la promptitude de ma *sesie*. » (III, 424, l. 24.)

SEUL.

« La *seule* raison (la raison seule) doit avoir la conduite de nos inclinations. » (II, 71, l. 26.) —

« Les miens, je les ay retranchez et contrains les plus *seuls* et les plus simples que j'ay peu. » (II, 129, l. 21.) — « Je l'ayme par elle mesme, et plus en son estre *seul* (en son propre être) que rechargée de pompe etrangiere. » (III, 240, l. 12.)

SEULEMENT.

Même.

« *Seulement* par desir, je ne soustrais rien à personne. » (II, 73, l. 28.) — III, 66, l. 17.

NE PAS... SEULEMENT : *ne pas même.*

II, 52, l. 7; 156, l. 8; 422, l. 20; III, 21, l. 15. — « Ils *n'*ont *pas sulement* leur retrait pour retrete... » (III, 54, l. 6.) — « Je *n'*excuse *pas sulemant* la plus part des choses que je vois du mien (de mon côté). » (III, 291, l. 16.)

« C'est une faute assez familiere à beaucoup de gens, et de ceux mesme qui font profession de bien parler et de bien escrire, de se servir de l'adverbe *seulement*, au lieu de *mesmes*. Par exemple on demandera : *fait-il bien chaud?* et on respondra : *il fait bien froid seulement*, pour dire que tant s'en faut qu'il fasse bien chaud, que mesmes il fait froid. Voicy encore un autre exemple : *il ne m'en blâme pas, il m'en loue seulement*, pour dire : *tant s'en faut qu'il m'en blâme, que même il m'en loue.* » (Vaugelas, *Remarques.*)

SEUREMENT.

Avec assurance; sans inquiétude.

« Au jugement de la vie d'autruy, je regarde tousjours comment s'en est porté le bout; et des principaux estudes de la mienne, c'est qu'il se porte bien, c'est à dire quietement et *seurement* [1588] [« quietement et sourdement », Ms]. » (I, 99, l. 9.)

SEVERITÉ.

Sérieux.

« La profonde joye a plus de *severité* que de gayete. » (II, 465, l. .6)

SI.

1 SI QUE : *si bien que; tellement que; tant que; en sorte que; de manière que; de façon que.*

« Ayant par dehors faict sapper la plus part du Chasteau, *si qu'*il ne restoit que le feu pour accabler les assiegez sous les ruines. » (I, 29, l. 4.) — « Elle (la nature) nous roule dans ce miserable estat, et nous y aprivoise : *si que* nous ne sentons aucune secousse, quand la jeunesse meurt en nous. » (I, 112, l. 16.) — I, 122, l. 7; II, 53, l. 3; 186, l. 19; 307, l. 7; III, 200, l. 13.

SI... QUE DE : *assez pour.*

« Vos yeux ne se peuvent etendre *si* loin *que de* trier et choisir... »

SI... DE : *même sens.*

« *Si* sot *de* prendre... » (I, 139, l. 7.) — I, 228, l. 11; 411, l. 17; 418, l. 20; II, 581, l. 23.

2 *Suivi de comme ou de que : aussi; autant.*

I, 106, l. 3; 151, l. 16. — « Nous ne sommes pas *si* pleins [« tant pleins », 1588] de mal comme d'inanité; nous ne sommes pas *si* miserables comme nous sommes viles. » (I, 389, l. 27 et 390, l. 1.) — II, 59, l. 9.

3 *Aussi; de même.*

II, 179, l. 22; 270, l. 9; III, 272, l. 28. — « Les vivans y eurent a patir, *si* eurent ceux qui n'estoient encore nays. » (III, 331, l. 28.) — « Un ambitieux s'en fut pandu; *si* eust faict un avaritieux. » (III, 333, l. 3.) — « Mais un tel en mourut. — *Si* fairés vous, sinon de ce mal la, d'un autre... » (III, 392, l. 12.)

COMME SI.

I, 253, l. 8; III, 210, l. 7. — « On trouva... peu d'art en l'architecte de tels ouvrages... *Comme si* feroit on de la plus part de telles choses... » (III, 312, l. 22.) — « Il est vray que celle la nous est plus cachée et occulte, *comme si* est bien son essence. » (*Théol. nat.*, ch. 48.)

4 *Ainsi; de cette façon.*

« (Je) suis contant d'estre destiné a y assister et m'en instruire. *Si* cherchons nous avidemant de reconoistre... en la fable des theatres la montre des jeus tragiques de l'humaine fortune. » (III, 335, l. 1.)

5 *Aussi; de plus; encore.*

« Nous n'avons nouvelles que de deus ou trois

antiens qui aient battu ce chemin; et *si* ne pouvons dire si c'est du tout en pareille maniere a cettecy. » (II, 59, l. 6.) — II, 107, l. 5; 112, l. 5; 587, l. 28.

6] *Vraiment; certes.*

I, 153, l. 7. — « Et *si* suis obligé particulierement à cette piece, d'autant qu'elle a servy de moyen à nostre premiere accointance. » (I, 239, l. 17.) — II, 173, l. 27; III, 307, l. 1 et p. 466.

SI FOIS, SI FAY : *formule d'affirmation, certes oui.*

« Si je sens ses assaux? *Si fois* [1588] [« si fais », Ms]. » (III, 336, l. 13.)

Ce sens devient rare au temps de Montaigne, chassé par le sens suivant qui en dérive directement. Voici pourtant un texte de Cotgrave qui prouve qn'il était bien vivant au début du XVII[e] siècle : « *Si* in the beginning of a speech now and then implies (among some ancient Authors) a kind of certaintie, or of resolution; as, *Si advint en ce jour mesme que le heraut arriva* : Surely it happened the verie same day wheron the herald arrived. *Si voy qu'il nous faudra avoir bataille* : I see for certaine that we must fight. » — On emploie en ce sens *si* pour marquer une proposition principale après une subordonnée : « Qui sera en cherche de science, *si* la pesche où elle se loge. » (II, 100, l. 7.) » Qui a de la valeur, *si* le face parestre en ses meurs. » (II, 610, l. 16.) Il sert plus généralement à souligner une affirmation, comme on a pu s'en rendre compte par tous les exemples précédents. « Les plus delicieus plaisirs, *si* se digerent ils au dedans, fuyent a laisser trace de soi, et... » (II, 454, l. 3.) — II. 454, l. 15. — « Les autres sentent la douceur d'un contentement et de la prosperité... *Si* la faut il estudier, savourer et ruminer. » (III, 425, l. 3.)

7] *Toutefois; pourtant.*

« Tu as beau faire, douleur, *si* ne diray-je pas que tu fois mal. (I, 65, l. 14.) — I, 73, l. 22. — « (Il s'agit des lois civiles) ausquelles encore que l'humaine raison aye beaucoup plus de commerce, *si* sont elles souvereinemant juges de leurs juges. » (I, 155, l. 3.) — « En nos ames, bien qu'il y ait divers mouvemens qui l'agitent, *si* faut-il qu'il y en ait un à qui le champ demeure. » (I, 306, l. 14.) — II, 209, l. 14; 360, l. 7. — « Les dernieres paroles d'Epicurus... sont grandes et dignes d'un tel philosophe, mais *si* ont elles quelque marque de la recommendation de son nom, et de cette humeur qu'il avoit décriée par ses preceptes. » (II, 391, l. 17.) — II, 418, l. 10; 519, l. 20; III, 326, l. 13.

ET SI : *cependant; pourtant; avec tout cela.*

I, 164, l. 13; 180, l. 1. — « Ce fruict est plus grand, sans comparaison, *et si* sera plustost meury. » (I, 207, l. 26.) — « Il ne sçait pas ablatif... ny la grammaire; ne faict pas son laquais ou une harangiere... *et si* vous entretiendront tout votre soul, si vous en avez envie. » (I, 220, l. 4.) — I, 222, l. 25; II, 56, l. 13; 76, l. 25; 79, l. 17; 112, l. 5; 170, l. 22; 357, l. 22. — « J'ay trouvé... mes maladies... aussi courtes qu'à nul' autre; *et si* n'y ay point meslé l'amertume de leurs ordonances. » (II, 586, l. 24.) — III, 210, l. 9; 215, l. 17.

« On se servoit autrefois de cette particule *si* avec beaucoup de grace, ce me semble; par exemple on disait : *j'y ay fait tout que j'ay pû, j'ay remué Ciel et Terre, et si je n'ay pu en venir à bout*... pour dire : *et avec tout cela je n'ay pu en venir à bout.* Mais aujourd'huy on ne s'en sert plus, ny en prose ny en vers. » (Vaugelas, *Remarques.*)

Renforcé de POURTANT.

I, 268, l. 23. — « Quelque odeur que ce soit, c'est merveille combien elle s'attache a moy, et combien j'ay la peau propre a s'en abreuver... Et *si pourtant* je me trouve peu subject aux maladies populaires. » (I, 407, l. 1.) — III, 272, l. 20.

SI EST-CE QUE : *toutefois; cependant.*

« Lucius Marcius... sema des entregets d'accord, desquels le Roy (de Macedoine)... accorda trefve pour quelques jours, fournissant par ce moyen son ennemy d'oportunité et loisir pour s'armer : d'où le Roy encourut sa derniere ruine. *Si est-ce, que* les vieils du Senat... accusarent cette pratique come enemie de leur stile antien. » (I, 26, l. 6.) — I, 28, l. 28; 44, l. 17; 48, l. 10; 94, l. 11; 156, l. 1; 181, l. 4; 268, l. 28; 306, l. 9; 364, l. 5; 366, l. 27. — « Encore que je sois tousjours d'advis... d'interpreter plustost en bonne part les choses qui le peuvent estre, *si est-ce que* l'estrangeté de nostre condition porte que nous soyons souvent par le vice mesmes poussez à bien faire. » (II, 7, l. 1.) — II, 57, l. 13; 63, l. 4; 74, l. 2; 416, l. 23 [1588].

Au sens conditionnel, Montaigne emploie parfois *si* avec une

forte ellipse : « Comme... en nostre ancienne Aquitaine des Guillaumes, d'où l'on dict que le nom de Guienne est venu : par un froid rencontre, s'il n'en y avoit d'aussi cruds dans Platon mesme. » (I, 454, l. 10.)

8] *Substantivement.*

PAR TEL SI QUE : *sous cette condition.*

« Le larrecin y estoit (à Lacedemone) action de vertu, mais *par tel si, qu*'il estoit plus vilain qu'entre nous d'y estre surpris. » (I, 70, l. 16 [1588].) — « Cettuy-cy leur prognostique les choses à venir... mais c'est *par tel si que,* ou il faut [« mais c'est à telle condition, que s'il faut », 1588] à bien deviner, .. il est haché en mille pieces s'ils l'attrapent. » (I, 272, l. 21.)

SICCITÉ.

Sécheresse.

Au figuré.

« En une si grande *siccité* de devotion... » (I, 76, l. 29.)

SIEGE.

1] *Place, lieu assigné.*

« Je trouve que les premiers *sieges* (les places d'honneur) sont communément saisis par les hommes moins capables... » (I, 201, l. 24.) — II, 21, l. 10. — « Chaque piece en son *siege*... » (II, 61, l. 2.) — II, 276, l. 14; III, 105, l. 15; 122, l. 25; 142, l. 5.

2] *Au figuré : place; position; partie.*

« Le desir et la satiete remplissent de dolur les *sieges* audessus et audessous de la volupte. » (I, 401, l. 28.) — « Les mestis qui ont desdeigné le premier *siege* d'ignorance de lettres, et n'ont peu jouindre l'autre (le cul entre deus selles, des quels je suis, et tant d'autres) sont daugereus, ineptes, importuns. » (I, 403, l. 16.) — « Pourtant (c.-à-d. pour cette cause) de ma part je me recule tant que je puis dans le premier et naturel *siege*, d'ou je me suis pour neant essaie de partir. » (I, 403, l. 20.)

SIEN.

1] *Adjectif.*

I, 210, l. 16; 235, l. 25. — « J'ay une ame toute *sienne*, accoustumée à se conduire à sa mode. » (II, 423, l. 17.)

2] *Substantivement.*

I, 313, l. 7. — « On arrive peu à ces avancements qu'en hazardant premierement le *sien*. » (II, 427, l. 9.) — II, 548, l. 19; 564, l. 3; III, 153, l. 25.

Y ALLER DU SIEN : *donner de sa personne.*

« Tant de grandes choses ne peuvent pas avoir esté executées par luy, qu'il n'*y soit alé* beaucoup plus *du sien* qu'il n'y en met. » (II, 114, l. 16.)

SIER.

Ramer à rebours; d'où : reculer.

SIER ARRIERE : *reculer.*

« (Les) gens de pied Lacedemoniens... en la journee de Platees, ne pouvant ouvrir la phalange Persiene, s'advisarent de s'escarter et *sier arriere.* » (I, 53, l 5.)

SE SIER EN ARRIERE.

(Il s'agit de la fin de l'audience du Pape.) « Le plus commun est de *se sier en arriere* à reculons,... de maniere qu'on regarde tous-jours le Pape au visage. » (*Voyage*, 212.)

« *Sier en arriere* : c'est aller le derriere devant: to shieve or fall astern (a terme of Navigation). » (Cotgrave.)

SIGNALÉ.

Cf. SEIGNALÉ.

SIGNAMMENT.

Particulièrement; spécialement.

II, 70, l. 2; 105, l. 5; III, 24, l. 12. — « Il y a des parties secretes aus objects qu'on manie et indivinables, *signammant*, en la nature des homes, des conditions muettes... » (III, 33, l. 27.) — « La

facture nee *signamment* et engendree pour l'homme et gloire de celuy qui l'a faite... » (*Théol. nat.*, ch. 199.) — *Ibid.*, ch. 303; 318.

Deux fois après 1588, *signamment* a pris la place de *notamment*. Cf. ce mot.

SIGNE.

Signal.

« Il (Augustus) se trouva pressé d'un si profond sommeil qu'il fausit que ses amis l'esveillassent pour donner le *signe* de la bataille. » (I, 351, l. 8.) — I, 351, l. 14. — « Ils n'avaient pas eu le *signe* de piller » [1595]. (III, 330, l. 16 et p. 466.)

En revanche *signal* est employé par Montaigne au sens de « signe » : « Je vous supplie, pour *signal* de mon affection envers vous, vouloir estre le successeur de ma bibliotheque. » (C. et R., IV, 314.) — *Théol. nat.*, ch. 191 : 307.

SIGNIFIANT.

Expressif.

« Il y a bien au dessus de nous, vers les montaignes, un Gascon, que je treuve singulierement beau, sec, bref, *signifiant*. » (II, 418, l. 16.)

SIGNIFICATION.

1] *Action de signifier; expression.*

« Ils n'ont moyen quelconque d'expression et *signification* de leurs pensées et de leur misere. » (II, 55, l. 23.)

2] *Signe.*

« C'estoit à Rome une *signification* de faveur, de comprimer et baisser les pouces. » (II, 487, l. 12.)

SIGNIFIER.

1] *Exprimer par des signes.*

« Ce seul dernier desplaisir se peut *signifier* par larmes, les deux premiers surpassans... tout moyen de se pouvoir exprimer. » (I, 10, l. 13.)

2] *Exprimer; décrire.*

(Il s'agit de la manière dont anciennement on chauffait le logis ».) « Ce que j'ai veu clairement *signifié*... en Seneque. » (III, 382, l. 11.)

SILLER.

SILLER LES YEUX : *fermer les yeux.*

« C'est un coup de la fortune de faire broncher nostre enneміy, et de luy faire *siller les yeux* [1588] [« de luy esblouir les yeux », Ms] par la lumiere du Soleil... » (I, 276, l. 18.) — II, 19, l. 10; 505, l. 22.

SANS SILLER LES YEUX.

« Luy, seul, sans rien dire, *sans siller les yeux*, se tint debout, contemplant fixement le corps de son fils » [1595]. (I, 11, note 1.) — I, 205, l. 9.

SILLER LA VEUE.

« Il nous faut souvant tromper affin que nous ne nous trompons, et *siller* nostre *veue*, estourdir nostre entandement pour les dresser et amander. » (III, 283, l. 18.)

« En terme de fauconnerie, *siller les yeux* du faucon c'était coudre les paupières du faucon qne l'on dressait. Dessiller était l'opération inverse. Au sens étymologique *siller*, proprement *ciller*, signifie « rapprocher les cils. »

SIMILITUDE.

1] *Ressemblance; conformité.*

II, 130, l. 4. — « Ce qu'il eust dit plus assurément, s'il eust veu les *similitudes* et convenances de ce nouveau monde... avec le nostre... » (II, 326, l. 21.) — III, 82, l. 10; 360, l. 14; 361, l. 3; 367, l. 11.

2] *Comparaison.*

II, 350, l. 15. — « Si j'avois à estendre cette *similitude*... » (III, 125, l. 22.) — III, 180, l. 21; 322, l. 16.

3] *Imitation.*

« On m'a veu plus souvent jurer par *similitude* que par complexion. » (III, 115, l. 3.)

SIMPLE.

1] *Pur; sans mélange.*

« Ils emploioint pour tesmoignage de grande simplicité de se laver d'eau *simple*. » (I, 381, l. 26.)

2 *Sans complications.*

« Ostez toutes ces subtilitez epineuses... prenez les *simples* discours de la philosophie. » (I, 211, l. 19.)

3 *D'une naïveté sotte.*

« Par une humeur bien *simple*... » (II, 169, l. 12.)

SIMPLEMENT.

Avec une simplicité ingenue.

« Les annales reprochent jusques à cette heure à quelqu'un de nos Roys de s'estre trop *simplement* laissé aller aux consciéncieuses persuasions de son confesseur. » (III, 266, l. 1.)

SIMPLESSE.

1 *Simplicité; naturel.*

« Une montre apparente de *simplesse* et de nonchalance. » (III, 4, l. 9.) — « L'uniformité et *simplesse* de mes meurs... » (III, 250, l. 20.)

2 *Naïveté sotte; sottise.*

I, 60, l. 7. — « Si (c.-à-d. vraiment) est ce grand *simplesse* de condamner chose que vous n'aves esprouvee. » (I, 118, l. 13.) — I, 206, l. 24; 232, l. 1; 236, l. 5; II, 220, l. 7; 481, l. 2. — « La grande *simplesse* que ce nous est d'abandonner les enfans au gouvernement... de leurs peres. » (II, 516, l. 4.) — III, 45, l. 26.

Le sens est souvent très voisin de « ignorance » : « Ce n'est pas a l'adventure sans raison que nous attribuons à *simplesse* et ignorance la facilité de croire et de se laisser persuader. » (I, 232, l. 1.) — II, 214, l. 8; 448, l. 7. *Simplesse* et *simplicité* sont pour Montaigne synonymes.

SIMPLICITÉ.

1 *Naturel.*

« Il les faut (les âmes) presupposer toutes sçavantes lors qu'elles sont en leur *simplicite* et pureté naturelle. » (II, 291, l. 3.)

2 *Naïveté.*

« Pour tromper une *simplicité* pareille à la mienne... » (II, 322, l. 6.)

3 *Ignorance.*

II, 206, l. 13. — « Sa meillure doctrine estoit la doctrine de l'ignorance, et sa meillure sagesse, la *simplicité.* » (II, 221, l. 7.)

SINCERITÉ.

Pureté; intégrité.

« Il n'est passion qui esbranle tant la *sincerité* des jugemens que la colere. » (II, 517, l. 13.) — « Luy qui, par la *sincerité* de sa consciance, merita... de penetrer si avant en la chrestine lumiere... » (III, 331, l. 3.)

*SINGERESSE.

Adjectif féminin : qui tient du singe; imitatrice.

« J'ay une condition *singeresse* et imitatrice. » (III, 114, l. 24.) — « Ainsi metoit imprudammant a mal ces povres bestes leur complexion *singeresse* (il parle de singes qui imitaient tout ce qu'ils voyaient faire). » (III, 115, l. 11.)

SINGERIE, CINGERIE.

Tour d'adresse.

« Et autres pareilles *singeries*, de quoi il vivoit. » (I, 378, l. 24.) — « Tant de sortes de *cingeries* que les bâteleurs aprennent à leurs chiens. » (II, 174, l. 5.) — II, 419, l. 6.

SINGULIER.

1 *Unique.*

« Si elle (la chose à croire) estoit selon quelque exemple, ce ne seroit plus chose *singuliere.* » (II, 221, l. 19.)

2 *Exceptionnel; rare; extraordinaire.*

« Tout ce qu'il y aura de *singulier* autour de lui, il le verra... » (I, 202, l. 9.) — I, 404, l. 8; 421, l. 4. — « A qui gardoy je à découvrir cette *singuliere* affection que je luy portoy dans mon ame? » (II, 84, l. 13.) — II, 111, l. 14; 443, l. 14.

SINGULIEREMENT.

1 | *Uniquement; de façon unique; particulièrement.*

I, 407, l. 16. — « Cæsar *singulierement* [« seul », 1588] me semble meriter qu'on l'etudie... » (II, 114, l. 2.) — « Une forme commune et universelle, revenante esgallement à tous hommes, et *singulierement* à nul [non magis uni quam alteri]. » (*Théol. nat.*, ch. 217.)

2 | *Remarquablement.*

II, 134, l. 9; 139, l. 19 206, l. 12.

SKELETOS.

Dessin anatomique.

« Je m'estale entier : c'est un *skeletos* ou, d'une veue, les veines, les muscles, les tendons paroissent, chaque piece en son siege. » (II, 61, l. 1.)

SOCIABLE.

Propre à la vie sociale (moderne).

(Il parle des « esprits qui ont quelque rare excellence au dessus des autres ».) « C'est miracle s'il s'en rencontre un rassis et *sociable.* » (II, 306, l. 3.) — « La secte Peripatetique, de toutes les sectes la plus *sociable* » [1595] [« la plus civilisee », Ms]. (II, 419, l. 16 et p. 658.)

SOCIAL.

Sociable.

« Recommandons la à ce Dieu, protecteur de santé et de sagesse, mais gaye et *sociale.* » (III, 431, l. 5.)

SOCIETE.

1 | *Union; alliance.*

I, 411, l. 2. — « Cette *societé* de l'homme à Dieu... » (II, 263, l. 9.) — « L'home forge mille plesantes *societez* entre dieu et luy. » (II, 272, l. 16.) — III, 161, l. 8. — « L'une et l'autre *societé* [conjunctio] est tissuë par une libre et franche amour. » (*Théol. nat.*, ch. 135.)

2 | *Communauté; participation.*

I, 310, l. 11; 372, l. 20; 410, l. 16. — « La *societé* d'offices... » (II, 160, l. 19.) — II, 559, l. 13. — « Une perpetuelle *Societé* de lieu... » (III, 54, l. 9.) — III, 225, l. 4.

3 | *Liens sociaux.*

« Socrates... jettoit ses connoissances, sa *societé* et ses affections à tout le genre humain... » (I, 204, l. 4.) — I, 230, l. 18.

SOIGNER (SE).

Se soucier; se préoccuper.

« Nous nous *soignons* plus qu'on parle de nous, que comment on en parle. » (II, 400, l. 12.)

SE SOIGNER DE : *s'occuper de; se soucier de.*

I, 128, l. 7; 153, l. 22; II, 88, l. 19; — « Si quelquefois on m'a poussé au maniement d'affaires estrangieres, j'ay promis de les prendre en main, non pas au poulmon et au foye; de m'en charger, non de les incorporer; de *m'en soigner* ouy, de m'en passionner nullement. » (II, 280, l. 14.) — III, 96, l. 5.

SOING.

1 | *Souci; préoccupation.*

(Il s'agit du sentiment du peuple en une époque de peste.) « J'en vis qui craingnoient de demeurer derriere, comme en une horrible solitude; et n'y conneu communéement autre *soing* que des sepultures : il leur faschoit de voir les corps espars emmy les champs. » (III, 338, l. 12.)

SANS SOIN DE : *sans se soucier de.*

III, 183, l. 11.

2 | *Attention; effort; peine que l'on se donne*

II, 423, l. 16; 425, l. 22. — « Si je ne creignois non plus le *soin* que la despanse... » (III, 53, l. 16.) — « Ce que j'auray dict sans *soing*, si on vient à

me le contester... je l'espouse. » (III, 56, l. 9.) — III, 237, l. 1; 391, l. 5.

SOIT.

Peut-être (sans alternative).

« Quand je considere mes affaires de loïng... je trouve *soit* pour n'en avoir la memoire guere exacte, qu'ils sont allez... en prosperant. » (III, 211, l. 9.) — III, 409, l. 4.

Habituellement, comme dans la langue moderne, *soit* marque une alternative : I, 296, l. 9. Il est encore tout voisin de sa fonction verbale étymologique, comme le montre le pluriel suivant : « *Soyent* des assietes d'estain, de bois, de terre... tout m'est un... » (III, 258, l. 7.)

SOLAGE.

Sol; terrain (au propre et au figuré).

« Es raisons et invantions que je transplante en mon *solage* et confons aus mienes... » (II, 101, l. 9.) — « Un' herbe transplantée en *solage* fort divers a sa condition... » (III, 266, l. 21.)

SOLDAR.

Soldat.

II, 5, l. 3.

*SOLDATESQUE.

De soldat.

I, 222, l. 24; II, 460, l. 18.

Cf. LIVRESQUE.

SOLEMNE, SOLENNE.

1 | *Solennel (latin : solemnis).*

II, 38, l. 13. — « Nous estimons grande chose notre mort, et qui ne se passe... sans *solenne* consultation des astres. » (II, 372, l. 10.) — III, 362, l. 26.

2 | *Grave; important; énorme.*

« Garantir un danger... par un' effrontee et *solemne* mansonge. » (I, 41, l. 16.) — I, 413, l. 17. — « Cete proposition si *solemne* : S'il est permis au subjet de se rebeller... contre son prince. » (II, 147, l. 8.)

Montaigne emploie aussi le dérivé *solennel* (I, 17, l. 29); une fois, en 1588, il a substitué *solennel* à *solenne* (I, 272, l. 13 et p. 455).

SOLEMNIZER.

Solenniser.

I, 289, l. 19.

SOLIDEMENT.

En bloc.

« Je n'ay rien à dire de moy, entierement, simplement, et *solidement*. » (II, 6, l. 25.)

SO[L]LICITUDE.

Préoccupation; souci; inquiétude; application.

(Il parle de son convoi.) « Je... m'en remettray à la discretion des premiers à qui cette *sollicitude* tombera en partage » [1588] [« à qui je tomberai en charge », Ms]. (I, 20, l. 19.) — « La *solicitude* de bien faire, et cette contention de l'ame trop bandée... à son entreprise,... la rompt. » (I, 45, l. 25.) — I, 78, l. 9; 168, l. 21. — « Nous avons pour notre part... la *solicitude* des choses à venir... » (II, 204, l. 8.) — II, 256, l. 5. — « Une complexion delicate et incapable de *sollicitude*... » (II, 424, l. 23.) — III, 46, l. 28. — « Quel fruict de cette penible *solicitude*? (III, 106, l. 12.)

SOLITAIRE.

Qui recherche la solitude.

« Complexion *solitere* et melancholique. » (I, 212, l. 18.)

SOMBRE.

1 | *Obscur; sans éclat (au figuré).*

« L'ordre est une vertu morne et *sombre*. » (III, 27, l. 10.) — III, 81, l. 1. — « Je louë une vie glissante, *sombre* et muette. » (III, 303, l. 21.)

2] *Sans force; émoussé.*

« En ce sage marché (le mariage), les appetits... sont *sombres* et plus mousses. » (III, 81, l. 1.)

1. SOMME.

« L'ayant tirassé et secoüé, comme pour l'esveiller d'un profond *somme* [« somne », 1580, 1582]... » (I, 93, l. 23 et p. 451.)

2. SOMME.

En somme; bref; en résumé.

I, 119, l. 26. — « *Somme*, je veux que... » (I, 204, l. 26.) — I, 225, l. 14; II, 119, l. 4; 267, l. 18; 441, l. 24; 542, l. 9; III, 184, l. 21; 338, l. 23; 368, l. 17.

SOMME QUE : *même sens.*

III, 58, l. 13.

Somme que a été corrigé en *somme.* (III, 338, l. 23.)

SOMMEILLER.

Dormir (au propre et au figuré).

« Se r'enfonçant dans le lict, (il) se remit encore à *sommeiller.* » (I, 350, l. 13.) — « Je *sommeille* en toute autre communication... » (III, 42, l. 6.)

SO[M]MIER.

Bête de somme.

« Il fantasia estre jumant et servir de *somier* a des soldats. » (III, 317, l. 26.)

SONDER.

1] *Au propre et au figuré.*

I, 386, l. 4; II, 173, l. 23. — « N'ont ils pas quelquesfois *sondé*, parmy leurs livres, les difficultez qui se presentent à cognoistre leur estre propre? » (II, 277, l. 25.) — « L'entendement humain se perdant a vouloir *sonder* et contreroller toutes choses jusques au bout. » (II, 302, l. 11.) — « Si je la presse (sa mémoire), elle s'estonne; et, depuis qu'ell'a commencé à chanceler, plus je la *sonde* [Ms] [« plus je la presse », 1588] plus elle s'empestre et embarrasse... » (II, 433, l. 6.)

2] *Spécialement : terme de chirurgie.*

« Se voir detailler en pieces, et arracher une balle d'entre les os, se souffrir recoudre, cauterizer et *sonder*... » (I, 67, l. 14.)

SONGE.

Imagination; sottise.

« Negotier au vent... je ne saurois que de *songes*... (je ne saurais le faire sinon en songe, en imagination). » (I, 327, l. 23.) — « Sont ce par des *songes* de l'humaine vanité... » (II, 158, l. 12.) — III, 42, l. 9.

DE SONGE; EN SONGE : *en imagination.*

II, 276, l. 20.

SONGECREUX.

Rêveur dans le vide.

« Je suis de moy-mesme non melancholique, mais *songecreux.* » (I, 107, l. 26.)

SONGER.

1] *Rêver.*

II, 580, l. 22. — « Cambises, pour avoir *songé* en dormant que son frère devait devenir Roy... » (III, 68, l. 1.) — III, 68, l. 6; 116, l. 23; 405, l. 27; 406, l. 17.

2] *Imaginer.*

« Aucuns (c.-à-d. quelques uns) nous *songent* [nous feignent : Var.] deux ames... » (II, 6, l. 8.) — II, 158, l. 13. — « Un Dieu... tel qu'il soit impossible de rien *songer* de plus parfait. » (*Théol. nat.*, ch. 76.)

SONGER AILLEURS : *penser à autre chose; être distrait.*

II, 112, l. 16.

SONGNEUX.

Soigneux.

I, 184, l. 3.

SONNER.

1° *Rendre un son; résonner.*

« ... qui *sone* plus sortablement en la langue d'un Gascon qui change volontiers en V le B, qu'en celle de Cicero. » (II, 218, l. 4.)

2° *Jouer des instruments.*

« De se mesler à la dance des garçons de sa ville, de chanter, de *soner*... » (III, 420, l. 24.)

3° *Intransitif et transitif (au figuré) : faire entendre; dire; signifier.*

« Cette responce ne *sonne* non plus que feroit la mienne, à qui s'enquerroit à moy de cette façon. » (I, 247, l. 7.) — « Ces propositions et mille pareilles qui se rencontrent à ce propos, *sonnent* evidemment quelque chose au dela d'attendre patiemment la mort. » (II, 23, l. 13.) — II, 120, l. 4; III, 98, l. 2. — « Les escrits mesmes vous *sonnent* que cettuy-cy (Brutus) estoit homme pour l'acheter (la liberté) au pris de la vie. » (II, 519, l. 7.) — « Le nom mesme de liberalité *sonne* liberté. » (III, 153, l. 6.) — *Théol. nat.*, ch. 27. — « Le parler des sainctes Escritures *sonne* continuellement la domination et la souveraine maistrise [dicuntur per modum mandati]. » (*Théol. nat.*, ch. 212.)

SONNEUR.

Joueur d'instrument.

« Cet ancien joueur de lyre, que Pausanias recite avoir accoustumé contraindre ses disciples d'aller ouyr un mauvais *sonneur* qui logeoit vis à vis de luy, où ils apprinsent à hayr ses desaccords et fauces mesures. » (III, 175, l. 9.)

SOPHISTIQUÉ.

Dénaturé; artificiel.

« Et certes la philosophie n'est qu'une poësie *sophistiquee.* » (II, 275, l. 9.) — III, 32, l. 4; 141, l. 17.

Montaigne emploie le verbe *sophistiquer* au sens de altérer : « Ils (les hommes) l'*ont sophistiquée* (la raison...) de tant d'argumentations... qu'elle est devenue variable... » (III, 339, l. 16.)

SORBONIQUE.

« Le vin theologal et *sorbonique* [« doctoral », 1588] est passé en proverbe. » (III, 420, l. 10.)

SORCERIE.

Sorcellerie.

I, 127, l. 8.

SORT.

PAR SORT : *par hasard; par l'effet du hasard.*

« Si les atomes ont, *par sort*, formé tant de sortes de figures... » (II, 286, l. 14.)

SORTABLE.

Qui s'accorde (avec).

« J'eusse trouvé ce conseil *sortable* à la rudesse Stoïque. » (I, 286, l. 8) — II, 124. l. 24. — « Les actions impies ont eu par tout les evenemans *sortables.* » (II, 242, l. 14.) — « S'il faut estudier, estudions un estude *sortable* à nostre condition. » (II, 503, l. 7.) — III, 176, l. 28.

*SORTABLEMENT.

Convenablement; à propos.

(Il parle de la tristesse.) « Ils en habillent la sagesse, la vertu, la consciance : sot et monstrueus ornement. Les Italiens ont plus *sortablement* babtisé de son nom la malignité. » (I, 9, l. 4.) — I, 415, l. 13; II, 218, l. 4; III, 28, l. 17. — « Ce que Virgile dict de Venus et de Vulcain, Lucrece l'avoit dict plus *sortablement* d'une jouissance desrobée d'elle et de Mars. » (III, 110, l. 25.)

SORTE.

Manière.

« Ces premier et second estres ressemblent en

beaucoup de *sortes* au soleil et à la lune. » (*Théol. nat.*, ch. 24.)

EN CETTE SORTE : *de cette façon.*

II, 559, l. 10.

EN TOUTE[S] SORTE[S] : *de toute façon.*

II, 113, l. 17; III, 378, l. 16.

Sorte a été après 1588 plusieurs fois remplacé par *espèce* ou *façon*. Cf. : I, 293, l. 7; 420, l. 15; II, 368, l. 16; III, 220, l. 9. — Une autre fois il a été remplacé par *forme*. Cf. : III, 261, l. 11.

SORTIR.

Au figuré.

(Il s'agit de « ses mœurs ».) « Quand l'envie m'a pris de les reciter, et que, pour les faire *sortir* en publiq un peu plus decemment... » (II, 288, l. 18.)

EN SORTIR : *en venir à bout.*

« Quelque dieu essaia de mettre en masse et confondre la dolur et la volupte, mais... n'*en* pouvant *sortir*, il s'avisa de... » (II, 465, l. 16.)

SOUCIEUX.

Qui donne du souci.

« Qu'ils ne veuillent de moi chose negotieuse et *soucieuse*, car j'ay denonce a tout souin guerre capitale. » (III, 237, l. 1.)

SOUDAIN.

1] *Rapide; prompt.*

II, 377, l. 6. — « J'emprunte les utils de son escripture, plus *soudaine* et plus aisée... » (II, 453, l. 7.) — II, 494, l. 18; III, 398, l. 3.

2] *Adverbe : tout de suite; aussitôt.*

I, 344, l. 16; 345, l. 17; 355, l. 22; — « Pætus se frappa, tout *soudain*, de ce mesme glaive. » (II, 560, l. 29.) — « *Soudain* revenu au logis... » (II, 506, l. 20.) — II, 521, l. 5. — « Si on nous présente pour approuver ou nier quelque proposition qui se puisse concevoir par la raison : nous devons *soudain* [statim debet] considerer celle qui luy est directement opposee et contraire. » (*Théol. nat.*, ch. 68.)

SOUDAIN APRÈS : *aussitôt après.*

« (Ils) mangent *soudain apres* s'estre levez, pour toute la journée. » (I, 271, l. 8.)

SOUDAIN QUE : *aussitôt que.*

« *Soudain qu*'elles sont à nous, nous ne sommes plus à elles. » (III, 123, l. 4.) — « *Soudain qu*'un de la troupe commençoit à se douloir du bout du doigt. » (III, 337, l. 6.) — « De mesme si *soudain que* nous sommes faits coulpables, nous recevions nostre peine finale... [Rursus etiam si statim homo, dum habet culpam...]. » (*Théol. nat.*, ch. 90.)

SOUDAINEMENT.

Vite.

« Combien *soudainement* viennent en honneur parmy nos armées les pourpoins crasseux...! » (I, 346, l. 8.)

SOUDAINETÉ.

Promptitude.

« Il ne se pouvoit trouver une substance mortelle deux fois en mesme estat, car, par *soudaineté* et legereté de changement, tantost elle dissipe, tantost elle rassemble. » (II, 367, l. 25.) — III, 122, l. 11.

SOUDURE.

Au figuré.

« Cette *soudure* fraternelle. » (I, 241, l. 5.) — « (Les philosophes) n'ont peu croire que nostre societé se peut maintenir avec si peu d'artifice et de *soudeure* humaine. » (I, 270, l. 5.)

SOUEF.

Suave.

« Un' odeur *souefve*. » (I, 405, l. 2.) — I, 407, l. 22.

Souef est le doublet populaire de *suave* qui a pris sa place.

SOUFFRANCE.

1] *Action de supporter (attitude passive par opposition à l'action).*

« L'action a plus d'effort que n'a la *souffrance*... »

(III, 129, l. 15.) — « La conoissance des causes apartient sulement a celuy qui a la conduite des choses, non a nous qui n'en avons que la *souffrance.* » (III, 309, l. 16.) — III, 341, l. 4.

2] *Endurance; patience.*

II, 544, l. 6; 578, l. 14 [1588]. — La fable de Juppiter et Juno... eshontee au dela de toute *souffrance*... (au dela de ce qui peut être enduré, être toleré). » (III, 92, l. 9.) — III, 110, l. 17; 163, l. 19; 168, l. 12. — (Il s'agit des « devis pointus ».) « Je suis parfaict en la *souffrance*, car j'endure la revenche non seulement aspre, mais indiscrete aussi, sans alteration » (III, 197, l. 19.) — III, 286, l. 21. — « Je porte en moy mes preservatifs, qui sont resolution et *souffrance.* » (III, 337, l. 16.)

SOUFFRANT.

Endurant.

« De toute autre qualité je suis aussi nonchalant et *souffrant* qu'homme que j'aye cogneu. » (III, 410, l. 4.)

SOUFFRIR.

1] *Etre passif; subir.*

« Les qualitez de celuy qui agit et de celuy qui *souffre*... » (III, 127, l. 18.)

2] *Supporter; endurer.*

I, 150, l. 14; 154, l. 8; 161, l. 17; 198, l. 20; II, 47, l. 15; 153, l. 19. — « Avoir assez de fermeté pour *souffrir* l'importunité des accidents contraires... » (II, 425, l. 9.) — II, 425, l. 26; III, 148, l. 11; 333, l. 12; 400, l. 4.

SOUFFRIR A : *même sens.*

« Nous sçavons des nations... où les enfans de sept ans *souffroyent à* estre foëttez jusques à la mort. » (I, 146, l. 1.)

SOUFLEZ.

« Si vous venez à les esclaircir... ils vous... desrobent incontinent... vostre interpretation : c'estoit ce que je voulois dire... *Souflez.* » (III, 196, l. 3.)

« The Imperative of *Soufler ;* used scorningly, or in derision. Tis but a jest, there is no such matter; or, he brags most vainly, prates most fondly; his words are but wind, his boasts little other than smoake. » (Cotgrave.)

SOUHAIT.

PAR SOUHAIT : *par goût.*

I, 210, l. 26.

SOUHAITER.

Substantivement.

« Je ne vois guere plus qu'esperer et vouloir. C'est pitié d'estre alanguy et affoibly jusques au *souhaiter.* » (III, 390, l. 18.)

SOUL.

Cf. SAOUL.

SOULER.

Cf. SAOULER.

SOULEVEMENT, SOUSLEVEMENT.

SOUSLEVEMENT D'ESTOMAC : *haut-le-cœur; vomissement.*

III, 146, l. 2.

SOULEVER, SOUBSLEVER.

Soulager (au sens du latin : sublevo).

« Un homme... qui leur a demandé de l'eau par pitié et du secours pour le *soubslever.* » (III, 367, l. 28.)

SOULIER.

TAILLER ET COUDRE UN SOULIER POUR QU'UN AUTRE LE CHAUSSE *(proverbe).*

III, 64, l. 7.

SOULOIR.

Avoir coutume (ne se trouve qu'à l'imparfait).

« Teres le Pere de Sitalcez *souloit* dire que... » (I, 74, l. 2.) — II, 135, l. 7.

« Ce mot est vieux, mais il seroit fort à souhaiter qu'il fust encore en usage. » (Vaugelas, *Remarques.*)

S[O]UPÇON.

« Ce mistere comançoit a taster ma *supçon.* » (III, 356, l. 1.)

Le mot est quelquefois féminin, I, 124, l. 12; masculin en 1580, 1582, il est devenu féminin par suite d'une correction.

SOURCILLEUX.

Austère.

« On a grand tort de la peindre inaccessible aux enfans, et d'un visage renfroigné, *sourcilleux* et terrible (il parle de la philosophie). » (I, 208, l. 6.)

SOURD.

Au figuré.

1 *Peu sensible; mou.*

« L'apprehension et l'application je l'ay dure et *sourde.* » (III, 279, l. 8.)

2 *Peu bruyant; qui n'a pas d'éclat.*

I, 405, l. 12. — « Je n'avois qu'à conserver et durer, qui sont effects *sourds* et insensibles. » (III, 306, l. 8.)

Rapprocher l'expression : « Lanterne *sourde* ».

SOURDAUD.

Au figuré : homme insensible.

« On a souvent pire marché de ces *sourdaus* endormis. » (III, 110, l. 16.)

SOURDEMENT.

Au figuré.

« Au Jugement de la vie d'autruy, je regarde tousjours comment s'en est porté le bout; et des principaux estudes de la mienne, c'est qu'il se porte bien, c'est à dire quietement et *sourdement* » [« quietement et seurement », 1588]. (I, 99, l. 9.)

SOURDRE.

Surgir; sortir de terre.

« Un laboureur perçant de son coultre profondemant la terre, en vid *sourdre* Tages, demi-dieu... » (I, 49, l. 19.)

Au figuré.

« De ce vice *sourdent* plusieurs grandes incommoditez. » (I, 268, l. 8.) — « De la premiere il ne peut *sourdre* nul inconvenient ou scandale. » (*Théol. nat.*, ch. 159.)

SE SOURDRE : *se lever; se manifester.*

« Nature *se sourdant* et s'exprimant a force... » (III, 29, l. 16.)

SOUS.

Sous la direction de.

« (Augustus César) ayant perdu une bataille *sous* Quintilius Varus en Allemaigne... » (I, 25. l. 13.) — « Un valet qui me servoit à les escrire *soubs* moy... » (II, 575, l. 10.)

SOUS-RIS.

Sourire.

III, 193, l. 29.

SOUSTENEMENT.

Action de suspendre.

« Et disoit Archesilas les *soustenemens* et l'estat droit et inflexible du jugement estre les biens, mais les consentements et applications estre les vices et les maux. » (II, 333, l. 21.)

SOU[S]TENIR.

1 *Supporter le choc de; résister à.*

« Voyant la troupe de Monsieur de Bourbon se renger pour le *soustenir* (un port' enseigne)... » (I, 93, l. 2.) — « Aprenons à le *soutenir* de pied ferme,

et à le combattre... » (I, 106, l. 25.) — I, 113, l. 21; II, 122, l. 1; 127, l. 26; 375, l. 16; 522, l. 14; 548, l. 8; 579, l. 11; III, 36, l. 16; 249, l. 16; 296, l. 5; 297, l. 21; 386, l. 26; 399, l. 29.

Absolument : résister.

« Elle (la vieillesse) gaigne pied à pied sur moy. Je *soustien* tant que je puis. » (III, 39, l. 8.)

SE SOUTENIR : *tenir bon.*

« Encores y a-il en cet estat dequoy *se soustenir.* » (II, 577, l. 24.)

2| *Arrêter (l'ennemi).*

« (Ils) traverserent... jusques en la Grece, où les Atheniens les *soustindrent.* » (I, 265, l. 14.)

3| *Défendre (en résistant à l'ennemi).*

« Il delibera de *soutenir* ce pas. » (I, 277, l. 24.)

4| *Suspendre (le jugement).*

« S'il est loisible a Panætius de *soutenir* son jugement autour des aruspices... » (II, 228, l. 23.) — « Leur mot sacramental, c'est ἐπέχω, c'est à dire je *soustiens,* je ne bouge. » (II, 230, l. 1.) — III, 313, l. 31.

5| *Au jeu de paume : recevoir la balle.*

« Comme entre ceux qui jouent à la paume, celuy qui *soustient* se desmarche et s'apreste... » (III, 391, l. 23.)

6| *Se charger de (d'un rôle); tenir (un rôle).*

« J'*ai soustenu* les premiers personnages és tragedies latines... » (I, 230, l. 1.)

Au conditionnel on trouve la forme *nous soutiendrions.* (II, 144, l. 24.)

SOUBSTERREIN.

Au figuré.

III, 429, l. 20.

Cf. SUPERCELESTE.

SOUVENANCE.

Souvenir; mémoire.

« Sur tout les vieillars sont dangereus, a qui la *souvenance* des choses passees demure, et ont perdu la *souvenance* de leurs redictes. » (I, 39, l. 7.) — I, 107, l. 7. — « Ils ont la *souvenance* assez pleine, mais le jugement entierement creux. » (I, 180, l. 7.) — I, 222, l. 17: 293, l. 17; II, 58, l. 13; 92, l. 29; 215, l. 3 et 12; 216, l. 3; 391, l. 26; 548, l. 7; 578, l. 7; III, 50, l. 21; 71, l. 3; 381, l. 5; *Théol. nat.*, ch. 329.

« J'ai employé le mot de *souvenance* dans mon Quinte-Curce; cependant ce terme a été depuis condamné comme vieux par l'Académie; il faut dire *souvenir* en prose, mais en vers *souvenance* est bon. » (Vaugelas, *Nouvelles Remarques.*)

SOUVERAIN.

Supérieur; essentiel; capital.

« Il redit maintes-fois que c'est la plus *souveraine* partie d'un capitaine... » (II, 546, l. 22.)

SOUVERAINEMENT.

A un degré élevé.

« J'avoi remarqué *souvereinemant* cella au premier de nos partis fievreux. » (III, 293, l. 7.)

SOY.

Employé pour renvoyer au sujet (comme en latin).

« Il semble que l'ame esbranlée et esmeuë se perde en *soy*-mesme, si on ne luy donne prinse. » (I, 23, l. 14.) — « Ainsin emporte les bestes leur rage... à se venger... sur *soi* mesmes [« sur elles mesmes », 1588] du mal qu'elles sentent. » (I, 24, l. 5.) — I, 107, l. 23; 115, l. 22; 139, l. 18; 203, l. 19.

Deux corrections en sens contraire, I. 24, l. 5; III, 202, l. 8, ne permettent de saisir aucune tendance chez Montaigne au sujet de l'emploi de ce réfléchi.

SPARTAIN.

De Sparte; spartiate.

« L'histoire *Sparteine...* » (II, 529, l. 19.) — II, 530, l. 17; III, 269, l. 3.

*SPECIFIQUEMENT.

« Les sçavans partent et denotent leurs fantasies plus *specifiquement*, et par le menu. » (III, 376, l. 17.)

SPIRITUEL.

Immatériel.

« Cet estranger que leur ame void, c'est un homme *spirituel* et imperceptible, sans dimension, sans couleur et sans estre. » (II, 199, l. 1.)

SPLANADE.

Esplanade; espace plat et sans obstacle.

« Quand on est en quelque belle *splanade* où il puisse picquer... » (II, 351, l. 7.)

Nicot donne le mot *esplanade*, non pas le mot *splanade*. Cotgrave les donne tous les deux.

*SPONDAIQUE.

« Une musique poisante, severe et *spondaique*. » (I, 356, l. 2.)

STATUT.

Au pluriel : institutions; lois.

« L'un dict aux Mammertins que les *statuts* n'avoyent point de mise envers les hommes armez. » (III, 18, l. 6.)

STERI[L]LE.

Au figuré.

II, 452, l. 10. — (Il parle de Tacite.) « Souvent je le trouve *sterille*, courant par dessus ces belles morts. » (III, 200, l. 13.)

STILE.

Coutume; usage; manière d'être ou d'agir.

» Les vieils du Senat... accusarent cette pratique come enemie de leur *stile* antien. » (I, 26, l. 8.) — I, 151, l. 1; 181, l. 2. — « Les raisons divines se considerent plus... reveramment seules et en leur *stile*, qu'appariées aux discours humains. » (I, 415, l. 17.) — II, 2, l. 1; 67, l. 13; III, 13, l. 1; 57, l. 10; 126, l. 15; 140, l. 22. — « Le *stile* à Romme portoit (c.-à-d. l'usage voulait) que cela mesme qu'un tesmoin deposoit pour l'avoir veu de ses yeux... estoit conceu en cette forme de parler : Il me semble. » (III, 314, l. 5.) — « Les premieres sotises qu'ils mettent en avant, c'est au *stile* qu'on establit les religions et les loix. » (III, 375, l. 2.)

STOÏQUE.

1 *Adjectif : stoïcien; des Stoïciens.*

« La definition *Stoique* (c.-à-d. donnée par les Stoïciens) de l'amour. » (I, 245, l. 1.) — « La secte *Stoicque*. » (I, 274, l. 15.) — II, 123, l. 21; 341, l. 2.

2] *Substantivement : Stoïcien.*

I, 5, l. 1.

Montaigne emploie concurremment *Stoïcien* substantivement. (I, 9, l. 6; II, 25, l. 14.)

STOMACAL.

De l'estomac.

« Cete lacheté voyelle... ny cordiale, ny *stomacale* (c.-à-d. qui n'est ni dans le cœur ni dans l'estomac). » (II, 579, l. 2.)

*STRETTE.

Etreinte; atteinte; attaque impétueuse.

« A la premiere *strette* que luy donne la goutte... » (I, 339, l. 2.)

« Ce mot est italien, mais il nous paraît naturel de supposer que Monluc, Henri IV et Montaigne l'ont emprunté au gascon qui dit, lui aussi « Da estreyte » pour « donner une estrette ». Nicot, Furetière, Richelet, l'ont omis; César Oudin le cite et l'explique ainsi : « Estrette, apretamiente ». (Lanusse, *Dialecte gascon*.) Montaigne a employé également le mot *estrette*. (II, 19, l. 14.)

STROPIAT.

Estropié.

« Et puis les voyla *stropiats* [1588] [« stropiets », Ms] estourdis de coups. » (II, 517, l. 7.)

« Ce mot doit être regardé comme italien. Au XVIe siecle il est d'un usage courant; Littré cite des exemples de « estropiat »

dans Rabelais et dans Carloix; Tabourot des Accords et Nicot l'admettent; Furetière indique le sens restreint qu'il avait souvent à cette époque : « Soldat qui a perdu quelque membre à la guerre et qui se sert de ce prétexte pour mendier ». Mais il est juste de rappeler qu'à côté de la forme italienne « stroppiato » il existe une forme gasconne semblable. » (Lanusse, *Dialecte gascon*.)

STROPIER.

Estropier.

I, 298, l. 4. — « Une bataille où dix mill' hommes *sont stropiez* [« estropiez », 1588] ou tuez... » (II, 401, l. 14.) — III, 318, l. 27.

STRUCTURE.

Action de construire; construction.

« La fortune m'a faict grand desplesir d'interrompre la belle *structure* du pont neuf de nostre grande ville. » (III, 150, l. 24.)

STUDIEUX.

Zélé (sens du latin : studiosus).

« Humble, obeïssant, disciplinable, *studieus*... » (II, 232, l. 6.)

STUPIDE.

Inerte; endormi; machinal.

I, 227, l. 3 [1588] [« lache », Ms]. — « Les functions du cors, *stupides* et serves... » (II, 256, l. 5.) — « Une complexion *stupide* et insensible... » (II, 577, l. 9.) — III, 73, l. 3.

Une fois Montaigne a remplacé *stupide* par *lâche* (I, 227, l. 3) au sens de « mou », « inerte ».

*STUPIDEMENT.

De façon inerte; insensible.

III, 238, l. 22; 426, l. 15.

STUPIDITÉ.

Inertie; insensibilité.

I, 10, l. 25. — « Je me deffens de la temperance... Elle me tire trop arriere et jusques a la *stupidité*... » (III, 70, l. 6.) — III, 301, l, 14.

Une fois, après 1588, Montaigne a remplacé *stupidité* par *faineantise*. (I, 228, l. 22.)

STYLE.

Cf. STILE.

SUADER.

Persuader; conseiller.

I, 32, l. 22. — « J'aydoy moy mesme... à le luy *suader*. » (II, 596, l. 29.) — « Antisthenes *suadoit* un jour aus Atheniens qu'ils commandassent que... » (III, 193, l. 6.)

SUASION.

Persuasion; sollicitation; conseil.

« Si ce n'est à une grande *suasion* de la necessité ou de la volupté... » (I, 19, l. 6.) — « Et non seulement par leur permission plusieurs actions vitieuses ont lieu, mais encore à leur *suasion*. » (III, 10, l. 2.) — III, 200, l. 3.

SU[B]JE[C]T.

1° *Adjectif.*

a) *Dépendant.*

« Chemins *sujects* et fermés. » (*Voyage*, 153.) — « Les chambres y estoient *sujettes* (c.-à-d. dépendantes les unes des autres, commandées les unes par les autres). » (*Voyage*.)

b) *Obéissant.*

« Tenir sa veue *subjete* et contreinte davant ses pas... » (II, 306, l. 19.)

2° *Substantivement.*

a) *Au figuré.*

« Ils (les médecins) les usurpent en leurs *subjects*. » (II, 589, l. 13.)

b) *Objet.*

II, 311, l. 6. — « Heraclitus et Protagoras, de ce que... l'aviron (semble) tortu dans l'eau et droit à ceux

qui le voient hors de la, et de pareilles apparences contraires qui se trouvent aux *subjects*, argumenterent que tous *subjets* avoient en eux les causes de ces apparences. » (II, 345, l. 7.) — « Sur ce mesme fondement qu'avoit Heraclitus... que toutes choses avoient en elles les visages qu'on y trouvoit, Democritus en tiroit une toute contraire conclusion, c'est que les *subjects* n'avaient du tout rien de ce que nous y trouvions. » (II, 347, l. 19.) — « De cette extreme difficulté sont nées toutes ces fantasies : que chaque *subjet* a en soy tout ce que nous y trouvons; qu'il n'a rien de ce que nous y pensons trouver. » (II, 353, l. 4.) — II, 365, l. 29; 366, l. 14 et 16; III, 64, l. 9 et 11.

SUBJECTION.

1 *Etat de celui qui est sujet.*

I, 344, l. 19; III, 170, l. 12. — « La superiorité et inferiorité, la maistrise et la *subjection*, sont obligées à une naturelle envie et contestation. » (III, 170, l. 28.) — Le determiner et le sçavoir,... apartient a la regence et a la maistrise; a l'inferiorité, *subjection* et aprantissage apartient... l'accepter » (III, 309, l. 22.)

2 *Au figuré.*

II, 606, l. 14.

3 *Soumission; obéissance.*

« Nous devons la *subjection* et l'obeissance esgalemant a tous Roys. » (I, 15, l. 14.) — II, 223, l. 7; III, 8, l. 4.

4 *Le fait d'être sujet à.*

« Un si grand nombre d'accidents ausquels chacun de nous est en bute par une naturelle *subjection*. » (I, 420, l. 11.) — « La *subjection* [« l'importunité », 1588] de mes maladies. » (II, 79, l. 10.) — II, 293, l. 16.

5 *Par extension : faiblesse; maladie (à quoi l'on est sujet).*

I, 54, l. 21; 124, l. 21. — « Quand j'imagine l'homme tout nud... ses tares, sa *subjection* naturelle et ses imperfections, je trouve que nous avons eu plus de raison que nul autre animal de nous couvrir. » (II, 201, l. 16.) — « Avant ma *subjection* graveleuse... » (II, 603, l. 28.)

SUBMIS.

Montaigne, en 1588, substitue la forme *soubmis* (I, 417, l. 26) à *submis* du texte de 1580 (p. 458). Ailleurs il a conservé *submettre* (III, 142, l. 21).

SUBORNEMENT.

Action de suborner; effort pour séduire.

« J'oys encore sans rider le front les *subornemens* qu'on me faict pour me tirer en place marchande. » (III, 334, l. 4.)

*SUBSECUTIF.

Secondaire.

« Socrates... estimant tout autre aprantissage *subsecutif* à celuyla (la science de la vie) et supernumerere. » (II, 235, l. 10.)

*SUBSIDIEREMENT.

« Il s'adresse à ce moyen de prime face, lequel ils ne prennent que *subsidierement*. » (I, 286, l. 29.)

Montaigne emploie aussi l'adjectif *subsidiaire*. (II, 149, l. 22.)

SUBSISTANCE.

Existence, réalité durable.

« Une réelle *subsistance*. » (II, 367, l. 7.)

SUBSISTANT.

Qui dure.

II, 367, l. 8. — « Il n'y a non plus en elle rien qui demeure, ne qui soit *subsistant*; ains y sont toutes choses ou nées, ou naissantes, ou mourantes. » (II, 369, l. 24.)

SUBSTANCE.

1 *Au propre.*

II, 367, l. 24.

2 *Au figuré.*

« Voyla leurs refreins, et autres de pareille *substance.* » (II, 230, l. 2.) — « Selon qu'on peut, c'estoit le refrein et le mot favory de Socrates, mot de grande *substance.* » (III, 43, l. 3.)

SUBSTANTER.

Sustenter.

II, 48, l. 19.

Au figuré.

« Est il rien, sauf nous, en nature, que l'inanité *sustante*? (III, 67, l. 28.) — III, 418, l. 9.

SE SUBSTANTER : *se nourrir.*

« Les Stoiciens disent qu'un homme auroit dequoy *se substanter* d'une olive par jour. » (II, 185, l. 7.) — III, 426, l. 13.

Au figuré.

« Nous appellons justement tout ce corps Jesus Christ... et chaque chrestien se nourrissant en luy *se substante* et remplist, comme estant vrayement l'un de ses membres. » (*Théol. nat.*, ch. 285.) — *Ibid.*, ch. 313.

SUBSTANTIAL, SUBSTANTIEL.

Substantiel; réel; essentiel.

« Les richesses, le repos, la vie et la santé, qui sont bien effectuels et *substantiaux.* » (I, 330, l. 4.)

Montaigne emploie aussi *substantiel* dans le même sens. (II, 355, l. 14; 568, l. 7.) « La plus esloignée accointance avec l'estranger leur est autant capitale que la plus voisine. Cette loy faict que toutes les approches se rendent necessairement *substantieles.* » (III, 126, l. 2.)

SUBSTITUTION.

Terme de droit : disposition par laquelle on appelle successivement un ou plusieurs héritiers à succéder, pour que celui qu'on a institué le premier ne puisse pas aliéner les biens soumis à la substitution; droit attaché à certaines propriétés nobiliaires, par lequel, le propriétaire ne pouvant les aliéner, elles passent aux héritiers mâles.

(En cas du décès des deux héritiers d'Endamidas, il avait « substitué » le survivant « en la part » du décédé.) « Charixenus, estant trespassé cinq jours apres, la *substitution* estant ouverte en faveur d'Aretheus... » (I, 249, l. 13.) — « Nous prenons un peu trop a ceur ces *substitutions* masculines. Et proposons une eternite ridicule a nos noms. » (II, 87, l. 9.) — « Ce n'est pas au subject des *substitutions* seulement que nostre esprit montre sa beauté et sa force, et aux affaires des Roys; il la montre autant aux confabulations privées. » (III, 48, l. 1.) — III, 366, l. 19.

SUBTIL.

Intelligent; fin.

I, 210, l. 6. — « Il est plus *subtil* de s'en moquer que d'y respondre. » (I, 221, l. 24.)

SUBTILITÉ DE : *habileté à.*

« La *subtilité* de desrober. » (II, 337, l. 8.)

SUBVERSION.

Renversement; destruction.

« C'estoit une humeur farouche de vouloir gratifier l'architecte de la *subversion* de son bastiment. » (II, 254, l. 18.) — II, 542, l. 13.

SUBVERTIR.

Renverser; détruire.

« Une crainte qui *subvertit* sa raison naturelle. » (II, 8, l. 1.) — « L'un jugement en *subvertissant* l'autre sans cesse. » (II, 304, l. 8.) — II, 324, l. 10.

SUCCEDER.

1 *Avoir un résultat bon ou mauvais.*

« Sirannez le Persien respondit à ceux qui s'estonnoient comment ses affaires *succedoient* si mal, veu que ses propos estoient si sages... » (III, 190, l. 17.) — « Son dessein n'*a* pas du tout mal *succedé.* » (III, 408, l. 15.)

2] *Réussir.*

« Enfant, on m'y plongea jusques aux oreilles et il *succedoit.* » (III, 8, l. 18.)

3] SUCCEDER A : *réussir à.*

« Commence à experimenter comment *te succederont* la douceur et la clemence. (I, 160, l. 17.) — I, 167, l. 11. — « Et suis deceu, s'il ne *m'eut* mieus *succede.* » (I, 327, l. 26.) — « Se resolurent, et *leur succeda*... a mettre et eus, et leurs maistre, et le vesseau en cendre. » (II, 305, l. 4.) — II, 584, l. 21; III, 313, l. 15.

4] *Venir à la suite comme successeur.*

« Monsieur de Biron... en la place duquel je *succeday*... » (III, 282, l. 7.)

5] SUCCEDER A : *hériter de.*

« Les aisnez *succedent à* tout le bien... (II, 328, l. 24.)

SUCCESSION.

PAR SUCCESSION DE TEMPS.

« Les Seigneurs de Carthage... craignants... que *par succession de temps* ils (des « habitants d'une grande isle fertile ») ne vinsent à multiplier tellement qu'ils les supplantassent eux mesmes... » (I, 267, l. 13.)

SUCCEZ.

Issue; résultat (bon ou mauvais).

II, 589, l. 10. — « Les fautes, les *succez* contraires, y donnent poincte et grace. » (III, 142, l. 17.) — III, 190, l. 19. — « Ces gens là s'asseurent de leur force, soubs laquelle ils se mettent à couvert en toute sorte de *succez* enemis. » (III, 295, l. 17.)

SUCCOMBER.

SUCCOMBER A : *s'affaisser sous.*

« Il (notre langage) *succombe* ordinairement *à* une puissante conception. » (III, 112, l. 26.)

SUCCRÉ.

Au figuré : doux; agréable.

II, 382, l. 14. — « La santé mesme si *sucree*... » (III, 289, l. 18.)

SUCCULENT.

Au figuré : plein de sens.

« Un parler *succulent* et nerveux... » (I, 222, l. 19.)

*SUEE.

« Tant de puans breuvages, cauteres, incisions, *suées*, sedons, dietes... » (III, 399, l. 28.)

SUFFISAMMENT.

Avec habileté.

« Qui fagoteroit *suffisemmant* un amas des asneries de l'humaine prudance, il diroit merveilles. » (II, 287, l. 1.) — « Tout homme peut dire veritablement; mais dire ordonnéement, prudemment et *suffisamment*, peu d'hommes le peuvent. » (III, 183, l. 16.)

SUFFISANCE.

1] *Capacité intellectuelle ou morale; habileté spirituelle ou corporelle; mérite; valeur.*

« *Suffisance* en l'art militaire. » (I, 90, l. 8.) — I, 155, l. 4. — » Puis qu'il confesse luy mesme qu'elles (les saillies poetiques) surpassent sa *suffisance* et ses forces. » (I, 162, l. 29.) — I, 177, l. 10; 197, l. 16; 200, l. 2; 201, l. 26. — « C'est folie de rapporter le vray et le faux à nostre *suffisance.* » (I, 232, le titre.) — « Ceux qui pensent avoir quelque *suffisance* outre la commune. » (I, 232, l. 14.) — I, 233, l. 13; 236, l. 7. — « Un tableau elabouré de toute sa *suffisance.* » (I, 238, l. 4.) — I, 238, l. 11; 242, l. 29. — « De mesme qu'il me surpassoit d'une distance infinie en toute autre *suffisance* et vertu, aussi faisoit-il au devoir de l'amitié (il s'agit d'Estienne de la Boëtie). » (I, 253, l. 10.) — I, 254, l. 14; 333, l. 3; 378, l. 15; 400, l. 14; II, 58, l. 28; 66, l. 9 [1588]; 74, l. 18; 104, l. 7; 111,

l. 16; 115, l. 2; 118, l. 13; 156, l. 13. — (Il parle des bêtes.) « Qu'est-ce autre chose que parler, cette *suffisance* [1588] [« faculté », Ms] que nous leur voyons de se plaindre, de se resjouyr...? » (II, 167, l. 1.) — II, 169, l. 10; 237, l. 13; 241, l. 24; 263, l. 27 [1588]; 266, l. 13; 291, l. 2 [1588]; 315, l. 5; 422, l. 18. — « Je n'ay eu besoin que de la *suffisance* de me contenter. » (II, 424, l. 8.) — II, 444, l. 19; 448, l. 13; 461, l. 4; 566, l. 13; 610, l. 13; III, 28, l. 18; 40. l. 2; 182, l. 6; 187, l. 3; 189, l. 14. — « Nos poitrines, où loge la cognoissance de nostre volonté et de nostre *suffisance* » [1588] [« de nostre meillure valur », Ms]. (III, 189, l. 24.) — III, 192, l. 15; 193, l. 25; 200, l. 5; 267, l. 25; 325, l. 17; C. et R., IV, 297; 326; *Théol. nat.*, ch. 84. — « Ayant reçeu seul et particulierement la *suffisance* de se cognoistre [ipse solus cognoscere], de voir les qualitez qui sont en soy. » (*Théol. nat.*, ch. 96.)

Au pluriel.

« Aumoins pouvons nous dire que ce sont *suffisances* de nulle relation et correspondance. » (II, 497, l. 7.)

La *suffisance en* quelque chose c'est la « compétence » : « Si j'avoy quelque *suffisance en* ce subjet... » (I, 191, l. 29.)

Comme le savoir et les arts confèrent de la valeur et du mérite, le mot *suffisance* prend parfois des significations très voisines de « savoir » et « art » : « Facheuse *suffisance*, qu'une *suffisance* pure livresque... » (I, 197, l. 16.) — « Quelle sorte de nostre *suffisance* ne reconnoissons nous aux operations des animaux? » (II, 162. l. 10.)

2 *Ce qui suffit (moderne).*

A SUFFISANCE : *suffisamment.*

« Mon pere et ma mere... en acquirent (du latin) *à suffisance* pour s'en servir à la necessité. » (I, 225, l. 12.) — II, 553, l. 4; III, 121, l. 4.

SUFFISANT.

Adjectif.

1 *Habile; capable.*

I, 140, l. 25. — « Des *suffisans* hommes aux maniemens des choses publiques. » (I, 172, l. 15.) — « L'experiance nous offre souvant un medecin plus mal medeciné, un theologien moins reformé, un sçavant moins *suffisant* que tout autre. » (I, 183, l. 5.) — I, 227, l. 15; II, 8, l. 29; 143, l. 6; 311, l. 25; 448, l. 15; 552, l. 11. — « Un personage sçavant n'est pas sçavant par tout; mais le *suffisant* est par tout *suffisant*, et a ignorer mesme. » (III, 22, l. 14.)

2 *Qui suffit (moderne).*

« Il leur respondit... qu'il estoit *suffisant* pour pourvoir a ce qui luy estoit propre. » (I, 153, l. 23.) — I, 339, l. 1. — « Ny ne treuve la conjecture des Pariens, envoies pour reformer les Milesiens, *suffisante* a la consequance qu'ils en tirarent. » (II, 9, l. 2.) — II, 172, l. 17; 178, l. 16.

Montaigne dit *suffisant en* au sens de « compétent » : « Des hommes *suffisans en* tout genre de sciences... » (I, 177, l. 4.) Mais il dit aussi : « *Suffisant à* l'escrime ». (I, 276, l. 20.)

SUFFOQUER.

Au figuré.

II, 18, l. 12. — « Le sommeil *suffoque* et supprime les facultez de nostre ame. » (III, 118, l. 13.) — III, 132, l. 10.

SUFFRAGANT.

Au figuré : subordonné.

« Qu'elle (la théologie) doibt estre principale par tout, point *suffragante* et subsidiaire. » (I, 415, l. 12.) — III, 48, l. 9. — (Il s'agit des « degrés pour monter à la prestrise ».) « (Le) septiesme, qui est immediatement estably pour le Sacrement du corps et sang de Jesus Christ, et a les autres six comme *suffragans* et ministres [subministrantes et subservientes]. » (*Théol. nat.*, ch. 307.)

SUFFUSION.

Epanchement au-dessous (terme médical).

« Une *suffusion* de sang sous la peau... » (II, 361, l. 21.)

SUI[T]TE.

1 *Action de suivre.*

« Et si ne sçay,... si, selon mon humeur... ce

que j'ai à souffrir des affaires... n'a point plus d'abjection, d'importunité et d'aigreur que n'auroit la *suitte* d'un homme, nay plus grand que moy. » (III, 215, l. 20.)

A LA SUYTE DE *(moderne)*.

« Cestuy-là corrompu tira quelques uns de ses compagnons *à sa suite* (c.-à-d. après lui). » (*Théol. nat.*, ch. 242.) — « Encore serions nous plus excusables envers luy faillant *à la suytte de* tant de si pressantes apparences. » (*Théol. nat.*, ch. 208.) — « Les Anges qui se tindrent en l'alliance de leur createur, qui s'arresterent *à la suitte de* sa volonté. » (*Théol. nat.*, ch. 243.)

2] *Dépendance.*

II, 108, l. 22; III, 22, l. 1. — « Le second (estage) une chambre et sa *suitte* (ses dépendances). » (III, 53, l. 11.)

3] *Action d'imiter.*

« (Je) m'instruis mieux par contrarieté que par exemple, et par fuite que par *suite*. » (III, 175, l. 5.)

4] *Conséquence; importance.*

« Chose difficile, et qui avoit beaucoup de poids et de *suyte*. » (I, 168, l. 7.) — « Errur de grande *suite* et præjudice. » (I, 204, l. 18.) — II, 87, l. 5; III, 96, l. 28.

5] *Série.*

« Voulans de toute cette *suite* continuer un corps, nous nous trompons. » (I, 308, l. 24.) — « La noblesse... est une vertu... genealogique et commune; *de suite* et de similitude; tirée par consequence... » (III, 82, l. 10.)

SUIVANT.

Sectateur; disciple.

« Les *suivans* de Melissus. » (II, 261, l. 2.) — II, 303, l. 19; 591, l. 1; III, 427, l. 10.

SUIVI.

Ordonné.

« Je trouvay belles les imaginations de cet autheur, la contexture de son ouvrage bien *suivie* [« bien tissue », 1588]. » (II, 142, l. 14.)

SUIVRE.

1] *Transitif.*

a) *Accompagner.*

« Il n'est pas à presumer qu'un monsieur si *suivy* (qui a une si grande suite), si redouté, n'aye au dedans quelque suffisance autre que populaire. » (III, 187, l. 2.)

b) *Etre du parti de.*

« Ceux que j'*ay suivy*... » (III, 291, l. 15.)

c) *Poursuivre; continuer.*

I, 159, l. 6; II, 105, l. 3. — « *Suyvez* cette gradation, vous irez beau train. » (III, 413, l. 12.)

d) *Rechercher.*

II, 130, l. 11; 214, l. 22. — « Il ne les faut (les voluptés) ny *suyvre*, ny fuir, il les faut recevoir. » (III, 417, l. 5.)

e) *Se conformer à.*

I, 216, l. 18. — « L'imitation du parler, par sa facilité, *suit* incontinant tout un peuple. » (I, 223, l. 22.) — I, 418, l. 21 et 22. — « Les occasions, en cette charge, *ont suivy* ma complexion. » (III, 306, l. 13.)

f) *Poursuivre; s'attacher à.*

« L'aigreur des infortunes qui nous *suyvent*... » (II, 210, l. 4.)

SE SUIVRE.

Au figuré : suivre son inclination.

« Ma façon n'ayde rien à la matiere. Voila pourquoy il me la faut forte, qui aye beaucoup de prise et qui luise d'elle mesme. Quand j'en sesis des populeres et plus gayes, c'est pour *me suivre* a moy qui n'aime point une sagesse ceremonieuse et triste. » (II, 415, l. 13.) — III, 40, l. 13.

2] *Intransitif : poursuivre; continuer (en parlant).*

I, 159, l. 14; 344, l. 17; II, 564, l. 20; III, 133, l. 17.

SUJET.

Cf. SUBJECT.

SUMPTUEUX.

Dépensier.

« Je ne suis pas *sumptueux* mais la ville requiert une grande despence. » (II, 486, l. 19.)

SUPERABONDANCE.

Surabondance.

« Cette *superabondance* de santé. » (II, 476, l. 14.)

SUPERCELESTE.

« Ce sont choses que j'ay tousjours veues de singulier accort : les opinions *supercelestes* et les meurs soubsterreines. » (III, 429, l. 19.)

Mot rare qui se rencontre déjà chez Lemaire de Belges.

SUPERCHERIE.

Excès; abus.

(Il s'agit des duels.) « Si vostre second est à terre, vous en avez deux sur les bras, avec raison. Et de dire que c'est *supercherie* elle l'est voirement. » (II, 493, l. 11.)

SUPEREROGATION.

Surérogation.

I, 229, l. 4.

SUPERFLU.

Qui excède le nécessaire (en bonne part).

« Le philosophe Lycon præscrit sagement à ses amis… quant aus funerailles de les faire ny *superflues* ny mecaniques. » (I, 20, l. 17.)

Montaigne emploie dans un sens analogue l'adverbe *superfluémant* dans le *Journal de voyage* : « Un très bon logis où nous fumes *superfluemant* tretez. »

SUPERNATUREL.

Surnaturel.

II, 144, l. 10; 151, l. 23; 202, l. 22; 223, l. 6; 243, l. 16; 313, l. 7; 329, l. 5; 404, l. 24; 591, l. 15; III, 316, l. 3, 12 et 13.

SUPERNUMERAIRE.

Surnuméraire; accessoire.

« Estimant tout autre aprantissage subsecutif a celuyla et *supernumerere.* » (II, 235, l. 10.) — III, 228, l. 15.

SUPERSTITIEUX.

Scrupuleux.

« Quand à nous moings *superstitieux*, qui tenons celuy avoir l'honneur de la guerre, qui en a le profit… » (I, 27, l. 23.)

SUPERSTITIEUSEMENT.

Scrupuleusement.

« Je craignois *superstitieusement* d'offenser, et respecte volontiers ce que j'ayme. » (III, 102, l. 22.)

SUPERSTITION.

Scrupule.

» Je dis jusques à telle *superstition*… » (I, 226, l. 14.) — II, 15, l. 22.

SUPPEDITER.

Mettre sous les pieds, fouler aux pieds (au figuré).

« (Il) vid davant ses yeus fourrager bone partie de la ville : les droits de l'avarice et de la vangence *suppeditant* ceus de son authorité et de la discipline militaire. » (I, 31, l. 4.)

*SUPPLICIÉ.

« Enfants *suppliciez*… » (I, 215, l. 6.)

SUPPLIR.

Suppléer (transitif).

« Pourquoy praticquent les medecins avant main la creance de leur patient avec tant de fauces promesses de sa guerison, si ce n'est afin que l'effect

de l'imagination *supplisse* l'imposture de leur aposeme. » (I, 130, l. 13.)

SUPPLIR LA PLACE DE : *suppléer.*

« Ce riche Romain, qui avoit été soigneux,... de recouvrer des hommes suffisans en tout genre de sciences... affin que, quand il escherroit entre ses amis quelque occasion de parler d'une chose ou d'autre, ils *supplissent* sa place, et fussent tous prets à luy fournir, qui d'un discours, qui d'un vers d'Homere... » (I, 177, l. 6.)

SUPPLIER.

Suppléer.

« Pour *supplier* au deffaut qu'ils avoient d'hommes... » (II, 555, l. 12.)

SUPPORT.

Au figuré.

« La licence de desrober et de piller... est un grand *support* aux ennuis de la guerre. » (I, 366, l. 16.)

DONNER SUPPORT A : *donner son appui à.*

Au figuré.

« Amurat, pour aigrir la punition contre ses subjets, qui *avoint doné support a* la parricide rebellion de son fils... » (III, 14, l. 2.)

SUPPORTABLE.

Tolérable; permis.

I, 200, l. 11.

SUPPOST.

Subordonné; agent.

« C'est « Barroco » et « Baralipton » qui rendent leurs *supposts* ainsi crotez et enfumés. » (I, 209, l. 3.)

SUPPRESSION.

SUPPRESSION D'URINE : *terme de médecine.*

III, 65, l. 2.

SUPPUTATION.

SUPPUTATION ASTRONOMIQUE : *calcul astronomique.*

II, 593, l. 10.

SUR.

1° *A; près de.*

« Celuy qui peint les mers... estant assis *sur* sa table... » (III, 380, l. 13.)

2° *Pendant; au moment de (cf.* POINT 5°*).*

II, 553, l. 14. — « Quoy que le despit et indiscretion d'aucuns leur puisse faire dire *sur* l'excez de leur mescontentement, toujours la vertu et la verité regaigne son avantage. » (III, 98, l. 22.) — III, 105, l. 23. — « Il tourna *sur* la fin. . sa veue vers son maistre .. » (III, 164, l. 1.) — III, 254, l. 19.

SUR LE COURS : *au cours.*

« Se raviser et se corriger, abandoner un mauves parti *sur le cours* de son ardur, ce sont qualitez rares, fortes et philosofiques. » (I, 201, l. 21.) — « Digne de mourir de cette noble façon, *sur le cours* de ses victoires et en la fleur de sa gloire. » (II, 462, l. 3.)

SUR LE PROGREZ DE.

Sur le progrez de ses victoires, C. Popilius arriva a luy de la part du senat. » (II, 482, l. 9.)

SUR JOUR : *pendant le jour.*

« Ils boivent à plusieurs fois *sur jour.* » (I, 271, l. 11.) — « Je ne puis... dormir *sur jour.* » (III, 386, l. 6.)

AVANCÉ SUR L'EAGE : *avancé en âge.*

II, 554, l. 4.

3° *Au sujet de.*

« *Sur* cela, je treuve qu'il est naturel de se defendre le plus des defaus dequoy nous sommes le plus entachez. » (II, 455, l. 25.) — « *Sur* ce propos... » (II, 559, l. 19.)

SUR CE QUE : *de ce que.*

« Il se brave *sur ce qu*'il contient aumoins sa lan-

gue... » (II, 209, l. 16.) — II, 522, l. 12; 552, l. 8; III, 129, l. 11.

4 *Conformément à; d'après; selon.*

III, 348, l. 5. — « Je m'y mets (à table) volontiers un peu après les autres, *sur* la forme d'Auguste. » (III, 409, l. 7.)

5 *Envers; contre.*

« L'ire de Dieu *sur* la race humaine... » (I, 204, l. 6.)

6 *Par dessus; plus que.*

I, 53, l. 4; 139, l. 23; 168, l. 7. — « Platon... sachant combien nous somes propres a recevoir toutes impressions, et, *sur* toutes, les plus farouches et enormes. » (II, 240, l. 21.)

En ce sens *sur* est le plus souvent suivi de *tout*; Montaigne écrit souvent *surtout* en deux mots : « Qu'on l'instruise *sur tout* .. se rendre... » (I, 200, l. 19.)

7 SUR PEINE DE : *sous peine de.*

I, 267, l. 11.

SURCEANCE.

1 *Surséance; suspension (action de surseoir).*

« (Les pyrrhoniens) cerchent qu'on les contredie, pour engendrer la dubitation et *surceance* de jugement, qui est leur fin. » (II, 227, l. 10.) — II, 230, l. 3.

2 *Délai.*

« D'autant que l'homme... peut quand il a failly recognoistre sa faute et revenir à soy, il le faut attendre et le laisser faire, pour voir s'il se corrigera... de luy mesme. Ceste *surceance* là [expectatio] et ceste attente luy est deuë. » (*Théol. nat.*, ch. 90.)

SURCHARGER.

Charger en outre, en plus (au figuré).

« Si l'affection maritalle s'y trouve entiere et perfaite... et qu'on la *surcharge* encore de celle qu'on doit à la parantelle... » (I, 258, l. 25.)

On trouve le substantif *sur-charge* avec une valeur analogue I, 10, l. 8.

SURGEON.

Cf. SURJON.

SURINTENDANT.

Qui a autorité sur.

« Le premier home de la premiere escole philosofique et *surintendante* des autres, ce grand Zenon... » (III, 61, l. 26.)

SURJON, SURGEON.

Ce qui sourd, ce qui jaillit d'une source (au propre et au figuré).

« Suyvez les (les fleuves) contremont jusques à leur source, ce n'est qu'un petit *surjon* d'eau à peine reconnoissable. » (II, 341, l. 9.) — III, 156, l. 7.

SURMONTER.

1 *Aller au delà de; dépasser; être supérieur à.*

« Ceci est aussi de Seneque : que le sage a la fortitude pareille à dieu, mais en l'humeine foiblesse; par ou il le *surmonte.* » (II, 208, l. 28.) — « De toutes les choses admirables (ceci) *a surmonté* l'admiration, que l'homme aye peu trouver la divine nature et la faire. » (II, 266, l. 14.) — III, 293, l. 9; 307, l. 1; 320, l. 18; 422, l. 7.

2 *Vaincre; triompher de; dominer.*

« Je veux que les choses *surmontent.* » (I, 222, l. 16.) — « Les Romains... avoyent accoustumé, de toute ancienneté, de laisser les Roys qu'ils *avoyent surmontez*, en la possession de leurs Royaumes. » (II, 482, l. 28.) — II, 495, l. 7; III, 29, l. 1; 296, l. 14.

Peut-être *surmonter* est-il employé absolument au sens de « l'emporter », dans l'exemple I, 222, l. 16. Je crois pourtant plutôt que ce verbe a pour complément « l'imagination ».

SURNOM.

Nom.

« Eyquem, *surnom* qui touche encore une maison cogneuë en Angleterre. » (II, 401, l. 3.)

« C'est l'appellation qui se donne à aucun après le nom de la

parenté et maison.. C'est aussi le nom de la maison et parenté. » (Nicot.)

DU SURNOM DE : *qui porte le nom de.*

« A la mienne volonté, qu'aucuns *du surnom de* Chretiens ne le facent encore! » (II, 264, l. 4.)

SURNOMMER.

Nommer.

« La force ou foiblesse de leur agir ne pend nullement de la vigueur ou debilité de nostre corps : Aussi les *surnommon*-nous [Dicuntur autem] spirituelles, incorporelles et intellectuelles. » (*Théol. nat.*, ch. 105.)

SE SURNOMMER : *se nommer.*

II, 400, l. 26; 401, l. 3.

*SURPAYER.

Payer au-dessus de la valeur (au propre et au figuré).

II, 204, l. 11. — « Un mauvais baiser en *surpaie* un bon. » (III, 123, l. 23.) — « Nous *sommes surpayez* selon justice quand la recompence esgalle nostre service. » (III, 153, l. 2.)

*SURPOI[D]S.

Surcharge.

« Mon livre est tousjours un... je me done loy d'y attacher... quelque embleme supernumerere. Ce ne sont que *surpois* qui ne condamnent point la premiere forme. » (III, 228, l. 16.)

Ce mot semble n'avoir été employé que par Montaigne; peut-être l'a-t-il formé à l'imitation des mots français *surcharge, surabondance*, etc.; mais puisque ce composé existait déjà en gascon, il est plus naturel de supposer qu'il l'a créé sur le patron du mot gascon. Ce terme a été relevé par César Oudin. « Surpoids, sobrepeso, sobrecargo ». (Lanusse, *Dialecte gascon.*)

SURPRENDRE.

SURPRENDRE DE : *trouver en; prendre en flagrant délit de.*

« Qui me *surprendra d'*ignorance, il ne fera rien contre moy. » (II, 100, l. 4.)

SURSAUT.

EN SURSAUT : *subitement.*

« Lors qu'apres une longue queste la beste vient *en sursaut* [« vient à l'improviste », 1588] à se présenter en lieu où, à l'adventure, nous l'esperions le moins. » (II, 132, l. 3.)

SURVENANCE.

1] *Le fait de survenir.*

« Et ne m'advertira de rien de nouveau la *survenance* de la mort. » (I, 109, l. 3.)

2] *Ce qui survient ou advient.*

I, 293, l. 15. — « Pour estre à table, ils ne se departoyent pas de l'entremise d'autres affaires et *survenances*. » (II, 43, l. 24.)

SURVENANT.

LES SURVENANS.

« Cela oste... quelque chose de ma façon au tretemant des *survenans*. » (III, 216, l. 13.)

SUS.

Sur; au-dessus de.

Théol. nat., ch. 246. — « Et le visible *sus* l'invisible. » (*Ibid.*, ch. 321.)

SUS DONC : *voilà donc.*

« *Sus donc* [Ecce] homme, de ceste tienne comparaison avec les autres choses... tu as trouvé... » (*Théol. nat.*, ch. 6.) — *Ibid.*, ch. 96.

OR SUS : *or donc (formule servant à exciter).*

I, 82, l. 15. — « *Or sus*, mes enfans, la mort est meshui le sul moien de vostre defance et liberte. » (II, 498, l. 28.) — III, 429, l. 1. — « *Or sus* [Ecce ergo], nous avons beaucoup fait, d'avoir en fin une tres-certaine asseurance de recouvrer celuy que nous avons si long temps cherché et pourchassé. » (*Théol. nat.*, ch. 266.)

SUS BOUT.

Cf. BOUT.

COURIR SUS, COURRE SUS.

I, 291, l. 11; 369, l. 17; II, 551, l. 12; III, 58, l. 1; 132, l. 4; 253, l. 18.

Cf. COURRE.

METTRE SUS.

Cf. METTRE.

REMETTRE SUS : *rétablir.*

(Il s'agit du secours de la grâce de Dieu.) « De nous le donner... c'est *remettre sus* [reformare] la vraye forme et naifve façon de la filiation et fraternité... » (*Théol. nat.*, ch. 273.) — *Ibid.*, ch. 278; 283; 296.

SE REMETTRE SUS.

« Il donne à son ennemy moyen de *se remettre sus.* » (I, 361, l. 16.) — « Si l'homme *se* veut donc *remettre sus* [resurgere] de sa cheute seconde... » (*Théol. nat.*, ch. 295.)

SUSPENDRE.

Au figuré : tenir en suspens, dans l'indécision (moderne).

« Gelon... *suspendit* ainsi son inclination en la guerre des Barbares contre les grecs. » (III, 5, l. 16.)

SUSPENS.

Suspendu; en suspens; irrésolu; indécis.

« La plus penible assiete pour moy, c'est estre *suspens* ès choses qui pressent, et agité entre la crainte et l'esperance. » (II, 425, l. 24.) — « Après s'estre resolu des difficultez qui le tenoient *suspens.* » (C. et R., IV, 311.)

SUSPITION.

Soupçon.

III, 332, l. 14.

SYMPATHIE.

AVOIR SYMPATHIE AVEC.

II, 136, l. 20.

SYNDIQUER.

Critiquer; censurer.

« Bien aprantis sont ceus qui *syndiquent* leur liberte. » (I, 259, l. 6.)

TABLE.

Repas.

« Les longues *tables*... me nuisent. » (III, 409, l. 4.)

TABLETTE.

Planchette enduite de cire sur laquelle on écrivait avec un stylet.

« Je ne sçaurois recevoir une charge (c.-à-d. une commission) sans *tablettes* (c.-à-d. sans en prendre note à l'instant). » (II, 432, l. 25.)

TABLIER.

Echiquier; damier; jeu se jouant avec des pièces mobiles sur une surface plane.

« Ceux qui, par certains jeux de *tablier*, apprennent l'Arithmetique et la Geometrie. » (I, 226, l. 9.)

TABOURIN.

Tambourin.

I, 210, l. 24; II, 355, l. 21. — « Com' ils sortoint de l'eglise, les violons et *tabourins* sortoint de l'autre costé. » (*Voyage*, 113.) — « Un pais montaigneus, qui retentissoit partout soubs les pieds de nos chevaus, comme si nous marchions sur une voute; et sembloit que ce fussent des *tabourins* qui tabourdassent autour de nous. » (*Voyage*, 73.)

TABUT.

Vacarme; tapage.

« Un des plus sçavans hommes de France... estu-

diant au coin d'une sale... et autour de luy un *tabut* de ses valets plain de licence. » (III, 384, l. 2.)

Ce mot ne se trouve ni dans Estienne ni dans Nicot. Tous les deux donnent « Tabuter une personne. Infestare, inquietare, molestare ». — « Trouble, turmoile, disquiet, molestation. » (Cotgrave.)

TACHÉ.

Entaché.

« Le jugement d'un home gage et acheté, ou il est moins entier et moins libre, ou il est *tache* et d'imprudence et d'ingratitude. » (I, 201, l. 8.)

TACHER, TASCHER.

Au figuré.

« Cette licence, qui *tasche* merveilleusement la cerimonieuse authorité et lustre de nostre justice... » (II, 340, l. 11.)

*TACITURNITÉ.

Silence.

« Vrayment je vainqueray ta *taciturnité*. » (I, 7, l. 12.)

Montaigne a substitué ce mot après 1588 à *silence* pour éviter une répétition; l'édition de 1595 le remplace par *silence*.

TAILLADE.

Coup qui entaille.

« Pour dix aspres, il se treuve tous les jours entre eus qui se donrra une bien profonde *taillade* dans le bras ou dans les cuisses. » (I, 72, l. 16.)

TAILLE.

Au figuré : rang.

(Il s'agit de Perseus, Roy de Macédoine.) « J'ai veu quelqu' autre de sa *taille* a qui... » (III, 377, l. 9.)

TAILLER.

1 | *Couper; inciser (au propre).*

« La pluspart du sang fut desja escoulé par les veines des bras qu'il s'estoit faictes *tailler* à son medecin pour mourir. » (II, 92, l. 20.) — II, 210, l. 14; 422, l. 24; 596, l. 24.

2 | *Au figuré : même sens.*

« Laissons à nostre pensée *tailler* et coudre à son plaisir. » (II, 331, l. 8.)

3 | *Au figuré : délimiter; fixer; déterminer.*

« Combien y a il de choses en nostre cognoissance, qui combatent ces belles regles que nous *avons taillées* et prescrites à nature? » (II, 259, l. 28.) — « Il s'en fust faict des bons hommes de mesnage, bons marchans, bons artizans; leur vigueur naturelle *estoit taillée* à cette proportion. » (III, 188, l. 15.) — « Ma rançon, qu'ils me *tailloyent* si haute que... » (III, 357, l. 19.) — III, 410, l. 24; 417, l. 20.

SE TAILLER.

Au figuré.

« Il n'en rabat pour tout cela rien de la mesure a quoi il *s'est taillé* (il s'est estimé). » (II, 414, l. 11.) — III, 88, l. 14. — « Les subjects d'un prince excessif en dons se rendent excessifs en demandes; ils *se taillent* non à la raison, mais à l'exemple. » (III, 152, l. 27.)

TAILLER LES MORCEAUX : *couper le pain, la viande en morceaux.*

Au figuré.

I, 91, l. 20. — « Je hay *les morceaux* que la necessité me *taille*. » (III, 262, l. 1.) — « L'opinion de celuy-là ne me plaist guiere, qui pensoit par la multitude des loix brider l'authorité des juges, en leur *taillant leur morceaux*. » (III, 361, l. 10.)

TAILLER LES PARTS.

Au figuré.

« C'est par la vanité de cette mesme imagination qu'il... *taille les parts* aux animaux ses confreres et compaignons, et leur distribue telle portion de facultez et de forces que bon luy semble. » (II, 159, l. 4.)

TAILLER SON OBLIGATION.

Au figuré.

« Il n'est guiere fin de *tailler son obligation* a la raison d'un autre estre que le sien. » (III, 265, l. 5.)

TAIRE.

Substantivement : silence.

« Voila pas un *taire* parlier et bien intelligible ? » (II, 162, l. 9.)

« Le participe passé de taire est *teu*. (III, 78, l. 25.)

TANCER, TANSER.

Reprocher à ; réprimander (quelqu'un) ; blâmer (quelque chose).

« Menander, comme on le *tensat*... dequoy il n'y avoit encore mis la main... » (I, 221, l. 11.) — « Ils *tansent* grandemant le poëte Æschilus d'avoir, en l'amour d'Achilles et de Patroclus doné la part de l'amant à Achilles. » (I, 244, l. 16.) — I, 414, l. 11 ; II, 161, l. 17 ; 176, l. 14 ; 338, l. 21 ; 469, l. 4 ; 485, l. 14 ; 554, l. 23 ; 561, l. 24 ; III, 154, l. 17 ; 391, l. 15.

TANCER AVEC : *se disputer ; chercher querelle.*

« Quand je *tance avec* mon valet, je tance du meilleur courage que j'aye, ce sont vrayes et non feintes imprecations. » (I, 307, l. 7.) — II, 190, l. 11 ; 505, l. 28.

TANT.

Devant un adjectif ou un adverbe : si ; aussi ; tellement.

« Cette *tant* celebree art de diviner... » (I, 49, l. 18.) — « *Tant* sottemant nostre creinte regarde plus au moïen qu'a l'effect. » (III, 255, l. 25.)

Suivi d'un adjectif ou d'un adverbe et de QUE : *mêmes sens.*

« Ils ne font pas *tant* malitieusement *que* lourdement et grossierement les ingenieus a tout leur medisance. » (I, 302, l. 2.) — « *Tant* sage *qu'*il voudra, mais en fin c'est un homme. » (II, 19, l. 3.) — II, 445, l. 23. — « *Tant* parfaicts homes *qu'*ils soient, ce sont tousjours bien loudemant des hommes. » (III, 62, l. 6.)

Montaigne dit aussi tant... comme. Dans une phrase seulement, il a substitué, en se corrigeant, *si... comme* à *tant... comme* : I, 389, l. 27. Comparer l'article *autant*.

TANT PLUS... TANT PLUS : *plus... plus.*

II, 367, l. 4. — « *Tant plus* tu te recules arriere, *tant plus* tu y entres. » (II, 522, l. 28.)

« Ce terme n'est plus gueres en usage parmy ceux qui font profession de bien parler et de bien écrire. On ne dit que *plus*. Par exemple, *tant plus il boit tant plus il a soif*, c'est à la vieille mode ; il faut dire, *plus il boit, plus il a soif*. Qui ne voit combien ce dernier est plus beau ? » Vaugelas (Remarques).

DE TANT PLUS : *d'autant plus.*

« *De tant plus* volontiers eut il dict... « (II, 470, l. 10.)

DE TANT QUE : *à tel point que.*

« Non *de tant* certes *que* la differance y soit comme de la nuit à une clarté vifve. » (II, 360, l. 8.)

EN TANT QU'EN *(quelqu'un)* EST : *autant qu'il est en (quelqu'un).*

I, 109, l. 4.

TANT QUE : *jusqu'à ce que.*

« Je luy dis qu'il... print... la robe de nuit... et s'en vestit, *tant qu'*il aroit executé mon ordonance. » (I, 126, l. 15.) — II, 305, l. 6.

TANT Y A QUE : *toujours est-il que... ; quoi qu'il en soit.*

I, 224, l. 26 ; 227, l. 17 ; II, 128, l. 13 ; 143, l. 4 ; 324, l. 5 ; 387, l. 21 ; 437, l. 21 ; 445, l. 7. — « *Tant y a qu'*à ce mesme propos le sire de Joinville... nous raconte... » (II, 510, l. 3.) — III, 233, l. 24 ; 251, l. 13 ; 299, l. 24.

TANT DE : *suivant un nom de nombre pour remplacer un nombre.*

« Les prestres Ægiptiens dirent a Herodote que

despuis leur premier Roy, de quoi il y avoit onse mille *tant* d'ans... » (II, 325, l. 12.) — III, 166, l. 20; 348, l. 26.

TANTOST.

1 *Bientôt; sous peu; peu après; aussitôt (même avec un verbe au présent).*

« Elle (la coustume) nous descouvre *tantost* un furieux et tyrannique visage. » (I, 137, l. 9.) — « (Je) ne pense me desdire pour le nomer *tantost* honeste home. » (I, 307, l. 14.) — II, 3, l. 17; 174, l. 28; 318, l. 17 [1588]; III, 52, l. 26; — « Aucuns se plaignent dequoy je me suis agreé à continuer cet exercice, marié et *tantost* vieil [1588] [« tantost » mot supprimé, Ms]. » (III, 243, l. 5.) — III, 398. l. 7. C. & R. IV, 305.

TANTOST APRES.

I, 381, l. 5; II, 133, l. 20; 141, l. 20; III, 355, l. 24.

2 *Déjà; maintenant; à présent.*

II 165, l. 7. — « Je merquois autresfois les jours poisans et tenebreux comme extraordinaires; ceux-là sont *tantost* les miens ordinaires... Que je me chatouille, je ne puis *tantost* plus arracher un pauvre rire de ce meschant corps. » (III, 71, l. 7 et 10.) — « Mes erreurs sont *tantost* naturelles et incorrigibles. » (III, 174, l. 7.) — III, 218, l. 16; 298, l. 19.

« Au lieu de *meshuy*... on dit *tantost*, comme il *est tantost temps*. » (Vaugelas, *Remarques*.)

3 *Il y a quelque temps.*

« Moi asture et moi *tantost* somes bien deus. » (III, 229, l. 4.)

4 *Tantôt... tantôt (moderne).*

II, 315, l. 26; III, 53, l. 8; 263, l. 21.

TAPISSER.

Au figuré : orner.

« Quand Mahumet promet aux siens un paradis *tapissé*, paré d'or et de pierrerie... » (II, 248, l. 20.) — « Une humeur vaine et despensiere que j'avois apres cette sorte de meuble (il s'agit des livres)... pour m'en *tapisser* et parer, je l'ay pieça abandonnée. » (III, 54, l. 21.)

TARDIF.

Qui est en retard; lent.

« Voyant le progrez de ses estudes trop *tardif* et trop long. » (II, 218, l. 25.) — II, 552, l. 22. — « Je m'esbranle difficilement, et suis *tardif* par tout. » (III, 402, l. 3.)

TARDIVETÉ.

Caractère de ce qui vient tard.

« Regarde ce chastiement... regarde sa *tardivete* (comme il vient tard, quand tu es déjà âgé). » (III, 395, l. 17.)

TARGUE.

Targe, bouclier.

SE METTRE SUR SA TARGUE.

Au figuré.

« L'autre (Plutarque) semble... desdaigner d'en haster son pas et *se mettre sur sa targue* (contre la foiblesse... et les vitieus appetits). » (II, 109, l. 9.)

TARGUER (SE).

Se couvrir d'une targue, d'une targe.

Au figuré : s'armer.

(Il s'agit de son courage.) « Il est come nature me le forgea, et *se targue* pour le conflict d'une marche populere et commune. » (III, 326, l. 1.)

TARIR.

Au figuré.

II, 461, l. 25. — « Qui ne diroit que les glosses augmentent les doubtes et l'ignorance, puis qu'il ne se voit aucun livre... duquel l'interpretation face

tarir la difficulté? » (III, 363, l. 30.) — *Théol. nat.*, ch. 266.

TASTER.

1] *Toucher; effleurer (au figuré).*

« Je sens à temps les petis vents qui me viennent *taster* (effleurer) et bruire au dedans, avantcoureus de la tempeste. » (III, 297, l. 24.) — « Ce mistere commançoit a *taster* ma supçon. » (III, 356, l. 1.) — III, 386, l. 24.

2] *Goûter (au propre).*

I, 271, l. 18. — « Choisir... le meillur fromage et la meillure poire avant que d'y *avoir tasté*. » (II, 352, l. 7.)

3] *Goûter (au figuré); faire l'essai de; expérimenter; explorer.*

I, 127, l. 22. — « Les premieres et universelles raisons sont de difficille perscrutation. Et... nos maitres... ne les osant pas sulement *taster* (les premieres et universelles raisons), se jettent d'abordee dans la franchise de la costume. » (I, 149, l. 5.) — I, 252, l. 8. — « En tout mon premier aage je n'ay *tasté* des verges qu'à deux coups. » (II, 75, l. 6.) — II, 129, l. 3; 376, l. 21; III, 149, l. 3; 194, l. 14.

SE TASTER. *Au figuré : s'explorer; tâcher de se connaître.*

« Cet excez nait sulement en ceus qui ne *se tastent* que superficiellement. » (II, 61, l. 19.) — II, 580, l. 16; III, 41, l. 12.

TASTONNER.

Transitif : toucher légèrement (au figuré).

« Ceux que la tristesse accable et possede se laissent pourtant par intervalles *tastonner* à quelque plaisir et leur eschappe un soubsrire... » (III, 336, l. 15.)

TA[S]TONS (A).

Au figuré.

I, 188, l. 16; III, 189, l. 25; 195, l. 18; 376, l. 19.

TAXER.

Allouer, fixer comme rétribution.

« Il ne *fut taxé* que cinq sols et demy, pour jour, à Tyberius Gracchus, allant en commission pour la chose publique, estant lors le premier homme des Romains. » (I, 397, l. 5.)

TECT.

Toit.

« Nous vivons, et eux et nous, sous mesme *tect* et humons un mesme air. » (II, 179, l. 4 [1588].)

TEINDRE.

Au figuré.

« La foy venant à *teindre* et illustrer les argumens de Sebon, elle les rend fermes et solides. » (II, 153, l. 2.)

On trouve surtout au figuré le participe adjectif *teint* : II, 125, l. 4; 412, l. 9; 459, l. 11.

TEINTURE.

Au figuré.

II, 466, l. 20; III, 395, l. 23.

TEL.

1] *Pronom (même comme complément).*

I, 203, l. 1. — « Soubs *tel*, qui s'asseure plus de ses opinions... que je ne fay les miennes. » (II, 439, l. 23.)

Avec valeur neutre : IL N'Y A TEL : *il n'y a rien de tel.*

« *Il n'y a tel* que d'allecher l'appetit et l'affection. » (I, 231, l. 3.)

2] *Adjectif.*

a) *Pareil; semblable.*

« Heureuse la mort, qui oste le loisir aux apprests de *tel* equipage. » (I, 120, l. 5.) — I, 207, l. 9. — « J'y ay pratiqué la colique par la liberalité des ans.

Leur commerce et longue conversation ne se passe aisément sans quelque *tel* fruit. » (II, 575, l. 17.)

Montaigne emploie aussi quelquefois *tel*, conformément à notre usage moderne, précédé de l'article *un*. Cf. I, 190, l. 1.

b) *Avec valeur démonstrative.*

I, 41, l. 25; 346, l. 16.

c) TEL... QUE; TEL... COMME.

« S'il eut pris un *tel* dessein *que* le mien. » — « Personnes élevées en *tel* degré de fortune, *comme* vous estes. » (I, 193, l. 8.)

d) TEL QUE *(devant le verbe être) : quel que.*

« Or que ce que nous appellons mal, ne le soit pas de soy, ou au moins *tel qu*'il soit, qu'il depende de nous de luy donner autre saveur... » (I, 59, l. 2.) — « Une loi receue, *telle qu*'elle soit. » (I, 151, l. 16.) — I, 395, l. 8.

e) TEL QUEL *(devant un nom) : tel qu'il est; quel qu'il soit.*

« Les sujets esveillant cette *telle quelle* faculté que j'ay de les manier et emploier. » (I, 38, l. 21.) — II, 240, l. 2; 242, l. 17; III, 44, l. 16.

TEMERAIRE.

Inconsidéré; fortuit.

« Je treuve qu'on s'amuse ordinerement a chastier aus enfans des errurs innocentes tresmal a propos, et qu'on les tourmante pour des actions *temereres* qui n'ont ny impression ny suite. » (I, 41, l. 1.) — « Ces inclinations, quoy que *temeraires* et indigestes, estoyent tousjours importantes. » (I, 51, l. 16.) — I, 212, l. 22; 412, l. 11; II, 144, l. 20; 169, l. 7; 305, l. 26; 428, l. 13; 518, l. 9; — (Il s'agit des « formes » héritées.) « Et comme portent elles ces ressemblances, d'un progrez si *temeraire* et si desreglé que l'arriere fils respondra à son bisayeul, le neveu à l'oncle? » (II, 582, l. 11.) — III, 286, l. 2.

TEMERAIREMENT, TEMEREREMENT.

Inconsidérément; étourdiment; au hasard.

I, 234, l. 22; 408, l. 11; II, 102, l. 23. — « Ces impressions superficielles, lesquelles... vont nageant *temererement* et incertainement en la fantasie. » (II, 151, l. 11.) — « Combien *temereremant* ont ils attaché Dieu à la destinée. » (II, 264, l. 3.) — III, 127, l. 11; 268, l. 19; 359, l. 4.

TÉMÉRITÉ.

1] *Légèreté inconsidérée; sottise.*

« C'est une hardiesse dangereuse et de consequence, outre l'absurde *temerité* qu'elle traine quant et soy, de mespriser ce que nous ne concevons pas. » (I, 236, l. 10.) — II, 101, l. 11; 209, l. 1; 302, l. 16. — « Et entre plustost en composition avec le vice de mes gens qu'avec leur *temerité*, importunité, et leur sottise. » (III, 184, l. 3.) — III, 197, l. 2.

2] *Inconséquence; hasard.*

« Ma despence se faisoit d'autant plus allegrement et avec moins de soing, qu'elle estoit toute en la *temerité* de la fortune. » (I, 75, l. 24.) — II, 184, l. 21; 336, l. 13; 394, l. 5.

TEMPÉRAMENT.

Juste proportion.

I, 69, l. 5. — « Pythagoras, disent-ils, a suivi une philosofie toute en contemplation, Socrates toute en meurs et en action; Platon en a trouvé le *temperamant* entre les deus. Mais ils le disent pour en conter, et le vray *temperamant* se trouve en Socrates. » (III, 418, l. 19.)

TEMPÉRANCE.

Mesure; modération.

I, 211, l. 27. — « On verra s'il a... de la *temperance* en ses voluptez. » (I, 218, l. 9.) — II, 18, l. 4.

TEMPÉRATURE.

Tempérament; constitution.

« Alexandre estoit d'une *temperature* plus san-

guine, colere et ardente. » (II, 550, l. 9.) — III, 405, l. 11.

TEMPÉRÉ.

1 *Adjectif : modéré.*

« J'aime des natures *temperees* et moienes. » (I, 258, l. 1.) — II, 522, l. 22; III, 4, l. 21; 354, l. 15.

BIEN TEMPÉRÉ : *tempéré; qui jouit d'un climat modéré.*

I, 270, l. 18.

2 *Substantivement.*

« Pourquoi n'a le *temperé* quelque forme des objets relative a soi, come l'intemperé, et ne leur imprimera il pareillement son caractere? » (II, 364, l. 24.)

TEMPÉRER.

Modérer.

« Dionisius... gauchissoit souvant la victoire et la *temperoit.* » (II, 413, l. 24.)

TEMPESTATIF.

Tempétueux; colère.

« Il frappe, il mord, il jure, le plus *tempestatif* maistre de France. » (II, 80, l. 20.)

TEMPESTE.

Au figuré.

« Pour s'exampter de la *tempeste* de sa fame. » (III, 108, l. 27.) — III, 204, l. 20.

TEMPESTER.

Transitif : assaillir comme une tempête; agiter.

« L'orage des passions diverses qui la poussent et *tempestent* » [1588] [« repoussent », Ms]. (I, 336, l. 3.) — « A force de crier autour de leurs oreilles et de les *tempester*... » (II, 56, l. 1.) — III, 425, l. 26.

SE TEMPESTER : *s'agiter impétueusement.*

« Ceux qu'on voit ordinairement *se tempester* aux secousses et assaus de cette maladie. » (II, 580, l. 5.)

TEMPESTEUX.

Tempétueux.

II, 52, l. 6.

Au figuré.

III, 87, l. 9.

Montaigne emploie aussi « *tempestueux* » : III, 99, l. 15.

TEMPORISER.

Différer.

(Il s'agit de la bataille de Dreux.) « Ceux qui ne favorisent pas fort la reputation de monsieur de Guise, mettent volontiers en avant qu'il ne se peut excuser d'*avoir* faict alte et *temporisé.* » (I, 352, l. 4.)

TEMPORISER DE : *différer de.*

« Rusticus... receut un paquet... de l'Empereur, et *temporisa de* l'ouvrir jusques... » (II, 42, l. 6.)

TEMPS.

PERDRE TEMPS.

I, 245, l. 26.

AVOIR BON TEMPS : *ironiquement.*

III, 407, l. 15.

TENANT.

1 *Adjectif : tenace.*

(Il s'agit des maladies.) « Ceux (les maux) qu'on estime plus opiniastres et *tenans* » [1588] [« celles (les maladies) qu'on estime plus opiniâtres et tenaces », Ms]. (III, 392, l. 10.)

2 *Substantif : celui qui tient, qui est assailli (terme emprunté aux tournois).*

III, 127, l. 10.

D'UN TENANT.

« La voute (de l'église Saint-Antoine) n'est pas *d'un tenant*, mais de plusieurs enfonçures en dome. » (*Voyage*, 165.)

LES TENANS : *terres adjacentes (au figuré).*

Cf. ABOUTISSANT.

1. TENDRE.

Au figuré : délicat; faible.

I, 192, l. 18; 199, l. 4; 215, l. 7; 226, l. 15; II, 54, l. 14; 75, l. 1; 242, l. 17. — « J'ay le goust *tendre* et difficile. » (II, 412, l. 12.) — « Moy, je (suis un)... *tendre* negotiateur et novice, qui ayme mieux faillir à l'affaire qu'à moy. » (III, 3, l. 23.) — III, 14, l. 23; 52, l. 18; 72, l. 23. — « J'ay les yeux *tendres* à soustenir un refus, comme à refuser. » (III, 103, l. 1.) — III, 139, l. 19; 210, l. 23; 248, l. 13; 280, l. 4; 301, l. 24; 340, l. 15; 384, l. 12; 406, l. 15.

2. TENDRE.

Au figuré.

« Gallus Vibius banda si bien son ame et la *tendy*, à comprendre... l'essence... de la folie, qu'il... » (I, 122, l. 5 [1588].) — II, 50, l. 8 [1588]. — « Il la faut *tendre* et roidir (l'âme) d'aguet. » (II, 131, l. 12.) — II, 214, l. 25 [1588].

SE TENDRE.

Au figuré.

I, 1, l. 10 [1588]; II, 109, l. 7. — « Je louerois un' ame à divers estages, qui sçache et *se tendre* et se desmonter, qui soit bien par tout où sa fortune la porte... » (III, 44, l. 6.)

ÊTRE TENDU A : *Donner toute son attention à.*

II, 461, l. 12. — Il n'est rien à quoi communement les hommes *soient* plus *tendus* qu'*à* donner voye à leurs opinions. » (III, 311, l. 26.)

TENDRE LES MAINS A QUELQU'UN : *se soumettre.*

III, 336, l. 12.

Cf. TENDU

TENDREMENT.

Avec sensibilité; avec vivacité.

« Je me compassionne fort *tendrement* des afflictions d'autrui. » (II, 132, l. 11.) — « Jouint que je me desfie un peu *tendrement* des choses que je souhete. » (III, 292, l. 27.) — III, 431, l. 4.

TENDREUR, TANDREUR.

Au figuré : mollesse; amabilité.

« Il nous fault fortifier l'ouie, et la durcir contre cette *tandreur* du son ceremonieux des parolles. » (III, 177, l. 21.)

Montaigne dit dans la *Théologie naturelle* : « La *tendresse* de nos entendements », mais le sens est plutôt : « faiblesse ».

TENDRON.

En parlant d'une jeune fille.

III, 140, l. 9; 253, l. 6.

TENDU.

Au figuré.

« L'ame trop bandée et trop *tenduë* à son entreprise. » (I, 45, l. 26.) — I, 316, l. 5 [1588]; II, 67, l. 1. — (Il parle des livres.) « Je ne me prens guiere aux nouveaux, pour ce que les anciens me semblent plus *tendus* [1588] [« plus pleins », Ms] et plus roides. » (II, 103, l. 21.) — II, 285, l. 6; 314, l. 1.

Rapprocher : « Si vous allez *tendu*, vous sentez souvent qu'il languit soubs vous et fleschit. » (III, 112, l. 27.) Le sens est : « Si vous traitez un sujet difficile... » La métaphore, ici, semble empruntée de l'équitation.

TENDU SUR : *fixé sur.*

« Les yeux... *tendus sur* moy. » (II, 315, l. 15.)

Cf. TENDRE 2.

TENEUR.

Continuité; action de se maintenir, de persister (latin : tenorem = mouvement continu).

« Une *tenur* de vie incorruptible. » (III, 346, l. 1.)

PAREILLE TENEUR : *mouvement egal.*

I, 410, l. 25; II, 264, l. 19. — « Il n'y a rien d'efforcé, rien de treinant, tout y marche d'une *pareille teneur.* » (III, 111, l. 13.)

TENIR, TENU.

1 *Avoir en son pouvoir.*

I, 46, l. 8; III, 194, l. 10. — « Dieu *tient* vos courages. » (III, 318, l. 11.)

TENIR A LA GORGE *(moderne).*

Au figuré.

« Toute commodité me *tiendroit à la gorge*, de laquelle seule j'aurois à despendre. » (III, 262, l. 2.)

TENIR EN BRIDE.

Au figuré.

I, 156, l. 5; II, 123, l. 29.

TENIR AUX TALONS.

Au figuré.

« Ny ne me plains de la decadence naturelle qui me *tient aux talons* » [1588] [« aux talons » mots supprimés, Ms]. (III, 405, l. 21.)

2 *Avoir; posséder.*

II, 297, l. 5. — (Il s'agit de la vie.) « (Je) la trouve et prisable et commode, voyre en son dernier decours, où je la *tiens.* » (III, 424, l. 12.) — *Théol. nat.*, ch. 11. — « Nous *tenons* donc deux estres, l'un eternel et immuable, l'autre produit du neant [sicut ergo invenimus duplex esse...]. » (*Théol. nat.*, ch. 15.)

NE TENIR TACHE : *n'avoir pas la moindre teinture.*

« Ces humeurs vanteuses, se peuvent forger quelque contentement, car que ne peut sur nous la fantasie, mais de sagesse, elles n'en *tiennent tache.* » (III, 418, l. 10 [1588].)

TENIR EN RESPECT : *respecter.*

« *Tenir en respect.* » [« avoir en respect », 1588]. (II, 74, l. 21.)

3 *Contenir; renfermer.*

« Une grande Isle, nommée Athlantide... qui *tenoit* plus de païs que l'Afrique et l'Asie toutes deux ensemble. » (I, 265, l. 6.)

4 *Retenir; maintenir; conserver en permanence.*

« Le roy... avoit advisé d'y *tenir* (au duché de Milan) pres du Duc un gentil-homme de sa part. » (I, 41, l. 27.) — I, 197, l. 14; 228. l. 16; 296, l. 25; II, 552, l. 1; III, 146, l. 19.

TENIR (QUELQU'UN) A : *retenir à; obliger d'une façon constante à.*

« J'en sçai un (« un membre ») si turbulant et revesche... qu'il *tient* son maistre *a* peter... d'une obligation constante. » (I, 129, l. 14.)

TENIR UNE VOIE, UN CHEMIN : *suivre un chemin.*

I, 339, l. 21; III, 358, l. 15.

TENIR QUE : *retenir, empêcher de (avec l'infinitif).*

« On ne le peut *tenir qu'*il ne montat a cheval. » (II, 472, l. 20.)

5 *Soutenir; supporter.*

« En sa plus grande esmotion, je l'*ay tenu* (mon mal) dix heures à cheval. » (III, 400, l. 3.)

6 *Retenir; attacher.*

« Peu de chose nous divertit et destourne, car peu de chose nous *tient.* » (III, 64, l. 9.)

TENIR A : *attacher à.*

« J'ay pris a haine mortelle d'*estre tenu* ny *a* autre ny par autre que moy. » (III, 236, l. 19.)

ETRE TENU.

a) *Être tenu pour responsable.*

« Nous ne pouvons *estre tenus* au delà de nos forces et de nos moyens. » (Cf. la locution proverbiale : « A l'impossible nul n'*est tenu.* ») (I, 33, l. 19.) — III, 317, l. 28.

b) *Être obligé; contraint.*

« (Mon père) estimoit que je *fusse tenu* de regar-

der plutost vers celuy qui me tend les bras que vers celuy qui me tourne le dos. » (III, 408, l. 10.) — *Théol. nat.*, ch. 271.

c) *Être reconnaissant.*

II, 298, l. 19; III, 74, l. 6. — « O combien je *suis tenu* à Dieu de ce qu'il luy a pleu que j'aye receu immediatement de sa grace tout ce que j'ay! » (III, 234, l. 14.)

7| *Saisir intellectuellement; croire.*

« Ce que je *tiens* aujourd'hui et ce que je croy, je le *tiens* et le croy de toute ma croyance; tous mes utils et tous mes ressorts empouignent cette opinion. » (II, 312, l. 5.) — « L'Empire de la medecine tomba du temps de Neron à Tessalus, qui abolit et condamna tout ce qui en *avoit esté tenu* jusques à luy. » (II, 593, l. 25.)

Tenir de a parfois le sens de : croire, savoir au sujet de : « Nous *tenons de* ce laborieux soldat Marius que, vieillissant, il devint delicat en son boire. » (III, 386, l. 19.) *Tenir*, au sens de croire, est souvent suivi de la proposition infinitive : « Anaxagoras... *a tenu* la description et maniere de toutes choses estre conduite par la force et raison d'un esprit infini. » (II, 244, l. 21.)

8| *Estimer, regarder comme.*

I, 209, l. 8; II, 104, l. 13; 282, l. 18, 326, l. 1; — « Quand on me *tient* le plus atterre et que les assistans m'espargnent... » (II, 580, l. 19.) — « Je ne veus *estre tenu* serviteur ny si affectionné ny si loyal, qu'on me treuve bon à trahir personne. » (III, 7, l. 26.) — III, 13, l. 19. — « Nous disons qu'il (le langage) est asture parfaict... Je n'ai garde de l'en *tenir* la (c.-à-d. de le considérer comme arrivé au degré de perfection) tant qu'il fuira... com' il faict. » (III, 254, l. 10.)

TENIR POUR : *même sens.*

III, 7, l. 2; 13, l. 18; 355, l. 22.

TENIR A : *même sens.*

III, 384, l. 22.

SE TENIR; SE TENIR A : *se regarder comme.*

II, 412, l. 3; III, 120, l. 16.

9| TENIR QUE : *croire que; estimer que.*

« Nous *tenons* en nostre siecle *que* le Pape Leon dixiesme... » (I, 12, l. 24.) — I, 219, l. 23; 226, l. 14. — « Varro *tient que*... [« Varro dict que... », 1588]. » (I, 296, l. 25.) — « Et *tiens que* [« et croy que », 1588]... » (II, 54, l. 18.) — II, 61, l. 4; 75, l. 3; 246, l. 5; 358, l. 27; III, 232, l. 1; *Théol. nat.*, ch. 252.

10| *Dire; soutenir.*

I, 86, l. 1. — « J'ay ouy *tenir* à gens d'entendement que ces colleges où on les envoie... les abrutissent ainsin. » (I, 213, l. 2.)

11| *Intransitif : rester ferme; résister.*

« L'aler legitime est un aller froit, poisant et contreint, et n'est pas pour *tenir* bon (c.-à-d. ne peut pas résister facilement) a un aller licentieus et effrené... En ces dernieres necessitez où il n'y a plus que *tenir*, il seroit... plus sagement fait de baisser la teste et prester un peu au coup. » (I, 156, l. 14 et 19.) — I, 330, l. 19; II, 353, l. 2; III, 140, l. 6.

12| TENIR A.

a) *Être attaché à (au figuré).*

« Je ne *tiens* plus si fort *aux* commoditez de la vie. » (I, 111, l. 18.) — II, 144, l. 15.

b) *Dépendre de.*

« Un homme... du quel la fortune *tient* particulieremant et expressemant *a* la leur. » (III, 8, l. 5.)

NE TENIR A GUERE : *s'en falloir de peu.*

« Et *ne tint à guere* qu'il n'en perdit la vie. » (I, 43, l. 15.)

IL TIENT A... : *il dépend de.*

« Les raisons qui partent du simple discours naturel en autruy, il nous semble qu'*il* n'*a tenu* qu'*a* regarder de ce coste la, que nous ne les ayons trouvees. » (II, 442, l. 11.)

13| TENIR DE : *participer à la nature de...*

« Telles actions *tienent* a la verite un peu plus

encore *d'*outrecuidance que *de* bestise. » (I, 25, l. 6.) — I, 201, l. 3.

14 SE TENIR.

a) *Rester; s'arrêter; se fixer; ne pas s'écarter de (au propre et au figuré).*

« *Se tenir* en pieds. » (II, 18, l. 18.) — III, 258, l. 18; 281, l. 5; 315, l. 18; 386, l. 10. — « Quand il (le temps) est bon... je le retaste, je *m'y tiens* [« je le gouste, je m'y arreste », 1588]. (III, 424, l. 6.)

SE TENIR SUR : *s'attacher à, se maintenir à.*

« *Se tenir sur* la reputation. » (III, 72, l. 7.) — III, 281, l. 14.

SE TENIR SOUS : *rester sujet de; se conformer à.*

« *Se tenant* tousjours *sous* la dubitation de l'Academie. » (II, 224, l. 19.)

b) *Demeurer.*

« Un venitien, qui *s'y est tenu* long temps... escrit qu'au Royaume du Pegu... » (I, 296, l. 13.)

c) *Se joindre.*

« La fin et le comancemant de sciance *se tienent* en pareille bestise. » (II, 285, l. 23.)

d) *Etre solide; faire un tout.*

Au figuré.

« Les discours (dans son livre) sont à moy, et *se tienent* par la preuve de la raison, non de l'experience. » (I, 133, l. 3.) — « La discipline ordinaire d'un Estat... presuppose un corps qui *se tient* en ses principaux membres et offices. » (I, 156, l. 11.)

TENTER.

Attirer; entraîner.

II, 132, l. 13. — « Les escrits des anciens, je dis les bons escrits, pleins et solides, me *tentent* et remuent quasi où ils veulent. » (II, 322, l. 1.)

TENUE.

Stabilité; fermeté; constance.

« La sagesse Françoise a esté anciennement en proverbe, pour une sagesse qui prenoit de bon' heure, et n'avoit guieres de *tenue* (ne durait pas). » (I, 212, l. 26.) — II, 127, l. 2. — « Voyons combien il a de *tenue* en ce bel equipage. » (II, 155, l. 27.) — III, 336, l. 10.

TERME.

1 *Délai; retard.*

DONNER TERME : *accorder un délai.*

II, 561, l. 8.

PRENDRE TERME A : *remettre; différer.*

« *Prandre terme a* chose si pressante. » (I, 34, l. 16.)

LE TERME VAUT L'ARGENT *(locution proverbiale) : le délai (accordé au débiteur pour s'acquitter) vaut l'argent (qu'il doit); le délai accordé équivaut à la suppression de la dette; le débiteur n'a pas à s'inquiéter s'il a un long délai.*

« A l'adventure est-ce que, comme on dict, *le terme vaut l'argent*. » (I, 104, l. 3.)

« The terme is worth the money: a phrase most used by those whom the benefit of a little time makes to neglect the paiments, or punishments whereto they be subject. » (Cotgrave, sub. *Argent*.) — « The terme is worth my money; a proverbe wherewith divers that have borrowed much upon long dayes, are apt to flatter themselves, hoping that somewhat may in the meene while occure to their further benefit, or full discharge. » (Cotgrave, sub. *Terme*.)

2 *Époque de l'accouchement.*

II, 303, l. 22.

3 *Au pluriel : bornes; limites; conditions.*

« Tu as passé les *termes* accoustumez de vivre. » (I, 104, l. 16.) — II, 329, l. 22. — « Quant à ce personnage de qui je vous parle, Monsieur, il m'envoye bien loing de ces *termes* (c.-à-d. du danger de la trop louer). » (C. et R., IV, 301.)

EN TERMES; SUR LES TERMES : *en condition; en situation (avec ou sans idée de risque).*

II, 153, l. 15. — « S'il ne luy greva de le faire, c'est signe que sa conscience est *en* mauvais *termes*. »

(III, 14, l. 22.) — « Je suis *en* grans *termes* d'en estre le dernier possessur de ma race et d'y porter la derniere main. » (III, 212, l. 9.) — III, 229, l. 13; 397, l. 11.

EN PLUS FORTS TERMES : *en condition, de façon plus surprenante (nous disons : ce qui est plus fort).*

I, 324, l. 20.

Peut-être pourrait-on comprendre ce dernier exemple au sens de : « pour dire quelque chose de plus fort ».

TERRIEN.

Terrestre (par opposition à spirituel).

« La considération de la nature... nous fait desdaigner les choses basses et *terriennes* par la comparaison des superieures et celestes. » (II, 239, l. 11.) — *Théol. nat.*, ch. 77 et 300. — « Des biens vils, *terriens* [terrena], transitoires et estrangiers... » (*Théol. nat.*, ch. 301.) — *Ibid.*, ch. 313 et passim; ch. 314 et passim.

Dans la *Théologie naturelle*, Montaigne écrit *terrein* aussi bien que *terrien*.

*TERROIR.

Terre considérée par rapport à ses produits agricoles.

1] *Au propre.*

I, 267, l. 8; 406, l. 16.

2 *Au figuré.*

« Si par experience nous touchons à la main que la forme de nostre estre despend de l'air, du climat et du *terroir* où nous naissons... » (II, 329, l. 28.)

TESMOIGNER.

Transitif : attester.

II, 60, l. 28; 131, l. 15. — « Quelcun ayant à *tesmoigner* la clemence de Julius Cæsar... » (II, 132, l. 20.) — II, 136, l. 13.

TESMOING.

Témoignage.

« En *tesmoing* de » [1580] [« tesmoignage », 1582-1588]. (I, 418, l. 4 et p. 458.) — II, 325, l. 17.

Montaigne emploie aussi *tesmoing* dans le sens moderne : Ex : II, 222, l. 22. En revanche, il semble bien, qu'une fois au moins, il emploie *tesmoignage* au sens moderne de « témoin » : Ex : II, 506, l. 2.

TEST.

Crâne.

I, 126, l. 3. — « Le *test* estoit sans comparaison plus dur aus Ægiptiens qu'aus Persiens. » (I, 296, l. 3.)

« Le crâne, que nous appelons le test, est dessus la teste comme un heaume. » (Paré, dans *Littré*).

TESTE.

1 *Au propre : partie supérieure du corps.*

AVOIR EN TESTE : *avoir en face; lutter contre.*

« En ce combat il se trouva de fortune *avoir en teste* un qui... » (II, 494, l. 3.)

ÊTRE EN TESTE A : *même sens.*

« Qui s'en essayera s'asseure... d'estre renversé cul sur teste par la secousse de la haine et mallegrace de son createur, qui *luy seront en teste...* » (*Théol. nat.*, ch. 281.)

METTRE, REMETTRE EN TESTE A : *opposer à; faire lutter contre.*

« A une vertu si eslevée que la sienne (il s'agit de Socrates) je ne puis rien *mettre en teste.* » (II, 122, l. 28.) — III, 36, l. 15 [1588].

DONNER EN TESTE A : *attaquer de face.*

I, 353, l. 13.

SE FAIRE TESTE : *s'opposer.*

III, 398, l. 24.

2 *Au figuré.*

« Je ne me suis pas atandu d'atacher monstrueusement la queue d'un philosophe a la *teste* et au corps d'un home perdu. » (III, 37, l. 9.)

3] *Début.*

II, 70, l. 2. — « Comme dict Plutarque de la *teste* des histoires, qu'a la mode des cartes l'oree des terres conues est sesie de maretz, foretz profondes, desers et lieus inhabitables. » (II, 285, l. 19.)

4] *Partie essentielle.*

« Pour en ranger davantage, je n'en entasse que les *testes* (c.-à-d. l'essentiel de chaque idée). » (I, 326, l. 5.)

5] *Sommet.*

« A la *teste* d'un mont... » (I, 209, l. 7.)

6] *Esprit.*

AVOIR EN TESTE : *avoir dans l'esprit; être occupé de.*

« J'*ay* eu plus *en teste* les conditions et fortunes de Lucullus, Metellus et Scipion, que je n'ay d'aucuns hommes des nostres. » (III, 272, l. 26.)

TESTE BIEN FAICTE.

« Je voudrois aussi qu'on fut soigneux de luy choisir un conducteur (c.-à-d. un gouverneur) qui *eust* plustost *la teste bien faicte* que bien pleine. » (I, 194, l. 7.) — III, 372, l. 13.

7] *Opiniâtreté; mauvaise humeur.*

« Quels arguments fortifient sa patience contre la calomnie, la tyrannie, la mort et contre la *teste* de sa femme. » (III, 324, l. 10.) — III, 384, l. 10.

Au pluriel : personnes opiniâtres.

« Ils disent que les *testes* de Gascongne ont quelque prerogative en cela, que vous eussiez plustost faict mordre dans le fer chaut que de leur faire desmordre une opinion qu'elles eussent conçeue en cholere. » (II, 531, l. 6.)

TESTONNER.

1] *Parer; peigner les cheveux (au propre et au figuré).*

SE TESTONNER.

« Un Empereur (mourut), de l'esgrafigneure d'un peigne, en *se testonnant*. » (I, 105, l. 9.) — II, 59, l. 20; III, 206, l. 8. — « Les montaignes d'autour... s'étandent si mollemant qu'elles *se* laissent *testonner* et peigner jusques aus oreilles. » (*Voyage*, 144.)

2] *Piquer; critiquer.*

« Catulle, qui l'*avoit testonné* (César) si rudement sous le nom de Mamurra... » (II, 541 l. 9.)

On peut rapprocher de ce deuxième sens l'expression moderne : « Laver la tête à quelqu'un ».

THÈME.

Sujet; matière qu'on traite par écrit ou oralement.

« Cette farcisseure est un peu hors de mon *theme*. » (III, 269, l. 26.)

THEOLOGAL.

De théologien.

« Le vin *theologal*. » (III, 420, l. 10.)

THEORIQUE.

Théorie.

« Ils sçavent la *theorique* de toutes choses. » (I, 179, l. 20.) — II, 111, l. 19; 495, l. 1.

TIERCELET.

Un tiers; la troisième partie.

Au figuré.

« Tant nous avons de *tiercelets* et quartelets de Roys. » (I, 347, l. 13.)

« A propos de ce que j'ay dict du gentilhomme qu'on appelle un hobreau, il me souvient qu'on dict : « Il fait du *tiercelet* de prince, du gentilhomme qui veut enjamber par dessus le rang des gentilhommes, et en quelques façons qui sentent non seulement le bien grand seigneur, mais le prince. » (H. Estienne, dans *Littré*.)

« *Tiercelet de ministre*, surnom donné à Pasquier comme favorisant les ministres huguenots. » (Lacurne.)

TIERCEMENT.

En troisième lieu.

III, 155, l. 19.

TIERS.

1 *Adjectif.*

a) *Troisième.*

I, 175, l. 22; 393, l. 18; II, 121, l. 23. — « Cette *tierce* et derniere façon. » (II, 126, l. 9.) — II, 366, l. 22; III, 222, l. 11; 356, l. 19; 415, l. 8.

b) *Etranger (à quelqu'un ou à quelque chose).*

« S'estimans chose *tierce* et estrangiere a eus mesmes. » (II, 61, l. 22.) — (Il parle de son livre.) « ... Membre de ma vie; non d'un' occupation et fin *tierce* et estrangiere come tous autres livres. » (II, 453, l. 18.) — II, 492, l. 23; 493, l. 9. — « Et firent bien d'en descharger leur jugemant ou de l'appuier ailleurs et en des considerations *tierces*. » (III, 16, l. 3.) — « Si d'autres vous surpassent en science, en grace, en force, en fortune, vous avez des causes *tierces* à qui vous en prendre. » (III, 403, l. 25.)

FIÈVRE TIERCE : *qui se manifeste tous les trois jours.*

II, 314, l. 16.

2 *Substantivement.*

a) *Qui sert de troisième dans un duel.*

« Cet usage de nous accompaigner (en les duels) de seconds et *tiers*, et quarts. » (II, 492, l. 18.)

b) UN TIERS : *une personne étrangère (moderne).*

I, 303, l. 17; III, 14, l. 11; 17, l. 7.

TI(L)TRE.

1 *Droit; raison.*

I, 155, l. 22 [1588]. — « Ils .. ont quelque *tiltre* d'interpreter à simplicité et bestise, de nous voir arrester en l'ancien train. » (I, 402, l. 23.) — « Jaropelc, assouvy de sa vengeance et de son courroux, qui pourtant n'estoit pas sans *titre* (car Boleslaus l'avoit fort offencé et en pareille conduitte)... » (III, 12, l. 8.) — III, 232, l. 6; 268, l. 22; 298, l. 17. — « Aumoins ne peut-il me priver de la part qui m'en appartient par le *titre* de ma bonne fortune (c.-à-d. grâce à ma bonne fortune). » (III, 306, l. 23.) — « Je me maintins tousjours sur le *tiltre* de ma trefve, à leur quitter seulement le gain qu'ils avoient faict de ma despouille... sans promesse d'autre rançon (c.-à-d. en donnant pour raison la trêve, qui ne permettait pas de le faire prisonnier). » (III, 357, l. 24.)

2 *Prétexte.*

« Quand c'est contre un povre vieillart, et pour des enfans, lors empouignent elles (les femmes) ce *titre*, et en servent leur passion aveq gloire. » (II, 82, l. 13.) — II, 386, l. 20; III, 303, l. 12. — « Le glorieux *titre* de justice et devotion. » (III, 331, l. 18.)

SOUS TILTRE DE : *sous prétexte de; sous couleur de.*

II, 405, l. 1; III, 46, l. 5; 101, l. 8; 325, l. 8.

3 *Titre de propriété, de noblesse (moderne).*

« Et n'en ai jamais osté ny ceuillier d'argent, ny *titre*. » (II, 388, l. 1.)

4 *Au figuré : qualification; autorité.*

« Thucidides dict... qu'en faveur des vices publiques on les battisoit de mots nouveaux plus doux, pour leur excuse, abastardissant et amolissant leurs vrais *titres*. » (I, 153, l. 4.) — I, 307, l. 13; 324, l. 21; II, 127, l. 17. — « D'alleguer, pour les deprimer (les bestes), que c'est par la seule instruction et maistrise de nature qu'elles le sçavent, ce n'est pas leur oster le *tiltre* de science et de prudence. » (II, 173, l. 7.)

5 *Valeur.*

« L'achat donne *titre* au diamant, et la difficulte à la vertu, et la dolur a la devotion, et l'asprete a la medecine. » (I, 75, l. 10.)

6 *Appellation.*

II, 67, l. 24.

7 *Sujet.*

III, 197, l. 11.

TIMON.

Gouvernail.

« Aussi facilement que le *timon* faict retourner le navire. » (II, 194, l. 16.) — II, 398, l. 9.

Montaigne connait aussi le *timon* de la voiture : I, 214, l. 10.

*TIMONIEN.

Qui appartient à Timon (le Misanthrope).

« Myson, l'un des sept sages, d'une humeur *Timonienne* et Democritienne... » (III, 184, l. 16.)

*TINTOÜINER.

Tinter.

« Le son mesmes des noms, qui nous *tintoüine* aux oreilles. » (III, 64, l. 18.)

Le sens premier de *tintouin* qui vient de tinter est : bruit importun qui fatigue les oreilles. On rencontre *tintouin* avec cette signification chez Marot.

*TIRANNEAU.

Tyranneau.

III, 15, l. 25.

TIRASSER.

1° *Tirailler; trainer.*

« Et le pere que le filx *tirassoit* et sabouloit emmi la rue... » (I, 146, l. 16.) — II, 530, l. 24.

2° *Tirailler; secouer.*

I, 93, l. 23. — « J'avoy esté vilainement *tirassé*. par ces pauvres gens, qui avoyent pris la peine de me porter sur leurs bras par un long et tres-mauvais chemin... » (II, 57, l. 25.) — III, 297, l. 2.

3° *Au figuré.*

« C'est pitié comme elle (la jalousie) les *tirasse* et tyrannise cruellement... » (III, 101, l. 7.) — « Il y a tousjours quelque piece qui va de travers. Les negoces, tantost d'une maison, tantost d'une autre, vous *tirassent*. » (III, 210, l. 6.)

TIRER.

1° *Transitif.*

a) *Attirer à soi.*

I, 220, l. 22. — « Les mauvaises (senteurs) que je *tire* de plus loing que tout autre. » (I, 406, l. 8.) — « *Tirant* sur soi toute l'envie de leurs mesfaicts. » (II, 500, l. 23.) — III, 239, l. 11.

b) *Entrainer.*

« Les difficultez que les divers accidens et circonstances de chaque chose *tirent*. » (I, 164, l. 4.) — I, 215, l. 10. — « De taire ce que tout le monde sçait, et les choses qui *ont tiré* des effects publiques et de telle consequence, c'est un defaut inexcusable. » (II, 119, l. 3.) — II, 151, l. 25.

TIRER EN ADMIRATION.

I, 220, l. 24 [1588].

TIRER A PITIE.

III, 345, l. 3.

TIRER EN CONSÉQUENCE.

II, 292, l. 12; 555, l. 28; 557, l. 22.

TIRER A SA SUITE.

II, 585, l. 4.

c) TIRER PAR CONSÉQUENCE, EN CONSÉQUENCE : *déduire.*

I, 300, l. 2; III, 82, l. 10.

d) *Faire sortir; retirer; obtenir.*

« Ils s'arrestent à certaines portes d'où ils ont accoustumé de *tirer* l'aumosne. » (II, 174, l. 12.)

TIRER LE BONNET : *saluer.*

« Il coud, il escrit, il *tire le bonnet*... » (il s'agit d'un homme sans bras). (I, 140, l. 12.)

TIRER HORS *(absolument).*

« (Il) fut d'advis qu'au sort on les *tirat hors* (qu'on les tirât du lieu où il les avait enfermés) l'un apres l'autre. » (III, 221, l. 28.)

TIRER LE VER DU NEZ A QUELQU'UN : *locution proverbiale (moderne).*

II, 11, l. 26.

TIRER DE QUELQU'UN *(absolument) : tirer de quelqu'un son profit.*

« Ce pendant il vous oit, et *tire de vous*, et fait ses affaires de vostre desloyauté. » (III, 7, l. 3.)

TIRER EN EXEMPLE : *alléguer, faire valoir comme exemple.*

III, 383, l. 12.

e) *Choisir; trier.*

« Il nous faut *tirer* [1588] [« il faut trier », Ms de toute une nation une douzaine d'hommes pour juger d'un arpent de terre. » (II, 397, l. 5.) — II, 582, l. 3 [1588].

f) TIRER AVANT, ARRIERE : *faire avancer, faire reculer (au propre et au figuré).*

« Cette mesme consideration me *tire* plus *avant*... » (II, 107, l. 1.) — « (La temperance) me *tire* trop *arriere*, et jusques à la stupidité. » (III, 70, l. 6.) — « Des exemples... qui nous *tirent arriere* plus tost, corrupturs plus tost que correcturs. » (III, 422, l. 20.)

SE TIRER ARRIERE : *se reculer.*

I, 236, l. 21; II, 321, l. 2; III, 194, l. 13.

g) TIRER APRÈS : *dessiner d'après; reproduire.*

« Quand ils (les peintres) nous *tirent* apres le naturel en un subject qui nous est familier et conu, nous exigeons d'eus une parfaicte et exacte representation. » (II, 276, l. 28.) — « Et de tous leurs Roys ils luy firent voir les effigies en statues *tirees* apres le vif. » (II, 325, l. 13.)

h) TIRER A : *étendre à; appliquer à.*

« Ce que je dy de la medecine, se peut *tirer* par exemple generalement *à* toute science. » (II, 211, l. 7.)

2 *Intransitif.*

a) *Aller (au propre et au figuré).*

« Vous plaist-il voir comme ils *tirent* court d'un grain (manquent d'arriver au but, échouent d'une petite quantité; avec ironie)? » (I, 321, l. 18.)

Montaigne écrit avec le complément de l'idée implicite : « Nature *tirera* cependant son trein (ira son chemin) ». (I, 130, l. 4.)

TIRER A : *aller vers.*

« Cette correction... *tira* droit *a* l'ame. » (I, 355, l. 26.) — « Sur le soir il commença bien à bon escient à *tirer aux* traicts de la mort. » (C. et R., IV, 323.)

TIRER AMONT : *s'élever.*

III, 422, l. 26.

TIRER ARRIERE : *reculer.*

« A quoy faire y reculez vous, si vous ne pouves *tirer arriere.* » (I, 118, l. 10.)

TIRER AVANT, EN AVANT : *s'avancer; progresser.*

« Mon jugement ne *tire* pas tousjours *en avant*; il flotte, il vague » [« ne va pas tousjours en mieux, il va flotant et roulant », 1588]. (II, 316, l. 13.) — III, 422, l. 26.

TIRER EN : *se diriger vers.*

II, 316, l. 13; 324, l. 4.

TIRER SUR : *aller vers.*

II, 611, l. 3.

TIRER VERS : *même sens (au propre et au figuré).*

« Il se jetta, l'enseigne au poing, hors la ville... pensant *tirer vers* le dedans de la ville. » (I, 92, l. 18.) — « Je me jette naturellement à un parler sec, rond et crud qui *tire*, à qui ne me cognoit d'ailleurs, un peu *vers* le dedaigneux. » (I, 328, l. 12.) — II, 551, l. 9; III, 331, l. 10.

b) *En parlant du vent : souffler.*

« Le vent gelé qui *tiroit* lors. » (I, 297, l. 23.) — « Certaines predictions du vent qui avoit à *tirer.* » (II, 181, l. 20.)

TIREUR.

TIREUR, TIREUR D'AVIRON : *rameur.*

« Tenant le dos tourné à l'ambition; mais sinon

comme les *tireurs d'aviron* qui s'avancent ainsin à reculons... » (III, 8, l. 21.) — « Ils se firent porter sur le lac, qui est cinq miles aler et autant à revenir, et firent ce chemin avec cinq *tireux*, en trois heures. » (*Voyage*, 156.)

TISSU.

Au figuré.

II, 153, l. 19; III, 428, l. 6. — « Il ne s'y voit aucune amitié *tissuë* par [propter] l'obligation de ce sainct parentage. » (*Théol. nat.*, ch. 230.) — « Un saint exercite si joint et si bien *tissu* par vertu, dilection et obeyssance qu'il n'est aucune violence qui le puisse descoudre. » (*Théol. nat.*, ch. 243.) — *Ibid.*, ch. 276.

TISSURE.

Tissu (au propre et au figuré).

« Je n'ayme doint de *tissure* où les liaisons... » (il s'agit du style). (I, 223, l. 10.) — « La *tissure* de la chetive araignée. » (I, 269, l. 8.)

TISTRE.

Tisser.

« Democritus jugeoit et prouvoit, que la plus part des arts les bestes nous les ont aprises : comme l'araignée à *tistre* et à coudre. » (II, 175, l. 19.)

TITANIEN.

Cf. TYTANIEN.

TITRE.

Cf. TILTRE

*TITUBANT.

Chancelant.

III, 229, l. 6.

Au figuré.

« Jamais instruction ne fut *titubante* et rien asseuerante, si la siene ne l'est. » (II, 236, l. 6.)

TITULAIRE.

Qui consiste en titres (sans substance).

« La fortune... m'a faict quelques faveurs venteuses, honnoraires et *titulaires*, sans substance. » (III, 276, l. 8.)

TOLLERANCE.

1) *Action de supporter.*

« Un maintien desdeigneus et posé à la *tollerance* des maux [« à la souffrance », 1588]. » (II, 578, l. 14.)

2) *Capacité de supporter, d'endurer.*

« J'ay encore moins de *tolerance* [« patience », 1588] pour supporter le soing aspre et penible... » (II, 425, l. 22.)

Montaigne dit généralement « patience » en ce sens.

TOMBER.

1) *Intransitif.*

TOMBER DES DÉPENS : *faire les frais.*

« Celuy qui met la nappe, *tombe* tousjours *des despens.* » (I, 366, l. 19.)

TOMBER EN.

a) *Venir à.*

I, 398, l. 16. — « Deux pretendans... estoyent *tombez en* debat de leurs droicts. » (III, 10, l. 8.)

b) *Donner lieu à.*

« *Tomber en* expérience. » II, 51, l. 25. — « Je peins principalemant mes cogitations, subject informe, qui ne peut *tumber en* production ouvragiere. » (II, 60, l. 25.) — « Il se croit soy-mesme le premier, veut estre creu des autres, et craint de *tomber en* soupçon de mensonge. » (*Théol. nat.*, ch. 146.)

c) *Arriver à; se rencontrer chez.*

I, 276, l. 20. — « Une vraye priere et une religieuse reconciliation de nous à Dieu, elle ne peut *tomber en* une ame impure. » (I, 417, l. 26.) — II, 190, l. 13. — « Si Dieu ne recompensoit un don

si digne de retribution, ou il seroit injuste... ou impuissant... mais ny l'un ny l'autre ne peut *tomber en* luy. (*Théol. nat.*, ch. 260.)

TOMBER EN PROPORTION : *entrer en rapport.*

(Il s'agit des animaux et des hommes.) « La figure, qui ne peut *tomber en proportion*, tant elle est autre... » (II, 200, l. 20.)

TOMBER SOUBS *(quelque reiglement et prescription) : être soumis à...*

III, 362, l. 30.

2 | *Transitif.*

TOMBER DE L'EAU : *uriner.*

« L'empereur Maximilian... se desroboit pour *tomber de l'eau.* » (I, 19, l. 2.) — II, 599, l. 4 et 8.

*TOPOGRAPHE.

I, 267, l. 31.

TORDRE.

Au figuré.

« Je *tors* bien plus volontiers une bone sentance (la détourne de son sens) pour la coudre sur moi, que je ne *tors* mon fil pour l'aler querir. » (I, 222, l. 12.) — « S'ils ne les peuvent assez *tordre* (les actions d'un personnage)... » (II, 2, l. 16.) — II, 313, l. 14. — « Plustost lairrois je rompre le col aux affaires que de *tordre* ma foy [« de plier ma foy », 1588] pour leur service. » (II, 429, l. 17.) — III, 40, l. 14.

TORDRE LE COL.

II, 508, l. 20.

Au figuré.

« Caton, qui *tordoit le col* à la mort mesme et à la fortune. » (II, 294, l. 1.)

TORRENT.

Au figuré.

« Ce furent... (Alexandre et César) deux *torrens* à ravager le monde. » (II, 571, l. 17.)

TORT.

Ancien participe passé de tordre, employé adjectivement : tordu.

« La raison va tousjours *torte*, et boiteuse, et deshanchée. » (II, 314, l. 26.)

« Tordre » a eu trois participes passés : *tors ; tort ; tordu.* Le dernier seul subsiste ; on retrouve les premiers dans les substantifs « tort », « torse ». Montaigne emploie aussi l'adjectif *tortu*, au propre et au figuré. (III, 184, l. 24 ; 303, l. 4.)

TORTU.

1 | *Tordu ; de travers.*

III, 184, l. 24.

2 | *Tortueux.*

Au figuré.

« S'il la faut (la conduite) longue, subtile, laborieuse, artificielle et *tortue*.. » (III, 303, l. 4.)

TOUCHE.

1 | *Terme d'escrime.*

I, 362, l. 5.

Au figuré.

« Ils n'en donent jamais une *touche* qu'ils n'en reçoivent deus. » (I, 284, l. 11.)

2 | *Pierre de touche (au figuré).*

« La *touche* et regle de toutes imaginations solides et de toute verité c'est la conformité à la doctrine d'Aristote. » (I, 195, l. 23.) — « Il semble que nous n'avons autre *touche* [1588] [« mire », Ms] de la verité et de la raison que l'exemple et idée des opinions et usances du païs où nous sommes. » (I, 268, l. 12.) — II, 231, l. 15 ; 282, l. 4 ; 312, l. 15 ; 556, l. 6. — « L'example de Cyrus ne duira pas mal en ce lieu pour servir aus Roys de ce temps de *touche* à reconoistre leur dons, bien ou mal emploïez. » (III, 153, l. 12.) — III, 311, l. 29 ; 380, l. 6.

3 | *Degré.*

« Elle (l'âme) se débande et relâche d'elle mesme,

sinon jusques à la derniere *touche*, au moins jusques à n'estre plus celle-la. » (II, 504, l. 18.)

TOUCHER.

1] *Au propre et au figuré.*

« Il estoit (l'empereur Julien) ennemy de la Chrestienté, mais sans *toucher* au sang. » (II, 460, l. 14.) — III, 13, l. 20. — « Ailleurs, on peut recommander et accuser l'ouvrage à part de l'ouvrier; ici, non : qui *touche* l'un, *touche* l'autre. » (III, 22, l. 18.)

TOUCHER AU DOIGT.

Au figuré : connaître clairement.

« Comme nous *touchons au doigt* et à l'œil que les bestes et creatures qui sont au dessous de l'homme n'ont aucun goust de l'honneur et de la reputation. » (*Théol. nat.*, ch. 208.)

TOUCHER A LA MAIN.

Même sens.

II, 329, l. 27.

TOUCHER CONTRE : *approcher de.*

Au figuré.

« J'en sçay qui... font plus escharsement bien à celui à qui ils en sont tenus. Je ne vois pas là, mais je *touche contre.* » (III, 233, l. 10.)

2] *Éprouver à la pierre de touche.*

« Voila pourquoy se doivent à ce dernier traict (c.-à-d. à ce dernier acte) *toucher* et esprouver toutes les autres actions de nostre vie. » (I, 98, l. 11.) — I, 205, l. 19. — « Les discours de la philosophie, ausquels il faisoit profession de regler et *toucher* [1588] [« et toucher », mots supprimés, Ms] toutes ses actions... » (II, 459, l. 12.) — III, 25, l. 6. — « Un esprit... qui ne reçoit et qui ne loge rien que mille fois *touché* et balancé au plus subtil de la raison... » (C. et R., IV, 293.)

3] *Juger; reconnaître.*

« La science, le stile, et telles parties que nous voyons és ouvrages estrangers, nous *touchons* bien aiséement si elle surpassent les nostres [« nous sentons bien aiséement si elle surpassent nos forces », 1588]. » (II, 442, l. 13.)

4] *Concerner; regarder; intéresser.*

II, 150, l. 1. — « L'invasion *touche* tous. La defance non, que les riches. » (II, 387, l. 4.) — « D'autant plus fort en son avis... qu'il *touche* a luy sul de le maintenir. » (II, 414, l. 12.) — « La recompense de l'ordre ne *touchoit* pas, au temps passé, seulement cette consideration. » (II, 66, l. 5.)

En ce sens, Montaigne, qui emploie souvent *toucher* transitivement comme nous-mêmes (I, 339, l. 14; 401, l. 7; III, 67, l. 10; 146, l. 6, etc.), dit aussi, très souvent, *toucher à*, de même qu'au sens 5] et 6] (I, 358, l. 12; III, 359, l. 18, etc.).

5] *Se rapporter.*

III, 193, l. 14.

6] *Appartenir; convenir.*

« C'est aussi une reigle commune en toutes assemblées, qu'il *touche* aux moindres de se trouver les premiers à l'assignation. » (I, 56, l. 17.) — « A qui *touche* l'honneur de tant de victoires, à Guesquin, à Glesquin ou a Gueaquin? (Il s'agit de la diversité de noms de celui que nous nommons Du Guesclin.) » (I, 358, l. 17.) — I, 408, l. 4; II, 251, l. 5.

TOUER.

Faire avancer (sur l'eau); remorquer.

« Quand la voile ou le cours de l'eau nous emporte esgalement ou qu'on nous *touë*, cette agitation unie ne me blesse aucunement. » (III, 148, l. 13.)

TOUR.

1] *Manière de présenter quelque chose, d'où biais.*

« Toutes les contrarietez s'y trouvent selon quelque *tour* et en quelque façon. » (II, 6, l. 18.) — (Il s'agit des « âmes anciennes ».) « Je vois bien le *tour* que celles la se donent pour se monter; et admire leur grandeur. » (II, 532, l. 6.)

2] *Manière de faire; action.*

« Ce n'est pas *tour* de rassis entendement de nous juger simplement par nos actions de dehors. » (II, 9, l. 23.) — « Je fais volontiers le *tour* (c.-à-d. j'emploie la manière de faire) de ce peintre... » (III, 113, l. 20.)

3] *Tour d'adresse.*

I, 200, l. 16.

A TOURS : *tour à tour (locution adverbiale.)*

« On a veu de mon temps... deux hommes sur un cheval, lesquels, en sa plus roide course, se rejettoyent *à tours* à terre et puis sur la selle. » (I, 378, l. 26.) — III, 399, l. 4.

DONNER LE TOUR : *faire tourner.*

II, 399, l. 14.

TOUR D'ESPAULE : *coup d'épaule.*

I, 302, l. 5.

TOUR DE PIGNE : *coup de peigne.*

II, 105, l. 8.

TOURBE.

Foule (latin : turba).

« Comparez luy la *tourbe* de nos hommes. » (I, 336, l. 1.) — II, 397, l. 8; 527, l. 25; 530, l. 16; III, 58, l. 7; 339, l. 4.

TOURMENTER.

Torturer.

II, 55, l. 20.

TOURNEBOULER.

Agiter; tourner et retourner.

« La façon de se vestir presente luy faict incontinent condamner l'ancienne, d'une resolution si grande... que vous diriez que c'est une espece de manie qui luy *tourneboule* [« qui luy roule », 1588] ainsi l'entendement. » (I, 380, l. 17.)

SE TOURNEBOULER.

« Si le corps se soulage en se plaignant, qu'il le face; si l'agitation luy plaist, qu'il *se tourneboule* et tracasse à sa fantaisie. » (II, 579, l. 17.)

TOURNER.

Traduire.

« Il me le falloit donner en mauvais Latin, pour le *tourner* en bon. » (I, 225, l. 24.)

TOURNER LE DOS.

Au figuré.

« Nuls accidens ne font *tourner le dos* à la vive vertu. » (II, 26, l. 23.)

*TOURNEVIRER.

Faire tourner; renverser.

« Ce ne sont pas seulement les fievres... qui renversent nostre jugement; les moindres choses du monde le *tournevirent.* » (II, 314, l. 14.) — III, 365, l. 4 et p. 467.

TOURNOYEMENT DE TESTE.

Etourdissement.

II, 358, l. 15.

*TOUSSEUR.

Celui qui tousse.

I, 121, l. 7.

TOUT.

1] *Devant un substantif.*

« Somme, *tout* horreur et *tout* effroy autour de nous. » (I, 119, l. 26 et 27.)

2] *Avec un adjectif ou un adverbe.*

Tout suivi d'adjectif s'accorde généralement encore au XVIe siècle avec l'adjectif : « On nous les placque en la memoire *toutes* empennées. » (I, 197, l. 12.) « J'ayme les malheurs *tous* purs (tout à fait purs). » (II, 426, l. 4.)

TOUT PLEIN DE : *beaucoup de.*

II, 119, l. 10.

TOUT PAR TOUT : *partout.*

« Cette proposition vraye *tout par tout*... » (I, 58, l. 5.) — « Nous verrions *tout par tout* en sa vie reluire une equalité de meurs. » (II, 4, l. 4.) — II, 118, l. 13. — « Le jugement doit *tout par tout* maintenir son droit. » (II, 407, l. 10.) — *Théol. nat.*, ch. 211; 216; 241; 246; 256; 269; 292; 301; 311.

TOUT PRESENTEMANT : *au moment même.*

I, 104, l. 10.

TOUT A UN COUP : *tout à coup.*

I, 112, l. 13.

TOUT SUR L'HEURE.

I, 90, l. 9.

ET TOUT : *et entièrement.*

« La mort... nous interesse de leur interest quasi autant que de nostre, et plus *et tout* par fois. » (III, 257, l. 10.)

Montaigne emploie aussi *et tout* au sens de « et toutes choses », locution dans laquelle *tout* est non adverbe mais pronom. « Pour cette cy il faut abandonner les biens, l'honneur, la vie et le salut, *et tout*. » (II, 312, l. 23.) — « Toutes choses ont leur saison, les bonnes *et tout*; et je puis dire mon patenostre hors de propos. » (II, 501, l. 13.)

A TOUT : *avec.*

Cf. A

DU TOUT : *tout à fait; entièrement.*

« Un gentil-homme... estant pressé par les medecins de laisser *du tout* l'usage des viandes salées... » (I, 23, l. 2.) — I, 45, l. 14. — « Quand le Roy, pour s'adoner *du tout* a la devotion,... se retire de sa charge... » (I, 144, l. 3.) — « Un peu de chaque chose, et rien *du tout*, à la Françoise. » (I, 187, l. 7.) — « Un Alleman... *du tout* ignorant de nostre langue. » (I, 225, l. 2.) — I, 229, l. 17; 268, l. 28; II, 59, l. 6; 112, l. 10; 425, l. 12; 432, l. 22; 578, l. 2; III, 52, l. 6; 176, l. 9; 211, l. 17; 228, l. 13; 230, l. 7; 271, l. 19.

PAS DU TOUT : *pas absolument.*

« Il ne parloit *pas du tout* sans raison. » (I, 141, l. 20.) — II, 367, l. 10; III, 203, l. 13; 302, l. 10; 408, l. 15.

Quand Montaigne veut dire « absolument pas » (ce qui est le sens de « pas du tout » dans la langue moderne) il dit *du tout point*. II, 282, l. 26. — « As-tu grand froid à cette heure? luy dict-il. — *Du tout poinct*, respond Diogenes. » (III, 294, l. 15.)

*TOUTE-PUISSANCE.

I, 155, l. 10.

*TRACAS.

« Je vois avec despit en plusieurs mesnages monsieur revenir mausade et tout marmiteus du *tracas* des affaires, environ midy. » (III, 243, l. 21.)

TRACASSÉ.

En parlant d'un sujet : rebattu.

« Comme sujet vulgaire et *tracassé* en mille endroits des livres. » (I, 254, l. 5.) — I, 386, l. 9.

TRACASSER.

Mener çà et là.

« Ny n'est certes raison de voir *tracasser* par une sale et par une cuysine le Sainct livre des sacrez mysteres de nostre creance. » (I, 412, l. 19.) — « Mourant (il s'agit de Moley Moluch), il se fit porter et *tracasser* ou le besouin l'apeloit. » (II, 472, l. 18.)

SE TRACASSER : *se dépêcher; se démener.*

« Ils disent que je m'advisay de commander qu'on donnast un cheval à ma femme, que je voyoy s'empestrer et *se tracasser* dans le chemin, qui est montueux et mal-aisé. » (II, 57, l. 11.) — II, 579, l. 17.

*TRACASSERIE.

Agitation; trouble.

« Qu'ils se battent la conscience, si, au rebours, les estats, les charges, et cette *tracasserie* du monde ne se recherche plutost pour tirer du publicq son profit particulier. » (I, 309, l. 6.)

TRAFI[C]QUE.

Substantif féminin.

1° *Commerce, au propre et au figuré.*

« Mettre en *trafique* la raison mesme, et doner aus loix cours de marchandise. » (I, 149, l. 25.) — II, 603, l. 19; III, 161, l. 14. — « Cette vilaine *traficque* qui se couvre sous l'honorable tiltre de Justice... » (C. et R., IV, 298.)

2° *Métier, au propre et au figuré.*

II, 73, l. 22; 337, l. 15; III, 31, l. 3. — « J'eusse servy les Roys, *trafique* plus fertile que toute autre. » (III, 208, l. 17.) — *Voyage*, 266.

Une fois, en 1582, Montaigne a substitué le genre féminin au genre masculin. (II, 73, l. 21 et 22, et p. 641.)

TRAHIR.

Tromper; faire illusion.

« Leur bon heur me *trahit*. » (III, 211, l. 12.)

TRAHIR A : *trahir au profit de.*

« Antigonus persuada les soldats Argyraspides de *luy trahir* Eumenes. » (III, 12, l. 14.)

1. TRAI[C]T.

Tiré (de tractus; cf. le moderne « extrait »).

« Si, les yeux ouverts, elle (l'âme) attend les espées *traites*. » (I, 335, l. 8.) — « Ces espees *tretes*. » (II, 499, l. 1.) — « Elle print le poignart que son mary portoit, et le tenant *trait* en sa main... » (II, 560, l. 9.)

2. TRAI[C]T.

1° *Au figuré : sens divers.*

(Il parle du visage de « notre mere Nature ».) « Qui se remarque la dedans, et non soy, mais tout un royaume, comme un *traict* d'une pointe tres-delicate : celuy-là seul estime les choses selon leur juste grandeur. » (I, 204, l. 22.) — « Ils ont une forme d'escrire douteuse en substance et un dessein enquerant plustost qu'instruisant, encore qu'ils entresement souvent des *traits* de la forme dogmatiste » [1588] [« ils entresement leur stille de cadances dogmatistes », Ms]. (II, 236, l. 19.) — « La sottise et desreglement de sens n'est pas chose guerissable par un *traict* d'advertissement. » (III, 196, l. 10.) — « Pour y donner le dernier *trait* à sa besongne. » (*Théol. nat.*, ch. 328.)

2° *Action ou fait remarquable.*

« Je ne sçay s'il y a *traict* en sa vie (il s'agit d'Alexandre) qui ayt plus de fermeté que cestuy-cy... » (I, 165, l. 9.) — « Un *pareil traict* [1588] [« cas », Ms] en nos guerres civiles... » (II, 554, l. 10.)

3° *Pensée, parole remarquable.*

I, 202, l. 1.

TRAICT DE TEMPS : *durée de temps.*

« Un long *traict de temps*... » (II, 53, l. 20.) — III, 229, l. 2.

DERNIER TRAICT : *dernier moment.*

« Voyla pourquoy se doivent à ce *dernier traict* toucher et esprouver toutes les autres actions de nostre vie. » (I, 98, l. 11.) — « Elle ne regarde que à luy encores au *dernier trait* de sa vie. » (II, 560, l. 25.)

Pluriel.

« A ce prince mesme, qui le vid sur ces *derniers traits*, il fit une instante supplication que... » (I, 19, l. 24.) — « Comme il sentit les *derniers traicts* de la mort... » (II, 563, l. 15.) — « Sur le soir il commença bien à bon escient à tirer aux *traicts* de la mort. » (C. et R., IV, 323.)

ARME A TRAIT : *arme de trait.*

I, 366, l. 2.

GENS DE TRAICT : *ceux qui lancent le javelot, etc.*

« Philopoemen... ayant envoyé devant... bonne trouppe d'archers et *gens de traict*... » (I, 352, l. 14.)

TRAI[C]TEMENT.

1] *Action de traiter, de régaler.*

« Au *traitement* des philosophes ses familiers, qui s'assembleroient à l'honneur de la memoire de luy et de Metrodorus. » (II, 392, l. 8.)

2] *Manière de traiter ou de se traiter; nourriture.*

II, 171, l. 4; III, 407, l. 19.

TRAITEMENT DE TABLE.

« Ce n'est pas une feste peu artificielle et peu voluptueuse qu'un bon *traitement de table.* » (III, 416, l. 20.)

TRAI[C]TER, TRAITTER.

1] *Nourrir, recevoir à sa table.*

I, 131, l. 17; II, 171, l. 10. — « Les poissons accourent, pour manger, à certain cry de ceux qui les *traitent.* » (II, 179, l. 26.) — « (Le) Chevalet, qui est un tres-bon logis, où nous fumes superfluemant *tretés* de vivres [édition Lautrey] [*tretés*, où vîmes, édition originale] au conte d'un quart plus qu'en France. » (*Voyage*, 159.)

2] TRAITTER AVEC : *avoir commerce avec.*

I, 121, l. 14. — « Il est impossible de *treter* de bone foy aveq un sot. » (III, 180, l. 3.) — « Je me plains un peu toutesfois dequoy il (Tacitus) a jugé de Pompeius plus aigrement que ne porte l'advis des gens de bien qui ont vescu et *traicté avec* luy [« négotié avec luy », 1588]. » (III, 201, l. 7.)

TRAITER AVEC (QUELQU'UN) DE (QUELQUE CHOSE).

« Rencontrant un jour ches un riche vieillart pulmonique, et *traictant* aveq luy des moiens de sa guerison, il luy dict... » (I, 121, l. 14.)

3] *Développer (un sujet); l'examiner; le commenter; le discuter (moderne).*

II, 100, l. 2.

4] TRAITER LES LETTRES : *cultiver la littérature.*

II, 224, l. 17.

5] TRAITER LA POÉSIE : *la mettre en œuvre; la réciter.*

« La furur qui espoinçone celuy qui la sçait penetrer, fiert encores un tiers à la luy ouir *traicter* et reciter... » (I, 303, l. 18.)

Rapprocher l'expression : *Traiter la faculté de prophétiser* au sens de « prophétiser ». (II, 22, l. 2.)

6] *Absolument.*

« Leurs mouvemens discourent et *traictent.* » (II, 160, l. 21.)

1. TRAIN, TREIN.

Cortège; suite.

I, 219, l. 7. — « Quels *treins* y ont passé? combien arreste?... » (I, 293, l. 18.) — I, 313, l. 26. — « Il a un grand *train*, un beau palais, tant de credit, tant de rente. » (I, 334, l. 9.) — III, 51, l. 10.

Au figuré.

I, 288, titre. — « La fortune... s'est pour ce coup rencontree au *train* de la raison. » (C. et R., IV, 297.)

On pourrait aussi voir dans ces deux exemples figurés une image différente et entendre *train* au sens de 2] 2. TRAIN.

2. TRAIN, TREIN.

1] *Allure; démarche; mouvement (au propre et au figuré).*

« Il est bon qu'il le face troter davant luy pour juger de son *trein* (il s'agit de l'instituteur et de son élève). » (I, 194, l. 22.) — I, 228, l, 9; 299, l. 9; II, 120, l. 3. — « C'est l'essence mesme de leur ame, c'est son *train* naturel et ordinaire. » (II, 125, l. 23.) — II, 575, l. 9; III, 134, l. 5; 377, l. 12.

LE GRAND TRAIN : *à grande allure.*

« Ce pauvre homme qui s'en va *le grand train* vers sa ruine. » (III, 139, l. 17.)

D'UN TRAIN; TOUT D'UN TRAIN.

a) *Avec la même allure; du même mouvement.*

II, 92, l. 7. — « Nous allons conformément et *tout d'un trein*, mon livre et moy. » (III, 22, l. 16.)

b) *En même temps.*

I, 235, l. 20; III, 222, l. 2. — « Pour le refreschir (La Boëtie) en vostre memoire, je vous donne ce livre : qui *tout d'un train* aussi vous respondra de ma part, que sans l'expresse deffence que m'en fait mon insuffisance, je vous presenterois autant volontiers quelque chose du mien. » (C. et R., IV, 327.) — « Il faut qu'elle luy soit donnee en mesme instant et *tout d'un train* (simul et semel), car aprés cela il n'y aura rien plus à y adjouster ou diminuer. » (*Théol. nat.*, ch. 323.)

2] *Chemin.*

« Si elles se detraquent, leur reverence les remettra en *train.* » (I, 322, l. 22.)

3] *Manière d'être, de faire; méthode.*

I, 380, l. 4; 402, l. 24; II, 25, l. 3; 49, l. 4. — « Or donc, par ce mesme *trein* (de raisonnement), pour nous sont les destinées, pour nous le monde. » (II, 270, l. 13.) — « D'un *trein* d'actions et de paroles ravale plus tost et anonchali que tendu et releve par le pois d'une telle cogitation. » (II, 376, l. 1.) — II, 376, l. 25; III, 40, l. 4; 135, l. 24. — « Et n'est *train* de vie si sot... que... » (III, 385, l. 16.) — III, 397, l. 25.

D'UN TRAIN ORDINAIRE : *ordinairement.*

I, 421, l. 15.

ÊTRE AU TRAIN DE : *en état de; en condition de.*

II, 77, l. 2.

4] *Usage.*

« Le vieux *train.* » (II, 554, l. 14.) — « Je plains qu'on n'aye suyvy un *train* que j'ay veu commencer à l'exemple des Roys. » (III, 386, l. 17.)

EN TRAIN : *en usage.*

III, 381, l. 7.

METTRE EN TRAIN : *mettre en usage.*

II, 547, l. 14.

5] AU TREIN DE : *au cours de.*

« Un grand seignur... au *trein* de ses repas communs, ne beuvoit guere moins de cinq lotz de vin. » (II, 14, l. 26.) — « Aux plus espineuses traverses qui se puissent presenter au *trein* de la vie humaine. » (III, 323, l. 18.)

TRAINER.

1] *Au figuré.*

(Il s'agit des lettres.) « Celles qui me coustent le plus sont celles qui valent le moins : depuis que ie les *traine* c'est signe que je n'y suis pas. » (I, 329, l. 12.)

2] *Se trainer.*

« J'*avois trainé* languissant apres des parolles Françoises, si exangues... » (I, 190, l. 1.)

TRAJECT.

Traversée (latin : trajectus).

« Quelle bonté est-ce que... le *trajet* d'une riviere faict crime? « (II, 336, l. 2.)

TRAJECTER, TRAJETTER.

Passer par eau.

« Et luy, prometoit leur fournir de vesseaux a les *trajecter* en Afrique. » (I, 62, l. 19.) — « Quand il (César) fit l'entreprise de *trajetter* en Angleterre, il fut le premier à sonder le gué. » (II, 549, l. 18.) — II, 550, l. 21. — « Ils disent que souvant en huit, dix, ou douse heures on *trajecte* en Esclavonie. » (*Voyage*, 294.)

TRAMPE, TREMPE.

Au figuré : état; disposition.

I, 67, l. 7. — « Est-ce pas icy un sang vermeil et purement humain? Il n'est pas de la *trampe* de celuy [« il n'est pas de la façon de celuy », 1588] que Homere fait escouler de la playe des dieux. » (I, 337, l. 25.) — « Des criminels qui rencontrent les juges en quelque bonne *trampe*

douce et debonnaire. » (II, 313, l. 29.) — II, 561, l. 7; III, 416, l. 25.

Une fois, le mot *trampe* du texte de 1580 a été remplacé, en 1588, par *transe*. I, 169, l. 25 et p. 452.

1. TRANCHANT, TRENCHANT.

1 *Poignant.*

« Ses passions *tranchantes* de tant de sortes... » (I, 101, l. 14.) — « Rendre par fois des soupirs *trenchans*. » (II, 55, l. 2.)

2 *Coupant; brutal.*

« A tout une voix *tranchante* et esclatante. » (II, 517, l. 5.)

2. TRANCHANT, TRENCHANT.

Officier, écuyer tranchant.

« Les grands avoyent leurs eschançons et *trenchans*. » (I, 383, l. 15.)

Cf. TRANCHER.

TRANCHER.

1 *Découper.*

« Je ne sçay pas clorre à droit une lettre, ni ne sçeuz jamais tailler plume, ny *trancher* à table, qui vaille. » (II, 422, l. 24.)

2 *Couper; traverser.*

« Il y a sur ce chemin de Tivoli à Rome, un ruisseau d'eau souffreuse qui le *tranche*. » (*Voyage*, 272.) — « Nous suivismes un païs commun, *tranchant* tantost des pleines et aucunes rivieres, et puis aucunes collines aisées. » (*Voyage*, 285.)

TRANSI.

1 *Troublé; bouleversé; abattu.*

I, 11, l. 1; 93, l. 20; 119, l. 24. — « Le voyant *transi* de ces nouvelles... » (I, 161, l. 8.) — « Une mine triste et *transie*. » (I, 208, l. 9.) — I, 314, l. 10; III, 163, l. 16; 296, l. 27.

Ce mot a un sens très fort (cf. TRANSIR); il est souvent accompagné de : estonné.

2 *Substantivement.*

« Que la supreme volupté aye du *transy* et du plaintif comme la douleur. » (III, 117, l. 12.)

Spécialement : en amour.

« Ils font les poursuyvans, en Italie, et les *transis*, de celles mesmes qui sont à vendre. » (III, 123, l. 24.)

TRANSIR.

1 *Intransitif : être frappé d'un sentiment violent, glacé d'effroi.*

« Aux exploicts de la guerre, la chaleur du combat pousse les soldats genereux souvent à franchir des pas si hazardeux, qu'estant revenuz à eux ils en *transissent* d'estonnement les premiers. » (II, 21, l. 15.)

2 *Transitif : frapper; glacer (d'étonnement, ou de quelque sentiment violent).*

« Cette morne, muette et sourde stupidité, qui nous *transit*, lors que les accidens nous accablent surpassans nostre portée... » (I, 10, l. 26.) — II, 278, l. 6. — « Que la veuë de cette hauteur extreme ne l'espouvante et ne le *transisse*... » (II, 357, l. 24.) — « Ils m'estonnent et *transissent* d'admiration. » (II, 415, l. 1.)

3 SE TRANSIR : *être paralysé; être frappé, glacé d'un sentiment violent.*

« La langue *se transit* et la voix se fige a son heure. » (I, 129, l. 1.) — « Au dernier... il s'estonera, il *se transira* (d'admiration). » (I, 303, l. 10.) — I, 401, l. 22; II, 433, l. 16; III, 60, l. 4.

Le sens très fort de ce mot s'explique par son étymologie latine : « transire » : passer au delà; d'où : passer de vie à trépas.

TRANSMUER.

Transformer; métamorphoser.

« Voyla pourquoy les poëtes feignent cette miserable mere Niobé... sur-chargée de pertes, *avoir esté* en fin *transmuee* en rochier... » (I, 10, l. 23.) — (Il s'agit de l'Eucharistie.) « Jésus Christ y *transmuë*

[transmutat] et convertist en son corps et en son ame ces choses corporelles. » (*Théol. nat.*, ch. 287.) — « Cela seulement qui se conçoit par l'entendement *est* changé et *transmué* (mutatur) au corps de Jesus Christ.... » (*Théol. nat.*, ch. 293.)

TRANS-SUBSTANCIER.

« Ce Sacrement de l'Eucharistie prins par le Chrestien fidelle *trans-substancie* [transsubstantiat] son ame en Jesus Christ. » (*Théol. nat.*, ch. 293.)

SE TRANSSUBSTANTIER.

« J'en vois qui se transforment et *se transsubstantient* en autant de nouvelles figures et de nouveaux estres qu'ils entreprennent de charges. » (III, 290, l. 23.)

*TRAPELLE.

Souricière à trappe.

« Come une souris prinse à la *trapelle.* » (II, 285, l. 10.)

TRASSEURE.

Trait de plume; rature.

« J'ay accoustumé les grands qui me connaissent, à y supporter (dans les lettres) des litures et des *trasseures.* » (I, 329, l. 10.)

TRAVAIL.

Peine; douleur; effort; fatigue.

I, 219, l. 22; 344, l. 24; 351, l. 18. — « Se durcir au mal et au *travail.* » (II, 49, l. 14.) — « Il n'est pas à craindre qu'il porte avec soy aucun *travail* ou desplaisir. » (II, 51, l. 21.) — « Le *travail* et le plaisir, tresdissemblables de nature... » (II, 465, l. 13.) — « Nous avons assez de *travail* du mal sans nous travailler a ces regles superflues. » (II, 580, l. 3.) — III, 278, l. 14; 297, l. 15.

TRAVAILLÉ.

Fatigué; accablé.

« Lassez et *travaillez* de la longue course de nostre vie. » (II, 302, l. 12.) — (Il s'agit des voyages.) « Le corps n'y est ny oisif ny *travaillé*, et cette moderée agitation le met en haleine. » (III, 242, l 5.)

TRAVAILLER.

1] *Fatiguer; faire souffrir.*

« Que l'apprehension qu'elle a de ma fin... la *travaillast* moins cruellement. » (II, 449, l. 17.) — « L'exercice (de la lecture) *a* tousjours *travaille* mes yeux. » (III, 415, l. 6.)

2] SE TRAVAILLER.

a) *Se donner du mal.*

II, 303, l. 7; 377, l. 10; 403, l. 23; 580, l. 4.

SE TRAVAILLER DE : *s'efforcer de.*

« *Je me travaillois* d'entr'ouvrir mon pourpoinct. » (II, 56, l. 12.) — II, 240, l. 2.

SE TRAVAILLER A : *même sens.*

II, 241, l. 11.

b) SE TRAVAILLER SUR : *travailler sur.*

« Argument,... tout autre que celuy sur lequel monsieur Poyet *s'estoit travaillé.* » (I, 45, l. 5.)

TRAVERS.

AU TRAVERS. *Préposition : au travers de.*

« Il se dona de l'espee *au travers* le corps. » (II, 31. l. 2.) — II, 36, l. 16; 304, l. 26.

AU TRAVERS DE.

a) *D'une extrémité à l'autre (dans le sens de la largeur).*

« Passant *au travers* d'une riviere. » (II, 186, l. 18.)

b) *Au milieu de; dans.*

« Le Cardinal Borromé qui mourut... *au travers* [1588] [« au milieu », Ms] *de* la desbauche... » (I, 74, l. 11.) — « Le sort a dequoy ouvrir cent breches à la pauvreté *au travers de* nos richesses... » (I, 77, l. 7.)

TRAVERSE.

1] *Chemin qu'on fait (pour traverser, pour aller d'un point à un autre).*

« Ne se fiant à ses aisles que pour une bien courte *traverse.* » (II, 108, l. 8.)

2] *Obstacle; difficulté.*

« Nulle assiete moiene, s'emportant tousjours de l'un a l'autre extreme par occasions indivinables, nulle espece de trein sans *traverse* et contrarieté merveilleuse. » (III, 377, l. 12.)

TRAVERSER.

1] *Faire passer.*

« (Ils) *traversoient* par ces ouvertures des brochettes. » (III, 92, l. 22.)

2] *Se mettre en travers de.*

« Pendant qu'il y court, tant de difficultez luy *traversent* la voye... » (III, 364, l. 17.)

*TRAVESTIR (SE).

I, 340, l. 16.

TREFLE.

VALET, ESCUYER DE TREFLES.

Au figuré.

III, 359, l. 18.

TREMOUSSEMENT.

Mouvement convulsif.

(Il s'agit des tisserandes). « Ce *tremoussement* que leur ouvrage leur donne ainsin assises. » (III, 319, l. 15.)

TREMOUSSER, TRESMOUSSER.

« La hardiesse aussi bien que la peur font *tresmousser* nos membres. » (I, 401, l. 18.) — II, 198, l. 9.

TREPIDATION.

Terme d'astronomie ancienne.

« Il n'y a pas plus de retrogradation, *trepidation,* accession... aux astres et corps celestes, qu'ils en ont forgé en ce pauvre petit corps humain. » (II, 276, l. 8.)

TREPIGNANT.

Au figuré.

« J'ay un agir *trepignant* où la volonté me charrie [« j'ay un agir esmeu, ou la volonté me tire », 1588]. » (III, 302, l. 28.)

TREPIGNEMENT, TREPILLEMENT.

« Le *trepignement* [« trepillement », 1580] des poulets. » (I, 47, l. 9 et p. 450.) — « Les *trepignemens,* jeux et niaiseries pueriles de nos enfans. » (II, 72, l. 13.)

Ces mots ne se trouvent pas dans les dictionnaires anciens. Estienne et Nicot donnent le verbe *trepigner;* Oudin donne *trepigner, trepiller.* Cotgrave aussi donne les deux formes.

TRESSAILLIMANT.

I, 308, l. 6.

TRESSAILLIR.

La première personne de l'indicatif présent *tressaux* se trouve une fois (II, 520, l. 11).

TRESSUER.

Suer abondamment.

« Nous *tressuons,* nous tremblons. » (I, 122, l. 11.)

TRE[S]TOUS.

Tous, tous exactement.

« Qu'ils (les Cannibales) viennent hardiment *trétous* et s'assemblent pour disner de luy. » (I, 278, l. 11.) — « Que les Rois commencent à quitter ces despences... nous irons *trestous* [1588] [« tous »,

Ms] apres. » (I, 346, l. 12.) — « Diogenes... nous estimant *trestous* [1588] [mot supprimé, Ms] des mouches... » (I, 390, l. 3.) — II, 350, l. 6.

TRIAGE.

Choix.

« De mon chois et *triage* particulier. » (I, 236, l. 28.) — « La delicatesse y est a fuyr et le soigneus *triage* du vin. » (II, 14, l. 14.) — II, 331, l. 16.

TRIBUTAIRE.

TRIBUTAIRE A : *tributaire de; soumis à.*

III, 161, l. 27.

*TRICHOTERIE.

Tricherie; chicane.

« Il n'est rien que je haisse comme à marchander. C'est un pur commerce de *trichoterie* [« de menterie », 1588] et d'impudence. » (I, 76, l. 12.) — « Que, pour... avoir eu a contre ceur de mesler ny *trichoterie* ny finesse a mes jeux enfantins... » (I, 139, l. 27.)

Le mot paraît être de la même famille que *tricher* qui est très ancien dans la langue.

TRIE.

1] *Choisi; rare; excellent.*

« Ce petit nombre d'hommes excellens et *triez* qui... » (II, 225, l. 4.) — « Quand le reglement s'y trouveroit, il faut un jugement vif et bien *trié* pour l'appercevoir en ces actions basses et privées. » (III, 27, l. 9.)

2] *Particulier; déterminé.*

« De jugement expres et *trie* vouloir remarquer par ou un bon autheur se surmonte. » (III, 195, l. 10.)

TRIER.

1] *Choisir.*

I, 386, l. 11 et 458; II, 115, l. 22. — « Il faut *trier* [« il nous faut tirer », 1588] de toute une nation une douzaine d'hommes pour juger d'un arpent de terre. » (II, 397, l. 5.) — Cette capacité de *trier* le vray... » (II, 444, l. 7.)

TRIER SUR LE VOLET : *choisir avec soin.*

III, 42, l. 16.

Cette expression s'explique par l'habitude des jardiniers d'étaler sur une planche, appelée volet, les graines pour faire leur choix en vue de la semence. Rabelais dit : « Vous êtes tous choisis et triés... comme beaux pois sur le volet ».

2] *Tirer; mettre à part.*

« Voir (Plutarque) *trier* une legiere action. » (I, 203, l. 14.) — « Nous n'avons que faire d'aller *trier* [« d'aller tirer », 1588] des miracles. » (II, 582, l. 3.)

SE TRIER : *se mettre à part.*

« C'est par la vanité de cette mesme imagination que (l'homme) *se trie* soy-mesme. » (II, 159, l. 3.)

TRIPLIQUE.

Réplique à la duplique (terme d'ancienne pratique).

II, 440, l. 9.

TRIVIAL.

Connu de tous, courant.

« La chançon, que Platon dict avoir esté *triviale*,... » (III, 352, l. 21.)

TROIGNE, TROUIGNE.

Mine; air.

« D'une *trouigne* effroiable, les mains armees de fouetz. » (I, 215, l. 8.) — « Pourveu qu'on n'y procede d'une *trouigne* trop imperieuse et magistrale, je preste l'espaule aus reprehantions... » (III, 178, l. 11.) — III, 394, l. 8.

TROMPERIE.

Erreur.

« La *tromperie* n'est pas si grande de trouver les ennemis par effet plus foybles qu'on n'avoit esperé. » (II, 546, l. 5.)

TROMPE[T]TER.

Au figuré.

« Sa consciance les *trompetant* suffisammant a chacun. » (II, 395, l. 24.) — « Il n'est rien en nature qui ne presche et qui ne *trompette* le haut pris du liberal arbitre. » (*Théol. nat.*, ch. 103.)

TRONÇO[N]NEMENT.

Action de tronquer, de couper.

« L'usage si estendu du *tronçonement* du prepuce [« des circoncisions », 1588]. » (III, 118, l. 25.)

TROQUE.

Échange (au feminin).

ENTRER EN TROQUE DE... A : *échanger (quelque chose) contre.*

II, 148, l. 21. — « Que ne prend il envie a quelqu'une, d'*entrer en* cette noble *troque* [1588] du corps à l'esprit. » (III, 143, l. 6.)

TRO[T]TER.

Au figuré.

(Il s'agit d'un gouverneur et de son « disciple ».) — « Il est bon qu'il le face *troter* davant luy pour juger de son trein. » (I, 194, l. 22.)

*TROTTOER, TRO[T]TOIR.

Piste sur laquelle les maquignons font trotter les chevaux pour les montrer (au figuré).

« Je voudrois... que... selon la portée de l'ame qu'il a en main, il commençast à la mettre sur le *trottoër* » [1588] [« sur la montre », Ms]. (I, 194, l. 15). — II, 60, l. 12.

1. TROUBLE.

1] *Peu clair; obscur.*

Au figuré.

(Il s'agit « des plus fermes imaginations que j'aye ».) Je les produisis crues et simples, d'une production hardie et forte, mais un peu *trouble* et imparfaicte. » (II, 444, l. 12.) — « Tant cette relation est *trouble* et inegale. » (III, 264, l. 25.)

2] *Peu solide.*

III, 20, l. 9. — « De fonder la recompense des actions vertueuses sur l'approbation d'autruy, c'est prendre un trop incertain et *trouble* fondement » (III. 24, l. 11.)

3] *Troublé; déréglé.*

« Les poètes, qui font l'entendement de Pygmalion si *trouble* [1588] [« troublé », Ms] par l'impression de la veuë de sa statue d'ivoire, qu'il l'aime et la serve pour vive! » (II, 357, l, 14.)

Peut-être, dans ce dernier exemple, la forme *trouble* est-elle simplement une faute d'impression pour *troublé*.

2. TRO[U]BLE.

Agitation; confusion; désordre.

« Le *troble* des formes mondeines a gaigne sur moi que les diverses meurs et fantasies aus mienes ne me desplesent pas tant come elles m'instruisent. » (II, 246, l. 16.) — II, 312, l. 1. — « Chose si instable et si mobile, subjecte par sa condition à la maistrise du *trouble* [« à la maistrise du desreglement et de la cecité », 1588], n'allant jamais qu'un pas forcé et emprunté? » (II, 319, l. 7.) — II, 524, l. 3. — « Qui me verroit jusques dans l'ame, encore ne me trouveroit-il coulpable,... ny d'offence publique des loix, ny de nouvelleté et de *trouble*, ny de faute à ma parole. » (III, 24, l. 2.) — III, 239, l. 3; 287, l. 4 [1588] [« desordre », Ms].

TROUBLES : *guerre civile.*

« Pendant nos troisiesmes *troubles* ou deuxiesmes... » (II, 52, l. 20.)

TROUSSE.

Carquois.

« Je comançai a descocher mes flesches, et, jusques a quarante qu'il y en avoit en ma *trousse*. » (II, 511, l. 2.)

TROUSSER.

Cf. BRIBE.

TROUVER.

TROUVER A DIRE.

Cf. DIRE.

Les formes en *treuve* (au lieu de « trouve ») sont encore très fréquentes, chez Montaigne, à l'indicatif présent et au subjonctif présent. Voir par exemple : I, 46, l. 14 et l. 15; 268, l. 23; II, 17, l. 17; 72, l. 26; 90, l. 13; 126, l, 19; 393, l. 15 et 16; 407, l. 12; 424, l. 10; 455. l. 25; 581, l. 18; III, 151, l. 27.

TUBERCLE.

Saillie.

« Quand la mensale (ligne de la main) coupe le *tubercle* de l'enseigneur (index), c'est signe de cruauté. » (II, 307, l. 19.)

TUER.

Se tuer.

« N'as tu pas veu *tuer* un de nos roys en se jouant? » (I, 105, l. 4.)

TUITION.

Protection; défense.

« Les plus junes et dispos de sa trope, il les conserva a la *tuition* et service de leur païs. » (I, 277, l. 22.) — « Et ne devons nullement espargner nous et nostre vie pour la *tuition* de son honneur et de de sa gloire [propter honorem suum]. » (*Théol. nat.*, ch. 228.)

TUMULTE.

Tapage.

« Lucullus, Cæsar... et d'autres braves hommes furent cocus, et le sceurent sans en exciter *tumulte* (c.-à-d. sans en faire du bruit). » (III, 100, l. 2.)

TUMULTUAIRE, TUMULTUERE.

1 *Agité; troublé.*

I, 129, l. 13; II, 67, l. 2; 83, l. 12 — « Au dedans, chez luy, tout est *tumultuaire* et vile. » (III, 27, l. 8.) — III, 61, l. 2; 87, l. 9; 281, l. 3. — « Car en ce que je dis, je ne pleuvie autre certitude, sinon que c'est ce que lors j'en avois en ma pensee, pensee *tumultuaire* et vacillante. (III, 318, l. 4.)

2 *Qui cause de l'agitation.*

« (Les medecins) offancent l'estomac et empirent le cerveau par ces drogues *tumultueres* et dissentieuses. » (II, 598, l. 13.)

TUMULTUAIREMENT.

Avec agitation; en désordre.

« Ce n'est pas en passant et *tumultuairement* qu'il faut manier un estude si serieuz et venerable (il parle des Psaumes de David). » (I, 412, l. 22.) — III, 127, l. 12. — « Je vois au change, indiscrettement et *tumultuairement*. Mon stile et mon esprit vont vagabondant de mesmes. » (III, 270, l. 16.)

TUN.

Thon.

II, 195, l. 12.

TURBULENT.

Troublé; agité.

« Sans lequel tout cours de vie est... *turbulant*. » (I, 210, l. 21.)

TURC.

HERBE DU TURC : *espèce de tisane.*

III, 395, l. 2.

TURKESQUE, TURQUESQUE.

Turc.

I, 376, l. 10. — « La discipline des armées *turquesques*. » (III, 330, l. 8.)

A LA TURQUESQUE.

« (Les Bedoins) alloyent à la guerre nudz, sauf un glaive *à la turquesque*. » (II, 510, l. 9.)

TUTELLE.

Protection.

« Pour la *tutelle* et conservation de la vie humaine... » (II, 603, l. 29.)

TUTRISSE.

Féminin de tuteur (employé comme adjectif). III, 58, l. 24.

*TYRANNEAU.

Cf. TIRANNEAU.

TYTANIEN.

A la façon des Titans; titanique.

« A l'exemple des Thraces qui quand il tone ou esclaire, se mettent a tirer contre le ciel d'une vangence *tytaniene* pour ranger dieu a raison a coups de flesche. » (I, 25, l. 19.)

UBERTE.

Fécondité; abondance (latin : ubertas).

« Ils jouyssent encore de cette *uberté* naturelle qui les fournit sans travail et sans peine de toutes choses necessaires. » (I, 275, l. 5.) — « Je ne desadvouë pas l'usage que nous tirons du monde, ny ne doubte de la puissance et *uberté* de nature, et de son application à nostre besoing. » (II, 586, l. 2.)

ULCERE.

Montaigne avait employé ce mot au féminin, suivant l'usage de l'ancienne langue. Il s'est corrigé pour substituer le masculin. (II, 557, l. 24 et p. 652.)

ULCÉRER.

Au figuré.

« Ces ordineres goutieres me mangent et m'*ulcerent* » [1588] [« et m'ulcerent » mots supprimés, Ms]. (III, 211, l. 5.)

S'ULCÉRER.

« Qui desirera du bien à son païs comme moy, sans *s'en ulcerer* ou maigrir... » (III, 296, l. 26.)

UMBRAGE.

Cf. OMBRAGE.

UMBRE.

Cf. OMBRE.

UN, UNG.

1) *Article.*

Il est à remarquer que Montaigne, alors que l'article indéfini devient de plus en plus usuel dans la langue, efface quelquefois *un* en se relisant : I, 106, l. 7 et p. 451 ; 140, l. 28; II, 439, l. 12. (Voir *des* à ce sujet.) Il l'ajoute, inversement, quelquefois : II, 11, l. 5 et p. 639; 256. l. 27 et p. 645; 292, l. 7.

Montaigne dit quelquefois *un* dans des cas où nous emploierions l'article défini : « Il y a grand amour de soy... d'estimer ses opinions jusque-là que, pour les establir, il faille renverser *une* paix publique. » (I, 153, l. 9.) Quatre fois, en se relisant, il a substitué l'article défini à l'article indéfini : I, 45, l. 9; 124, l. 13; II, 64, l. 3 et p. 640; 160, l. 17 et p. 643.

2) *Adjectif.*

a) *Pareil; égal.*

« Les bestes... laissent aus corps leurs sentimens libres et naïfs, et par consequant *uns* a peu pres en chasque espece... » (I, 69, l. 1.) — I, 114, l. 9; 119, l. 18. — « Si elle (la volonté) n'est juste, il est impossible qu'elle soit tousjours *une.* » (II, 3, l. 3.) — II, 147, l. 4. — « Entre les libres mesme, il (le chant) n'est pas *ung* et pareil, chacun en a pris selon sa capacité. » (II, 175, l. 26.) — II, 368, l. 26; III, 124, l. 23; 228, l. 12; 361, l. 6.

b) *Indifférent.*

« Le matin et le vespre, toutes heures luy seront *unes.* » (I, 213, l. 6.) — « La perte ou de la vie ou de l'office, tout luy fut *un.* » (II, 503, l. 24.) — III, 178, l. 21; 179, l. 18; 193, l. 9; 242, l. 15; 255, l. 22.

L'UN, LES UNS : *employé comme adjectif.*

I, 308, l. 28. — « *L'une* action (l'une des deux) se pourroit dire bonté; l'autre, vertu. » (II, 120, l. 13.) — II, 237, l. 17; 310, l. 3: 350, l. 1; 352, l. 15. — « Ny ne sçay la difference de *l'un* grain à l'autre. » (II, 436, l. 28.)

3] *Pronom : quelqu'un (Montaigne l'emploie comme sujet, et comme complément de verbe avec ou sans préposition).*

« *Un* qu'on menoit au gibet, disoit... » (I, 60, l. 11.) — « J'en vis mourir *un*, qui .. » (I, 110, l. 7.) — « Les Ægiptiens... faisoint presanter aus assistans une grand' image de la mort par *un* qui leur crioit... » (I, 110, l. 24.) — Zeuxidamus respondit à *un* qui... » (I, 218, l. 15.) — II, 484, l. 12; 485, l. 26; 494, l. 3; 521, l. 20; 568, l. 17.

MEINT UN.

I, 53, l. 20.

UN ET UN AUTRE : *(expression pronominale indiquant la pluralité. Rapprocher « l'un et l'autre »).*

« Attandant *une et un' autre* commodite plus privee. » (I, 128, l. 2.)

LES UNS : *quelques-uns; certains.*

« Ce grand monde, que *les uns* multiplient encore... » (I, 204, l. 24.).

UN CHACUN : *chacun (voir ce mot).*

I, 202, l. 2; 318, l. 1.

UNI.

Au figuré.

« Peut on voir partir de mesme escole et discipline des meurs plus *unies*, plus unes? » (II, 147, l. 4.)

UNIEMENT.

D'une manière unie, adéquate.

« C'est... beaucoup de consolation à l'homme Chrestien de voir nos utils mortels... si proprement assortis à nostre foy saincte... que, lors qu'on les emploie aux sujects... mortels... ils n'y soyent pas appropriez plus *uniement*. » (II, 154, l. 25.)

*UNISSON.

Accord (au propre et au figuré).

« L'*unisson* est qualité du tout ennuyeuse (c.-à-d. tout à fait ennuyeuse) en la conference. » (III, 176, l. 8.)

UNIVERSEL.

1 *Qui est le même partout.*

« La vérité doit avoir un visage pareil et *universel*. » (II, 334, l. 20.)

2] *En parlant d'un auteur : qui traite de tous les sujets.*

« Plutarque... est si *universel* et si plain qu'à toutes occasions, et quelque suject extravagant que vous ayez pris, il s'ingere à vostre besongne et vous tend une main liberale et inespuisable de richesses et d'embellissemens. » (III, 123, l. 28.)

OPINIONS UNIVERSELLES : *idées générales.*

III, 31, l. 23.

UNIVERSE[L]LEMENT.

Entièrement; sans réserve; sans exception.

« Jamais home... ne s'en desprint (du monde) plus *universellement* que je m'atans de faire. » (I, 109, l. 18.) — (Il parle des femmes.) « De laides *universelemant* il n'en est, non plus que de belles. » (III, 49, l. 15.) — III, 131, l. 21. — « Moi, qui ai tant adoré, et si *universellement* cet ἄριστον μέτρον du temps passé... » (III, 410, l. 25.)

2] *D'ensemble; en bloc.*

« Je voioi nonchalammant la mort, quand je la voyois *universellemant*, come fin de la vie; je la gormande en bloc; par le menu, elle me pille. » (III, 65, l. 13.)

UNIVERSITÉ.

Universalité.

« C'est le but et le point où vise l'*université* des choses. » (II, 270, l. 16.) — « Or c'est la seule enseigne vray-semblable, par laquelle ils puissent argumenter aucunes loix naturelles, que l'*université* de l'approbation. » (II, 336, l. 18.) — II, 371, l. 9; III, 371, l. 20. — « L'univers ou l'*université* (uni-

versitas) des creatures est divisee en quatre parts... » (*Théol. nat.*, ch. 263.)

URGENT.

Pressant.

« La sollicitude de ma volonté au dedans... laquelle j'ay un peu bien *urgente* [« violente », 1588] et pressante. » (III, 233, l. 20.)

USAGE.

1] *Faculté d'user (de quelque chose).*

« La hante (de la « phalarica »)... s'enflammoit de sa course; et, s'attachant au cors ou au bouclier, ostoit tout *usage* d'armes et de membres. » (I, 373, l. 12.) — « L'homme n'a rien proprement sien que l'*usage* de ses opinions. » (II, 207, l. 17.) — III, 231, l. 24; 389, l. 3.

2] *Manière d'user (de quelque chose.)*

I, 117, l. 21. — (Il s'agit de l'ordre de Sainct Michel.) « Les autres dons n'ont pas leur *usage* si digne, d'autant qu'on les employe à toute sorte d'occasions. » (II, 64, l. 18.) — « Comme nous voyons du pain que nous mangeons : ce n'est que pain, mais notre *usage* en faict des os, du sang, de la chair, des poils et des ongles. » (II, 364, l. 8.) — II, 372, l. 16. — « (Le sçavoir) en son vray *usage*, c'est le plus noble et puissant acquest des hommes. » (III, 182, l. 4.)

3] *Fait, habitude d'user (de quelque chose).*

I, 23, l. 2; 373, l. 5; II, 183, l. 3; 342, l. 1 [1588]; 343, l. 20 [1588]. — (Il s'agit du dialecte perigourdin.) « Je n'en ay non plus d'*usage* que de l'alemand. » (II, 418, l. 11.) — II, 607, l. 12 et 18. — « (Caton le Censeur) entretenoit... sa famille en santé par l'*usage*... du lievre. » (II, 587, l. 16.) — « Et si au reffort, que nous mangeons pour la nourriture, il s'y est rencontré avec l'*usage* [1588] [« avec l'usage » mots supprimés, Ms] quelque operation apperitive... » (II, 607, l. 21.) — III, 384, l. 8.

4] *Habitude; coutume.*

« Nul *usage* [« nul goust », 1588] de service, de richesse ou de pauvreté. » (I, 270, l. 8.) — « Ce sont des legiers effects que les sens produisoyent d'eux mesmes, comme d'un *usage* (comme par habitude, machinalement). » (II, 57, l. 18.) — « Notre principalle suffisance, c'est sçavoir s'appliquer à divers *usages*. » (III, 40, l. 2.) — III, 382, l. 17.

5] *Expérience; pratique; exercice.*

II, 341, l. 6. — « Mais est-ce raison que, si particulier en *usage*, je pretende me rendre public en cognoissance? » (III, 21, l. 16.) — « Ma philosophie est en action, et *usage* [1588] [« en usage », Ms] naturel et present. » (III, 71, l. 23.) — « Elle desdaigna soudain cet *usage* (manière de faire). » (III, 110, l. 2.) — « L'experience d'un chirurgien n'est pas l'histoire de ses practiques... s'il ne sçait de cet *usage* tirer dequoy former son jugement. » (III, 187, l. 15.) — III, 220, l. 6.

6] *Service; utilité; intérêt; profit.*

« J'advisai d'en tirer quelque *usage*, » (I, 126, l. 5.) — « La meillure part des sciances qui sont en usage, est hors de nostre *usage*. » (I, 206, l. 16.) — « Je ne les regarde pas sulement par l'*usage* que j'en tire. » (I, 326, l. 10.) — I, 412, l. 14; II, 64, l. 22 [1588]. — « Il entreprit chose de nul *usage*. » (II, 243, l. 12.) — « L'*usage* que nous tirons du monde. » (II, 586. l. 1.) — II, 610, l. 8; III, 13, l. 10; 81, l. 7; 194, l. 5.

PAR USAGE : *Par* ou *dans la pratique.*

II, 49, l. 4 [1588]; 424, l. 10. — « Somme me voicy apres à achever cet homme, non à en refaire un autre. *Par* long *usage* cette forme m'est passée en substance, et fortune en nature. » (III, 290, l. 1.) — « Toute une nation fut incontinent, *par usage* (en pratique, par opposition à « estudiée », qui implique l'idée de théorie), logée en une marche qui ne cede en roideur à aucune resolution estudiée et consultée. » (III, 338, l. 24.)

EN USAGE : *en pratique; en crédit; en cours.*

I, 206, l. 16. — « Instruction que j'ay veu en

mon temps fort *en usage* [1588] [« fort en credit », Ms]. » (III, 151, l. 21.) — III, 191, l. 18 [1588]; 254, l. 7; 405, l. 19.

AVOIR EN USAGE : *avec ou sans* DE.

« Les injurieus tretemans hæreditеres, que les enfans *avoint en usage* faire aus peres. » (I, 146, l. 19.) — I, 411, l. 23 II, 253, l. 11.

METTRE EN USAGE.

« Les vilains et horribles exemples de cruauté que les tyrans Romains *mirent en usage.* » (II, 133, l. 8.)

USANCE.

Usage reçu; coutume.

« C'est une *usance* qui apporte des commoditez singulieres aux nations où elle est observee. » (I, 15, l. 11.) — « L'aveuglement et injustice de nos observations et *usances*... » (I, 154, l. 7.) — « Des opinions et *usances* du païs. » (I, 268, l. 13.) — I, 380, l. 2; II, 441, l. 4; III, 47, l. 18; 242, l. 3. — « Cette opinion et *usance* commune... » (III, 277, l. 28.) — III, 382, l. 23.

USER.

USER DE : *mettre en œuvre.*

« Je demande en general les livres qui *usent des* sciances, non ceus qui les dressent. » (II, 111, l. 5.)

S'USER : *s'employer; être en usage.*

« Il *s'usoit* encores (là était encore en usage). » (I, 381, l. 14.) — « Je n'en refuis aucune de celles (des « frases ») qui *s'usent* emmy les rues françoises. » (III, 114, l. 16.)

USURE.

Intérêt (de l'argent) (au propre et au figuré).

« A celuy qui ne la rendoit a temps (la vie), nature avoit acostume de faire païer de bien rudes *usures.* » (II, 576, l. 12.) — « Nous faisons naturelemant consciance de rendre ce qu'on nous a presté sans quelque *usure* et accession de nostre creu. » (III, 311, l. 5.)

USURPER.

S'approprier.

Au figuré.

II, 589, l. 13. — « Ce que je considere, je l'*usurpe;* une sotte contenance, une desplaisante grimace, une forme de parler ridicule. » (III, 114, l. 30.)

S'USURPER : *même sens.*

« Les privileges fantastiques... que l'homme *s'est usurpé* de regenter, d'ordonner, d'establir la verité... » (II, 230, l. 25.)

USURPER SUR : *empiéter sur les droits de.*

« Nous nous soustraions si volantiers du comandement sous quelque prætexte, et *usurpons sur* la maistrise. » (I, 90, l. 32.)

UTIL, OUTIL.

Chose, organe qui sert à un travail déterminé.

« Les *utils* (c.-à-d. les organes) qui servent a descharger le ventre... » (I, 129, l. 5.) — II, 437, l. 3. — « Tout le commerce que j'ay en cecy avec le publiq, c'est que j'emprunte les *utils* de son escripture (c.-à-d. l'imprimerie). » (II, 453, l. 6.) — III, 230, l. 29.

Au figuré : instrument; moyen; faculté.

« C'est un grand ornement que la science, et un *util* de merveilleux service. » (I, 193, l. 7.) — (Il s'agit de « la vraye vertu ».) « Le reglemant c'est son *util*, non pas la force (c.-à-d. pour être vertueux il n'est pas besoin d'être fort, mais d'être réglé). » (I, 210, l. 6.) — II, 75, l. 29; 143, l. 28; 154, l. 22; 278, l. 21. — « Nostre esprit est un *util* vagabond, dangereux et temeraire. » (II, 305, l. 25.) — II, 312, l. 7; 313, l. 12. — « C'est un *outil* de merveilleux service que la memoire. » (II, 432, l. 20.) — II, 456, l. 16; III, 120, l. 25. — (Il s'agit de sa maison.) « Je ne me suis jamais laissé induire d'en faire un *outil* de guerre offensive. » (III, 230, l. 29 [1588].) — C. et R., IV, 301.

UTILE.

Avantageux.

« (J'ay) trouvé par experience que... c'est... le plus heureux et le plus *utile.* » (II, 398, l. 6.)

UTILITÉ.

Avantage; profit.

I, 149, l. 1. — « Ils les ont escrites pour l'*utilité* publique [1588] [« pour le besouin de la societe publique », Ms]. » (II, 240, l. 11.) — II, 431, l. 24.

Pluriel.

« Et ne considerons ny leurs qualites ny leurs *utilites,* mais sulement nostre coust a les recouvrer. » (I, 75, l. 5.) — II, 400, l. 21; III, 217, l. 21.

VACATION.

1) *Profession; métier; occupation (« de vacare » : être occupé à).*

« Non sulemant chaque païs, mais chaque cité a sa civilité particuliere, et chaque *vacation.* » (I, 57, l. 12.) « Combiens avons nous de mestiers et *vacations* receues, de quoi l'essance est vitieuse. » (I, 411, l. 10.) — « Je serois d'advis qu'on estandit nostre *vacation* et occupation autant qu'on pourroit, pour la commodité publique. » (I, 422, l. 2.) — « La *vacation* militaire. » (II, 67, l. 17.) — II, 162, l. 14; 270, l. 19; 276, l. 16; 421, l. 11. — « *Vacations* lettrées. » (II, 446, l. 15.) — II, 501, l. 4; 605, l. 12; III, 9, l. 18; 31, l. 28; 41, l. 15. — « Toute autre *vacation* que bellique... » (III, 82, l. 27.) — III, 83, l. 14 et 15; 144, l. 4; 205, l. 13; 213, l. 19; 267, l. 1; 290, l. 17; 291, l. 3; 302, l. 25; 393, l. 11; 419, l. 15.

2) *État; condition.*

III, 19, l. 26. — « La *vacation* sterile (l'état de celui qui est sans enfants) a bien aussi ses commoditez. » (III, 275, l. 23.)

Montaigne dit également *vocation* : « J'ay veu de mon temps, en plus fors termes, des personages qui tiroint d'escrire et leurs titres et leur *vocation*... » (I, 324, l. 21.)

VACILLATION.

Au figuré : hésitation.

« La *vacillation* de l'esprit humain autour de toute matiere. » (II, 237, l. 19.)

VAGABOND, VAGABONT.

Au figuré.

II, 59, l. 9. — « Nostre esprit est un util *vagabond* [« desreglé », 1588], dangereux et temeraire. » (II, 305, l. 25.) — « O dieu ! qu'ell' obligation n'avons nous a la benignite de nostre souverein creatur pour avoir desniaise nostre creance de ces *vagabondes* et arbitreres devotions et l'avoir logee sur l'æternelle base de sa saincte parolle ! » (II, 335, l. 18.) — « Des meurs... essorées et *vagabondes.* » (III, 377, l. 7.) — III, 417, l. 11.

VAGABONDER.

Au figuré.

« Mon stile et mon esprit vont *vagabondant* de mesmes. » (III, 270, l. 17.).

VAGANT.

Errant.

« Une seule isle de Delos, estant au paravant *vagante,* fut affermie pour le service de l'enfantement de Latone. » (II, 196, l. 19.)

VAGUE.

Au figuré : incertain.

« L'exemple est un mirouer *vague* [« patron libre », 1588], universel et à tout sens. » (III, 392, l. 15.)

VAGUER.

Latin : vagari.

Errer de côté et d'autre (au propre et au figuré).

« L'esperit humein ne se sauroit meintenir *vagant* en cet infini de pensees informes... » (II, 243, l. 13.) — « Heraclides Ponticus ne faict que *vaguer*

entre les advis... » (II, 245, l. 18.) — « Mon jugement ne tire pas tousjours en avant; il flote, il *vague*... [« ne va pas toujours en mieux, il va flotant et roulant... », 1588]. » (II, 316, l. 13.) — « On n'est pas du cors... si on ne *vague* le trein commun (c.-à-d. si on ne suit le courant). » (III, 293, l. 12.)

VAILLANT.

1] *Avoir; possession (ce que l'on vaut).*

« Cæsar s'endebta d'un million d'or outre son *vaillant*, pour devenir Cæsar. » (I, 76, l. 25.)

2] *Au figuré : valeur.*

« (Les plagiaires) n'ayans rien en leur *vaillant* par ou se produire, ils cherchent a se presenter par une valur purement estrangiere. » (I, 191, l. 8.) — « Cicero mesme, qui devoit au sçavoir tout son *vaillant*... » (II, 224, l. 15.) — III, 122, l. 21.

VAIN.

1] *Vide; creux.*

« Cet os *vain* et descharné [1588] [« cet os creus et descharné », Ms]. » (II, 234, l. 6.) — (Il s'agit de l'esprit humain.) « C'est un corps *vain*, qui n'a par où estre saisi et assené. » (II, 306, l. 10.)

2] *Sans valeur; inutile (moderne).*

« Un subject si frivole et si *vain*. » (I, 2, l. 5.) — « C'est un subject merveilleusement *vain*, divers et ondoyant, que l'homme. » (I, 6, l. 15.) — I, 207, l. 24; 208, l. 2; II, 69, l. 14; 241, l. 13 [1588]. — « Qu'est-il plus *vain* que de vouloir regler Dieu et le monde à nostre capacité. » (II, 241, l. 21.) — « Qu'est-il plus *vain* que de... » (II, 279, l. 21.) — II, 557, l. 1.

Vain, employé fréquemment par Montaigne, a disparu seize fois, remplacé par : creux, erroné, faux, fol, sot, stérile.

VAISSEAU, VESSEAU.

Vase; tonneau (au propre et au figuré).

I, 383, l. 8; II, 177, l. 5; 238, l. 16; 312, l. 20; 607, l. 24; 611, l. 4. — « Ce que nous avons acheté (de viande ou de boisson) nous l'emportons au logis en quelque *vesseau*... Mais les sciances, nous ne les pouvons d'arrivee mettre en autre *vesseau* qu'en nostr' ame... » (III, 325, l. 3 et 5.) — « (Il) faut rebattre et resserrer à bons coups de mail ce *vaisseau* (tonneau) qui se desprent, se descout, qui s'eschape et desrobe de soy. » (III, 334, l. 8.)

La forme féminine *vaisselle* a une valeur collective.

VAIVODE.

Voïvode (gouverneur de province).

II, 500, l. 18.

VAL.

Cf. A VAL.

VALET.

Au figuré.

« Se faire serviteur et *valet* de l'inanité mesme? » (*Théol. nat.*, ch. 199.)

VALET DE LABOURAGE.

I, 396, l. 3.

VALET A BRAS : *domestique de ferme.*

III, 384, l. 23.

VALET DE TREFLES.

Au figuré.

« A moy, qui ne suis que *valet de trefles* [1588] [« escuier de trefles », Ms]. » (III, 359, l. 18.)

Cf. TREFLE.

VAL[E]UR.

1] *Ce que vaut quelque chose.*

I, 74, l. 25; III, 298, l. 14.

Au figuré.

» La vaillance, c'est la fermeté, non pas des jambes et des bras, mais du courage et de l'ame; elle ne consiste pas en la *valeur* de nostre cheval, ny de nos armes, mais en la nostre. » (I, 276, l. 24.)

2] *Mérite.*

II, 64, l. 1. — « J'ayme mieux encore estre un sot, et icy et là, que d'avoir si mal choisi où employer ma *valeur*. » (II, 610, l. 26.) — III, 80, l. 9.

Au pluriel.

« Si c'est gloire de soimesme publier ses *valurs*, que ne met Cicero en avant l'eloquance de Hortance, Hortance celle de Cicero? » (II, 60, l. 22.) — « Je ne suis pas de si long temps cassé de l'estat et suitte de ce Dieu que je n'aye la memoire informée de ses forces et *valeurs*. » (III, 79, l. 26.)

3] *Vaillance; courage (moderne).*

II, 394, l. 15.

VALOIR.

1] *Etre dans tel ou tel état.*

VALOIR MOINS : *être en moins bon état.*

« Le Capitaine Rense... ayant fait mettre la mine soubs un grand pan de mur, le mur... recheut... si droit dans son fondement que les assiegez n'en *vausirent* pas *moins*. » (I, 289, l. 26.)

2] *Mériter.*

« J'ai tousjours accusé... d'injustice ceux qui refusent l'entrée de nos bonnes villes aux comediens qui le *valent* (c.-à-d. qui méritent d'y être admis). » (I, 230, l. 15.) — (Il parle de ses « desbordemens ».) « Je les ay bien condamnez chez moy, selon qu'ils le *valent* [« selon que la raison les condamne » 1588]; car mon jugement ne s'est pas trouvé infecté par eus. » (II, 129, l. 14.)

3] FAIRE VALOIR : *donner de la valeur, de l'importance à.*

« Qui voudra estre de ce party, et *faire valoir* avecques nos gens la faute de n'avoir dernierement poursuivy nostre pointe à Montcontour... » (I, 361, l. 6.) — « Je m'employe à *faire valoir* la vanité mesme et l'asnerie si elle m'apporte du plaisir. » (III, 272, l. 15.)

FAIRE VALOIR POUR : *faire passer (en louant) pour.*

« Qu'en leurs escris mes maistres *font valoir*, *pour* magnanimité... » (I, 199, l. 5.)

4] QUI VAILLE : *de façon passable (qui ait quelque valeur).*

« Je ne sçay... trancher à table, *qui vaille*. » (II, 422, l. 24.) — III, 122, l. 30.

On remarquera la forme du parfait *vausirent* (I, 289, l. 26), qui est rare au temps de Montaigne.

VANIANCE, VENIANCE.

Lire vanjance, venjance : vengeance.

I, 410, l. 22 [1588]; III, 106, l. 21.

VANITÉ.

Ce qui est creux, sans solidité, sans valeur.

« Ces *vanitez* (il s'agit des « prognostications »). » (I, 50, l. 24.) — I, 235, l. 13; 344, l. 14; II, 102, l. 10. — « Puis que le monde n'a poinct cogneu Dieu par sapience, il lui a pleu, par la *vanité* de la predication, sauver les croyans. » (II, 223, l. 12.) — II, 279, l. 21 [1588]; 315, l. 20; III, 272, l. 15; 310, l. 21.

VANITÉ D'OPINION : *manque de jugement.*

II, 248, l. 10.

VANTER.

Au figuré : être agité comme le vent.

« Si noz facultez intellectuelles et sensibles sont sans fondement et sans pied, si elles ne font que floter et *vanter*. » (II, 310, l. 22.)

VANTEUR.

Vantard.

II, 570, l. 19.

VARIATION.

1] *Action de varier; changement.*

III, 63, l. 9. — « L'accoutumance nous peut

duire... au changement aussi et à la *variation.* » (III, 385, l. 9.)

2] *Variété.*

« La diversité et *variation* de ses propres fantasies. » (II, 237, l. 6.) — III, 361, l. 26.

VARIER.

Faire varier; changer (transitif).

« Trois ou quatre traicts de plume... si aisez à *varier.* » (I, 358, l. 16.)

VASTITE.

Qualité de ce qui est vaste; immensité (latin : vastitas).

« Il n'est... ame si revesche, qui ne se sente touchée de quelque reverence à considerer cette *vastité* sombre de nos Eglises. » (II, 355, l. 24.)

VATICINATION.

Prédiction; prophétie (latin : vaticinatio).

II, 229, l. 1.

VAU L'EAU (A).

Cf. AVAU.

VAUSIRENT.

Cf. VALOIR.

VEAU.

Au figuré : sot; nigaud; niais.

« Quand je l'appele un badin, un *veau*... » (I, 307, l. 12.)

VEFVAGE.

Veuvage.

II, 557, l. 16.

VEFVE.

Veuve.

II, 557, l. 14.

VEHEMENT.

« Un soing *vehement.* » (I, 19, l. 21.)

Montaigne parle de : « la *vehemence* de la façon d'argumenter ». (III, 347, l. 15.)

VEILLANT.

Substantivement : celui qui veille.

« Les resveries, qui sont les songes des *veillans*, et pires que songes. » (II, 360, l. 16.)

VEILLÉE.

1] *État de veille.*

« Nostre *veillee* est plus endormie que le dormir. » (III, 320, l. 2.)

Ce mot est alors un néologisme. Montaigne emploie aussi, au sens du substantif, l'infinitif *veiller.* II, 360, l. 13 et 15.

Cf. VEILLER.

2] *Action de veiller (moderne).*

I, 101, l. 13.

VEILLER.

1] *Surveiller.*

« Il n'y en a point qui me *veillent* de si pres. » (I, 140, l. 7.)

2] *Substantivement : état de celui qui est éveillé.*

II, 360, l. 13 et 15.

VELOUX.

Velours.

I, 150, l. 28,

Montaigne emploie concurremment *velours.* I, 345, l. 7; III, 51, l. 9 [1588].

VENAL.

De bonne vente.

« Come en matiere de livres, qui se rendent d'autant plus *venaus* et publiques de ce qu'ils sont supprimez. » (III, 79, l. 5.)

VENDIQUER.

Revendiquer.

« Un si antien et long usage me *vendique* et rapelle à soi. » (III, 289, l. 14.)

VENERIEN.

Qui a du rapport avec Venus.

« Il fut certein que mes caracteres se trouvarent plus *Veneriens* que Soleres. » (I, 127, l. 1.)

VENIANCE.

Cf. VANIANCE.

VENIN.

Poison.

III, 2, l. 27; 23, l. 12; 239, l. 13; 422, l. 10.

VENIR.

1] *En venir.*

« Quand je *suis venu* à les experimenter... » (II, 52, l. 2.)

2] *Revenir.*

« La plus part ne prennent l'aller que pour le *venir*. » (III, 258, l. 24.)

3] VENIR A (DÉDAIN; MÉPRIS; REPROCHE; DÉPLAISIR, etc.) : *être un objet de (équivalent du tour latin : hoc est tibi dolori).*

« Il luy *venoit à* profit d'estre troublé en parlant. » (I, 45, l. 18.) — « Combien soudainement *viennent*... la polisseure et richesse des vestements, *à* reproche et *à* mespris! » (I, 346, l. 8.) — II, 74, l. 12; III, 121, l. 6.

VENIR A LA MESURE DE : *égaler.*

II, 474, l. 10.

VENIR A DIVISION DE : *diviser; partager.*

III, 223, l. 13.

Montaigne emploie *venir*, suivi de l'infinitif, au sens où nous employons *venir à*, suivi de l'infinitif. Plusieurs fois, en se relisant, il a ajouté *à* : I, 384, l. 30 et p. 457; II, 533, l. 25 et p. 651. Au parfait, la forme *vindrent* est encore fréquente : III, 269, l. 22; 282, l. 14; 313, l. 23. Au futur, on trouve *vienderons* : III, 17, l. 6.

VENT.

1] *Souffle (au figuré).*

« Par le *vent* de mon imagination. » (II, 320, l. 25.)

2] *Ce qui influe sur nous; ce qui nous agite.*

« L'ame n'a aucune autre alleure et mouvement que du souffle de ses *vents*. » (II, 317, l. 18.)

3] *Faveur changeante.*

« Je suis trompé si les pires escrits ne sont ceux qui ont gaigné le dessus du *vent* populaire. » (III, 229, l. 22.)

Gagner le dessus du vent, en terme de marine, signifie : avoir l'avantage du vent.

AU VENT : *en l'air; dans les nues.*

« Car de negotier *au vent*, come d'autres, je ne saurois que de songe. » (I, 327, l. 22.) — « Extravaguer *au vent*. » (II, 454, l. 11.)

METTRE AU VENT : *Déployer; risquer.*

I, 176, l. 6. — « *Mettre* sa legitime *au vent*. » (II, 427, l. 16.)

SENTIR LE VENT.

Au figuré.

« Luy, *sentant le vent* de la premiere ondée de ces gens qui venoyent se ruer en son logis... » (III, 58, l. 2.)

VENTANCE, VANTANCE.

Vanterie.

II, 20, l. 6; 59, l. 22.

Cf. VANTEUR.

VENTER.

Cf. VANTER.

VENTEUX.

Léger.

« Certes, je n'ay point le cœur si enflé, ne si *venteux*... » (II, 612, l. 23.) — « Elle (la fortune) m'a fait quelques faveurs *venteuses*, honnoraires et titulaires, sans substance. » (III, 276, l. 8.)

VENTRE.

Au figuré.

« J'ay peur que nous avons les yeux plus grands que le *ventre*. » (I, 265, l. 1.)

CRIER AU VENTRE. Cf. CRIER.

VENUE.

Attaque; choc (terme d'escrime).

(Il s'agit « d'estre amoureux ».) « Il ne faut pas fier chose de soy si precipiteuse à une ame qui n'aie dequoy en soustenir les *venues*. » (III, 136, l. 21.)

PAR VENUES : *par périodes.*

« Une sante bouillante, vigoreuse, pleine, oisifve, telle qu'autrefois la verdur des ans et la securite me la fournissoint *par venues*. (III, 73, l. 26.)

VER.

TIRER LE VER DU NEZ.

Au figuré.

Cf. TIRER.

VERBAL.

De mots.

« J'ay desdain de ces menues pointes et allusions *verballes* (jeux de mots; pointes) qui nasquirent depuis. » (III, 111, l. 9.) — « En fin qui desniaiseroit l'home d'une si scrupuleuse superstition *verbale* n'aporteroit pas grande perte au monde. » (III, 132, l. 18.) — « Noz disputes devoint estre defandues et punies come d'autres crimes *verbaus*. » (III, 180, l. 6.) — III, 203, l. 14; 315, l. 29; 326, l. 10; 366, l. 18.

VERBEUS.

Verbal.

I, 328, l. 20.

Le Dictionnaire d'Hatzfeld et Darmesteter indique que ce mot, ancien dans la langue, était tombé en désuétude et ne revint en usage qu'au début du XVIIe siècle.

VERDIR.

Au figuré.

« Que l'esprit *verdisse*, qu'il fleurisse. » (III, 73, l. 11.)

VERGONGNE, VERGOUIGNE.

Honte.

« L'usage nous fait sentir evidemment que la cerimonie, la *vergougne*, et la difficulté, ce sont esguisemens et allumettes à ces fievres là. » (II, 342, l. 1 [1588].) — II, 344, l. 2. — « J'ay un' interne *vergouigne* et un remors piquant, si par fois elle (c.-à-d. la menterie) m'eschape. » (II, 430, l. 13.) — III, 152, l. 19. — « Et de mesme train qu'il ayme l'humilité, l'obeissance, la charité, la *vergongne*, la crainte de la plus parfaite amour... » (*Théol. nat.*, ch. 64.)

VERGONGNER, VERGOUIGNER.

Exprimer de la honte, de la pudeur.

« Quoi des mains? nous... *vergouignons*. » (II, 161, l. 9.)

VERGONGNEUX.

Réservé; pudique.

« L'honeste et *vergouigneuse* maniere de parler des ouvrages de l'amour. » (II, 382, l. 12.)

VERIFICATION.

Démonstration, preuve de la vérité.

II, 510, l. 17.

VERIFIER.

1 *Montrer; prouver; établir.*

« Ses exploits le *verifient* asses capiteine excellant (il s'agit de César). » (I, 88, l. 16.) — I, 244, l. 15. — « (Il) dict avoir justement tue l'assassin de son pere, *verifiant* sur le champ... que... son pere, de vray, avoit este tue par celuy sur lequel il s'estoit vangé. » (I, 291, l. 1.) — I, 376, l. 10; 391, l. 8; 417, l. 23; II, 122, l. 11. — (Il s'agit de Raimond de Sebonde.) « Il entreprend, par raisons humaines et naturelles, establir et *verifier* contre les atheistes tous les articles de la religion Chrestienne. » (II, 142, l. 19.) — II, 153, l. 22; 224, l. 8; 229, l. 10; 303, l. 28; 305, l. 25; 323, l. 21; 324, l. 12, 17 et 20; 356, l. 21; III, 145, l. 1; 374, l. 11. — « Nous avons assez *verifié* (probatum est) qu'il n'y a en Dieu nulle defaillance... » (*Théol. nat.*, ch. 19.)

2 *Constater; constater la vérité de (moderne).*

I, 96, l. 7; 388, l. 17.

VERISIMILITUDE.

Vraisemblance.

« Il n'est rien en l'humaine invention où il y ait tant de *verisimilitude* et d'utilité. » (II, 231, l. 22.) — II, 258, l. 1; 310, l. 13. — « Cette once de *verisimilitude* qui incline la balance... » (II, 310, l. 15.) — II, 324, l. 2.

VERITABLE.

1 *Conforme à la vérité (moderne).*

« L'advis des Pyrrhoniens est plus hardy et, quant et quant beaucoup plus *veritable*, et plus ferme [1588] [« et, quant et quant, plus vraisemblable », Ms]. » (II, 310, l. 8.)

2 *Qui dit la vérité; véridique.*

« Toutes les contrarietez s'y trouvent (en moi)... Menteur, *veritable*... » (II, 6, l. 20.) — « L'estre *veritable* est le commencement d'une grande vertu. » (II, 455, l. 9.)

VERITABLEMENT.

1 *Conformément à la vérité.*

« Je ne fay point de doute qu'il ne m'advienne souvent de parler de choses qui sont mieus traictées chez les maistres du mestier, et plus *veritablement*. » (II, 100, l. 3.) — III, 183, l. 15.

2 *En vérité; sincèrement.*

« J'en ai veu (des femmes)... se plaindre *veritablement* d'avoir esté vouées à la desbauche avant l'aage de cognoissance. » (III, 105, l. 29.)

VÉRITÉ.

À LA VÉRITÉ : *conformément à la vérité; vraiment (sans nuance concessive, avec pleine force affirmative).*

« Je dis perdre, *à la verité*. » (I, 246, l. 9.) — II, 105, l. 18; 412, l. 10.

Une fois, après 1588, Montaigne a substitué *en vérité* à l'expression *à la vérité*. (I, 84, l. 4.)

VERS.

Envers.

« Son affection *vers* moi. » (II, 449, l. 15.)

En 1573, Nicot confond *vers* et *envers* et traduit soit par *erga* : « Il a esté vers moy loyal »; soit par *contra* : « Onques vers le Roy je ne pensay mal ne trahison »; soit par *apud* : « Il demanda advis a Cestius, vers lequel il accusa les Juifs de rebellion ». « Il se prend aussi, dit Nicot, pour *devers* ou *par devers* (latin : ad). » La distinction entre les deux sens, établie par Vaugelas en 1647, a été admise par l'Académie en 1704.

VERSER.

1 *Renverser.*

I, 260, l. 9. — « Un cheval, qui n'est ny flateur ny courtisan, *verse* le fils du Roy à terre comme il feroit le fils d'un crocheteur. » (III, 172, l. 1.) — « Les flateurs de Dionysius s'entrehurtoyent en sa presence, poussoyent et *versoyent* ce qui se rencontroit à leurs pieds, pour dire qu'ils avoyent la veuë aussi courte que luy. » (III, 173, l. 10.)

SE VERSER : *être renversé.*

III, 217, l. 3.

2] *Se conduire de telle ou telle façon (dans l'exercice d'une fonction).*

« Ninachetuen remontra... combien fidelement il *avoit verse* en sa charge. » (II, 34, l. 11.)

VERSET.

1] *Vers.*

« Ce fameux *verset* de Publius le farseur. » (II, 2, l. 8.) — II, 465, l. 9.

2] *Sentence.*

I, 344, l. 27.

VERT.

Au figuré.

1] *Fort; vigoureux.*

I, 214, l. 23. — « Les tranchées d'une *verte* colique. » (I, 337, l. 18.) — « Et crains que Platon en sa plus *verte* vertu [« sa plus nette vertu », 1588]. » (II, 466, l. 21.)

2] *Dans la fleur de l'âge (moderne).*

« En sa plus *verte* jeunesse. » (I, 256, l. 2.)

PRENDRE SANS VERT : *prendre au dépourvu.*

III, 296, l. 23.

Anciennement, quand, le 1er mai, on était surpris sans un rameau vert, on payait l'amende. La Fontaine a intitulé une de ses comédies : « Je vous prends sans vert ».

VERTIGINEUX.

Au figuré.

« Il feroit beau estre vieil si nous ne marchions que vers l'amandemant. C'est un mouvemant d'yvrouigne titubant, *vertigineux*, informe. » (III, 229, l. 6.)

VERTU.

1] *Force; propriété; puissance.*

« Ce ciel de lict tout enflé d'or et de perles, n'a aucune *vertu* à rappaiser les tranchées d'une verte colique. » (I, 337, l. 18.) — « Rabattre de la force des sens et de leur *vertu*. » (II, 349, l. 10.) — II, 597, l. 13 et 17; 604, l. 23. — « Comme en nostre nature il y a quelques *vertus* [vires et virtutes] establies pour la conservation de l'espece. » (*Théol. nat.*, ch. 321.) — *Ibid.*, ch. 324, quatre fois.

2] *Courage; vaillance.*

I, 4, l. 6; 8, l. 7; 275, l. 4; 276, l. 16; 278, l. 3. — « Nuls accidens ne font tourner le dos à la vive *vertu*. » (II, 26, l. 23.) — II, 27, l. 11; 491, l. 22; 493, l. 8; 495, l. 10; 496, l. 12; 525, l. 4.

VERTUEUX.

Courageux.

II, 470, l. 2.

VERTUGADE.

Bourrelet faisant bouffer la jupe. Par extension : la jupe elle-même. (Plus tard : vertugadin.)

« Les Lacedemonienes... peu exactes... a couvrir leur cuisses en marchant, s'estimans, comme dict Platon, asses couvertes de leur vertu sans *vertugade*. » (III, 95, l. 20.)

VERVE.

Fantaisie.

« (J')eusse prins plus volontiers cette forme (la forme de lettres) a publier mes *verves*, si j'eusse eu a qui parler. (I, 327, l. 20.)

VESPRE.

Soir.

« Le matin et le *vespre*. » (I, 213, l. 6.)

VESQUIT.

Cf. VIVRE.

VESSEAU.

Cf. VAISSEAU.

VESTURE.

Vêtement.

« Agesilaus observa jusques à sa descrepitude de

porter pareille *vesture* en hyver qu'en esté. » (I, 296, l. 7.)

Au figuré.

« La sante... l'authorite... la richesse..., se despouillent a l'entree, et reçoivent de l'ame nouvelle *vesture*, et de la teinture qu'il luy plait. » (I, 388, l. 14.)

Dans la *Théol. nat.*, *vêtement* est parfois employé au sens figuré. Voir ch. 217.

VEUE.

1 | *Au propre.*

(Il s'agit de sa « librairie ».) « Ell' a trois *veues* de riche et libre prospet (c.-à-d. trois fenêtres d'où l'on a des vues belles et étendues). » (III, 53, l. 24.)

SUIVRE A VEUE : *suivre des yeux.*

II, 532, l. 3.

AVOIR DE LA VEUE.

« Les jantils homes, en certein endret de la rue où les dames *ont* plus *de veue* (c.-à-d. où ils peuvent être mieux vus des Dames) courent sur des beaus cheveaus la quintaine (ancien exercice de manège). » (*Voyage*, 227.)

2 | *Au figuré.*

« La *veuë* de nostre jugement. » (II, 296, l. 1.)

VEXATION.

Agitation; douleur; tourment (latin : vexatio).

« L'esprit se tenant tousjours en repos et en santé, non pas sans action, mais sans *vexation*, sans passion. » (III, 285, l. 2.)

VIANDE.

Aliments; vivres; nourriture (vivenda : tout ce qui sert à se nourrir).

« Que nous sert-il d'avoir la panse pleine de *viande*... ? » (I, 177, l. 19.) — I, 195, l. 15; 376, l. 20; 407, l. 15 et 18; II, 165, l. 23; 193, l. 2; 437, l. 7; III, 381, l. 9.

Au figuré.

I, 215, l. 15; 220, l. 10; II, 110, l. 24; III, 325, l. 1.

Viande, dans la *Théologie naturelle*, traduit généralement : « cibus » (ch. 67; 286), « nutrimentum » (ch. 298). Il arrive à Montaigne d'employer *viande* au sens moderne pour éviter la répétition de « chair » (III, 412, l. 2).

VICE.

Défaut (en parlant des choses aussi bien que des personnes, et du corps ou de l'esprit aussi bien que du cœur); imperfection; travers.

I, 199, l. 25. — « Ils le font ou par malice, ou par ce *vice* de ramener leur creance à leur portée, dequoy je viens de parler. » (I, 302, l. 13.) — « C'est un commun *vice*... d'avoir leur visée... sur le train auquel ils sont nais. » (I, 380, l. 3.) — « Ce *vice*... d'arrester les passans. » (I, 381, l. 17.) — I, 399, l. 14; 421, l. 22; II, 61, l. 13. — « Quelque remercable et enorme difformite corporelle, *vice* constant, inamandable, et, selon nous... d'important prejudice. » (II, 87, l. 19.) — « S'il y a de la vanité et *vice* en mes discours. » (II, 102, l. 10.) — « Cela me faict craindre qu'il y aye un peu du *viçe* de son goust (il s'agit de Guichardin qui ne rapporte jamais un seul bon mouvement à la vertu). » (II, 118, l. 6.) — III, 220, l. 9.

VICIEUSEMENT, VITIEUSEMENT.

De manière défectueuse; à tort.

III, 30, l. 14; 76, l. 22. — « Qui en escriroit rondement en escriroit temererement et *vitieusement*. » (III, 268, l. 19.) — « Aristippus ne defandoit que le corps... Zenon n'embrassoit que l'ame... Tous deus *vitieusemant*. » (III, 418, l. 16.)

VICIEUX, VITIEUX.

Qui a des défauts, des imperfections; mauvais; défectueux.

I, 78, l. 4; 347, l. 1 [1588] et 14. — Combien avons nous de mestiers et vacations receues, de quoi l'essance est *vitieuse*. » (I, 411, l. 11.) — II, 95,

l. 1. — « Une *vitieuse* passion, comme celle de l'inconstance et de l'estonnement, peut elle faire en nostre ame aucune production reglée? » (II, 150, l. 5.) — (Il s'agit de la gloire.) « Evite (dit Aristote), come deus extremes *vitieus*, l'immoderation et a la rechercher et a la fuir. » (II, 392, l. 16.) — II, 461, l. 18; 584, l. 27; III, 44, l. 19.

VICTORIEUS, VICTORIEUX.

Substantivement : vainqueur.

I, 160, l. 29; II, 491, l. 18.

VIDER.

Cf. VUIDER.

VIEIL.

Employé dans des cas où nous dirions vieux.

II, 78, l. 9; II, 502, l. 1.

VIERGE.

Au figuré.

III, 298, l. 16. — « Les admirables jardins, qui sont autour de la ville de Damas... restarent *vierges* des mains de ses soldats. » (III, 330, l. 17.)

VIF.

1 *Vivant.*

I, 330, l. 15; II, 113, l. 12; 357, l. 15. — « On le vouloit prendre *vif.* » (III, 167, l. 17.) — « Qui se faict mort vivant est subject d'estre tenu pour *vif* mourant. » (III, 249, l. 24.) — « Cette tristesse... ce dernier supplice nous peut estre rendu manifeste et plus aisé à concevoir par divers exemples d'une *vive* experience [vera experientia]. » (*Théol. nat.*, ch. 162.)

2 *D'où : naturel.*

« *Vive* fontaine. » (III, 156, l. 3.)

3 *Fort; vigoureux.*

« Un *vif* argument. » (I, 220, l. 26 [1588].)

4 *Substantivement.*

LE VIF.

a) *Le naturel; la réalité.*

« Ils luy feirent voir les effigies en statues tirées apres *le vif.* » (II, 325, l. 13.) — III, 94, l. 21.

b) *La partie essentielle.*

« Dans *le* plus *vif* d'un propos. » (I, 203, l. 9.) — III, 209, l. 3.

AU VIF.

a) *Dans la vie; vivant.*

« Le plus grand que j'aye conneu *au vif* (par opposition à « ceux que nous honorons du temps passé »). » (II, 446, l. 7.)

b) *D'après le naturel; d'après la vie.*

« Mes défauts s'y liront *au vif* (dans son livre). » (I, 1, l. 12.) — « Ayant à m'y pourtraire *au vif.* » (II, 69, l. 16.)

c) *Dans la chair vive (moderne).*

Au figuré.

« Les accidens, ne nous essayant pas jusques *au vif.* » (I, 98, l. 4.)

VI[F]VEMENT.

De façon vivante.

I, 185, l. 2. — « Me représente-je pas *vivement*? » (III, 114, l. 22.)

VIGOUREUS.

Qui suppose, qui demande de la force.

« Le plus ardu et le plus *vigoureus* des humains devoirs, nous l'avons resigné aux dames, et leur en quittons la gloire. » (III, 97, l. 9.)

VIG[U]E[U]R.

Force (moderne).

(Il s'agit de « l'excessif contentement » de la vertu.) « Luy devions doner (à la vertu) le nom

du plaisir, plus favorable, plus dous et naturel : non celuy de la *vigur*, duquel nous l'avons denomee. » (I, 101, l. 9.) — III, 323, l. 12.

VILAIN.

Vil; lâche; maudit.

I, 374, l. 26. — « Ce senat *vilain*, servile et corrompu. » (II, 92, l. 14.) — II, 133, l. 7; 456, l. 13; 571, l. 25; III, 16, l. 16.

On trouve aussi *vilain* au sens de *laid*, par exemple lorsque Montaigne parle de la laideur du corps de Socrate par opposition à la beauté de son âme. III, 351, l. 5.

VILAINEMENT.

De façon pénible; durement.

« J'avoy esté *vilainement* tirassé par ces pauvres gens. » (II, 57, l. 25.) — III, 2, l. 2.

VILLANIE.

Vilenie.

1] *Action vile.*

II, 493, l. 3 et p. 632.

2] *Mauvais traitement; injure.*

« Xerxes foita la mer de l'Helespont, l'enforgea et luy fit dire mille *villanies*. » (I, 24, l. 23.)

VILETTE.

Petite ville.

I, 185, l. 28.

VILITÉ

1] *Bassesse.*

« L'horreur, la *vilité* et le desreglement (du mentir). » (II, 456, l. 12.) — III, 13, l. 24.

2] *Mépris.*

« Combien en sçavons nous qui ont fuy la douceur d'une vie tranquille, en leurs maisons... pour suivre l'horreur des desers inhabitables; et qui se sont jettez à l'abjection, *vilité*, et mespris du monde. » (I, 74, l. 9.) — « A l'opinion d'un chacun, les soyes estoient venuës à telle *vilité* que... » (I, 346, l. 3.)

3] *Bas prix (au figuré); facilité.*

« Celuy-la se plaint de sa *vilité* [1588] et [« vilité et », mots supprimés Ms] facilité (de la mort). » (I, 59, l. 22.)

Les mots *vil* et *vilité*, trés souvent employés par Montaigne, ont disparu quatorze fois. *Vil* a été remplacé par : abject, bas, moins digne, honteux, mol, pauvre, sot. *Vilité* est supprimé aussi dans des cas où il doublait un autre mot.

VIN.

Au figuré.

III, 294, l. 4.

VIRER.

1] *Intransitif : se tourner.*

« Monstrelet... dit... que les Gascons avoient des chevaux terribles, accoustumez de *virer* en courant, dequoy les François... faisoient grand miracle. » (I, 374, l. 19.)

2] *Transitif : faire tourner.*

(Il s'agit d'un passage d'un livre.) « J'ay beau le tourner et *virer*... » (II, 316, l. 7.)

SE VIRER : *se tourner.*

II, 6, l. 22.

VIS.

Escalier tournant; escalier.

I, 89, l. 5. — « Le premier appret étrange, et qui montre leur propreté (il s'agit des habitants d'Augsbourg) ce fut de trouver à notre arrivée les degrés de la *vis* de nostre logis tout couverts de linges, par dessus lesquels il nous falloit marcher, pour ne salir les marches de leur *vis* qu'on venoit de laver et fourbir (nettoyer). » (*Voyage*, 118.)

VISAGE.

1] *Face humaine, considérée au point de vue des sentiments qu'elle exprime.*

« Ils (les livres) me reçoivent tousjours de mesme

visage. » (III, 52, l. 11.) — « Il ne se pique pas beaucoup de la froideur de leur recueil et de leur *visage.* » (III, 297, l. 7.)

2 *Face; côté (d'une chose).*

(Il s'agit des thons.) « (Ils) nagent en cette ordonnance carrée, autant large derriere que devant, de façon que, qui en void et conte un *visage* [1588] [« un rang », Ms], il peut aisément nombrer toute la trouppe. » (II, 195, l. 21.) — *Voyage,* 199. — « J'alai... voir le bein de Corsena, qui est... à l'autre *visage* de cette mesme montaigne... » (*Voyage,* 318.)

3 *Aspect; point de vue; apparence; air; forme.*

« Que son maistre n'avoit jamais pris nostre homme, que pour gentil-homme privé, et sien suject, qui n'avoit jamais vescu là soubs autre *visage.* » (I, 42, l. 24.) — « N'ayons rien si souvent en la teste que la mort. A tous instans representons la à nostre imagination et en tous *visages* (sous toutes ses formes). » (I, 107, l. 3.) — I, 119, l. 15. — « Parce que... le *visage* du monde se presente en cet estat à nostre premiere veuë, il semble que nous soyons nais à la condition de suyvre ce train. » (I, 147, l. 7.) — « L'usage nous desrobbe le vray *visage* des choses. » (I, 148, l. 9.) — I, 152, l. 3. — « Un suffisant lecteur descouvre souvant és escrits d'autruy des perfections autres que celles que l'autheur y a mises et apperceuës, et y preste des sens et des *visages* plus riches. » (I, 163, l. 12.) — « Combien est-il mal aisé de se garentir d'un ennemy, qui est couvert du *visage* du plus officieux amy que nous ayons? » (I, 164, l. 20.) — « Je voy... que ce ne sont icy que resveries d'homme qui n'a gousté des sciences que la crouste premiere, en son enfance, et n'en a retenu qu'un general et informe *visage* : un peu de chaque chose, et rien du tout, à la Françoise. » (I, 187, l. 7.) — I, 189, l. 16. — « Que ce qu'il viendra d'apprendre, il (le maître) le luy face mettre (au disciple) en cent *visages*... » (I, 195, l. 12.) — « Mettant à nonchaloir certains points de l'observance de nostre Eglise, qui semblent avoir un *visage* ou plus vain ou plus estrange. » (I, 236, l. 29.) — I, 283, l. 11; 288, l. 2; 301, l. 2 et 6. — « Il n'y a rien de changé, mais nostre ame regarde la chose d'un autre œil, et se la represente par un autre *visage.* » (I, 308, l. 15.) — I, 364, l. 29; 387, l. 3. « Je donne à mon ame tantost un *visage,* tantost un autre, selon le costé où je la couche. » (II, 6, l. 16.) — II, 53, l. 26; 69, l. 4; 104, l. 22. — « N'ayant qu'une forme, un *visage* et un lustre. » (II, 151, l. 23.) — II, 168, l. 9. — (Il s'agit des bêtes.) « Il y en a plusieurs qui representent naifvement le *visage* de nostre avarice. » (II, 186, l. 26.) — II, 232, l. 11 et 18; 242, l. 8; 245, l. 5; 276, l. 11; 288, l. 8. — « En cent *visages.* » (II, 316, l. 7 [1588].) — « Une nation regarde un subject par un *visage,* et s'arreste à celuy la; l'autre, par un autre. » (II, 337, l. 25.) — II, 339, l. 7 [1588]; 440, l. 15 [1588]; 446, l. 9; 501, l. 3. — « Mais c'est folie de vouloir juger d'un traict les choses à tant de *visages.* » (II, 533, l. 22.) — II, 543, l. 23; 591, l. 25. — « Si poisans et contreres *visages.* » (III, 15, l. 22.) — « Ma consultation esbauche un peu la matiere, et la considere legierement par ses premiers *visages.* » (III, 191, l. 10.) — III, 217, l. 16; 232, l. 25; 238, l. 12; 250, l. 20. — « Et si à toute force je n'eusse maintenu un amy que j'ay perdu, on me l'eust deschiré en mille contraires *visages.* » (III, 255, l. 5.) — III, 256, l. 20; 310, l. 17; 331, l. 19; 332, l. 11; 339, l. 19; 359, l. 21 [1588]; 376, l. 27; 390, l. 13; 425, l. 25.

DONNER UN VISAGE : *représenter.*

« Quant à la magnanimité, il est malaisé de luy *donner un visage* plus apparent que en ce faict du grand chien qui... » (II, 195, l. 24.) — « Il y a d'autres subjects qu'ils ont belutez, qui à gauche, qui à dextre, chacun se travaillant à y *donner quelque visage,* à tort ou à droit. » (II, 241, l. 11.)

MONTRER VISAGE : *faire face; tenir tête; résister.*

« Il (Moley Moluch) dressa sa bataille en rond, assiegeant de toutes parts l'ost des Portugais : lequel rond, venant a se courber et serrer, les empescha non seulement au conflict... veu qu'ils avoient a *monstrer visage* a tous sens, mais aussi les empescha à la fuitte apres leur routte... » (II, 472, l. 13.)

VISÉE.

1° *Direction du regard (au figuré).*

« C'est un commun vice... quasi de tous hommes, d'avoir leur *visée* et leur arrest sur le train auquel ils sont nais. » (I, 380, l. 4.)

2° *But; intention.*

« La *visée*, non seulement d'un capitaine, mais de chaque soldat, doit regarder la victoire en gros. » (I, 352, l. 10.) — I, 364, l. 17. — « Il y a plusieurs annees que je n'ay que moi pour *visée* a mes pensees. » (II, 59, l. 13.) — III, 264, l. 16; 342, l. 10.

3° *Par extension : portée.*

« Ces autres facultez qui les estonent, si loin de leur *visee*. » (III, 28, l. 11.)

VISIF.

Qui sert à la vision.

« Force *visive*. » (II, 485, l. 2.)

VISION.

Idée folle.

III, 313, l. 23.

VISITATION.

Visite.

« La *visitation* de personnes (c.-à-d. les visites reçues de personnes) estonnees et transies... » (I, 119, l. 23.) — I, 396, l. 14; III, 216, l. 16. — « Il avoit pris si grand plesir à la *visitation* d'Allemaigne. » (*Voyage*, 148.)

VISTE.

Rapide; soudain.

III, 122, l. 10.

VISTESSE.

Rapidité; hâte (au figuré).

II, 524, l. 3.

VITALE (LA).

Terme de chiromancie : la ligne de vie.

II, 307, l. 20.

VITTOAILLE.

Victuaille.

« Jusques a ce qu'ils eussent consomme leurs *vittoailles*. » (I, 62, l. 24.)

VIVACITÉ.

Vivacité d'esprit.

II, 212, l. 24.

VIVIFIER.

Rendre vivant; donner la vie à (au propre).

II, 94, l. 18.

VIVOTER.

Au figuré.

« Ces essays... pourroient *vivoter* en la moyenne region. » (I, 404, l. 10.)

VIVRE.

SUBSTANTIVEMENT.

a) *La vie.*

« Le long temps *vivre* et le peu de temps *vivre* est randu tout un par la mort. » (I, 114, l. 8.) — II, 460, l. 18. — « Ce *vivre* coliqueux... » (II, 576, l. 15.) — III, 37, l. 6. — « Son estre, son *vivre* [suum vivere] et autres qualités sont sans proportion, sans terme et infinies. » (*Théol. nat.*, ch. 8.) — « Dieu qui a... tout commandement sur le non *vivre* et sur le mourir... qui par sa main toute puissante te garde de rechoir au ne *vivre* pas et au mourir. » (*Théol. nat.*, ch. 28.)

b) *Nourriture.*

« On y trouva... l'abstinence de toute chair et poisson à leur *vivre*. » (II, 327, l. 18.) — III, 160, l. 21.

Le parfait *vesquit* est fréquent chez Montaigne : II, 328, l. 17;

vesquismes, II, 193, l. 1. Pour l'alternance des formes : *vesquit, vesqut*, voir II, 563, l. 22 et p. 634; *vesquirent*, II, 403, l. 5.

VOCATION.

Profession.

I, 89, l. 1; 324, l. 21.

Cf. VACATION.

* VOGLIE.

De l'italien : voglia.

BONE VOGLIE : *bonne volonté.*

« Alles vous en doucement et de *bone voglie* (de bon gré) ou l'humaine necessite vous appelle. » (II, 88, l. 17.)

VOGUER.

Au figuré.

« Certes il est peu d'ames si reiglées, si fortes et bien nées... qui puissent, avec moderation et sans temerité *voguer* en la liberté de leurs jugements au delà des opinions communes. » (II, 306, l. 14.)

VOIE, VOYE.

1] *Chemin (au propre et au figuré).*

I, 222, l. 9.

METTRE A LA VOYE DE : *mettre sur le chemin de.*

II, 153, l. 4.

2] *Moyen; procédé; méthode.*

I, 226, l. 8; II, 169, l. 1; 545, l. 19; 585, l. 16. — « Il y a des *voyes* moings ennemyes de mon goust. » (III, 8, l. 24.) — III, 9, l. 7; 295, l. 14. — « Prendre quelque autre *voye* de purgation. » (III, 398, l. 13.)

PAR VOIE D'OBLIGATION : *d'une manière qui lie, qui engage.*

II, 78, l. 22.

PAR LA VOIE DE : *par le moyen de.*

III, 312, l. 14.

VOILE.

Au figuré.

I, 114. I, 6.

A PLEINE VOILE

Au figuré.

III, 43, l. 20.

VOIR.

1] *Au figuré.*

« Plutarque dit qu'il *veid* (apprit par la vue) le langage latin par les choses. » (III, 111, l. 29.)

2] *A l'infinitif : pour voir.*

« Nous en entassons plusieurs, *voir* si par rencontre elle se trouvera en ce nombre. » (III, 145, l. 6.)

3] VOIR A : *voir.*

« Nous *voyons... aux* enfans [1588] [« les enfans », Ms]... pleurer et rire souvent de mesme chose. » (I, 306, l. 18.) — « Comme le vengeur *y* veut *voir* pour en tirer du plaisir, il faut que celuy sur lequel il se venge, *y voye* aussi pour en souffrir du desplaisir et de la repentence. » (II, 490, l. 27 et 28.)

4] POUR VOIR : *pour faire l'essai.*

« Que Mars, ou Pallas, ou Mercure, les sustantent *pour voir*, au lieu de Venus, de Cerez et de Bacchus. » (III, 418, l. 9.)

5] *Substantivement : vue.*

« Paroles propres au *voir.* » (II, 350, l. 26.)

VOIRE.

1] *Vraiment; oui.*

« *Voire*, à ce qu'on dict, apportée de Paris toute preste. » (I, 44, l. 21.) — II, 94, l. 8; III, 273, l. 5. — *Voire, voire*, me respondit-il lors, j'en ay. » (C. et R., IV, 324.)

VOIRE MAIS : *oui, mais.*

I, 96, l. 15 [1588]. — *Voire mais*, que fera-il si on le presse de la subtilité sophistique de quelque syllogisme? » (I, 221, l. 22.) — « *Voire mais* on

me dira que ce dessein de se servir de soy pour subject à escrire, seroit excusable à des hommes rares et fameux... » (II, 451, l. 1.) — « *Voire mais*, fit-il... [1588] [« ouy mais, dict-il », Ms]. » (III, 77, l. 25.) — III, 184, l. 23; 271, l. 23.

DIRE QUE VOIRE.

« Si me gratifie-je de cecy, que mes opinions ont cet honneur de rencontrer souvant aux leurs (à celles des bons auteurs); et je vois au moins de loin apres, *disant que voire* (c.-à-d. disant que c'est vrai). » (I, 189, l. 7.)

2 *Même.*

I, 14, l. 4 et 12; 24, l. 2; 56, l. 5; 57, l. 7; 84, l. 6; 107, l. 27; 151, l. 11; 198, l. 18; 216, l. 17; II, 2, l. 4; 27, l. 18; 72, l. 18; 102, l. 15; 126, l. 28; 128, l. 19; 148, l. 11; 204, l. 8; 205, l. 9; 239, l. 13; 317, l. 9; 378, l. 7; 412, l. 1; 425, l. 25; 518, l. 22. — « C'eut esté follie d'esperer l'eviter (la mort), *voire* desirer. » (III, 65, l. 3.) — III, 424, l. 12.

3 VOIRE ET : *et même.*

I, 142, l. 18. — « Elle (la nouveauté) a tout produict et engendré : *voire et* les maux et ruines, qui se font depuis sans elle, et contre elle. » (I, 152, l. 7.) — « Ce n'est pas que le sage ne puisse par tout vivre content, *voire et* seul en la foule d'un palais. » (I, 310, l. 14.) — I, 388, l. 4; II, 6, l. 23; 9, l. 13; 64, l. 21; 91, l. 2; 104, l. 6; III, 231, l. 12; 374, l. 3; 419, l. 1.

Montaigne, après 1588, a quatre fois remplacé *voire* par « oui » : I, 96, l. 15; 339, l. 11; II, 227, l. 18; III, 77, l. 25.

VOIREMENT, VOYREMENT.

Vraiment : réellement.

« Des paroles Françoises, si exangues, si descharnées et si vuides de matiere et de sens, que ce n'estoient *voirement* que paroles Françoises. » (I, 190, l. 3.) — « Elles (les arts libéraux) servent toutes *voiremant*... à l'instruction de nostre vie. » (I, 206, l. 11 [Var. Ms].) — II, 205, l. 23; 312, l. 10; 493, l. 12. — « Ce sont *voiremant* subtilitez... » (III, 326, l. 7.) — III, 425, l. 28.

VOIRIE.

Ce qu'on jette à la voirie : déchet; rebut.

Au figuré.

« Nous mesme, qui somes de la *voirie* du peuple... » (III, 327, l. 13.) — III, 385, l. 2. — « (Je) ne... mesle point à cette *voirie* d'hommes que nous sommes [1588] [« à cette marmaille d'hommes que nous sommes », Ms]... ces ames venerables. » (III, 429, l. 10.) — « Il faut que ce lieu-là soit comblé de *voyrie*, il faut que ce soit la descharge commune de toute ordure... » (*Théol. nat.*, ch. 164.)

1. VOIS.

Cf. VOIX.

2. VOIS.

Première personne de l'indicatif présent du verbe aller.

II, 497, l. 12; III, 233, l. 9; 270, l. 15.

VOISIN.

1 *Au propre : proche; immédiat.*

II, 309, l. 15. — « L'atouchement, qui a ses operations plus *voisines*, plus vives et substantielles. » (II, 355, l. 14.) — III, 290, l. 13.

2 *Au figuré : proche; semblable; analogue.*

« En chose *voisine* (analogue). » (I, 17, l. 13.) — « Nous estions de taille fort *voisine*. » (I, 126, l. 15.) — I, 269, l. 13. — (Il s'agit des négociateurs.) « Les gens du mestier se tiennent les plus couverts, et se presentent et contrefont les plus moyens et les plus *voisins* qu'ils peuvent (comme d'une opinion peu différente). » (III, 3, l. 21.)

VOISIN A : *analogue à.*

I, 394, l. 22. — « Joint que cette condition est si *voisine à* l'imperfection et *à* la foiblesse que... » (II, 126, l. 12.) — III, 57, l. 10; 124, l. 7; 428, l. 1.

3 *Dans le temps : prochain.*

« Je ne loüe pas volontiers ceux que je voy prier

Dieu plus souvent et plus ordinairement, si les actions *voisines* de la priere ne me tesmoignent quelque amendement et reformation. » (I, 410, l. 9.) — II, 87, l. 1; III, 225, l. 22. — « Ils se pressent aux dangers des batailles, desquelles la perte ne leur troublera pas le *voisin* sommeil. » (III, 285, l. 11.)

VOISINAGE.

Au figuré : ressemblance; analogie.

« Qui ne sçait combien est imperceptible le *voisinage* (c.-à-d. combien la proximité est étroite) d'entre la folie avecq les gaillardes elevations d'un esprit libre et les effects d'une vertu supreme et extraordinaire? » (II, 212, l. 16.)

VOITURE.

1] *Moyen de transport.*

« Or je ne puis souffrir long temps... ny coche ny littiere, ny bateau; et hay toute autre *voiture* que de cheval... » (III, 148, l. 5.)

2] *Prix du transport.*

I, 385, l. 1 [1588] [« nolleage », Ms].

VOIX.

1] *Son émis; cri.*

I, 11, l. 12; 70, l. 14. — « Tout ainsi que la *voix*, contrainte dans l'étroit canal d'une trompette, sort plus aigue et plus forte. » (I, 188, l. 11.) — « Sa premiere *voix* (de la pie) ce fut celle la, de exprimer perfectement leurs reprinses, leurs poses et leurs muances. » (II, 176, l. 27.)

2] *Parole; mot.*

« A-il flechy un genouil? luy est-il eschappé quelque *voix* suppliante? (I, 7, l. 11.) — « Parce que cette syllabe frappoit trop rudement leurs oreilles, et que cette *voix* (le nom de la mort) leur sembloit malencontreuse, les Romains... » (I, 103, l. 25.) — I, 257, l. 11; 330, l. 5; 359, l. 15; 360, l. 1; 412, l. 14. — « Les *voix* et responses courtes et descousues qu'on leur arrache à force de crier autour de leurs oreilles... » (II, 55, l. 28.) — « Je peins principalemant mes cogitations, subject informe... A toute peine le puis je coucher en ce cors aeree de la *voix* (c.-à-d. traduire en paroles). » (II, 60, l. 26.) — II, 92, l. 25. — « Des gemissemens et *voix* lamentables d'un homme mourant en engoisse. » (II, 135, l. 23.) — II, 389, l. 1 et 16; 530, l. 6.

SANS VOIS : *en silence.*

(Il s'agit de certains moines.) « Chacun a ses chenettes en sa place de leur Oratoire, où ils prient Dieu *sans vois.* » (*Voyage*, 163.)

VOLAGE.

Qui disparait rapidement.

« Pour cette soudaine et *volage* [« momentauee », 1588] cognoissance. » (II, 239, l. 21.)

VOLANTE.

Cf. VOLONTÉ.

VOLEE.

Portée.

I, 374, l. 13.

VOLENTIERS.

Cf. VOLONTIERS.

1. VOLERIE.

Chasse aux oiseaux.

« Ceux qui ayment la *volerie*, ont ouy faire le conte du fauconnier. » (I, 132, l. 26.)

2. VOLERIE.

Vol; larcin.

II, 74, l. 5; III, 239, l. 21.

VOLONTAIRE.

VOLONTAIRE A : *désireux de; empressé à.*

« Disciplinables et *volontaire à* aprendre. » (II, 174, l. 4.)

LIBERTÉ VOLONTAIRE : *libre arbitre.*

I, 241, l. 14 et 15.

VOLONTÉ.

1 A LA MIENNE VOLONTÉ QUE : *je souhaite que.*

« *A la mienne volonté qu'*aucuns du surnom de Chrétiens ne le facent pas encore! » (II, 264, l. 4.)

2 *Sentiments (bons ou mauvais — envers quelqu'un).*

« Ceus la font encore pis qui reservent la revelation de quelque haineuse *volante* envers le proche a leur derniere volonté, l'aiant cachee pendant la vie. » (I, 34, l. 22.) — I, 209, l. 19. — « Je leur signifie (aux miens)... l'estat de ma *volonté* et de mon jugement. » (II. 84, l. 26.) — III, 297, l. 8.

3 *Spécialement : sentiments favorables envers quelqu'un; bonnes dispositions; dévouement.*

« C'est un excellent moyen de gaigner le cœur et *volonté* d'autruy, de s'y aller soubsmettre. » (I, 166, l. 26.) — I, 209, l. 19. — « Quand ils veulent faire sentir une plus expresse *volonté* et plus respectueuse. ils n'ont plus de maniere pour l'exprimer. » (I, 328, l. 9.) — II, 84, l. 17; 429, l. 6. — « Je souhete que vous aiez en Guiene beaucoup de *volontes* autant vostres qu'est la miene. » (C. et R., IV, 349.)

VOLONTIERS.

1 *D'ordinaire; habituellement.*

« Il se voit par experience... que les memoires excellentes se joignent *volontiers* aux jugemens debiles. » (I, 37, l. 15.) — « Le magasin de la memoire, est *volontiers* plus fourny de matiere que n'est celuy de l'invention. » (I, 38, l. 19.) — « Ceus qui donnent le branle à un estat, sont *volontiers* les premiers absorbez en sa ruyne. » (I, 152, l. 10.) — I, 199, l. 6; II, 112, l. 3; 392, l. 14; III, 158, l. 5; 182, l. 12; 185, l. 16; 190, l. 13; 216, l. 13; 220, l. 7. — « J'ay bien *volontiers* la bouche seche, mais sans soif. » (III, 413, l. 26.)

2 *Facilement.*

« La playe qui eust passé *volontiers* plus outre. » (III, 336, l. 9.)

3 *Probablement.*

III, 184, l. 20. 255, l. 12. — « Ces pauvres diables sont à cette heure en prison, et porteront *volontiers* la peine de la sottise commune. » (III, 313, l. 27.) — III, 340, l. 19; 429, l. 24.

La forme ancienne *volentiers* se trouve dans l'édition de 1580 (I, 355, l. 8 et p. 457), remplacée en 1582 par *volontiers.* — Montaigne emploie l'expression *mal volontiers.* (I, 355, l. 8.)

VOLTIGER.

Substantivement : voltige.

II, 64, l. 20.

VOLUBILITÉ.

Au figuré : mobilité.

« Pour la *volubilité* et soupplesse de nostre ame... » (I, 306, l. 16.) — I, 411, l. 20; II, 6, l. 24. — « La *volubilite* et incomprehansibilite de toute matiere. » (II, 237, l. 20.) — « Par sa *volubilité* et dissolution, il (l'esprit) eschappe à toutes ces liaisons. » (II, 306, l. 9.) — II, 321, l. 18; III, 316, l. 22.

VOLUPTÉ.

Plaisir.

I, 209, l. 15; 258, l, 14; 285 (le titre). — « La dolur, la *volupté,* l'amour, la haine sont les premieres choses que sent un enfant. » (III, 424, l. 1.)

VOLUPTUEUX.

Agréable.

« Ce que nostre esprit tire de la sciance, ne laisse pas d'estre *voluptueus,* encore qu'il ne soit ny alimentant ny salutere. » (II, 239, l. 8.)

VOUER.

1 *Consacrer.*

« Je l'*ay voue* à la commodité particuliere de mes

parens et amis. » (I, 1, l. 4.) — « Si nous argumentons la singuliere affection que Dieu nous porte pour avoir basti tant de creatures à nostre contemplation et nous les *avoir voüees* [dedit]... » (*Théol. nat.*, ch. 207.)

2] *Faire vœu de.*

« A cette fin, comme il est vray-semblable, de rendre par cette circonstance et consideration leur chasteté plus meritoire, Boleslaus et Kinge, sa femme,... la *vouërent* d'un commun accord, couchez ensemble, le jour mesme de leurs nopces. » (III, 89, l. 25.)

VOULOIR.

1] *Absolument : faire acte de volonté.*

« Ils *veulent* aussi legierement que nous, mais ils peuvent plus. » (II, 190, l. 14.)

2] *Avec ironie.*

« Je *voudrois* que (je voudrais bien voir que) le Paluël ou Pompée... apprinsent des caprioles à les voir seulement faire. » (I, 197, l. 20.)

3] *Substantivement : volonté.*

I, 242, l. 25. — Contre son *vouloir*. » (I, 290, l. 13.)

On trouve chez Montaigne l'indicatif présent *je veuil* (II, 149, l. 11); l'imparfait du subjonctif *je vousisse* (III, 255, l. 5 [1588]; 345, l. 12); *elle vousit* (I, 129, l. 19). Le parfait de l'indicatif *je vousis* est fréquent dans le *Journal du Voyage*.

VOYAGE.

Expédition militaire; invasion.

I, 84, l. 14. — « Au *voyage* de Luxembourg. » (I, 297, l. 6.) — I, 331, l. 14. — « Au *voyage* d'outremer. » (II, 38, l. 7.)

VOYAGES DES GUERRES.

II, 77, l. 3.

VOYAGER.

Adjectif : qui voyage.

« S'il y a quelque personne... en France ou ailleurs, resseante, ou *voyagere*... » (III, 73, l. 6.)

VOYE.

Cf. VOIE.

VOYEL.

Adjectif : qui consiste en sons, en mots; verbal. (Doublet populaire de « vocal ».)

« Cette correction *voïelle* et auriculere... tira droit a l'ame. » (I, 355, l. 26.) — « Cette lacheté *voyelle*. » (II, 579, l. 2.) — III, 64, l. 21. — « Le nom *voyel* [vocale] et exterieur de nostre createur se mesure à l'opinion que nous avons de luy. » (*Théol. nat.*, ch. 93.)

VRAI.

AU VRAY : *exactement; véritablement.*

« Comprenant la naissance et progrez des autres païs *au vrai*. » (II, 326, l. 14.)

DE VRAI : *effectivement; vraiment; en vérité.*

I, 98, l. 22; 100, l. 6; 118, l. 19; 220, l. 8; II, 3, l. 3. — « *De vray* quel profit en tirent-elles pour elles, puis qu'elles ignorent qu'elles l'ayent? » (*Théol. nat.*, ch. 96.)

QU'IL SOIT VRAI : *pour preuve de ce que j'avance.*

III, 400, l. 31.

VRAI-SEMBLABLE.

Qui approche de la vérité (sens étymologique).

« Ce que nostre raison nous y conseille de plus *vray-semblable*, c'est generalement à chacun d'obeir aux loix de son pays. » (II, 334, l. 16.)

Vraisemblable est souvent écrit en deux mots, sans trait d'union : II, 67, l. 17.

VUIDANGE.

1] *Action de vider, d'évacuer.*

(Il s'agit de sa maladie, de la pierre.) « La conduicte de ce *vuidange* ayant continué si long temps, il est à croire que nature ne changera point ce trein. » (III, 397, l. 24.) — « Quand d'une dou-

leur extreme je viens, par le *vuidange* de ma pierre, à recouvrer comme d'un esclair la belle lumiere de la santé... » (III, 398, l. 17.)

2° *Espace vide.*

« Elle (la créature) se prive de ses biens interieurs et de la vraye perfection, pour loger en dedans de soy l'inanité et la vanité, qui sont le *vuidange* [vacuitas] (c.-à-d. qui occupent l'espace vide) de son vray bien et utilité solide. » (*Théol. nat.*, ch. 189.)

VUIDE.

Vide (au propre et au figuré).

II, 220, l. 11. — « Nous sommes tous creux et *vuides.* » (II, 389, l. 16.) — III, 53, l. 25. — « Il n'en est une seule si *vuide* (dépourvue) et necessiteuse que toy. » (III, 278, l. 15.) — « Autrement il y auroit quelque chose de desordonné et de *vuide* en l'univers. » (*Theol. nat.*, ch. 85.)

VUIDÉ.

Au figuré : maigre.

(Il s'agit de la beauté.) « Les Italiens la façonnent grosse et massive, les Espagnols *vuidée* et estrillée. » (II, 200, l. 8.)

VUIDER.

1° *Vider (au propre et au figuré).*

I, 338, l. 1. — « De *vuyder* et desmunir la memoire, est-ce pas le vray et propre chemin à l'ignorance? » (II, 216, l. 12.)

2° *Quitter.*

« Qu'ils se despeschassent promptement de *vuyder* leur terre. » (III, 162, l. 17.)

3° *Éliminer; évacuer.*

« Nous ne la pouvons *vuider* non plus (la médecine). » (I, 155, l. 27.)

4° *Régler; terminer; décider.*

« Œdipus... avoit prie que ses enfants *vuidassent* par armes entre eus la succession de son estat » (I, 418, l. 19.) — III, 362, l. 13.

VULGAIRE.

1° *Courant; ordinaire; commun.*

I, 154, l. 20; 254, l. 5; 415, l. 26 [1588]; II, 397, l. 23; 422, l. 18. — « Aux siecles passez... il estoit *vulguere*... de voir un home moderé en ses vengeances... » (II, 429, l. 13.) — « Il n'en est point une (âme) si inepte et si ignorante que la mienne de plusieurs telles choses *vulgaires.* » (II, 436, l. 22.) — « Ce seul par où je m'estime quelque chose, c'est ce en quoy jamais homme ne s'estime deffaillant : ma recommendation est *vulgaire*, commune et populaire, car qui a jamais cuidé avoir faute de sens? » (II, 441, l. 26.) — III, 229, l. 20.

2° *Substantivement.*

a) *Le peuple; la masse.*

I, 5, l. 8; 232, l. 9; 392, l. 10; II, 442, l. 18 et p. 649 [1580 et 1582]; 490, l. 1; 505, l. 2.

b) *Langue vulgaire.*

« Mon *vulgaire* Perigordin. » (I, 179, l. 9.) — « Ces sentances hastives... d'homes encore vivans, et en *vulguere* (en français), qui reçoit tout le monde a en parler et qui semble conveincre la conception et le dessein vulguere (banal, bas) de mesmes. » (II, 101, l. 14.)

VULGAIREMENT.

De façon courante, commune.

I, 328, l. 8.

Y.

1° *Remplaçant un nom de personne (plus souvent qu'aujourd'hui).*

I, 194, l. 8; 201, l. 5. — « Nostre bien et nostre mal ne tient qu'a nous. Offrons *y* (à nous) nos offrandes et nos veus, non pas a la fortune. » (I, 388, l. 20.) — « Des personnes qui n'avoyent aucune cognoissance de moi s'y sont grandement fiées. » (III, 355, l. 6.)

2] *Remplaçant un nom de chose, pour marquer un rapport que nous marquons aujourd'hui d'une autre manière.*

I, 217, l. 15. — « Cette coutume a tort de condamner le vin parce que plusieurs s'*y* enivrent. » (II, 60, l. 6.)

3] *Remplaçant un adjectif.*

« Il semble que cette consideration deut partir d'une ame esveillée; si est-ce que je n'*y* estois aucunement. » (II, 57, l. 13.) — « Si elles venoient de personnes qui ozassent accuser ou mesloüer mes actions contraires, quand elles *y* seroient. » (I, 543, l. 24.)

4] *Marquant des rapports variés : avec cela, au moyen de cela, en cela, à cela.*

« Que cette leçon ne soit plus aisée et naturelle que celle de Gaza, qui *y* peut faire doute? » (I, 207, l. 22.) — « Questant tousjours jusques à son origine, j'*y* trouvai le fondement si foible... » (I, 148, l. 17.) — II, 575, l. 15. — « Je ne hay pas seulement à piper, mais je hay aussi qu'on se pipe en moy. Je n'*y* veux pas seulement fournir de matiere et d'occasion. » (III, 3, l. 16.)

On peut rapprocher de l'exemple I, 148, l. 17 notre tour : « Je lui trouvai le fondement... »

5] *Employé d'une manière pléonastique.*

I, 202, l. 17. — « Aux essais que j'en fay ici, j'*y* employe toute sorte d'occasion. » (I, 386, l. 2.) — II, 287, l. 7. — « En nostre commun, il s'*y* rencontre des frases excellentes. » (III, 113, l. 2.)

IL EN Y A : *il y en a.*

I, 104, l. 18.

FIN DU LEXIQUE.

INDEX DES NOMS PROPRES CONTENUS DANS LES ESSAIS[1].

Les noms sont donnés sous leur forme moderne. On trouvera à la suite, entre parenthèses et *en italiques* les graphies qu'ils présentent chez Montaigne, sauf toutefois lorsqu'elles ne se distinguent de l'usage moderne que par l'absence d'accents.

Les chiffres romains indiquent le volume et les chiffres arabes la page.

Les chiffres suivis d'un c indiquent que le nom figure dans une *citation*.

A

(1) Nous ne relevons pas ici les noms, cités au tome IV : *Les Sources des Essais*, des auteurs utilisés par Montaigne. On les trouvera au début de ce tome IV dans la *Table des auteurs cités*.

B

C

D

E

F

G

H

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

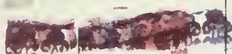
Y

Z

LES CINQ TOMES
DE L'ÉDITION MUNICIPALE DE BORDEAUX
DES *ESSAIS DE MONTAIGNE*
ONT ÉTÉ ACHEVÉS D'IMPRIMER
LE XXVIII FÉVRIER MCMXXXIII
PAR L'IMPRIMERIE NOUVELLE
F. PECH, A BORDEAUX.










a39003 002339025b